REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er JUILLET 1846.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME QUINZIÈME

SEIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1846

17118
e
AP
20
R5
n. sér.
t. 15

LES

FEMMES DU CAIRE

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE.

LES ESCLAVES.[1]

I. — UN LEVER DE SOLEIL.

Que notre vie est quelque chose d'étrange! Chaque matin, — dans ce demi-sommeil où la raison triomphe peu à peu des folles images du rêve, je sens qu'il est naturel, logique et conforme à mon origine parisienne de m'éveiller aux clartés d'un ciel gris, au bruit des roues broyant les pavés, dans quelque chambre d'un aspect triste, garnie de meubles anguleux, où l'imagination se heurte aux vitres comme un insecte emprisonné, — et c'est avec un étonnement toujours plus vif que je me retrouve à mille lieues de ma patrie, et que j'ouvre mes sens peu à peu aux vagues impressions d'un monde qui est la parfaite antithèse du nôtre. La voix du Turc qui chante au minaret voisin, la clochette et le trot lourd du chameau qui passe, et quelquefois son hurlement bizarre, les bruissemens et les sifflemens indistincts qui font vivre

(1) Voyez la première partie, *les Femmes Cophtes*, dans la livraison du 1er mai.

l'air, le bois et la muraille, l'aube hâtive dessinant au plafond les folles découpures des fenêtres, une brise matinale chargée de senteurs pénétrantes, qui soulève le rideau de ma porte et me fait apercevoir au-dessus des murs de la cour les têtes flottantes des palmiers; tout cela me surprend, me ravit... ou m'attriste, selon les jours, car je ne veux pas dire qu'un éternel été fasse une vie toujours joyeuse. — Le soleil noir de la mélancolie, qui verse des rayons obscurs sur le front de l'ange rêveur d'Albert Durer, se lève aussi parfois aux plaines lumineuses du Nil, comme sur les bords du Rhin, dans un froid paysage d'Allemagne. J'avouerai même qu'à défaut de brouillard, la poussière est un triste voile aux clartés d'un jour d'Orient.

Je monte quelquefois sur la terrasse de la maison que j'habite dans le quartier cophte pour voir les premiers rayons qui embrasent au loin la plaine d'Héliopolis et les versans du Mokattam, où s'étend la Ville des Morts, entre le Caire et Matarée. C'est d'ordinaire un beau spectacle, quand l'aube colore peu à peu les coupoles et les arceaux grêles des tombeaux consacrés aux trois dynasties de califes, de soudans et de sultans qui depuis l'an 1000 ont gouverné l'Égypte. L'un des obélisques de l'ancien temple du soleil est resté seul debout dans cette plaine comme une sentinelle oubliée; il se dresse au milieu d'un bouquet touffu de palmiers et de sycomores, et reçoit toujours le premier regard du dieu que l'on adorait jadis à ses pieds.

L'aurore, en Égypte, n'a pas ces belles teintes vermeilles qu'on admire dans les Cyclades ou sur les côtes de Candie. Le soleil éclate tout à coup au bord du ciel, précédé seulement d'une vague lueur blanche; quelquefois il semble avoir peine à soulever les longs plis d'un linceul grisâtre, et nous apparaît pâle et privé de rayons, comme l'Osiris souterrain; son empreinte décolorée attriste encore le ciel aride, qui ressemble alors à s'y méprendre au ciel couvert de notre Europe, mais qui, loin d'amener la pluie, absorbe toute humidité. Cette poudre épaisse qui charge l'horizon ne se découpe jamais en frais nuages comme nos brouillards; à peine le soleil, au plus haut point de sa force, parvient-il à percer l'atmosphère cendreuse sous la forme d'un disque rouge, qu'on croirait sorti des forges libyques du dieu Phta. On comprend alors cette mélancolie profonde de la vieille Égypte, cette préoccupation fréquente de la souffrance et des tombeaux que les monumens nous transmettent. C'est Typhon qui triomphe pour un temps des divinités bienfaisantes; il irrite les yeux, dessèche les poumons, et jette des nuées d'insectes sur les champs et sur les vergers.

Je les ai vus passer comme des messagers de mort et de famine, l'atmosphère en était chargée, et regardant au-dessus de ma tête, faute de point de comparaison, je les prenais d'abord pour des nuées d'oiseaux. — Abdallah, qui était monté en même temps que moi sur la terrasse, fit

un cercle dans l'air avec le long tuyau de son chibouk, et il en tomba deux ou trois sur le plancher. Il secoua la tête en regardant ces énormes cigales vertes et roses, et me dit : — Vous n'en avez jamais mangé?

Je ne pus m'empêcher de faire un geste d'éloignement pour une telle nourriture, et cependant, en leur ôtant les ailes et les pattes, elles doivent ressembler beaucoup aux crevettes de l'océan.

— C'est une grande ressource dans le désert, me dit Abdallah; on les fume, on les sale, et elles ont, à peu de chose près, le goût du hareng saur; avec de la pâte de dourah, cela forme un mets excellent.

— Mais à ce propos, dis-je, ne serait-il pas possible de me faire ici un peu de cuisine égyptienne? Je trouve ennuyeux d'aller deux fois par jour prendre mes repas à l'hôtel.

— Vous avez raison, dit Abdallah; il faudra prendre à votre service un cuisinier.

— Eh bien! est-ce que le *barbarin* ne sait rien faire?

— Oh! rien. Il est ici pour ouvrir la porte et tenir propre la maison, voilà tout.

— Et vous-même, ne seriez-vous pas capable de mettre au feu un morceau de viande, de préparer quelque chose enfin?

— C'est de moi que vous parlez? s'écria Abdallah d'un ton profondément blessé; non, monsieur, je ne sais rien de semblable.

— C'est fâcheux, repris-je en ayant l'air de continuer une plaisanterie, nous aurions pu en outre déjeuner avec des sauterelles ce matin; mais, sérieusement, je voudrais prendre mes repas ici. Il y a des bouchers dans la ville, des marchands de fruits et de poisson... Je ne vois pas que ma prétention soit si extraordinaire.

— Rien n'est plus simple en effet : prenez un cuisinier. Seulement, un cuisinier européen vous coûtera un talari par jour. Encore les beys, les pachas et les hôteliers eux-mêmes ont-ils de la peine à s'en procurer.

— J'en veux un qui soit de ce pays-ci, et qui me prépare les mets que tout le monde mange.

— Fort bien, nous pourrons trouver cela chez M. Jean. C'est un de vos compatriotes qui tient un cabaret dans le quartier cophte, et chez lequel se réunissent les gens sans place.

II. — M. JEAN.

M. Jean est un débris glorieux de notre armée d'Égypte. Il a été l'un des trente-trois Français qui prirent du service dans les Mamelouks après la retraite de l'expédition. Pendant quelques années, il a eu comme les autres un palais, des femmes, des chevaux, des esclaves : à l'époque de la destruction de cette puissante milice, il fut épargné comme Français; mais, rentré dans la vie civile, ses richesses se fondirent en peu de

temps, la source ne pouvait s'en renouveler. Il imagina de vendre publiquement du vin, chose alors nouvelle en Égypte, où les chrétiens et les Juifs ne s'enivraient que d'eau-de-vie, d'arak, et d'une certaine bière forte nommée *bouza*. Depuis lors, les vins de Malte, de Syrie et de l'Archipel firent concurrence aux spiritueux, et les musulmans du Caire ne parurent pas s'offenser de cette innovation.

M. Jean admira la résolution que j'avais prise d'échapper à la vie des hôtels; mais, me dit-il, vous aurez bien de la peine à vous monter une maison. Il faut, au Caire, prendre autant de serviteurs qu'on a de besoins différens. Chacun d'eux met son amour-propre à ne faire qu'une seule chose, et d'ailleurs ils sont si paresseux, qu'on peut douter que ce soit un calcul. Tout détail compliqué les fatigue ou leur échappe, et ils vous abandonnent même, pour la plupart, dès qu'ils ont gagné de quoi passer quelques jours sans rien faire.

— Mais comment font les gens du pays?

— Oh! ils les laissent s'en donner à leur aise, et prennent deux ou trois personnes pour chaque emploi. Dans tous les cas, un effendi a toujours avec lui son secrétaire (*quatibessir*), son trésorier (*khazindar*), son porte-pipe (*tchiboukji*), le *selikdar* pour porter ses armes, le *seradj-bachi* pour tenir son cheval, le *kahwedji-bachi* pour faire son café partout où il s'arrête, sans compter les *yamaks* pour aider tout ce monde. A l'intérieur, il en faut bien d'autres; car le portier ne consentirait pas à prendre soin des appartemens, ni le cuisinier à faire le café; il faut avoir jusqu'à un porteur d'eau à ses gages. Il est vrai qu'en leur distribuant une piastre ou une piastre et demie, c'est-à-dire de vingt-cinq à trente centimes par jour, on est regardé par chacun de ces fainéans comme un patron très magnifique.

— Eh bien! dis-je, tout ceci est encore loin des soixante piastres qu'il faut payer journellement dans les hôtels. — Mais c'est un tracas auquel nul Européen ne peut résister. — J'essaierai, cela m'instruira. — Ils vous feront une nourriture abominable. — Je ferai connaissance avec les mets du pays. — Il faudra tenir un livre de comptes, et discuter les prix de tout. — Cela m'apprendra la langue. — Vous pouvez essayer, du reste; je vous enverrai les plus honnêtes, vous choisirez. — Est-ce qu'ils sont très voleurs? — *Carotteurs* tout au plus, me dit le vieux soldat, par un ressouvenir du langage militaire : voleurs! des Égyptiens.... ils n'ont pas assez de courage.

Je trouve qu'en général ce pauvre peuple d'Égypte est trop méprisé par les Européens. Le Franc du Caire, qui partage aujourd'hui les priviléges de la race turque, en prend aussi les préjugés. Ces gens sont pauvres, ignorans sans nul doute, et la longue habitude de l'esclavage les maintient dans une sorte d'abjection. Ils sont plus rêveurs qu'actifs, et plus intelligens qu'industrieux, mais je les crois bons et d'un ca-

ractère analogue à celui des Hindous, ce qui peut-être tient aussi à leur nourriture presque exclusivement végétale. Nous autres carnassiers, nous respectons fort le Tartare et le Bédouin, nos pareils, et nous sommes portés à abuser de notre énergie à l'égard des populations moutonnières.

Après avoir quitté M. Jean, je traversais la place de l'Esbekieh, pour me rendre à l'hôtel Domergue. C'est, comme on sait, un vaste champ situé entre l'enceinte de la ville et la première ligne des maisons du quartier cophte et du quartier franc. Il y a là beaucoup de palais et d'hôtels splendides. On distingue surtout la maison où fut assassiné Kléber, et celle où se tenaient les séances de l'institut d'Égypte. Un petit bois de sycomores et de figuiers de Pharaon se rattache au souvenir de Bonaparte, qui les fit planter. A l'époque de l'inondation, toute cette place est couverte d'eau et sillonnée par des canges et des djermes peintes et dorées appartenant aux propriétaires des maisons voisines. Cette transformation annuelle d'une place publique en lac d'agrément n'empêche pas qu'on y trace des jardins et qu'on y creuse des canaux dans les temps ordinaires. Je vis là un grand nombre de *fellahs* qui travaillaient à une tranchée; les hommes piochaient la terre, et les femmes en emportaient de lourdes charges dans des couffes de paille de riz. Parmi ces dernières, il y avait plusieurs jeunes filles, les unes en chemises bleues, et celles de moins de huit ans entièrement nues, comme on les voit du reste dans les villages aux bords du Nil. Des inspecteurs armés de bâtons surveillaient le travail, et frappaient de temps en temps les moins actifs. Le tout était sous la direction d'une sorte de militaire coiffé d'un tarbouch rouge, chaussé de bottes fortes à éperons, traînant un sabre de cavalerie, et tenant à la main un fouet en peau d'hippopotame roulée. Cela s'adressait aux nobles épaules des inspecteurs, comme le bâton de ces derniers à l'omoplate des fellahs.

Le surveillant, me voyant arrêté à regarder les pauvres jeunes filles qui pliaient sous les sacs de terre, m'adressa la parole en français. C'était encore un compatriote. Je n'eus pas trop l'idée de m'attendrir sur les coups de bâton distribués aux hommes, assez mollement du reste; l'Afrique a d'autres idées que nous sur ce point. — Mais pourquoi, dis-je, faire travailler ces femmes et ces enfans? — Ils ne sont pas forcés à cela, me dit l'inspecteur français, ce sont leurs pères ou leurs maris qui aiment mieux les faire travailler sous leurs yeux que de les laisser dans la ville. On les paie depuis vingt paras jusqu'à une piastre selon leur force. Une piastre (25 centimes) est généralement le prix de la journée d'un homme.

— Mais pourquoi y en a-t-il quelques-uns qui sont enchaînés? sont-ce des forçats? — Ce sont des fainéans; ils aiment mieux passer leur temps à dormir ou à écouter des histoires dans les cafés que de se rendre utiles.

— Comment vivent-ils dans ce cas-là? — On vit de si peu de chose ici. Au besoin, ne trouvent-ils pas toujours des fruits ou des légumes à voler dans les champs? Le gouvernement a bien de la peine à faire exécuter les travaux les plus nécessaires; mais, quand il le faut absolument, on fait cerner un quartier ou barrer une rue par des troupes, on arrête tous les gens qui passent, on les attache et on nous les amène, voilà tout. — Quoi! tout le monde sans exception? — Oh! tout le monde; cependant, une fois arrêtés, chacun s'explique. Les Turcs et les Francs se font reconnaître. Parmi les autres, ceux qui ont de l'argent se rachètent de la corvée, plusieurs se recommandent de leurs maîtres ou patrons. Le reste est embrigadé et travaille pendant quelques semaines ou quelques mois, selon l'importance des choses à exécuter.

Que dire sur tout cela? L'Égypte en est encore au moyen-âge. Ces corvées se faisaient autrefois au profit des beys mamelouks. Le pacha est aujourd'hui le seul suzerain; — le massacre des Mamelouks a supprimé le servage; c'est bien quelque chose déjà.

III. — LES KHOWALS.

Après avoir déjeuné à l'hôtel, je suis allé m'asseoir dans le plus beau café du Mousky. J'y ai vu pour la première fois danser des almées en public. Je voudrais bien mettre un peu la chose en scène; mais véritablement la décoration ne comporte ni trèfles, ni colonnettes, ni lambris de porcelaine, ni œufs d'autruche suspendus. Ce n'est qu'à Paris que l'on rencontre des cafés si orientaux. Il faut plutôt imaginer une humble boutique carrée, blanchie à la chaux, où pour toute arabesque se répète plusieurs fois l'image peinte d'une pendule posée au milieu d'une prairie entre deux cyprès. Le reste de l'ornementation se compose de miroirs également peints, et qui sont censés se renvoyer l'éclat d'un lustre en bâton de palmier chargé de flacons d'huile où nagent des veilleuses, ce qui est le soir d'un assez bon effet.

Des divans, d'un bois assez dur, qui règnent autour de la pièce, sont bordés de cages en palmiers servant de tabourets pour les pieds des fumeurs, auxquels on distribue de temps en temps les élégantes petites tasses (*fines-janes*) dont j'ai déjà parlé. C'est là que le fellah en blouse bleue, le Cophte au turban noir ou le Bédouin au manteau rayé prennent place le long du mur, et voient sans surprise et sans ombrage le Franc s'asseoir à leurs côtés. Pour ce dernier, le *kahwedji* sait bien qu'il faut sucrer la tasse, et la compagnie sourit de cette bizarre préparation. Le fourneau occupe un des coins de la boutique et en est d'ordinaire l'ornement le plus précieux. L'encognure qui le surmonte, garnie de faïence peinte, se découpe en festons et en rocailles, et a quelque chose de l'aspect des poêles allemands. Le foyer est toujours garni d'une mul-

titude de petites cafetières de cuivre rouge, car il faut faire bouillir une cafetière pour chacune de ces *fines-janes* grandes comme des coquetiers.

Et maintenant voici les almées qui nous apparaissent dans un nuage de poussière et de fumée de tabac. — Elles me frappèrent au premier abord par l'éclat des calottes d'or qui surmontaient leur chevelure tressée. Leurs talons qui frappaient le sol, pendant que les bras levés en répétaient la rude secousse, faisaient résonner des clochettes et des anneaux; les hanches frémissaient d'un mouvement voluptueux; la taille apparaissait nue sous la mousseline dans l'intervalle de la veste et de la riche ceinture relâchée et tombant très bas, comme le ceston de Vénus. A peine, au milieu du tournoiement rapide, pouvait-on distinguer les traits de ces séduisantes personnes, dont les doigts agitaient de petites cymbales grandes comme des castagnettes, et qui se démenaient vaillamment aux sons primitifs de la flûte et du tambourin. — Il y en avait deux fort belles, à la mine fière, aux yeux arabes avivés par le *cohel*, aux joues pleines et délicates légèrement fardées; mais la troisième, — il faut bien le dire, — trahissait un sexe moins tendre avec une barbe de huit jours : de sorte qu'à bien examiner les choses, et quand, la danse étant finie, il me fut possible de distinguer mieux les traits des deux autres, je ne tardai pas à me convaincre que nous n'avions affaire là qu'à des almées — mâles.

O vie orientale, voilà de tes surprises! et moi j'allais m'enflammer imprudemment pour ces êtres douteux, je me disposais à leur coller sur le front quelques pièces d'or, selon les traditions les plus pures du Levant... On va me croire prodigue; — je me hâte de faire remarquer qu'il y a des pièces d'or nommées *ghazis*, depuis cinquante centimes jusqu'à cinq francs. C'est naturellement avec les plus petites que l'on fait des masques d'or aux danseuses, quand après un pas gracieux elles viennent incliner leur front humide devant chacun des spectateurs; mais, pour de simples danseurs vêtus en femmes, on peut bien se priver de cette cérémonie en leur jetant quelques paras.

Sérieusement, la morale turque est quelque chose de bien particulier. Il y a peu d'années, les danseuses parcouraient librement la ville, animaient les fêtes publiques et faisaient les délices des casins et des cafés. Aujourd'hui elles ne peuvent plus se montrer que dans les maisons et aux fêtes particulières, et les gens scrupuleux trouvent beaucoup plus convenables ces danses d'hommes aux traits efféminés, aux longs cheveux, dont les bras, la taille et le col nu parodient si déplorablement les attraits demi-voilés des danseuses égyptiennes.

J'ai parlé de ces dernières sous le nom d'*almées* en cédant, pour être plus clair, au préjugé européen. Les danseuses s'appellent *ghawasies;* les almées sont des chanteuses; — le pluriel de ce mot se prononce

oualems, ce qui peut bien avoir fourni le terme connu de *goualeuses* à cette vieille langue argotique puisée aux sources de l'Égypte et de la Bohême. Quant aux danseurs autorisés par la morale musulmane, ils s'appellent *khowals*.

En sortant du café, je traversai de nouveau l'étroite rue qui conduit au bazar franc pour entrer dans l'impasse Waghorn et gagner le jardin de Rosette. Des marchands d'habits m'entourèrent, étalant sous mes yeux les plus riches costumes brodés, des ceintures de drap d'or, des armes incrustées d'argent, des tarbouchs garnis d'un flot soyeux à la mode de Constantinople, choses fort séduisantes qui excitent chez l'homme un sentiment de coquetterie tout féminin. Si j'avais pu me regarder dans les miroirs du café, qui n'existaient, hélas! qu'en peinture, j'aurais pris plaisir à essayer quelques-uns de ces costumes, — mais assurément je ne veux pas tarder à prendre l'habit oriental. Avant tout, il faut songer encore à constituer mon intérieur.

IV. — LA KHANOUN.

Je rentrais chez moi plein de ces réflexions, ayant depuis long-temps renvoyé le drogman pour m'y attendre, car je commence à ne plus me perdre dans les rues; je trouvai la maison pleine de monde. Il y avait d'abord des cuisiniers envoyés par M. Jean, qui fumaient tranquillement sous le vestibule, où ils s'étaient fait servir du café; puis le Juif Yousef, au premier étage, se livrant aux délices du narghilé, et d'autres gens encore menant grand bruit sur la terrasse. Je réveillai le drogman qui faisait son *kef* (sa sieste) dans la chambre du fond. Il s'écria comme un homme au désespoir : — Je vous l'avais bien dit ce matin! — Mais quoi? — Que vous aviez tort de rester sur votre terrasse. — Vous m'avez dit qu'il était bon de n'y monter que la nuit pour ne pas inquiéter les voisins. — Et vous y êtes resté jusqu'après le soleil levé. — Eh bien? — Eh bien! il y a là-haut des ouvriers qui travaillent à vos frais et que le cheik du quartier a envoyés depuis une heure.

Je trouvai en effet des treillageurs qui travaillaient à boucher la vue de tout un côté de la terrasse. — De ce côté, me dit Abdallah, est le jardin d'une *khanoun* (dame principale d'une maison) qui s'est plaint de ce que vous avez regardé chez elle. — Mais je ne l'ai pas vue... malheureusement. — Elle vous a vu, elle, cela suffit. — Et quel âge a-t-elle, cette dame? — Oh! c'est une veuve; elle a bien cinquante ans.

Cela me parut si ridicule, que j'enlevai et jetai au dehors les claies dont on commençait à entourer la terrasse; les ouvriers surpris se retirèrent sans rien dire, car personne au Caire, à moins d'être de race turque, n'oserait résister à un Franc. Le drogman et le Juif secouèrent la tête sans trop se prononcer. — Je fis monter les cuisiniers, et je retins

celui d'entre eux qui me parut le plus intelligent. C'était un Arabe à l'œil noir, qui s'appelait Mustafa; il parut très satisfait d'une piastre et demie par journée que je lui fis promettre. Un des autres s'offrit à l'aider pour une piastre seulement; je ne jugeai pas à propos d'augmenter à ce point mon train de maison.

Je commençais à causer avec le Juif, qui me développait ses idées sur la culture des mûriers et l'élève des vers à soie, lorsqu'on frappa à la porte. C'était le vieux cheick qui ramenait ses ouvriers. Il me fit dire que je le compromettais dans sa place, que je reconnaissais mal sa complaisance de m'avoir loué la maison. Il ajouta que la *khanoun* était furieuse surtout de ce que j'avais jeté dans son jardin les claies posées sur ma terrasse, et qu'elle pourrait bien se plaindre au cadi.

J'entrevis une série de désagrémens, et je tâchai de m'excuser sur mon ignorance des usages, l'assurant que je n'avais rien vu ni pu voir chez cette dame, ayant la vue très basse... — Vous comprenez, me dit-il encore, combien l'on craint ici qu'un œil indiscret ne pénètre dans l'intérieur des jardins et des cours, puisque l'on choisit toujours des vieillards aveugles pour annoncer la prière du haut des minarets. — Je savais cela, lui dis-je. — Il conviendrait, ajouta-t-il, que votre femme fît une visite à la *khanoun*, et lui portât quelque présent, un mouchoir, une bagatelle. — Mais vous savez, repris-je très embarrassé, que jusqu'ici...

— *Machallah!* s'écria-t-il en se frappant la tête, je n'y songeais plus! Ah! quelle fatalité d'avoir des *frenguis* dans ce quartier! Je vous avais donné huit jours pour suivre la loi. Fussiez-vous musulman, un homme qui n'a pas de femme ne peut habiter qu'à l'*okel* (khan ou caravansérail); vous ne pouvez pas rester ici.

Je le calmai de mon mieux; je lui représentai que j'avais encore deux jours sur ceux qu'il m'avait accordés; au fond, je voulais gagner du temps et m'assurer s'il n'y avait pas dans tout cela quelque supercherie tendant à obtenir une somme en sus de mon loyer payé d'avance. Aussi pris-je, après le départ du cheick, la résolution d'aller trouver le consul de France.

V. — VISITE AU CONSUL DE FRANCE.

Je me prive, autant que je puis, en voyage de lettres de recommandation. Du jour où l'on est connu dans une ville, il n'est plus possible de rien voir. Nos gens du monde, même en Orient, ne consentiraient pas à se montrer hors de certains endroits reconnus convenables, ni à causer publiquement avec des personnes d'une classe inférieure, ni à se promener en négligé à certaines heures du jour. Je plains beaucoup ces gentlemen toujours coiffés, bridés, gantés, qui n'osent se mêler au peuple

pour voir un détail curieux, une danse, une cérémonie, qui craindraient d'être vus dans un café, dans une taverne, de suivre une femme, de fraterniser même avec un Arabe expansif qui vous offre cordialement le bouquin de sa longue pipe, ou vous fait servir du café sur sa porte, pour peu qu'il vous voie arrêté par la curiosité ou par la fatigue. — Les Anglais surtout sont parfaits, et je n'en vois jamais passer sans m'amuser de tout mon cœur. Imaginez un monsieur monté sur un âne, avec ses longues jambes qui traînent presque à terre. Son chapeau rond est garni d'un épais revêtement de coton blanc piqué. C'est une invention contre l'ardeur des rayons du soleil, qui s'absorbent, dit-on, dans cette coiffure moitié matelas, moitié feutre. Le gentleman a sur les yeux deux espèces de coques de noix en treillis d'acier bleu, pour briser la réverbération lumineuse du sol et des murailles; il porte par-dessus tout cela un voile de femme vert contre la poussière. Son paletot de caoutchouc est recouvert encore d'un surtout de toile cirée pour le garantir de la peste et du contact fortuit des passans. Ses mains gantées tiennent un long bâton qui écarte de lui tout Arabe suspect, et généralement il ne sort que flanqué à droite et à gauche de son *groom* et de son drogman.

On est rarement exposé à faire connaissance avec de pareilles caricatures, l'Anglais ne parlant jamais à qui ne lui a pas été présenté; mais nous avons bien des compatriotes qui vivent jusqu'à un certain point à la manière anglaise, et, du moment que l'on a rencontré un de ces aimables voyageurs, on est perdu, la société vous envahit.

Quoi qu'il en soit, j'ai fini par me décider à retrouver au fond de ma malle une lettre de recommandation pour notre consul-général, qui habitait momentanément le Caire. Le soir même, je dînais chez lui sans accompagnement de gentleman anglais ou autres. Il y avait là seulement le docteur Clot-Bey, dont la maison était voisine du consulat, et M. Lubbert, l'ancien directeur de l'Opéra, aujourd'hui *historiographe* du pacha d'Égypte.

Ces deux messieurs, ou, si vous voulez, ces deux effendis, — c'est le titre de tout personnage distingué dans la science, dans les lettres ou dans les fonctions civiles, — portaient avec aisance le costume oriental. La plaque étincelante du *nichan* décorait leurs poitrines, et il eût été difficile de les distinguer des musulmans ordinaires. Les cheveux rasés, la barbe et ce hâle léger de la peau qu'on acquiert dans les pays chauds transforment bien vite l'Européen en un Turc très passable.

Je parcourus avec empressement les journaux français étalés sur le divan du consul. — Faiblesse humaine! lire des journaux dans le pays du papyrus et des hiéroglyphes! ne pouvoir oublier, comme Mme de Staël aux bords du Léman, le ruisseau de la rue du Bac!

L'Égypte ne possède encore que deux journaux à elle, une sorte de *Moniteur* arabe, qui s'imprime à Boulac, et *le Phare* d'Alexandrie.

A l'époque de sa lutte contre la Porte, le pacha fit venir à grands frais un rédacteur français, qui lutta pendant quelques mois contre les journaux de Constantinople et de Smyrne. Le journal était une machine de guerre comme une autre; — sur ce point-là aussi, l'Égypte a désarmé, ce qui ne l'empêche pas de recevoir encore souvent les bordées des feuilles publiques du Bosphore.

On s'entretint pendant le dîner d'une affaire qui était jugée très grave et qui faisait grand bruit dans la société franque. Un pauvre diable de Français, un domestique, avait résolu de se faire musulman, et ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que sa femme aussi voulait embrasser l'islamisme. On s'occupait des moyens d'empêcher ce scandale; le clergé franc avait pris à cœur la chose, mais le clergé musulman mettait de l'amour-propre à triompher de son côté. Les uns offraient au couple infidèle de l'argent, une bonne place, et autres avantages; les autres disaient au mari : — Tu auras beau faire, en restant chrétien, tu seras toujours ce que tu es, ta vie est clouée là; on n'a jamais vu chez vous autres un domestique devenir seigneur. Chez nous, le dernier des valets, un esclave, un marmiton, devient émir, pacha, ministre, il épouse la fille du sultan; l'âge n'y fait rien, l'étude est inutile, l'espérance du premier rang ne nous quitte qu'à la mort. — Le pauvre diable, qui peut-être avait de l'ambition, se laissait aller à ces espérances. Pour sa femme aussi, la perspective offerte n'était pas moins brillante; elle devenait tout de suite une cadine, l'égale des plus grandes dames, avec le droit de mépriser toute femme chrétienne ou juive, de porter le habbarah noir et les babouches jaunes; elle pouvait divorcer, chose peut-être plus séduisante encore, — épouser un grand personnage, hériter, posséder la terre, chose défendue aux *yavours*, sans compter les chances de devenir favorite d'une princesse ou d'une sultane-mère gouvernant l'empire du fond d'un sérail.

Voilà la double perspective qu'on ouvrait à ces pauvres gens, et il faut avouer que cette possibilité pour des personnes de bas étage d'arriver, grace au hasard ou à leur intelligence naturelle, aux plus hautes positions, sans que leur passé, leur éducation ou leur condition première y puissent faire obstacle, réalise assez bien ce principe d'égalité qui chez nous n'est écrit que dans les codes. En Orient, le criminel lui-même, s'il a payé sa dette à la loi, ne trouve aucune carrière fermée, le préjugé moral disparaît devant lui.

Eh bien! il faut le dire, malgré toutes ces séductions de la loi turque, les apostasies sont très rares. L'importance qu'on attachait à l'affaire dont je parle en est une preuve. Le consul avait l'idée de faire enlever l'homme et la femme pendant la nuit et de les faire embarquer sur un vaisseau français; mais le moyen de les transporter du Caire à Alexandrie! Il faut six jours pour descendre le Nil. En les mettant dans une

barque fermée, on risquait que leurs cris fussent entendus sur la route. En pays turc, le changement de religion est la seule circonstance où cesse le pouvoir des consuls sur les nationaux.

— Mais pourquoi faire enlever ces pauvres gens? dis-je au consul; en auriez-vous le droit au point de vue de la loi française? — Parfaitement; dans un port de mer, je n'y verrais aucune difficulté. — Mais si l'on suppose chez eux une conviction religieuse? — Allons donc, est-ce qu'on se fait Turc? — Vous avez ici quelques Européens qui le sont devenus. — Sans doute; de hauts employés du pacha, qui autrement n'auraient pas pu parvenir aux grades qu'on leur a conférés, ou qui n'auraient pu se faire obéir des musulmans. — J'aime à croire que chez la plupart il y a eu un changement sincère, autrement je ne verrais là que des motifs d'intérêt. — Je pense comme vous, dit le consul, mais voici pourquoi, dans les cas ordinaires, nous nous opposons de tout notre pouvoir à ce qu'un sujet français quitte sa religion. Chez nous, la religion est isolée de la loi civile; chez les musulmans, ces deux principes sont confondus. Celui qui embrasse le mahométisme devient sujet turc en tout point, et perd sa nationalité européenne. Nous ne pouvons plus agir sur lui en aucune manière, il appartient au bâton et au sabre, et, s'il retourne au christianisme, la loi turque le condamne à mort. En se faisant musulman, on ne perd pas seulement sa foi, on perd son nom, sa famille, sa patrie; — on n'est plus le même homme, on est un Turc; c'est fort grave, comme vous voyez.

Cependant le consul nous faisait goûter un assez bel assortiment de vins de Grèce et de Chypre dont je n'appréciais que difficilement les diverses nuances à cause d'une saveur prononcée de goudron, qui, selon lui, en prouvait l'authenticité. Il faut quelque temps pour se faire à ce raffinement hellénique, nécessaire sans doute à la conservation du véritable malvoisie, du vin de commanderie ou du vin de Ténédos.

Je trouvai dans le cours de l'entretien un moment pour exposer ma situation domestique; je racontai l'histoire de mes mariages manqués, de mes aventures modestes. Je n'ai aucunement l'idée, ajoutai-je, de faire ici le Casanova. Je viens au Caire pour travailler, pour étudier la ville, pour en interroger les souvenirs, et voilà qu'il est impossible d'y vivre à moins de soixante piastres par jour, ce qui, je l'avoue, dérange mes prévisions. — Vous comprenez, me dit le consul, que dans une ville où les étrangers ne passent qu'à de certains mois de l'année, sur la route des Indes, où se croisent les lords et les nababs, les trois ou quatre hôtels qui existent s'entendent facilement pour élever les prix et éteindre toute concurrence. — Sans doute; aussi ai-je loué une maison pour quelques mois. — C'est le plus sage. — Eh bien! maintenant on veut me mettre dehors, sous prétexte que je n'ai pas de femme. — On en a le droit; M. Clot-Bey a enregistré ce détail dans son livre. M. William

Lane, le consul anglais, raconte dans le sien qu'il a été soumis lui-même à cette nécessité. Bien plus, lisez l'ouvrage de Maillet, le consul-général de Louis XIV, vous verrez qu'il en était de même de son temps; il faut vous marier. — J'y ai renoncé. La dernière femme qu'on m'a proposée m'a gâté les autres, et malheureusement je n'avais pas *assez en mariage* pour elle. — C'est différent. — Mais les esclaves sont beaucoup moins coûteuses: mon drogman m'a conseillé d'en acheter une et de l'établir dans mon domicile. — C'est une idée. — Serai-je ainsi dans les termes de la loi? — Parfaitement.

La conversation se prolongea sur ce sujet. Je m'étonnais un peu de cette facilité donnée aux chrétiens d'acquérir des esclaves en pays turc : on m'expliqua que cela ne concernait que les femmes plus ou moins colorées; mais on peut avoir des Abyssiniennes presque blanches. La plupart des négocians établis au Caire en possèdent. M. Clot-Bey en élève plusieurs pour l'emploi de sages-femmes. Une preuve encore qu'on me donna que ce droit n'était pas contesté, c'est qu'une esclave noire, s'étant échappée récemment de la maison de M. Lubbert, lui avait été ramenée par la police.

J'étais encore tout rempli des préjugés de l'Europe, et je n'apprenais pas ces détails sans quelque surprise. Il faut vivre un peu en Orient pour s'apercevoir que l'esclavage n'est là en principe qu'une sorte d'adoption. La condition de l'esclave y est certainement meilleure que celle du *fellah* ou du *rayah* libres. Je comprenais déjà en outre, d'après ce que j'avais appris sur les mariages, qu'il n'y avait pas grande différence entre l'Égyptienne vendue par ses parens et l'Abyssinienne exposée au bazar.

Les consuls du Levant diffèrent d'opinion touchant le droit des Européens sur les esclaves. Le code diplomatique ne contient rien de formel là-dessus. Du reste, la France, qui a des colonies à esclaves, ne peut empêcher ses nationaux de jouir des droits que leur concède la législation orientale. Notre consul m'affirma du reste qu'il tenait beaucoup à ce que la situation actuelle ne changeât pas à cet égard, et voici pourquoi. Les Européens ne peuvent pas être propriétaires fonciers en Égypte, mais, à l'aide de fictions légales, ils exploitent cependant des propriétés, des fabriques; — outre la difficulté de faire travailler les gens du pays, qui, dès qu'ils ont gagné la moindre somme, s'en vont vivre au soleil jusqu'à ce qu'elle soit épuisée, ils ont souvent contre eux le mauvais vouloir des cheicks ou de personnages puissans, leurs rivaux en industrie, qui peuvent tout d'un coup leur enlever tous leurs travailleurs sous prétexte d'utilité publique. Avec des esclaves, du moins, ils peuvent obtenir un travail régulier et suivi, si toutefois ces derniers y consentent, car l'esclave mécontent d'un maître peut toujours le con-

traindre à le faire revendre au bazar. Ce détail est un de ceux qui expliquent le mieux la douceur de l'esclavage en Orient.

VI. — LES DERVICHES.

Quand je sortis de chez le consul, la nuit était déjà avancée; le barbarin m'attendait à la porte, envoyé par Abdallah, qui avait jugé à propos de se coucher; — il n'y avait rien à dire : quand on a beaucoup de valets, ils se partagent la besogne, c'est naturel... Au reste, Abdallah ne se fût pas laissé ranger dans cette dernière catégorie!... Un drogman est à ses propres yeux un homme instruit, un philologue, qui consent à mettre sa science au service du voyageur; il veut bien encore remplir le rôle de cicerone, il ne repousserait pas même au besoin les aimables attributions du seigneur Pandarus de Troie, mais là s'arrête sa spécialité; vous en avez pour vos vingt piastres par jour!

Au moins faudrait-il qu'il fût toujours là pour vous expliquer toute chose obscure. Ainsi j'aurais voulu savoir le motif d'un certain mouvement dans les rues, qui m'étonnait à cette heure de la nuit. Les cafés étaient ouverts et remplis de monde; les mosquées, illuminées, retentissaient de chants solennels, et leurs minarets élancés portaient des bagues de lumière; des tentes étaient dressées sur la place de l'Esbekieh, et l'on entendait partout les sons du tambour et de la flûte de roseau. Après avoir quitté la place et nous être engagés dans les rues, nous eûmes peine à fendre la foule qui se pressait le long des boutiques, ouvertes comme en plein jour, éclairées chacune par des centaines de bougies et parées de festons et de guirlandes en papier d'or et de couleur. Devant une petite mosquée située au milieu de la rue, il y avait un immense candélabre portant une multitude de petites lampes de verre en pyramide, et, à l'entour, des grappes suspendues de lanternes. Une trentaine de chanteurs, assis en ovale autour du candélabre, semblaient former le chœur d'un chant dont quatre autres, debout au milieu d'eux, entonnaient successivement les strophes; il y avait de la douceur et une sorte d'expression amoureuse dans cet hymne nocturne qui s'élevait au ciel avec ce sentiment de mélancolie consacré chez les Orientaux à la joie comme à la tristesse.

Je m'arrêtais à l'écouter, malgré les instances du barbarin, qui voulait m'entraîner hors de la foule, et d'ailleurs je remarquais que la majorité des auditeurs se composait de Cophtes, reconnaissables à leur turban noir; il était donc clair que les Turcs admettaient volontiers la présence des chrétiens à cette solennité.

Je songeai fort heureusement que la boutique de M. Jean n'était pas loin de cette rue, et je parvins à faire comprendre au barbarin que je

voulais y être conduit. Nous trouvâmes l'ancien mamelouk fort éveillé et dans le plein exercice de son commerce de liquides. Une tonnelle, au fond de l'arrière-cour, réunissait des Cophtes et des Grecs, qui venaient se rafraîchir et se reposer de temps en temps des émotions de la fête.

M. Jean m'apprit que je venais d'assister à une cérémonie de chant, ou *zikr*, en l'honneur d'un saint derviche enterré dans la mosquée voisine. Cette mosquée étant située dans le quartier cophte, c'étaient des personnes riches de cette religion qui faisaient chaque année les frais de la solennité; ainsi s'expliquait le mélange des turbans noirs avec ceux des autres couleurs. D'ailleurs, le bas peuple chrétien fête volontiers certains *derviches* ou *santons*, sorte de religieux dont les pratiques bizarres n'appartiennent souvent à aucun culte déterminé, et remontent peut-être aux superstitions de l'antiquité.

En effet, lorsque je revins au lieu de la cérémonie, où M. Jean voulut bien m'accompagner, je trouvai que la scène avait pris un caractère plus extraordinaire encore. Les trente derviches se tenaient par la main avec une sorte de mouvement de tangage, tandis que les quatre coryphées ou *zikkers* entraient peu à peu dans une frénésie poétique moitié tendre, moitié sauvage; leur chevelure aux longues boucles, conservée contre l'usage arabe, flottait au balancement de leurs têtes, coiffées non du tarbouch, mais d'un bonnet de forme antique, pareil au *pétase* romain; leur psalmodie bourdonnante prenait par instans un accent dramatique; les vers se répondaient évidemment, et la pantomime s'adressait avec tendresse et plainte à je ne sais quel objet d'amour inconnu. Peut-être était-ce ainsi que les anciens prêtres de l'Égypte célébraient les mystères d'Osiris retrouvé ou perdu; telles sans doute étaient les plaintes des corybantes ou des cabires, et ce chœur étrange de derviches hurlant et frappant la terre en cadence obéissait peut-être encore à cette vieille tradition de ravissemens et d'extases qui jadis résonnait sur tout ce rivage oriental, depuis les oasis d'Ammon jusqu'à la froide Samothrace. A les entendre seulement, je sentais mes yeux pleins de larmes, et l'enthousiasme gagnait peu à peu tous les assistans.

M. Jean, vieux sceptique de l'armée républicaine, ne partageait pas cette émotion; il trouvait cela fort ridicule et m'assura que les musulmans eux-mêmes prenaient ces derviches en pitié. C'est le bas peuple qui les encourage, me disait-il; autrement rien n'est moins conforme au mahométisme véritable, et même, dans toute supposition, ce qu'ils chantent n'a pas de sens. Je le priai de m'en donner néanmoins l'explication. — Ce n'est rien, me dit-il, ce sont des chansons amoureuses qu'ils débitent on ne sait à quel propos; j'en connais plusieurs, en voici une qu'ils ont chantée :

« Mon cœur est troublé par l'amour; — ma paupière ne se ferme p'us! — Mes yeux reverront-ils jamais le Bien-aimé?

« Dans l'épuisement des tristes nuits, — l'absence fait mourir l'espoir; — mes larmes roulent comme des perles, — et mon cœur est embrasé!

« O colombe, dis-moi — pourquoi tu te lamentes ainsi;— l'absence te fait-elle aussi gémir — ou tes ailes manquent-elles d'espace?

« Elle répond : Nos chagrins sont pareils; — je suis consumée par l'amour; — hélas! c'est ce mal aussi, — l'absence de mon Bien-aimé, qui me fait gémir. »

Et le refrain dont les trente derviches accompagnent ces couplets est toujours le même : « Il n'y a de Dieu que Dieu! » — Il me semble, dis-je, que cette chanson peut bien s'adresser en effet à la Divinité, c'est de l'amour divin qu'il est question sans doute.

— Nullement; on les entend, dans d'autres couplets, comparer leur bien-aimée à la gazelle de l'Yémen, lui dire qu'elle a la peau fraîche et qu'elle a passé à peine le temps de boire le lait... C'est, ajouta-t-il, ce que nous appellerions des chansons grivoises.

Je n'étais pas convaincu; je trouvais bien plutôt aux vers qu'il me cita encore une certaine ressemblance avec le Cantique des cantiques. — Du reste, me dit encore M. Jean, vous les verrez encore faire bien d'autres folies après-demain, pendant la fête de Mahomet; seulement je vous conseille de prendre alors un costume arabe, car la fête coïncide cette année avec le retour des pèlerins de la Mecque, et parmi ces derniers il y a beaucoup de Mohgrebins (musulmans de l'ouest) qui n'aiment pas les habits francs, — surtout depuis la conquête d'Alger.

Je me promis de suivre ce conseil, et je repris en compagnie du barbarin le chemin de mon domicile. — La fête devait encore se continuer toute la nuit.

VII. — CONTRARIÉTÉS DOMESTIQUES.

Le lendemain au matin, j'appellai Abdallah pour commander mon déjeuner au cuisinier Mustafa. Ce dernier répondit qu'il fallait d'abord acquérir les ustensiles nécessaires. Rien n'était plus juste, et je dois dire encore que l'assortiment n'en fut pas compliqué. Quant aux provisions, les femmes fellahs stationnent partout dans les rues avec des cages pleines de poules, de pigeons et de canards; on vend même au boisseau les poulets éclos dans les fours à œufs si célèbres du pays; des Bédouins apportent le matin des coqs de bruyère et des guirlandes de cailles dont ils tiennent les pattes serrées entre leurs doigts. Tout cela, sans compter les poissons du Nil, les légumes et les fruits énormes de cette vieille terre d'Égypte, se vend à des prix fabuleusement modérés.

En comptant, par exemple, les poules à vingt centimes et les pigeons à moitié moins, je pouvais me flatter d'échapper long-temps au régime des hôtels; malheureusement il était impossible d'avoir des volailles grasses; c'étaient de petits squelettes emplumés. Les fellahs trouvent

plus d'avantage à les vendre ainsi qu'à les nourrir long-temps de maïs. Abdallah me conseilla d'en acheter un certain nombre de cages, afin de pouvoir les engraisser. Cela fait, on mit en liberté les poules dans la cour et les pigeons dans une chambre, et Mustafa, ayant remarqué un petit coq moins osseux que les autres, se disposa, sur ma demande, à préparer un couscoussou.

Je n'oublierai jamais le spectacle qu'offrit cet Arabe farouche, tirant de sa ceinture son yataghan — destiné au meurtre d'un malheureux coq. Le pauvre oiseau payait de bonne mine, et il y avait peu de chose sous son plumage éclatant comme celui d'un faisan doré. En sentant le couteau, il poussa des cris enroués qui me fendirent l'ame. Mustafa lui coupa entièrement la tête et le laissa ensuite se traîner encore en voletant sur la terrasse, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât, raidît ses pattes, et tombât dans un coin. Ces détails sanglans suffirent pour m'ôter l'appétit. J'aime beaucoup la cuisine que je ne vois pas faire, et je me regardais comme infiniment plus coupable de la mort du petit coq que s'il avait péri dans les mains d'un hôtelier. Vous trouverez ce raisonnement lâche; mais que voulez-vous? je ne pouvais réussir à m'arracher aux souvenirs classiques de l'Égypte, et dans certains momens je me serais fait scrupule de plonger moi-même le couteau dans le cœur d'un légume, de crainte d'offenser un ancien dieu.

Je ne voudrais pas plus abuser pourtant de la pitié qui peut s'attacher au meurtre d'un coq maigre que de l'intérêt qu'inspire légitimement l'homme forcé de s'en nourrir : — il y a beaucoup d'autres provisions dans la grande ville du Caire, et les dattes fraîches, les bananes, suffiraient toujours pour un déjeuner convenable; mais je n'ai pas été long-temps sans reconnaître la justesse des observations de M. Jean. Les bouchers de la ville ne vendent que du mouton, et ceux des faubourgs y ajoutent, comme variété, de la viande de chameau, dont les immenses quartiers apparaissent suspendus au fond des boutiques. Pour le chameau, l'on ne doute jamais de son identité, mais, quant au mouton, la plaisanterie la moins faible de mon drogman était de prétendre que c'était très souvent du chien. Je déclare que je ne m'y serais pas laissé tromper. Seulement je n'ai jamais pu comprendre le système de pesage et de préparation qui faisait que chaque plat me revenait environ à dix piastres; il faut y joindre, il est vrai, l'assaisonnement obligé de *meloukia* ou de *bamie*, légumes savoureux dont l'un remplace à peu près l'épinard, et dont l'autre n'a point d'analogie avec nos végétaux d'Europe.

Revenons à des idées générales. Il m'a semblé qu'en Orient les hôteliers, les drogmans, les valets et les cuisiniers, s'entendaient de tout point contre le voyageur. Je comprends déjà qu'à moins de beaucoup de résolution et d'imagination même, il faut une fortune énorme pour

pouvoir y faire quelque séjour. M. de Châteaubriand avoue qu'il s'y est ruiné; M. de Lamartine y a fait des dépenses folles; parmi les autres voyageurs, la plupart n'ont pas quitté les ports de mer, ou n'ont fait que traverser rapidement le pays. Moi, je veux tenter un projet que je crois meilleur. J'achèterai une esclave, puisqu'aussi bien il me faut une femme, et j'arriverai peu à peu à remplacer par elle le drogman, le barbarin peut-être, et à faire mes comptes clairement avec le cuisinier. En calculant les frais d'un long séjour au Caire et de celui que je puis faire encore dans d'autres villes, il est clair que j'atteins un but d'économie. En me mariant, j'eusse fait le contraire. — Décidé par ces réflexions, je dis à Abdallah de me conduire au bazar des esclaves.

VIII. — L'OKEL DES GELLAB.

Nous traversâmes toute la ville jusqu'au quartier des grands bazars, et là, après avoir suivi une rue obscure qui faisait angle avec la principale, nous fîmes notre entrée dans une cour irrégulière sans être obligés de descendre de nos ânes. Il y avait au milieu un puits ombragé d'un sycomore. A droite, le long du mur, une douzaine de noirs étaient rangés debout, ayant l'air plutôt inquiet que triste, vêtus pour la plupart du sayon bleu des gens du peuple, et offrant toutes les nuances possibles de la couleur et de la forme. Nous nous tournâmes vers la gauche, où régnait une série de petites salles dont le parquet s'avançait sur la cour comme une estrade, à environ deux pieds de terre. Plusieurs marchands basanés nous entouraient déjà en nous disant : « *Essouad? Abech?* — Des noires ou des Abyssiniennes? » Nous nous avançâmes vers la première petite salle.

Là cinq ou six négresses, assises en rond sur des nattes, fumaient pour la plupart, et nous accueillirent en riant aux éclats. Elles n'étaient guère vêtues que de haillons bleus, et l'on ne pouvait reprocher aux vendeurs de parer la marchandise. Leurs cheveux, partagés en des centaines de petites tresses serrées, étaient généralement maintenus par un ruban rouge qui les partageait en deux touffes volumineuses; elles portaient des anneaux d'étain aux bras et aux jambes, des colliers de verroterie, et, chez quelques-unes, des cercles de cuivre passés au nez ou aux oreilles complétaient une sorte d'ajustement barbare dont certains tatouages et coloriages de la peau rehaussaient encore le caractère. C'étaient des négresses du Sennaar, l'espèce la plus éloignée, certes, du type de la beauté convenue parmi nous. La proéminence de la mâchoire, le front déprimé, la lèvre épaisse, classent ces pauvres créatures dans une catégorie presque bestiale, et cependant, à part ce masque étrange dont la nature les a dotées, le corps est d'une perfection rare, des formes virginales et pures se dessinent sous leurs tuni-

ques, et leur voix sort douce et vibrante d'une bouche éclatante de fraîcheur.

Eh bien! je ne m'enflammerai pas pour ces jolis monstres, — mais sans doute les belles dames du Caire doivent aimer à s'entourer de chambrières pareilles. Il peut y avoir ainsi des oppositions charmantes de couleur et de forme; ces Nubiennes ne sont point laides dans le sens absolu du mot, mais forment un contraste parfait à la beauté telle que nous la comprenons. Une femme blanche doit ressortir admirablement au milieu de ces filles de la nuit, que leurs formes élancées semblent destiner à tresser les cheveux, tendre les étoffes, porter les flacons et les vases, — comme dans les fresques antiques.

Si j'étais en état de mener largement la vie orientale, je ne me priverais pas de ces pittoresques créatures; mais, ne voulant acquérir qu'une seule esclave, j'ai demandé à en voir d'autres chez lesquelles l'angle facial fût plus ouvert et la teinte noire moins prononcée. — Cela dépend du prix que vous voulez mettre, me dit Abdallah; celles que vous voyez là ne coûtent guère que deux bourses (250 francs); on les garantit pour huit jours : vous pouvez les rendre au bout de ce temps, si elles ont quelque défaut ou quelque infirmité.

— Mais, observai-je, je mettrais volontiers quelque chose de plus; une femme un peu jolie ne coûte pas plus à nourrir qu'une autre.

Abdallah ne paraissait pas partager mon opinion.

Nous passâmes aux autres chambres; c'étaient encore des filles du Sennaar. Il y en avait de plus jeunes et plus belles, mais le type facial dominait avec une singulière uniformité.

Les marchands offraient de les faire déshabiller, ils leur ouvraient les lèvres pour faire voir les dents, ils les faisaient marcher et faisaient valoir surtout l'élasticité de leur poitrine. Ces pauvres filles se laissaient faire avec assez d'insouciance; la plupart éclataient de rire presque continuellement, ce qui rendait la scène moins pénible. On comprenait d'ailleurs que toute condition était pour elles préférable au séjour de l'okel, et peut-être même à leur existence précédente dans leur pays.

Ne trouvant là que des négresses pures, je demandai au drogman si l'on n'y voyait pas d'Abyssiniennes. — Oh! me dit-il, on ne les fait pas voir publiquement; il faut monter dans la maison et que le marchand soit bien convaincu que vous ne venez pas ici par simple curiosité, comme la plupart des voyageurs. Du reste, elles sont beaucoup plus chères, et vous pourriez peut-être trouver quelque femme qui vous conviendrait parmi les esclaves de Dongola. Il y a d'autres okels que nous pouvons voir encore. Outre celui des Gellab, où nous sommes, il y a encore l'okel Kouchouk et le khan Ghafar.

Un marchand s'approcha de nous et me fit dire qu'il venait d'arriver des Éthiopiennes qu'on avait installées hors de la ville, afin de ne pas

payer les droits. Elles étaient dans la campagne, au-delà de la porte Bab-el-Madbah. Je voulus d'abord voir celles-là.

Nous nous engageâmes dans un quartier assez désert, et, après beaucoup de détours, nous nous trouvâmes dans la plaine, c'est-à-dire au milieu des tombeaux, car ils entourent tout ce côté de la ville. Les monumens des califes étaient restés à notre gauche; nous nous engageâmes entre des collines poudreuses, couvertes de moulins et formées de débris d'anciens édifices. On arrêta les ânes à la porte d'une petite enceinte de murs, restes probablement d'une mosquée en ruines. Trois ou quatre Arabes, vêtus d'un costume étranger au Caire, nous firent entrer, et je me vis au milieu d'une sorte de tribu dont les tentes étaient dressées dans ce clos, fermé de toutes parts. Les éclats de rire d'une vingtaine de négresses m'accueillirent comme à l'okel; ces natures naïves manifestent clairement toutes leurs impressions, et je ne sais pourquoi l'habit européen leur paraît si ridicule. Toutes ces filles s'occupaient à divers travaux de ménage, et il y en avait une très grande et très belle dans le milieu qui surveillait avec attention le contenu d'un vaste chaudron placé sur le feu. Rien ne pouvant l'arracher à cette préoccupation, je me fis montrer les autres, qui se hâtaient de quitter leur besogne et détaillaient elles-mêmes leurs beautés. Ce n'était pas la moindre de leurs coquetteries qu'une chevelure toute en nattes d'un volume extraordinaire, comme j'en avais vu déjà, mais entièrement imprégnée de beurre, ruisselant de là sur leurs épaules et leur poitrine. Je pensai que c'était pour rendre moins vive l'action du soleil sur leur tête; mais Abdallah m'assura que c'était une affaire de mode, afin de rendre leurs cheveux lustrés et leur figure luisante. Seulement, me dit-il, une fois qu'on les a achetées, on se hâte de les envoyer au bain et de leur faire démêler cette chevelure en cordelettes, qui n'est de mise que du côté des montagnes de la Lune.

L'examen ne fut pas long; ces pauvres créatures avaient des airs sauvages fort curieux sans doute, mais peu séduisans au point de vue de la cohabitation. La plupart étaient défigurées par une foule de tatouages, d'incisions grotesques, d'étoiles et de soleils bleus qui tranchaient sur le noir un peu grisâtre de leur épiderme. — A voir ces formes malheureuses, qu'il faut bien s'avouer humaines, on se reproche philanthropiquement d'avoir pu quelquefois manquer d'égards pour le singe, ce parent méconnu que notre orgueil de race s'obstine à repousser. Les gestes et les attitudes ajoutaient encore à ce rapprochement, et je remarquai même que leur pied allongé et développé sans doute par l'habitude de monter aux arbres se rattachait sensiblement à la famille des quadrumanes.

Elles me criaient de tous côtés *batchis! batchis!* et je tirais de ma poche quelques piastres avec hésitation, craignant que les maîtres n'en

profitassent exclusivement; mais ces derniers, pour me rassurer, s'offrirent à leur distribuer des dattes, des pastèques, du tabac, et même de l'eau-de-vie : alors ce furent partout des transports de joie, et plusieurs se mirent à danser au son du tarabouk et de la zommarah, ce tambour et ce fifre mélancoliques des peuplades africaines.

La grande belle fille chargée de la cuisine se détournait à peine, et remuait toujours dans la chaudière une épaisse bouillie de dourah. Je m'approchai; elle me regarda d'un air dédaigneux, et son attention ne fut attirée que par mes gants noirs. Alors elle croisa les bras et poussa des cris d'admiration. Comment pouvais-je avoir des mains noires et la figure blanche? voilà ce qui dépassait sa compréhension. J'augmentai cette surprise en ôtant un de mes gants, et alors elle se mit à crier : « *Bismillah! enté effrit? enté Sheytan?* — Dieu me préserve! es-tu un esprit? es-tu le diable? »

Les autres ne témoignaient pas moins d'étonnement, et l'on ne peut imaginer combien tous les détails de ma toilette frappaient ces ames ingénues. Il est clair que dans leur pays j'aurais pu gagner ma vie à me faire voir. Quant à la principale de ces beautés nubiennes, elle ne tarda pas à reprendre son occupation première avec cette inconstance des singes que tout distrait, mais dont rien ne fixe les idées plus d'un instant.

J'eus la fantaisie de demander ce qu'elle coûtait, mais le drogman m'apprit que c'était justement la favorite du marchand d'esclaves, — et qu'il ne voulait pas la vendre, espérant qu'elle le rendrait père, — ou bien qu'alors ce serait bien plus cher.

Je n'insistai point sur ce détail.

— Décidément, dis-je au drogman, je trouve toutes ces teintes trop foncées; passons à d'autres nuances. L'Abyssinienne est donc bien rare sur le marché?

— Elle manque un peu pour le moment, me dit Abdallah, mais voici la grande caravane de la Mecque qui arrive. Elle s'est arrêtée à Birket-el-Hadji, pour faire son entrée demain au point du jour, et nous aurons alors de quoi choisir, car beaucoup de pèlerins, manquant d'argent pour finir leur voyage, se défont de quelqu'une de leurs femmes, et il y a toujours aussi des marchands qui en ramènent de l'Hedjaz.

Nous sortîmes de cet okel sans qu'on s'étonnât le moins du monde de ne m'avoir vu rien acheter. Un habitant du Caire avait conclu cependant une affaire pendant ma visite et reprenait le chemin de Bab-el-Madbah avec deux jeunes négresses fort bien découplées. Elles marchaient devant lui, rêvant l'inconnu, se demandant sans doute si elles allaient devenir favorites ou servantes, et le beurre, plus que les larmes, ruisselait sur leur sein découvert aux rayons d'un soleil ardent.

IX. — LE THÉATRE DU CAIRE.

Nous rentrâmes en suivant la rue *Hazanieh*, qui nous conduisit à celle qui sépare le quartier franc du quartier juif, et qui longe le Calish traversé de loin en loin de ponts vénitiens d'une seule arche. Il existe là un fort beau café dont l'arrière-salle donne sur le canal et où l'on prend des sorbets et des limonades. — Ce ne sont pas, au reste, les rafraîchissemens qui manquent au Caire, où des boutiques coquettes étalent çà et là des coupes de limonades et de boissons mélangées de fruits sucrés aux prix les plus accessibles à tous. En détournant la rue turque pour traverser le passage qui conduit au Mousky, je vis sur les murs des affiches lithographiées qui annonçaient un spectacle pour le soir même au théâtre du Caire. Je ne fus pas fâché de retrouver ce souvenir de la civilisation; je congédiai Abdallah et j'allai dîner chez Domergue, où l'on m'apprit que c'étaient des amateurs de la ville qui donnaient la soirée au profit des aveugles pauvres, — fort nombreux au Caire malheureusement. Quant à la saison musicale italienne, elle ne devait pas tarder à s'ouvrir, mais on n'allait assister pour le moment qu'à une simple soirée de vaudeville.

Vers sept heures, la rue étroite dans laquelle s'ouvre l'impasse Waghorn était encombrée de monde, et les Arabes s'émerveillaient de voir entrer toute cette foule dans une seule maison. C'était grande fête pour les mendians et pour les âniers, qui s'époumonaient à crier *batchis!* de tous côtés. — L'entrée, fort obscure, donne dans un passage couvert qui s'ouvre au fond sur le jardin de Rosette, et l'intérieur rappelle nos plus petites salles populaires. Le parterre était rempli d'Italiens et de Grecs en tarbouch rouge qui faisaient grand bruit; quelques officiers du pacha se montraient à l'orchestre, et les loges étaient assez garnies de femmes, la plupart en costume levantin.

On distinguait les Grecques au *tahtikos* de drap rouge festonné d'or qu'elles portent incliné sur l'oreille; les Arméniennes, aux châles et aux gazillons qu'elles entremêlent pour se faire d'énormes coiffures. Les Juives, celles du moins qui sont mariées, ne pouvant laisser voir leur chevelure, ont à la place des plumes de coq roulées qui garnissent les tempes et figurent des touffes de cheveux. C'est la coiffure seule qui distingue les races; le costume est à peu près le même pour toutes dans les autres parties. Elles ont toujours le gilet échancré sur la poitrine, la robe fendue et collant sur les reins, la ceinture, le pantalon (*chetyan*), qui donne à toute femme débarrassée du voile la démarche d'un jeune garçon; les bras sont toujours couverts, mais laissent pendre à partir du coude les manches variées des gilets, dont les poètes arabes comparent les boutons serrés à des fleurs de camomille. Ajoutez à cela des aigrettes, des fleurs et des papillons de diamans relevant le costume des plus riches, et

vous comprendrez que l'humble *theatro del Cairo* doit encore un certain éclat à ces toilettes levantines. Pour moi, j'étais ravi, après tant de figures noires que j'avais vues dans la journée, de reposer mes yeux sur des beautés simplement jaunâtres. Avec moins de bienveillance, j'eusse reproché à leurs regards d'abuser des ressources de la teinture, à leurs joues d'en être encore au fard et aux mouches du siècle passé, à leurs mains d'emprunter sans trop d'avantage le teinte orange du *henné;* mais il fallait, dans tous les cas, admirer sans réserve les contrastes charmans de tant de beautés diverses, la variété des étoffes, l'éclat des diamans, dont les femmes de ce pays sont si fières, qu'elles portent volontiers sur elles la fortune de leurs maris; — enfin je me refaisais un peu dans cette soirée d'un long jeûne de frais visages qui commençait à me peser. Du reste, pas une femme n'était voilée, — et pas une femme réellement musulmane n'assistait par conséquent à la représentation. On leva le rideau; je reconnus les premières scènes de *la Mansarde des Artistes.*

O gloire du vaudeville, où t'arrêteras-tu? — Des jeunes gens marseillais jouaient les principaux rôles, et la jeune première était représentée par Mme Bonhomme, la maîtresse du cabinet de lecture français. J'arrêtai mes regards avec surprise et ravissement sur une tête parfaitement blanche et blonde; il y avait deux jours que je rêvais les nuages de ma patrie et les beautés pâles du Nord; je devais cette préoccupation au premier souffle du *khamsin* et à l'abus des visages de négresses, lesquels décidément prêtent fort peu à l'idéal.

A la sortie du théâtre, toutes ces femmes si richement parées avaient revêtu l'uniforme habbarah de taffetas noir, couvert leurs traits du borghot blanc, et remontaient sur des ânes, comme de bonnes musulmanes, aux lueurs des flambeaux tenus par les *saïs.*

X. — LA BOUTIQUE DU BARBIER.

Le lendemain, songeant aux fêtes qui se préparaient pour l'arrivée des pèlerins, je me décidai, pour les voir à mon aise, à prendre le costume du pays.

Je possédais déjà la pièce la plus importante du vêtement arabe, le *machlah,* manteau patriarcal, qui peut indifféremment se porter sur les épaules, ou se draper sur la tête, sans cesser d'envelopper tout le corps. Dans ce dernier cas seulement, on a les jambes découvertes, et l'on est coiffé comme un sphinx, ce qui ne manque pas de caractère. Je me bornai pour le moment à gagner le quartier franc, où je voulais opérer ma transformation complète d'après les conseils du peintre de l'hôtel Domergue.

L'impasse qui aboutit à l'hôtel se prolonge en croisant la rue prin-

cipale du quartier franc, et décrit plusieurs zigzags jusqu'à ce qu'elle aille se perdre sous les voûtes de longs passages qui correspondent au quartier juif. C'est dans cette rue capricieuse, tantôt étroite et garnie de boutiques d'Arméniens et de Grecs, tantôt plus large, bordée de longs murs et de hautes maisons, que réside l'aristocratie commerciale de la nation franque; là sont les banquiers, les courtiers, les entrepositaires des produits de l'Égypte et des Indes. A gauche, dans la partie la plus large, un vaste bâtiment, dont rien au dehors n'annonce la destination, contient à la fois la principale église catholique et le couvent des dominicains. — Le couvent se compose d'une foule de petites cellules donnant dans une longue galerie; l'église est une vaste salle au premier étage, décorée de colonnes de marbre et d'un goût italien assez élégant. Les femmes sont à part dans des tribunes grillées, et ne quittent pas leurs mantilles noires, taillées selon les modes turque ou maltaise. Ce ne fut pas à l'église que nous nous arrêtâmes, du reste, puisqu'il s'agissait de perdre tout au moins l'apparence chrétienne, afin de pouvoir assister à des fêtes mahométanes. Le peintre me conduisit plus loin encore, à un point où la rue se resserre et s'obscurcit, dans une boutique de barbier, qui est une merveille d'ornementation. On peut admirer en elle l'un des derniers monumens du style arabe ancien, qui cède partout la place, en décoration comme en architecture, au goût turc de Constantinople, triste et froid pastiche à demi tartare, à demi européen.

C'est dans cette charmante boutique, dont les fenêtres gracieusement découpées donnent sur le Calish ou canal du Caire, que je perdis ma chevelure européenne. Le barbier y promena le rasoir avec beaucoup de dextérité, et, sur ma demande expresse, me laissa une seule mèche au sommet de la tête comme celle que portent les Chinois et les musulmans. On est partagé sur les motifs de cette coutume : les uns prétendent que c'est pour offrir de la prise aux mains de l'ange de la mort; les autres y croient voir une cause plus matérielle. Le Turc prévoit toujours le cas où l'on pourrait lui trancher la tête, et, comme alors il est d'usage de la montrer au peuple, il ne veut pas qu'elle soit soulevée par le nez ou par la bouche, ce qui serait très ignominieux. Les barbiers turcs font aux chrétiens la malice de tout raser; quant à moi, je suis suffisamment sceptique pour ne repousser aucune superstition.

La chose faite, le barbier me fit tenir sous le menton une cuvette d'étain, et je sentis bientôt une colonne d'eau ruisseler sur mon cou et sur mes oreilles. Il était monté sur le banc près de moi, et vidait un grand coquemar d'eau froide dans une poche de cuir suspendue au-dessus de mon front. Quand la surprise fut passée, il fallut encore soutenir un lessivage à fond d'eau savonneuse, après quoi l'on me tailla la barbe selon la dernière mode de Stamboul.

Ensuite on s'occupa de me coiffer, ce qui n'était pas difficile; la rue était pleine de marchands de tarbouchs et de femmes fellah dont l'industrie est de confectionner les petits bonnets blancs dits *takieh*, que l'on pose immédiatement sur la peau; on en voit de très délicatement piqués en fil ou en soie, quelques-uns même sont bordés d'une dentelure faite pour dépasser le bord du bonnet rouge. Quant à ces derniers, ils sont généralement de fabrication française; c'est, je crois, notre ville de Tours qui a le privilége de coiffer tout l'Orient.

Avec les deux bonnets superposés, le cou découvert et la barbe taillée, j'eus peine à me reconnaître dans l'élégant miroir incrusté d'écaille que me présentait le barbier. Je complétai la transformation en achetant aux revendeurs une vaste culotte de coton bleu et un gilet rouge garni d'une broderie d'argent assez propre : sur quoi le peintre voulut bien me dire que je pouvais passer ainsi pour un montagnard Syrien venu de Saïde ou de Taraboulous. Les assistans m'accordèrent le titre de *tchéléby*, qui est le nom des élégans dans le pays.

XI. — LA CARAVANE DE LA MECQUE.

Je sortis enfin de chez le barbier, transfiguré, ravi, fier de ne plus souiller une ville pittoresque de l'aspect d'un paletot-sac et d'un chapeau rond. Ce dernier ajustement paraît si ridicule aux Orientaux, que dans les écoles on conserve toujours un chapeau de Franc pour en coiffer les enfans ignorans ou indociles : c'est le bonnet d'âne de l'écolier turc.

Il s'agissait de ce moment d'aller voir l'entrée des pèlerins, qui s'opérait déjà depuis le commencement du jour, mais qui devait durer jusqu'au soir. Ce n'est pas peu de chose que trente mille personnes environ venant tout à coup enfler la population du Caire; aussi les rues des quartiers musulmans étaient-elles encombrées. Nous parvînmes à gagner Babel-Fotouh, c'est-à-dire la porte de la Victoire. Toute la longue rue qui y mène était garnie de spectateurs que les troupes faisaient ranger. — Le son des trompettes, des cymbales et des tambours, réglait la marche du cortége, où les diverses nations et sectes se distinguaient par des trophées et des drapeaux. Pour moi, j'étais en proie à la préoccupation d'un vieil opéra bien célèbre au temps de l'empire; je fredonnais la *Marche des chameaux*, et je m'attendais toujours à voir paraître le brillant Saint-Phar. Les longues files de dromadaires attachés l'un derrière l'autre, et montés par des Bédouins aux longs fusils, se suivaient cependant avec quelque monotonie, et ce ne fut que dans la campagne que nous pûmes saisir l'ensemble d'un spectacle unique au monde.

C'était comme une nation en marche qui venait se fondre dans un

peuple immense, garnissant à droite les mamelons voisins du Mokatam, à gauche les milliers d'édifices ordinairement déserts de la Ville des Morts; le faîte crénelé des murs et des tours de Saladin, rayés de bandes jaunes et rouges, fourmillait aussi de spectateurs; il n'y avait plus là de quoi penser à l'Opéra — ni à la fameuse caravane que Bonaparte vint recevoir et fêter à cette même porte de la Victoire. Il me semblait que les siècles remontaient encore en arrière, et que j'assistais à une scène du temps des croisades. — Des escadrons de la garde de Méhémet-Ali espacés dans la foule, avec leurs cuirasses étincelantes et leurs casques chevaleresques, complétaient cette illusion. Plus loin, encore dans la plaine où serpente le Calish, on voyait des milliers de tentes bariolées, où les pèlerins s'arrêtaient pour se rafraîchir; les danseurs et les chanteuses ne manquaient pas non plus à la fête, et tous les musiciens du Caire rivalisaient de bruit avec les sonneurs de trompe et les timbaliers du cortége, orchestre monstrueux juché sur des chameaux.

On ne pouvait rien voir de plus barbu, de plus hérissé et de plus farouche que l'immense cohue des Mohgrebins, composée des gens de Tunis, de Tripoli, de Maroc et aussi de nos *compatriotes* d'Alger. — L'entrée des Cosaques à Paris en 1814 n'en donnerait qu'une faible idée. C'est aussi parmi eux que se distinguaient les plus nombreuses confréries de santons et de derviches, qui hurlaient toujours avec enthousiasme leurs cantiques d'amour entremêlés du nom d'Allah. — Les drapeaux de mille couleurs, les hampes chargées d'attributs et d'armures, et çà et là les émirs et les cheicks en habits somptueux, aux chevaux caparaçonnés, ruisselans d'or et de pierreries, ajoutaient à cette marche un peu désordonnée tout l'éclat que l'on peut imaginer. C'était aussi une chose fort pittoresque que les nombreux palanquins des femmes, appareils singuliers, figurant un lit surmonté d'une tente et posé en travers sur le dos d'un chameau. Des ménages entiers semblaient groupés à l'aise avec enfans et mobilier dans ces pavillons, garnis de tentures brillantes pour la plupart.

Vers les deux tiers de la journée, le bruit des canons de la citadelle, les acclamations et les trompettes annoncèrent que le *Mahmil*, espèce d'arche sainte qui renferme la robe de drap d'or de Mahomet, était arrivé en vue de la ville. La plus belle partie de la caravane, les cavaliers les plus magnifiques, les santons les plus enthousiastes, l'aristocratie du turban, signalée par la couleur verte, entouraient ce palladium de l'islam. Sept à huit dromadaires venaient à la file, ayant la tête si richement ornée et empanachée, couverts de harnais et de tapis si éclatans, que, sous ces ajustemens qui déguisaient leurs formes, ils avaient l'air des salamandres ou des dragons qui servent de monture aux fées. Les premiers portaient de jeunes timbaliers aux bras nus, qui levaient et laissaient tomber leurs baguettes d'or du milieu d'une gerbe de drapeaux

flottans disposés autour de la selle. Ensuite venait un vieillard symbolique à longue barbe blanche, couronné de feuillages, assis sur une sorte de char doré, toujours à dos de chameau, — puis le *Mahmil*, se composant d'un riche pavillon en forme de tente carrée, couvert d'inscriptions brodées, surmonté au sommet et à ses quatre angles d'énormes boules d'argent.

De temps en temps, le Mahmil s'arrêtait, et toute la foule se prosternait dans la poussière en courbant le front sur les mains. Une escorte de cavasses avait grand' peine à repousser les nègres, qui, plus fanatiques que les autres musulmans, aspiraient à se faire écraser par les chameaux; de larges volées de coups de bâton leur conféraient du moins une certaine portion de martyre. Quant aux santons, espèces de saints plus enthousiastes encore que les derviches et d'une orthodoxie moins reconnue, on en voyait plusieurs qui se perçaient les joues avec de longues pointes et marchaient ainsi couverts de sang; d'autres dévoraient des serpens vivans, et d'autres encore se remplissaient la bouche de charbons allumés. Les femmes ne prenaient que peu de part à ces pratiques, et l'on distinguait seulement, dans la foule des pèlerins, des troupes d'almées attachées à la caravane qui chantaient à l'unisson leurs longues complaintes gutturales, et ne craignaient pas de montrer sans voile leur visage tatoué de bleu et de rouge et leur nez percé de lourds anneaux.

Nous nous mêlâmes, le peintre et moi, à la foule bigarrée qui suivait le Mahmil, criant Allah! comme les autres aux diverses stations des chameaux sacrés, lesquels, balançant majestueusement leurs têtes parées, semblaient ainsi bénir la foule avec leurs longs cols recourbés et leurs hennissemens étranges. A l'entrée de la ville, les salves de canon recommencèrent, et l'on prit le chemin de la citadelle à travers les rues, pendant que la caravane continuait d'emplir le Caire de ses trente mille fidèles, qui avaient le droit désormais de prendre le titre d'*hadjis*.

On ne tarda pas à gagner les grands bazars et cette immense rue Salahieh, où les mosquées d'El-Hazar, El-Moyed et le Moristan étalent leurs merveilles d'architecture et lancent au ciel des gerbes de minarets entremêlés de coupoles. A mesure que l'on passait devant chaque mosquée, le cortége s'amoindrissait d'une partie des pèlerins, et des montagnes de babouches se formaient aux portes, chacun n'entrant que les pieds nus. Cependant le Mahmil ne s'arrêtait pas; il s'engagea dans les rues étroites qui montent à la citadelle, et y entra par la porte du nord, au milieu des troupes rassemblées et aux acclamations du peuple réuni sur la place de Roumelieh. — Ne pouvant pénétrer dans l'enceinte du palais de Méhémet-Ali, palais neuf, bâti à la turque et d'un assez médiocre effet, je me rendis sur la terrasse d'où l'on domine tout le Caire. On ne peut rendre que faiblement l'effet de cette perspective, l'une des

plus belles du monde; ce qui surtout saisit l'œil sur le premier plan, c'est l'immense développement de la mosquée du sultan Hassan, rayée et bariolée de rouge, et qui conserve encore les traces de la mitraille française depuis la fameuse révolte du Caire. La ville occupe devant vous tout l'horizon, qui se termine aux verts ombrages de Choubra; à droite, c'est toujours la longue ville des tombeaux arabes, la campagne d'Héliopolis et la vaste plaine du désert arabique interrompue par la chaîne du Mokatam; à gauche, le cours du Nil aux eaux rougeâtres, avec sa maigre bordure de dattiers et de sycomores. Boulac, au bord du fleuve, servant de port au Caire qui en est éloigné d'une demi-lieue; — l'île de Roddah, verte et fleurie, cultivée en jardin anglais et terminée par le bâtiment du Nilomètre, en face des riantes maisons de campagne de Giseh; au-delà enfin, les pyramides, posées sur les derniers versans de la chaîne lybique, et vers le sud encore, à Saccarah, d'autres pyramides entremêlées d'hypogées; plus loin, la forêt de palmiers qui couvre les ruines de Memphis, et sur la rive opposée du fleuve, en revenant vers la ville, le vieux Caire, bâti par Amrou à la place de l'ancienne Babylone d'Égypte, à moitié caché par les arches d'un immense aqueduc, au pied duquel s'ouvre le Calish, qui côtoie la plaine des tombeaux de Karafeh.

Voilà l'immense panorama qu'animait l'aspect d'un peuple en fête fourmillant sur les places et parmi les campagnes voisines. Mais déjà la nuit était proche, et le soleil avait plongé son front dans les sables de ce long ravin du désert d'Ammon que les Arabes appellent *mer sans eau;* on ne distinguait plus au loin que le cours du Nil, où des milliers de canges traçaient des réseaux argentés comme aux fêtes des Ptolémées. — Il faut redescendre, il faut détourner ses regards de cette antiquité muette dont un sphinx à demi disparu dans les sables garde les secrets éternels; voyons si les splendeurs et les croyances de l'islam repeupleront suffisamment la double solitude du désert et des tombes, ou s'il faut pleurer encore sur un poétique passé qui s'en va. Ce moyen-âge arabe, en retard de trois siècles, est-il prêt à crouler à son tour, comme a fait l'antiquité grecque, au pied insoucieux des monumens de Pharaon?

Hélas! en me retournant, j'apercevais au-dessus de ma tête les dernières colonnes rouges du vieux palais de Saladin. Sur les débris de cette architecture éblouissante de hardiesse et de grace, mais frêle et passagère, comme celle des génies, on a bâti récemment une construction carrée, toute de marbre et d'albâtre, du reste sans élégance et sans caractère, qui a l'air d'un marché aux grains, et qu'on prétend devoir être une mosquée. Ce sera une mosquée en effet, comme la Madeleine est une église; — les architectes modernes ont toujours la précaution de bâtir à Dieu des demeures qui puissent servir à autre chose quand on ne croira plus en lui.

Cependant le gouvernement paraissait avoir célébré l'arrivée du Mahmil à la satisfaction générale; le pacha et sa famille avaient reçu respectueusement la robe du prophète rapportée de la Mecque, l'eau sacrée du puits de Zemzem et autres ingrédiens du pèlerinage; on avait montré la robe au peuple à la porte d'une petite mosquée située derrière le palais, et déjà l'illumination de la ville produisait un effet magnifique du haut de la plate-forme. Les grands édifices ravivaient au loin, par des illuminations, leurs lignes d'architecture perdues dans l'ombre; des chapelets de lumières ceignaient les dômes des mosquées, et les minarets revêtaient de nouveau ces colliers lumineux que j'avais remarqués déjà; des versets du Coran brillaient sur le front des édifices, tracés partout en verres de couleur. — Je me hâtai, après avoir admiré ce spectacle, de gagner la place de l'Esbekieh, où se passait la plus belle partie de la fête.

Les quartiers voisins resplendissaient de l'éclat des boutiques; les pâtissiers, les frituriers et les marchands de fruits avaient envahi tous les rez-de-chaussée; les confiseurs étalaient des merveilles de sucrerie sous forme d'édifices, d'animaux et autres fantaisies. Les pyramides et girandoles de lumières éclairaient tout comme en plein jour; de plus, on promenait sur des cordes tendues de distance en distance de petits vaisseaux illuminés, — souvenir peut-être des fêtes isiaques, conservé comme tant d'autres par le bon peuple égyptien. Les pèlerins, vêtus de blanc pour la plupart et plus hâlés que les gens du Caire, recevaient partout une hospitalité fraternelle. C'est au midi de la place, dans la partie qui touche au quartier franc, qu'avaient lieu les principales réjouissances; des tentes étaient élevées partout, non-seulement pour les cafés, mais pour les *zicr* ou réunions de chanteurs dévots; de grands mâts pavoisés et supportant des lustres servaient aux exercices des derviches tourneurs, qu'il ne faut pas confondre avec les hurleurs, chacun ayant sa manière d'arriver à cet état d'enthousiasme qui leur procure des visions et des extases : — c'est autour des mâts que les premiers tournaient sur eux-mêmes en criant seulement d'un ton étouffé : *Allah zheyt!* c'est-à-dire « Dieu vivant. » Ces mâts, dressés au nombre de quatre sur la même ligne, s'appellent *sârys*. — Ailleurs la foule se pressait pour voir des jongleurs, des danseurs de corde ou pour écouter les rapsodes (*shayërs*) qui récitent des portions du roman d'*Abou-Zeyd*. Ces narrations se poursuivent chaque soir dans les cafés de la ville, et sont toujours, comme nos feuilletons de journaux, interrompus à l'endroit le plus saillant, afin de ramener le lendemain au même café des habitués avides de péripéties nouvelles.

Les balançoires, les jeux d'adresse, les *caragheuses* les plus variés sous forme de marionnettes ou d'ombres chinoises, achevaient d'animer cette fête foraine, qui devait se renouveler deux jours encore pour l'an-

niversaire de la naissance de Mahomet que l'on appelle *El-Mouled-en nebée*.

Le lendemain, dès le point du jour, je partais avec Abdallah pour le bazar d'esclaves situé dans le quartier Soukel-ezzi. J'avais choisi un fort bel âne rayé comme un zèbre, et arrangé mon nouveau costume avec quelque coquetterie. Parce qu'on va acheter des femmes, ce n'est point une raison pour leur faire peur. Les rires dédaigneux des négresses m'avaient donné cette leçon.

XII. — ABDEL-KÉRIM.

Nous arrivâmes à une maison fort belle, ancienne demeure sans doute d'un *kachef* ou d'un bey mamelouk, et dont le vestibule se prolongeait en galerie avec colonnade sur un des côtés de la cour. Il y avait au fond un divan de bois garni de coussins où siégeait un musulman de bonne mine vêtu avec quelque recherche, qui égrenait nonchalamment son chapelet de bois d'aloès. Un négrillon était en train de rallumer le charbon du narghilé, et un écrivain cophte, assis à ses pieds, servait sans doute de secrétaire.

— Voici, me dit Abdallah, le seigneur Abdel-Kérim, le plus illustre des marchands d'esclaves : il peut vous procurer des femmes fort belles, s'il le veut; mais il est riche et les garde souvent pour lui.

Abdel-Kérim me fit un gracieux signe de tête en portant la main sur sa poitrine et me dit *saba-el kher*. Je répondis à ce salut par une formule arabe analogue, mais avec un accent qui lui apprit mon origine. Il m'invita toutefois à prendre place auprès de lui et fit apporter un narghilé et du café.

— Il vous voit avec moi, dit Abdallah, et cela lui donne bonne opinion de vous. Je vais lui dire que vous venez vous fixer dans le pays, et que vous êtes disposé à monter richement votre maison.

Les paroles d'Abdallah parurent faire une impression favorable sur Abdel-Kérim, qui m'adressa quelques mots de politesse en mauvais italien.

La figure fine et distinguée, l'œil pénétrant et les manières gracieuses d'Abdel-Kérim faisaient trouver naturel qu'il fît les honneurs de ce palais, où pourtant il se livrait à un si triste commerce. Il y avait chez lui un singulier mélange de l'affabilité d'un prince et de la résolution impitoyable d'un forban. Il devait dompter les esclaves par l'expression fixe de son œil mélancolique et leur laisser, même les ayant fait souffrir, le regret de ne plus l'avoir pour maître. Il est bien évident, me disais-je, que la femme qui me sera vendue ici aura été éprise d'Abdel-Kérim. N'importe; il y avait une fascination telle dans son œil, que je compris qu'il n'était guère possible de ne pas faire affaire avec lui.

La cour carrée, où se promenaient un grand nombre de Nubiens et d'Abyssiniens, offrait partout des portiques et des galeries supérieures d'une architecture élégante; de vastes moucharabys en menuiserie tournée surplombaient un vestibule d'escalier décoré d'arcades moresques par lequel on montait à l'appartement des plus belles esclaves.

Beaucoup de Turcs étaient entrés déjà et examinaient les noirs plus ou moins foncés réunis dans la cour; on les faisait marcher, on leur faisait tourner le dos et la poitrine, on leur faisait tirer la langue. Un seul de ces jeunes gens, vêtu d'un machlah rayé de jaune et de bleu, avec les cheveux tressés et tombant à plat comme une coiffure du moyen-âge, portait aux bras une lourde chaîne qu'il faisait résonner en marchant d'un pas fier; c'était un Abyssinien de la nation des Gallas, pris sans doute à la guerre.

Il y avait autour de la cour plusieurs salles basses, habitées par des négresses, comme j'en avais vu déjà, insoucieuses et folles la plupart, riant à tout propos; une autre femme cependant, drapée dans une couverture jaune, pleurait en cachant son visage contre une colonne du vestibule. La morne sérénité du ciel et les lumineuses broderies que traçaient les rayons du soleil jetant de longs angles dans la cour protestaient en vain contre cet éloquent désespoir; je m'en sentais le cœur navré.

Je passai derrière le pilier, et, bien que sa figure fût cachée, je vis que cette femme était presque blanche; un petit enfant se pressait contre elle à demi enveloppé dans le manteau.

Quoi qu'on fasse pour accepter la vie orientale, on se sent Français — et sensible dans de pareils momens. J'eus un instant l'idée de la racheter si je pouvais, et de lui donner la liberté.

— Ne faites pas attention à elle, me dit Abdallah; cette femme est l'esclave favorite d'un effendi qui, pour la punir d'une faute, l'envoie au marché, où l'on fait semblant de vouloir la vendre avec son enfant. Quand elle aura passé ici quelques heures, son maître viendra la reprendre et lui pardonnera sans doute.

Ainsi la seule esclave qui pleurait là pleurait à la pensée de perdre son maître, les autres ne paraissaient s'inquiéter que de la crainte de rester trop long-temps sans en trouver. — Voilà qui parle, certes, en faveur du caractère des Turcs. Comparez à cela le sort de nos esclaves des colonies! Il est vrai qu'en Égypte, c'est le fellah seul qui travaille à la terre. On ménage les forces de l'esclave, qui coûte cher, et on ne l'occupe guère qu'à des services domestiques. Et d'ailleurs qui empêcherait les esclaves trop mal traités de fuir dans le désert et de gagner la Syrie? Au contraire, nos possessions à esclaves sont des îles ou des pays bien gardés aux frontières. — Quel droit avons-nous donc, au nom de nos idées religieuses ou philosophiques, de flétrir l'esclavage musulman!

XIII. — LA JAVANAISE.

Abdel-Kérim nous avait quittés un instant pour répondre aux acheteurs turcs; il revint à moi, et me dit qu'on était en train de faire habiller les Abyssiniennes qu'il voulait me montrer. — Elles sont, dit-il, dans mon harem et traitées tout-à-fait comme les personnes de ma famille; mes femmes les font manger avec elles. En attendant, si vous voulez en voir de très jeunes, on va en amener.

On ouvrit une porte, et une douzaine de petites filles cuivrées se précipitèrent dans la cour comme des enfans en récréation. On les laissa jouer sous la cage de l'escalier avec les canards et les pintades, qui se baignaient dans une fontaine sculptée, reste de la splendeur évanouie de l'okel.

Je contemplais ces pauvres filles aux yeux si grands et si noirs, vêtues comme de petites sultanes, sans doute arrachées à leurs mères pour satisfaire la débauche des riches habitans de la ville. Abdallah me dit que plusieurs d'entre elles n'appartenaient pas au marchand, et étaient mises en vente pour le compte de leurs parens, qui faisaient exprès le voyage du Caire, et croyaient préparer ainsi à leurs enfans la condition la plus heureuse.

— Sachez, du reste, ajouta-t-il, qu'elles sont plus chères que les femmes nubiles.

— *Queste fanciulle sono cucite!* dit Abdel-Kérim dans son italien corrompu.

— Oh! l'on peut être tranquille et acheter avec confiance, observa Abdallah, d'un ton de connaisseur, les parens ont tout prévu.

Eh bien! me disais-je en moi-même, je laisserai ces enfans à d'autres; le musulman, qui vit selon sa loi, peut en toute conscience répondre à Dieu du sort de ces pauvres petites ames; mais moi, si j'achète une esclave, c'est avec la pensée qu'elle sera libre, même de me quitter.

Abdel-Kérim vint me reprendre, et me fit monter dans la maison. Abdallah resta discrètement au pied de l'escalier.

Dans une grande salle aux lambris sculptés qu'enrichissaient encore des restes d'arabesques peintes et dorées, je vis rangées contre le mur cinq femmes assez belles, dont le teint rappelait l'éclat du bronze de Florence; leurs figures étaient régulières, leur nez droit, leur bouche petite; l'ovale parfait de leur tête, l'emmanchement gracieux de leur cou et la douceur de leur physionomie leur donnaient l'air de ces madones peintes d'Italie dont la couleur a jauni par le temps. C'étaient des Abyssiniennes catholiques, — des descendantes peut-être du prêtre Jean ou de la reine Candace.

Le choix était difficile; elles se ressemblaient toutes, comme il arrive

dans ces races primitives. Abdel-Kérim, me voyant indécis et croyant qu'elles ne me plaisaient pas, en fit entrer une autre qui, d'un pas indolent, alla prendre place près du mur.

Je poussai un cri d'enthousiasme; je venais de reconnaître l'œil en amande, la paupière oblique des Javanaises, dont j'avais vu des peintures en Hollande; — comme carnation, cette femme appartenait évidemment à la race jaune. Je ne sais quel goût de l'étrange et de l'imprévu, dont je ne pus me défendre, me décida en sa faveur. Elle était fort belle du reste et d'une solidité de formes qu'on ne craignait pas de laisser admirer; l'éclat métallique de ses yeux, la blancheur de ses dents, la distinction des mains et la longueur des cheveux d'un ton d'acajou sombre, qu'on me fit voir en ôtant son tarbouch, ne laissaient rien à objecter aux éloges qu'Abdel-Kérim exprimait en s'écriant : *Bono! bono!*

Nous redescendîmes et nous causâmes avec l'aide d'Abdallah. Cette femme était arrivée la veille à la suite de la caravane, et n'était chez Abdel-Kérim que depuis ce temps. — Elle avait été prise toute jeune, dans l'archipel indien, par des corsaires de l'iman de Mascate.

— Mais, dis-je à Abdallah, si Abdel-Kérim l'a mise hier avec ses femmes...

— Eh bien! répondit le drogman en ouvrant des yeux étonnés.

Je vis que mon observation paraissait médiocre.

— Croyez-vous, dit Abdallah, entrant enfin dans mon idée, que ses femmes légitimes le laisseraient faire la cour à d'autres?... Et puis un marchand, songez-y donc! Si cela se savait, il perdrait toute sa clientelle.

C'était une bonne raison. Abdallah me jura de plus qu'Abdel-Kérim, comme bon musulman, avait dû passer la nuit en prières à la mosquée, vu la solennité de la fête de Mahomet.

Il ne restait plus qu'à parler du prix. On demanda cinq bourses (625 francs); j'eus l'idée d'offrir seulement quatre bourses; mais, en songeant que c'était marchander une femme, ce sentiment me parut bas. De plus, Abdallah me fit observer qu'un marchand turc n'avait jamais deux prix.

Je demandai son nom, — j'achetais le nom aussi naturellement : — *Z't'n'b'!* dit Abdel-Kérim. — *Z't'n'b'*, répéta Abdallah avec un grand effort de contraction nasale. Je ne pouvais pas comprendre que l'éternuement de quatre consonnes représentât un nom. Il me fallut quelque temps pour deviner que cela pouvait se prononcer Zetnëby.

Nous quittâmes Abdel-Kérim, après avoir donné des arrhes, pour aller chercher la somme qui reposait à mon compte chez un banquier du quartier franc.

En traversant la place de l'Esbekieh, nous assistâmes à un spectacle extraordinaire. Une grande foule était rassemblée pour voir la céré-

monie de la *Dohza*. Le cheick ou l'émir de la caravane devait passer à cheval sur le corps des derviches tourneurs et hurleurs qui s'exerçaient depuis la veille autour des mâts et sous des tentes. Ces malheureux s'étaient étendus à plat ventre sur le chemin de la maison du cheick El-Becry, chef de tous les derviches, située à l'extrémité sud de la place, et formaient une chaussée humaine d'une soixantaine de corps.

Cette cérémonie est regardée comme un miracle destiné à convaincre les infidèles; aussi laisse-t-on volontiers les Francs se mettre aux premières places. Un miracle public est devenu une chose assez rare, depuis que l'homme s'est avisé, comme dit Henri Heine, de jeter un coup d'œil sceptique dans les manches du bon Dieu; — mais celui-là, si c'en est un, est incontestable. J'ai vu de mes yeux le vieux cheick des derviches, couvert d'un benich blanc, avec un turban jaune, passer à cheval sur les reins de soixante croyans pressés sans le moindre intervalle, ayant les bras croisés sous leur tête. Le cheval était ferré. Ils se relevèrent tous sur une seule ligne en chantant Allah!

Les esprits forts du quartier franc prétendent que c'est un phénomène analogue à celui qui faisait jadis supporter aux convulsionnaires des coups de chenets dans l'estomac. L'exaltation où se mettent ces gens développe une force nerveuse qui supprime le sentiment et la douleur, et communique aux organes une force de résistance extraordinaire.

Les Turcs n'admettent pas cette explication, et disent qu'on a fait passer une fois le cheval sur des verres et des bouteilles sans rien casser.

Voilà ce que j'aurais voulu voir.

Il n'avait pas fallu moins qu'un tel spectacle pour me faire perdre de vue un instant mon acquisition. Le soir même, je ramenais triomphalement l'esclave voilée à ma maison du quartier cophte. Il était temps, car c'était le dernier jour du délai que m'avait accordé le cheick du quartier. Un domestique de l'okel la suivait avec un âne chargé d'une grande caisse verte.

Abdel-Kérim avait bien fait les choses. Il y avait dans le coffre deux costumes complets. — C'est à elle, me fit-il dire, cela lui vient d'un cheick de la Mecque auquel elle a appartenu, et maintenant c'est à vous.

On ne peut pas voir certainement de procédé plus délicat.

GÉRARD DE NERVAL.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

AU PRINCE DE METTERNICH.

V.[1]

DRESDE.

J'avais vu la clôture des chambres wurtembergeoises; je me trouvais en Saxe au commencement de la session; les débats parlementaires allaient m'offrir plus d'intérêt encore à Dresde qu'à Stuttgart, parce que les questions du moment s'y présentaient sous une forme plus neuve et dans des circonstances plus critiques. L'un des torts que nous ayons vis-à-vis de l'Allemagne, et, pour nous comme pour elle, ce n'est pas le moins nuisible, c'est de prêter trop peu d'attention à l'histoire journalière de ses petits états. Nous voulons d'habitude apprendre vite, et nous croyons vite savoir plus que nous n'avons appris. Nous avons déjà beaucoup fait quand nous connaissons quelque chose de Vienne ou de Berlin, et nous oublions pourtant qu'il n'y a de tribune qu'ailleurs; si grand que soit l'empire exercé par les cabinets absolus sur ces tribunes populaires, nous le supposons toujours plus grand, parce que

(1) Voyez les livraisons du 1er février, du 1er mars, du 1er avril et du 1er mai.

nous comptons pour rien celui que les délibérations publiques exercent à leur tour sur les secrètes décisions des cabinets. Le jeu des institutions libérales n'est nulle part sans doute au-delà du Rhin ni très complet ni très sincère, mais elles subsistent du moins, et se sont elles-mêmes jusqu'ici défendues contre la haine acharnée des autocraties. Il y a mieux, elles reprennent vie, maintenant que le temps les aide, et ce serait encore les aider que de nous montrer touchés de leur réveil. Les événemens de 1815 et de 1830 avaient valu presque partout aux nations germaniques des garanties et des chartes; c'était comme un réseau qui menaçait d'envelopper les monarchies pures; le réseau est aujourd'hui rompu par maintes places; qu'importe, s'il en reste assez pour qu'on en puisse relier les morceaux? Je n'ignore pas que ces principes de gouvernement n'ont plus le mérite d'exciter chez nous d'affections bien ardentes; nous nous prétendons ou désabusés ou dégoûtés, et beaucoup même ne veulent plus voir là que des vérités de convention dont il est sage pour l'instant de ne pas sembler très enthousiaste; mais ceux qui ont appris à notre école ces grandes règles politiques les tiennent heureusement en meilleure estime : leur plus cher espoir est de les conquérir tout entières, et nous avons beau maintenant dédaigner ou regretter pareille victoire, le prix qu'ils y mettent doit nous donner à réfléchir.

La Saxe est l'un des états de la confédération qui participe le plus au mouvement d'aujourd'hui; elle y était mieux préparée qu'aucun autre. Le génie même de sa population, les conditions particulières que lui faisait son voisinage, l'exercice à peu près illimité des droits inscrits dans la charte de 1831, tout la disposait à l'avance pour cette ère nouvelle dont je raconte le début; elle était armée pour la lutte.

La Saxe est toujours demeurée plus ou moins en dehors du romantisme allemand; il n'y a point là les emportemens de l'humeur souabe, il n'y en a pas non plus la distinction poétique; on y pense un peu terre à terre, bien loin de s'égarer dans les nuages; c'est un pays d'esprits froids et sensés; c'est déjà l'Allemagne du nord, et, quand on a tout à l'heure à peine quitté les fougueuses natures du midi, la différence vous frappe d'un coup. Je n'ai pas de penchant pour ces théories trop faciles qui parquent l'espèce humaine suivant la loi des races et des climats; il y a quelque chose en l'homme qui suffit à corriger les influences fatales du monde extérieur, j'entends la conscience de sa liberté, et cependant, de degrés à degrés, de peuple à peuple, de province à province, il est de ces diversités providentielles contre lesquelles la volonté ne prévaut guère. Pendant qu'il se formait en Souabe comme une autre école de *maîtres-chanteurs*, la Saxe n'a produit que deux poètes depuis 1813 et n'a pas même su leur être hospitalière. Pendant qu'Overbeck jetait hardiment à ses contemporains les ana-

chronismes de son pinceau et réussissait à mettre de l'originalité jusque dans le pastiche, les peintres de Dresde ne sortaient pas de leur honnête médiocrité. Dresde possède l'un des plus magnifiques musées de l'Europe, et ses collections précieuses ont un éclat sans pareil; Dresde, pourtant, n'est pas une ville d'art comme Munich; le goût manque dans l'ordonnance de tous ces trésors, et les chinoiseries y tiennent trop de place. On est peu sensible à l'inspiration du beau, on ne l'est pas davantage aux idées purement spéculatives. Les sciences naturelles sont fort en crédit, et l'école des mines de Freyberg est une institution de premier ordre; mais on n'aime pas beaucoup aller au-delà de cette sphère positive. La métaphysique de Schelling et de Hegel n'a point eu d'assez vifs entraînemens pour enlever ces raisonneurs prosaïques, et personne n'est moins près d'un philosophe hégélien qu'un théologien saxon. Il y a de l'un à l'autre tout le chemin qui sépare le critique de sang-froid du révolutionnaire passionné; c'est ce que je devais bientôt comprendre en faisant connaissance à Halle avec les *amis protestans*. La domination trop exclusive du simple bon sens a certainement ses ennuis et suppose peut-être quelque infirmité; toujours est-il qu'elle façonne presque nécessairement aux choses pratiques, et c'est un grand point, en Allemagne surtout. La Saxe, inclinant très décidément de ce côté-là, n'était pas à même de fournir son contingent de héros dans toutes ces conspirations teutonnes qui n'aboutirent point : la politique d'imagination lui allait mal; en revanche, quand elle eut une fois une charte, elle en tira le meilleur parti possible, et, les circonstances aidant, l'aptitude lui vint très vite pour une politique plus sérieuse.

La vie publique n'est pas seulement chez elle une affaire de tempérament, c'est une nécessité de défense nationale, clairement aperçue par l'instinct populaire. En Bade, en Wurtemberg, les lois modernes, aussitôt établies, avaient été plus ou moins garanties par le seul effet du voisinage. Il sera toujours bien difficile d'empêcher que le contact de la France ne profite un peu aux jeunes libertés qui sont nées à l'ombre de sa révolution. La Saxe n'a point à sa frontière de relations si favorables; il semble qu'elle soit étouffée par la pression des deux grands états absolus de l'Allemagne, et serrée, pour ainsi parler, entre les deux, elle éprouve d'autant plus le besoin de leur échapper. De là naît cette susceptibilité jalouse qui se manifeste dans les chambres aussitôt que le gouvernement paraît séduit ou menacé par l'ascendant d'une des hautes puissances. De là cette attitude encore assez ferme que les membres d'un cabinet de second ordre doivent prendre parfois dans leurs rapports officiels avec les ministres de Vienne ou de Berlin; de là cette sympathie plus générale, plus active qu'ailleurs pour toutes les questions dans lesquelles la patrie allemande subit à son détriment l'influence égoïste de ces dominateurs qui se sont arrogé le droit de la con-

duire seuls. Puis enfin, comme s'il fallait, pour fortifier le sentiment national, qu'il passât par l'appréhension de toutes les tyrannies, Dresde a vu défiler le long et triste cortége des martyrs polonais : de Pologne en France, Dresde est pour eux la première étape libérale sur le chemin de l'exil; aussi l'espionnage moscovite s'y tient-il en permanence, et trop fréquemment il y commande par des agens attitrés. Chose singulière, pas une diplomatie n'y pèse d'un poids si lourd que la sienne. Le pays s'indigne de ces exigences implacables, et l'opinion venge les proscrits des rigueurs de la police. Le nom russe soulève là presque autant d'horreur qu'à Kœnigsberg. Contre Pétersbourg, contre Vienne, contre Berlin, la Saxe n'a de recours que dans sa charte, qui la fait d'un autre monde; plus solidement elle s'y rattache, mieux elle s'unit à cette fédération constitutionnelle qui pourrait bien un jour s'ériger au sein de la fédération allemande et la diviser, si la Prusse hésitait encore beaucoup avant d'adopter les mêmes couleurs.

La charte saxonne ressemble d'assez près à celles de Bade, de Wurtemberg ou de Bavière; elle n'est absolument ni meilleure ni pire. Les chambres ne sont convoquées que de trois ans en trois ans; Bade est le seul état qui ne mette qu'une année d'intervalle entre leurs sessions; mais la législature badoise est de toutes les législatures allemandes celle qui s'écarte le plus, par son organisation, des souvenirs du moyen-âge : elle ne leur laisse de place que dans la première chambre, où les membres des anciennes familles seigneuriales viennent former un corps; tous les députés de la seconde sont nommés sans distinction de classe ni de caste. Cette distinction, plus tenace en Wurtemberg, où les *propriétaires-chevaliers* ont leurs élections à part, l'est encore davantage en Bavière, où le privilége aristocratique conserve de nombreux représentans, où les villes et les campagnes ne votent jamais en commun, et restent isolées les unes des autres, ainsi qu'en Angleterre les bourgs et les comtés. En Saxe, ces différences sont bien autrement marquées, la seconde chambre saxonne n'est guère qu'une assemblée d'états, et, si la force du temps n'obligeait les élémens qui la composent à se fondre dans un même esprit, ils s'useraient peut-être en rivalités misérables, tant on les a soigneusement opposés. L'article 68 de la constitution porte expressément : « Il entre dans la seconde chambre vingt députés des propriétaires de biens nobles, vingt-cinq députés des villes, vingt-cinq députés des paysans, cinq députés du commerce et des fabriques. » — On aime à croire, sans doute, qu'on donne ainsi une voix plus assurée à tous les intérêts sociaux. En somme, on ne fait rien que les grouper, comme s'il était bon que leur diversité créât toujours des dissidences politiques. Vis-à-vis de l'état moderne, il n'y a plus ni gentilhommerie, ni marchandise, ni labourage; il n'y a que des citoyens. L'erreur est fâcheuse; elle l'est moins pourtant dans un pays où l'on ne compte pas deux mil-

lions d'ames, qu'elle ne le serait en Prusse, où l'espoir le plus glorieux dont on flatte le public, c'est de voir ce système réalisé sur de grandes proportions.

La charte saxonne offre d'ailleurs des compensations précieuses, et, sans même sortir du texte légal, on pourrait y trouver des garanties dont la charte bavaroise et la charte badoise écartent jusqu'à l'apparence. La diète de Francfort ne veut point avoir affaire aux assemblées délibérantes; elle n'admet point de partage dans l'exercice de la souveraineté, et l'attribue tout entière à la seule personne du prince. C'est au prince seul qu'elle demande l'argent dont elle a besoin pour les services fédéraux, et le prince est assuré de n'en jamais manquer, puisque les chambres n'ont pas le droit de refuser le budget. En Bade et en Bavière, on a subi sans restriction ce régime rigoureux. En Saxe comme en Wurtemberg, l'auteur de la constitution a été mieux inspiré, dans l'intérêt même de la couronne; il a senti que les libertés qu'on laisserait aux sujets seraient pour le monarque un contrepoids utile en face des exigences de la diète. On a donc permis aux chambres d'apporter des conditions, non pas, il est vrai, au vote de l'impôt, mais du moins à la nature et à l'emploi des dépenses (art. 102); les chambres ne participent point à la promulgation des arrêtés fédéraux, mais encore peuvent-elles aviser aux moyens de les exécuter (art. 89). De pareilles clauses mènent loin. Je ne m'étonnerais point que l'esprit de résistance profitât un jour de cette double réserve littéralement inscrite dans la charte de 1831 pour gagner beaucoup du terrain qu'elle ouvre; et qui sait si ce n'est pas là le chemin par où l'on ira battre en brèche les articles fondamentaux du pacte de Vienne? Il suffit contre ceux-ci d'une majorité décidée qui sache commenter à propos les articles 89 et 102 de la constitution saxonne; or, cette année même, il s'est déjà trouvé des pétitionnaires pour réclamer une interprétation si délicate.

D'autre part, la grande frayeur de la diète, c'est la publicité des discussions politiques; elle a toujours tâché de la restreindre quand elle ne la prohibait pas. Elle a multiplié les précautions, gêné l'orateur à la tribune, coupé ses paroles dans la presse. Les ministres et les commissaires du gouvernement jouissent partout du droit de contraindre les chambres à se former en comité secret; ni les pairs ni les députés n'ont l'initiative pour la proposition des lois. Soumise, comme tous les états allemands, à ces ombrageuses défiances qui entravent le système représentatif, la Saxe a cependant trouvé moyen de s'y dérober en partie, grace à un règlement qui lui est propre. Le parlement saxon a son *Moniteur*. Une commission qu'il nomme et qu'il compose lui-même rédige en entier les délibérations, les soustrait à tout autre contrôle, et les fait textuellement imprimer. Si la censure voulait, comme il lui arrive quelquefois ailleurs, en Bade par exemple, rayer tel ou

tel discours du procès-verbal pour en renfermer l'effet dans l'enceinte où il a été prononcé, l'entreprise serait assez difficile. Au lieu d'avoir devant elle le concessionnaire de quelque pauvre feuille dont la fortune dépend de son caprice, il lui faudrait traiter avec un des grands pouvoirs du pays. Elle a jusqu'à présent reculé; les séances des chambres sont fidèlement rendues, et ces communications régulières entretiennent le goût de la vie publique.

Une cause plus notable encore a contribué beaucoup au développement politique de la Saxe : celle-ci mérite toute notre attention. Les deux princes qui se sont succédé depuis 1831 ont régné presque à la façon des vrais souverains constitutionnels, régné sans trop engager leur personne. Il faut dire que l'Allemagne, sur ce chapitre fort scabreux, est naturellement moins ombrageuse et se contente plus aisément que la France. Qu'un roi choisît ses conseillers à sa seule fantaisie, qu'il les gardât tant que durerait son bon plaisir, que les défaites du scrutin ne changeassent rien à ses affections, cela sûrement nous fâcherait un peu, même aujourd'hui; cela n'est point du tout extraordinaire pour nos voisins, et les hautes puissances entendent qu'il en soit ainsi chez les petites. Les dispositions particulières du chef de l'état, ses goûts, ses passions, ses théories, ses intérêts privés, deviennent ainsi de grosses affaires. C'est lui qui dans toutes rencontres se porte en avant; les ministres demeurent respectueusement à l'écart. Voilà qui s'appelle gouverner! Les princes saxons n'ont pas du moins gouverné de cette manière-là; ils ont usé plus discrètement de leur autorité; leur confiance une fois placée dans un cabinet responsable, ils ont travaillé loyalement avec lui sans disputer sur le légitime exercice de ses droits, et de toute l'Allemagne la Saxe est le pays où les conseillers de la couronne ressemblent le moins à des commis. Le roi Antoine se contentait, par caractère et par habitude, d'un rôle qui le compromettait peu; le roi régnant, Frédéric-Auguste, s'y tient par raison, et, très capable d'exercer une influence plus directe sur la marche des choses, il a jusqu'ici montré assez d'abnégation pour ne point déchirer la fiction constitutionnelle. Aussi le peuple saxon l'a prise plus au sérieux, et, toutes les questions étant réellement débattues entre les chambres et le ministère, c'est au ministère surtout que l'opinion s'adresse; elle ne remonte pas jusqu'à la personne royale, comme en Prusse, où les choses se passent exactement de la façon contraire. Le champ de la discussion reste ainsi plus libre et plus large.

Enfin, et c'est le principal, la Saxe a fait son éducation politique sous un noble maître; elle a eu le bonheur d'être dirigée jusqu'en 1843 par l'un des hommes les plus distingués qui aient représenté la sagesse libérale en Allemagne depuis 1830; je veux parler de M. de Lindenau. L'histoire de son administration, celle de sa retraite, jettent trop de lumières

sur la crise actuelle pour qu'on puisse n'en rien dire. La session parlementaire de 1845 ne s'expliquerait point sans la session précédente.

M. Bernard de Lindenau avait été pendant de nombreuses années au service du petit duché de Saxe-Altenbourg et de Saxe-Gotha, lorsqu'il fut appelé en 1830 sur un plus vaste théâtre. C'était par excellence un choix populaire. La réputation du nouveau ministre le devançait au pouvoir; on lui savait l'ame d'un grand citoyen. M. de Lindenau possédait toutes les qualités du bureaucrate sans avoir l'esprit sec et rétréci. A vrai dire, il se fiait plus au gouvernement du soin d'améliorer le peuple qu'il ne s'en rapportait au peuple lui-même : il eût assez volontiers plus fait pour lui que par lui; mais il comprenait aussi que l'on s'attache mal à des biens dont on n'est pas l'artisan, et il ne refusait point au pays tout l'usage de ses facultés. Il n'appartenait donc pas précisément à l'école du despotisme éclairé; sauf la différence des époques, il était plutôt de cette généreuse famille des illustres patriotes qui, après 1807, sauvèrent la Prusse en la régénérant. Comme Stein, comme Hardenberg, il voulait par-dessus tout supprimer les dures injustices de l'ancienne organisation sociale, il voulait l'abolition des priviléges, l'égalité devant la loi, l'affranchissement des classes inférieures; il avait besoin de règle et d'uniformité dans les fonctions publiques; il tenait à voir clair partout, dans l'état, dans la commune; en un mot, s'il lui fallait une réforme politique, c'était proprement par le désir d'une réforme plus radicale du droit administratif et du droit civil. Ce fut là tout le sens de la constitution de 1831. Il n'était pas encore si commode d'appliquer en Saxe ces justes idées de l'ordre moderne; elles y trouvaient autant de contradicteurs qu'elles en avaient eu jadis en Prusse. On ne s'imagine pas combien de résistances Frédéric-Guillaume III dut briser sous lui. M. de Lindenau fut aussi réduit à lutter contre le vieux corps féodal, contre les municipalités, contre la noblesse surtout, dont il ruinait l'autorité dans les campagnes et diminuait l'affluence dans les emplois. Celle-ci ne lui pardonna jamais. Il l'emporta de guerre lasse, soutenu par le concours énergique de l'opinion générale. La masse du peuple déchargée, grace à lui, des fardeaux qui l'accablaient, débarrassée de l'odieuse suprématie des grandes familles, le salua pour son libérateur. Au milieu de ce bien-être inattendu dont on jouissait, dans l'orgueil de cette dignité désormais attachée au simple titre de citoyen saxon, personne ne s'avisa d'en demander davantage, et de reprocher au ministre d'avoir gardé par-devers lui des pouvoirs trop considérables, quand il s'en servait d'une façon si méritoire. La session de 1833 fut un triomphe pour M. de Lindenau. Accusé, menacé par un membre de la faction aristocratique, il vit les paysans se lever en masse à la chambre pour le défendre dans un vote d'enthousiasme, et, comme le bruit courait qu'il allait peut-être quitter la place à ses ennemis, la se-

conde chambre tout entière déclara solennellement que sa retraite serait une calamité nationale. Enfin sa position devint tout-à-fait éminente, lorsqu'en 1834 il céda le département de l'intérieur pour ne plus avoir que la présidence du conseil. Donnant alors un bel exemple du désintéressement qui lui était familier, il résignait son traitement et ne conservait qu'une pension de mille thalers.

Cependant l'esprit du pays allait insensiblement changer; la révolution avait accompli sa première période, et la société, rétablie sur de meilleures bases matérielles, aspirait au mouvement. Ce n'était point assez d'avoir rompu la veille les entraves du moyen-âge; on exigeait le lendemain la réalité de la vie constitutionnelle. De ces deux conquêtes, la première s'était fait attendre si long-temps, qu'on était déjà mûr pour la seconde : c'est là l'histoire des pays qui n'ont point passé par nos siècles d'épreuves; nous avons travaillé pour eux et pour nous; on marche vite sur une route frayée. M. de Lindenau n'acceptait pas ce rapide progrès; il croyait que la charte dont il était l'auteur répondait suffisamment aux besoins légitimes de l'activité publique; il n'admettait le droit de pétition que dans des limites sévères, la presse qu'avec la censure, la franchise électorale et la représentation du peuple que sous des conditions assez rigoureuses pour en restreindre l'efficacité politique. Du reste, il aimait en toute sincérité le système parlementaire, il pratiquait fidèlement les obligations attribuées par ce système au pouvoir exécutif; il reconnaissait le contrôle du pouvoir délibérant dans tout le cercle de sa compétence légale; il ne l'éluda jamais, et le cabinet qu'il a si long-temps présidé mérite tout entier le même éloge. Jamais, par exemple, depuis 1830, on n'a vu de ministre saxon ordonnancer à son gré les dépenses avant d'avoir porté son budget à la tribune, refuser ensuite de les motiver, et déclarer l'emploi des fonds très valable, par cela seul qu'ils sont employés. C'est pourtant chose qui se rencontre souvent en Allemagne. Le ministre des finances badoises, M. Bœckh, ne se gênait guère, il y a deux ans, pour jeter à la face des chambres ces hautaines paroles : « Vous ne voulez pas voter la somme que je demande; à quoi bon, et où prétendez-vous en venir? Elle est payée, elle restera payée. » M. de Lindenau professait au contraire et enseignait à ses collègues, aussi bien qu'au pays, la doctrine constitutionnelle des budgets spéciaux; il déclarait à plusieurs reprises qu'une dépense faite sans l'aveu du parlement n'engageait pas l'état; plaisait-il au parlement de la condamner, c'était à celui qui l'avait décrétée de rétablir au trésor les deniers qu'il en avait mal à propos distraits. L'administrateur consciencieux s'élevait ainsi, dans la loyauté de son zèle, jusqu'à la hauteur de la politique la plus libérale. Et cependant, comme M. de Lindenau réclamait l'intégrité, mais non l'extension de la charte, il fut bientôt de plus en plus délaissé par cette po-

pularité qui l'avait couronné jadis; il n'exerça plus dans la seconde chambre son ascendant habituel, il s'irritait de l'avoir perdu, et ses opinions, d'abord si respectées, finirent par soulever une opposition si personnelle, que tout le cabinet dut une fois, en 1839, les prendre à son compte et s'en déclarer solidairement responsable.

Le cabinet lui-même était bien divisé. Tandis que la Saxe faisait effort pour aller au-delà de sa constitution nouvelle, il y avait certains de ses gouvernans qui voulaient reculer en-deçà. M. de Lindenau, combattant l'une et l'autre tendance, ne craignait pas de rester seul entre les deux camps. Ainsi M. de Kœnneritz, le ministre de la justice, s'opiniâtrait à conserver l'ancienne organisation judiciaire; M. de Lindenau, qui dans la charte même avait promis de la changer, s'obstinait à rappeler sa parole. D'autres membres du ministère, issus de vieille race, favorisaient outre mesure les intérêts aristocratiques; M. de Lindenau ne cessait de repousser cette invasion des privilégiés qu'il avait si décidément arrêtée. Voilà comment il usait ses forces dans l'intérieur du conseil sans en tirer grand profit pour le dehors, s'aliénant ses collègues sans reconquérir beaucoup l'affection nationale.

Telle était la situation lorsque s'ouvrit la session de 1842-43; celle-ci trancha tout. Il devint évident que M. de Lindenau était abandonné par les autres ministres, qui le mettaient en avant et le sacrifiaient pour exploiter ou ruiner son reste d'influence, et lui-même, jouant son dernier enjeu, se compromit plus qu'il n'avait jamais fait vis-à-vis du parlement. Il succomba sous deux questions, qu'il jugeait toujours avec la même rigueur que dix ans plus tôt. Il menaça la presse de quelque grand coup, et, pour mieux combattre la seconde chambre qui réclamait déjà le droit de porter au monarque une adresse officielle, il empêcha la chambre haute de présenter, suivant l'usage, des complimens officieux. M. de Lindenau ne satisfaisait ainsi personne; il exaspérait toute l'aristocratie, en même temps qu'il blessait au plus vif l'esprit nouveau des démocrates constitutionnels. Appesanti par l'âge et la fatigue, d'une humeur bien plus naturellement conciliante qu'intraitable, M. de Lindenau n'avait point la vigueur qu'il fallait dans un rôle si difficile, et il échoua pour n'avoir consenti ni aux progrès que sollicitait le peuple saxon, ni à la réaction qui se préparait sourdement au sein du cabinet; il fut écrasé entre ces deux forces aux prises. C'était un libéral sincère, qui malheureusement se retranchait dans un âge déjà écoulé, tout en souffrant de se voir si dépaysé dans celui-ci : triste impasse où les hommes les mieux intentionnés viennent se perdre, quand ils ne savent pas rajeunir à propos leurs bons sentimens. Le 4 septembre 1843, la *Gazette de Leipzig* annonça que M. de Lindenau, quittant à la fois les affaires et la Saxe, allait vivre en Altenbourg comme simple particulier; il consacrait généreusement toute sa pension de retraite à

ROYAL

des fondations littéraires et scientifiques. La gazette publiait aussi la démission du ministre déchu, ou il disait en propres termes « s'être aperçu, dans ces derniers temps, qu'il ne pouvait plus suffire au gouvernement de la Saxe de la manière qu'il eût désiré. » Était-ce un retour mélancolique sur lui-même, ou bien une plainte secrète qui lui échappait au souvenir de la défection de ses collègues, à l'idée de sa popularité perdue? Il y avait douze ans à pareil jour que M. de Lindenau, entouré de toutes les joies d'une fête nationale, de tout l'éclat de la faveur publique, déposait en grande pompe, dans les archives de l'état, le texte même de la constitution dont il était le père. Aussitôt, du reste, qu'il fut rentré dans la vie privée, l'opinion se refit vite à son égard, et la Saxe entière se montra reconnaissante de ses services passés. Beaucoup de villes lui envoyèrent des lettres de bourgeoisie, et aujourd'hui même l'opposition parlementaire s'appuie souvent de son nom contre ses successeurs.

Un ministère en Allemagne n'est point du tout, comme en Angleterre ou comme en France, identifié nécessairement avec la personne de son chef; le prince le compose à son gré, choisissant les hommes beaucoup moins en général d'après leur importance ou leur drapeau dans les chambres que d'après leur place hiérarchique ou leurs mérites spéciaux dans l'administration. Il arrive ainsi qu'un même cabinet peut renfermer des tendances politiques assez diverses, sans pourtant qu'elles se confondent et suspendent leur lutte naturelle. M. de Lindenau sortait du conseil, non point parce qu'il avait repoussé devant le parlement la réforme des élections ou de la censure, également repoussée par ses collègues, mais surtout parce qu'auprès du roi il n'avait pu défendre assez contre eux le juste développement des lois modernes dans la société civile. Obsédé des instances étrangères, alarmé lui-même par l'agitation dont il voyait les approches, le gouvernement saxon ne voulait plus toucher à l'ordre ancien que pour l'affermir. Les deux colonnes qui en supportaient encore le mieux l'édifice, c'étaient la justice et l'église; il ne fallait pas les ébranler. La nomination de M. de Kœnneritz à la présidence était décisive. M. de Lindenau n'avait pas dans le cabinet d'adversaire plus résolu, quand il se prononçait pour la publicité des débats judiciaires ou pour la liberté de conscience.

On commença donc à réagir contre le siècle plus vivement qu'on ne l'avait pu sous la direction précédente, non point avec l'esprit patriarcal et les formes persuasives de M. de Lindenau, mais avec la raideur de la domination aristocratique, avec la précision de la tactique parlementaire. La noblesse, ouvertement favorisée, reprit tout de suite une importance considérable. On affecta de servir outre mesure les intérêts du culte catholique, pour contrarier d'autant l'irrésistible progrès de la critique protestante. La charte ferme le territoire saxon à tous les or-

dres religieux et nominalement aux jésuites; on toléra certaines associations de bienfaisance qui ressemblaient trop à des confréries. Enfin on dépassa de beaucoup les rigueurs dont la presse avait pu jusqu'alors se croire menacée. La session qui venait de finir ne lui avait certainement pas été très profitable; mais on avait obtenu ce qui est à peu près de droit commun en Allemagne, l'affranchissement de la censure pour tout écrit comptant plus de vingt feuilles d'impression. La censure respecta de moins en moins cette limite qui lui était imposée par la loi, et elle prétendit obliger les écrivains à quitter l'anonyme, seule protection du journalisme allemand. Le ministère était sorti victorieux de la querelle qu'on lui avait faite dans les chambres pour avoir supprimé les *Annales hégéliennes*, à peine établies à Leipzig; il avait facilement épouvanté le bon sens saxon des entraînemens d'une philosophie qui mettait tout à néant. Il crut qu'il pourrait aller plus loin, et il entra fort imprudemment en campagne contre ce rationalisme positif que les *amis protestans*, et plus tard à leur suite les *nouveaux catholiques*, prêchaient ouvertement dans le pays. L'esprit national était par nature entièrement porté de ce côté-là; les préoccupations religieuses augmentaient tous les jours à mesure que le cabinet semblait redouter davantage l'activité politique; il y avait jusque dans les villages des conférences et des réunions où l'on discutait publiquement la réforme de l'église et du dogme. La résistance que l'ambition des piétistes berlinois avait provoquée par toute la province prussienne de Magdebourg était énergiquement appuyée sur le concours fraternel de la Saxe royale; le principe de libre examen se relevait avec plus de vigueur que jamais sur la terre où il avait eu son berceau. Le gouvernement saxon éprouva pour sa tranquillité toutes les inquiétudes que lui témoignaient pour leur compte les gouvernemens catholiques; il voulut arrêter le courant et lança l'ordonnance du 17 juillet 1845. Cette ordonnance défendait les assemblées où l'on attaquerait la confession d'Augsbourg, elle déclarait que l'état ne pouvait se passer d'un symbole obligatoire, et que renier ouvertement le symbole de l'état, ce n'était point user, mais abuser de la liberté de conscience.

Le roi de Saxe, comme tous les princes protestans, est chef de l'église; il possède les deux suprématies, non pas seulement l'autorité temporelle (*jus circà sacra*), mais aussi l'autorité spirituelle sur tout son territoire (*jus episcopale*). Le roi régnant n'appartenant pas à la religion de la majorité, la *commission des affaires évangéliques* exerce à sa place cette souveraineté délicate. Cette commission, formée par le ministre des cultes et deux de ses collègues, n'est qu'une institution administrative et n'a qu'un caractère purement bureaucratique. Qu'était-ce donc qu'une simple circulaire émanée de pareille source contre le mouvement général des intelligences? un obstacle inutile qui devait le

provoquer et l'étendre plutôt que l'empêcher. Issu lui-même de la doctrine protestante, le pouvoir n'avait pas qualité morale pour en supprimer le développement légitime. L'agitation devint universelle et plus vive qu'on ne l'avait vue dans les premiers temps de la constitution. On réclamait au nom de la liberté de conscience garantie par la charte, et l'on demandait s'il pouvait y avoir des bornes à cette liberté-là; on demandait si les auteurs du symbole d'Augsbourg avaient entendu délivrer la chrétienté du pape pour se mettre à sa place; on demandait enfin s'il était conséquent de proscrire en Saxe les réunions des *amis protestans*, pendant qu'on y encourageait celles des *frères de la divine angoisse de Jésus*. Des frontières de la Prusse à celles de la Bohême, il n'y avait qu'une pensée, et toutes les villes de l'Erzgebirge l'exprimèrent en masse à peu près dans les mêmes termes. C'était cette effervescence qui à Leipzig, au milieu d'une population trop excitable, avait produit les événemens du 12 août 1845. Une fois les états assemblés à Dresde, elle prit une marche plus régulière et se traduisit plus sûrement par l'intermédiaire des organes légaux.

L'ouverture de la session était attendue avec impatience; les extrémités déplorables auxquelles la situation religieuse avait dernièrement poussé le pays réveillaient les anciens griefs politiques, et l'on poursuivait de plus belle les nombreux démêlés restés indécis en 1843; l'opinion publique se prononçait par des manifestations multipliées. M. de Lindenau avait jadis essayé de limiter l'usage du droit de pétition; les nécessités du moment en découvraient aujourd'hui la valeur, et il y eut plus de requêtes adressées au parlement, pour la session de 1845, qu'il n'y en avait eu dans les quatre autres ensemble. Vainement le cabinet se précautionnait contre ce débordement pacifique par des mesures militaires, rappelant les soldats en congé sous leurs drapeaux, et maintenant Dresde en état de siége. L'émeute de Leipzig n'avait été qu'un accident; ce qu'il y avait au fond des esprits, ce n'était point de la turbulence stérile. L'ordonnance du 17 juillet avait prohibé les discussions religieuses; l'ordonnance du 26 août prohiba les discussions politiques, celle-ci fermait les vieilles sociétés bourgeoises (*Bürgervereine*), comme l'autre avait fermé les sociétés protestantes : on avait interdit les unes par respect pour la confession d'Augsbourg, on employa contre les autres un argument plus péremptoire, et l'on invoqua les arrêtés fédéraux de 1832; mais on n'étouffe plus la vie politique lorsqu'elle est, pour ainsi dire, descendue dans la famille. Le 4 septembre, anniversaire du jour où la charte avait été promulguée, la fête nationale fut célébrée partout avec un redoublement de patriotisme, et les harangues débitées dans chaque ville, à l'occasion de la solennité, annoncèrent clairement avec quelle mûre résolution l'on voulait enfin la jouissance sincère des prérogatives constitutionnelles.

On comptait dernièrement qu'il y avait à Dresde mille fonctionnaires, cinq mille *dépendans*, plus encore d'indifférens; c'est le lot accoutumé des petites capitales. Voici pourtant ce qui s'y disait alors dans un banquet public : « Il en est trop parmi nous qui se croient des employés ou des commis en face de leurs supérieurs; ils ne se rappellent pas assez que la loi les a faits citoyens; ils n'osent point agir dans les limites de la charte sans regarder au-dessus d'eux si la charte n'est point là chose déplaisante, et, pour peu qu'ils invoquent cette autorité sainte, ils tremblent aussitôt qu'on n'inscrive leur nom sur le livre noir des démagogues, qu'on ne les prenne pour ennemis personnels du ministère et du roi; ils ont le mal de l'humilité politique, ce péché originel de la nature allemande. Faut-il donc ne jamais guérir? D'autre part, le gouvernement ne se fie point au pays; il ne sait pas la force qu'il y trouverait; nous ne réclamons pas la souveraineté de tous, mais il est bien permis de penser que l'appui d'un gouvernement constitutionnel est dans la nation et non pas hors de la nation. Il est bien dur de songer que, si gouvernans et gouvernés se donnaient à propos la main, les intérêts particuliers des cabinets étrangers ne franchiraient point notre frontière pour commander chez nous. Faut-il donc toujours obéir aux ordres que nous envoie la grande plume qui écrit à Francfort? »

Le 14 septembre 1845, le roi venait ouvrir les chambres; à côté du discours qu'on vient de lire, le sien est curieux : on croirait là deux sociétés sans contact. Les ministres avaient mis dans la bouche du monarque un réquisitoire formel contre le temps présent; je n'entendis personne lui en imputer la faute. « Messieurs, disait-il, les troubles qui se produisent menacent de dépasser toute mesure, de renverser tout ordre légal; vous m'aiderez, j'en ai le ferme espoir, à garantir l'église de cet ébranlement, si vous ne voulez pas que les piliers de l'état, les fondemens de l'existence humaine, la religion et la foi, s'affaissent et s'écroulent. » L'auteur responsable de cet acte d'accusation se présenta franchement devant les chambres pour en assumer la défense. M. de Kœnneritz traça lui-même un exposé général de la conduite du cabinet, et des motifs qui l'avaient dictée. Le gouvernement n'ambitionnait qu'un triomphe et le proclamait tout haut : c'était d'empêcher « les idées fugitives d'un moment périssable de détrôner la parole éternelle de Dieu. » Élevés dans ces régions plus sublimes que pratiques, les débats constitutionnels auraient porté peu de fruits, s'ils s'y étaient renfermés; mais il fallait cependant redescendre à terre et transiger avec le siècle tout en le maudissant. La position du ministère se trouvait ainsi vraiment originale et piquante; il jouait un rôle de transition et le jouait avec talent; à la manière dont il s'en acquitta dès les premières rencontres, je devinai mieux que jamais le passage d'une époque à l'autre. Quand M. de Kœnneritz prêchait en pleine chambre ses argu-

mens d'orthodoxie, quand il morigénait si vertement ses contemporains, il parlait comme parle quelquefois sa majesté prussienne, avec l'assurance un peu despotique du pouvoir paternel. Puis, s'agissait-il d'arriver des principes aux résultats, il oubliait la rigueur pédantesque de son dogmatisme officiel et marchait en tacticien, cédant à propos quelque chose pour mieux guider le reste; on n'est point encore si savant à Berlin. Grace à cette méthode toute parlementaire, le ministère saxon devait finir, comme il y a presque aujourd'hui réussi, par neutraliser les effets d'une législature qui s'annonçait si menaçante. On s'était prémuni contre la dureté de ses anciennes exigences, il alla lui-même au-devant de celles du public, c'était le meilleur moyen de ne les contenter qu'à moitié.

J'assistais avec intérêt à cette lutte ainsi engagée sur un terrain presque imprévu. M. de Lindenau s'était retiré pour avoir dénié aux mandataires de la nation le droit de répondre directement à la personne du monarque; le droit d'adresse était, cette fois, reconnu, mais on n'en voulait qu'une seule pour les deux chambres, et on leur imposait l'embarras d'une rédaction commune. M. de Kœnneritz, à la session précédente, avait, durant dix séances, défendu contre tout le parlement les institutions judiciaires de l'ancien droit germanique; il s'était énergiquement opposé aux moindres réformes; dans un nouveau projet de loi, il se refusait toujours à laisser juger en public, mais il consentait à laisser juger sur plaidoirie et non plus seulement sur pièces. Enfin, après s'être prononcé dès l'abord avec tant de sévérité contre le mouvement de l'église catholique et l'église protestante, il offrait de lui-même une sorte de protection légale aux rongiens et une constitution presbytérienne aux évangéliques. Ajoutons maintenant qu'on s'est donné trois ans pour étudier suffisamment cette constitution, que les rongiens doivent participer aux frais du culte romain pour garder leurs droits civils, et se faire assister d'un pasteur protestant pour baptiser et marier; que les états ont rejeté le projet d'ordonnance judiciaire, et que M. de Kœnneritz en a été quitte pour abandonner son département sans perdre la présidence; que les deux chambres n'ont pu s'entendre sur les termes d'une adresse unique, et qu'il n'y a pas eu d'adresse, comme il n'y a pas eu de réforme dans la procédure. Voilà bien un succès de ministres parlementaires! Ajoutons aussi cependant qu'au milieu de toutes ces habiletés, on ne se faisait pas faute des vieilles ressources de la rhétorique absolutiste : l'esprit humain était malade; il avait sans doute des besoins nouveaux, mais, comme ces besoins se traduisaient par le désordre, ils ne pouvaient être un gage de santé; si les intelligences étaient saines, elles accepteraient la règle et reconnaîtraient des droits avant d'en demander. Voilà bien des ministres allemands et du style de chancellerie!

Au fond, le débat restait sur tous les points un débat d'autorité; les plus clairs ennemis qu'on eût en face de soi, c'étaient ceux qui niaient directement le principe d'obéissance aveugle. On suivait donc d'un œil sévère les agitateurs de Halle qui avaient si fort contribué à soulever les embarras dont on était assiégé depuis un an. Le gouvernement saxon, ne pouvant les atteindre lui-même, les signalait, du haut de la tribune, comme des fauteurs d'athéisme. Placée aux portes de Leipzig, la ville de Halle exerce peut-être une influence plus entière sur la Saxe que sur la Prusse. Elle remue à son gré la province de Magdebourg; mais son action se heurte à la marche de Brandebourg contre les résistances de la noblesse et du clergé, tandis qu'elle pénètre sans obstacle par la frontière saxonne. Halle est aujourd'hui l'un des endroits les plus vivans de l'Allemagne; dans cette conspiration à ciel ouvert qui se trame maintenant partout de tant de façons, la petite université prussienne joue plus ou moins le rôle aventureux qu'avait pris Iéna dans les conspirations secrètes d'autrefois. Iéna semble déshérité à son profit. Je ne voulus point aller jusqu'à Berlin sans faire encore cette station sur ma route. Halle est à quelques heures de Wittemberg, et l'on me disait qu'il y avait là plus d'un nouveau Luther capable de soutenir contre l'ancien deux ou trois fois autant de propositions que celui-ci en avait jadis affiché contre le pape sur la porte de sa vieille cathédrale. J'étais très désireux d'aborder chez eux ces *amis protestans*, qui continuaient le protestantisme à leur manière, comme Luther avait continué le catholicisme à la sienne. Halle est leur citadelle, et, forteresse contre forteresse, Halle contre le Spielberg ou Spandau, je sais bien laquelle démolira l'autre.

HALLE.

S'il est un fait qui prouve jusqu'à l'évidence le grand changement accompli depuis peu d'années dans la pensée allemande, c'est assurément l'agitation nouvelle récemment sortie de Halle, tant elle diffère de celle qu'elle y a remplacée. Halle s'est, en effet, trouvée, dans un intervalle assez court, le foyer, le centre de deux mouvemens presque contraires, malgré leur faux semblant de parenté: les *jeunes hégéliens* y ont fondé leurs annales, et les *amis protestans* sont venus régulièrement s'y réunir. Les premiers ont fourni leur carrière plus vite et moins glorieusement qu'ils ne l'imaginaient, ils s'étaient annoncés comme les souverains maîtres de l'intelligence humaine, qui a dédaigneusement repoussé leur despotisme; les autres ne se donnent point pour des conquérans, mais ils sont, à vrai dire, cette suprême et modeste puissance qu'on appelle tout le monde. Ils n'ont ni inventions propres, ni système original; ils ne prétendent ni à la science ni à l'empire : ce sont

des gens simples et de bonne foi qui ont dit tout haut ce qui se disait tout bas autour d'eux. Il y a, dans la situation qu'ils se sont choisie, trop de courage, trop de loyauté, pour ne pas mériter notre plus sincère estime. Cette situation est tellement logique, tellement nette et déterminée, qu'il est peut-être malaisé de l'apprécier en un pays et dans un temps où des convenances factices atténuent presque forcément les caractères les plus naturels des personnes et des choses; je veux pourtant l'expliquer ici avec autant de franchise qu'on en a mis à la confesser là-bas.

Le christianisme a introduit sur la terre une morale nouvelle et un dogme nouveau : le Christ a enseigné qu'il fallait aimer son prochain comme soi-même; l'église a déclaré que le Christ était Dieu fait homme et miraculeusement incarné dans le sein d'une vierge. L'enseignement du Christ a traversé les siècles en les améliorant, toujours plus fécond à mesure qu'il était mieux compris. La tradition de l'église, signe visible de son unité matérielle, a provoqué dans tous les âges les inquiétudes de la libre raison. Or, l'église, dépositaire du dogme, le proclame inséparable de la morale; il n'en est pas à ses yeux l'enveloppe extérieure et symbolique, il en est le fonds même et la substance; croire aux merveilles intelligibles de la charité, ce n'est point pour cela être chrétien, si l'on ne croit du même coup aux merveilles surnaturelles de la foi. Ni Luther ni Calvin ne rompirent cet accord en se retirant de la communion catholique, et le protestantisme commença par exalter plutôt que par diminuer la souveraine nécessité des mystères; mais il portait en lui un principe qui devait changer la société tout entière, parce qu'il venait déjà de briser la loi d'autorité, le principe d'examen; en outre, il voulait rétablir des rapports plus étroits entre l'ordre sacerdotal et l'état laïque : il voulait isoler le moins possible le prêtre du peuple. Il arriva de là que la théologie protestante fut obligée de faire une grande part, soit à l'esprit d'investigation, soit au mouvement général des idées. Le charme du surnaturel ne tint pas contre cette double puissance; la raison, plus maîtresse d'elle-même, distingua les vertus chrétiennes du merveilleux chrétien, et prétendit contester l'un sans être obligée d'abdiquer les autres. C'est là toute l'histoire de la théologie allemande depuis la révolution philosophique du XVIIIe siècle, tout le fondement du rationalisme positif dont elle a long-temps su vivre avant de s'abandonner aux entraînemens périlleux de la métaphysique transcendante. On fit alors pour les livres saints ce qu'on faisait pour les latins et les grecs, on discuta les textes, on écarta le prestige qu'ils tiraient de leur origine, on jugea les événemens et les personnes avec une entière liberté, réduisant les choses au plus essentiel et substituant toujours à la notion révélée la pure notion d'ordre humain. Pendant que le clergé catholique, décimé par le martyre, après s'être

annulé lui-même dans l'oisiveté, gardait chez nous un mortel silence, cette véritable école protestante se formait, se perpétuait au-delà du du Rhin. Des esprits érudits et droits ramenèrent l'enseignement religieux à ses fonctions les plus pratiques, à ses objets les plus clairs: l'ame immortelle et responsable, Dieu distinct et agissant. Leur science de la lettre les attachait peut-être quelquefois aux détails d'une critique stérile; mais, le sens commun l'emportant chez eux sur l'imagination, ils suivaient du moins les sûrs erremens de la conscience universelle, et glorifiaient par-dessus tout, dans l'Évangile, l'expression adorable des vérités qui sont le salut et la loi du monde. Il reste encore aujourd'hui quelques-uns de ces maîtres qui avaient façonné la théologie allemande aux habitudes sévères de la philosophie kantienne: Paulus à Heidelberg, Bretschneider à Gotha, Wegscheider à Halle; leur influence a toujours été plus sérieuse qu'éclatante; elle a pénétré lentement les générations, on peut dire qu'elle a constitué la croyance vulgaire.

Ce fut justement là le grief qui souleva contre eux ces génies originaux dont la puissance créatrice s'accommodait mal du peu d'efforts qu'il y avait à faire dans un chemin si uni. A côté de l'idéalisme passionné de Schleiermacher, des vastes spéculations de Hegel, qu'était-ce que ce *plat rationalisme* (*platter Rationalismus*), comme on le nomma bientôt par mépris? Les deux illustres rivaux témoignaient presque un égal dédain pour cette humble faculté de l'entendement (*Verstand*) qui s'arrêtait à des bornes si étroites, et ne lui reconnaissaient pas le droit de monter jusqu'aux sphères où plane la raison (*Vernunft*). Puis arrivaient les romantiques avec leurs intentions de profondeur et leurs méditations sentimentales, et ceux-ci répugnaient par nature à la sécheresse de la discussion. Ils aimaient la foi primitive en artistes, pendant que les hégéliens la défendaient à titre de politiques indifférens ou de logiciens supérieurs. Enfin les classes populaires, surtout, comme je l'ai déjà rapporté, dans le midi de l'Allemagne, inclinaient vers ce mysticisme assez grossier dont les piétistes ont tiré si bon parti. C'étaient là les obstacles contre lesquels avait à se débattre l'exégèse libérale.

Tel est pourtant le suprême mérite des idées claires qu'à travers tous les accidens de leur fortune elles gagnent invinciblement les majorités: la théologie critique tomba comme science, comme système; mais son esprit s'implanta dans la conscience publique, et la vieille orthodoxie n'obtint pas grand bénéfice de l'accord momentané, du pacte à peu près fictif qu'elle avait conclu avec les philosophes sublimes. Le triomphe de Schleiermacher s'épuisa, celui de Hegel fut subitement interverti et gâté par la cohorte indisciplinée qui marchait à sa suite. Aussitôt que ces glorieux dominateurs ont eu perdu de leur empire, on a bien vu qu'il avait été plus absolu que général. Les coups qu'ils frappaient sur les intelligences d'élite passaient au-dessus de la foule, sans presque

la toucher; le bruit une fois dissipé, la foule s'est retrouvée debout, calme, raisonneuse, et toujours retranchée derrière ce simple bon sens qui la sauve à temps des étreintes du génie. Elle avait même quelque peu profité des agitations d'en haut; le retentissement qui lui en parvenait lui donnait du goût et de l'estime pour les questions religieuses; elle saisissait ce qu'il y avait pour elle de saisissable, la tendresse du dieu de Schleiermacher, la majesté du monde hégélien, mais elle ne s'était point enfoncée dans les routes ardues de la métaphysique. Elle lisait encore l'Écriture, ainsi qu'elle l'avait lue depuis trois siècles, et, si elle n'y croyait plus à la façon d'autrefois, elle ne l'interprétait pas non plus comme les doctes du jour, de cette façon subtile dont les alexandrins interprétaient la théologie d'Homère. Elle en recueillait avec gravité les histoires et les préceptes, cherchant l'intérêt moral bien plus que la portée dogmatique, songeant à perfectionner les œuvres et non point à réglementer la foi. On alla donc librement dans ce large sentier, les uns plus vite et plus loin des croyances antiques, les autres plus doucement et plus près du passé, tous unis par un même besoin d'indépendance, tous laissant à la raison de chacun le droit de diriger sa prière.

Cette situation est particulièrement celle de la Saxe, plus particulièrement encore celle de la Saxe prussienne; les piétistes de Berlin, malgré leurs efforts, n'ont point entamé ces durs esprits, où les convictions sont d'autant plus solides, qu'elles sont étudiées sans être raffinées. La Saxe est toujours le pays de Luther, la foi du charbonnier n'y régnera jamais; le fidèle veut juger son pasteur. Les théologiens de l'orthodoxie n'attirèrent sous leur joug qu'un petit nombre d'ames. L'humeur sérieuse du peuple se prêtait médiocrement à l'onction larmoyante des convertisseurs. Cependant, avec le nouveau prince, la religion de la cour de Prusse se rapprochait peu à peu du rigorisme; l'aveugle servilité des pratiques menaçait d'écraser toute pensée vivifiante. En même temps, les *jeunes hégéliens*, depuis leur établissement à Halle, élevaient aux nues ce rationalisme vulgaire dont ils trouvaient là le siége, et, pour faire pièce à l'idéalisme qu'ils accablaient de leurs cruautés, ils lui opposaient constamment cette doctrine jusqu'alors déclarée si mesquine et si triviale. Les piétistes s'alarmèrent tout de bon; leur grand moniteur, la *Gazette évangélique de Berlin*, se remplit de dénonciations et d'injures; des hommes comme Wegscheider et Gesenius furent désignés à la sévérité du pouvoir; une vive polémique s'engagea. Enfin un pasteur de Magdebourg ayant accusé publiquement ses adversaires orthodoxes de donner au Christ seul toute la place de Dieu, le consistoire dut lui faire son procès et faillit le destituer; on entrait en guerre. La commune et l'église du pasteur condamné prirent son parti, et forcèrent le tribunal à se contenter d'une simple répri-

mande; sur quoi l'un de ses collègues, un pauvre ecclésiastique de campagne, réunit les théologiens de son voisinage, qui, au nombre de seize, arrêtèrent entre eux la résolution suivante : « La victoire de la prétendue orthodoxie n'est point chose à souhaiter pour l'église, et nous devons lui résister. » Cette obscure assemblée se tint à Gnadau, le 29 juillet 1841. Celui qui en avait eu l'idée s'appelait Uhlich. Il allait être l'auteur de ce grand mouvement qui en si peu d'années devait changer la face de l'église évangélique; les *amis protestans* le reconnaissent pour leur père.

On a naturellement comparé le pasteur Uhlich à l'abbé Ronge, comme on a comparé les *amis protestans* aux *nouveaux catholiques*. Il était si commode d'en rester à l'analogie, qu'on a vite effacé les différences. Elles s'expliqueront d'elles-mêmes à mesure que je vais raconter les faits; mais il en est une que j'ai besoin de signaler tout de suite, parce que c'est plaisir d'honorer un beau caractère et de lui rendre prompte justice : M. Uhlich ne ressemble en rien à M. Ronge. Parmi les nombreux portraits pour lesquels avait posé le docteur de Laurahütte, je me rappelle une image qui le représentait certainement au moral. Enfermé dans une cellule qu'on eût prise volontiers pour la chambre de Faust, plongé dans une vaste chaise gothique, il méditait d'un air sombre, le poing fermé sur la Bible; la table qui portait le saint livre était couverte d'un tapis magnifique, où l'artiste avait eu la complaisance de dessiner un Hercule aux prises avec l'hydre de Lerne. Ce tapis-là me remit en mémoire la draperie sans fin où Catulle s'amuse à broder les amours d'Ariane au beau milieu du récit des noces de Thétys; il me parut que l'épisode tenait trop de place dans le poème pour n'être pas le poème lui-même, et l'hydre avait assez l'air de monseigneur de Trèves, pour que M. Ronge fît penser au vainqueur de Lerne. M. Uhlich n'a jamais eu la prétention d'abattre les monstres. On lui sent de premier abord une ame noble et simple, pleine à la fois de chaleur et de gravité. M. Uhlich n'est point un savant, c'est un homme d'action trempé pour la vie réelle, doux dans ses jugemens, inébranlable dans sa conduite, allant droit aux résultats et ne perdant pas son temps aux prémisses, n'allant point où les résultats manquent. Il a su parler de lui-même sans petitesse et sans emphase : la profession de foi (*Bekenntnisse von Uhlich*) qu'il a publiée en réponse aux violences de ses adversaires est vraiment un chef-d'œuvre de droiture et de dignité. Je le laisserai donc souvent se défendre tout seul; je rapporterai de même en leur forme les argumens du parti contraire. Peut-être me pardonnera-t-on ensuite ma prédilection.

J'ai tâché d'exposer l'origine et l'état de la croyance rationaliste dans toute cette partie de l'Allemagne. M. Uhlich, en nous disant quelques

mots de sa vie, jette un grand jour sur ce progrès caché des opinions; c'est encore de l'histoire générale dans un individu. « Mes parens étaient des gens pieux, et ma pensée fut dirigée de très bonne heure vers les choses de la religion. La notion libérale du christianisme qui m'avait été donnée, soit à l'école, soit à l'université, me semblait la bonne; par la suite, j'appris à discerner que le vieil enseignement avait aussi bien des points considérables. J'examinai, j'examinai toujours; mais je m'affermis d'autant plus dans mes convictions, que j'aperçus comment la force de vie du système ancien s'unissait également avec le christianisme rationnel, et le pouvait pénétrer. Il était en effet très naturel que la libre intelligence, dont l'essor commençait dans l'autre siècle, se montrât d'abord plus disposée pour la critique et la négation, par conséquent aride et froide; mais rien n'empêchait qu'elle ne s'échauffât insensiblement, et je crus que c'était la mission de notre temps de mêler à ce qu'on appelle le rationalisme tout ce qu'il y a d'*intérieur* (*innigkeit*) dans ce qu'on appelle le piétisme. Aussi ai-je passé bien des années pour un piétiste auprès des gens qui ne me connaissaient pas. C'est alors qu'il arriva, voici maintenant plus de trois ans, qu'un ecclésiastique de Magdebourg fut menacé de destitution pour s'être publiquement prononcé contre l'adoration de Jésus. Cela m'émut beaucoup. En est-il ainsi? pensai-je. Il faut donc que les pasteurs qui veulent croire librement se rassemblent, soit pour ne pas être seuls quand ils auront besoin de conseils dans les positions difficiles, soit pour s'entendre sur le développement et la constitution du christianisme. »

Il ne s'agissait point là de conspirer en règle, de fonder une association qui eût des statuts et donnât des signatures, de s'engager à la découverte d'une église nouvelle. Il s'agissait uniquement, comme l'avait écrit M. Uhlich à ses collègues, « de se tenir plusieurs par la main pour éviter les faux pas et marcher avec une ame plus sereine; » il s'agissait de conserver le principe même du protestantisme, le droit d'examen et d'interprétation, « de repousser toutes les puissances ennemies de la libre éducation du genre humain, de continuer en toute indépendance à édifier le royaume de Dieu. » — « Le monde, me dit-on, n'a plus à présent de Luther, et je n'en suis pas un! Oh! c'est très bien parlé, continue M. Uhlich, non, le monde protestant n'a plus besoin d'un Luther, car il possède son trésor, il le connaît et l'apprécie; il ne se laissera point ravir son bien par quelques hommes égarés. Qu'est-ce que l'église évangélique? Ce n'est point une maison de pierre où les fils doivent se contenter de la place que leurs ancêtres leur ont faite; c'est là l'église du pape. L'église du Christ est la communauté des hommes aujourd'hui vivans qui invoquent Jésus pour leur maître, et gardent leur cœur grand ouvert aux instructions de l'esprit qu'il a promis. Tel enseignement qu'on

ne comprenait pas bien hier, on le comprendra mieux demain; le sens de la parole se révèle tous les jours, plus à celui d'entre nos frères, moins à celui-là. Je sais, et je l'avoue, qu'il est difficile de concilier ce développement individuel et successif de la croyance avec l'établissement d'un ordre général, avec l'unité d'un travail d'édification; c'est là le problème, et, si notre siècle s'occupe tant de l'église, c'est qu'il est destiné à le résoudre : quelle que soit la solution de l'avenir, l'expérience est consommée pour l'église du passé; les chaînes qui attachaient le corps étaient si resserrées, que les membres s'atrophiaient faute de mouvement; qu'on leur rende donc le mouvement et la vie. Dieu fera le reste, il n'a point peur de la liberté. » — A présent déjà que voyons-nous? Les idées religieuses coulent-elles encore de source comme le lait de la mère sur les lèvres de l'enfant? ou bien les reçoit-on peut-être en esclave avec la muette docilité du monde antique? Ni l'un ni l'autre. La croyance ne se forme pas dans le troupeau tout ensemble, elle se forme dans l'individu; il y a là nécessairement une œuvre réfléchie et non pas une tradition de servitude ou d'instinct. L'éloquent pasteur s'exprime quelque part avec une justesse admirable sur cet inévitable apprentissage de la foi raisonnée dont il défendait les franchises. « De notre temps, dit-il, on est obligé de conquérir sa foi sur soi-même; pour peu qu'on y mette de sérieux, pour peu qu'on ne veuille pas l'emprunter toute faite, il en coûte beaucoup de réflexions, beaucoup de combats intérieurs; nous ne sommes possesseurs assurés qu'après de longues expériences, et la possession suppose de nombreuses tentatives, des motifs et des antécédens de toute sorte. La religion de l'homme consciencieux et convaincu est comme un fruit bon à cueillir; depuis le moment où le bourgeon a paru, combien n'a-t-il pas fallu, pour l'amener à maturité, de beaux jours et de jours d'orage, de soleil et de pluie, d'invisibles mouvemens dans la sève, de progrès et de transformations cachées! »

Jusqu'où ces vicissitudes salutaires de la pensée avaient-elles conduit les opinions du pasteur Uhlich et de ses amis? ils le déclarèrent bientôt sans vouloir pour cela rédiger des canons, ni rien écrire sous forme dogmatique, mais seulement pour publier ce que tant de milliers de leurs compatriotes avaient au fond du cœur. Rassemblés à Halle, le 28 septembre 1841, au nombre de cinquante-six, soit ecclésiastiques, soit laïques, ils fondèrent un journal pour l'*édification chrétienne* (*Blätter fur christliche Erbauung*) et convinrent entre eux de quelques points essentiels : « Nous voulons, en nous réunissant, nous fortifier et nous instruire dans notre croyance; notre croyance est le simple christianisme évangélique basé sur ces paroles mêmes de Jésus : *La vie éternelle, c'est de vous connaître, mon Dieu, pour seul Dieu véritable, et de*

connaître le Christ que vous avez envoyé. Nous regardons comme notre droit et notre devoir d'examiner et de travailler avec notre raison tout ce qui se présente à titre de religion. Nous estimons qu'il y a eu, depuis les apôtres, différentes manières d'entendre le christianisme, et qu'il en doit être ainsi d'après la diversité de l'esprit humain, que c'est donc la volonté de Dieu; nous honorons toute opinion qui mène à des œuvres honnêtes, et, la tenant pour légitime, nous n'accusons personne d'hérésie. Nous pensons que trois choses suffisent à la perpétutié du christianisme et au développement de ses bénédictions: la divinité de son caractère, l'éternel besoin du cœur humain, la liberté de l'esprit; nous pensons qu'il ne lui faut pas d'autre secours pour qu'il se forme bientôt en accord avec le temps une seule église et un seul troupeau. Nous considérons comme notre première et plus importante obligation de persévérer fidèlement et purement dans notre charge et dans notre vie. Nous nous le promettons les uns aux autres comme nous l'avons depuis long-temps promis à Dieu. Nous nous réjouissons à l'idée que notre croyance et nos efforts s'appuient sur le fondement de l'église protestante, lequel est toujours Christ, suivant ce que dit l'apôtre : *Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, et celui-là est Jésus-Christ.* Voilà pourquoi nous nous appelons les *amis protestans.* »

L'abbé Ronge fit vraiment un bien autre fracas le jour où il apparut dans le monde. Il fulmina contre Rome avec la violence de Luther, comme si Luther, revenant de ce temps-ci, eût encore dû se mettre en ces terribles colères. Il y eut un moment de surprise. On s'arrêta autour du déclamateur, puis on passa, et il se retrouve dans le désert. C'est une idée profonde de M. de Maistre que les grandes choses commencent toujours à petit bruit. Ces obscurs pasteurs de campagne conférant ainsi dans l'ombre et la retraite, sans vues lointaines, sans ambition systématique, uniquement pour sauvegarder leur conscience, ce sont les premiers instigateurs de cette vaste réforme ecclésiastique qui préoccupe aujourd'hui tous les gouvernemens de l'Allemagne, et dont il est impossible de prévoir tous les résultats. Qu'était-ce cependant que la base de leur communauté naissante? Une règle de conduite beaucoup plus qu'une règle de foi. Ils n'affectaient aucunement la rigueur des prescriptions dogmatiques, ils se laissaient guider par cette sagesse vulgaire de leur siècle, qui en est arrivée, dans ces graves questions, à saisir les points par où les opinions religieuses se rejoignent, en négligeant, en oubliant les points où elles s'écartent. Ils traçaient une large route que tous pouvaient suivre, parce que chacun y avait la place qui lui convenait sans être obligé de s'isoler. Si maintenant on veut voir plus avant dans le cœur des *amis protestans* et s'éclairer davantage sur leurs sentimens intimes, il faut prendre encore les *Bekenn-*

tnisse d'Uhlich. Les *amis* étant assemblés à Leipzig en 1842, le jour de la Pentecôte, le pasteur Uhlich leur lut un certain nombre d'articles qu'il acceptait comme exprimant plus particulièrement sa croyance; il se défendait de vouloir jamais les imposer aux autres; on ne les enregistra nulle part, et nulle part on n'imagina de les transfigurer en symbole, parce que les symboles, disait-on, provoquent nécessairement la discorde. Quoi qu'il en soit, Uhlich n'aurait pas eu tant d'ascendant sur ses frères, si leurs idées avaient beaucoup différé des siennes, et presque tous marchaient alors évidemment sur le même sol que lui. Voici ces articles :

« 1. Élevé comme je le suis entre les créatures par ma seule qualité d'homme, je me sens néanmoins un être imparfait et défectueux : il me manque certainement quelque chose; mais ce qui ne me manque pas, c'est un désir ardent de vérité, de paix et de vertu. — 2. Je ne trouve où satisfaire ce désir que dans le christianisme, et Jésus-Christ, son fondateur, en est pour moi la doctrine vivante. — 3. Je salue dans sa personne le plus sublime des envoyés de Dieu parmi les hommes, l'homme tel qu'il doit être, le seigneur et le maître auquel j'abandonne mon ame avec pleine confiance. — 4. Je crois aux points capitaux de son histoire, mais ma croyance repose avant tout sur la pureté de sa vie, sur la vérité de son enseignement, et, comme dernier et plus irrésistible motif, sur la conviction que je gagne, à le suivre, un bonheur éternel. — 5. Par Jésus, je connais Dieu pour mon père, et je m'efforce de l'honorer en esprit et en vérité avec un dévouement filial. — 6. Par les commandemens de Jésus, je prends l'amour pour guide dans toutes mes œuvres. — 7. Par Jésus, je sais que le but de ma vie est la sanctification, et qu'il faut s'en approcher toujours sans prétendre jamais y être arrivé. — 8. Ai-je failli sur ma voie et suis-je attristé de ma chute, c'est Jésus qui m'encourage en m'annonçant mon pardon pour prix du changement de mon cœur. — 9. C'est de Jésus que je tiens la promesse d'un esprit saint, d'une force divine qui circule dans toute la chrétienté, pénétrant aussi mon ame quand elle est assez pieuse pour s'élever en haut. — 10. Au terme de la lutte, de l'autre côté du tombeau, c'est Jésus qui me montre un plus sublime royaume de Dieu, où il y a des récompenses et des peines qui commencent déjà dans cette vie. »

Cette profession de foi de 1842 est inscrite tout au long dans les *Bekenntnisse*, publiés en 1845; elle y est étendue, éclaircie, commentée avec une franchise qui ne cache ni les objections ni les scrupules. Le langage du pasteur Uhlich a partout cet accent de sincérité qui est le plus grand charme des ames honnêtes; il révèle sa pensée jusqu'au fond, non point qu'elle lui paraisse une règle absolue pour celle des autres, mais parce qu'il ne saurait la déguiser ou la restreindre, tant il

a d'ouverture et de généreuse passion. « Les propositions que j'avance là, dit-il en les citant, se rapportent étroitement à Jésus, car telle est la foi qui remplit mon cœur. En songeant à la doctrine, je ne puis m'empêcher de songer à celui qui nous l'a donnée et qui nous a précédés dans la pratique; je suis heureux que le christianisme ne soit pas seulement une doctrine, qu'il soit encore une personne, la personne du Sauveur, et je le prêche à ma communauté. Je sais qu'il en est beaucoup qui s'en tiennent à la doctrine et n'ont point ce ferme attachement à la personne; c'est mon avis qu'ils peuvent être d'aussi bons chrétiens que les autres. Jésus s'en explique assez clairement; tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur! n'entreront pas pour cela dans le royaume céleste, mais seulement ceux qui font la volonté de mon père qui est dans les cieux. » Comment le pieux pasteur se figurait-il cette personne admirable, l'unique objet de ses affections? Quelle idée se faisait-il de la nature du Christ? Et d'abord il n'est point, bien entendu, de l'école de Strauss : il n'eût pas voulu que l'érudition moderne révoquât toute l'histoire évangélique en doute, il n'aperçoit là qu'un abus de la critique, qui pourrait nier ainsi l'histoire entière; mais il sait bien pourtant que la vie de Jésus n'a pas été rédigée par protocole, qu'il n'a rien écrit lui-même, et qu'on a long-temps attendu pour écrire. Il expose alors l'état de son ame avec une singulière candeur, et se sauve à l'aide de cette précieuse simplicité du bon sens et de la bonne foi. « Il y a deux côtés dans Jésus : l'un me concerne et je le vois sans nuages; Jésus est mon Sauveur, parce que je ne trouve chez personne ce que je trouve en lui de recours et d'appui; l'autre ne concerne que Dieu à qui Jésus est lié plus intimement que moi et tous les êtres semblables à moi : c'est là le côté de l'énigme. Il me paraît sec et froid de dire que Jésus était un homme comme nous, lorsqu'il diffère tant de ce que nous sommes, lorsqu'il est si pur, lorsqu'il a si claire conscience de l'union de son cœur avec le père. J'ai donc déjà fait cette déclaration publique : si l'on me demande qui était Jésus en lui-même, je n'en sais rien, et la réponse me manque; mais ce qu'il est pour moi, cela je le sais, et je m'en réjouis, il est mon Sauveur. Je ne m'exprime point ainsi par prudence ou par timidité, par envie de cacher mes vraies opinions; je dis simplement ce que je découvre en moi. Quand l'intraitable raison me force d'assigner à Jésus une place parmi les hommes, aussitôt le sentiment proteste, et me crie que je n'ai point encore résolu l'énigme. Des deux parts, on me traitera d'esprit faible, les uns parce que je ne prononce point que Jésus était un homme, les autres parce que je ne m'avance pas davantage et n'admets point sa divinité. Qu'il y ait en moi de la faiblesse, soit; celui qui écrit des confessions doit se donner en tout tel qu'il est. »

Cette naïveté d'indécision fera peut-être sourire de pitié quelqu'un

de ces croyans superbes qui ont plié si savamment leur intelligence à l'humilité; il n'y a chez moi que du respect pour ce logicien populaire arrêté par son cœur au milieu de sa logique et cherchant aux dépens de sa méthode, au rebours de ses conclusions, une satisfaction quelconque pour son invincible besoin d'admirer et d'aimer un maître. L'étrangeté même de l'expédient ne l'empêche pas d'être naturel, et montre plus à nu le mouvement général dont le pasteur Uhlich était, bien réellement, le représentant très direct. Plus la raison a retranché, plus elle s'éprend de ce qu'elle garde, s'enthousiasmant par réflexion, comme avant par imagination. Du reste, il était évident qu'avec cette notion sur la personne de Jésus, le dogme de la trinité tombait, et après celui-là le dogme de l'expiation sanglante, et avec celui-ci tout le fond même de l'ancien protestantisme, qui reposait sur l'exaltation des mérites infinis d'un sacrifice divin. Luther avait dit qu'il n'y a de justification que par la foi, la foi étant pour lui le seul moyen d'appeler cette grace du Rédempteur qui s'applique où bon lui semble. Calvin avait été jusqu'à proclamer qu'elle s'appliquait avant la naissance, tant il méprisait l'efficacité des œuvres. Uhlich, au contraire, sans jamais cesser de compter sur le secours universel d'un esprit saint, admet que ce sont les œuvres qui sanctifient; en face du principe exclusif de la grace luthérienne, qui déclare tout perdu si la croix du Christ n'avait tout racheté, le ministre évangélique, voyant combien le temps modifiait et atténuait la doctrine jusque dans l'église qu'elle avait bâtie, est venu hautement professer qu'il ne fallait pas déguiser, comme les jésuites, cette doctrine rigoureuse, mais la rejeter ouvertement par cela seul qu'elle faussait l'homme. « Vous voulez, dit-il aux orthodoxes, vous voulez éveiller chez tous le profond sentiment de leur condamnation et de leur ruine; mais ce sentiment ne peut exister avec tant de force que chez les méchans qui ont foulé sous leurs pieds toutes les lois divines et humaines. Vous voulez provoquer un tel désir de réconciliation, une telle joie, une telle gratitude, que le cœur soit tout entier dominé, possédé, renversé par des impressions si violentes, et cependant la plupart des hommes sont faits de cette manière qu'ils restent à jamais étrangers aux sensations fortes. Le Christ n'a-t-il donc pas prêché l'Évangile pour qu'il fût tout à tous? » Qui combattait ainsi le dogme de l'expiation supprimait nécessairement le péché originel; si l'on ne croit point à la rémission douloureusement achetée par l'immolation d'un Dieu, c'est qu'on ne croit plus à l'irrémissible transmission de la faute d'Adam, à la corruption héréditaire de la race humaine. « Je cherche en moi, je regarde dans mes enfans, j'y vois le mal et le bien mêlés; je m'afflige en découvrant quelquefois des inclinations mauvaises à l'âge le plus tendre, mais j'ai la joie d'en voir souvent de

bonnes qui germent d'elles-mêmes à ma propre surprise. Il en est ainsi par tout le monde; je ne trouve point d'homme si méchant qui n'ait quelque bon côté, ni d'homme vertueux qui ne pèche. Je pense donc que l'homme n'est en lui-même ni bon ni méchant, mais qu'il a seulement la capacité d'être l'un ou l'autre, et j'éprouve en même temps la conviction irrésistible que sa destinée, la destinée de l'individu comme de la société, c'est de s'élever toujours plus vers le bien. »

Voilà sans doute une pauvre théologie; c'est du rationalisme tout pur, c'est la science banale du sens commun; les adversaires d'Uhlich lui refusent le droit de se dire chrétien, et certes ils n'ont pas tort, si le christianisme est tout entier dans le dogme; ils le flétrissent du reproche d'incrédulité. « On nous appelle des incrédules, répond-il, parce que nous croyons au Sauveur et non point à l'homme-dieu, à Dieu et non point à la trinité, à notre imperfection et non point au péché originel, au pardon des péchés et non point à la réconciliation par le sang! Ne veut-on pas ou ne peut-on pas s'apercevoir qu'il y a tout un abîme profond comme le ciel entre la croyance en Dieu et la croyance à la trinité? Les deux objets sont, il est vrai, également incompréhensibles; mais, si je ne crois point en Dieu, je suis infidèle à ma raison, qui me pousse par tous les chemins jusqu'à l'être des êtres, et ma raison, au contraire, se révolte si je crois à la trinité, de qui elle m'éloigne par d'innombrables argumens. Que Jésus ait vécu, qu'il ait été une personne unique sur la terre, ma raison me force à le croire, car on le connaît assez aux fruits qu'il a laissés derrière lui; mais qu'il faille le connaître comme Dieu, toutes les forces de ma raison se soulèvent. N'est-il donc pas bien injuste et bien frivole de vouloir nous dire que, si l'on ne croit pas au Jésus de la vieille orthodoxie, l'on n'a plus du tout de croyance? » Il est impossible de réclamer avec une plus fière simplicité le droit imprescriptible de la foi naturelle vis-à-vis de la foi révélée, de se reposer avec une plus ferme confiance dans les strictes données de la seule raison. Y a-t-il donc là de quoi remplir l'ame et guider la vie? La règle rationnelle est-elle une attache qui vaille la règle dogmatique? Je ne puis m'empêcher de citer encore cette belle page des *Bekenntnisse :*

« Je me demande souvent : d'où vient qu'au milieu de tous ces troubles mon cœur reste tranquille? car, si vraiment mes adversaires ont pris pour eux la seule doctrine qui fasse l'homme heureux et saint, tandis que moi j'en suis le contradicteur, comment se peut-il que la paix soit en mon ame? Et la paix ne m'a cependant point manqué jusqu'à ce jour, Dieu soit loué! Autant que j'aie encore observé les hommes, je suis plus riche de cette béatitude intérieure que beaucoup d'entre eux. Depuis dix-sept ans je suis père de famille, depuis vingt et un ans j'ai

charge d'ames; le cours de cette vie active m'a lié nécessairement à bien des personnes : ce sont là des situations qui mettent le cœur à l'épreuve. Si ma croyance était tellement nulle et contraire à Dieu, comment se ferait-il que dans toutes ces occasions, avec l'appui de ma croyance, je ne me sois jamais trouvé sans force et sans conseil? et pourtant je suis songeur par nature, et dès ma jeunesse il m'est arrivé rarement de terminer la soirée sans avoir examiné ma conscience. Mon Dieu ne m'a pas non plus laissé manquer de sévères passages dans ma vie; mais l'espoir et la confiance, pour avoir chancelé quelquefois, n'ont point défailli. J'ai visité beaucoup les fidèles de ma communauté; je ne suis jamais allé dans leur famille lorsque leur maison était en deuil, je ne me suis jamais assis près de leur lit de douleur ou de leur lit d'agonie sans que ma simple notion du christianisme ne m'ait fourni le secours dont ils avaient besoin, la satisfaction après laquelle soupirait leur ame soit dans la vie, soit dans la mort. La croyance qui m'a soutenu parmi toutes ces rencontres n'est donc ni si pauvre ni si fausse que le veulent mes ennemis. » Et l'honnête pasteur ajoutait : « Moi qui depuis quelques années suis devenu riche en amitiés, oh! j'ai le bonheur de connaître et d'honorer du fond de l'ame bon nombre de personnes qui sont gens pleins d'amour, d'humilité, de justice et de piété; ceux-là pourtant ont rejeté loin d'eux la vieille dogmatique, plus loin peut-être que je ne la rejette moi-même. Osera-t-on affirmer que de pareilles vertus sont seulement d'éclatans fardeaux, comme les anciens chrétiens le disaient des plus nobles d'entre les Romains et les Grecs, comme les catholiques le disent des protestans? On ne réussira qu'à prouver qu'on n'avait pas d'argument plus raisonnable. »

Tous ces bons sentimens, tous ces solides principes, ne font cependant pas une église; mais quoi? l'église était faite, et l'on s'y tenait. On restait membre de la confession évangélique. Le pasteur Uhlich et ses amis n'entendaient pas fonder une nouvelle société religieuse sur un dogmatisme nouveau; c'est en cela surtout qu'ils diffèrent des rongiens. Ils ont eu le sens de comprendre que le temps est passé où l'on remplaçait des symboles par des symboles. La forme impérative du symbole ne convient qu'aux traditions surnaturelles, parce qu'elle les met ainsi tout aussitôt sous la protection d'une règle d'autorité. Prétendre recommencer l'autorité quand on vient soi-même d'en récuser le témoignage, c'est la pire inconséquence d'un esprit court; prétendre user d'autorité en matière de foi rationnelle, c'est troubler la simplicité des intelligences et provoquer les divisions à plaisir, en affirmant par système ce qui se trouve déjà spontanément affirmé par l'instinctif élan des ames; c'est tomber sans profit sous la contradiction, tandis que la foi révélée ne s'y expose point, par cela seul qu'elle ne comporte pas

la discussion. La foi rationnelle manque-t-elle donc ainsi de consistance et de liens positifs? On peut facilement énumérer les divergences, on peut affecter de grossir les diversités nécessaires qui séparent heureusement toutes les notions conquises par le libre travail des individus; mais, tant que l'humanité gardera la conscience de son imperfection jointe à l'idée d'une perfection toujours plus grande, il lui restera sûrement un fonds commun pour y asseoir son édifice religieux. Les *amis protestans* ont bien connu cette loi du présent : autant les rongiens se sont empressés de s'isoler et de se singulariser, autant ceux-ci avaient évité tout ce qui pouvait les constituer à l'état de schismatiques. Les rongiens ont voulu tout de suite faire souche à part, et sans doute, l'église catholique n'admettant pas le même droit d'interprétation que l'église protestante, il était plus gênant d'y demeurer enfermés; mais les impatiences et les vanités personnelles ont pris trop de place dans l'établissement dissident pour qu'il n'en portât pas la peine. La situation des *amis protestans* était moins difficile; ils ont su ne pas la gâter. Vainement les orthodoxes ont essayé de les rejeter hors de la grande communauté évangélique; ils ont répondu qu'ils n'étaient point une secte, mais l'église elle-même, puisque la majorité des fidèles pensait comme la majorité des pasteurs. On a reproché aux pasteurs de mentir à leur conscience en prononçant, dans l'office divin, des paroles auxquelles ils ne croyaient pas; ils ont montré que leur troupeau les acceptait au même sens qu'eux, et s'unissait à eux pour supplier le gouvernement temporel de ne pas imposer davantage un formulaire désormais vide. On les accusait de violer leur serment, en repoussant une confession qu'ils avaient solennellement jurée; ils renvoyèrent l'accusation aux autorités officielles, qui exigent encore ce serment à l'ordination du prêtre, sans oser exiger, à l'examen du candidat, une déclaration authentique de sa foi. Le candidat, à l'examen, peut se donner pour rationaliste; on l'admet comme tel à l'ordination; là l'autorité publique l'oblige à se dire l'homme du symbole qu'il vient justement de combattre devant elle, cérémonie pure qui ne trompe personne et ne prouve qu'une chose : c'est que l'état voit son intérêt à maintenir l'église dans le culte de la lettre antique, tandis que l'église juge de son devoir d'y substituer l'esprit nouveau. S'il y a là des positions fausses, à qui le tort? et se prononcer hautement pour rétablir la vérité aux lieu et place des apparences, est-ce sortir de l'église, n'est-ce pas plutôt y rentrer?

Il était un autre dogmatisme plus dangereux, plus séduisant peut-être que celui de la théologie, c'était le dogmatisme philosophique; changer une école en église ne valait pas mieux que créer une église de plus. Le grand nombre des *amis protestans* réussit encore à tourner cet écueil, auquel les attiraient pourtant le voisinage et l'alliance des

hégéliens de Halle. Tout radoucis qu'ils étaient depuis l'émigration forcée des *Annales*, les hégéliens auraient bien désiré que le mouvement religieux s'appuyât sur les doctrines de la science, et qu'on éclaircît à leur façon la nature de l'homme-dieu. Parler toujours du libre progrès de l'esprit humain vers les choses divines, ce n'était point assez si l'on n'expliquait que ce progrès consistait pour l'esprit à se reconnaître toujours mieux comme étant lui-même la chose divine par excellence, si l'on ne démontrait la marche souveraine, le *processus* de l'*idée*, se retrouvant et s'adorant dans l'homme, où elle s'incarnait perpétuellement pour avoir enfin conscience d'elle. Le pasteur Uhlich et les simples compagnons qu'il avait d'abord associés à son entreprise reculèrent devant ce despotisme d'une autre sorte, comme ils avaient reculé devant la rigueur littérale de l'orthodoxie. Les hégéliens eurent beau dire qu'ils n'étaient plus ces inventeurs absolus qui prétendaient tirer la vérité tout entière de leur cerveau et supprimer la réalité en l'honneur de la logique, ils eurent beau protester de leur respect pour l'histoire et le sens commun, aussitôt qu'ils parurent dans les assemblées, en septembre 1843, on les pria de débattre en particulier ces nouveaux articles de foi qu'ils apportaient à la foule, et le pasteur Uhlich se chargea de traduire au besoin, sous forme plus pratique et plus populaire, les délibérations du cénacle savant. « N'avons-nous donc qu'à nous incliner, s'écriait-il, toutes les fois qu'une école philosophique viendra nous annoncer qu'elle a notre salut dans les mains? » L'immense majorité professait les mêmes sentimens; l'archidiacre Fischer s'exprimait ainsi dans la grande réunion de Cœthen de 1844, en s'adressant aux philosophes : « Bâtissez votre édifice, bâtissez-le avec toutes vos forces; nous vous suivons d'un œil ami, mais n'exigez point de nous d'y entrer avant d'avoir éprouvé s'il est solide. » Qu'y avait-il donc de solide pour ces intelligences nettes et droites? Laissons encore parler Uhlich : « Jésus n'a point donné d'enseignement précis ou n'en a même pas donné du tout sur ces questions difficiles auxquelles conduit la science religieuse : sur l'origine du péché, sur le libre arbitre, sur le rapport de l'amour divin avec la justice divine, sur l'essence intérieure de la divinité. Il a énoncé avec pleine clarté les principes fondamentaux de toute religion, l'existence de Dieu, la providence de Dieu dans l'homme, le royaume éternel de Dieu; ce que dit Jésus, on peut tout aussitôt l'appliquer dans la vie active; il est le premier de ces prédicateurs de morale qu'on cherche maintenant à décrier si fort. »

De plus doctes cependant voulaient mieux que cette simplicité pratique du rationalisme vulgaire, et cherchaient toujours un principe auquel ils pussent rattacher un système; ils crurent le rencontrer chez le pasteur Wislicenus. Celui-ci, dans la grande assemblée tenue à Cœthen

le jour de la Pentecôte 1844, prononça un discours solennel qu'il publia plus tard sous ce titre : *L'Écriture ou l'Esprit?* (*ob Schrift? ob Geist?*) Luther s'était élevé contre la tradition au nom de l'Écriture, et le texte de la Bible avait hérité de l'autorité du pape. Wislicenus s'élevait contre l'Écriture au nom de l'Esprit; la règle n'était point gravée dans la Bible, la Bible n'était elle-même qu'un produit de l'Esprit, dont le libre développement constituait la règle unique, le but absolu de la vie humaine. Qu'était-ce que cet esprit? Wislicenus, sans le désigner encore avec les termes de l'école, sans entrer dans la définition métaphysique, s'expliquait assez par des périphrases : « c'était l'Esprit qui animait le Christ et ses apôtres, qui sanctifie toute l'humanité, qui produit les grandes choses; » ce n'était donc pas une personne de la trinité des orthodoxes; ce n'était pas seulement ce besoin d'amour et de vérité que les rationalistes attribuaient à l'homme comme un don de Dieu; c'était vraiment l'*idée* absolue des hégéliens, suivant son cours fatal à travers le monde et s'imposant en droit par cela seul qu'elle régnait en fait. Pour garder enfin l'expression même de Wislicenus, c'était « la vie divine dans l'humanité. » Qu'arriva-t-il pourtant de cette prétention scientifique? Un grand scandale s'était produit chez tous les protestans, même chez les protestans libéraux, quand on avait vu la Bible si complétement effacée; le pasteur Wislicenus, suspendu de ses fonctions, était poursuivi par la justice ecclésiastique, qui l'a récement condamné (1). La sagesse d'Uhlich se montra bien dans cette occasion; il sut à la fois maintenir la liberté d'investigation, qu'il regardait comme le souverain exercice du protestantisme, et se défendre des extrémités dogmatiques de Wislicenus. A la Pentecôte de 1845, présidant l'assemblée de Cœthen, il fit signer une déclaration qui substituait les appréciations toujours modérées du bon sens à la raideur des systèmes. — Les *amis protestans* reconnaissaient publiquement le pasteur Wislicenus pour un des leurs et jugeaient qu'il avait usé de son droit : la Bible n'était pas à leurs yeux plus qu'aux siens une règle absolue, puisque tous les détails n'y étaient pas d'une absolue vérité; mais ils l'aimaient, l'honoraient, et s'en servaient comme d'un témoignage vivant de la foi primitive, comme d'un lien visible auquel se rattachaient tous les développemens successifs du christianisme, comme d'un livre populaire à l'usage continuel du chrétien. — Si l'on eût dit au pasteur Uhlich que la sentence était bien superficielle, il eût répondu sans doute avec les *Bekenntnisse :* « Celui-là est vraiment un pauvre et superficiel esprit qui se laisse persuader que

(1) On trouve partout dans son jugement le sentiment d'une situation provisoire; il est condamné non point comme prêtre hérétique, mais comme fonctionnaire sorti de la lettre de ses fonctions.

le royaume infini de la vérité tient tout entier dans les étroites limites de sa tête et de son système, prenant tout ce qui dépasse pour folie et pour absurdité. Celui-là est un esprit bien médiocre qui ne sait pas reconnaître que des idées et des enseignemens qui ont eu jadis une autorité si sacrée devaient pourtant répondre à quelque besoin du cœur et contenir quelque bon principe. »

Dirigés avec cette prudence entre le dogmatisme de l'ancienne orthodoxie et le dogmatisme des philosophes, les *amis protestans* ont, en peu d'années, fait un grand chemin. Ils ont multiplié leurs réunions générales soit à Cœthen, soit à Halle, au centre des lignes de fer de l'Allemagne du nord; ils ont fondé partout des réunions auxiliaires, évitant toujours les discussions, à l'opposé des rongiens, qui les cherchèrent, s'appliquant à les concentrer quand elles étaient inévitables, procédant volontiers par voie d'instructions populaires, et s'efforçant de propager des notions rationnelles sur les principaux points de la croyance religieuse, au lieu de décréter des canons. Dès 1843, il y eut quatre mille abonnés aux *Feuilles d'édification;* à Magdebourg, la grande salle de la bourse ne pouvait contenir les auditeurs; à Halle, il fallut établir deux conférences par jour, l'une pour la masse du public, l'autre pour les lettrés. Halle même était cependant disputé par les plus énergiques résistances à la domination des *amis*. Comme il arrive souvent, c'était au cœur de leur empire qu'ils avaient à soutenir le plus rude assaut. Quelques individus isolés, M. Guericke, mais surtout M. Leo, relevaient tant qu'ils pouvaient le drapeau du passé dans cette université tout entière emportée vers la réforme. Comment auraient-ils réussi? Le séminaire évangélique, surveillé par le rigide Harnish, qui voulait absolument former des pasteurs orthodoxes, n'avait empêché personne de suivre le siècle. Les pasteurs se trouvaient en communication toujours plus intime avec leurs troupeaux; les laïques s'immiscèrent ainsi de plus en plus aux choses de l'église : on les vit prendre fait et cause pour toutes les questions de juridiction ecclésiastique; la communauté de Halle intervint auprès du roi lui-même en faveur de Wislicenus, l'un de ses chefs spirituels. Ce fut ainsi qu'on s'attaqua bientôt à la hiérarchie, gardienne naturelle du dogmatisme; on réclama de toutes parts, avec une force toujours croissante, une constitution meilleure pour l'église; on demanda que les fidèles ne fussent plus si fort éloignés du prêtre, ni le prêtre lui-même si fort soumis au gouvernement.

L'agitation eut ainsi un double but : elle prétendit ramener tout l'ordre religieux à sa simplicité première, soit quant au fond même de la croyance, soit quant à l'exercice du pouvoir spirituel; on voulut trancher tous les compromis et toutes les réticences, non point par amour des extrêmes, mais au nom de la bonne foi, mais par un sincère désir

d'ordre et de paix. Que les *amis protestans* aient compté parmi eux des gens frivoles et des brouillons, où ne s'en trouve-t-il pas? Leur murmure n'a cependant point couvert cette voix sérieuse qui partait de la masse; la masse était et est encore ce que j'ai dit. La hiérarchie et l'orthodoxie ont d'ailleurs compromis leur cause par la manière dont elles la servent. Tout ce qu'il y a de douceur et de conciliation dans l'ame d'Uhlich ressortit bien davantage, quand on le vit en butte aux attaques les plus indécentes. « C'est un démagogue, écrivait-on dans la *Gazette Évangélique* de M. Hengstenberg, un tribun adroit, qui sait trouver un auditoire à sa convenance et ressusciter le rationalisme vulgaire sur le seul théâtre où il pùisse maintenant déployer son talent, auprès de gens qui, n'ayant qu'une demi-instruction, se plaisent à des moitiés d'idées; une ménagerie qui n'a plus qu'un singe et un chameau ne doit pas se faire voir dans les villes, mais traîner dans les villages. »

Les villes aussi s'en mêlaient, quoi qu'en eût dit M. Hengstenberg. Le mouvement gagnait toujours, le roi même semblait y avoir cédé; l'arrêté du 10 juillet 1843 autorisait toutes les espérances; ce n'était pas seulement parce qu'il ordonnait la réunion des ecclésiastiques en synodes, c'était parce qu'il professait hautement que le salut de l'église devait venir de l'église même, sortir du sein de la communauté, et non pas descendre des régions officielles. On s'est cependant bientôt effrayé de la vivacité avec laquelle de pareilles questions remuaient les esprits; on a craint pour le peuple l'habitude de ces assemblées, le contact des passions et des sympathies, l'influence de la parole. On a changé; rien aujourd'hui n'est si fréquent en Prusse. Tout d'un coup, au mois d'août 1845, les réunions des *amis protestans* ont été supprimées par ordre du cabinet; on a cru imposer le silence et l'immobilité de ce côté-là, comme on devait l'imposer aux *nouveaux catholiques;* on a empêché les voyages du pasteur Uhlich, comme on allait empêcher ceux de l'abbé Ronge. Celui-ci une fois rejeté dans son obscurité première, le bruit qu'il avait causé s'est éteint, et les dissidens dont il était le chef ont laissé tranquillement les pouvoirs politiques résoudre pour eux la question de droit public soulevée par leur apparition : est-il aujourd'hui possible qu'un sujet allemand perde sa qualité de citoyen pour embrasser un culte non reconnu en 1815? Voilà sans doute un grave intérêt en jeu. Il en est un plus grave, et c'est celui-ci : sera-t-il possible que la force, la vertu, la vie morale d'une nation, se conservent sous la tutelle d'un clergé qui ne veut plus accepter les notions d'ordre surnaturel comme élément obligatoire de la foi religieuse? Tel est au plus court le débat ouvert par le pasteur Uhlich. Uhlich est maintenant renfermé à Magdebourg, où l'ont appelé les vœux unanimes d'une grande communauté : son nom n'est plus si souvent prononcé

dans le public; mais l'œuvre qu'il a commencée se continue sur d'immenses proportions et avec un retentissement considérable en Allemagne. Les grandes réunions ecclésiastiques qui se tiennent à Berlin depuis quelques mois se rattachent par les liens les plus directs à son humble entreprise; elles ne sont qu'une suite des assemblées de Cœthen et de Halle.

On s'étonne maintenant ici de ces manifestations devenues officielles; on en comprend mal le caractère et le but, parce qu'on ne sait pas assez l'état actuel de l'église prussienne, et particulièrement celui de l'église berlinoise. Il sera peut-être curieux pour un lecteur français d'être introduit au milieu de ces démêlés dont aucune époque de notre histoire ecclésiastique ne saurait nous rendre l'idée. J'arrivais à Berlin au moment où M. Hengstenberg, le suprême censeur de l'orthodoxie évangélique, entamait une nouvelle campagne; il n'avait plus seulement devant lui ces pauvres pasteurs de village, ces *amis protestans*, qu'il nommait avec une ironie si dédaigneuse des *amis de la lumière*, qu'il représentait si facilement comme des radicaux et des communistes : il s'attaquait plus haut, il gourmandait les premiers dignitaires de son culte, les ministres les plus renommés et les plus éclairés de la Prusse. Le gouvernement, que tout le monde savait derrière lui, déclarait par sa bouche à l'église entière qu'elle n'était point à son gré suffisamment religieuse; l'état donnait à son clergé des leçons d'orthodoxie.

*****

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

ARISTOPHANE ET SOCRATE.

I. — Richter : *Aristophanisches;* Berlin, in-4°, 1845.

II. — Pol : *De Aristophane poeta comico, ipsa arte boni civis officium præstante;* Groningue, in-8°, 1834.

III. — Grothe : *De Socrate Aristophanis;* Utrecht, in-8°, 1843.

IV. — Forchhammer : *Die Athener und Sokrates, die Gesetzlichen und der Revolutionär;* Berlin, in-8°, 1837.

V. — Van Limburg-Brouwer : *Apologia Socratis, contra Meliti redivivi calumniam;* Groningue, in-8°, 1838.

VI. — Baumhauer : *Disputatio literaria qua examinatur, quam vim sophistæ habuerint Athenis ad ætatis suæ disciplinam, mores ac studia immutanda;* Utrecht, in-8°, 1844.

Après s'en être détournés pendant trois cents ans, les savans sont revenus à l'étude sérieuse de l'antiquité grecque, et ils y portent cet esprit intelligent, si étranger au XVIe siècle, qui vivifie la science par la connaissance approfondie des hommes et des institutions. L'Allemagne, cette patrie des pionniers de l'érudition, a comme toujours pris l'initiative de cette seconde renaissance, et l'Europe entière la suit avec empressement dans la voie féconde où elle est entrée. Le beau livre de Bœckh sur l'économie politique des Athéniens, les travaux de Creuzer sur la religion et d'Otfried Müller sur les Doriens, ont éclairé d'une vive lumière une foule de questions restées jusqu'ici dans la pénombre d'une érudition toute matérielle. Le théâtre surtout a été plus consciencieuse-

ment étudié aux sources et mieux compris; on ne s'en est plus tenu à une intelligence morte de la lettre, on a galvanisé pour un instant la tragédie grecque, et le public de Berlin a trouvé un écho à Paris quand son enthousiasme a salué l'*Antigone* de Sophocle par des applaudissemens non moins sincères que ceux des Athéniens. Sans doute, ces représentations en miniature dans des salles sourdes et éclairées avec des quinquets, ces acteurs grêles, sans dignité et sans voix, cette pompe d'oripeaux, ces figurans gauches et enroués, cette langue rude qui marche péniblement dans les entraves d'une traduction comme un bœuf à la charrue, cette musique trop préoccupée des plaisirs et des habitudes de l'oreille pour s'élever jusqu'à une inspiration véritablement religieuse, ne nous donnent qu'une idée bien imparfaite du caractère solennel et mystique du drame antique, et cependant, après avoir entendu une de ces médiocres traductions, si pauvrement mises en scène et si mal déclamées, on comprend beaucoup mieux le théâtre tragique des Athéniens et la place qu'il occupait dans leurs institutions.

Malheureusement ce commentaire vivant manquera toujours à la comédie grecque; le ridicule tient à des contrastes trop dépendans des idées du temps pour être senti à vingt-trois siècles de distance par un public animé de sentimens entièrement différens. Pour apprécier toutes les railleries d'Aristophane, ce ne serait pas assez que de recréer, par un acte d'érudition, la société athénienne avec ses vices, ses passions et ses amusemens; il faudrait se dépouiller de tout ce qu'il y a de moderne dans sa personnalité et dans son intelligence, et on a beau se faire par ses études un homme du passé, on reste, au moins par le rire, de son siècle et de son pays. Cette appréciation rétrospective est même ici d'autant plus difficile, que des préjugés presque universels ôtent à l'esprit toute sa liberté de sympathie. Aristophane lança contre Socrate de vives moqueries qui se retrouvent sous une forme plus grave dans les accusations de Mélitus, et, depuis qu'elle a pris Socrate pour une sorte de patron philosophique, l'opinion littéraire en garde rancune à la comédie grecque : elle n'y veut voir qu'un grossier libelle où l'esprit et la poésie ne servaient qu'à rendre la diffamation plus dangereuse et plus condamnable. Depuis quelques années enfin, on discute avec une critique plus large et plus indépendante les questions si importantes pour l'histoire du drame et de la philosophie qui naissent de la comédie des *Nuées*, et, quoique encore bien peu satisfaisans, les ouvrages dont nous avons écrit les titres en tête de ce travail, témoignent de ce retour à une étude sérieuse des sources (1).

M. Richter et M. Pol ont entrepris une réhabilitation systématique d'A-

(1) La dissertation académique de Zimmermann, *De Necessitate qua judices coacti fuerunt capitis damnare Socratem*, Clausthaliæ, 1835, in-4°, est trop maigre et trop pauvre pour qu'on lui puisse accorder aucune importance.

ristophane, et les preuves qu'ils ont recueillies ne permettent de douter ni de son intelligence à comprendre les devoirs d'un bon citoyen ni de son courage à les remplir; mais les parties obscures de ses œuvres sont laissées dans l'ombre, les raisons secrètes de ces railleries énigmatiques qui ne pourraient être expliquées que par une connaissance approfondie des différens partis d'Athènes et du caractère politique de la comédie, sont passées sous silence; au lieu d'éclairer l'opinion par des vues nouvelles, ils se contentent de glorifier l'Aristophane banal qui a cours dans les colléges. Peu disposés à croire que le théâtre d'un peuple spirituel fût une institution de calomnie subventionnée par le trésor public, quelques critiques ont supposé que le Socrate des *Nuées* était une création arbitraire, affublée au hasard d'un nom historique. Si bizarre que soit cette hypothèse, M. Grothe a voulu la discuter, et il a facilement montré que des allusions continuelles et des ressemblances de position la rendaient inadmissible; mais il n'explique pas non plus les plaisanteries trop contraires aux croyances reçues et aux récits habituels des historiens pour ne pas autoriser quelque incertitude : il néglige même d'indiquer les raisons morales qui, lorsque Aristophane avait sous la main tant de méchans philosophes, le poussèrent à choisir précisément Socrate. M. Forchhammer est entré résolument au cœur du sujet; il range tout d'abord Socrate parmi les révolutionnaires et appelle ses adversaires les *conservateurs;* c'est même là le seul mérite de sa brochure : cette heureuse idée est si mal développée, qu'elle semble plutôt l'aperçu d'un pressentiment que le résultat d'une étude réfléchie. Quoique Socrate affectât de ne point s'occuper de matières politiques, le caractère de sa philosophie était essentiellement factieux, et, au lieu de mettre en relief la nature anti-athénienne et les tendances subversives de ses doctrines, M. Forchhammer appuie ses accusations sur quelques faits peu significatifs en eux-mêmes, et peut-être mal interprétés. Aussi, dans une réponse indigne de son savoir et de sa renommée, M. de Limburg-Brouwer a-t-il pu facilement réunir des faits contraires dont il exagère à son tour les conséquences. Tant de sentimens divers se disputent la direction de la vie, que la plus systématique se laisse aller à de nombreux écarts, et, en généralisant ces exceptions, on arrive à démentir les vérités historiques les plus incontestables : c'est avec cette mauvaise foi d'avocat que Linguet manipula les témoignages de Suétone et de Tacite, et en fit sortir l'apologie de Néron. La brochure du savant hollandais n'est que la thèse d'un docteur en bonnet carré du XVIe siècle, avec tous ses anachronismes, une conviction de parti pris, un ton de supériorité outrecuidante, et les violences d'un langage plein d'acrimonie. Sous prétexte d'étudier l'influence des sophistes sur leurs contemporains, M. Baumhauer a patiemment recueilli un grand nombre de faits curieux pour l'histoire littéraire; il a classé chacun à sa

place et accompagne le tout des plus doctes citations; il a seulement oublié de nous apprendre à quel singulier concours de circonstances les sophistes durent leur importance, et quel rôle ils ont joué dans la civilisation et l'histoire politiques d'Athènes. Ces différentes dissertations peuvent donc nous donner une idée avantageuse de l'érudition des auteurs (1), mais elles n'expliquent ni l'animosité littéraire d'Aristophane contre Socrate, ni cette étrange condamnation à la peine de mort, prononcée dans un temps calme contre un honnête homme qui avait constamment refusé de se mêler des affaires publiques. Ces curieuses questions, qui intéressent à un si haut point la philosophie de l'histoire, sont restées aussi mystérieuses qu'elles l'étaient auparavant.

Une considération préliminaire nous frappe. Que dans un accès d'orgueil on casse les arrêts de ses contemporains et que l'on se repose sur la justice finale de la postérité, c'est une consolation fort innocente que peuvent s'offrir les grandes prétentions avortées. Peut-être même cette croyance à l'immortalité posthume est-elle une illusion salutaire que la société doit soigneusement entretenir : quelle qu'en soit l'échéance, la gloire s'escompte toujours par du dévouement ou du travail. En réalité, cependant, ces révisions de la chose jugée sont introduites au hasard et n'aboutissent le plus souvent qu'à l'injustice. L'homme n'est pas une abstraction sans siècle ni patrie; il tient de sa place dans le monde et de sa date dans l'histoire des devoirs particuliers qui l'obligent aussi impérieusement que les autres, et, dans le lointain, tout ce qu'il y avait de local et de temporaire dans ses obligations s'efface et disparaît. La pitié entreprend si volontiers la réhabilitation des victimes, que, dans ces jugemens rétroactifs, on tient compte aux condamnés de vertus au moins inutiles à leurs contemporains et d'idées dangereuses à leur pays. De mauvais citoyens qu'ils étaient, ils passent facilement grands philosophes; on les décroche du gibet où ils ont expié leur révolte contre les lois de la patrie, et on les déclare martyrs de l'humanité.

Ces réflexions ne s'appliquent pas, tant s'en faut, dans toute leur rigueur à Socrate; il était, au moins en théorie, d'une moralité relativement fort élevée, et nous nous sentons une respectueuse sympathie pour les hommes honnêtes qui paient de leur vie une croyance, même intempestive, à des idées désintéressées, utiles en définitive à leurs semblables. Disons-le tout d'abord : quoique nous ne connaissions la doctrine de Socrate que par des élaborations de seconde main, souvent contradictoires, quoique les partis différens auxquels ses disciples appartenaient, et le rôle factieux qu'ils jouèrent dans les troubles d'Athènes, ne permettent pas d'attribuer aucune utilité immédiate à ses idées, nous

(1) Plusieurs ont été composées pour obtenir le titre de docteur, et prouvent que les études n'ont pas dégénéré en Hollande de leur ancienne renommée.

vénérons en lui un apôtre du culte de la conscience et le premier fanatique du devoir dont la raison humaine ait eu à s'enorgueillir. Les accusations dont tant de graves personnages de l'antiquité ont chargé sa mémoire nous semblent tenir à des préoccupations et à des préventions qu'une critique éclairée ne saurait accepter de confiance (1). Si Aristote prêtait l'autorité de sa raison aux bruits injurieux qui couraient sur son compte; si l'épicurien Zénon l'appelait dédaigneusement le bouffon d'Athènes; si, quelques années seulement après sa mort, Aristoxène écrivit sa vie dans un esprit de dénigrement qui allait jusqu'à la diffamation; si Porphyre et Hiéronyme de Rhodes se complurent à répéter ces imputations en les exagérant encore, nous y voulons voir des rivalités d'école et de mauvais vouloirs personnels. Nous croyons qu'en l'accusant de bavardage et de violence, Caton le censeur cédait en aveugle à sa haine d'instinct contre tous les novateurs; nous nous expliquons la réprobation presque universelle des premiers écrivains chrétiens (2) par la haine du paganisme et les colères que l'inintelligente réaction de Julien dut soulever contre les philosophes païens; les injures du moyen-âge (3) nous semblent trop ignorantes, trop individuelles et trop intéressées pour s'imposer aux convictions, comme une tradition historique conservée par le bon sens de l'humanité. Toutefois, dans le désir de témoigner de son respect pour la philosophie et de réparer une injustice commise voilà deux mille ans, il ne faudrait pas non plus se passionner à rebours et condamner à tout hasard, comme criminels de lèse-majesté philosophique, les adversaires politiques de Socrate. Dans l'antiquité, où la patrie était une idée si réelle et si vivante, l'homme disparaissait dans le citoyen, et il résultait de cette absorption des individus par l'état des devoirs sociaux qui ne s'arrêtaient pas même à la

(1) Voyez la brochure de M. de Limburg-Brouwer que nous avons citée en tête de cet article; Luzac, *De Socrate cive* et *De Digamia Socratis;* Schweighæuser, *Mores Socratis;* Gesner, *Socrates sanctus pæderasta*, dans le second volume des *Commentarii Societatis regiæ scientiarum Gottingensis*, et réimprimé à Trèves en 1769; Wiggers, *Sokrates als Mensch, Bürger und Philosoph*, et l'article de M. Stapfer, *Biographie universelle*, t. XLII, p. 526.

(2) Nous excepterons, entre autres, saint Justin, qui le loue de ne pas avoir cru aux dieux de la patrie, *Cohortatio ad Græcos*, p. 48, et saint Augustin, qui en fait un martyr de l'unité de Dieu, *De Civitate Dei*, l. VIII, ch. III.

(3) Ainsi, dans l'*Altercatio de Presbytero et Logico*, le premier dit au second :

Sermo vester.....
Semper est de Socrate homine tam reo.
(*Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 252.)

Socraticus signifiait même *méchamment ironique*, car dans le *Rapularius*, v. 315, le poète dit d'un élève qui se moque d'un malheureux pendu dans un sac :

Tunc quasi socraticus sic læta voce salutat,
Et quasi nil triste perpetiatur ei.

porte du foyer domestique; toutes les vertus se résumaient dans la soumission aux lois établies et le dévouement à la constitution du pays. Attaquer les novateurs, c'était donc défendre la patrie. Si, dans les emportemens de la lutte, quelques paroles devenaient excessives, on doit songer, au moins comme à une circonstance bien atténuante, à la légitime indignation d'un bon citoyen qui voit conspirer à ciel ouvert contre l'ordre politique et les bases mêmes de la société.

Cet esprit de justice est resté bien étranger aux opinions reçues sur Aristophane; la passion y déclame de parti pris et s'y débarrasse, comme d'un fardeau importun, de toute connaissance de l'antiquité. Dans une démocratie sans hiérarchie sociale et sans autres salons que des carrefours où chacun prenait sa part de soleil, et où les femmes n'acquéraient d'influence qu'en devenant courtisanes, la plaisanterie avait nécessairement une franchise et une crudité qu'une société plus raffinée en fait de décence publique doit accuser de grossièreté; mais, à moins d'exiger que la comédie soit un cours de pruderie, on ne peut faire un crime personnel à Aristophane des libertés rabelaisiennes d'un langage qui se retrouve aussi immodéré dans tous les poètes comiques de son temps. Déjà cependant, vers la fin du Ier siècle de notre ère, Plutarque prenait pour le gourmander sa voix la plus sévère (1); son bon sens, honnête et vulgaire, n'avait ni le sentiment historique du passé ni l'intelligence des excès de paroles habituels à une démagogie de gens d'esprit; il croyait naïvement que l'on pouvait enseigner la vertu comme une science exacte, et, tout modéré qu'il fût par tempérament et par habitude, il se sentait au fond de l'ame une grosse indignation contre un mauvais plaisant qui avait empêché Socrate de faire d'Athènes quelque chose d'aussi philosophiquement beau que la république de Platon. Pour trancher du philosophe et rester conséquent à ce système de *malcontentement* universel où l'esprit remplaçait trop souvent une connaissance exacte des choses, Lucien, qui comprenait assez peu la comédie ancienne pour lui reprocher des tendances criminelles, déclarait Aristophane atteint et convaincu de méchanceté par le seul fait de sa pièce des *Nuées*. Enfin, comme tous les collecteurs d'anecdotes, Élien préférait de piquantes faussetés à des vérités trop incontestées, et ne reculait pas devant un anachronisme de vingt-quatre ans pour expliquer les plaisanteries des *Nuées* par la vénalité de l'esprit d'Aristophane et l'habile scélératesse des accusateurs de Socrate (2).

Ce témoignage sans valeur et ces autorités si évidemment suspectes ont défrayé pendant long-temps la malveillance préméditée des criti-

(1) *Vie de Périclès*, ch. XIII; *Comparaison d'Aristophane avec Ménandre*, *Opera*, t. VI, p. 421-427, édit. de Wyttenbach.

(2) *Variæ historiæ*, l. II, ch. XIII. Il y a un jugement d'une tout autre profondeur dans Denys d'Halicarnasse, *Artis rhetoricæ* p. 302, édit. de Reiske.

ques; depuis Rollin et Toureil jusqu'à Voltaire, La Harpe et Lemercier, ils tenaient (1) le premier poète comique d'Athènes pour un misérable improvisateur de tréteaux, dont le débraillé et la perversité cynique auraient révolté la pudeur d'un parterre de la foire. Pour mieux prouver le caractère vénéneux des *Nuées*, le père Brumoy allait jusqu'à les comparer aux *Lettres provinciales*, et, dans un de ces emportemens du cœur qui lui étaient si familiers, Camille Desmoulins traitait Aristophane de *jésuite*. Ces jugemens de tant de gens d'esprit sont graves sans doute; rien ne leur manque pour inspirer la confiance que la connaissance des faits et l'intelligence de l'histoire. Ce prétendu improvisateur refaisait une seconde fois les pièces qui n'avaient pas obtenu la faveur populaire, et ses veilles laborieuses étaient devenues aussi proverbiales que celles de Démosthène (2). Il n'y eut qu'une voix dans tout le peuple pour récompenser d'une couronne d'olivier les services courageux que ce méchant homme avait rendus à sa patrie, et, lorsqu'il mourut, les ennemis d'Athènes s'en réjouirent comme d'une calamité publique. Cet impudent bateleur charmait encore l'intelligence chrétienne de saint Augustin; selon Platon, le fin connaisseur en atticisme, les graces avaient bercé et porté son esprit dans leurs bras, et l'élégant philosophe préférait ses grossièretés à toutes les délicatesses des autres écrivains (3).

Si dans les comédies d'un pareil homme il se trouve quelques plaisanteries trop violentes pour nos habitudes de modération et de fade politesse, on se tromperait volontairement en l'imputant à une dépravation de goût ou à une imperfection du sentiment moral. Toute œuvre d'art est condamnée à remplir deux conditions qui, quoique contradictoires en apparence, sont également inhérentes à sa nature. L'une est indépendante du temps et des lieux : c'est le sentiment de l'idéal, la conception abstraite de la beauté; l'autre en est la réalisation dans le monde, l'expression de l'absolu par des formes matérielles et temporaires. Un poète ne s'isole point dans sa pensée comme le ver à soie dans sa coque : être, pour lui, c'est produire, c'est manifester puissamment ses conceptions, rattacher par des chaînes d'or toutes les intelligences à son intelligence, et leur communiquer l'étincelle électrique que l'inspiration en fait jaillir; mais on n'agit sur son temps qu'en par-

(1) Peut-être ne faut-il excepter que Poinsinet de Sivry en sa qualité de traducteur, et Fréret, dont les *Observations sur les causes et sur quelques circonstances de la condamnation de Socrate* lui sont beaucoup plus favorables; voyez les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLVII, p. 209. Les critiques étrangers lui sont beaucoup plus favorables : nous citerons Mitchel en Angleterre, Hermann, Wolf, Reisig, W. de Schlegel, Welcker, Süvern et Rœtscher en Allemagne, Fritsch en Suisse, et Pol en Hollande.

(2) *Ad Aristophanis lucernam lucubrare* était une locution populaire.

(3) Au moment de sa mort, il avait même Aristophane sous son chevet; Olympiodore, *Vie de Platon*, p. 78, édit. de Fisch.

lant la langue de ses contemporains et en vivant de leur vie : on ne les anime de ses passions que lorsqu'elles ne sont pas complétement étrangères à leurs sentimens; on ne se concilie leur approbation et leurs sympathies qu'en pactisant avec leurs idées et en se conformant à leurs mœurs et à leurs habitudes d'esprit. Pour le poète dramatique, ces nécessités sont encore plus impérieuses que pour les autres; le public assemblé est plus susceptible et plus despote dans ses exigences; bien des libertés que le lecteur n'eût pas remarquées blessent un spectateur que l'étonnement de ses yeux ou de ses oreilles avertit de leurs hardiesses. Ne demandons pas à Aristophane des comédies assises dans un fauteuil, des intrigues tirées au cordeau, des personnages si réguliers dans leurs allures, qu'ils semblent craindre de vivre et de déranger une boucle de leur perruque : il n'aurait pu les découvrir que dans les salons de Versailles. Ne l'accusons point de non-conformité à quelque prétendue théorie philosophique qui se pose intrépidement dans le vide, comme si la première condition de l'art n'était pas la vie, et qu'il pût exister sans être d'un temps quelconque et sans s'adresser à des hommes qui aient des idées reçues et un goût littéraire. Aristophane écrivait dans une démocratie qui considérait les individus comme les rouages purement mécaniques d'une grande machine politique, et leur refusait par principe tout droit au respect de leur personne. Les luttes ardentes de l'Agora habituaient l'oreille aux colères et aux outrages des partis; chaque jour dans la Palestre de nombreux spectateurs familiarisaient leurs regards aux plus indécentes nudités, et leurs mœurs avaient conservé une candeur assez primitive pour que d'obscènes représentations fussent offertes à la vénération publique comme des symboles de la génération et de la vie. A un tel état de société il fallait une comédie turbulente, échevelée, impitoyable, d'une gaieté âcre et d'un front d'airain. Le gouvernement avait la prétention de résumer en lui les forces et la vie entière de tous les citoyens; il ne leur permettait pas même d'être ridicules. Dans leur existence en plein air, étrangère aux bizarreries des conventions sociales et inaccessible à l'invasion des passions privées, il ne laissait point de place suffisante pour ces originalités de caractère, ces intrigues souterraines de la vie domestique, ces risibles contradictions entre les devoirs d'une position particulière et les exigences d'un sentiment individuel, qui se mêlent et se reproduisent incessamment dans la comédie moderne. L'art était nécessairement politique; un public composé d'un peuple entier ne pouvait comprendre que des allusions à des choses de notoriété générale et ne sympathisait vivement qu'à des idées qui intéressaient le gouvernement de la république (1). Les plus belles créations avaient un but pratique, elles abou-

(1) Dans *la Paix*, Aristophane se vante de n'avoir attaqué que des pensées et des

tissaient à des pamphlets sous forme de dialogues. Le poète continuait en beaux vers, dans une histoire fantastique, les discussions de la tribune aux harangues : seulement, au lieu de réfuter les raisons de ses adversaires, il rendait leur personne ridicule. La logique *adversùs hominem* était autrement puissante dans une démocratie aussi spirituelle que le raisonnement qui s'attaquait aux choses; le poète inventait des personnages qui n'intervenaient dans l'action que pour donner complaisamment la réplique à ses opinions; souvent même ces formes détournées ne suffisaient pas à ses impatiences de prosélytisme, et il s'adressait directement au public dans une partie du chœur réservée aux prédications personnelles (1). Le théâtre était alors tout ce que la presse périodique est devenue, une quasi-institution qui suppléait à toutes les autres, un pouvoir en dehors de la constitution, véritable panacée politique qui, suivant les circonstances, surveillait et protégeait également les gouvernemens et les gouvernés. Lorsque Périclès voulut substituer son influence à l'autorité des lois, il se crut obligé de supprimer la comédie (2); mais le peuple n'y renonça pas aussi facilement qu'à ses garanties officielles : trois ans après, le dictateur démocrate fut forcé de la rétablir, et elle acquit assez de puissance pour que Platon définît la république d'Athènes une *théâtrocratie*.

Il n'était pas donné cependant à tous les poètes de jeter au hasard l'autorité de leur esprit dans la direction des affaires; la loi avait fixé une majorité dramatique qui dépassait de beaucoup l'âge où l'on pouvait exercer ses autres droits de citoyen (3), et il fallait qu'un des magistrats investis de la plus haute confiance populaire, un archonte, examinât préalablement les pièces et en autorisât la représentation. Sous le bénéfice de ces précautions, toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'existence et l'éclat du théâtre. Un salaire considérable était acquis à tous les poètes comiques comme aux autres fonctionnaires en activité de service, et un jury impartial décernait les plus honorables récompenses à celui que le peuple avait goûté davantage (4).

actions dangereuses au bien de l'état. Voyez aussi *Chevaliers*, v. 511, 1274 et suiv.; *Guêpes*, v. 1029. — Tous les poètes n'avaient pas la même retenue; mais on obvia à cette licence par des lois positives, et on finit par donner aux personnes lésées le droit de se pourvoir en justice.

(1) On l'appelait la *parabase*, et, lorsque l'on s'effraya de la puissance qu'avaient acquise les poètes comiques, on la supprima, sur la proposition de Cinésias.

(2) Peut-être le désir de se venger des plaisanteries des poètes comiques ne fut pas non plus étranger à ce coup d'état; nous savons qu'il fut attaqué par Cratinus, Eupolis, Hermippus, et Aristophane lui-même, qui l'appelait le Jupiter Olympien d'Athènes.

(3) *Nuées*, v. 530; *Guêpes*, v. 1018. Il fallait avoir trente ou même quarante ans; le chiffre est fort incertain.

(4) Ce jury était composé de neuf juges, et il paraît qu'on pouvait appeler de ses décisions; voyez Eschine, *Contra Ctesias*, p. 625, édit. de Reiske.

Leur grande utilité politique était si généralement sentie, qu'après la mort d'Eupolis dans la guerre contre les Lacédémoniens, une loi expresse les dispensa de tout service militaire, et la simple proposition d'appliquer à d'autres besoins, momentanément plus pressans, les fonds qui appartenaient au théâtre, était punie de la peine capitale (1). On imposait, comme une charge publique, aux plus riches et aux plus intelligens, de former les chœurs et de subvenir à tous les frais extraordinaires de la mise en scène (2), et ils luttaient à l'envi de zèle et de magnificence. Le prix d'entrée fut de plus en plus abaissé (3), et, lorsque l'alanguissement du patriotisme eut forcé de stimuler les citoyens à prendre part aux délibérations du forum par un salaire de présence, on accorda aussi une prime à ceux qui se préparaient à remplir leurs devoirs politiques en venant assister aux enseignemens du théâtre.

Dans ses aspirations vers un monde plus en harmonie avec ses idées du beau, le poète souffre au milieu des faits comme au fond d'une prison fermée aux rayons du soleil, et substitue constamment dans ses rêves les plus idéales conceptions aux réalités les plus nécessaires. Telle est la cause, bien mal comprise jusqu'ici, de la proscription qu'une des plus brillantes imaginations de la Grèce a prononcée contre la poésie. Platon sentait que, dans les républiques factices pour lesquelles il écrivait, l'ordre public n'était garanti que par le consentement mutuel des citoyens, et il craignait que des théories opposées à la constitution du pays n'en parussent une critique indirecte qui lui attirât la désaffection du peuple. Seuls peut-être, les premiers poètes comiques d'Athènes étaient animés d'un esprit politique entièrement différent. Loin de provoquer un mouvement quelconque, sous prétexte de progrès et de dévouement aux idées, ils devenaient conservateurs par destination, et appartenaient, eux et leur esprit, au parti du passé. Leurs plaisanteries avaient toujours un sens rétrograde; la satire n'était pour eux qu'une forme indirecte et plus saisissante de l'éloge; en blâmant vivement les joies du présent, ils voulaient rehausser les vieilles mœurs et glorifier les anciennes institutions. La censure préalable de l'archonte eût sans doute empêché de mettre des railleries trop imprudentes au service des innovations; mais, comme il y eut des magistrats choisis par l'opposition qui auraient favorablement accueilli les comédies écrites dans l'intérêt de leurs idées, et qu'on n'en connaît aucune dont l'esprit ne

(1) Elle avait été proposée par Eubolus, et existait encore du temps de Démosthène.

(2) Afin que les citoyens les plus pauvres pussent assister aux représentations dramatiques, Périclès leur fit distribuer la somme qui était nécessaire pour entrer au théâtre; mais, du temps de Démosthène, les riches la recevaient aussi, et il paraît qu'on finit par avoir un excédant. Comme les écrivains désignent également sous le nom de Θεωρικὸν le prix du billet et la prime, cette question est restée assez obscure.

(3) D'une drachme il fut réduit à deux oboles, et plus tard à une seule.

soit pas conservateur, un tel fait, sans analogue dans l'histoire de l'art européen, doit tenir à des raisons plus générales et plus profondes.

Dans un état sans force armée permanente, et dont le pouvoir central était divisé entre neuf fonctionnaires égaux que le peuple entier élisait pour une seule année, la tranquillité n'avait en réalité aucun autre appui que le respect des lois et l'autorité des mœurs. Mais d'insensibles modifications se glissent chaque jour dans les mœurs; la législation n'obtient quelque puissance morale que par la durée, et à Athènes sa mobilité était extrême; chacun pouvait demander l'abrogation des lois anciennes ou en présenter de nouvelles. L'amour des nouveautés rendait le peuple si favorable aux changemens pour le plaisir de changer, que, dans une de ses pièces, Aristophane donne pour raison à une proposition ridicule qu'il ne restait plus d'autre innovation à introduire dans la ville. L'état devait donc par principe chercher à maintenir la moralité publique dans le *statu quo*, et s'opposer de tout son pouvoir aux railleries qui la livraient au ridicule en plein théâtre; il devait veiller sur la considération des lois et les protéger contre les bouffonneries factieuses qui les eussent vouées à un mépris inévitable. Les comédies d'opposition n'eussent pas été suffisamment libres; de grandes difficultés en auraient entravé la représentation; le prix leur eût été systématiquement refusé, et des peines sévères auraient souvent réprimé leurs périlleuses gaietés (1). Ces attaques par derrière eussent d'ailleurs bien imparfaitement satisfait les ardentes convictions des démocraties; le droit d'initiative appartenait à tous les citoyens, et il était loisible aux novateurs de donner à leurs opinions une forme plus sérieuse et plus efficace. Pour le parti conservateur, au contraire, la comédie était une arme défensive admirablement appropriée à sa position et à ses intérêts. A la puissance extra-légale des démagogues elle opposait le discrédit du ridicule, et tempérait par la plaisanterie le despotisme remuant de la démocratie; elle combattait de front toutes les nouveautés, même intellectuelles, qui menaçaient de quelque danger les vérités officielles de l'état ou les bonnes habitudes; parfois enfin, forte de ses intentions et d'un attachement incontestable à la constitution, elle ne craignait pas de railler les lois arrachées la veille aux aveuglemens de la passion, et de rappeler énergiquement les citoyens à la continuation du passé (2).

Ce caractère fondamental de la comédie grecque sert de lien à ces vives satires, si disparates en apparence, qui composent le théâtre d'A-

(1) Aristophane lui-même fut condamné à 5 talens d'amende pour avoir insulté Cléon dans sa pièce des *Chevaliers;* mais ce fut plutôt une vengeance politique qu'un châtiment légal.

(2) Elle était si essentiellement politique, que, pour faire comprendre à Denys de Syracuse le gouvernement des Athéniens, Platon lui envoya le théâtre d'Aristophane.

ROYAL LIBRE

ristophane; il donne une raison et un sens à ces singulières inventions que l'on a prises long-temps pour de pures bouffonneries. Si, même dans les grands états, la guerre apporte souvent de graves perturbations dans la fortune publique et dans le bonheur des familles, elle est dans les petites républiques une cause toute-puissante de révolutions. Les revers y détachent le peuple d'institutions impuissantes à protéger la tranquillité, et les triomphes assurent au vainqueur une popularité qui détruit l'égalité sociale et menace la liberté elle-même. Toujours à la veille de faire un appel au dévouement énergique de chaque citoyen, et tremblant même devant sa propre gloire, le gouvernement n'ose plus alors réprimer avec son énergie habituelle les empiétemens et les violences des partis. Aussi, dans son attachement au *statu quo* politique, Aristophane voulut-il prouver, dans trois comédies, la nécessité de terminer au plus vite la guerre du Péloponèse. Dans *les Acharniens*, il met la richesse et le bonheur des villes qui jouissent de la paix en regard des privations et des anxiétés des autres, et engage le peuple à choisir en connaissance de cause. — L'enseignement de *la Paix* est plus direct encore : les dieux eux-mêmes s'y cachent pour ne pas voir les horreurs de la guerre, et, quand la Paix revient sur la terre, le principal personnage de la pièce se marie avec l'Abondance.—La *Lysistrata* ne s'adresse plus au désir du bien-être matériel, mais aux sentimens de la famille; le poète y montre toutes les résolutions violentes que l'abandon de leurs maris retenus à la guerre peut inspirer aux femmes, et conclut à la paix au nom du bonheur et de la sécurité domestique. — A force de cajoleries démocratiques, l'ancien corroyeur Cléon était devenu un personnage considérable; dans *les Chevaliers*, Aristophane le traîne en personne sur la scène, avec son gros ventre et son odeur de cuir; il ridiculise impitoyablement ses idées et ses intentions, démasque le factieux dans le démagogue, et le peuple, éclairé enfin par tant de sottise et de méchanceté, le renvoie honteusement de son service. — La ville bâtie en l'air de la pièce des *Oiseaux* est une plaisante représentation de la république; on reconnaît aux ailes de ses habitans le besoin d'agitation et la légèreté du peuple athénien, et cette vive satire de son inconstance est mêlée d'excellentes leçons sur la nécessité de respecter les dieux et sur les dangers auxquels un état s'expose en accordant trop facilement la bourgeoisie aux étrangers. — Dans une intention démocratique, le pouvoir judiciaire avait été abaissé et abandonné aux caprices du sort; *les Guêpes* attaquent cette maladroite innovation; elles montrent les intérêts privés livrés à la vénalité et à la sottise, et veulent, par le ridicule de ces juges de hasard, ramener le peuple à une organisation plus aristocratique. — *L'Assemblée des Femmes* bafoue de la façon la plus plaisante les deux utopies favorites de tous les démagogues : à l'aide du suffrage universel, les femmes s'emparent des délibé-

rations et décrètent la communauté des maris; mais les scènes qui en résultent forcent bientôt de reconnaître la sagesse des lois qui avaient subordonné la souveraineté du peuple à des conditions de capacité, et la liberté des individus à l'inviolabilité de la propriété et à la perpétuité de la famille. — La religion grecque consistait surtout dans la croyance à l'ordre universel et dans une respectueuse soumission au destin; pour beaucoup, cependant, l'inégalité des conditions était une occasion de blasphème, et le *Plutus* prouve qu'une égale distribution de richesses créerait à la société des impossibilités qu'elle ne saurait vaincre. — L'art n'était pas à Athènes, comme il a pu le devenir ailleurs, une superfluité à l'usage des gens d'esprit qui n'avaient rien à faire; la dignité calme et résignée dans le malheur qu'il enseignait au peuple était la seule prédication religieuse du temps, et les sensibleries d'Euripide excitaient des attendrissemens nerveux qui remuaient trop profondément les entrailles, pour qu'il n'en sortît pas souvent des protestations contre l'histoire. Ses innovations n'abâtardissaient donc pas seulement des ames dont la force faisait la puissance et la sécurité de l'état, elles ruinaient la religion dans sa base : ce fut à titre de conservateur qu'Aristophane les combattit avec un acharnement qu'on ne porte que dans les questions politiques. Il oppose dédaigneusement, dans *les Grenouilles*, la majesté monumentale et le sens profondément religieux d'Eschyle au larmoiement sentimental et aux banalités philosophiques de son faible successeur. Dans *les Thesmophories*, il s'attaque plus vivement encore à la nouvelle poétique; il y raille avec une verve indignée l'abus qu'elle faisait de la faiblesse des femmes et de leurs douleurs; il inventorie le matériel de l'émotion dramatique, les haillons du mendiant, la barbe blanche et le bâton du vieillard, et plus d'une fois sans doute la crainte d'un juge si austère et d'un parodiste si plaisant vint arrêter Euripide dans ses efforts pour abaisser le drame religieux jusqu'à la tragédie bourgeoise. On peut donc déjà conclure de l'inspiration élevée qui anime les comédies d'Aristophane que *les Nuées* ne sont ni une méchanceté personnelle ni un caprice de pure fantaisie; si obscur que nous l'aient rendu le temps et les révolutions, cette comédie avait certainement un but social qui résultait de la civilisation de l'époque et de la constitution politique du pays.

La civilisation grecque avait commencé en Orient et en avait apporté l'omnipotence d'une autorité extérieure à l'homme, devant laquelle s'évanouissaient tout droit individuel et toute indépendance de la personne. A Sparte, au foyer de la race dorique, cet élément oriental avait même conservé toute sa vigueur primitive, et s'y montrait plus conséquent dans sa logique; la famille était niée avec la même intrépidité que l'individu. L'homme y devint une sorte de vif-meuble appartenant en toute propriété à la patrie, et ne produisant, au lieu d'enfans, que de petits

citoyens. Dans les états les plus infidèles à leur origine, il restait encore la croyance à un dieu extérieur, agissant immédiatement dans le monde, et manifestant ses volontés par des oracles, et, au dire d'Hérodote, leur refuser sa confiance n'était pas seulement une impiété, mais un délit véritable, une violation de la loi. Le principe contraire, la reconnaissance de la valeur personnelle et des droits de chaque citoyen, pénétra de bonne heure dans la république d'Athènes, et les restrictions qui le comprimaient disparurent dans le mouvement ascendant de la démocratie. Les citoyens relégués dans la quatrième classe furent investis des mêmes droits électoraux que les autres; sur la proposition d'Aristide, ils purent prétendre également à toutes les charges publiques, et, sans doute à l'instigation de Périclès, Ephialtès fit abaisser l'autorité de l'aréopage, dont, par un dernier privilége désormais illusoire, l'aristocratie s'était réservé tous les siéges. L'égalité devint alors complète; riches ou pauvres, intelligens ou stupides, tous les citoyens eurent la même valeur politique. Jamais peut-être la souveraineté du peuple ne fonctionna d'une manière plus radicale. Il fut impossible au plus humble de s'annuler devant l'autorité prétendue d'un état dont il faisait et défaisait capricieusement les lois organiques; les sollicitations obséquieuses des magistrats ne lui permirent plus de douter de son importance. Chacun voulut avoir des dieux reconnus par sa conscience, qui ne fussent pas seulement dans l'Olympe public, et s'en créa pour son usage qu'il dota d'attributs selon son bon plaisir. A la vérité, la religion de l'état servait encore de fonds commun à toutes les croyances individuelles, mais ce droit de s'arranger un dogme à sa guise la rendait par le fait une hypothèse politique, aussi peu respectée que les autres vérités légales écrites dans la constitution. L'état n'intervenait officiellement que pour réprimer les impiétés encore plus politiques que religieuses, lorsque Alcibiade mutilait les statues de Mercure qui veillaient à la sécurité de la voie publique, ou qu'un philosophe imprudent, Stilpon, soutenait que la Minerve du Parthénon, la protectrice d'Athènes, n'était pas réellement la déesse Minerve, mais une statue d'ivoire créée par Phidias.

Ce développement excessif du droit individuel réagit bientôt à son tour sur la mobilité de la législation. Chaque citoyen se complut à faire acte de souveraineté en proposant des lois nouvelles, ou en provoquant l'abrogation de celles qu'il n'avait pas votées. Devenue odieuse à tous les partis comme l'usurpation d'un ennemi, l'autorité de l'état fut surveillée avec inquiétude; des restrictions jalouses la limitèrent, d'ingénieuses précautions l'amoindrirent, et les intérêts matériels eux-mêmes exigeaient qu'on la rendît plus énergique et plus indépendante. Il fallait à l'agriculture de la prudence dans la conduite des affaires et le monopole des marchés; à l'industrie, de l'économie dans les dépenses pu-

bliques et des matières premières à bon marché; au commerce, des débouchés étendus et la suprématie politique qui les lui assurait; à l'intérêt maritime, de grandes entreprises et des occasions d'acquérir de la gloire. Des exigences aussi contraires ne pouvaient être conciliées que par un gouvernement modérateur et respecté dont la force leur imposât à toutes d'équitables transactions. Il ne suffisait donc pas au parti conservateur d'opposer une résistance opiniâtre à toutes les innovations; sa cause était perdue, s'il ne parvenait à relever le pouvoir de l'état, à fortifier, ou plutôt à reconstituer son principe, et dans cette tentative désespérée il avait à combattre toutes les ambitions et toutes les passions politiques du pays. Quoique diamétralement opposées dans leurs vues et dans leurs espérances, l'aristocratie et la démocratie n'en poursuivaient pas moins en commun l'affaiblissement du pouvoir central qui les comprimait également toutes deux et arrêtait leurs empiètemens. Les vaincre de vive force dans les batailles rangées de la place publique était impossible; quand, au lieu de peser les raisons, on compte les mécontens, les factions sont maîtresses des délibérations, et elles ne prêtent jamais un concours complaisant à leur désarmement. Les conservateurs n'avaient rien à attendre de l'action des lois, ils ne pouvaient réprimer les usurpations des partis que par des moyens indirects, en entretenant le respect du passé et en étendant l'autorité des mœurs.

La religion n'était pas une simple dépendance du gouvernement que l'état employait à son usage, comme un moyen d'administration fort commode : elle lui créait un droit sacré à l'obéissance des citoyens; au besoin elle sanctionnait ses actes par la volonté des dieux, et, même lorsque la foi se fut retirée du monde païen, le peuple y voyait encore la cause première de sa grandeur et l'héritage des croyances de ses ancêtres. La politique conservatrice n'avait pas ainsi de plus impérieux devoirs que de la protéger contre toutes les attaques et de lui assurer la considération publique. Si, entraînés par les passions du moment ou séduits par ce mirage dont l'imagination des novateurs embellit toujours l'horizon, les adultes échappaient à l'influence du parti conservateur, il lui fallait en appeler du présent à l'avenir, et s'emparer par l'éducation de l'esprit des enfans, leur inculquer des mœurs simples et rigides, le culte des souvenirs, et des opinions appropriées à la constitution du pays. Enfin l'habitude n'est pas seulement cette tendance, en quelque sorte mécanique, à faire et à croire le lendemain tout ce qu'on a fait et qu'on a cru la veille; c'est aussi le respect de la tradition pour elle-même, et la modération dans les sentimens qui empêche de céder aux mouvemens désordonnés de l'imagination. Aussi, convaincus sans doute par les inconsistances des petites républiques grecques et les révolutions qui en étaient la conséquence, les anciens écrivains politiques s'accordent à regarder l'habitude comme un des ressorts les plus

puissans et les plus nécessaires à la perpétuité des états, et le seul moyen de lui maintenir toute sa force était de s'opposer systématiquement à tous les changemens qu'on voulait introduire dans la société.

Dans une démocratie si complète, si bavarde, si amoureuse des beautés littéraires, les plus graves délibérations étaient décidées par le charme de la parole plus encore que par la force des raisons. Grace aux enseignemens de l'Agora, on sut bientôt dans les écoles, où, dès le temps de Solon, la jeunesse venait se former à la politique, que les Athéniens ne se laissaient conduire ni par la logique des idées, ni par la nécessité des faits, mais par les agrémens d'un langage insinuant, et qu'il n'était possible de les convaincre qu'en parvenant à leur plaire. La rhétorique devint une science en quelque sorte gouvernementale, indispensable à tous les candidats à la vie politique; seule elle créait la confiance, affermissait les popularités commencées par d'éclatans services, et donnait des droits certains aux premières charges de la république. Une culture exclusive de la forme n'eût cependant pas suffi à la gestion des affaires; dans les gouvernemens décidément populaires, une pareille tâche exige un esprit souple, ingénieux et fertile en raisons. Dans un sénat d'hommes graves, on peut traiter les questions pour elles-mêmes, dans tous leurs détails, ne rien dissimuler des considérations opposées qui s'y rattachent, parce qu'elles sont toutes appréciées à leur valeur; mais devant un peuple entier, impressionnable et mobile, on parle en vue de la délibération, pour assurer un vote qui importe à la sûreté ou à l'avenir du pays. Il faut réfuter des raisons souvent bonnes en elles-mêmes, mais d'une application momentanément dangereuse, amoindrir des faits d'une sérieuse importance, ou même contester des vérités auxquelles des imaginations passionnées accorderaient une influence exagérée. A Athènes, les orateurs politiques plaidaient donc pour leur opinion sans aucun autre souci que son succès; le principe de la constitution en faisait les avocats d'office de leur parti; en le choisissant par un motif quelconque d'ambition ou d'honnêteté, ils aliénaient à son profit leurs discours et leur conscience.

Pour se préparer à la direction des affaires, on se forma donc l'esprit aux déclamations; on s'habitua dans des écoles d'éloquence pratique à trouver un bon côté aux plus mauvaises causes, à défendre par des raisons spécieuses des thèses d'une fausseté évidente (1). Comme pro-

(1) Si l'on en croit le témoignage de Platon, à la vérité fort suspect en ces matières, Gorgias préferait le probable au vrai, et faisait consister le mérite de l'orateur à donner au faux un caractère de vraisemblance. (*Phèdre*, p. 267; *Ménon*, p. 95; *Gorgias*, p. 469). Cependant d'autres écrivains anciens s'accordent pleinement avec lui sur ce caractère moral de l'enseignement des sophistes; d'après Cicéron, *Brutus*, ch. VIII, ils apprenaient *quemadmodum causa inferior dicendo fieri superior posset*. Protagoras se vantait lui-même de rendre les mauvaises causes excellentes (voyez Diogène

spectus de son enseignement, Polycrate composa une défense de Clytemnestre et un éloge de Busiris. A Rome, sous les premiers empereurs, ces exercices de la parole ne purent que fausser le jugement et dépraver le sentiment moral de quelques rhéteurs; mais les Athéniens s'y livrèrent avec tant de passion, leur esprit mobile s'ouvrait si volontiers à toutes les nouveautés et renonçait si facilement à ses plus fermes convictions, qu'il en résulta de graves dangers pour la république. D'abord mises en doute par un pur jeu d'esprit, les vérités les plus élevées et les plus utiles à l'état finirent par être sérieusement contestées. L'examen voulut tout scruter, tout approfondir, et l'incrédulité pénétra partout; elle ne recula pas même devant le respect des ancêtres : leur sagesse fut méprisée, et leur exemple voué au ridicule. On n'observa plus les lois parce qu'elles exprimaient la volonté de l'état, mais parce qu'on les trouvait raisonnables, et on les dénigra librement en les accusant de contradiction et d'inintelligence, ou en leur opposant les lois inviolables de la nature et l'autorité des dieux. Les dieux eux-mêmes furent livrés à la discussion; par ses idées sur la nature et sur l'esprit, Anaxagore rendait leur pluralité impossible (1); l'impiété de Prodicus était plus hardie encore dans ses attaques (2), et Diagoras enseignait publiquement l'athéisme (3). Ces faciles exercices de la pensée déshabituèrent une jeunesse naturellement indolente du rude apprentissage de la palestre, et, dans un temps où les guerres n'étaient qu'une suite de luttes corps à corps, l'endurcissement aux fatigues pouvait seul faire les bons soldats. Il fallut s'en remettre pour la défense de l'état au patriotisme à gages de troupes étrangères, et cette conséquence de l'invasion des sophistes dans la république n'était pas d'un moindre danger pendant la paix; les jeunes gens perdirent, avec le sentiment de leur force, cette décision de caractère, le premier devoir et le plus bel apanage des hommes libres,

Laërce, l. IX, ch. LII; saint Clément d'Alexandrie, *Stromates*, l. VI, p. 647; le Scholiaste d'Aristophane, *Nuées*, v. 113), et, selon Thrasymaque, la justice n'était que l'intérêt du plus fort (Platon, *De la République*, l. I, p. 338).

(1) Plutarque, *Nicias*, ch. XXIII; Lucien, t. I, p. 81, édit. des Deux-Ponts; Eusèbe, *Præparatio evangelica*, l. XIV, ch. XVI. Il allait jusqu'à détruire l'individualité des dieux d'Homère et à en faire des abstractions de l'esprit. — *Anaxagoræ fragmenta*, p. 37, édit. de Schaubach. — Nous le rangeons parmi les sophistes, parce que c'est le nom que lui donnent Plutarque, *Périclès*, ch. XXXIII, et Diodore de Sicile, l. XII, ch. XXXIX.

(2) Il avait même osé composer un livre Περὶ Θεῶν; voyez Geel, *Historia critica sophistarum qui Socratis ætate Athenis floruerunt*, p. 79, dans le *Nova acta litterariæ Societatis Rheno-Trajectinæ*, p. II, 1823.

(3) Voyez Mounier, *Disputatio litteraria de Diagora Melio*, et Bergk, *Commentationum de reliquiis comediæ atticæ antiquæ*, l. I, p. 171. L'impiété en était venue au point qu'Alcibiade osait parodier les mystères d'Éleusis dans la maison de Polytion, et que Critias, un disciple de Socrate, soutint, dans des vers qui nous ont été conservés par Sextus Empiricus, p. 403, édit. de Bekker, que les dieux étaient une invention du législateur.

cette gravité d'esprit si indispensable dans le débat des affaires, et ce courage de ses opinions qui était à Athènes une vertu, nous dirons même une nécessité politique.

Le parti conservateur ne pouvait voir avec indifférence des nouveautés si menaçantes pour l'avenir du pays. Des jugemens sévères réprimèrent les plus dangereux écarts des sophistes (1), et l'opinion les frappa en masse. D'honorable qu'il était d'abord, leur nom devint une injure qu'on infligeait comme un châtiment. Les hommes les plus graves s'élevèrent contre ces hardiesses factieuses de l'esprit individuel (2); mais l'autorité de leur parole avait elle-même été atteinte et ne portait plus la conviction dans les masses. Contre un mal aussi général, les répressions particulières étaient impuissantes; eût-on chassé de la ville tous les marchands de sophismes, le désordre ne serait pas sorti avec eux de l'état : il était dans les intelligences, qui ne croyaient plus qu'à leur toute-puissance, et dans les mœurs du peuple, à qui d'habiles rhéteurs avaient désappris l'amour du présent et le respect du passé. Ces mauvais citoyens dont le talent était une calamité publique, il fallait détruire leur influence, exposer sous une forme populaire l'absurdité de leurs doctrines et surtout le ridicule de leur métier et de leurs habitudes. Le poète comique Platon les attaqua dans sa pièce des *Sophistes*. Les conséquences de leur système d'éducation furent livrées à la risée publique, et de nombreuses railleries, éparses dans vingt comédies, en ridiculisèrent personnellement plusieurs (3); mais le danger ne s'en aggravait pas moins de jour en jour, les poètes qui s'étaient consacrés à la défense des mœurs et des institutions auxquelles la république devait sa grandeur et sa gloire redoublèrent d'esprit et de patriotisme.

Il y avait alors à Athènes un de ces hommes dont la naissance est un bienfait pour le monde, mais qui semblent trop souvent étrangers à leur patrie, parce que sans doute leur pensée appartient, comme la

(1) Anaxagore, le maître et l'ami de Périclès, fut forcé de quitter la ville; Diagoras n'échappa que par la fuite à la sentence de mort qui avait été prononcée contre lui (Diodore de Sicile, l. XIII, ch. VI); Prodicus fut, selon Suidas (s. v. Πρόδικος), condamné à boire la ciguë, comme corrupteur de la jeunesse; Damon fut banni par l'ostracisme (Plutarque, *Périclès*, ch. IV, et *Aristide*, ch. I). Voyez Jacobs, *Additamenta animadversionibus in Athenæum*, p. 336, et, malgré les paroles que Platon prête à Socrate dans le *Ménon*, il est très probable que Protagoras fut aussi exilé. On peut consulter à ce sujet Cicéron, *De Natura Deorum*, l. I, ch. XXIII : son témoignage est confirmé par Timon de Phliasie dans le second livre de ses *filles*.

(2) Thycidide va jusqu'à regarder le développement du *moral* et du *droit* comme la cause première de la corruption de son temps; l. III, ch. LXXXIII et XXXIV.

(3) Ainsi nous savons par le scholiaste d'Aristophane (*Nuées*, v. 360) qu'il avait attaqué Prodicus dans son Ταρμιστοὶ (ceux qui tiennent la queue de la poêle), et (*Nuées*, v. 97) que Cratinus avait raillé Hipponos, Diphile, Boidas, Eupolis, Callias et Prodamos, ou, suivant la conjecture de Bergk (*Commentationum*, l. II, p. 322), Prodicus.

lumière du soleil, à l'humanité tout entière. Jusqu'à Socrate, la loi prétendait régenter l'homme dans ses croyances les plus intimes et dans ses sentimens; il fut le premier à réclamer les droits qu'il tenait de la nature, à distinguer la morale de la politique, et restitua le gouvernement des actions purement humaines à la conscience. Sa destinée fut celle de tous les grands révolutionnaires; il était mal apprécié de ses contemporains. Pour être comprises, ses idées heurtaient trop brusquement les idées en possession du monde, et conspiraient trop imprudemment contre des faits que le temps seul pouvait changer. Peut-être même sa vie n'était-elle pas une preuve assez convaincante de l'excellence de sa doctrine; non qu'elle ne dépassât de beaucoup le niveau commun des moralités de son siècle, mais on eût voulu y voir des améliorations assez importantes pour légitimer la dangereuse nouveauté de ses opinions, et sa conscience était certainement bien moins élevée que son intelligence. Il recommandait à ses disciples de faire du mal à leurs ennemis (1). Les questions captieuses dans lesquelles il embarrassait ses adversaires auraient répugné à une bonne foi sévère; à la joie maligne et dédaigneuse avec laquelle il les acculait dans une contradiction, on sentait qu'il aimait mieux ses opinions que ses semblables; ses avances aux jeunes gens semblaient étranges même à Athènes, et l'accusation de bigamie qui pèse sur sa mémoire était trop répandue dans l'antiquité pour ne pas se rattacher à quelque fait vraisemblablement exagéré par la malveillance, mais d'une nature très peu édifiante. Quand *les Nuées* furent représentées, Socrate était simplement confondu avec les sophistes (2). Comme eux, il révoquait en doute toutes les vérités établies, et en appelait à son propre jugement du jugement de tous les autres; comme eux, il s'attaquait plus à la personne de ses adversaires qu'à leurs opinions, et, jugeant excellent tout raisonnement qui leur fermait la bouche, il employait au besoin les distinctions les plus subtiles et les raisons les plus décidément fausses. Comme eux enfin, si nous osons le dire, il appliquait le jésuitisme à la logique.

Au fond cependant la différence était grande (3). La discussion n'était pour les sophistes qu'une parade à la porte de leur école, où il ne s'agissait que de bien escamoter les objections et de faire admirer les tours de souplesse de leur esprit; ils n'admettaient que des vérités mo-

(1) Κακῶς ποιεῖν; Xénophon, *Memorabilia*, liv. II, ch. VI, § 35.

(2) Dans son discours *Contre Timarque*, prononcé plus de cinquante ans après la mort de Socrate, après l'apaisement de toutes les passions, Eschine l'appelle un *sophiste*, p. 24, édit. d'Estienne; voyez Hermann, *Geschichte und System der Platonischen Philosophie*, p. 320, note 270-272.

(3) Voyez Schleiermacher, *Ueber den Werth des Sokrates als Philosophen*, dans le *Denkschriften der Akademie der Wissenschafften* (classe philosophique), p. 62, 64; Berlin, année 1814-15, et Gerlach, *Sokrates und die Sophisten*, passim.

mentanées, et ne reconnaissaient d'autre règle et d'autre autorité que les mobiles inspirations de leur sentiment. Socrate, au contraire, était profondément convaincu de l'indispensable nécessité de ses idées, et, lors même que ses moyens de propagande étaient réprouvés par la logique ou par la bonne foi de la discussion, ils lui semblaient sanctifiés par le but. Ses opinions ne flottaient pas à toutes les oscillations du sentiment individuel, elles avaient pour base la raison immuable de l'humanité; si, comme les sophistes, il n'interrogeait sur ses croyances que son intelligence, il la dégageait, avant de répondre, de tous les préjugés de son temps et de toutes les impressions particulières qui en auraient troublé la perspicacité; en un mot, il la généralisait. Des manières si diverses de former ses convictions aboutissaient en politique à des résultats diamétralement opposés. Socrate, qui trouvait dans la raison des hommes les plus éclairés de l'état plus de pénétration et plus de calme, appartenait naturellement au parti aristocratique, et, en niant toute autre autorité que le sentiment individuel, les sophistes déclaraient que le meilleur gouvernement possible était une démocratie extrême où l'indépendance absolue de chacun et l'égalité complète de tous seraient érigées en principes. Peu leur importait d'ailleurs le sujet de la discussion et son résultat, le tout était de la soutenir en habiles gens; ainsi que les éléates, ils discouraient même de préférence dans le vide, sur l'essence des choses et sur les problèmes de la nature, tandis que Socrate donnait un but pratique à son enseignement. Il s'attachait surtout à tirer la philosophie morale de l'étroite dépendance où l'état se croyait engagé par son principe à la retenir; et proclamer, comme il le faisait, la conscience seul juge du bien et du mal, c'était en réalité restreindre l'autorité de la loi et refaire le juste et l'injuste à sa propre convenance.

Soit modération, soit prudence, Socrate n'attaquait pas la religion en face par ces hostilités ouvertes qui préviennent les gens honnêtes de se tenir en garde; il la détruisait plus sûrement par de perfides insinuations et des doctrines sournoises qui en sapaient les fondemens. Son opposition ne gardait cependant pas toujours des apparences aussi cauteleuses. La loi vitale des démocraties, celle qui réglait les formes de la transmission des fonctions publiques et s'en rapportait au sort, avait en lui un violent adversaire; il déclarait en toute occasion qu'il était absurde de ne pas choisir avec discernement les magistrats les plus capables, et se moquait avec un mépris caustique de cette confiance ingénue dans le hasard qui jouait à la loterie le bon gouvernement de la république. Sa maxime favorite sur l'impossibilité radicale de la science (1) n'était rien moins qu'une négation de la politique et du

(1) *Tout ce que je sais est que je ne sais rien.* Ce n'était pas un acte de modestie

droit; aussi, pour rester conséquent avec lui-même, non-seulement il n'acceptait les lois de son pays que sous bénéfice d'inventaire, mais il professait un scepticisme irrémédiable à l'endroit des affaires publiques, et leur refusait systématiquement son concours. Quoique la constitution l'obligeât d'assister aux assemblées du peuple et regardât l'indifférence politique comme un crime, il restait, par scrupule de conscience, étranger à toutes les délibérations. Dans l'absence de tout principe qui pût diriger leur conduite, ceux de ses disciples qui entraient dans la vie publique n'écoutaient que leur intérêt personnel; ils suivaient indifféremment les partis les plus opposés et ne s'accordaient qu'en un seul point, le mépris des lois de leur patrie. On trouvait, aux premiers rangs des factieux, Alcibiade, le turbulent partisan d'une démocratie effrénée; Théramènes et Critias, les chefs des trente aristocrates dont Sparte imposa la tyrannie à Athènes comme la plus sûre garantie de son abaissement, et ce Xénophon qui renia *humanitairement* sa patrie, parce qu'il était plus avantageux de s'allier avec ses ennemis. Encore si ces dangereuses doctrines s'étaient produites à haute voix sur la place publique, les bons citoyens auraient pu leur répondre, et les votes du peuple les eussent frappées d'une réprobation éclatante; mais Socrate n'abordait jamais la tribune aux harangues: il se tenait en embuscade sous les portiques, guettant les passans et les tirant par le manteau pour les forcer à lui prêter l'oreille. Au lieu d'attaquer loyalement leurs opinions par des raisonnemens sérieux, il les troublait par des questions captieuses, et, lors même qu'il ne les gagnait pas à ses idées, son ironie inquiétait leurs convictions et affaiblissait leur patriotisme (1). La plupart des autres sophistes avaient au moins une sorte d'excuse; ils étaient étrangers et ne devaient rien au bonheur d'Athènes. Socrate, au contraire, y était né de parens athéniens; c'était dans sa propre patrie que ses opinions fomentaient le désordre, et le parti conservateur avait toute raison de trouver à la fois ses agressions plus dangereuses et plus criminelles.

Plus encore que l'ironie poignante qu'il apportait dans toutes les discussions, l'orgueil démesuré de Socrate avait aussi soulevé contre lui de vives animosités. Il en était venu jusqu'à prétendre qu'un génie supérieur à l'humanité était attaché à sa personne et lui inspirait toutes ses résolutions (2). Dans sa défense, au moment même où les sentimens

personnelle; il prouvait à tous ses interlocuteurs que leur ignorance était aussi complète que la sienne.

(1) Il apprenait seulement à douter, selon Plutarque. — *Questions platoniques*, quest. I, par. 1, n° 6, et par. 4, n° 2.

(2) Voyez Platon, *Apologie*, p. 31 et 40; *Phèdre*, p. 342, Xénophon, *Memorabilia*, t. I, ch. I, par. 2 et 3; Plutarque, *Du Génie de Socrate*, et Meiners, *De Genio Socratis*, dans la p. 2 du t. III de ses *Philosophische Schriften*. Fanatisme à part, ce génie était la substitution de la raison individuelle à l'autorité de la patrie.

de ses juges allaient décider de sa destinée, il leur rappela arrogamment que l'oracle de Delphes l'avait déclaré le plus sage des hommes. En vain des murmures menaçans l'avertirent du mécontentement général : il ajouta qu'il en était aussi le meilleur et que la république devrait le nourrir au Prytanée; puis, s'enveloppant dans son orgueil comme dans une robe d'innocence, il annonça aux héliastes que, s'ils osaient le condamner, les Athéniens en seraient punis par un châtiment plus rude que ne lui était la mort (1). Ainsi qu'on l'a supposé, ce prétendu démon n'était pas une imposture habilement imaginée pour donner plus de crédit à sa parole et faciliter son rôle de réformateur: Socrate était sur ce point très sincèrement fanatique, sa foi aveugle à tous ses pressentimens ne l'abandonnait pas dans les circonstances les plus graves: quoiqu'il s'agît dans son procès de sa vie et de l'honneur de ses doctrines, il ne prépara aucune défense; de son propre aveu, il avait voulu s'en occuper par deux fois, et son génie l'en avait dissuadé.

Quelle que fût la pureté réelle de ses principes, Socrate était donc vraiment plus dangereux que les autres sophistes; il était plus odieux aux hommes honnêtes, et, — le respect général qui environne sa mémoire depuis deux mille ans ne peut empêcher de le reconnaître, — il devait paraître fort ridicule à tous ses concitoyens. La délicatesse naturelle aux Athéniens et leur amour inné du beau les rendaient extrêmement sensibles à la grace de l'extérieur et à l'élégance de la toilette : or, Socrate portait une barbe touffue et mal peignée; le désordre de ses vêtemens touchait au cynisme; ses mouvemens étaient gauches, ses expressions communes, ses comparaisons triviales; il avait l'air épais, insolent, lubrique, et sa laideur était assez malheureuse pour que Platon, dont l'enthousiasme se portait facilement aux dernières extrémités, l'ait comparé, dans *le Banquet*, à Silène, qui cachait son caractère de dieu sous une forme grotesque. Cet homme, qui prétendait réformer ses contemporains, avait une femme qu'il pouvait catéchiser à son aise, et l'humeur acariâtre de Xantippe était devenue proverbiale, et lui attirait chaque jour des désagrémens publics. Enfin ses éternelles rêveries et les étranges distractions qui en étaient la conséquence divertissaient singulièrement l'esprit léger des Athéniens : ils se racontaient en riant qu'au siége de Potidée, il était resté comme un terme, attendant une pensée tout un jour et toute une nuit, et que son génie l'avait fait renverser dans la boue par un troupeau de cochons.

Un tel homme était donc au point de vue de la comédie une excel-

(1) Platon, *Apologie*, p. 36 et 39. Xénophon lui-même convient de son imprudence, et il l'explique par son âge avancé, qui l'empêchait de tenir beaucoup à la vie (*Apologie*, p. 701); mais une pareille excuse n'est pas même spécieuse: un homme aussi vertueux ne pouvait provoquer ainsi froidement ses concitoyens à commettre un crime.

lente personnification des sophistes, que l'imagination devait s'estimer heureuse de trouver dans les rues d'Athènes. Non-seulement il prêchait en plein air toutes les idées dangereuses à l'état, mais il avait rendu la satire plus facile en allant complaisamment au-devant du ridicule. Aussi Amipsias, Eupolis, les railleurs les plus considérables du temps, avaient-ils déjà livré son nom à la moquerie publique; avant la représentation des *Nuées*, il existait comme un caractère de comédie, une sorte de *docteur-philosophe*. Dans le respect un peu superstitieux qu'il est du bon ton philosophique de professer pour la mémoire de Socrate, on a voulu penser que le protagoniste de la pièce d'Aristophane n'est pas vraiment le fils du sculpteur Sophronisque, mais une création bouffonne, baptisée du nom de *Socrate* par pure fantaisie, où rien ne se retrouve ni de son caractère véritable, ni de sa philosophie. Selon le scholiaste d'Aristophane, le stoïcien Panetius l'avait déjà très obligeamment supposé, et, de nos jours encore, quelques érudits, sans doute plus amis de Socrate que de la vérité, ont donné à cette découverte toute l'autorité de leur parole et de leurs désirs. Ils ont remarqué que Xénophon, l'adversaire acharné des ennemis de Socrate, n'a nulle part attaqué Aristophane, et, au lieu d'en conclure qu'au moment du procès des plaisanteries vieilles de vingt-quatre ans étaient oubliées depuis long-temps, ils les ont niées. Le héros n'a pas cependant le moindre voile, il s'appelle en toutes lettres *Socrate;* mille traits disséminés dans toute la pièce le désignent d'une manière aussi précise, et les autres comédies d'Aristophane peuvent convaincre les plus incrédules que la personne de Socrate ne lui était nullement sacrée. D'ailleurs, le maître l'a dit : afin d'affaiblir les accusations d'Anytus, Platon leur donne pour cause première les plaisanteries des *Nuées*, et selon une vieille tradition, un peu suspecte peut-être, quoique fort répandue, Socrate aurait assisté stoïquement à la première représentation, et serait resté debout jusqu'à la fin pour montrer aux spectateurs l'original en regard du portrait.

Dans la foule de moqueries qui s'adressent évidemment à sa personne, il s'en trouve cependant jusqu'à trois qui lui semblent d'abord étrangères; mais lors même qu'il serait véritablement impossible de les expliquer par aucun fait réel, ni par aucun bruit populaire, il serait téméraire d'en rien inférer : si nous possédons les apologies de ses disciples, les mémoires de ses adversaires sont perdus, et, après tout, la comédie n'est pas un tableau d'histoire, où le ridicule doive rester aussi matériellement vrai que l'art de vérifier les dates. Peut-être, d'ailleurs, malgré le système de palliatifs si naturels aux bons avocats, ces trois allusions à la vie réelle de Socrate ne sont-elles pas aussi incroyables qu'on le suppose. A la vérité, Platon et Xénophon l'affirment, il ne consacrait pas ses investigations à la philosophie naturelle; mais leur témoignage ne s'applique certainement qu'aux derniers temps de sa vie,

car il avait suivi les leçons de Prodicus (1), celles d'Anaxagore et d'Archelaüs le physicien; plus tard, après *les Nuées* sans doute, il reconnut la vanité des théories ontologiques. Diogène Laërce nous l'atteste; mais il fallait pourtant s'en être occupé pour le reconnaître. Au reste, on pourrait ici combattre Platon par sa propre autorité; il fait dire à Socrate dans le *Phédon* : « Pendant ma jeunesse, il est incroyable quel désir j'avais de connaître cette science qu'on appelle la physique. Je trouvais sublime de savoir la cause de chaque chose, ce qui la fait naître, ce qui la fait mourir, ce qui la fait être, et je me suis souvent tourmenté de mille manières, cherchant en moi-même si c'est du froid ou du chaud, dans l'état de corruption, comme quelques-uns le prétendent, que se forment les êtres animés.... Je réfléchissais aussi à la corruption de toutes ces choses, aux changemens qui surviennent dans les cieux et sur la terre (2). » Si nous ne nous trompons, de pareilles préoccupations autorisaient suffisamment Aristophane à railler Socrate sur ses désirs de pénétrer l'essence des choses, et de comprendre les mystères de la nature. Le sac de farine que Strepsiade lui donne pour prix de ses leçons est aussi directement contraire à une assertion de ses apologistes : ils assurent que son enseignement était gratuit; mais sur ce point aussi les témoignages sont bien divisés : Aristoxène le nie d'une manière positive, Sénèque accuse même Socrate d'avoir mendié, et, selon le scholiaste d'Aristide, il y avait chez lui un vase aux provisions et une cruche que ses élèves remplissaient. Cette tradition s'accorde parfaitement, comme on voit, avec le présent de Strepsiade, et il se pourrait que ces rétributions en nature qui restaient toujours un peu bénévoles, et différaient si complétement des sommes énormes que se faisaient payer les sophistes (3) n'eussent pas empêché de considérer ses leçons comme gratuites. Quoi qu'il en soit, Aristophane usait de son droit de poète en s'autorisant d'un bruit populaire, même mensonger, pour livrer au ridicule la vénalité proverbiale des sophistes que son but principal était de combattre. Enfin, et nous concevons qu'une telle injure ait pu inspirer des doutes sur le modèle d'Aristophane, le Socrate des *Nuées* est formellement accusé d'avoir volé un manteau dans la palestre; mais évidemment il ne s'agit pas d'un vol réel, la comédie ne touche pas aux choses qui sont du ressort de la hache, et la loi d'Athènes

(1) Selon l'*Axiochus*; s'il n'est pas de Platon, il est du philosophe Eschine, qui était encore mieux instruit de tout ce qui regardait l'histoire de Socrate; voyez Suidas, s. v. Ἀξίοχος, et Ménage, *Observations*, p. 104.

(2) *Œuvres complètes de Platon*, t. I, p. 273., trad. de M. Cousin.

(3) *Nuées*, v 98; Eupolis, *les Chèvres*, dans Bergk, *Commentationum de reliquiis comœdiæ atticæ antiquæ* l. I, p. 333; voyez Welcker, dans le *Rheinisches Museum*, t. I, p. 22 et suiv.

punissait ce crime de la peine de mort. C'est une allusion ou à quelque aventure d'enfance dont l'homme fait ne pouvait être sérieusement responsable, ou à une de ces distractions singulières si habituelles à Socrate, et les spectateurs, qui entendaient vanter sa moralité tous les jours, s'amusaient d'autant plus de cette anecdote, que, par un motif encore inexpliqué, Chéréphon, celui de ses disciples qui joue un rôle dans *les Nuées*, était nommé par le comique *le voleur*. Dans tous les cas, l'historiette se rapporte certainement au philosophe Socrate, et elle avait une sorte de base bien connue du peuple, puisqu'Aristophane y revient à plusieurs reprises, et qu'Amipsias y fait aussi dans son *Connus* une allusion outrageante.

Strepsiade, qui semble représenter le peuple avare et grossier de la campagne, avait, grace à son ignorance, conservé la vie sale et mal peignée des premiers habitans de l'Attique. Le bruit de la logique merveilleuse des sophistes arrive jusqu'à lui, et il quitte ses abeilles, ses moutons, son marc d'olives, pour leur demander un moyen honnête de payer ses dettes sans se mettre en dépense; son intention est de mener son fils au *pensoir* de ces esprits subtils où l'on apprend pour de l'argent des raisonnemens qui, en dépit de la justice des dieux et des hommes, gagnent les plus mauvaises causes aussi sûrement que les bonnes. Au bruit qu'il fait à la porte de Socrate, un de ses disciples accourt et lui enjoint brutalement de ne pas empêcher les précieuses découvertes de son maître. Pour donner un but pratique aux mathématiques, celui-ci s'occupait constamment des problèmes les plus utiles. La veille encore, il a mesuré le rapport exact qui existe entre le saut d'une puce et la longueur de ses pattes, et il a reconnu, par la forme des *choses*, que le bourdonnement des cousins sortait, non de leur bouche, mais de leur derrière. On voit enfin Socrate, et, comme il appartient à un songe-creux que ses rêveries avaient fait nommer le *promeneur dans l'air*, il est juché dans un panier entre le ciel et la terre. Pourtant il s'abaisse jusqu'au bonhomme et lui révèle tout le fin de sa doctrine. Il n'y a pas d'autres dieux que les nuées; ce sont elles qui versent la pluie dans les champs arides de l'Attique, qui remplissent la tête des sophistes et qui font le tonnerre avec de l'air comprimé en roulant les unes sur les autres. Puis il passe à la discussion du rhythme et à la distinction des genres; mais en fait de mesure Strepsiade ne connaît que celle de la farine, et n'a nul besoin de la grammaire pour distinguer les mâles des femelles. Fatigué d'une intelligence si peu ouverte à ses subtilités, Socrate congédie le campagnard et procède à la dépravation de son fils Phidippide. Dans la pensée du poète, ce fils représente la jeunesse d'Athènes, si folle de plaisir et si disposée à renoncer à la vieille sagesse et aux croyances de ses pères; mais d'évidentes personnalités contre

Alcibiade se mêlent aux traits généraux du portrait. Prodicus, un des plus odieux sophistes, que son impiété avait fait chasser d'Athènes, parcourait la Grèce en récitant de ville en ville un dialogue entre la Vertu et Hercule (1); c'est par une discussion entre le Juste et l'Injuste, où se trouvaient certainement de nombreuses allusions au dialogue de Prodicus (2), que Socrate décide Phidippide à abjurer toute idée de justice. Alors se présentent les créanciers de Strepsiade, et, comptant pour sa défense sur l'habile éloquence de son fils, le bonhomme dit à l'un qu'attendu son athéisme, il est prêt à jurer par tous les dieux qu'il ne doit rien, et embarrasse l'autre par des questions *socratiques* tout-à-fait étrangères à sa réclamation; il lui demande si la mer est plus grosse le soir que le matin, si c'est toujours la même eau qui tombe du ciel, et conclut de ses réponses qu'il ne veut pas le payer. Cependant les leçons des sophistes ne donnent pas seulement aux pères le moyen de se moquer de leurs créanciers; Strepsiade sort de chez lui poursuivi par Phidippide, qui le bat et lui prouve par de bons argumens qu'il a toute raison de le battre. Le vieillard comprend alors tous les dangers d'un pareil enseignement: il venge la république en mettant le feu à la maison de Socrate, et résume ainsi la morale de la pièce : — Il faut chasser et fustiger les sophistes pour bien des crimes, mais surtout pour leur incrédulité aux dieux de la patrie.

Sans doute, à une époque où les haines les plus vives tiennent à honneur de garder des formes parlementaires, ces mordantes plaisanteries paraissent bien étranges, nous dirons même bien coupables: il ne leur suffit pas de livrer à un ridicule ineffaçable la personne de Socrate, on dirait qu'elles veulent appeler la vindicte publique sur sa tête. Elles lui reprochent de reconnaître pour Dieu le tourbillon, et c'était précisément l'accusation qui avait forcé son maître Anaxagore à s'exiler d'Athènes (3). Par une assimilation perfidement spirituelle à Diagoras de Mélos, que les Athéniens avaient condamné à mort pour crime d'a-

(1) Xénophon, *Memorabilia*, l. II, ch. I, par. 33; Geel, *Historia critica Sophistarum*, p 132.

(2) Grothe l'a supposé avant nous : *De Socrate Aristophanis*, p. 113. Ces allusions étaient d'autant plus naturelles, que Socrate avait suivi les leçons de Prodicus, et qu'Aristophane avait dit (v. 360) qu'il n'y avait que Prodicus qui pût lui être comparé.

(3) Suivant Cicéron, *De Natura Deorum*, l. II, ch. XII, Diogène Apolloniate regardait aussi l'air comme Dieu, et nous savons par Diogène Laërce (l. IX, ch. LVII) qu'il était extrêmement haï des Athéniens; ainsi la plaisanterie d'Aristophane ne pouvait manquer de porter coup. Cette croyance était si répandue parmi les philosophes du temps de Socrate, que, s'il ne l'avait pas réellement soutenue à une époque quelconque de sa vie, on pouvait l'en croire partisan d'après le choix de ses maîtres, et peut-être d'après quelque opinion, plus ou moins ironique, qu'il avait avancée pour le besoin de la discussion.

athéisme, Socrate est surnommé le *Mélien*, et profère, le poing sur la hanche, les blasphèmes les plus révoltans. Il dit à Strepsiade, qui se permettait de parler des dieux : « Les dieux n'ont pas cours dans ma maison »; il ne recule pas même devant une déclaration catégorique d'athéisme : « Il n'y a pas de Jupiter (1). » Comme le montra l'affaire d'Alcibiade (2), le peuple professait pour les mystères d'Éleusis un respect fort susceptible, et, par une parodie sacrilége, Socrate emploie les formes de l'initiation d'Eleusis à l'enseignement de ses impiétés (3). Toutefois les spectateurs ne prenaient pas au sérieux des plaisanteries imaginées pour les faire rire; ils savaient que la comédie ne peint que la caricature, et distinguaient très bien une charge à la Callot d'un portrait d'après nature. Ils ne confondaient pas plus le véritable Socrate avec le Socrate des *Nuées* qu'ils n'avaient confondu l'imbécile et ridicule Cléon des *Chevaliers* avec le fameux démagogue qu'ils élevaient aux premières charges de l'état en riant des amusantes moqueries du poète. En cela, d'ailleurs, Aristophane suivait l'exemple de ses devanciers; l'athéisme bouffon qu'il prête à son Socrate semble avoir été, par une sorte de convention dramatique, attribué indifféremment à tous les sophistes comme un trait de caractère; Cratinus l'avait déjà reproché à Hippon de Samos (4), et peut-être son accusation n'était-elle pas mieux fondée. Ces outrageantes invectives étaient autorisées par les habitudes publiques et les mœurs du théâtre : si elles étaient injustes, elles en sont plus antipathiques à nos mœurs; mais on ne peut demander à l'ostracisme au petit pied de la comédie plus de justice morale et de respect des individus qu'au grand tribunal politique qui exilait les citoyens suspects d'être trop utiles et trop aimés. Aristophane avait la moralité légale et le patriotisme de son temps : il a fait son devoir de poète-citoyen en traduisant violemment sur la scène les doctrines et les hommes qu'il croyait dangereux à sa patrie; mais si ces railleries, comme on l'a souvent répété, ont tué un homme, si le dénouement naturel des *Nuées* a été une coupe de ciguë, il fut au moins coupable d'une imprudence bien condamnable.

(1) Vers 366. Le vers 226 n'est pas moins incisif : « C'est donc du fond d'un panier que tu *regardes* ou *méprises* les dieux. » Comme le *despicere* des Latins, ὑπερφρονέω avait cette double signification.

(2) Il était accusé d'avoir parodié les mystères d'Éleusis dans la maison de Polytion.

(3) Vers 254 : « Assieds-toi donc sur la banquette sacrée. »

(4) Scholiaste, v. 96, où il faut lire *Cratinus* au lieu de *Cratès*, comme l'indique le nom de la comédie, Πανόπται. Aristophane se moque de la doctrine d'Hippon dans les vers 95-97, où Strepsiade dit de la maison de Socrate : « Là habitent des hommes dont les discours induisent à croire que le ciel est une fournaise, et que nous en sommes les charbons. » Aussi Hippon est-il, comme Socrate, appelé quelquefois le *Mélien*; voyez Clément d'Alexandrie, *Exhortation aux Gentils*, p. 15, et Arnobe, l. IV, ch. XXIX.

Heureusement cette grave inculpation ne repose que sur le témoignage, justement discrédité, d'Élien et des scholiastes, et, lors même qu'on pourrait invoquer à l'appui des écrivains véridiques et bien informés, le simple énoncé des dates suffirait à la refuter. *Les Nuées* furent jouées dans la première année de la 89e olympiade, 424 ans avant l'ère chrétienne, et la mort de Socrate n'eut lieu que vingt-quatre ou vingt-cinq ans après, au commencement de la 94e olympiade. Aucune reprise n'en raviva l'influence; les dépenses de la mise en scène étaient trop considérables, les poètes étaient trop nombreux, les représentations trop rares, et les Athéniens trop curieux de nouveautés, pour que les vieilles pièces fussent remises au théâtre, et le mauvais succès des *Nuées* empêcha certainement le peuple d'en garder une longue mémoire : elles ne remportèrent pas même le second prix (1). A la vérité, l'inexact Élien raconte que les juges leur décernèrent le premier malgré l'opposition du peuple; mais ce fait, qui, d'ailleurs, prouverait encore qu'elles n'étaient pas populaires et ne purent agir d'une façon durable sur l'opinion publique, est positivement démenti par les scholiastes et par le témoignage formel d'Aristophane lui-même, qui se plaignit à différentes reprises de son insuccès. « Spectateurs, s'écrie-t-il dans la parabase de cette comédie, j'en atteste Bacchus, mon dieu nourricier, je vous dirai franchement la vérité. J'espérais vaincre et passer pour habile. Confiant dans votre bon goût et l'excellence de la meilleure et la plus travaillée de mes comédies, je l'ai soumise une première fois à votre jugement, et cependant je fus vaincu, bien à tort assurément, par des rivaux incapables. Je m'en plains à vous, juges éclairés, pour qui je l'avais composée. » Ainsi qu'on le voit, Aristophane retoucha *les Nuées* au moins quatre ans après la première représentation (2), peut-être même les refit-il entièrement, et la version primitive ne nous est pas parvenue; rien n'indique que la seconde ait jamais été jouée, et il reste pour base, à l'accusation d'avoir contribué à la mort de Socrate, une pièce qu'on ne connaît pas (3). Si matériellement fausse que soit

(1) Le premier prix fut accordé à *la Bouteille* de Cratinus, et le second au *Connus* d'Amipsias.

(2) Il parle de la mort de Cléon, qui fut tué près d'Amphipolis dans la troisième année de la 89e olympiade, et du *Maricas* d'Eupolis, qui fut représenté trois ans après *les Nuées*.

(3) Fritsch a même prétendu, dans le premier volume de son *Questiones Aristophanææ*, que les premières *Nuées* étaient tout-à-fait différentes des secondes, et composées surtout contre les socratiques. Tous les élémens de décision manquent. Si Socrate n'eût pas, comme nous l'avons dit, personnifié les sophistes, il serait seulement très remarquable que, dans le passage des *Guêpes* où Aristophane se plaint de son insuccès, il mette au pluriel les pestes publiques qu'il avait attaquées :

φησίν τε μετ' αὐτὸν

cette opinion, l'autorité de Platon put cependant concourir involontairement à la répandre : on s'est laissé tromper par un artifice de rhéteur bien peu digne de son caractère. Pour atténuer la gravité des accusations d'Anytus et de Mélitus, il suppose, dans l'apologie de son maître, qu'elles s'appuyaient sur la comédie des *Nuées*, et les assimile aux plaisanteries d'Aristophane (1); mais il est évident que des hommes raisonnables, qui engageaient tout leur avenir sur la fortune de cette accusation, ne l'ont pas frappée eux-mêmes de ridicule en lui donnant pour fondement et pour autorité une vieille comédie sifflée par le peuple. De plus, la formule véritable existe : elle nous a été conservée textuellement, dans des termes identiques, par Xénophon et par Diogène Laërce; Platon lui-même en discute les expressions dans son *Apologie;* les rapports qu'on y remarque encore avec les reproches d'Aristophane prouvent seulement que le bon sens du poète lui avait fait reconnaître les côtés vraiment dangereux pour l'état des doctrines de Socrate.

La croyance à une complicité quelconque d'Aristophane dans la mort de Socrate ne s'accorde pas mieux avec la vie et le caractère des accusateurs qu'avec les dates. Relevons d'abord une autre impossibilité matérielle : Mélitus, qui, selon l'*Eutyphron* de Platon, était encore jeune au moment du procès où il joua le principal rôle, n'avait pu stipendier la verve satirique d'Aristophane vingt-quatre ans auparavant, et Platon faisait encore converser amicalement Anytus avec Socrate dans le *Ménon*, plus de quatorze ans après la représentation des *Nuées*. Anytus et Mélitus étaient tous deux du parti des vieilles mœurs et des vieilles idées; leur dévouement au bien public était sincère; les hautes fonctions qui leur furent confiées à différentes reprises prouvent que le peuple appréciait leurs bonnes intentions et estimait leurs talens. Dans une circonstance importante, Anytus commanda la flotte, et Mélitus dirigeait, avec Céphisophon, l'ambassade qui obtint des Lacédémoniens la reconnaissance de la révolution accomplie par le courage de Thrasybule. Tous deux se joignirent bravement aux bannis, lorsqu'ils rentrèrent dans leur patrie les armes à la main, et exercèrent un commandement dans leur petite armée. Après la chute des trente, ils montrèrent

τοῖς ἡπιάλοις ἐπιχειρῆσαι πέρυσιν καὶ τοῖς πυρετοῖσιν,
οἳ τοὺς πατέρας τ'ἤγχον νύκτωρ καὶ τοὺς πάππους ἀπέπνιγον.
(*Guêpes*, v. 1037-1039.)

Esser a soutenu le contraire dans une brochure très savante, quoique peu significative; voyez *De prima et altera quæ fertur Nubium Aristophanis editione;* Bonnæ, 1823.

(1) *Apologie*, p. 24. A l'en croire, il aurait été accusé de rechercher avec trop de curiosité ce qui se passe dans la terre et dans les cieux, de s'attribuer l'art de rendre la mauvaise cause meilleure que la bonne, etc.

la vertu la plus rare dans les troubles politiques, le courage de la modération, et, le lendemain du triomphe, ils prirent une part considérable à la loi qui amnistiait tous les crimes commis sous un gouvernement qui les avait persécutés (1). De pareils hommes purent se tromper, mais on ne saurait, sans une preuve quelconque, leur attribuer une méchanceté haineuse qui, pour assurer la perte d'un bon citoyen, eût salarié lâchement la plume d'une sorte de bravo littéraire. Comme le censeur qui bannit les rhéteurs de Rome, ils croyaient que les vaines discussions auxquelles se livrait la jeunesse affaiblissaient sa fidélité et son dévouement à la république, et l'histoire des dernières années avait ajouté bien des motifs à ceux qui, dès le temps des *Nuées*, faisaient naturellement de Socrate le bouc émissaire de tous les sophistes. Il avait été le maître de Critias, le chef athée des trente tyrans et le bourreau d'Athènes, et l'on pouvait craindre avec une espèce de raison que son enseignement ne formât de nouveaux Critias, aussi incrédules aux dieux que le premier et aussi funestes à leur patrie (2). Pendant les huit mois que dura cette forme de l'oligarchie, il ne périt pas moins de quinze cents citoyens, et, malgré l'influence qu'on supposait à Socrate sur son ancien élève (3), il n'intervint que pour un seul à qui sa complicité dans les crimes de Critias avait mérité toute la haine du peuple.

Le procès de Socrate fut une grande nécessité politique pour laquelle Anytus et Mélitus servirent de prête-nom à un peuple tout entier. Platon le dit dans sa lettre aux parens de Dion : « Le véritable accusateur de Socrate était le gouvernement d'Athènes. » Les derniers événemens avaient profondément altéré la foi dans la démocratie; ses plus fermes soutiens étaient morts dans les prisons ou dans les combats; sa restauration avait été l'exploit de quelques exilés auxquels le peuple s'était à peine associé par sa joie, et les Lacédémoniens, dont la prépondérance dominait toute la Grèce, avaient favorisé le retour de l'oligarchie. Il était donc urgent de réveiller en des ames tombées dans l'indifférence et le scepticisme la croyance à la religion de la patrie et l'amour de la liberté. L'enseignement de Socrate outrageait incessamment les dieux

(1) Isocrate, *Discours contre Callimaque*, p. 376, édit. d'Estienne. L'amnistie s'étendait même aux crimes particuliers.

(2) Ce n'est point par des apologies, faites le lendemain du procès par des amis enthousiastes qui ne craignaient aucune contradiction, que l'on peut juger des causes véritables de la mort de Socrate; on trouve un renseignement bien plus positif dans un discours d'Eschine, prononcé cinquante-quatre ans après sur la place publique. — *Discours contre Timarque*, p. 24, édit. d'Estienne.

(3) Dans sa dissertation, *Ueber Aristophanes Wolken*, p. 8, Süvern a cependant prétendu que la loi λόγων τέχνην μὴ διδάσκειν avait été faite pour Socrate; mais aucune raison solide ne nous semble appuyer cette opinion.

de l'état et recrutait sous tous les portiques des ennemis à la démocratie; dans les circonstances où se trouvait alors Athènes, Socrate était un danger public, et le principe de la civilisation grecque déniait au citoyen tout droit contre l'intérêt de l'état. En intentant leur accusation, Anytus et Mélitus firent un acte de patriotisme, et, si une philosophie abstraite et myope les condamne comme hommes, l'histoire, qui sait le passé et le comprend, les honore comme Athéniens; mais dans ce procès, où toute une république se défendait contre un homme (1), la responsabilité d'Aristophane est nulle : il resta dans la galerie avec la Grèce entière; on ne peut lui reprocher que le courage d'un bon citoyen et la clairvoyance d'un esprit supérieur. Il voulut seulement réprimer par d'énergiques épigrammes des doctrines qu'éclairé par une funeste expérience un nombreux tribunal, choisi au hasard parmi le peuple (2), jugea digne, vingt-quatre ans après, de la peine de mort.

ÉDÉLESTAND DU MÉRIL.

(1) Quelques écrivains modernes ont parlé cependant de la douleur que les Athéniens auraient éprouvée de la mort de Socrate; mais c'est là une assertion sans preuve, qui semble même bien contraire à un fait positif. « Après la condamnation de Socrate, dit le platonicien Hermodore, dont Diogène Laërce nous a conservé le témoignage dans la *Vie d'Euclide*, tous ses disciples furent obligés, pour échapper aux persécutions, de quitter Athènes, et se retirèrent à Mégare, auprès d'Euclide, le fondateur de la secte éristique.

(2) Maxime de Tyr, *Discours* XXXIX; Athénée, l. XIII, p. 611, édit. de Schweighauser. Deux cent quatre-vingt-un héliastes se prononcèrent pour la condamnation, et deux cent vingt pour l'acquittement.

JEANNE D'ARC

DANS

L'HISTOIRE ET DANS LA POÉSIE.

I. — *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, publiés par M. Jules Quicherat; Paris, 1841-46.

II. — *Chronique de Perceval de Caigny*, publiée par le même; Paris, 1846.

III. — *Jeanne d'Arc*, trilogie nationale, par M. Alex. Soumet; Paris, 1846.

I.

C'était au moyen-âge une croyance de la chrétienté, et pour ainsi dire un dogme traditionnel, que Dieu honorait la France d'une protection particulière et qu'il l'avait choisie pour son royaume terrestre. Cette croyance éclate dans l'interprétation des faits historiques, et se traduit en merveilleuses légendes. Les rois de France sont les *fils aînés* de l'église, et, comme symbole de cette adoption, Dieu envoie dans la cathedrale de Reims, par la colombe qui porte les messages célestes, l'huile du couronnement (1). La fiole de saint Remi trouverait aujourd'hui peu de croyans, même parmi les plus fervens soutiens du droit divin : le scepticisme moderne avait détruit le prestige long-temps avant que les terroristes eussent brisé le vase du sacre de Clovis; mais, quoi qu'il en soit de la sainte ampoule, on ne peut douter que cette légende n'ait exercé une puissante influence sur les destinées de la royauté française, et par cela même

(1) Sacra ampulla, lilia, auriflammula, tria cœlo allata munera..... J. Hordal. *Johannæ d'Arc historia*, Pontimussi, 1612, p. 250.

sur les destinées du pays. Le couronnement de nos rois n'est pas un vain cérémonial d'investiture, c'est une solennité mystique dans laquelle Dieu leur confère des graces particulières : l'esprit de justice, car dans l'ancienne monarchie toute justice découle du roi; le don des miracles, car le roi de France, comme les saints, guérit les malades en les touchant. Il y a donc là dès l'origine, pour les faits merveilleux, une source qui ne tarira pas dans les âges de foi.

Chose vraiment remarquable, nous sommes, dit-on, le peuple le plus sceptique, le plus railleur de l'Europe, et cependant aucune autre nation moderne n'a fait dans ses annales une part aussi large à l'intervention directe, à l'action immédiate de la Providence. La confiance dans les sympathies du Dieu des armées pour le royaume laisse toujours une espérance lointaine au milieu des plus terribles désastres. Dans les vieux temps de notre histoire, le patriotisme et la foi se soutiennent et s'exaltent l'un l'autre. Le dogme de l'expiation explique les souffrances du peuple comme celles des individus, et quand les docteurs de l'église de France, effrayés des malheurs de la patrie, cherchent à la consoler, ils lui rappellent cet axiome chrétien : *Dieu ne frappe que ceux qu'il aime.*

C'est surtout au XIVe et au XVe siècle, en présence des invasions anglaises, que ce fait éclate dans toute sa force. Crécy, Poitiers, Azincourt, enlèvent à la France la fleur de sa noblesse et l'honneur de ses armes, et cependant la patrie survit toujours au deuil de ces grandes journées. L'ennemi hésite et s'arrête sur ces champs couverts de morts; ses victoires ne sont pour ainsi dire que des haltes glorieuses dans la retraite, et Henry V, comme Édouard III, après le triomphe, recule jusqu'à l'Océan. Dans le parti français, au contraire, l'énergie s'accroît de la grandeur même des désastres. Qu'importe que les rois d'Angleterre ajoutent les lis à leur blason, qu'ils réclament la couronne comme un héritage ou comme une conquête; ils ne seront rois de France devant le peuple et devant Dieu que le jour où l'archevêque de Reims, assisté de ses douze pairs, aura versé sur leur front l'huile de la sainte ampoule. La patrie incomplète et morcelée du monde féodal s'incarne comme une idée abstraite et mystique dans la personne des rois, et la religion de la royauté, qui est aussi celle du pays, enfante des martyrs. On peut choisir entre les nobles exemples; nous n'en citerons qu'un seul, parce qu'il rappelle un dévouement digne des temps antiques, et qu'il est en quelque sorte oublié par l'histoire. En 1369, un bourgeois du Ponthieu, Ringois, conspira contre les Anglais qui tenaient le pays. Il fut arrêté dans une émeute, et les officiers d'Édouard III exigèrent de lui qu'il fît servir son influence à consolider dans sa province la domination anglaise. Sur son refus, on le conduisit dans la forteresse de Douvres; là, on le plaça sur le sommet d'une tour qui dominait la mer, et on lui demanda, en menaçant de le jeter dans les flots, s'il reconnaissait pour maître Édouard d'Angleterre. — Je ne reconnais pour maître que Jean de Valois, répondit l'héroïque citoyen, et il fut à l'instant précipité du haut de la tour.

Le règne du roi Jean avait réduit la France aux plus tristes extrémités; elle devait cependant descendre plus bas encore sur la pente des derniers abîmes, et, comme l'a dit un théologien du XVe siècle, aucun autre royaume sur la terre n'avait besoin de plus de secours, de prières et de pitié. La guerre civile et la guerre étrangère laissent à peine à nos rois de quoi payer le baptême de leurs enfans. Les campagnes ravagées se couvrent de landes et de bruyères. La cou-

ronne de France, comme la chaire de saint Pierre, est disputée par d'implacables rivaux. La corruption est dans l'église, l'anarchie dans la société politique; le duc de Bourgogne en 1418 admet le bourreau aux conférences de Paris et lui touche la main. Cependant, au milieu de tant de misères et de tant de hontes, toute espérance n'est pas éteinte. « Prends pitié de ce troupeau sans pasteur qui bêle vers toi, ô mon Dieu! » s'écrie Gerson du fond de sa retraite de Lyon, où, vieux et fatigué des hommes, il consacre ses derniers jours à instruire les petits enfans. La foi, qui naît du malheur, se ranime dans les ames. Dieu, disent les agiographes, envoie Vincent Férier pour réconcilier les familles et les peuples. Il donne à l'apôtre espagnol, comme aux évêques des premiers âges chrétiens, le don des langues, pour appeler le monde à la pénitence. Les prédicateurs dans les chaires commentent l'Apocalypse; le prophétisme se réveille et produit son dernier miracle, Jeanne, *message de Dieu, la fille au grand cœur*, qui sauvera le roi malgré lui, lui fera donner dans la basilique de Clovis l'onction vénérée, et fondera par la victoire notre unité nationale.

Les femmes guerrières, on le sait, occupent une grande place dans les traditions des vieux temps. Penthésilée et les Amazones, Clorinde, Bradamante et Marphise, ont reçu de Virgile, du Tasse et de l'Arioste la consécration épique. Après Arthur et Charlemagne, les beaux rôles dans les romans de chevalerie appartiennent aux héroïnes. Velléda et les femmes germaines qui voyaient dans l'avenir renaissent dans Brunehilde, la Valkyrie des Niebelungen. Les chroniques saxonnes nous racontent l'histoire de la pirate Alvida, qui courait les mers sur les vaisseaux légers des Scandinaves; et si du monde fantastique, rêvé par les conteurs et les poètes, on descend aux réalités de l'histoire, on trouve encore, avant et après Jeanne d'Arc, des noms glorieux dans la famille des femmes guerrières; c'est une femme, Anne Munier (1), qui sauve les jours du comte de Champagne, Henri-le-Libéral, en combattant trois chevaliers qui s'apprêtaient à poignarder ce comte; c'est Gaëte, femme de Robert Guiscard, qui combat à côté de son époux à la bataille de Dyrrachium, et rallie ses troupes ébranlées par l'attaque de l'empereur Alexis Comnène. Isabelle, fille de Simon de Montfort, Jeanne Hachette à Beauvais, Jeanne Maillotte à Lille, Marie Fourrée à Péronne, Becquétoille à Saint-Riquier, paient dignement au jour du danger cette dette sacrée du sang qu'on doit à son pays comme on doit l'amour à une mère. Ce sont là, certes, de nobles dévouemens qu'on admire; mais la destinée de ces femmes intrépides ne sort point de la condition ordinaire. La révélation de leur courage n'est pour ainsi dire qu'un accident héroïque; la bataille terminée, elles rentrent dans l'ombre et le silence de la vie domestique. La ville qui les a vu naître et combattre fonde en leur honneur une procession commémorative où les femmes ont le pas sur le clergé lui-même; on leur élève une statue dans un carrefour obscur, on fonde une messe pour le salut de leur ame, l'histoire les nomme en passant, et tout se borne là. Il n'en est pas de même de Jeanne d'Arc; héroïne, vierge, prophétesse et martyre, elle s'offre à ses contemporains avec tous les caractères d'une mission providentielle. Déjà, dès le XVe siècle, l'église elle-même l'avait vengée des absurdes décisions de la Sorbonne et de l'université,

(1) F. Bourquelot. *Cantique latin* du XIIe siècle à la gloire d'Anne Munier, avec commentaire et notes; Paris, 1844, in-8°.

de l'arrêt barbare des théologiens de Rouen. La critique historique moderne, en écartant ce nuage fatidique dont l'avait entourée la crédulité de nos vieux historiens, nous l'a montrée plus grande et plus sainte encore. L'Allemagne et l'Angleterre ont apporté au pied de sa statue le tribut de leur poésie. La muse française a tenté tout récemment encore de la réhabiliter contre Voltaire. L'érudition exhume des textes, l'histoire juge, la poésie chante, la pitié trouve toujours des larmes. Aucun autre épisode de notre histoire n'a été plus souvent étudié, plus diversement apprécié, sous l'impression toujours changeante des idées philosophiques ou religieuses et des passions politiques. Il y a donc un intérêt réel, nous le pensons, à rechercher rapidement, depuis le xve siècle jusqu'à notre époque, ce que l'histoire a fait pour rétablir dans leur véritable jour les événemens de la vie de Jeanne d'Arc, ce que la poésie a fait pour les chanter; mais, afin de mieux comprendre et de juger plus sûrement la double tradition de la poésie et de l'histoire, nous croyons devoir rappeler rapidement la vie de l'héroïne, en la replaçant au milieu des croyances de son temps et en rectifiant, à l'aide des derniers documens qui ont été publiés, des points obscurs ou inconnus.

II.

Jeanne, on le sait, naquit vers 1410, d'une famille dévouée au roi de France, et, dès ses premières années, elle apprit à détester les Anglais et leurs alliés. Les ravages de la guerre s'étaient étendus jusqu'au lieu de sa naissance. Elle avait vu souvent les enfans armagnacs de son village revenir tout meurtris des combats qu'ils soutenaient contre les enfans bourguignons des villages voisins. L'enthousiasme patriotique s'éveilla dans son ame en même temps que la piété, et, lorsqu'elle s'annonça comme appelée par le ciel à la délivrance du pays, elle trouva en quelque sorte la scène du monde disposée pour son rôle. Déjà, en 1393, dans les conférences ouvertes à Lélinghen entre les ducs de Bourgogne et de Berry et les négociateurs anglais, un pèlerin de Jérusalem, Robert-l'Ermite, s'était rendu auprès de Charles VI pour lui annoncer qu'il avait vu dans une tempête un fantôme resplendissant de lumière, et que ce fantôme lui avait dit : — Tu échapperas au naufrage, mais à la condition d'aller trouver le roi de France et de le presser de signer la paix; parle avec assurance, on t'écoutera, et ceux qui voudront continuer la guerre seront rigoureusement punis. — Robert, qui croyait à la réalité de sa mission, se rendit auprès du roi, et là, comme Jeanne d'Arc dans l'entrevue de Chinon, *il ne fut de rien effrayé ni ébahi*. Quand Vincent Férier annonçait, en 1407, qu'il avait entendu les anges sonner aux quatre coins de l'univers les trompettes du jugement, le peuple qui l'écoutait croyait voir dans les nuées saint Dominique et saint François qui descendaient du ciel pour assister au sermon. Marie d'Avignon, quelques années avant Jeanne d'Arc, était allée trouver Charles VII pour lui confier qu'elle avait vu des armes en songe, et que ces armes étaient destinées à une jeune fille qui sauverait la France. On rappelait, on inventait peut-être des prophéties de Merlin annonçant qu'une vierge venue du *Bois Chenu*, — et ce bois était voisin du pays de Jeanne, — chevaucherait sur le corps des guerriers armés de l'arc, c'est-à-dire des Anglais, ces redoutables archers qui se vantaient de tirer à coups

de flèches du sang à une girouette. Ces traditions merveilleuses, ces croyances à une intervention divine, qui circulaient partout, étaient sans aucun doute arrivées jusqu'à Jeanne, et, quand on se reporte au xve siècle, on comprend qu'en sondant son courage et sa foi, en écoutant ces voix mystérieuses que l'extase faisait parler en elle, elle ait cru se reconnaître dans l'ange sauveur annoncé à la France. Il suffit que la noble fille ait entrevu cette mission sainte, il suffit qu'elle ait posé le pied sur cette échelle mystique qui mène par la vision jusqu'au seuil de l'éternel séjour, pour qu'elle en franchisse tous les degrés. Jeanne est de la même famille qu'Hildegarde et sainte Catherine de Sienne. Elle obéit, comme ces deux saintes, à cette faculté supérieure, enthousiasme, illuminisme, extase, qui se dérobe à toute analyse, qui touche aux plus profonds mystères de l'être, mais qui n'en est pas moins un fait réel, permanent dans l'histoire, inhérent à la nature humaine. Sainte Catherine voit et entend Jésus-Christ, comme Jeanne entend saint Michel. Elle écrit au condottière Albérico Barbiano, comme l'héroïne française aux chefs des armées, et l'illumination religieuse l'élève à la même hauteur et lui donne la même force dans la simplicité. Elle parle et agit au nom du ciel pour réconcilier le pape et la république de Sienne, comme Jeanne pour chasser l'Anglais Dans ce bouleversement intérieur de l'extase, l'esprit, profondément surexcité, demande à l'imagination les fantômes qu'il rêve, et la raison, qui persiste toujours, leur donne des formes et des contours. Cette raison grandit, même en s'égarant; le monde extérieur ne se présente plus dans les conditions ordinaires; elle n'est plus limitée par la vraisemblance, et le miracle surgit de tous côtés avec une autorité si grande, que les mystiques ont établi la supériorité du sens interne sur le sens externe. Cet œil intérieur, cet œil de la vision qui a l'ubiquité, comme le dit Hugues de Saint-Victor, voit Dieu et tout ce qui est en Dieu; quand la foi l'éclaire, il en arrive jusqu'à posséder l'apparence de l'intangible, et l'ame découvre en elle-même, par sa croyance, ce qui échapperait aux sens dans le monde de la matiere. L'hallucination n'est pas seulement dans les individus, elle est aussi dans les masses; la vision devient contagieuse, et l'église, qui n'a jamais donné à ce phénomène qu'une solution dogmatique, l'église y cherche toujours une manifestation surnaturelle de la vérité.

Jeanne et ses contemporains devaient trouver d'ailleurs dans la tradition chrétienne la logique de ces rêves et de ces hallucinations, et quand saint Michel apparaît à la sainte fille sous la forme d'un véritable et parfait honnête homme, *verissimi et probi hominis*, cette apparition n'a rien qui surprenne, car l'ange qui se montra à Abraham, à Moïse, à Josué, se manifesta sous la même forme. Ce sont les anges qui veillent à la garde des peuples, *Michael princeps vester*, dit Daniel au peuple de Dieu, et c'est saint Michel, le patron de la France, qui vient visiter et conseiller Jeanne, Michel, qui, d'après saint Ephrem, avait soutenu un si rude combat contre l'ange de Perse, pour arracher à sa domination les Juifs qui lui avaient été confiés pendant leur captivité en Assyrie; car, s'il fallait en croire les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, lorsque deux peuples sont en guerre, les esprits célestes, établis sur les limites des deux royaumes, se livrent entre eux des combats acharnés, ce qui explique la propension des hommes du moyen-âge à voir des armées s'entre-choquer dans les nuages.

Les saintes comme les anges se manifestent corporellement à Jeanne d'Arc;

non-seulement elle leur parle, mais elle les touche, elle les embrasse. « Dès le premier jour où j'ai vu sainte Catherine et sainte Marguerite, dit la Pucelle dans son procès, j'ai voué entre leurs mains la virginité de mon corps et de mon ame, quoiqu'elles ne l'aient pas demandé. Elles m'ont assuré que, si je gardais mon vœu, elles me conduiraient en paradis, et, si je reste fidèle à ce vœu, je me crois aussi sûre de mon salut que si j'étais dans le ciel. » Cette pureté qui fera son salut doit faire aussi sa grandeur dès cette vie. Sa virginité, aux yeux de ses contemporains, sera le plus sûr garant de sa mission divine. Le péché et la mort, diront les théologiens qui vengeront sa mémoire, sont entrés dans le monde par l'œuvre d'une femme, et c'est par une femme, par une vierge, que la grace est rentrée dans ce monde maudit; c'est une femme, Isabeau de Bavière, qui a livré le royaume aux Anglais; c'est une vierge qui a rendu la couronne au roi de France. En ce qui touche la pureté de l'ame et du corps, le mysticisme chrétien, qui a réhabilité toutes les inspirations de la conscience humaine, s'accorde avec les révélations de la poésie primitive. Dans la théurgie antique, les vierges sacrées reçoivent les confidences des dieux. Minerve, symbole de la prudence et de la force, est vierge comme Velléda, parce que ceux-là seuls sont vraiment forts qui triomphent d'eux-mêmes. Dans le christianisme, la virginité affranchit l'ame de ses ténèbres et lui donne la claire vision du monde supra-sensible. « Les vierges, disent les livres saints, sont libres de s'occuper des choses du ciel. » Dans la Jérusalem céleste, elles suivent l'agneau partout où il va; elles sont comme des prémices consacrées à Dieu, et leur vie est un apprentissage continuel du martyre.

L'obscurité même de sa condition, la faiblesse de son sexe, seront pour Jeanne une nouvelle cause de confiance, un nouvel élément de succès, car elle se rappellera Judith, femme comme elle, David, qui comme elle gardait les troupeaux, et les livres saints sont là pour lui apprendre que Dieu se plaît souvent à choisir ceux qui sont faibles et dédaignés pour faire éclater sa puissance et confondre les forts, *contempta et contemptibilia eligere ut fortia confundat.*

Ainsi, pour l'héroïne et pour une partie des hommes de son temps, il est évident que les êtres du monde supra-sensible interviennent directement dans sa destinée; mais d'après la tradition chrétienne, à côté des anges radieux du ciel, il y a les anges déchus de l'enfer, et c'est une croyance orthodoxe que l'homme, au prix de son ame, peut demander à Satan une puissance supérieure, et que Dieu permet à Satan d'agir. Jeanne se trouve donc placée entre cette double équivoque : Est-ce Dieu, est-ce Satan qui la guide? Ceux qu'elle défend la déclarent *la première sainte du paradis après la mère de Dieu, et la prennent pour un ange plutôt que pour une femme.* Ceux qu'elle combat ne voient en elle qu'un instrument du démon. Les premiers se lancent sur ses pas au milieu de l'ennemi, parce qu'elle marche sous l'aile même de saint Michel; les autres, après avoir reculé devant elle, la brûlent quand les hasards de la guerre la font tomber entre leurs mains, car à leurs yeux les enseignemens de l'église sont d'accord avec les intérêts de la politique : le sortilége est un crime de lèse-majesté divine, « et on doit tuer les sorciers comme on écrase les serpens, les scorpions et autres bêtes venimeuses, avant qu'elles aient fait un mouvement pour mordre. » Quant à Jeanne, elle ne démentira par aucun acte, par aucun mot, par aucune pensée, la confiance qu'elle a que c'est Dieu qui l'envoie. Femme, elle s'élève au plus haut degré de la chasteté chrétienne; elle n'a que deux passions, deux passions au-

dessus de tous les désirs des sens comme l'amour maternel, la piété et le patriotisme. Sa pureté rayonne autour d'elle et inspire aux hommes grossiers qui l'environnent un respect profond. « Les gens de guerre, dit un chroniqueur contemporain, pouvoient bien remarquer qu'elle estoit bonne pour se divertir et esbattre en péché charnel, — car Jeanne était belle, et elle avait l'attrait de la douceur, cette grace de la force, — mais sitost qu'ils la regardoient, ils estoient tout refroidis de luxure. » Dans les villes, elle s'entourait de femmes irréprochables, même pendant la nuit, de peur que l'on ne pût calomnier son sommeil. Dans les camps, elle dormait tout armée. Son courage était une sorte de courage mystique qui bravait la mort et ne la donnait pas; elle portait un étendard au lieu de lance pour éviter de tuer, disant avec orgueil qu'elle n'avait jamais tué personne, et elle ne voulait autour d'elle que des soldats en état de grace. A l'irrésistible élan de la valeur personnelle elle joignait, et c'est là un fait qu'on a trop méconnu, cet instinct de la guerre, ce coup d'œil du champ de bataille, qui fait les grands capitaines et n'attend pas l'expérience. Comme le vainqueur de Rocroy et les héroïques enfans de la révolution française, elle devine tous les secrets de la guerre en voyant l'ennemi pour la première fois. Qu'on la suive en effet dans la campagne de 1429, on y retrouvera tous les principes de la tactique moderne, la rapidité des mouvemens, la vigueur des attaques, les marches rapides à travers les forteresses, les coups de main audacieux contre celles qui gardent les points importans. Elle laisse là cette guerre d'escarmouches et de surprises, ce duel interminable du moyen-âge, pour chercher avant tout les actions décisives. C'est le 29 avril 1429 qu'elle entre en campagne, et le 8 mai la ville d'Orléans était remise en la franchise du roi. Cette première victoire a relevé les courages. Jeanne a compris qu'il fallait se hâter, et elle presse les capitaines français de marcher sur Reims, pour rendre, par le prestige du sacre, quelque grandeur à ce roi qui, deteste par les uns, méprisé par les autres, n'est encore pour l'héroïne elle-même que le gentil dauphin. *Le conseil*, dit Perceval de Caigny, *sembloit très fort à exécuter*, car il fallait traverser quatre-vingts lieues de pays occupées par des garnisons anglaises. Personne cependant n'osa contredire cet avis. On se mit en marche. Gergeau fut enlevé le 11 juin, Beaugency le 16. Jeanne, toujours la première à l'attaque, encourageait ses soldats par ces mots heureux qui sont un présage assuré de la victoire : « Ne doutez, la place est nostre, » et les gens des communes, les nobles qui étaient venus à leurs frais combattre sous sa bannière, la suivaient en marchant à la mort, comme s'ils devaient ressusciter le lendemain. Les garnisons anglaises, commandées par Talbot, se mirent en retraite sur Paris. Jeanne, qui savait profiter du succès, décida, malgré l'avis des chefs, qu'on marcherait à leur poursuite, en recommandant de bien seller les chevaux, attendu, disait-elle, que la chasse serait longue. Les deux armées se rencontrèrent à Pathay, et Jeanne marqua par une victoire cette date fatale du 18 juin, qui devait trouver quatre siècles plus tard son funèbre anniversaire dans la journée de Waterloo. La bataille de Pathay ouvrit la route de Reims. La Pucelle entraîna pour ainsi dire le roi malgré lui vers la ville qui gardait la sainte ampoule, et Charles fut sacré le 17 juillet. Jeanne, pendant la cérémonie sainte, se tenait auprès de l'autel, son étendard à la main. Il avait été au danger; c'était bien moins, comme elle le disait plus tard à ses juges, qu'il fût à l'honneur.

On le voit, Jeanne n'était pas, comme on l'a dit trop souvent, un aveugle instrument de guerre, une sorte de bannière vivante qu'on lançait sur l'ennemi; c'était un général intelligent, supérieur à tout ce qui l'entourait, et l'ame, pour ainsi dire, des conseils de la guerre. En moins de trois mois, elle avait changé les destinées de la France. A dater du sacre de Reims, une phase nouvelle commence dans sa vie. — Si l'on s'en rapporte à la déposition du comte de Dunois dans le procès de réhabilitation, on voit que Jeanne, après la cérémonie de Reims, voulait retourner dans sa famille; mais ce départ avait-il uniquement pour motif que Jeanne regardait sa mission comme terminée? Est-il vrai, comme on l'a si souvent répété, qu'à partir de cette époque le courage de la noble fille ait faibli, qu'elle ait perdu son élan, son inspiration guerrière? N'aurait-elle pas été victime d'une de ces injustices historiques qui mesurent l'admiration sur le succès? N'aurait-elle pas été calomniée tout à la fois par les historiens anglais, par les chroniqueurs français eux-mêmes, qui ont arrangé les faits au goût de la cour et du roi, pour excuser le lâche abandon de Charles VII et les jalousies de la noblesse? La critique moderne elle-même ne se serait-elle pas laissé prendre à des mensonges traditionnels? La chronique de Perceval de Caigny, que M. Jules Quicherat a publiée récemment avec une introduction remplie de vues judicieuses et de rectifications importantes, prouve jusqu'à l'évidence que si Jeanne, à partir du mois de juillet 1429 jusqu'à l'époque de son supplice, a été moins heureuse, elle est restée aussi grande; et, en pénétrant avec ce document révélateur, comme l'appelle M. Quicherat, jusqu'au fond même des événemens, on ne tarde point à reconnaître qu'elle nourrissait toujours les plus grands projets, qu'elle avait conservé le même esprit de conseil, le même héroïsme, et que très probablement, si les hommes qui l'entouraient l'avaient laissé librement agir, on aurait vu s'accomplir sa prédiction, que les Anglais, avant sept ans, seraient tous chassés du royaume, à l'exception de ceux qui y mourraient.

Perceval de Caigny avait été l'écuyer du duc d'Alençon, et le duc, on le sait, fut, de tous les capitaines français, celui qui se tint le plus constamment avec Jeanne. A la fin de sa vie, en 1438, c'est-à-dire neuf ans après l'accomplissement des faits, Perceval dicta naïvement le récit de ce qu'il avait vu, et l'on ne saurait trop féliciter M. Quicherat d'avoir remis en lumière et si savamment interprété cette chronique, d'après laquelle l'histoire devra désormais se modifier, en ce qui touche la plus héroïque aventure de nos annales. On ne dira plus que Jeanne, après le sacre, n'avait rien à faire pour la France; on ne dira plus que le duc de Bedford pouvait la laisser vivre et la rendre, moyennant rançon, sans s'exposer à de nouvelles défaites, sous prétexte qu'elle n'était déjà plus dans les mêmes conditions d'intelligence et de courage. Quelques indications fournies par Alain Chartier et Jacques Lebouvier montrent que les capitaines français substituaient quelquefois leurs plans aux siens, quoique ses plans fussent incontestablement supérieurs, et que le conseil du roi refusa souvent de se rendre à ses avis, de lui donner les moyens de suivre ses entreprises; mais, ainsi que le remarque M. Quicherat, on n'a jamais accordé une grande attention à ces témoignages. L'habitude est prise depuis long-temps de résoudre toutes les difficultés de l'histoire de Jeanne d'Arc par les pièces de ses deux procès, et, comme dans ces pièces il n'est nullement question des embarras suscités à la Pucelle depuis la prise d'Orléans, le silence des témoins à cet égard a

réfuté en quelque sorte les indications des chroniqueurs. Quant à Perceval de Caigny, il résulte évidemment de son *mémoire* que Jeanne d'Arc trouva presque toujours le roi rebelle à ses avis, la haute noblesse disposée à l'entraver, et que cette opposition tenait, non pas à la juste défiance qu'elle pouvait inspirer au début, mais à un parti pris, à un système arrêté même dans le conseil de la couronne, système qui ne peut s'expliquer que par la sottise, l'envie ou la trahison. Ainsi, quand après la bataille de Pathay elle se rend auprès du roi pour lui montrer le chemin de Reims, le roi hésite à la suivre; lorsqu'après la cérémonie du sacre elle lui montre le chemin de Paris pour lui rendre une capitale, ce roi, indigne des prodiges qu'elle vient d'accomplir pour lui, marche sur Sens et ne revient sur Paris que parce qu'il ne peut traverser la Seine à Bray. Lorsqu'après la prise de Senlis elle veut de nouveau tenter un coup de main sur la capitale, le roi s'arrête. Jeanne, qui est allée se loger à Saint-Denis avec l'avant-garde, lui envoie, du 26 août jusqu'au 6 septembre, message sur message pour le prier d'arriver, et ce n'est qu'après quinze jours, sur les instances du duc d'Alençon, qu'il se décide enfin à venir la rejoindre; mais pendant ces retards les Parisiens ont eu le temps de mettre leur ville en bon état de défense. Jeanne n'en persiste pas moins; elle a reconnu la place, et, le 8 septembre, elle donne l'assaut à la porte Saint-Honoré. Blessée vers le soir d'un trait à la cuisse, elle exhorte ses gens à continuer l'attaque, lorsque le sire de Gaucourt et quelques autres capitaines envoyés par le roi l'entraînent hors du fossé, la mettent de force sur un cheval, et la ramènent à la Chapelle-Saint Denis. « Et avoit très grant regret d'elle ainssi soy départir, en disant : Par mon martin (sans doute par mon bâton), la place eust esté prinse. » Le lendemain, dès la pointe du jour, Jeanne était la première levée au camp; elle excitait les capitaines à recommencer l'attaque; le sire de Montmorency, qui, la veille, avait combattu pour les Anglais du haut des remparts de Paris, était venu faire sa soumission avec une troupe nombreuse de gentilshommes, et ce renfort redoublait l'enthousiasme. On se préparait à l'assaut avec une entière confiance dans le succès, lorsque le roi envoya chercher la Pucelle par René d'Anjou, en lui ordonnant de ne point combattre. Malgré cet ordre, elle voulait profiter d'un pont établi à la Briche pour se porter sur la rive gauche de la Seine contre le quartier Saint-Germain. Le roi fit rompre le pont, et, deux jours après, il partit avec l'armée pour l'Orléanais. Ce sont là certes des faits précis, et qui justifient le jugement sévère que le vieil annaliste, en terminant sa chronique, porte contre Charles VII (1).

Nous n'insisterons pas sur le détail des faits; il suffit d'avoir indiqué, d'après Perceval de Caigny et les savantes remarques de M. Quicherat, combien l'histoire a été faussée en ce qui touche les derniers événemens de la vie militaire de Jeanne. Faire sacrer le roi à Reims, délivrer le duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre, chasser les Anglais du royaume, tel était le but qu'elle-même avait

(1) « Depuis que le roy s'en vint de la ville de Saint-Denis, il monstra si petit vouloir de soy mectre sus pour conquérir son royaume, que tous ses subjetz, chevaliers et escuyers, et les bonnes villes de son obeissance s'en donnoient très grant merveille. Et sembloit à la pluspart que ses prouchains conseilliers fussent assez de son vouloir, et leur sufisoit de passer temps et vivre, et par espécial depuis la prinse de la Pucelle, par laquelle le roy avoit receu et eu de très grans honneurs et biens dessus desclairés, seulement par son moyen et bonne entreprinse. Le roy et ses diz conseilliers, depuis

assigné à sa mission, et sans aucun doute elle l'aurait atteint si elle avait trouvé plus de courage et moins de trahisons autour d'elle. Le dessein qu'elle avait formé avec le duc d'Alençon de conquérir la Normandie, la campagne du Nivernais, témoignent qu'elle n'avait rien perdu de ses instincts belliqueux; mais elle rêvait de plus grandes choses encore : sa pensée était tournée sans cesse vers le duc d'Orléans, et, pour le délivrer, elle avait conçu un projet qui la place entre Guillaume-le-Conquérant et Napoléon, le projet d'une descente en Angleterre.

Contrariée dans ses desseins, fatiguée des obstacles qui renaissaient sans cesse autour d'elle, la Pucelle quitta la cour vers la fin d'avril 1430, non pas pour retourner dans sa famille, mais peut-être avec l'intention de chercher la mort sur le champ de bataille. Elle se retira, on le sait, dans les murs de Compiègne, et le 24 mai elle fut prise dans une sortie, et sans aucun doute par l'effet d'une trahison. A la nouvelle de cet événement, une immense douleur éclata dans le peuple, et, tandis que le clergé de Paris, dévoué au parti anglais, célébrait un *Te Deum* solennel à Notre-Dame, les bourgeois de Tours, d'Orléans et de Blois, les pieds nus et la corde au cou, chantaient le *Miserere* et promenaient les reliques des anciens patrons de la France. Les Anglais, dit notre vieux poète Martial de Paris, ne l'eussent point donnée pour Londres, et le roi de France qui pouvait, quoi qu'en aient dit les écrivains ultra-monarchiques, ou la sauver en menaçant les Anglais de représailles, ou tenter sa délivrance par les armes, ou la racheter, en vertu des coutumes féodales, moyennant dix mille écus, le roi de France la laissa vendre pour cette somme au duc de Bedford.

Nous n'avons point à raconter ici les détails du procès de Jeanne d'Arc, les douleurs de sa captivité et cette longue agonie qu'elle-même a nommée *sa passion*. C'est dans les pièces judiciaires qu'il faut lire ce drame attendrissant, car, ainsi que l'a dit M. Daunou, « mêler la réflexion à l'exposé de cette horrible procédure, c'est manquer de confiance dans l'intérêt naturel et profond d'un tel sujet. Les faits frappent et parlent d'eux-mêmes, et Jeanne d'Arc assurément n'a besoin d'aucune autre apologie, ni ses juges d'aucun autre opprobre. » — Du 21 février au 27 mars, Jeanne subit seize interrogatoires. La semaine sainte ne suspendit pas même la procédure, et, comme à l'assemblée de Poitiers, il était triste et beau de la voir se défendre, *femme contre les hommes, ignorante contre les doctes, seule contre tous*, toujours confiante dans le triomphe de ce roi qui l'oublie, toujours pieuse en présence de ces prêtres et de ces faux docteurs qui la torturent et qui la tuent; et certes le peuple pouvait sans blasphème comparer l'évêque de Beauvais et ses indignes assesseurs à Caïphe et aux pharisiens s'acharnant à faire mourir le Christ.

Le 31 mai 1431 la sentence de mort fut signifiée à la Pucelle, et le même jour elle fut conduite au vieux marché de Rouen pour y être brûlée. En montant sur le bûcher, elle déclara solennellement que sa mission venait de Dieu;

laditte prinse, se trouvèrent plus abessiez de bon vouloir que par avant, et tant que nulz d'entre eulx ne scavoient aviser ne trouver autre manière comment le roy peust vivre et demourer en son royaulme, si non par le moyen de trouver appointement avecques le roy d'Engleterre et le duc de Bourgoigne pour demourer en paix. Le roy monstra bien qu'il en avoit très grant vouloir, et ayma mieulx donner ses héritaiges de la couronne et de ses meubles très largement, que soy armer et soutenir les frais de la guerre. » (Chronique de Perceval de Caigny.)

le peuple priait et pleurait; ses bourreaux eux-mêmes étaient attendris. Le confesseur qu'on lui avait donné pour la trahir sortit de la foule et se jeta à ses genoux en lui demandant pardon. Un capitaine anglais, qui avait juré d'apporter un fagot pour allumer le feu, fut sur le point de s'évanouir en voyant la manière dont elle mourait, et déclara que c'était *une bonne femme*, parce qu'une colombe blanche, symbole des ames immaculées, s'était envolée du bûcher. On remarqua qu'en se tordant dans les dernières convulsions elle avait penché la tête du même côté que le Christ quand il expira sur la croix. Le dernier mot qui sortit de sa bouche fut le nom de Jésus, et les spectateurs racontèrent qu'ils avaient vu ce nom sacré écrit dans les flammes. Quand le sacrifice fut accompli, le cardinal d'Angleterre ordonna au bourreau de rassembler les restes du corps et de les jeter dans la Seine, circonstance qui frappa vivement les esprits, et qui fut, pour ainsi dire, une consécration suprême, un dernier trait de ressemblance avec les martyrs que les bourreaux païens persécutaient jusque dans la mort.

III.

Le patriotisme et le génie militaire, élevés par la foi jusqu'aux dernières limites de l'inspiration, telle est la véritable explication de la destinée glorieuse de Jeanne d'Arc, la seule que puisse admettre la raison moderne; mais cette noble et rapide destinée s'écarte tellement des conditions ordinaires, elle touche de si près aux problèmes éternellement inexplicables de la nature humaine, qu'elle reste en quelque sorte dans l'histoire comme une légende mystérieuse, que la théologie, la politique, la philosophie, interprètent tour à tour en la défigurant au gré de leurs passions, de leurs croyances ou de leurs doutes. Au XVe siècle, tout se réduit à une équivoque théologique : la Pucelle agissait-elle sous l'impulsion de Dieu ou l'impulsion de Satan? Plus tard, quand on a repoussé le miracle, on retombe dans les motifs purement humains, et, pour la politique et la philosophie, la sainte n'est plus qu'une folle ou un aveugle instrument que fait mouvoir une intrigue de cour. Examinons à ce double point de vue les jugemens que l'histoire a portés, et, en voyant ainsi dans l'éternelle mobilité des choses humaines les horizons changer sans cesse, les jugemens se modifier, se contredire, nous aurons plus d'une fois l'occasion de nous demander si cette justice impartiale et calme que les hommes supérieurs attendent de l'avenir n'est pas, comme la gloire elle-même, une trompeuse illusion.

C'est l'église qui a condamné Jeanne, c'est l'église qui la première va la défendre. Des théologiens dévoués aux intérêts de l'Angleterre prêchent en vain dans Paris, par ordre du duc de Bedford, pour justifier les bourreaux en maintenant l'accusation de sortilége : cette conscience éternelle du genre humain, que les historiens de l'antiquité invoquaient, à défaut de la Providence, pour absoudre les grands hommes, réhabilite la vierge martyre dès le jour même de son supplice. Le dernier des grands docteurs du moyen-âge, Gerson, déclare qu'elle n'est pas sorcière. Un religieux dominicain, Jean Nidier, qui mourut en 1438, la montre, dans son livre intitulé *De Sybilla Francica*, comme une prophétesse, une sorte de Velléda chrétienne, qui n'entreprend rien qu'*au nom de la très sainte Trinité*. Saint Antonin, archevêque de Florence, l'appelle sainte, le pape Pie II, femme admirable; mais, dans l'opinion du pape, elle a été envoyée aux

Français, *nation présomptueuse*, moins pour les sauver que pour humilier leur orgueil. Thomas, évêque de Lisieux, Martin Beuzine, docteur en théologie, Théodore, auditeur de rote en cour de Rome, concluent dans le même sens, et l'église gallicane se recommande de son nom dans les prières qu'elle adresse à Dieu : « Auteur de toute paix, qui terrasses sans armes et sans attirail de guerre ceux qui blasphèment contre toi, viens à notre aide, nous t'en supplions; tu as pris pitié de nos malheurs, tu as sauvé ton peuple par la main d'une femme; donne aujourd'hui au bras du roi Charles une force victorieuse. »

Les légistes défendent la mémoire de Jeanne au nom des lois humaines, comme les théologiens au nom des lois divines. Un avocat au parlement de Paris, Paul Dupont, et l'historien Amelgard établissent dans de savans mémoires l'incompétence des juges et la nullité du procès. Enfin, en 1456, une commission d'évêques, nommée par le pape Calixte III, déclare solennellement, à la suite d'une longue enquête, l'iniquité de la procédure de Rouen. Cent quarante-quatre témoins, hommes et femmes de tous rangs, furent entendus. Ils avaient tous connu l'héroïne, les uns dans son village, les autres à la cour de Charles VII. Parmi les femmes, quelques-unes l'avaient habillée, elles l'avaient vue au bain; elles avaient partagé son lit, et pour tous, comme le dit M. Michelet, Jeanne avait reçu *le don divin de rester enfant*. L'histoire suivit ce mouvement de l'opinion publique, et, parmi nos écrivains nationaux du xve siècle, il en est deux seulement qui ne se sont pas ralliés à l'enthousiasme universel : l'auteur anonyme de la chronique connue sous le nom de *Journal d'un bourgeois de Paris*, qui appartenait au vieux parti cabochien, et Monstrelet, qui était du parti bourguignon. Ce dernier, en ce qui touche le supplice de Jeanne d'Arc, se borne même à rapporter la lettre missive expédiée au nom du roi d'Angleterre dans toutes les cours d'Europe, pour les informer de l'auto-da-fé de Rouen, et absoudre le duc de Bedford en calomniant la victime. Mais déjà la gloire de Jeanne était adoptée par la chrétienté tout entière. Dès la première moitié du xve siècle, on promenait son portrait dans toute l'Europe, et les habitans de Ratisbonne payaient 24 deniers pour voir « la représentation de la jeune fille qui avait combattu en France. » Tous les historiens de l'Italie, Carnerio Berni et Jacques de Bergame, entre autres, en parlent avec la plus vive admiration. Les beaux esprits font en son honneur des devises et des emblèmes, et, dans ces allégories qui plaisaient tant au moyen-âge, elle était figurée, tantôt par une abeille sur une ruche couronnée, avec ces mots : *Hæc virgo regnum mucrone tuetur*, tantôt par un peloton de fil posé sur un labyrinthe avec cette devise : *Regem eduxit labyrintho;* par une colombe blanche sans fiel, mais généreuse, avec cette légende : *Mares hæc fœmina vincit;* par un phénix brûlant sur un bûcher avec cette ame : *Invito funere vivet;* enfin par une main portant une épée avec cet exergue : *Concilio confirmata Dei.*

Loin de douter de la mission de Jeanne d'Arc, le peuple exagérait la puissance qu'elle avait reçue de Dieu, et comme Lactance, qui vengeait les martyrs par le sombre traité *de la Mort des persécuteurs*, on montrait la colère du ciel frappant ceux qui l'avaient condamnée ou trahie. L'évêque de Beauvais meurt d'apoplexie en se faisant raser; son indigne serviteur, Nicolas Midy, *pourrit de ladrerie;* Étienne Estivet, qui avait traité Jeanne de paillarde, meurt dans un réduit immonde; Flavy, gouverneur de Compiègne, qu'on accusait d'avoir fermé

à dessein les barrières pour la livrer à l'ennemi, est poignardé dans son sommeil par ordre de sa femme. A ces coups terribles, pouvait-on méconnaître la justice divine?

Pour la théologie, le problème est désormais résolu : la vie de Jeanne d'Arc est un miracle; mais le scepticisme du XVIe siècle va soulever un problème nouveau, et ce siècle douteur rejettera sur la fourberie des hommes ce que les générations précédentes attribuaient à la fourberie de l'esprit malin. Juste-Lipse compare les entreprises de la Pucelle aux ruses politiques dont l'histoire romaine fait mention. On rappelle Numa, qui voulait se concilier la vénération en feignant des entrevues secrètes avec la nymphe Égérie; Scipion, qui recevait les conseils de Jupiter Capitolin; et comme l'esprit ne s'arrête jamais dans le doute, après avoir nié la sincérité de Jeanne, on calomnia sa pureté; mais les apologistes se lèvent en face des détracteurs. « Quelques-uns des nostres, dit Pasquier, se firent accroire que ce fut une feintise, et j'en ai vu de si impudens et eshontés qui disoient que Baudricour en avoit abusé, et que l'ayant trouvée d'entendement capable, il lui avoit fait jouer cette fourbe. » Pasquier pardonne aux premiers, parce que « le malheur du siècle est tel que, pour acquérir réputation d'habile homme, il faut machiavéliser, » et il ajoute : « Pour le regard des autres, non-seulement je ne leur pardonne pas, mais au contraire ils me semblent dignes d'une punition exemplaire pour estre pires que l'Anglais. » — Un docteur du même temps, Guillaume du Préau, bon Français, quoique théologien, cite l'apologue du chat métamorphosé en femme, dans les fables d'Ésope, pour prouver qu'il était impossible qu'une fille perdue eût pu jouer aussi long-temps le personnage d'une vierge inspirée, devant un roi et aux yeux de toute sa cour, sans se trahir par quelque accident vulgaire. Que les historiens anglais reprochent à Charles VII d'avoir recouvré son royaume par l'œuvre d'une femme, du Préau leur répondra que c'est une honte plus grande encore d'avoir été vaincus par elle, et qu'en admettant même « qu'elle se fust vantée faulsement d'avoir esté envoyée de Dieu... si est-ce toutefois que les tromperies qui se font pour le salut et délivrance du pays ont toujours semblé au jugement humain mériter plutôt louange que punition. » — Guillaume Postel, le visionnaire, ne se contentait pas de réfuter les incrédules qui traitaient de fables les miracles attribués à Jeanne d'Arc; il voulait qu'on punît de mort ceux qui outrageaient la mémoire de cette fille illustre, ou du moins qu'on les bannît.

Jusque-là on avait discuté sans remonter aux sources historiques; mais, en 1628, Edmond Richer composa sur les documens alors connus un volume in-folio qui est resté manuscrit, et qu'on peut regarder comme le premier travail vraiment érudit entrepris sur Jeanne d'Arc et le germe déjà très développé de ce qu'on a publié depuis. Dès lors l'inspiration divine de la Pucelle est acceptée en France comme un fait incontestable, et les historiens, éblouis par le miracle, se montrent plutôt disposés à exagérer le prodige qu'à l'affaiblir. Les Anglais cependant continuent toujours la guerre; ils discutent, comme Rapin-Thoyras, pour réduire aux simples proportions d'une intrigue politique les entreprises et les exploits de l'héroïne. La réfutation ne se fait pas attendre, et le père Berthier insère dans l'*Histoire de l'Église gallicane* de Longueval une savante dissertation dans laquelle il s'attache à prouver que la Pucelle était réellement

inspirée, en donnant de cette opinion trois motifs : 1° les promesses de Jeanne, vérifiées par le succès; 2° tant de belles actions supérieures à l'âge, à la condition et aux lumières d'une fille de la campagne; 3° la vertu et l'innocence de cette *jeune personne* dans une profession aussi licencieuse que celle des armes.

En écoutant dans le silence de la mort tous ces bruits de la terre qui se faisaient autour de son nom, et après les disputes des théologiens, les discussions des érudits, Jeanne aurait pu se croire encore à cette assemblée de Poitiers où, pour la première fois, on cherchait à pénétrer le mystère de sa vie merveilleuse; mais c'était trop peu sans doute pour expier tant de gloire que le martyre et les calomnies de ceux qu'elle avait vaincus. Les grands esprits du XVIIIe siècle, égarés par le fanatisme de l'incrédulité, devaient livrer sa mémoire à l'inquisition du sarcasme, et *jamais*, comme l'a dit Étienne Pasquier, *jamais mémoire de femme ne fut plus déchirée que la sienne*. Pour Voltaire, la Pucelle n'est plus « qu'une malheureuse idiote, » à laquelle un moine, nommé frère Richard, apprenait à faire des miracles : hypothèse inadmissible, et qui supposerait encore un prodige, l'enthousiasme dans le mensonge. Ce n'est plus une simple et douce enfant de la campagne, mais une grossière fille d'auberge, que le philosophe vieillit de six ans, comme pour la calomnier jusque dans sa jeunesse et sa beauté. D'Argens et Beaumarchais répètent les outrages du maître, et par ignorance historique, car c'est là la seule excuse qu'on puisse invoquer, ces hommes, qui marchent à la tête de la civilisation moderne, se retrouvent sur le même rang que les bourgeois cabochiens du XVe siècle, qui insultaient la guerrière du haut des murs de Paris en lui décochant leurs flèches. Heureusement pour notre honneur national, cette haine n'était point partagée par tous les écrivains. Lenglet-Dufresnoy publia, d'après le travail de Richer en 1753 et 1754, une *Histoire de la Pucelle d'Orléans* qui eut une seconde édition en 1755. Villaret mit en œuvre avec un grand soin les matériaux édités ou indiqués par Lenglet-Dufresnoy, et, comme l'a dit M. Daunou, on ne saurait lui contester le mérite d'avoir mûrement étudié et fidèlement retracé tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'histoire de l'héroïne du XVe siècle, d'avoir surtout fait briller du plus vif éclat son innocence, ses vertus, son courage et les services éminens qu'elle a rendus à la France. Le travail de M. de Laverdy, qui parut en 1790, et qui remplit 604 pages in 4°, apporta des élémens nouveaux, et acheva de réfuter par des faits précis les déclamations des philosophes abusés. Bientôt la convention, en donnant à Schiller le titre de citoyen français à l'occasion de sa tragédie de *Jeanne d'Arc*, vengea l'héroïne contre Voltaire lui-même, car la révolution française donnait, par le patriotisme, à la légende de la guerrière de Domrémy une explication plus large. On ne s'étonnait plus qu'une fille sortie de bas lieu eût accompli de si grandes choses; on ne regardait plus l'héroïsme comme un privilége de caste, et Jeanne avait retrouvé des frères dans ces soldats révolutionnaires, paysans comme elle, qui marchaient à la gloire sans souliers et sans pain.

On le voit, nous sommes loin du temps où Jeanne d'Arc était traitée de sorcière : le nuage fantastique qui l'environne se dissipe avec les siècles; mais une hypothèse nouvelle va surgir de l'illuminisme matérialiste de Mesmer, et, en 1806, M. Boys fait encore, à propos de Jeanne, une halte dans le domaine du merveilleux. La somnambule a remplacé la sainte, et cet écrivain s'attache à

prouver que l'héroïne était douée de ce sixième sens que le magnétisme éveille dans l'homme, et que la crise cessa à l'époque du sacre de Reims. Avec la restauration, les horizons changent, et l'histoire entonne un dithyrambe monarchique. Pour donner quelque prestige au trône des enfans de saint Louis, il fallait l'étayer sur des ruines, et les sujets fidèles du royaume des lis évoquèrent la mémoire de la vierge de Vaucouleurs, comme on disait alors, pour montrer que Dieu ne marchandait pas les miracles, quand il s'agissait de rendre la couronne aux rois de l'exil. C'est M. de Marchangy qui donne le ton, et quand il arrive, dans *la Gaule poétique*, au glorieux épisode de 1429, les simples allures de l'histoire lui semblent trop vulgaires, et il encadre son érudition dans les guirlandes d'une épopée en prose et en douze chants. Le premier chant commence en paradis. C'est toujours là que commencent les poèmes sur Jeanne d'Arc. Saint Louis est assis au pied d'un chêne, au milieu des sages et des preux, et il écoute des troubadours qui redisent les belles actions des rois de France. — C'est débuter malheureusement dans une œuvre qui vise à l'orthodoxie que de faire pousser dans le paradis chretien les beaux arbres de l'élysée antique, d'y faire chanter les louanges des rois quand on n'y chante que les louanges de Dieu, et surtout d'y placer des troubadours, ces roués du moyen-âge, à qui les casuistes les plus indulgens auraient à grand'peine accordé le purgatoire. — Tandis que les troubadours redisent les actions des rois de France, trois chevaliers tués à la bataille de Verneuil arrivent tout éperonnés, et informent saint Louis, qui était là tranquillement au pied de son chêne, de ce qui se passe dans son royaume. Le vainqueur de Taillebourg, qui voyait sans doute dans les Anglais autre chose que de *bons alliés*, se lève brusquement, appelle Coucy, Lusignan et Châtillon, et se rend avec eux au pied du trône de Dieu. « Seigneur, dit-il, vous oubliez votre peuple bien-aimé; que deviendra ma race, si les affaires marchent long-temps de cette façon ? » Dieu répond par un sourire *qui fait briller un triple arc-en-ciel sur les frontières du firmament*, et il ordonne à Gabriel de se rendre sur la terre pour y relever *la tige pure des lis par les mains d'une vierge*. Gabriel va trouver Jeanne d'Arc, et dès-lors, sauf quelques amplifications extra-monarchiques, les choses se passent à peu près comme dans l'histoire, jusqu'à l'épisode du sacre. Arrivé là, M. de Marchangy termine brusquement son poème, en courtisan bien appris, qui craint de se compromettre vis-à-vis du trône, de l'autel et de l'Angleterre, en montrant son héroïne abandonnée par le roi, condamnée par un évêque et brûlée par les Anglais, qui venaient de relever *la tige des lis*. La conclusion est de tous points digne du début. Jeanne, qui entrevoit vaguement sa destinée dans l'avenir, s'attriste et pleure, et Dieu envoie un ange qui la console en lui citant la mythologie et le phénix qui renaît de sa cendre. « Phénix des héroïnes et des bergères, dit l'habitant de l'éternel séjour, consolez-vous; les anges vos frères vous tresseront des *couronnes de lis*, et les Geneviève, les Bathilde et les Clotilde vous feront place sur les gazons fleuris. »

Au point de vue de l'érudition sérieuse, nous citerons dans les premières années de la restauration les travaux de M. Berriat-Saint-Prix et de M. Lebrun de Charmettes. M. Berriat-Saint-Prix a tracé mois par mois, quelquefois jour par jour, l'itinéraire de Jeanne d'Arc, et c'est là ce qui fait le principal mérite de son livre, ainsi que la publication d'une lettre, jusqu'alors inédite, écrite par

Jeanne au duc de Bourgogne le 26 juillet 1429. Quant à M. Lebrun de Charmettes, il n'a fait que compiler et mettre en ordre les travaux de ses prédécesseurs, et, comme il arrive souvent, par cela même qu'il leur doit beaucoup, il les juge avec une grande sévérité. Malgré de nombreuses inexactitudes et des hors-d'œuvre, tels que des traductions du *Te Deum* et du *Veni Creator*, les quatre volumes de M. Lebrun offrent, par le détail et l'entassement des analyses et des textes, un vif intérêt; mais par malheur le style est parfois d'une naïveté qui n'est point celle que l'on admire dans les chroniques.

Nous ne nous arrêterons point aux nombreuses compilations de ces dernières années où figure l'héroïne d'Orléans, à ces pastiches malencontreux du moyen-âge placés sous l'invocation de l'*angel de la France*, à ces dithyrambes néo-catholiques qui nous font presque regretter Le Ragois. Nous ne mentionnerons même que pour mémoire le livre de *Guido Goerres*, dans lequel le mystique allemand cherche à démontrer, par les faits contemporains, que la vie de la Pucelle est un miracle permanent, qu'elle a obéi, non pas à l'entraînement d'une nature supérieure, aux élans de l'enthousiasme patriotique, aux sincères hallucinations de la foi, mais à l'esprit prophétique, et que, pour chercher le mot de l'énigme, il faut remonter jusqu'à Dieu. L'histoire, mieux informée, devait enfin, par MM. Michelet, de Barante, Sismondi et Henri Martin, replacer dans son véritable jour la noble figure de l'héroïne, et l'épisode de 1429 a trouvé dans ces écrivains des interprètes qui en ont dignement compris la grandeur. Sans doute ils se sont placés, pour juger, à des points de vue divers; mais tous ils ont également rendu justice à la sincérité de Jeanne, à sa pureté, à son courage. Le récit de M. de Barante est une chronique vivante, pour ainsi dire, colorée comme une légende, mais toujours rectifiée par la raison moderne. Dans M. de Sismondi, la partie légendaire est impitoyablement écartée par l'esprit froid et analytique du calviniste, sans que pour cela l'admiration soit moins vive. L'historien est sans pitié pour les outrages de cette philosophie du XVIIIe siècle à laquelle il appartient lui-même, et les mensonges de ce moyen-âge dont la barbarie l'indigne et l'irrite; mais, en repoussant le merveilleux, il déclare l'héroïsme de Jeanne plus admirable encore que les pouvoirs surnaturels qu'on lui attribuait. Quant à M. Michelet, on peut dire sans exagération qu'on lui doit le seul poème que nous ayons jusqu'ici sur Jeanne d'Arc, et c'est surtout dans ce bel épisode que se révèle sa nature enthousiaste et profondément sympathique. M. Michelet, qui venge tout à la fois Jeanne par la poésie, la raison et l'érudition, pénètre jusqu'au fond même des croyances du moyen-âge pour y chercher l'interprétation des faits; il récuse le miracle, mais il admet l'inspiration religieuse en s'inclinant devant les sentimens qui font les martyrs et les héros, la sincérité de la foi et le dévouement au pays. Il est justement sévère pour l'église qui s'égare, mais il montre toujours au-delà des faits humains la mystérieuse action de la Providence sur les grandes choses de ce monde. Ce n'est plus l'archange Michel qui descend des sphères célestes et qui plane comme un oiseau devant l'héroïque enfant; c'est un rayon divin qui tombe de l'infini sur cette ame d'élite pour éveiller en elle la poésie muette du sentiment.

Tandis que les historiens racontent et que les poètes chantent, — le mot est juste, puisque nous venons de nommer M. Michelet, — les érudits exhument les trop rares documens contemporains que le temps a laissé parvenir jusqu'à

nous. L'un des plus jeunes et des plus savans disciples de cette école de l'érudition française qui compte tant de noms respectés, M. Jules Quicherat, a réuni dans trois volumes, qui seront précédés d'une introduction générale, tous les documens authentiques qui se rapportent à l'histoire de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire les textes des procès de condamnation et de réhabilitation, les enquêtes faites à Orléans, à Paris et à Rouen, les dépositions de Jean Daulon, maître d'hôtel de la Pucelle, divers mémoires extra-judiciaires, les résumés des conclusions de l'assemblée de Poitiers sur le caractère divin de la mission de Jeanne, le traité de Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, les propositions de maître Henri de Gorcum, et la dissertation allemande *De Sybilla Francica*, dont nous avons parlé plus haut. Ce travail important, ainsi que la chronique de Perceval de Caigny, dont on doit la découverte à M. Quicherat, a sa place marquée au premier rang des publications historiques de nos jours.

Ainsi, après quatre siècles d'incertitudes, de calomnies, d'exagérations, l'histoire tient enfin pour Jeanne d'impartiales assises. De toutes les grandes figures du passé, il n'en est pas une seule que la critique contemporaine ait éclairée d'une plus vive lumière, et dans aucun autre épisode de nos annales les progrès de cette critique ne sont plus saisissans. L'héroïne est sortie sainte et pure de cette enquête solennelle; personne aujourd'hui n'oserait soupçonner sa sincérité, rabaisser sa grandeur, et son existence, dégagée du merveilleux, est encore un prodige. Félicitons donc les historiens modernes de l'avoir comprise et réhabilitée contre tous les doutes et tous les outrages. C'est là tout à la fois une œuvre de conscience, de savoir et de patriotisme, car dans cet affaissement des croyances il est beau de montrer que la religion du pays peut toujours enfanter des miracles. Les grandes espérances, dans la vie des peuples, naissent des grands souvenirs.

Nous venons de suivre les phases diverses que la mémoire de Jeanne a traversées dans l'histoire; nous allons chercher maintenant quelles épreuves lui réservait la poésie.

IV.

Parmi les sujets empruntés à nos souvenirs nationaux, il n'en est aucun qui ait attiré plus fortement les rimeurs. Rien n'y manque, tableaux de la vie champêtre et de la vie guerrière, songes, visions, apparitions des saints et des anges, cérémonies royales, appareil solennel de fêtes et de supplices. Tout est disposé pour le mouvement et l'éclat. C'est tout à la fois une idylle, une élégie, une tragédie, un mystère chrétien. L'idée du sacrifice et de l'expiation y domine, comme la fatalité dans la tragédie antique; la destinée du héros est intimement liée à la destinée du peuple français, et la vierge martyre combat pour le salut du royaume, comme Hector pour retarder le jour suprême d'Ilion. La poésie, cependant, est si grande dans la réalité des faits, qu'on se demande, dès l'abord, ce que la fiction peut ajouter à l'histoire, et il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les essais tentés depuis quatre siècles pour se convaincre que prétendre embellir un tel sujet, c'est le profaner. Dans cette revue rapide, à côté de noms obscurs et justement oubliés, nous rencontrerons des noms illustres devant lesquels on s'incline; mais, parmi les plus grands eux-mêmes, les

uns ont calomnié l'héroïne faute de la comprendre, les autres l'ont défigurée en cherchant à l'idéaliser.

En fait de poèmes épiques, héroïques ou historiques, si l'on excepte quelques chansons de geste, entre autres la *Chanson de Roland*, les muses du Parnasse français n'ont guère inspiré aux rapsodes nationaux que des œuvres souverainement fastidieuses, dans lesquelles les plus grandes figures de l'histoire sont travesties sans pitié. Qu'on prenne pour type, par exemple, le *Charlemagne* du cycle carlovingien; qu'est devenu le grand empereur dans la poésie des trouvères? Une sorte de spadassin de bas étage mystifié par les enchanteurs et les géans, un Lovelace, qu'on nous pardonne l'anachronisme du mot, qui court les aventures galantes et trompe sa femme pour se faire tromper par ses maîtresses. C'était bien la peine, en vérité, d'avoir combattu dans cinquante-trois campagnes les Saxons, les Lombards, les Arabes d'Espagne, les Sarrasins d'Italie, les Danois et les Grecs, d'avoir étendu son empire de l'Elbe jusqu'à l'Ébre et de la mer du Nord à la mer de Sicile, pour être ainsi défiguré dans les souvenirs des peuples! Les chevaux, dans les poèmes du moyen-âge, sont plus intelligens, plus généreux, plus dignes que les hommes, et, quand on a fait ses réserves en faveur de quelques strophes vraiment belles, le plus sûr est encore d'en revenir à l'opinion émise par maître Nicolas et le curé dans l'inventaire de la bibliothèque de don Quichotte. Le *Roman de Brut* ne vaut guère mieux que *Florismarthe d'Hyrcanie*, *Palmerin*, *le Tyran Leblanc* et *le Chevalier Platir;* et si l'on pardonne aux poètes qui dans le moyen-âge célébraient Lancelot, Érec et Énide, Renaud de Montauban et même Perceval, c'est uniquement parce qu'ils ont fourni des sujets au Boyardo, au Tasse, à l'Arioste, et surtout parce qu'ils ont inspiré Cervantes. Dans les épopées chevaleresques, l'imagination, du moins, occupe une large place; mais, quand on arrive aux chroniques rimées, que reste-t-il, si ce n'est une sèche et aride nomenclature de faits qui n'a pas même le mérite d'un précis chronologique? Les érudits peuvent y chercher quelques indications utiles, mais à coup sûr l'art et la poésie n'ont rien à y voir. La renaissance classique n'est guère plus féconde que la barbarie du moyen-âge. On pose des préceptes, on discipline le vers, le lecteur sait d'avance que le poème commencera par *je chante*, qu'il trouvera au deuxième paragraphe une invocation, douze chants, et à la fin de chaque chant un épisode; mais, hélas! où sera la véritable inspiration qui seule fait les œuvres durables? où la chercher depuis trois siècles? Dans le *Clovis* de M. Desmarets ou dans le *Clovis* de M. Limojon de Saint-Didier? M. Dorion, auteur de *Palmyre conquise* et d'un poème érudit sur la *bataille d'Hastings*, M. d'Arlincourt dans *la Caroléide*, M. Ancelot dans *Marie de Brabant*, M. Parceval-Grandmaison dans *Philippe-Auguste*, enfin M. Alexandre Soumet dans sa *Trilogie nationale*, ont-ils démenti, malgré quelques passages heureux, ce vieil axiome, que les Français n'ont pas la tête épique?

Un chroniqueur du xve siècle, Martial de Paris, auteur des *Vigiles du roi Charles VII*, est le premier de nos écrivains qui ait payé à la mémoire de Jeanne le tribut de ses vers; mais on chercherait vainement quelques traces d'inspiration dans les lignes rimées de cet honnête bourgeois, qui, pour retracer par un grand trait la triste situation du royaume sauvé par Jeanne et montrer le bras de Dieu étendu pour punir, ne trouve rien de mieux que de donner en ces mots le menu d'un dîner de Charles VII. Un jour, dit-il,

Un jour que La Hire et Poton
Le vindrent voir pour festoyement,
N'avoit qu'une queue de mouton
Et deux poulets tant seulement

Christine de Pisan, comme Martial de Paris, consacra un *ditié* à la louange de l'héroïne; mais l'inspiration lui fit également défaut. Les dieux de l'hexamètre païen, exilés par la foi du moyen-âge, venaient à peine de remonter sur les doubles sommets de la montagne poétique, qu'un docteur en théologie, de la faculté de Paris, Valerand de la Varanne, invoquait la muse latine et chantait en dactyles héroïques *les actions de Jeanne, vierge française et guerrière intrépide* (1). Au point de vue littéraire, l'œuvre de Valerand de la Varanne, malgré sa médiocrité, offre quelque intérêt, car elle forme la transition de l'épopée chevaleresque et de la chronique rimée aux épopées chrétiennes de la littérature classique. La scène se passe tantôt dans le ciel, tantôt sur la terre. Il y a des songes prophétiques, des prosopopées, des anges qui jouent le même rôle que les confidens dans les tragédies, des discours empruntés aux *conciones* virgiliens? Le Christ cite la mythologie, et Charlemagne, transfiguré et canonisé, descend du ciel pour faire au roi Charles VII un cours de morale et de politique. Le grand empereur, dans les vers du théologien, n'est plus ce qu'il était dans la prose rimée des trouvères, un pourfendeur de géans, un galant coureur d'aventures. En homme qui sait par sa propre expérience ce que les maîtresses des princes coûtent aux peuples des monarchies absolues, il recommande à Charles VII la fidélité conjugale. Il se montre même fort libéral, et parle du gouvernement à peu près comme auraient pu le faire les représentans les plus avancés de la bourgeoisie aux états généraux de Tours. « Entourez-vous, dit-il au roi son successeur, de Lycurgues, c'est-à-dire de légistes qui fassent de bonnes lois :

..... Legiferos passim conquire Lycurgos.

Laissez au sénat l'entière liberté de décider les affaires :

..... Summa cum libertate senatus
Omnia decernat...

Le sénat, on le devine, c'est le parlement. Il y a là un épisode qui pourrait servir utilement à rédiger le dernier chapitre de l'histoire romanesque de Charlemagne, car le héros y subit une transformation nouvelle et tout-à-fait inattendue. De conquérant qu'il était, il devient prince pacifique; il déclame contre la manie des conquêtes, et il n'épargne pas les épigrammes aux Français qu'il connaît pour les avoir commandés :

Sæpe peregrinis odium contraxit in oris
Gallica mobilitas, et frauci militis atrox
Sævities; dum victori putat omne licere
Flagitium, stupris inhiat.....

(1) *De gestis Ioannæ egregiæ bellatricis, libri quatuor versu heroico*, Parisiis, Joannes de Porta, 1516, in-4°. Ce poème a été réimprimé dans le recueil de Ravisius Textor, intitulé *De Claris mulieribus*, Paris, 1521 et 1529, in-folio.

Quant à Jeanne, le poème n'offre sur sa personne aucun détail qui mérite d'être particulièrement noté, quoique l'auteur se soit inspiré surtout des textes du procès de condamnation; mais il montre quelle était, à son égard, l'opinion du clergé français. Jamais, on peut le dire, les saints les plus vénérés n'ont été traités avec un respect plus grand. L'auteur ne laisse échapper aucune occasion de rapprocher Jeanne, la vierge innocente et pure qui sauve le royaume, et qui se dévoue comme le Christ, de Marie, cette mère immaculée qui sauve le genre humain. La réhabilitation d'un grand peuple par l'immolation d'une jeune fille, d'une *hostie guerrière*, telle est la pensée qui domine le poème tout entier.

Ainsi, dans le grand mouvement de la renaissance, c'est l'héroïne d'Orléans qui inspire la première de nos épopées nationales, c'est elle qui inspire également l'une de nos plus anciennes tragédies. Elle remplace sur la scène Satan et ses suppôts, inévitables comparses du drame mystique, les empereurs romains et les bourreaux païens; le 7 septembre 1580, le père Fronton Leduc, jésuite, fait jouer sur le théâtre de Pont-à-Mousson l'*Histoire tragique de la Pucelle, nouvellement départie par actes et représentée par personnages, avec chœur des enfans et filles de France, un avant-jeu en vers et des épodes chantées en musique*. Le père Fronton, on le voit, n'avait rien épargné pour donner de l'éclat à cette solennité dramatique, ni le chœur, muet depuis Sophocle, ni le prologue du drame moderne, ni le libretto du grand opéra. Charles III, duc de Lorraine, qui assistait à la représentation, en fut tellement satisfait, qu'il fit donner une somme d'argent à l'auteur, afin qu'il s'achetât une robe neuve, « celle qu'il portait, dit le père Lelong, sentant un peu trop la pauvreté évangélique. » Cette somme consistait, je crois en six écus; c'était trop pour le talent du père Leduc, et trop peu pour son patriotisme.

La source tragique une fois ouverte ne pouvait tarir, et le flot continua de couler. Une nouvelle pièce en vers, avec des chœurs, fut représentée en 1606. En 1642, Benserade et l'abbé d'Aubignac donnèrent simultanément deux tragédies en prose sur le même sujet. Orléans et Rouen, les villes du triomphe et du martyre, ouvrirent des concours de distiques, de quatrains, et des érudits, qu'on appelait alors des *poètes très célèbres*, expédièrent de tous les points de la France des alexandrins et des pentamètres. Heureux encore, dans ce débordement de dactyles ou de rimes, ceux qui, comme Chapelain, ont eu, pour échapper à l'oubli, la triste ressource du ridicule! Chapelain, cependant, n'avait épargné ni le temps, ni les efforts, ni les habiletés de la stratégie littéraire; il avait parlé des progrès de son œuvre avant même qu'elle fût commencée, il l'avait retenue long-temps dans une ombre discrète, pour la grandir par l'inconnu, et pendant trente ans ses amis s'étaient chargés d'en populariser le titre. Le digne homme s'était même élevé jusqu'à l'allégorie métaphysique en disposant *toute sa matière de telle sorte* que la France, dans son poème, représente l'ame de l'homme en guerre avec elle-même; le roi Charles, la volonté; les Anglais et les Bourguignons, *l'appétit irascible;* Agnès, *l'appétit concupiscible;* le comte de Dunois, la vertu qui a ses racines dans la volonté; Tanneguy, l'entendement qui éclaire la volonté aveugle; la Pucelle enfin, qui vient assister le monarque contre le Bourguignon et l'Anglais, représente « la grace divine qui, dans l'embarras ou dans l'abattement de toutes les puissances de l'ame, vient raffermir la volonté, soustenir l'entendement, se joindre à la vertu, et, par un effort

victorieux, assujettissant à la volonté les appétits irascibles et concupiscibles qui la troublent et l'amollissent, produire cette paix intérieure et cette parfaite tranquillité, en quoy toutes les opinions conviennent que consiste le souverain bien. » — Il était difficile de se retrouver dans le labyrinthe de ces symboles; Chapelain se fourvoya complétement, mais on lui doit du moins cette justice, qu'il a parfaitement compris le caractère de son héroïne. Il la maintient toujours dans les plus hautes sphères de la pureté chrétienne; il lui prête partout de fort beaux sentimens, et il la montre ce qu'elle fut dans sa vie, humble et fière tout à la fois, reportant à Dieu la meilleure part de ses succès, calme et forte dans la victoire, résignée dans les jours difficiles. C'est grace sans doute à ce point de vue élevé que Chapelain garda quelques admirateurs au milieu du dédain général. Huet, Ménage, Segrais, Fléchier, lui donnaient de grands éloges; l'abbé Prévost le préférait à Boileau, et Boileau lui-même ne s'était peut-être montré aussi sévère que parce qu'il enviait quelques vers éclatans que sa muse froide et correcte aurait difficilement trouvés, même après les avoir cherchés long-temps aux détours des allées d'Auteuil.

Entre *la Pucelle* de Chapelain et *la Pucelle* de Voltaire, nous rencontrons *l'Amazone française* du père Lejeune, chanoine régulier d'Orléans, et *la France délivrée* du vaudevilliste Favart, qui remporta, en 1734, le grand prix des Jeux floraux. Malgré le suffrage d'un évêque et la couronne académique, on passe avec indifférence devant ces œuvres oubliées, en excusant par la bonne intention l'impuissance des auteurs; mais, quand on arrive au poème de Voltaire, on se détourne avec tristesse de cette débauche de génie que les plus fervens admirateurs de ce grand homme eux-mêmes, et nous sommes du nombre, osent à peine nommer par pitié pour sa mémoire. Aucun livre peut-être, dans le XVIIIe siècle, n'a excité plus d'enthousiasme et de colère, et depuis tantôt cent ans il a été attaqué, au nom de la chevalerie, au nom de l'église, au nom de la monarchie, au nom du patriotisme, de la morale et de l'histoire, avec toute la passion qu'on apporte aux choses contemporaines. Ces attaques, toutes également vives, sont-elles toutes également fondées?

N'en déplaise aux admirateurs passionnés du passé, Voltaire est dans la véritable tradition historique quand il peint avec une verve effrontée la licence grossière des chevaliers du XVe siècle, la brutalité des moines. Qu'on étudie en effet les contes du moyen-âge, c'est le même cynisme, la même crédulité; et, quand de la société laïque on remonte jusqu'à la société spirituelle, les canons des conciles, les statuts synodaux, les protestations des hommes les plus éminens de l'église, les sermons des prédicateurs populaires, sont là pour témoigner que le dépôt de la tradition sainte s'était singulièrement altéré entre les mains des hommes. Cette dégradation ne pouvait échapper à Voltaire; mais par malheur, dans le monde du moyen-âge, il ne voit que Satan : il rend le christianisme responsable des crimes de la barbarie, et, perdu dans une éternelle équivoque, il confond l'enthousiasme avec la folie, la théologie avec l'Évangile, les docteurs de Sorbonne avec les martyrs, Jeanne avec les femmes sans nom. Par la négation de la grandeur morale, il calomnie l'humanité tout entière; il calomnie sa propre inspiration dans des œuvres plus heureuses en donnant à ses ennemis le droit de demander si les beaux sentimens de Tancrède et de Zaïre ne sont pas des mensonges, et, pour payer les ovations qu'il avait reçues de l'Angle-

terre, il sacrifie en toutes rencontres la France à son implacable rivale. Ainsi, victime du fanatisme de la barbarie, Jeanne, trois siècles après sa mort, devait être immolée une fois encore à un fanatisme nouveau, celui de la philosophie; mais c'est là le dernier outrage, et désormais le travail de la poésie sera consacré à la réhabiliter contre Voltaire et contre Shakespeare, qui, dans la tragédie de *Henri VI*, l'a indignement travestie. Le poète anglais en fait une sorcière qui évoque les démons, comme les sorcières de Macbeth, une fille dénaturée qui rougit de son humble naissance et renie son père; et, ainsi que le dit M. Guizot, « la ridicule et grossière absurdité du rôle de Jeanne peut nous donner l'idée la plus exacte du sentiment avec lequel les chroniqueurs anglais ont écrit l'histoire de cette fille héroïque. » Cependant, à la fin du XVIIIe siècle, l'opinion, en Angleterre, s'était singulièrement modifiée. En 1795, au moment même où les vieilles haines nationales étaient animées par la guerre, un auteur dramatique fit représenter sur le théâtre de Covent-Garden une pantomime de Jeanne d'Arc, et, pour plaire au public, il faisait paraître à la fin de sa pièce des diables qui emportaient l'héroïne en enfer; ce dénouement fut accueilli par des huées et des sifflets. A la seconde représentation, les diables furent remplacés par des anges, et l'enfer par le ciel; l'apothéose était magnifique, et les spectateurs applaudirent avec transport.

La *Jeanne d'Arc* de Southey offre une preuve plus éclatante encore du revirement qui s'était opéré à l'égard de la Pucelle, et ce n'est pas une des moindres singularités de son histoire que de voir la poésie anglaise trouver avec Southey de nobles accens pour célébrer ses louanges à une époque où la muse française n'avait encore favorisé que le poète qui avait outragé sa mémoire. Le poème de Southey, qui parut en 1818, s'arrête au couronnement de Charles VII; les neuf premiers chants sont consacrés à la délivrance d'Orléans, le dernier à la description de la bataille de Pathay et à la cérémonie du sacre. L'héroïne seule est en scène dans cette épopée historique; on n'y trouve pas la victime. Le drame s'arrête au moment même où la pitié va s'éveiller. L'auteur, du reste, s'y montre tout aussi bon Français que Jeanne d'Arc, et, pour peu qu'on se rappelle les déclamations de Shakespeare, ce n'est point sans quelque surprise qu'on lit cette tirade que le poète prête à Jeanne dans l'oraison funèbre des guerriers morts pour la délivrance d'Orléans : « Réservons notre pitié pour ceux qui succombent en combattant sous la bannière de l'oppression; ils en ont besoin. Puisse le Dieu de paix et d'amour être miséricordieux envers ces hommes sanguinaires qui sont venus désoler la France, et qui voulaient nous forcer à ramper et à être esclaves devant le marchepied d'un tyran! Qu'il leur accorde sa miséricorde, ainsi qu'à leurs épouses et à leurs malheureux enfans orphelins, qui, privés des soins paternels, jettent en vain des cris en demandant du pain : guerriers infortunés enrôlés par force ou déterminés par le besoin à faire ce trafic de leur sang, plus infortunés encore si c'est leur seule volonté qui les a amenés, car ils paraissent maintenant devant le trône éternel qui les juge comme meurtriers mercenaires! »

L'Allemagne, qui, dès le XVe siècle, avait payé à Jeanne un large tribut d'admiration, lui réservait de notre temps, par la muse de Schiller, une apothéose nouvelle. Le drame du poète allemand embrasse la vie entière de l'héroïne. Schiller a parfaitement compris et magnifiquement exprimé dans quelques scènes

le grand caractère de la Pucelle; mais, par malheur, un roman inférieur à la réalité est substitué aux données historiques. Ainsi Jeanne, dans son procès, dit, en racontant son départ de la maison paternelle, que, « s'elle eust eu cent pères et cent mères, et s'il eust été fille de roy, si fust elle partie, » et, dans le drame de Schiller, elle s'attendrit et pleure en quittant le hameau qui l'a vu naître; la fièvre de l'héroïsme fait place aux défaillances sentimentales. Dans l'histoire, elle s'enorgueillit de n'avoir jamais versé le sang, et dans la pièce allemande Talbot, blessé par elle, meurt sur le théâtre en blasphémant. Elle tue le jeune Montgommery, qui la supplie de l'épargner au nom de son vieux père; puis une autre fois, au moment même où elle va frapper Lionel, elle s'attendrit pour sa beauté, s'éprend pour lui d'un vif amour, et « c'est vers le camp des Anglais, vers les ennemis, que se tournent toutes ses pensées. » Dès ce moment, sa force est brisée; elle a peine à se soutenir pendant la cérémonie du sacre; l'unité, l'individualité de son caractère, disparaissent complétement, et le poète, qui ne se soutient plus que par le lyrisme, s'égare dans des fictions inacceptables. Le père de Jeanne se présente au milieu de la cour de Charles VII pour accuser sa fille de sorcellerie; celle-ci refuse de se justifier, et bientôt les menaces du peuple la forcent à prendre la fuite. Dans l'histoire, elle grandit encore sous le coup des dernières épreuves; dans le drame, au contraire, la fille au grand cœur, en tombant dans les mains des Anglais, disparaît pour faire place à un être fantastique et bizarre, sans consistance et sans volonté, et Schiller lui ravit cette auréole de martyre qui couronne si dignement sa vie, pour la faire mourir dans une bataille où elle assure la victoire aux Français.

Quoi qu'il en soit de ces diverses tentatives, Jeanne d'Arc appartient désormais à la poésie, et pour l'Europe entière elle est devenue le symbole du patriotisme; son nom retentit comme un cri de guerre dans nos modernes désastres, et, à une époque où les poètes eux-mêmes trahissaient la gloire et le malheur des vaincus, M. Lebrun et M. Casimir Delavigne consacrèrent à sa mémoire des odes qui se placent au premier rang de leurs meilleures inspirations. Dans les partis les plus opposés, l'admiration est la même : les uns la célèbrent parce qu'elle a fait sacrer le roi, les autres parce qu'elle a chassé l'étranger. La *société des bonnes-lettres* prodigue en son honneur les élégies et les strophes, et en 1818 elle reparaît dans un poème épique en douze chants. L'auteur de ce poeme, M. Pierre Duménil, s'arrête, comme Southey, à la cérémonie du sacre, et se montre scrupuleusement fidèle au *scenario* de l'épopée classique. Jeanne, qui est appelée l'*ointe du Seigneur*, reçoit mystérieusement dans son village un casque et un bouclier sur lesquels sont représentés les événémens les plus importans de nos annales, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles V, et, au moment du sacre, elle professe dans la cathédrale de Reims un cours complet d'histoire sur les faits qui s'accompliront après elle, y compris l'empire et la restauration. Comme Homère, et c'est là le seul point de ressemblance, le poète s'endort parfois en faisant combattre et discourir ses héros; mais, dans son ardeur martiale, il ne se contente pas de mettre aux prises la noblesse et la *pédaille* des deux royaumes, il engage un duel à outrance entre l'ange de la France et l'ange de l'Angleterre, Eliel et Salem. Les démons prennent parti pour Henri VI, les anges pour Charles VII, et la mêlée devient générale. A défaut de ces vers éclatans qu'on n'oublie pas, M. Duménil a trouvé du

moins des sentimens généreux et une belle idée qui ressort heureusement du fond même du sujet et des enseignemens de la tradition chrétienne. Il suppose que Dieu, après le triomphe de l'héroïne, accorde la délivrance aux guerriers français morts devant Orléans, qui subissaient les épreuves du purgatoire. Pourquoi l'église a-t-elle laissé au poète le mérite de cette invention? Elle a tant pardonné, même aux grands coupables, qu'on pourrait peut-être, sans se montrer sévère, s'étonner qu'elle n'ait jamais compris dans ses indulgences ceux qui mouraient pour leur pays.

Le plus grand succès du poème de M. Duménil fut un article au *Journal des Savans* et le suffrage de M. Raynouard, qui lui-même avait fait une tragédie de *Jeanne d'Arc;* mais quelques vers heureux, des *passages bien écrits,* une belle idée et un article de journal ne suffisent pas à rendre une épopée durable. Deux ou trois scènes dramatiques et les éloges d'un critique en renom ne suffisent pas non plus à assurer dans l'avenir le succès d'une tragédie. La *Jeanne d'Arc à Rouen* de d'Avrigny, jouée en 1819, fut applaudie par les uns, vivement critiquée par les autres, et chaudement défendue par Hoffman. Le public trouvait qu'il était difficile de rendre le duc de Bedford intéressant, l'évêque de Beauvais supportable, et que la pièce d'ailleurs ressemblait trop à un procès en cour d'assises. Le public finit par avoir raison contre Hoffman, et l'histoire littéraire n'eut qu'un nouvel échec à enregistrer. Mais les défaites de leurs devanciers n'effraient point les poètes; l'amour-propre, comme l'enthousiasme et le mysticisme, a ses hallucinations, et ce démon familier, qu'on n'exorcise jamais, nous répète toujours : Tu feras mieux que les autres. Vers 1829, Mme de Choiseul, forte des encouragemens qu'elle avait reçus de Mme de Genlis, fit paraître un poème en douze chants, comme tous les poèmes. Ce ne sont plus les dieux de l'Olympe que Mme de Choiseul invoque, mais le seul Dieu des chrétiens et le roi de France. Par malheur, en fait de poésie, le roi ne peut rien, même dans les monarchies absolues, et il n'en est point de l'inspiration comme de la grace; pour l'obtenir, il ne suffit pas de la demander : on en jugera par les six vers suivans, qui donnent le ton de tout l'ouvrage :

Sur la place fatale arrivé, l'on s'arrête :
On fait descendre Jeanne, et l'on met sur sa tête
Une mitre portant d'infâmes écriteaux;
On y lit la sentence exprimée en ces mots,
Que dicta, qu'inscrivit la rage opiniâtre :
Hérétique, relapse, apostate, idolâtre.

Certes, ce n'est pas trop de la rime pour s'apercevoir que l'auteur a eu l'intention de faire un poème.

Au commencement de cette année même, deux épopées nouvelles, la *Jeanne d'Arc* de Mlle Bigot et la *Jeanne d'Arc* de M. Alexandre Soumet, ont paru simultanément. La première a passé inaperçue, comme tant d'autres poésies éphémères que le même jour voit éclore et mourir; la seconde a été accueillie avec la sympathie bienveillante qu'on doit aux œuvres consciencieuses, inspirées par de louables sentimens. M. Soumet était encore dans la première vigueur de l'âge lorsqu'il disposa l'ordonnance de son poème; il l'a terminé sur le lit de douleur où la mort l'a frappé, et, ainsi que l'a dit un de ses biographes, il s'est appuyé sur

sa fille pour achever sa route, et ils l'ont achevée ensemble; il ne s'est interrompu dans ses souffrances que pour lui dicter ses derniers chants, et elle ne s'est interrompue dans ses soins que pour les écrire. *Jeanne d'Arc* s'adresse à la France, comme *la Divine Épopée* s'adressait à l'humanité tout entière. Là, c'était le rachat de l'enfer par une seconde immolation du Christ; ici, c'est le salut de la France par l'immolation d'une vierge. L'auteur a parfaitement saisi le caractère de la mission de Jeanne; par malheur, en voulant fondre dans un même ensemble tous les genres et toutes les nuances, combiner dans un même cadre l'idylle, l'ode, le drame, l'épopée, l'élégie, associer les croyances du moyen-âge aux idées modernes, et renchérir encore sur le merveilleux légué par l'histoire, il est tombé dans une inextricable confusion. *Jeanne d'Arc* est une trilogie, dont la première partie est intitulée *idylle*, la seconde *épopée*, la troisième *tragédie*, ce qui donne pour la totalité du poème : un prologue, dix-huit chants, cinq actes et un épilogue. En ce qui concerne l'héroïne, M. Soumet a suivi avec une assez grande exactitude les chroniques et les renseignemens qu'on trouve dans le procès. Jeanne, dans l'*idylle*, est présentée à Charles VII, et elle raconte son enfance, ses visions, à peu près comme elle aurait pu le faire à l'assemblée de Poitiers, mais avec un rhétorisme beaucoup plus abondant. Elle devient savante; aux mots simples, naïfs et profonds tout à la fois, transmis par l'histoire, le poète substitue une paraphrase sonore; écoutons-le dans la *trilogie* raconter l'apparition des anges et de saint Michel :

Un jour, — j'en tremble encore et d'extase et d'effroi! —
Un jour que, priant Dieu pour la France et le roi,
J'ornais de frais rameaux l'église du village,
— Me croirez-vous?... — je vis resplendir le feuillage,
Et dans l'air s'avancer, à travers le vieux mur,
Monseigneur saint Michel sous un manteau d'azur.
Du glaive flamboyant sa main était chargée.
Son aile, blanche et grande et d'or toute frangée,
Se déployait en arc, et sur son front béni
Reposait le rayon du bonheur infini.
Son vol, tout lumineux, qui m'apparut sans voiles,
Faisait naître en passant des nuages d'étoiles;
Il brillait à mes yeux, pleins de ravissement,
Comme un saphir tombé du haut du firmament.
Les lis que Salomon admirait dans leur gloire
Ont un éclat moins pur que sa robe de moire;
Les airs sont moins légers que ses cheveux flottans,
Et sa voix ressemblait au souffle du printemps,
Lorsqu'il glisse, au matin, sous les branches fleuries
Des tendres amandiers, bouquets de nos prairies.

Voici maintenant l'exacte traduction de ce que dit l'héroïne dans son procès, à propos de cette même vision : « Parmi ces anges, les uns se ressemblaient, les autres ne se ressemblaient pas; les uns avaient des ailes, les autres des couronnes. Quant à saint Michel, il ne m'inspira aucune crainte (le poète dit : *J'en tremble encore et d'extase et d'effroi!*); mais j'étais courroucée de son

départ, et mon ame s'en fût allée volontiers avec lui. » — On pourrait à chaque page multiplier les comparaisons de ce genre, et l'avantage resterait partout à la bergère. Sa belle ignorance confondrait toujours la science des lettrés, comme son bras armé de l'étendard pacifique triomphait des soldats vieillis dans les camps.

On sait quelles sont les étapes inévitablement assignées d'avance au poète qui veut parcourir la vie de Jeanne d'Arc; la route est toute tracée, et M. Soumet devait la suivre. Après le siége d'Orléans, c'est la bataille de Pathay, où le combat classique s'engage avec toutes les fanfares, puis le sacre à Reims. C'était là ordinairement qu'on s'arrêtait; mais l'auteur, dans *l'épopée*, arrive jusqu'à la défaite de Compiègne, et, comme Jeanne d'Arc disparaît dans l'histoire, il est obligé, pour allonger la route, de prendre des chemins de traverse. Alors il s'égare dans les épisodes; il joue, comme les enfans, avec tout ce qu'il rencontre, et, quand l'imagination n'invente pas, la mémoire conseille. Ismène, le magicien de *la Jérusalem* devient Trémoald, le sorcier des carrières Montmartre, le confident et l'oracle d'Isabeau; l'âne brutal de Voltaire se change en Glacidas, capitaine anglais; Isabeau elle-même est une espèce de contrefaçon d'Armide qui s'éprend d'un bel amour pour l'Arabe Noëmé. Cet Arabe, ce *spahi*, comme dit le poète, qui occupe une grande place dans le mélodrame épique, est chargé par Isabeau de *lui* assassiner Jeanne d'Arc; il tente de l'enlever, mais il est blessé par Dunois, et, au moment même où ce guerrier s'apprête à le tuer, Jeanne intervient et lui sauve la vie. Alors il se fait chrétien et s'attache au service de l'héroïne avec un beau lion qu'il a ramené du désert, et qui joue le même rôle que l'aigle de la belle Lysimante dans le *Clovis* du père Lemoine. Irrité de cette conversion qui lui ravit l'amour de Noëmé, Isabeau va trouver son sorcier Trémoald, qui lui donne un poignard et lui annonce que Jeanne se rendra dans la forêt de Compiègne, au pied d'une tour habitée par des nécromans, et que là il lui sera facile de frapper son ennemie, devenue sa rivale. Isabeau pénètre dans la forêt. Dès les premiers pas, des images fantastiques se dressent devant elle. On entend des voix mystérieuses comme dans la forêt druidique de Lucain, le Christ lui-même apparaît; mais Isabeau, comme les dieux de l'enfer païen, ne se laisse pas fléchir : elle marche à travers tous les fantômes, et bientôt elle aperçoit Jeanne et le *spahi* Noëmé assis avec son lion au pied d'un chêne. Ce tête-à-tête au milieu de la forêt semblerait au premier abord s'écarter des habitudes de l'héroïne; cependant les choses se passent exactement comme dans les rendez vous les plus vertueux des romans de Mme de Genlis. « Chantez-moi, lui dit Jeanne, un air de votre pays. » Noëmé chante les tourmens de l'amour. En ce moment, Isabeau, qui s'est glissée dans les taillis, lève le bras pour frapper; mais le lion bondit, et, se plaçant devant elle, la tient en arrêt comme un chien tient une perdrix. L'Arabe, pendant ce temps, propose à Jeanne d'Arc de l'amener dans le désert; elle répond par un refus, le chœur des élus chante un cantique en strophes de huit vers pour la féliciter, et le *spahi* finit par se convertir.

Cet épisode montre suffisamment, ce nous semble, que ce n'est pas l'invention qui fait le mérite du poème, et, s'il fallait d'autres preuves à l'appui de cette critique, nous citerions la description de la fête dans le charnier des Innocens. L'auteur, en voulant renchérir sur l'histoire, est tombé tout à la fois dans le grotesque et le hideux, et, à force d'exagération, il est parvenu à calomnier

Isabeau elle-même. Je ne sais rien de plus repoussant que le supplice de ce bourgeois de Paris qu'on écartelle au milieu de la fête; je ne sais rien de plus trivial que le marché passé entre la reine et l'Arabe pour le meurtre de Jeanne d'Arc. Le *spahi* Noëmé veut être payé en amour, mais payé comptant, et le poète aurait eu grand'peine peut-être à se tirer de la situation, s'il n'avait conduit au-dessus du lieu de la scène un gros nuage qui force les assistans à se disperser. En ce qui concerne aussi les principaux acteurs, la tradition est constamment faussée. Jeanne parlait peu sur le champ de bataille; elle disait aux Anglais : « Fussiez-vous cent mille *goddens*, vous sortirez tous du royaume, excepté ceux qui y mourront. » Elle disait à ses soldats : « Boutez-vous dans l'ennemi, la journée est vôtre. » Dans la trilogie, la phrase abonde, et ce n'est pas la guerrière, mais l'académicien qui parle. Ce n'est pas non plus sans quelque surprise qu'on voit des bombes à la bataille de Pathay et qu'on entend l'inquisiteur Hermangard, quoique l'auteur lui prête l'esprit prophétique, prêcher dans Paris contre la liberté de la presse; du reste, on aurait tort d'insister sur ces détails, car l'anachronisme est un des élémens indispensables du poème épique, et, si l'on peut à bon droit critiquer l'invention, il faut du moins rendre justice à la forme, et reconnaître que par le style cette œuvre est souvent d'un poète.

La *tragédie*, jouée pour la première fois en 1825 et reprise récemment au Théâtre-Français, forme la troisième partie. Le merveilleux y disparaît complétement; mais la vérité historique n'est guère mieux observée que dans l'*idylle* et dans l'*épopée*. Le duc de Bedford se change en une espèce de protecteur de la Pucelle; le duc de Bourgogne, dans une scène fort belle d'ailleurs, se convertit à la cause nationale, et le poète ne donne pour motif aux péripéties des trois premiers actes que le faux témoignage porté par Gauthier d'Arc contre sa fille, faux témoignage suivi d'une rétractation solennelle. Le quatrième acte roule sur une provocation entre le duc de Bourgogne et le duc de Bedford : Jeanne sera sauvée si le duc de Bourgogne est vainqueur; malheureusement le triomphe reste à Bedford. Ainsi c'est le jugement de Dieu qui la condamne, et les Anglais sont à peu près absous de son supplice.

Cette impuissance de la poésie à célébrer dignement Jeanne d'Arc n'est-elle pas, nous le demandons, un nouvel hommage à sa grandeur? Sans doute l'avenir lui réserve encore d'autres apothéoses; mais, quelle que soit l'inspiration, on peut penser, sans blasphème contre la poésie, que la réalité, dans cette aventure héroïque, restera toujours plus grande que la fiction. Les sculpteurs du moyen-âge, en taillant la statue de la Vierge, demandaient pardon à la mère du Christ de ne pouvoir exprimer sur la pierre la pureté qui rayonnait en elle, et Fra Angelico ne peignait son image qu'aux heures de l'extase, à genoux, et quand le ciel s'ouvrait devant lui pour dévoiler à ses yeux son divin modèle. La foi de nos aïeux, on l'a vu, a proclamé Jeanne la première sainte du paradis après la mère de Dieu; les bourgeois du XVe siècle, la prenant pour un ange, s'approchaient d'elle en faisant le signe de la croix, et la noble fille leur disait : « N'ayez crainte, je ne m'envolerai pas. » L'art, dans nos âges sceptiques, pourrait-il l'élever jusqu'à cet idéal, la maintenir à cette hauteur infinie?

CHARLES LOUANDRE.

MADELEINE.

TROISIÈME PARTIE.[1]

VIII.

Le lendemain, après quelques heures d'un sommeil fiévreux, Maurice se leva, honteux de sa faiblesse, furieux contre Madeleine, exaspéré contre lui-même. Que lui importait, après tout, la destinée de sa cousine? En bonne conscience, que devait-il à cette enfant? De quel droit, à quel titre était-elle venue s'imposer à lui? Était-ce sa faute si elle avait perdu son procès? Quoi! parce qu'une tante qu'il n'a jamais connue s'est avisée, avant de rendre l'ame, d'expédier en France une fillette dont il ne s'est jamais soucié, parce qu'une petite Allemande dont il soupçonnait à peine l'existence a frappé, par un soir d'automne, à la porte de Valtravers, le voici obligé de vivre et de se résigner au rôle de tuteur, au moment d'en finir et de se réfugier dans les bras de la mort! Depuis quand les cousins avaient-ils mission d'escorter leurs cousines à travers la vie? Que ferait-on de plus pour une sœur? Madeleine, d'ailleurs, n'était plus une enfant. Tout compte fait, elle avait bien de vingt-deux à vingt-trois ans; à cet âge, les orphelines ont cessé d'être intéressantes. Celle-ci abusait décidément de l'avantage d'être sans famille. Et puis, franchement, que pouvait-il pour elle? Ses ressources étaient épuisées; il n'avait rien en propre, pas même les meubles de son ap-

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 juin.

partement, qui représentaient le prix de ses loyers. S'il avait résolu de se tuer, c'est que c'était son bon plaisir; le fait est qu'au point où il en était arrivé, toute autre détermination l'eût mis dans un singulier embarras. Travailler? Le mot ne coûte rien; mais, lorsqu'on a pris racine dans la corruption et dans l'oisiveté, ce n'est pas chose si facile de se transplanter et de s'acclimater dans les régions de l'ordre et du travail. Enfin Maurice se rendait justice et s'appréciait lui-même avec une impartialité rigoureuse. Il n'avait pas plus de prétentions à la continence de Scipion qu'à la chasteté de Joseph, et, bien que sa cousine ne lui parût ni belle ni désirable, quoique cette suave figure n'eût jamais rien dit à ses sens dégradés, cependant il se connaissait. Il avait sondé son cœur; il savait ce que les huit années qui venaient de s'écouler y avaient déposé de vase; il se disait qu'au premier choc imprévu toute cette fange, aujourd'hui croupissante, pourrait bien s'agiter et remonter à la surface.

Il en était là de ses réflexions, irrité, confus, prêt à rompre les engagemens qu'il avait si étourdiment contractés la veille, lorsqu'il vit sa cousine, accompagnée d'Ursule, entrer en souriant dans sa chambre. Madeleine était simplement vêtue d'une robe montante de coutil gris, sans autre ornement qu'une rangée d'olives d'ivoire partant du haut du corsage et se continuant le long de la jupe, qui tombait à plis droits jusqu'à terre. Un châle de crêpe de Chine blanc sans broderies dessinait les contours de sa taille et de ses épaules, qui avaient encore la svelte élégance et la grace déliée des formes de l'adolescence. Deux nattes sévères de cheveux descendaient le long de ses joues, dont un chapeau de paille à jour, doublé de taffetas cerise, encadrait la mate blancheur. Elle tenait à la main une ombrelle de moire bleue à manche de bois blanc tout uni; un petit sac de filet pendait à son bras. Habitué depuis long-temps aux femmes magnifiquement harnachées, Maurice trouva que sa cousine avait l'air d'une grisette. Il est bien rare qu'on ait perdu le goût des choses honnêtes sans perdre en même temps l'instinct du vrai beau, tant ces deux sentimens sont intimement liés entre eux. Pour Ursule, parée de ses plus riches atours, elle portait le costume des filles de son pays, souliers découverts à boucles d'argent, jupon court, coiffe extravagante, qu'elle avait encore exagérée dans l'intention de se rendre agréable à son frère de lait. La jambe vigoureuse, la hanche forte, le corsage opulent, les dents blanches et la bouche vermeille, elle sentait d'une lieue son crû limousin. Pour le coup, en la voyant ainsi attifée, Maurice pensa tomber à la renverse.

A peine entrée, comme si elle eût été dans le secret des hésitations de son cousin, Madeleine le fit asseoir près d'elle, et, sans lui laisser le temps de revenir sur ce qui avait été arrêté la veille, elle expliqua de quelle façon elle entendait l'arrangement de leur existence. Ils allaient

s'occuper d'abord de trouver, dans un quartier silencieux, sous le même toit, deux petits appartemens, l'un pour Maurice, l'autre pour elle et pour Ursule, où ils s'installeraient simplement, ainsi qu'il convenait désormais à l'humilité de leur condition. Madeleine avait sauvé de son naufrage quelques diamans qu'elle tenait de la bonne marquise, et qu'elle avait cru pouvoir emporter sans scrupule. Le prix qu'ils en retireraient devait suffire aux frais de leur installation et les mettre en même temps à l'abri des premiers besoins. Pourvu qu'elle se sentît dirigée par une main ferme, abritée sous un cœur fidèle, Madeleine n'était pas embarrassée d'assurer sa vie ni de se bâtir un nid selon ses goûts. Elle avait, comme on dit communément, plus d'une corde à son arc. Elle brodait comme une fée, et faisait, au crochet, de menus ouvrages tissus d'or et de soie, d'une délicatesse et d'un fini vraiment merveilleux. Elle peignait sur bois des oiseaux et des fleurs qui, passés au vernis, avaient le vif éclat des fleurs et des oiseaux des tropiques. Elle pouvait donner des leçons de piano et de chant. Enfin, grace aux soins de Mme de Fresnes, elle excellait dans la miniature : soit par respect pour la mémoire de la marquise, soit que ce fût en réalité la plus évidente et la plus sûre de ses ressources, c'était de ce côté qu'elle tournait son espoir. On le voit, les talens ne lui manquaient pas; elle avait par-dessus tout ce courage ailé qui se joue des obstacles, cette énergie spontanée où l'on ne sent jamais l'effort, cette gaieté charmante qui chante et rit près de la volonté qui travaille. Il était donc à peu près décidé que Madeleine s'essaierait dans la miniature; elle se faisait une joie d'enfant de vivre à Paris comme autrefois l'adorable marquise avait vécu à Nuremberg. Ç'avait été de tout temps son rêve, on doit s'en souvenir. Nous pourrions même affirmer qu'en ce sens il y avait dans la perte de sa fortune quelque chose qui ne lui déplaisait pas. Quant à Maurice, il demeurerait libre d'agir à sa guise et d'obéir à ses inspirations; elle ne lui demandait que de soutenir et diriger ses premiers pas dans le monde et dans la carrière où elle allait s'aventurer. Au bout de deux ans, ainsi qu'ils en étaient convenus, il recouvrerait son indépendance et redeviendrait maître de sa destinée. Seulement, jusque-là, Madeleine aurait le droit de s'appuyer sur lui comme s'il était son frère, et, autant pour échapper à la malignité des commentaires que pour donner encore plus de poids et d'autorité à la tutelle qu'il allait exercer, il se poserait en effet comme son frère vis-à-vis du public : pieux mensonge que le ciel verrait sans colère. Tout cela fut dit avec tant de verve et d'entrain, que Maurice ne trouva pas à placer une objection, avec tant de grace et de belle humeur, qu'il ne put, de loin en loin, s'empêcher de sourire. Toutefois, quand la jeune fille eut achevé de parler, il secoua la tête de l'air d'un homme peu touché et peu convaincu; mais se levant aussitôt et lui prenant le bras sans hésiter :

— Mon cousin, dès aujourd'hui notre fraternité commence. Souvenez-vous, d'ailleurs, que votre père m'appellait sa fille, et que j'étais sa fille bien-aimée. La journée est belle, profitons-en pour aller chercher sous quelque toit modeste deux gîtes à notre convenance. Vous avez le choix du quartier. Aussi bien, vous devez avoir hâte de sortir de cet appartement dont le luxe insulte à votre pauvreté. Sortez-en le plus tôt possible, et, croyez-moi, Maurice, ajouta-t-elle gaiement, tâchez d'y laisser cet air sombre et maussade qui n'est pas de votre âge, et qui vous va très mal, je vous en avertis.

— Eh! oui, eh! oui, mon jeune maître, dit à son tour la bonne Ursule, il faut rire, jouer, se divertir. Vous n'avez pas vingt-neuf ans: vous ne les aurez qu'à la Saint-Nicaise. C'est le bel âge, jarni-Dieu! Vous verrez quel joli petit ménage nous ferons à nous trois, et quel soin j'aurai de vous deux. Allez, tout n'est pas perdu, puisqu'il vous reste la santé, la jeunesse, et votre sœur de lait pour vous faire, comme à Valtravers, de ces galettes de blé noir et de ces crêpes que vous aimiez tant.

Cependant Madeleine entraînait Maurice, qui montrait, en se laissant conduire, l'empressement d'un condamné qui va se faire trancher la tête. Près de franchir le pas de la porte, il se retourna et vit Ursule qui se préparait à le suivre.

— Ah çà! est-ce que tu sors avec nous, toi? demanda-t-il brusquement en l'examinant de la tête aux pieds.

— Comment! si je sors avec vous! s'écria la bonne fille avec un naïf étonnement. Mon jeune maître, pensez-vous que ce soit pour bayer aux corneilles que j'ai pris mes habits de fête?

— Mais, malheureuse, lui dit Maurice avec une sourde fureur qu'il contenait à peine, tu ne sais donc pas, tu ne veux donc pas comprendre que tu vas être regardée comme une bête curieuse dans toutes les rues où nous passerons?

— J'y compte bien, mon jeune maître, répondit Ursule en se rengorgeant. Pour ma part, je ne serai pas fâchée de montrer à vos Parisiens de quel bois sont faites les filles de Valtravers. En me voyant, on dira : Voici la sœur de lait de M. Maurice, et, sauf votre respect, j'ose croire que ça vous fera quelque honneur, ajouta-t-elle en lui tirant une révérence.

Résigné à vider le calice jusqu'à la lie, Maurice ne répliqua cette fois que par un geste de morne désespoir. Quelques instans après, ils marchaient tous trois le long des boulevards, Madeleine au bras de son cousin, Ursule suivant de près, le corsage en avant, le visage épanoui et le poing sur la hanche, fendant ainsi les flots de la foule comme un navire à toutes voiles et paré de tous ses signaux. C'était précisément une de ces journées splendides où Paris ouvre ses cages dorées et lâche

ses plus jolis oiseaux, un de ces gais soleils qui font éclore sur les pavés éclatans de la grande ville toute une population de jeunes élégans et de femmes souriantes. Au vif regret d'Ursule, qui obtenait déjà un succès complet, et dont chaque pas était marqué par un véritable triomphe, Maurice s'empressa de quitter ces parages qui l'avaient vu tant de fois étalant le luxe effréné de ses maîtresses et de ses chevaux. La place, à vrai dire, n'était plus tenable. Sans parler de son costume, qui ameutait la curiosité des passans, Ursule, croyant son jeune maître connu dans Paris comme à Neuvy-les-Bois, lui adressait de temps en temps, et à haute voix, quelque question ébouriffante, afin qu'on vît bien clairement qu'elle était de sa compagnie. D'autres fois, quand la foule devenait trop compacte, elle se cramponnait aux basques de son habit dans la crainte de le perdre et de s'égarer. De loin en loin, Maurice se retournait à demi et lui lançait un regard foudroyant auquel la brave fille répondait naïvement par un bon sourire ou par quelque grosse gentillesse de sa façon. Le malheureux était au supplice. Il avait bien songé tout d'abord à promener sa honte en voiture; mais sa cousine avait fait observer que de si grandes manières ne convenaient plus à leur humble fortune. Le ciel était pur, les pavés étaient secs, et le simple bon sens disait qu'on ne cherche pas des appartemens en carrosse. Pour Madeleine, comme une bergeronnette sur le bord d'un étang, elle s'avançait d'un pied léger, sans être ni troublée ni surprise du bruit et du mouvement qui se faisaient autour d'elle, n'ayant pas l'air de s'apercevoir de l'humeur de sanglier que son compagnon ne prenait guère la peine de cacher, uniquement préoccupée de l'existence qu'ils allaient organiser ensemble, et laissant voir la joie d'une jeune épousée qui court pour monter son ménage.

Ils gagnèrent ainsi la rive gauche. Près du guichet du Louvre, au moment où ils débouchaient sur les quais, ce que Maurice redoutait le plus arriva. S'étant rangé pour laisser passer une calèche découverte qui s'avançait au grand trot de deux chevaux de Meklembourg, il fut reconnu par une société joyeuse qui se faisait traîner au bois. C'était la plus fine fleur du monde où il avait vécu. Par un mouvement de respect trop profond pour être sincère, quatre ou cinq folles têtes s'inclinèrent gravement devant lui, et, quand la voiture eut passé en lui jetant un parfum pénétrant de cigare et de patchouly, le pauvre garçon, encore immobile à sa place, entendit un long éclat de rire. En cet instant, il éprouva une vive démangeaison de jeter Ursule et Madeleine dans la Seine.

Eût-il été, en sortant de chez lui, pieusement résolu à tenir ses engagemens de la veille, cette promenade de forçat traînant deux boulets aurait suffi pour lui démontrer jusqu'à l'évidence que le dévouement qu'il avait promis était au-dessus de ses forces. Vivre deux ans d'une pa-

reille vie, c'était mettre deux ans à mourir. Toutefois Maurice reconnaissait en même temps qu'à moins d'être le dernier des hommes, il ne pouvait se dispenser de veiller sur ces deux pauvres créatures perdues dans Paris, sans autre guide et sans autre soutien que lui. Peut-être n'eût-il pas reculé devant un crime, il avait horreur d'une lâcheté. Par exemple, il caressait depuis plus d'une heure la pensée de tordre le cou d'Ursule; mais abandonner indignement deux femmes qui étaient venues se placer sous sa protection, il ne pouvait s'y décider.

Quoique pâle et tremblant de courroux, Maurice continuait donc de marcher vers le but que lui avait marqué Madeleine. Puisqu'elle voulait se retirer dans un coin de Paris honnête et recueilli, il avait pensé que les environs du Luxembourg pourraient réaliser les vœux de sa cousine. En supposant d'ailleurs qu'il se résignât à passer quelques mois auprès d'elle, dans ce quartier du moins, asile de la science et des fortes études, il serait à peu près sûr de ne jamais rencontrer une figure de sa connaissance. Après avoir cherché vainement, dans les rues adjacentes, un logis qui convînt à la fois aux poétiques instincts et aux modestes ambitions de la jeune Allemande, ils dînèrent sobrement aux alentours de l'Observatoire, ce qui ne contribua pas à égayer l'humeur de Maurice, que des ascensions de cinq étages trop répétées avaient disposé à un dénouement moins frugal. Je dois ajouter qu'en face même du suicide, il avait conservé des habitudes qui n'étaient pas d'un anachorète. Il tenait surtout à l'élégance du service, et, quoique désabusé de toutes choses, n'admettait pas qu'un galant homme, fût-il à la veille de se faire sauter la cervelle, s'avisât de toucher à deux mets différens avec la même fourchette. Il but du bout des lèvres, mangea du bout des dents. Ursule dévora, c'est le mot; Madeleine déclara n'avoir fait de sa vie un repas si charmant. Comme ils s'en retournaient, cherchant encore à droite et à gauche s'ils ne découvraient pas une maison qui les attirât, ils s'enfoncèrent d'un commun accord dans une rue dont l'aspect tout agreste avait séduit Madeleine aussitôt : rue solitaire, aboutissant d'un côté au boulevard des Invalides, de l'autre à cette rue du Bac dont Mme de Staël a rendu le ruisseau célèbre. Grace à l'accroissement de la population et aux progrès de l'industrie, avant cinq cents ans, il ne restera pas dans le monde entier un refuge pour la rêverie; aussi cette rue n'est guère aujourd'hui qu'une double rangée de maisons plus ou moins neuves, laides et mal bâties. On eût dit alors un hameau ou tout au moins le verdoyant faubourg d'une petite ville tapie dans le feuillage. Au retour de la belle saison, on respirait, en y pénétrant, la senteur des lilas ou le parfum des tilleuls en fleurs. Pardessus les murs qui servaient de haies, les acacias, les faux ébéniers, les arbres de Judée, secouaient leurs grappes odorantes. Au fond des

parcs où le rossignol chantait pendant les nuits d'été, on apercevait, à travers les grilles, de beaux hôtels silencieux et de jolis enfans qui couraient sur les pelouses. C'était, en un mot, la rue de Babylone, ainsi nommée, soit à cause de ses jardins, soit parce qu'elle aurait été habitée autrefois par l'évêque de l'antique cité de Sémiramis. Ursule se crut à Valtravers, et demanda où coulait la Vienne. Madeleine s'écria que ce serait pour elle le bonheur que d'habiter ce village égaré au sein de Paris. Pour Maurice, tout lui était indifférent. Les vœux de la jeune fille furent exaucés. Elle trouva, dans une des rares maisons qui coupaient çà et là le paysage, deux petits appartemens voisins et séparés l'un de l'autre : l'un, pour Maurice, composé de deux pièces; l'autre, de trois, pour elle et pour Ursule; le tout un peu haut, sous les toits, mais donnant sur de vastes ombrages. Mon avis est, et c'était celui de Madeleine, qu'il vaut mieux avoir devant ses fenêtres un brin de verdure que la colonnade du Louvre.

Ainsi se termina cette journée, qui pouvait donner à Maurice un avant-goût des délices qui lui étaient réservées. Le lendemain et les jours suivans furent encore plus rudes et plus laborieux. Ce n'est pas tout d'avoir choisi le buisson où l'on doit se nicher, il faut encore y apporter le crin, le duvet et la mousse. Avec Ursule toujours sur ses talons, Maurice fut obligé d'accompagner Madeleine dans les magasins, de tout voir et tout examiner, d'entendre discuter et débattre les prix, lui qui n'avait jamais rien marchandé de sa vie, et qui se faisait un point d'honneur de tout payer plus cher que les autres. Bien qu'elle eût à un haut degré le sentiment de la réalité, quoique naturellement douée d'autant de raison que de grace, Madeleine mettait à ses diverses emplètes assez d'abandon et de laisser-aller : elle montrait cette joie enfantine qui se soucie peu des chiffres et ne s'arrête guère aux calculs; mais Ursule, qui se figurait que les marchands voulaient abuser de sa qualité de Limousine, l'impitoyable Ursule élevait à tout propos des difficultés interminables, et défendait les intérêts de ses maîtres avec une âpreté parcimonieuse qu'un juif n'eût pas désavouée. Un peu forte en gueule, comme les servantes de Molière, elle se disputait avec les garçons de boutique, les traitait sans façon de gueux et de filous, si bien qu'on dut plus d'une fois la prier poliment de prendre la porte. Maurice crut qu'il en perdrait la tête. Il envoyait Ursule à tous les diables; mais Ursule ne s'en préoccupait pas autrement, sachant bien que les voitures publiques ne vont pas jusque-là. Ce ne fut qu'en menaçant de la renvoyer dans son pays que Maurice put l'amener à des sentimens plus modérés.

Enfin, au bout d'une semaine au plus, nos trois compagnons prirent possession de leur petit domaine. Par une belle matinée, un fiacre attelé de deux rosses étiques s'arrêta bruyamment à la porte du somp-

tueux hôtel que Maurice habitait encore. Ursule et Madeleine en descendirent.

— Allons, Maurice, allons, mon frère! s'écria la jeune fille en entrant dans l'appartement de son cousin, plus vive, plus légère qu'un faon qui joue sur l'herbe d'une clairière; le grand jour est arrivé. Il ne vous reste plus qu'à dire un dernier adieu à ces meubles, à ces tapis, à ces tentures, à ces plafonds dorés. Vous n'en retrouverez pas l'équivalent où nous allons; mais la pauvreté a son luxe, elle aussi, et le bonheur n'a pas besoin d'être si magnifiquement logé.

— Pauvre agneau! dit avec une ineffable expression de tendresse Ursule, qui ne se sentait pas de joie à la pensée de vivre avec son jeune maître. Allons-nous l'aimer et le chérir, le gâter et le dorloter! Il se croira encore à Valtravers. Et quel plaisir, le dimanche et les jours de fête, quand nous aurons bien travaillé toute la semaine, d'aller nous promener tous trois ensemble dans les jardins publics! Tenez, monsieur Maurice, je suis trop heureuse. Ça me suffoque, c'est plus fort que moi; il faut, jarni-Dieu! que je vous embrasse.

A ces mots, l'excellente créature se jeta, comme une panthère, sur son frère de lait, et, malgré les efforts surhumains qu'il fit pour s'arracher à ces vives étreintes, elle lui appliqua deux bons gros baisers sur les joues.

C'était donc vrai! l'heure avait sonné, cette heure que Maurice pensait devoir n'arriver jamais. Il avait compté sur des empêchemens imprévus, sur des obstacles insurmontables, et tout s'était fait comme par enchantement. La veille encore, il se disait qu'un incident surviendrait nécessairement, qui le tirerait de l'étrange position où il se trouvait acculé, et rien n'était venu, rien que la réalité au pied sûr et au poignet de fer. Reculer? il n'était plus temps. Au moment de franchir le seuil qu'il ne devait plus repasser, près de se séparer des objets au milieu desquels avait grondé sa jeunesse orageuse, Maurice n'était pas homme à se répandre en élégies plaintives, en poétiques adieux. D'ailleurs, bien différens des lieux où l'on a souffert et qu'on ne peut quitter sans attendrissement, les lieux où l'on a mal vécu ne sauraient être une patrie, et toujours on les quitte sans émotion et sans regret. Il fit porter par Ursule dans la voiture tout ce dont il pouvait disposer; puis, après avoir promené autour de lui un regard morne et sec, il prit sous son bras sa boîte de pistolets, et se jeta hors de l'appartement, emportant ainsi toute sa fortune et son dernier espoir. En cet instant, on eût pu voir briller au front de Madeleine un reflet de la joie céleste qui doit illuminer la figure des anges, lorsqu'ils ramènent à Dieu, en chantant, une ame égarée.

IX.

C'étaient deux pauvres réduits que ces appartemens où Madeleine et Maurice allaient vivre l'un près de l'autre; mais un poète en eût été ravi, alors que les poètes habitaient encore des mansardes. Quoique tout y fût d'une excessive simplicité, tout se ressentait pourtant du goût et de l'élégance native qui avaient présidé aux détails de l'ameublement. La chambre de la jeune Allemande était tapissée d'un papier gris de perle parsemé de petits bouquets d'œillets, de roses et de jacinthes, se réunissant au plafond en forme de tente. Les meubles étaient de noyer, les chaises de jonc tressé. Le lit, mince, étroit, virginal, vraie couchette de pensionnaire, se cachait chastement sous un ample rideau de perse assorti au papier de la tenture. On voyait près de la fenêtre une table couverte de pinceaux, de boîtes de couleurs et de godets de porcelaine qui avaient appartenu à l'aimable marquise. Le marbre de la cheminée n'avait d'autre parure que deux vases de terre au col évasé, échantillons de la poterie de Ziegler; en attendant novembre, l'âtre et le contre-cœur avaient disparu sous un épais coussin de mousse verte. Au chevet du lit, un guéridon servait de support à une lampe glissant à volonté sur sa tige de cuivre. Si les tapis manquaient, on pouvait se mirer dans le parquet, tant il était clair et luisant. Le long de l'encadrement de la glace pendaient, d'un côté, plusieurs miniatures de Mme de Fresnes, religieusement conservées, entre autres une copie réduite de la Vierge au chardonneret, que n'eût pas craint de signer Mme de Mirbel ou Maxime David; de l'autre, quelques rayons mobiles retenus par une torsade de soie bleue et chargés de livres, de fleurs desséchées, de plantes et de minéraux pieusement rapportés de Valtravers. La fenêtre, ainsi que je l'ai dit, s'ouvrait sur un parc au fond duquel un hôtel, grave et triste, paraissait méditer avec mélancolie. La chambre de Maurice présentait à peu près le même arrangement et la même disposition. Seulement rien n'y trahissait des habitudes ou des projets de travail; vainement eût-on cherché quelque objet auquel se rattachât une espérance ou un souvenir. Les murs étaient nus; le lit, sans rideaux, avait un aspect dur et froid.

— Dame! ce n'est pas beau, dit Madeleine en installant Maurice dans son nouveau logis; mais je crois qu'il n'est si pauvre appartement qu'on ne puisse soi-même embellir mieux qu'aucun tapissier ne pourrait le faire. Nos pensées et nos rêves, nos joies et nos douleurs, sont un luxe d'ameublement et de décoration que bien des riches ne soupçonnent pas, et qui vaut, à mon sens, le velours et la soie, le bois de rose ou le palissandre. Les quatre murs qui nous voient aimer, travailler, rêver, espérer, sont toujours les murs d'un palais.

Ces paroles touchèrent médiocrement Maurice, qui, demeuré seul, se prit à marcher autour de sa chambre comme un lion nouvellement mis en cage. Enfin sa colère éclata. Il se tordit les poings, se frappa le front, et se roula sur son lit avec des cris de rage. Il se demandait par quelle lâche condescendance, par quelle incroyable faiblesse il avait laissé les choses en venir là; il s'accusait d'imbécillité et blasphémait le nom de sa cousine. Pendant ce temps, Madeleine s'occupait de mettre en ordre ses pains de couleur, ses pinceaux, ses feuilles d'ivoire, aussi à l'aise déjà dans sa nouvelle condition que si elle n'en eût jamais connu d'autre, plus enivrée de sa pauvreté qu'elle ne l'avait été de sa fortune, quand elle était rentrée en souveraine à Valtravers, après la mort de la marquise. Ursule était à l'œuvre, elle aussi; elle rangeait, frottait, fourbissait, tout en chantant à pleine voix une chanson de son pays. Au bout d'une heure, Maurice sortit. La voix de sa sœur de lait, qu'il entendait à travers la cloison, avait mis le comble à ses emportemens. Il erra jusqu'au soir par la ville, ne sachant où il allait, ne songeant pas même à se le demander. Vers onze heures, le hasard le ramena à peu près au point d'où il était parti. De vifs éclairs sillonnaient la nue; le tonnerre grondait; de larges gouttes de pluie commençaient à tomber. Maurice, qui, en réalité, n'avait plus d'autre asile que sa mansarde de la rue de Babylone, prit le parti de s'y réfugier. Ursule guettait son retour. Accourue sur le palier au bruit des pas de son jeune maître, elle fut effrayée de la pâleur de son visage. Les lèvres étaient livides; enfoncés dans leur orbite, les yeux brillaient d'un éclat fébrile. La bonne fille, sérieusement alarmée, voulut l'attirer chez Madeleine, qui avait l'habitude de veiller très tard; mais, la repoussant avec humeur, il passa outre et se retira dans sa chambre. Assis auprès de la fenêtre ouverte, il resta jusqu'au matin à écouter le parc mugir sous les assauts du vent, à regarder le ciel, moins sombre et moins orageux que son ame. Il avait la fièvre en se couchant, et le délire lorsqu'on entra chez lui.

On craignit pour ses jours. Mis en présence de la réalité, le malheureux enfant n'avait pu soutenir le regard de cette rude compagne qu'il ne croyait pas si près; comme don Juan lorsqu'il toucha la main de marbre, Maurice s'était senti foudroyé. Les soins de la science, la jeunesse qui n'était pas morte en lui, mieux encore la sollicitude passionnée de Madeleine et d'Ursule, le rappelèrent peu à peu à la vie. Elles se disputèrent la gloire de le sauver, et je ne pense pas qu'une mère ait jamais prodigué à son fils souffrant plus de dévouement, de tendresse et d'amour que n'en montrèrent ces deux bonnes créatures au chevet de ce jeune homme. La maladie n'est pas, quoi qu'on dise, une si méchante hôtesse. Elle a ses bons côtés; ne servît-elle qu'à nous faire mieux ap-

précier l'affection des êtres qui nous sont chers et qu'elle rassemble autour de nous, il ne faudrait pas trop en médire. En outre, elle a cela d'excellent, qu'elle terrasse les passions mauvaises, amollit les cœurs endurcis et ploie sous son genou, comme une baguette de saule, les plus indomptables natures. Ainsi ce terrible Maurice, si furieux de la nécessité de vivre quand il se portait bien, se laissa soigner comme un mouton bridé. Plus d'une fois il remercia d'un œil attendri Madeleine et Ursule assises auprès de lui; sa main émue chercha plus d'une fois la main de sa cousine. Un jour, ayant aperçu au-dessus de sa tête, contre la muraille, un portrait de son père, peint par la marquise un an avant la mort du chevalier, il le prit et demeura long-temps à le contempler, en lui adressant, d'une voix qu'étouffaient les sanglots, des paroles touchantes de regret et de repentir. Madeleine et Ursule pleuraient aussi; c'étaient de bien douces larmes. Un autre jour, il découvrit sur un coin de la cheminée une boîte d'acajou qu'il n'avait pas encore remarquée. La convalescence, on le sait, est un état qui ressemble singulièrement à l'enfance. Même faiblesse d'organes, mêmes enchantemens naïfs, même curiosité qu'un rien suffit à éveiller ou à distraire, c'est la vie qui recommence, c'est une autre enfance en effet. Maurice se fit apporter cette boîte, il en souleva le couvercle, et reconnut, rangés avec symétrie dans leurs compartimens de velours vert, les outils dont il se servait autrefois, avec son père, pour sculpter le noyer, le poirier et le chêne.

— Hélas! dit Madeleine, c'est tout ce que j'ai pu sauver de votre patrimoine. J'ai pensé que vous ne seriez pas fâché d'avoir ces objets en votre possession, et que peut-être vous me sauriez gré de ne les avoir pas laissés à la merci des étrangers.

— Oui, ma cousine, ma sœur, ajouta Maurice, se reprenant aussitôt (c'était la première fois qu'il lui donnait ce nom; la jeune fille pâlit et se troubla); oui, vous avez bien fait. En ouvrant cette boîte, j'ai cru voir s'en échapper l'image de mes jeunes années.

— Quand on pense, ajouta Ursule, que c'est avec ça que M. le chevalier a gagné son pain chez les infidèles! M. le chevalier, un noble, un grand seigneur, un aristocrate, quoi! et dire que de ses blanches mains il tournait des bilboquets, comme s'il n'eût fait que ça toute sa vie! dire qu'il n'avait pas honte de travailler comme un enfant du peuple! En voilà un qui n'était pas fier! et pourtant c'était un fier homme!

— Oui, dit Madeleine, c'était un grand cœur.

— Et Mme la marquise! s'écria Ursule, qui n'était pas fille à s'arrêter en si beau chemin. En voilà encore une qui n'a pas dû frapper long-temps à la porte du paradis. Penser qu'une si grande dame, qui avait été à la cour, faisait la portraiture d'un tas de buveurs de bière et de

mangeurs de choucroûte, quand il lui eût été si facile de vivre à meilleur compte et plus richement! Jarni-Dieu! c'était une maîtresse femme.

— Oui, dit Madeleine, c'était une belle ame.

— Comme la vôtre, brave demoiselle, repartit Ursule en portant avec respect les doigts de Madeleine à ses lèvres.

Pareil aux gens qui entendent un apologue sans se soucier de la moralité, Maurice écoutait tout cela, et ne pensait guère à se demander s'il n'y avait pas là-dessous, par hasard, quelque conseil à son adresse. Ce qu'il y a de charmant surtout dans la convalescence, c'est l'oubli profond, c'est l'absence complète de toute préoccupation d'avenir. Trop faibles encore pour nous élancer au-delà de l'heure présente, nous nous réfugions tout entiers dans le sentiment de notre conservation. On se sent exister, c'est assez. Malheureusement un état si doux ne saurait durer : on reprend peu à peu, avec la santé, le fardeau de la vie.

Bien que hors de danger et presque entièrement rétabli, Maurice était pourtant d'une extrême faiblesse, et, soit que sa position réclamât encore des soins assidus, soit pour l'égayer et le distraire, Madeleine et Ursule passaient la meilleure partie de leur temps près de lui. D'après le désir qu'il avait lui-même exprimé, la jeune fille avait transporté son atelier dans la chambre de son cousin; elle y travaillait le jour, souvent elle veillait la nuit. Elle peignait, brodait ou faisait du crochet, tandis qu'Ursule ourlait ou tricotait. Maurice avait d'abord trouvé charmant ce petit tableau d'intérieur; mais, les infirmités de son cœur et de son esprit se ravivant à mesure que la guérison physique approchait, il commençait à s'irriter secrètement de la sollicitude de ces deux femmes qui ne quittaient plus son chevet. Déjà la conscience des charges et des devoirs suspendus sur sa tête l'oppressait à son insu comme une atmosphère orageuse; sans chercher encore à s'en rendre compte, il entendait, avec un vague sentiment de terreur, le grondement sourd de sa destinée, pareil au bruit lointain de la marée montante.

Un soir qu'il paraissait profondément endormi, assises toutes deux autour de la même table, Madeleine et Ursule causaient à demi-voix, en travaillant à la lueur voilée de la lampe.

— Pauvre chérubin! disait Ursule en tirant l'aiguille, je ne regrette pas l'argent qu'il nous a coûté. Pour lui, je mettrais en gage ma dernière cornette et mon dernier jupon. Toujours est-il que nos dernières ressources ont passé en frais de maladie, et qu'il n'y a pas à cette heure deux écus vaillant dans la maison.

— Ne t'inquiète pas, ma bonne Ursule. Je compte bien achever, d'ici à demain, la peinture de cette boîte à thé. Je n'en suis pas trop mécontente. Vois les belles fleurs et les jolis oiseaux! Nous aurons du mal-

heur si je ne réussis pas à placer cet ouvrage dans le grand magasin où l'on m'a déjà pris deux écrans. Ce n'est pas tout. J'ai fini deux petits sacs qui ne sont vraiment pas mal; nous irons ensemble les offrir aux marchands. On assure que ces futilités se vendent très cher à Paris. Si tout nous manque à la fois, eh bien! il me reste quelques bagues, quelques bijoux; nous les enverrons rejoindre mes diamans.

— En compagnie de mes boucles d'oreilles et de ma croix d'or, dit Ursule. Ça, c'est tout simple, rien de mieux; mais, chère demoiselle, vous passez les nuits à travailler : à ce mauvais jeu, vous perdrez vos beaux yeux bleus, et votre santé, plus précieuse encore.

— Bon, bon! répliqua Madeleine en souriant; je suis plus forte que je n'en ai l'air. D'ailleurs, le travail est sain. La marquise me répétait souvent qu'elle ne s'était jamais mieux portée qu'à Nuremberg. Elle avait travaillé nuit et jour; je puis pourtant t'affirmer que ses yeux étaient encore très beaux quelques heures avant sa mort. Et puis, songe donc, bonne Ursule, que, pour notre cher malade, mon devoir est de redoubler de courage et d'efforts. Sa convalescence sera longue peut-être; si nous ne l'entourions pas de tous les soins qu'exige son état, que de reproches n'aurions-nous pas à nous adresser, quels remords seraient les nôtres, que penserait Maurice, qui ne s'est résigné à vivre que pour nous!

— Oui! s'écria Ursule en tournant vers le lit où reposait son jeune maître un regard plein d'adoration, oui, c'est un fait qu'il a été assez bon et assez gentil. Nous n'avons pas à nous plaindre. Dire qu'au moment de se tirer un coup de pistolet dans la tête, il s'en est privé uniquement par amitié pour nous! Et comme il était fier de se promener avec nous par les rues! Sans compter qu'une fois guéri, il en abattra, de l'ouvrage. Il sera si content de travailler pour sa cousine et sa sœur de lait! car c'est un ange, mademoiselle Madeleine, un ange du bon Dieu, je vous l'ai toujours dit.

Elles causèrent ainsi à voix basse jusqu'à l'heure où Ursule contraignit Madeleine à se retirer dans sa chambre pour prendre un peu de repos. Près de s'éloigner, penchées toutes deux au chevet de Maurice, elles restèrent quelques instans à regarder en silence cette pâle figure, à qui la souffrance avait restitué son caractère primitif de grandeur et de dignité.

Maurice ne dormait pas. Il avait tout entendu; le lendemain, il était sur pied. Aussi calme, aussi résolu que nous l'avons connu incertain, colère, emporté, il acceptait enfin la tâche qui lui était échue. Toutefois les esprits honnêtes auraient tort d'attribuer ce réveil subit de sa volonté à un mouvement de reconnaissance et d'attendrissement. Avec la santé, Maurice avait retrouvé l'endurcissement de son ame Le dé-

vouement de ces deux nobles créatures qui venaient d'épuiser à son chevet leurs dernières ressources, loin de le toucher, l'irritait; mais Dieu a mis l'orgueil au fond de notre cœur pour y suppléer au besoin la vertu. Cette fois encore l'orgueil fit le miracle que la vertu seule aurait dû faire.

Il était prêt, sans enthousiasme, il est vrai, mais sans hésitation, comme un galant homme qui va sur le terrain, moins par entraînement que par nécessité. Seulement quel parti prendre? Travailler, c'est bientôt dit; mais encore faut-il savoir que faire. Tourner des bilboquets et des casse-noisettes? C'était bon à Nuremberg, dans la patrie de la bimbeloterie. Aborder la sculpture en bois? Ici, mille difficultés. Pour les paresseux, les avenues du travail sont toujours encombrées d'obstacles. Il avait d'ailleurs négligé cet art depuis trop long-temps pour ne l'avoir pas désappris. Quant aux travaux de la pensée, il ne devait pas y songer. Ce n'est pas qu'il n'eût été propre à cette sorte de littérature courante qui se fait de nos jours avec tant de succès; malheureusement, à l'époque dont il s'agit, les lettres avaient encore quelque prestige, et le plus difficile des arts n'était pas encore devenu le plus facile des métiers. Quelques années plus tard, Maurice n'eût pas hésité, nous aurions à cette heure un grand écrivain de plus. Arriver à propos est un des grands secrets de la vie. De guerre lasse, Maurice consulta sa cousine; la jeune fille lui répondit avec douceur :

— Pourquoi vous hâter? rien ne presse. Vous êtes encore faible et souffrant. Reprenez vos forces; le reste viendra plus tard. Pourvu que je me sente sous votre sauvegarde, cela me suffit, je n'en demande pas davantage. Ne vous inquiétez de rien. Je suis forte, j'ai bon courage. Je travaillerai pour vous avec joie, en attendant que vous puissiez travailler pour moi avec bonheur. Dites, mon frère, ne le voulez-vous pas?

On pense bien que de telles paroles ne pouvaient qu'irriter l'orgueil de Maurice. Voici de quelle façon s'y prit le hasard, ou plutôt la Providence sous les traits de Madeleine, pour pousser ce jeune homme dans la seule voie qui lui fût ouverte.

X.

Dans une aile de la même maison, vis-à-vis des mansardes où vivaient Maurice et Madeleine, était un modeste appartement composé de trois pièces qu'habitait un ménage de jeunes artisans. Ébéniste de son état, le mari se nommait Pierre Marceau. C'était un brave et beau jeune homme qui avait vingt-cinq ans au plus, toujours en belle humeur, à l'air franc et ouvert, charmant dans sa blouse de toile grise qu'une

ceinture de cuir verni serrait autour de son corps souple et vigoureux. Celui-là ne faisait pas de vers, et n'avait d'autre lyre que son rabot et son ciseau. Levé tous les jours avec l'aube, il travaillait gaiement du matin au soir, comme s'il eût été convaincu que le travail est en même temps la vraie poésie du peuple, et le meilleur système qu'on ait imaginé jusqu'ici pour améliorer la condition des ouvriers. Accorte et gentille, sa femme jouait de l'aiguille auprès de lui, tout en ayant l'œil sur deux marmots qui s'ébattaient autour de leur père. Marceau quittait de loin en loin son établi pour venir se pencher sur la broderie de sa compagne, ou pour prendre dans ses bras les deux petits drôles; puis il se remettait à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur. Parfois la jeune femme chantait à demi-voix une chanson de Béranger, une de ces chansons immortelles qui ont consolé la patrie; sans interrompre son travail, le jeune homme redisait le refrain d'une voix énergique et fière. Quand la journée touchait à sa fin, la jolie ménagère s'occupait des apprêts du repas, qu'égayait le babil des enfans. On s'attardait le plus souvent autour de la table frugale, et la soirée se prolongeait au milieu d'entretiens familiers.

Accoudé sur l'appui de sa fenêtre, Maurice s'était surpris fréquemment à suivre d'un œil distrait tous les détails de cet intérieur laborieux et honnête. Non qu'il y trouvât le moindre intérêt, ou qu'il cherchât un enseignement salutaire; c'était uniquement un spectacle offert à son oisiveté. De son côté, Madeleine se plaisait à observer le train de vie de cet humble ménage; seulement elle y trouvait un charme mystérieux. Entre elle et ces deux jeunes gens, il s'était établi peu à peu des relations de bon voisinage. La jeune Allemande gâtait les enfans lorsqu'elle les rencontrait sur le palier; pendant la maladie de Maurice, Pierre Marceau était venu plus d'une fois demander de ses nouvelles. Un matin, ayant remarqué que le jeune ébéniste rabotait et fouillait le chêne ainsi qu'autrefois Maurice en compagnie du bon chevalier, la jeune fille se prit à l'examiner d'un regard ému. Courbé sur son établi, auprès de sa croisée ouverte, Marceau paraissait absorbé par quelque difficulté qu'il s'efforçait en vain de surmonter. Tout d'un coup, par un de ces gestes violens qui trahissent le sentiment de l'impuissance, il jeta ses outils, et se frappa le front avec désespoir; puis, les deux bras croisés sur sa poitrine, il resta debout, dans l'attitude d'un homme profondément découragé. La jeune femme s'étant approchée de lui pour essayer, par des caresses et de douces paroles, de relever son courage abattu, pour la première fois peut-être il la repoussa durement, et des pleurs de rage coulèrent le long de ses joues. La jeune femme se mit à pleurer, tandis que les enfans, entraînés par l'exemple, criaient à qui mieux mieux. A cette scène de désolation, Madeleine eut un bon mouvement;

elle sortit de sa chambre, et parut, quelques instans après, au milieu du petit ménage, dont elle avait plus d'une fois éveillé la curiosité bienveillante.

— Hélas! mademoiselle, dit la jeune femme qu'elle avait interrogée la première, voici de quoi il s'agit. Mon mari doit livrer aujourd'hui même une commande au succès de laquelle est attaché tout notre avenir. Soit qu'en l'acceptant il ait trop présumé de ses forces, soit que son talent lui ait fait défaut, le pauvre ami sent l'impossibilité de mener à bien le travail important qu'on lui a confié. Mon mari se désole à cause de moi et de nos chers petits; moi, je pleure, parce que je le vois pleurer.

— Tenez, mademoiselle, dit à son tour le jeune ouvrier, que Dieu me pardonne d'avoir osé penser qu'il avait mis en moi l'étoffe d'un artiste! Je ne suis qu'un malheureux, bon tout au plus à raboter des planches et à tourner des bâtons de chaise.

— Vous n'en savez rien, monsieur, répliqua doucement Madeleine; le talent a ses heures comme la fortune. Il n'y a que la médiocrité qui soit toujours prête et n'hésite jamais. Voyons, monsieur, de quoi s'agit-il?

Il s'agissait d'une pièce de bois sculptée représentant une figure d'archange destinée à l'ornement d'une des églises de Paris. Le fait est que la figure était mal venue. Quoique naturellement indulgente, Madeleine fut obligée de reconnaître que, si l'avenir du jeune ménage dépendait sérieusement du mérite de l'œuvre, il y avait en effet tout lieu de se désespérer. En cet instant, elle aperçut à sa fenêtre Maurice, qui, sur un signe de sa cousine, se rendit auprès d'elle sans trop d'empressement.

— Voyez donc, mon frère, lui dit-elle, s'il n'y aurait pas moyen de venir en aide à ces deux aimables jeunes gens et de les tirer d'embarras.

Une fois au courant de la situation, Maurice s'approcha du morceau de sculpture et demeura quelques minutes à l'examiner avec une attention dédaigneuse. Ce n'était, à proprement parler, qu'une ébauche qui ne promettait rien de bon. Rangés autour de lui, le jeune ébéniste, sa femme et Madeleine paraissaient attendre avec anxiété ce qu'il allait décider. Maurice ne dit mot; mais tout d'un coup, moins par bonté d'ame que dans l'intention de se mettre en scène, il se débarrassa de sa redingote, releva sur ses poignets les manchettes de sa chemise de batiste, et, saisissant un des outils, il attaqua résolument le bloc de chêne rebelle à la main de Marceau. Madeleine triomphait en secret; debout, immobiles, dans une muette contemplation, les deux artisans suivaient les progrès du travail, tandis qu'autour de l'établi, perchés curieusement chacun sur une chaise, avec leurs blondes têtes et leurs faces de chérubins, les enfans paraissaient l'accompagnement naturel de la figure qui commençait à s'animer sous les efforts du ciseau créateur.

Quelques orages qu'on ait traversés, si dévasté que soit notre cœur, fût-il pareil au désert de Sahara, ne renfermât-il plus que sables arides et désolés, il est une fleur qu'on peut encore y voir dans toute sa fraîcheur et dans tout son éclat, comme épanouie de la veille. Vainement toutes les autres sont tombées flétries alentour. Pas un pétale ne manque à sa corolle; elle rit au bout de sa tige, qu'aucun vent n'a pu déraciner. Cette fleur immortelle du cœur humain a son nom : c'est la vanité. Ainsi, à peu près mort à tout ce qui fait vivre, Maurice jouissait avec une secrète complaisance de l'effet qu'il produisait sur son public. Sous l'aiguillon de l'amour-propre, il avait retrouvé par enchantement cette hardiesse et cette précision de ciseau qui faisaient autrefois l'orgueil du chevalier. Dégagé des étreintes du chêne, déjà l'archange vainqueur secouait ses ailes frémissantes. Au bout de quelques heures, la figure que Maurice avait prise à l'état d'ébauche apparut aussi nette, aussi pure que s'il l'eût taillée dans le marbre.

— Voilà ce que c'est! dit-il en jetant les outils et en rabattant ses manchettes; ce n'était pas plus difficile que cela.

Qu'on tâche de se représenter la joie du pauvre ménage. Les deux marmots battaient des mains; partagés entre l'admiration et la gratitude, la jeune femme et son mari s'empressaient autour de Maurice, le complimentant sur sa belle œuvre, le bénissant pour sa bonne action. Silencieuse et demi-souriante, Madeleine contemplait cette douce ivresse, qu'elle se flattait de voir passer dans l'ame de son cousin; mais lui, son travail achevé, il s'était hâté de se railler intérieurement du sot plaisir qu'il venait de goûter, et, comme rien ne lui semblait plus niais que les scènes d'attendrissement, il coupa court à celle-ci en remettant sa redingote.

— Ah! monsieur, vous m'avez sauvé la vie! s'écria le jeune ouvrier avec effusion.

— J'aime à croire, monsieur, répliqua sèchement Maurice, que ce n'est de votre part qu'une façon de parler, une pure exagération; autrement, je vous aurais rendu là un fort méchant service, et ce ne serait guère la peine de m'en remercier.

A ces mots, repoussant assez rudement les deux petits drôles qui s'amusaient à lui grimper aux jambes, il sortit comme il était entré, et se retira dans sa chambre. D'où lui venait cette farouche humeur? C'est que le cœur de l'homme est un abîme d'infames lâchetés. Sans s'en douter, Maurice était furieux, parce qu'il n'avait plus de prétexte ni d'excuse pour ne rien faire. Les jeunes artisans restèrent consternés d'une sortie si brusque, et tout confus de n'avoir pu exprimer leur reconnaissance. Pour Madeleine, bien cruellement frappée par les dures paroles qu'elle venait d'entendre, elle se détourna pour essuyer ses

pleurs. Cependant elle se dit que cette journée renfermait peut-être le germe de l'avenir.

En effet, comme elle l'avait espéré, à partir de ce jour, Madeleine remarqua que Maurice avait de fréquentes entrevues avec Pierre Marceau. Il se taisait en sa présence; mais, à son air sérieux et préoccupé, elle voyait bien qu'il se préparait quelque chose d'étrange dans sa destinée.

Un matin, comme elle se disposait à pénétrer dans la chambre de son jeune maître, Ursule s'enfuit toute bouleversée en laissant la porte entre-bâillée. Qu'avait-elle vu? que se passait-il de si extraordinaire dans la mansarde de Maurice? Elle courut à Madeleine, et se jeta sur elle en l'inondant de pleurs et de baisers.

— Venez, venez, ma chère demoiselle!

Et, sans plus d'explication, elle prit Madeleine par la main et la conduisit à pas de loup vers l'appartement du jeune homme.

— Ne faites pas de bruit, dit-elle, et regardez.

La jeune fille retint son haleine et regarda par la porte entr'ouverte; et, quand elle eut bien regardé, elle tomba tout en larmes entre les bras d'Ursule, et ces deux bonnes créatures se tinrent long-temps embrassées.

A son tour, qu'avait vu Madeleine? Le plus beau spectacle qu'elle pût contempler : debout, penché sur un établi, Maurice en blouse et travaillant.

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain n°.*)

PEINTURE MONUMENTALE.

MM. EUGÈNE DELACROIX ET HIPPOLYTE FLANDRIN.

Les peintures achevées récemment par MM. Eugène Delacroix et Hippolyte Flandrin méritent d'être étudiées avec le plus grand soin, et compteront certainement parmi les ouvrages les plus recommandables qui aient été exécutés en France depuis long-temps. Nous voyons avec plaisir que le ministère de l'intérieur et l'administration municipale ont enfin adopté le parti qui seul peut contribuer efficacement aux progrès de la peinture historique. Au lieu de demander à MM. Delacroix et Flandrin un tableau qui, en sortant de l'atelier, n'aurait peut-être jamais rencontré un jour convenable, le ministère et le conseil municipal ont voulu, pour la bibliothèque de la chambre des pairs et pour l'église Saint-Germain-des-Prés, des peintures monumentales, exécutées sur place, et par conséquent composées selon le jour qu'elles reçoivent. Nous les en félicitons sincèrement. Le bon sens et le goût réclamaient depuis long-temps ce qui vient enfin de s'accomplir. Assurément, nous ne prétendons pas que la peinture murale soit seule digne d'occuper l'attention publique : notre admiration pour l'art monumental ne nous empêche pas de reconnaître l'importance de la peinture historique exécutée dans d'autres conditions; mais il est impossible de visiter, d'étudier l'Italie sans arriver à la pensée que nous venons d'exprimer. Il est impossible de vivre avec les fresques romaines et florentines sans croire que la peinture murale est la première de toutes les peintures. Les ten-

tatives faites en France pour inaugurer la peinture à fresque n'ont pas réussi, nous le savons, et nous ne songeons pas à le nier; mais, de bonne foi, que peut-on conclure de ces tentatives malheureuses contre la thèse que nous soutenons? MM. Vinchon, Abel de Pujol et Guillemot ont-ils jamais eu la valeur d'un argument sérieux? Les murailles de Saint-Sulpice sont couvertes d'œuvres sans nom, cela n'est que trop vrai; mais croyez-vous que MM. Vinchon, Abel de Pujol et Guillemot eussent été mieux inspirés en peignant sur la toile qu'en peignant sur la muraille? Nous ne voulons pas nous charger de la réponse. Tous ceux qui connaissent la valeur de ces trois noms répondront pour nous, et nous dispenseront d'insister. On a tenté ailleurs la peinture murale dans d'autres conditions qui, à notre avis, sont loin d'offrir les mêmes avantages que la peinture à fresque. Les peintures de la Madeleine sont exécutées à la cire par le même procédé, ainsi que celles de Saint-Méry et de Saint-Severin. Les œuvres dont nous avons à parler aujourd'hui appartiennent à la même classe. Quelle que soit notre estime, notre admiration pour ces œuvres qui se recommandent par des qualités si éclatantes et si diverses, nous regrettons sincèrement que les architectes chargés de préparer les murailles où MM. Delacroix et Flandrin devaient écrire leur pensée ne leur aient pas offert l'occasion de peindre à fresque. La coupole peinte par M. Delacroix à la bibliothèque de la chambre des pairs appartient à l'art monumental par le caractère de la composition; mais elle se compose de plusieurs fragmens exécutés sur toile et réunis sur place. Lors même que M. Delacroix eût voulu adopter un autre parti, peut-être eût-il été forcé d'y renoncer, car M. Gisors, en agrandissant la chambre des pairs, ne semble pas avoir pensé à la peinture. Il a distribué la lumière de telle sorte, qu'il eût été à peu près impossible de peindre sur place ce que M. Delacroix a si heureusement peint dans son atelier. Quant à M. Flandrin, il avait à sa disposition deux murailles parfaitement éclairées; M. Baltard pouvait lui offrir l'occasion de peindre à fresque; il a mieux aimé piquer la pierre et la recouvrir d'une couche de stuc. Malgré le succès très légitime obtenu par M. Flandrin, nous persistons à penser que la fresque eût été préférable, et nous croyons que la peinture à la cire, bien qu'exempte des reflets de la peinture à l'huile, atteint difficilement le calme et la sérénité qui font de la fresque la forme la plus parfaite de la peinture monumentale.

Ce qu'il y a d'excellent dans la peinture murale, c'est qu'elle donne à celui qui la pratique une gravité, une élévation qu'il n'eût peut-être jamais rencontrée en peignant des tableaux isolés qui peuvent à chaque instant changer de place et de jour. A proprement parler, la peinture murale doit être considérée comme un moyen d'éducation pour le peintre qui s'en occupe, et l'on peut affirmer sans crainte que tous

ceux qui se sont livrés à cette branche de l'art, lorsqu'ils s'y étaient préparés par des études suffisantes, ont été étonnés de leurs progrès et ont trouvé dans cette application de leur savoir des ressources inattendues. Il est inutile d'insister sur la nécessité des études préliminaires. Il est évident que, pour aborder la peinture murale, il faut avoir vécu familièrement avec les maîtres de l'école italienne, car ces maîtres illustres peuvent seuls nous initier au vrai style de l'art monumental. Il y a dans les autres écoles des mérites que nous apprécions pleinement, pour lesquels nous professons une admiration sincère. Cependant, lorsqu'il s'agit de peinture murale, nous croyons qu'il vaut mieux consulter Raphaël ou Titien que Rubens, Velasquez ou Albert Durer.

M. Delacroix, qui a souvent montré pour l'école flamande autant de passion que pour l'école vénitienne, a eu le bon goût, en peignant sa coupole, de préférer les enseignemens de cette dernière école. Étant données les études qu'il a faites depuis vingt ans, il ne pouvait choisir plus heureusement. En essayant de suivre les préceptes de l'école romaine ou de l'école florentine, il eût peut-être surpris l'approbation de quelques juges systématiques, mais il eût fait violence à toutes ses habitudes, et n'eût pas conservé l'indépendance et la franchise qui forment la meilleure partie de son talent. Il n'a pas été moins heureux dans le choix du sujet. Il doit à *la Divine Comédie* son premier succès. Il y a vingt-quatre ans, il a débuté avec éclat en nous montrant Dante et Virgile, et cette toile est aujourd'hui un des ornemens de la galerie du Luxembourg. M. Delacroix, guidé sans doute par la reconnaissance, a cherché dans *la Divine Comédie* le sujet d'une nouvelle composition, et sa pensée s'est arrêtée sur le quatrième chant de *l'Enfer*. Dante conduit par Virgile pénètre dans une vallée où se trouvent réunis les poètes, les philosophes et les guerriers les plus illustres de l'antiquité. Cette donnée convient parfaitement à l'art monumental. Elle se recommande à la fois par la grandeur et par la simplicité. M. Delacroix eût trouvé sans peine dans *la Divine Comédie* plus d'une scène tragique. Il a compris que de pareilles scènes ne conviennent pas à la décoration d'une bibliothèque, et, malgré sa prédilection habituelle pour les compositions dramatiques, il a préféré avec une rare clairvoyance le quatrième chant de *l'Enfer*. Nous croyons qu'il eût été difficile de faire un choix plus heureux. Le groupe des poètes, le groupe des philosophes, le groupe des guerriers, offrent en effet une variété de types qui se prête merveilleusement à la décoration d'une coupole.

Il y a quelques années, nous avons parlé des peintures exécutées par M. Delacroix dans le *Salon du Roi*, à la chambre des députés, et nous avons loué, comme nous le devions, les rares qualités qui recommandent ce beau travail. Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir signaler dans la coupole de la chambre des pairs un progrès éclatant.

L'élégance et l'harmonie qui distinguent cette nouvelle composition lui concilieront de nombreux suffrages. L'auteur a su triompher habilement des difficultés que lui opposait la distribution de la lumière.

La nouvelle composition de M. Delacroix s'explique d'elle-même avec une clarté qui se rencontre assez rarement dans les travaux de cette importance; la plupart des personnages qui figurent dans cette coupole sont empruntés au quatrième chant de *l'Enfer*, et placés selon l'ordre indiqué par le poète florentin. Le peintre a cru pouvoir ajouter à cette liste glorieuse quelques noms omis dans *la Divine Comédie*, et je suis loin de vouloir lui chercher querelle sur la valeur des noms qu'il a choisis. Sans doute, en se plaçant au point de vue catholique, en tenant compte surtout de l'état des croyances au XIVe siècle, on pourrait demander comment Aspasie et Sapho se trouvent traitées par la volonté divine comme Aristote et Platon, comment une vie terminée par le suicide peut être jugée par la souveraine sagesse comme une vie consacrée aux plus hautes spéculations de la philosophie, mais je ne veux pas m'arrêter à ces questions qui relèvent plutôt de la théologie que de la critique proprement dite. Sans vouloir en contester la gravité, je ne crois pas qu'elles puissent être formulées dans toute leur rigueur à propos de la composition que nous avons à juger. M. Delacroix a consulté sa fantaisie plutôt que les docteurs de l'église, et vraiment je ne saurais le blâmer. Je laisse aux conciles futurs le soin de discerner la part d'erreur et la part de vérité qui se rencontrent dans cette coupole, et je me contente d'admirer la grandeur, la simplicité, l'élégance et la grace qu'il a su donner aux différens personnages de sa composition. Le poète florentin, tel qu'il nous l'a montré, ressemble au type populaire depuis long-temps. Je crois toutefois que M. Delacroix aurait bien fait de ne pas s'en tenir exclusivement à ce type consacré, dont l'authenticité est d'ailleurs fort contestable, et qu'il aurait pu tirer parti du portrait retrouvé, il y a quelques années, sous une couche de chaux, dans une prison de Florence. Ce dernier portrait, peint par Giotto, est antérieur, je le sais, à la composition de *la Divine Comédie*. Il eût donc été nécessaire de lui donner quelques années de plus; mais il possède une beauté qu'on chercherait vainement dans le masque désigné vulgairement sous le nom de l'Alighieri. Malgré ces réserves, je ne songe pas à nier le charme sévère que M. Delacroix a su donner au poète florentin. Peut-être a-t-il craint de dérouter la plupart des spectateurs en profitant du document nouveau dont je parlais tout à l'heure; peut-être a-t-il volontairement négligé cette découverte de l'érudition moderne, afin d'écrire plus lisiblement le nom du sublime visionnaire. Cependant le portrait attribué à Giotto est connu par la gravure, et, pour quelques-uns du moins, n'eût pas été une figure absolument nouvelle. Quant au Virgile qui précède et guide le poète florentin, il reproduit assez fidèlement le

buste placé dans le musée du Capitole, et s'accorde très bien avec l'idée qu'on peut se former du poète romain par la lecture de ses ouvrages. Il y a dans son visage un mélange de grace et de sévérité qui reproduit clairement le caractère de son génie. Le groupe des poètes à qui Virgile présente l'amant de Béatrix n'est pas conçu avec moins de bonheur. Le visage d'Homère respire une majesté divine. Peut-être serait-il permis de souhaiter, dans la draperie de ce personnage, un peu plus de fermeté; mais il est impossible de ne pas contempler avec plaisir son regard rayonnant et sa bouche frémissante. Horace, désigné par Dante sous le nom de satirique, a été reproduit par M. Delacroix selon la pensée de *la Divine Comédie*. Les satires et les épîtres d'Horace sont en effet la partie la plus originale de son génie, et le peintre a bien fait d'accepter le jugement prononcé par le poète. Ovide et Lucain sont nommés dans *la Divine Comédie* sans aucune qualification spéciale. Le peintre avait donc toute liberté pour caractériser, selon sa pensée, la physionomie de ces deux personnages. En interprétant les portraits consacrés par la tradition d'après les renseignemens que nous possédons sur la vie d'Ovide et de Lucain, il a su créer deux types empreints d'une véritable individualité, qui n'ont rien de vulgaire, rien d'emphatique, et qui soutiennent dignement la comparaison avec l'Homère et l'Horace dont nous venons de parler. Il y a sur ces quatre visages une curiosité sérieuse dont l'expression varie selon les types qui personnifient l'épopée grecque, la satire, la poésie politique, et l'élégie voluptueuse des Romains.

Le groupe des philosophes placé derrière le groupe des poètes ne fait pas moins d'honneur à l'imagination et au talent de M. Delacroix. Socrate, Platon, Aristote, sont nettement caractérisés, et leur attitude, aussi bien que leur visage, exprime clairement la région qu'habite leur pensée. La grace un peu efféminée de l'auteur du *Phédon*, la sévérité dogmatique du créateur de la logique, la bonhomie railleuse de Socrate, toutes ces qualités si diverses ont été indiquées par M. Delacroix avec une précision que je ne me lasse pas d'admirer.

Achille, Alexandre, Alcibiade, Aspasie, méritent les mêmes éloges. Dans ces figures, comme dans les précédentes, l'auteur a trouvé le secret d'être jeune sans mentir à la tradition. Homère appelait Achille, comme Aristote appelait Alexandre, comme Socrate appelait Alcibiade et Aspasie. Nous aurions donc mauvaise grace à chicaner M. Delacroix sur la tolérance et la générosité qu'il a cru devoir montrer. Les types d'Achille et d'Alexandre ont été si souvent traités par la peinture impériale, qu'il y avait quelque témérité à essayer de les rajeunir; mais le succès absout les plus hardies tentatives, et M. Delacroix a réussi. Son Achille et son Alexandre n'ont rien d'académique. Leur physionomie mâle et sévère respire l'héroïsme et le courage, sans avoir rien de com-

mun avec les têtes vulgaires désignées sous ces noms glorieux. L'Alcibiade offre un mélange attrayant d'intelligence et de mollesse. Toutes les qualités que je viens d'énumérer sont traduites par le pinceau avec une clarté, une évidence, que la parole surpasserait difficilement. Cependant, je l'avouerai sans hésitation, je préfère à l'ami de Patrocle, à l'élève d'Aristote, à l'élève de Socrate, la figure d'Aspasie. Il y a dans le visage, dans l'attitude, dans la draperie de cette figure, une grace, une élégance, une finesse, une majesté, dont aucune parole ne saurait donner une image fidèle. A mon avis, M. Delacroix n'a jamais rien fait qui se puisse comparer à ce personnage. La tête légèrement inclinée sur l'épaule, le corps enveloppé dans la draperie dont chaque pli exprime le mouvement et la forme, l'attitude pleine à la fois de mollesse et de modestie, tout se réunit pour enchanter le regard et ravir la pensée. La main ramenée sur la draperie se détache avec une vigueur, un éclat qui ferait envie aux maîtres les plus habiles. Si les additions faites par M. Delacroix au quatrième chant de *l'Enfer* avaient besoin d'être justifiées, cette figure d'Aspasie suffirait à sa défense. Il n'a jamais été mieux inspiré qu'en créant ce beau corps dont les mouvemens semblent réglés par une musique divine, qu'en modelant ces lèvres vermeilles dont le frémissement exprime à la fois le génie et la volupté. Puisque Camille et Lavinie, nommées par le poète florentin, ne parlaient pas à son imagination aussi vivement qu'Aspasie, il a bien fait d'ajouter à ce groupe de philosophes et de héros la femme illustre dont Socrate ne dédaignait pas les leçons, et qui sut fixer le cœur de Périclès.

Ce qui caractérise la nouvelle composition de M. Delacroix, c'est l'union à peu près constante de l'élégance et du mouvement. Dans les œuvres nombreuses qu'il nous a données depuis ses premiers débuts, nous avons trop souvent regretté de voir l'élégance sacrifiée au mouvement. Toutefois la nature généralement dramatique des sujets choisis par M. Delacroix expliquait sans le justifier le sacrifice dont nous parlons. En étudiant le *Massacre de Scio*, le *Meurtre de l'évêque de Liége*, on pouvait se sentir blessé par la forme incorrecte ou inachevée des personnages; mais le mouvement, l'énergie, la vie, disposaient le spectateur à l'indulgence. Le sujet que M. Delacroix a traité dans la coupole de la chambre des pairs n'ayant pas, à proprement parler, de caractère dramatique, plaçait l'auteur dans une condition plus difficile. Ici l'élégance était une nécessité absolue. Les formes incorrectes ou inachevées auraient offensé tous les regards. L'œuvre étant, par sa nature même, destinée à produire une impression plus calme et plus douce, la pensée n'étant pas distraite de l'étude des formes par l'énergie des sentimens exprimés, l'œil devait fatalement se montrer plus sévère. M. Delacroix l'a parfaitement compris, et il s'est mis en mesure de faire face à ces nouvelles exigences. Il ne s'est pas montré moins riche,

moins varié que dans ses œuvres précédentes, il n'a pas donné à ses figures moins de vie et de mouvement; mais il a su presque toujours concilier l'élégance et la vie. Il y aurait d'ailleurs de l'injustice à louer chez lui cette alliance précieuse comme une qualité absolument nouvelle. Sa *Médée*, qui obtint il y a quelques années un si légitime succès, réunissait heureusement la grace et l'énergie. Je veux dire seulement que jusqu'ici il n'avait pas encore résolu ce problème difficile d'une manière aussi éclatante. La décoration ingénieuse du Salon du Roi, où M. Delacroix a si habilement montré toutes les ressources de son imagination, toutes les ruses de son pinceau, n'a pas à nos yeux la même importance que la coupole du Luxembourg. Cette décoration se compose en effet d'une série de figures, mais n'offre pas à la pensée un véritable poème. Et puis, nous devons le dire, M. Joly s'est montré plus généreux que M. Gisors envers la peinture. Il n'a pas compté d'une main aussi avare les rayons de lumière. Toutes les figures du Salon du Roi se voient facilement, et l'auteur, pour les éclairer, n'a pas eu besoin de recourir à des artifices multipliés. Dans la coupole du Luxembourg, le triomphe remporté par M. Delacroix sur l'avarice de M. Gisors peut être considéré comme un véritable tour de force. Le peintre a été en quelque sorte obligé de créer la lumière dont il avait besoin pour éclairer ses figures. Il a dû chercher dans le ton des draperies, dans la nuance du ciel, les rayons que l'architecte lui avait refusés. La lutte a été laborieuse, mais le peintre est sorti vainqueur de ce combat acharné : il a métamorphosé l'ombre en lumière, et nos yeux peuvent suivre tous les développemens de sa pensée.

Quoique M. Delacroix ait conquis depuis long-temps l'estime et la sympathie des connaisseurs, cependant il ne jouit pas encore de la popularité que mérite son talent. Est-ce de la part du public indifférence ou injustice? Je suis loin de le penser. Le public pris en masse n'est certainement pas très éclairé, mais il est assez généralement disposé à l'impartialité. Il ne se préoccupe guère de la prééminence de telle ou telle école, il ne s'inquiète pas de savoir si en fait de peinture l'Italie a le pas sur l'Espagne ou la Flandre. Ces questions de pure érudition n'arrivent pas jusqu'à lui, ou plutôt il ne prend pas le temps de s'élever jusqu'à ces questions. Il demande avant tout l'émotion et le plaisir. M. Delacroix l'a souvent ému et charmé : il semble donc que la sympathie publique doive être acquise depuis long-temps au talent de M. Delacroix; mais la multitude, pour se passionner, pour faire d'un nom nouveau un nom populaire, veut quelque chose de plus que l'émotion et le plaisir. Elle veut être émue et charmée à plusieurs reprises de la même manière. C'est à cette condition seulement que le talent peut obtenir la popularité. Or, depuis vingt ans, dans son ardeur de bien faire, dans son désir constant de faire de mieux en mieux, M. Delacroix a tenté des voies si

nombreuses et si variées, il s'est imposé volontairement tant de métamorphoses, il s'est présenté au public sous des aspects si divers et si multipliés, que la foule n'a pas eu le temps de s'habituer à sa manière. Avec la moitié du talent et de l'imagination qu'il a dépensés depuis vingt ans, il aurait pu se faire un nom populaire, s'il eût voulu persévérer dans une voie déterminée. Les tentatives nombreuses et souvent inattendues auxquelles il s'est condamné pour réaliser son idéal ont dû plus d'une fois dérouter la foule, et c'est en effet ce qui est arrivé. M. Delacroix semblait se chercher lui-même; il n'est donc pas étonnant que le public ait plus d'une fois perdu sa trace. La foule n'était ni injuste ni indifférente : elle attendait.

Aujourd'hui M. Delacroix semble préférer d'une façon définitive le style de l'école vénitienne. La coupole du Luxembourg rappelle en maint endroit la manière de Paul Véronèse. Nous conseillons à M. Delacroix de marcher désormais dans cette voie. Entre toutes les écoles qu'il a interrogées jusqu'ici, aucune ne convient à son imagination, à ses facultés, à son talent, comme l'école vénitienne. Qu'il s'en tienne donc aux enseignemens de cette dernière école, et qu'il n'use plus ses forces en de nouvelles tentatives. Il a trouvé sa voie, qu'il chemine d'un pas ferme et ne regarde plus en arrière. Mais, malgré la richesse de notre musée, qu'il ne croie pas connaître à fond l'école vénitienne sans sortir de Paris. Il y a au Louvre des toiles admirables de Titien et de Véronèse, dont l'étude attentive lui a révélé bien des secrets. Toutefois qu'il ne s'abuse pas sur l'étendue et la valeur de son savoir. Tant qu'il n'aura pas étudié l'école vénitienne à Venise, tant qu'il n'aura pas vu les fresques de Titien au couvent de Saint-Antoine de Padoue, qu'il n'espère pas posséder pleinement les ressources du style vénitien. C'est là seulement qu'il apprendra jusqu'où peut aller le prestige de la couleur. Padoue lui dira le dernier mot de Titien. Dans l'église de Saint-Sébastien, à Venise, il découvrira chez Paul Véronèse une grace, une finesse, une pureté, dont *les Noces de Cana* ne peuvent donner l'idée. En visitant dans la même matinée la galerie de l'Académie et l'école de Saint-Roch, il embrassera dans la pensée le cercle entier parcouru par le talent de Tintoret; dans la galerie de l'Académie, il le verra vraiment grand, hardi et savant; à Saint-Roch, il le contemplera dans la stérilité de son abondance. Il mesurera d'un œil effrayé l'abîme qui sépare la fierté de la présomption.

Puisque M. Delacroix est assez heureux pour consacrer son pinceau à des travaux de peinture monumentale, il ne peut se dispenser d'aller à Venise. Rome et Florence lui donneraient de grandes joies, mais ne lui offriraient pas d'enseignemens d'une application immédiate. C'est à Venise qu'il trouvera pleinement réalisés les plus beaux rêves de ses nuits inquiètes. Quand il aura contemplé Titien, Paul Véronèse, Tinto-

ret, dans toute leur puissance; quand il aura vu à Saint-Zacharie Jean Belin émule de son meilleur élève, il nous reviendra plus ardent et plus sûr de lui-même. En étudiant les œuvres de ces maîtres, qui conviennent si bien à la nature de son talent, il comprendra plus nettement vers quel but il doit marcher, et, si sa bonne étoile lui donne à peindre quelque nouveau chant de *la Divine Comédie*, il accomplira sa tâche avec une puissance dont il sera lui-même étonné.

M. Hippolyte Flandrin s'était déjà essayé dans la peinture monumentale à Saint-Severin, et nous avons retrouvé avec plaisir, dans la chapelle qu'il a décorée, le savoir et l'habileté dont il avait donné des preuves éclatantes dès ses premiers débuts; mais nous regrettions de trouver dans la chapelle de Saint-Severin une absence à peu près complète d'originalité. Le saint Jean de la Cène peinte par M. Hippolyte Flandrin est en effet copié à peu près littéralement sur le saint Jean de la Cène de Giotto à San-Miniato. Et puis, s'il faut dire toute notre pensée, la chapelle de Saint-Severin n'est pas seulement dépourvue d'originalité, elle est aussi dépourvue de grandeur. Malgré le soin avec lequel il a orné sa mémoire et garni ses cartons, l'auteur a donné à la plupart de ses personnages un caractère qui n'a rien à démêler avec l'idéal. Dans ses peintures de Saint-Germain-des-Prés, M. Hippolyte Flandrin a trouvé le secret d'agrandir sa manière en donnant à l'exécution des morceaux plus de précision et de sévérité. Il s'est montré savant sans ostentation; il n'a pas fait parade de son habileté. Sur les deux murailles livrées à son pinceau, il a écrit deux grandes compositions : l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem et Jésus-Christ portant sa croix. De ces deux compotions, la meilleure à notre avis est l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. Le parti adopté par l'auteur pour le fond de ces deux peintures donne à la silhouette des personnages quelque chose de sculptural qui peut-être ne plaira pas d'abord, mais que je ne saurais blâmer. Ces peintures sont exécutées sur fond d'or comme les œuvres de l'école byzantine : il n'y a pas de ciel au-dessus des personnages; mais la composition, pour être moins réelle, n'en est pas moins claire. Je crois donc que M. Flandrin a bien fait d'adopter ce parti. D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, dans les peintures de Saint-Germain-des-Prés, il n'y a de byzantin que le fond d'or. L'auteur, éclairé par un goût sûr, a compris que l'archaïsme appliqué aux arts du dessin n'est pas moins puéril que dans les compositions littéraires. Ayant à traiter deux sujets qui ont souvent exercé le talent des peintres byzantins, il s'est abstenu sagement d'imiter le style de ces maîtres primitifs. Il n'a pas cru non plus pouvoir imiter le style des maîtres florentins du XIVe siècle. Il a pris ses modèles dans l'époque la plus florissante de l'école romaine. Il s'est efforcé courageusement de reproduire, autant qu'il était en lui, le style large et sévère des fresques du Vatican. En traitant deux sujets catholiques selon

la manière de l'école romaine au commencement du XVIe siècle, il n'a pas redouté le reproche de paganisme, et, selon nous, c'est de sa part une preuve de bon sens. Il y a aujourd'hui des peintres qui, ne comprenant pas la véritable signification de l'histoire, n'hésitent pas à voir dans Raphaël un type de corruption, et croient à la nécessité impérieuse de traiter tous les sujets catholiques d'après le conseil exclusif de Giotto et de Fra Angelico. C'est un enfantillage qui ne mérite pas d'être discuté. S'il s'agit en effet du sentiment qui anime les compositions de ces deux maîtres illustres, rien de mieux que de les prendre pour modèles; mais, si l'on prétend établir en maxime que le dessin, tel que le pratiquaient Giotto et Fra Angelico, est ce qu'il doit être, et qu'on ne saurait l'altérer, le modifier sans profanation, il ne faut pas perdre son temps et ses paroles à réfuter de pareilles hallucinations. Giotto est à Raphaël ce que Palestrina est à Beethoven. Dire que Raphaël a corrompu le goût inauguré par Giotto, ou dire que Beethoven a eu tort de ne pas s'en tenir aux accords et aux modulations connus de Palestrina, c'est une seule et même chose. Il suffit d'énoncer de pareilles propositions pour en faire justice. M. Hippolyte Flandrin a voulu concilier le sentiment catholique de Giotto avec la science païenne de Raphaël. C'est là une tentative que nous approuvons hautement. Jusqu'à quel point a-t-il réussi? Telle est la question qui se présente naturellement, et, s'il ne nous est pas donné de la résoudre avec une rigueur absolue, au moins essaierons-nous de présenter une solution approximative. Dans la composition qui a pour sujet l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, les figures du Sauveur et de ses disciples sont traitées avec une rare intelligence. L'expression de mansuétude qui règne sur le visage du Christ, le mélange de soumission et de joie qui caractérise les apôtres, révèlent chez M. Flandrin l'étude approfondie et la connaissance complète des conditions qu'il avait à remplir. Cette partie de la scène mérite les plus grands éloges. La foule qui accueille avec une joie respectueuse l'arrivée du Sauveur offre un ensemble varié d'épisodes bien conçus. Peut être serait-il permis de souhaiter, dans le dessin des femmes et des enfans, un peu plus d'élégance et de grace. Les femmes me paraissent avoir une énergie un peu virile, et les enfans ne perdraient rien à ressembler un peu moins à des athlètes en miniature. L'architecture, qui rappelle celle des compositions chrétiennes de Raphaël et du Poussin, pourra bien ne pas sembler assez orientale aux hommes du métier; mais, je l'avouerai franchement, je ne saurais voir là un grave sujet de reproche. Sans méconnaître l'importance de la vérité historique dans les compositions poétiques, je crois qu'il faut s'attacher surtout à la vérité humaine, à la vérité qui est de tous les temps et de tous les lieux. Or, dans l'œuvre que j'analyse, il me semble que M. Flandrin a mer-

veilleusement compris et très habilement rendu les sentimens qui ont dû animer les personnages de cette scène.

Au-dessus de cette vaste composition, M. Flandrin a placé les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité; et, comme les divisions de l'architecture exigeaient une quatrième figure, il a dû se résigner à grossir la liste des vertus théologales en y ajoutant l'humilité. Quelle que soit la hardiesse de cette création inattendue, nous n'avons pas à nous en occuper. Contentons-nous de dire que ces quatre figures expriment très bien, très nettement, avec une exquise élégance, la pensée de l'auteur. Les têtes sont graves sans emphase, les draperies bien ajustées, et l'expression des physionomies offre une heureuse variété. Au-dessus des vertus théologales se trouvent trois portraits choisis parmi les souverains qui ont contribué à la fondation de l'abbaye, ou qui l'ont enrichie. La figure placée à la droite du spectateur est celle d'une jeune reine, qui, selon l'usage consacré par les artistes du moyen-âge, porte dans sa main le modèle de l'église. Il y a, dans cette gracieuse figure, un charme, une sérénité, un calme angélique. Ses grands yeux noirs ombragés de longs cils, l'ovale de son visage encadré par deux nattes qui se relèvent au-dessus de l'oreille, son beau front où se réfléchit la paix profonde de son ame, sa taille fine et souple comme un roseau, la draperie ample et majestueuse qui enveloppe son beau corps, tout concourt à l'effet de cette délicieuse figure. Il est impossible de la contempler sans l'aimer, sans y rêver long-temps. C'est à mon avis un des types les plus parfaits que la peinture puisse offrir à la pensée. Jusqu'à présent, M. Flandrin n'avait rien produit encore qui nous permît d'espérer une si charmante création. La figure de saint Germain, placée au sommet de cette muraille, est bien conçue, mais n'est peut-être pas rendue avec toute la précision que nous pourrions souhaiter. Le raccourci des cuisses ne me semble pas assez nettement accusé. Le saint est assis, et la manière dont le vêtement est disposé ne permet pas de comprendre assez clairement la forme du modèle. Je veux croire que le costume choisi par M. Flandrin est d'une exactitude littérale; mais je préférerais de grand cœur que le peintre eût un peu triché pour donner à la figure plus d'élégance. Le saint Germain dont je parle ressemble trop aux portraits que nous a laissés l'art gothique. Cela peut être parfaitement vrai, je ne le conteste pas; j'aimerais mieux pourtant une vérité moins scrupuleuse, et en revanche un peu plus de beauté.

Jésus portant sa croix offrait à M. Flandrin de plus graves difficultés que l'*Entrée de Jésus à Jérusalem,* et ne s'accordait pas aussi bien avec la nature de son talent. Cette scène en effet, l'une des plus belles que la peinture puisse se proposer, exige une énergie, une puissance dramatique que M. Flandrin ne paraît pas posséder. Nous ne pouvons le

juger que d'après ses œuvres; quant aux facultés qu'il n'a pas eu l'occasion de révéler, elles sont pour nous comme non avenues, et il nous est défendu d'en tenir compte. Or, jusqu'ici il n'a pas prouvé qu'il fût capable d'inventer une composition vraiment dramatique dans l'acception la plus vivante de ce mot, et la manière dont il vient de nous représenter Jésus portant sa croix nous confirme dans l'opinion que nous avions sur la nature générale de son talent. Je lui sais bon gré d'avoir évité avec soin tout ce qui pouvait rappeler l'admirable *Spasimo* de Raphaël; mais, en fuyant l'imitation, il n'a pas rencontré l'originalité. Le personnage principal, Jésus, laisse beaucoup à désirer; la tête exprime trop exclusivement la douleur, et le spectateur cherche vainement sur le visage divin l'enthousiame et la résignation qui donnent au sacrifice accompli sur le Golgotha un caractère surnaturel. Ce n'est pas tout : les plis droits et symétriques du vêtement ne traduisent pas la forme du corps, ce qui est un défaut très grave dans les compositions chrétiennes aussi bien que dans les compositions païennes. Une partie de ces critiques s'applique également au second personnage, à la vierge Marie. Le visage de la vierge-mère est assurément très supérieur, sous le rapport de l'expression, au visage de Jésus; mais le vêtement ne laisse pas deviner assez clairement la forme du corps. Ici, je le sais, il fallait craindre, en donnant à l'étoffe trop de souplesse, d'imprimer à la figure de la Vierge un caractère de beauté païenne. Toutefois je pense qu'il eût été possible d'éviter cet écueil sans effacer, comme l'a fait M. Flandrin, la forme des cuisses, du ventre et des hanches. L'expression du saint Jean est ce qu'elle devait être. Les soldats romains qui escortent le condamné offrent le type d'insensibilité qui convient à de tels personnages; malheureusement la foule qui les suit ne présente pas une assez grande variété de physionomies. Je comprends les formes vulgaires données par M. Flandrin aux deux larrons qui précèdent Jésus; mais pourquoi ces formes se reproduisent-elles avec une désespérante uniformité dans la foule qui les accompagne? A cette question, je ne crois pas qu'il soit possible de faire une réponse victorieuse, une réponse qui impose silence à la critique. Il y a certainement dans l'ensemble de cette composition beaucoup de savoir et d'habileté; mais, pour donner aux physionomies l'individualité, la variété qui leur manquent, le savoir et l'habileté ne suffisaient pas.

Au-dessus de *Jésus portant sa croix*, M. Flandrin a placé les vertus morales : la force, la justice, la prudence. Pour obéir aux divisions de l'architecture, il a dû ajouter la figure de la clémence. Toutes ces vertus, ou, si l'on veut, toutes ces idées, sont très nettement caractérisées. Les draperies sont ajustées avec une rare élégance, les attitudes bien choisies. On sent dans chacune de ces figures la main et la pensée d'un homme qui a long-temps étudié au Vatican. C'est de la bonne peinture simple et

savante. Les trois figures de rois placées au-dessus des vertus morales ne donnent lieu à aucune remarque spéciale. Comme elles n'inspirent pas par elles-mêmes un bien vif intérêt, et qu'elles s'adressent plutôt à l'érudition qu'à la pensée proprement dite, il serait superflu de s'arrêter à les étudier. L'exécution en est harmonieuse et se relie très bien à l'ensemble de la décoration. Je crois donc que M. Flandrin en a tiré tout le parti que nous pouvions souhaiter. Quant à la figure de saint Vincent qui occupe le sommet de cette muraille, non-seulement elle est très supérieure au saint Germain dont je parlais tout à l'heure, mais encore, sous le double rapport de la conception et de l'exécution, c'est à mon avis un morceau d'une importance capitale. Le costume du personnage se prête heureusement à l'emploi de toutes les ressources de la peinture. Simplicité, majesté, souplesse, tout se trouve réuni dans le vêtement de saint Vincent. Le raccourci des cuisses est parfaitement senti, les lois de la perspective n'ont rien à désirer. En voyant l'admirable parti que l'auteur a tiré de cette figure, je me demande comment il a pu traiter d'une façon à mon avis si incomplète la draperie du Christ et de la Vierge. Ce n'est pas moi qui le condamne, c'est lui qui fournit à la critique un témoignage irrécusable contre lui-même. D'après ce qu'il a fait, nous comprenons clairement ce qu'il aurait pu, ce qu'il aurait dû faire. Pour juger les figures de Jésus et de la Vierge, il suffit de regarder le saint Vincent.

Malgré toutes nos réserves, les peintures que nous venons d'analyser offrent un ensemble très satisfaisant, et nous désirons vivement que M. Flandrin entreprenne bientôt la décoration des galeries que lui a confiées le conseil municipal; cependant cette décoration n'ajoutera rien à la valeur des compositions aujourd'hui terminées. Il serait donc raisonnable de les découvrir définitivement. Jusqu'à présent, je ne sais pourquoi elles n'ont été montrées au public que le jour de la Pentecôte, le jour de la Fête-Dieu et le dimanche suivant. M. Flandrin, s'il est bien conseillé, enlèvera le rideau qui masque ses peintures. Il a fait un ouvrage recommandable qui réunira certainement de nombreux suffrages. Qu'il le montre donc dès aujourd'hui, et que chacun, en l'étudiant, puisse mesurer l'intervalle qui sépare les peintures de Saint-Germain-des-Prés des peintures de Saint-Severin.

MM. Delacroix et Flandrin viennent de répondre victorieusement aux détracteurs de l'école française. On allait répétant partout qu'elle n'avait plus d'autre souci que de plaire à la bourgeoisie, qu'elle renonçait aux grands travaux, et avait perdu le sens de la tradition italienne. M. Delacroix, en se rattachant à l'école de Venise, M. Flandrin, en consultant l'école romaine, ont réduit à leur juste valeur toutes ces banales déclamations. Depuis long-temps l'école française n'avait rien produit d'aussi important, et c'était pour la critique un devoir impérieux d'appeler

l'attention sur ces artistes dévoués et persévérans. Si, en parlant des ouvrages envoyés au Louvre, nous avons dû, pour demeurer fidèle à la vérité, mesurer l'éloge d'une main avare, nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir, sans mentir à notre conscience, louer MM. Delacroix et Flandrin. Pourquoi faut-il qu'une pareille occasion se présente si rarement? Non-seulement ils ont fait preuve de talent, mais encore ils ont fait preuve d'un rare bon sens. Chacun d'eux a choisi avec une clairvoyance, avec une fermeté qui l'honore, le modèle qui s'accorde le mieux avec la nature de ses facultés. M. Delacroix n'a pas essayé de se faire florentin ou romain; M. Flandrin n'a pas tenté de lutter avec les coloristes de Venise; ils ont compris tous deux que ce serait folie de vouloir combattre l'instinct de leur talent. Sans doute, il serait permis de souhaiter chez M. Delacroix un dessin plus sévère, chez M. Flandrin une couleur plus éclatante; mais la vraie manière de les juger, c'est de les étudier en se plaçant à leur point de vue. Procéder autrement, c'est se condamner à ne pas jouir de leurs œuvres, à ne pas comprendre ce qu'ils ont voulu faire. Nous avons tâché, en étudiant la coupole du Luxembourg et les peintures de Saint-Germain-des-Prés, de mettre en pratique le principe de tolérance que nous recommandons aujourd'hui. S'il nous est arrivé de nous méprendre sur les intentions de MM. Delacroix et Flandrin, nous n'avons jamais été aveuglé par notre antipathie contre les doctrines qu'ils professent. Au nom de Rome, nous n'avons pas lancé l'anathème contre Venise; au nom de Venise, nous n'avons pas déclaré la guerre à l'école romaine. Nous avons accueilli avec le même empressement, avec la même impartialité, la tradition romaine et la tradition vénitienne. Aux yeux des hommes exclusifs, nous passerons peut-être pour un critique sans foi; mais cette accusation nous émeut médiocrement. En nous montrant tolérant, nous croyons défendre la cause de la justice, et cette conviction suffit à la paix de notre conscience.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1846.

Les élections générales se préparent et se feront dans un des momens les plus tranquilles dont la France ait joui depuis long-temps. Les passions sommeillent, les intérêts seuls se donnent carrière. Nous n'avons pas encore acquis cette habitude de la liberté qui permet aux Anglais, aux Américains, de mener de front les plus grandes affaires industrielles avec des préoccupations politiques sérieuses ou même ardentes. Jusqu'à présent, nous ne savons encore faire qu'une chose à la fois, et nous ne connaissons pas de milieu entre l'effervescence et l'apathie politique. En ce moment, chacun est à ses affaires, et il n'y a dans l'air ni passion, ni théories qui puissent distraire les esprits ou les enflammer. Si d'ici à un mois il n'arrive rien de nouveau en France, l'influence la plus puissante qui dominera dans les élections sera celle des considérations particulières et des intérêts locaux.

Cela est plus vrai qu'une prétendue division du pays en deux grands partis prêts à se combattre avec acharnement. Il y a plusieurs semaines, le ministère soutenait encore à la tribune, et faisait répéter dans la presse, qu'il y avait en face l'une de l'autre une majorité et une opposition également systématiques. Pas de nuances, pas d'opinions tempérées, pas de situations intermédiaires. Cette manière de voir est expéditive, mais elle est plutôt un argument de polémique, un moyen de stratégie parlementaire, une arme de combat, qu'un jugement vrai sur les hommes et les choses. Elle a aussi l'inconvénient de nous ramener de dix ans en arrière, et de supprimer les modifications, les différences que nous devons à la marche du temps. Depuis dix ans, tous les mouvemens, tous les changemens politiques qui se sont produits dans la sphère du pouvoir et des chambres ont eu précisément pour cause la décomposition tant de l'ancienne majorité que de l'opposition ardente qui s'était formée dans les premières années de 1830. Depuis dix ans, on a vu poindre, puis se développer, des opinions intermédiaires qui ont travaillé à conquérir une influence utile. Sans même chercher

des exemples en dehors de la durée du cabinet actuel, et pour ne nous arrêter qu'à la dernière manifestation faite au sein du parlement par ces opinions intermédiaires, n'avons-nous pas vu, il y a dix-huit mois, le ministère au moment de se retirer, non pas devant le triomphe des principes de la gauche, mais devant l'abandon d'une fraction de la majorité? Que d'efforts, que de *sacrifices*, pour nous servir de l'expression de M. le ministre des affaires étrangères, n'a-t-il pas fallu au cabinet pour rallier une majorité divisée, inquiète, mécontente! En faisant mouvoir tous les ressorts, on y est laborieusement parvenu; mais, pour cela, on n'a pas anéanti des opinions, des sentimens qui sont le résultat d'une conviction sincère et profonde.

Ce n'est pas toujours dans les évolutions parlementaires qu'il faut chercher l'expression fidèle de ce que le pays pense ou désire; on doit plutôt contrôler ces évolutions par une observation attentive de ce qui se passe en dehors du parlement. Au début de cette session, le centre gauche et la gauche ont pris la résolution d'agir et de voter de concert. Si par là ces deux partis constitutionnels n'ont voulu qu'imprimer à leur action plus d'ensemble et de force, cette entente n'a rien que de légitime. Il y a des questions nombreuses sur lesquelles, au point de vue de la lutte contre le cabinet, le centre gauche et la gauche sont naturellement d'accord. Seulement, si, dans l'esprit de quelques personnes, cette entente devait aller plus loin, jusqu'à la confusion des sentimens et des principes que représentent les deux partis, elle donnerait, ainsi comprise, un démenti à la vérité et à l'attente du pays. Les différences qui séparent le centre gauche de la gauche sont nées depuis dix ans de la nature des choses : elles sont essentielles, elles ne sauraient disparaître par un mouvement de stratégie parlementaire. Ce ne serait même pas sans un détriment véritable pour l'importance de chacun des deux partis qu'on travaillerait à abolir ce qui les distingue, ce qui les caractérise. Une des causes les plus certaines de la puissance politique, c'est la sincérité.

Dans un pays constitutionnel, les élections générales doivent être le moment de la vérité sur les choses et pour les hommes. Le corps électoral, cette autorité souveraine et intermittente qui, tous les trois ou quatre ans, exerce dans les affaires une intervention décisive, doit s'élever au dessus des suggestions contradictoires du pouvoir et des partis, pour rendre à chacun bonne justice. Voilà l'idéal politique; jusqu'à quel point les faits s'en éloigneront-ils? Nous ne voudrions apprécier l'état moral du pays ni avec des illusions naïves, ni avec un sombre pessimisme. Nous ne dissimulons pas la part considérable, la part trop grande qu'auront dans les élections les intérêts privés. On sentira infailliblement, dans les élections de 1846, le contre-coup des tendances et des convoitises qui, depuis deux ou trois ans surtout, sont si puissantes sur notre société. L'enceinte électorale ne sera que trop souvent envahie par cet esprit spéculateur, par ce génie d'exploitation, qui sont un des caractères de notre temps. Toutefois, en raison de la sécurité profonde au milieu de laquelle les électeurs choisiront les représentans du pays, il y a des chances pour que les véritables besoins de la France soient pris à leur tour en quelque considération. La raison, la vérité, pourront avoir leurs momens d'audience. D'ailleurs, dans une époque où tout se résout en intérêts, n'y a-t-il pas, pour le corps électoral, un intérêt réel et puissant à faire preuve d'intelligence politique dans l'exercice de son droit souverain? Voici notre pensée.

L'électorat, tel qu'il est constitué par les lois organiques qui se sont succédé depuis 1814, et notamment par la loi du 19 avril 1831, est l'objet de vives critiques et d'attaques passionnées. Tout n'est pas fondé dans ces agressions et ces censures, qui partent des côtés les plus opposés; néanmoins il y a des enseignemens utiles à y prendre. On reproche au système actuel un fractionnement excessif des forces électorales : on dit que, disséminés en trop petites phalanges, les électeurs perdent de vue l'intérêt général, et l'image même de la France, pour ne plus apercevoir que leur clocher. Que de choix n'ont déjà que trop justifié cette plainte! Si donc, au lieu de s'arrêter sur cette pente, on s'y précipite, ne sera-t-il pas démontré que la division par arrondissemens est mauvaise, stérile? et voilà le système actuel menacé d'un changement radical, qui serait la nomination de tous les députés d'un département au chef-lieu. Le système actuel compte de nombreux partisans, il a déjà pour lui une longue pratique, il a créé des habitudes, des mœurs électorales, il a enfin certains avantages. Cependant, si des inconvéniens graves étouffaient le bien que ce système peut produire, s'il était prouvé qu'à force de vouloir éviter tout ce qui peut favoriser et surexciter les passions des partis, c'était la vie politique du pays que le législateur avait frappée de prostration, de langueur, n'y aurait-il pas à prévoir et à craindre une réaction formidable, qui viendrait, avec une brusquerie irrésistible, substituer à ce qui existe aujourd'hui d'autres idées et d'autres principes?

On comprend dans quel sens nous parlons ici aux électeurs de leur intérêt : c'est un intérêt qu'on peut avouer, proclamer tout haut, car il est général. Il importe non moins au pays qu'au corps électoral que les institutions actuelles ne soient pas convaincues d'impuissance politique. L'électorat, qui, dans un mois, exercera sa souveraineté, est chargé devant le pays d'une responsabilité grave et directe; avec ses trois ou quatre cent mille électeurs, il concentre en lui seul, il représente, il absorbe les droits de tous, et tous lui demandent nécessairement compte de ses actes. La responsabilité des électeurs devant le pays n'est pas officielle, comme celle des ministres devant les chambres; elle n'est pas aussi visible que celle des députés devant leurs commettans : toutefois elle n'est pas moins réelle, et elle a des conséquences qui, pour être plus lentes, ne sont pas moins certaines. Le jour où il arriverait que l'opinion, non pas celle d'un parti, mais la véritable opinion de la France, se mettrait à se plaindre tout haut du corps électoral, il n'y a pas de résistance, si entêtée qu'on la suppose, qui pût empêcher une réforme. Au reste, les électeurs peuvent se féliciter aujourd'hui des circonstances au milieu desquelles ils vont se réunir. Ils ne sont pas en face d'une démocratie ardente qui les trouble, les intimide ou les enflamme par des exigences passionnées. La France est calme; elle ne demande pas aux électeurs de se dévouer aveuglément soit au ministère, soit à un parti. Son vœu comme son intérêt est de voir sortir des élections de 1846 une chambre sage et politique, dont la composition ne fournisse pas de nouveaux argumens à ceux qui veulent innover dans nos lois organiques, et dont l'esprit puisse faire face aux conjonctures difficiles que l'avenir peut amener.

La composition de la chambre a été l'objet, dans cette dernière session, d'une ingénieuse et redoutable analyse. Un grand nombre de fonctionnaires siégent sur les bancs du Palais-Bourbon; peut-être il y en a trop; à coup sûr, il n'en faut

pas davantage. Nous ne dirons pas aux électeurs de considérer les fonctions publiques comme un préjugé défavorable, comme une cause d'exclusion : nous leur demanderons seulement de ne garnir les bancs de la chambre que de fonctionnaires éminens, tant par les services rendus que par leur rang dans la hiérarchie de l'administration, de l'armée ou de la magistrature. De cette façon, la représentation nationale aura dans son sein l'élite de la France officielle, mais elle ne servira pas de passage, de degré à des prétentions vaniteuses, à d'insatiables convoitises. Il est permis aussi de demander aux électeurs de ne pas pousser trop loin l'enthousiasme du clocher, et de ne pas nous envoyer trop de petites gens. C'est une cause de dépendance qu'un esprit borné. Des intelligences élevées, des situations faites et honorables, voilà ce que nous recommandons aux suffrages des électeurs. C'est un devoir pour eux de renvoyer à la chambre tous les hommes éminens qui en sont l'honneur; il est des noms illustres qui, dans quelque parti qu'ils figurent, appartiennent de droit à la représentation nationale. Après cette part faite à l'aristocratie du talent, les électeurs doivent garder toute leur liberté. Ils ne sont pas inféodés à tels hommes médiocres pour qui la députation est comme une habitude, une manière d'être. Pourquoi n'essaieraient-ils pas des hommes nouveaux? On annonce, au surplus, un innombrable essaim de candidats : des représentans de la même opinion se disputeront le même siége au parlement; plusieurs ambitions de la même couleur viendront s'abattre sur la même proie. Voilà une concurrence qui ouvre un vaste champ aux préférences et au discernement des électeurs.

C'est quand le pays n'est plus troublé par des mouvemens intérieurs qu'il est possible et sage d'envisager l'avenir et de s'y préparer. De quelque côté que nous jetions les yeux au dehors, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, nous trouvons dans les affaires européennes des complications sérieuses qui nous font désirer de voir la nouvelle chambre s'enrichir le plus possible d'aptitudes véritables et de forces vives. Nous nous avançons vers une époque où la politique ne sera plus, comme dans ces dernières années, totalement éclipsée par les intérêts matériels. Des causes puissantes viendront nous contraindre à agrandir notre horizon. Voici déjà, à la veille des élections générales, une révolution ministérielle qui paraît imminente en Angleterre. Pour nous, les conséquences de cet événement ne sauraient être immédiates. Cependant la seule pensée de cette péripétie a fait dresser l'oreille à tous nos hommes politiques. Cette coïncidence, dont ici le cabinet s'estimait si heureux, d'une administration tory et d'un ministère conservateur, cette coïncidence n'existerait plus. Il faudra traiter avec d'autres hommes qu'on a long-temps considérés comme des adversaires. Sans doute, pour les relations internationales, l'uniformité de couleur politique dans les deux cabinets qui mènent les affaires des deux pays n'est pas une nécessité rigoureuse. Nous n'oublions pas que l'hiver dernier la presse anglaise déclarait que cette uniformité n'était en aucune manière une condition indispensable de la paix entre les deux nations. Cela est vrai. Toutefois on ne saurait nier que cette ressemblance d'opinions et de partis ne puisse être une facilité pour l'amiable expédition des affaires. C'est du moins ce que souvent on nous a fait entendre au nom du ministère du 29 octobre. Aujourd'hui on se hâte de déclarer que l'avénement d'un ministère whig ne changera rien à la situa-

tion. Cet empressement de se porter garant de l'avenir ne dénote-t-il pas plus d'inquiétude que de sécurité?

La retraite de sir Robert Peel sera exceptionnelle et triomphante. Il tombera au milieu des hommages de ses adversaires. Les chefs des whigs et des radicaux le défendent contre les agressions amères de ceux qui se sont déclarés ses ennemis personnels, comme lord Bentinck et M. Disraëli. On reconnaît, on proclame qu'il a rendu à son pays le plus signalé service par l'adoption du bill des *corn-laws*, et qu'il a su, en six mois, accomplir une révolution économique d'une immense portée. A cette occasion, pour compléter les titres de sir Robert Peel à la reconnaissance de l'Angleterre, on a rappelé l'émancipation des catholiques. Voilà de grands actes. Quant à l'homme même, il est dans sa destinée d'être l'objet des jugemens les plus opposés. Les uns loueront la hardiesse, la constance, la fierté, avec lesquelles il a su marcher à des résultats qu'il a crus les meilleurs pour son pays, brisant tous les obstacles, foulant aux pieds toutes les répugnances, tous les préjugés, tous les scrupules du parti qui l'avait mis à sa tête. Cette conduite, admirable aux yeux de plusieurs, sera réprouvée par d'autres; ceux-là dénonceront à la postérité sir Robert Peel comme le fléau du grand parti qui jusqu'à présent avait été le gardien des destinées et des traditions de la vieille Angleterre, et pour eux l'audacieux réformateur ne sera qu'un traître. Il est incontestable que sir Robert Peel a atteint un grand but par des moyens que l'opinion avait jusqu'alors condamnés en Angleterre. Il a bravé tous les principes qui jusqu'à présent de l'autre côté du détroit constituaient la religion politique. Par lui, le type consacré de l'homme politique anglais se trouve profondément altéré. Avec lui, commencent des allures et des idées nouvelles. Il faut bien que, dans la difficile entreprise d'éviter une révolution sociale, le caractère anglais se transforme.

Telle est au surplus la situation complexe des partis, qu'on peut se demander si, même après avoir perdu la majorité sur le bill de coercition, sir Robert Peel n'aurait point encore assez de forces disponibles pour garder le pouvoir. En effet, ce ne sont pas seulement les fidèles, les *janissaires*, qui sont demeurés à leur poste; une bonne portion des whigs s'est abstenue pour ne pas concourir à la chute d'un ministère qui a pratiqué leurs doctrines; les violences de lord Bentink et de M. Disraëli n'ont entraîné parmi les tories qu'un nombre de défectionnaires assez grand pour former un appoint décisif, trop faible pour représenter un parti. Dans l'état des choses, la fortune de sir Robert Peel pourrait donc ne pas sembler encore si désespérée; les whigs, en prenant le pouvoir, seraient obligés de s'appuyer sur les ultra-tories, comme le ministère conservateur s'appuyait sur les whigs; le gouvernement ne ferait ainsi que changer d'alliances périlleuses, et l'on ne saurait prévoir de quel côté de nouvelles élections porteraient maintenant plus de solidité. Il paraîtrait aussi que la reine, soit d'elle-même, soit par déférence pour des conseils qu'elle reçoit, dit-on, volontiers, désire la continuation du *statu quo*, et répugne aux hasards d'une crise ministérielle; il ne faudrait point trop s'étonner qu'elle préférât la dissolution du parlement à celle du cabinet. Enfin l'on nous écrit de Londres qu'il règne dans tous les esprits une tranquillité dont on n'avait jamais vu d'exemple en pareille occasion. L'excitation publique est tombée; elle a été remplacée par une sorte d'af-

faissement; le sentiment général est qu'on fera beau jeu à tout cabinet, quel qu'il soit. Cette fatigue qui suit naturellement une grande tension politique ira-t-elle au point de permettre que sir Robert Peel lui-même garde le pouvoir; quelques personnes semblent encore le supposer. Pour nous, le plus grand obstacle que nous voyons au maintien de sir Robert Peel, c'est le caractère connu, ce sont les habitudes parlementaires, c'est le tact politique de cet homme d'état. Il est clair qu'une fois le bill des céréales et le bill des douanes votés, il perd tout ce qui faisait son autorité; ces grandes mesures de salut public une fois accomplies, sir Robert Peel ne serait plus le ministre nécessaire, mais seulement le spoliateur des whigs, persistant à tenir leur place malgré les échecs du scrutin. Il n'y réussirait qu'à l'aide de compromis et de connivences insupportables du moment où le besoin pressant du pays ne les justifierait plus; il abandonnerait enfin le bénefice de toutes les alternatives que peut offrir l'avénement d'un nouveau ministère pour engager une nouvelle lutte. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous défendre d'admirer ce calme parfait du pays au milieu d'une complication si délicate, cette régularité merveilleuse avec laquelle fonctionne la machine constitutionnelle au milieu de questions si graves. Les hommes valent beaucoup sans doute, le système vaut encore davantage. Il s'agit de le pratiquer sans mesquines préoccupations.

A cet égard, ce qui se passe en Angleterre peut être un utile enseignement au moment où la voix de tous les partis va solliciter la France entière. La chambre des députés est déjà dispersée, et la pairie termine ses travaux. Dans ses dernières séances, la chambre des pairs a accordé une attention toute particulière et toute sympathique à deux questions importantes, la marine et l'Algérie. Elle a voté à quelques jours de distance le budget de la marine et le projet de loi qui ouvre un crédit extraordinaire de 93 millions pour la construction navale et l'approvisionnement des arsenaux maritimes. Dans ces deux occasions, l'amoindrissement de la marine marchande a été signalé comme une des causes les plus fâcheuses de l'infériorité de notre puissance navale. On chercherait en vain sur les bancs de la pairie des adversaires systematiques de l'occupation de l'Algérie. Tout le monde au Luxembourg, les administrateurs et les généraux, les hommes politiques et les notabilités des deux armées de terre et de mer, sont d'accord sur la nécessité glorieuse qui oblige la France à enraciner sa domination en Afrique. A une aussi franche adhésion, la chambre des pairs joint encore le mérite d'une sage réserve sur les plans et les systèmes à suivre. Elle comprend que ces questions si compliquées et si difficiles appartiennent surtout au pouvoir exécutif, et elle s'attache plutôt à soutenir le gouvernement, à exciter son zèle, à provoquer son initiative, qu'à le devancer. Telle est la pensée qui domine dans le remarquable rapport de M. de Barante sur les crédits extraordinaires de l'Algérie. Nous l'avons aussi retrouvée dans les éloquentes paroles de M. Villemain parlant au nom de la commission. Quelques jours avant d'aborder l'examen du budget et des crédits extraordinaires, la chambre des pairs avait été profondément émue par un grave et triste incident. Elle avait entendu M. le prince de la Moskowa protester avec autant de noblesse que de modération contre d'inexplicables paroles échappées à M. le chancelier dans le huis-clos de la cour des pairs. Comment M. Pasquier, auquel les convenances les plus hautes et les plus délicates sont si familières, a-t-il pu se laisser

aller à ce malencontreux rapprochement où se trouvait associé ce qui regardait un misérable assassin avec le souvenir de l'illustre maréchal Ney? En accueillant avec une attention religieuse la protestation de l'héritier du maréchal, la chambre des pairs a fait à cette grande mémoire comme une réparation qui doit pour toujours mettre un terme à d'affligeantes controverses. Les vicissitudes d'un demi-siècle de révolution ont mis en présence au Luxembourg les représentans de divers gouvernemens, de divers partis : là les fils doivent oublier les inimitiés des pères; là tous les souvenirs, toutes les traditions dont se compose l'histoire du pays, se doivent un mutuel respect.

Un nouveau pontife a pris possession de la chaire de Saint-Pierre; il semble que les circonstances politiques et religieuses aient aujourd'hui rendu à cet événement l'importance européenne qu'il avait autrefois. Le conclave a fait preuve d'une véritable sagesse, soit dans la rapidité de l'élection, soit dans le choix de l'élu : le cardinal Mastaï, aujourd'hui Pie IX, réunit, à ce qu'on nous assure, toutes les conditions essentielles qu'il faut pour gouverner une situation difficile. Les Romains disent qu'il y a trois catégories parmi les cardinaux : les *pii*, les *dotti* et les *politici*. Le pape défunt appartenait incontestablement à la première et ne manquait pas de titres pour entrer dans la seconde; il a trop souvent prouvé qu'il n'était pas du tout de la troisième; il fallait donc un politique. Le conclave s'est ouvert sous le coup de l'allocution adressée par le cardinal Micara au cardinal Lambruschini; les sévères paroles du vieux prélat malade et presque mourant ont été d'un grand effet; il est impossible que l'administration nouvelle recommence maintenant l'ancienne. On a pu voir dans quel état celle-ci avait mis les Légations; l'effervescence mal contenue de ces provinces est peut-être le principal motif qui ait précipité les opérations du sacré collége, et nul autre assurément n'a plus contribué à l'exaltation du cardinal Mastaï. Né à Sinigaglia, successivement archevêque de Spolete et évêque d'Imola, Pie IX connaît bien le pays, et l'on a toute raison de croire qu'il a été nommé pour répondre aux besoins de l'intérieur plutôt que pour satisfaire aux exigences du dehors. Le dernier règne avait été dominé par deux influences, celle des jésuites, qui confessaient Grégoire XVI, celle de l'Autriche, à laquelle le ministre Lambruschini était notoirement dévoué; ces deux influences s'accordaient à merveille pour tenir les Légations sous un joug impitoyable et leur refuser jusqu'aux moindres bienfaits des institutions modernes; l'une et l'autre ont été si exclusives, qu'elles ne sauraient se prolonger tout entières une fois le règne fini. Membre du clergé séculier, qui, pas plus en Italie qu'ailleurs, n'accepte volontiers la suprématie des ordres religieux, Pie IX aura moins de déférence pour les réguliers que le pieux camaldule auquel il succède; les réguliers eux-mêmes, franciscains, dominicains, théatins, verraient sans grand déplaisir l'abaissement d'une société qui depuis quatorze ans a pris toute l'autorité pour elle; si les rivalités d'ordre subsistent encore aujourd'hui quelque part, c'est naturellement à Rome; les jésuites ont eu le temps d'y faire bien des envieux. Ajoutons aussi qu'ils ont étouffé dans tous les rangs de l'église des hommes distingués dont il est permis d'attendre beaucoup sous un autre régime; c'est toujours chose délicate que de citer des noms, et cependant, pour peu que le gouvernement pontifical veuille entreprendre de sages réformes, on ne peut s'empêcher d'espérer que des personnes comme monsignor Marini, gouverneur actuel de Rome, ou comme le père Ventura,

général des théatins, auront désormais une place notable dans les conseils du saint-siége.

Quant à l'Autriche, nous ne supposons pas le moins du monde que le cardinal Mastaï ait été précisément choisi pour lui être désagréable; les défiances de la cour de Rome à notre endroit ne sont pas tellement apaisées, que nous puissions si vite compter sur un pape français : ce qu'il nous faut avant tout, c'est un pape italien; ce que nous avons à demander, c'est l'ordre et le bien de l'Italie. Le rôle est encore assez glorieux, et M. Rossi nous paraît l'avoir tout-à-fait compris; nous n'en voulons pas de meilleure preuve que son langage avec les cardinaux. Il y a dès à présent une belle carrière au-delà des Alpes pour l'action pacifique de la France, et les justes conquêtes de l'esprit libéral seraient certainement le plus sûr contre-poids qui pût balancer l'empire de l'Autriche. Les inclinations connues de la Toscane, le penchant de plus en plus décidé du roi de Naples, la situation toute nouvelle du gouvernement sarde, doivent certainement nous encourager. Quoi qu'on ait à dire des intentions du roi Charles-Albert et de leur solidité, il est des idées auxquelles on n'en appelle pas pour rien; ce qui nous donne en lui quelque confiance, ce ne sont pas les velléités ambitieuses dont le comte Balbo ou le marquis d'Azeglio sembleraient vouloir lui faire honneur : ce seraient beaucoup plutôt certaines manifestations moins éclatantes, mais dont il est impossible de nier la portée. Ainsi, en même temps que la direction de l'instruction publique changeait de mains, il a paru un livre qui traite cette difficile matière d'un point de vue plus hardi qu'on ne l'avait encore osé en Piémont. L'auteur, M. Depoisier, se place expressément sous les auspices même du roi, et il proclame l'aptitude des laïques pour l'éducation de la jeunesse; il proteste contre tout système qui confierait exclusivement cette tâche au clergé. C'est avec un autre but et sous forme presque officielle la même pensée que celle qui soulève les Légations; on combat de toutes parts l'envahissement des fonctions civiles par l'église. Que le nouveau pontife sache à propos céder aux nécessités du siècle, qu'il prenne en faveur des populations romagnoles une initiative généreuse, qu'il accorde aux laïques une part convenable dans l'administration temporelle, qu'il commence par exemple à organiser sur des bases sérieuses ces conseils que M. de Broglie avait proposé d'instituer auprès des cardinaux légats; de pareilles mesures auraient aussitôt beaucoup d'efficacité dans les états romains, beaucoup de retentissement en Italie. Personne n'est mieux doué ni mieux placé que M. Rossi pour engager le pape dans cette politique vraiment italienne; ses collègues de Naples et de Turin sont faits pour le seconder, et notre diplomatie serait en passe d'accomplir là de grandes choses, si l'on voulait seulement lui changer son mot d'ordre et lui donner quelque meilleur précepte que ce précepte d'impuissance : éviter les questions.

Avec cette devise-là pourtant, on se crée plus d'embarras qu'on n'en élude : toute la conduite des événemens en Syrie le démontre assez. Les négociations suivies depuis 1842 au sujet du Liban se résument en un seul point : on a substitué de petites affaires à la grande. La France avait, si l'on peut ainsi parler, un territoire moral en Orient; le premier effet du concert européen, ç'a été de lui enlever ce territoire; elle s'est trouvée réduite à compter au plus pour un cinquième là où elle comptait jadis pour tout l'Occident. Si quelque chose pouvait lui rendre un peu de cette équitable prépondérance garantie par des ca-

pitulations incontestées, c'était assurément la restauration d'un membre de la famille Schaab comme administrateur unique du Liban; tout le monde l'a senti, et les puissances ont par conséquent aussitôt penché soit pour l'administration directe de la Porte, soit pour le gouvernement séparé des Druses et des Maronites par eux-mêmes : la France a suivi. On sait ce que la Syrie a gagné à ces deux systèmes; on sait aussi que celui de la France est partout considéré comme un gage de paix et de sécurité. Nous devons cette justice à M. Guizot que dès 1842 il s'est préoccupé du retour de la famille Schaab; malheureusement il y avait là une question, une question européenne : aussi a-t-on bientôt fini par passer à côté. Ce n'est jamais un crime et c'est souvent sagesse de ne point trancher tous les nœuds avec l'épée d'Alexandre; encore faut-il y mettre la main, si l'on veut les dénouer. Nous voyons bien par les dépêches que M. Guizot a eu l'intention de rétablir dans le Liban l'état de choses d'avant 1840, mais nous voyons en même temps qu'il a surtout craint de montrer cette intention salutaire. C'était, nous dit-on, le seul moyen de réussir; c'est là justement ce qui nous afflige, d'autant mieux que nous attendons toujours le succès. Et cependant qu'est-il arrivé? Le déplorable régime auquel la Syrie demeure condamnée a produit des complications nouvelles; des sujets français ont été violentés; on a assassiné un religieux, on a pillé des couvens placés sous notre protection; il est sorti de là une tout autre question que la grande, une question purement française à vider exclusivement avec le gouvernement turc. La question européenne qu'il fallait débattre avec les puissances est ainsi retombée dans l'ombre. M. de Bourqueney, qui avait été plus que réservé sur ce point-là, s'est trouvé d'une bravoure exemplaire vis-à-vis de la Porte; il a menacé de s'enfermer aux Sept-Tours, s'il n'obtenait des satisfactions certaines. Il les a obtenues; mais de la famille Schaab il n'a plus été dit un mot dans les correspondances, et notre ambassadeur semble même assez médiocrement contrarié d'avoir autre chose à faire que de travailler pour elle. C'est là le plus clair progrès des négociations; on cesse de poursuivre l'intérêt général et permanent de notre politique pour se dévouer à des intérêts sans doute très respectables, mais aussi très particuliers et tout accidentels. Depuis 1845, M. Guizot, qui déplore toujours les vices du système administratif de 1842, se réduit à la tâche de les corriger par des palliatifs, au lieu de plaider la cause de l'organisation d'avant 1840, seul remède efficace aux maux du Liban; il délaisse la question européenne « pour éviter aux yeux des cours l'apparence d'une action propre qui cherche à dépasser ou à devancer la leur; » il se retranche sur la question nouvelle des indemnités et des réparations dues spécialement à la France. La France pourra-t-elle au moins parler là pour son compte, puisqu'elle est seule en cause? Il ne faut pas l'espérer; nous avons tellement pris l'habitude d'une action commune avec les puissances dans cette grande affaire où nous avions pourtant un rôle à part, que la Porte commence à douter de notre droit d'initiative jusque dans les petites affaires qui n'intéressent que nous. La première objection qu'elle ait élevée contre la validité des exigences de M. de Bourqueney, c'est que les autres puissances ne réclamaient rien pour leurs nationaux. Voilà tout le chemin que nous avons fait depuis six ans. Notre seul dédommagement, c'est de n'avoir pas blessé l'Autriche et de garder l'espoir très contesté de l'amener à nous. On ne sait pas assez ce qu'il nous en coûte en Orient pour avoir l'air de bien vivre avec M. de Metternich. Il y a là

plus d'un chapitre fort curieux d'histoire diplomatique, et par exemple on gagnerait beaucoup à connaître toutes les influences que nous pourrions exercer dans certaines provinces de l'empire ottoman et toutes celles que nous y subissons. Il est quelqu'un qui pourrait peut-être nous en donner de bonnes nouvelles : c'est notre ancien agent à Bucharest, aujourd'hui rappelé, par égard, dit-on, pour le prince Bibesko.

Le voyage du sultan dans ces belles principautés du Danube est à présent terminé; il a traversé tout le nord de ses états, annonçant aux peuples qu'il voulait s'éclairer par lui-même sur leur sort, et les couvrir de sa protection sans distinction de race ni de croyance. C'est un événement exceptionnel dans les annales de la Porte. Aura-t-il d'autres résultats que ces généreuses paroles? Nous le souhaitons sans trop y compter. On a fait en Roumélie, en Bulgarie, à Belgrade, ce qu'on avait fait jadis en Crimée pour Catherine II : on a paré l'empire vieilli pour ne point décourager le jeune prince, comme on avait paré l'empire toujours grandissant pour exalter l'orgueil d'une souveraine triomphante; on a recouvert les minarets des mosquées et replâtré les fortifications; on a même essayé d'inventer une sorte d'unité morale, comme on improvisait une puissance matérielle. Reschid-Pacha a donné dans Andrinople une seconde édition de la charte de Gulhané. « Nous sommes tous, a-t-il dit, sujets d'un seul et même royaume; chrétiens, juifs ou musulmans, nous sommes tous les enfans d'une seule et même patrie. Sa hautesse distribue ses graces sans préférence entre les religions. » Nous voudrions pour beaucoup qu'il y eût là quelque chose de plus solide qu'un simple calque des idées modernes de l'Occident : l'avenir en décidera; mais ce n'en est pas moins un des traits les plus considérables de notre temps que des réformes politiques s'annoncent à la fois à Constantinople et à Berlin sous l'invocation d'un même principe expressément formulé : « Le dogme religieux n'intéresse que la conscience de l'individu. »

Les affaires d'Amérique ont suivi leur cours : les troupes des États-Unis ont repris l'avantage sur le Rio-Grande, et continuent leur marche après une victoire bravement disputée. L'armée mexicaine semble presque dissoute, et ce n'est point de la capitale en désordre qu'elle peut attendre une direction vigoureuse. A Mexico même, il est un fort parti qui voudrait accéder à la fédération américaine, et ce parti compte dans ses rangs beaucoup de membres du bas clergé qui jouissent d'une souveraine influence chez des populations d'origine espagnole. Il n'y a rien dans ce pays qui ressemble à de l'esprit national, et l'administration a si peu d'intelligence, qu'elle s'est privée comme à plaisir de toutes ressources pécuniaires. Mexico est donc en réalité sans défense; ce n'est pas à dire que nous croyions le général Taylor déjà si fort avancé dans son expédition. Malgré les recrues que lui a values son succès, il n'est pas près du but, et il est permis de douter qu'il y doive arriver : il a sept cent milles à parcourir sur de mauvais chemins, très peu sûrs, avec des troupes irrégulières et dans une saison redoutable. Qu'il y ait une révolution contre Paredes, et le cabinet de Washington ne pourra guère se dispenser de consentir à la paix proposée par un nouveau gouvernement. Il est à peu près évident qu'il a été l'agresseur. Le Mexique a porté la peine de l'irritation causée par l'intervention anglaise dans l'affaire du Texas, parce qu'il avait semblé se substituer à l'Angleterre pour continuer les difficultés. Il serait malaisé de rien dire encore de précis sur les dernières négociations relatives à l'Orégon; mais il est impos-

sible qu'une solution pacifique, et c'est la plus probable, n'ôte pas beaucoup d'intérêt à la poursuite des hostilités contre le Mexique. A quel prix mettra-t-on l'accommodement, et jusqu'à quel point l'Angleterre s'en trouvera-t-elle blessée? Nous la croyons assez prudente pour ne s'exagérer jamais les torts qu'elle souffre. Le Mexique, et avec lui toute l'Amérique du Sud, ne lui achètent pas autant que les États-Unis; toute province entrant en communication plus étroite avec la fédération lui deviendra certainement un débouché plus sûr et plus large à mesure qu'elle prendra de nouvelles mœurs et s'organisera d'une façon plus stable. L'Angleterre voudra-t-elle, de propos délibéré, se fermer un si vaste marché pour garder un empire plus absolu que lucratif sur un marché beaucoup moindre? Toute la question est là.

Il y a d'ailleurs dans le développement toujours croissant des États-Unis un fait très remarquable dont il faut tenir grand compte : c'est la juxtaposition plutôt que la fusion des diverses nationalités européennes sur un même territoire et sous une même loi politique. Les Anglo-Saxons finiront peut-être par devenir une minorité : les populations françaises du sud ont leurs organes spéciaux et leurs tendances propres; les Irlandais, si nombreux, retrouvent, dans les natifs américains les descendans de leurs oppresseurs, et portent encore, dans une patrie nouvelle, le besoin de venger leur première patrie; l'émigration allemande augmente dans des proportions extraordinaires, fonde des villes, peuple des districts entiers, et se perpétue dans son isolement avec toute l'obstination germanique. Vienne maintenant une souche espagnole, et qui sait ce qui arrivera d'un empire où seront représentées toutes les nations rivales de l'ancien monde!

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

QUELQUES PAGES A AJOUTER AUX ŒUVRES DE MOLIÈRE.

On plaidait hier pour une signature de Molière; aujourd'hui, voici quatre ou cinq pages oubliées de ce grand homme, qu'un heureux hasard nous permet de remettre en lumière et d'indiquer à un futur éditeur. Ces reliques, au reste, nous le confessons tout d'abord, ne sont pas d'une bien haute portée littéraire; il ne faut pas qu'on s'attende à une scène originale, hardie, digne des ciseaux de la police, à un pendant, par exemple, de la *scène du pauvre,* si long-temps absente du *Festin de Pierre*. Sauf quelques mots qui sentent leur don Juan et qui montrent à nu l'élève enjoué de Lucrèce et de Gassendi, nous n'avons mis la main que sur quelques jovialités burlesques; mais il s'attache un intérêt si vif et si légitime à tout ce qu'on peut croire sorti de la plume de l'auteur du *Misanthrope,* que nous n'hésitons pas à faire confidence au public de ce que nous appellerons notre trouvaille, pour ne pas abuser, comme on fait chaque jour, et pour beaucoup moins, du grand mot de découverte.

Il s'agit de cent cinquante vers macaroniques qui se rencontrent *en plus* dans une

ancienne édition, probablement unique, de la cérémonie du *Malade imaginaire*. Ce livret de dix-sept pages a été achevé d'imprimer à Rouen, le 24 mars 1673, trente-cinq jours après la mort de Molière. Il a échappé jusqu'ici aux lunettes des bibliographes et à la passion plus clairvoyante des amateurs du théâtre, Pont-de-Vesle, Befara et M. de Soleinne y compris. Il repose depuis une époque indéterminée sur les rayons de la Bibliothèque Royale, et, qui mieux est, figure depuis vingt-cinq ans au moins sur le catalogue, à l'article si souvent feuilleté de J.-B. Poquelin Molière. Tout le monde a pu l'y voir; seulement personne jusqu'ici n'avait eu la fantaisie de l'ouvrir et de l'examiner.

Il y aurait une histoire instructive et amusante à faire des premières éditions du *Malade imaginaire*. Cette comédie-ballet, composée à la fin de 1672, pour récréer Louis XIV au retour de la fameuse campagne de Hollande, ne fut jouée devant le roi que le 19 juillet 1674, dans la troisième journée des fêtes qui eurent lieu à Versailles après la conquête de la Franche-Comté. Toutefois elle avait été représentée auparavant avec un grand succès à Paris, sur le théâtre du Palais Royal, le 10 février 1673, et interrompue le 27 du même mois, après la quatrième représentation, dans laquelle Molière expirant ne put qu'à grand' peine achever son rôle. La législation était alors si peu favorable à la propriété dramatique, que, pour jouir exclusivement de l'œuvre dernière et très fructueuse de leur chef et de leur camarade, les comédiens de la troupe de Molière, dont faisait partie sa veuve, furent obligés de solliciter une lettre de cachet portant défense à toute autre troupe de représenter cet ouvrage, tant qu'il ne serait pas imprimé. Aussi ne se hâtèrent-ils pas de le mettre sous presse, et comme ce retard ne faisait pas le compte de la librairie étrangère, habituée dès-lors à vivre aux dépens de nos auteurs en crédit, la contrefaçon hollandaise s'avisa cette fois d'un singulier procédé. Un quidam, qui avait vu représenter la pièce à Paris, osa se charger de refaire de mémoire l'œuvre de Molière. Avec Diafoirus père et fils, Argan qu'il nomme Orgon, Purgon qu'il transforme en Turbon (car son oreille néerlandaise n'avait retenu ni compris les noms propres), ce pauvre hère fabriqua la plus plate, la plus fade, la plus triste comédie du monde, preuve éclatante de ce que vaut le style, même au théâtre. Dans les deux pièces en effet, le plan, l'intrigue, les caractères, sont les mêmes; la diction seule et le dialogue font que l'une est une rapsodie misérable et l'autre un chef-d'œuvre (1). Diverses éditions plus ou moins fautives se succédèrent tant à Paris qu'à l'étranger, jusqu'à la bonne et authentique publication du théâtre complet de Molière, faite en 1680 par La Grange et Vinot. J'aurais bien quelques remarques à faire sur ces divers textes; mais ces curiosités attrayantes et ces courses buissonnières allongeraient trop ma route. Je ne veux m'occuper aujourd'hui que du nouveau texte de la cérémonie du *Malade imaginaire*.

Tous les critiques conviennent que cette réception d'un médecin « en récit, chant et danse » est le plus ingénieux et le plus divertissant des intermèdes qui égaient les comédies-ballets composées par Molière à l'occasion des joies du carnaval. On a même observé que, fidèle à la vérité jusque dans ses parades les

(1) Cette informe contrefaçon pourrait cependant être consultée avec fruit pour l'indication de quelques jeux de scène et pour les costumes. Le maladroit faussaire avait été mieux servi par ses yeux que par son esprit et ses oreilles.

plus bouffonnes, Molière n'avait qu'assez peu exagéré le ridicule du cérémonial usité pour la prise de possession du bonnet doctoral, surtout dans la faculté de Montpellier. M. Aimé Martin a confirmé cette opinion par un curieux passage du philosophe Locke, qui, se trouvant à Montpellier en 1676, trois ans seulement après la mort de Molière, écrivait les lignes suivantes : « Recette pour faire un docteur en médecine. Grande procession de docteurs habillés de rouge, avec des toques noires. Dix violons jouent des airs de Lulli. Le président s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler, et qu'ils aient à se taire; il se lève, commence son discours par l'éloge de ses confrères, et le termine par une diatribe contre les innovations et la circulation du sang. Il se rassied. Les violons recommencent. Le récipiendaire prend la parole, complimente le chancelier, complimente les professeurs, complimente l'académie. Encore les violons. Le président saisit un bonnet qu'un huissier porte au bout d'un bâton et qui a suivi processionnellement la cérémonie, coiffe le nouveau docteur, lui met au doigt un anneau, lui serre les reins d'une chaîne d'or, et le prie poliment de s'asseoir. Tout cela, ajoute le grave Locke, m'a fort peu édifié (1). » Cela, tout au contraire, nous édifie beaucoup, car cela nous montre quel esprit de loyale observation Molière apportait dans le dessin et l'exécution de ses farces même les plus folles. Ici le grotesque de la fiction ne surpasse guère le grotesque de la réalité, et l'on a pu dire avec raison de cette parodie que tout y est vrai, jusqu'aux violons.

Au rapport de plusieurs écrivains du XVIIe siècle, le cadre bouffon imaginé par Molière fut rempli en société, chez Mme de la Sablière, dans un dîner où se trouvaient Ninon, Chapelle, Despréaux, La Fontaine et quelques autres convives dignes d'un tel cercle. Chacun y mit son mot. Il est bon de dire en passant que la maîtresse du logis, la belle Sablière, pour parler comme Mme de Sévigné, aurait fort bien pu mettre du sien dans une composition d'une latinité plus correcte, car Corbinelli loue cette charmante personne d'entendre Horace comme le comte de Bussy-Rabutin et lui entendaient Virgile. Le canevas fut donc bientôt rempli, et même au-delà des besoins du théâtre. Molière l'abrégea, comme on peut s'en assurer par le texte imprimé sous ses yeux. En effet, si, par les motifs que nous avons indiqués, la pièce ne fut livrée que plus tard à l'impression, il n'en fut pas de même du prologue et des intermèdes. Il était d'usage alors de mettre, comme aujourd'hui, à la disposition des spectateurs le programme des ballets et des parties chantées, pour faciliter l'intelligence du sujet et des paroles. Aussi le prologue et les intermèdes du *Malade imaginaire*, dont Charpentier avait composé la musique, furent-ils imprimés sous la forme ordinaire, petit in-4°, une première fois en 1673, chez Christophe Ballard, seul imprimeur du roi pour la musique, et une seconde fois pour la représentation de Versailles du 19 juillet 1674, chez Guillaume Adam, libraire et imprimeur ordinaire de la troupe du roi. Ces deux impressions présentent dans le prologue et les deux premiers intermèdes des variantes assez importantes qui ont échappé à tous les éditeurs, même à M. Auger, très soigneux pourtant sur ce point (2).

(1) *Life of Locke*, by lord King.

(2) Daniel Elzevir réimprima, en les fondant, les deux programmes de 1673 et 1674, et les plaça en tête de la fausse comédie du *Malade imaginaire*. Il eut la pudeur de séparer par un titre et une pagination distincts les intermèdes de Molière d'avec la pièce supposée.

Quant au troisième intermède, c'est-à-dire à la *cérémonie*, les différences ne portent que sur quelques mots (1). Ce texte est donc resté fixé de la sorte dans toutes les éditions aussi bien qu'au théâtre, où cependant il est de tradition d'ajouter sur *la fille aux pâles couleurs* quelques vers qui rappellent un peu la longue tirade qu'on remarquera dans le livret de Rouen.

Ce livret offre le texte des éditions ordinaires, mais beaucoup plus ample. Ici la cérémonie n'est ni jointe aux autres intermèdes ni accompagnée de la pièce. C'est comme une petite comédie à part. Le titre en est ainsi conçu : « Receptio publica unius juvenis medici in academia burlesca Johannis Baptistæ Moliere doctoris comici. Editio deuxième, revisa et de beaucoup augmentata super manuscriptos trovatos post suam mortem. » Rouen, chez Henri-François Viret, 1673; et au dernier feuillet : « Achevé d'imprimer le 24 de mars 1673. » La seconde page commence ainsi : ACTA ET CEREMONIÆ RECEPTIONIS.

Il me paraît évident que cet opuscule contient la copie complète de la cérémonie, rédigée en commun dans le salon de Mme de la Sablière. Nous ne proposons pas pour cela de substituer ce texte à celui qui fut arrêté par Molière. Nous croyons simplement que cette pièce doit entrer comme annexe dans toutes les éditions critiques que l'on fera dorénavant de notre immortel comique.

Ce qui constitue la principale différence des deux rédactions, c'est que dans les copies ordinaires quatre docteurs seulement prennent part à la réception du postulant, et que dans l'édition de Rouen huit docteurs entrent en lice et interrogent le bachelier. Le président, *præses*, ouvre la séance par la harangue que l'on connaît :

Sçavantissimi doctores,
Medicinæ professores, etc.

Le premier docteur parle également comme dans toutes les éditions. Les développemens nouveaux ne commencent qu'à la question posée par le second docteur :

SECUNDUS DOCTOR.

Proviso, quod non displaceat
Domino præsidi, lequel n'est pas fat,
Mais benigne annuat,
Cum totis doctoribus sçavantibus
Et assistantibus bien-veuillantibus.
Dicat mihi un peu dominus prætendens
Raison a priori et evidens,
Cur rhubarba et le séné
Per nos semper est ordonné
Ad purgandum utramque bile ?
Si dicit hoc, erit valde habile.

BACHELIERUS.

A docto doctore mihi, qui sum prætendens,
Domandatur raison a priori et evidens

(1) Par exemple, dans le programme de 1674, au lieu du mot *chorus* de l'édition de 1673, on lit le mot *facultas*.

Cur rhubarba et le séné
Per nos semper est ordonné
Ad purgandum utramque bile,
Et quod ero valde habile :
Respondeo vobis,
Quia est in illis
Virtus purgativa,
Cujus est natura
Istas duas biles evacuare.

CHORUS.

Bene, bene, bene, bene respondere!
Dignus, dignus, etc.. etc.

TERTIUS DOCTOR.

Ex responsis il paraît jam sole clarius,
Quod lepidum iste caput, bachelierus,
Non passavit suam vitam ludendo au trictrac,
Nec in prenando du tabac;
Sed explicet pourquoi furfur macrum (1)
Et parvum lac,
Cum phlebotomia et purgatione humorum,
Appellantur a medisantibus idolæ medicorum,
Nec non pontus asinorum?
Si premièrement grata sit domino præsidi
Nostra libertas quæstionandi,
Pariter dominis doctoribus
Atque de tous ordres benignis auditoribus.

BACHELIERUS.

Quærit a me dominus doctor
Chysologos, id est, qui dit d'or,
Quare parvum lac et furfur macrum,
Phlebotomia et purgatio humorum
Appellantur a medisantibus idolæ medicorum,
Atque pontus asinorum?
Respondeo quia
Ista ordonnando non requiritur magna scientia,
Et ex illis quatuor rebus
Medici faciunt ludovicos, pistolas et des quarts d'escus.

CHORUS.

Bene, bene, bene, bene respondere, etc., etc.

QUARTUS DOCTOR.

La question de notre quatrième docteur est celle du second des éditions ordinaires; elle est seulement un peu plus développée.

(1) En marge : Du son pour les clystères.

. . . . . .
. . . . . .
Quæ sunt remedia,
Tam in homine quam in muliere,
Quæ in maladia
Ditta hydropisia,
In malo caduco, apoplexia,
Convulsione et paralysia,
Convenit facere?

BACHELIERUS.

Clysterium donare, etc., etc.

QUINTUS DOCTOR.

Le couplet du cinquième docteur commence comme celui du troisième des éditions ordinaires; mais il contient une kyrielle de maladies tout autrement formidable :

Si bonum semblatur domino præsidi, etc.
. . . . . .
. . . . . .
Domandabo tibi, erudite bacheliere,
Ut reveni un jour à la maison gravis ære (1),
Quæ remedia colicosis, fievrosis,
Maniacis, nephriticis, phreniticis,
Melancholicis, dæmoniacis,
Asthmaticis atque pulmonicis,
Catarrhosis, tussiculosis,
Guttosis, ladris atque gallosis,
In apostematis, plagis et ulcere,
In omni membro démis aut fracturé,
Convenit facere (2)?

BACHELIERUS.

Clysterium donare, etc., etc.
. . . . . .

SEXTUS DOCTOR.

On remarquera dans le couplet du sixième docteur la mention qu'il fait de la faculté de Montpellier.

Cum bona venia reverendi præsidis,
Filiorum Hippocratis,

(1) En marge : Chargé d'argent.
(2) L'ancien texte porte : *Trovas à propos facere*, qui vaut beaucoup mieux; mais cette élégance macaronique se retrouve plus loin dans le nouveau texte.

Et totius coronæ nos admirantis (1)
Petam tibi, resolute bacheliere,
Non indignus alumnus di Monspeliere,
Quæ remedia cæcis, surdis, mutis,
Manchotis, claudis atque omnibus estropiatis,
Pro coris pedum, malum de dentibus, pesta et rabie,
Et nimis magna commotione in omni novo marié,
Convenit facere?

BACHELIERUS.

Clysterium donare, etc., etc.

La tirade du septième docteur est, à quelques vers près, celle du *quartus doctor* des éditions communes. Un trait pourtant est à relever :

Tombavit in meas manus
Homo qualitatis, dives comme un Cræsus.
. . . . . .

OCTAVUS DOCTOR.

Impetrato favorabili congé
A domino præside,
Ab electa troupa doctorum,
Tam praticantium quam practicæ avidorum,
Et a curiosa turba badaudorum,
Ingeniose bacheliere,
Qui non potuit esse jusqu'ici déferré,
Faciam tibi unam quæstionem de importantia :
Messiores, detur nobis audiencia.
Isto die bene mane,
Paulo ante mon desjeuné,
Venit ad me una domicella
Italiana, jadis bella,
Et, ut penso, encore un peu pucella,
Quæ habebat pallidos colores,
Fievram blancam dicunt magis fini doctores,
Quia plaignebat se de migraina,
De curta halena,
De granda oppressatione,
Jambarum enflatura et effroiabili lassitudine,
De battimiento cordis,
De strangulamento matris,
Alio nomine, vapor hystérique,
Quæ, sicut omnes maladiæ terminatæ in *ique*,
Facit à Galien la nique.

(1) On a déjà dû remarquer, au milieu de tout ce latin burlesque, plus d'une finesse d'exquise latinité.

Visagium apparebat bouffitum et coloris
Tantum vertæ, quantum merda anseris.
Ex pulsu petito valde frequent, et urina mala,
Quam apportaverat in phiola,
Non videbatur exempta de febricule;
Au reste, tam debilis, quod venerat
De son grabat,
In cavallo sur une mule;
Non habuerat menses suos,
Ab illa die quæ dicitur des grosses eaux;
Sed contabat mihi à l'oreille,
Che si non era morta, c'estait grand' merveille,
Perche in suo negocio
Era un poco d'amore et troppo di cordoglio,
Che'l suo galano sen'era andato in Allemagna
Servire al signor Brandebourg una campagna.
Usque ad maintenant multi charlatani,
Medici, apothicari et chirugiani,
Pro sua maladia in vano travaillaverunt,
Juxta mesme las novas gripas istius Bourru van Helmont,
Emploiantes ab oculis cancri ad Alcahest.
Veuillas mihi dire quid superest
Juxta orthodoxos illi facere?

BACHELIERUS.

Clysterium donare, etc., etc.

IDEM DOCTOR.

Mais, si tam grandum bouchamentum
Partium naturalium
Mortaliter obstinatum
Per clysterium donare,
Saignare,
Et reiterando cent fois purgare,
Non potest se guarire,
Finaliter, quid trovares à propos illi facere?

BACHELIERUS.

In nomine Hippocratis benedictam, cum bono garçone
Conjunctionem imperare.

CHORUS.

Bene, bene, bene, etc.

Cette parodie d'une formule de la liturgie catholique (*in nomine Hippocratis benedictam*) égale, ce me semble, si elle ne surpasse, le fameux « je te le donne pour l'amour de l'humanité » de la scène du pauvre. Ce trait caractérise une certaine partie de la société du XVIIe siècle.

La suite est à peu près semblable dans les deux textes, sauf quelques additions. Le président fait, par exemple, jurer au postulant de ne jamais

Emeticum ni mercurium dare,
Maladus dust-il crevare, etc.

Les pouvoirs qu'on lui confère sont aussi plus étendus :

Puissanciam, virtutem atque licentiam
Medicinam cum methodo faciendi,
Id est, clysterizandi,
Saignandi,
Purgandi,
Sanguandi,
Ventousandi,
Scarificandi,
Perceandi,
Taillandi,
Coupandi,
Trepanandi,
Brûlandi,
Uno verbo, selon les formes, atque impune occidendi
Parisiis et per totam terram.

Le dernier couplet qu'un chirurgien prononce dans l'ancien texte est attribué, dans le nouveau, à un apothicaire, et il est beaucoup plus détaillé :

Puisse toti anni
Lui essere boni,
Et favorabiles,
Et n'habere jamais
Entre ses mains pestas, epidemias,
Quæ sunt malas bestias,
Mais semper pluresias, pulmonias,
In renibus et vessia pierras,
Rheumatismos d'un anno et omnis generis fievras,
Fluxus de sanguine,
Guttas diabolicas,
Mala de sancto Joanne,
Poitevinorum colicas,
Scorbutum de Hollandia.....

Nous passons les derniers souhaits, que nos lecteurs pourraient, comme la comtesse d'Escarbagnas, trouver d'un latin un peu trop malhonnête.

On voit que cette nouvelle rédaction accroît d'environ cent cinquante vers, c'est-à-dire de la moitié, le texte que nous possédions. Nous avons consulté, sinon la totalité, au moins un très grand nombre des éditions connues de Molière, et nous n'avons trouvé ces additions dans aucune. Cependant ce texte développé de la *cérémonie* n'a point passé absolument inaperçu ; il a même été reproduit une fois, mais non pas en France. En 1697, un certain Nic. de Castelli,

Italien réfugié en Allemagne et secrétaire de l'électeur de Brandebourg, traduisit en italien et fit imprimer séparément à Leipsick toutes les comédies de Molière, qu'il réunit l'année suivante en quatre volumes in-12. Dans sa traduction du *Malade imaginaire*, cet auteur a donné la cérémonie telle qu'on la lit dans le texte de Rouen. On peut s'étonner que la traduction de Castelli, qui n'est pas fort rare, et que possèdent beaucoup d'amateurs du théâtre, n'ait été ouverte ni parcourue par aucun d'eux. J'ajouterai un fait non moins singulier, c'est que ce même Nic. de Castelli a donné dans le *Festin de Pierre* la traduction exacte de la scène du pauvre, absolument conforme au texte le plus complet. Cet Italien était, comme on voit, un homme *emunctæ naris*, et des mieux informés. Les éditeurs de Molière auraient bien fait, et feront bien dorénavant, de tenir plus de compte de son travail.

CHARLES MAGNIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DES ALLEMANDS, PAR UN FRANÇAIS (1). — L'auteur de ce livre, qui a cru devoir garder l'anonyme, est assurément un homme d'esprit et un observateur avisé. Il a pris son sujet par l'endroit le plus profond, et cependant il a su être court. Il ne raconte pas d'événemens; il ne décrit ni costumes ni personnages, et n'a que fort peu de goût pour le pittoresque ou pour l'anecdote : il trace purement et simplement un portrait psychologique, mais il y met tant de finesse et tombe si juste sur les traits principaux, que cette image tout abstraite d'une nation se grave dans l'esprit du lecteur aussi bien que s'y graverait une figure plus matérielle. Il faut convenir pourtant qu'un lecteur qui ne connaîtrait rien de l'Allemagne perdrait beaucoup du profit qu'on peut tirer de cet ouvrage; il est même assez probable qu'il ne saisirait pas le lien qui en joint les diverses parties. L'auteur a vécu beaucoup au-delà du Rhin; il est là, dit-il, comme chez lui; il oublie trop peut-être que tout le monde n'a pas fait le voyage, et il nous parle des Allemands comme si nous étions déjà assez Allemands nous-mêmes pour le comprendre à demi-mot; il suppose trop de choses sues, c'est le tort de ceux qui savent bien, tort plus pardonnable aujourd'hui que jamais. On écrit tant pour le public en masse, qu'il n'y a guère lieu d'en vouloir à ceux qui écrivent pour le petit nombre; ce livre-ci est donc le livre des connaisseurs, *liber paucorum*. En voici brièvement la substance.

Les Français et les Allemands s'ignorent réciproquement; c'est déjà les rapprocher que de leur expliquer comment ils diffèrent : montrer comment ces différences se sont produites, c'est empêcher qu'on ne les impute à l'indestructible diversité des races. Le sentiment national s'est développé chez nous en même temps que le caractère national; l'un et l'autre sont le fruit d'une éducation politique. En Allemagne, au contraire, il a fallu que la science se chargeât d'enseigner le sentiment de la nationalité, parce que la nationalité même avait cessé d'être manifeste pour la conscience publique; la patrie est sortie de l'école; le patriotisme a passé par toutes les exagérations des systèmes. Il serait bon de

(1) Un vol. in-8°, librairie d'Amyot.

mettre à nu ces exagérations devenues vite populaires, d'artificielles qu'elles étaient; on ôterait peut-être de la sorte à la susceptibilité germanique quelques-unes de ces arêtes trop vives auxquelles nous nous blessons tout en la blessant.

Le vice du patriotisme, c'est de revendiquer la supériorité absolue au nom d'un peuple contre tous les autres. Les Allemands croient ardemment à la leur, et lui trouvent de bonnes raisons d'être : deux causes d'ordre naturel, la langue et la race; deux causes d'ordre historique, la réforme et la philosophie, celles-ci données comme le produit nécessaire des deux autres. L'auteur indique alors avec beaucoup de tact ce qu'il faut retrancher à ces argumens, et il nous apprend bien ce que sont réellement les Allemands en nous apprenant ce qu'ils veulent être. Il explique, il combat cette prétention malheureuse d'avoir une langue qui se suffise toute seule, et un sang qui ait peuplé le monde; il dit avec un accent pénétré tout ce qu'il y a là d'hostile au progrès commun des sociétés européennes, de contraire aux intérêts libéraux; il s'attache du mieux qu'il peut à guérir la plus incurable de toutes les vanités nationales, la vanité par érudition. Quiconque a seulement conversé deux heures avec un Allemand est à même de voir combien le sujet est topique; les deux heures n'auront point passé sans qu'on ait parlé de grammaire et d'ethnographie. Notre spirituel anonyme montre ensuite que la réforme n'est chose germanique ni par ses origines en tant qu'événement ni par ses conséquences en tant que principe; il rend à Luther son rôle vrai, et à l'œuvre de Luther sa valeur intrinsèque. Enfin il pèse adroitement les inconvéniens et les mérites de l'esprit métaphysique, et il prouve que, si c'était là par excellence et par exclusion l'esprit allemand, il faudrait penser que l'Allemagne s'en va, puisqu'elle se fait de moins en moins spéculative en se livrant de plus en plus aux agitations de la vie pratique. Le grand trait national, et certes aussi l'erreur de nos voisins, c'est donc aujourd'hui de réclamer par privilége spécial et par droit inné des capacités toutes particulières, c'est d'enfermer l'Allemagne en elle-même pour la mettre au-dessus du monde.

A la suite de ses observations capitales sur le fond même du caractère qu'il étudie, l'auteur ajoute quelques détails bien appropriés qui complètent son jugement; les mœurs et les habitudes, le mouvement des intelligences, le goût des émigrations, tels sont les élémens qui l'aident encore à constater le triste penchant dont il accuse l'Allemagne. L'amour de l'isolement, la simplicité des mœurs bourgeoises, l'efficacité des foyers scientifiques, partout répandus au lieu d'être concentrés, l'honneur des positions solides industrieusement créées sur la terre étrangère, voilà sans doute de précieux avantages; mais toute médaille a son revers.

Pour peu qu'on sache se représenter les points essentiels auxquels est aujourd'hui fixée la pensée allemande, on les retrouve tous sous forme généralement nette et précise dans ces quelques pages. Il y a çà et là des répétitions, des négligences, une apparence de confusion qu'on aurait pu éviter avec une manière moins lâche; cette manière même a pourtant son prix: les différens morceaux qui composent cet agréable travail se rapportent naturellement, et, si quelquefois la transition échappe, du moins n'en sent-on jamais le poids. Bref, c'est écrit sans fatigue; on dirait une causerie de bonne et sérieuse compagnie. L'auteur n'a d'affectation d'aucun genre; c'est une belle qualité par ce temps où tous les pédantismes courent sous le masque. A. T.

— THE ECCLESIASTICAL ARCHITECTURE OF IRELAND, ANTERIOR TO THE ANGLO-NORMAN INVASION, COMPRISING AN ESSAY ON THE ORIGIN AND USES OF THE ROUND TOWERS OF IRELAND, by George Petrie (l'Architecture ecclésiastique de l'Irlande, antérieure à la conquête anglo-normande, comprenant un essai sur l'origine et les usages des tours rondes de l'Irlande). Dublin, in-4°, 1845. — Il existe en Irlande une assez grande quantité de tours rondes, terminées presque toujours par un cône en pierre; la circonférence extérieure de ces tours a de douze à vingt mètres à la base, et la hauteur de quinze à cinquante mètres. Elles sont ordinairement assises sur une, deux ou trois marches, et l'on reconnaît, aux pierres en saillie et aux trous destinés à recevoir les poutres, qu'elles étaient divisées en différens étages, dont le nombre variait, suivant la hauteur, depuis quatre jusqu'à huit. A la base, les murailles ont au moins un mètre d'épaisseur et quelquefois près du double; la porte, toujours assez étroite pour ne donner passage qu'à une seule personne, était à deux mètres cinquante centimètres du sol ou même plus élevée. Aucun jour n'éclairait l'étage inférieur; les autres étaient percés d'une ouverture irrégulière qui s'élargissait d'étage en étage; le dernier seul en avait quatre ou cinq, qui regardaient habituellement les quatre points cardinaux. La maçonnerie est en pierres sèches, le plus souvent brutes; les intervalles ont été remplis après coup par de petits cailloux grossièrement taillés et enfoncés à coup de marteau. Ces constructions, trop étroites pour avoir servi d'habitations, trop simples pour avoir été de purs ornemens sans utilité, trop considérables et trop anciennes pour pouvoir être regardées comme une dépendance d'autres bâtimens, trop répandues pour être des caprices individuels, et trop indifféremment bâties au bord des lacs, au sommet des montagnes, dans les îles les plus désertes, pour avoir une destination locale, avaient souvent occupé les archéologues irlandais; mais jusqu'ici toutes les investigations n'avaient abouti qu'à des rêves plus ou moins patriotiques. Ces archéologues y voyaient des ouvrages phéniciens, des monumens bouddiques ou des restes du gaurisme, et les faits sur lesquels ils s'appuyaient étaient encore plus hasardés que leurs conclusions. L'académie irlandaise a senti la nécessité d'éclaircir enfin ce point si obscur de l'archéologie nationale, et le livre de M. Petrie a complétement rempli son but; tous les élémens de la question y sont consciencieusement étudiés et appréciés avec un esprit de critique bien rare, même chez les antiquaires du continent. M. Petrie a facilement reconnu que la maçonnerie était absolument celle des plus vieilles églises irlandaises, que souvent dans la construction des fenêtres on retrouve ce mélange alternatif de pierres courtes et longues qui caractérise l'architecture saxonne en Angleterre, et que les ornemens qui enrichissent les tours de Kildare et de Timahoe ne permettent pas de leur assigner une date fort ancienne. L'impossibilité de faire remonter ces constructions à une époque antérieure à notre histoire, le silence de toutes les annales, obligeaient d'en déterminer la destination à l'aide de la disposition et de la forme du monument, et M. Petrie en a conclu, sinon avec certitude, au moins avec une vraisemblance très suffisante dans les questions archéologiques, que ces tours, qui se trouvaient presque constamment auprès d'une église, servaient de clocher, de place forte où l'on préservait du pillage les objets consacrés au culte, et, dans les jours de danger, d'observatoire. Il nous fait aussi connaître des églises bâties pendant le VIIIe siècle, des oratoires encore plus

anciens, les habitations des premiers saints de l'Irlande, notamment de saint Finan Cam et de saint Fechin, l'établissement monastique d'Ardoilen, sur la côte de Connamara, qui prouve avec tant d'évidence l'influence de l'Orient sur les anachorètes et les moines de l'Irlande, et de nombreuses gravures, faites avec le plus grand soin, apportent une nouvelle clarté à des descriptions déjà parfaitement claires. Cet ouvrage doit avoir un second volume, où nous espérons que le savant archéologue ne s'occupera pas exclusivement de l'architecture religieuse; il serait à souhaiter qu'il appliquât aussi ses études à ces châteaux de verre, *glass-castles*, qui existent également en Bretagne, et viennent de recevoir un nouvel intérêt des fouilles dont les résultats ont été communiqués à l'Académie des Inscriptions. On connaissait depuis long-temps une ruine située à Lévan, dans le département des Côtes-du-Nord, qui est recouverte, comme les châteaux dont nous venons de parler, d'un enduit de matière vitrifiée, brillant au soleil et d'une dureté remarquable; mais on n'en savait rien de plus, lorsque, dans un voyage qui lui avait permis d'en apprécier toute l'importance, M. Lenormant a obtenu de l'administration que l'on y fît des fouilles. Cette antiquité est connue dans le pays sous le nom de *camp romain* et de *pierres brûlées*. A sa forme elliptique, un peu allongée, il est certain que ce n'est pas un camp romain, et les cendres qu'on y a découvertes prouvent que la seconde dénomination est beaucoup mieux justifiée. La première question qui se présente est de savoir si la calcination dont on voit les traces fut un sinistre accidentel ou un procédé employé volontairement pour rendre le monument plus solide, et malheureusement les données ne nous semblent pas encore suffisantes. Cependant on a cru reconnaître que les pierres dures avaient été placées à quelque distance les unes des autres et recouvertes de schistes qui, en se vitrifiant, avaient rempli les intervalles et formé une seule masse compacte de toute la maçonnerie. Quoi qu'il en soit, un procédé si singulier aurait besoin de preuves plus positives, et, avant de rien conclure, il faudrait déblayer une assez grande partie de l'enceinte pour s'assurer si la vitrification a eu lieu partout d'une façon uniforme, et si les pierres avaient été réellement choisies et disposées systématiquement de manière à être liées par l'action du feu. Les autres questions qui se rattachent à ce curieux monument ne pourraient être résolues qu'à l'aide de découvertes fortuites, et, malgré l'habileté qui a présidé aux fouilles, jusqu'ici le hasard ne les a pas heureusement servies. On n'a trouvé qu'un fragment de vase en terre cuite, de nombreux morceaux de brique qui ne semblent pas de fabrication romaine, et une médaille fort commune de Germanicus, que l'existence d'une voie antique dans le voisinage empêche de regarder comme une indication importante. Il serait donc bien à désirer que M. Petrie recherchât en Irlande toutes les données de cette obscure question avec la patience érudite et consciencieuse dont il vient de donner d'honorables preuves. E. D. M.

V. DE MARS.

LA

PHILOSOPHIE POSITIVE.

I. — *COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE*,
par M. Auguste Comte.[1]
II. — *DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE*,
par M. E. Littré.[2]

La réaction religieuse porte ses fruits; elle ramène sur la scène philosophique le matérialisme vaincu; elle suscite au scepticisme du XVIIIe siècle de nouveaux interprètes; elle rend à l'athéisme décrié du *Système de la Nature* quelque attrait et quelque prestige.

Inévitable effet de la crise que nous traversons et où s'unissent en un déplorable assemblage le fanatisme de quelques-uns et l'hypocrisie ou la faiblesse de tant d'autres! Faut-il être surpris que beaucoup de fortes ames, profondément contristées ou violemment froissées par tout ce qui se fait et par tout ce qui se prépare, se précipitent aux dernières extrémités et opposent à l'insolence d'une réaction qui se croit sûre du triomphe la menace ou le défi d'une radicale négation?

Nous comprenons, mais en même temps nous déplorons l'état de ces ames. Elles oublient que si les religions positives ont trop souvent donné des chaînes à la pensée, et au despotisme des instrumens, elles expriment

(1) 6 volumes in-8°, 1830 à 1842.
(2) 1 vol. in-8°, chez Ladrange, 1845.

à leur manière dans leur progressive évolution le plus légitime besoin et le droit le plus sacré de la raison humaine, le besoin et le droit de franchir les bornes du monde visible pour se recueillir au sein de l'Éternel, et pour entretenir dans ce divin commerce les sentimens qui donnent à la vie humaine sa valeur et sa dignité, l'amour du bien et du beau, l'amour de nos semblables, la foi dans l'invisible et dans l'idéal, et cette sainte espérance qui fait briller parmi les ténèbres du tombeau les lueurs vivifiantes d'un avenir immortel.

Proclamer chimériques ces hautes aspirations de la pensée, ces sublimes pressentimens du cœur, enfermer l'homme dans l'étroit horizon du monde visible, c'est bien mal connaître et les besoins les plus profonds de notre nature, et la puissance de la raison, et le prix de l'humanité; c'est en outre diminuer le rôle de la philosophie dans les destinées du monde, et porter atteinte aux droits de la pensée libre en trahissant ceux de la vérité. Comment accorder en effet une bien haute estime à cette raison qui n'a rien à nous apprendre de ce qu'il nous est si nécessaire de connaître? comment ne pas prendre en mépris une philosophie qui reste au-dessous de nos plus irrésistibles élans, et qui, loin de soutenir et d'étendre l'essor de notre ame, l'abaisse au contraire et l'appesantit? comment ne pas chercher hors de la raison une lumière pour éclairer nos ténèbres, un aliment pour rassasier nos immenses désirs?

Tel est le danger que le matérialisme, à l'insu et contre l'intention de ses promoteurs, fait courir à la philosophie. La réaction qui entraîne aujourd'hui tant d'esprits n'est pas née d'hier; elle a commencé, elle a été puissante du jour où la philosophie a cessé de cultiver les nobles instincts qui sommeillent dans les momens de crise, mais qui se réveillent bientôt, parce qu'ils ont au plus profond du cœur humain d'indestructibles racines. C'est ce qu'avaient pressenti, au XVIIIe siècle, ces grands esprits qui en ont été la force et l'honneur; je parle de Montesquieu et de Voltaire, de Turgot et de Rousseau. En voyant se déchaîner sous leurs yeux le torrent des idées matérialistes, ils comprirent la nécessité de le contenir. Qui a rendu au sentiment religieux un plus sincère et plus libre hommage que l'auteur de *l'Esprit des Lois?* Qui avec une ardeur plus intrépide que l'éloquent auteur d'*Émile* osa rompre en visière au scepticisme et au matérialisme triomphans? Voltaire lui-même, celui de ces hommes d'élite qui a donné le plus de gages à la philosophie des sens, ne s'est-il pas toujours incliné devant l'idée sainte d'une intelligence infinie? N'a-t-il pas compromis cette popularité qui lui était si chère pour accabler de son incomparable bon sens et de ses mortelles railleries l'athéisme de d'Holbach et de La Mettrie? Mais une force invincible entraînait tout. Voltaire et Montesquieu passèrent bientôt pour des esprits timides, qui n'avaient secoué qu'à demi le joug des

antiques préjugés, et l'on vint dire aux hommes que croire en Dieu et en l'ame immortelle, c'était une puérilité et une faiblesse.

Il faut dater de ce moment cette réaction énergique qui, d'abord contenue en de certaines limites, s'est peu à peu animée par ses progrès, et qui aujourd'hui se fait sentir à toute l'Europe, occupe les hommes d'état, et alarme tous les esprits prévoyans. Pour nous, il nous semble qu'il y a un grand enseignement à tirer de ce spectacle, qui nous attriste sans nous ébranler : c'est que le vrai rempart de la liberté de la pensée, ce n'est pas une philosophie étroite qui nie des besoins qu'elle ne peut satisfaire, des idées et des sentimens qu'elle est incapable d'expliquer; c'est une philosophie plus pure et plus haute, ample comme l'esprit de l'homme, profonde comme son cœur, qui recueille toute idée vraie, alimente tout noble désir, explique toute croyance sainte, et ne laisse à ses adversaires que leurs violences et leurs folies.

Voilà la barrière qu'il faut opposer aux entreprises d'un parti que nos fautes seules pourraient rendre invincible. Une expérience récente doit ici nous servir de règle. A une époque dont le souvenir est sans doute importun à certaines consciences, on vit se déployer ces mêmes espérances et ces mêmes desseins qui renaissent aujourd'hui avec un redoublement d'ardeur. Pour les combattre, de fermes esprits élevèrent le drapeau d'une philosophie généreuse, qui puisait sa force dans sa pureté, et qui a dû son triomphe à sa haute modération. Ce glorieux drapeau, un instant abattu et humilié, les hommes de la génération nouvelle doivent le ressaisir et le défendre.

I.

Le matérialisme ne s'est pas éteint en France avec le XVIIIe siècle. Vaincu sur le terrain de la metaphysique, il a trouvé un asile dans les sciences. Depuis ces cinquante dernières années, il n'a jamais manqué d'interprètes célèbres, d'habiles et zélés défenseurs. Cabanis mort, Gall donne à sa doctrine une forme nouvelle et une sorte de popularité. Au moment où la cause de la phrénologie paraît désespérée, Broussais entreprend de la ranimer. MM. Comte et Littré s'honorent d'être les héritiers de Broussais, de Gall, de Cabanis, et par eux de cette philosophie du XVIIIe siècle qui a fait de si grandes choses. Apportent-ils à la pensée contemporaine un principe nouveau? Oui, à ce qu'ils croient, et cette idée nouvelle, c'est l'organisation des sciences.

L'ambition de la philosophie positive est grande : elle n'aspire à rien moins qu'à organiser d'une manière complète et définitive le travail de l'esprit humain. Circonscrire le domaine de la pensée en ses limites naturelles, tracer les grandes routes où elle est appelée à se mouvoir et les

méthodes générales qui doivent régler sa marche, fixer le but que sa nature lui impose d'atteindre et au-dessus duquel elle lui défend de s'aventurer, tel est le vaste dessein que la philosophie positive entreprend d'exécuter. Elle veut donner tout ensemble au XIXe siècle son *De Augmentis* et son *Novum Organum*.

Quel est le principe de cette tentative d'organisation? Il est très simple : c'est que l'esprit humain, dans son vol le plus hardi comme dans ses démarches les plus humbles, ne doit et ne peut se proposer d'autre objet que des faits visibles et palpables, d'autre fin que la découverte de leurs lois.

L'organisation des sciences peut rencontrer deux obstacles : ou bien l'esprit humain, sortant de son domaine naturel, s'égare à la poursuite d'objets inaccessibles, ou bien, restant dans son domaine, mais s'y gouvernant mal et ne sachant pas l'embrasser tout entier, il néglige, mutile, nie des classes réelles de faits. Ces deux causes ont également concouru à retarder l'organisation des sciences. Long-temps l'esprit humain a méconnu sa véritable portée, ses vrais besoins et le secret de sa puissance. Il a traversé deux régimes intellectuels pendant lesquels ses forces se sont consumées dans l'explication de mystères impénétrables. Ces deux régimes sont le régime des religions et le régime des systèmes de métaphysique. La religion promet à l'homme de l'élever au-dessus de la nature pour l'introduire au sein d'un monde nouveau dont elle lui dévoile les merveilles en attendant qu'elle lui en fasse goûter les félicités. Elle lui enseigne l'origine des choses, les desseins de la Divinité sur le monde et sur l'homme, les secrets de l'avenir. La métaphysique n'est pas moins fertile en hautes promesses. Armée de l'abstraction, elle s'élance au-delà des faits, au-delà de l'espace et du temps, et croit atteindre les premiers principes de l'existence. Le réel et le possible, le nécessaire et le contingent, l'enchaînement des causes, elle cherche, explore, pénètre tout. Naïve et généreuse audace que l'expérience vient désabuser! Ni l'abstraction et sa puissance, ni l'imagination et ses prestiges ne peuvent contenter la raison de l'homme. Elle cherche un guide meilleur, un travail moins stérile : ce guide, c'est l'observation aidée du calcul; ce travail, c'est l'exploration et la conquête de la nature. Nous atteignons l'avénement du régime positif, âge mûr de l'humanité.

Telles sont les trois phases du développement de la raison. Elle commence par le régime religieux, traverse le régime métaphysique, et, après cette double épreuve, aboutit au régime positif. La religion est la nourrice du genre humain; elle exerce ses premiers pas, excite et encourage ses premiers élans; mais, par l'effet même de ses soins assidus, elle devient inutile. L'enfant devenu adulte demande un lait plus fort; aux songes dont on l'a bercé il oppose de nouveaux songes, plus suivis et mieux réglés, et qui ont surtout la vertu de dissiper en-

tièrement les autres. Mais, si la philosophie est admirable contre les religions, elle ne peut, comme elles, rien construire de définitif. Quand elle a renversé les idées religieuses, son rôle est fini, et elle périt dans son triomphe.

La commune faiblesse du régime religieux et du régime métaphysique se laisse reconnaître aujourd'hui à des signes irrécusables. Aucun système de religion, aucun système de métaphysique ne parviennent à rallier les esprits; le christianisme se dissout en vingt communions différentes; la métaphysique se divise en cent écoles opposées. Un autre symptôme plus expressif encore de leur décadence, c'est l'égale impossibilité d'une nouvelle religion et d'une métaphysique nouvelle. Que pourrait-on trouver, en fait de religion, de plus propre à contenter et à charmer l'imagination que le catholicisme? Et comment concevoir un tissu d'abstractions plus uni, plus simple et plus fort que le panthéisme de Spinoza ou celui de Hégel? Dans le catholicisme, le régime religieux a trouvé son point de perfection, comme, dans le panthéisme, le régime métaphysique a atteint le sien. Aussi voyez à l'œuvre ceux qui veulent maintenir ce double régime. Prophètes ridicules du passé, les catholiques nous proposent pour avenir les institutions et les idées du moyen-âge; de leur côté, les philosophes se jettent dans l'histoire et l'érudition, et prétendent bâtir sur les débris de systèmes pour jamais abattus l'édifice ruineux d'un éclectisme impraticable.

Inutiles efforts de deux régimes condamnés à périr par la force irrésistible des choses! Depuis trois siècles, un esprit nouveau s'est répandu dans le monde. A travers mille obstacles, il s'étend de jour en jour et pénètre partout. Avec Kopernic et Keppler, il s'est emparé depuis longtemps de l'astronomie. Galilée, Descartes, Bacon, l'introduisirent dans la physique, et Boerhaave lui conquit le domaine des sciences physiologiques et médicales. A la fin du XVIIIe siècle, il a créé la chimie par les mains de Lavoisier. De nos jours enfin, Bichat l'a définitivement établi dans la science de la vie. Cet esprit nouveau, c'est l'esprit de la philosophie positive. Au lieu de rechercher les essences des choses, il étudie les choses elles-mêmes; à la place des jeux stériles de l'abstraction, il institue les recherches précises et fécondes du calcul. Il tient en bride l'imagination au lieu de lui donner carrière. Il pèse, calcule, observe. Son caractère éminent, c'est de démontrer tout ce qu'il affirme, de pouvoir trouver tout ce qu'il cherche, de savoir ignorer tout ce qu'il ne peut découvrir.

Toutes les sciences ont passé tour à tour par le régime religieux et par le régime métaphysique avant d'arriver au régime positif. En astronomie, l'imagination conçut d'abord des génies, des anges, chargés de conduire ces sphères immenses et de présider à leurs évolutions; c'étaient, comme dit Platon, les chœurs de danse des dieux immortels.

L'abstraction métaphysique vint détrôner ces divinités, mais qu'y substitua-t-elle? des hypothèses, des nombres abstraits et mystérieux, des tourbillons mécaniques. La philosophie positive a soufflé sur la chimère des tourbillons, comme elle avait brisé les cieux solides de l'antique astronomie, et elle a substitué à ces conceptions imaginaires la loi de l'attraction universelle.

Vous retrouvez les mêmes révolutions dans l'histoire des sciences physiques et naturelles. On a d'abord attribué les phénomènes de la nature à des causes que l'imagination divinisait : le feu, c'était Vulcain, l'eau Neptune. Les philosophes sont venus ensuite proposer leurs atomes, leurs élémens; aujourd'hui les atomes de Démocrite et les quatre élémens d'Empédocle ne sont guère moins décriés que les dieux de la mythologie. On ne voit plus dans la nature que des faits et des lois.

Le régime religieux et le régime métaphysique n'ont conservé leur crédit que dans deux seules sciences, celle de l'homme et celle de l'histoire. Pour les en chasser et donner ainsi à l'esprit positif l'universel empire, il faut avant tout qu'on déracine ce faux préjugé soigneusement répandu par les théologiens et les philosophes, qu'il existe deux ordres de faits parfaitement distincts, les faits qui tombent sous les sens et ceux qui n'apparaissent qu'à la conscience. Tous les faits sont essentiellement homogènes, non sans doute qu'entre un phénomène physique et un phénomène physiologique la science ne constate des différences, peut-être ineffaçables; mais tout phénomène réel doit être observable, et, pour cela, il faut qu'il tombe sous les sens.

Il n'y a que deux manières d'observer le moral de l'homme : ou l'on saisit nos facultés intellectuelles dans leur action visible, dans leurs effets palpables, dans leurs diverses manifestations, ou l'on constate les instrumens physiologiques qui servent à les produire. Toute autre observation est vaine. On croit observer l'homme : que fait-on? On s'isole dans son moi, on s'exalte, et on prend ses rêveries pour des réalités et ses abstractions pour des êtres. La psychologie ne peut exister comme science qu'à condition de se rattacher à la physique, d'être une sorte de *physique cérébrale*. Il en est de même des phénomènes sociaux. Rien d'essentiel dans l'espèce qui ne soit dans l'individu. Si la physiologie a la physique pour base, la science de l'espèce humaine ou l'histoire a pour racine la physiologie et la physique. C'est une *physique sociale*.

Supposez ces deux lacunes remplies; supposez que d'heureux génies parviennent à constituer solidement ces deux sciences nouvelles, la physique cérébrale et la physique sociale, et voyez l'admirable simplicité, la belle et puissante économie de la science humaine.

Devant l'intelligence un vaste et unique objet, des faits. Vous rencontrez d'abord les faits les plus simples, qui sont aussi les plus généraux : ce sont ceux auxquels s'attachent les mathématiques. Aux yeux

de l'algébriste, la nature n'est qu'un système de grandeurs; c'est le plus haut degré où l'abstraction puisse monter. Depuis les premiers tâtonnemens de la science mathématique au berceau jusqu'aux sublimes inventions des Descartes, des Leibnitz, des Lagrange, jusqu'aux merveilles du calcul infinitésimal et du calcul des variations, l'objet a toujours été le même : déterminer des grandeurs.

Quittez ces abstractions, faites un premier pas vers la nature, la grandeur se détermine; vous rencontrez l'étendue et bientôt le mouvement. L'étendue, dans ses déterminations et ses lois universelles, voilà l'objet de la géométrie; le mouvement, considéré d'une manière abstraite, voilà l'objet de la mécanique rationnelle.

Bien que l'étendue soit déjà plus déterminée que la grandeur pure, bien que le mouvement, s'ajoutant à ces idées, en accroisse la complexité, nous n'avons encore considéré que des faits très simples, très généraux, et pour ainsi dire abstraits. Au lieu de concevoir l'étendue et le mouvement d'une manière générale, suivez-vous à travers l'étendue des cieux les courbes qu'y décrivent les astres, vous passez de la géométrie pure et de la mécanique rationnelle à l'astronomie.

L'astronomie embrasse tous les mondes; mais, si son objet est immense, elle ne l'atteint que de loin et ne le considère que par le dehors. Descendez sur terre, les objets ne se dérobent plus à l'observation; vous pouvez les saisir et les soumettre à tous les procédés de l'expérience. C'est l'objet de la physique, moins vaste que l'astronomie, moins sévère dans ses méthodes, moins sûre dans ses calculs, mais plus riche et pénétrant plus avant dans l'intimité des choses.

La chimie va plus loin encore. Les phénomènes que le physicien envisage ne sont jamais assez profonds pour altérer la constitution des êtres. Lavoisier et Berthollet prétendent nous expliquer ces affinités mystérieuses, ces brusques transformations, ces décompositions soudaines qui donnent tant de variété à la face de l'univers.

Nous avons atteint les limites de l'observation au sein de la nature morte. Arrivée au premier degré de l'échelle des êtres vivans, la chimie s'arrête et cède la place à la physiologie. La science de la vie est la plus riche des sciences, et aussi la plus imparfaite. A mesure qu'elle s'élève, elle rencontre des faits plus compliqués. L'organisation s'enrichit, se perfectionne et se diversifie. A la nutrition et à la reproduction s'ajoute la sensation, à la sensation l'intelligence, à celle-ci la raison et la volonté. Sur la base de la physiologie végétale s'élève la physiologie animale; sur toutes deux repose la physiologie de l'homme.

L'homme est sociable; la société ne détruit pas sa nature, mais elle en modifie les lois. Par le seul fait de la vie commune se développent des phénomènes qu'aucune induction physiologique n'aurait pu faire pressentir. De là une science nouvelle, la physiologie sociale, qu'ébau-

chèrent Montesquieu et Condorcet, et que la philosophie positive est appelée à constituer.

Quelle lumineuse ordonnance! Au sommet, les mathématiques, science éminente, la plus indépendante, la plus simple, la plus exacte de toutes. Elle observe les faits les plus élémentaires, qui sont en même temps les plus généraux. A la simplicité de ses objets elle doit son incomparable exactitude; à leur généralité, son indépendance absolue et sa suprématie universelle; toutes les sciences relèvent d'elle; seule elle ne relève d'aucune. A l'extrémité opposée, la physiologie sociale, c'est-à-dire la science des formes supérieures de la vie la plus compliquée, la moins exacte, la plus dépendante de toutes, et cependant la plus excellente. Sa complexité même, qui fait sa dépendance, fait aussi sa beauté, comme la beauté des mathématiques est dans leur simplicité. C'est que les mathématiques restent dans la région de l'abstraction; la physiologie atteint la vie, c'est-à-dire la réalité portée à son comble.

Entre ces deux sciences s'échelonnent toutes les autres, chacune s'appuyant sur celles qui précèdent et servant d'appui à celles qui suivent, croissant toujours en complexité et en dépendance, décroissant en exactitude et en généralité; moins simples, mais plus riches; moins exactes, et plus difficiles; moins parfaites, et non moins excellentes.

Cet ordre, si simple et si régulier, est aussi l'ordre du développement historique des sciences; les mathématiques et l'astronomie sont les plus anciennes et les plus avancées. Il y a plus de vingt siècles que Thalès démontrait les propriétés du triangle équilatéral, et Pythagore celles du carré de l'hypoténuse, tandis que la science de la vie date du siècle dernier.

Le cadre qu'on vient de tracer comprend toutes les sciences. On ne saurait rien concevoir de plus abstrait que le calcul ni de plus compliqué que la vie. Toutes les sciences particulières, géologie, botanique et minéralogie, logique, esthétique, morale, idéologie, droit naturel, politique, et à leur suite tous les arts, viennent se placer dans l'intervalle des grandes lignes qui divisent les objets de la pensée. Tout se classe, tout s'ordonne, et ce magnifique ensemble, si imposant et si divers, n'est au fond que l'application d'un même instrument, savoir : l'observation aidée du calcul, à des objets analogues, savoir : des faits, en vue des mêmes résultats, savoir : des lois.

Qui sait même si on n'atteindra pas un degré supérieur encore de simplicité et d'unité? Déjà la philosophie positive a supprimé la vaine distinction des faits physiques et des faits moraux. D'autres distinctions pourront être un jour, non pas effacées peut-être, mais affaiblies par les progrès de l'esprit humain. A mesure qu'une science se développe et s'assied, remarquez qu'elle devient plus facilement accessible aux mathématiques. Qui a donné à l'astronomie ses bases impé-

rissables? qui a calculé les courbes régulières des astres et permis aux Halley et aux Clairaut de prédire le retour de certaines comètes avec une précision infaillible? Ce sont les mathématiques. Pourquoi Galilée et Descartes sont-ils les vrais fondateurs de la physique? C'est qu'au génie de l'observation ils ont su joindre celui du calcul. Qu'a fait Lavoisier? On peut le dire d'un seul mot : il a pesé, et la chimie a été créée. Que cherchent aujourd'hui beaucoup d'éminens chimistes? Le moyen d'introduire les rapports mathématiques dans les proportions si variables des élémens. Pourquoi enfin la physiologie est-elle si peu avancée? pourquoi son mouvement est-il irrégulier, ses résultats peu précis, ses inductions conjecturales? C'est que la vie dans son mouvement libre et divers, dans ses brusques variations, se dérobe aux prises du calcul. Mais quoi ! le calcul ne finira-t-il point par dompter la vie, par lui imposer ses lois? Le calcul a fait des conquêtes non moins extraordinaires: par la théorie des probabilités, il s'est pour ainsi dire asservi le hasard; par le calcul différentiel, il a atteint l'infini lui-même.

On arriverait ainsi à une homogénéité merveilleuse. Des faits palpables et en quelque sorte mesurables au compas, des lois démontrables par le calcul, tel serait le fonds commun de toutes les sciences. Mais alors est-il possible de repousser une espérance sublime? Les faits une fois soumis au calcul, n'arriverait-on pas inévitablement à les ramener à une seule loi? La science, dès ce moment, serait parfaite et épuisée. Quel honneur pour l'homme et quelle source de puissance! La physique, dès qu'elle a pu employer le calcul, a centuplé les ressources de l'industrie; elle est devenue la souveraine de la nature. Cette puissance du calcul, transportez-la dans la science de la vie, de la vie organique, de la vie intellectuelle, de la vie sociale, et vous voyez naître une industrie nouvelle non moins féconde que celle qui gouverne le monde physique, la grande et sainte industrie qui s'applique à guérir les maux de l'homme, à assurer et à charmer son existence, à régler ses opérations intellectuelles, ses sentimens, ses mœurs, sa condition civile et politique. Quel avenir de bonheur, de paix et de gloire pour l'humanité!

Nous sommes loin de cet idéal; qu'il nous suffise de l'avoir entrevu. Pour en préparer la réalisation, il faut faire deux choses : porter les derniers coups au régime religieux et au régime métaphysique, et tourner toute l'énergie intellectuelle qui s'y consume stérilement vers l'organisation des deux sciences qui restent à créer, la science expérimentale de l'homme et celle du genre humain.

Tel est le programme de la philosophie positive. Après l'avoir exposé avec une fidélité qui ne sera pas démentie, c'est un devoir pour nous de rendre hommage au talent, à la science, à la sincérité de ses défenseurs. M. Auguste Comte est assurément un esprit pénétrant et vigoureux. Il est bien rare de réunir des connaissances si étendues dans toutes

les sciences mathématiques, physiques et naturelles, et d'en exposer les méthodes et les grands résultats avec une si entière clarté. Père de la philosophie positive, M. Comte met à l'exposer et à la défendre un zèle, une constance, un enthousiasme, qui lui font le plus grand honneur. M. Littré se réduit en philosophie au rôle de disciple. Physiologiste distingué, habile linguiste, le savant interprète d'Hippocrate, avec tant de titres pour parler en son propre nom, semble prendre soin de s'effacer devant le chef de l'école. Certes, ce n'est pas un médiocre honneur pour M. Auguste Comte d'avoir conquis un tel esprit, d'avoir rencontré un si habile et si brillant interprète. Si la philosophie positive avait un penseur, il lui manquait un écrivain; elle l'a trouvé dans M. Littré (1).

II.

Commençons par rendre pleine justice à la classification des sciences proposée par le fondateur de l'école positive. Si M. Comte, bornant son horizon, eût entrepris simplement de classer les sciences de la nature, on n'aurait qu'à le féliciter d'avoir si heureusement réussi. L'ordre où il dispose les sciences, remarquable de simplicité, ne manque ni de lumière, ni de largeur; j'y goûte surtout un mérite trop rare en de pareils travaux, c'est que les rapports naturels des sciences y sont fidèlement conservés, et qu'on a su sacrifier à cet éminent avantage la régularité aisée et puérile d'une classification artificielle.

De sérieux esprits considèrent avec quelque dédain les travaux de classification. Ce mépris ou cette indifférence me semblent injustes, et l'histoire de l'esprit humain ne les justifie nullement. Il est digne de remarque en effet qu'à toutes les époques les plus florissantes de la philosophie, de grands travaux de classification se sont accomplis. Il me suffira d'en rappeler rapidement trois, celui d'Aristote, celui de saint Thomas et celui de Bacon.

Lorsque les sciences prirent naissance en Grèce, toutes étaient mêlées dans une unité confuse. Les Thalès et les Parménide écrivaient avec une naïveté admirable sur *l'Être* ou sur *la Nature des Choses*. C'étaient les titres de leurs poèmes : véritables poèmes en effet où l'imagination avait assurément plus de part que l'expérience. A mesure que les sciences étendirent leurs recherches et que les faits et les idées vinrent à s'y accumuler, elles tendirent à se séparer, bientôt même à s'isoler les unes des autres.

(1) Voyez dans ce recueil même le bel article de M. Littré sur la physiologie (*Revue* du 15 avril 1846). La liberté que laisse la *Revue* à toutes les discussions élevées nous a permis de le combattre; elle ne nous interdit pas de l'admirer.

Il appartenait à Aristote d'arrêter cette dissolution; il était digne de cette tête vaste et puissante d'entreprendre pour la première fois l'organisation des sciences, de les embrasser toutes sans jamais les confondre, de les diviser sans les désunir, surtout de n'en sacrifier aucune, et de comprendre à la fois la riche diversité et l'unité harmonieuse de l'esprit humain et des choses.

La classification d'Aristote doit compter parmi ses titres de gloire; je n'en veux signaler ici qu'un seul trait, et M. Comte me comprendra. Aristote est avant tout un incomparable observateur de la nature; c'est le génie même de l'expérience. Sans être très profond en mathématiques, il avait su lire ces paroles sur la porte de l'école de Platon : *Nul n'entre ici qui n'est géomètre.* Mais ces grands esprits, en comprenant la valeur des mathématiques, savaient aussi qu'elles ne sont pas le dernier terme de l'esprit humain. L'auteur de l'*Histoire des Animaux* proclame, comme celui du *Timée*, la nécessité et la supériorité de la philosophie première. Les mathématiques sont au-dessus de la physique, science des choses mobiles, à cause de l'immobilité de leur objet; mais au-dessus de la physique et des mathématiques Aristote place la philosophie première, science éminente, qui contemple, comme les mathématiques, l'immobile et l'éternel, et, comme la physique, l'être réel et vivant : non plus une immobilité abstraite ou une réalité variable, mais le principe à la fois le plus immuable et le plus réel, éternel et vivant, idéal de la nature et de l'esprit humain, unité suprême, en un mot Dieu.

Il semble qu'Aristote eût transmis quelque chose de son génie organisateur au maître de la philosophie du moyen-âge, à saint Thomas. Pour l'ange de l'école, la science de Dieu ne pouvait être que la première de toutes et la plus importante; mais qu'on n'aille pas croire que la *Somme* ne soit qu'un traité de théologie : c'est à la lettre un système complet des connaissances humaines, une sorte d'encyclopédie à l'usage du XIIIe siècle; la physique y tient son rang, et avec elle une sorte de géologie grossière et naïve. La *Somme* est l'ouvrage d'un grand esprit organisant les sciences au sein d'un siècle barbare, sous l'inspiration d'un spiritualisme sublime.

La science de la nature, mal connue, mais non rejetée par saint Thomas, reprend ses droits légitimes au XVIe et au XVIIe siècle. Bacon vient convier les hommes à l'exploration et à la conquête de l'univers physique, et à son tour il essaie d'organiser le travail de l'esprit humain. C'est ici qu'éclate la supériorité d'esprit du philosophe anglais. Bacon n'a pas seulement le goût de la physique, il en a l'enthousiasme, je dirai presque le fanatisme; il s'appelle lui-même *le pontife des sens;* la prise de possession de la nature par l'homme lui apparaît comme une entreprise sainte, comme une sorte de rédemption nouvelle dont la science sera le Messie. Aussi le nom de Bacon a-t-il été surtout glorifié par les

matérialistes du dernier siècle, et c'est ce qui l'a signalé à la colère et aux sarcasmes de Joseph de Maistre. Les nouveaux matérialistes l'invoquent à leur tour. Eh bien! je ne demande pas mieux que d'aller souvent avec eux à l'école de ce grand maître. Quand il prélude au *Novum Organum* par cette magnifique revue des connaissances humaines qui remplit le *De Augmentis*, le voyez-vous sacrifier la métaphysique à la physique? le voyez-vous confondre la science de l'homme et celle de la nature? Non; il sait résister à l'entraînement de son génie, à l'esprit de sa nation; il trace d'une main ferme et avec cette vivacité ingénieuse qui caractérise son style les grandes lignes de l'esprit humain : « L'objet de la philosophie est triple : Dieu, la nature et l'homme. Les êtres, en effet, frappent notre intelligence d'un triple rayon. Un rayon direct nous montre la nature; nous atteignons Dieu à travers l'inégal milieu des créatures par des rayons réfractés; c'est par un rayon réfléchi que l'homme s'appara et sedévoile à lui-même. »

M. Comte nous apporte aujourd'hui, après Aristote et Bacon, une classification nouvelle. Certes, une telle entreprise a de la grandeur et ne manque pas d'opportunité. Tous les esprits qui aiment l'ordre dans les sciences et qui sentent la nécessité de les unir à la philosophie pour arrêter le mouvement de dissolution qui les isole et les décompose sont préoccupés de ce problème. Plusieurs ont essayé de le résoudre; parmi les savans, je citerai l'illustre Ampère; parmi les philosophes, Jouffroy, qu'une mort à jamais regrettable est venue arracher à ce travail et à tant d'autres espérances.

Si j'avais à comparer le travail de M. Comte à celui d'Ampère, je n'hésiterais pas à dire que le premier me semble de beaucoup préférable. L'œuvre d'Ampère manque essentiellement de simplicité : tout a été sacrifié à la recherche d'une symétrie parfaite, et sous ce rapport la classification de l'illustre physicien est, je l'avoue, un véritable tour de force; mais cet avantage a été acheté trop cher pour qu'on y soit fort sensible, et l'œuvre entière, pleine d'esprit, manque de grandeur. La classification de M. Comte a d'autres défauts, mais du moins elle repose sur une donnée naturelle et solide; en général, toutes les fois que M. Comte se renferme dans la sphère des sciences positives, il y excelle. Malheureusement il a une autre ambition; il aspire hautement à une philosophie. Ce qui fait à ses yeux toute l'importance de son travail, c'est qu'il se rattache à un principe philosophique, et quel est ce principe? En deux mots, c'est l'homogénéité absolue des sciences, obtenue par l'exclusion de la psychologie et de la métaphysique. Cette double prétention, qui répond à tant de vieux préjugés encore debout, à tant de prétentions vivaces autant que mal fondées, demande à être discutée d'une manière approfondie.

III.

La philosophie positive se pique d'une haute exactitude. Sévère pour toute hypothèse, elle prétend ne reconnaître d'autre autorité que celle de l'observation. Or, elle commence par une hypothèse énorme et par un démenti formel donné à l'expérience. Elle soutient en effet que tous les phénomènes de l'univers sont essentiellement homogènes, c'est-à-dire qu'à travers mille différences réelles, ils sont tous également observables par les sens.

Voilà une classe entière et immense de faits rejetés ou altérés dès le début : savoir, les faits psychologiques. De quel droit, je le demande? Soutient-on qu'il n'y a de faits possibles que ceux qui tombent sous les sens? Qu'on le prouve. Serait-ce qu'au fond on est convaincu qu'il n'y a que des substances matérielles? Mais c'est là un système de métaphysique, le plus grossier de tous, j'en conviens aisément, mais enfin c'est un système, et l'on a cependant la prétention d'être parfaitement désintéressé en fait de systèmes, de ne croire qu'aux faits. Ce désintéressement, on l'abandonne; cette religion des faits, on la viole. On se débarrasse d'une classe de phénomènes qui paraît gênante, et on s'en débarrasse au nom d'un système.

Je sais ce que répondra la philosophie positive; elle nous mettra au défi de prouver l'existence des faits psychologiques, elle s'armera contre nous de toutes les objections, de toutes les antipathies dont la psychologie et la méthode psychologique sont aujourd'hui l'objet.

En vérité, la psychologie a eu du malheur depuis ces quarante dernières années : elle a réuni contre elle les adversaires les plus divers. Que Gall, Broussais, et à leur suite ce nombreux troupeau de matérialistes intraitables qui se recrute au sein des sciences physiologiques et médicales, aient attaqué la psychologie, rien de plus simple; mais qu'on ait vu les philosophes catholiques, un Bonald, un La Mennais, et leurs récens imitateurs, descendre dans la même arène et prodiguer les mêmes outrages à une science qui est l'unique base et le plus ferme rempart du spiritualisme, c'est un des plus étonnans scandales qu'aient donnés à notre temps les défenseurs de l'église. Triste effet de l'esprit de parti! il associe les doctrines les plus contraires; ici, par exemple, il donne pour auxiliaires à la philosophie catholique ces diverses écoles nées du saint-simonisme qui se rallient autour des noms de Fourier, de M. Pierre Leroux, de M. Buchez.

Que d'adversaires contre la psychologie! Mais je m'aperçois que j'en oublie, et non pas des moins acharnés, je veux parler des philosophes allemands. Chose curieuse, ceux-ci nous accusent, non pas comme font MM. Comte et Littré, de nous égarer dans l'abstraction, mais d'être trop

timides, trop servilement attachés à l'expérience, trop positifs en un mot, et ils soutiennent qu'avec notre psychologie modeste et circonspecte, nous n'atteindrons jamais l'absolu. Nous avons déjà eu affaire à ces adversaires. Laissons-les pour le moment. Aussi bien ce sera toujours en France un titre d'honneur et une condition de force pour une école de philosophie que de s'appuyer sur des faits; notre bon sens héréditaire nous arme d'avance contre le prestige de ces méthodes logiquement extravagantes, intrépidement chimériques, que des esprits impétueux essaient en vain d'acclimater dans notre pays. Revenons donc à de plus dangereux contradicteurs, et voyons ce que disent en France toutes ces écoles conjurées contre la psychologie.

La psychologie, à les entendre, est une science illusoire. Elle prétend au titre de science d'observation; mais qu'observe-t-elle? Est-ce l'homme, l'espèce humaine? Non; c'est le moi. Et qu'est-ce que le moi? Un être isolé, sans lien avec la nature, qui se replie sur lui-même et se contemple solitairement. Ce moi sans organes est une pure abstraction. Il s'observe, dites-vous; mais qu'a-t-il à observer? Il ne fait rien, il ne produit rien. S'il agissait, il ne pourrait s'observer. Séparé du corps, de la société, de la vie réelle, renfermé en soi, sans passion, sans idées, sans but pratique, il est condamné à l'inertie. Vous le placez sur une pointe aiguë au sein du vide; qu'y peut-il faire? Ou rêver, ou dormir; ou faire des systèmes, ou s'abîmer dans les muettes langueurs de l'extase.

Pour observer la vie, il faut vivre; pour vivre, il faut agir; pour agir, il faut un corps, une terre, une société. Votre moi qui vit sans agir, qui observe la vie et qui l'a perdue, est une contradiction. On voit trop bien que tout ceci n'est pas sérieux, que cette psychologie, tant célébrée comme science d'observation, n'est qu'un effort désespéré pour substituer à une métaphysique décriée de nouveaux systèmes parés d'un faux semblant d'exactitude, un ingénieux moyen de dérober aux sciences physiques leur prestige, et de spéculer à son aise sous la protection d'expériences imaginaires.

Voilà des objections qui paraissent sérieuses et puissantes; j'en conviens, et j'irai plus loin: je les trouve sans réplique, à une seule condition, c'est qu'elles s'adressent, non à un être d'imagination, à un monstre qu'on arrange tout exprès et qu'on appelle psychologie, mais à la psychologie réelle, telle qu'une école considérable s'honore depuis quarante ans de la pratiquer. Évidemment il y a ici un malentendu. La psychologie que nos adversaires attaquent, nous la repoussons comme eux; la psychologie que nous pratiquons, nos adversaires ne paraissent pas la connaître. Qui démêlera cet embrouillement?

En voici, je crois, le moyen, et je commencerai par un aveu sincère qui, faisant d'avance aux adversaires de la psychologie leur juste part,

aura peut-être quelques chances de les désarmer, et en tout cas éclaircira et précisera le débat.

Il le faut avouer, les psychologues se sont laissé quelquefois entraîner à une double illusion : ils ont cru et ils ont dit que la psychologie était une science nouvelle; ils ont cru et ils ont dit que les faits de conscience étaient absolument séparés et indépendans des faits organiques. Pour comprendre ces deux erreurs de quelques psychologues, il faut remonter assez haut dans l'histoire; il faut se rendre compte de la situation de l'école écossaise au XVIIIe siècle, car c'est de l'Écosse que ces deux erreurs nous sont arrivées.

Ce qui a suscité l'école écossaise, c'est le scepticisme de Hume. A ce pénétrant et ferme génie, à ce puissant douteur, il ne suffisait pas d'opposer l'autorité du sens commun; il fallait une méthode, une méthode régulière, précise, rigoureuse, inaccessible aux atteintes du scepticisme. Or, au XVIIIe siècle, et sur la terre qui avait porté Bacon et Newton, quelle méthode était plus naturellement indiquée que celle à qui depuis un siècle et demi les sciences physiques et naturelles devaient leur prodigieux essor et leurs imposantes découvertes, je veux dire la méthode d'observation et d'induction. Les Écossais conçurent l'idée de transporter cette méthode avec toute son exactitude et toute sa rigueur dans le domaine des sciences morales, convaincus que ces *regulæ philosophandi*, qui avaient conduit la pensée de Newton à la découverte de la loi universelle de la matière, n'auraient pas une moindre vertu pour atteindre les lois les plus cachées de l'esprit. Les faits moraux, les faits de conscience ont beau être différens des faits physiques, ce sont des faits, et partant l'observation peut les atteindre, l'expérience s'y appliquer, l'induction en tirer les plus infaillibles conséquences. Épris de cette grande idée, les Écossais la crurent nouvelle. Ils pensèrent de la meilleure foi du monde que tout était à recommencer en philosophie, et qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir pour elle, qui serait marquée par les plus étonnantes découvertes. Ce fut un premier tort, une première source d'illusions. Les Écossais firent une autre faute, celle d'exagérer la séparation des deux classes de faits qu'ils avaient justement distingués, et aussi l'identité des méthodes qui conviennent à chacune d'elles.

Lorsqu'en 1813, du haut de cette chaire encore peu entourée, mais auprès de laquelle grandissait dans l'ombre toute une école philosophique, M. Royer Collard vint attaquer en face le condillacisme, déjà ébranlé, et qui cherchait à se sauver en se tempérant par l'ingénieuse théorie de Laromiguière, il pensa avec raison que rien ne pouvait être opposé avec plus d'avantage au sensualisme que cette forte et simple méthode écossaise, qui fonde sur l'observation la plus exacte le spiritualisme le plus pur. Comme Reid, M. Royer Collard crut que cette mé-

ROYAL

thode était absolument nouvelle, qu'elle faisait table rase en philosophie, et allait produire les résultats les plus inattendus; comme Reid, il enseigna que les faits psychologiques, soumis à la même méthode que les faits physiques, composent un monde entièrement séparé et indépendant. Telles furent les idées que M. Royer Collard emprunta à Reid et à Dugald-Stewart, et qui trouvèrent un interprète d'une lucidité merveilleuse et d'une grace persuasive dans M. Jouffroy. Un morceau, éminent par le style, la préface aux *Esquisses* de D. Stewart, fut pour la méthode psychologique, une sorte de manifeste qui en rendit populaires et le nom et les principes. Par malheur, nulle part on n'a plus exagéré les idées écossaises, je veux dire la séparation de la psychologie et de la physiologie, l'identité des méthodes dans la différence des faits, et surtout cette fausse idée que toute la philosophie est à refaire; M. Jouffroy allait jusqu'à dire que la question de la spiritualité de l'ame était prématurée, scrupule excessif, dont des adversaires sans loyauté et sans pudeur ont cruellement abusé dans ces derniers temps, mais qui marque fortement le dernier terme où peut conduire l'exagération de la psychologie écossaise.

Convenons-en loyalement : si l'école écossaise a l'honneur d'avoir proclamé avec force la méthode psychologique, si elle en a fait un utile emploi contre le sensualisme de Locke et le scepticisme de Hume, elle s'est souvent trompée sur la nature et la portée de cette méthode. Elle a mal connu la vraie différence qui sépare les faits de conscience et les faits physiologiques, et, par une suite naturelle, elle a exagéré tout ensemble l'identité des méthodes et la séparation des faits. Enfin elle s'est trompée sur le passé et sur l'avenir de la méthode psychologique; elle a cru faussement que le passé l'avait ignorée; elle a conçu pour l'avenir des espérances exagérées.

Pendant que M. Royer Collard introduisait en France l'esprit écossais avec ses grandes parties et aussi avec ses erreurs et ses illusions, un philosophe français, qui n'a rien dû à aucune influence étrangère, génie peu étendu peut-être, mais d'une force et d'une sagacité admirables, Maine de Biran, retrouvait à la fois dans la tradition cartésienne et dans une réflexion profonde la vraie racine de la psychologie, et établissait sur des bases désormais immuables la distinction et l'union des sciences physiques et des sciences morales.

Sans être un érudit, Maine de Biran savait bien qu'il n'avait pas inventé la psychologie. Il se plaisait à protéger ses idées les plus originales de l'autorité de Leibnitz, et, remontant de Leibnitz à Descartes, il signalait dans le *cogito, ergo sum,* la source de la psychologie moderne. Nul doute que, si ses recherches historiques eussent été plus étendues, il n'eût aimé à ressaisir dans les *Dialogues* de Platon et jusque

dans les *Entretiens* de Socrate les nobles origines de cette méthode que les grands philosophes de l'antiquité savaient aussi manier avec une finesse et une sagacité supérieures.

Maine de Biran considérait-il les faits de conscience comme absolument séparés et indépendans des phénomènes vitaux? On eût fait sourire, en lui adressant cette question, l'auteur des *Considérations nouvelles sur les rapports du physique et du moral*. Qu'on songe qu'il avait passé sa vie à approfondir un seul fait de la science de l'homme, le fait de l'effort musculaire, et ce fait est justement le nœud où la vie psychologique et la vie organique, ailleurs divisées, viennent se toucher et s'unir. Pénétrer le mystère de cette union par une étude assidue et combinée des faits de conscience et de leurs conditions organiques, et de ce point lumineux faire rayonner la clarté dans toute l'économie de la double existence qui constitue l'homme, telle a été l'entreprise scientifique de Maine de Biran, tel est son titre durable aux yeux de l'histoire.

Élève de Maine de Biran, M. Cousin, qui s'est toujours appliqué, avec un zèle aussi honorable pour son caractère que pour son esprit, à mettre en lumière le nom, les écrits et les idées de son maître, se serait-il séparé de lui sur ce point capital? En aucune façon. Sauf quelques passages de ses premiers écrits qui portent la trace de l'influence écossaise, M. Cousin, dans toute la suite de sa carrière, a constamment été fidèle à cette doctrine, que la méthode psychologique distingue le physique et le moral de l'homme sans les séparer, et qu'à ce titre elle est aussi ancienne que le spiritualisme et la philosophie. Enfin M. Jouffroy lui-même, que nous avons vu tout à l'heure, dans les premiers essais de sa jeunesse, se fourvoyer à la suite de Dugald-Stewart, revint, par le mouvement original de sa pensée et le progrès solitaire de ses méditations, à la pure doctrine de Maine de Biran. Il nous a laissé un durable témoignage de cette heureuse transformation dans le mémoire *sur la Distinction de la psychologie et de la physiologie*, écrit pour répondre à M. Broussais, et qui faisait bondir sur son siége de l'Académie des sciences morales ce vieil athlète du matérialisme médical. J'ose dire que Maine de Biran se serait reconnu dans le mémoire de Jouffroy, et qu'il eût envié à son habile disciple ce chef-d'œuvre de rigueur, de précision et de clarté.

Ce point délicat d'histoire une fois éclairci, j'aborde avec confiance les objections élevées contre la psychologie, et, si je ne me trompe, il devient aisé de les dissiper. On suppose en effet qu'il s'agit en psychologie d'une méthode nouvelle, extraordinaire, inouie, laquelle consiste à cesser d'agir pour se replier sur soi-même et se contempler abstraitement dans le parfait oubli de la société et de la nature, et cela pour atteindre une sorte de fantôme ou d'entité abstraite, un moi, un esprit

pur, un je ne sais quoi doué d'une entière indépendance, d'une liberté absolue, et chargé encore d'une foule d'attributs merveilleux. J'avoue qu'un tel moi est un fantôme, qu'un tel isolement est stérile et dangereux, qu'un tel spiritualisme est insensé, qu'une telle méthode enfin n'a aucune racine dans l'histoire, dans le sens commun, dans la nature des choses. J'abandonne les exagérations de la psychologie à ses adversaires; mais je m'attache à son principe, et je le défends au nom de la saine philosophie, au nom de l'histoire entière de la pensée humaine.

La question entre nous et les matérialistes n'est plus de savoir si l'homme peut sentir, penser, vouloir sans organes, mais si c'est la même chose d'avoir conscience d'une pensée, d'un désir, d'une sensation, ou de reconnaître le lobe cérébral, le tissu nerveux ou musculaire qui sont ou peuvent être la condition organique de la sensation que j'éprouve, de la pensée que je forme, de l'acte volontaire que je désire exécuter. Poser cette question, c'est la résoudre. Il ne s'agit point ici d'un système, mais d'un fait.

J'ose dire qu'il n'y a qu'une dose peu commune d'entêtement systématique qui puisse fermer les yeux à un homme de bonne foi sur cette différence; mais, pour ne pas répéter ici des argumens bien connus, je me bornerai à adresser aux adversaires de la psychologie une question décisive. La notion de cause ou de force est-elle une donnée propre et immédiate de la physique ou de la physiologie? MM. Comte et Littré répondent que non, et ils ont mille fois raison. Ils partent de là pour interdire au physicien et au physiologiste la recherche des causes, et en général ils font hautement profession de croire que cette recherche est interdite à l'esprit humain; c'est être logiciens, mais pas encore assez, car, si MM. Comte et Littré ont raison, non-seulement la physique, la physiologie et toutes les sciences de la nature doivent renoncer à saisir aucune cause, non-seulement l'esprit humain doit s'interdire toute spéculation de ce genre, mais l'idée même de cause n'existe pas. D'où viendrait-elle en effet, si les sens ne la donnent pas, si la science de la nature ne peut en rendre compte, et si d'un autre côté il n'y a rien au-delà de la science de la nature et au-delà des sens? Je crois l'objection invincible. Hume l'avait compris; voyant bien que les sens ne peuvent expliquer cette notion, il prit le parti audacieux de la nier. MM. Comte et Littré sont plus respectueux pour le sens commun; mais, en vérité, je les trouve, dans cette rencontre, ou trop peu pénétrans, ou trop timides, eux d'ordinaire si intrépides en fait de négations. Quoi qu'il en soit, l'idée de cause existe dans les langues, dans le sens commun, dans l'esprit humain. Il la faut expliquer. C'est ici qu'apparaissent au grand jour la légitimité et la puissance de la méthode psychologique. Dans toute pensée, dans tout acte interne, elle constate l'existence d'un sujet fixe, permanent, qui s'aperçoit lui-même comme une force, comme

une cause, non pas une cause abstraite, mais une cause active, vivante, féconde, en relation avec un système d'organes qui tantôt lui obéissent et tantôt lui sont rebelles, qui réagissent sur elle après avoir éprouvé son action, et la mettent en communication avec la nature, la société, la vie universelle. Ce sentiment de la force une et identique, du moi, c'est ce qui constitue essentiellement un phénomène psychologique.

Encore un coup, ce moi n'est pas isolé, car non-seulement dans les impressions qui lui viennent du dehors ou dans les actes extérieurs qu'il contribue à accomplir, mais même dans la réflexion la plus abstraite, dans le plus énergique effort pour s'isoler du monde physique, il y a toujours en nous un sentiment confus, une image indistincte des choses extérieures : c'est là un fait d'observation que tous les grands psychologues, Aristote et Kant en première ligne, ont depuis long-temps reconnu; mais si, comme on dit en langue technique, le moi n'est jamais sans le non-moi, cela n'empêche pas qu'il ne s'en distingue, qu'il ne sache faire la différence entre ce qui vient proprement de lui et qui est sien, et ce qui, venant du dehors, lui révèle des causes étrangères.

Voilà la distinction très simple qui sépare sans les isoler le monde physique et le monde moral, et donne au spiritualisme un légitime et indestructible fondement. Les Écossais, je l'avoue, et particulièrement Dugald-Stewart, n'ont pas toujours bien démêlé la nature de cette distinction. Ils ont cru que la psychologie, comme la physique, n'avait pour objet que des faits, ne voyant pas qu'elle saisit en même temps une cause, savoir le principe même qui a conscience, le moi. Connaissant mal la nature propre des faits psychologiques, les isolant du moi et les considérant ainsi d'une manière abstraite, ils les ont trop séparés des autres faits perçus par l'intelligence humaine. Mais qu'importe cette erreur passagère? Toute méthode, si légitime qu'elle soit, n'est-elle pas exposée à être faussée dans l'application? Les mathématiciens, dont la méthode passe à juste raison pour infaillible, ne se sont-ils jamais trompés sur sa nature et sur les conditions de son légitime usage?

La psychologie n'est pas née d'hier. Avant que les Écossais en eussent proclamé l'excellence, elle était dans le monde; elle s'y était établie par des travaux durables, par des services immortels. Parce que le nom de cette science est assez nouveau, on s'est cru autorisé à la traiter avec dédain; mais, en vérité, quand on entend certains physiologistes parler d'un ton si tranchant et si altier d'une science aussi vieille que l'esprit humain, on ne peut assez admirer tant de confiance : ne dirait-on pas que la physiologie est une science très avancée, tandis que celle de l'homme moral est encore au berceau? Qu'on y prenne garde cependant, la comparaison est tout à l'avantage de la psychologie. En affirmant que parmi les fonctions organiques il n'en est pas une seule qui soit véritablement connue, je suis sûr de n'être démenti par aucun physiologiste

impartial. La vie organique, en effet, a deux grands objets, se conserver et se reproduire. Or, l'assimilation et la génération sont encore en physiologie deux mystères qu'on n'a pas pénétrés.

Je ne crains pas d'affirmer que le moral, dans l'homme, a été infiniment plus exploré que le physique. Adam Smith connaissait beaucoup mieux les lois de la sympathie qu'aucun naturaliste les siéges et les conditions organiques de ce curieux phénomène. On sait comment on pense plus qu'on ne sait comment on digère, et il n'y a pas une seule fonction importante de l'organisation qui soit à beaucoup près aussi parfaitement connue que la fonction psychologique du raisonnement. Les savans se vantent de ce que l'astronomie est une science accomplie; mais, deux mille ans avant Laplace, Aristote avait déterminé la marche de certaines opérations intellectuelles avec autant de précision et d'exactitude que l'auteur de *la Mécanique céleste* en a pu mettre à fixer les courbes décrites par les astres dans l'immensité.

Que la psychologie soit une science beaucoup plus avancée que la physiologie, c'est ce qui s'explique par une raison aussi simple que profonde; le principe de la vie animale nous est inconnu, et la physiologie est réduite sur ce point à des conjectures. Il en est tout autrement de la psychologie, qui saisit immédiatement le principe des phénomènes qu'elle observe, et embrasse de la sorte les effets de la vie et la vie elle-même dans sa source. Où en serions-nous si nous étions obligés d'attendre, pour connaître notre nature morale, les lois de notre pensée, les origines de nos passions, le principe de nos actes, la règle de notre conduite, que les naturalistes se fussent mis d'accord sur le nombre infini de questions qui les divisent et qui peut-être ne seront jamais résolues? Grace à Dieu, il n'en est pas ainsi. Platon confondait ensemble le canal de la digestion et celui de la respiration, l'œsophage et la trachée-artère; cela empêche-t-il qu'il n'ait été un très profond psychologue, un éminent moraliste? Le *Philèbe, le Banquet, la République,* sont pleins d'observations fines et profondes, qui n'attendent pas pour être confirmées que les physiologistes se soient entendus sur la *matière grise* et la *matière blanche* dans le cerveau. Aristote n'était pas très versé dans la physiologie de l'homme; il l'était si peu qu'il ne connaissait pas l'existence des nerfs. Est-ce à dire que le traité *De l'Ame* ne soit pas un chef-d'œuvre de psychologie, l'*Éthique à Nicomaque* et l'*Éthique à Eudème* des études admirables sur les passions du cœur humain, l'*Organon* le code impérissable de la logique?

Sans parler de toute la psychologie si ingénieuse, si élevée, des pères de l'église et des docteurs mystiques du christianisme, d'un saint Augustin, d'un Bonaventure, d'un Gerson, pourrait-on citer dans aucune science des monumens plus durables que la *Recherche de la vérité,* les *Nouveaux essais sur l'Entendement humain,* la *Critique de la Raison*

pure, sans parler du *Discours de la Méthode* et des *Méditations*, ces livres saints de la philosophie où sont écrits, sous la dictée de la conscience réfléchie, les droits de l'esprit humain et les premiers principes de toutes les sciences? On dira que tout n'est pas solide dans ces monumens, et qu'ils sont loin d'être bâtis sur le même plan et avec les mêmes matériaux. J'en conviens; mais qu'on cite, sauf peut-être en géométrie pure, un seul grand ouvrage que le temps et la contradiction des hommes n'aient point effleuré. On n'en nommera pas un seul. Les *Harmonica mundi* de Keppler sont pleins de conjectures que la science a démenties; la *Dioptrique* de Descartes et *l'Optique* même de Newton sont restées bien en-deçà des progrès de la physique. La chimie de Lavoisier est-elle identique à celle de Berzélius? Le livre *De la Vie et de la Mort* fait époque en physiologie; Bichat l'écrivait il y a trente ans à peine : est-il aujourd'hui debout?

En rappelant les grands monumens de la science psychologique depuis Socrate jusqu'à Descartes et depuis Descartes jusqu'à Kant, je n'ai parlé que des ouvrages réguliers; mais que de délicate et profonde psychologie répandue dans tous ces chefs-d'œuvre littéraires dont on eût fort embarrassé les immortels auteurs en leur adressant sur les circonvolutions du cerveau des questions que le plus sot écolier résout couramment après quelques mois d'études! Quelle incomparable analyse du cœur humain que les *Confessions* de saint Augustin! Je ne sais si Gerson était un grand anatomiste, mais j'en apprends plus sur la nature humaine en relisant l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'en consultant les plus beaux traités de physiologie. Saint François de Sales, Montaigne, Jean-Jacques Rousseau, ne sont-ils pas aussi à leur manière d'éminens psychologues? C'est que la psychologie n'est pas une étude à l'usage de quelques méditatifs; c'est la conscience de la vie. Quiconque vit, non de cette vie grossière des sens qui se termine aux objets matériels ou de cette vie superficielle qui se dépense au jour la journée, qui se répand tout entière au dehors et s'épanche sans cesse comme une eau toujours fuyante en un vase sans fond, mais d'une vie puissante et pleine, qui se fortifie, s'étend et s'accroît sans cesse par le progrès des idées et des sentimens, les leçons de l'expérience, les épanchemens sympathiques de l'amour et de l'amitié, quiconque vit de la sorte, qu'il médite en solitaire comme Malebranche ou à la cour comme La Bruyère et La Rochefoucauld, qu'il fasse de la psychologie en action comme Shakespeare et Molière, ou qu'il la mette en formules comme Kant, qu'il compose la *Critique de la Raison pure* ou le *Faust*, poète ou métaphysicien, prêtre ou laïque, philosophe de fait ou d'intention, il travaille au progrès de la science psychologique; il trace un chapitre, une page ou au moins quelques lignes de ce livre immortel que l'homme écrit sur l'homme, et qui a

commencé le jour où un être humain a souffert, c'est-à-dire le jour où il a réfléchi.

A cette grande psychologie qui n'est pas seulement l'œuvre des philosophes, mais pour ainsi dire celle du genre humain, sait-on ce que l'école positive nous propose de substituer? Je suis honteux de le dire, et ceux qui connaissent MM. Comte et Littré pour des esprits exacts ne le devineraient jamais : c'est la science la plus conjecturale, la plus nouvelle, la moins positive, mais pourquoi parler de science? non; c'est ce quelque chose d'équivoque et de mal venu qu'on appelle la phrénologie. Ainsi tous les philosophes, depuis Platon jusqu'à Reid, en croyant observer l'esprit humain, n'ont saisi qu'une chimère! L'homme à qui il a été donné de commencer la science de l'homme, c'est le docteur Gall! Les vingt-sept facultés reconnues par ce grand philosophe et rapidement portées à trente-cinq par cet autre profond penseur, le docteur Spurzheim, avec les vingt-sept ou trente-cinq circonvolutions cérébrales correspondantes que le docteur Vimont n'a pas manqué de retrouver sur le crâne d'une oie, voilà pour la philosophie positive le beau idéal de la science de l'homme (1)! On reconnaît, il est vrai, que ces premiers travaux de physiologie cérébrale sont très imparfaits. On n'admet pas la *théosophie*, ce qui est caractéristique; on veut bien nous faire grace de l'*amativité*, de l'*habitativité*, de la *destructivité*, de la *constructivité*, de la *secrétivité* : j'en remercie la philosophie positive au nom de la langue française; mais, sans vouloir triompher à l'excès de ces ridicules ébauches, j'ai le droit de dire qu'il y a quelque chose de significatif dans cette réhabilitation de la phrénologie par la philosophie positive, et qu'une école obligée de prendre sous sa protection des tentatives aussi monstrueuses met en garde tous les bons esprits et prononce elle-même sa condamnation.

IV.

Si la philosophie positive n'avait d'autre défaut que d'altérer ou de supprimer une classe considérable de faits, on pourrait bien l'accuser d'être incomplète, on ne pourrait pas la déclarer radicalement fausse. Il faudrait élargir la base de l'édifice, non le renverser de fond en comble. Mais la philosophie positive vise plus haut que le spiritualisme; la négation des faits de conscience n'est qu'un moyen pour elle d'atteindre les idées absolues, et la ruine de la psychologie est un prélude à la destruction de la métaphysique.

(1) Voyez l'excellent petit livre de M. Flourens : *Examen de la Phrénologie*, et son grand ouvrage intitulé *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux*, 2e édit. 1842.

Les idées absolues, la métaphysique, voilà les ennemis mortels de la philosophie positive. Le caractère propre de la double tyrannie qu'a dû subir la pensée humaine avant d'atteindre l'ère de son affranchissement, c'était de s'appuyer sur des idées absolues. Au contraire, le trait distinctif du nouveau régime, du régime positif, c'est la substitution des sciences à la métaphysique, des idées relatives aux idées absolues.

Il y a ici deux questions distinctes, bien que très étroitement enchaînées : celle des idées absolues et celle de la métaphysique proprement dite. Il est clair que, s'il n'existe pas d'idées absolues dans l'esprit humain, toute métaphysique est impossible; mais on peut admettre certaines idées absolues et ne pas se croire obligé pour cela de reconnaître la métaphysique comme science. C'est ainsi que Kant, le plus grand adversaire que la métaphysique ait jamais rencontré, crut échapper au scepticisme et donner aux sciences mathématiques, à celles de la nature, à la morale même et à l'esthétique, un assez ferme fondement, en reconnaissant un certain nombre de notions absolues, d'idées *a priori*, nécessaires pour diriger l'homme dans ses opérations intellectuelles et dans l'accomplissement de sa destinée.

MM. Comte et Littré ne paraissent pas avoir la moindre peur du scepticisme. Comme Kant, ils rejettent la métaphysique; mais ils ne conservent point, comme lui, certaines idées absolues, et ils semblent convaincus qu'elles ne sont nullement nécessaires pour organiser les sciences et le travail entier de l'esprit humain. J'admire assurément cette hardiesse; pourtant il est difficile à quiconque a un peu étudié l'histoire de la pensée de ne pas trouver un peu de naïveté dans une si grande audace. On n'ose pas soupçonner un homme aussi savant que M. Comte, et qui se flatte, ou peu s'en faut, d'avoir découvert la science de l'histoire, d'être resté étranger à l'histoire de la philosophie; mais il sera permis de dire que l'entreprise de se passer entièrement d'idées absolues dans l'organisation des sciences physiques et morales est plus digne d'une époque primitive que d'un siècle éclairé par une grande expérience. L'éclectisme, tant dédaigné par la philosophie positive, a au moins cet avantage, de prémunir, par la connaissance impartiale du passé, contre beaucoup d'illusions. Je me permettrai de rappeler à MM. Comte et Littré trois grandes expériences auxquelles a été soumise l'entreprise qu'ils veulent accomplir. Citer des faits à des philosophes positifs, c'est employer le genre d'argumentation le mieux fait pour leur plaire et pour les persuader.

Il y a deux mille quatre cents ans environ, un précurseur de la philosophie positive, Héraclite, soutenait qu'il n'y a point d'idées absolues, que tout est relatif. « Un homme, disait-il avec une énergie familière et expressive, ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve. » S'il

en est ainsi, l'objet de la science, ce n'est point l'être en soi, c'est le phénomène. Où ce principe conduisit-il Héraclite? A ne voir dans l'univers qu'une sorte de phénomène universel produit par un agent unique et régi par une seule loi. Que disent MM. Comte et Littré de cette conséquence? Nous verrons peut-être tout à l'heure qu'Héraclite a livré leur secret; mais, quoi qu'il en soit, pense-t-on que le développement de l'héraclitéisme se soit arrêté là? Non. La logique souveraine de l'histoire, qui impose le doute absolu au sensualisme comme sa conséquence inévitable, après Héraclite suscita Protagoras, qui vint dire que s'il n'y a que des phénomènes relatifs et rien de fixe et d'absolu, si la sensation est la mesure de toutes choses, il s'ensuit alors que tout est à la fois vrai et faux, juste et injuste, beau et laid, suivant l'impression de chacun et la diversité des points de vue.

Cette conséquence ne paraît-elle pas rigoureuse à MM. Comte et Littré? je pourrais les prier de relire le *Théétète;* mais j'ai à leur proposer une plus grande autorité que celle de Platon; c'est encore l'histoire, qui, quatre siècles après Héraclite : ramène sur une plus grande échelle la même expérience. Les stoïciens, par une contradiction qu'on ne saurait trop hautement signaler, avaient mêlé à une morale sublime une idéologie sensualiste. Qu'arrive-t-il? Ils aboutissent d'abord à un matérialisme tout-à-fait analogue à celui d'Héraclite, et bientôt la dialectique d'Ænésidème leur impose le scepticisme absolu. Franchissez dix-huit siècles, d'Athènes et d'Alexandrie transportez-vous dans la patrie de Locke, et vous assisterez au même spectacle. Les noms seuls sont changés. Cette fois, Ænésidème s'appelle Hume. La même idée sert de base à la dialectique des deux pyrrhoniens; c'est l'idée de force ou cause, fondement de la métaphysique. S'il n'y a rien d'absolu dans l'idée de cause et en général dans les idées, comment atteindre l'absolu dans les choses? et si tout est relatif, il n'y a que des vraisemblances et des conjectures dans la science de l'univers comme dans celle de l'homme.

Cette triple expérience paraît-elle assez décisive à MM. Comte et Littré? Espèrent-ils être plus heureux qu'Héraclite et Chrysippe, Locke et Condillac? Qu'ils veuillent bien alors nous confier le secret qu'ils possèdent pour construire les sciences mathématiques et physiques sans aucune de ces idées qu'ils appellent absolues, comme les idées de cause, d'unité, d'esprit, de temps, d'identité? Quoi! ils veulent construire la mécanique rationnelle sans les notions de force et de temps, l'arithmétique et l'algèbre sans l'idée de l'unité, la géométrie sans l'idée de l'espace et sans les axiomes? Quoi! il n'y a pas d'idées absolues, et tout en mathématiques est absolu! Il n'y a que des faits relatifs, et tout en géométrie est nécessaire! Singulière philosophie qui prétend organiser les sciences positives et méconnaît les plus simples conditions de leur existence! Singuliers philosophes qui font la guerre aux systèmes et ont

eux-mêmes un système dont ils sont si aveuglés, qu'ils en perdent jusqu'au sentiment des faits! Croirait-on que M. Comte pousse l'horreur des idées absolues jusqu'à vouloir qu'il n'y ait en géométrie que de simples phénomènes? Il nous parle de *phénomènes géométriques*, comme on dit des phénomènes physiques; il ne nous manque plus que des phénomènes algébriques.

Après avoir fait une si rude guerre aux idées absolues, la philosophie positive se décide à faire grace à une de ces idées, l'idée de loi. On le conçoit : rejeter l'idée de loi, pour elle, c'était périr; car la philosophie positive a deux prétentions, celle d'avoir découvert la loi fondamentale de l'humanité, et celle de réduire toute science à la recherche de certaines lois. Il n'y avait donc pas moyen de supprimer l'idée de loi; mais autant il y avait nécessité à ne pas la nier, autant il y avait inconséquence à l'introduire, car enfin c'est bien là une idée absolue, ou aucune autre ne mérite ce nom. Qui dit loi dit quelque chose d'invariable, d'universel, de nécessaire. J'en appelle à Montesquieu. « Les lois, dit-il, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » MM. Comte et Littré acceptent expressément cette belle définition. C'est à merveille; mais elle est mortelle pour leur doctrine; car les sens et l'expérience sont évidemment incapables de conduire à rien d'universel, d'invariable, de nécessaire. MM. Comte et Littré disent avec raison que le vrai caractère d'une science, c'est de prévoir, et cette juste remarque montre bien qu'il y a un sens profond dans l'idée que les peuples enfans se forment des intelligences supérieures en leur accordant le don de prophétie; mais, pour être bon prophète, il faut prédire à coup sûr, et comment l'expérience, qui ne s'applique qu'au présent et au passé, pourrait-elle, livrée à elle-même, anticiper l'avenir?

Il faut donc s'élever ici à une conception qui dépasse l'horizon de la physique, à l'idée d'un ordre universel, d'un plan général du monde, d'une fin commune à laquelle tendent les êtres, et qui explique la loi de leurs mouvemens.

Or, de toutes les idées absolues, il n'en est aucune à laquelle la philosophie positive répugne plus invinciblement qu'à celle de cause finale. Ici, MM. Comte et Littré recontrent un auxiliaire puissant et inattendu : c'est Descartes. Descartes, il est vrai, a proscrit en physique l'emploi des causes finales, et j'ajoute que par là il a rendu à la science de la nature un immortel service. D'abord, la scholastique avait étrangement abusé des causes finales, et Descartes, en les exilant, accomplissait une réaction nécessaire; de plus, on ne saurait disconvenir que l'objet propre de la science de la nature, ce ne soit d'observer les faits et non de découvrir leurs causes; toute idée *a priori* sur les principes et les fins des êtres est essentiellement subordonnée à l'expérience, qui est et qui doit rester ici juge souverain. Faut-il conclure de là pourtant que l'idée

de cause finale ne soit pas dans l'esprit humain, qu'elle n'ait pas son rôle et son emploi dans la science, et non-seulement dans cette haute science qui reconnaît en Dieu une cause intentionnelle, principe premier et fin dernière de l'univers, mais aussi dans la science de la nature? J'en appelle ici à Keppler, à Linné, à Leibnitz, à Maupertuis, à Euler. J'en appelle à Harvey, qui a découvert la circulation du sang par une application du principe des causes finales. J'en appelle à Bacon lui-même, qui a écrit, je le sais, contre les causes finales un mot ingénieux, mais qui, en retranchant à la physique la recherche des fins, la rendait expressément à la métaphysique, son vrai domaine, distinguant ainsi la sphère des deux sciences, sans en sacrifier aucune, divisant le travail de l'esprit humain sans en briser l'harmonie, sans en compromettre l'unité.

Veut-on savoir où conduit en dernière analyse la négation absolue des causes finales? Après avoir entendu Descartes, qu'on écoute Spinoza. Du maître qui déjà s'égare, mais que sa forte et sobre nature retient encore, qu'on aille à l'audacieux et intempérant disciple. L'auteur de l'*Éthique* nous dira que l'idée de fin est un chimère, comme l'idée du bien et du mal, comme celle du libre arbitre, et que tous les êtres, l'homme comme les autres, se développent suivant les lois nécessaires de leur nature. Je signale cette conséquence à MM. Comte et Littré; elle est particulièrement propre, si je ne me trompe, à les faire réfléchir. Tous deux ont le plus vif désir de sauver la morale du naufrage des idées absolues, tous deux repoussent la triste doctrine de l'intérêt, tous deux reconnaissent des principes de conduite supérieurs à l'égoïsme; mais la logique est plus forte que les intentions les plus honorables. Si l'homme n'a pas été créé pour une fin, s'il agit suivant les lois fatales de son organisation, comme l'eau coule, comme le sang circule, c'en est fait de toute idée de bien et de mal, de toute liberté, de toute responsabilité morale.

Voilà le dernier terme où conduit la simple négation des idées absolues. Il nous reste à voir si MM. Comte et Littré ont été plus heureux contre la métaphysique.

V.

Les préventions du XVIIIe siècle contre la métaphysique subsistent encore aujourd'hui dans beaucoup d'esprits. Il importe de les dissiper. Que les amis de l'indépendance de l'esprit humain le sachent bien : sacrifier la métaphysique, c'est sacrifier la philosophie tout entière; c'est retrancher à la pensée libre non-seulement son plus noble droit, mais celui qui fonde et consacre tous les autres.

Parmi les faux préjugés qui empêchent la métaphysique de reprendre

la haute considération dont elle jouissait au XVIIe siècle, j'en signalerai surtout deux : le premier, c'est que la métaphysique, ou, comme on l'appelle encore, l'ontologie, est, à ce qu'on croit, une science qui spécule à perte de vue sur l'être et le non-être, l'absolu et le relatif, le fini et l'infini, et prétend expliquer *a priori* l'origine, l'essence et le fonds de toutes choses : science abstraite, sans aucun rapport avec les réalités de la nature et de la vie; science conjecturale, qui, n'ayant à son service ni l'expérience ni le calcul, se consume en hypothèses stériles; science orgueilleuse, qui méprise les autres sciences parce qu'elle les ignore, et prétend expliquer à fond un univers dont la surface visible lui est inconnue !

Le second préjugé que le XVIIIe siècle nous a légué contre la métaphysique, c'est qu'elle tourne dans un cercle de systèmes sans cesse renaissans : spiritualisme et matérialisme, panthéisme et dualisme, dogmatisme et scepticisme, tels sont les héros éternels de ce drame monotone, personnages fantastiques qui disparaissent de temps en temps pour reparaître avec des masques nouveaux, toujours armés les uns contre les autres, se faisant des blessures mortelles sans se tuer jamais, et jouant une pièce qui n'a pas et ne peut avoir de dénouement.

Ces préjugés sont-ils légitimes? Et d'abord est-il vrai que la métaphysique soit une science isolée par sa nature de toutes les autres, et qui aspire à se construire hors de l'univers et de l'humanité un domaine indépendant? Je répondrai à cette question avec une entière sincérité. Il est vrai que les métaphysiciens ont quelquefois donné le change au sens commun sur la nature de la métaphysique : il s'est rencontré à plus d'une époque des esprits téméraires qui se sont fourvoyés dans cette ontologie abstraite, si justement suspecte aux esprits sérieux; mais je dis que cette manière d'entendre et de pratiquer la métaphysique est contraire à l'ensemble de la tradition; je dis que les grands penseurs dont les noms marquent les pas mémorables qu'a faits l'esprit humain dans la carrière de la vérité, les Platon et les Aristote, les Descartes et les Leibnitz, ont entendu d'une manière toute différente la nature et les conditions de la philosophie première.

Je m'expliquerai plus nettement encore sur ce point. Le père de la métaphysique moderne avait donné pour base à toutes ses spéculations un fait de conscience : le *cogito, ergo sum*, c'est l'être qui pense prenant possession de soi-même par la réflexion, échappant au doute en affirmant sa propre réalité, sa propre individualité, et de ce ferme point d'appui prenant son vol pour s'élever non à un absolu abstrait, mais à un Dieu réel et vivant, principe premier et suprême idéal de la pensée et de la conscience.

Cette métaphysique à la fois sensée et sublime conquit sans effort tous les grands esprits du XVIIe siècle, non-seulement Malebranche et Féne-

lon, mais des intelligences plus sévères, un Arnauld, un Bossuet. Et cependant, au sein de la philosophie de Descartes, s'étaient glissés des germes funestes. On sait quelle main les cultiva.

Certes, il y a de grandes parties dans l'esprit de Spinoza; mais il lui a manqué un des traits distinctifs de tous ces génies excellens dont la mémoire est chère à l'humanité, parce que leur force a été un bienfait pour elle; il lui a manqué le sentiment des vrais besoins et des vraies limites de notre nature. La métaphysique de Spinoza n'a rien d'humain. C'est la tentative hardie d'un homme pour cesser d'être homme, pour usurper la place de Dieu et pour expliquer le monde, en quelque sorte avant qu'il existe, dans son essence éternelle et dans les lois nécessaires de son développement. Des conceptions abstraites, la substance, l'attribut et le mode, viennent se substituer aux réalités méconnues. Ce n'est plus une philosophie à l'usage des hommes, c'est une sorte de géométrie de l'existence. Le résultat de cette tentative est connu : le fatalisme universel dans la nature et dans l'humanité, et au-dessus un théisme tellement transcendant, qu'il ressemble presque à l'athéisme. Un cri s'éleva pour réprouver ces doctrines; de là une réaction excessive qui, du métaphysicien téméraire, retomba sur la métaphysique, et contre laquelle tout le génie de Leibnitz ne put prévaloir.

Il appartenait à la philosophie allemande de glorifier Spinoza. Elle en est la légitime héritière; Hegel, c'est toujours Spinoza, mais un Spinoza plus audacieux encore et plus chimérique. Comme le philosophe hollandais, le métaphysicien de Berlin a prétendu se placer de prime abord au sein de l'absolu, et expliquer de cette hauteur, par la seule puissance de la logique et sur le fondement d'un certain nombre de conceptions abstraites, l'économie universelle des choses. Hegel n'ignore rien. Il sait le pourquoi et le comment de tout : il a trouvé et il confie à qui veut le lire et à qui peut l'entendre la formule de Dieu. Faut-il s'étonner que le sens commun, en Europe et surtout en France, se soit élevé contre ces prétentions extravagantes? Nullement. Pour moi, je livre sans regret au dédain des esprits exacts cette insolente ontologie de l'Allemagne contemporaine, et, si la philosophie positive se bornait à protester contre de pareils déréglemens, je ne pourrais qu'applaudir de toutes mes forces; mais il n'en est point ainsi. La philosophie positive se jette dans un excès plus dangereux encore; sous prétexte qu'on a abusé de la métaphysique, elle la proscrit absolument, et, parce qu'il est impossible à l'homme de satisfaire sa curiosité sur Dieu, elle prétend retrancher Dieu à son intelligence et à son cœur.

Contre une négation aussi radicale, j'invoque à mon tour ce même sens commun qui repousse à bon droit les témérités d'une ontologie sans règle et sans frein, et je lui demande ce qu'il pense d'une philosophie qui, par prudence, prétend se passer de Dieu. Il ne s'agit plus

ici d'ontologie abstraite, il ne s'agit plus de ces spéculations transcendantes qui veulent saisir et décrire les propriétés de l'absolu, comme on fait celles du triangle ou du cercle. Il s'agit de savoir s'il est interdit à l'homme de dépasser l'univers des sens, d'atteindre les causes derrière les effets, et, par-delà les causes finies, de s'élever à l'idée d'une cause parfaite, d'entrevoir et d'adorer parmi les impénétrables profondeurs de sa nature infinie ceux de ses attributs dont elle a répandu sur la face de l'univers l'éclatant témoignage, et ces perfections plus saintes encore dont nous retrouvons en notre ame quelques rayons obscurcis, la sagesse, la justice, la félicité.

Voilà le grand objet de la métaphysique, non, je l'avoue, comme on l'entend aujourd'hui en Allemagne, mais comme l'ont entendue et pratiquée tous ces fermes génies qui ont connu la vraie force et la vraie lumière, qui n'ont pas employé leur vigueur à lutter contre l'impossible, ni leur profondeur à n'être compris de personne et à se perdre eux-mêmes dans l'abîme de leurs spéculations. A entendre les défenseurs de la philosophie positive, on croirait en vérité que les métaphysiciens forment dans l'histoire une famille de rêveurs, se berçant de chimères, habitant au sein des nuages, étrangers aux sciences positives, à l'observation de la nature et du genre humain. Or, l'un de ces rêveurs est tout simplement le plus grand moraliste de l'antiquité; l'autre en est le plus grand politique, et il est en même temps l'auteur de cette *Histoire des Animaux* devant laquelle s'inclinait Cuvier. Un autre est l'inventeur de l'analyse mathématique, l'instrument le plus puissant que la géométrie ait manié; tel autre enfin a découvert le calcul infinitésimal, et, si Newton lui dispute ce beau titre, il en est un du moins que nul ne lui pourra disputer : c'est d'avoir jeté sur l'ensemble des sciences et des choses humaines le coup d'œil le plus perçant et le plus étendu qui les ait jamais embrassées. Ce sont là ces rêveurs, ces esprits creux que la philosophie positive accuse d'illusion! Comme s'ils avaient jamais songé à séparer la métaphysique des sciences positives, comme s'ils avaient jamais prétendu à cette vague et ambitieuse ontologie de quelques esprits intempérans! Est-ce par hasard Aristote qui a prétendu construire *a priori* la science de Dieu, lui, le philosophe de l'expérience, à qui la théorie platonicienne des idées était suspecte, parce qu'elle lui paraissait abandonner trop tôt le terrain solide des faits pour s'envoler dans les régions de l'intelligible? Platon lui-même, tant accusé d'avoir trop caressé de brillantes chimères, savait aussi reconnaître les limites de l'humaine intelligence. Dans son ouvrage le plus hardi, le *Timée*, cette genèse du platonisme, il commence par ces paroles tant de fois citées : « Il est difficile de trouver l'auteur et le père de l'univers, et impossible, après l'avoir trouvé, de le faire connaître à tout le monde. »

Quand il s'agit seulement de remonter des idées à leur principe et de

rapporter à Dieu tout ce qu'il y a de beau et de bon dans l'ordre des êtres, Platon affirme avec une juste et noble fermeté; mais s'agit-il d'expliquer le rapport de Dieu au monde, de dévoiler les premières origines des existences, Platon est si peu tranchant, qu'il se réduit à des conjectures. Écoutons encore Timée : « Tu ne seras pas étonné, Socrate, si, après que tant d'autres ont parlé sur le même sujet, j'essaie de parler des dieux et de la formation du monde, sans pouvoir vous rendre mes pensées dans un langage parfaitement exact et sans aucune contradiction. Et si mes paroles n'ont pas plus d'invraisemblance que celles des autres, il faut s'en contenter et bien se rappeler que moi qui parle, et vous qui jugez, nous sommes tous des hommes, et qu'il n'est permis d'exiger sur un pareil sujet que des récits vraisemblables (1). »

Je pourrais multiplier les citations et les preuves; mais il est évident pour qui jette un coup d'œil impartial sur l'histoire de la métaphysique et sait discerner la grande route qu'ont suivie les maîtres de la science des sentiers particuliers où se sont égarés un petit nombre d'esprits téméraires, il est évident, dis-je, que la métaphysique n'aspire point nécessairement à habiter une région inaccessible, séparée de celle où se développent les autres sciences. Sans doute elle domine les sciences particulières, mais parce qu'elle s'appuie sur elles; sans doute elle conduit plus haut que la nature et plus haut que l'humanité, mais c'est dans la nature et dans la conscience humaine qu'elle saisit les caractères dont elle écrit et compose la science de Dieu. Les sciences physiques et morales ne font pas une acquisition dont elle ne profite; éclairée par leurs travaux, elle leur envoie ses lumières; c'est un échange perpétuel qui fait à la fois la vie des sciences et la sienne. On peut appliquer à la philosophie le mot ingénieux et vrai de Bacon : elle ne commande qu'à condition d'avoir obéi. *Imperare parendo,* voilà sa devise.

On doit comprendre maintenant ce qu'il y a de particulier dans le mouvement de la métaphysique. Elle ne peut se développer comme la géométrie ou la mécanique, sciences homogènes fondées sur un petit nombre de notions, envisageant des rapports très simples et d'une même espèce, se formant et s'accroissant par un procédé uniforme. La métaphysique, vaste comme l'esprit humain, est comme lui merveilleusement compliquée; aucune méthode ne doit lui être étrangère : l'abstraction et l'observation, l'induction et le calcul même, l'analogie, l'analyse, tous les procédés, tous les moyens de connaître sont également de son ressort, parce qu'elle embrasse tous les faits, tous les êtres, toutes les lois, toute la vie, se proposant tour à tour la matière et l'esprit, la nature et l'homme, le fini et l'infini, s'élevant du monde à Dieu et redescendant de Dieu au monde, unissant tout, conciliant tout,

(1) Platon, trad. de M. Cousin, t. XII, p. 118.

aspirant du moins dans la mesure de la faiblesse humaine, et suivant le progrès des sciences, à tout concilier et à tout unir. Il suit de là que la métaphysique ne saurait avancer par un mouvement égal et continu et sur une sorte de ligne droite; elle a, comme l'esprit humain, ses haltes, ses égaremens, ses défaillances suivies de brusques élans. Traînant pour ainsi dire après soi l'immense cortége de tous les produits de la pensée, son mouvement est la résultante variable d'une foule de forces diverses et d'un nombre infini de mouvemens.

Ceci m'amène à faire rapidement justice du second préjugé dont la philosophie positive se fait une arme contre la métaphysique : c'est, dit-on, qu'elle n'a fait aucun progrès depuis trois mille ans. On entend répéter chaque jour ce bel axiome avec une sérénité incroyable par des hommes qui font profession de croire à la puissance de la raison, à la plénitude de ses droits, à la perfectibilité du genre humain; mais savent-ils bien ce qu'ils disent? Ils disent en d'autres termes que l'esprit humain n'avance pas. Est-il bien possible, en effet, que la science de la nature et la science de l'homme fassent de si grands progrès, et que la science de Dieu reste immobile? Penser cela, c'est ne rien comprendre à l'harmonie des connaissances humaines, à toute l'économie de l'histoire des idées.

Je conçois que des hommes qui parlent au nom du christianisme soutiennent que la métaphysique a été impuissante avant l'Évangile, et que depuis elle est superflue : encore trouverais-je peut-être de ce côté un certain nombre d'esprits éclairés qui m'accorderaient au moins que le platonisme n'a pas été tout-à-fait inutile pour frayer la voie à la religion du Christ, ni le péripatétisme pour organiser la théologie au moyen-âge, et que le cartésianisme a bien aussi fait quelque chose pour la grandeur de l'église au XVIIe siècle et pour l'établissement des grandes vérités qui sont le fonds commun du christianisme et de la philosophie; mais, quand j'entends des esprits qui se déclarent affranchis de toute autorité, qui ne voient dans l'histoire de la civilisation que celle des mouvemens de la raison humaine, quand je les entends demander quels progrès a faits la métaphysique depuis trois mille ans, en vérité je pense rêver.

Je leur demanderai d'abord s'ils croient au progrès de la civilisation, et puis s'ils pensent que le mouvement des idées philosophiques et religieuses soit entièrement étranger à ce progrès. Je leur demanderai s'ils croient que les idées de l'Europe du XIXe siècle soient inférieures à ce qu'étaient les idées du peuple grec et du peuple romain du temps de Lycurgue et de Numa. Mais je veux leur poser une question plus précise encore : Le christianisme, leur dirai-je, a-t-il été, oui ou non, un événement heureux pour la civilisation? Personne n'en doute. Or, qu'a fait le christianisme? Une chose à la fois très grande et très

simple: à de certaines idées sur Dieu, sur l'ame, sur sa destinée, il a substitué d'autres idées. En d'autres termes, à une certaine métaphysique, il a substitué une autre métaphysique. Qu'importe ici la forme des idées? C'est des idées elles-mêmes qu'il s'agit. Eh bien! les idées du christianisme sur l'incarnation et la rédemption sont des idées métaphysiques, et ce sont ces glorieuses idées qui ont sauvé le monde au ve siècle, et qui ont fait la société moderne.

De cette révolution qu'on appelle le christianisme, je passe à une révolution bien différente, celle qui a changé la face de l'Europe il y a cinquante années. S'imagine-t-on que la métaphysique n'y ait eu aucune part? On dira sans doute que le siècle qui a vu la révolution française a été un siècle de réaction contre la métaphysique. J'en conviens tout le premier; mais il faut bien s'entendre. Sans doute il y a beaucoup de scepticisme au XVIIIe siècle; mais je le vois à la surface beaucoup plus qu'au fond. La métaphysique y paraît fort décriée; en réalité, nul siècle n'a eu plus de foi dans les idées. Ce n'est pas tant à la métaphysique en soi que le XVIIIe siècle déclare la guerre qu'à une certaine métaphysique. Et à laquelle? à celle qui lui paraissait un appui pour des pouvoirs ennemis, un obstacle au triomphe des idées nouvelles, la métaphysique spiritualiste. Il n'est donc pas si facile de se passer de la métaphysique; soit qu'on veuille organiser, soit qu'on veuille détruire, il faut s'adresser à elle. Sous une forme ou sous une autre, c'est elle qui mène le monde, et on ne saurait faire à l'esprit humain un plus gratuit et plus mortel outrage que de soutenir qu'elle est condamnée à des agitations sans fin.

La philosophie positive a hérité à la fois des préjugés du XVIIIe siècle contre certains systèmes, et de son goût secret et passionné pour d'autres systèmes fort connus. A ne croire qu'aux apparences, MM. Comte et Littré semblent parfaitement neutres entre les différens systèmes. Comment choisiraient-ils le spiritualisme de préférence au matérialisme, ou le théisme plutôt que son contraire? Ces systèmes sont les solutions opposées de problèmes insolubles. Matière, esprit, atomes, ame, Dieu, purs fantômes de l'imagination, qui fait ou défait ses toiles d'araignée au-delà de l'enceinte de la raison. Entre Platon et Épicure, entre Descartes et Gassendi, on peut rester indécis comme entre deux compositions romanesques ou entre deux genres de musique. Voilà une indifférence bien superbe et bien dédaigneuse; au moins faudrait-il y rester fidèles. Or, je soutiens que MM. Comte et Littré sont loin d'être indifférens entre les systèmes: non que je doute assurément de la parfaite sincérité de leurs déclarations; mais ils ont adopté à leur insu une métaphysique, et en conscience je ne puis les féliciter de leur choix. A vouloir ranimer l'esprit du XVIIIe siècle, ils pouvaient choisir ou le noble

spiritualisme de Turgot et de Rousseau, ou encore le sensualisme tempéré de Voltaire; mais non, ils ont reculé bien au-delà : ils sont descendus jusqu'à la triste métaphysique de d'Holbach et de La Mettrie.

Des phénomènes sensibles, et au-delà le soupçon vague d'une cause unique de ces phénomènes, cause aveugle, indéterminée, produisant tout par des lois nécessaires, telle est en substance la métaphysique du *Système de la Nature*. C'est trait pour trait celle de la philosophie positive.

La philosophie positive n'admet d'autres faits que ceux qui tombent sous les sens; elle reconnaît que ces faits ont des lois, mais des lois nécessaires. Elle ajoute que ces lois sont très simples, mais elle a soin d'expliquer qu'on doit bien se garder d'entendre qu'il y ait dans la nature un plan conçu avec intelligence. Non; ces lois sont simples, parce qu'elles résultent immédiatement des propriétés de la matière. Maintenant cette matière, cause aveugle de faits nécessaires, est-elle simple ou multiple? C'est une question sur laquelle, il est vrai, la philosophie positive ne se prononce pas nettement; mais d'Holbach et ses amis ne se prononçaient pas davantage, et, pourvu que l'ame et Dieu fussent supprimés une bonne fois, ils étaient coulans sur tout le reste.

Il m'est pénible d'insister encore; mais enfin il faut suivre la philosophie positive jusqu'au bout et en toucher le dernier fond. Entre l'hypothèse d'une intelligence divine et celle d'une cause aveugle et fatale ou d'une infinité de pareilles causes, MM. Comte et Littré tiennent-ils la balance égale? Ils le devraient d'après leur système, et on le voudrait pour eux. Pourtant il n'en est rien. On ne saurait voir sans une profonde tristesse ces esprits éclairés et sincères déployer contre l'idée sainte d'une providence infinie une espèce d'acharnement. En présence des maux qui accablent l'homme et des étonnantes oppositions qui se rencontrent dans la nature, je comprends et je plains les angoisses d'une ame troublée, je m'explique les doutes qui viennent assaillir le naturaliste et le philosophe; mais cette négation ardente et obstinée, ce dogmatisme désolant, excitent en moi un étonnement douloureux et une tristesse sans sympathie. Ces cieux, cet harmonieux univers, qui remplissaient l'ame de Keppler, de Newton et de Linné d'un religieux enthousiasme, MM. Comte et Littré les trouvent mal faits; ils s'oublient jusqu'à dire en propres termes que ce monde ne fait paraître qu'un degré de sagesse inférieur à celui que possède l'homme, et qu'il est aisé, dans le détail comme dans l'ensemble, de concevoir beaucoup mieux. Quoi! la nature des choses a été à ce point malhabile et si peu d'accord avec elle-même! elle a pu peupler l'espace de mondes infinis, faire circuler au sein de tous les êtres des torrens de vie, et elle n'a pas su leur donner des lois assez raisonnables pour qu'une de ses innombrables créatures les puisse approuver! Quoi! elle a pu produire l'intelligence

de ces deux philosophes si peu satisfaits d'elle, et elle n'a pas pu l'égaler dans ses combinaisons! Quoi! ce que MM. Comte et Littré conçoivent dans leur cabinet, c'est-à-dire, suivant leur système, ce qui germe dans la cervelle de deux faibles machines organiques destinées à durer un jour, cela est plus raisonnable, plus beau, plus harmonieux que le système d'existences que la nature réalise dans son évolution éternelle à travers l'immensité! En vérité, que sont devenues la logique, l'esprit, le bon sens des défenseurs de la philosophie positive?

Mais voici un dernier trait qui passe tout. M. Comte s'écrie quelque part : « On disait autrefois : *Cœli enarrant gloriam Dei;* aujourd'hui les cieux ne racontent plus que la gloire de Newton et de Laplace. » Cet enthousiasme dans l'athéisme, tranchons le mot, ce fanatisme dans l'absurde n'est plus de notre temps. Pour moi, en lisant ce prodigieux passage, je me suis senti vieillir de soixante ans au moins; j'ai cru être transporté en plein XVIIIe siècle, et entendre à la cour de Frédéric quelque saillie de l'athée du roi ou une de ces boutades dont Diderot, à la fin du repas, égayait les convives de l'hôtel d'Holbach.

Au surplus, je ne demande pas mieux que de prendre au sérieux cette parfaite indifférence que la philosophie positive prétend garder entre tous les systèmes; mais je doute que cette situation, plus conforme à ses déclarations générales, soit plus tenable que la précédente.

Vous me proposez de renoncer une fois pour toutes aux questions métaphysiques, et vous m'offrez en échange le monde visible à connaître et à conquérir; mais qu'est-ce que renoncer à la métaphysique? C'est renoncer à des problèmes tels que ceux-ci : Existe-t-il au-dessus de cette justice imparfaite des hommes une justice éternelle devant laquelle on puisse se pourvoir contre leurs iniques arrêts? Au-dessus de notre sagesse toujours mêlée de folie et de nos vertus pleines de faiblesse, n'y a-t-il pas une sagesse infaillible, une bonté sans mélange, une sainteté sans tache et sans souillure, type absolu de la personnalité, idéal qui ravit, soutient, excite ma personnalité, toujours misérable et toujours défaillante? Moi-même, que suis-je? Y a-t-il en moi un principe supérieur à la mort, ou bien suis-je un être comme tant d'autres, destiné à combler à mon tour ce gouffre qui dévore la vie : machine débile, la plus compliquée, mais aussi la plus délicate et la plus menacée de toutes, qui ne sent plus vivement que pour souffrir davantage, qui ne pense que pour connaître sa misère, et qui n'a rien de mieux à faire dans son court passage ici-bas qu'à maudire son être et cet inutile rayon d'intelligence que la fatalité y déposa?

Voilà les problèmes que la philosophie positive nous invite à supprimer; il ne lui reste qu'à nous en indiquer le moyen. Je suis homme, et vous me proposez de supprimer le problème de l'être humain! Je pense l'infini, et vous m'en interdisez jusqu'au rêve! J'ai soif d'im-

mortalité, et vous m'en ôtez l'espérance! Vous m'invitez à étudier, à aimer la nature; mais que m'importe la nature, si Dieu n'y est pas? Cette curiosité sans objet, ce travail sans aiguillon, cette vie sans poésie et sans dignité, n'ont plus rien qui m'intéresse. Rendez-moi, au-delà de ma destinée mortelle, le plus faible rayon d'avenir, et, sur cette terre dont vous m'offrez les jouissances, je vous cède sans regret toute ma part.

Les philosophes à qui je m'adresse ne sont point de ces optimistes du matérialisme qui ne conçoivent d'autre bonheur que celui que la terre peut donner; ces ames élevées ont connu le poids de la vie, et on voit même qu'elles ont jeté plus d'un sombre regard sur la condition de l'humanité. Quel remède nous proposent-elles? La résignation. La résignation dans le fatalisme, la résignation sans Dieu et sans avenir, je dis que cela est impossible, je dis que cela est insensé. L'auteur de *Faust* aussi nous invite à nous résigner au nom de la fatalité absolue. « La plupart des hommes, dit-il avec sa dédaigneuse et amère sérénité, attendent pour se résigner au jour le jour que l'espérance de la veille soit évanouie. Ils mettent leur résignation en petite monnaie. Le vrai philosophe se résigne une fois pour toutes. » Vaines et cruelles paroles! Ah! sans doute, quand on a reçu en partage le génie et la force, quand on remplit l'Europe du bruit de sa renommée, quand les honneurs, les hommages, la richesse, la considération, tous les biens de la nature et de la société accourent vers vous, quand surtout à une intelligence immense on associe un cœur égoïste et froid, il est facile alors de se résigner; mais convier à cette résignation fantastique le pauvre mineur enseveli sous terre, le paysan courbé sur le sillon, l'innocent que frappe la société abusée, l'homme de génie méconnu, le vieillard qui ne trouve au terme d'une carrière bien remplie que la misère et la faim, n'est-ce point une dérision impie? Et sans parler de ces extrêmes douleurs, chacun de nous, si favorisé qu'il puisse être par la nature ou le hasard de la naissance, ne ressent-il pas, s'il porte un cœur d'homme, tous les maux attachés à l'humanité? N'est-il pas pauvre, orphelin, persécuté, dans la personne de tous ceux qu'on persécute, qu'on abandonne et qui souffrent? Soyez même le plus égoïste à la fois et le plus favorisé des hommes, vous êtes un homme pourtant, c'est-à-dire un animal plus malheureux que tous les autres, s'il doit mourir tout entier, puisqu'il est le seul qui pense à la mort.

C'est, dites-vous, la nature des choses. Je réponds que vous faites la nature des choses absurde. Vous lui faites construire un être pensant qui se pose nécessairement un problème, et qui est dans l'impuissance absolue de le résoudre, un être à qui son organisation impose de chercher sans cesse ce qu'elle lui interdit de trouver jamais. Qu'est-ce donc que l'homme? dira Pascal. — Un chaos, une chimère, un monstre in-

compréhensible. Or, quand on en est là, il faut de deux choses l'une : ou succomber, ou faire un pas de plus. Et faire ce pas comme le fit Pascal, n'est-ce pas succomber encore?

Certes, ce triste résultat est diamétralement contraire aux intentions des partisans de la philosophie positive. La liberté de la pensée n'a pas de plus fervens défenseurs. Eh bien! il faut leur déclarer hautement que le plus éminent service qu'on puisse rendre aux ennemis de cette raison tant dénoncée, dont les droits sacrés sont aujourd'hui en péril, c'est de persuader aux hommes que les hauts problèmes dont la solution progressive fait l'honneur de la raison et la dignité de la philosophie sont pour notre intelligence des énigmes à jamais impénétrables.

Je crois donc avoir le droit de dire aux amis de la philosophie positive : Il y a une contradiction radicale au fond de toutes vos idées et de tous vos desseins. Vous voulez affranchir l'esprit humain, et vous lui préparez des chaînes; vous voulez diviser son travail, et vous en brisez l'harmonie; vous voulez organiser les sciences, et vous en rompez l'unité. Après avoir proclamé pour les faits un respect inviolable et presque superstitieux, vous commencez par nier tous ceux qui vous gênent, c'est-à-dire par couper en deux le domaine de la pensée, et par en supprimer la meilleure moitié. Réduits aux sciences de la nature, vous prétendez en faire la philosophie, et pour cela vous niez toutes ces idées absolues qui seules peuvent leur fournir une base solide et de fécondes directions. Enfin vous couronnez toutes ces négations par une négation suprême qui laisse la nature entière sans cause et sans loi, l'esprit humain sans principe, la vie sans but, l'humanité sans frein, sans idéal et sans espérance. Et vous décorez cela du beau nom de philosophie positive, et vous croyez ouvrir à la pensée humaine une ère nouvelle d'affranchissement et de progrès! Non, votre philosophie n'est point nouvelle. Nous la connaissons depuis deux mille ans; elle s'appelait l'épicuréisme, et marquait en Grèce la décadence des idées. A une époque plus récente et plus glorieuse, elle a pu être un utile moyen d'attaque, une machine de guerre puissante contre des institutions condamnées à périr; mais le XIXe siècle a quelque chose de mieux à faire que de souffler sur les cendres éteintes du passé. Il doit faire voir au monde que la métaphysique n'est pas seulement une puissance redoutable, habile à entasser des négations et des ruines, mais aussi une puissance bienfaisante et régulière, capable de remplacer tout ce qu'elle détruit, et qui, après avoir abattu les parties caduques de l'antique édifice, saura construire un édifice plus solide et plus vaste pour les générations de l'avenir.

ÉMILE SAISSET.

DU ROMANTISME

DANS LA LITTÉRATURE ET LA MUSIQUE

EN ALLEMAGNE.

LE CHEVALIER CHARLES-MARIE DE WEBER.

I.

Lorsque, voici tantôt vingt-cinq ans, Charles-Marie de Weber donna son immortel *Freyschütz*, en Allemagne comme en France l'émotion fut grande, on s'en souvient, et l'Europe entière n'eut qu'un cri pour saluer l'avénement de ce nouveau génie, qu'elle proclama romantique. L'épithète, prononcée à cette occasion pour la première fois à propos d'un musicien, est depuis devenue fort banale, et s'applique même désormais à tout opéra où l'élément populaire et fantasmagorique intervient; mais alors ce cri échappé à l'enthousiasme du moment, ce cri spontané avait un sens, et voulait dire tout simplement que l'art musical venait de rencontrer au théâtre une de ses plus glorieuses manifestations, car, selon nous, le romantisme est inhérent à la nature même de la musique, et dire d'une partition qu'elle est romantique dans la haute et sérieuse expression du mot, c'est la proclamer un chef-d'œuvre et reconnaître qu'elle répond aux conditions essentielles de l'art.

La musique est de son principe romantique et portée à la fantaisie, en d'autres termes à la forme la plus idéale où l'imagination puisse s'élever. A ce compte, l'antiquité, accoutumée à diviniser le type humain, à se représenter ses dieux sous la figure de ses héros; l'antiquité grecque, préoccupée surtout des arts plastiques, devait nécessairement ignorer la musique, du moins dans les conditions mélodieuses en dehors desquelles il ne saurait exister pour nous de combinaisons sonores. Entre Aristote, qui penche pour l'imitation exacte de la nature, et Platon, l'apôtre inspiré des idées innées, de quel côté l'instinct musical se laissera-t-il sentir? Faut-il vous l'apprendre? Le troisième livre de *la République* en dit plus long à ce sujet que tous les commentaires, non qu'il renferme sur un point si obscur des révélations autres que celles que l'intelligence la plus simple de l'antiquité nous livrera, mais du moins est-on frappé de voir, au plus beau triomphe de l'art plastique, l'art musical choisir pour interprète le représentant des idées, celui qui, vis-à-vis de l'empirisme du Lycée, va soutenir que les types du beau, loin de se déployer aux yeux de l'artiste, reposent au plus profond de son ame à l'état de mystiques réminiscences d'une vie antérieure. En dépit de tant de savantes recherches, de tant de commentaires et de théories, nous ne possédons guère sur la musique des anciens que des connaissances fort restreintes, et bien des braves gens se creusent encore la cervelle qui tôt ou tard succomberont à la tâche sans avoir résolu le problème et sans nous avoir appris là-dessus autre chose que ce qu'on trouve dans les écrits de Ptolémée, de Plutarque et de Platon. Or, de ces différens écrits, quelle conclusion tirer, sinon que les Grecs n'ont jamais eu la moindre idée de la mélodie, et que leur musique était tout simplement un système destiné à régulariser les mouvemens, un art de la mesure et de la quantité, répondant du reste dans sa sphère à toutes les conditions de l'art plastique? En effet, on ne nous dit pas que la musique ait jamais joué chez les Grecs un rôle indépendant; au contraire, l'emploi qu'on lui réserve est subalterne, et, pourvu qu'elle accompagne les danses et les pantomimes, la Polymnie antique n'en demande pas davantage. En admettant d'ailleurs que les Grecs connussent l'échelle diatonique, rien ne nous porte à présumer qu'ils aient jamais eu le secret de la base harmonique sur laquelle repose notre système de mélodie. Le rhythme, en outre, ne saurait constituer à lui seul un art musical, attendu que le rhythme peut fort bien exister en dehors de cet art. Aux temps nouveaux seuls il était réservé de pénétrer dans le monde des sons et d'en approfondir les mystères.

C'est un fait désormais reconnu que la musique sort du christianisme et se développe avec lui. La musique tient dans le monde nouveau la place que la statuaire occupait dans le paganisme. Par son caractère de spiritualisme ineffable, l'art des sons pouvait seul parvenir

à rendre l'idée chrétienne d'un Dieu incréé. Si l'antiquité avait eu recours à l'art plastique pour se représenter ses dieux, c'est que les dieux de l'antiquité ne cessaient d'affecter la forme et les passions humaines; mais, à une époque de détachement terrestre et de contemplation mystique, il fallait, pour interprète, un art ayant l'infini pour objet, un art dont l'élément même est insaisissable, la musique. L'œuvre du statuaire a de la consistance et sait en quelque sorte enchaîner sous nos yeux la forme humaine; le statuaire même, alors qu'il idéalise, n'en reproduit pas moins des types sensibles; le son, au contraire, n'imite rien, il s'exhale et s'évanouit; il est fugitif et transitoire comme la vie de l'homme. Lorsqu'il appelait le romantisme un beau sans limites, Jean-Paul trouvait peut-être la plus heureuse définition de cet art, dont l'essence repose dans une éternelle aspiration qui pousse l'homme au-delà de sa sphère, au-delà du cercle borné de ses connaissances, et l'entraîne à la recherche d'un idéal inaccessible. Or, quel art mieux que la musique eût jamais rendu le caractère de ce pressentiment divin? Je ne sais, mais il me semble que l'idée chrétienne, en même temps qu'elle crée le romantisme et la musique, développe aussi chez les autres arts des ressources individuelles ayant pour but l'expression de cet amour de l'infini qui désormais possède l'humanité; ainsi, dans la peinture, la perspective et le clair-obscur. Quoi qu'il en soit, l'art romantique est musical de sa nature, et je ne suppose point qu'il existe en musique de chef-d'œuvre digne de ce nom dont le romantisme n'ait à son tour fourni le fonds.

Le règne des sons commence où finit le règne de la parole. De là l'irrésistible attrait qu'exerce la musique sur les ames altérées de la soif de l'infini, sur ces natures féminines qu'un besoin de rêverie tourmente sans relâche; de là aussi l'espèce d'éloignement qu'éprouvent à son endroit les esprits positifs, les penseurs. A ce compte, la musique ne pouvait accomplir ses destinées dans l'antiquité; tous ces Grecs de Corinthe et d'Athènes étaient gens trop plastiques, trop sensuels pour elle. La musique appartient à l'idéal romantique moderne, un hégélien dirait à *l'idéal subjectif*. Prenez Beethoven, le maître des maîtres en ce spiritualisme transcendant; tentez de le suivre en ses divagations sublimes, et vous verrez où il s'arrêtera. Chez le divin chantre des symphonies, en effet, cette aspiration domine tout, la forme elle-même ne le contient plus; s'il ne la brise pas, du moins en use-t-il avec elle aussi librement qu'il le peut. Et dire avec cela que Beethoven relève de la tradition de Bach, qu'il se rattache à ce grand cycle ouvert par l'immortel organiste! Remarquez cependant comme les extrêmes se touchent; après tout, peut-être n'y a-t-il ici d'extrêmes que les apparences. Le génie du christianisme aura-t-il donc manqué à sa mission divine pour s'être élancé du sein des cathédrales vers les hauts sommets de la

terre, vers la nuée sereine où désormais il se balance au-dessus des forêts et des abîmes, au-dessus de l'immensité des flots? En renonçant à la forme liturgique, l'adoration agrandit son domaine. Honorons le Créateur dans son œuvre : plus de psaumes, de cantiques et de versets selon le rite consacré; il s'agit maintenant de se répandre en hymnes glorieux, d'atteindre par l'enthousiame à la contemplation du Dieu vivant, de remplacer la contrition par l'extase. A cette idée de nouvelle origine, une forme nouvelle devait échoir. Lier en un faisceau inextricable, assembler, combiner les élémens les plus divers selon les lois de l'art le plus industrieux, le plus admirablement profond, voilà Sébastien Bach; rendre la liberté à tous ces élémens captifs, leur donner la clé de l'air et des étoiles, et cela sans que la confusion en résulte, sans que ces masses déchaînées enfantent le chaos, telle est à mon avis l'œuvre de Beethoven. Si l'auteur des fugues va se perdre souvent dans les méandres sinueux de ses combinaisons chromatiques et enharmoniques, il suffit par momens à Beethoven d'une simple note pour l'enivrer de sa magie, et vous le verrez mainte fois, se laissant bercer par un accord, en extraire sans fin comme d'une de ces cassettes du fabuleux Orient des trésors toujours plus merveilleux et plus imprévus. La parole l'embarrassait, il y renonce, et c'est à propos de lui surtout qu'Hoffmann a pu dire si excellemment que la musique instrumentale est le plus romantique des arts.

Mais, après la musique instrumentale de Beethoven, je ne sais rien de plus romantique au monde que les opéras du chevalier Charles-Marie de Weber. Lui aussi, de sublimes instincts le possèdent; lui aussi rêve tout haut de l'infini, avec cette différence pourtant que sa rêverie, moins préoccupée des causes générales, moins absorbée dans l'abstraction philosophique, s'attache davantage aux phénomènes de la nature, au pittoresque. Le romantisme de Beethoven a l'ame humaine pour objet; esprit contemplatif, le chantre des symphonies se borne à traduire en un splendide langage ces éternelles vérités sur lesquelles, de Platon à Spinoza, tout grand génie a spéculé. Par lui, et c'est là l'immortelle gloire de Beethoven, la psychologie a passé dans la musique, et la langue des sons, sans rien dire de l'ampleur oratoire, de la magnificence du discours musical, a trouvé des formules pour les idées métaphysiques. Je le répète, Beethoven n'en veut qu'aux mystères de l'ame, à ses douleurs profondes, à ses déchiremens, à ses aspirations vers Dieu; si la nature intervient dans ses œuvres, c'est toujours à titre d'agent secondaire et comme pour servir de confidente à l'immortelle éplorée, livrant, comme Isaïe, ses gémissemens sublimes aux flots du rivage, aux vents de la montagne, au nuage égaré à travers l'espace. Chez Weber, au contraire, le naturalisme prime tout, un naturalisme merveilleux, avide de superstitions et de légendes. S'il aime la forêt

sonore perdue dans les profondeurs de la montagne, s'il aime le lac bleu dont les roseaux solitaires chantent mélodieusement au clair de lune, c'est que la forêt et le lac vivent pour lui d'une vie élémentaire, c'est qu'il pressent çà et là des légions d'esprits qu'il évoquera tôt ou tard : ici le chasseur vêtu de rouge et de vert, Samiel et sa meute endiablée, présidant aux sortiléges du carrefour maudit; là-bas les elfes vaporeux frissonnant aux étoiles, Ariel et Miranda, le cor enchanté d'Oberon répondant à la trompe infernale, les suaves Tempés du royaume de Titania pour horizon à la caverne des démons, car c'est le propre de Weber d'avoir su exceller dans l'art des contrastes, et son fantastique mi-parti de ténèbres et de clarté vous fait involontairement songer à ces tableaux mystiques de l'école italienne dont la région supérieure nage dans la sérénité, tandis qu'au-dessous tout est nuit et terreur. Si donc Weber entre en rapport avec la nature, c'est pour lui demander les secrets de sa vie profonde et cachée. Désormais le torrent et le bois, l'océan et la montagne, cesseront de servir de fond au tableau comme chez Beethoven, et, si je puis m'exprimer ainsi, d'être la simple pédale de l'orgue harmonieux sur lequel l'ame humaine gémit son ineffable complainte, son monologue divin. Tout ici palpite et bourdonne d'une vie indépendante qui, pressée de se faire jour, va se manifester au premier plan. Les génies des eaux, de la terre et de l'air, ondins, elfes et gnomes, concourent à l'action; de tous côtés foisonnent les esprits élémentaires, et bientôt entre les personnages réels et les autres vous ne distinguez plus, tant le nuage fantastique enveloppe les groupes.

Une fois son monde évoqué, Weber se l'associe et ne néglige rien pour se le rendre intime, familier, car il croit en lui comme Hoffmann, comme Tieck, comme Arnim, comme tous les coryphées du mouvement poétique dont il semble avoir eu pour tâche de vulgariser par la musique le romantisme littéraire. Là même est, selon moi, le secret de la popularité immense de l'auteur du *Freyschütz*, d'*Euryanthe* et d'*Oberon*. Par ses sentimens, par ses mœurs, par ses goûts, Weber se rattache à cette phalange héroïque de jeunes hommes exaltés qui, s'inspirant des principes de nationalité, fondèrent ce qu'on appelle encore aujourd'hui l'école romantique et s'en allèrent au-delà des siècles chercher dans les institutions et les croyances du moyen-âge des secours contre les idées françaises, alors envahissantes. Vous connaissez ce *Knabenwunderhorn*, ce recueil où Brentano et d'Arnim ont entassé les mille trésors de la vieille poésie allemande : traditions, légendes et contes bleus, berceuses et refrains de chasse, tout est là. Eh bien ! pour la musique, Weber me représente ce recueil vivant, il me semble retrouver en lui ce mélange de naïf et de merveilleux, de sentimentalité et de superstition, qui fait le fonds de l'instinct populaire au moyen-âge; et d'ailleurs comment l'en-

thousiasme des masses lui eût-il manqué, à lui dont le romantisme, dégagé de la partie philosophique qui rend Beethoven inaccessible à tant de gens, s'attache surtout à célébrer la vie des forêts et n'a que bruits de chasse au fond de l'ame?

La chasse, en effet, ses émotions de joie et de tristesse, ses découragemens, ses manœuvres, jusqu'à ses incantations diaboliques, tel est le motif que Weber se plaît à varier sans relâche, et, je le demande, vit-on jamais thème plus populaire en Allemagne, dans ce beau pays du Rhin et de Souabe où de toute antiquité les empereurs sont oiseleurs et les grands-ducs archers, où mieux, s'il faut en croire les chroniques, aux bons temps des landgraves de Thuringe, une princesse du sang royal se gagnait à la cible ni plus ni moins qu'une couronne d'or? Étrange chose, ce Weber qu'on prendrait volontiers pour le génie incarné de la chasse, tant il a deviné, senti, flairé ce qu'il y a de poésie cachée sous cette vie au sein des bois, tant il a su rendre à traits puissans l'âpre et sauvage physionomie du paysage montagneux que la meute efflanquée parcourt au son des trompes sur la trace du sanglier meurtri; cet homme, dont la musique respire à pleins poumons les plus mâles senteurs forestières, était un être souffreteux, maladif, ayant besoin pour vivre des ressources journalières de son travail, et presque aussi maltraité du côté de la fortune que du côté de la santé physique. Noble Weber, a-t-il réellement jamais connu le galop d'un cheval? et, si quelqu'un de ces grands-ducs d'Allemagne qu'il servit en qualité de maître de chapelle l'eût invité d'aventure à suivre la chasse, eût-il pu serrer autour de ses reins le ceinturon de cuir et prendre sa part du terrible exercice? Hélas! pauvre artiste sublime, il eût suffi d'un cahot pour briser sa fragile existence, et dès la première haie, dès le premier fossé, il eût donné à rire, lui le génie de la chasse, lui le père de Samiel, au plus obscur des palefreniers de son altesse. Non, toutes ces belles choses qu'il a si magnifiquement décrites, c'est du fond de sa chambrette solitaire qu'il les a vues passer au crépuscule. Il en avait l'instinct suprême, c'était assez pour lui d'en remplir son imagination et son cœur. Tant d'autres vivent physiquement au milieu d'elles qui mourront un jour sans en avoir même soupçonné la poésie. Il faut en prendre son parti et renoncer à concilier ce qui peut-être est inconciliable, à savoir l'idée et la pratique. On dirait vraiment que le sens exquis d'une chose en exclut la pratique, et que d'autre part l'action porte en elle je ne sais quoi de grossier, de brutal, qui s'oppose aux raffinemens de l'intelligence. Çà et là de rares exceptions s'offrent bien. Byron en était une, et je me suis souvent figuré le noble lord en humeur poétique lançant à fond de train sa jument sur les sables du Lido. Mais Weber, quel triste chasseur et pourtant quel glorieux, quel sublime chantre de la chasse! Tout ceci nous amène à parler de sa vie. Notons rapidement quelques traits caracté-

ristiques, et tâchons de rendre de notre mieux cette physionomie intéressante, ne fût-ce que pour en étudier certains contrastes.

Charles-Marie de Weber naquit, le 18 décembre 1786, à Eutin, dans le Holstein, d'une famille appartenant à l'ordre équestre, et les meilleurs soins présidèrent à son éducation. Dès sa plus tendre jeunesse, nous voyons la peinture et la musique se disputer son temps. Tout porte même à croire qu'il eût réussi à se faire un nom dans le premier de ces deux arts, si le démon musical qui le possédait à son insu ne l'eût entraîné loin des voies du dessin et de la couleur. Du fond de l'atelier où ses doigts distraits s'exerçaient au fusin, il entendit un beau soir chanter la musique des sphères; le roi des aulnes l'appelait vers ses royaumes éthérés, et, comme cet enfant de la ballade, il se laissa ravir, mais lui du moins n'en mourut pas : les génies épargnent leurs frères. N'importe, ses premières études des arts du dessin ne furent point stériles; à plusieurs reprises il y revint, et personne n'ignore que c'est à lui qu'on doit l'invention de la lithographie. Il va sans dire que la musique finit toujours par avoir le dessus, car, si d'une part était le dilettantisme, de l'autre était la vocation. Son père, le major de Weber, pressentant l'avenir de cette jeune tête, ne recula point devant les sacrifices pour lui ouvrir les mondes de la science. Or, sa ville natale offrant peu de ressources à l'initiation, Charles-Marie se rendit à Saltzbourg auprès de Michael Haydn, puis à Munich, où il étudia le contre-point sous la direction de l'organiste de la cour. En 1800, le jeune maestro donna son premier opéra, *la Fille des Bois* (*das Waldmädchen*); il avait alors quatorze ans. Quand je dis son premier opéra, je me trompe; deux années auparavant il avait débuté par une composition musicale intitulée assez étrangement *la Puissance de l'Amour et du Vin* (*die Macht der Liebe und des Weines*). Ce que c'était que ces deux ouvrages, dont l'un devint d'ailleurs bientôt la proie des flammes ainsi que diverses fugues et morceaux de clavier et une messe, et dont l'autre, accueilli avec succès à Vienne, à Prague, à Pétersbourg, valut d'emblée à Weber une réputation de talent facile, médiocrement en harmonie, j'imagine, avec ses visées ultérieures; ce que c'était que ces deux ouvrages, on le suppose : d'honnêtes réminiscences de la leçon d'hier, la centunième reproduction de la formule ayant cours, un fonds banal où çà et là tremblotent quelques rares idées moins semblables à des étoiles au firmament qu'à des vers luisans dans l'herbe. Je n'ai jamais compris, quant à moi, le culte superstitieux que bien des gens professent pour tous les papiers de jeunesse des grands artistes : comme si ces produits d'une imagination qui nécessairement s'ignore pouvaient être jamais autre chose que les tâtonnemens d'un écolier plus ou moins doué. On aura beau dire, les poètes, les musiciens, les peintres de génie, ne poussent pas au beau milieu d'une époque à la manière des champi-

gnons. Il faut commencer par tenir de quelqu'un en ce monde, et l'ordre intellectuel non moins que l'ordre physique a ses filiations traditionnelles, ses lois imprescriptibles d'hérédité. Indépendant, nul ne l'est à ses débuts; heureux qui peut le devenir avec l'âge. On imite d'abord, quitte à créer plus tard pour servir à son tour de modèle aux hommes de l'avenir. Raphaël succède à Pérugin, Mozart à Gluck, et long-temps encore les divins élèves, celui-ci dans *la Vierge à la Chaise*, celui-là dans *la Clémence de Titus* et l'*Idoménée*, long-temps encore les divins élèves caresseront la forme du maître avant de pouvoir donner essor à l'idée-type qu'ils ont en eux. Or, l'idée-type de Weber, c'est le *Freyschütz;* le chercher en-deçà, c'est perdre sa peine; qu'importe, après tout, de savoir dans quelle langue a bégayé l'enfant si l'œuvre du maître nous reste? Aussi ai-je hâte d'y arriver. Je noterai cependant, comme produits de cette période d'acheminement vers le but solennel, deux symphonies, plusieurs concertos et un opéra intitulé *Pierre Schmoll et ses Voisins*, lequel fut représenté à Augsbourg sans trop de succès. On m'a aussi bien souvent parlé d'un ouvrage fantastique dont la célèbre légende de Rübezahl fournissait le sujet, et que Weber avait entrepris d'écrire lorsqu'il se trouvait à Breslau en qualité de directeur de la musique. J'avoue qu'ici ma curiosité se réveille; pour le chantre futur d'*Oberon*, pour l'imagination aérienne qui devait un jour initier notre monde aux vaporeux secrets de la cour de Titania, c'était, il faut le dire, un ravissant motif que cette histoire du gnome silésien. On se prend involontairement à souhaiter la musique de Weber, dès qu'on songe à la romantique épopée de la belle princesse surprise au bain par le ricanement lascif du lutin qui la lorgne du haut d'un pic voisin.

> Or, voilà que non loin de la nappe azurée,
> Sur le plus haut pic de granit,
> Se tenait un lutin fameux dans la contrée,
> Penché comme un pinson sur le bord de son nid.

Et la captivité dans la grotte enchantée, quelle plus musicale fantaisie, lorsque la princesse, avisant la baguette du sorcier, s'en empare et crée toute sorte de fantastiques messagers qu'elle envoie à travers l'espace porter de ses nouvelles au prince son fiancé, sans compter la scène finale où le gnome berné passe la nuit à compter au clair de lune les carottes de son jardin, et ne s'aperçoit pas que pendant ce temps on lui enlève sa prisonnière! On ne possède malheureusement aucune donnée sur cette partition de *Rübezahl*, restée à l'état d'ébauche. Après cela, peut-être tout n'est-il point à regretter, et il pourrait bien se faire que plus d'un fragment en ait passé dans *Oberon*. Je n'ai jamais cru beaucoup à ces magnificences fastueuses des grands maîtres qui passeraient leur vie, au dire de certaines bonnes gens, à jouer un rôle d'en-

fant prodigue. Je veux bien admettre que le génie sème les pierreries, mais on me permettra de croire qu'il les compte; on sait toujours plus ou moins ce qu'on dépense, et, quand tel diamant égaré vaut la peine qu'on le ramasse, on se baisse très prudemment plutôt que de souffrir qu'il se perde ainsi sans profit pour personne. Les Italiens eux-mêmes, en dépit de leur libéralité proverbiale, font comme les autres : je ne parle ici que des maîtres, et n'ai point à m'occuper des gens à la suite, lesquels, trafiquant de fausse monnaie, ne risquent guère à se montrer prodigues; mais demandez à Rossini, si, lorsqu'il travaillait à son *Guillaume Tell*, il ne lui est pas arrivé plus d'une fois de couronner des plus beaux épis de ses moissons nouvelles telle idée de jeunesse qui lui revenait le sourire sur les lèvres, et parée de sa seule fraîcheur, de ses seules graces adolescentes.

De Breslau, Weber passa auprès du duc Eugène de Wurtemberg, qui le garda à son service dans sa jolie résidence de Carlsruhe en Silésie, jusqu'au jour où les événemens politiques forcèrent l'auguste dilettante de congédier sa chapelle et son théâtre. Ainsi rendu à lui-même, Weber parcourut l'Allemagne, et termina bientôt sa tournée musicale en rejoignant le prince, qui, cette fois, le reçut dans son palais de Stuttgart. Ce fut en ces circonstances que Weber écrivit son opéra de *Sylvana*, lequel était tout simplement une seconde édition revue et augmentée de *la Fille des Bois*, dont on avait remanié le poème. Quand nous disions tout à l'heure que rien ne se perdait en ce bienheureux monde de l'imagination! Ajoutons en passant que l'idée première n'était pasau bout de ses transformations. *La Fille des Bois*, après être devenue *Sylvana*, devait finir, grace à une troisième métamorphose, par s'appeler *Preciosa*. Si le bouddhisme n'existait pas, les musiciens l'eussent inventé. Il est vrai qu'en ses migrations successives, l'ame musicale va s'épurant toujours, et que, pour ne point avoir en somme abdiqué complétement son identité, elle ne s'en est pas moins transfigurée. En même temps que *Sylvana* parurent sa cantate intitulée *le Premier Son* (*der erste Ton*) et diverses compositions symphoniques ou concertantes.

Cependant la renommée de Weber commençait à se faire. De jour en jour, sa musique gagnait en faveur dans l'opinion, ses opéras se jouaient partout; le monde allait à ses concerts, car on n'ignore pas que chez lui l'exécutant marchait de pair avec le maestro, et que, s'il était déjà le compositeur de piano le plus original, il était aussi le plus inspiré, le plus puissant des virtuoses. En 1810 il voyagea; à Berlin, à Munich, à Darmstadt, les meilleurs succès marquèrent son passage. A Vienne, il retrouva le bon abbé Vogler, sous lequel il avait, sept ou huit ans auparavant, étudié la haute composition. Weber était un esprit trop sérieux, trop passionnément curieux de science et d'initiation en

toutes les choses de son art, pour négliger cette occasion d'augmenter le trésor de ses connaissances, et nous le voyons s'empresser de s'incliner devant l'autorité de l'excellent, de l'illustre théoricien, qui jadis enseigna son enfance, et retourner à l'école du vieil abbé, lui déjà maître, lui à la veille de donner trois chefs-d'œuvre à son siècle.

L'abbé Vogler avait dans sa classe un autre élève qui devait à son tour occuper plus tard l'attention de l'Europe. Nous voulons parler de Meyerbeer, venu de Berlin à Darmstadt pour suivre les cours du plus savant professeur de l'Allemagne. L'illustre auteur de *Robert-le-Diable* a conservé de cette période de sa jeunesse un souvenir presque religieux. Le nom seul du vénérable fondateur de l'école de Darmstadt suffit pour faire revivre à ses yeux tout un passé qu'il aime, et dont il ne parle jamais que d'un ton pénétré. « Venez à moi, écrivait l'abbé Vogler au jeune Meyerbeer après l'examen d'une fugue que celui-ci lui avait adressée de Berlin, venez à Darmstadt, et je vous accueillerai comme un fils, et je vous *ouvrirai les sources vives de la science musicale.* » Excellent homme! quel autre langage eût-il employé pour encourager une vocation théologique? Chez lui, je le crains bien, l'artiste, le maestro, marchait de pair avec le prêtre, s'il ne passait avant, et, sa foi religieuse et sa foi musicale se confondant l'une l'autre, il en résultait un amalgame de profane et de sacré qui, réagissant sur son enseignement, transformait le conservatoire qu'il dirigeait en une sorte de séminaire : étrange séminaire, il faut l'avouer, où se coudoyaient toutes les communions, qui vivaient ensemble le mieux du monde, à la condition de professer le même culte en matière d'art. Du reste, on travaillait sans relâche à l'école du bon vieillard; c'était un véritable noviciat de bénédictins. Chaque matin, au point du jour, l'abbé Vogler disait sa messe basse, que servait Charles-Marie de Weber en sa qualité de catholique romain. — Que pensez-vous du jeune clerc? Si vous eussiez dit alors à maître Samiel que ce frêle enfant de chœur si confit en dévotion l'évoquerait un soir, lui et sa bande, au carrefour du bois, maître Samiel lui-même, tout diable qu'il est, n'aurait-il pas eu bon droit de s'étonner fort? — Sitôt après sa messe, le professeur, rassemblant ses élèves, leur tenait une leçon de contre-point, puis leur distribuait divers thèmes de musique d'église, sur lesquels on avait à s'exercer en commun, et terminait la séance par l'analyse de chacun des morceaux. Le plus souvent, vers quatre heures de l'après-midi, les travaux de la journée étant achevés, notre abbé emmenait avec lui un de ses jeunes gens, Weber ou Meyerbeer, et dirigeait la promenade du côté de la cathédrale où se trouvaient deux orgues. Aussitôt arrivés, maître et disciples s'emparaient des tribunes, le concert commençait, et les inspirations allaient leur train. On s'appelait, on se répondait, et d'un instrument à l'autre passait et repassait le motif voyageur, sorte

de navette mélodieuse qui ne tardait pas à disparaître sous d'inextricables tissus d'harmonie.

Cependant, à certains intervalles, la confrérie musicale émigrait; l'abbé visitait alors avec sa troupe les principales villes d'Allemagne : vrai professeur de gaie science, toujours prêt à discourir chemin faisant, et capable de convertir en académie une chambre d'auberge, s'il s'agissait de tirer profit pour son enseignement d'une observation recueillie dans la journée! — Des hommes tels que Weber et Meyerbeer étaient faits pour se comprendre et s'aimer; il y avait dans ces deux intelligences un point de contact par lequel elles devaient se rapprocher dès leur première rencontre sur les bancs de l'école. Je veux parler du sens esthétique, de cette façon transcendantale, qui les caractérise, d'envisager l'art musical. Toutefois une trop grande différence d'âge existait entre les deux futurs rivaux (Meyerbeer était plus jeune de dix ans que Weber) pour que les relations s'établissent sur ce pied d'intimité qu'elles n'auraient point manqué de prendre plus tard, si la mort eût épargné l'aîné. Weber exerça donc, dès cette époque, sur Meyerbeer, cette influence de l'âge qui impose toujours, quoi qu'on dise, surtout lorsque cette influence est accompagnée du prestige d'une gloire naissante, et les premières sympathies de Meyerbeer pour son condisciple furent mêlées d'une certaine admiration superstitieuse que devait exalter encore la physionomie attristée et pensive, l'air sauvage et distrait de cet irritable jeune homme, à l'œil de feu, aux pommettes saillantes, absorbé dans le pressentiment d'un monde surnaturel.

En 1806, Weber fut appelé à Dresde pour y remplir les fonctions de directeur de la musique. Il s'agissait de fonder un opéra national dans la capitale des rois de Saxe, et l'on devine avec quel empressement notre jeune maître accepta la mission. Déjà Weber avait essayé de plusieurs postes de ce genre, mais sans pouvoir se fixer en aucun, soit que sa nature susceptible et nerveuse le rendît peu propre à discipliner des artistes médiocres, soit qu'il se sentît déplacé partout ailleurs que dans une résidence de premier ordre. Cette fois l'occasion se présentait, il la saisit, et de ce moment Dresde devint sa véritable patrie. Parlerai-je de tant d'illustres compositions qui signalèrent son avénement, cantates, messes, ouvertures, lorsque déjà nous touchons au *Freyschütz*, lorsque l'heure fantastique a sonné?

Ici des temps nouveaux commencent.

II.

Le 19 juin 1821, vers midi, la plupart des beaux esprits de Berlin semblaient s'être donné rendez-vous au café Stehley. Poëtes, peintres,

musiciens, journalistes, répandus par groupes autour des tables, causaient et gesticulaient de l'air le plus animé. A l'exaltation de tout ce monde, on eût dit des préparatifs d'une émeute, et peut-être aurait-on deviné juste. Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que d'une prise d'armes entre deux camps dès long-temps ennemis, et la collision, pour n'avoir rien de politique, n'en menaçait pas moins d'être orageuse et terrible. On pouvait donc s'attendre à voir se renouveler toutes les horreurs des fameuses guerres de partisans auxquelles jadis les noms de Gluck et de Piccini servirent de drapeaux, car l'Italie et l'Allemagne, guelfes et gibelins, se trouvaient en présence; de côté et d'autre on battait le rappel, ceux-ci criant pour mot d'ordre et devise : Spontini et *Olympie;* ceux-là : Weber et l'opéra national allemand.

Charles-Marie de Weber était venu à Berlin diriger les répétitions de son *Freyschütz* (1), et, grace à l'infatigable persévérance du grand artiste que soutient la conscience de sa vocation, l'entreprise marchait à ses fins, en dépit des cabales et des intrigues de toute sorte qu'on lui suscitait; intrigues et cabales qui, disons-le en passant, devaient revivre quelque vingt ans plus tard à propos des ouvrages de Meyerbeer, et cela toujours sous les auspices de M. Spontini. D'ailleurs, outre son génie, Weber avait pour lui le sentiment national. A ce compte, il ne pouvait périr. Les chanteurs étaient dans le ravissement, et l'intendant des théâtres royaux voulait que rien ne fût négligé pour rendre la mise en scène digne du chef-d'œuvre.

Selon le plus ou moins de fougue, le plus ou moins d'expansion naturelle à leur tempérament, les coryphées de la musique nationale donnaient déjà libre cours à leur humeur triomphante, ou se contentaient d'espérer en silence; les Italiens, au contraire, et tous ceux qui tenaient pour l'Italie, n'étaient rien moins que rassurés, et s'efforçaient de dissimuler leur inquiétude sous les dehors d'une confiance imperturbable. Quelle idée en effet a ce petit Weber du Holstein de vouloir se mesurer avec le colosse du siècle, avec le sublime auteur de *la Vestale* et d'*Olympie!* Il ne restait plus qu'à savoir si l'on trouverait jamais un public pour prendre au sérieux l'incartade. En attendant, la cabale poursuivait ses manœuvres accoutumées, de faux enthousiastes s'enrouaient à crier merveille par-dessus les toits, et proclamaient l'opéra nouveau dix fois plus admirable que le *Don Juan* de Mozart et le *Fidelio* de Beethoven, espérant, à force d'exagérations et de vacarme, discréditer l'auteur dans la pensée de ses vrais amis.

Pendant ce temps, que faisait Weber?

Au milieu de l'agitation générale, lui seul gardait une attitude calme et sereine. La plus grande partie de sa journée se passait à voir ses

(1) Écrit à Dresde, le *Freyschütz* fut exécuté à Berlin pour la première fois.

chanteurs, le reste en un cercle d'intimes, et, certain d'avoir fait de son mieux, convaincu de la bonne volonté de sa troupe, il attendait fièrement, avec confiance, s'en remettant d'ailleurs à la grace de Dieu.

Tel était le motif de toutes les conversations ouvertes au café Stehley dans la matinée du 19 juin 1821, jour de la première représentation du *Freyschütz*.

— Je vous le demande, mon cher maestro, s'écriait un jeune homme à tournure militaire, je vous le demande, cela ne dépasse-t-il pas toute imagination de voir ce M. Weber, à qui on aurait tout au plus dû livrer un des petits spectacles du faubourg, oser venir s'emparer de la sorte du théâtre royal de l'Opéra de Berlin, et nous apporter ses oripeaux romantiques ramassés au hasard dans toutes les friperies musicales? Nous les apporter pour remplacer quoi? le chef-d'œuvre de la musique, *Olympie*, *Olympie* de notre incomparable Spontini! En vérité, c'est de la démence, et le pauvre diable me fait pitié; qu'en dites-vous, monsieur le maestro, n'ai-je pas raison de le prendre en pitié?

— Tout-à-fait raison, répondit avec chaleur un petit homme à besicles vertes, dont l'accent fortement prononcé trahissait l'origine italienne; cependant, ajouta-t-il aussitôt, peut-être en pareille matière mon opinion n'est-elle point assez désintéressée pour qu'on en tienne compte, car je n'admire au monde que la musique de mon pays, et fais profession d'un enthousiasme sans bornes pour le grand maestro Spontini, que je place au-dessus de tous.

— A Dieu ne plaise que je vous conteste jamais cette opinion! ajouta le jeune homme. Spontini passera toujours pour le plus grand compositeur dramatique dont la musique s'honore, et je ne vois pas qui l'on pourrait lui comparer en Allemagne. Auprès de lui Gluck est un bloc de marbre inanimé et froid, Mozart un musicien aimable et tendre, mais sans génie; et puis comment appeler Mozart un compositeur dramatique? Son *Don Juan*, dont tant de braves gens raffolent sans savoir pourquoi, manque complétement de caractère, et, si vous en exceptez quelques rares morceaux, n'offre à notre génération que des vieilleries qui font sourire. Je le répète, est-ce Gluck ou Mozart que vous comparez à mon héros? Sans lui, saurait-on seulement ce que c'est qu'un opéra? Nul autre que Spontini n'a compris la forme dramatique : je dirai plus, il l'a inventée. Parlez, monsieur, me soutiendrez-vous le contraire?

— Non pas certes, répondit vivement le maestro. Puis, se ravisant soudain, et du ton d'un homme qui craint de se compromettre : N'allez pas croire cependant que je sois l'ennemi de M. de Weber; j'ai la plus grande estime pour son talent, ce qui ne m'empêche point toutefois de penser qu'il lui sera bien difficile de faire sensation après M. Spontini.

— Vous croyez! observa un jeune homme assis à la table voisine, et qui jusque-là était resté étranger à la conversation, et pourquoi, s'il

vous plaît, monsieur? Sans doute parce que notre brave Allemand a renoncé, de parti pris, à tous ces vains accessoires de mise en scène auxquels votre sublime patron recourt si volontiers, et s'est contenté de deux cors de plus dans l'orchestre. Qui sait cependant si ces deux cors bien employés ne produiront pas plus d'effet que les trente-six trompettes de M. Spontini dans *Olympie*, et que toutes les pompes de son spectacle, je n'en excepte pas même les éléphans?

— Voilà un singulier personnage, murmura le maestro à l'oreille de son interlocuteur.

— Vous ne le connaissez donc pas? répliqua celui-ci. C'est le plus fougueux ennemi de notre idole; mais qu'importe? tous ces beaux discours n'empêcheront pas l'opéra de ce petit Weber de tomber lourdement ce soir. Laissez faire, ni mes amis ni moi ne souffrirons que l'astre de Spontini soit offusqué, et, tant que nous tiendrons pour lui, il restera le musicien par excellence.

A ces mots, un éclat de rire diabolique partit du coin le plus reculé de la salle, et, tous les regards se portant aussitôt de ce côté, on vit deux hommes se lever et sortir brusquement. Le plus âgé pouvait avoir de quarante-trois à quarante-six ans; c'était un individu de petite taille et vêtu d'une redingote foncée. Deux yeux de flammes, deux charbons ardens rayonnant sous d'épais sourcils qui se joignaient ensemble, éclairaient son visage d'une mobilité extraordinaire, et dont toute sorte de rides et de plis sillonnaient la peau d'un brun jaune; ses cheveux, fournis et taillés en brosse, commençaient à grisonner, de même que la barbiche qui ornait son menton et se perdait en sa cravate. Lorsque cet homme se leva, et, montrant la porte à son pâle et languissant compagnon, lui fit signe de le suivre, on put admirer une main délicieuse dont la plus élégante comtesse du Thiergarten eût envié le pur modèle et la blancheur exquise.

— Quel est ce personnage? demanda le maestro à son voisin.

— Eh quoi! répondit le spontiniste, ne le connaissez-vous donc pas? Le visionnaire par excellence, Callot Hoffmann.

— Ah! oui, *le Pot d'Or*, *le Majorat*, *le Violon de Crémone!* Et cette espèce de fantôme blond qu'il traîne après lui?

— Sans doute quelque original de sa maison de fous, le frère d'Antonia peut-être....

. . . . . .

La nuit vint. La salle du théâtre royal, remplie à s'écrouler, attendait avec cette agitation tumultueuse qui précède les grands recueillemens. Enfin Weber parut. « A la grace de Dieu! » murmura-t-il en gagnant son pupitre de chef d'orchestre. Il éleva la main, donna le signal du bout de son bâton de musique, et l'ouverture commença.

On sait quel glorieux accueil les Berlinois firent au chef-d'œuvre dès

sa première représentation. Le génie allemand l'emportait, l'Italie était vaincue. Triomphe! s'écriaient les amis de Weber; triomphe! hurlaient les enthousiastes partisans de l'art national, entraînant les uns et les autres dans leur frénétique hourrah toute une multitude exaltée et comme en proie au vertige du beau. Pour Weber, la partie était magnifiquement gagnée, et de cette heure le petit maestro de la veille, le chantre presque ignoré de *Preciosa*, devenait l'auteur du *Freyschütz*. Oh! le théâtre, admirable machine à péripéties! étrange roue qui porte aux étoiles ceux qu'elle trouve sur son passage! vous étiez solitaire, obscur, nécessiteux, et je vous retrouve illustre et courtisé, réglant toute chose à votre fantaisie. Or, pour cela, qu'a-t-il fallu? L'espace d'une soirée, à peu près le temps que met une chrysalide pour éclore.

. . . . . .

Une heure venait de sonner, et des habitués retardataires de la taverne de maître Luther, quatre personnages restaient seuls, lesquels, installés autour de la petite table classique près de la fenêtre, profitaient librement de l'heure avancée qui les avait débarrassés des importuns. Ces quatre personnages étaient Charles-Marie de Weber, E.-T.-A. Hoffmann, Louis Devrient et le jeune homme que nous avons rencontré ce matin au café Stehley.

On causait du chef-d'œuvre, des acteurs, du public; Weber, mélancolique et taciturne par nature, oubliait çà et là son humeur silencieuse pour raconter les terribles émotions qui l'avaient assailli, ses angoisses mortelles au lever du rideau, ses tressaillemens de joie après divers morceaux d'ensemble interprétés sans reproche par la troupe et compris admirablement de l'auditoire, enfin son ivresse au moment où la victoire se déclarait pour lui : ivresse de bien courte durée, où l'envie n'avait même pas attendu le lendemain pour mordre; couronne triomphale où la sanglante épine se cachait sous les lauriers! En effet, plus d'un propos amer sorti de la foule, plus d'un de ces poignans sarcasmes qui vont au cœur n'avait-il pas déjà pu atteindre le grand artiste, dont le sourire, au milieu de cette fièvre de la gloire, conservait je ne sais quelle expression de profonde souffrance et d'incurable mélancolie? Pour Hoffmann, il venait de se livrer à l'une de ces merveilleuses divagations que provoquaient chez lui le vin et la musique, ces deux élémens de son génie, analysant de verve le chef-d'œuvre, admirant, louant, critiquant, ouvrant, à propos d'un air ou d'un duo, de ces échappées de lumière d'où l'œil entrevoit des mondes, et s'arrêtant parfois au milieu de sa paraphrase, interrompant le feu d'artifice de sa parole pour fredonner un motif qu'il citait de mémoire, ou charbonner d'un trait hardi sur la muraille la silhouette fantastique du personnage dont il expliquait le caractère à sa façon.

—Un dernier toast! s'écria-t-il en remplissant une vingtième fois son verre; après avoir porté la santé de tous les habitans du Wolfsschlucht, je bois au créateur de l'opéra romantique. Grace à lui, messieurs, nous possédons, à dater de ce soir, l'opéra national et populaire. Déjà la musique avait dans Mozart son Schiller, dans Haydn son Klopstock, dans Beethoven son Jean-Paul; courage, Weber, tu seras son Hoffmann, son Arnim, son Louis Tieck, son *Knabenwunderhorn*. A la bonne heure, voilà ce que j'appelle un vrai mélodrame, où rien ne manque, où la musique, au lieu d'être un hors-d'œuvre, un détail oiseux, un vain placage, la musique prend part à tout, anime tout, colore tout. Qu'ai-je besoin qu'on m'explique le sujet du poème? qu'on m'en dise seulement le titre; il me suffit d'entendre les dix premières mesures de l'ouverture pour que l'action me soit à l'instant révélée. Écoutez ces sons voilés des cors, cet exorde mystérieux si profondément empreint de cette vie mâle et forestière dont le tableau va se dérouler devant vous. Peu à peu cependant le ciel se couvre, un pizzicato des contrebasses par trois fois répété annonce l'approche d'une puissance occulte. Samiel paraît, l'esprit des solitudes, le fabricateur de sombres incantations. A sa venue, la foudre gronde, l'orchestre déchaîne toutes ses tempêtes; un maléfice va s'accomplir, lorsque soudain une voix mélodieuse s'ouvre un sillon de lumière à travers le chaos. Voix d'amour et de rédemption, on sent tout d'abord qu'elle triomphera. Insensiblement les élémens infernaux se retirent, et la voix, secondée par toutes les forces sonores de l'orchestre, monte glorieusement, étouffant le dernier grognement des trombones qui mugissent dans leur coin comme des démons enchaînés. Je l'ai dit souvent, et ta composition m'en est une preuve sans réplique, pourvu qu'un maître sache s'imprégner fortement de l'esprit et du sentiment de son poème, pour rendre ensuite cet esprit et ce sentiment, il se passerait au besoin de paroles. La plupart du temps même, emporté par son propre délire, il lui arrive de donner à sa musique une flamme, une poésie, une fidélité d'expression dont on ne trouverait pas le premier mot dans le texte. J'estime le poème d'Apel, et demeure convaincu qu'à sa place je n'eusse rien imaginé de mieux; mais se doutait-il seulement des personnages qu'il te livrait? Et ce Caspar avec ses instincts pervers, ombrageux et taciturne, athée et superstitieux, railleur, colérique, méchant, ce Caspar existe-t-il en dehors de ta musique? Créez donc de pareils types avec des cavatines! Ce que j'aime dans ton inspiration, c'est qu'elle vous pénètre par tous les pores sans qu'on sache comment. Cela commence et finit, s'interrompt et se renoue, que c'est une surprise continuelle. On sent que l'on marche sur un sol d'où la musique va sourdre à chaque pas que vous ferez, musique pleine de bruits souter-

rains et de mystérieuses révélations, qui vous apporte je ne sais quelle sonorité puisée au cœur de la nature, l'écho de ces grottes peut-être où les sources vives prennent leur chaleur.

Ici Hoffmann s'interrompit pour lorgner du coin de l'œil le jeune homme qu'il avait amené, et qui, le menton appuyé dans le creux de sa main, la pupille dilatée, le front emperlé d'une sueur moite, paraissait s'attacher à suivre ses moindres gestes avec une anxiété nerveuse; puis, après avoir donné le temps à Devrient de rallumer sa pipe et de remplir son verre, le conseiller de justice reprit : —Mais aussi, comme la musique fait partie de la contexture même de l'ouvrage, les intelligences myopes auront grand'peine à s'y reconnaître. J'avais à mon côté un brave homme à besicles d'or qui, du commencement à la fin, n'a cessé de s'agiter en proie aux plus convulsifs étonnemens. — Voilà un motif bien écourté, murmurait-il après le premier couplet de Kilian; puis, frappé d'une idée soudaine, il s'est mis à battre la mesure : un, deux, trois, quatre; un, deux, trois! Oh! oh! que veut dire ceci? Ma main reste en l'air, plus de symétrie! Qu'allons-nous devenir si les rhythmes ne se donnent plus la peine d'être carrés?—Sur quoi je l'ai vu tirer son calepin pour y consigner soigneusement l'ingénieuse observation. Un moment après, pendant l'explication entre Caspar et Max, il ne pouvait s'empêcher de regretter tout haut que la scène se passât en dialogue. — Eh quoi! point de musique! mais c'est donc un âne que ce Weber, il y avait là un si beau duo indiqué. —Oui, sans doute, honnête philistin, pensais-je, un magnifique duo en *felicita*, avec récitatif, adagio, ritournelle de cor à piston, amenant la cabalette afin de donner le temps aux deux gardes-chasse d'arpenter le théâtre tout à leur aise. Qu'il y ait de pareils bélitres en ce monde! Je te laisse à deviner les stupeurs du compère pendant la scène du Wolfsschlucht, lorsque Caspar, du milieu de son cercle maudit, évoque Samiel, et, tout en préparant sa cuisine cabalistique, s'ingénie, l'incorrigible drôle, à ruser avec le diable. Pour un homme occupé à chercher partout des duos et de la symétrie, tu conviendras que la situation était originale, et que ce dialogue, moitié chanté, moitié parlé, avait de quoi troubler une aussi méthodique cervelle que l'était celle de mon voisin.—Où sommes-nous? grand Dieu! soupirait-il; des lambeaux de récit cousus entre eux par des lambeaux de symphonie! On ne sait ni qui parle ni qui chante. Bon! l'acteur se tait maintenant, et voilà que l'orchestre commence : confusion! mélodrame! ouf! — J'avoue qu'en ce moment ma patience était à bout. Je me suis retourné, et, saisissant au poignet ce diable d'homme qui m'avait tant fait souffrir depuis deux heures : — Vous appelez cela l'orchestre, monsieur, vous vous trompez; c'est la voix des élémens conjurés, c'est la cascade qui pleure, c'est le vent qui siffle dans les sapins de la fondrière, c'est la

terre qui souffle l'incendie par ses mille crevasses volcaniques. Le hibou funèbre bat des ailes autour du réchaud dont le plomb grésille. Silence, monsieur, ou craignez que maître Caspar, dont vous troublez l'œuvre magique, ne vous asperge de son goupillon.

— Y songeais-tu, Théodore? s'écria Weber, humilier un critique de cette façon, un homme qui peut-être écrit dans trois journaux! tu ne le connaissais donc pas?

— Diable! je le connaissais trop bien, au contraire.

— Demain nous aurons de ses nouvelles.

— Il n'importe; en ce moment, la chasse a passé, et, comme tu l'imagines, j'ai bien vite lâché mon philistin pour me mettre à suivre la meute fantastique. Au galop donc, à travers broussailles et fossés, à travers lacs et torrens! les fouets claquaient en flamboyant d'une lueur sanglante, les chiens ailés à tête de dragon aboyaient sur les cimes des arbres, et le gibier suait le feu par tous ses poils. Cependant la trompe infernale sonnait toujours, éveillant dans leurs trous de muraille les chats-huans de la fauconnerie de monseigneur Samiel. Oh! la sublime fanfare et le beau vacarme! Où se sont-ils arrêtés à courir ainsi par le vent et la tempête? Et dire qu'après une si effroyable nuit l'aurore a pu se lever si calme et si rayonnante! Au troisième acte, dès les premières mesures de la prière d'Agathe, j'ai cru voir une vapeur sereine monter du sein des profondeurs de la terre renouvelée. Ce chant de colombe qui sort des lèvres de la jeune fille me semblait l'hymne de la nature entr'ouvrant, au sortir d'un horrible cauchemar, son œil bleu inondé de soleil et de rosée; car avec toi la nature est partout, et ta musique, quelle que soit du reste son expression pathétique, respire toujours un sauvage bouquet, une tellurique senteur dont on s'enivre. C'est d'elle surtout qu'on pourrait dire : *Semper viridis*, toujours verte, toujours forestière, toujours imprégnée de fenouil et de jeune chêne. Aussi, quand je l'entends, mes narines se dilatent, et j'aspire à pleins poumons cet air mélodieux et sain qui m'apporte comme une bouffée de la forêt prochaine. — J'ai lu dans un vieux chroniqueur qu'un margrave de Thuringe, du nom d'Asprian, aima tellement la chasse, qu'il finit par en devenir fou. Laissant donc le royaume à gouverner à son fils, voilà mon Freyschütz qui se met à courir les bois jour et nuit, à grimper dans les arbres, à vivre en un mot de la vie inquiète et nomade d'un écureuil. Il paraît qu'à cette époque les coqs de bruyère étaient fort rares en Thuringe. Un soir pourtant, il advint qu'Asprian en découvrit un, le premier qu'il eût rencontré jamais. A cette vue, le vieux comte bondit sur sa branche qui faillit se rompre de la secousse. L'oiseau cependant ne s'effaroucha point, et, chose étrange, au lieu de s'envoler ainsi que tant d'autres eussent fait, il s'approchait d'Asprian comme attiré par une magnétique influence. Les deux compagnons

passèrent la nuit à se regarder, Asprian couvant d'un œil de feu le pauvre volatile, qui, subjugué, haletant, anéanti, expira au point du jour. Or, ici commence le prodige. L'oiseau mort, son ame passa dans le corps du comte. De ce jour, Asprian perdit l'usage de la parole. D'homme et de margrave qu'il était, il devint un coq de bruyère perchant, gloussant et roucoulant selon toutes les conditions de son nouvel emploi. Je ne sais trop pourquoi cette folle histoire me revient à l'esprit en ce moment. On parle de transformations, de périodes antérieures; ô Weber, dis, ne serais-tu pas, toi, ce comte Asprian, cet oiseau fabuleux qui, après avoir vécu plus de trois siècles en pleine nature, délivré enfin du charme fantastique et rendu à l'humanité, laisse transpirer désormais toute cette poésie mystérieuse et sombre dont il fut imprégné dans une autre existence?

— Bon, voilà Callot qui déraisonne, reprit Devrient en lançant dans l'air une épaisse nuée de tabac; au fait, il en a bien le droit, nous avons énormément bu. Quant à moi, Weber, j'ignore absolument de quels mondes tu nous arrives, et me soucie fort peu de ta commensalité antérieure avec les gnomes ou les ondins, les elfes ou les salamandres. *Salamander soll glühen*, salamandre doit flamboyer, a dit le vieux docteur, et le musicien chanter, ajouterai-je, à chacun son métier; mais ce que je sais à n'en pas douter, c'est que tu viens de fonder l'opéra allemand et de trouver dans les profondeurs de ton art ce filon du romantisme que la poésie avait dès long-temps découvert en fouillant les mines de l'histoire. Pauvre scène allemande, où s'en allait-elle depuis la mort de Mozart! Nous ne vivions que d'emprunts faits à l'Italie et à la France, et il a fallu le *Tancredi* de cet enragé de Rossini pour nous rappeler ce que c'était que l'enthousiasme. A Samiel, messieurs, au sombre génie des forêts qui nous a valu cette partition enchantée.

— A Weber! s'écria d'un air d'exaltation radieuse le jeune homme que Hoffmann avait amené; au compositeur inspiré, au grand maître de l'Allemagne contemporaine! Que l'art sacré vers lequel sa prédestination le pousse lui livre sa plus grande somme d'émotions, ses plus mystérieux trésors! Qu'il vive jusqu'à la fin, heureux, applaudi, couronné triomphant entre ses rivaux, et que toutes les satisfactions, toutes les voluptés de la gloire, descendent sur son ame, source de paix où viendront s'abreuver ceux qui souffrent!

— Ceux qui souffrent! répéta Weber avec un sourire plein d'amertume et d'ironie, et comme si dans la mélancolique réaction qui s'était faite en lui depuis quelques instans il n'eût saisi que les trois derniers mots du toast porté par son chaleureux coryphée; ceux qui souffrent! et lui, qui le consolera? Quand il aura tout sacrifié à son art, son repos, sa santé, son bien-être; quand il sera mort à la peine, qui se chargera de sa famille? Hélas! personne. Mais, dira-t-on, les œuvres survivent à

l'homme. En effet, au bout de cinquante à soixante ans, quelques braves gens s'aviseront de vous proclamer un génie et de prouver au monde que vos contemporains ont eu le plus grand tort de vous laisser ainsi mourir de misère et de désespoir. A l'instant, votre résurrection sera votée. Nous savons tous comment se pratiquent ces sortes d'apothéoses. On se forme en société philharmonique, on commande un banquet monstre à quinze livres par tête sans le vin; à ce banquet, on mange et boit pour le plus grand profit de votre gloire que c'est une bénédiction; les harangues se suivent avec un égal succès. Puis, lorsqu'enfin l'assemblée, portée à l'attendrissement par de trop fréquentes libations, commence à fondre en larmes au récit de votre martyrologe, un dernier orateur se lève qui, proposant une vingtième fois votre santé, y joint une motion pour qu'un monument vous soit érigé. A ce discours, de frénétiques applaudissemens éclatent, et séance tenante une commission s'organise, présidée d'ordinaire par quelque charlatan qui n'est point fâché d'occuper à cette occasion la renommée de sa personne et de gambader un peu sur le piédestal en attendant que votre statue y monte; bientôt, de tous les coins de l'Europe, les voix de la publicité sonnent l'appel, les souscriptions se multiplient, les ducats pleuvent dans la caisse, et, pour comble d'honneurs posthumes, le Michel-Ange du temps s'offre à reproduire vos traits sans permettre qu'on l'indemnise. Ainsi tout se réunit à vous glorifier après que vous êtes mort. Cependant le jour solennel arrive, la statue couronnée de laurier, enguirlandée de fleurs, déchire ses voiles aux acclamations d'une multitude enivrée d'enthousiasme et de soleil. Votre nom court dans toutes les bouches, votre musique défraie toutes les fanfares, tous les carillons de la fête; le matin même, votre éditeur a mis en vente une édition de luxe de vos œuvres. Oh! l'admirable triomphe et la magnifique perspective, s'il n'arrivait le plus souvent qu'à l'heure où ces belles choses se passent, votre propre fils, réduit aux derniers expédiens de la misère, votre propre fils porte au mont-de-piété la montre de famille, afin de pouvoir subvenir aux frais du convoi de sa mère morte dans un galetas des faubourgs!

— Carl, s'écria Devrient, est-ce bien toi qui parles de la sorte! non, tu fais injure à ton pays; non, tant d'ingratitude n'existe pas.

— Il se peut, reprit Weber d'un ton plus calme, qu'il y ait quelque exagération dans les détails; quoi qu'il en soit, le fond du tableau est vrai, et je te conseille de le tenir pour tel. Aimons notre art plus que toute chose au monde, mais ne soyons pas si insensés que de nous sacrifier pour une foule ignorante et jalouse, incapable d'apprécier à leur valeur le génie et le mérite tant qu'elle les a devant les yeux.

Depuis qu'il avait cessé de parler, Hoffmann ne perdait pas de vue son voisin de gauche, qui, le regard fixe, l'oreille attentive, semblait s'évertuer à recueillir chaque mot échappé des lèvres de Weber. Au

moment où son oracle se taisait, le jeune homme essuya une grosse larme, et, tirant de sa poche un objet dont sous sa main crispée on ne pouvait distinguer la forme, fit mine de l'approcher de son verre.

Hoffmann avait suivi de l'œil le manége, de sorte qu'à un certain cliquetis imperceptible aux deux autres convives, il se retourna tout à coup, et saisissant au poignet le taciturne :

— Halte-là, camarade, s'écria-t-il, vous ne voyez donc pas que votre verre est plein à déborder? Que diable voulez-vous y mettre encore?

A ces mots, le jeune homme rougit, et, tout en affectant de plaisanter, cherchait à dégager son bras de l'étreinte du conseiller de justice; déjà même il allait réussir lorsque Hoffmann se prit à dire : « A moi, Samiel, *hilf Samiel!* »

A ce moment, Devrient jugea convenable de se mêler à la querelle, et fixant son grand œil magique sur le disciple insoumis :

— Mon garçon, dit-il, ici préside le conseiller de justice, et la résistance n'est pas de mise; ainsi, rends-toi.

— Qu'à cela ne tienne, répondit alors le jeune homme, qui partit d'un éclat de rire forcé et jeta sur la table l'objet de la dispute. Hoffmann s'en empara; c'était un flacon de cristal de roche à facettes diamantines; il l'ouvrit, et, après l'avoir flairé, s'écria avec horreur et dégoût :

— De l'opium! aussi vrai que j'existe, de l'opium, et vous versez cela dans votre vin; vous, jeune homme, à votre âge, de pareils excitans! Mille tonnerres, c'est trop fort!

— Dieu me damne! je crois, Hoffmann, que j'aimerais mieux ton élixir de salamandres, observa Devrient. Puis, se tournant du côté de Weber : La dernière fois que j'ai joué Shylock, j'ai essayé de l'opium, et, sauf une fièvre nerveuse qui m'a tenu cloué quinze jours sur mon lit, je m'en suis très bien trouvé.

— Je confisque la fiole, poursuivit Hoffmann empochant le corps du délit; allons, garçon, un autre verre, et tâchons de nous comporter comme il faut. Buvons, messieurs, c'est du bourgogne vieux que je vous garantis pur de toute substance vénéneuse. Quant à vous, jeune homme, je vous engage à vous présenter demain de bonne heure chez moi, à l'effet de vous entendre sermonner d'importance.

— Hélas! cher conseiller, reprit le jeune homme avec un douloureux sourire, je veux bien me rendre chez vous aussi souvent que vous le permettrez; mais vous entendre, c'est autre chose : à dater de demain, le fantôme qui parle ici ce soir n'entendra plus personne.

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît, camarade? s'écria Hoffmann.

— Parce que, repartit le jeune homme d'un accent d'ineffable tristesse, parce que, à dater de demain, je serai sourd.

A ces mots, les trois autres se regardèrent de cet air ébahi de gens qui croient avoir affaire à quelque échappé d'une maison de fous. Lui

cependant, s'adressant à Weber auquel il tendit la main par-dessus la table : — O mon maître! poursuivit-il, oui, j'ai donné ce soir pour entendre votre immortel chef-d'œuvre tout ce qui me restait encore d'un sens qui, après avoir été jadis chez moi d'une susceptibilité merveilleuse, depuis tantôt huit ans décline et s'en va, d'un sens dont la perte prévue, inévitable, a changé désormais ma vie en un enfer et me rend le plus malheureux des hommes.

A ces paroles, prononcées dans l'effusion d'un désespoir sans bornes, un long silence succéda. Hoffmann et Devrient restaient sous le coup de leur stupeur, Weber pleurait. Enfin, voyant que nul n'osait entreprendre de l'interroger :

— Oh! mon Dieu, mon histoire est bien simple, reprit le jeune homme; il n'y a ici ni drame ni roman. — Puis, vidant son verre d'un trait, il continua presque sans s'interrompre : — Vous dire qu'à la musique se rapportent mes premières sensations, mes premiers goûts, mes premiers besoins d'étudier, est-ce vous apprendre une chose que vous n'ayez déjà devinée? Né dans le sud de l'Allemagne, à Bonn, où j'habitais avec ma famille, je connus Beethoven dès l'enfance, et ce divin maître, lors de sa dernière et si courte visite à sa ville natale, daigna plus d'une fois me donner de bien précieuses marques de son intérêt. Nous demeurions dans la même maison, de sorte qu'à certaines heures il me faisait monter pour juger de mes progrès sur le piano ou causer familièrement avec moi de mille détails concernant l'étude de la science à laquelle je m'appliquais. Il faut vous l'avouer, l'idée d'être ainsi distingué par un pareil génie remplissait d'orgueil mon cœur d'enfant. Il me semblait recevoir de ses mains augustes je ne sais quelle consécration nouvelle. Évidemment il était dans ma destinée de produire un jour ou l'autre quelque chef-d'œuvre extraordinaire. A cette époque, je n'avais pas d'autre conviction. Mes maîtres, ravis de mes succès, m'encourageaient et fondaient sur mon avenir les plus belles espérances. Quant à moi, mon Dieu, que n'espérais-je pas! Je venais d'avoir seize ans lorsque mon père mourut; peu après ma mère le suivit; resté orphelin, je quittai Bonn et résolus de voyager pour me faire entendre. Mon début à Berlin dépassa tout ce que j'avais rêvé de plus glorieux, du premier coup je fus proclamé maître; applaudissemens, fortune, renommée, à l'instant tout m'arriva; ô triomphe, moi la veille encore ignoré, j'eus des ennemis! Ainsi commençaient à se réaliser mes songes dorés d'autrefois. L'art divin auquel j'avais voué ma vie souriait à mes sacrifices : je touchais à l'accomplissement de mes plus doux vœux, à cette heure de la vie où le succès donne à l'artiste le droit de se produire dans toute l'originalité de sa propre nature; mais, hélas! cette heure fortunée, qui m'eût dit que l'enfer me l'enviait, et qu'entre mes lèvres avides et cette coupe fatale dont tu t'es enivré ce soir, ô Weber,

il y avait place pour un si grand malheur! Comment la main de Dieu m'atteignit, de quel crime un pareil fléau était le châtiment? je l'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'on devait exécuter le lendemain ma symphonie, et que cette nuit-là je m'étais enfermé dans ma cellule à récrire un morceau qui m'avait paru faible à la répétition. Comme j'achevais mon ouvrage à l'aube naissante, je me sentis tout à coup la tête en feu; en même temps mes oreilles se mirent à gronder comme un fleuve qui monte. Je crus que l'air du matin me remettrait; mais, en ouvrant ma fenêtre, je n'entendis pas le bruit que je faisais. Alors je renversai un meuble avec fracas, je brisai des porcelaines; rien, plus rien... j'étais sourd! Je n'essaierai pas de vous raconter cette journée; elle fut horrible. Avant tout, cette idée me préoccupait : être pour les gens un objet de pitié. J'aurais préféré le suicide. Le soir vint; je me rendis à la salle de concert, résolu à conduire l'orchestre comme si de rien n'était, quitte à me faire sauter la cervelle du moment où j'en viendrais à envisager mon état comme incurable et surtout comme impossible à dissimuler. Pendant les premières mesures, les choses se passèrent assez bien; un reste du sens frappé me guidait encore; je crus même, ô bonheur! que j'allais recouvrer l'ouie : c'était une fausse alerte. Tout à coup l'orchestre entier sembla se taire, et je n'entendis plus que le silence, un silence de mort. Voilà un supplice auquel Dante n'a point songé. Je n'écoutai que mon désespoir. Il arrivera ce qui pourra, murmurai-je en dévorant des larmes de rage, et je continuai jusqu'au bout, m'aidant seulement de mes yeux, et dirigeant sans entendre une note ces masses instrumentales auxquelles j'étais censé communiquer l'impulsion sonore. A la fin, toutes les mains battirent, tous les visages s'animèrent; mes camarades, mes rivaux, s'empressaient autour de moi; un chambellan vint me chercher pour me conduire dans la loge de la cour. Les princesses me parlèrent, le roi me parla; je souris et me tus : les sanglots m'étouffaient. A peine dehors, mon délire éclata; je courus par les rues comme un fou. Je trouvai sur mon passage une taverne ouverte, j'y entrai; on m'apporta du punch, et j'en bus coup sur coup plusieurs verres. Quelques minutes venaient de s'écouler ainsi, lorsque subitement il me sembla que mes sens se dégageaient. O miracle! j'entendais de nouveau; je prêtai l'oreille, et les sons m'arrivèrent clairs et perceptibles. Bientôt je remarquai qu'à mesure que je buvais, cette lucidité augmentait : le hasard me livrait là un secret que j'eusse payé de mon sang; désormais je savais par quels moyens faire revivre à ma volonté un organe mort. Effroyable galvanisme dont cependant je ne tardai pas d'abuser. En effet, sous peine de voir le remède demeurer inactif, il fallut chaque jour doubler la dose. On dit partout que j'étais un ivrogne, et, pour éviter de tomber dans la pitié

des hommes, j'encourus leur dégoût. Un jour, à la suite de circonstances assez bizarres et qu'il serait inutile de vous raconter, le secret de mon état fut découvert par une jeune fille italienne du nom de Zerline, laquelle habitait une petite maison de la Friedrichsstrasse en compagnie de son vieux père, sorte de factotum à la Figaro, très fort sur la pochette et l'art de préparer des onguens, génie d'apothicaire dans la peau d'un maître à danser. Ces braves gens me témoignaient de l'intérêt; j'exigeai d'eux la promesse d'un silence absolu et m'ouvris au père de Zerline. Depuis quelque temps en effet, je croyais m'apercevoir que les spiritueux n'agissaient plus, et je sentais avec horreur s'approcher l'heure fatale où toute communication cesserait irrévocablement entre le monde et moi. Voyez, dis-je à l'Italien, s'il y a quelque moyen d'aviser, et que nulle crainte ne vous arrête, car je ne consens à patienter qu'à la condition qu'une ressource extrême reste encore. Au premier abord, le bonhomme hésita : vaincu toutefois par l'idée de me réduire au désespoir, il me promit, sinon de me rendre en son intégrité un sens déjà si entrepris, du moins d'en retarder de quelque temps la perte définitive; mais, avant de me livrer sa recette, il exigea de moi le serment que je ne l'emploierais que dans les cas extrêmes. Je jurai tout ce qu'il voulut, et le lendemain il me remit un flacon de cristal pareil à celui que vous venez de m'arracher. C'était de l'opium. Deux ans s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels de célestes extases me furent données. Les portes d'or du paradis de Mozart et de Beethoven s'ouvraient pour moi de nouveau; je n'avais qu'à vouloir, et ce sens frappé de mort une heure auparavant s'éveillait à des impressions mélodieuses d'une netteté, d'une vibration telles, que jamais l'oreille humaine en des conditions normales n'en perçut de pareilles. Hélas! ce beau songe d'une nuit d'Orient ne pouvait se prolonger! une semblable orgie devait finir! Un soir, mon Italien me déclara qu'obligé depuis plusieurs mois de doubler et de tripler les doses, force était à lui de s'arrêter, sous peine, s'il continuait, de courir le risque de m'empoisonner. Il consentit cependant à me remettre encore cette fois le breuvage ordinaire, me suppliant de le tenir en réserve et de n'y toucher qu'avec une excessive discrétion. Je promis comme d'habitude, et déjà même je songeais à me retirer pour un mois ou deux à la campagne, lorsqu'en me promenant sous les arbres du Thiergarten, je vous rencontrai, cher Hoffmann. De ce moment, ma destinée fut accomplie. Vous alliez à la répétition du *Freyschütz*, et je n'eus pas la force de me séparer de vous qui m'entraîniez, à votre insu, vers l'abîme où je vais périr. A l'idée d'entendre le *Freyschütz*, je ne me suis plus souvenu de rien; je vous ai suivi. Du commencement à la fin, pas une note de perdue; quelle joie! ô Weber, c'est à peine si je songe au prix dont je l'ai payée, car, après avoir entendu hier ton chef-d'œu-

vre, il a fallu l'entendre encore ce soir, et, pour y parvenir, j'ai dû vider le flacon de mort jusqu'à sa dernière goutte. Et maintenant, adieu, mes amis! A partir de ce soir, je n'entendrai plus rien.

Il se leva comme par un ressort, serra la main à chacun des convives, prit son chapeau et disparut. Les trois amis, pâles et consternés, étaient restés cloués sur leurs siéges, sans pouvoir proférer une parole.

— Étrange! soupira Hoffmann après une assez longue pause.

— Callot, reprit Devrient, si ce que nous venons d'entendre n'est point un conte nocturne de ta façon, c'est une affreuse histoire.

— Il n'y a rien de fantastique en tout ceci, reprit Weber. A présent que j'y songe, il me revient comme un souvenir vague de ce jeune homme. En effet, je crois me rappeler l'avoir connu autrefois chez l'abbé Vogler; on le citait même comme un de ses plus brillans élèves. Pauvre infortuné! qu'aura produit cet éclair de génie que ses maîtres et ses rivaux saluaient en lui dès cette époque?

— Bah! répondit Hoffmann, tout ce qui fleurit ne mûrit pas, et la nature a ses caprices. Pour faire un grand philosophe, un grand poète, un grand artiste, je me suis toujours figuré qu'elle s'y prend à plusieurs fois; elle ébauche, tâtonne, et quand elle a réussi à créer un moule...

— Elle le brise, s'écria Weber avec un douloureux sourire, sans même se donner le temps d'en extraire les trésors qu'elle y avait déposés.

A ces mots, la séance fut levée, et l'on se sépara; le *coucou* de la taverne venait de sonner deux heures.

Des quatre personnages de cette scène, aucun ne survit aujourd'hui. Hoffmann s'en alla le premier; puis ce fut le tour de Weber, auquel à peine resta le temps encore d'écrire deux chefs-d'œuvre, *Euryanthe* et *Oberon*, et vers la fin de 1832 Louis Devrient mourut. Quant au pauvre jeune homme dont l'apparition presque fantastique avait si fort impressionné les trois amis, on n'entendit jamais plus parler de lui.

III.

Nous voudrions maintenant, pour mieux caractériser le génie de Weber, dire un mot de la période à laquelle il se rattache, de la tradition musicale dont il sort. Si indépendant, si généreusement doué qu'on puisse être, et le musicien illustre qui nous occupe a certes bien quelque droit à ce que nous le jugions tel, on a toujours en soi une certaine somme d'élémens plus ou moins transmissibles qu'on emprunte à l'esprit de son époque; et lorsque cette époque est la plus glorieuse que l'Allemagne musicale ait eue, lorsqu'il s'agit du dernier venu d'une famille de héros qui compte parmi ses membres Haydn, Mozart et Beethoven, on avouera sans trop de peine avec nous qu'en dehors de ces

conditions héréditaires, de cette loi de filiation, il ne saurait y avoir de salut pour la critique.

Ceci posé, il nous sera permis de remonter aux premières années du XVIIIe siècle, au moment où, de l'autre côté du Rhin, commence, à proprement parler, l'ère musicale moderne. Jusque-là on n'avait jamais eu que de la scolastique. Dans la musique comme dans la philosophie, la période d'argumentation précéda le règne de la pensée libre, Abeilard vint avant Descartes; le Descartes de la musique, ce fut Haydn. La poésie et la musique allemandes sont filles toutes deux du XVIIIe siècle. L'épanouissement éclata simultané, on eût dit qu'elles s'entendaient l'une l'autre. Durant la période qui précéda l'émancipation du XVIIIe siècle, et qu'on pourrait appeler l'ère du rationalisme, la poésie, purement métrique, n'offrait aucun sujet d'inspiration à la musique vocale, obligée par là de recourir sans cesse aux textes sacrés. Quant à la musique instrumentale, indépendante, à la symphonie telle que nous l'entendons, elle n'existait point.

J'ai parlé d'émancipation. En effet, dès 1730, l'esprit d'indépendance se déclare, le rhythme et la mélodie sont révélés, un souffle de vie et de liberté féconde la science des combinaisons techniques. A vrai dire, cette révolution ne pouvait s'accomplir que par la découverte d'un instrument complexe, synthétique, d'un centre d'harmonie, qui fût dans le monde des sentimens profanes ce qu'était l'orgue au sanctuaire : j'ai nommé le clavier. Ici apparaît l'action immense et génératrice de Sébastien Bach (1); non content d'avoir étendu à l'infini le domaine de l'orgue, son orchestre à lui, il appliqua sur le perfectionnement du clavier l'effort de son génie harmonique, l'un des plus prodigieux qui furent jamais, et le clavier commença à devenir entre ses mains ce précieux résumé des forces instrumentales pour lequel, sous le titre de concertos, Beethoven devait un jour écrire de véritables symphonies. Tandis que, par l'intronisation du clavier, Bach sécularisait en quelque sorte l'harmonie, Handel, de son côté, en créant l'oratorio, préparait l'opéra, c'est-à-dire la complète et définitive émancipation de l'art : tâche immense pour laquelle naquit Gluck, à vrai dire, le premier compositeur dramatique dans toute l'acception donnée aujourd'hui à ce mot, le premier musicien qui se soit préoccupé de l'étude des caractères, car jusqu'à lui on s'en était tenu à rendre la situation; le premier enfin qui ait nettement tracé la ligne de démarcation entre le style profane et le style sacré. Ainsi préparée, la période d'émancipation, l'ère du style libre n'avait plus qu'à s'ouvrir. Haydn et Mozart parurent, et de cette filiation tout ce que le génie musical contemporain a créé de généreux, de vivace, procéda. Il va sans dire que je n'entends point par-

(1) Né en 1685, mort en 1770.

ler ici de l'Allemagne seulement, mais encore de la France et de l'Italie, sur lesquelles devait bientôt s'étendre le mouvement régénérateur.

L'orchestre moderne, personne, je pense, ne le contestera, est l'œuvre authentique et manifeste de Joseph Haydn; le premier entre tous, l'auteur de *la Création* et des *Sept paroles* a donné à la musique instrumentale cette existence individuelle que nous lui connaissons désormais, et peut-être la génération nouvelle, en proie aux enivrantes fascinations de Beethoven, a-t-elle trop tôt oublié le culte d'un des génies les plus éminemment féconds dont s'honore l'histoire des beaux-arts. Oublié n'est pas le mot, des maîtres tels que lui ne s'oublient point, mais on affecte à son égard cette espèce d'admiration révérencieuse qu'on a pour un portrait de famille. Beethoven et Weber, Mozart aussi, quoique plus d'un le déclare vieillot et fort enclin au radotage, vivent encore de notre vie commune; mais, quant à lui, nous l'avons relégué dans le musée aux antiques, et si, au sortir d'une séance du Conservatoire, où quelque symphonie du chantre des *Saisons* vient d'être exécutée, il vous arrive d'aborder les illuminés du sanctuaire, on vous parlera de la perruque du bonhomme, de sa canne à pomme d'ivoire et des boucles d'or de ses souliers. Singulière préoccupation du type qui circule! Les œuvres de Haydn respirent en effet certaines graces bucoliques et par trop décentes, une régularité, une symétrie de composition auxquelles par momens l'épithète de rococo ne messied pas. De là cette physionomie de vieillard méthodique et bénévole qu'on prête au grand artiste. Passe donc pour le type ayant cours, et laissons au La Fontaine musical son innocent sourire, ses culottes de soie et sa tabatière ornée d'un fin émail, pourvu qu'on veuille nous accorder que, sous les ombrages où sa promenade se dirige, l'ame du vieux maître s'ouvre à toutes ces voix de la nature, à ces mille bruits de la création dont va se pénétrer la symphonie. Je le répète, Haydn a créé l'orchestre, aucun maître avant lui n'avait eu l'inspiration d'employer les ressources instrumentales selon leurs divers caractères de sonorité. Les instrumens sont faits pour idéaliser les bruits de la nature. De ce principe, que l'auteur de *la Création* conserve la gloire d'avoir appliqué le premier, est sortie toute la musique instrumentale moderne. Jusque-là l'école rationaliste ne s'était préoccupée que de l'harmonie des sons; de Joseph Haydn date l'harmonie des bruits, cette langue vivante et sublime qu'ont parlée depuis en l'agrandissant Mozart et Beethoven, Weber, Méhul et Meyerbeer. Impossible, a-t-on dit, d'entendre une composition de Joseph Haydn, sans que l'idée vous vienne à l'instant d'un poème analogue. Le sentiment pittoresque est révélé. Plus tard, le chantre des symphonies et le chantre du *Freyschütz* porteront à sa suprême manifestation l'union de la musique et de la poésie, et le romantisme aura son tour; en attendant, poème et tableau tout ensemble, voici une œuvre sym-

phonique d'où la vie universelle déborde; voici que, pour la première fois, l'élément pittoresque se combine en musique avec l'élément religieux. Vainement chez Handel ou chez Bach vous chercheriez un pareil assemblage. Il est vrai qu'ici le sentiment religieux risque bien de tourner au panthéisme : une adoration calme et sereine de Dieu dans la nature, telle est, si je ne me trompe, la religion de l'auteur des *Saisons*, religion dont le sentiment ne saurait avoir rien de positif. On a comparé Haydn à Goethe; sous plus d'un rapport, la comparaison se justifie, avec cette différence pourtant que cet esprit de calme et d'impassible objectivité que l'un tenait de sa nature un peu bourgeoise, l'autre l'avait conquis par un effort prométhéen. « Personne, disait Mozart, n'a plus de graces dans le badinage et plus de larmes dans l'émotion que Joseph Haydn, lui seul a le secret de me faire sourire et de m'impressionner au fond de l'ame. » Ne plaisantons pas trop du bonhomme, et tâchons de ne pas immoler ainsi sur l'autel de la passion ce divin sentiment de l'harmonie qui trouverait moyen de porter l'ordre et la méthode jusqu'au sein du chaos.

Tandis que Joseph Haydn introduit dans la musique la poésie descriptive, l'épopée, son immortel contemporain, Mozart, ame ardente et passionnée, alliant au sérieux du Nord les graces enjouées du Sud, génie immense nourri de Bach et de Handel, et par-dessus tout mélodieux, Mozart crée le drame lyrique, et, sous ce rapport, la musique chez lui s'individualise mieux que chez l'auteur de *la Création*. Haydn n'en voulait qu'aux phénomènes sensibles de la nature, c'est à la conscience humaine que s'adresse Mozart, et sa mélodie aura pour thème les passions et leurs vicissitudes. Quand je dis sa mélodie, je dis en même temps son orchestre, car désormais chant et orchestre ne font plus qu'un, et le grand drame de la vie a trouvé enfin son expression musicale. Je n'ai point à parler ici des sonates et des quatuors de Mozart, exquis chefs-d'œuvre où le maître, sans cesser de se montrer l'élève d'Haydn, secoue à pleines mains d'étincelans trésors d'idées nouvelles; je passerai aussi sous silence ses symphonies où plus d'importance est donnée aux instrumens à vent, où le contraste des parties, concourant chacune selon ses attributs individuels à l'harmonie de l'ensemble, laisse de loin entrevoir Beethoven. Cependant un point sur lequel je veux insister parce qu'il se rattache à mon sujet, c'est le sens dramatique, cette faculté de créer, de faire vivre un personnage, que Mozart possède à l'égal de Shakespeare et de Molière. Gluck lui-même, le judicieux chevalier de Gluck, eût-il disposé de toutes les ressources de l'orchestre de Mozart, ne se serait jamais élevé à cette sublime entente du caractère humain. Mozart ne s'en tient point à rendre des sentimens généraux, des passions de tous les temps et de tous les pays, comme sont d'ordinaire les sentimens et les passions que met en jeu la tragédie classique, et dont le

chantre d'*Iphigénie* et d'*Armide* serait en musique le glorieux représentant : l'auteur de *Don Juan* et des *Noces de Figaro*, de la *Clémence de Titus* et d'*Idoménée* descend au fond des choses; pas un détail, pas un trait ne lui échappe, et de cette préoccupation constante du personnage et de la situation résulte une série de caractères faits pour marcher de pair avec les plus réelles, les plus admirables créations du génie des poètes. Si je dis maintenant que l'instrumentation, de son côté, avait tout à gagner à ce système d'analyse et d'observation transporté du roman et du drame dans la musique, peut-être croira-t-on que j'avance un paradoxe, et cependant rien n'est plus vrai. En effet, de ce moment, l'orchestre cesse d'être réduit au simple rôle d'accompagnateur; une part plus large lui est acquise : il intervient dans l'action, développe et commente les caractères, et d'un besoin nouveau de vie et de variété, de contemplation et de pittoresque, naît la modulation, cette puissance de l'art moderne, ce grand secret des Beethoven et des Weber.

On comprend désormais pourquoi nous avons pu, sans nous éloigner du sujet qui nous occupe, remonter d'une génération le cours des temps, et quelles inductions nos rapprochemens doivent fournir. Dans la symphonie comme dans le drame, Haydn et Mozart ont créé la forme musicale moderne. D'eux seuls toute émancipation procède, et volontiers je les comparerais à ces artistes grecs dégageant de ses voiles sacrés l'Isis égyptienne, pour la faire marcher, blanche et radieuse déesse, sur le sol terrestre où nous vivons. Si l'orchestre a conquis cette indépendance, cette individualité qui lui est propre, si l'abîme instrumental reflète désormais dans ses profondeurs sonores tous les paysages de la nature, tous les phénomènes de la conscience humaine; si nos passions grondent en lui aussi bien que l'orage, c'est aux efforts combinés du calme et pittoresque génie du peintre des *Saisons* et de l'ame ardente et sublime du chantre de *Don Juan* qu'on le doit.

La poésie de la nature et le drame des passions avaient trouvé leur idéal classique; l'heure du romantisme sonna. Étendre par la rêverie le sentiment du pittoresque, porter jusqu'à l'abstraction transcendantale, jusqu'à la métaphysique, un naturalisme qui menaçait de tourner au descriptif, ce fut l'œuvre de Beethoven. Si nous considérons Beethoven dans ses rapports avec Haydn et Mozart, nous verrons qu'il procède de l'un et de l'autre de ces deux maîtres. Son goût du paysage, certain côté pittoresque de son naturalisme, comme aussi son humour, cet esprit de badine divagation dont est sorti son *scherzo*, lui viennent d'Haydn, tandis qu'il se rattache à Mozart par la vigoureuse magnificence de son harmonie et son art grandiose d'interpréter les passions. Maintenant cette forme dramatique pressentie par Mozart avec le sublime instinct du génie, supposez-la aux mains d'un maître ayant toute conscience des secrets de son art, et vous avez Weber, grand poète en qui le roman-

tisme et l'idée de nationalité ne font qu'un, l'esprit le plus allemand que l'Allemagne musicale ait eu, le plus critique surtout.

Je l'ai déjà écrit ailleurs, le romantisme naquit en Allemagne du sentiment national, surexcité contre la France pendant les guerres de l'empire. Achim d'Arnim, Frédéric de Hardenberg, Carl Immermann, étaient avant tout de jeunes cœurs enflammés de patriotisme. Goethe, qui professait la doctrine de l'indifférence en pareille matière, n'appartint jamais à leur mouvement. La muse romantique prit donc les couleurs de la Prusse, de même que plus tard elle arbora chez nous la cocarde de la restauration. Là-bas elle fonda la guerre, ici la paix. Muse du passé, sainte muse des temps chevaleresques, l'Allemagne lui dut l'héroïque fleur de sa jeunesse, et ce fut elle qui, au lendemain de la révolution et de l'empire, après tant d'échafauds et de mauvaise prose, après tant de gloire et de mauvais vers, elle qui valut à la France Châteaubriand et Lamartine! — Je reviens à Weber : son patriotisme mystique le poussa du côté des romantiques, et sa voix préluda par des cris de guerre. On connaît ses sombres hurrahs empruntés à Théodore Kœrner; on connaît cette *Chasse de Lützow*, âpre et sauvage mélodie qui semble imprégnée à la fois d'une odeur de poudre et de bruyère. La chasse! où ne l'a-t-il pas mise? où n'a-t-il pas mis le fantastique? Ses dragons et ses hussards à lui, ce sont des *Jäger* battant la montagne et le bois, leur mousquet sur l'épaule, la trompe en sautoir. Hurrah! voici la chasse de Lützow, et la solitude retentit d'incantations étranges, et le gibier effaré cherche son gîte. Il n'y a qu'un Allemand pour associer ainsi la nature à ses colères politiques.

Ce caractère de mysticisme, qu'affecte chez Weber le sentiment national, lui vient, à n'en pas douter, d'un fonds de philosophie naturelle acquis dans le commerce de Goethe et de Jacob Bœhm. Imagination fiévreuse, préoccupée, selon le goût du temps, d'études rétrospectives, le passé de l'Allemagne l'attire, le fascine, et l'élément national, populaire, où sa rêverie aime à s'absorber, va donner à son inspiration cette mâle saveur, ce je ne sais quoi de naïf et de fort, de sympathique et de vivace, qui constitue sa suprême originalité. On comprend comment nous avons pu parler du génie critique d'un pareil maître. Jamais musicien ne posséda le sens populaire à un plus haut degré; jamais on ne s'appropria d'une façon plus souveraine l'esprit de tradition, l'esprit national. A ce compte, le *Freyschütz* me semble une des œuvres les mieux faites pour défier le temps. Même en dehors des conditions d'art qui le recommandent à l'admiration de l'avenir, le *Freyschütz* devrait vivre comme une expression sublime, incomparable, de la nationalité poétique allemande.

Du romantisme populaire qui lui inspira le *Freyschütz*, Weber passe dans *Euryanthe* au romantisme chevaleresque, et ce vif amour de l'élé-

ment poétique national va développer chez lui le sens de l'histoire. Je n'hésite pas à le dire, cette tendance toute moderne en musique de remonter le cours des siècles et de faire revivre dans leur caractère d'individualité propre des passions d'un autre temps, cette tendance nous vient de Weber, lequel à son tour la prit autour de lui pour la transporter de la scène dans son art. Imagination libérale et puissante, esprit informé, critique, l'auteur du *Freyschütz* et d'*Euryanthe* sut étendre ses conquêtes en dehors des limites de sa profession respective. Dans cette ame sonore et sympathique, centre glorieux de résonnances, toutes les préoccupations intellectuelles de l'époque eurent un écho, et, s'il fut contemporain de Mozart et de Beethoven, il ne le fut pas moins d'Arnim et de Niebuhr, d'Hoffmann, de Raumer, d'Augustin Thierry et de Michelet. En tant qu'expression de la vie chevaleresque, d'une vie où les idées d'amour, d'honneur, de foi dans les sermens, règnent en souveraines et gouvernent tout, *Euryanthe* peut à bon droit s'appeler un opéra historique. Je doute que le drame lyrique ait jamais parlé un plus noble, un plus vaillant langage; c'est le véritable roman de chevalerie en musique. On connaît ce grand soin que Weber apporte dans l'étude de ses caractères, qu'il approfondit et parfait pour ainsi dire au moyen de l'orchestre et de toutes les ressources combinées de son art. Eh bien! dans aucun autre de ses chefs-d'œuvre, cette préoccupation du maître n'eut occasion de s'exercer avec tant de suite et de bonheur. *Euryanthe* est le seul des opéras de Weber où le dialogue parlé n'intervienne pas, et l'on conçoit quels avantages pour le style soutenu comme pour l'individualité de ses personnages devait tirer de l'emploi du récitatif un esprit si observateur, si curieux de détails, et possédant aussi bien à fond le sens intime de l'histoire. Quel suave et charmant tableau de l'amour chevaleresque, de la loyauté, de la foi dans les rapports, que ces caractères d'Adolar et de sa pudique maîtresse! L'amant d'Euryanthe adore en elle le type gracieux des vertus et des perfections en honneur dans les romans de la Table-Ronde, et rapporte discrètement à cet objet d'une passion à la fois mystique et sensuelle tout le mérite, tout l'honneur de ses propres actes. Il se peut que je me trompe et que mon illusion me montre au fond de cette musique des idées auxquelles le maître n'a point songé, tel n'en est pas moins le sens que garderont toujours pour moi la romance si mélodieusement naïve d'Adolar, son air, sa partie dans ce trio du premier acte d'une si fière touche, en un mot les divers passages caractéristiques où cette physionomie se dessine. Là cependant s'arrêtent les concessions faites au sujet, lequel se passe, comme on sait, sur les bords de la Loire, au pays d'un romantisme plus tendre et plus ouvert. Génie énergique et sombre de nature, Weber chercherait en vain à répudier ces élémens de nationalité qui constituent sa force principale, et c'est par

les rôles d'Églantine et de Lysiart que le caractère germanique reprend ses droits. Églantine! pâle et terrible évocation, Médée impitoyable opposée à la mélancolique, à l'aimable, à la toute Française Euryanthe; Lysiart, ame félonne, représentant dans l'ordre héroïque cet esprit du mal que nous avons vu le Caspar du *Freyschütz* représenter dans la sphère populaire, moins le fantastique pourtant : que ferait le comte Lysiart des sortiléges d'un manant hérétique? Pour se donner au diable, il faut y croire. A cette ame implacable et jalouse sa haine suffit, et, si par une nuit d'imprécations elle appelle la nature à son aide, ce n'est point à ses puissances secrètes qu'elle en veut, mais à la foudre, mais à la tempête, dont elle invoque la complicité dans son œuvre de perfidie et de ténèbres.

Nous venons de voir Weber s'élever du conte populaire au poème chevaleresque. *Oberon* va nous le montrer voyageant au gré de sa fantaisie à travers les campagnes du *bleu*. Oberon et Titania! dès l'instant qu'on prononce ces noms si doux, il semble qu'un monde féerique vous apparaisse. Pour rendre tout ce que ce paysage a de diaphane, tout ce que cette vie élémentaire a de poétique et d'enchanté, quelle imagination sera donc jamais assez vaporeuse, assez éthérée! Qui me peindra cette architecture dans les nuages, ces minarets de diamans, où trône le roi des génies une tige de lis à la main, et ce joli drame fantastique entrevu chaque fois que je me suis couché sur l'herbe par une belle nuit de mai, cette comédie aérienne de Puck et de Miranda, ces bruits de la rosée qui tombe en perles au calice des magnolias; tout ce qui m'apparaît, tout ce que j'entends, tout ce que je sens dans cette ivresse mystérieuse où me plonge un clair de lune de printemps, dites, dites quel magicien après Shakespeare saura le reproduire? Vous le demandez! et Weber, l'auriez-vous par hasard oublié, ou bien serait-ce que vous n'avez jamais entendu son *Oberon?* Alors je vous plains, car vous ignorez une des merveilles de l'esprit humain, *le Songe d'une nuit d'Été* en musique, la fantaisie en son véritable élément, la verve humoristique d'un grand maître se donnant cours en mille arabesques mélodieuses, moitié fleurs et moitié oiseaux, en toute sorte de rhythmes enchantés, dont je voudrais comparer les uns à des sylphes diaphanes, à de pâles et doux rayons de lune voltigeant autour d'un massif de lis embaumés ou se jouant dans les vives transparences d'un lac, tandis que les autres, rappelant davantage l'Orient passionné ou symbolique, me font songer à ces touffes luxuriantes de roses et de lotus, où se cachent le bulbul persan et le cygne sacré des bords du Gange.

Pourquoi faut-il qu'à ce doux rêve de printemps, tout azur et lumière, une idée de mort se mêle, et qu'autour du riant élysée flotte comme un crêpe lugubre le souvenir du séjour à Londres? On sait quelles douloureuses circonstances accompagnèrent la mise à la scène

d'*Oberon*. Weber s'était rendu en Angleterre sur la foi d'un directeur de spectacle à qui les riches promesses n'avaient rien coûté pour se procurer le concours de l'auteur de *Freyschütz* et d'*Euryanthe*, concours sur lequel on avait fondé la fortune d'une saison; mais la fortune a ses caprices, en Angleterre surtout, où dans les choses d'art et de théâtre le vrai mérite entre d'ordinaire pour si peu. Arrivé à Londres après un voyage des plus funestes pour sa santé, déjà si cruellement altérée, Weber n'y trouva que déceptions et désastres. Il se mit à l'œuvre avec courage. Bientôt malheureusement, soit l'influence d'un climat humide et nébuleux, soit les contrariétés de toute sorte auxquelles il se voyait en butte, son état valétudinaire empira au point que les rares amis qui le visitaient alors conçurent les plus sérieuses inquiétudes. Lui cependant ne fléchit pas. Vainement la vie en lui se consumait; vainement, pour réparer ses forces qui le trahissaient, les ressources manquèrent : le noble artiste n'en continuait pas moins d'écrire. Nous avons entendu à ce sujet d'affreux détails de la bouche d'un brave homme qui l'assista pendant cette sinistre période. A de pareils récits, le cœur se navre. Ne cessera-t-il donc jamais de s'augmenter, ce lamentable troupeau d'infortunés sublimes, et faudra-t-il éternellement, à propos d'un grand artiste, musicien ou peintre, avoir à compulser des registres d'hôpital? O Weber! que n'étiez-vous avocat ou médecin! alors sans doute vous auriez échappé à cette sombre destinée; mais s'en remettre à sa pensée du soin de son existence, quand cette pensée est intègre et pure, ombrageuse et fière, c'est tout simplement prendre le chemin de la prison pour dettes. D'ailleurs, pourquoi vous plaindriez-vous? Tant d'autres qui vous ont précédé ont-ils eu meilleur sort? Comptons un peu : de Dante Alighieri à Michel Cervantes, de Camoens au Torquato, combien la malédiction en a-t-elle épargné? Partout le bannissement, la misère, la faim, et, mieux que tout autre pays, cette Angleterre, où vous êtes, n'a-t-elle pas toujours su fournir son contingent au funèbre cortége: Milton, Dryden, Otway, Savage, Chatterton? Avant de quitter votre chère Allemagne, que ne vous faisiez-vous traduire ces noms! Ils ont un sens : abandon, désespoir, suicide. Voilà ce qu'il dut se dire bien des fois, le grand musicien, dans son étroit garni de Portland-Street, lorsque vers minuit, épuisé par la fatigue et le besoin, il quittait sa table de travail et venait coller son front fiévreux aux carreaux de la fenêtre. Cependant la ville s'agitait sous ses yeux, courait à ses plaisirs, à ses affaires, sans se soucier de cet homme ayant mission de la distraire, et qui veillait à cette heure dans la privation et la souffrance. Immolez-vous donc à la foule, et payez du sacrifice de votre vie entière la gloire de lui arracher un sourire, une larme! Heureusement qu'aux ames si cruellement torturées par la réalité les mondes de l'imagination ouvrent un asile. Weber s'y réfugiait, et sa poitrine, abreuvée de tant de

fiel et d'amertume, aspirait avec joie les rosées d'une sphère supérieure. Oberon, Rezia, génies de l'air, charmans fantômes, vous l'entouriez alors, et ce fut dans votre compagnie qu'il expira. Quand Charles-Marie de Weber eut rendu l'ame, chacun de vous regagna sa patrie, hôtes enchantés de ses momens d'inspiration, mais non sans qu'un gage nous soit resté de votre commerce avec lui, et ce gage, c'est cette partition d'*Oberon*, rose aux cent feuilles épanouie près d'un grabat, et dont la lumineuse exhalaison chasse au loin tant de miasmes impurs.

Ainsi, nous venons de le voir, le *Freyschütz, Euryanthe, Oberon,* sont les rayonnemens divers de l'idée romantique, les divers échelons d'une gamme que Weber a parcourue de sa base à son faîte, en passant de la tradition populaire à l'épopée chevaleresque, et de l'épopée chevaleresque à la fantaisie, au caprice; mais, dira-t-on, une pareille façon de procéder semble plutôt indiquer un poète. Aussi Weber l'est-il dans toute l'acception du mot, poète aux mêmes conditions que les romantiques littéraires de l'école berlinoise, Hoffmann, Arnim, Tieck et Novalis, sont des musiciens. Je m'explique.

Quels que soient les sentimens d'admiration et de respect qui s'attachent aux noms glorieux des deux dioscures de la poésie allemande, on aurait tort de croire cependant que Goethe et Schiller représentent toutes les tendances de la vie intellectuelle de leur pays. Pour Goethe, la beauté, c'est l'harmonie, l'harmonie entre la nature et l'esprit, entre l'ame et le corps; de là ses instincts profondément classiques. Schiller, moins soucieux d'équilibre et de pondération, laisse à l'esprit des droits illimités. En dehors de cette double tendance, il existe une sphère dans la région de l'ame où la nature ne connaît plus de maître ni d'égal, où le démon élémentaire vit seul déchaîné, et c'est de cette sphère mystérieuse, nationale surtout, que sortirent à la fois et vivant en quelque sorte d'une vie infuse la poésie romantique et la musique allemande, Arnim et Beethoven, Hoffmann et Weber. Goethe, à qui sa haute clairvoyance révélait la loi des élémens et des phénomènes les plus étrangers à son cercle d'activité, Goethe les appelait des natures démoniaques, et jamais parole ne fut mieux appliquée. Si de tout temps la philosophie a cherché la vérité dans l'accord du contingent et de l'absolu, si cette harmonie suprême de l'ame et du corps, du sujet et de l'objet, a pu devenir chez Goethe le principe élémentaire, unique, du beau en fait d'art, la profession de foi du romantisme n'admet plus les phénomènes de ce monde qu'à titre de symboles d'une mystérieuse éternité. De là cette libre carrière donnée au côté fantastique, nocturne, de la vie humaine, cet assemblage de démons et de larves, d'êtres surnaturels bons ou méchans, terribles ou moqueurs, figurant en passes merveilleuses les caprices de la destinée; comédie étrange et désordonnée, parfois sublime, émanation dernière du chaos intellectuel remué en ses profondeurs, bouffée ver-

tigineuse échappée du bythos des gnostiques. Adieu cette réalité qu'embellissait avec amour le ciseau du statuaire! Voici venir à nous un monde de pressentimens s'ouvrant sur l'infini et l'éternité, un monde dont les apparitions insaisissables nous font passer des ébahissemens de la curiosité aux plus solennelles émotions du mysticisme religieux. Telle est la sphère où s'agitent tous les romantiques, de Zacharias Werner, d'Achim Arnim et d'Hoffmann à Novalis, à Weber : poètes et musiciens, j'ai plaisir à les confondre ensemble, la différence, s'il y en a, n'existe que dans l'instrument. Traduisez Arnim en musique, et vous aurez l'auteur du *Freyschütz*, d'*Euryanthe* et d'*Oberon*. Pour romantique et poète, Weber l'était avant d'être musicien. Voyez ce front mélancolique et pensif, cet œil ardent habitué à plonger au sein des ténèbres où tant de fois il a surpris les secrets de la nature et du cœur humain. Plus je contemple cette physionomie en même temps puissante et maladive, ce nez d'aigle dont les narines qui se dilatent semblent flairer l'inconnu, ces pommettes fiévreuses, ces lèvres minces que pince un sourire inquiet, plus l'expression extérieure me paraît répondre à l'idée que je me fais de l'être intime. Je ne me représenterais pas autrement Zacharias Werner. Ajoutons que Charles-Marie de Weber est peut-être le seul grand musicien que le nord de l'Allemagne ait produit, ce même nord qui donna naissance au romantisme. Jusque-là, si l'on y songe, la musique n'affectait-elle pas de choisir le midi sensuel pour théâtre de son existence? Haydn et Mozart sont Autrichiens, Beethoven vit le jour sur les bords du Rhin. En rapprochant Weber du groupe littéraire de Berlin, la nature complétait la famille romantique, et nous ne pensons pas qu'on puisse jamais l'en détacher.

HANS WERNER.

LA

JUSTICE POLITIQUE

EN ESPAGNE SOUS PHILIPPE II.

MORT DE MONTIGNY.

Coleccion de Documentos ineditos para la historia de España. — Madrid, 1844.

Les révolutions incessantes qui bouleversent l'Espagne depuis près de quarante années au nom de la liberté et du progrès philosophique ont amené dans ce pays une de ces réactions morales qui, en tout temps, en tout lieu, sont la conséquence immédiate de pareilles perturbations. Beaucoup d'esprits, séduits naguère par des espérances de régénération auxquelles leur inexpérience ne mêlait aucune inquiétude, se sont effrayés de voir sortir tant de calamités du principe qui, à ce qu'ils avaient cru, devait produire des biens sans mélange; oubliant les maux de toute sorte, les humiliations, la compression insupportable que le despotisme accumulait naguère sur leur patrie, et qui leur paraissaient alors les pires des souffrances, ils ne se sont plus rappelé, au milieu des luttes et des fatigues de la liberté naissante, que l'espèce de sommeil léthargique dans lequel le pouvoir absolu avait long-temps maintenu le pays, et, prenant ce sommeil pour un repos bienfaisant, ils se sont

mis à le regretter. Cette réaction n'a rien, je pense, de bien réel ni de bien profond. L'Angleterre au XVIIe siècle, la France de nos jours, ont passé par de semblables épreuves, et les gouvernemens qui, trompés par ces symptômes équivoques, ont cru que les peuples, un instant fatigués, étaient pour cela redevenus capables de supporter l'esclavage, ces gouvernemens s'en sont mal trouvés. Je suis persuadé qu'il en serait de même en Espagne. Ces mêmes hommes qui regrettent capricieusement le régime de Ferdinand VII seraient étrangement surpris, s'ils se trouvaient tout à coup replacés sous ce régime tel qu'il fut à ses moins mauvais momens, ou même sous le régime bien plus doux de Charles IV et de Charles III. Ils reconnaîtraient alors qu'une nation qui a passé par la liberté, fût-ce à travers l'anarchie, n'est plus apte à la monarchie absolue, et que la monarchie absolue elle-même, rétablie après une interruption, par conséquent défiante, inquiète, craignant sans cesse d'être de nouveau mise en question, devient nécessairement oppressive.

Quoi qu'il en soit, je le répète, un revirement singulier s'est opéré, en Espagne, dans une portion assez considérable de l'ancien parti libéral, et ce qui le fait paraître plus sérieux qu'il n'est en effet, c'est que, comme toujours, l'esprit de mode s'en est mêlé. Quelques écrivains d'un certain mérite, en présence de la révolution triomphante et par momens violente, ont cru faire acte de générosité et de courage en vantant les institutions, les idées, les principes qu'elle venait d'abattre, et en attaquant au contraire les doctrines qu'on avait invoquées pour renverser l'ancien ordre des choses. Le succès qu'ils ont obtenu en prenant à l'improviste cette attitude qui semblait hardie a attiré sur leurs pas la tourbe des imitateurs, de ces hommes qui, faute d'autres ressources pour se donner au moins l'apparence de l'originalité, se précipitent sur les paradoxes avec un tel empressement, qu'ils en font bientôt des lieux-communs. On les a vus proscrire sous le nom de voltairianisme et essayer de livrer au ridicule et au mépris les doctrines les plus conformes à la dignité humaine, à la morale, à la raison; on les a vus relever les idoles les plus décriées des temps d'ignorance et de barbarie, et travailler de leurs mains débiles à refaire dans le sens du moyen-âge, qu'ils ne comprenaient pas, les institutions, la littérature, l'histoire. L'aveugle superstition et le despotisme ont eu de nombreux apologistes; je ne voudrais pas répondre que l'inquisition n'en ait pas trouvé elle-même : Philippe II, celui de tous les rois qui a le plus développé son action terrible, a bien eu cette étrange fortune.

Ce fut pourtant un prince exécrable que le fils de Charles-Quint, et je doute qu'il ait jamais existé un type plus achevé de tyrannie. D'autres ont été plus violens, plus fougueux dans leurs cruautés; mais cette violence même qui provenait, soit de l'ardeur des passions, soit de

l'enivrement de la puissance, est pour eux une sorte d'excuse. Philippe II ne connut ni cette ardeur, ni cette ivresse. Froid, mesuré, maître de lui, assez du moins pour dissimuler ses émotions intérieures, tous ses actes furent le résultat de combinaisons erronées souvent, mais toujours mûrement calculées. Implacable dans ses vengeances, il savait pourtant les différer jusqu'au moment où il croyait pouvoir y donner cours sans compromettre les intérêts de sa politique. L'intolérance religieuse qu'il a poussée certainement plus loin qu'aucun autre souverain, qui semblait même parfois le dominer au point de lui enlever son calme, sa gravité, sa dissimulation habituelle, n'était pas unie en lui à cette austérité de mœurs sans laquelle il est impossible qu'elle n'inspire pas autant de mépris que de haine; soumis pour son compte aux faiblesses de l'humanité, à celles même que réprouve la morale la moins rigide, il semblait autoriser les esprits sensés et réfléchis à mettre en doute la sincérité du fanatisme qui lui faisait immoler sans pitié tant de victimes.

Ce n'est pas que j'entende l'accuser d'hypocrisie dans le sens absolu de ce mot. En Espagne, au XVIe siècle, tout le monde était croyant, et rien dans le caractère de ce prince n'expliquerait une exception. L'hypocrisie complète est, d'ailleurs, presque aussi rare que l'entière franchise; mais il en est autrement de cette demi-hypocrisie par laquelle on se trompe soi-même jusqu'à un certain point avant de tromper les autres sur les motifs de ses actions, par laquelle, en donnant satisfaction à ses passions et à ses intérêts, on se persuade et on veut persuader qu'on remplit un devoir et qu'on sert l'intérêt général. C'est là peut-être le principe le plus fécond de nos mauvaises actions, et ce fut celui du cruel fanatisme de Philippe. Convaincu sans doute de la vérité des dogmes du catholicisme, qui, tel qu'on l'enseignait, tel qu'on le pratiquait alors en Espagne, convenait parfaitement à ses principes d'autorité et de pouvoir absolu, détestant tout à la fois dans le protestantisme le crime de l'hérésie et les idées d'indépendance, de libre examen, qu'il avait développées dans une grande partie de l'Europe; blessé dans son orgueil de voir une partie de ses sujets professer des opinions qu'il repoussait lui-même comme coupables et erronées, il crut ne pouvoir sévir avec trop de rigueur contre des innovations qu'il détestait à tant de titres. Il pensait faire acte de conscience, alors qu'il obéissait simplement à l'impulsion de ses préventions personnelles et de ses mauvais penchans. C'est là, si on y regarde de bien près, le mobile réel de toutes les intolérances, de toutes les persécutions pour opinions. Je me hâte d'ajouter que ce que je donne comme une explication n'est ni une justification ni une excuse : la morale ne se paie pas de quelques sophismes complaisamment admis par nos passions, et lors même qu'on serait assez malheureux pour réussir à s'aveugler complétement, à

fausser au fond de son cœur les notions du bien et du mal, à prendre l'orgueil pour le sentiment du devoir et la cruauté pour la justice, cet aveuglement final, juste punition de premiers torts à peu près volontaires, atténuerait à peine la culpabilité des fautes et des crimes dont il deviendrait le principe.

Ces considérations me mèneraient bien loin; je reviens à l'examen du caractère de Philippe II. Ce qui en faisait le trait particulièrement distinctif, c'était l'amour, le culte, l'habitude enracinée du pouvoir absolu, et par conséquent la haine instinctive de la liberté, sous quelque forme qu'elle se produisît. Évidemment il en était venu à penser que les droits de la royauté n'avaient pas de bornes, et que tout lui était licite pour briser les résistances qu'il pouvait rencontrer. Le livre récemment publié par un éminent historien sur l'étrange aventure d'Antonio Perez a popularisé une des manifestations les plus curieuses de cette tyrannie. Quel que soit cependant l'intérêt romanesque d'une telle aventure, de quelque lumière qu'elle éclaire le régime sous lequel elle a été possible, ce n'est peut-être pas un des faits qui caractérisent le plus complétement la politique de Philippe II. Antonio Perez, par l'indigne et criminel abus qu'il avait fait de la confiance de Philippe, par le piége ridicule autant qu'odieux dans lequel il l'avait attiré, avait offensé en lui l'homme plus encore que le roi; le ressentiment du monarque était légitime, et d'ailleurs, en se vengeant, il punissait un infame assassinat, en sorte que, si Perez eût été sur-le-champ envoyé à l'échafaud après la découverte de cette perfidie, ce n'eût été que justice. Il n'a fallu rien moins, pour appeler sur lui la pitié, que la prolongation inouie de ses souffrances et la nature des moyens employés à sa perte. Parmi les nombreuses victimes de Philippe II, il en est plus d'une, au contraire, dont l'infortune a droit à notre sympathie parce qu'elle n'avait pas été méritée, parce qu'elle fut uniquement la conséquence des combinaisons d'une politique égoïste et perverse, entraînée quelquefois, en raison du but qu'elle se proposait, à punir comme des crimes les actes les plus innocens ou même les plus dignes d'estime.

Je ne sais si, parmi tant de condamnations iniques et cruelles qui déshonorèrent cette époque déplorable, la condamnation du baron de Montigny, par les circonstances surtout qui en accompagnèrent l'exécution, n'est pas celle qui inspire le plus d'indignation et de pitié. Les détails de cette étrange affaire sont restés long-temps enveloppés d'un mystère que vient de dissiper, il y a quelques mois seulement, la publication de documens authentiques ensevelis pendant près de trois siècles dans la poussière des archives de Simancas. Il n'est pas sans intérêt de faire voir, d'après ces curieux documens, quelle était la marche d'un procès politique en Espagne sous Philippe II.

Le procès dont il s'agit n'est qu'un épisode de la révolution qui en-

leva à l'Espagne la souveraineté de la moitié des Pays-Bas. Je ne me propose pas, on peut le croire, de recommencer, à cette occasion, l'histoire si souvent écrite d'un des plus grands événemens des temps modernes; cependant il est indispensable d'en rappeler ici les traits principaux. On sait que Philippe II avait conçu de bonne heure une profonde aversion pour les institutions et les mœurs politiques de ses sujets des Pays-Bas. Une noblesse fière, puissante, habituée à diriger les affaires du gouvernement et à traiter avec ses souverains sur un pied de libre familiarité, un peuple que l'aisance acquise par le commerce et l'industrie avait depuis long-temps tiré de l'abjection où le tiers-état était encore alors dans presque toute l'Europe, et qui, réuni dans de grandes cités, s'était fait une réputation de turbulence vraiment proverbiale, c'étaient là, au milieu de tant de nations soumises au joug absolu du monarque espagnol, des anomalies étranges qu'il ne pouvait comprendre, et que surtout il ne pouvait supporter. Les progrès que le protestantisme, favorisé par un tel état de choses, faisait parmi ces populations, dont il flattait l'esprit d'indépendance, eussent suffi d'ailleurs pour décider ce prince à détruire un régime qui, dans son opinion, ne lui fournissait pas les moyens de combattre l'hérésie avec assez d'efficacité. Il dut pourtant dissimuler ses projets tant que dura la guerre dans laquelle l'Espagne était engagée contre la France au moment où il monta sur le trône, guerre dont la frontière des Pays-Bas était le principal théâtre, et qui le retenait lui-même sur cette frontière; mais la paix de Cateau-Cambrésis eut à peine été signée, qu'il se hâta de rentrer en Espagne pour n'en plus sortir pendant près de quarante années que devait encore durer son règne, et il commença aussitôt, par l'intermédiaire de sa sœur naturelle la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, ou plutôt du cardinal Granvelle, qu'il lui avait donné pour principal conseiller, l'application du système conçu dans l'intention d'étendre à cette partie de son vaste empire le despotisme uniforme qui pesait déjà sur tout le reste.

Ce système consistait en deux idées principales : anéantir peu à peu les priviléges dont les états provinciaux avaient joui jusqu'alors, surtout en matière d'impôts, et empêcher absolument qu'ils ne se réunissent en états-généraux, comme cela avait eu lieu quelquefois, ce qui leur donnait naturellement plus de force pour résister au pouvoir royal; établir l'inquisition religieuse sous une forme analogue à celle adoptée pour l'Espagne, et, par son action impitoyable, anéantir complétement l'hérésie.

Dès le premier moment, les grands seigneurs qui siégeaient au conseil d'état, et qui étaient investis du gouvernement des provinces, manifestèrent une très vive opposition à l'accomplissement de pareils projets, quelque soin qu'on mît à leur en dissimuler la portée. Il se

peut, bien que cela ne soit nullement prouvé, que parmi ces grands seigneurs, quelques-uns, comme le prince d'Orange, aient conçu de bonne heure la pensée ambitieuse de profiter du mécontentement des peuples pour renverser à leur profit l'autorité royale, il se peut que quelques-uns fussent secrètement favorables au protestantisme, qui, dans beaucoup d'esprits, ne se distinguait pas encore bien nettement de la réforme des abus universellement reconnus de l'ancienne religion; mais ce qui est certain, c'est que la plupart de ces personnages, tels que l'héroïque comte d'Egmont, absolument étrangers à de telles pensées et aussi fidèles à leurs souverains qu'à la foi dont ils faisaient profession, n'avaient d'autre but, en résistant respectueusement aux volontés du monarque, que de maintenir les lois et les priviléges de leur pays; c'est qu'ils croyaient lutter moins encore contre le roi que contre un ministre impopulaire, le cardinal Granvelle : la mission qu'acceptèrent successivement plusieurs d'entre eux de se rendre à Madrid pour essayer d'éclairer Philippe II sur la situation, et de ménager ainsi un accommodement, prouve assez quelle était leur bonne foi, quel sentiment ils avaient de leur innocence.

Philippe II espéra long-temps qu'il viendrait à bout de les amener à ses vues, et, tant qu'il conserva cette espérance, il s'abstint d'employer les moyens violens auxquels en général il ne recourait guère qu'après avoir tenté tous les autres, non pas qu'ils répugnassent à sa conscience, mais parce que sa prudence s'en effrayait. Caresses, insinuations, graces, faveurs de toute espèce, rien ne fut épargné pour séduire et pour gagner les chefs de l'opposition. On leur fit même une bien grande concession : le cardinal Granvelle, devenu l'objet de la haine universelle, parce qu'il passait pour l'instigateur du système de gouvernement contre lequel s'élevaient tant de résistances, fut rappelé, et se retira dans son archevêché de Besançon, d'où il ne cessa pas, il est vrai, de correspondre avec le roi sur les affaires dont on venait de lui enlever la direction officielle. Philippe II ne cessait de répéter qu'il ne voulait rien innover, que son seul but était de maintenir les droits de la royauté et de la religion, qu'on lui imputait à tort la pensée d'introduire aux Pays-Bas l'inquisition espagnole, et qu'il voulait seulement arrêter les ravages de l'hérésie en remettant en vigueur des moyens de répression inhérens à la législation locale, mais trop négligés dans les derniers temps.

Au milieu de ces protestations trompeuses qui remplissent la correspondance du roi avec la duchesse gouvernante, l'irritation, l'impatience que lui faisait éprouver la résistance des Flamands, se trahissaient quelquefois avec une vivacité singulière. C'est ainsi que, justifiant le cardinal Granvelle contre les accusations par lesquelles on s'efforçait de le vouer à la haine publique, il disait : « Quant à ce qu'on pré-

tend qu'il m'aurait écrit pour m'engager à faire couper une demi-douzaine de têtes afin d'assurer la tranquillité du pays, il est absolument faux qu'il m'ait jamais mandé rien de pareil, et je ne crois pas qu'il y ait seulement songé, *bien que peut-être il ne fût pas mal de le faire.* » Dans une autre lettre, exprimant sa satisfaction des mesures prises à Bruxelles pour mettre sur un bon pied les affaires de la religion et pour châtier les hérétiques, Philippe II excepte pourtant de cette approbation le conseil qu'on s'était hasardé à lui donner, de rendre moins rigoureuses les peines qu'on leur infligeait. « On m'a consulté, dit-il, sur le châtiment des anabaptistes qu'on avait arrêtés, et j'ai ordonné qu'on en fît justice. Ma volonté est qu'on traite de même tous les hérétiques qui viendront à être pris, de quelque qualité qu'ils soient, et qu'on n'use à cet égard ni de négligence ni de connivence, puisqu'on voit que la douceur et les délais qu'on y a apportés jusqu'à présent, loin d'avoir aucun bon résultat, ont fait beaucoup de mal. » Développant ensuite toute sa pensée sur ce sujet favori de ses préoccupations, le roi exprime son étonnement des obstacles que rencontre l'action de l'inquisition, devenue, selon lui, plus nécessaire que jamais. Il reproche à la gouvernante de trouver cette action trop sévère. Il soutient qu'alors même que les inquisiteurs se laisseraient entraîner un peu trop loin par leur zèle, il vaudrait mieux fermer les yeux que de discréditer l'institution, et qu'au lieu de les tourmenter pour des minuties, il faut les exciter et les encourager. « Il n'y a rien aujourd'hui, dit-il enfin à la duchesse de Parme, en quoi vous puissiez me faire plus de plaisir. »

On trouve dans des instructions officielles adressées à la gouvernante des Pays-Bas, peu de jours avant la dépêche dont j'ai extrait ce passage, quelque chose de plus significatif encore :

« Sa majesté est franchement résolue à ne souffrir jamais aucun changement de religion dans ses états, fallût-il mourir pour l'empêcher; elle recommande que l'on cherche de nouveaux moyens pour punir les hérétiques, non pas qu'elle entende qu'on cesse de les mettre à mort, cette pensée est bien éloignée de ses intentions, et elle ne croit pas qu'une telle indulgence fût agréable à la Divinité ni utile à la religion, mais elle veut qu'on leur ôte l'espèce de gloire qui paraît attachée à leur supplice, et pour laquelle ils affrontent la mort avec un fanatisme impie. »

Malgré toutes ces exhortations, en dépit de cette politique artificieuse et violente, les projets de Philippe II rencontraient une résistance de plus en plus vive. Peut-être, s'ils n'eussent été dirigés que contre la liberté, eussent-ils pu réussir; mais s'attaquer à la fois aux institutions politiques et aux croyances religieuses d'un peuple, c'est une entreprise au-dessus des forces du pouvoir le plus énergique. Bientôt l'agitation descendit de la haute noblesse et du conseil d'état dans les rangs de la

noblesse secondaire, qui, s'unissant aux autres classes de citoyens par un pacte devenu fameux sous le nom de *compromis*, alla en corps demander à la gouvernante l'abandon des mesures décrétées contre le protestantisme. La gouvernante effrayée promit de surseoir à l'exécution des ordres du roi. Cette concession arrachée par la terreur, loin de calmer les mécontens, devint pour eux le signal de nouvelles exigences. Le peuple, encouragé par l'attitude des classes supérieures, se souleva à Anvers, à Gand, à Lille, à Valenciennes, dans un grand nombre d'autres cités, et, non content d'établir le libre exercice du culte réformé, se livra contre le culte catholique et contre les églises aux violences et aux profanations les plus révoltantes. La gouvernante, aidée par les chefs même de l'opposition, dont ces excès dépassaient les vues et dérangeaient les calculs, parvint, non sans peine, à rétablir l'ordre, et châtia même les perturbateurs avec une sévérité que l'histoire eût trouvée bien rigoureuse, si les atrocités qui devaient bientôt désoler les Pays-Bas n'en eussent pour ainsi dire effacé le souvenir.

La colère de Philippe II allait enfin éclater. Son parti était pris, il allait renoncer à toute espèce de ménagemens. Cependant il dissimulait encore. La régente le suppliait de venir, par sa présence, calmer les esprits émus, et rendre à l'autorité le prestige qu'elle avait perdu : elle l'engageait à convoquer les états-généraux pour donner plus de force morale aux dispositions qu'on aurait à prendre. Sur ce dernier point, Philippe II opposa un refus formel à des instances qui étaient en contradiction avec tous ses principes de gouvernement. Il ne repoussa pas d'une manière aussi péremptoire l'idée d'aller lui-même à Bruxelles essayer l'influence directe de la royauté pour vaincre toute résistance, il laissa même croire qu'il se disposait à ce voyage; mais, sous prétexte de ne paraître aux yeux de ses sujets des Pays-Bas qu'avec l'appareil nécessaire pour se faire respecter, il chargea le duc d'Albe de le précéder avec une petite armée composée de troupes d'élite.

Le duc d'Albe est certainement un des hommes les plus remarquables de son pays et de son temps. Le courage intrépide, l'énergie morale, l'infatigable activité dont la nature l'avait doué, les talens militaires qu'avait développés en lui une longue expérience, l'autorité qu'il savait porter dans le commandement, ses instincts despotiques, son orgueil hautain, tempéré dans l'occasion par un mélange d'astuce et de courtoisie, sa cruauté, ou, pour parler plus exactement, l'indifférence parfaite avec laquelle il versait le sang de ceux qui se rendaient coupables du plus grand des crimes à ses yeux, la résistance au pouvoir, ses qualités comme ses vices, en un mot, faisaient de lui le représentant le plus complet de cette Espagne du XVIe siècle, dont la dure suprématie, destinée à s'évanouir bientôt, pesait alors sur l'Europe et sur le monde. Son rang, ses services, son habileté éprouvée, lui assignaient la pre-

mière place à la cour de Philippe II. Ce prince connaissait trop bien les hommes pour ne pas ménager un tel serviteur. Il ne semble pas, cependant, qu'il ait jamais existé entre eux une véritable et intime confiance, et, malgré plus d'un trait commun dans ces deux caractères si remarquables, on comprend facilement, lorsqu'on les étudie avec quelque attention, les causes de cette secrète antipathie. La fierté du duc d'Albe, le sentiment qu'il avait de sa grandeur personnelle, de son mérite et de ses services, ne le disposaient pas à accepter pour lui-même le joug qu'il voulait imposer aux autres. Il ne supportait pas sans un profond mécontentement, de la part d'un roi encore jeune et sur qui il croyait avoir au moins la supériorité de l'expérience, ces témoignages d'une réserve froide et défiante, inhérente au caractère de Philippe II. Il s'indignait surtout de recevoir, pour l'exécution des projets confiés à son habileté, des instructions tellement détaillées et qui restreignaient à tel point ses pouvoirs, qu'elles lui semblaient blesser sa dignité. Sa correspondance avec Philippe II contient, à ce sujet, des plaintes exprimées avec une vivacité tout-à-fait originale; il y rappelle que jamais, dans les nombreux commandemens dont il s'était vu chargé, on n'avait usé envers lui, jusqu'alors, de semblables précautions. Philippe II n'était pas homme à s'arrêter devant de pareilles susceptibilités. Affectant de ne pas bien comprendre le mécontentement du vieux guerrier, il n'y répondait que par d'insignifiantes explications qui ne changeaient rien à leur situation réciproque, mais qui ne permettaient pas au duc d'Albe d'insister. Il était facile de prévoir que la discorde éclaterait tôt ou tard entre un prince aussi jaloux de son autorité et un sujet aussi hautain; mais ce jour n'était pas encore arrivé, et leur accord au moins apparent devait se maintenir quelques années encore pour le malheur des Pays-Bas.

On sait comment le duc d'Albe, arrivé à Bruxelles, où il se présenta d'abord comme uniquement investi de fonctions militaires qui ne devaient porter aucune atteinte à l'autorité de la gouvernante, ne tarda pas à s'emparer, en réalité, de tout le gouvernement, comment, après s'être efforcé, par des démonstrations hypocrites, de calmer les esprits effrayés, de rassurer, de replacer sous sa main ceux qui, à son approche, s'étaient, à l'exemple du prince d'Orange, retirés en Allemagne, il jeta tout à coup le masque en faisant arrêter les comtes d'Egmont et de Horn, dont il avait ainsi trompé la loyale confiance; on connaît le triste sort de ces deux seigneurs et des innombrables victimes immolées après eux par le tribunal sanguinaire auquel le duc d'Albe avait délégué l'exercice de ses pouvoirs. Le succès parut d'abord couronner cette politique. Une première tentative faite par le prince d'Orange pour délivrer les Pays-Bas à la tête d'une armée levée en Allemagne échoua complétement, et, comme il arrive toujours en pareil cas, donna une

plus vive impulsion au système de terreur sous lequel tout pliait devant le redoutable lieutenant de Philippe II. Il faut voir, dans sa correspondance, avec quelle satisfaction, quelle sécurité, il parle de ses projets déjà à moitié accomplis, avec quelle audace impudente et cruelle, quel oubli de tout sentiment moral il en développe les ressorts, quel mépris il témoigne pour la légalité, pour les libertés et les priviléges du pays, pour ceux qui osent encore les défendre timidement, non pas à titre de droits, personne n'eût eu cette témérité, mais comme des préjugés enracinés que la prudence conseillait de respecter. Je vais essayer de traduire quelques passages de ces bizarres dépêches, bien qu'il soit impossible d'en rendre, même approximativement, le trait le plus caractéristique, ce langage soldatesque, proverbial, pittoresque, énergique, auquel on reconnaît l'homme de guerre et d'exécution.

Le 13 avril 1568, trois semaines après la mort des comtes d'Egmont et de Horn, voici ce que le duc d'Albe écrivait à Philippe II :

« On continue à arrêter les dévastateurs des églises, les ministres consistoriaux et ceux qui ont pris les armes contre V. M. Le jour des Cendres, on en a pris plus de cinq cents; c'était le jour fixé pour qu'on les arrêtât partout. J'ai ordonné qu'on fît justice de tous ces gens-là, et il ne m'a pas suffi de renouveler cet ordre à deux ou trois reprises. On vient tous les jours me casser la tête en m'exposant des doutes sur la question de savoir si celui qui a commis tel délit mérite la mort, si pour tel autre délit on doit seulement être puni du bannissement; enfin on ne me laisse pas respirer. J'ai donné l'ordre exprès de juger d'après les édits. J'ai des commissaires de tous côtés pour rechercher les coupables, mais ils font bien peu de besogne. Lorsque ce châtiment sera terminé, je commencerai à faire arrêter quelques particuliers des plus riches et en même temps des plus coupables, pour les amener à composition. Il serait impossible, en effet, de faire justice de tous ceux qui ont péché contre Dieu et contre V. M., car j'ai fait le calcul qu'entre les châtimens qui ont lieu en ce moment et ceux qui auront lieu après Pâques, cela monte à plus de huit cents têtes : en sorte qu'il me paraît que le moment est venu de frapper les autres dans leurs biens et d'en tirer tout l'argent possible avant la publication d'un pardon général. On n'admettra pas à ces compositions les hommes qui auront commis des délits qualifiés. Je procéderai en même temps contre les villes qui ont manqué à leur devoir. »

Tel était le système judiciaire du duc d'Albe. Son système financier, qu'il expose dans la même dépêche, n'est pas moins curieux. Il voulait obliger les Pays-Bas à concéder au roi un revenu perpétuel. Les conseillers auxquels il s'adressait, quoique fort peu disposés à le contrarier, lui représentaient que les états ne consentiraient jamais à se départir du droit de voter temporairement l'impôt, en d'autres termes, à transformer un gouvernement de liberté en un gouvernement absolu. Ces motifs devaient peu le toucher.

« Je leur ai dit (écrivait-il au roi) qu'un revenu non perpétuel entraîne

deux inconvéniens tout-à-fait intolérables : le premier, c'est que S. M. se trouve, pour la défense du pays, à la merci des bourgeois du tiers-état de Bruxelles, du quart-état de Louvain et autres de ce calibre, et que ce n'est pas être leur seigneur, mais bien leur sujet....; l'autre inconvénient, pernicieux au plus haut degré et vraiment abominable, c'est que, chaque fois qu'ils ont accordé un subside, ils en ont profité pour arracher de telles conditions et de telles libertés, que V. M. avait fini par n'avoir plus entre les mains ni le gouvernement ni la justice et par être hors d'état de punir les coupables... Ceux à qui je parle le voient et le comprennent bien, mais ils disent qu'ils craignent que les états ne consentent jamais à en passer par là. Je leur réponds qu'ils auraient raison de le craindre, s'il s'agissait de proposer les impôts en question, comme on a fait jusqu'à présent les propositions de cette espèce, mais que je comptais m'y prendre de la manière dont je m'y suis pris lorsque j'ai demandé à ceux d'Anvers les quatre cent mille florins pour la citadelle, en leur faisant entendre que, bien qu'on emploie la forme de la proposition et de la prière, la chose doit absolument avoir lieu.... J'ai parlé alors des *alcabalas* d'Espagne (droits sur la vente des objets de consommation). Si V. M. avait vu la grimace qu'ils ont faite lorsque j'ai eu prononcé ce mot, elle les aurait crus à moitié morts. Ils ont prétendu que c'était un moyen infaillible de tuer le commerce, que, si on le soumettait à un droit quelconque, il ne viendrait plus de marchandises, que c'en serait fait à tout jamais... Ils commencent pourtant à devenir plus traitables. Je suivrai cette affaire et j'y ferai mon possible, parce que, si j'y réussis, je croirai avoir rendu un grand service à V. M., et, pourvu que je puisse introduire cet impôt, je m'inquiéterai peu du chiffre, fût-ce seulement un pour cent de la valeur, car, une fois qu'il sera établi en revenu patrimonial de V. M., il dépendra d'elle de le faire monter ou de le réduire comme il lui conviendra. »

Après cette dissertation financière, la dépêche que j'analyse revient à la question que le duc d'Albe avait le plus à cœur et qui occupait principalement ses pensées.

« Quant aux affaires des rebelles et des hérétiques, je ne puis compter que sur Juan de Vargas : excepté lui, le tribunal que j'ai établi pour ces affaires, non-seulement ne m'est d'aucun secours, mais me suscite tant d'embarras, qu'il me donne plus de peine que les rebelles eux-mêmes, et les commissaires que j'ai envoyés pour découvrir les coupables ne font autre chose que travailler à les mettre à l'abri, en sorte que je ne parviens pas à les connaître. Les fraudes que l'on commet dans les condamnations, en ce qui touche les biens des accusés, me paraissent si excessives, que le bénéfice qu'on en retirera restera, je crois, au-dessous des dépenses des gens de justice. »

Ce dernier trait ne rappelle-t-il pas le mot si connu de ce brigand qui se prétendait volé parce qu'il ne trouvait pas les poches de sa victime aussi bien garnies qu'il s'y était attendu?

Évidemment le duc d'Albe, trompé, comme tous les oppresseurs, par le silence et l'apparente soumission qui sont d'ordinaire les premiers résultats de la violence, croyait le succès de son entreprise désor-

mais assuré. Son illusion dura peu. On vient de voir comment il s'exprimait le 13 avril 1568; moins de deux mois après, le 9 juin, c'était déjà sur un tout autre ton qu'il écrivait au roi. Il commençait par rappeler les instructions qu'il avait reçues et qu'il avait strictement exécutées. Cette récapitulation mérite d'être reproduite, parce qu'elle prouve que tous ses actes, dans ce qu'ils avaient de plus odieux, lui avaient été commandés par Philippe II. — Il avait ordre, dit-il, d'arrêter les principaux coupables pour les châtier exemplairement, aussi bien qu'un certain nombre de gens d'un rang inférieur de ceux qui s'étaient le plus compromis, de s'occuper ensuite des finances, et de se procurer de l'argent, de saisir les livres et les imprimeurs dans toute l'étendue des Pays-Bas, de visiter les boutiques des libraires, de régler les écoles, de publier et de faire observer les édits contre l'hérésie,... de procéder à la punition des villes, d'aviser aux peines qu'elles devaient subir et à l'emploi à faire de leurs revenus, après quoi il devait répandre le bruit d'un pardon général, mais ne pas l'accorder jusqu'à ce qu'on eût tiré de grosses sommes d'argent de certaines personnes par voie de composition; enfin, avec l'amnistie devait arriver un légat pour réconcilier à l'église ceux qui voudraient revenir à elle, et, moyennant cette indispensable condition, appeler sur eux la clémence royale; l'inquisition devait être rétablie comme par le passé. Le duc d'Albe, après avoir ainsi résumé ses instructions, osait exprimer l'opinion qu'il était nécessaire de les modifier sur un point : l'amnistie, à son avis, ne pouvait être différée sans de très graves dangers.

« En effet (disait-il), quoique ces gens-ci obéissent pour le moment aux ordres qu'on leur donne de la part de votre majesté, il est facile de voir que les dispositions intérieures sont fort différentes des apparences, et ce peuple a un caractère si facile, que j'espère que la clémence de votre majesté, se manifestant par un pardon général, gagnerait les esprits au point de rendre volontaire l'obéissance qu'ils n'accordent aujourd'hui qu'à contre-cœur. Sans doute, cela fera quelque tort pour ce qu'on espérait retirer des compositions; mais, encore un coup, il est tout-à-fait impossible de n'en pas venir là, et même très promptement. Il faut que les sujets de votre majesté voient que la porte de la clémence commence à s'ouvrir; il faut que les esprits, extraordinairement agités en ce moment, se calment enfin.... La peur est si grande ici, et les exécutions qui ont eu lieu ont inspiré une telle terreur, qu'on semble croire que le gouvernement ne cessera jamais de verser le sang, et, tant que cette opinion durera, il est de toute impossibilité qu'on aime votre majesté. Il faut pourtant qu'à la crainte qu'on éprouve d'encourir son indignation se joigne l'amour que les habitans de ce pays ont toujours porté à leurs seigneurs..... Le commerce commence à tomber parce que les étrangers n'osent rien confier aux gens du pays, pensant que chaque jour on peut confisquer leurs biens, et les habitans eux-mêmes n'ont pas plus de confiance les uns par rapport aux autres, le père à l'égard du fils, le frère envers le frère..... Quant à la religion, ce n'est pas une matière dans

laquelle la violence puisse quelque chose, puisque c'est une maladie de l'esprit, et qu'on ne peut la guérir que par des remèdes appliqués peu à peu. »

A un tel langage, on a peine à reconnaître, je ne dirai pas le duc d'Albe, mais un Espagnol du XVIe siècle. La plume de Tacite n'eût pas tracé, de la situation des Pays-Bas, un tableau aussi effroyablement énergique que celui qui ressort de ce petit nombre de phrases incorrectes jetées négligemment dans un rapport confidentiel. Le duc d'Albe s'effrayant lui-même de la terreur, de la désolation qu'il vient de répandre autour de lui, s'en effrayant au point d'invoquer la clémence, la douceur, presque la liberté de conscience, un tel changement produit en moins de trois mois dans cette ame de fer par l'évidence des résultats qu'il avait sous les yeux, quelle éloquence pourrait égaler la force de cette démonstration? quelle leçon pour les hommes d'état qui peuvent se trouver exposés à la tentation si commune de chercher dans la violence un remède contre les révolutions sociales ou politiques!

Il n'était plus temps pour le duc d'Albe de revenir utilement à une plus saine politique. Ses tentatives, peu habiles d'ailleurs, pour calmer les peuples, pour les rattacher au gouvernement, échouèrent d'une manière absolue. L'espèce d'amnistie qu'on lui permit de publier, non sans d'innombrables restrictions, ne produisit pas l'effet qu'il en avait attendu. Bientôt une nouvelle invasion faite par le prince d'Orange, avec plus de succès que la première, devint pour tout le pays le signal de l'insurrection. La révolte éclata sur presque tous les points à la fois. Le duc d'Albe, ainsi provoqué, reprit toute sa férocité naturelle. Les exécutions en masse, les massacres, les cruautés de toute sorte qu'il ordonna ou qu'il permit avec complaisance, en réduisant les populations au désespoir, étendirent de plus en plus l'incendie, et, lorsqu'on se décida enfin à le rappeler, il était depuis long-temps reconnu que le lieutenant de Philippe II ne réussirait pas dans l'œuvre difficile confiée à son énergie.

Je viens d'esquisser en traits généraux l'histoire de l'administration du duc d'Albe. Ces détails étaient nécessaires pour rendre parfaitement intelligible la triste aventure que je me propose de raconter.

Florent de Montmorency, baron de Montigny, frère cadet du comte de Horn, cette autre victime de la tyrannie espagnole, était issu d'une branche de la maison de Montmorency, qui, dans le siècle précédent, avait quitté la France pour se fixer en Flandre, où elle avait obtenu de grands établissemens. Sans avoir toute l'importance de son frère, sans faire, comme lui, partie du conseil d'état, où se réglaient les intérêts politiques des Pays-Bas, il occupait un des premiers rangs parmi les grands seigneurs de cette contrée. Il avait le gouvernement du Tournésis, et Philippe II lui avait conféré la Toison-d'Or. Sa conduite avait

toujours paru justifier ces témoignages d'une haute faveur. Dans les premiers temps même, il s'était montré animé, pour le maintien de l'autorité royale et de la religion catholique, d'un zèle qui peut sembler excessif. Tandis que quelques-uns des autres gouverneurs hésitaient à mettre à exécution, dans le territoire soumis à leur juridiction, les édits rigoureux lancés contre les prédicateurs d'hérésie, on l'avait vu envoyer au supplice avec une sorte d'empressement ceux qui lui tombaient sous la main. La gouvernante avait cru devoir lui en faire un mérite auprès du cabinet de Madrid. Bientôt après, dans une réunion des gouverneurs des provinces et des chevaliers de la Toison-d'Or, que cette princesse avait convoqués à Bruxelles à l'effet de délibérer sur les moyens d'apaiser les mécontentemens qui commençaient à se manifester, Montigny fut choisi pour aller à Madrid informer le roi de la situation.

Philippe II lui fit un très bon accueil. Fidèle à ses habitudes de dissimulation, il essaya de lui persuader que les inquiétudes qu'on avait conçues des projets de la cour par rapport à l'inquisition étaient mal fondées; il lui promit d'aller bientôt visiter les Pays-Bas, et s'efforça surtout de le faire entrer dans ses vues politiques, et de le décider à user de toute son influence pour les faire partager à ses compatriotes. Montigny ne tarda pas à quitter l'Espagne. Probablement il n'avait pas été bien pleinement convaincu par les déclarations royales. En supposant, d'ailleurs, qu'elles eussent fait quelque impression sur son esprit, cette impression dut bientôt s'effacer devant l'évidence des faits. Aussi ne paraît-il pas qu'il ait mis beaucoup de zèle à inspirer aux autres une sécurité qu'il n'éprouvait pas lui-même. Philippe II, que ses espions instruisaient, dans le détail le plus minutieux, de tout ce qui se passait dans les Pays-Bas, en conçut un ressentiment assez vif; il se plaignait, dans une lettre écrite à la duchesse de Parme, de ce que Montigny ne tenait pas la conduite qu'on était en droit d'attendre de lui après les explications si positives qui lui avaient été données à Madrid. Ce mécontentement sembla pourtant se calmer peu de temps après. La conduite de Montigny ne prêtait à aucun reproche tant soit peu sérieux. Sous le rapport de la religion, il maintenait à Tournay une situation telle qu'un des agens secrets de Philippe II, dans un rapport confidentiel, y donnait une approbation entière. Ce même agent faisait remarquer, de plus, que Montigny exerçait une grande influence sur la noblesse, et que la prudence conseillait de le ménager. Le roi se laissa persuader; il manda à la gouvernante qu'il était satisfait des services de ce seigneur, et lui accorda, en récompense, une faveur qu'il sollicitait.

A mesure que l'état du pays s'aggravait, et que l'inquiétude, l'esprit de désaffection, s'étendaient de la haute noblesse aux autres classes de la société, la position personnelle de Montigny se modifiait aussi. Il était

en rapports suivis avec les principaux chefs de l'aristocratie, ses parens et ses amis, dont l'opposition systématique et les conférences secrètes préoccupaient si vivement le gouvernement de Bruxelles et la cour de Madrid. Comme la plupart des gouverneurs de provinces, il finit par déclarer qu'il n'avait ni la possibilité ni la volonté de mettre à exécution les édits relatifs à l'hérésie, et par offrir une démission qu'on n'accepta pas. Lorsque la noblesse en corps vint demander à la duchesse de Parme, par une adresse menaçante, la cessation des persécutions religieuses, il s'unit au prince d'Orange, aux comtes d'Egmont et de Horn et au marquis de Berghes, pour demander qu'on fît bon accueil aux pétitionnaires, au lieu de les repousser violemment, comme le conseillaient quelques personnes. On ne cite pourtant de lui aucun fait particulier qui autorise à le considérer comme ayant pris une part quelconque aux complots qui préparèrent la révolution des Pays-Bas.

La gouvernante s'étant décidée à envoyer en Espagne, comme elle l'avait déjà fait plusieurs fois, des personnages considérables pour éclairer le roi sur l'état des choses et lui exposer les vœux de l'opinion publique, Montigny fut encore choisi pour cette mission avec le marquis de Berghes. Il hésita cette fois à l'accepter, et, le marquis de Berghes s'étant fait par accident une blessure qui le força quelque temps à garder le lit, il en profita lui-même pour retarder son départ. Les instances réitérées de la duchesse de Parme le décidèrent pourtant à ne pas attendre son collègue. Il arriva à Madrid le 17 juin 1566. L'abolition de l'inquisition, l'adoucissement des édits portés contre les hérétiques, l'extension des attributions du conseil d'état, la convocation des états-généraux, enfin un voyage du roi à Bruxelles, telles étaient les mesures qu'on l'avait chargé de solliciter. Philippe II, cette fois encore, l'accueillit avec beaucoup d'affabilité, et lui accorda un grand nombre d'audiences dans lesquelles il lui dissimula soigneusement son irritation. Il affectait de lui communiquer toute sa correspondance avec la gouvernante, et de l'appeler souvent au conseil particulier où se traitaient les affaires des Pays-Bas. Montigny y plaidait avec une chaleureuse fermeté la cause dont on l'avait constitué l'avocat; il insistait pour des concessions et des actes de clémence, moyens infaillibles, selon lui, de concilier au roi l'amour et la soumission des Flamands. Tous ces pourparlers cependant restaient sans résultat. On attendait, disait-on, pour entrer sérieusement en matière, l'arrivée du marquis de Berghes, encore retenu à Bruxelles par l'état de sa santé. Il arriva enfin, et les délibérations parurent prendre plus d'activité.

Sur ces entrefaites éclatèrent les premières révoltes, qui décidèrent la cour de Madrid à jeter enfin le masque et à confier au duc d'Albe la mission terrible dont nous avons vu les funestes conséquences. Les deux négociateurs, voyant la direction nouvelle que prenaient les affaires, té-

moignèrent le désir de retourner aux Pays-Bas, où l'état des choses semblait en effet exiger la présence de deux hommes aussi considérables, tous deux gouverneurs de provinces. Cela n'entrait pas dans les vues de Philippe II. Le cardinal Granvelle lui ayant écrit confidentiellement pour l'engager à retenir Berghes et Montigny en Espagne et à surveiller leur correspondance, Philippe répondit au cardinal qu'en dépit de leurs instances réitérées les deux envoyés resteraient à Madrid tout le temps qui serait nécessaire, mais que malheureusement il n'était pas possible de les empêcher d'écrire.

Ces deux seigneurs se trouvaient donc dès-lors dans une sorte de captivité honorable qui commençait à les inquiéter. Leurs parens, leurs amis, s'adressèrent à la duchesse de Parme pour la prier de demander au roi leur prompt retour. Elle consentit à faire la démarche qu'on lui demandait, mais elle ne fut pas écoutée. Le duc d'Albe, qui avait déjà quitté Madrid et qui s'acheminait lentement avec son armée, à travers l'Italie et l'Allemagne, vers la malheureuse contrée vouée à sa tyrannie, le duc d'Albe, ayant appris la démarche de la gouvernante, écrivit au roi dans les termes les plus pressans pour le supplier de n'y avoir aucun égard. Lorsque cette lettre parvint à Philippe II, le marquis de Berghes venait de mourir. On soupçonna qu'il avait été empoisonné par ordre du roi, mais il y a lieu de croire qu'en cette circonstance Philippe II a été calomnié.

Montigny, resté seul, essayait de faire bonne contenance. Le 20 juin 1567, lorsque déjà plus d'une année s'était écoulée depuis son arrivée à Madrid, il remit au roi un mémoire dans lequel il lui exposait l'ensemble de ses vues sur les moyens de pacifier les Pays-Bas. J'ignore si Philippe II se donna encore la peine de chercher à l'abuser par des démonstrations flatteuses; cela n'a rien d'improbable. Le duc d'Albe cependant avait enfin atteint le terme de son voyage, il était à Bruxelles, et le 9 septembre il avait inauguré, en faisant arrêter les comtes d'Egmont et de Horn, le système de terreur par lequel il comptait affermir l'autorité ébranlée. Peu de jours après, Montigny, qui ignorait encore le sort de son frère, fut arrêté lui-même et enfermé dans le château de Ségovie, résidence habituelle des prisonniers d'état d'un certain rang.

Bien qu'on eût déjà résolu de lui faire son procès, rien n'était encore fixé quant à la marche qu'on devait suivre. Plusieurs passages de la correspondance du duc d'Albe avec le roi prouvent même qu'alors on se proposait de le faire juger en Espagne. Le duc en effet, dans une lettre du 18 septembre, insiste fortement pour que, dans la composition du tribunal chargé de prononcer sur son sort, on n'ait pas égard à la clause expresse des statuts de l'ordre de la Toison qui portait que les chevaliers ne pourraient être jugés que par leurs confrères. Voulant lui-même ne pas tenir compte de cette disposition dans le juge-

ment des comtes d'Egmont et de Horn, il craignait que ce qui aurait lieu en Espagne à l'égard de Montigny ne devînt un précédent dont ces illustres accusés pourraient s'appuyer pour réclamer avec plus de force le maintien de leur privilége. Il est curieux de voir à quelles subtilités il avait recours pour donner à l'illégalité qu'il s'efforçait de faire prévaloir l'apparence d'un prétexte : forcé de reconnaître qu'aux termes des statuts de la Toison, la trahison était du nombre des crimes soumis à cette juridiction privilégiée qu'il tenait tant à décliner, il prétendait qu'il n'en était pas de même du crime de *lèse-majesté*, auquel le duc de Bourgogne, fondateur de l'ordre, n'avait pu étendre ses prévisions, n'étant pas investi du caractère royal. Dans une autre lettre, postérieure de quelques semaines seulement, le duc d'Albe annonça au roi qu'il lui enverrait toutes les preuves, tous les indices qu'il pourrait recueillir contre Montigny, aussi bien que le projet de l'interrogatoire qu'il conviendrait de lui faire subir. Philippe II, en recevant cette dépêche, y mit en marge une note par laquelle il exprimait le désir de recevoir promptement les documens ainsi annoncés, *attendu*, disait-il, *que dans cette affaire nous marchons tout-à-fait à l'aveugle.*

Malgré cette recommandation, plus d'une année devait se passer avant que le procès de Montigny s'ouvrît sérieusement, soit qu'on ne pût trouver à son égard la matière d'aucune charge seulement spécieuse, soit que d'autres affaires plus urgentes ne permissent pas au duc d'Albe de s'en occuper encore. La situation du malheureux prisonnier était affreuse. Connaissant trop bien son implacable maître pour être rassuré par le témoignage de sa conscience, ignorant entièrement non-seulement les intentions qu'on pouvait avoir par rapport à lui, mais encore ce qui se passait dans les Pays-Bas, sans en excepter la mort de son frère, déjà immolé sur l'échafaud, il demandait vainement qu'on prît enfin une décision, et qu'on lui fît connaître les accusations dont il était l'objet. Il s'adressa successivement aux personnages les plus influens de la cour, au favori Ruy Gomez, au duc de Feria, à l'évêque de Cuença. Ne recevant pas de réponse, il forma, dans son désespoir, un projet d'évasion; mais une lettre interceptée révéla le secret à ses gardiens, et un des complices de cette tentative fut puni du dernier supplice. Il y avait alors dix mois que Montigny était prisonnier.

Cependant on avait enfin réglé le mode de la procédure à laquelle il devait être soumis; on avait décidé qu'il serait jugé dans les Pays-Bas, mais sans cesser d'être retenu en Espagne, où il serait interrogé en vertu d'une commission rogatoire délivrée par le tribunal institué à Bruxelles pour statuer sur les crimes d'état. Le choix d'une telle forme de jugement indiquait assez qu'on voulait s'entourer de ténèbres. Le procureur fiscal auprès du tribunal de Bruxelles présenta au duc d'Albe, président, ou plutôt seul juge de ce tribunal dont les autres membres

n'étaient que ses assesseurs, un réquisitoire qui énumérait tous les chefs d'accusation.

« Il est notoire (disait le fiscal) que Montigny et son frère le comte de Horn, avec le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le marquis de Berghes et d'autres seigneurs, sont tombés d'accord de conspirer, machiner et établir une certaine ligue avec un serment très étroit, spécialement et expressément contre un ministre principal de sa majesté, mais d'une manière cachée et en réalité contre le service et au préjudice de son autorité et souveraineté, en sorte qu'il fut résolu de faire violence à ce ministre dans sa personne, ou au moins de le faire renvoyer des Pays-Bas,... pour ainsi se rendre maîtres absolus, ou au moins s'emparer du gouvernement,... en quoi ledit Montigny et les autres ont commis le crime formel de *lèse-majesté*, alors même que ladite machination n'aurait eu d'autre effet que d'entraîner la retraite de ce ministre, afin de priver sa majesté de ses services et de venir à bout de leurs pernicieux desseins... Ils ont ensuite formé une autre conspiration tendant, entre autres choses, à faire supprimer les principaux conseils du gouvernement pour attirer au conseil d'état la connaissance des affaires, tant de la justice, des graces et rémissions que des finances, et pour qu'en général les sceaux et l'autorité sur toutes les affaires fussent mis entre leurs mains, par quoi lesdits conseils sont tombés dans un grand mépris,... chose qui tendait ouvertement à la rébellion, d'autant plus qu'en même temps on destituait de bons et louables magistrats, on leur en substituait de mauvais, on abrogeait les bonnes lois et ordonnances,... et, désirant en outre attirer à leur dévotion le peuple, déjà grandement troublé par leurs mauvais manéges et propos, ils ont répandu dans beaucoup de lieux que sa majesté voulait introduire en ce pays l'inquisition d'Espagne,... et sa majesté ayant ensuite envoyé à la duchesse de Parme ses lettres du 17 octobre 1565 pour faire continuer ladite inquisition et assurer l'exécution des édits,... ledit Montigny, entre autres propos par lui tenus, a écrit à Alonso de Loo, secrétaire du comte de Horn, que tout le monde se scandalisait d'une pareille résolution de sa majesté, surtout en ce qui touchait à l'exécution des édits,... et, au moyen de tels et semblables propos semés et répandus par ledit Montigny et ses confidens, le peuple, sollicité déjà depuis long-temps par les domestiques et les agens de ces seigneurs, a commencé à se lever de toutes parts,... et on entendait retentir les clameurs les plus étranges et les plus épouvantables, non-seulement contre l'inquisition et les édits, mais aussi contre le gouvernement, la police et l'autorité de sa majesté,..... et les seigneurs se sont avancés jusqu'à dire qu'ils n'avaient ni la possibilité ni la volonté d'exécuter les édits à la rigueur, ni de prêter assistance à l'inquisition..... Ensuite, le prince d'Orange s'étant retiré dans sa maison de Breda, où il tint un conventicule et une réunion, Montigny s'y est trouvé avec les autres, et on y a résolu de prendre les armes contre sa majesté, dans le cas où elle ne consentirait pas à retirer l'inquisition et les édits, ou au moins à les modifier de manière à introduire la liberté des sectes, et, à cet effet, de tenir prêts en Allemagne quatre mille cavaliers et quatre régimens d'infanterie, ce qui a été ensuite définitivement conclu dans la réunion de Saintrond. »

Tel est le début du réquisitoire. Remarquons, avant d'aller plus loin,

que la dernière allégation, la seule qui ait une véritable gravité, y est avancée sans aucune preuve, sans qu'on cite même à l'appui aucun témoignage. Tout le reste est d'une telle nature, qu'on ne peut comprendre par quel procédé d'esprit le duc d'Albe et ses acolytes sont parvenus à y découvrir les élémens d'une accusation de lèse-majesté; il ne s'agit en effet que de conversations, d'opinions exprimées, de conseils donnés en matière de gouvernement. La suite de ce document répond parfaitement à ce qu'on en a déjà vu. A en croire le fiscal, Montigny et les autres seigneurs ont conseillé la démarche de la noblesse venant en corps, et dans une attitude menaçante, présenter une requête à la gouvernante contre l'exécution des édits; ils ont même corrigé le texte de cette requête, et Montigny particulièrement a prétendu ne rien trouver de blâmable dans la démarche dont il s'agit. Il a tenu des propos *pernicieux* contre le roi, disant que sa majesté faisait grand tort aux seigneurs des Pays-Bas en y envoyant des Espagnols, ce qu'ils ne pouvaient souffrir, qu'elle finirait par les obliger à se révolter, qu'elle ne devait pas penser à être roi en ce pays comme en Espagne, et qu'on ne le permettrait pas. Montigny est encore accusé d'avoir souvent manifesté une très grande irritation de ce que le roi n'écoutait pas ses conseils, d'avoir déprécié les forces du roi et exalté la puissance de ses ennemis, de s'être montré, au commencement des troubles, très favorable aux prétentions des sectaires, notamment dans son gouvernement de Tournay, et, à l'appui de cette inculpation, le fiscal, infidèle à sa méthode ordinaire, condescend, cette fois, à articuler des faits, à citer un témoin.

« L'administrateur du diocèse (dit-il) lui ayant, à plusieurs reprises, remontré que les sectaires chantaient publiquement, de jour et de nuit, les psaumes avec beaucoup de chants réprouvés, et lui ayant demandé pourquoi il n'en faisait pas justice,... il a répondu que c'étaient les gens d'église eux-mêmes qui étaient la première cause de ces désordres par les cérémonies dont ils faisaient usage dans leurs églises, et que, si on laissait au peuple la liberté de communier sous les deux espèces, comme avait fait le duc de Clèves dans ses états, on pourrait remédier à tout,... et ledit prélat lui ayant fait remarquer que cela était peu vraisemblable, puisque la majeure partie des sectaires de son gouvernement étaient calvinistes, il a répliqué que les uns et les autres devaient vivre, comme s'il eût voulu donner à entendre qu'il fallait accorder à ces deux sectes la liberté légale; et ledit Montigny avait pris l'habitude de soulever chaque jour, en causant avec ledit prélat, des questions scandaleuses sur l'ancienne religion, qu'il affectait de traiter avec tout le mépris possible, surtout par rapport au sacrifice et aux cérémonies de l'église, en présence de laïques, gentilshommes, soldats et autres, à tel point que le prélat, ne pouvant plus le souffrir, se retirait quelquefois de sa table et de sa compagnie; il se donnait beaucoup de peine pour placer les hérétiques dans les emplois de justice, et des chanoines l'ayant averti... que, sur beaucoup de points, on commençait à faire le prêche et les exercices des nouvelles sectes, il leur a dit : Est-ce que vous voulez empêcher les sermons?

Non, non, je vous avertis qu'il y a quarante ou cinquante mille hommes pour les défendre. »

Nous ne suivrons pas le fiscal dans sa prolixe énumération de tous les petits faits, de tous les commérages qu'il avait réunis pour fortifier l'accusation. De tout cela, il conclut que Montigny doit être considéré comme responsable des troubles qu'a encouragés sa coupable indulgence, et de tant d'ames dont elle a causé la perte. Passant à des imputations d'une autre nature, il lui reproche d'avoir tenu habituellement un langage irrespectueux et méprisant sur la personne du roi, d'avoir dit à Paris que les seigneurs des Pays-Bas étaient en mesure d'envoyer un gros corps de cavalerie contre le duc de Guise au secours du connétable de Montmorency, qui, sans doute, en cas de besoin, leur rendrait le même service; d'avoir, à Madrid, en plein conseil d'état, déclaré qu'aucun de ces seigneurs ne prendrait les armes contre les rebelles, si sa majesté n'accédait d'abord aux demandes des confédérés; d'avoir fait la même déclaration en présence de sa majesté, d'où résulte la preuve évidente que non-seulement il était informé de ces pratiques séditieuses, mais qu'il y prenait part; de ne pas les avoir dénoncées à temps; enfin, étant constitué prisonnier par ordre du roi, d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'échapper de sa prison, au point qu'il avait déjà achevé les préparatifs nécessaires, s'étant procuré depuis long-temps, par l'entremise de son secrétaire et de son majordome, les limes, les fers et autres instrumens indispensables, et ayant suborné un de ses gardiens par des promesses et des discours qui aggravent beaucoup ses autres délits. Trouvant dans l'ensemble de ces faits la preuve des crimes de rébellion, de conspiration et de lèse-majesté divine et humaine, le fiscal requiert que Montigny soit privé de ses honneurs et dignités, puni de la peine capitale, de la confiscation de ses biens et de toutes les peines conformes au droit.

Le duc d'Albe, par une commission rogatoire datée de son camp près de Liége, le 6 novembre 1568, transmit ce réquisitoire aux *alcades de cosa y corte*, c'est-à-dire aux juges de la cour criminelle de Madrid, en leur demandant d'interroger Montigny sur les faits énoncés dans ce document, et de l'inviter à désigner un ou plusieurs fondés de pouvoirs pour présenter sa défense. Un de ces alcades, D..... Salazar, se transporta en conséquence au château de Ségovie, et procéda, le 7 février 1569, à l'interrogatoire du prisonnier. Le texte de cet interrogatoire est au nombre des documens récemment publiés à Madrid; il suffirait à lui seul pour démontrer l'innocence de Montigny à celui même qui, se plaçant au point de vue de la cour de Madrid, en accepterait les préjugés et les étranges doctrines. Aux questions multipliées autant que minutieuses qui lui furent successivement adressées et qui n'étaient autre chose

que le développement du réquisitoire, Montigny opposa constamment les dénégations les plus nettes, les plus absolues, presque toujours les plus vraisemblables, sans que jamais le magistrat interrogateur parût être en mesure d'insister et de le mettre en défaut ou de le surprendre en contradiction avec lui-même. Il affirma que les réunions auxquelles il avait assisté avec les autres seigneurs des Pays-Bas n'étaient que des parties de plaisir et de société, que, loin d'y conspirer contre l'autorité du roi, on n'y avait jamais parlé politique, si ce n'est par occasion et toujours dans un esprit de loyauté, que pour son compte il n'avait participé en rien à la fédération formée par la noblesse pour faire violence à la gouvernante; il expliqua de la manière la plus naturelle et la plus satisfaisante les relations qu'il avait eues à Paris avec le connétable de Montmorency, le chef de sa maison, relations qu'on avait voulu rendre suspectes par l'unique motif qu'il s'était rencontré chez le connétable avec le neveu de ce grand personnage, l'amiral de Coligny, l'un des coryphées du protestantisme; il nia formellement tous les propos qu'on lui imputait contre l'autorité du roi, contre sa personne et contre la religion catholique. Quant au reproche d'avoir favorisé l'hérésie, il ne lui était que trop facile de le réfuter victorieusement : il avoua bien qu'il avait exprimé quelques doutes sur la convenance qu'il pouvait y avoir à établir l'inquisition dans un pays où le nom en était si odieux; mais, loin de reconnaître qu'il eût voulu fonder la liberté religieuse, soit publique, soit même privée, il protesta que, chrétien et catholique, il aurait plutôt dénoncé son propre frère, s'il était devenu infidèle, et il rappela avec ostentation les châtimens infligés aux hérétiques dans son gouvernement de Tournay, les bûchers dressés quelquefois pour leurs ministres. Les petits faits qu'on avait accumulés pour le convaincre du crime de tolérance, ou furent démontrés complétement faux, ou perdirent toute gravité au moyen des éclaircissemens dans lesquels il entra pour en faire connaître le vrai caractère. Les dénonciations de l'administrateur du diocèse furent surtout, de sa part, l'objet d'un démenti péremptoire et catégorique : loin de reconnaître qu'il eût jamais provoqué ses convives à des entretiens dont eussent pu s'offenser les oreilles les plus scrupuleuses, il soutint qu'il n'avait jamais manqué d'imposer silence à ceux qui voulaient entamer de tels propos. L'alcade lui ayant demandé pourquoi il n'avait pas fait entendre un langage plus sévère à ceux qui tenaient ces propos impies, pourquoi même il ne les avait pas punis comme ils méritaient de l'être, il répondit que, dans ces conversations, il ne s'agissait nullement d'attaques contre la religion, ce qu'il n'aurait certes pas toléré, mais d'observations générales sur la vie trop libre de certains ecclésiastiques et sur l'ambition de quelques évêques. Il manifesta enfin l'extrême surprise qu'il éprouvait de se voir ainsi dénoncé par un prélat qui avait toujours paru rechercher son amitié.

Telle est la substance du premier interrogatoire que Montigny eut à subir. Sept jours après, le 14 février 1569, il comparut de nouveau devant l'alcade, qui lui donna lecture du réquisitoire du fiscal et le somma de déclarer sous serment s'il n'avait rien à ajouter à ses premières réponses. Montigny se borna à en affirmer l'exactitude. L'alcade lui délivra alors une copie du réquisitoire ou acte d'accusation pour qu'il pût se mettre en état d'y répondre dans le délai de cinquante jours devant le duc d'Albe, et l'invita à munir une ou plusieurs personnes de pouvoirs suffisans pour suivre en son nom le procès, avec faculté de les transmettre à d'autres, sous peine d'être jugé par contumace. Montigny voulut décliner, comme il l'avait fait dès le premier jour, la compétence du tribunal qu'on lui assignait : il ne pouvait, disait-il, considérer le duc d'Albe comme son juge; le seul qu'il pût reconnaître à raison de sa qualité de chevalier de la Toison-d'Or, c'était le roi, chef suprême de l'ordre; c'était devant lui qu'il répondrait à ses accusateurs. L'alcade répliqua que le duc avait commission expresse du roi pour cette affaire, et que lui-même il agissait en vertu d'une commission royale. Montigny insista pour être jugé en Espagne par le roi lui-même; il représenta qu'il avait lieu de considérer le duc d'Albe comme son ennemi personnel. Voyant bien cependant qu'il serait inutile de lutter plus longtemps contre une détermination irrévocable, il consentit à donner ses pouvoirs au comte Pierre de Mansfeldt, comme lui chevalier de la Toison, au prince d'Espinoy, au vicomte de Gant et à six autres individus, ses parens, amis ou serviteurs, pour qu'ils le représentassent en justice, soit ensemble, soit séparément, soit même par ceux qu'ils délégueraient à leur place.

J'ignore complétement le genre d'intervention que ces fondés de pouvoirs purent exercer, en effet, dans le procès de Montigny. D'après la marche que suivit l'affaire, cette intervention dut en tout cas être peu active. Un peu plus d'un an après le dernier interrogatoire, le 4 mars 1570, un arrêt de mort fut rendu à Bruxelles par le duc d'Albe contre l'infortuné prisonnier. Le marquis de Berghes, mort trois ans auparavant en Espagne, où il avait été envoyé en même temps que Montigny, fut également condamné à la peine capitale : le but de cette condamnation posthume était d'opérer la confiscation des biens de celui qu'elle atteignait, expédient dont, au témoignage de Tacite, Tibère lui-même ne s'avisa qu'assez tardivement. Quant à Montigny, l'arrêt rendu par le duc d'Albe, « après avoir entendu, était-il dit dans le préambule, d'une part le procureur-général du roi en Flandre, de l'autre le fondé de pouvoirs de l'accusé, » déclarait ce dernier coupable des crimes de lèse-majesté et de rébellion comme complice et principal instrument de la ligue et conjuration du prince d'Orange, comme ayant favorisé et soutenu les gentilshommes confédérés dans l'affaire de la

requête présentée à la gouvernante, et aussi à raison des mauvais offices qu'il avait rendus à Tournay, où cette princesse l'avait envoyé pour réprimer les désordres et les excès des sectaires contre la religion catholique. Montigny était, en conséquence, condamné à avoir la tête tranchée par le glaive pour être exposée dans un lieu public, et tous ses biens étaient confisqués au profit du roi.

Une circonstance bien étrange, c'est le mystère dont le duc d'Albe réussit à entourer cet arrêt. Il trouva moyen de le cacher même à ses assesseurs. Voici comment il s'y prit : il leur demanda leur opinion écrite et signée sur la culpabilité de Montigny, sans les avertir qu'il s'agissait de prononcer le jugement. La majorité ayant conclu à la peine capitale, il fit dresser l'arrêt en conséquence, et en fit donner lecture par son secrétaire dans une réunion à laquelle il avait convoqué seulement deux des juges à qui il accordait une confiance absolue. Il l'envoya ensuite au roi, aussi bien que la sentence rendue contre le marquis de Berghes, avec une dépêche dans laquelle il expliquait complaisamment le procédé artificieux qu'il avait cru devoir employer.

« Je n'ai pas voulu (y disait-il) que la condamnation de Montigny fût connue d'aucune autre personne jusqu'à ce que je fusse informé des intentions de votre majesté. Si elles sont de la faire exécuter, je joins ici l'original avec une commission rogatoire pour la faire notifier au condamné. Comme votre majesté voudra sans doute que l'exécution ait lieu en Espagne, *attendu qu'ici la chose serait difficile*, elle fera remettre sa cédule royale à qui il lui conviendra, pour que celui qu'elle en chargera prenne connaissance de la commission rogatoire et y donne suite. »

Cette lettre porte la date du 18 mars. Lorsqu'elle parvint à Philippe II, il voyageait en Andalousie. Il n'y répondit que le 30 juin, après son retour en Castille. Sa réponse est ainsi conçue :

« J'approuve la précaution que vous avez prise pour que l'affaire restât secrète jusqu'à ce que j'eusse pu vous faire connaître ma volonté. En effet, quoique les crimes de l'accusé soient si bien établis, que, sous le point de vue de la justice, il n'y eût pas à hésiter à ordonner l'exécution de la sentence aussitôt après la réception de votre lettre et de la commission rogatoire, les embarras du voyage et quelques considérations qui se sont présentées à mon esprit m'ont engagé à différer cette exécution jusqu'à mon arrivée en ce lieu, et aujourd'hui encore je n'ai pas pris de détermination sur l'époque et sur la manière. Il importe donc de ne rien publier dans le pays où vous êtes jusqu'à ce que je vous en donne avis;... mais, quant à l'affaire de Berghes, il n'y a aucune raison d'en retarder la conclusion,... et vous aurez soin de me donner la liste des biens à lui appartenant qui vont se trouver appliqués à mon domaine. »

Avant d'aller plus loin dans le dépouillement de cette étrange correspondance, je dois faire remarquer que les dépêches de Philippe II ne sont pas seulement l'expression de sa pensée générale interprétée,

appliquée par ses ministres et revêtue pour la forme de sa signature : ces dépêches étaient rédigées d'après les notes qu'il apposait de sa main aux lettres du duc d'Albe; les minutes lui en étaient remises avant d'être expédiées, et il y faisait parfois des changemens. C'est donc Philippe II qui parle, qui agit directement jusque dans les moindres détails de ce procès; c'est sur lui qu'en retombe toute la responsabilité.

Une lettre postérieure à celle dont je viens de traduire les passages les plus saillans explique quelles étaient les considérations qui empêchèrent le roi d'ordonner immédiatement l'exécution de l'arrêt. Philippe II craignait que la publicité du supplice de Montigny ne réveillât dans les Pays-Bas une agitation qu'on espérait alors avoir calmée, et qu'elle ne produisît même une impression fâcheuse dans les contrées voisines. Tout autre prince en eût tiré la conséquence qu'il était à propos de faire grace au condamné. Philippe II en conclut qu'il fallait que l'arrêt fût exécuté *avec aussi peu de bruit que possible;* telle est son expression. Il paraîtrait qu'un conseil formel fut tenu pour délibérer sur les moyens par lesquels on pourrait le mieux atteindre ce but. Les détails qui vont suivre sont puisés dans une relation confidentielle envoyée au duc d'Albe par l'ordre exprès du roi, et annexée à une des dépêches royales.

« Tous ont été d'accord qu'il n'était pas opportun de recommencer à verser le sang ni de donner lieu aux sentimens pénibles et douloureux qu'auraient éprouvés, comme on l'a fait observer, non-seulement les parens et les amis de Montigny, mais encore tous les naturels des Pays-Bas, dont le mécontentement et les murmures eussent été d'autant plus grands que, le coupable se trouvant en Espagne, on n'aurait pas manqué de prétendre que tout s'était fait par compérage, et qu'il avait été sacrifié sans pouvoir se défendre juridiquement. La majorité pensait donc qu'il convenait de lui faire prendre un mets ou une boisson empoisonnés dont il mourût peu à peu, en sorte qu'il eût le temps, pendant sa maladie, d'arranger les affaires de son ame; mais S. M. a jugé qu'en suivant cette marche, *on ne ferait pas un acte de justice*, et qu'il valait mieux qu'il subît, en prison même, le supplice du *garrote* (de l'étranglement) d'une manière assez secrète pour que personne n'en eût jamais connaissance, et qu'on crût qu'il était mort de sa mort naturelle. La chose ayant été ainsi résolue, *comme aussi que le mariage de sa majesté se ferait à Ségovie*, sa majesté a ordonné que ledit Montigny fût transféré du château de cette ville à celui de Simancas. »

Tels sont exactement, et plus naïfs encore qu'il ne m'a été possible de les rendre, les termes de la relation envoyée au duc d'Albe. Je doute que l'histoire des gouvernemens civilisés offre rien de comparable à cette délibération atroce racontée avec tant de sang-froid et comme la chose du monde la plus naturelle. Le scrupule de légalité qui empêcha Philippe II de consentir à l'empoisonnement est surtout un trait caractéristique. L'ironie la plus mordante n'eût pas mieux inventé.

En conséquence de cette délibération, le gouverneur du château de Simancas, don Eugenio de Peralta, *homme sage*, dit la relation, *à qui on pouvait confier une pareille affaire*, et qui se trouvait en ce moment à Madrid, reçut, le 17 août, l'ordre écrit de se transporter à Ségovie, de se faire livrer le prisonnier et de le conduire à Simancas pour l'y tenir sous bonne garde. Cet ordre fut exécuté avec une scrupuleuse exactitude. Montigny fut transporté, en voiture, dans la prison dont il ne devait plus sortir, sous l'escorte de deux alguazils et de quatre arquebusiers. Peralta, pour mieux s'assurer de sa personne, l'avait fait mettre aux fers. La relation ajoute que le roi n'en avait pas donné l'ordre, et qu'il en fut contrarié, parce que cela n'était pas nécessaire; « mais cette circonstance ne fut pas inutile au but qu'on avait en vue, le déplaisir qu'en éprouva Montigny lui ayant causé une indisposition. » La suite du récit expliquera la cruelle portée de cette réflexion.

Quelques semaines se passèrent encore avant que Philippe II crût devoir terminer cet horrible drame. Sans doute ces délais avaient pour but d'écarter les soupçons que trop de précipitation eût pu faire naître. Dans cet intervalle, Montigny, que l'on traitait avec plus d'égards depuis son arrivée à Simancas, loin de prévoir le sort qui lui était réservé, en vint à se flatter de l'espérance que Philippe II, alors occupé à célébrer son quatrième mariage, voudrait y rattacher des actes de clémence et en prendrait occasion de lui rendre la liberté. Enfin, le 1er octobre, une cédule royale datée de l'Escurial fut adressée au gouverneur de Simancas pour lui enjoindre de remettre le condamné à la disposition de don Alonso de Arellano, alcade de l'audience de Valladolid, délégué, en vertu de la commission rogatoire du duc d'Albe, pour faire exécuter la sentence. Des instructions datées du même jour tracèrent à ce magistrat, dans le détail le plus minutieux, la marche qu'il devait suivre. Ces instructions portent la signature du docteur Velasco, un des membres du conseil du roi. On n'analyse point de tels documens, il faut les citer.

« Bien que, conformément au contenu de la sentence et de la commission rogatoire, l'exécution dût avoir lieu en public,... sa majesté, mue par de justes considérations, a voulu et veut qu'elle se fasse secrètement et dans l'intérieur de la forteresse... Elle entend qu'on ne sache en aucune manière que Florent de Montmorency est mort par exécution de justice, mais bien qu'on croie qu'il est mort de sa mort naturelle, et qu'on le dise et le publie ainsi... Il convient pour cela qu'on n'informe de cette affaire et qu'on n'y fasse intervenir que les personnes absolument nécessaires, et qu'on leur recommande grandement le secret.....

« M. le licencié don Alonso partira donc d'ici sans retard, et pourra se rendre sur-le-champ à Valladolid, en en donnant avis à don Eugenio de Peralta pour qu'il se trouve au lieu appelé El-Abrojo au moment où ledit don Alonso y pas-

sera, en sorte qu'il puisse se concerter avec lui..... sur tout ce qu'il y aura à faire, sur la forme, sur l'heure et toutes les autres choses qui doivent précéder, accompagner et suivre ladite exécution, de manière à atteindre le but que se propose sa majesté, celui de la tenir secrète.

« Ayant ainsi tout réglé avec ledit don Eugenio, il ira à Valladolid, où, étant arrivé et ayant pris possession de son office, il communiquera sa commission au président de l'audience, à qui on écrit particulièrement pour que, s'il est nécessaire, il lui vienne en aide, particulièrement pour le religieux et les autres personnes dont l'assistance est absolument requise.

« En ce qui touche le temps et l'heure où ledit don Alonso de Arellano doit se rendre à la forteresse de Simancas pour l'exécution et la manière dont il y sera procédé, lesdits don Alonso et don Eugenio pourront convenir de ce qui sera le plus propre à assurer le secret. L'idée qui se présente, c'est qu'il serait bon qu'il partît de Valladolid la veille d'un jour de fête, sur le soir, pour arriver à Simancas un peu après le commencement de la nuit, menant seulement avec lui un greffier de confiance et la *personne dont il faudra se servir pour l'exécution de l'arrêt*, avec le moins de domestiques qu'il sera possible, et que pour ce moment don Eugenio prépare le lieu par où ils doivent entrer dans la forteresse et la partie de cette forteresse où ils doivent se tenir, en sorte que tout reste secret. Et aussitôt après leur arrivée ils entreront dans la chambre où se trouvera ledit Florent de Montmorency, où, en présence dudit don Eugenio et d'une ou deux autres personnes de confiance et par-devant le greffier qu'on aura amené, on lui notifiera la sentence, la commission rogatoire, la réquisition ici faite en conséquence par le fiscal avec l'acceptation de cette réquisition, de quoi procès-verbal ayant été dressé et les dispositions prises pour que ledit Florent de Montmorency ne puisse se porter à aucun attentat sur sa personne, lesdits don Alonso et don Eugenio, après l'avoir encouragé, consolé et animé par toutes les bonnes paroles qu'ils pourront trouver, le laisseront avec le religieux ou les religieux qui doivent l'assister, comme il sera dit tout à l'heure.....

« Cette nuit et tout le lendemain qui sera jour de fête, jusqu'après minuit, il semble que l'on pourra différer l'exécution, afin que ledit Florent de Montmorency ait plus de temps pour se confesser et recevoir les sacremens, si cela est jugé à propos, pour se convertir et faire dans ce sens toutes ses diligences; sur un point si essentiel, il importe que l'on ne néglige rien et qu'on lui donne toutes les facilités possibles.

« Minuit arrivé ou deux heures après, selon que cela sera jugé le plus convenable pour que ledit licencié puisse être de retour chez lui avant le jour, à Valladolid, on pourra procéder à l'exécution de la sentence en présence du religieux ou des religieux qui doivent l'aider à bien mourir, dudit don Eugenio de Peralta, du greffier, *de la personne qui fera cette exécution*, et, si on le croit nécessaire et opportun, d'une ou deux autres personnes de confiance dont l'assistance sera jugée utile, et il faut avoir bien soin que l'exécution ait lieu de telle manière qu'autant que possible ceux qui devront ensevelir le cadavre, n'ayant pas été du nombre des témoins de la mort, si l'on croit devoir y employer d'autres individus pour mieux dissimuler, ne reconnaissent pas que la mort a été violente.....

« Quant au religieux qui devra intervenir dans cette affaire pour ce qui regarde l'ame du condamné, il convient que ce soit un homme docte et prudent, et qu'on l'avertisse des soupçons qu'on a conçus, par rapport à la foi, sur le compte dudit Florent de Montmorency, pour qu'en conséquence de cet avis, il s'attache à l'examiner, à l'éclairer et à le faire revenir des erreurs et des mauvaises opinions dans lesquelles il aurait été ou il serait encore, le tout avec la prudence et les bons ménagemens... qu'il saura mettre en usage; ledit religieux le confessera et verra s'il doit lui donner le saint-sacrement.

« Il paraît à propos de prendre ce religieux dans la ville de Valladolid, et on pourrait faire choix de frère Hernando del Castillo, du collége de Saint-Paul, ou d'un autre de cette qualité du même ordre ou de l'ordre de Saint-François, au gré du président de la chancellerie,... qui le fera appeler et lui recommandera grandement cette affaire, tant sous le rapport des soins à donner à l'ame du condamné que sous celui du secret.....

« Dans le cas où ledit Florent de Montmorency voudrait faire un testament, on ne devra pas le permettre, tous ses biens étant confisqués,.... en sorte qu'il ne peut tester et n'a pas de quoi tester. Cependant, s'il voulait rappeler quelques dettes ou autres obligations, on pourra l'y autoriser, pourvu que, dans cet acte, il ne soit fait aucune mention de l'exécution qui sera au moment d'avoir lieu, et qu'il s'y exprime comme un malade qui craint de mourir de sa maladie; on ne lui permettra non plus d'écrire des lettres ou de faire aucune écriture quelconque qu'à la même condition.....

« Une fois l'exécution faite et la mort rendue publique, avec toutes les précautions recommandées ci-dessus pour qu'on ne sache pas qu'elle a eu lieu par justice, on s'occupera de l'enterrement, qui doit se faire publiquement, avec une pompe modérée et dans l'ordre et la forme accoutumés pour les personnes de la qualité du condamné,... avec grand'messe, vigiles et d'autres messes basses en nombre raisonnable... Il ne sera pas hors de propos d'habiller de deuil ses domestiques, d'autant plus qu'ils sont en petit nombre. »

Ne croirait-on pas, en lisant ces instructions données à un magistrat pour l'exécution d'une sentence judiciaire, lire le plan d'une conspiration ou plutôt d'un complot d'assassinat? Quel singulier mélange que celui de la cruauté froide qui en a dicté les dispositions principales avec cette préoccupation si continue, si vive, si ardente, j'ai presque dit si charitable, du salut de l'ame du condamné! Est-ce de l'hypocrisie? Je ne le pense pas. C'est simplement un nouvel et frappant exemple des inconséquences monstrueuses, détestables, auxquelles l'homme se laisse entraîner, lorsqu'aveuglé par le fanatisme et entraîné par ses passions, il étouffe dans son ame la lumière divine de la raison et ces instincts d'humanité qui sont la première base, le fondement le moins équivoque de la morale.

Les ordres de Philippe II furent suivis ponctuellement. L'alcade don Alonso de Arellano, en se rendant à Valladolid, rencontra sur la route, au lieu indiqué par les instructions royales, le gouverneur de la forteresse de Simancas. Dans cette conférence mystérieuse, les deux agens

mirent la dernière main au plan qu'on leur avait tracé. Pour que l'exécution pût avoir lieu avec le secret tant recommandé, il fallait isoler Montigny et le garder plus étroitement dans sa prison; mais, ces mesures rigoureuses pouvant elles-mêmes faire naître des soupçons, il importait de les expliquer par quelque motif au moins spécieux. On eut recours à un singulier artifice. Un billet écrit en très mauvais latin, qui semblait indiquer des intelligences entretenues par le prisonnier avec des personnes du dehors, fut jeté près de la porte de la chambre occupée par Montigny. Un des officiers du gouverneur ne manqua pas de l'y trouver et de la porter à son chef. On prétendit aussi que des hommes déguisés en chartreux avaient été aperçus auprès de la forteresse, cherchant à en reconnaître les approches pour coopérer à l'évasion. Montigny eut beau protester qu'il était absolument étranger à ces manœuvres vraies ou fausses, et qu'il ne savait pas même ce dont il s'agissait; le gouverneur feignit de n'ajouter aucune foi à ses dénégations, et, affectant un ressentiment extrême de voir ainsi récompenser la confiance et les bons procédés dont il avait usé jusqu'alors envers son prisonnier, il déclara que dès ce moment le soin de sauver sa propre responsabilité passerait pour lui avant toute autre considération. Les domestiques de Montigny, qui jusqu'alors avaient pu lui continuer leurs services, lui furent retirés sous prétexte qu'on les soupçonnait de complicité dans ses projets de fuite, et lui-même, enfermé dans une chambre écartée, il n'eut plus, comme par le passé, la permission de se promener dans le château.

Montigny fut très affecté de ce changement, sa santé en reçut quelque atteinte. On tira parti de cette circonstance. Le médecin de la ville de Simancas, qu'il fallut bien mettre dans le secret, fut appelé dans la forteresse. On eut soin de l'y faire revenir plusieurs fois chaque jour, comme si l'état du malade eût été assez grave pour nécessiter ces visites fréquentes. Le médecin ordonnait chaque fois et faisait apporter ostensiblement des potions, des médecines appropriées à l'état d'un homme attaqué de la fièvre continue, et en rentrant dans la ville il avait soin de dire à tout venant que, suivant toute apparence, Montigny serait emporté avant le septième jour par la violence de cette fièvre.

Les préparatifs étant enfin terminés, le samedi 14 octobre, entre neuf et dix heures du soir, l'alcade, qui, suivant le plan arrêté, s'était introduit furtivement dans la citadelle avec *un greffier et un bourreau*, entra dans la chambre où le prisonnier était couché. Le greffier notifia à Montigny la sentence rendue contre lui par le duc d'Albe. L'alcade lui déclara ensuite que le roi, bien que convaincu de la justice de cette sentence, prenant en considération son rang élevé et voulant user de clémence à son égard, avait jugé à propos d'adoucir la peine en ordonnant que l'exécution n'eût pas lieu en public, mais secrètement, en

sorte que son honneur n'en fût pas entaché et qu'on pût faire croire qu'il était mort de maladie. Montigny, qui ne s'attendait à rien moins qu'à un tel dénouement, éprouva une émotion assez forte en recevant cette notification. Cependant, s'il faut en croire la relation que j'ai déjà citée, il témoigna une vive reconnaissance du prétendu adoucissement qu'on lui présentait comme une grace; il rendit même hommage à la droiture de ses juges, déclarant qu'ils avaient été induits en erreur par les calomnies de ses ennemis. Montigny ayant ensuite demandé un prêtre, on lui amena le père Hernando del Castillo, qu'on avait fait venir de Valladolid, et on les laissa ensemble. Le condamné employa à se préparer à la mort toute la nuit du samedi au dimanche, le dimanche tout entier et encore le commencement de la nuit suivante. Enfin, le lundi 16 novembre, à deux heures du matin, *après qu'il se fut recommandé à Dieu aussi long-temps qu'il le voulut*, dit la relation, le bourreau fit son office en présence de l'alcade, du greffier et des autres personnes admises au secret de cette tragédie. A l'instant même, l'alcade, le greffier et le bourreau repartirent pour Valladolid, où ils arrivèrent avant le lever du soleil. On avait signifié aux deux derniers qu'ils seraient punis de mort, s'ils révélaient à qui que ce fût ce qui s'était passé.

N'est-ce pas là le récit d'un assassinat commis dans les ténèbres par des malfaiteurs qui, se séparant en toute hâte avant que le jour découvre leur crime, s'engagent mutuellement au secret par des sermens et des menaces? Le juge et le bourreau n'y figurent-ils pas presque de niveau, comme des complices unis par la solidarité d'un secret dangereux?

La relation dont je viens d'extraire ces détails ne donne, sur les derniers momens de Montigny, que des informations incomplètes. On en trouve de plus étendues dans un autre document qui fait également partie des pièces dernièrement publiées : c'est une lettre adressée au docteur Velasco, celui-là même qui avait signé les instructions de l'alcade, par le moine qui offrit au condamné les secours de la religion. Voici ce qu'écrivait, le jour même de l'exécution, le père Hernando del Castillo :

« L'affaire s'est terminée aujourd'hui lundi à deux heures du matin.... Samedi, à environ dix heures du soir, la sentence a été notifiée au condamné, qui ne s'y attendait nullement, comptant sur l'arrivée de la reine et *se confiant dans son innocence;* aussi a-t-il manifesté d'abord une émotion qui a paru même augmenter peu à peu.... J'ai commencé à faire mon office; il m'écoutait avec beaucoup de calme, de modération et de patience dans son langage comme dans tout son extérieur, et son attitude est restée la même jusqu'à la fin. Il se plaignait beaucoup du gouverneur, don Eugenio, qui, depuis quelques jours, avait rendu sa prison beaucoup plus étroite; mais, lorsqu'il a su qu'il n'avait agi ainsi que par ordre de l'autorité supérieure, il s'est montré satisfait. On s'est

efforcé de lui procurer, dans la situation si pénible où il se trouvait, tous les adoucissemens possibles. Il a fini par se persuader que sa majesté avait usé de grace envers lui en conduisant l'affaire de cette façon. J'ai employé tout le temps qui s'est écoulé depuis ce moment jusqu'à deux heures du matin du dimanche à m'assurer de ses dispositions par rapport à la foi et de toutes les autres choses nécessaires pour un aussi long voyage, et j'en suis resté satisfait, très satisfait.... Il a dressé un mémoire écrit de sa main que je joins à cette lettre, et qui doit me servir de guide pour m'acquitter des commissions qu'il m'a laissées, si sa majesté veut bien y donner son consentement. Me croyant obligé, en conscience, de donner satisfaction au public par rapport aux soupçons odieux qu'on avait conçus sur son compte en matière de religion, il m'a remis la déclaration et confession que vous trouverez également ci-jointe, et je n'ai pas voulu qu'elle fût écrite de ma main pour que, si par hasard sa majesté jugeait quelque jour à propos de la faire publier, on ne pût pas dire qu'il l'avait signée étant malade, sans l'avoir lue et peut-être sans savoir ce qu'elle contenait. Quant au mémoire dont je parlais tout à l'heure, il est écrit dans le langage d'un homme qui demande l'aumône. Il a fait de lui-même la remarque que, sous le coup de la sentence qui le frappait, il n'avait plus le droit de disposer d'un seul réal; mais on a cru pouvoir lui laisser faire les dispositions que vous verrez, parce qu'il n'a pas semblé qu'elles s'appliquassent à des choses de telle nature qu'un homme aussi malheureux et réduit à cet excès d'infortune ne pût espérer les obtenir de son roi catholique. Il désire que ses habits, son linge, son lit et autres menus objets soient donnés à ses domestiques; pour l'argenterie, dont il parle aussi, elle est d'une telle pauvreté, qu'elle conviendrait à peine à l'écuyer du plus triste village de la terre de Campos. Les autres dispositions, qui se rapportent à des obligations et à des dettes connues, montent aussi à peu de chose... Vous m'avez trouvé bon pour être le patron des infortunés; nous espérons donc que vous nous ferez la faveur de rappeler à sa majesté la compassion que la nature enseigne à l'égard des morts, lorsqu'il n'existe pas de motifs connus de faire encore sur ce point des exemples rigoureux. Le silence est grand jusqu'à présent sur ce qui vient de se passer. La seule chose qu'on entende exprimer, c'est un blâme sévère de la dureté de don Eugenio, qui, par ses traitemens rigoureux, aurait mis fin à une existence déjà tellement affaiblie qu'elle ne tenait plus qu'à un fil... Quant au point principal, le condamné s'est si bien comporté, qu'à cet égard, nous tous qui lui survivons, nous pouvons lui porter envie. Il a commencé à se confesser hier à sept heures. A dix, je lui ai dit la messe et je lui ai administré le très saint-sacrement. Dans l'un et l'autre de ces actes, il a fait toutes les démonstrations de catholique et de bon chrétien que je désire pour moi-même. Il a passé le reste du jour et toute la nuit suivante en prières et en actes de pénitence, et à la lecture de certains passages de frère Louis de Grenade, à qui il s'était beaucoup attaché pendant sa prison. On voyait augmenter en lui d'heure en heure le désabusement de la vie, la patience, la résignation à la volonté de Dieu et du roi. Il a toujours reconnu que sa sentence était juste, mais en protestant de son innocence en ce qui touche aux articles du prince d'Orange, de la rébellion, etc., disant qu'il consentait à ce que Dieu ne lui pardonnât pas s'il était coupable envers son roi, mais qu'il avait des ennemis qui, en son absence, avaient pu sans obstacle se venger de lui; et tout cela, il l'a dit sans colère, sans

marque extérieure d'impatience, comme il aurait parlé de choses intéressant un étranger, en pardonnant à tout le monde, avec beaucoup de courage et avec toutes les apparences d'un chrétien prédestiné. Il m'a confié une petite chaîne d'or très fine, à laquelle est suspendue une bague d'or, le sceau de ses armes et une autre bague avec une turquoise, le sceau et la chaîne pour que je les envoie à sa femme, et l'autre bague à sa belle-mère, attendu qu'elles lui avaient donné ces bijoux dans les premiers temps de son mariage. Il m'a recommandé aussi d'écrire à sa femme comment il avait plu à Dieu de le retirer de ce monde dans un temps où il ne pouvait avoir la liberté de la servir et de l'honorer, et qu'il lui envoyait ce bijou parce qu'il l'avait toujours porté, et en souvenir de lui, qu'il la suppliait de se souvenir du sang dont elle vient, d'être aussi catholique que ses ancêtres, et de ne pas se laisser entraîner aux opinions et aux sectes nouvelles, mais de persister dans la foi et la religion qu'enseigne l'église catholique romaine, et que l'empereur Charles-Quint, notre seigneur, a défendues par ses lois, comme aussi d'être toujours dévouée au service du roi, ainsi qu'il l'attend d'elle et de sa mère. Tous ces objets sont entre mes mains pour que j'en dispose par ordre de sa majesté suivant que vous voudrez bien m'en donner avis, et, dans le cas où on m'autoriserait à écrire, veuillez m'envoyer un modèle de lettre pour qu'en effet les intentions de sa majesté soient accomplies et que je m'acquitte de l'obligation que cette personne m'a laissée, obligation soumise à la volonté royale... Cette lettre est plus longue que je n'aurais voulu, craignant comme je le crains de vous fatiguer, mais ce n'est pas moi qu'il faut en accuser, c'est vous qui avez voulu que je fusse témoin de cette scène douloureuse. »

Ainsi s'exprime le moine. Après avoir lu sa narration, on comprendra que j'aie cru devoir la traduire presque tout entière, au risque de quelques répétitions. Dans sa rédaction naïve et confuse, elle offre un caractère absolument différent de tous les autres documens qui ont passé sous nos yeux : c'est le seul dans lequel le sentiment de l'humanité ne semble pas étouffé par les préjugés du temps. Entré évidemment dans la prison avec la pensée d'y trouver un rebelle et un hérétique, le bon religieux s'étonne de la piété exemplaire, de l'irréprochable orthodoxie de son pénitent, il est heureux d'en rendre témoignage, et, bien qu'il n'ose pas proclamer aussi ouvertement l'innocence de Montigny sous le rapport politique, il laisse suffisamment entendre qu'il n'en est guère moins convaincu. Son zèle pour le salut éternel du condamné n'est certes pas moins grand que celui des hommes qui l'ont envoyé auprès de cet infortuné, mais cette préoccupation principale ne l'absorbe pas au point de le rendre insensible à ses souffrances temporelles, et de négliger les moyens de les adoucir. On aime à voir, au XVIe siècle, dans le pays de l'inquisition, un moine montrer cette indulgence, j'ai presque dit cette tolérance pour le malheureux que d'impitoyables hommes d'état voulaient absolument soupçonner d'hérésie, et qu'ils avaient condamné comme coupable d'avoir favorisé les hérétiques. La charité chrétienne, se faisant jour ainsi à travers les épaisses ténèbres du plus

cruel fanatisme, adoucit quelque peu les teintes de cet effroyable tableau, et rafraîchit l'ame, fatiguée de tant d'horreurs. Dans la profonde pitié qu'inspire le sort de Montigny, on éprouve quelque consolation à penser qu'il put épancher les douleurs de son agonie dans un cœur tendre et compatissant.

Le meurtre était consommé. Il ne restait plus qu'à en dérober les traces. Nous avons vu par quel moyen on avait essayé de s'assurer du silence des témoins nécessaires. Suivant un usage de dévotion assez fréquemment observé à cette époque, le cadavre fut revêtu de l'habit de moine franciscain, dont la forme était plus propre que celle des vêtemens ordinaires à cacher les marques de la strangulation. On annonça ensuite publiquement la mort de Montigny, et on procéda à ses obsèques. Enfin le gouverneur de la forteresse, don Eugenio de Peralta, écrivit au roi, sous la date du 10 et du 17 octobre, deux lettres dont la substance, peut-être même les expressions, lui avaient été suggérées de Madrid, et qui sont en quelque sorte le journal des derniers momens du prisonnier, arrangé suivant la version officielle, c'est-à-dire dans la supposition mensongère qu'il était mort d'une maladie causée par l'ennui de sa longue captivité et par le chagrin d'avoir vu échouer son projet d'évasion.

Ces lettres furent envoyées au duc d'Albe en même temps que la relation plus véridique que j'ai si souvent citée. La dépêche confidentielle du roi, à laquelle étaient annexés ces divers documens, et qui porte la date du 3 novembre, contient le passage suivant : « La chose a si bien réussi, que, jusqu'à présent, tout le monde croit que Montigny est mort de maladie. Il faut le donner à entendre aussi dans le pays où vous vous trouvez, en faisant lire comme par laisser-aller et en confidence les deux lettres de don Eugenio de Peralta... Si Montigny est mort intérieurement dans des sentimens aussi chrétiens qu'il l'a manifesté à l'extérieur, suivant le rapport du moine qui l'a confessé, il est à croire que Dieu a eu pitié de son ame. » Le rédacteur de la dépêche royale avait cru devoir ajouter une restriction à l'expression de cet espoir charitable. « D'un autre côté, avait-il dit, nous voyons que, de nos jours, le démon a coutume d'inspirer une telle assurance aux hérétiques, que, si cet homme l'était en effet, le courage n'aura pas pu lui manquer. » Cette réflexion d'un fanatique de bas étage parut de mauvais goût à Philippe II. Elle est rayée de sa main dans la minute qui, suivant l'usage, fut mise sous ses yeux avant l'expédition, et, pour expliquer ce retranchement, il écrivit en marge cette note laconique : « Effacez ceci du chiffre; en ce qui touche les morts, il faut toujours juger favorablement. » La dépêche se termine par cette recommandation, qui résume en peu de mots la pensée de tout le procès : « Il vous reste maintenant à faire juger la cause de Montigny, comme s'il était mort de sa mort

naturelle, ainsi qu'on a jugé celle du marquis de Berghes. De cette façon, il me semble qu'on a atteint le but qu'on se proposait, puisqu'on a fait justice et évité la rumeur et les fâcheux effets d'une exécution publique. » On n'a pas oublié que ces jugemens posthumes avaient pour objet la confiscation des biens.

Ce que présente de plus frappant ce long récit, dont je n'ai cru devoir écarter aucun détail, ce n'est pas précisément l'iniquité de la sentence portée contre Montigny : l'histoire de tous les pays et presque de tous les temps offre de trop nombreux exemples d'innocens sacrifiés par les passions politiques sous des prétextes moins spécieux encore; mais toutes les fois que ces passions, au lieu de recourir purement et simplement à l'assassinat, ont cru devoir mettre en œuvre l'appareil des formes judiciaires, on les a vues épuiser les ressources du sophisme pour tromper le public, peut-être pour s'abuser elles-mêmes, soit en se retranchant derrière la nécessité d'un exemple, soit en alléguant l'impulsion irrésistible de l'opinion indignée contre le prétendu criminel. Dans l'affaire de Montigny, il n'y a rien de pareil : non-seulement Philippe II et ses conseillers ne prétendent pas que le supplice du condamné soit un exemple nécessaire ou utile, ils répètent à chaque instant qu'il faut le tenir secret pour ne pas compromettre de nouveau la tranquillité des Pays-Bas; non-seulement ils ne se présentent pas eux-mêmes comme cédant aux exigences des emportemens populaires, ils reconnaissent que la mort de Montigny causera une douleur générale. Comme, d'un autre côté, il ne paraît pas que Philippe II eût en cette occasion aucun motif de vengeance personnelle, on a peine à s'expliquer les véritables causes d'un acte de cruauté qui, en apparence au moins, blessait tous les intérêts sans donner satisfaction à aucun. Ne faut-il y voir que le misérable désir d'enrichir le trésor par la confiscation des biens du condamné? J'hésite à penser que ce soit là, en effet, la considération principale qui ait agi sur le monarque espagnol, quoique cette mesquine et honteuse préoccupation ressorte évidemment de sa correspondance. J'aimerais mieux croire que, dans sa triste et sévère humeur, accoutumé à considérer le pouvoir absolu des rois comme une émanation de la puissance divine, Philippe avait accepté comme un devoir religieux l'obligation de châtier impitoyablement la moindre tentative de résistance à ce pouvoir. Quelque cruelle, quelque coupable que soit une semblable aberration de l'intelligence, elle n'exclut pas absolument une certaine élévation morale, et tel despote dont l'histoire indulgente a glorifié le nom a pu, dans l'occasion, s'y laisser entraîner. Ce qui caractérise Philippe II, ce qui, en cette circonstance, le rabaisse au niveau des malfaiteurs vulgaires, c'est la nature des moyens qu'il employa sans paraître seulement en soupçonner la bassesse. Nul avant lui, nul après lui n'a imaginé de donner à l'exécution

d'un arrêt de justice la forme d'un assassinat par guet-apens, accompli à l'aide d'une longue complication de mensonges, d'artifices, de documens fabriqués. Jamais, en dépit de cette fausse dignité dans laquelle Philippe II affectait de s'envelopper pour voiler toutes les misères de sa nature morale, jamais le crime n'a dépouillé à ce point le caractère de grandeur apparente qu'il conserve quelquefois dans les hautes régions du pouvoir, et qui n'est que trop propre à faire illusion aux esprits doués seulement d'un sentiment superficiel du bien et du mal.

L'espérance que Philippe II avait conçue de persuader au public que Montigny était mort de maladie ne fut pas justifiée par l'événement. Dans les Pays-Bas, presque personne ne douta que le malheureux prisonnier n'eût été sacrifié à la vengeance royale, et bien que quelque incertitude ait subsisté jusque dans ces derniers temps sur le genre de sa mort, les uns prétendant même qu'il avait été empoisonné, comme on disait à tort que l'avait été le marquis de Berghes, les autres qu'il avait eu la tête tranchée dans sa prison, le fait essentiel, celui du meurtre, fut bientôt considéré comme constant, même en Espagne. Il arriva alors quelque chose de singulier : par suite de cette dépravation profonde du sens moral auquel un long despotisme conduit inévitablement les nations condamnées à le subir, ce forfait exécrable, qui peut-être, au temps de Philippe II, eût encore révolté beaucoup d'Espagnols trop récemment soumis au joug, ne tarda pas à être jugé par leurs descendans dégénérés comme un coup d'habile politique. Dans le siècle suivant, un poète ne craignit pas d'en faire un des épisodes principaux d'un drame consacré à la glorification de Philippe II.

Ce poète, c'est don Diégo Ximénez de Enciso, dont les ouvrages sont moins remarquables par leur mérite littéraire que par l'empreinte forte et originale des préjugés et des passions de l'Espagne contemporaine. Le drame que je viens d'indiquer, c'est celui qui a pour titre *le Prince don Carlos*, et pour sujet la mort de ce malheureux fils de Philippe II. On sait qu'une tradition long-temps accréditée hors d'Espagne attache un intérêt romanesque à la destinée de ce jeune prince, victime, disait-on, de la jalousie barbare de son père, qui, après avoir épousé la femme d'abord promise à son amour, les avait fait périr l'un et l'autre pour punir des sentimens qu'ils n'avaient pas su cacher au fond de leur cœur. Rien de moins conforme à la vérité que cette tradition, dont tous les détails sont contredits victorieusement par le simple rapprochement des dates et par des faits incontestables. Don Carlos, jeune homme violent, grossier, emporté, qu'un accident physique avait frappé d'une sorte de folie furieuse, n'a dû sa fin prématurée qu'aux accès d'une fièvre violente causée par le régime extravagant auquel il s'était mis, et le seul prétexte qui ait pu donner matière à l'accusation calomnieuse dirigée contre Philippe II, c'est qu'un peu avant la mort de son fils, il l'avait

fait mettre aux arrêts dans son appartement pour l'empêcher de donner suite au projet qu'il avait conçu d'aller se mettre à la tête des mécontens des Pays-Bas. C'est sur cette donnée qu'est fondé le drame d'Enciso, dont tous les incidens et presque tous les caractères reproduisent des souvenirs vraiment historiques. Il serait curieux de comparer cette œuvre tout espagnole, tout imprégnée de l'esprit du despotisme et de l'inquisition, à la tragédie romanesque et philosophique de Schiller. La sombre et odieuse figure du tyran, dessinée par le poète allemand, fait un contraste étrange avec le type de perfection monarchique que le poète espagnol nous donne comme le portrait de Philippe II, avec ce roi sage, prudent, mesuré, toujours maître de lui, aimant tendrement son fils, n'épargnant ni les conseils, ni les remontrances, ni les affectueuses supplicaions, ni même les témoignages de condescendance, pour le ramener à la raison, mais préoccupé avant tout de ce qu'il regarde comme des devoirs impérieux envers la religion, envers l'état, envers sa propre dignité, et bien décidé à faire passer l'accomplissement de ces devoirs avant toute autre considération.

L'horrible aventure de Montigny occupe une très large place dans cette espèce d'apothéose de Philippe II. A la vérité, les circonstances en sont représentées d'une manière fort inexacte : Enciso ne connaissait probablement pas toute la vérité, mais les fictions qu'il y substitua ne sont certes pas moins odieuses, et celui qui les a inventées pour en faire honneur à son héros n'eût certainement pas reculé devant l'apologie des faits que nous avons racontés. Le poète suppose que Montigny, envoyé à Madrid sous le prétexte de porter au roi les représentations de la duchesse de Parme, y est venu en effet pour inviter secrètement don Carlos à se rendre dans les Pays-Bas. Philippe II, qui soupçonne le but de sa mission, lui a fait attendre long-temps une audience; il se décide enfin à la lui accorder. Montigny, blessé de ces retards affectés, arrive au palais avec la résolution de ne pas cacher son mécontentement; il l'exprime même en termes assez vifs à un gentilhomme de la chambre, don Diégo de Cordova, qui l'introduit dans le cabinet royal; mais toute sa fermeté tombe bientôt devant la sévère physionomie du roi.

MONTIGNY, troublé. — Que votre majesté daigne me permettre de lui baiser la main, puisque je suis assez heureux...

DON DIÉGO DE CORDOVA. — Il a perdu la respiration.

LE ROI. — N'êtes-vous pas Montigny?

MONTIGNY. — Il y a un mois que j'attends avec bonheur le jour fortuné...

LE ROI. — Calmez-vous.

MONTIGNY. — J'ai apporté de Flandre une lettre de son altesse la gouvernante qui annonce des circonstances bien malheureuses.

LE ROI. — Je vous écoute.

MONTIGNY. — Votre majesté semble pressée, et je crains...

LE ROI. — Ne craignez rien, j'ai tout le temps nécessaire.

MONTIGNY, ramassant ses propres gants qu'il a laissé tomber. — Voici des gants que votre majesté a laissé tomber.

LE ROI. — Ils ne sont pas à moi.

MONTIGNY. — La gouvernante de Flandre.... Je suis tout hors de moi... Seul, devant votre majesté... Le respect m'a troublé.

LE ROI. — Oh ! la conscience !

DON DIÉGO DE CORDOVA. — Le Flamand n'y est plus.

LE ROI. — Vous voulez dire que ma sœur me donne avis des projets de quelques brouillons, de quelques séditieux qui travaillent à soulever la Flandre. J'aime à espérer que vous n'êtes pas du nombre. Vous êtes venu pour conférer avec moi sur les moyens les plus prudens de faire échouer ces projets, et il y a plus d'un mois que je vous retiens. N'est-ce pas cela?

MONTIGNY. — Oui, sire, et je veux partir.

LE ROI. — Vous ne pouvez partir si tôt.

MONTIGNY. — Pourquoi?

LE ROI. — Parce que cela importe... L'Espagne est un agréable séjour pour les étrangers.

MONTIGNY. — Ma présence est nécessaire en Flandre.

LE ROI. — Prenez patience, prenez patience, Montigny.

MONTIGNY, à part. — Le roi connaîtrait-il mes projets?

LE ROI. — Vous reviendrez me parler plus à loisir.

MONTIGNY. — Je n'ai manqué en rien à ce que je dois à ma naissance et à mon roi.

LE ROI. — Je le souhaite pour vous. (Il sort.)

MONTIGNY. — Ce n'est pas un roi, c'est un fantôme. Que dois-je faire?

DON DIÉGO DE CORDOVA. — Prenez patience, prenez patience, Montigny. N'oubliez pas que les rois sont des médecins qui, comme les autres, guérissent et tuent également par leurs remèdes.

Montigny, à peine remis de son trouble, va trouver don Carlos, avec qui il est déjà engagé dans de secrètes pratiques. Don Carlos est en ce moment livré à un de ces accès de noire mélancolie sous lesquels sa faible intelligence doit finir par succomber. Montigny, qui attend pour l'aborder l'instant où il sera seul, s'est glissé mystérieusement jusqu'à la porte de son appartement. Le prince, apercevant dans l'ombre d'une tapisserie un homme qui cherche à se cacher, le prend pour un espion de son père chargé de surveiller ses démarches. Dans sa colère, il le frappe violemment et lui met le visage en sang. Lorsqu'il a reconnu sa méprise, il témoigne à Montigny le regret qu'il en éprouve, et commence à s'entretenir avec lui de leurs projets communs; mais cette conférence, sans cesse interrompue par les incidens étranges ou ridicules que suscite l'humeur fantasque de don Carlos, est bientôt plus gravement troublée par l'arrivée du roi... Montigny se retire précipitamment dans un cabinet. Le roi, après avoir soigneusement demandé à don Carlos si

personne ne peut les entendre, lui reproche avec une sévérité mêlée de douceur les écarts de sa conduite, lui explique l'utilité des mesures qui excitent trop souvent son mécontentement parce qu'il n'en comprend pas le but, et lui donne à entendre qu'il n'ignore pas les intrigues dont Montigny est l'intermédiaire. A ce nom, don Carlos se récrie, protestant qu'il ne connaît pas même l'homme dont on lui parle; mais l'œil pénétrant du roi a distingué la trace du sang qu'a répandu la blessure de Montigny.

LE ROI. — Qu'est-ce que ce sang?

DON CARLOS, à part. — Terrible embarras!

LE ROI. — Cette trace conduit dans l'intérieur de l'appartement. Il y a quelqu'un; qu'il sorte.

DON CARLOS. — C'est un domestique.

LE ROI. — Il faut s'en assurer.

DON CARLOS. — Tout est perdu!

LE ROI. — Sortez de ce cabinet, qui que vous soyez.

MONTIGNY. — Sire...

LE ROI, à son fils. — Ne vous avais-je pas demandé s'il y avait quelqu'un qui pût nous entendre? Carlos, cet homme que vous voyez est Montigny. Regardez-le bien, pour qu'une autre fois, si l'occasion s'en présente, vous ne veniez pas me dire : Je ne sais pas qui est Montigny, je ne le connais pas... C'est lui, c'est bien lui. Faites-y attention, car il est honteux que, lorsqu'un roi interroge et lorsque c'est un prince qui lui répond, la réponse soit erronée. Allez vous habiller, Carlos, car il est tard.

DON CARLOS, à part. — Quel malheur qu'il l'ait vu! Je suis si irrité, que je ne puis parler. (Il sort.)

LE ROI, à Montigny. — Que faisiez-vous dans le cabinet du prince?

MONTIGNY. — Un étranger est toujours empressé de voir les curiosités admirables.....

LE ROI. — C'est bien. Quelle plus grande preuve de trahison que de me mentir ainsi face à face! (A don Diégo de Cordova.) Don Diégo, M. de Montigny est un grand amateur de ces tableaux, de ces statues qu'idolâtre l'Italie. Montrez-lui, faites-lui admirer tous les objets curieux que renferme l'appartement du prince; conduisez-le partout. (A voix basse.) Et faites en sorte que mon fils, à son retour, le trouve étranglé dans son cabinet. (A part.) Montigny dépositaire de mes secrets!

DON DIÉGO DE CORDOVA. — Allons, Montigny.

MONTIGNY. — Qu'est-ce que cela veut dire?

LE ROI. — Divertissez-le, faites-lui bien passer le temps.

MONTIGNY. — Sire, j'ai déjà tout vu.

LE ROI. — Eh bien! voyez-le de nouveau. (Il sort.)

MONTIGNY. — Voudrait-on m'arrêter?

DON DIÉGO DE CORDOVA. — Divertissez-vous, Montigny; vous allez bien vous amuser.

Et il l'emmène tout tremblant, et, bientôt après, des cris, des gémissemens, suivis d'un profond silence, annoncent que l'ordre du roi a été exécuté.

Certes, j'ai eu raison de dire que l'atrocité de cette fiction égale celle du fait historique. Ce qui suffit pour peindre l'époque, c'est que, dans la pensée du poète, le rôle assigné à Philippe II ne déroge nullement à la grandeur, à la majesté du caractère royal; c'est que ce don Diégo de Cordova qui accepte si gaiement les fonctions de bourreau est présenté, non pas comme un satellite farouche, mais comme un jeune et noble courtisan dont l'enjouement et les saillies dérident parfois l'austérité de son maître. En exécutant l'ordre du roi avec un aveugle empressement, il croit remplir le devoir d'un loyal sujet. Le théâtre espagnol, ce riche dépôt des traditions et de l'histoire du pays, est rempli de traits semblables sur les idées étranges qu'on se faisait alors des droits du pouvoir royal, auquel on attribuait la faculté de rendre légitimes et louables tous les actes qu'il commandait, quelque détestables qu'ils pussent être en eux-mêmes.

Tels sont les fruits amers du despotisme. Une nation qui, au commencement du XVIe siècle, se faisait remarquer entre toutes par le sentiment exalté de sa grandeur et par l'ardeur de ses sentimens chevaleresques, qui avait devancé tous les autres peuples, à l'exception des Italiens, dans la culture brillante des lettres et de la poésie; cette nation courbée sous le joug de l'inquisition, domptée, refondue, remaniée en quelque sorte par un tyran habile à étouffer tout instinct de liberté, en était rapidement arrivée à ce point qu'un crime semblable au meurtre de Montigny pouvait y être commis sans scrupule, sans hésitation, par les ministres réguliers de la justice, et que ce crime, devenu à peu près public, loin de révolter la conscience universelle, était rappelé, célébré sur le théâtre comme un des actes les plus mémorables de la vie d'un grand roi! On sait où l'Espagne a été conduite par une telle subversion de toutes les lois morales; on sait ce qu'elle a été encore de nos jours, sous un gouvernement dont les principes fondamentaux étaient ceux du règne de Philippe II. Si encore aujourd'hui, sous un régime auquel on a voulu donner de tout autres bases, tant d'incidens malheureux viennent rappeler dans la Péninsule le souvenir de ces tristes époques, gardons-nous d'en accuser les institutions nouvelles, que des esprits prévenus voudraient en rendre responsables. La liberté, la publicité, quelle que soit leur salutaire puissance, n'effacent pas en quelques jours les traces profondes creusées par des siècles de tyrannie. Il n'y aurait ni justice ni raison à leur demander compte des crimes que peuvent commettre, en les invoquant, des générations élevées à l'école corruptrice de l'esclavage politique et religieux.

L. DE VIEL-CASTEL.

L'ILE DU TIBURON.

CAYETANO LE CONTREBANDIER,

SOUVENIRS DES CÔTES DE L'OCÉAN PACIFIQUE.

L'état de Sonora ne contient dans les limites de son vaste territoire que trois villes de quelque importance, l'une par sa position maritime, c'est Guaymas; l'autre par le commerce dont elle est l'entrepôt, c'est Hermosillo; la troisième par le pouvoir législatif dont elle est le siége, c'est Arispe. Jadis capitale de l'état avant qu'Arispe lui eût enlevé ce titre, Hermosillo, anciennement le Pitic, compte encore une population de 7,000 habitans. Bâtie sur un plateau qui s'abaisse en pente douce jusqu'à la mer, dans la direction de Guaymas, c'est-à-dire du nord au sud, l'ancienne capitale de Sonora est de ce côté à quarante lieues de l'Océan Pacifique; mais de l'est à l'ouest elle n'est éloignée que de quinze lieues à peine du golfe de Californie. De ce dernier côté, le plateau se prolonge sans déclivités jusqu'à la mer. Des falaises escarpées, au pied desquelles les lames se brisent avec fureur, le terminent brusquement et lui servent de contreforts. Un chenal étroit sépare la terre ferme d'une petite île appelée île du Tiburon ou du Requin, qui offre sur sa côte orientale un mouillage assez dangereux. Ainsi placé, Hermosillo peut ouvrir ses magasins aux marchandises légalement venues de Guaymas et à celles que

des contrebandiers accoutumés à naviguer parmi les récifs peuvent introduire en fraude par ces falaises.

Cette contrebande se continue malgré les ordonnances rigoureuses du congrès, ordonnances toujours éludées sur ces rivages lointains. La seule réforme obtenue dans l'intérêt du trésor, c'est que la contrebande clandestine a remplacé celle qui se faisait en plein jour, sur une plus grande échelle, par ceux-là même qui avaient mission de l'empêcher. Il fut un temps, — et les Français qui ont visité le Mexique il y a quelques années ne l'ont pas oublié, — où l'administrateur de la douane d'un état maritime adressait au ministre des finances à Mexico des rapports invariablement conçus en ces termes : « Aujourd'hui est entré un navire provenant de Bordeaux, entièrement chargé de foin; ledit chargement n'a pas payé de droits par ce motif qu'il est destiné à la nourriture des mules dont il vient faire l'exportation. Les passagers du bord ont déclaré n'être venus sur nos côtes que par le besoin de changer d'air. » Est-il nécessaire de dire que ces passagers convalescens accompagnaient une riche cargaison qui ne versait jamais aucun tribut dans les coffres du fisc? Seulement les droits d'ancrage et autres menues redevances étaient loyalement acquittés. Le trésorier-général pouvait à juste titre s'étonner de la réputation de salubrité qui attirait tant de voyageurs dans l'état; mais ce qui ne devait pas moins le surprendre, c'est l'absence de tout droit payé à l'exportation de ces mules pour la nourriture desquelles on avait la précaution de se munir d'un chargement de foin européen. La cherté des mules ou d'autres obstacles toujours imprévus faisaient constamment manquer les marchés, au grand détriment des revenus de la république, mais non de la fortune privée de l'administrateur, que ces chargemens singuliers enrichissaient rapidement.

De tout temps au Mexique, sur l'un et l'autre océan, la contrebande a détourné à son profit le plus important et presque le seul revenu du trésor. Cette coupable industrie n'est pas là, comme en Europe, le monopole de quelques aventuriers audacieux. Selon que les finances sont plus ou moins appauvries, tout employé public est plus ou moins préoccupé du soin de s'indemniser aux dépens de l'état qui ne le paie pas. Les troupes réclament leur solde à grands cris, les employés civils fraternisent avec les soldats. L'état, comme on le pense bien, reste sourd, et chacun cherche alors où il peut le trouver un supplément de ressources. L'administrateur des douanes donne pleins pouvoirs aux *visiteurs* (*vistas*), les visiteurs aux douaniers, les douaniers aux portefaix de l'administration, qui se font aider de tous ceux qui savent remuer un fardeau, manier une barque ou donner au besoin un coup de couteau. Puis, selon l'humeur du président de la république, suivant la rigueur des lois promulguées, la contrebande se fait en plein jour ou à la faveur de la nuit, dans les ports ou sur des côtes isolées, mais, de près ou de loin,

chacun y prête la main. On conçoit donc que, dans la morte-saison de la pêche des perles ou de l'écaille, les plongeurs et les harponneurs qui se livrent à cette pêche sont pour les contrebandiers de précieux auxiliaires. Par une conséquence immédiate de la pénurie du trésor, tandis que les employés civils font la contrebande, on voit des soldats, des officiers même, s'associer aux voleurs de grands chemins. Pour ces routiers (*salteador de camino*), le brigandage n'est pas non plus une profession. Ce sont des pères de famille, souvent protégés par l'alcade de leur village et bénis par leur curé, qui dédaignent de se mettre en campagne, si leurs espions n'ont pas signalé quelque riche proie. Une fois le coup exécuté, après avoir impitoyablement massacré le voyageur qui a tenté de résister, ou bien après avoir traité avec une exquise urbanité celui qui s'est pacifiquement laissé dépouiller, ils regagnent leur village, sans oublier, dans le partage du butin, l'hôtelier qui leur a fait parvenir de mystérieux avis, l'alcade qui a signé leur port d'armes, et le curé qui leur a donné l'absolution. Telle est la singulière tolérance de l'opinion, que les voleurs, les contrebandiers, ne vivent point au Mexique séparés de la société, qu'ils n'y forment point une caste ayant pour ainsi dire ses mœurs et ses lois à part. Quiconque ne les voit pas à l'œuvre ignore ce qu'il y a d'original dans leur physionomie. Je ne m'attendais guère, je l'avoue, à me trouver jamais dans les conditions nécessaires pour compléter mes observations à cet égard, lorsqu'une rencontre que je fis à Hermosillo me procura l'occasion de voir de près cette contrebande de nouvelle espèce, et de la prendre en quelque sorte sur le fait.

Avant de quitter Guaymas pour gagner Hermosillo, le voyageur qui a pris des renseignemens sur le pays qu'il doit parcourir s'attend à traverser d'arides solitudes rafraîchies çà et là par quelques citernes. A l'aspect de la triste végétation qui frappe ses regards, des cactus et des nopals, et de quelques arbres qui seuls peuvent croître sur un terrain desséché, il reconnaît qu'on ne l'a pas trompé. C'est bien là le désert qu'on lui avait annoncé. Un soleil perpendiculaire lance sur lui des rayons dont nulle brise ne tempère l'ardeur, rendue plus insupportable encore par la réverbération d'un sol aride et crevassé. Une poussière fine, impalpable, s'élève en tourbillons sous les pieds des chevaux. Si par hasard quelque souffle d'air secoue le pâle et maigre feuillage des arbres à bois de fer ou des gommiers, les grappes rouges et pimentées de l'arbre du Pérou, cet air est brûlant; sous son atteinte, la bouche se dessèche, les lèvres se fendent, la langue se colle au palais. Le voyageur alors se rappelle les fraîches brises du golfe auquel il tourne le dos; déjà il aperçoit les citernes tant désirées et se plonge en imagination dans l'eau limpide qu'on lui a promise. C'est alors que commencent ses déceptions. De grandes perches formant bascules, un

seau de cuir à l'une de leurs extrémités, une grosse pierre fixée à l'autre par des lanières, se détachent sur l'horizon poudreux. Vues de plus près, ces bascules étendent leurs grands bras d'un air désolé; les seaux de cuir, tordus, racornis sous le soleil, semblent n'avoir pas été rafraîchis par l'humidité depuis un siècle. L'espérance soutient encore le voyageur. Bientôt et douloureusement trompé dans son attente, il contemple d'un œil hagard une croûte noire qui a remplacé l'eau pluviale, ou un fond vaseux, fétide berceau d'animaux immondes. Autour de lui, les cigales bruissent avec fureur sous chaque tige d'herbe desséchée en appelant la rosée de la nuit. Découragé, anéanti, le voyageur se couche près de son cheval, dont les flancs haletans révèlent les tortures, et, les yeux tournés vers un ciel inexorable, il se demande tristement si la malédiction divine ne pèse pas sur cette terre déshéritée (1).

J'étais arrivé à Hermosillo après avoir péniblement traversé ces solitudes embrasées. C'était quelque temps avant les fêtes de Noël. J'avais passé huit jours dans cette ville sans avoir pu remettre encore toutes les lettres dont on m'avait chargé à Guaymas. Un soir, en les examinant pour les distribuer le lendemain, la suscription de l'une de ces lettres me frappa. Elles n'étaient pas assez nombreuses pour que je ne me rappelasse point parfaitement ceux qui me les avaient confiées, et celle-là, je l'avoue, déjouait complétement tous mes souvenirs; elle ne portait que ces mots : *Al señor don Cayetano*. J'appelai mon hôte, chez qui j'étais descendu parce qu'il était Chinois, et que je connaissais la réputation de ses compatriotes comme barbiers et cuisiniers; j'espérais obtenir de lui quelques renseignemens sur ce don Cayetano.

— Je ne le connais, me dit le Chinois, que pour lui acheter souvent des œufs de caïman et des nageoires de requin, dont je suis très friand, et dont je vous ferai manger quelque jour, s'il prend au seigneur don Cayetano l'envie d'aller faire un tour sur nos lagunes ou une promenade sur mer; mais si vous le désirez, seigneur cavalier, je me chargerai de lui faire remettre cette lettre.

J'acceptai avec plaisir.

— Et vous ne savez rien de plus sur son compte?

— Rien, dit le Chinois, si ce n'est une particularité dont j'ai ouï parler, mais dont je ne suis pas certain, car je n'habite la ville que depuis six mois. On assure que don Cayetano ne peut entendre de sang-

(1) *En vano clamando a Dios por agua!* me dit, auprès d'une de ces citernes desséchées, en levant le doigt vers le ciel, un pauvre diable de muletier dont les mules, sa seule richesse, mouraient de soif l'une après l'autre. Il faut renoncer à traduire convenablement la majesté biblique de ce peu de mots.

froid le son du Cerro de la Campana (Colline de la Cloche) (1); ce bruit l'agace, et, quand il est agacé (2), il est... il est très vif. Voici tout ce que je sais, seigneur cavalier.

Le Chinois acheva ces mots comme un homme décidé à ne rien dire de plus, et je le congédiai. Quelques jours après, le hasard, au moment où j'y pensais le moins, me mit en présence de l'individu en question, et voici dans quelles circonstances.

La ville de Pitic ne possède, en fait de curiosité naturelle, que le Cerro de la Campana, dont m'avait parlé le Chinois. J'étais venu visiter le Cerro; j'avais éveillé quelques échos endormis, mais je trouvai bientôt ce plaisir assez fastidieux, et je reportai mes regards sur la ville. Le jour était à son déclin, et les collines dont elle est entourée perdaient peu à peu leur teinte d'azur. C'était l'heure où la fraîcheur du soir succède à la chaleur dévorante du jour. Quand j'étais monté sur la hauteur, les rues étaient désertes, le lit desséché du Rio San-Miguel était silencieux; au moment dont je parle, Hermosillo commençait à s'animer. On improvisait brusquement les préparatifs des fêtes de Noël. Quelques fusées décrivaient dans l'air des courbes lumineuses; la lueur rougeâtre du bois résineux qui brûlait sur des trépieds de fer éclairait déjà quelques parties de la rivière; les cris des vendeurs d'infusions d'eau de rose et de tamarin se faisaient entendre, mêlés aux bourdonnemens de la foule, au cliquetis des castagnettes et aux sons des mandolines; la ville sortait de la torpeur léthargique dans laquelle elle était plongée depuis le matin.

Comme je descendais du Cerro, en traversant une rue voisine, un bruit argentin qui sortait d'une petite maison basse me fit penser que j'étais probablement près d'un établissement de jeu. Je distinguai en effet, à travers les barreaux de bois qui garnissaient les fenêtres, un tapis vert et des joueurs assis en silence autour d'une table ovale. Résolu à tuer le temps jusqu'au souper, j'entrai dans la maison. Tous les joueurs étaient captivés par un coup qui paraissait fort intéressant, car personne ne remarqua mon arrivée : je pus donc observer à mon aise. Deux bougies qui brûlaient chacune dans une verrine de cristal, et autour desquelles papillonnaient des milliers de phalènes, jetaient leur clarté vacillante sur une trentaine de personnes réunies dans la salle basse où j'étais entré. Toutes les physionomies offraient la même ex-

(1) Le Cerro de la Campana est une colline assez haute, située à l'extrémité de la ville, et qui domine les maisons derrière lesquelles elle s'élève. Le sommet du Cerro est couronné d'énormes blocs de pierre qui rendent, au moindre choc, un son clair et métallique comme celui d'une cloche ordinaire, et dont les vibrations peuvent s'entendre de fort loin, selon que le vent les pousse.

(2) *Lo altera y quando alterado!* m'avait dit le Chinois. Le mot *agacé* est celui qui m'a paru rendre le plus fidèlement dans notre langue le sens du mot *alterado*.

pression d'impassibilité. Spectateurs et joueurs fumaient avec le même sang-froid, je dirais presque la même dignité. Il n'y avait entre les uns et les autres qu'une différence, celle des costumes. On pouvait reconnaître parmi les joueurs des représentans de toutes les classes de la société mexicaine; mais la galerie se composait plus spécialement d'individus fièrement drapés dans des pièces de calicot grossier, à la poitrine et aux bras nus, la plupart portant de longues et sinueuses cicatrices, suites de blessures reçues dans leurs duels au couteau, et montrant sous les mèches d'une chevelure inculte des physionomies à donner le frisson à un honnête homme.

Au moment où j'entrais, l'attention de la galerie était concentrée sur deux joueurs. L'un, coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'une veste de batiste écrue, paraissait maigre et chétif; l'autre, grand et nerveux, taillé comme un athlète, était couvert, malgré la chaleur, d'un manteau à larges galons d'or; sa tête était enveloppée d'un mouchoir à carreaux dont les bouts, s'échappant d'un chapeau de vigogne, descendaient sur ses épaules comme la résille andalouse. Le premier me tournait le dos, et je ne pouvais voir sa physionomie; quant au second, placé en face de la porte d'entrée, il avait des traits assez réguliers, déparés seulement par une balafre qui partait du front et descendait jusqu'au menton en sillonnant la joue droite. Ce joueur et celui qui me tournait le dos paraissaient suivre une veine contraire. On jouait le *monte* comme partout au Mexique; on sait que ce jeu est presque le lansquenet.

— Permettez, seigneur sénateur, dit le joueur balafré en étendant la main pour ajouter une pile de piastres à celles qu'il avait mises sur une carte; si votre seigneurie le trouve bon, je taillerai moi-même.

— Avec plaisir, mon fils, dit l'autre individu que je ne pouvais voir; je suis convaincu que tu me porteras bonheur. — Et il remit à son adversaire le jeu qu'il avait déjà dans la main. Celui-ci fit glisser solennellement les cartes l'une sur l'autre; mais, bien que sa physionomie fût impassible, sa main paraissait trembler.

— Aurais-tu peur par hasard, mon fils? lui demanda le sénateur.

A ce mot de peur, un sourire d'incrédulité effleura les figures sinistres de la galerie.

— Ma foi non, répondit l'athlète, qui cherchait vainement à cacher son trouble; mais je ne sais qui s'amusait tout à l'heure à faire sonner le Cerro, et j'ai les nerfs horriblement agacés toutes les fois que j'entends cette infernale musique.

Cette déclaration parut produire sur toute l'assistance une certaine sensation, car le vide s'opéra presque subitement autour du joueur, qui promena de part et d'autre un regard provocateur et qui reprit bientôt son calme apparent. De mon côté, je pensai que cet homme ne pouvait

être que le fournisseur des œufs de caïman et des nageoires de requin que le Chinois m'avait promis, Cayetano en un mot. Quant à cette délicatesse de nerfs chez un homme d'une carrure et d'une force herculéennes, ce ne pouvait être, selon moi, qu'une prétention ridicule, ou bien quelque chose de réellement terrible, comme l'influence homicide que souffle le siroco ou *levante* dans certaines parties de l'Andalousie.

— Voilà l'as de pique pour vous, seigneur sénateur, j'ai perdu, dit Cayetano; et il reprit la cigarette qu'il avait déposée sur le tapis vert avec autant de sang-froid que s'il eût été totalement étranger à la perte qu'il venait de faire. Il allait se lever, quand le sénateur lui passa sans compter une poignée de piastres en lui disant :

— Voici de quoi tenter de nouveau la veine; ne te gêne pas et continue.

Cayetano compta les piastres avec l'attention la plus scrupuleuse.

— Mon Dieu! mon garçon, lui dit le sénateur, ne te préoccupe pas tant de la somme qu'il peut y avoir.

— Pardon, seigneur sénateur, cela m'intéresse plus que vous ne pensez.

Cayetano parut réfléchir profondément, tout en comptant toujours.

— Ah! c'est juste, tu avises aux moyens de t'acquitter envers moi, ajouta le sénateur.

— Je calcule, seigneur sénateur, que j'avais apporté avec moi quinze piastres, qu'en voici vingt-deux que vous venez de me donner, et qu'en ne vous rendant rien, ce sont sept piastres que je gagne encore.

A ces mots, un rire d'approbation éclata dans toute la salle, mais le sénateur ne parut prendre part que du bout des dents à l'hilarité générale. Quant à Cayetano, il se leva tranquillement, mit les piastres dans les poches de ses *calzoneras* de velours, et sortit fort satisfait de sa soirée. En le suivant du regard et d'un air assez mystifié, le sénateur, car c'en était un, se tourna de mon côté, et je le reconnus pour l'avoir vu à Mexico dans l'exercice de son mandat. On sait que chaque état fédéral a un congrès et un sénat particuliers, et que ce sont les délégués de ces deux chambres qui composent dans la capitale de la république ce qu'on appelle le congrès souverain.

Don Urbano (c'est ainsi que je l'appellerai par discrétion) rougit en m'apercevant, car il n'était pas sans quelque teinture de nos idées de dignité européenne. Il se leva vivement et s'avança vers moi.

— Ce sont mes électeurs, me dit-il en manière d'excuse après les complimens d'usage.

— Ah! ce sont vos électeurs! lui dis-je en regardant fort surpris les figures patibulaires qui nous entouraient, ils ont l'air bien respectable!

— Sans doute, car ce sont les plus nombreux, reprit don Urbano.

— Ce qui ne vous empêche pas de leur gagner leur argent?

— Que voulez-vous? dit le sénateur, il faut bien faire quelque chose pour ses commettans. Vous ne savez peut-être pas qu'un concurrent redoutable me dispute l'honneur de représenter l'état au congrès souverain.

Ce sénateur me parla quelque temps encore de ses projets politiques; puis, s'étant mis à ma disposition avec toute la courtoisie mexicaine, il me proposa d'aller faire un tour sur la place, et nous sortîmes. L'esplanade qui domine le Rio San-Miguel, et le lit desséché de la rivière elle-même présentaient un coup d'œil fort animé; j'ai dit que les fêtes de Noël allaient commencer. Des cabanes de feuillage étaient dressées de distance en distance, les feux allumés sur les trépieds de fer ondoyaient en tous sens en pétillant, et éclairaient des pyramides de fruits, des échafaudages d'infusions rafraîchissantes de toutes couleurs. Une foule aux costumes bigarrés, bizarrement éclairée par la flamme rougeâtre du bois résineux, circulait de tous côtés. D'une part, des créoles dansaient des fandangos effrénés au son des castagnettes et des mandolines. Plus loin, des Indiens exécutaient leurs danses lugubres au bruit de calebasses remplies de cailloux et aux cadences mélancoliques de leurs chanteurs, brusquement variées par leurs divers cris de guerre; au milieu du joyeux tumulte des danseurs créoles, cette mélopée funèbre semblait la plainte des vaincus, et les cris de guerre pouvaient paraître des accens de rébellion arrachés par l'esprit de vengeance, qui ne meurt jamais au cœur des peuples primitifs. Je communiquai ces réflexions à don Urbano. — Les tristes restes que vous voyez, me dit-il, de peuplades jadis formidables ne songent nullement à reconquérir une indépendance dont leurs pères même avaient perdu le souvenir. Vous ne pourriez vous faire une idée exacte de l'Indien dans toute la fierté de son allure sauvage qu'en voyant les Indiens Papagos; malheureusement ils célèbrent aussi leur fête de Noël, et ils n'ont pas quitté leurs réjouissances pour les nôtres.

— Quoi! lui dis-je, ils sont donc chrétiens?

— Non; mais une singulière coïncidence place, dans leur croyance, la naissance du soleil le même jour que la naissance de notre Christ. Ce serait un chapitre à ajouter à l'*Origine des Cultes* (tous les Mexicains ont lu cet ouvrage ainsi que *les Ruines* de Volney) et un chapitre fort intéressant, eu égard à la manière étrange et fantastique dont ils célèbrent cette fête. Je dois y assister précisément avec un étranger, et, s'il vous plaît d'être des nôtres, je vous le présenterai; il sera enchanté de faire votre connaissance. J'ai obtenu un sauf-conduit d'un chef papago, et nous aurons un guide sur qui nous pouvons compter.

Ce programme était de nature à piquer ma curiosité, et j'acceptai avec empressement. Il fut donc convenu que le sénateur et son com-

pagnon viendraient me prendre le lendemain, 24 décembre, et que nous partirions de bon matin; puis nous nous séparâmes, et je regagnai mon logis.

Le lendemain matin, au lever du soleil, j'étais prêt à monter à cheval, quand trois cavaliers vinrent s'arrêter à ma porte. Le premier était le sénateur; le second, l'étranger qu'il me présenta comme Anglais, et dans le troisième je reconnus mon joueur balafré de la veille : c'était le guide qui devait nous conduire. Une singularité me frappa chez l'étranger : qu'il parlât fort mal le français, qu'il écorchât l'espagnol d'une façon vraiment incroyable, je trouvais cela tout naturel. Rien n'était divertissant comme les méprises qu'il commettait en parlant, et dont il riait lui-même le premier de fort bonne grace. Ce qui m'avait frappé chez lui, c'était son teint foncé, c'était son allure méridionale, qui indiquaient un long séjour en des pays dont l'Anglais paraissait ignorer complétement la langue.

Nous prîmes le chemin des lagunes. Hardiment campé sur un fort beau cheval d'une vigueur à toute épreuve, qui mâchait impatiemment son mors et jetait au vent des flocons d'écume, notre guide marchait à quelque distance en avant de nous.

— Vous connaissiez donc déjà cet homme? demandai-je au sénateur.

— Tout le pays le connaît, me répondit don Urbano; il est de son métier pêcheur de tortues, il a des accointances un peu partout, car c'est par lui que j'ai obtenu le sauf-conduit, ou, pour mieux dire, la permission d'assister à la cérémonie que nous verrons cette nuit chez les Papagos, avec qui, du reste, nous sommes en paix. J'aurais trop à faire si je voulais énumérer tous ses talens, ajouta mystérieusement le sénateur, et puis c'est un électeur influent!

Pour don Urbano, c'était tout dire; je m'inclinai devant cette dernière qualité, et je ne m'étonnai plus de la docilité avec laquelle l'ambitieux sénateur s'était prêté la veille aux cavalières exigences de son adversaire.

En marchant d'Hermosillo vers l'île de Tiburon, on longe le Rio San-Miguel. Cette rivière est, selon la saison, un mince filet d'eau qui coule inaperçu dans un vaste lit, ou bien une mer impétueuse que ce lit ne peut plus contenir, et qui dégorge ses eaux limoneuses dans d'immenses lagunes, avant d'alimenter un lac qu'elle rencontre dans son cours. Parmi ces lagunes, les unes sont comme un miroir de cristal, d'autres cachées par de grands roseaux, d'autres enfin couvertes d'une croûte épaisse d'herbes vertes qui donne à leur surface mobile une perfide apparence de solidité. Un dais de vapeur se balance au-dessus de ces marécages, au-dessus de ces roseaux qui frissonnent toujours, soit sous l'haleine du vent humide, soit sous les efforts des caïmans qui prennent sur la vase leurs monstrueux ébats. Tant que dure le jour, tout est désert et silencieux; quand le soleil décline, quand les

collines basses qui dominent ces eaux croupissantes se noient peu à peu dans la brume qui s'élève de leur sein, quelques animaux se laissent voir de loin en loin; un cheval sauvage bondit parmi les herbes; un jaguar s'avance en rampant pour saisir une proie; un daim, poussé par la soif, se hasarde timidement sur les bords de ces savanes noyées, éventant l'odeur musquée des alligators, puis, l'œil aux aguets, les oreilles tendues, se désaltère en laissant, au moindre bruit, échapper de sa bouche des gouttelettes qui brillent aux rayons obliques du soleil. Des essaims d'oiseaux criards troublent seuls encore le silence de ces solitudes; mais à la tombée de la nuit des formes étranges surgissent à la surface de ces eaux limpides, ou soulèvent et fendent la croûte épaisse de ces lacs vaseux; des rumeurs effrayantes sortent de ces verts fourrés de roseaux; ces rumeurs, tantôt semblables aux vagissemens d'enfans nouveau-nés, tantôt aux mugissemens de taureaux en fureur, selon que les caïmans qui les font entendre expriment leurs amours, leurs plaintes ou leur colère, sont entremêlées d'horribles claquemens de mâchoires de ces hideux reptiles qui se répondent ou se défient. En avançant toujours, une voix imposante remplace ces étranges concerts, c'est la voix de l'Océan qui bat les falaises.

Nous traversions une chaussée naturelle assez élevée au-dessus de ces terrains submergés, et Cayetano continuait de marcher en avant à quelque distance de nous sans prendre part à la conversation; tout à coup je le vis pousser son cheval et descendre rapidement la berge de la chaussée.

— Que diable va-t-il faire? demandai-je au sénateur.

Don Urbano commença par jeter un coup d'œil attentif sur les lagunes; puis il me répondit :

— Voyez-vous là-bas, à quelque distance de la dernière lagune, un petit champ de roseaux? Ces roseaux remuent, et, si je ne me trompe, ce n'est pas le vent qui les agite, mais quelque alligator qui doit y être caché, et Cayetano, qui s'ennuie, veut probablement lui donner la chasse.

Le chemin que suivait Cayetano semblait d'abord démentir cette assertion, car, loin de se diriger vers les roseaux, il s'en écartait en diagonale; tout à coup il tourna vivement à gauche, et s'élança au galop en ligne directe vers l'endroit indiqué par le sénateur. Au cri qu'il poussa en même temps répondit un grognement de colère, et un énorme caïman se dirigea de toute la vitesse que permet la structure de ce lourd et effrayant animal vers la lagune dont son ennemi voulait lui intercepter le chemin. Le dos écailleux et noirâtre du reptile était presque entièrement couvert d'une fange épaisse, plaquée çà et là d'herbes marécageuses. Il passa, dans sa fuite, à une dizaine de pas du cheval de Cayetano : le noble animal se cabra de frayeur, et voulut se jeter de

côté; mais il avait affaire à un rude cavalier, l'éperon le remit dans le bon chemin, et au même instant le lazo de cuir tressé que Cayetano faisait tournoyer tomba sur le caïman. L'alligator ouvrit une gueule immense, qui semblait plutôt armée de pieux que de dents, et l'effroyable mugissement qu'il poussa fit tressaillir nos chevaux; l'étreinte du nœud coulant ferma violemment cette gueule ouverte, et refoula, en un râle sourd, ce mugissement jusqu'au fond de la gorge. Un instant, le hideux reptile hésita s'il courrait sur son ennemi ou s'il tirerait du côté de l'eau. La frayeur lui conseilla ce dernier parti; mais Cayetano avait attaché par un triple tour le bout de son lazo au pommeau élevé de sa selle, et la force du cheval contrebalançait celle du caïman. Pendant quelques minutes, les deux animaux firent de prodigieux efforts en sens inverse. L'alligator enfonçait avec fureur ses pattes sur le terrain amolli, que les sabots du cheval déchiraient en longues glissades. Il y eut un moment de silence, pendant lequel nous n'entendîmes plus que le retentissement sonore des éperons de fer sur les flancs du cheval, et le cliquetis d'écailles de la queue du caïman qui fouettait et écrasait les roseaux tout à l'entour. Deux fois une force irrésistible enleva le premier sur ses deux pieds de derrière, et deux fois, à son tour, le caïman, violemment arqué, montra son ventre, que la terreur et la rage rendaient d'un violet foncé. Enfin un dernier effort plus furieux enleva le cheval une troisième fois, et il allait tomber à la renverse sur son cavalier, quand la sous-ventrière craqua bruyamment. C'en était fait de Cayetano, que son ennemi allait entraîner avec la selle sans que nous pussions lui porter secours. Le sénateur devint pâle à l'aspect du danger que courait son électeur influent : pour moi, je poussai un cri; mais, rapide comme la pensée, à l'instant où la selle se dérobait sous lui, Cayetano saisit la crinière de son cheval, s'éleva sur les poignets comme les alcides de nos cirques, et, par un prodige de vigueur et d'instinct équestre, l'intrépide cavalier resta sur le dos de son cheval dessellé.

— Bravo! mon garçon, cria le sénateur en jetant en l'air son chapeau avec enthousiasme.

L'alligator, croyant son ennemi renversé, se retourna pesamment pour s'élancer sur lui après s'être dégagé du nœud coulant qui l'étranglait; mais le cheval, en quelques bonds, fut hors de sa portée, et, mugissant de joie au contact de l'air qui rentrait dans ses poumons, le monstre ne tarda pas à se plonger sous les eaux, qui bouillonnèrent sur son passage. Cayetano tendit le poing vers la lagune; puis, descendant tranquillement de cheval, il rattacha tant bien que mal ses courroies brisées, et se remit en selle.

— *Caramba!* lui dit le sénateur; à quoi pensais-tu, mon garçon?

— J'étais agacé, répondit Cayetano.

Le sénateur admit cette réponse péremptoire, et nous continuâmes notre route. Nous marchâmes une demi-heure encore.

— Vous voyez ces huttes dans le lointain et cette forêt qui paraît là-bas comme une ligne sombre à l'horizon, me dit Cayetano; c'est le but de notre voyage, et nous arriverons juste à l'heure précise pour ne rien perdre de la cérémonie, c'est-à-dire au coucher du soleil.

Au centre d'une vaste plaine, bornée de tous les côtés par une chaîne de petites collines et de l'autre par une épaisse forêt, s'élève un des principaux villages des Papagos. Il est composé d'une centaine de loges à toits plats, bâties sur les bords d'un ruisseau qui le sépare en deux lignes presque parallèles. Au moment où nous y entrâmes, ce village paraissait complétement désert. Le soleil se couchait dans les vapeurs épaisses des lagunes lointaines, et ne laissait tomber qu'une lumière sombre sur cet amas de huttes fermées par des peaux de buffles que battait tristement le vent du soir. Il semblait que de temps à autre ce vent apportât avec lui des bruits étranges qui sortaient des profondeurs de la forêt voisine. Je questionnai Cayetano sur la cause de ces bruits.

— Vous allez la connaître tout à l'heure, me répondit-il. Nous pouvons avancer jusqu'à la lisière du bois, où nous mettrons pied à terre, et nous y bivouaquerons; mais je pense que la curiosité vous tiendra éveillé une bonne partie de la nuit.

Nous poursuivîmes notre route jusqu'à l'endroit indiqué. Alors ces bruits que je ne m'expliquais pas devinrent plus distincts, et un étrange ensemble des sons les plus discordans frappa nos oreilles. C'était le rugissement du lion, le miaulement du jaguar, le grondement de l'ours, le mugissement du taureau et mille clameurs confuses qui se heurtaient sous la voûte du bois, tandis que de la partie supérieure venaient s'y mêler les cris de l'oiseau de proie, les soupirs plaintifs de l'oiseau de nuit, et de temps à autre les modulations plus joyeuses du moqueur, qui répétait tous ces cris l'un après l'autre. Bientôt deux notes brèves, saccadées, qui semblaient sortir des vastes poumons d'un lion d'Afrique, couvrirent tout ce tumulte, et, à ces accens rauques du roi des animaux, tout se tut; puis, au milieu du silence universel, une voix, mais une voix humaine, fit entendre quelques mots que nous ne comprîmes pas.

Pendant que nous mettions pied à terre, notre guide nous dit : — Je vais me faire reconnaître aux avant-postes; ne bougez pas jusqu'à mon retour, et, quoi que vous voyiez, ne faites pas de bruit; il n'y a nul danger : les animaux que vous trouverez ici ne sont que d'honnêtes papagos.

En disant ces mots, Cayetano entra dans le bois, où nous le perdîmes de vue. Cependant la nuit était venue, et nous ne pouvions rien distin-

guer encore, quand de nombreux brasiers, allumés instantanément, comme par magie, de distance en distance, chassèrent tout à coup les ténèbres, et vinrent éclairer des scènes étranges qui semblaient la réalisation des rêves d'un cerveau malade. Au milieu des troncs d'arbres serrés les uns contre les autres, et qui, à la lueur des brasiers, s'étaient transformés en colonnes de fer rougi, sous un dais de fumée qui s'échappait par tous les interstices du dôme de feuillage, des groupes bizarres d'animaux s'agitaient en tous sens. On se serait cru transporté aux premiers jours de la création, quand la guerre n'avait pas encore éclaté parmi les diverses races d'animaux, ou bien encore, à la lueur du feu qui jetait irrégulièrement ses clartés rougeâtres, on eût dit un vaste pandæmonium, la décoration d'un théâtre infernal. Pour ceux qui ne savent pas jusqu'à quel point les Indiens poussent l'art des déguisemens et de l'imitation des animaux, l'illusion eût été effrayante. Seulement, quand les flammes des foyers s'élevaient en pétillant, elles éclairaient parmi les branches des formes d'oiseaux trop colossales pour appartenir à la réalité. Au moment où l'Anglais et moi considérions cette scène d'un air ébahi, notre guide nous rejoignit.

— Tout va bien, dit-il. Maintenant vous allez assister au repas du soir, pour lequel, ajouta-t-il, les femmes indiennes ont déposé à l'avance près des divers foyers les provisions nécessaires.

Notre guide achevait à peine, quand la voix qui avait déjà imposé silence se fit entendre de nouveau.

— Que dit cette voix? demandai-je à Cayetano.

— Les enfans des bois, répondit-il, rendront grace au grand Esprit, et chacun dans son langage, de la nourriture qu'il leur envoie. Ils ont faim, qu'ils mangent! ils ont soif, qu'ils boivent!

Comme Cayetano terminait cette traduction, le plus effroyable *benedicite* qui eût jamais frappé oreille humaine éclata tout d'un coup en hurlemens, en sifflemens, en glapissemens, en cris de toute espèce, en un mot en tous les accens que la nature a donnés aux animaux. Puis tous s'élancèrent sur leur nourriture, en observant fidèlement les allures des bêtes qu'ils représentaient, tandis que le long des arbres descendaient en glissant les oiseaux qui perchaient sur leurs branches. Le repas achevé, tous les Indiens s'étendirent autour des foyers, y compris même les oiseaux que la fraîcheur des nuits eût glacés au sommet des arbres.

— Nous allons en faire autant, dit notre guide.

Cayetano battit le briquet et mit le feu à un amas de bois qu'il recueillit, après quoi chacun de nous, tirant les provisions qu'il avait apportées, se mit à manger de grand cœur. Le silence se faisait peu à peu, la nuit s'avançait, et les feux, avant d'expirer, éclairèrent long-

temps encore un des tableaux les plus fantastiques qu'il soit donné de contempler; puis l'obscurité succéda au silence, et les ténèbres envahirent de nouveau la forêt et ses sauvages habitans.

— Maintenant vous pouvez dormir, nous dit Cayetano, et j'aurai soin de vous éveiller pour que vous puissiez assister à la fin des cérémonies.

J'étais accablé de fatigue; je m'étendis par terre, et je ne tardai pas à suivre les conseils de Cayetano. Quelque temps avant l'aube, notre guide nous éveilla. La vie semblait reprendre son cours habituel dans ces bois silencieux. Des formes indécises allaient et venaient; les Indiens se levèrent l'un après l'autre, et, toujours guidés par la voix du chef, ils abandonnèrent la partie de la forêt où ils avaient passé la nuit.

— Debout, seigneurs! nous dit Cayetano, et suivons de loin, il nous reste à voir des choses curieuses.

Les premières lueurs grisâtres du matin éclairaient les échappées de la forêt, quand la tribu parvint à la lisière d'une petite clairière bordée de tous côtés par des arbres épineux; au-dessus de ces broussailles s'élevaient, semblables à des piliers, des troncs d'arbres dont le fer avait dépouillé les branches, et le feu noirci l'extrémité. Ces broussailles qui bordaient la clairière nous offraient un poste d'observation commode pour tout voir et tout entendre sans être vus. Ce fut là que nous nous arrêtâmes.

Le sommet des pieux soutenait une tente en coton cardé qui couvrait toute la clairière comme un nuage à demi transparent. Ce fut sous ce dais que la tribu s'arrêta, chacun ayant conservé le déguisement sauvage de la nuit. Ce pêle-mêle de fourrures et de plumages, entrevu à la faible lueur du crépuscule, offrait à l'œil quelque chose d'effrayant. Le vent du matin frémissait dans les feuilles et soulevait le rideau flottant qui recouvrait tous les acteurs de cette scène extraordinaire. Les premières blancheurs de l'aube rayaient l'orient derrière les montagnes qui dominaient la forêt, dont les teintes sombres se dégradaient doucement et se perdaient dans la brume matinale. Au milieu du silence de la nature s'éleva, lentement cadencé, un hymne religieux d'une douceur infinie; puis les voix se rapprochèrent sans qu'on entendît même les feuilles sèches crier sous les pas des chanteuses, car je pensais avec raison que des voix féminines pouvaient seules produire ces accens. Bientôt en effet les femmes, de ce pas élastique et timide qui n'appartient qu'aux Indiennes, vinrent se ranger du côté opposé aux hommes, et se tinrent immobiles sans discontinuer leurs chants. Un voile d'étoffe de coton couvrait leur visage, et retombait en plis jusqu'au-delà de la ceinture. Quelques-unes d'entre elles seulement portaient sur la tête des paniers de joncs remplis de fleurs effeuillées.

Le chef de la tribu, couvert d'une peau de lion, fit un signe, et, quelques instans après, le silence succéda aux chants. Le chef prit des mains

d'un singe gigantesque une torche allumée, puis, gagnant l'une des extrémités de la clairière, il se tourna du côté de l'orient, et se tint immobile, les yeux fixés sur le sommet des montagnes. La partie du ciel la plus rapprochée du sommet se colora bientôt d'un rose vif qui ne tarda pas à se changer en pourpre. En ce moment, le lion leva la torche et l'approcha du rideau de coton cardé qui s'élevait au-dessus de sa tête. Le tissu spongieux s'enflamma, et, en ce moment où les dernières ombres de la nuit n'étaient point encore entièrement dissipées, le feu répandit au loin une éblouissante clarté. En quelques minutes, le vaste dais fut consumé, et joncha le gazon de flammèches noircies. Dans cet intervalle, le soleil s'était levé, et, alors qu'expiraient les dernières étincelles, il versait déjà sur tous les objets une éclatante lumière.

Le chef alors, dépouillant la peau de lion, laissa voir aux assistans sa figure calme et fière, puis il étendit la main vers les débris de la tente, et, d'une voix solennelle, il prononça un discours que Cayetano nous traduisit à peu près ainsi :

« Qui de nous pourra dire combien d'années se sont écoulées depuis que le grand Esprit a créé ce soleil à pareil jour? Nos pères n'ont pas su les compter; mais, comme ce feu vient de consumer ce coton, le soleil a dissipé les ténèbres qui couvraient la terre, sa chaleur a fait vivre ce qui était mort, sa lumière a perfectionné ce qui était vivant; grace à lui, les brutes sont devenues des hommes! »

A l'exemple du chef, tous les Indiens s'empressèrent de dépouiller leurs déguisemens, les animaux redevinrent des créatures humaines, et des chants d'allégresse s'échappèrent en mâles accens de ces gosiers sauvages; la voix plus douce des femmes alternait avec celle des hommes, tandis qu'elles lançaient en l'air les fleurs de leurs paniers.

La cérémonie religieuse était finie, mais je devais assister à une scène plus imposante encore. Sur un signe du chef, tous les Indiens se donnèrent l'accolade : un air de franchise et de loyauté régnait sur toutes les physionomies. Deux hommes seulement échangèrent un regard de haine. Ce regard n'échappa point au chef, qui, fronçant le sourcil, adressa aux deux Indiens une courte exhortation. Ceux-ci répondirent par des murmures. Alors le chef, se tournant de manière à ce que le nord fût à sa gauche et le sud à sa droite, étendit les bras dans une attitude solennelle, et ajouta de cette voix imposante qui, la première, avait commandé le silence la nuit précédente, quelques paroles dont voici la traduction :

« Nos pères ont dit : Deux ennemis ne doivent pas vivre dans le même village; l'Indien désuni devient l'esclave des blancs; la haine entre deux Papagos, c'est l'exil. »

La haine qui séparait ces deux sauvages devait être bien violente, car

aucun d'eux ne fit un geste, un mouvement de repentir. Le chef continua :

« Le village des Papagos de l'occident ne saurait contenir les huttes de deux ennemis; il est trop petit. Tous les deux doivent le quitter; nos frères du nord recevront l'un, nos frères du sud accueilleront l'autre. Ils marcheront jusqu'à ce que ces montagnes, jusqu'à ce que ces forêts soient entre leur inimitié. Ce que nos pères ont fait est bien fait : allez. »

Un silence profond suivit ces paroles, que les échos des bois répétèrent. Les deux ennemis courbèrent la tête devant cet arrêt sans appel de la justice indienne; ils avaient prévu que le bannissement serait prononcé contre eux, suivant la coutume de la nation. Ni l'un ni l'autre n'éleva la voix pour se défendre; mais des sanglots étouffés se firent entendre dans les rangs des femmes, car deux d'entre elles allaient abandonner aussi le village qui les avait vu naître. L'exécution suivit de près la sentence. Un Indien amena les chevaux des deux ennemis; il leur remit leurs flèches, leur arc et leur *macana* (casse-tête). Ils reçurent en outre chacun, de la main du chef, une flèche bizarrement peinte qui devait leur servir de passeport et d'introduction dans la tribu dont ils allaient désormais faire partie; puis le chef fit un signe de la main et ramena, en signe de deuil, sur sa tête les plis de sa couverture. Les deux Papagos montèrent à cheval sans que leur physionomie trahît les sentimens qui les agitaient. Ils s'éloignèrent lentement en se tournant le dos, tandis que leurs tristes et dociles compagnes commençaient péniblement à pied, sous l'ardeur du soleil, le chemin de l'exil, si long, si fatigant, quand il conduit un Indien loin de la cabane de ses pères, loin de l'endroit où reposent leurs ossemens. Le silence qui régnait en ce moment parmi les Indiens consternés permettait d'entendre jusqu'aux moindres rumeurs qui signalent dans les bois le réveil de la nature américaine. Tout contribuait à relever la majesté de cette scène étrange. Cette justice sans faste, héritage des ancêtres, qui rendait ses arrêts à la face du ciel, me montrait la vie indienne sous un aspect que j'aurais regretté de ne pas connaître, et que les mascarades de la nuit précédente ne m'avaient point fait soupçonner.

Par un sentiment instinctif de discrétion, nous nous éloignâmes simultanément de notre poste d'observation (des étrangers pouvaient être de trop dans ce drame de famille), et nous regagnâmes l'endroit où nos chevaux étaient attachés. Nous reprîmes le chemin d'Hermosillo. Arrivés à l'endroit où le sentier que nous avions suivi pour venir du village des Papagos se réunit à celui qui conduit à la mer et à l'île du Tiburon d'un côté, et au Pitic de l'autre, Cayetano s'arrêta. — Je pense, seigneurs cavaliers, nous dit-il, que vous n'avez plus besoin de mes services, et que vous trouverez bon que je vous laisse ici.

Le sénateur ne fit aucune objection; Cayetano continua en m'adressant la parole.

— Si jamais vous aviez besoin de moi, dit-il, la première cabane que vous trouverez à cent pas d'ici vers la mer est la mienne, car c'est l'endroit que j'habite quand les affaires politiques ne m'amènent pas à Hermosillo. Vous serez toujours le bienvenu chez moi en qualité d'ami du seigneur don Urbano; vous voudrez bien dire de ma part à Vicente le Chinois qu'il n'a pas tenu à moi que je ne lui apportasse une queue de caïman à mettre au court-bouillon. Adieu, seigneurs cavaliers.

Et Cayetano, piquant des deux, s'éloigna de toute la vitesse de son cheval.

— Pense-t-il donc, demandai-je à don Urbano, quand notre guide eut disparu, que j'aie besoin de ses services politiques pour vous faire concurrence dans votre élection, ou que j'aie recours à lui pour avoir des œufs de caïman, comme le Chinois mon hôte?

— Non, me répondit le sénateur; mais si vous aviez quelques lingots d'argent à embarquer sans permis de douane, Cayetano s'en chargera.

— Il fait donc aussi la contrebande?

— Chut! dit le sénateur en riant, ne prononcez pas ce mot devant un des membres du congrès souverain. J'ai voté des lois répressives à cet égard. Il fait, comme vous dites, la contrebande, et d'une façon fort originale parfois.

— Je serais curieux de savoir, continuai-je, maintenant qu'il est loin, pour quel motif il ne peut entendre le retentissement du Cerro sans éprouver ce frémissement nerveux qui faisait trembler sa main avant-hier soir.

Don Urbano, mis ainsi en demeure de s'expliquer, voulut faire le mystérieux.

— Je n'aurais à vous apprendre, me dit-il, sur Cayetano en particulier que des choses fort vagues; d'ailleurs, il est certains secrets qu'il est dangereux de connaître.

— Vous piquez étrangement ma curiosité; mais, puisque vous paraissez décidé à ne me rien dire, peut-être Cayetano sera-t-il plus explicite.

Le sénateur secoua la tête en homme sûr de son fait.

— Croyez-moi, ne provoquez pas ses confidences; je dirai même plus, si, contre toute vraisemblance, il se disposait à vous en faire, repoussez-les comme si elles devaient être mortelles : Cayetano serait homme à vous reprendre le secret qu'il vous aurait confié.

Don Urbano fit un geste d'une effrayante énergie, et ajouta : — A supposer toutefois qu'il y ait quelque secret dans tout ceci. Si vous

avez à le voir pour vos affaires, rappelez-vous mes avis, et surtout que je n'ai rien dit et que je ne sais rien !

Je ne crus pas devoir insister davantage, et, de retour à Hermosillo, nous nous séparâmes. Des préoccupations d'affaires me firent bientôt oublier Cayetano, malgré l'impression de curiosité qu'avait d'abord excitée en moi cet homme étrange, impression fortifiée encore par les réticences du sénateur. Quant à l'Anglais, il menait à Hermosillo une vie si mystérieuse, que je ne pus le joindre une seule fois en quinze jours. Il avait dans la ville une boutique qu'il desservait sans l'aide d'aucun commis, et de temps à autre cette boutique était fermée pendant plusieurs jours de suite sans que personne pût donner quelque renseignement sur le motif et la durée de l'absence du propriétaire. Ce fut pendant une de ces absences qu'en un jour de désœuvrement je résolus de pousser les courses à cheval que je faisais chaque matin jusqu'à la cabane de Cayetano. Le farouche pêcheur de caïmans m'était revenu en mémoire, mais complétement dépourvu de sa sombre auréole. Depuis quinze jours, les diversions de la vie pratique avaient suffi pour remettre le calme dans mon imagination. La cabane de Cayetano était pour moi un but de promenade et rien de plus; il y avait à peu près cinq lieues à faire, et, avec les chevaux du pays, cinq lieues, c'étaient deux heures de chemin. Je me dirigeai donc de ce côté. Je ne tardai pas à arriver à l'embranchement des deux routes, à l'endroit où Cayetano avait pris congé de nous. A quelques minutes de là, j'aperçus la cabane du pêcheur de tortues. C'était une espèce de hutte à toit plat; le mur était formé de troncs de palmiers espacés, soutenant dans les intervalles un torchis de terre glaise et de bourre de crin, incrusté çà et là de larges écailles d'huîtres perlières dont l'iris brillait aux rayons du soleil. Deux tamariniers couvraient cette hutte de leur ombre. Un lac étendait à quelque distance la nappe limpide de ses eaux. Au milieu de cette riante solitude, la cabane eût semblé inhabitée, si une légère fumée ne se fût élevée en spirales bleuâtres entre les branches des tamariniers. Nul bruit ne se faisait entendre aux environs, si ce n'est le frémissement harmonieux des roseaux du lac, qu'une brise insensible ridait à peine, et le sourd murmure d'un cheval qui, dans un petit enclos formé par des pieux, broyait sa provende de maïs. Je reconnus le cheval de Cayetano.

La porte de la cabane était entrebâillée. J'approchai du seuil sans mettre pied à terre; je signalai ma présence par la formule d'usage :

— *Ave Maria purissima!*

— *Sin pecado concibida!* répondit une voix qui était celle de Cayetano. En même temps nos chevaux se saluèrent par des hennissemens joyeux. Je mis pied à terre, et j'entrai dans la cabane. Dans un angle de la pièce principale où je pénétrai, quelques tisons achevaient de se

consumer. Des galettes de farine de froment cuisaient ou plutôt se carbonisaient sur les braises détachées des tisons, en compagnie de quelques morceaux de viande séchée qui sifflaient au contact du feu. A quelques pas de là, Cayetano, assis sur un escabeau de bambous, fourbissait un des harpons particuliers aux gens de sa profession, car j'ai dit qu'il était de son métier pêcheur de tortues.

— Ah! c'est vous, seigneur cavalier, me dit-il sans interrompre son occupation; soyez le bienvenu dans ma pauvre cabane. Vous me trouvez occupé de mon déjeuner. Me feriez-vous l'honneur de faire pénitence avec moi?

Je crus devoir refuser cette offre polie, mais qui ne me paraissait que médiocrement attrayante, en lui disant que je m'étais précautionné à l'avance.

— Je n'avais à vous offrir, me dit-il, qu'un triste repas, mais de bon cœur; avec votre permission, je le prendrai donc seul.

L'intérieur de la cabane était pauvre et nu. Parmi des filets semblables à ceux dont se servent les pêcheurs de perles, parmi des harpons et d'autres ustensiles appendus aux murs, un objet d'une forme problématique attira mon attention. Cet objet était une espèce de bricole, ou plutôt de gilet à bretelles, et dans la longueur duquel trois énormes poches étaient pratiquées à distances égales.

— Vous pardonnerez, lui dis-je après un court silence, à la curiosité d'un voyageur, si je vous demande à quoi peut servir cette espèce de brassière?

— Ceci, dit Cayetano, je vais vous le dire. Jadis nous embarquions en plein jour, à toute heure, avec l'aide des douaniers eux-mêmes, des lingots d'argent, malgré les lois qui en prohibent l'exportation; mais maintenant les employés sont plus exigeans, et il faut se passer d'eux. C'est à quoi me sert ce gilet. En plaçant un lingot dans chacune de ces poches, mon manteau sur les épaules, je puis monter, à la barbe des douaniers, dans mon canot, donner la main à chacun d'eux en signe d'amitié, et ne pas paraître gêné sous un poids qui fait ployer en deux un homme d'une force ordinaire. De cette façon, une dizaine de voyages me suffisent pour transporter à bord d'un navire une trentaine de mille piastres sans partager mes profits avec personne. C'est pour moi une augmentation de revenu, dont je suis redevable au seigneur sénateur don Urbano.

— Vous avez en lui un protecteur dévoué, lui dis-je; mais comment vous a-t-il rendu ce service?

— D'une façon bien simple et digne de son caractère. Il parla un jour dans le congrès avec tant de justesse, de précision et d'éloquence, de la contrebande qui se pratiquait sur nos côtes, qu'il produisit une vive sensation. Jamais homme ne connut un sujet plus à fond.

— Je le soupçonne d'avoir eu de bonnes raisons pour en parler!

— Il en parla si bien, reprit Cayetano, que le congrès vota des lois rigoureuses...

— Il est au moins singulier de parler contre la contrebande en faveur des contrebandiers, objectai-je à Cayetano.

— Tout le monde fut content, répondit-il : les membres du congrès d'avoir réprimé un abus, notre représentant de s'être préparé de plus beaux bénéfices en tuant la concurrence; nous autres, ses commettans, de faire payer plus cher nos services. Ah! seigneur cavalier, on est heureux et fier d'avoir de tels mandataires.

Après avoir repoussé du pied les restes de son déjeuner d'anachorète, le contrebandier alla suspendre le harpon qu'il avait déposé près de lui à côté des ustensiles qui garnissaient déjà la muraille. Alors je distinguai pour la première fois, au milieu des filets, une paire de souliers de satin bleu qui, par leur petitesse, faisaient honneur aux pieds de la femme qui les avaient chaussés. Des taches couleur de rouille en maculaient le lustre, sur l'un en petites gouttelettes, sur l'autre en une large plaque. Au moment même où je regardais ce vestige de quelque tendre et sanglant souvenir, j'entendis un piétinement de chevaux qui arrivaient du côté de la ville, et quelques minutes après deux hommes mettaient pied à terre à la porte de la hutte. Les deux hommes entrèrent: l'un m'était inconnu; l'autre, porteur d'une barbe de huit jours, vêtu d'habits poudreux, un long sabre droit au côté, était mon invisible Anglais. A l'aspect de l'inconnu, Cayetano changea de physionomie, et un tremblement nerveux agita son corps, comme s'il avait entendu le bruit du Cerro. Il se remit bientôt. L'Anglais me salua amicalement sans paraître étonné de me voir, et s'adressant à Cayetano :

— C'est aujourd'hui, lui dit-il, que la goëlette doit être en rade de l'île du Tiburon; j'ai des fonds à embarquer; et j'ai besoin de vous, car j'ai lieu de croire qu'une dénonciation a dû être portée contre moi, et peut-être aurons-nous affaire avec les douaniers.

— Tant mieux, dit Cayetano en étirant ses membres robustes, j'ai besoin de me secouer.

Puis il alla décrocher le gilet à bretelles, ainsi que le harpon, et sortit pour seller son cheval.

— Si vous n'avez rien de mieux à faire, me dit l'Anglais, vous seriez bien aimable de venir avec nous; vous pourriez, sans vous compromettre en rien, voir un site qui vous est inconnu et m'être utile; je conduis avec moi la rançon d'un vice-roi.

J'avais trop entendu parler de ces coups merveilleux de contrebande pour ne pas accepter avec empressement l'offre qui m'était faite. Nous montâmes aussitôt à cheval. Une mule qui paraissait assez lourdement chargée fut attachée à la selle de l'inconnu. L'Anglais, outre le sabre

qu'il portait, s'était muni d'une paire de pistolets dont les pommeaux ciselés soulevaient le couvert de ses fontes. Je dois dire qu'avec sa longue barbe, ses vêtemens poudreux, sa panoplie, il n'était presque pas reconnaissable. Nous nous mîmes en route. Il était environ cinq heures de l'après-midi quand un sourd murmure vint frapper nos oreilles. Quoique, dans un rayon fort étendu, on ne remarquât pas un arbre, ce bruit était semblable à celui de feuilles et de branches agitées par le vent; nous en connûmes bientôt la cause. Nous étions arrivés près de la mer, et nous ne tardâmes pas à apercevoir ses flots qui bouillonnaient, puis l'île sablonneuse du Tiburon, qui se montra peu à peu : arrivés à la crête des falaises, nous pûmes mesurer de l'œil le chenal étroit qui sépare cette île de la terre ferme. Ce chenal est large à peu près d'une lieue.

Nous mîmes pied à terre. Cayetano sifflait entre ses dents d'un air impassible, tandis que l'Anglais, tirant de sa poche une lunette d'approche, examinait avec attention l'horizon occidental. La pomme du mât de hune d'un petit navire lui apparut derrière un rideau d'arbres qui cachaient la goëlette dans la crique où elle était ancrée. Quand Cayetano en fut averti, il fit un signe à son camarade; celui-ci ramassa des herbes sèches, y mit le feu, et couvrait d'herbes plus humides la flamme brillante et claire qui s'échappait : une épaisse fumée ne tarda pas à s'élever dans l'air en noirs tourbillons.

— Croyez-vous qu'ils auront vu notre signal? dit l'Anglais à Cayetano, qui sifflait toujours.

— Soyez tranquille, lui dit Cayetano; quand même ils nous verraient, ils ne nous aideraient guère à traverser ce bras de mer houleux, si je n'étais là. Il faut avoir navigué parmi ces écueils bouillonnans, comme je l'ai fait dès l'enfance, pour s'y hasarder avec une barque aussi richement lestée; mais il est impossible qu'ils ne nous aient pas vus, et, dans tous les cas, il est bon d'agir tout de suite.

Cayetano déchargea la mule, déposa par terre un gros lingot d'argent qui pouvait peser environ soixante-dix livres, et une foule de petits sachets de peau qui contenaient de la poudre d'or d'un poids à peu près égal; il répartit ce fardeau précieux dans les poches du gilet dont j'ai parlé.

— Courons-nous quelque danger? demanda l'Anglais, qui semblait voir avec inquiétude ce luxe de précautions. Cayetano haussa les épaules en signe d'incertitude, et dit brièvement :

— Il vaut mieux être prêt à tout. Pépé endossera ce gilet quand nous serons en bas, et je me charge du reste. — En prononçant ces derniers mots avec un sourire ironique, Cayetano glissa dans sa poche une ficelle forte et longue à l'extrémité de laquelle était attachée une plaque de liége de la largeur de la main. Alors le contrebandier et son compa-

gnon descendirent la rampe escarpée de la falaise, pour aller chercher un canot à fond plat qui restait caché d'habitude dans une anfractuosité du rocher. J'admirai la vigueur et l'adresse avec lesquelles Cayetano, sans plier sous un fardeau énorme, exécuta ce long et dangereux trajet. L'Anglais et moi, nous nous installâmes commodément sur la crête de la falaise, les jambes pendantes et la figure tournée vers l'Océan, prêts à ne perdre aucun détail de la scène dont nous allions être les spectateurs. Notre poste d'observation s'avançait à pic et comme une jetée à environ cinquante pieds dans la mer. L'île du Tiburon s'étendait devant nous, entourée de sa triple ceinture de rochers noirs, aigus et luisans comme les dents du requin dont elle a pris le nom, les uns serrés comme des tuyaux d'orgue, les autres isolés comme des phares, et tous reparaissant et disparaissant tour à tour sous des flots d'écume. La mer, resserrée entre la côte et ces rochers, soulevait de longues houles qui se gonflaient lentement, et, se creusant tout à coup, couvrant la grève d'une frange de neige, submergeaient les récifs dans leurs tourbillons en lançant au-dessus de leurs cimes des gerbes étincelantes. Les phoques montraient de temps à autre leurs mufles humides, et mugissaient de joie au milieu de ce tumulte éternel qui contrastait avec la sérénité majestueuse de la pleine mer et la limpidité du ciel. Des pailles-en-queues en traversaient l'azur comme de blanches fusées, des frégates planaient à perte de vue, et de grands pélicans pêcheurs, de la couleur des rochers, se laissaient tomber d'une prodigieuse hauteur, avec la rapidité d'aérolithes, sur une proie invisible.

Cependant Cayetano et Pépé continuaient leur périlleuse descente vers la mer. — Ne craignez-vous pas, dis-je à l'Anglais, que ces gens ne soient tentés de s'approprier ce que vous leur confiez avec tant d'abandon?

— Non, me dit-il; le cœur humain est ainsi fait, que tel individu qui dévaliserait son père et sa mère n'oserait verser une goutte de sang, et que tel autre pour qui la vie d'un homme n'est rien se ferait scrupule de s'approprier le bien d'autrui. Ne confie-t-on pas tous les jours des sommes dix fois plus fortes, et sur un simple connaissement, à des muletiers inconnus? Et puis, ajouta mon compagnon en désignant Cayetano du doigt, je connais l'histoire de cet homme, je sais avec quel fanatisme ce malheureux défend ce qu'il appelle l'honneur de son nom.

— Quoi! vous connaissez son histoire, et vous oseriez me la raconter? lui dis-je en lui faisant part des réticences du Chinois et du sénateur.

— Et pourquoi non? ce n'est pas lui qui me l'a confiée, et je ne suis pas seul à la savoir, quoiqu'il ne s'en doute pas. Cette histoire est aussi sanglante qu'elle est brève.

— Je vous écoute, lui dis-je.

— Il n'y a pas encore une année, continua-t-il, Cayetano était marié à une femme qu'il aimait passionnément et qui le trompait. La maison qu'il habitait à Hermosillo était voisine du Cerro de la Campana, dont vous connaissez la singulière propriété. Un affidé de l'amant de sa femme, mis en vedette sur le Cerro, guettait le retour de Cayetano vers le soir, et avertissait les coupables en frappant trois coups d'une certaine façon. A ce signal, l'homme s'esquivait par une porte de derrière. Un ami officieux comme il y en a tant avertit Cayetano de ce qui se passait. Or, un soir, et je le tiens de cet ami lui-même, le Cerro retentit d'une façon si lugubre, si étrange, que les deux amans tressaillirent d'horreur au cri d'agonie qui accompagna ce retentissement. C'était l'affidé dont Cayetano écrasait la tête sur les pierres sonores. Cayetano rentra tranquillement chez lui : avant tout, son honneur devait être intact. Un mois après, il revint avec cette affreuse balafre que vous lui connaissez, mais l'amant de sa femme ne se retrouva plus. Quelques jours plus tard, le bruit se répandit qu'elle-même venait d'être trouvée égorgée parmi les décombres de sa maison. Cayetano fut mis en prison, et comparut devant le juge; mais, au lieu de chercher à s'excuser en révélant l'adultère dont ce meurtre était le châtiment, il soutint, au risque du *garrote*, qu'il n'avait aucun motif pour tuer sa femme, et avoua seulement qu'il se trouvait prodigieusement agacé dans ce moment-là. Le juge trouva l'affaire très mauvaise, comme vous le pensez.

— Pour Cayetano? cela se conçoit aisément.

— Non, pour lui-même, reprit l'Anglais; vous connaissez l'impunité dont jouissent les pauvres dans ce pays. Cayetano n'était pas riche, et, qu'il fût condamné ou acquitté, on ne pouvait espérer de lui aucune rançon. Aussi le juge fut-il très brutal à son égard; il lui dit d'un ton furieux qu'il ne fallait rien moins qu'une semblable excuse pour le faire absoudre, et le renvoya, mais non sans l'avertir qu'elle ne serait plus admise une seconde fois. Depuis ce temps, ceux qui ont ouï parler de ce meurtre et des motifs qui ont armé l'assassin éprouvent un certain malaise quand ils le voient agacé, ce qui lui arrive quand il pense à la femme qui l'a trahi; or, j'ai de bonnes raisons de croire qu'il y pense souvent. Quant au retentissement du Cerro, il est toujours regardé par lui comme un lugubre souvenir ou comme une offense impardonnable. Pour effacer toutes les traces du passé, Cayetano n'a pas craint de brûler sa cabane de ses propres mains.

— Et son officieux ami? demandai-je.

— Je ne sais, répliqua l'Anglais en souriant, si la conduite ferme du juge à l'égard de Cayetano l'intimida, ou s'il se réserve plus tard une occasion de régler son compte avec lui; le fait est qu'il vit encore, et cependant Cayetano, tel que je le connais, Cayetano rongé par le secret fatal qu'il croit avoir noyé dans le sang, Cayetano laissant vivre un

homme qui partage ce secret avec lui, est pour moi une énigme inexplicable.

Le narrateur se tut, et je reportai mes regards sur la mer pour observer curieusement, et comme si je l'eusse vu pour la première fois, le héros de cette sanglante tragédie. Je l'aperçus presque à nos pieds faisant voler sur la mer houleuse la frêle embarcation qu'il maniait avec une vigueur et une adresse sans égales. Éclairé par le soleil qui allait se plonger sous la ligne d'horizon et qui répandait sur l'eau une brume vermeille, il apparaissait comme dans une vapeur de sang. Tout à coup, mon compagnon poussa une exclamation et fit entendre un sifflement si aigu, qu'il me fit tressaillir malgré moi. Formant alors de ses deux mains un porte-voix, tandis qu'à ce signal Cayetano se retournait, il lui cria dans le plus pur dialecte castillan, mais avec un accent qui sentait son andalou d'une lieue, de doubler l'île du Tiburon par la pointe nord, attendu que par celle du sud un canot suspect arrivait. Je ne pus m'empêcher d'admirer les progrès subits de l'Anglais dans la langue espagnole. C'était pour moi un nouveau mystère, et je croyais avoir mal entendu. Au signal de l'Anglais, Cayetano répondit par un sifflement semblable, et s'arrêta un instant pour reconnaître le danger.

Du même point de l'île que Cayetano cherchait à doubler, une embarcation montée par cinq hommes, dont quatre aux avirons et un à la barre, s'avançait rapidement vers lui. Au pavillon tricolore, vert, blanc et rouge, il était aisé de reconnaître les couleurs nationales de la douane, qui occupait assez loin de là un poste isolé. Comme l'avait craint l'Anglais, une dénonciation seulement pouvait avoir donné l'éveil. Au moment où la houle souleva la pirogue de Cayetano, il put apercevoir l'embarcation suspecte. Faisant alors un geste de dédain, il brandit au-dessus de sa tête le harpon qu'il ramassa à ses pieds; puis, se courbant sur ses avirons, il imprima à la pirogue une telle impulsion, qu'elle glissa sur les flots avec la rapidité du poisson volant quand il en effleure la surface. Cayetano avait pris une direction opposée à celle qu'il suivait auparavant. Quant à la barque de la douane, malgré les efforts redoublés de ses rameurs, loin de gagner sur la sienne, elle avait peine à maintenir sa distance; cette vue rasséréna le front assombri de l'Anglais. Cependant sa sécurité ne fut complète que quand il aperçut une troisième embarcation qui, débouchant tout à coup derrière l'île du Tiburon, suivait la même direction que celle de la douane. C'était une espèce de baleinière longue, noire, effilée, que quatre rameurs faisaient voler sur la mer.

— Ah! ce sont mes fidèles, s'écria l'Anglais en se frottant les mains; ils ont vu mes signaux, et mes lingots sont en sûreté.

Je profitai de sa joie pour lui demander quel miracle l'avait si subitement doué du don de la langue espagnole.

— Ecoutez, me dit-il, je me suis trahi, mais je pense qu'avec vous mon étourderie sera sans inconvénient. J'exerce un métier dangereux, ajouta-t-il, non pas en faisant la contrebande, mais en ce que cette contrebande me permet de livrer les marchandises à plus bas prix que mes confrères, qui, par jalousie, m'auraient déjà fait assassiner, s'ils pouvaient se douter que je suis Espagnol. La qualité d'étranger, d'Anglais, est ma sauvegarde. Je suis propriétaire de compte à demi avec don Urbano de la goëlette qui est près d'ici, et grace à la ruse que j'emploie, et que le sénateur confirme à qui veut l'entendre, l'ex-toreador, l'ex-*primer espada* du cirque de taureaux de Séville que vous voyez en ma personne, est en bonne voie de fortune et de prospérité.

Sur ces côtes lointaines, les douaniers mexicains professent le plus profond respect pour les contrebandiers à main armée. A l'aspect du nouveau renfort qui arrivait à Cayetano, ils crurent avoir donné au fisc une preuve de dévouement suffisante, et virèrent de bord avec un flegme admirable. En présence de cette manœuvre imprévue, la manœuvre de Cayetano devenait inexplicable. Il continuait à se diriger vers un endroit que le courage le plus désespéré, la témérité la plus folle ne pouvait espérer de franchir. C'était un point de l'île du Tiburon qu'on apercevait encore aux feux du soleil couchant, qui dardait de longs rayons rouges à travers des récifs aigus et serrés comme les dents d'une scie. De minute en minute, ces rayons s'éteignaient quand les brisans disparaissaient sous des tourbillons furieux qui montaient en gerbes bouillonnantes ou retombaient en cascades écumeuses. Un phoque seul aurait pu franchir ce redoutable écueil. C'est dans cette direction que s'avançait Cayetano avec une rapidité qui me donnait le vertige, et sans nécessité, puisque les ennemis avaient battu en retraite. Rien n'égalait l'angoisse du pauvre Espagnol. Une minute de plus, et sa fortune s'engloutissait.

— Oh! s'écriait-il en se tordant les mains, fou que je suis! j'aurais dû prévoir ce résultat, je devais m'y attendre; cet homme est implacable!

— Mais quel intérêt peut-il avoir à exécuter cette étrange manœuvre? demandai-je étonné.

— Quelles raisons! s'écria l'Andalou, l'homme qui accompagne ce malheureux est son ami!

En disant ces mots, il se laissa tomber sur l'herbe. Je saisis la longue-vue qui s'échappa de sa main. Fasciné par ce spectacle effrayant, je ne pouvais en détourner les yeux. A quelque distance encore des récifs, au milieu de la brume enflammée du couchant, la barque de Cayetano bondissait de vague en vague comme un daim qui prend son élan pour franchir un abîme. Des deux malheureux qui la montaient, l'un se leva droit, pâle, puis sembla s'agenouiller et prier; l'autre, c'était Cayetano,

fit un geste menaçant, et à ce geste l'homme s'affaissa sur lui-même, suppliant encore et levant les mains vers le ciel. Un voile d'écume me déroba un moment la suite de la scène; mais il me sembla qu'un cri de suprême angoisse se mêlait à l'effrayant concert des flots hurlant contre les écueils. Tout cela fut rapide comme la pensée. La barque, soulevée par une lame, parut jaillir hors de l'eau, se dressa perpendiculairement, fit un bond de l'avant, oscilla un instant, balancée entre deux rocs pointus comme des poignards; je vis Cayetano étendre le bras, un corps fut lancé par-dessus les récifs, puis tout disparut. Quelques instans après, au milieu de tourbillons d'écume que le soleil couchant ne colorait plus de sa pourpre sanglante, les débris d'une barque tournoyaient follement comme des brins de paille sur le passage d'une trombe, et parmi ces débris on ne distinguait aucune forme humaine.

Sous les tropiques, la nuit tombe sans crépuscule; l'obscurité avait remplacé le jour; le chenal étincelait de lueurs phosphoriques, le ciel d'étoiles sans nombre, et l'Espagnol ni moi n'avions fait un pas. Cependant, chez celui-ci la fureur avait succédé à l'accablement, le négociant avait disparu pour faire place au toréador, et il proférait contre Cayetano, s'il en réchappait, les plus terribles menaces. Tout à coup je crus entendre du bruit; des pierres semblaient se détacher sous les pas de quelqu'un qui gravissait la falaise, puis une tête se montra près de nous, et à l'eau qui ruisselait des cheveux, je reconnus Cayetano: il sifflait encore la marche de Riégo, comme une demi-heure auparavant.

J'entendis, dans les mains de l'Espagnol, qui se dressa d'un bond, le craquement d'un couteau catalan qu'il armait.

— Chut! lui dis-je, laissez-le d'abord s'expliquer.

— Tranquillisez-vous, s'écria Cayetano en prenant pied, votre or est en sûreté.

— Où, grand Dieu? s'écria l'ex-toréador dans l'extase de sa joie.

— C'est Pépé, à qui je l'ai confié, qui en prend soin!

— Mais dans quel endroit? s'écria de nouveau l'Espagnol.

— Eh! *caramba!* au fond de l'eau!

L'Espagnol poussa une espèce de rugissement. Cayetano continua sans paraître remarquer la fureur de l'ancien toréador, qui lui reprochait d'avoir agi de cette façon sans nécessité aucune.

— Je l'ai cru nécessaire, vous dis-je, entendez-vous? et puis j'ai déjà franchi plus d'une fois les brisans qui entourent la Pointe des Ames. Si cette fois la barque s'est mise en pièces, c'est la faute de Pépé, bien qu'en tombant il ait aussi franchi la pointe fatale. Faites le tour des brisans, et, à l'endroit où l'eau est tranquille, vous apercevrez la marque que j'ai mise pour retrouver le corps de ce cher ami.

— Ainsi, dit l'Espagnol, mes lingots sont en sûreté?

— Vous ai-je jamais trompé? reprit Cayetano d'un air de dignité

blessée. Seulement faites diligence; vos rameurs vous attendent en bas, et il n'y a pas de temps à perdre, si vous ne voulez pas que les requins empêchent ce pauvre Pépé de vous rendre un dernier service. Quant à moi, j'ai fait ce que j'ai dû, et je remonte à cheval pour rentrer chez moi. Bonne nuit, seigneurs cavaliers, à bientôt. Ah! j'oubliais une chose importante : dans le bain que je viens de prendre, tous mes cigares se sont mouillés, et je meurs d'envie de fumer.

Cayetano, déjà à cheval, tendit la main à l'Espagnol, et se remit à siffler son air favori, mais avec une apparence de sombre préoccupation qui démentait son insouciance affectée. Bientôt il s'éloigna en faisant jaillir de son briquet des étincelles qui brillaient comme des éclairs lointains.

Nous nous hâtâmes de descendre sur la grève, où l'Espagnol trouva ses affidés réunis. On monta en canot. Comme l'avait dit le pêcheur, derrière ces brisans sur lesquels sa barque s'était écrasée, la mer était noire et calme. Nous cherchâmes quelque temps sans trouver la marque indiquée, et l'Espagnol croyait déjà avoir été joué par le contrebandier. Cependant les lames qui venaient fouetter le côté opposé des récifs retombaient du nôtre en cascades de feu; à la lueur phosphorescente qu'elles répandaient, un homme aperçut un objet noir qui flottait. C'était la plaque de liége que j'avais remarquée entre les mains de Cayetano. A cet indice, tout fut révélé; l'Espagnol poussa un cri de joie, les lingots étaient là. En suivant la direction de la ficelle qui retenait le liége, les gaffes pointues parurent s'enfoncer dans la vase; bientôt on rencontra une résistance invincible, et, après mille efforts, les quatre matelots amenèrent, à l'aide de cordes, à la surface, le cadavre de Pépé. La cordelette qui retenait la plaque flottante était attachée au manche d'un harpon, et la pointe de ce harpon traversait le corps revêtu du fatal gilet. L'Espagnol palpa avidement l'étrange et funèbre bouée; rien ne manquait. Après avoir été dépouillé de son précieux dépôt, le cadavre, abandonné avec une froide indifférence par ces hommes sans pitié, retomba lourdement en faisant jaillir une écume brillante sur la surface noire de la mer. Des raies de feu qui convergèrent subitement sous l'eau transparente vers l'endroit où avait disparu le corps indiquaient que les requins allaient en faire leur curée de la nuit.

— Cayetano vient d'accomplir sa dernière vengeance en honnête homme, dit l'Espagnol en comptant ses sachets de peau, et qui plus est en homme habile; je lui dois réparation d'honneur et veux être pendu si le juge criminel peut le convaincre d'avoir été agacé dans ce moment-là.

L'or et le lingot furent transportés dans la goëlette, puis nous remontâmes à cheval.

— Voulez-vous, me dit l'Espagnol quand nous arrivâmes près de la cabane de Cayetano, lui demander l'hospitalité pour cette nuit?

— Non, répondis-je; je n'ai, jusqu'à présent, été *primer espada* nulle part, j'ai par conséquent les nerfs plus délicats que les vôtres, et cet homme, qui dans l'espace d'un an a versé quatre fois le sang humain, me fait horreur.

— Comme vous voudrez, dit mon compagnon.

La campagne était silencieuse tout à l'entour de la hutte. Les hôtes du lac dormaient au fond de la vase, les roseaux seuls mêlaient leurs soupirs aux bruissemens du feuillage. Le galop de nos chevaux retentissait au loin. En passant à quelque distance de la cabane, je vis Cayetano se mettre sur la porte, attiré par le bruit. Il nous reconnut et s'écria :

— Eh bien! seigneur Anglais, vous manque-t-il quelque chose?

— Non, répondit l'Espagnol, et je vous attends pour régler nos comptes.

— Ah! reprit Cayetano, vous me devez au moins un cierge pascal, votre or l'a échappé belle. Bonne nuit, et rappelez-vous que la contrebande, comme la guerre, a de cruelles nécessités.

Je n'oublierai jamais l'accent railleur de cette voix au milieu des ténèbres. Il y avait dans la froide ironie du meurtrier quelque chose de plus terrible encore que dans les éclats de sa colère. Je piquai des deux, et j'eus bientôt perdu de vue cette cabane que j'avais trouvée le matin si riante et si pittoresque, et qui m'apparaissait maintenant, dans l'ombre et le silence, redoutable et sinistre comme un lieu maudit.

GABRIEL FERRY.

MADELEINE.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XI.

Le moment était propice pour faire de la sculpture en bois. Depuis long-temps négligée, à peu près perdue, cette branche de l'art venait de refleurir au souffle capricieux de la mode. Qu'on s'en souvienne, nous étions alors en plein moyen-âge. La littérature s'était faite gothique pour se rajeunir. Le goût dominant dans la poésie avait envahi tous les arts du dessin. Peinture, statuaire, architecture, ne relevaient que du moyen-âge. Par un entraînement naturel, les ameublemens avaient suivi la même pente. On commença par dévaliser bon nombre de châteaux de province pour satisfaire l'engouement parisien; puis, quand les bahuts, les dressoirs, les crédences, les fauteuils sculptés, armoriés, manquèrent sur la place, quand le vrai moyen-âge fit défaut, force fut bien de créer un moyen-âge de toutes pièces. Le noyer, le chêne, le poirier, façonnés par des mains habiles, dupèrent heureusement plus d'un connaisseur, et cette ruse innocente enrichit quelques artistes privilégiés. Par l'entremise de Pierre Marceau, Maurice se trouva chargé presque aussitôt de travaux assez importans; il put, en peu de mois, sinon répandre autour de lui l'aisance et le bien-être, du moins se mettre à l'abri du besoin avec les deux créatures qui

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 juin et 1er juillet.

s'étaient confiées à sa garde. C'était la pauvreté, mais cette pauvreté laborieuse qui ne doit rien à personne, sans remords de la veille et sans souci du lendemain, préférable cent fois au luxe factice et tourmenté au sein duquel Maurice avait vécu. Il est vrai que ce jeune homme ne paraissait ni bien touché ni bien convaincu des avantages de sa nouvelle condition. Il acceptait sa destinée, mais en la détestant; il travaillait, mais en maudissant le travail. Que de fois, pendant ces premiers mois, il sentit son courage faiblir et sa volonté chanceler! Que de fois, se livrant à des emportemens sans nom, même en présence de sa cousine, il jeta ses outils avec colère et brisa sous ses pieds l'ouvrage qu'il avait commencé, comme s'il eût ignoré que la grace double le prix du sacrifice, et que le plus beau dévouement veut être accompagné d'un sourire! Maurice était terrible alors. Madeleine le regardait avec tristesse; puis, lorsque le malheureux enfant, épuisé et n'en pouvant plus, tombait affaissé sur son lit, elle allait vers lui, elle essuyait la sueur de son front, heureuse s'il ne la renvoyait avec quelque dure parole. Ce qui l'aiguillonnait et le soutenait dans la lutte qu'il avait entreprise, c'était l'orgueil. Il tenait par-dessus tout à ne rien devoir à sa cousine. La pensée qu'elle avait vendu ses diamans et travaillé pour le soigner, cette pensée lui était à charge. Il se disait aussi que plus tôt il aurait assuré l'existence de Madeleine, plus tôt il serait quitte envers elle et libre d'en finir à son gré. Le suicide veillait à son chevet, non comme un spectre menaçant, mais comme l'ange de la délivrance.

Cependant il est une joie, ignorée de ceux à qui la vie n'a coûté que la peine de naître, et que Maurice goûta d'autant plus vivement que, ne la prévoyant pas, il n'avait pu songer à s'en défendre. Je veux parler de cette joie, puérile si l'on veut, toutefois enivrante, que l'on éprouve à tenir dans sa main le premier argent qu'on a gagné par son labeur. Non, cette joie n'est pas puérile, car elle n'est autre chose que la conscience de notre valeur personnelle. La richesse créée par notre travail n'est-elle pas la plus légitime de toutes les richesses, celle dont nous sommes le plus justement fiers? L'héritier qui compte son or est moins riche aux yeux de Dieu que l'ouvrier qui reçoit son salaire. Ces réflexions étaient loin de l'esprit de Maurice; mais, lorsqu'il vit sur son établi les quelques écus que Pierre Marceau avait reçus pour lui, il les prit un à un et les examma tour à tour avec une expression de curiosité enfantine. On eût dit un avare, ou un pauvre diable qui touche de l'argent pour la première fois. Par un mouvement naïf, digne des meilleurs jours de sa jeunesse, il sortit gaiement pour porter en triomphe ces prémices à Madeleine. Il souriait, il avait vingt ans. Hélas! il n'était pas à la porte de la jeune Allemande, qu'il traitait déjà de niaiserie le contentement qu'il venait d'éprouver, de sottise le sentiment qui le poussait chez sa cousine. En moins d'une minute, tout ce beau

transport s'était éteint comme un feu de chaume sous une large ondée. Ursule était dans l'antichambre. Maurice jeta froidement une poignée d'écus dans son tablier, et se retira sans mot dire.

Dans l'accomplissement d'un devoir sérieux, si dur et si pénible qu'il puisse être, Dieu a mis une satisfaction intérieure à laquelle les ames les plus dégradées échappent difficilement. En outre, si la profession la plus ingrate a de loin en loin ses heures d'entraînement, la culture d'un art, si modeste qu'il soit, doit avoir ses momens d'enthousiasme. Tout en rongeant son frein, Maurice trouvait un charme inavoué à se sentir utile et nécessaire. En ceci, nous sommes tous un peu comme les gens en place. Au fond des importunités qui assiégent leur crédit et leur importance, il y a toujours quelque chose qui ne leur déplaît pas : l'humeur qu'ils laissent voir n'est le plus souvent qu'un déguisement qui sert à cacher le triomphe de leur vanité. D'un autre côté, Maurice en arrivait parfois à se passionner pour les figures que créait son ciseau. Les chastes images de sa jeunesse s'ébattaient autour de son établi. Il se voyait près de son père, travaillant dans l'atelier de Valtravers : le portrait du bon chevalier paraissait lui sourire et l'encourager. Bref, à part les accès de fureur que je viens d'indiquer, et qui devenaient de moins en moins fréquens, au bout de quelques mois, quand le soir approchait, Maurice s'étonnait de la fuite du temps, et de la paix qu'il avait goûtée. Le travail porte avec lui sa récompense. Il nous isole du monde et de nous-mêmes. Lui dût-on seulement cette sérénité qui couronne à coup sûr toute journée bien remplie, il faudrait encore le bénir et l'aimer.

Malheureusement ces saines influences n'avaient guère le temps de fructifier dans l'esprit de Maurice, qui, sa journée achevée, dissipait au dehors le profit moral qu'à son insu il en avait retiré. Trop supérieur, c'était son opinion, pour pouvoir s'assujettir à une existence bourgeoise et régulière, il avait déclaré nettement qu'il entendait vivre à sa guise. Entre nous, il était peu curieux de passer bail avec la cuisine d'Ursule; prendre ses repas tête-à-tête avec Madeleine ne lui souriait pas davantage. Enfin, comme tous les êtres faibles, Maurice tenait à bien établir qu'il ne relevait que de sa volonté. Le matin, il déjeûnait frugalement dans sa chambre. Le soir, quand six heures sonnaient aux horloges du voisinage, il quittait sa blouse, s'habillait et sortait, le plus souvent sans avoir vu sa cousine de tout le jour. Il pensait ne lui rien devoir dès qu'il avait pourvu à ses besoins. Il sortait assez calme, la tête reposée, le sang rafraîchi par le travail, le silence et la solitude. Il éprouvait d'abord une sorte d'ivresse à se sentir hors de sa mansarde, perdu dans la foule, libre sur le pavé. Cependant où aller? Il avait rompu violemment avec son passé. Pas un ami ne lui restait; disons mieux, dans le monde où s'était flétrie sa jeunesse, on a des compagnons,

jamais d'amis. Il marchait au hasard; presque toujours un charme fatal le poussait vers les parages où il avait sombré.

Pâle, morne, rasant les murs, pareil au naufragé errant sur une grève et regardant d'un œil jaloux les navires se jouer sur les flots qui ont englouti sa fortune, il traversait d'un air sombre cette fête éternelle qui ne prend jamais le deuil de ses victimes, d'où les plus jeunes, les plus beaux et les plus brillans disparaissent sans laisser derrière eux ni vide ni regret, pas même le sillon lumineux de l'étoile qui file. Un instant assoupies, les mauvaises passions se réveillaient et grondaient dans son sein. Sur ces boulevards inondés de lumière, au milieu des enchantemens qui en font l'orgueil de Paris et l'une des merveilles du monde, dans ces contre-allées qui l'avaient vu tant de fois lui-même promenant son élégante oisiveté, Maurice songeait à la rue de Babylone, à sa mansarde, à son établi; des pleurs de rage roulaient sur ses joues. Irrité, fiévreux, misérable, il revenait comme une bête fauve blessée de mille traits. De retour au logis, avant de se retirer dans sa chambre, il manquait rarement d'entrer chez Madeleine, qui, je l'ai déjà dit, avait l'habitude de prolonger sa veillée, en compagnie d'Ursule, bien avant dans la nuit. Il ne faudrait pas croire qu'en ceci Maurice cédât à un mouvement de sollicitude, ou qu'il se préoccupât d'un devoir de simple politesse. Le malheureux n'obéissait qu'au lâche besoin d'exhaler sa colère et de se venger sur ces deux pauvres créatures du mal qu'il endurait. C'est le propre des égoïstes de vouloir, lorsqu'ils souffrent, que tout souffre autour d'eux.

Maurice trouvait infailliblement Madeleine et Ursule assises et travaillant à la lueur de la lampe, aussi sereines l'une et l'autre que si elles eussent encore été sur les bords de la Vienne, dans le salon de Valtravers. Le chapeau sur la tête et la redingote boutonnée jusqu'au menton, il entrait brusquement, le visage défait, le regard dur, la bouche dédaigneuse. Toutes deux se levaient pour le recevoir, Ursule avec une caresse, Madeleine avec un sourire. Jamais un mot blessant, jamais une question indiscrète; rien dans leur accueil qui ne respirât au contraire la plus adorable tendresse, comme s'il se fût agi d'un frère aimable ou d'un ami charmant. Après avoir repoussé brutalement sa sœur de lait et jeté un coup d'œil hautain sur les peintures de la jeune Allemande, il allait s'asseoir à l'extrémité de la chambre, et, tandis que les deux bonnes créatures reprenaient leur ouvrage, il les observait d'un air farouche ou railleur. La placidité de ces deux figures, le calme de ce petit intérieur, l'ordre qui régnait sous cet humble toit, la grace harmonieuse qui se révélait dans les moindres détails de ce modeste ameublement, tout cela l'exaspérait au lieu de l'apaiser. Bientôt, à propos de rien, sa bile s'épanchait en flots amers. Ordinairement taciturne, il avait alors une gaieté cruelle, agressive, implacable;

morne et silencieux d'habitude, il devenait spirituel, ingénieux, éloquent au besoin, dès qu'il s'agissait de torturer le cœur de sa cousine. Ce qui ressortait le plus clairement de ses discours, c'est qu'il avait de Madeleine et d'Ursule par-dessus les yeux. Madeleine n'opposait à tout ce qu'il disait qu'une douce raison, une inaltérable bonté; mais Ursule savait ce que cette enfant répandait de larmes après que son cousin était parti.

Les outrages devaient aller plus loin. Maurice appartenait à cette école de jeunes roués, Lovelace de coulisses, don Juan de bas étage, qui, parce qu'ils ont niaisement mangé leur patrimoine avec quelques filles perdues, croient connaître les femmes et se font gloire de les mépriser. Pour deux ou trois bacchantes éreintées et flétries qu'ils auront traînées en carrosse, ces petits messieurs parlent de la moitié du genre humain avec une telle irrévérence, qu'on est tenté de leur demander, en les écoutant, quel métier font leurs sœurs, et de quels flancs ils sont sortis. Bien qu'il ne trouvât sa cousine ni belle ni désirable, Maurice avait fini par découvrir qu'il jouait auprès d'elle le rôle d'un sot. A défaut de ses sens que cette chaste et blanche beauté laissait parfaitement tranquilles, l'amour-propre et la vanité lui montaient au cerveau en fumées grossières. Était-il naturel qu'un jeune homme qui n'avait pas trente ans vécût fraternellement avec une jeune fille qui en avait vingt-trois au plus, porte à porte, sous le même toit? Qu'en penseraient ses anciens compagnons? qu'en devait penser Madeleine elle-même? car, dans la tendresse qu'elle lui témoignait, Maurice n'hésitait pas à voir un encouragement. Cependant, toutes les fois qu'il allait vers elle avec l'intention de changer une position qui lui paraissait ridicule, saisi d'un vague sentiment de respect qu'il ne s'expliquait pas d'abord et qui le révoltait ensuite, il se retirait sans avoir osé seulement lui prendre la main.

Sorti dès le matin, un jour que l'ouvrage manquait, Maurice avait erré jusqu'au soir sous un de ces soleils brûlans qui font fermenter la vase des marais et la fange des passions impures. Il dîna, aux alentours de l'ancien Théâtre-Italien, dans une espèce de taverne d'un aspect louche et malhonnête. Assis au fond d'une pièce obscure, sous le bec d'un quinquet huileux, il mangea peu et vida coup sur coup une bouteille d'un de ces vins mêlés d'alcool qui n'ont jamais payé de droits d'entrée à la barrière. Il y avait loin de ce repas à ceux que faisait autrefois Maurice en compagnie joyeuse, dans les salons du Café de Paris, quand sa voiture attendait à la porte et son groom au pied du perron. Accoudé sur la nappe, le front entre ses mains, il demeura long-temps plongé dans un chaos de pensées irritantes qu'exaltaient encore les fumées de l'ivresse. La tête et les sens embrasés, il passa le reste de la soirée dans les carrefours, à suivre d'un œil fauve les évolutions des sirènes infames que vomissent sur les trottoirs les égouts de la vie parisienne.

Lorsqu'il entra chez sa cousine, en la voyant seule dans sa chambre, il ne put se défendre d'un mouvement de joie sauvage. Légèrement indisposée depuis la veille, Ursule, cédant, quoique à regret, aux sollicitations de sa maîtresse, s'était couchée ce soir-là de bonne heure. Madeleine lisait quand Maurice entra. Elle ferma son livre, le déposa sur la table, et fit à son cousin l'accueil accoutumé, sans paraître remarquer l'altération de ses traits, le sombre éclat de ses yeux, la pâleur enflammée de son visage. Maurice s'assit auprès d'elle, et là, d'une voix brève, ardente, saccadée, dont l'accent convenait mieux à l'injure qu'à la flatterie, il débuta, sans transitions, par des complimens tellement exagérés, que la jeune fille le regarda d'abord d'un air surpris et partit à la fin d'un frais éclat de rire. Ce ne fut qu'un aiguillon de plus. Ce rire argentin et perlé, cette vive gaieté de nymphe sans défiance, poursuivie par un satyre et croyant que ce n'est qu'un jeu, achevèrent d'irriter Maurice et de le pousser à bout. Il étouffa dans son cœur un cri de rage, et, se reprenant aussitôt, il parla d'amour avec l'emportement de la haine, de tendresse sur le ton du courroux, langage ténébreux que des propos étranges éclairaient parfois de sinistres lueurs. Blanche, froide, immobile, pareille à la Chasteté s'étonnant de voir à ses pieds les offrandes destinées aux autels de la Vénus impudique, Madeleine, tandis qu'il parlait, le contemplait d'un air à la fois si fier et si triste, qu'il vint un instant où Maurice, atterré sous le regard de sa cousine, s'arrêta court, comme s'il eût pressé entre ses bras un marbre insensible. Toujours dans la même attitude, Madeleine continuait de le regarder du même air triste et grave où rien ne trahissait l'indignation ni la colère, mélange de pitié maternelle et d'étonnement douloureux. Maurice n'y tint pas; il se leva et s'enfuit avec épouvante.

Lorsqu'après quelques heures de ce sommeil de plomb qui suit l'ivresse, cet infortuné retrouva le lendemain, à son réveil, le souvenir de ce qui s'était passé, il se sentit mourir de honte et de confusion. Non que sa conscience lui adressât les reproches qu'il méritait; depuis long-temps il l'avait habituée à une excessive indulgence, mais il ne pouvait supporter la pensée d'avoir à rougir devant Madeleine. Comment oserait-il reparaître devant elle? Il pressentait des récriminations exagérées; déjà il se voyait en butte aux rancunes implacables d'une pruderie tracassière, car, lorsque ces jeunes roués sont obligés de reconnaître la vertu chez les femmes, ils se consolent en se la représentant sous un aspect disgracieux; ils en font un épouvantail, un objet de risée. La journée tirait à sa fin, Maurice était encore en proie à ces réflexions peu réjouissantes, quand sa cousine entra chez lui. Il rougit, pâlit, se troubla; il eût voulu sentir le parquet manquer sous ses pieds et le plafond s'écrouler sur sa tête. La main tendue, le regard caressant,

la bouche souriante, elle l'appela son frère, si bien qu'il put croire un instant qu'il avait rêvé la scène de la veille. Il est rare que les hommes bien nés ne gardent pas un sentiment d'affection sincère à la femme près de laquelle ils se sont fourvoyés, et qui, pouvant les humilier dans leur défaite, les a couverts avec grace de son indulgence et de sa bonté. Notre cœur est toujours reconnaissant des petites attentions qu'on a pour notre vanité. Quoiqu'il n'en laissât rien voir, Maurice fut vivement touché de la générosité de Madeleine; il reconnut dans son for intérieur que la vertu n'est pas nécessairement ridicule et revêche, qu'elle peut être aimable une fois par hasard.

Madeleine venait prier Maurice de dîner ce jour même avec elle. Maurice regarda le ciel, qui depuis le matin se fondait en eau. Sortir par un temps pareil pour aller chercher au loin un maigre repas, cette perspective n'avait rien de divertissant. D'un autre côté, son estomac se ressentait des excès de la veille. J'ai lu quelque part que ce sont les lendemains d'orgie qui ont fait les anachorètes. Enfin Maurice, qui se jugeait coupable vis-à-vis de sa cousine, n'était pas fâché de pouvoir expier ses torts à si peu de frais. A son tour, grand et généreux, il se rendit à la prière de Madeleine.

XII.

Le couvert était mis dans une petite salle à manger, tapissée d'un joli papier imitant à s'y méprendre les boiseries de chêne. Le poêle était masqué par des touffes d'asters, de dahlias, de bruyères roses; l'unique fenêtre donnait sur les arbres du parc, dont les brises d'automne avaient déjà rouillé le feuillage. La table était un peu étroite; le luxe du service n'eût guère effarouché les habitudes d'un quaker ou d'un chartreux. Mais sur la nappe, éblouissante de blancheur et d'où s'exhalait le bon parfum du linge de ménage, tout reluisait de propreté, tout avait un air gai, honnête et charmant. En s'asseyant vis-à-vis de la jeune Allemande, qui faisait les honneurs de sa pauvreté avec une grace que n'a pas toujours la richesse, Maurice fut obligé de convenir que cela valait, à bien prendre, l'horrible taverne où depuis quelques mois il dînait habituellement. Les mets n'étaient ni nombreux ni recherchés; avantage plus rare, ils étaient sains et exquis. On peut croire qu'Ursule y avait mis toute sa science; la bonne fille s'était surpassée. Propre, souriante, vive, le pied leste, la main légère, les manches retroussées jusqu'au coude et découvrant la rondeur d'un bras potelé, il fallait la voir rôdant autour de ses jeunes maîtres, apportant les plats, enlevant les assiettes, indiquant à Maurice les plus fins morceaux, près de tomber à la renverse toutes les fois qu'il daignait trouver quelque chose à son goût.

Madeleine mangeait à peine et ne s'occupait que de son cousin avec la sollicitude inquiète d'une jeune maîtresse heureuse et fière de servir son amant. Objet de tant de soins, Maurice ne pouvait s'empêcher d'en être touché; il se demandait avec embarras ce qu'il avait fait pour les mériter. Je dois ajouter qu'il n'était pas non plus insensible au talent et au savoir d'Ursule, dont il ne se doutait pas jusqu'ici. Une autre surprise l'attendait au dessert. Ursule s'approcha de lu avec un énorme bouquet, et se mit à réciter un petit compliment qu'elle avait appris d'avance; mais, l'émotion lui coupant la voix, elle se jeta sur son frère de lait, et lui souhaita tout uniment une bonne fête, en le couvrant de douces larmes et de gros baisers. Madeleine eut son tour; elle tendit à Maurice sa jolie main par-dessus la table, en lui adressant quelques paroles simples et affectueuses. Cependant la nappe était couverte de crêpes et de galettes comme à Valtravers; un flacon de vieux vin que les deux braves créatures s'étaient procuré, en vue de ce grand jour, par tout un mois de privations et d'économie rigoureuse, dressait au milieu des fleurs son long col enduit de cire; le ciel venait de s'éclaircir; les oiseaux, avant de se coucher, chantaient dans le parc; les senteurs enivrantes de la feuillée humide entraient par la fenêtre ouverte; enfin, près de disparaître à l'horizon, le soleil envoyait sur la table un joyeux rayon, sous lequel étincelaient les verres comme autant de cristaux précieux. Depuis que Maurice avait quitté le toit paternel, c'était la première fois qu'on lui souhaitait sa fête. Depuis près de dix ans oublié et perdu, cet anniversaire réveilla violemment en lui les meilleurs souvenirs de sa jeunesse. Il se rappela le temps où ce jour était à Valtravers un jour de réjouissance publique. Il se vit entre la marquise et le chevalier, entouré de tous les serviteurs qui lui exprimaient naïvement leurs vœux et leur amour. A ces images, son cœur se fondit. Un frisson électrique courut de ses pieds à la racine de ses cheveux; son front pâlit et ses yeux se mouillèrent. Madeleine, qui l'observait, se leva et courut à lui, pour s'emparer de ce bon mouvement. Elle s'appuya sur son épaule, pencha sur lui sa tête virginale, et, pareille à cette belle statue du Louvre connue sous le nom de la Polymnie, ou plutôt comme un ange gardien épiant la résurrection de l'enfant commis à sa vigilance; elle demeura quelques instans dans une attitude rêveuse et recueillie. En songeant à ce qu'elle avait été pour lui, à ce qu'il avait été pour elle, Maurice sentit enfin s'amollir son ame endurcie. Cette fois, pris au dépourvu, son orgueil, au lieu de s'irriter, ploya le genou et s'humilia devant tant de vertu. Pas un mot ne troubla cette scène attendrissante. Ursule elle-même se tut. Seulement, lorsque le jeune homme, par un geste trop brusque pour n'être pas involontaire, saisit la main de Madeleine qu'il porta vivement à ses lèvres, Ursule ne put retenir un de ces cris d'adoration qui lui étaient si familiers, comme si son frère de lait

eût accompli la plus belle action du monde. La soirée s'acheva dans la chambre de Madeleine, à la lueur de la lampe, au milieu de doux entretiens. Ils causèrent de Valtravers, de la marquise, du bon chevalier, et aussi de ce soir d'automne où, pour la première fois, ils s'étaient rencontrés, Maurice à cheval, Madeleine victime des scélératesses de Pierrot, assise sur la mousse et pleurant. Ils se plurent tous deux à remettre en scène tous les détails de leur arrivée au château, la petite orpheline au bras du jeune cavalier et ne se doutant pas que c'était son cousin, le cheval marchant derrière, la bride sur le cou et tondant les pousses nouvelles, la clairière illuminée des feux du couchant, la gaieté du jeune homme quand Madeleine avait parlé du petit Maurice, la grille du parc, les tourelles du joli manoir apparaissant derrière les murs, enfin les deux vieux compagnons se levant sur le perron pour recevoir la jeune étrangère. Ils s'oubliaient à écouter tous ces souvenirs qui gazouillaient dans leur mémoire comme des oiseaux dans une volière. Chez Maurice, étonné du charme qu'il y trouvait, l'accompagnement railleur de la romance de don Juan se faisait encore entendre, mais à rares intervalles, faible et presque aussitôt couvert par le chant. Près de se retirer, il fut obligé de s'avouer que la vie a ses bons quarts d'heure, et la pauvreté ses fêtes tout aussi bien que la fortune. Rentré chez lui, il regarda ses outils sans colère, le portrait de son père avec satisfaction, puis il s'endormit dans une paix étrange, en se disant qu'en fin de compte c'étaient deux bonnes filles que sa cousine et sa sœur de lait. Son sommeil fut calme et profond. Réveillé dès l'aube naissante par la voix de Pierre Marceau, qui saluait le jour et priait Dieu en chantant et en travaillant, il sauta à bas de son lit et se remit résolument à l'ouvrage.

XIII.

Croire Maurice sauvé, se réjouir et chanter victoire, se figurer qu'il ne lui reste plus qu'à tendre la main pour ressaisir la jeunesse et tous ses trésors envolés, serait s'exposer à de cruels mécomptes et méconnaître en même temps la pensée de Dieu, qui veut que l'expiation précède la réhabilitation, et ne permet pas que l'homme puisse remonter en un jour la colline sainte le long de laquelle il s'est laissé choir. Elle est rude à gravir, cette pente si facile à descendre, et j'en sais de plus forts que Maurice qui se sont arrêtés à mi-chemin, pâles, meurtris, brisés, mesurant d'un œil plein d'épouvante le long trajet qu'il leur restait à faire. Il est vrai que ceux-là n'avaient pas auprès d'eux un ange pour les soutenir, pour essuyer la sueur de leur visage et pour leur montrer le sentier le plus court et le moins escarpé par où les ames déchues peuvent regagner les célestes sommets.

L'automne touchait à sa fin. Déjà novembre s'avançait, grelottant dans son manteau de frimas, ruisselant de pluie, les pieds dans la boue, le front dans la brume. Pour comprendre tout ce que cette saison amène de sombre tristesse, il faut être seul à Paris, pauvre, sans famille, obligé de sortir pour prendre ses repas, avec la perspective, au retour, de la solitude accroupie au coin d'un foyer avare. Revenu de sa prévention contre la cuisine d'Ursule, forcé par la rigueur de l'hiver à se réconcilier avec la vie de famille, Maurice avait fini par se résigner à dîner régulièrement avec sa cousine. Déjà loin des pures émotions du soir de sa fête, il eut peine à s'accommoder de ces habitudes bourgeoises. Toutefois, quand la bise sifflait et que le givre fouettait les vitres, il ne lui déplaisait pas de pouvoir se dire que son couvert l'attendait à deux pas, dans une salle bien tiède et bien close, où deux figures souriantes ne manquaient jamais de l'accueillir avec empressement. Pour apprécier de telles jouissances, il n'est pas besoin d'être un Grandisson.

Quoique peu somptueux, les repas se passaient encore avec assez d'entrain. Maurice y apportait en général le formidable appétit qu'il devait au travail, et qui le rendait indulgent pour l'ordonnance du service. Ursule connaissait les goûts de son jeune maître; elle mettait sa gloire à confectionner les plats qu'il aimait. De son côté, Madeleine suppléait au luxe des mets par la grace de son esprit. Maurice se laissait prendre difficilement à de si poétiques illusions. Pourtant, de loin en loin, il s'émerveillait de cet esprit et de cette grace à laquelle il était resté si long-temps sans accorder la moindre attention. Ainsi, tout allait bien tant qu'on était à table. Malheureusement les soirées se traînaient avec une désespérante lenteur, non pour Ursule ou pour Madeleine, mais pour Maurice, qui ne savait à quoi les employer. Il est à remarquer que les femmes sont toujours occupées, tandis que les hommes ne font absolument rien dès qu'ils cessent de travailler sérieusement. Assises autour de la lampe, Madeleine et Ursule jouaient de l'aiguille et du crochet; Maurice, les mains dans ses poches, se promenait autour de la chambre d'un air ennuyé. Il allait de l'une à l'autre, examinait leur ouvrage, s'asseyait, se levait, revenait s'asseoir. Même entre les plus belles intelligences, les sujets de conversation ne sont pas inépuisables; je m'explique très bien que les hommes aient inventé les cartes et les échecs pour se dispenser de parler quand ils sont ensemble. Depuis le jour où il était entré chez sa cousine avec l'intention de l'outrager, Maurice était devenu moins acéré dans ses discours. Il s'observait et se contenait davantage. Plus d'une fois, sur ses lèvres frémissantes, il avait retenu le trait prêt à partir. Cependant, quoi qu'il pût faire pour se dominer et se vaincre, exaspéré par l'ennui qui a aussi ses colères et ses emportemens, il achevait rarement la soirée sans laisser échapper quelque parole amère et blessante. Plus

sûre de son empire, Madeleine, au lieu de courber la tête comme autrefois, répondait alors avec une douce fermeté, dans ce charmant langage que parle la raison lorsqu'elle est tempérée par la grace et la bonté. De temps en temps, Ursule glissait son petit mot que n'eût point désavoué la servante de Molière. Maurice commençait par s'irriter; il en venait bientôt à garder un silence boudeur; quelquefois enfin il ne pouvait s'empêcher de sourire.

Malgré l'angélique bonté, malgré les prévenances empressées de Madeleine, les soirées semblaient encore bien longues à Maurice. Souvent la conversation se brisait et se renouait avec peine. La jeune fille, pour combattre l'ennui, avait prié Maurice de lui faire la lecture; mais, à cette proposition, Maurice s'était révolté. Dans sa vie oisive et dissipée, il lui était arrivé bien rarement d'ouvrir un livre. Au milieu de ses folles dépenses, il s'était occupé de chevaux, d'équipages, d'ameublemens; il n'avait guère songé à chercher dans la lecture un aliment pour la rêverie ou pour la réflexion. Repoussée une première fois, Madeleine ne se rebuta pas. Un soir, elle remit à son cousin un des ouvrages les plus charmans de la littérature anglaise, *le Vicaire de Wakefield*. On sait avec quelle finesse, avec quelle simplicité touchante, Goldsmith a su, dans ce livre, nous raconter toutes les joies, toutes les angoisses de la famille. Maurice, dans sa profonde ignorance, refusait avec humeur de lire les premières pages. Il demandait à sa cousine si elle le prenait pour un enfant qu'on amuse avec des contes. Madeleine insista doucement, et Maurice, plutôt par impatience que par bonté, pour se débarrasser de ses importunités, commença la lecture de cet admirable récit. Il y a dans la peinture de tous les personnages, dans la manière dont ils sont mis en scène, dans l'artifice avec lequel les moindres circonstances s'enchaînent à l'action, tant de naturel et d'entraînement, qu'il est bien difficile de quitter ce livre avant de l'avoir achevé. Maurice, malgré son dédain superbe pour ce qu'il appelait des contes de nourrice, ne put résister à l'attrait de cette épopée domestique. Déjà ses entretiens journaliers avec Madeleine avaient amolli son cœur et l'avaient préparé à recevoir et à féconder ces germes précieux. En voyant à quelles épreuves sont réservées les destinées les plus obscures, il comprit qu'il y a place pour les vertus les plus élevées, pour les plus héroïques dévouemens dans les plus humbles conditions. Il acheva d'une haleine, et remercia sa cousine du plaisir qu'elle lui avait procuré. A compter de ce jour, il ne se fit plus prier. Étonné du charme qu'il trouvait dans ses lectures, il admirait, sans l'avouer, la raison supérieure de Madeleine, il se laissait guider par elle et se sentait devenir meilleur. Le livre une fois fermé, ils échangeaient leurs pensées et leurs sentimens; Ursule prenait part à la discussion, et ils arrivaient ainsi à la fin de la soirée sans avoir compté les heures.

Pierre Marceau et sa femme venaient de temps en temps passer la veillée chez Madeleine, qui s'était prise d'une amitié sincère pour ce petit ménage. Dans le fond de son cœur, elle voyait en Pierre Marceau l'instrument providentiel de la réhabilitation de Maurice; elle ne pouvait oublier que, sans lui, Maurice eût peut-être attendu bien long-temps encore l'occasion de se mettre au travail. De leur côté, les deux artisans n'oubliaient pas que c'était à l'intervention de Madeleine qu'ils avaient dû le secours de Maurice, dans une circonstance épineuse où tout leur avenir se trouvait engagé. Ils en gardaient un pieux souvenir, une reconnaissance exaltée. Bien qu'ils se fussent habitués à ses manières, et qu'ils eussent fini par l'aimer, Maurice les effarouchait encore un peu; mais ils avaient pour Madeleine un véritable culte qui touchait presque à l'adoration. Ils avaient bien vite compris que ces deux jeunes gens, qu'ils croyaient frère et sœur, n'étaient pas à leur place; aussi, avec ce tact aimable que l'éducation ne donne pas, apportaient-ils dans leurs relations de voisinage un sentiment de respect et de déférence qui n'ôtait rien à la sincérité de leur affection.

Ils venaient quelquefois, le soir, quand les enfans étaient couchés; de loin en loin, à la prière de Madeleine, qui aimait à les voir autour d'elle, ils amenaient les chers petits. Maurice s'était élevé d'abord contre l'intrusion des Marceau : du sang aristocratique qu'il avait dans les veines, le pauvre enfant n'avait gardé que l'instinct de l'orgueil et de l'oisiveté. Un jour, devant Madeleine, il parlait d'eux avec mépris. Madeleine, qui se sentait de plus en plus forte et qui n'entendait pas raillerie là-dessus, le regarda pour la première fois avec sévérité. — Allez, lui dit-elle, vous n'êtes qu'un ingrat! Mais, lors même que ce bon Marceau ne vous eût pas frayé la voie du travail où vous êtes entré, vous devriez encore être fier de toucher la main d'un homme qui a fermé les yeux de son vieux père et qui nourrit sa femme et ses enfans. A ce reproche trop mérité, Maurice, qui, quelques jours auparavant, eût bondi de colère, rougit et se tut.

Un soir, toute la famille était réunie. Thérèse, c'était le nom de la compagne du jeune artisan, avait apporté son ouvrage; rangées autour de la lampe, les trois femmes travaillaient en conversant à demi-voix. Assis à quelques pas de là, Marceau les observait avec l'expression bienveillante de la force au repos. De temps en temps, Thérèse, sans interrompre sa broderie, levait vers lui ses yeux en souriant; la figure du jeune ouvrier s'éclairait alors d'une plus douce joie. Accoudé sur la table, une main enfoncée dans ses cheveux, Maurice tourmentait de l'autre les feuillets d'un livre qu'il avait apporté, et dont le choix eût singulièrement étonné Madeleine, si elle eût pu deviner le poison qu'il renfermait. Il avait pris ce soir-là des airs d'ange révolté, triomphant dans le mal, qui préoccupaient singulièrement sa cousine. Avec la saga-

cité qui lui était habituelle, la jeune fille avait compris aussitôt que ce livre absorbait toute son attention. Curieuse et inquiète, elle pria Maurice de le lire. Il obéit avec empressement.

C'était un de ces romans si nombreux il y a une quinzaine d'années, et qui heureusement deviennent plus rares de jour en jour. On y parlait avec dédain, presque avec mépris, du devoir et de la famille. En revanche, on y exaltait la passion en lui attribuant une mission divine. Dans ce roman, comme dans tant d'autres publiés vers cette époque, le héros, après avoir foulé aux pieds tous les ridicules préjugés dont se compose l'éducation, après s'être posé en face de la société comme un Ajax insultant les dieux, ou plutôt comme un Solon qui devait la régénérer par l'exemple de sa vie, après avoir soutenu contre les institutions une lutte acharnée, finissait par lâcher pied et perdre courage. Désespérant des hommes et des choses, indigné contre une société corrompue, qui refusait de recevoir les lois de son orgueil et les oracles de son génie, pour la punir, il se réfugiait dans le suicide, comme dans le dernier, l'unique asile qui restât ici-bas aux grands cœurs et aux belles ames. Mais il ne voulait pas s'avouer vaincu; il essayait encore de cacher sa défaite et son agonie en jetant au ciel et à la terre un cri de rage et de défi. Toutes ces belles choses, qui ont fait l'admiration de toute une génération, étaient écrites d'un style creux, sonore et ronflant, assez pareil à ces toupies que le bon chevalier fabriquait à Nuremberg. Maurice retrouvait dans ce livre l'image fidèle des pensées qui l'avaient long-temps dévoré, et qui, bien qu'assoupies, pouvaient encore se réveiller au moindre souffle imprudent. Aussi son œil s'animait d'un feu sombre et sinistre; sa voix prenait peu à peu un accent terrible et menaçant. Il s'était si bien identifié avec le héros dont il lisait les imprécations, qu'il croyait parler en son nom; le génie du mal l'avait ressaisi tout entier. Madeleine l'écoutait en frissonnant, Thérèse avec un naïf étonnement, Ursule d'un air passablement goguenard, Pierre Marceau avec l'expression d'une bonhomie un peu railleuse. Quand il eut achevé, Maurice jeta le livre sur la table, et regarda son auditoire d'un air de triomphe et de curiosité. Son regard paraissait les interroger.

— Quel fatras! dit Ursule, quel ramas de folies! Quel est ce méchant garnement qui s'avise de vouloir régenter le monde, et qui ne sait pas gouverner sa vie?

— Monsieur, dit Pierre Marceau, c'est toujours un triste héros, celui qui ne trouve rien de mieux à faire que de se tuer. Les hommes de quelque valeur ont toujours un rôle à jouer; il ne s'agit que de choisir un rôle à sa taille. Moi qui ne suis qu'un ouvrier, j'estime plus haut le travail de mes deux bras que toutes les grandes phrases de ce livre ennuyeux et insensé.

Thérèse confessa ingénuement qu'elle n'y avait rien compris. Madeleine se taisait et applaudissait du regard aux paroles d'Ursule, de Marceau et de Thérèse. Abasourdi par l'étrange succès de sa lecture, Maurice prit son chapeau et sortit.

Toutefois cette soirée ne fut pas perdue pour Maurice. Resté seul avec lui-même, après avoir donné cours à sa colère, après avoir qualifié, comme on peut se l'imaginer, l'intelligence d'Ursule, de Thérèse et de Marceau, après avoir épuisé contre eux toutes les épithètes que pouvaient lui fournir le dédain et l'humiliation, il fut amené bon gré, mal gré, à reconnaître qu'ils avaient pris en main la cause du bon sens. Plus tard il retrouva chez Madeleine Marceau et sa femme. En voyant leur calme et leur bonheur, il apprit à les aimer. Les enfans mêmes, qui d'abord avaient excité son impatience et son humeur, éveillèrent en lui une tendresse inattendue. Il les prit sur ses genoux, les couvrit de caresses, et entrevit, en les embrassant, toutes les joies de la famille.

Ainsi ce jeune homme remontait le flot bourbeux qui l'avait entraîné. Encore quelques efforts, il allait toucher le rivage; il secouait la fange de ses pieds et s'élevait vers les régions sereines.

Cette existence laborieuse et retirée avait ses distractions et ses plaisirs; Maurice et Madeleine allaient quelquefois au théâtre. Un soir, ils se trouvaient à l'Opéra. On donnait *Guillaume Tell*. Maurice, dans ses jours d'éclat, n'avait jamais passé une soirée à l'Opéra sans éprouver un profond ennui. Au milieu des propos frivoles de ses compagnons de folie, c'est à peine s'il avait entrevu ce qu'il y a d'enivrant dans la musique, dans cette forme de l'imagination si vague et pourtant si riche; jamais les accens d'une voix mélodieuse ne l'avaient transporté dans les régions idéales de la passion et de la rêverie. Maintenant, assis près de Madeleine, seul avec elle, car personne, dans la foule attentive qui les environnait, ne lui envoyait un regard ami, il écoutait le dernier chant de Rossini comme une langue nouvelle dont le sens se révélait à lui pour la première fois. Les premières mesures l'avaient délicieusement ému; il se sentit avec étonnement pénétré d'enthousiasme et de sympathie pour ce beau poème. Les sanglots d'Arnold, au moment où il apprend la mort de son père, réveillèrent en lui le souvenir de son père, mort sans qu'il eût pressé une dernière fois sa main défaillante. Le serment des cantons conjurés pour la commune délivrance éveilla dans son cœur une fibre jusque-là muette, l'amour de la patrie et de la liberté. Toutes les saintes pensées se tiennent par la main; lorsque l'une d'elles s'est emparée de notre conscience, elle appelle ses sœurs d'un signe mystérieux, et lui ouvre la porte de son nouveau domaine. Maurice ne put s'empêcher de faire sur lui-même un retour triste et sévère. Il se demanda ce qu'il avait fait pour son pays, ce qu'il avait fait pour sa famille. Il échangeait avec sa cousine quel-

ques rares paroles; mais, au son de sa voix, à son regard distrait, Madeleine comprenait bien que sa pensée n'était pas sur ses lèvres : elle craignit de le troubler et ne lui parla plus.

Ils revinrent tous deux par une nuit étoilée, s'entretenant de leurs émotions. En écoutant Madeleine, Maurice découvrait de nouvelles sources d'admiration qui lui avaient échappé. De retour au logis, dominé par l'impression profonde de la représentation, il ne quitta pas sa cousine pour s'enfermer chez lui; il ouvrit la fenêtre et demeura quelques instans à contempler le ciel, dont la sérénité était descendue dans son cœur. Puis il vint s'asseoir près de la jeune Allemande, qui, pour couronner dignement cette poétique soirée, le pria de lui lire le *Guillaume Tell* de Schiller. Il obéit avec joie. A peine eut-il lu quelques pages, sa voix, transformée comme par enchantement, prit un accent d'onction que Madeleine écoutait avec ivresse. A mesure qu'il avançait dans le récit de cette merveilleuse délivrance de tout un peuple, il semblait se transfigurer. Son front s'éclairait d'une douce lueur, son regard s'animait d'une céleste espérance. Le vieil homme s'effaçait, et Madeleine contemplait avec orgueil l'homme nouveau qu'elle avait devant elle. Cette soirée devait être féconde.

En comprenant l'étendue de ses devoirs, Maurice ne s'abusa pas sur la valeur de ses facultés, car Madeleine avait l'art de l'exciter et de le contenir tour à tour. Il ne s'exagéra donc pas l'importance du rôle qu'il avait à jouer. Assez de gens, Dieu merci, se croient appelés à diriger le char de l'état; Maurice eut le bon sens de ne pas en vouloir grossir le nombre. Il se tint prudemment à sa place, sentant bien qu'il n'est pas donné à tous de conduire les affaires publiques, mais que le devoir de tous est de s'y intéresser. A partir de ce jour, il suivit avec une ardente sollicitude la marche des événemens, et son cœur ne fut plus fermé à ces sentimens d'honneur et de gloire qu'autrefois il avait tant raillés.

Grace à son travail, Maurice jouissait déjà d'une sorte d'aisance. Madeleine, dans des temps plus heureux, avait étudié la musique et savait chanter avec goût. Maurice ne l'avait pas oublié, et comme pour remercier sa cousine des soins qu'elle lui avait prodigués, surtout pour reconnaître la patience angélique avec laquelle elle avait supporté sa colère et sa dureté, il lui donna un piano. Ce fut une grande fête pour Madeleine. Ce présent inattendu donna une vie nouvelle à leurs petites réunions de famille. Souvent Madeleine rassemblait autour d'elle Pierre Marceau, sa femme et ses enfans, qui l'écoutaient avec ravissement. Maurice aussi se plaisait à l'entendre.

Un soir, il était seul avec elle. Madeleine feuilletait un cahier placé sur le piano; c'était un recueil de mélodies de Schubert : elle choisit une des plus belles et des plus touchantes, *l'Adieu*. Ce que j'aime sur-

tout dans ces compositions, c'est qu'elles ne supportent pas la médiocrité. Rendues fidèlement, elles nous ravissent en extase ou nous bercent dans une délicieuse rêverie; chantées sans intelligence, avec une exactitude purement littérale, elles nous plongent dans un ennui sans fond. C'est une pierre de touche qui trompe rarement : pour émouvoir et charmer en chantant les mélodies de Schubert, savoir la musique ne suffit pas; il faut une ame de poète. Madeleine sentait profondément ce génie divin; elle savait rendre avec simplicité tout ce qu'elle sentait. Sa voix n'avait pas un grand volume, mais elle était d'un timbre pénétrant; on ne pouvait l'entendre sans émotion. Elle dit *l'Adieu* avec une mélancolie si touchante, que Maurice fut attendri.

Il leva les yeux sur elle, et pour la première fois de sa vie il comprit qu'elle était belle; non pas, je l'ai déjà dit, qu'elle offrît à la statuaire un type complet de perfection, mais son ame charmante rayonnait dans ses yeux, ses lèvres mélodieuses avaient une grace qu'aucune parole n'aurait pu traduire. Jusqu'alors Maurice n'avait pas séparé la beauté de la volupté; il confondait l'admiration avec le désir; savait-il seulement ce que c'est qu'admirer? Un sens nouveau venait d'éclore en lui. Il contempla Madeleine dans une extase presque religieuse, comme un pèlerin agenouillé devant une madone.

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1846.

Nous sommes en pleine polémique électorale. Si réel que soit le calme du pays, les partis n'en ont pas moins une bruyante animation. C'est une des nécessités du gouvernement représentatif que le retour périodique, à chaque élection générale, de ces luttes, de ces déclamations. Les passions bonnes et mauvaises ont ainsi leur part faite d'une manière constitutionnelle. Il est même remarquable qu'à ces époques de renouvellement parlementaire, l'initiative des attaques ardentes est souvent prise par le pouvoir. Une dissolution de chambre, une élection générale, ouvrent toujours une crise redoutable pour un cabinet, quelque sécurité qu'il affecte. Le ministère sent alors le besoin de raffermir, d'enflammer le zèle de ses amis. Il se mettra à célébrer les mérites de sa politique, et il attaquera vivement les opinions de ses adversaires. Ainsi provoquée, l'opposition répond par des cris de colère, elle enveloppe dans une réprobation sans réserve tous les actes du ministère qui l'accuse devant le pays, et c'est de part et d'autre une égale explosion d'invectives et d'emportemens.

Tel est dans ses traits principaux l'inévitable programme d'une élection générale, et ce qui se passe aujourd'hui s'y trouve conforme à peu de chose près. Dès que l'ordonnance de dissolution a été promulguée, le ministère a interpellé les électeurs; il leur a demandé, par l'organe de ses amis les plus dévoués, s'ils voulaient, en deux jours de scrutin, anéantir les résultats de six années d'une politique réparatrice.— Le sort du pays est entre leurs mains. Ils perdent la France, s'ils ébranlent le ministère; ils la sauvent, si par leurs votes ils l'affermissent et lui assurent un long avenir.— Voilà le thème. On le varie sur tous les tons, soit par de brillans panégyriques de la politique du cabinet, soit par de véhémentes attaques contre l'opposition. Pas une faute n'a été commise par le ministère durant le cours de six années : il a toujours été à la hauteur des circonstances et de ses devoirs; loin d'avoir failli quelquefois, il n'a jamais faibli ! Tout au contraire, il n'est pas une pensée, une théorie de l'opposition qui ne conduise à une

crise intérieure et à une crise européenne! Le triomphe de l'opposition serait inséparable du réveil de l'anarchie et de la menace d'une guerre générale ! Les conséquences d'un pareil exposé sont flagrantes : le corps électoral doit repousser tous les candidats de l'opposition, à quelque nuance qu'ils appartiennent; il doit accroître indéfiniment la majorité qui a soutenu un ministère auquel la France à tant d'obligations.

Toutefois, au milieu même des éclats d'un zèle si fougueux, d'autres amis du ministère, plus avisés, plus prévoyans, disent, tout bas il est vrai, qu'il ne serait pas bon pour le cabinet d'avoir dans la chambre prochaine une majorité trop forte. Il pourrait alors se livrer à des entreprises, se passer des fantaisies qui, pour l'avenir, ne seraient pas sans péril. Il serait à craindre qu'en présence d'une chambre trop complaisante, le pays ne finit par se charger lui-même du rôle de la résistance, et qu'à une autre époque une réaction générale ne vînt renverser non-seulement tel personnage ministériel, mais les bases même de la politique qui triomphe aujourd'hui. — Le ministère goûte peu de semblables considérations, et ce n'est pas là le danger qui le préoccupe Il croit au contraire qu'il ne saurait compter autour de lui trop d'appuis, trop de dévouemens. Il se rappelle à quelles aventures fâcheuses l'a exposé dans de graves conjonctures la faiblesse numérique de sa majorité, et il ne veut plus retomber dans un inconvénient qui lui a causé de si pénibles émotions. Aussi, entre un conservateur indépendant par sa fortune, sa situation, son caractère, et un candidat qui lui devra tout, son existence administrative aussi bien que son siége au parlement, ne cache-t-il pas ses préférences; elles sont pour le dernier candidat, sur la reconnaissance duquel, en toute occasion, il pourra tirer à vue. Le ministère pense qu'on a des majorités triomphantes plutôt avec la quantité des votes qu'avec la qualité des votans. Ce point de vue ne saurait être celui des électeurs, et voilà comment des luttes intestines peuvent avoir lieu dans le cercle de la même opinion. Naturellement les électeurs aiment mieux porter leurs suffrages sur des hommes considérables : ici leur intérêt s'accorde avec leur dignité. Aussi est-il probable qu'en maints endroits le corps électoral nous enverra des hommes indépendans et nouveaux : envers eux, le ministere a la défiance qu'inspire l'inconnu.

Si les apologistes du cabinet ne se font pas faute d'impétueuses sorties contre l'opposition, faut-il être surpris que celle-ci n'ait pas la répartie moins vive et la personnalité moins amère? L'opposition s'est donné le plaisir de passer en revue tous les actes de la politique ministérielle depuis quatre ans. Elle a insisté sur toutes les fautes, sur toutes les faiblesses diplomatiques qui, dans l'enceinte des chambres, ont soulevé de vifs débats. Elle a refusé de prendre au sérieux la circulaire adressée aux préfets par M. le ministre de l'intérieur, non qu'elle ne reconnaisse que cette pièce ne soit en elle-même conforme à tous les principes constitutionnels, mais elle dit qu'on a deux langages : l'un pour la publicité, l'autre pour les confidences et les instructions intimes. Tout cela est peu poli; mais les convenances ont-elles été mieux gardées dans les attaques dont le centre gauche et la gauche dynastique ont été l'objet? Et s'il y avait à donner la palme de l'invective, ne pourrait-on pas dire que les journaux du gouvernement laissent souvent bien loin derrière eux les journaux de l'opposition? On n'a qu'à lire les factums publiés depuis quelques jours contre le président du 1er mars.

Voilà le gros de la bataille. Trois minorités se dessinent sur le second plan comme des groupes isolés : les radicaux, les légitimistes et les catholiques, non pas les trente-trois millions de catholiques que renferme la France, mais les catholiques de M. de Montalembert, — ils occupent moins de place. Dans l'attitude des radicaux, il y a de la réserve. Les hommes les plus ardens de l'opinion démocratique eussent désiré qu'un manifeste solennel proclamât dans toute leur franchise les principes du parti; mais pouvait-on s'entendre pour la rédaction d'un pareil programme? Le radicalisme a ses nuances, ses divisions, son côté droit et son côté gauche. On s'est donc arrêté à un moyen terme. Un comité, qui se donne pour le représentant des électeurs de l'opposition du département de la Seine, a publié une circulaire dont les rédacteurs ont eu l'intention évidente de se montrer hommes modérés et pratiques. Il n'est pas question, dans cette circulaire, de doctrines, de théories radicales; on s'y place au milieu des faits, on y propose des réformes modestes, comme la réunion de tous les électeurs d'un département au chef-lieu, et l'augmentation du nombre des électeurs par l'adjonction de la seconde liste du jury. N'est-ce pas là un remarquable symptôme de modération et de prudence? Cette fois le parti radical a su juger sainement l'état de la société et sa propre situation. Il a compris que, pour ne pas perdre toute influence, il devait accepter et reconnaître le pays légal, tel que l'a fait la charte de 1830.

Plus encore que les radicaux, les légitimistes ont cette position singulière, de ne pouvoir se présenter, se grouper comme un parti distinct, sans qu'ils ne voient sur-le-champ la grande majorité du pays s'éloigner d'eux. La France ne veut pas du parti, et en même temps elle a de l'estime, de la considération pour les hommes honorables et sincères que la révolution de 1830 a pu blesser dans leurs affections et leurs souvenirs. On a annoncé que les élections de 1846 amèneraient sur les bancs de la chambre un plus grand nombre de légitimistes. Si l'événement donne raison à cette conjecture, il prouvera que de ce côté les opinions se transforment et se tempèrent de plus en plus. On n'obtient pas la députation sans une candidature franchement avouée. Soutenir ouvertement une candidature, c'est accepter, au moins en apparence, la charte de 1830, les faits et les hommes du régime actuel, et bientôt l'apparence conduit à la réalité. On n'est pas candidat sans se mettre en rapport avec toutes les opinions, avec toutes les influences; viennent alors les transactions, les tempéramens, et l'homme qui paraissait le plus inflexible se trouve insensiblement modifié par le milieu politique où il est entré. Il est d'ailleurs quelque chose de supérieur à tous les préjugés, à tous les regrets : c'est le double intérêt du propriétaire et du chef de famille. Le possesseur d'une grande fortune est le défenseur naturel de l'ordre social, et il manque rarement à ce devoir. L'avenir des enfans ne permet pas non plus aux pères de se tenir éternellement éloignés du mouvement social et de la vie politique. C'est ainsi que l'irrésistible puissance du temps et des choses ramène au centre commun tout ce qui tendait à s'en écarter : elle exerce une bien autre autorité sur les esprits des légitimistes que certain journal avec sa démagogie carliste et le remède héroïque du suffrage universel.

Il est une nouveauté dont les élections de 1846 doivent, à ce qu'on assure, nous donner le spectacle : c'est l'intervention du clergé stipulant pour lui-même. Depuis trois ans, la question de la liberté religieuse a remué les esprits, et nous

avons été les témoins d'une agitation intermittente dont les auteurs voudraient aujourd'hui transporter dans l'arène électorale les vivacités et les exigences. Ce serait quelque chose de fort grave que l'immixtion de l'église dans les débats électoraux. Sous la restauration, l'écueil de l'église fut sa solidarité avec un gouvernement inhabile et aveugle. Aujourd'hui elle trouverait un autre danger dans une alliance avec des partis, dans une complicité compromettante avec certaines passions. Sans doute l'église n'est jamais au fond préoccupée que d'elle-même, seulement elle pourrait prendre des moyens qui l'écarteraient du but auquel il lui est permis d'aspirer. Ce but, nous le voyons dans une influence sociale raisonnable et légitime; mais il ne saurait être dans un rôle politique qui la mêlerait aux partis et peut-être aux factions. La situation est délicate pour l'église; elle est au milieu d'une société paisible et bienveillante, en face d'un gouvernement empressé à lui complaire. Elle commettrait une lourde faute, si, dans des circonstances aussi favorables, elle prenait une attitude belliqueuse. A quoi bon? Est-elle, nous ne dirons pas persécutée, mais froissée en quelque chose qui ait de l'importance? Que l'église ait des désirs qui ne soient pas encore satisfaits, qu'elle songe à étendre son autorité, ses enseignemens, à multiplier ses lévites, on le conçoit; nous comprendrions moins qu'elle mît de côté toute circonspection, toute sagesse, pour marcher à l'accomplissement de ses desseins avec une impétuosité juvénile qui risquerait de tout perdre.

L'église avouera-t-elle M. de Montalembert et son nouvel écrit *du Devoir des catholiques dans les prochaines élections?* Fera-t-elle cause commune avec les catholiques effervescens qui proclament vouloir imiter M. Cobden et marcher à la conquête de la liberté religieuse, comme l'auteur de la ligue contre les lois des céréales a conquis la liberté commerciale? Le jeune pair, dans son fougueux manifeste, ne défend pas tant l'église actuelle avec ses conditions légales d'existence qu'une église idéale construite par son imagination. En effet, les témoignages de gratitude et de générosité dont l'état n'est pas avare envers le clergé irritent M. de Montalembert. L'administration donne-t-elle des tableaux d'église, des ornemens et des orgues, cette munificence n'est aux yeux de M. de Montalembert qu'une odieuse corruption. Quand le gouvernement décerne aux membres les plus éminens du clergé la décoration de la légion-d'honneur, cette distinction devient, dans l'esprit du jeune pair, une dérision, un mépris des plus hautes convenances. Enfin, si M. de Montalembert loue les évêques qui se sont montrés les plus ardens dans la polémique religieuse, il prophétise la décadence future de l'épiscopat, il pressent que le gouvernement, à l'aide de la prérogative que le concordat lui concède, pourra venir à bout, par ses choix, de créer au sein de l'épiscopat français un parti dévoué à sa politique et docile instrument de ses ruses. Que veut dire aussi M. de Montalembert par « ces béates satisfactions de sacristie, par ces vertus d'antichambre que pratiquaient nos pères, et que nous prêchent ceux qui nous exploitent? » Étrange défenseur de l'église qui a des paroles outrageantes pour ceux dont il a embrassé la cause!

C'est que M. de Montalembert est surtout mené par ce que nous appellerons un fanatisme d'imagination. Sur toute autre question que la question religieuse, le jeune et brillant orateur du Luxembourg montre des idées pratiques, un esprit d'ordre et de gouvernement. Dans ces derniers jours encore, il a pris une part tout-à-fait remarquable aux débats par lesquels la chambre des pairs a clos

sa session. Dès qu'il s'agit de l'église, M. de Montalembert, par une métamorphose malheureuse, devient utopiste et révolutionnaire. A travers les développemens de sa rhétorique passionnée, à travers les flots d'amertume qui débordent dans son dernier écrit, voici la pensée qui domine, qui met à M de Montalembert la plume, nous dirions volontiers les armes à la main. En France, l'église du moyen-âge, l'église de Bossuet, ont également disparu. Aujourd'hui l'église est sous le joug des lois successivement rendues depuis environ soixante ans; ce joug, elle doit le secouer; elle doit conquérir sa complète indépendance en se servant des institutions et des mœurs de la liberté pour lesquelles, il est vrai, elle a très peu de sympathie, mais qui peuvent être un fort utile instrument. Voilà l'idéal que poursuit le poétique historien de sainte Élisabeth. Il ne faut donc pas s'étonner s'il n'a pour le concordat et pour tout notre droit public qu'aversion et mépris, s'il ne parle qu'avec le plus virulent dédain de tous ceux qui comme lui ne font pas litière des principes anciens et modernes de notre législation. M. le duc de Broglie n'est pas plus épargné que M. Thiers; M. Odilon Barrot est immolé à côté de M. Dupin. Nous parlions tout à l'heure de l'amertume de M. de Montalembert; il s'y complaît, il l'élabore, il la distille avec une lenteur toujours cruelle, parfois prétentieuse. Dans des temps difficiles, dans une époque de persécution, cette amertume pourrait paraître du courage; aujourd'hui, au sein de la quiétude profonde dont jouit l'église, elle n'est qu'une fantaisie, et c'est pourquoi ce qu'écrit M. de Montalembert sur ces matières a toujours plus d'éclat littéraire que de gravité. Mais nous oublions que c'est cette quiétude qui indigne la conscience du publiciste catholique; il l'appelle une fausse paix; c'est une expression qu'il emprunte à saint Jérôme, *pax ficta*. M. de Montalembert veut la guerre, il en proclame la sainte nécessité, il annonce au gouvernement et au pays que lui et ses amis ont assez de puissance pour troubler éternellement le repos public, tant qu'on ne leur aura pas accordé tout ce qu'ils réclament. Heureusement ces imprudentes paroles sont adressées à une société assez sûre d'elle-même et assez forte pour accueillir ces terribles menaces avec un sourire indulgent.

Revenons à la réalité. Pour la première fois l'église interviendra-t-elle dans les élections? Elle le peut de deux manières : par les membres du clergé, ou par les laïques. Nous ne croyons pas que nos prêtres veuillent, comme en Irlande et en Belgique, s'adresser directement aux électeurs et les conduire eux-mêmes au scrutin; ils savent trop bien qu'en dehors du sanctuaire et dans l'arène politique leur autorité, leur caractère, risqueraient d'être méconnus. Restent les laïques, qui peuvent, comme électeurs, imposer aux candidats des conditions spéciales en matière de liberté religieuse. C'est leur droit. Maintenant dans quel esprit sera-t-il exercé? C'est à quoi la France ne laissera pas que d'être fort attentive. Le danger que court l'église dans les élections est d'être représentée par des brouillons, par des faiseurs, qui donneraient aux intérêts pour lesquels ils prétendraient stipuler un vernis démagogique. Au siècle dernier, l'église s'est étrangement fourvoyée dans les boudoirs; qu'elle ne se laisse pas aujourd'hui entraîner dans les clubs!

Ne sortirons-nous jamais des exagérations? Les uns, ministériels jusqu'à l'enthousiasme, voudraient qu'aux élections la majeure partie de l'opposition constitutionnelle restât sur le champ de bataille. Dans les rangs contraires, on ex-

communie la majorité en masse; on demande aux électeurs de la décimer. Cette exaltation, ces injustices réciproques, ne seront pas partagées par le corps électoral, et ceux qui s'y abandonnent tiennent trop peu de compte de l'état moral du pays, qui paraît peu disposé à se prêter à ces proscriptions systématiques qu'on lui demande dans des intérêts plus personnels que publics. Pour nous, qui nous attachons à garder au milieu de ces préoccupations et de ces animosités un jugement droit et calme, nous ne saurions assigner aux élections comme résultat désirable ni l'immobilité, ni une secousse violente. La France ne veut ni de l'une ni de l'autre. Aussi ne trouvons-nous pas de base vraie et solide à la polémique électorale qui puise ses inspirations dans ces deux tendances que nous blâmons également. Demander au corps électoral d'élire une chambre qui abandonne toutes les traditions, tous les précédens de l'ancienne majorité, pour y substituer brusquement d'autres principes, c'est une prétention à laquelle résistera le bon sens du pays. Il n'est pas plus raisonnable d'inviter les électeurs à renvoyer aveuglément au Palais-Bourbon la même majorité, et à repousser avec obstination ceux qui pensent que le gouvernement et les chambres ont à introduire dans leur politique des modifications nécessaires et des développemens féconds. Sur ce point, les représentans d'une sage et habile opposition ne sauraient être trop affirmatifs, trop explicites. Il leur appartient de dire, de prouver à leurs électeurs, au pays, qu'ils ont dans des sujets essentiels, dans des questions vitales, des vues larges et positives. La liberté commerciale combinée avec la protection de l'industrie indigène, la liberté religieuse sainement entendue et conciliée avec les droits inaliénables de l'état, l'éducation et le bien-être des classes laborieuses, ces problèmes et bien d'autres encore appelleront de plus en plus l'attention et les études des hommes politiques. On se disputera sur ce terrain l'influence et le pouvoir. Si on ajoute à ces travaux législatifs les difficultés nombreuses qui pourront surgir des complications extérieures, il est évident que tout appelle une chambre qui sache se montrer progressive sans esprit révolutionnaire, qui sache sauvegarder dignement les intérêts et l'honneur de la France sans alarmer l'Europe. Il y a quelques jours, un des organes les plus distingués de la politique ministérielle disait de la dernière chambre qu'elle avait su gouverner. Puisse avec plus de raison le même éloge être adressé plus tard à la chambre que dans quinze jours vont nommer les électeurs ! La France a besoin d'une chambre qui gouverne, et, pour bien gouverner, une assemblée doit réunir dans son sein tout ce qui dans le pays a force, crédit, autorité, avenir. Ainsi donc pas d'exclusions étroites, de défiances sans fondement. Plus la chambre sera l'expression, l'image du pays avec ses instincts, ses idées, ses besoins, plus grande sera sa puissance morale, plus enfin elle gouvernera.

La nécessité de transformer, d'élever la politique suivie depuis quatre ans est si incontestable, qu'elle préoccupe le ministère lui-même On lui prête de grands desseins. Il voudrait, dans la prochaine session, prendre l'initiative de mesures et de lois importantes. L'exemple de sir Robert Peel piquerait l'amour-propre de nos hommes d'état. Comme sir Robert Peel, M. Guizot se proposerait désormais d'entraîner à sa suite le parti conservateur dans la voie de sages réformes, d'utiles innovations. Aux triomphes de l'orateur, M. le ministre des affaires étrangères ambitionnerait de joindre l'honneur plus solide pour un

homme politique d'attacher son nom à quelque grand acte. L'Algérie attire toute l'attention de M. Guizot. Ses amis assurent qu'il a commencé de cette épineuse et vaste question une étude qu'il veut cette fois mener jusqu'au bout. D'ailleurs, quand il se représentera devant les chambres, un titre nouveau aura sans doute agrandi ses attributions et sa responsabilité, car il faut croire que M. Guizot aura enfin la présidence officielle du conseil, que M. le maréchal Soult veut absolument résigner. Peut-être alors aura-t-il aussi quelques collègues nouveaux qui recueilleraient la succession de MM. Lacave-Laplagne et Martin du Nord, qu'on dit depuis long-temps fatigués et soupirant après quelque belle retraite. Au reste, tous ces arrangemens sont subordonnés au résultat des élections; tout est en suspens; on attend avec anxiété ce qui sortira du scrutin qui va s'ouvrir sur tous les points de la France. Il est une réflexion qui ne saurait échapper aux électeurs. Puisque tout le monde, opposition et ministère, hommes et partis de toutes les nuances, tombe d'accord que le moment est venu d'entrer dans une ère d'habile initiative et de sage progrès, il faut donc que le corps électoral, qui va renouveler la représentation du pays, préfère partout le talent à la médiocrité, la fermeté du caractère, l'indépendance de la fortune à la souplesse d'un dévouement besogneux; il faut que, pour une œuvre nécessaire, il envoie les meilleurs ouvriers. Nous n'avons qu'un désir, c'est que les électeurs déposent leur bulletin dans l'urne sous l'inspiration de cette pensée, qui n'est pas une pensée de parti, mais l'expression, le vœu de l'intérêt commun.

Les choses se sont passées en Angleterre et en Amérique de la façon qu'on prévoyait. Le ministère Peel s'est retiré en annonçant aux chambres pour suprême résultat de sa politique la conclusion pacifique des négociations relatives à l'Orégon, prélude assez certain d'un accommodement ultérieur entre les cabinets de Washington et de Mexico. Lord John Russell, plus heureux qu'il y a six mois, a formé rapidement son administration et pris déjà le pouvoir en main. Soutenu par la force des circonstances qui l'appelait nécessairement aux affaires, le chef du parti whig a dû toutefois se donner encore bien des soins pour organiser sa victoire; son installation, si naturelle qu'elle fût, est cependant une preuve nouvelle de cette adresse qu'il apporte au maniement des difficultés parlementaires.

Il lui fallait d'abord résoudre certaines questions de personnes qui avaient déjà, cette année, divisé son propre camp et contribué au mauvais succès de sa première tentative; il fallait convaincre lord Grey que lord Palmerston avait fait un ferme propos de sagesse, il fallait le persuader que lord Palmerston ne pouvait pas accepter un autre département que celui des affaires étrangères. Ajoutons, pour être justes envers tout le monde, que lord Palmerston lui-même avait su fort à propos distribuer partout des politesses significatives en dédommagement de ses vivacités de 1840. Chacun remplissant ainsi son devoir d'homme politique, lord Melbourne et M. Francis Baring restant en dehors de la combinaison pour la faciliter, lord John Russell a tiré tout le service possible de ses amis, et le cabinet whig compte dans son sein deux représentans de cette indispensable famille des Grey : lord Grey à la direction des colonies, sir George Grey à celle de l'intérieur.

La position de l'illustre *leader* en face des partis n'était pas moins délicate. Les protectionnistes triomphans affichent une grande importance, et semblent croire que les whigs leur gardent la place; d'autre part, sir Robert Peel, tout en

exprimant le vœu d'une réforme complète pour l'Irlande, s'est abstenu de se prononcer sur l'exécution, et peut encore se jeter avec les siens du côté qu'il voudra, suivant les occurrences; enfin les radicaux, les Irlandais *repealers*, les meneurs de l'agitation dans le parlement et dans le pays, avaient droit d'attendre quelque obligeance d'un ministère très redevable à la leur, et pourtant ce n'était pas en cédant beaucoup à ceux-là que l'on obtiendrait beaucoup des tories. Ces diverses exigences se produisirent tout de suite au moment de la composition du cabinet, d'autant mieux d'ailleurs que les whigs ont toujours passé pour gouverner en famille, et qu'on eût été bien aise de rompre cette oligarchie traditionnelle en la contraignant à s'allier des élémens nouveaux. Lord John Russell est habilement sorti de ces complications; il a prié lord Wellington de rester le chef de l'armée, ainsi que cela s'était déjà vu en 1827, et, quelles qu'aient été les réserves du noble duc, si formellement qu'il ait abdiqué la vie politique, il est impossible que sa présence ne rassure pas les conservateurs contre cette ardeur d'innovations précipitées qu'on reproche encore aux whigs par habitude, même après les révolutions expéditives de sir Robert Peel. Celui-ci s'est, du même coup, trouvé mis en demeure de la manière la plus décisive : lord John Russell est venu franchement lui demander son appui, admettant à la fois le programme et les hommes du cabinet qu'il remplaçait, et offrant trois siéges dans le sien pour lord Dalhousie, lord Lincoln et M. Sydney Herbert. On n'a point accepté. Sir Robert Peel, tout en donnant l'assurance de ses bonnes intentions, a cependant répondu en termes généraux qui laissaient supposer une certaine froideur, et les ministres whigs n'ont pu s'empêcher d'en manifester quelque ressentiment; mais la stratégie de lord John Russell n'en a pas moins eu son effet, et il a bien assez prouvé que c'était sa propre politique qu'il reprenait des mains de sir Robert pour qu'il soit difficile à sir Robert de la contrecarrer très directement.

Restaient les hommes de la ligue, M. Cobden et M. Villiers, les véritables vainqueurs du jour, dont il n'était possible de méconnaître ni les titres ni l'influence; il était, d'autre part, fort embarrassant de les amener à des fonctions officielles par une route si différente de celle qui d'ordinaire y conduit, et il y avait une responsabilité réelle à récompenser ainsi l'agitation extra-légale. Ni M. Cobden ni M. Villiers n'ont voulu tourner les circonstances à leur profit, et les égards dont on les a comblés, en proclamant bien haut leur désistement, témoignent avec une naïveté singulière de l'ennui qu'ils eussent causé en ne se désistant pas. On avait surtout peur de M. Cobden, l'*homo novus* par excellence : sous air de regretter que sa fortune et sa santé ne lui permissent point de participer encore au pouvoir, on affecta de répéter d'un ton de bienveillance aristocratique que M. Cobden était parfaitement en état d'entrer dans une compagnie de gentlemen anglais, quel que fût leur rang et leur condition sociale. Les démocrates de la ligue n'ont pas été insensibles à ces complimens, et lord John Russell a tout terminé en réservant à des membres d'une opposition plus avancée que la sienne quelques-unes de ces places secondaires dont les titulaires changent à chaque révolution ministérielle, et dont le nombre constitue une force de plus dans le parlement comme dans les affaires.

Le cabinet whig, maintenant organisé, va passer des questions de personnes aux questions de pratique; il semble qu'il y ait en ce moment une convention

tacite pour lui laisser champ libre et libre jeu, *a fair play*. Sir Robert Peel cependant n'a pas voulu se montrer plus généreux que de raison envers ses successeurs : il leur a légué la *grande difficulté* plus expressément qu'elle n'a jamais été léguée à aucune administration; il leur a presque dicté les termes dans lesquels ils auront à traiter avec l'Irlande. Les intentions des whigs étaient assurément libérales; l'ancien chef des tories les a condamnés à réaliser leurs intentions par des moyens radicaux; il n'est plus ni demi-mesures, ni palliatifs possibles. L'égalité absolue, l'égalité politique et religieuse entre l'Irlande et l'Angleterre, voilà le but immédiat assigné dès l'abord au ministre qui arrive par le ministre qui s'en va. Le magnifique éloge décerné aux efforts de M. Cobden a pu se prendre pour un encouragement accordé à ceux d'O'Connell; il semble même que celui-ci ait voulu remercier son adversaire d'autrefois et lui rendre avances pour avances, tant il exalte maintenant ce nom de Peel qu'il a si souvent livré aux grognemens des *repealers*. Tel est le caractère de sir Robert qu'il ne recule devant aucune extrémité, ses résolutions une fois annoncées; le langage qu'il tint ce jour-là fit assez d'impression dans le public pour qu'on parlât d'une alliance projetée par sir John Russell avec lord Bentink, afin de balancer cette étrange alliance que sir Robert paraissait offrir aux radicaux. Le cabinet whig n'a pas heureusement à emprunter un concours si mal assorti, et il faut espérer que cette émulation qui pousse les illustres rivaux de réformes en réformes saura toujours être prudente.

L'Irlande est d'ailleurs aujourd'hui l'objet de si bons sentimens, et tous les partis font si bien assaut de politesse à son endroit, que lord John Russell peut impunément oser beaucoup pour elle. Il ne trouvera guère de résistance que dans le vieux torisme irlandais, sur lequel tout le monde s'entend à rejeter les fautes passées, et ce sera lui qui paiera sans doute les frais de la guerre. C'est tout au plus déjà si les orangistes ont célébré cette année la victoire de la Boyne; le dernier jour de l'*ascendance* protestante n'est certainement pas loin, et de purs tories comme lord John Manners, des conservateurs comme les jeunes membres du cabinet vaincu, M. Herbert et lord Lincoln, sont aussi franchement décidés que les whigs à conspirer la ruine de l'antique système. Pendant que sir Robert Peel défendait ce bill du couvre-feu, qui n'était vraiment qu'une précaution transitoire, lord Lincoln, à peine nommé secrétaire pour l'Irlande dans les derniers jours du ministère tory, se conciliait tout d'abord les sympathies irlandaises en proposant ses bills d'amélioration du fermage; O'Connell le félicitait publiquement, et les fils du grand agitateur, les orateurs du rappel, les radicaux eux-mêmes, et parmi ceux-ci M. Hume, assistèrent au banquet qu'on lui donna pour le complimenter d'un avénement si bien inauguré. Par une coïncidence assez piquante, lord Lincoln n'était déjà plus ministre quand la fête eut lieu. O'Connell montre au moins autant de ménagement pour le gouvernement nouveau que de gratitude pour le gouvernement déchu; il y a une modification évidente dans sa propagande, et la surveillance jalouse de la jeune Irlande ne s'y est pas trompée. Il porte toujours bien haut le drapeau du rappel; il le cloue, dit-il à son mât, mais il en développe peu à peu un autre qui finira par couvrir le vieux pavillon trop usé. Il ne demande plus le rappel comme condition première de son silence ou de son amitié; il réclame un certain nombre de réformes positives, toutes très praticables avec l'aide des institutions actuelles;

puis il ajourne le rappel lui-même jusqu'à ce qu'il soit établi, par cette expérience de plus, que l'Angleterre ne peut point accomplir ces réformes à elle seule, et qu'il faut pour administrer l'Irlande un parlement irlandais. Qu'arrivera-t-il cependant si le parlement anglais suffit à la tâche et répond à ces provocations par un succès? Le savant praticien s'est échappé jusqu'à le dire : « On pourra déserter alors la cause du rappel, puisqu'il n'y aura plus de griefs, et j'inviterai le peuple irlandais à faire halte. »

Lord John Russell est homme à profiter de toutes ces chances favorables; mais, il ne faut pas s'y tromper, le problème est grave et touche aux fondemens de la constitution britannique. Le bill des sucres, qui passera tôt ou tard, n'est rien à côté de ces bills qu'il faudra soutenir pour amener l'Irlande sur ce terrain d'égalité dont on lui promet l'investiture. Il faudra faire un pas de plus et un grand pas sur cette route où les institutions anglaises vont si rapidement désormais rejoindre les nôtres; les libertés anglaises n'étaient que des priviléges, il faut qu'elles deviennent les droits de tous; l'histoire du renversement progressif de la véritable constitution serait la plus curieuse et la moins connue qu'on pût raconter. La régénération de l'Irlande doit y ajouter un chapitre de plus, et un chapitre plus considérable encore que la loi des céréales; il y aura là du moins un gage plus essentiel donné par l'ancienne société à l'esprit des sociétés modernes. Qu'on mette plus de députés irlandais au parlement, plus d'électeurs dans les colléges irlandais, plus de francs-bourgeois dans les municipalités irlandaises, ce sera la restauration politique du pays; que l'on revise ce code de détresse qui réduit le paysan au servage, en armant le propriétaire de toutes les ressources d'une loi impitoyable pour chasser à volonté son fermier, on aura certainement assuré le vivre à des milliers de misérables, et garanti davantage la sécurité publique; mais que l'on touche seulement à l'établissement ecclésiastique d'Irlande, que l'on réussisse à mettre une partie des immenses revenus du clergé protestant au service d'une *appropriation* quelconque, et la suprématie anglicane aura reçu sa plus rude atteinte : on aura presque défait le vieux système d'une église d'état. On aurait peut-être sujet de penser que déjà lord John Russell commence à poursuivre un résultat si considérable, et les whigs semblent se préparer à quelque grand débat de ce genre. C'est une chose très digne d'attention que, même en ce pays d'activité pratique, les mouvemens de l'opinion se produisent toujours au nom d'un principe, et point au nom d'un fait. Quand on a voulu le pain à bon marché, on a mis en avant le principe général de la liberté du commerce : aujourd'hui, qu'on veut remédier à l'abus le plus criant du régime irlandais, à l'abus ecclésiastique, il se pourrait bien qu'on invoquât le principe général de la liberté religieuse. S'il est en effet un point sur lequel aient, depuis huit jours, insisté tous les organes du parti whig, c'est celui-là; dans la presse, aux *hustings*, aux communes, les paroles le plus nettes ont à l'avance témoigné d'un concert unanime et d'une décision arrêtée; il y a mieux, cette idée de liberté religieuse s'est formulée de tous côtés, à propos d'une même question, la plus délicate, la plus complexe, la plus positive de celles qu'elle atteint, je veux dire la question de l'éducation nationale. L'Angleterre en était encore, il n'y a pas bien long-temps, au principe exclusif de l'éducation du peuple par le clergé, et il faut une révolution dont on ne sait ici ni tous les détails ni toute la portée, pour que l'état ait déjà pris sur lui d'intervenir en son nom propre. Cette intervention a tou-

jours été croissant depuis 1839, parce qu'on a toujours mieux vu combien les églises rivales étaient insuffisantes pour élever la jeunesse avec leurs seules ressources; mais cette intervention salutaire n'avait jamais été si solennellement proclamée qu'aujourd'hui. Sir John Russell en a fait le mot le plus essentiel de sa circulaire électorale, et, une fois élu, il s'est encore expliqué sur ce thème favori, auquel l'assemblée le conviait; il a promis de présenter au parlement des plans généraux pour remédier à « cette situation lamentable de l'éducation publique; » il a surtout promis qu'il n'y aurait pas dans la loi d'oppression des consciences, c'est-à-dire point de réserve établie au bénéfice d'une église dominante. « Nos pères, a-t-il dit, ont combattu pour la liberté de conscience, et versé leur sang pour l'obtenir; ce n'est point aux jours d'à présent qu'il faut songer à la restreindre. »

En même temps que le chef du cabinet donne à la suprématie anglicane cet avis menaçant, le journal du parti déclare que la présidence du *bureau d'éducation,* attachée, comme on sait, à la présidence du conseil, équivaut dorénavant à « un ministère spécial de l'instruction publique. » Un Anglais d'il y a trente ans aurait si fort détesté la chose, qu'il n'aurait pas même compris le mot. On se félicite au contraire de voir « cet important et nouveau ministère » encore une fois confié au respectable marquis de Lansdowne, qui en est comme le premier créateur. Enfin nous omettrions un trait curieux de cette situation originale que l'avénement des whigs a tout aussitôt constituée, si nous ne disions rien d'un livre dont la presse libérale a fait une œuvre d'à-propos. Le docteur Hook, vicaire de Leeds, un *high churchman* bien connu, vient de publier des pages très vives sur l'instruction du peuple, et, conservant la rigidité de ses opinions religieuses, il invite cependant l'état à s'emparer de l'éducation séculière pour la mettre à l'usage de tout le monde; il ose plus encore, il nie toute obligation particulière de l'état vis-à-vis de l'église officielle. Cet ami éprouvé de la haute église ne craint pas d'avouer qu'il ne comprend point qu'elle jouisse par privilége d'une aide pécuniaire levée sur la fortune publique; il professe expressément « que les taxes payées par des contribuables de toutes les religions ne peuvent être en bonne justice dépensées pour le maintien exclusif d'une seule. » Le *Chronicle* s'est empressé de recueillir une maxime qui s'applique si directement à l'Irlande. Il serait en vérité remarquable que la réforme irlandaise commençât par une loi sur l'éducation nationale en Angleterre, et certainement il ne serait pas impossible que cette grande loi d'ordre social se trouvât l'année prochaine discutée tout à la fois en Angleterre, en France et en Belgique. Qu'on n'oublie pas que la Turquie a d'hier aussi son ministère de l'instruction, et qu'on se demande s'il n'y a pas dans tout cela comme le gage d'un avenir nouveau.

Entièrement préoccupé de ces graves nécessités de la politique intérieure, le gouvernement whig n'a pas annoncé de programme au sujet du dehors. C'est chose moins essentielle en Angleterre que chez nous. Les assurances pacifiques données par lord John Russell aux électeurs de Londres doivent pourtant compter comme une sincère garantie des intentions générales du ministère. On peut en effet supposer que lord Palmerston a fait provision de longanimité pour expier ses impatiences d'autrefois, et qu'il saura vivre en meilleur voisinage. Nous ne croyons donc pas que notre cabinet, quoique naturellement attaché aux

tories, doive se presser beaucoup de s'alarmer parce que les whigs ont pris la place de ses amis; nous douterions encore davantage qu'il fût très sage et très convenable de voir dans cette révolution ministérielle une occasion commode pour un relâchement de l'alliance anglaise; mais nous serions tout-à-fait étonnés s'il y avait quelque fonds de vérité dans ce bruit d'alliance continentale qu'on ne semble pas aujourd'hui très fâché de répandre. Nous n'admettons pas qu'il faille attribuer tant de valeur aux bons procédés récemment échangés avec le souverain du Nord; nous sommes cependant forcés de reconnaître que d'un bout à l'autre de l'Allemagne on s'est tourmenté de cette rencontre. Nous n'avons pas besoin de dire tout ce que nous perdrions là d'influence, pour peu qu'on imaginât de donner à ces pures civilités des suites plus effectives. Nous ferons seulement observer qu'il ne vaut pas la peine de mettre en défiance nos cliens ou nos alliés les plus directs pour le vain plaisir de chercher une fois encore à renouer les amitiés de la restauration; nous regrettons par-dessus tout qu'on ne se tienne pas plus sûr au dehors du libéralisme de notre diplomatie.

Les grands résultats accomplis en Angleterre ont beaucoup éclipsé des événemens qui avaient cependant pour nous une importance réelle. La chambre des députés de Belgique a définitivement accepté la convention du 13 décembre, équivalent incomplet de l'union douanière, barrière peut-être tardive contre ces sollicitations qui, si l'on n'y veille, menacent de nous enlever le marché belge pour l'envelopper dans le réseau des tarifs allemands. Il en est chez nos voisins des questions commerciales et industrielles comme des questions politiques et religieuses; la Belgique souffre en tout de cette rivalité perpétuelle des deux élémens contraires qui forment sa population. Les fabricans de drap de Verviers et de Tournay se plaignent d'être sacrifiés aux fabricans de toile des Flandres, et ceux-ci pétitionnaient depuis six mois pour obtenir qu'on rouvrît les négociations de l'union douanière, combattue par les premiers, comme elle l'était chez nous par Elbeuf et Sedan. Sous quelques jours peut-être, M. Dechamps viendra présenter un nouveau traité avec la Hollande, et cette fois les Flamands disent déjà qu'on a ruiné Anvers et son port pour rendre un débouché aux draps des Wallons. Malgré ces luttes sans fin d'intérêts trop rapprochés, la facilité des échanges gagne toujours quelque chose à l'établissement de ces relations que le gouvernement belge poursuit avec une louable activité.

Signalons enfin un autre traité d'ordre plus spécial, récemment conclu entre l'Angleterre et la Prusse au sujet de la contrefaçon littéraire. Nous devrions en prendre occasion pour appliquer sur une plus vaste échelle et avec plus de sollicitude les principes que nous avons déjà introduits dans le traité sarde. Le Zollverein finira probablement par accéder tout entier à cette convention, dont les clauses sont fort équitables et les profits réciproques. L'Angleterre et l'Allemagne se nuisaient autant que nous nuit la Belgique, avec cette différence que, le dommage étant mutuel, il était plus aisé de trouver les compensations.

Pendant que cette activité salutaire se manifeste presque partout en Europe par de sages réformes et d'utiles travaux, la diète suisse s'ouvre à Zurich sous les plus tristes auspices. Dans la situation extrême où sont maintenant les partis, le meilleur espoir qui reste, c'est que leurs forces se balancent encore, comme elles paraissent le faire : on ne sortirait d'un *statu quo* déplorable que pour tomber dans une sanglante anarchie. Le fond des choses est toujours en Suisse

à peu près le même qu'il y a cinquante ans : d'un côté, des aristocrates qui ont su transformer des démocraties pures en oligarchies véritables; de l'autre, des révolutionnaires qui veulent l'égalité politique. Mais le temps est venu mêler aux deux partis des fermens nouveaux et leur créer les alliés les plus dangereux : les aristocrates ont appelé le fanatisme à leur secours, et les libéraux sont sans cesse menacés d'être débordés par les factions radicales. Entre les jésuites et les communistes, il reste chaque jour moins de place, et la place chaque jour devient moins tenable pour les gens modérés. Cette année s'élève encore un autre sujet de discorde, et telle en est la gravité, qu'on n'en saurait prévoir toutes les conséquences; il ne s'agit plus tant du rétablissement des couvens d'Argovie, puisque la question, retirée du recès, ne compte point parmi les futurs *tractanda;* il ne s'agit pas même en première ligne d'invoquer la lettre du pacte fédéral contre l'invasion ultramontaine; il faut avant tout sauver le pacte des atteintes d'une partie de la fédération qui s'essaie à le déchirer.

Depuis 1843, il s'est établi une ligue spéciale entre sept cantons catholiques, malgré les termes précis de la constitution de 1815. Conclue sous la direction de Lucerne, et à l'instigation de M. Siegwart-Müller, la ligue de Rothen, sous prétexte de maintenir la souveraineté cantonale inscrite à l'article 1er du pacte, viole à la fois l'article 6, qui règle ces alliances particulières de canton à canton, et l'article 8, qui commande d'en donner avis à l'autorité centrale. La ligue de Rothen s'est attribué une juridiction propre, une compétence, une politique propres; elle a son conseil de guerre, qui a fonctionné dans l'échauffourée de Lucerne; c'est une fédération nouvelle en face de l'autre, et déjà même elle traite à part avec le dehors, s'il est vrai qu'elle corresponde, comme on le dit, avec des agens autrichiens et sardes. Formant seulement un sixième de la population suisse, n'ayant par eux-mêmes que sept voix en diète, les confédérés catholiques seraient certainement battus, soit dans les discussions, soit par les armes, si l'habile influence qui les a réunis en corps offensif au moins autant que défensif n'avait déjà divisé la majorité de leurs adversaires, en y créant ou en y exploitant des positions neutres. A Neufchâtel, à Genève, il est des conservateurs qui redoutent le bruit avant tout, et cèdent toujours au mal, de peur du pire; il est des doctrinaires qui cachent leur timidité sous les plus pompeuses théories de droit public et de vieille liberté; les Suisses-Prussiens de Neufchâtel sont trop bons piétistes pour ne pas être un peu ultramontains, et les calvinistes de Genève apprennent de leurs députés, en pleine séance du grand-conseil, tout le bien que les jésuites font chez eux.

Genève et Neufchâtel n'ont point donné d'instructions décisives à leurs mandataires en les envoyant à Zurich, où va s'agiter cette question de la ligue; Appenzel et Bâle s'annulent par le seul fait de leurs dissensions intérieures; il est donc probable que la majorité légale devra manquer en diète pour forcer les confédérés à se dissoudre, et ceux-ci sans doute y comptent bien. Rien n'égale pourtant la passion avec laquelle les meneurs dévots du parti s'exaltent et s'enflamment à la seule idée qu'une majorité quelconque prétendît leur imposer l'obéissance; les armes sont prêtes, et il semble qu'ils se réjouiraient d'avoir à les prendre. C'est en vérité le plus honteux spectacle de ce temps-ci que cette sainte fureur qui soupire après la bataille au nom de la religion, qui rêve la discorde avant de rêver la paix, qui copie les aveuglemens d'un autre âge sous pré-

texte d'en ressusciter l'enthousiasme. Et tels sont cependant les pieux modèles de catholicisme qu'hier encore on proposait aux catholiques de France. Ces gens-là n'ont-ils pas, en effet, goûté « le fruit âpre et substantiel, » non pas seulement celui de la discussion publique dont M. de Montalembert a la modestie de nous parler, mais aussi déjà ce fruit bien plus savoureux de la guerre civile? Laissez-les faire, *ils n'en démordront pas!* Les bons chrétiens que voilà!

UN NOUVEL ÉCRIT DE M. DE SCHELLING.[1]

Si quelque chose peut nous indiquer combien cette crise morale qui éprouve maintenant l'Allemagne est sérieuse et profonde, c'est de voir M. de Schelling lui-même entrer dans le débat et donner son avis. M. de Schelling a pris, jeune encore, la place qui lui appartient dans l'histoire de l'esprit humain, et, depuis tout à l'heure trente ans, il s'obstine à garder un regrettable silence; on sait par son enseignement, par cet inévitable écho qui se fait autour des vieilles gloires, on sait à peu près les révolutions accomplies dans sa pensée : il ne les a racontées nulle part, et semble hésiter beaucoup avant d'en livrer un témoignage authentique. Une préface mise en tête de la traduction des *Fragmens philosophiques* de M. Cousin, gage significatif d'une ancienne amitié, le discours d'ouverture prononcé en 1841 à l'université de Berlin, quelques paroles recueillies çà et là dans des occasions publiques, voilà les rares documens que l'illustre vieillard ait jusqu'à présent avoués. On doit comprendre l'intérêt qui s'attache, en Allemagne, à tout ce qui vient de cette plume trop discrète. Disons-le cependant, ne fût-ce que pour constater l'état de l'opinion, les inspirations de M. de Schelling ne sont point acceptées par les hommes d'aujourd'hui comme des révélations suprêmes : l'oracle antique se taisait quand il voulait, et ne perdait rien à n'avoir pas parlé; le prince de la philosophie germanique s'est tu trop long-temps, et son autorité s'en trouve compromise. Il ne s'agit point ici des détracteurs misérables qui poursuivent avec aussi peu d'intelligence que de pudeur ce noble et charmant génie; mais, est-ce tort, est-ce justice? beaucoup d'entre ses plus fidèles admirateurs se demandent tristement s'il y a place au milieu de la génération nouvelle pour cette grande ame solitaire qu'on croirait plutôt enfermée dans son passé. C'est à ceux-là peut-être que M. de Schelling a voulu répondre en écrivant les quelques pages que nous avons sous les yeux; il a voulu juger son temps, pour prouver qu'il en était encore : quel que soit le jugement lui-même, l'effort est louable et part d'un cœur sincère; M. de Schelling est là tout entier : « Les choses en sont arrivées à ce point où s'applique la fameuse loi de Solon : Quiconque souhaite le bonheur de ses concitoyens, quiconque désire rester avec son siècle et travailler avec lui n'a plus le droit d'être

(1) *Nachgelassene Werke von H. Steffens mit einem Vorwort von Schelling.*

indifférent; il faut non pas embrasser un parti (car on peut avoir l'espérance de demeurer en dehors des partis), mais du moins tenir son poste et déclarer qui l'on est sans équivoque et sans détour. »

C'est à la mort de Steffens que M. de Schelling a découvert ainsi ses plus profonds sentimens. Henri Steffens était son élève, son ami, son collègue; le maître et le disciple avaient vécu dans un continuel commerce, dans un mutuel échange d'idées, le premier s'instruisant auprès du second, et sachant apprendre, comme il a toujours appris de ceux qui ont grandi à son école. Enlevé l'année dernière aux sciences et à la philosophie, Steffens reçut alors un hommage digne de ses mérites. M. de Schelling, à l'ouverture de son cours d'été, consacra sa première leçon au souvenir du compagnon de ses études, et voici comment il entendit l'honorer. « Je puis dire plus que personne avec le poète romain : Il est mort pleuré de beaucoup qui étaient gens de bien, et nul pourtant ne l'a pleuré comme moi; mais il ne sied pas de manifester ou de provoquer une douleur qui ne serait point assez mâle. Si je suis capable de payer un juste tribut à la mémoire de l'ami que j'ai perdu, si je veux le faire d'une manière qui convienne à son esprit, je dois rattacher à son nom de libres paroles sorties de mon cœur, pour aller autant que possible éclairer et guider ceux qui s'appliquent à résoudre les graves problèmes d'un temps de perplexités. »

Ces « libres paroles » servent d'avant-propos aux œuvres posthumes de Steffens qu'on a récemment publiées; elles ont tout de suite excité plus d'attention que les fragmens dont elles sont la préface. Ceux-ci néanmoins ne manquent pas d'intérêt, et l'on peut y prendre une idée des travaux habituels de l'Académie des Sciences de Berlin, puisqu'ils ont été composés pour lui être lus. Nous signalons un morceau philosophique sur Pascal, une biographie de Jordano Bruno, une dissertation curieuse sur *l'Étude scientifique de la psychologie*, et nous nous hâtons d'arriver aux réflexions de M. de Schelling.

Steffens était un esprit érudit et chercheur, occupé volontiers de beaucoup d'objets. Malgré la diversité de ses travaux, il y a cependant comme une double direction dans sa vie intellectuelle : il a été un théologien philosophe (d'ordinaire en Allemagne les deux ne font qu'un); il a pratiqué la minéralogie et la géologie, il a été un philosophe naturaliste. M. de Schelling rappelle avec complaisance cette double vocation, et c'est pour lui la preuve de cet enchaînement qu'il a toujours professé entre la philosophie de la nature et la philosophie de la religion. Il cite cette sentence poétique, première devise de tout son système : « Le temple qui s'élève jusqu'au trône de la Divinité repose doucement sur la nature. » Il donne en passant quelques regrets, peut-être assez légitimes, à cette époque d'enthousiasme où la physique ne redoutait point si fort qu'aujourd'hui le voisinage et le contact de la métaphysique; il déplore que les sciences naturelles affectent si durement de repousser toute philosophie; plus l'esprit philosophique les pénètre, plus droit elles mènent à Dieu, mais quel Dieu? C'est ici qu'il faut voir le premier père du panthéisme allemand désavouer son œuvre, tant il a peur de la reconnaître dans les fruits qu'elle a portés, et cependant on ne se change pas soi-même, et il n'est point de converti qui ne garde encore du vieil homme. « Le dernier mot de la philosophie de la nature, dit M. de Schelling, c'est l'immanence des choses en Dieu : dans ce sens-là, elle est un panthéisme, mais un panthéisme inoffensif et innocent, s'il demeure purement con-

templatif, s'il ne prétend fournir qu'une simple exposition de l'être idéal et logique des choses. » L'intelligence fera-t-elle donc deux parts en elle et pourra-t-elle ainsi toujours contempler sans jamais chercher à conclure, sans jamais pousser la spéculation jusqu'à ses conséquences positives? M. de Schelling ne résout pas la question : tout ce qu'il souhaite, c'est de se conserver une doctrine qui ne soit ni « le monstrueux panthéisme, » ni « l'imbécile théisme. » Forcer Dieu à traverser aveuglément la nature entière pour arriver enfin à conquérir la conscience de lui-même dans la pensée de l'homme, ou bien le mettre *hors du monde* et non pas *seulement au-dessus du monde,* sous prétexte de l'honorer davantage, voilà les deux écueils entre lesquels M. de Schelling aspire à naviguer, et n'oublions pas que le second lui semble aussi dangereux que le premier pour qui veut être vraiment chrétien.

Singulier christianisme, quand on n'est pas un peu habitué aux interprétations élastiques de la science allemande! christianisme antérieur au Christ lui-même, antérieur à tous les symboles, assis sur les mêmes fondemens que l'univers qu'il précède dans l'ordre absolu des existences, et tout à la fois christianisme nouveau dont le point de départ est la ruine absolue de tout ce qui s'est jadis appelé de ce nom-là. D'Alembert avait prévu que la logique conduirait les théologiens protestans jusqu'à *un déisme franc et sans alliage.* « La prédiction, dit M. de Schelling, est aujourd'hui réalisée, c'est bien là notre fameuse sagesse d'à-présent. Le philosophe du XVIIIe siècle avait envisagé la réforme dans ses conséquences extrêmes; la philosophie du nôtre doit tenir ces conséquences pour accomplies, et, pendant que beaucoup travaillent encore à les amener, elle doit s'avancer d'un pas de plus et raisonner de cette façon : cela devait arriver, ce progrès était un progrès nécessaire; il était bon qu'il y eût table rase, que le sol fût partout nivelé pour qu'on pût voir enfin un christianisme librement reconnu et librement accepté, pour qu'au lieu d'une théologie étouffée dans l'ombre il y eût un jour un système qui, pénétré par l'air vivifiant de la science, capable de résister à tous les orages, donnât une valeur universelle aux trésors enfermés dans le christianisme comme des joyaux dans un écrin. » Ce système régénérateur pourrait-il être le déisme lui-même, « une abolition complète de tout élément chrétien, une vulgaire théorie que l'on montre maintenant à l'Allemagne comme le plus sûr chemin vers la grandeur politique? » M. de Schelling rejette avec un bien rude mépris tout ce qu'il y a de simple, de clair, de pratique dans ce mouvement rationnel auquel obéit le protestantisme. Il n'a point d'ironie assez dédaigneuse pour accabler ces croyances « qui se résoudraient en philosophie pure et n'ajouteraient rien à la philosophie; » il leur reproche impitoyablement de ne point étendre l'esprit humain, de perdre d'autant plus d'efficacité pour le développement d'une culture nationale, qu'elles dépouillent davantage les idées religieuses de leurs dehors positifs; il se moque avec plus de verve que de justice de ces prétendus penseurs qui entendent par liberté de penser la liberté de ne rien penser du tout; il leur demande s'il vaut la peine de monter en chaire pour informer le public qu'on ne comprend point cet article-ci ou cet article-là, quand il y a tant à parier qu'on est d'ailleurs si pauvre en compréhension. Sans doute les intentions sont bonnes, et, parce qu'on ne sait rien, ce n'est pas qu'on n'ait point envie de savoir : l'écolier qui vint trouver Méphistophélès ne voulait-il pas aussi en toute simplicité connaître bientôt *ce*

qu'il y avait dans le ciel et sur la terre : la science et la nature? » M. de Schelling répond à ces honnêtes gens qu'il raille, comme le mauvais esprit répondait au pauvre écolier : « Vous êtes sur la voie, ne vous découragez pas! »

M. de Schelling n'a pas songé qu'on pourrait peut-être lui renvoyer l'argument, et, s'il était jamais permis de dénigrer les ambitions du génie pour les punir de leur immensité, qui donc tomberait plus que lui sous le coup du persiflage de Goethe? car enfin que veut-il et quel est le sens le plus clair de sa profession de foi? Le voici : les dogmes surnaturels disparaissent de la conscience humaine; les notions naturelles les remplacent. Cet empire que le sens commun prend sur la pensée pour ne la plus nourrir que de choses intelligibles, cet empire toujours croissant, l'héroïque lutteur prétend l'arrêter dans son cours. Ces mystères que le déisme rejette parce qu'ils sont au-dessus de l'ordre régulier, M. de Schelling les accepte parce qu'il en a trouvé la clé dans un ordre plus sublime; ces rapports merveilleux, qui constituent l'ensemble du christianisme et qui le placent en dehors du domaine de la raison, M. de Schelling les regarde comme les rapports généraux qui constituent l'univers et les explique avec la raison elle-même. Telle est proprement la portée de cette philosophie nouvelle dont il n'a point encore voulu dire tout le secret, et qu'il annonce depuis si longtemps comme la *philosophie positive*. Ce n'est point par occasion qu'il convient d'aborder un système d'entente si difficile et couvert jusqu'à présent de voiles si nombreux. Nous pouvons du moins apprécier la grandeur que l'auteur lui prête; l'auteur y a employé sa vie, parce qu'au milieu des ténèbres, des ruines, des contradictions du présent, il y voyait la foi, la lumière et comme l'évangile de l'avenir; c'est celui-là qu'il propose à son pays pour le sauver des trivialités de l'évangile du déisme. Nous n'incriminerons pas cette noble présomption d'un vaste esprit qui, plutôt que d'accompagner le vulgaire dans ces routes banales où l'on ne se trompe pas, voudrait l'emmener avec lui par ces chemins ardus qu'il se fraie à son usage. Nous n'adresserons point à M. de Schelling la critique moqueuse qu'il jette si fièrement aux rationalistes; nous lui dirons plus sérieusement qu'il ne le disait : Ne vous découragez pas! Quels que soient les entraînemens des inventeurs de génie, nous croyons qu'il y a quelque chose de beau et de vrai même dans leurs essais les plus aventureux; nous voudrions seulement que ces enthousiastes ne fussent pas si sévères pour les gens de sang-froid qui pensent aller plus sûrement en descendant le fleuve au lieu de le remonter. Nous admirons les imaginations savantes du néo-paganisme alexandrin; nous trouvons Porphyre un habile homme, et nous eussions été pourtant contre Porphyre avec les chrétiens du IIIe siècle.

Comment M. de Schelling parvient-il à prendre cette place décisive pour sa philosophie, détrônant ainsi, au profit d'une orthodoxie de son fait, non pas uniquement la vieille orthodoxie des théologiens dogmatiques, mais aussi cette autre orthodoxie fraîchement arrangée par l'école hégélienne? Résumons les idées qu'il énonce plutôt qu'il ne les développe. Le protestantisme s'est offert comme opposition vis-à-vis d'une église constituée, et par conséquent il a dû produire une confession; il s'est appliqué à démontrer la conformité du symbole avec l'Écriture au lieu d'établir la vérité de la chose contenue dans le symbole; la théologie s'est enfouie dans la grammaire et l'exégèse. Aujourd'hui l'on veut s'affranchir des liens confessionnels, le temps en est passé; mais presque tous

prétendent abjurer la chose aussi bien que le symbole qui l'exprimait, et, s'ils repoussent l'un, c'est parce qu'ils ne peuvent pas saisir l'autre. « Conjurez ceux que l'on nomme des maîtres chrétiens d'enseigner réellement le christianisme, les plus honorables, les plus sincères vous répondront : Nous ne pouvons pas; et si on leur crie : Vous devez pouvoir! ils répondront encore : Donnez-nous la possibilité! » D'où cette possibilité viendra-t-elle? Autrefois on prouvait avec force textes la divine origine des Écritures, et la divinité du contenu s'ensuivait; c'était la *voie d'autorité;* cette voie-là est désormais fermée. Il en était, il en reste une autre, c'est la *voie de piété,* c'est la foi pure et simple qui croit sans avoir besoin de comprendre, parce que la vérité lui apparaît, non point entourée de garanties et de témoignages, mais sentie et comme invinciblement révélée par une expérience toute spéciale. Expérience, révélation (*Erfahrung, Offenbarung*), ce sont deux mots synonymes dans la langue de M. de Schelling. L'expérience cependant est un fait personnel qui s'accomplit dans l'individu; on ne peut asseoir là-dessus ni une église ni une théologie. Ayez donc une théologie plus pénétrante, qui soit désormais la lumière universelle planant au-dessus des convictions particulières, et représentant pour ainsi dire la conscience scientifique de l'église. Que cette théologie s'attaque au fond des choses, à leur *matière,* et non point à leur *forme,* selon l'expression scholastique affectionnée par M. de Schelling; qu'elle touche la substance même du christianisme, *de capite dimicatur!* qu'elle s'impose comme résultat suprême, comme obligation étroite, cette œuvre de salut : démontrer la possibilité des rapports sur lesquels sont basés les enseignemens capitaux du christianisme, en démontrant l'universalité de ces rapports que le vulgaire regarde comme exceptionnels. Rapport de Dieu avec lui-même dans la trinité, rapport de l'homme à Dieu par la chute originelle, rapport de Dieu à l'homme par la rédemption, ce ne sont point là des phénomènes miraculeux, ce sont les lois les plus universelles de la pensée absolue, de l'existence tout entière. L'unité, l'universalité, ces deux attributs de l'église véritable, on se trompe en les cherchant dans une église extérieure, toujours passagère et caduque; il n'y a d'universalité bien entendue que cette universalité intérieure et essentielle qui constitue l'église invisible sur un ensemble de principes qu'on retrouve à travers tous les mondes de la métaphysique, de la nature et de l'histoire. Le protestantisme n'avait pas d'autre but que la fondation de cette communion sublime; c'est pour cela qu'il s'est séparé de Rome, et c'est le réduire singulièrement que de lui donner pour mission dernière ce bavardage de morale des prédicateurs du jour, ces hâbleries de vertu qui n'élargissent point le cercle de connaissance, qui ne sont point une doctrine, qui ne sont point un édifice, un système de vues chrétiennes. M. de Schelling semble imaginer qu'il faut prêcher le christianisme par la métaphysique pour le rendre populaire.

Quoi qu'il en soit de ces magnifiques espérances dont se flatte un si puissant esprit, nous nous confions moins encore à ses promesses qu'aux directions de cette sagesse commune dont il a si mince estime; nous la jugeons plus efficace qu'il ne veut bien le dire, et nous en avons pour preuve cet involontaire accord qui réunit parfois les idées du glorieux rêveur aux idées les plus chères des humbles rationalistes. Qu'annonce aujourd'hui le rationalisme en Allemagne? Justement ce que M. de Schelling a lui-même compris : la ruine des symboles, suite inévitable de l'individualisme des croyances; la tranformation d'une église

matérielle qui pèse sur les consciences de tout le poids du dogme et de la hiérarchie en une église spirituelle qui réunisse tous les croyans dans la plus large fraternité. Malheureusement M. de Schelling veut bâtir cette église invisible après laquelle il soupire, non pas sur les sentimens les plus clairs, sur les notions les plus droites de l'humanité, mais sur les combinaisons les plus profondes et les plus artificielles d'une vaste intelligence; les portes du temple dont il se fait l'architecte ne s'ouvriront qu'aux ames d'élite; la foule s'arrêtera dans les parvis, aussi muette qu'autrefois, sous le joug absolu d'une croyance dont elle n'aura pas la raison.

Voyez aussi ce qui arrive de cette lutte engagée contre l'activité de son siècle. Du haut des sommets où M. de Schelling a placé sa doctrine, tout lui paraît en bas insignifiant ou mesquin. Ce grand travail des gouvernemens et des peuples vers une constitution nouvelle de l'église, il le dénigre et l'accuse d'avance d'une impuissance absolue. Quelle que soit l'imperfection de l'ordre présent, il s'y tient par indifférence; il attend, immobile et résigné, que les évolutions métaphysiques de la pensée amènent enfin cette véritable catholicité qui sera « l'église » et non pas « une église; » il dédaigne tous les progrès pratiques qui semblent au commun des hommes devoir hâter un si désirable événement. Puisque cette « sorte d'église, » née dans le temps et pour le temps, est encore si loin de devenir l'église de l'éternité, qu'importent les formes extérieures, qui passent et périssent? L'unique intérêt, c'est que l'état conserve son droit de surveillance et maintienne sa suprématie au-dessus de toutes ces formes transitoires. Ce n'a point été par hasard ou par complaisance que la réforme a subi dès son début la domination des princes, c'a été un bienfait de la Providence, qui voulait protéger contre elle-même cette communauté défectueuse. L'état représente l'intelligence universelle tout au moins dans le for extérieur; que l'église, au lieu d'être une fraction de cette intelligence, en soit l'expression complète, qu'elle la représente effectivement dans le for intérieur, et l'église sera libre, c'est-à-dire qu'elle sera l'égale de l'état. Ce ne sera point l'état qui l'affranchira; elle puisera son indépendance en elle-même du jour où elle cessera d'être une règle particulière pour devenir la règle de tous, pour donner à toutes les consciences le dernier mot qu'elles demandent. Jusque-là faut-il donc que l'état, souverain protecteur et gardien responsable de l'avenir, laisse ce qu'il y a maintenant d'église s'abîmer et succomber sous le choc des opinions contraires? Faut-il que la force de l'état, son expérience du monde, sa notion générale du droit, sa claire connaissance des élémens et des rapports de la vie humaine, faut-il que tout cela s'anéantisse pour obéir aux exigences d'un pédant dont les livres auront desséché le cœur et l'esprit? Pour risquer une expérience de plus, l'état consentira-t-il à laisser ensevelir ces vérités, qui faisaient le salut et la félicité de nos pieux ancêtres? Changera-t-il les institutions qui ont produit des fruits certains contre des inventions qui remettent tout à la décision de la foule, et presque ainsi à la vigueur du poing? L'état enfin sera-t-il si injuste, si tyrannique, lorsqu'en accordant toute liberté aux recherches spéculatives qui ne prétendront point à l'action publique, il traitera pourtant des doctrines séculaires avec plus de faveur que des doctrines de la veille? Eh quoi! d'ailleurs, on affirme qu'un établissement nouveau rendrait quelque solidité à l'église protestante d'Allemagne; M. de Schelling ne se refuse pas à l'admettre; qu'en veut-on conclure?

« Disons plutôt, s'écrie-t-il, disons avec l'apôtre : C'est notre faiblesse qui fait notre force! c'est parce que l'enveloppe extérieure de l'église est usée qu'on commence à voir la lumière; rien de plus précaire que la forme sous laquelle elle dure encore, de plus ébranlé que ses lois, de plus débile que ses fondemens; soit! qu'elle sache estimer tous ses opprobres, comme les opprobres du Christ, *à plus haut prix que les trésors d'Égypte;* qu'elle demeure persuadée que ces misères mêmes la rapprochent plus du but qu'elle ne s'en rapprocherait en pensant s'affermir par quelque institution bâtarde. Laissez les ruines à terre, la régénération sortira des ruines. » Ainsi donc M. de Schelling veut abandonner le gouvernement spirituel aux puissances temporelles, parce que le gouvernement spirituel n'est pas organisé, et il ne veut cependant pas qu'on travaille à cette organisation parce qu'il compte sur le désordre du moment pour préparer les voies à l'avenir : il nous en coûte de prononcer une si dure parole contre ces extrémités où les théories aboutissent, mais cela s'appelle proprement éterniser le despotisme et semer dans l'anarchie.

Tel est à peu près l'ensemble de cet écrit singulier. Autant que le permettaient la rapidité de l'esquisse et la différence des langages, nous avons tâché de montrer le sens général et la portée directe de ces réflexions si substantielles. Nous avons cru que c'était une pièce de plus dans le procès compliqué qui se vide en Allemagne; le nom dont elle était signée lui donnait assez de valeur pour qu'on dût l'étudier de près, quoiqu'elle fît exception, et fût plutôt un trait original qu'un indice commun. La sincère vénération que nous inspire M. de Schelling ne nous a point empêché de regretter, dirai-je d'accuser? cette fatale puissance de sa pensée qui l'oblige à rompre avec son temps. On ne discute pas contre le génie, et nous n'avons pas eu cette présomption; l'on est du côté qu'il soutient ou du côté qu'il attaque : nous avons essayé de nous défendre; mais ce que nous essaierions bien en vain de faire passer dans cette analyse, c'est la profondeur et l'éclat qu'il y a par toutes ces pages, au milieu de toutes leurs injustices; ce que nous aurions encore et surtout voulu rendre, c'eût été cet accent de tendresse avec lequel l'illustre philosophe, oubliant sa polémique au souvenir de son ami, dépeignait les douceurs de l'affection qu'il avait perdue. C'est du bonheur toujours de trouver dans le même homme un si noble cœur avec un si grand esprit.

ALEXANDRE THOMAS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CHANTS POPULAIRES DE LA BRETAGNE, recueillis et publiés par M. Th. Hersart de la Villemarqué (1). — Il y a entre la poésie vraiment populaire qui se produit naturellement et sans culture et la poésie née du savoir, de l'étude,

(1) 2 vol., 4e édition. — Chez A. Franck, rue Richelieu, 69.

du travail d'une intelligence exercée, de frappantes différences qui ont été observées souvent et qui saisissent toujours lorsqu'on les compare. Tandis que celle-ci se développe au grand jour, poursuit à travers les transformations successives un idéal de perfection et se personnifie par momens en quelques individus d'élite, la première reste dans des conditions plus humbles; elle est un peu l'œuvre de tout le monde. C'est un chant mille fois interrompu, mille fois renoué. Son théâtre, c'est le foyer où les douleurs domestiques sont pleurées naïvement, c'est le champ de bataille où le cri de guerre jaillit sans effort et sans art de toutes les lèvres. Elle est le langage de l'ame ignorante qui cède à une émotion puissante et instantanée, et s'inquiète peu de la forme dans laquelle elle l'exprimera. Cette simplicité naturelle fait son caractère et son attrait. — Dès que l'art s'y introduit, ce n'est plus la poésie du peuple, c'est, comme on peut le voir quelquefois, une maladroite et vulgaire imitation. On n'avait point touché jusqu'à notre temps à cette mystérieuse et abondante source de l'inspiration populaire; ou ce qui en était connu, aux yeux des hommes même les plus éclairés, était un autre *fumier d'Ennius*. Bien des causes, il faut le dire, devaient empêcher qu'on ne sentît le prix de cette poésie généreuse dans son principe. Aujourd'hui une critique libre et intelligente a restitué leur gloire à ces fragmens conservés par la tradition. Ce n'est pas seulement pour leurs richesses poétiques qu'ils intéressent, ce sont encore des documens historiques sur les mœurs, sur les croyances, sur la vie même des peuples à leurs divers âges. M. Augustin Thierry, dans son éloquente histoire, n'a point dédaigné d'appeler en témoignage ces bardes obscurs qui célébraient chaque événement dans leurs vers naïfs. On connaît tous les travaux qui ont été faits sur ces matières. C'est de nos jours qu'on a véritablement aperçu la grandeur de cette iliade espagnole des *Romances*. Les légendes, les traditions de la vieille Allemagne, toutes les poésies populaires du Nord, ont été l'objet d'immenses recherches tant en France qu'au-delà du Rhin. Scott a remis en lumière les chants de l'ancienne Écosse; M. Fauriel, dans son active érudition, a rassemblé ceux de la Grèce moderne. Ce que d'éminens écrivains ont fait pour d'autres pays, M. de la Villemarqué le fait pour la Bretagne avec une piété filiale, avec un dévouement très digne d'être loué.

M. de la Villemarqué a recueilli tous les *chants populaires* consacrés au foyer, au patriotisme breton, et il a fait précéder son ouvrage d'une savante dissertation sur l'histoire de ces poésies, sur leur authenticité, sur les époques où elles ont dû être composées, et sur l'ensemble des mœurs qui s'y trouvent dépeintes. Il serait superflu de suivre l'auteur dans des détails philologiques où il a su cependant éviter la sécheresse; c'est le fond même qui est plein d'intérêt. Ce sont les sentimens, les croyances, qui charment par leur énergie ou leur grace; ce sont les coutumes, les usages du pays, décrits avec une vigueur si précise, qui sont remarquables. Quelques provinces en France purent posséder des chansons populaires, derniers échos du passé; il n'en est pas qui puisse offrir une réunion de chants d'une originalité aussi saisissante, parce qu'aucune, ainsi que l'a dit M. Ampère, n'a gardé, comme la Bretagne, son vieux caractère, son antique physionomie *celtique et gauloise*. Toute la vie de la Bretagne est un combat pour son indépendance contre l'Angleterre et la France elle-même. Faut-il dès lors s'étonner que les héros de cette fière et résistante nationalité soient les favoris des ballades bretonnes? C'est le grand Arthur qui, les jours de combat,

apparaît au haut de la montagne à la tête de son armée, et dont le nom est resté dans l'imagination populaire entouré de ce même prestige qu'avait pour l'Allemagne celui de Frédéric Barberousse. Tous les *chants héroïques* ou *historiques* que l'auteur a mis en ordre à côté des *chants religieux* et des *chants domestiques* sont les divers chapitres de l'histoire de cette résistance avant et après l'adjonction de la Bretagne à la France jusqu'à l'époque où Pontcalec périt dans la conspiration de Cellamare, où Tinteniac, cette autre victime, tombe dans une bataille contre les *bleus*. Pour avoir une idée de l'énergie passionnée de cette poésie populaire, il suffit de connaître le mot d'un vieillard rapporté par M. de la Villemarqué. « Plusieurs d'entre ces chansons, disait-il, ont une *vertu*, voyez-vous; le sang bout, la main tremble et les fusils frémissent d'eux-mêmes rien qu'à les entendre. » Aussi le Breton est-il presque aussi jaloux de ses *chansons* que de sa nationalité. Cela explique cette *guerre de géans* dont parlait Napoléon; c'était la dernière bataille livrée par un peuple encore plein des souvenirs fortifians du passé, et qui cherchait vainement à ressaisir son antique existence.

Les *chants domestiques* et les *chants religieux* n'ont pas moins de valeur, non-seulement comme peinture de mœurs locales, mais encore comme expression générale de sentimens. Nous parlions des differences qui existent entre la poésie populaire et la poésie *du poète*, si l'on peut ainsi dire; il est cependant des momens où elles se rejoignent; elles retrouvent parfois les mêmes accens. Qui ne se souvient des adieux de Roméo et de Juliette? La même scène est presque littéralement dans la chanson de *la Ceinture des Noces*. L'amant, près de partir pour la guerre, vient voir sa fiancée Aloïda. « Quand l'aurore vint à paraître, continue le poète, le chevalier lui dit : — Le coq chante, ma belle, voici le jour. — Impossible! mon doux ami, impossible; il nous trompe; c'est la lune qui luit, qui luit sur la colline. — Sauf votre grace, j'aperçois le soleil à travers les fentes de la porte; il est temps que je vous quitte, il est temps que j'aille m'embarquer. » Ailleurs, c'est avec Dante que lutte l'obscur poète des bruyères, dans la description de *l'Enfer*. « L'enfer est un abîme profond plein de ténèbres où ne luit jamais la plus petite clarté. Les portes ont été fermées et verrouillées par Dieu, et il ne les ouvrira jamais; la clé en est perdue... — Ce feu-là, c'est la colère de Dieu qui l'a allumé, et il ne pourrait plus l'éteindre quand même il le voudrait. Jamais il ne jettera de fumée et jamais il ne se consumera; il les brûlera éternellement sans jamais les détruire... » N'y a-t-il pas là comme un souvenir du fatal *Lasciate ogni speranza !...* que certes l'auteur populaire ne connaissait pas?

Comme on voit, M. de la Villemarqué a fait une œuvre de critique élevée et utile pour l'art en recueillant les chants bretons. Il ne faut pas s'y tromper cependant, c'est la poésie du passé et d'un passé qui ne renaîtra pas. Ce serait une vaine espérance de croire à son avenir désormais. Pour qu'on en pût juger autrement, il faudrait que la Bretagne fût ce qu'elle a été, ce qu'elle n'est plus aujourd'hui. Ces *Chants* même en donnent la preuve; les plus récens, et entre autres *le Prêtre exilé*, qui date de 93, offrent sans aucun doute bien moins d'originalité que les plus anciens, ceux qui ont été faits dans le temps où la Bretagne luttait encore pour garder intacte sa nationalité, et où la France était vraiment pour elle une terre étrangère. C'est un grand et touchant spectacle que celui d'un peuple combattant pendant des siècles pour rester fidèle à sa vie

domestique, à ses libertés et à ses autels; mais le dernier mot de cette lutte a été dit à l'honneur de la France et de la Bretagne, la bataille est achevée, et il n'y a point de vaincus. Parmi ces fragmens poétiques, il en est un qui est l'admirable symbole du présent : c'est *le Temps passé*. Les Bretons, dit la ballade, ont fait un berceau d'ivoire et d'or; ils y ont mis le passé, et le soir, sur la montagne, ils le balancent en pleurant au-dessus de leurs têtes comme un père devenu fou qui berce son enfant mort depuis long-temps. Ces *Chants populaires* ne peuvent-ils être comparés à ce berceau merveilleux où gît le passé de la Bretagne enveloppé dans sa poésie?

CH. DE M.

— GRAMMAIRE RAISONNÉE DE LA LANGUE OTTOMANE, par James W. Redhouse (1). — L'étude des langues orientales était autrefois reléguée dans le domaine de l'érudition; sur la foi de M. Jourdain, le public proclamait le turc une belle langue, mais se gardait bien de l'apprendre. Cependant les services publics étaient négligés, et pendant long-temps nos échelles du Levant ont été presque toutes desservies par des drogmans grecs, juifs ou arméniens. Aujourd'hui plus que jamais, les liens étroits qui rattachent l'empire ottoman à la politique européenne, les relations commerciales chaque année plus étendues, nous mettent dans la nécessité de former pour nos consulats un corps d'interprètes exclusivement français. La sollicitude du gouvernement s'est tournée de ce côté. Il a multiplié les chaires et les cours publics; d'autre part, les travaux de plusieurs orientalistes distingués ont contribué à vulgariser la connaissance des idiomes turc et arabe. M. Redhouse, entre autres, vient de publier une grammaire turque qui résume et complète heureusement les travaux de ses prédécesseurs, Meninski, Viguier, M. Jaubert. M. Redhouse est connu déjà par d'importantes recherches philologiques; il a long-temps vécu en Orient, et une pratique constante de la langue turque lui a permis d'enrichir son ouvrage du fruit de ses propres observations. Des anciens traités mis jusqu'à présent entre les mains des étudians, les uns étaient trop élémentaires, les autres trop scientifiques. La nouvelle grammaire de M. Redhouse nous paraît destinée à les remplacer dans les écoles; il aura comblé ainsi une lacune depuis long-temps signalée dans l'enseignement des langues orientales.

(1) Un volume, chez Gide, rue des Petits-Augustins.

V. DE MARS.

DE LA

POÉSIE POLONAISE.

LE POÈTE ANONYME DE LA POLOGNE.

LE RÊVE DE CÉSARA. — LA NUIT DE NOEL.

Il est un peuple, de nos jours, qui trouve dans l'alliance du patriotisme et de la religion le principe et comme la garantie de son existence. La compression étrangère n'a fait que l'affermir dans ce double culte. Sous cette douloureuse, mais féconde influence, s'est développée toute une poésie énergique et neuve, empreinte d'un mysticisme étrange, et qui puise ses inspirations dans ce qu'il y a de plus sacré, de plus vivace au cœur de l'homme. Ce peuple, c'est le peuple polonais. Depuis bien des années déjà, il travaille à la réédification de sa nationalité. Son courage est infatigable. S'il s'affaisse un moment sous le nombre, c'est pour se relever bientôt plus ardent à la lutte. Prêtres et vieillards, guerriers et poètes, tous marchent ici dans une même pensée, tous combattent et meurent sous un même drapeau. Héroïque infortune! persévérance plus héroïque encore! La Pologne est la Niobé des nations, mais c'est une Niobé qui ne connaît pas le désespoir. Ses victoires, ses crises intestines, ses déceptions sanglantes, rien n'a encore pu entamer sa robuste foi dans l'avenir. Du milieu des ruines qui l'entourent se dresse indestructible sa confiance en ses destinées, et sa littérature contemporaine, littérature active et militante, bulletin magnifique de ses défaites, est l'expression vivante de son martyre et de son espérance.

La France, malgré l'intérêt qu'elle prend aux destinées de la Pologne, n'a que de très vagues notions sur sa littérature. C'est un monde nouveau où il est temps que la critique pénètre. Expliquer et traduire, tel doit être son premier

soin en présence d'une poésie qui, même connue, court encore le risque de rester incomprise. C'est aussi par le commentaire et la traduction que nous débuterons dans cette voie, où nous espérons être suivis. Ici, d'ailleurs, la curiosité littéraire n'est pas seule en jeu : il y a quelque chose de plus grave. L'esprit qui anime les poètes émigrés de la Pologne (et c'est un premier trait distinctif qu'il importe de noter chez eux) est le même esprit qui agite si profondément les races slaves. Leurs chants sont populaires, dans le sens le plus juste à la fois et le plus élevé : on les accueille avec enthousiasme, on les répète avec larmes, et leur voix est aujourd'hui la seule voix de la patrie. Une semblable puissance n'appartient qu'à des accens vrais. Toute une nation, d'ailleurs, ne saurait se tromper, et, pour qu'elle se passionne à ce point, il faut qu'entre elle et ses poètes il existe une intime communauté d'idées et de souffrances. C'est ce qui se passe, en effet, sous nos yeux, dans la grande famille slave. La poésie y remplit une sorte de sacerdoce. Éprouvée par le malheur, pleine de la sainteté de sa cause et de la pensée d'un secours providentiel, la Pologne est attentive à la parole inspirée des Mickiewicz et des Zaleski comme à celle d'harmonieux prophètes envoyés par le ciel pour lui indiquer les routes mystérieuses de l'avenir. La langue qu'ils lui parlent, les événemens l'ont préparée à l'entendre; pas un mot, pas une note n'est pour elle perdue dans leurs hymnes de douleur. Pleurant sur une même chute, les poètes et la foule aspirent à un même réveil, et à son recueillement sérieux, au silence fervent avec lequel elle les écoute, on sent que la nation a reconnu dans leur voix le cri inespéré de ses besoins, de ses pensées, de ses ardeurs.

Cette influence, les écrivains polonais l'exercent même du sein de l'exil. Le souffle de la guerre et de la proscription a dispersé loin de la Pologne une phalange de chanteurs dont les accens lui reviennent de divers points de l'Europe, de l'Italie, de la Suisse, de la France surtout. C'est ainsi que, dans les années qui suivirent la révolution de 1789, des noms chers à la muse française se faisaient jour à la célébrité sur la terre étrangère. Châteaubriand esquissait la première ébauche de son *Génie du Christianisme* au pied de l'abbaye de Westminster, Mme de Staël promenait les rêveries passionnées de Corinne sous les ombrages de Coppet; mais, on le comprend, il n'y a là aucun rapprochement ultérieur à établir. Sous l'empire, la pensée nationale n'avait point émigré; elle s'était plutôt incarnée dans la personne de Napoléon. La poésie alors, c'était la guerre. Arrêtée partout ailleurs en son essor, elle prenait un entier développement dans la glorieuse sphère des luttes et de la conquête. De nos jours, au contraire, son action a cessé en Pologne, sur le terrain des armes, mais elle continue avec énergie dans l'arène littéraire, et ici les blessures qu'elle fait à l'idée russe, pour être moins apparentes, n'en sont pas moins profondes. Le gouvernement le sent bien; aussi est-il attentif à paralyser par la censure les forces de son irréconciliable et toute-puissante ennemie.

On ne s'explique bien cette toute-puissance que lorsqu'on se rend compte de l'action qu'a exercée de tout temps la poésie en Pologne. Nous ne nous arrêterons pas à cette poésie primitive de contes et de légendes, à cette littérature que M. Mickiewicz a appelée *fossile* ou *latente*, « parce qu'elle est déposée tout entière dans l'ame du peuple et n'apparaît que rarement à la surface de la publicité. » Nous ne ferons que mentionner en passant le chant de *Boga Rodzica*,

Dziwica (Vierge, mère de Dieu). Ce chant, que les soldats entonnaient avant les batailles et qui témoigne de l'alliance qui existait dès-lors entre l'esprit religieux et l'esprit militaire, est regardé comme le plus ancien monument de la langue polonaise. La véritable littérature pour la Pologne commence avec la renaissance des lettres en Europe. L'époque jagellonienne (1386-1572), appelée l'âge d'or de la poésie et de la science, voit naître alors de grands écrivains dans les trois frères Kochanowski, dont Jean porte à juste titre le nom de prince des poètes. Les deux autres, Nicolas et Pierre, ont laissé, le premier des poésies légères, le second la plus parfaite traduction qu'on ait en langue polonaise des poèmes de l'Arioste et du Tasse. Cette époque donne également naissance à Gornicki, l'historien publiciste, à Rey, le Montaigne de la Pologne, à Szymonowicz, et à quelques autres écrivains qui se distinguent surtout par l'élégance de la diction. Dès-lors, la langue se fixe dans toutes ses parties. Néanmoins c'est sous la dynastie élective des Waza (1587-1669) que la littérature polonaise devait rencontrer son plus glorieux représentant. Pierre Skarga, tribun religieux, sermonnaire politique, nous offre l'idéal du prêtre et du patriote. Ses ouvrages respirent une véhémente éloquence. Venu dans l'épanouissement d'un siècle de prospérité, il ne se laissa point éblouir; son génie, au milieu des splendeurs du présent, prévoyait les malheurs qui, deux cents ans plus tard, devaient fondre sur la Pologne. Il sentait que la société était minée dans ses fondemens, et qu'elle perdait l'avenir en perdant les anciennes vertus. L'égoïsme et l'orgueil, en effet, avaient remplacé le dévouement et le sacrifice; l'enthousiasme, cette ame de la nation, allait s'éteignant dans les cœurs. A ce spectacle, saisi de colère, de douleur, et comme pénétré de l'esprit de prophétie, Skarga se lève et annonce les désastres futurs; il se lamente et maudit; il exalte le patriotisme; il rappelle le passé; il parle de la patrie, non de cette patrie dont l'amour ne consiste que dans l'attachement au sol natal, mais de la patrie selon les idées slaves, de cette société idéale et fraternelle dont la divine pensée a été déposée dans le sein d'un peuple pour être un jour par lui fécondée et réalisée.

C'étaient là les derniers cris menaçans d'une littérature qui s'en allait avec la grandeur et la puissance de la Pologne. Les discours ou plutôt les prophéties de Skarga le rattachent à notre époque. Ses idées, en bien des points, confinent à celles qui remuent aujourd'hui les esprits. C'est ainsi qu'il attribuait la colère divine, dont il prédisait sans cesse les effets, à l'oppression du peuple des campagnes par la noblesse, et, depuis les dernières épreuves, cette pensée s'impose à toutes les consciences : les cœurs les plus hautains reconnaissent avoir manqué aux lois de la justice et de la charité; ils acceptent les présentes douleurs en expiation du passé. L'orgueil a fait place à la sympathie; chacun s'intéresse au sort des classes inférieures. De son côté, le peuple émancipé a pu s'initier à la vie politique; il a révélé ce qu'il vaut sur les champs de bataille de l'insurrection; son patriotisme lui a conquis ses droits, et désormais on sera tenu de compter avec lui et sur lui en tout ce qui touche la cause publique.

Après la mort de Skarga (1612), de grands malheurs fondent sur cette Pologne que de grandes victoires ne devaient pas relever, car « la pomme était gâtée au dedans, » selon la parole figurée du prophétique tribun. La langue polonaise, si belle, si majestueuse en sa simplicité, commence à se corrompre. « Votre langue, dit Scarga, votre langue qui, parmi les idiomes slaves, est seule restée libre,

vous la perdrez, et avec elle votre nationalité, et vous-mêmes, vous vous absorberez en une race étrangère qui vous méprise et vous déteste. » Les tentatives des jésuites en Pologne pour substituer peu à peu le latin à l'idiome national le corrompent en y introduisant des mots étrangers; elles créent une langue confuse, bâtarde, bizarre, remplie de *gongorismes*, et dont les novateurs font continuellement usage dans leurs controverses. La décadence est aussi complète en littérature qu'en politique.

Sous le règne de Stanislas (1764-1795), ou plutôt de la rusée et débauchée Catherine, la Pologne, abaissée à l'extérieur, était intérieurement dévorée par les factions. L'anarchie divisait ses premières familles. Seuls, les confédérés de Bar luttaient contre l'influence envahissante de la Russie. La poésie s'était réfugiée dans leurs rangs, et les animait d'un esprit que dédaignaient profondément les réformateurs de l'école voltairienne. Le père Marc, qu'on vénérait comme un saint, et l'héroïque Pulawski étaient traités de fanatiques par la petite cour littéraire qui entourait Stanislas et les chefs de quelques grandes familles. Pourtant les confédérés seuls faisaient entendre encore des accens dignes de la Pologne. L'instinct d'une mission nationale et la véritable idée de la patrie se révèlent dans tous les actes de la patriotique coalition, dans son attitude ferme et résignée pendant cette guerre cruelle qui dura cinq ans, et qui s'est terminée, en 1772, par le premier partage de la Pologne.

« La croix est mon bouclier, que le salut soit mon seul butin ! » chantaient les confédérés de Bar.

« Celui qui est notre chef, le Christ, nous défendra si nous sommes modestes comme lui, et si nous défendons, non notre gloire, mais la gloire du Père.

« Que peut-il m'arriver si je suis coupable ? Le malheur, comme une lime, ôtera toute rouille à mon ame; et, si mon ame est sans tache, elle sortira des épreuves éclatante comme l'acier. »

Les efforts qu'on fit, à la suite du premier partage, pour opérer des réformes et rattacher la Pologne à l'Europe réagirent puissamment sur sa littérature. La France du XVIIIe siècle, par ses idées philosophiques et sociales, sa prépondérance littéraire, attirait alors tous les regards; mais, comme si rien de durable ne devait germer sur le sol de l'imitation, des emprunts que la Pologne fit à la France il ne sortit qu'une poésie pâle, froide et d'une morte beauté. L'esprit de vie en était absent; le peuple ne pouvait plus l'entendre. Ces tentatives, néanmoins, n'ont pas été complétement stériles; elles ont eu le mérite de préoccuper vivement les intelligences et d'imprimer une impulsion qui devait aboutir, plus tard, à montrer l'inutilité des choses tentées. Fatigué d'infructueux essais, l'esprit polonais en est venu à démêler sa véritable inspiration; il a compris que, pour rester puissante, cette inspiration devait rester nationale. Un autre résultat de ces tentatives fut le travail d'épuration que subit la langue; dégagée de ses formes rudes ou vieillies, elle se montra bientôt chatouilleuse et susceptible presque à l'égal de la langue française.

Cependant la littérature ne pouvait se relever immédiatement de tant de secousses. Parmi les écrivains de talent qui luttèrent alors contre la décadence, il faut nommer Krasicki, l'un des plus populaires, l'historien Naruszewicz et le poète Karpinski. Le dernier surtout, qui survécut aux trois partages de la Pologne, était un vrai poète : d'une pensée pieuse, élevée, artiste éminem-

ment doué, il a été peu goûté de sa génération. Il doutait trop de l'avenir pour être accepté de ce peuple qui vit d'enthousiasme et de foi. Sa résignation est des plus accablées. M. Mickiewicz a classé parmi les écrivains slaves de la Bohême et des contrées danubiennes ce noble esprit, qui ne s'est associé à aucune tentative politique, et qui n'a partagé aucune des espérances de ses intrépides et malheureux compatriotes.

Après la chute de la Pologne (1795), quelques familles riches se prirent d'une généreuse sollicitude pour l'enseignement public. On fonda des bibliothèques, des écoles, des sociétés savantes; mais la poésie resta stérile, car elle se contentait toujours de traduire et d'imiter. Cette période, où tous les livres que produit la Pologne sont dus à l'inspiration étrangère, a été spirituellement appelée, par le célèbre critique Mochnacki, *période d'alluvion*. La vie littéraire semble ne retrouver son énergie généreuse que loin du sol natal. Ce n'est que dans l'exil, au milieu des légions de l'armée d'Italie et de l'empire français, que s'élèvent encore des chants passionnés. Hymnes de guerre, lyriques effusions, ils ont été pour la plupart improvisés dans les camps. Beaucoup sont d'auteurs inconnus, et ce ne sont pas les moins beaux. Les écrivains-soldats Godebski, Gorecki, les deux Brodzinski, dont le plus jeune a trouvé la mort dans les rangs de la grande armée, font entendre alors les accens d'une muse naïve et fière. Leur poésie se débarrasse des formes convenues; dépouillant l'image païenne, elle ne rougit pas du mot propre, et ce retour à la simplicité lui vaut d'être chantée par le peuple.

On sait quelles espérances la Pologne avait fondées sur la république française. Plus tard, son dévouement à l'idée napoléonienne fut sans bornes. Elle rêvait par l'empereur son rétablissement futur: elle comptait se frayer à sa suite un chemin a la nationalité. Quand Bonaparte, après les victoires d'Italie, traita de la paix avec le cabinet de Vienne, elle en conçut une profonde douleur, car elle attendait tout de la guerre. La muse polonaise, à partir de ce moment, garde un morne silence; une tristesse lourde pèse sur les esprits. Les poètes et le peuple ne désespèrent pas encore, mais ils ne chantent plus. Une immense lassitude succède à un immense espoir. Enfin arrive la journée de Waterloo : avec l'empire croulent les plus hautes illusions. Cette chute terrible, l'ébranlement général qui en résulte, mille rêves tout d'un coup déçus, amènent dans la littérature une nouvelle transformation, où l'on voit figurer d'abord l'auteur des *Chants historiques*, Julien Niemcewicz (1). Ce n'est plus une protestation véhémente et manifeste, c'est un combat sourd et déguisé contre un gouvernement oppressif. La lutte se voile sous la satire, mais on y sent vibrer une fiévreuse ironie. Les censeurs les plus éveillés ne pouvaient comprendre ce qu'un public intéressé devait saisir au premier mot. Les écrits les plus goûtés de cette période, remplis d'allusions aux personnes et aux choses, sont en général peu intelligibles, et n'ont de valeur que celle du moment (2).

(1) Il est mort il y a trois ans à Montmorency.

(2) Voici quelques paroles d'une railleuse amertume qui se chantaient au milieu des arrestations et des procès politiques du temps : « Nous irons sans doute jouir du reste de notre carnaval au Kamtchatka. Quel beau pays! Jean, lève-toi! Il est dix heures; le jour commence à peine à paraître; lève-toi, et fais atteler les chiens aux traîneaux. »

Nous touchons à la troisième époque de la littérature, à celle que M. Mickiewicz appelle *messianique*, *révélatrice*, à cause de son caractère prophétique et social. La poésie de cette époque descend immédiatement de celle qu'il nomme *primitive* ou *latente*. Rompant avec les habitudes serviles de l'école intermédiaire, l'école nouvelle se retrempe aux sources de l'élément slave; elle produit des ouvrages sérieux et originaux. Cette littérature commence au moment où s'achève la vie politique de la Pologne; elle écrit ses premières strophes sur la dernière page de son histoire.

Les trois grandes familles qui composent la Pologne, les Polonais proprement dits, les Lithuaniens et les Ruthéniens, unis d'esprit et de croyance, aspirant à une même régénération, sentaient le besoin d'interprètes qui formulassent leurs pensées. Après avoir copié, on voulait redevenir soi-même; on s'étudiait, on se rapprochait pieusement des traditions antiques. Agitées par les idées nouvelles qui demandaient à se faire jour, à prendre vie et forme, les ames étaient travaillées d'un malaise général. Cette attente solennelle, ces vœux confus, se traduisent avec grandeur dans l'apostrophe suivante à la Pologne : « Tu n'as pas eu, jusqu'à présent, de poètes qui pussent embrasser ton ame tout entière, et représenter dans une seule image comment le souffle divin et l'humanité se sont manifestés en toi. Les chants de tes vierges, les psaumes de tes prêtres, les cris de tes camps et de tes diètes, le froissement de tes épis dorés et de tes armes, le son triomphal de tes trompettes, le bruit de tes chaînes et les gémissemens de tes mourans, sont un seul et même hymne dont l'harmonie et l'élévation ne seront comprises que de celui-là qui saura se placer assez haut pour les entendre (1). »

Il s'est trouvé un homme dont le génie s'est élevé à cette hauteur désirée. Il résume en lui les croyances antérieures et les aspirations présentes. Prêtant l'oreille aux voix qui, de toutes parts, montaient à ses côtés, il voulut en être l'écho, et commença l'œuvre de la poésie nouvelle. Le premier, il osa braver les préjugés littéraires et en affranchir la muse moderne. Ses forces étaient au niveau de sa tâche; il l'entreprit avec courage, et la poursuivit avec une puissance qui devait triompher de tous les obstacles. Cet homme est Adam Mickiewicz. Le drame des *Aïeux*, le poème de *Grazyna*, les romances et les ballades puisées dans les légendes populaires, ont vivement révolté les partisans obstinés de la littérature d'imitation; mais la jeunesse les salua avec enthousiasme : son généreux instinct ne la trompait pas. La vie publique commençait à se manifester, rajeunie et puissante, dans une langue pleine de vigueur, d'harmonie et de précision; les douleurs nationales trouvaient enfin leur voix; la muse se faisait énergique et grave; les luttes que jusqu'ici elle avait soutenues contre le gouvernement, et qui la forçaient de descendre parfois aux allures du pamphlet, prenaient enfin des proportions plus nobles; les traits satiriques, les allusions, faisaient place à des chants d'un caractère élevé et plus menaçant que l'ironie.

La Pologne eut alors, comme la France, ses romantiques et ses classiques. Les adeptes de la muse païenne traitaient de profanation ces chants religieux

(1) Cette apostrophe est tirée d'un écrit de Brodzinski, le *Message aux Frères dispersés*.

et nationaux, où l'on invoquait la vierge et les saints; ils s'indignaient de ces irrévérencieuses nouveautés, car ils y voyaient un retour aux superstitions, et quelques-uns poussèrent leur classique amour de la mythologie jusqu'à dénoncer comme dangereuses pour l'état les tendances de la nouvelle école. Sous ce dernier rapport, leurs frayeurs n'étaient pas dénuées de fondement. Comme on interdisait sévèrement tous débats politiques, les passions se rejetèrent dans la discussion littéraire; mais discuter de la littérature d'un pays, c'est discuter de sa nationalité même, c'est remuer et propager des idées dont l'application peut sembler aussi facile que légitime à une société qui médite et qui attend, qui souffre et qui espère. On ne peut en douter, la poésie a été, dans ce moment, l'unique champ des luttes nationales, et l'homme qui la personnifie pour nous portait alors en lui tous les instincts de sa race. Les œuvres de M. Mickiewicz sont désormais connues en France; déjà on en a pu apprécier les tendances révolutionnaires et religieuses; on sait aussi quelles persécutions elles lui ont values. Ses écrits ont été, comme sa vie, une aspiration incessante au beau et au vrai, un sacrifice continuel; en un mot, il a réalisé, selon les données slaves, l'idéal du poète dans la société moderne.

Au moment où, avec M. Mickiewicz, l'esprit mystérieux de la Lithuanie sortait des profondeurs de ses lacs et de ses forêts, d'un point opposé de la Pologne, des plaines sans fin de l'Ukraine, s'élevait une autre voix. La tradition ruthénienne vient unir ses richesses à celles de la tradition lithuanienne. Zaleski prélude à son poème de *l'Esprit des Steppes* par le *Chant du Poète*, chant triste et d'une virginale douceur : « Quand le matin dore le sommet des monts et que la rosée argente les herbes des vallées, moi aussi je m'élève au ciel, moi aussi je chante comme l'alouette..... » Cette Ukraine, ou terre de frontières, vagues espaces peuplés d'impérissables souvenirs, route des conquérans et des nations qui sont venus de l'Asie s'abattre sur l'Europe, n'a d'autres monumens que quelques *tumulus*, tombeaux d'armées détruites, placés de distance en distance pour servir de guides à travers un océan de verdure. Ces plaines solitaires sont le pays de la poésie lyrique; nulle part ne s'entendent plus de chants empreints de sévère mélancolie. « Là, dit Zaleski, la poésie, étendue sur les herbes en fleur des immenses prairies, résonne, tristement emprisonnée, comme l'inspiration dans un jeune cœur..... Là, à travers les *limanes* (1), les îles du Borysthène et les hauts gazons du désert, se promènent les esprits de nos pères. »

Deux autres enfans de l'Ukraine, Malczeweski et Goszczynski, publièrent, presque en même temps, leurs poésies. Le premier, mort à Varsovie il y a une vingtaine d'années, n'a laissé qu'un poème intitulé *Marie* (2). Ce poème est maintenant regardé comme un des chefs-d'œuvre de la littérature slave. Soldat de la grande armée, Malczewski abandonna son pays après les désastres de Napoléon, et alla séjourner en Suisse et en Italie. Il revint ensuite en Pologne, où son œuvre, d'abord mal comprise, provoqua les railleries de la critique. Ce n'est qu'après sa mort qu'on rendit justice à un écrivain qui devança son temps. Marie est l'idéal rêvé de la Polonaise, idéal qui s'est incarné en de touchantes

(1) Nappes d'eau que forment les fleuves à leur embouchure.

(2) Il a paru deux traductions françaises de ce poème, l'une en vers, l'autre en prose.

figures pendant la catastrophe de 1830 : tel semble être le privilége d'une poésie inspirée, que l'avenir se charge toujours de réaliser ses types. Nous ne saurions trop insister sur ce caractère prophétique de la muse moderne. Les Slaves y croient, et cette croyance est à la fois pour eux un besoin et une consolation. Ils ne doutent pas que tout ce qu'il y a d'intime et de haut dans leurs espérances, après s'être réfléchi avec tant d'éclat dans leur poésie, ne se formule bientôt par l'action, ne revête vie et chair dans un avenir prochain.

Severin Goszczynski, que nous avons nommé à côté de Malczeweski, appartient à l'émigration, et sa vie est déjà tout un poème. Persécuté dès l'enfance, retiré au milieu des forêts de la Pologne et dans la solitude des steppes, il écrivit des vers que recommande une mâle beauté. Ce n'est que huit ans après la révolution qu'il se résigna à prendre le chemin de l'exil; jusqu'alors il avait vécu fugitif parmi ces montagnards des Karpathes dont il a si poétiquement retracé les mœurs. Son *Château de Kaniow* a été publié avant les événemens de 1830. Le sujet du poème est la dernière lutte entre les Cosaques et les Polonais. Goszczynski dans *le Château de Kaniow*, comme Zaleski dans *l'Esprit des Steppes*, s'étaient inspirés des traditions antiques; tous deux rompirent bientôt avec le passé pour suivre la muse moderne, le premier dans les routes périlleuses de la politiqne, le second dans les voies austères de la religion.

Nous avons énuméré les principaux représentans de la moderne poésie polonaise. Il en est un pourtant que nous n'avons pas nommé, que nous ne nommerons pas, car le voile sous lequel il lui a plu de dérober son nom est de ceux qu'une critique, même respectueuse et sympathique, doit craindre de soulever. Les poèmes de cette muse anonyme, *la Comédie infernale*, *le Rêve de Césara*, *la Nuit de Noël*, méritent une place toute particulière parmi les manifestations de l'esprit polonais. Ce n'est pas sans dessein que nous abordons une littérature presque ignorée par un des écrivains qui en représentent le mieux le caractère mystique et enthousiaste; ce n'est pas non plus sans raison que nous choisissons, pour les faire connaître d'abord, les deux poèmes où ce caractère mystique a laissé la plus vive empreinte, réservant *la Comédie infernale* pour une seconde et dernière étude. Il nous a paru que c'était la route la plus directe pour pénétrer jusqu'aux profondeurs de la poésie polonaise, pour en discerner les tendances et en saisir l'esprit.

Les deux poèmes intitulés *le Rêve de Césara* et *la Nuit de Noël* ont été publiés en 1840 sous le pseudonyme de *Ligenza* (1). Nous l'avons dit, il faut renoncer à éclairer ici l'œuvre du poète par sa vie. C'est en général un inconvénient auquel on doit s'attendre quand on étudie les poètes contemporains de la Pologne. Il est permis de s'étonner en France de cette recherche de l'ombre et du silence, qui n'est guère le propre des natures poétiques telles que nous les connaissons. Les poètes polonais ne signent presque jamais leurs livres; ces livres, d'ailleurs, ne furent point écrits pour être vendus. Ceux qui les ont composés n'ont visé ni à la popularité ni à la fortune; ils ont rempli un devoir. Chanter pour eux n'est autre chose que révéler la pensée de Dieu qui repose sur le pays et sur le peuple dont ils sont la voix. Plusieurs causes expliquent leur silence plein d'abnégation. En premier lieu, il faut signaler le *terrorisme* sans nom qui pèse sur la

(1) La publication de *la Comédie infernale* a précédé celle des deux poèmes.

malheureuse Pologne, et dont nous n'avons ici qu'une bien faible idée. Un écrivain polonais, alors même qu'il se trouve hors de son pays, n'est pas sûr que ses ouvrages n'attireront pas sur ses parens et ses amis des soupçons presque toujours mortels sous la domination moscovite. Il doit craindre de les exposer à des visites domiciliaires, à des changemens de résidence, à des rançons, et (ce qu'on redoute le plus) à de certains gages de fidélité exigés du gouvernement, et qui marquent à jamais d'opprobre et d'infamie aux yeux de ses concitoyens celui qui, réduit à cette triste extrémité, s'y résigne plutôt que de mourir.

La littérature, telle qu'elle est tolérée par la censure russe, ne présente aucun intérêt; elle se borne presque toujours à des traductions de romans inoffensifs et qui traitent des sujets les plus étrangers aux questions qui agitent les esprits. Il n'y a point place pour de pareilles productions dans la littérature vraiment nationale. En face du deuil public et des plus hautes préoccupations, de quel œil serait vu l'homme qui, dans quelque œuvre futile, détournerait sa pensée de ce qui doit la remplir sans cesse! Cependant cultiver sérieusement la philosophie, la poésie, c'est s'exposer à la plus odieuse surveillance. On préfère donc se taire ou s'occuper d'industrie et de sciences exactes, car on sait que la censure russe et autrichienne poursuit avec une animosité impitoyable toute idée qui lui semble contraire au régime politique établi. C'est ainsi qu'elle cherche à empêcher par tous les moyens l'introduction des livres polonais publiés en France; cette rigoureuse interdiction s'étend même aux dictionnaires et aux livres de messe; mais on a beau redoubler d'efforts : plus d'un volume, vendu clandestinement et payé à des prix excessifs, est lu avec la plus sympathique avidité. On redoute jusqu'à la réputation de l'écrivain, on proscrit son nom comme ses œuvres, et là encore on est vaincu par le sentiment national. Si l'on entendait quelqu'un prononcer le nom d'un auteur exilé, on le questionnerait tout de suite et *dans les formes usitées;* on fouillerait sa maison, et, si l'on y trouvait des livres prohibés, il irait expier son imprudence au fond de la Sibérie. Peine inutile! Le nom de Mickiewicz, la police voudrait le rayer de tous les cœurs, elle n'a pu que l'interdire à toutes les bouches.

Il est une dernière cause à l'anonyme gardé par les écrivains polonais. Les accens que ces hommes proscrits et dominés par un sentiment commun tirent des profondeurs de leur ame sont d'une nature trop élevée et trop pure pour ne pas dépouiller tout caractère individuel. Leurs œuvres, conçues loin des joies et des consolations de la famille, enfantées dans les douleurs de l'exil, sont la partie d'eux-mêmes la plus chère, et ils tiennent plus à la pensée qu'ils y ont déposée qu'à la célébrité qui peut s'y attacher. Leur nom leur est moins précieux que leurs idées; ce sont ces idées qu'ils voudraient surtout fixer dans les mémoires et dans les cœurs, et c'est en vue d'un tel but qu'ils travaillent, qu'ils pensent et qu'ils souffrent. Étienne Garczynski était si peu préoccupé de se faire un nom, qu'il lui suffisait d'épancher son ame en secret. Lui-même il s'ignorait peut-être. Combien de pages senties et belles, condamnées à l'oubli, si le hasard ne les avait révélées à son ami Mickiewicz! Et cependant ils s'aimaient, ils vivaient depuis long-temps ensemble! Poète-philosophe par excellence, Garczynski a succombé aux peines de l'exil, mais il a laissé dans *la Jeunesse de Venceslas* une trace ineffaçable de ce que peut souffrir une ame qui sent les droits éternels de sa nation, et ne trouve dans la religion et la philoso-

phie officielles que l'apothéose de cette force brutale sous laquelle a succombé sa patrie. Et Celinski ! il y a bientôt dix ans qu'il a cessé de vivre, et c'est aujourd'hui seulement que nous apprenons que la Pologne a perdu en lui un poète et un penseur. Quel pays offrirait de plus nombreux exemples de ce dédain de la célébrité, de cet oubli de soi-même dans le sentiment du devoir et de l'affliction nationale? Que de noms encore à citer! que de vrais poètes par leur vie et qui ont quitté la plume de l'écrivain ou l'arme du soldat pour l'instrument obscur de l'artisan! Hommes d'énergique patience, hommes de sacrifice et d'amour dont nous ne pouvons dévoiler l'existence résignée, mais que nous saluons du moins en passant de notre plus sincère hommage!

Les poèmes de l'auteur anonyme, où la pensée religieuse revêt des images symboliques et s'élève jusqu'au ton de la prophétie, tranchent, par la forme et surtout par le fond, avec les habitudes reçues de notre littérature. Nous ne connaissons rien dans notre langue qui rappelle immédiatement ces compositions. Pour bien comprendre l'œuvre des poètes modernes de la Pologne, il ne faut pas oublier qu'on se trouve en présence d'écrivains réellement convaincus et pieux, catholiques dans la signification primitive du mot. On ne devra pas oublier non plus que ces écrivains, de même que le peuple auquel ils s'adressent, croient à l'*esprit*, à la communion des ames avec les régions supérieures, que le spiritualisme n'est pas relégué chez eux dans la sphère purement spéculative, mais que, sanctifiant toutes choses, il se retrouve dans les actes les plus ordinaires de la vie. Aussi leurs poèmes nous montrent-ils nombre de personnages invisibles accomplissant un rôle à côté de personnages vivans et terrestres. Et ici ce n'est point comme machine poétique que l'artiste les met en scène; ce ne sont point des figures allégoriques, mais des êtres réels et qu'il n'hésite pas à nous présenter, parce que, tout le premier, il les respecte et les vénère. Il ne se croit pas permis d'écrire au nom d'une inspiration qu'il n'a pas ressentie, et, s'il nous parle de la Vierge, des anges, des démons, des mystères de la nature invisible, c'est qu'il s'y est lui-même élevé en esprit. Saint-Martin n'a-t-il pas écrit quelque part qu'on ne devrait composer des vers qu'après avoir fait un miracle? Si nous interprétons bien sa pensée, il exige de l'homme, avant de faire usage de la langue sacrée, qu'il ait assisté à une manifestation portant tous les signes de la présence immédiate de cette divinité que nous appelons inspiration. Ces conditions du théosophe français, personne ne les accepte plus volontiers que le poète polonais. C'est en ce sens qu'on a pu dire avec quelque vérité que *le Rêve de Césara* n'est pas un ouvrage d'art, mais une prophétie écrite sous l'empire d'une véritable vision. Césara n'est pas une création allégorique : c'est le poète lui-même, qu'une puissance supérieure a entraîné dans un monde surnaturel, et qui s'empresse, à son retour sur la terre des vivans, de communiquer à ses frères les précieuses révélations de l'extase.

On comprend maintenant combien la poésie est chose sainte pour l'auteur anonyme de *la Comédie infernale,* et quelles dispositions il faut apporter sur le seuil de son mystique monument. Il convient de nous effacer maintenant pour faire place au poète, qu'on jugera par ses œuvres.

LE RÊVE DE CÉSARA.

1. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante.

2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses; quand j'aurais encore toute la foi *possible*, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

(*Épître première de saint Paul aux Corinthiens*, chap. XIII.)

Les ombres sont partout dans mon ame et autour de mes yeux; une voix m'appelle par mon nom : « Césara, Césara. » Je sors, je marche ne sachant où; mais jusqu'au bout du monde, s'il le faut. je suivrai cette voix!

Près d'une cathédrale j'aperçois une tour noire; on m'y a fait entrer; je monte, je monte par d'étroits escaliers. La voix court devant moi, elle appelle : « Césara! Césara! »

Et tout à coup aux épaisses et sombres murailles ont succédé les broderies, les guipures et les rosaces de pierre; au travers de leurs feuilles, de leurs calices de granit, filtrent les clartés de la lune. Et plus je montais, et plus les rosaces et les fleurs se multipliaient, et plus elles s'élançaient sur leurs tiges sveltes et délicates, et plus la lumière augmentait, — et la voix ne cessait de m'appeler : « Césara! Césara! »

Sous moi, et en dehors des balustrades de granit, un précipice sans fond; au-dessus de ma tête, le clocher tressé à jour; les rosaces gothiques superposées sur les rosaces gothiques, les arcades s'appuyant sur d'autres arcades, tout un monde d'aiguilles, d'angles aigus s'élançant vers le ciel; et à travers chaque ouverture une étoile qui brille, et là-bas, au-dessus de la montagne, la lune qui monte, large et pâle comme un bouclier d'argent.

La voix est entrée dans le clocher, et, comme un rossignol caché dans le feuillage, elle m'appelle : « Césara! Césara! » Devant moi se déroule un horizon sans bornes. Il m'a semblé voir comme un mélange confus de villages, de villes, de collines, de vallées et de forêts endormies; et, au milieu du silence, et sur un ciel bruni, comme un miroir d'acier, la lune montait, montait lentement.

Tout à coup, de dessous mes pieds, s'éleva une harmonie grave et solennelle; on eût dit la voix des orgues se mêlant aux chants de la foule; et, toujours plus larges et plus retentissans, ces accords montaient du bas de l'église, m'entourant, m'enveloppant de leurs ondes sonores.

Et après chaque accord la clarté de la lune devenait plus vive, les étoiles se dilataient comme des prunelles de feu, plus larges, plus grandes et plus brillantes. Tout le ciel, comme une mer lumineuse, est suspendu sur ma tête; sous mes pieds la terre s'étend comme une glace où se reflète toute cette lumière : — seulement la tour et la cathédrale sont noires, — noires comme un noir rocher!

Et partout, partout au milieu de cette lumière, j'aperçois des masses de

nations passant et repassant; j'entends leur voix et l'écho de leurs pas. Sans se détourner, elles marchaient, et, quand elles se rencontraient, il s'élevait un bruit frémissant, et quelquefois comme un doux chant de paix, et elles s'avançaient toujours, toujours vers l'horizon sans bornes. Au-dessus d'elles, la lune brillait comme un énorme et pâle soleil, et toutes les étoiles les regardaient d'en haut avec leurs prunelles de diamant.

Et au milieu de ces nations j'ai aperçu une poignée d'hommes couverts d'habits de deuil, et portant un étendard sur lequel était écrit : NATION. C'étaient les derniers d'une dernière génération; ils marchaient lentement, comme derrière un convoi. Ils s'avançaient aussi vers l'infini. Et partout où ils rencontraient d'autres masses, c'était avec des débris de sabres qu'ils se frayaient le chemin. Beaucoup d'entre eux traînaient encore à leurs pieds et à leurs mains des restes de chaînes; sur leurs traits était une affreuse pâleur, une terrible fatigue. Ils portaient avec eux des enfans expirans; d'autres tenaient dans leurs bras des femmes évanouies, ressemblant à des anges visités par la mort. Beaucoup d'entre eux marquaient leur passage par des traces de sang; sur leurs poitrines j'ai vu des plaies, sur leurs fronts des couronnes d'épines; dans leurs mains ils tenaient comme des croix entourées de fleurs flétries, et comme des tombes ils étaient silencieux. Ils combattaient sans cris, ils tombaient sans plaintes, ils triomphaient sans chants de victoire. Sans se plaindre, ils marchaient à un nouveau combat et à la mort!.... J'ai regardé long-temps si quelqu'un ne les saluait pas d'une parole compatissante, d'un regard, d'un serrement de main fraternel; — mais non, jamais nulle part personne ne leur a tendu la main; nul ne leur a fait place, pour que ces mourans pussent passer en paix. Les nations en masse, comme de noires murailles, leur barraient le chemin, comme de noirs torrens faisaient couler devant eux leurs ondes menaçantes, et comme des nuées d'oiseaux de proie fondaient sur leurs cadavres renversés.

Un regret a tordu mon cœur, des torrens de larmes ont coulé de mes yeux. Alors j'ai compris les plaintes lugubres de la cathédrale, ces accords souterrains s'élevant au ciel : c'était le chant de mort de ce peuple! Et de l'intérieur du clocher la voix me cria : « Césara, Césara, voilà un peuple qui quitte la terre et qui ne reviendra jamais! »

Et quand j'ai regardé de nouveau, entourés de toutes parts, ils combattaient sans espoir. Et cette lune large, brillante comme un soleil, les inondait de ses rayons, et au-dessus d'eux et de leurs ennemis était suspendu un brouillard sillonné d'éclairs. La mêlée était terrible, sanglante. Toutes les balles, tous les coups portaient; mais, pour eux, leurs glaives, leurs flèches, égarés dans les ténèbres, frappaient sans tuer. Angoisse à nulle autre pareille!

Et chacun d'eux a soulevé son enfant en disant : « Retourne à Dieu, pauvre orphelin! » Et pour un instant il m'a semblé que la lune devenait pâle et s'obscurcissait. Une large ouverture bleue s'est creusée dans le ciel, et par là tous les enfans se sont envolés comme un essaim d'anges éblouissans, et, quand ils eurent tous disparu, le ciel se referma; la lune de nouveau s'enflamma en jetant une lueur ensanglantée, et, plus terrible, plus acharné, le combat recommença sur la terre!

Et je vois le nombre des morts qui toujours, toujours augmente! et cependant pas un ne jette bas son arme, pas un ne pousse un cri. Ils ne demandent ni

pardon ni merci; la honte de l'esclavage, ils n'en veulent pas! Et j'entends la voix des masses qui leur crie : « Vivez et soyez nos esclaves. » Sur leurs fronts les mourans secouèrent leurs couronnes d'épines, et, comme une dernière provocation au combat, ils ont répondu par un seul et immense cri!

Le cercle des ennemis, comme un impitoyable anneau de fer, s'est serré autour d'eux; — au-dessus de cet anneau, un cercle de flammes et de fumée s'est élargi dans l'air : alors chacun de ces hommes que la mort attendait, se penchant sur la femme évanouie qu'il tenait dans ses bras, lui dit : « Réveille-toi, et dis si tu veux vivre plus long-temps que moi! »

Et ces anges d'innocence ouvrirent leurs yeux, et répondirent en soupirant : « Votre terre est la nôtre, et nous aurons le même tombeau pour demeure. » Et un sourire d'amour infini s'épanouit sur leurs lèvres. Alors chacun de ces hommes qui allaient mourir, debout, leva son glaive et le plongea dans le sein de celle qu'il aimait. Sur l'herbe ils couchèrent ces corps inanimés, et marchèrent ensuite au-devant des ennemis. Et de nouveau un terrible combat recommença sur la terre!

Et il me sembla que de toutes ces formes blanches couchées sur l'herbe sortaient des ames pleines de tristesse, et, comme une guirlande de lis célestes, elles flottaient dans l'espace, pleurant sur ceux qui mouraient en combattant, sur ceux aussi qui ne pouvaient pas encore mourir, ces restes d'une grande nation!

Dans le clocher, la voix du rossignol me dit en gémissant : « Césara, Césara, regarde, regarde, car c'est leur dernière heure! » Et sous les lugubres accords qui s'élevaient des souterrains, la cathédrale a tremblé. Semblable à un grondement de la foudre qui, parti de la terre, s'élèverait jusqu'au ciel, la terrible harmonie s'est précipitée, se répandant partout, grandissant; comme un chant funèbre, je l'ai entendue se prolongeant jusqu'aux confins du monde, et, parvenue là, retentissant encore dans un même accent de désespoir, sous un ciel où les étoiles brillaient, et où la lune projetait sa même lueur sanglante.

Et quand sur la terre j'ai reporté mes yeux, j'aperçus les peuples en masse passant comme autrefois; à l'endroit où cette poignée de martyrs avaient succombé, il n'y avait plus ni cadavres, ni sang, ni armes; le gazon était verdoyant. J'entendais comme le chant des oiseaux au fond des bocages, comme le bruit des grillons dans l'épaisseur des blés; j'ai senti comme un doux parfum de fleurs qui s'échappait de ce lieu, et je fus saisi d'épouvante à la pensée qu'un tel silence, un tel oubli régnait au-dessus d'un tombeau si vaste et si récent.

Et la voix de l'ange me cria : « Césara, Césara, regarde ce qui reste d'eux! » Je regardai autour de moi : la lune était redevenue petite et pâle, les étoiles s'étaient aussi rapetissées et scintillaient comme des diamans. C'était cette même contrée que j'avais vue en commençant; des collines l'entouraient comme des rubans d'azur, au loin les villages blanchissaient au milieu du silence!

La voix appelait toujours : « Césara! Césara! » Mais alors il m'a semblé qu'elle était sortie du clocher et qu'elle m'engageait à redescendre les escaliers de la tour. Et je l'ai suivie, descendant, descendant toujours, et je me trouvais au milieu de noires ténèbres, triste et dans la désolation de mon esprit; et j'ignorais où j'allais; ma tristesse augmentant, j'ai compris seulement que je descendais dans la tombe.

En soupirant, la voix s'est dirigée vers un passage plein de lueurs émanant

d'un lieu que je ne voyais point. Il s'y passait un bruit étrange, comme le froissement de feuilles sèches se roulant sur elles-mêmes et poussées par le vent, comme le murmure de plusieurs voix assombries par la douleur, comme une plainte des morts qui se réveilleraient et se rendormiraient.

Et la voix me dit : « A présent, prie pour eux, Césara ! » Et j'aperçus devant moi l'intérieur immense de la cathédrale. J'étais debout à la hauteur du chœur, et de là je regardais dans l'immense profondeur pleine de chapelles, d'autels, de colonnes, de bancs noircis par le temps, de lampes qui brûlaient devant les images, devant les statues, qui çà et là jetaient leurs lueurs au-dessus des tombeaux de guerriers, au-dessus du baptistère, de la chaire, partout, au pied et au sommet des colonnes gothiques, sur les arches, aux frontons des cintres et le long des ogives. Mais leurs rayons, ternes et assombris par un brouillard à peine visible, étaient comme des larmes suspendues dans l'air.

Et au milieu de la cathédrale j'aperçus une large ouverture, comme si l'entrée des catacombes attendait quelqu'un. Et une large pierre reposait à côté de cette noire ouverture, dalle immense, blanche comme l'albâtre, ourlée d'un long ruban de sang, marquée au milieu d'une croix sanglante, et sous la croix était écrit, aussi avec du sang, ce mot : NATION !

L'immense église était vide; tout à coup j'eus au fond de mon ame comme le pressentiment d'une musique mystérieuse. De mon cœur sortaient d'ineffables accords; puis les notes s'échappaient plus distinctes et tombaient sur moi semblables à des gouttes de rosée, puis un immense murmure plein de mélodie s'est élevé, et la grande cathédrale a sangloté ses accords.

Chaque autel, chaque colonne, chaque dalle a résonné comme une corde; chaque statue a poussé une plainte, un gémissement mélodieux, et ce chant grandissait tranquille, grave comme le chant des esprits invisibles, comme une sincère souffrance, comme une fervente prière, envoyée vers le Dieu tout-puissant pour obtenir une heure d'allégement, un sommeil d'oubli, un peu d'amour et de pitié !

Tout à coup les orgues ont éclaté comme un coup de tonnerre, et le silence se fit; les portes de la cathédrale s'ouvrirent, et la voix me dit : « Césara ! Césara ! regarde, car ce sont eux qui entrent. »

Et ces hommes qui avaient succombé, qui étaient morts, entraient l'un après l'autre, portant leur étendard comme ils l'avaient porté durant leur vie, appuyant contre leur sein leurs femmes, ces anges tués, tenant en main leurs armes brisées; ils marchaient sans bruit comme des brouillards poussés lentement par le vent; ils s'avançaient le front baissé, plein de souvenirs et de douleurs; mais leurs enfans n'étaient pas avec eux.

Aussitôt qu'ils eurent passé le seuil de la cathédrale, se dirigeant vers le maître-autel, là où il me semblait voir la blanche statue du Christ, là où des essaims d'anges de marbre montraient leurs têtes du haut de la voûte, la musique s'éleva, douce, tendre et rêveuse comme le souvenir du bonheur; des bouquets de fleurs parsemèrent l'air, et des milliers de roses blanches tombèrent comme des flocons de neige sur le pavé. L'essaim d'anges aux ailes de papillon s'entoura d'un arc-en-ciel; tous élevèrent leurs petites mains, se suspendirent dans l'air, et, voltigeant çà et là, cherchaient avec leurs yeux brillans à reconnaître ceux qui arrivaient, et, quand ils les avaient reconnus, ils couraient à eux, po-

sant des couronnes sur les têtes de leurs pères qui avaient succombé, et de leurs mères endormies du sommeil de la mort.

Et les hommes ont relevé leurs fronts, et ils souriaient en reconnaissant leurs enfans transfigurés; et les mères ouvrirent les yeux, poussant des cris de joie, et, s'échappant des bras de leurs maris, elles descendirent sur le pavé de la cathédrale, levant les mains vers les anges, les appelant par leurs noms, leur tendant les lèvres comme pour les baiser au front, et elles poursuivaient toutes ces figures aériennes qui passaient et repassaient au-dessus d'elles comme des fleurs et des étoiles.

Et pour la seconde fois les orgues tonnèrent; alors, dans les bancs vides et comme après un martyre de toute la vie, les hommes prirent place; devant eux et au pied de l'autel les femmes se sont assises; la pâleur alors couvrit leurs visages, et elles tombèrent dans un sommeil profond. Les hommes, après avoir déposé à terre leurs armes, ôtèrent de leur front leurs couronnes d'épines et les élevèrent vers la statue du Christ; mais, hélas! ils ne pouvaient rien dire, rien demander, car leurs poitrines étaient percées de blessures, et, sous la douleur et la fatigue, leurs lèvres étaient muettes.

Et les lampes, de plus en plus, s'assombrissaient; les brouillards tombaient des voûtes, se nouant comme des linceuls; l'un après l'autre, les cierges s'éteignaient; les sons calmes et harmonieux disparaissaient sous le mugissement des orgues, et plus l'obscurité augmentait, plus les orgues retentissaient; la statue du Christ blanchissait et grandissait devant moi; l'église tout entière se remplissait d'une brume grise, et dans tout l'espace grondait un bruit terrible, semblable à celui des trompettes embouchées par les archanges; et la grande figure élevée au-dessus du maître-autel semblait s'approcher, plus blanche, plus vivante : elle, semblable au soleil, — eux, tout noirs, — et la sombre et noire église tremblait dans ses fondemens comme un arbre secoué par les vents d'automne. Et la figure descendit, et, s'arrêtant au-dessus des femmes, elle jeta un regard sur les hommes assis, et son regard fut comme un jet de blanche lumière se détachant du diamant.

Les femmes se sont levées, et, se couvrant les yeux, elles ont soupiré : « O Seigneur, rendez-nous nos enfans! » Et les hommes, tombant le front contre terre, ont crié : « O Seigneur, rends-nous notre patrie! »

Et la figure descendit plus bas, et tous se levèrent pour la suivre, et elle les conduisit vers l'ouverture des tombeaux; mais, tandis qu'elle s'avançait devant eux, ses pieds ne touchaient pas la terre.

Et, comme un soleil couchant, elle descendit la première dans le noir tombeau, en leur disant : « Ici est le lieu du repos; sur vous comme sur moi cette pierre sera posée. Pourquoi êtes-vous indécis? Ne suis-je pas avec vous? » Et tous ont disparu, et jusqu'au dernier tous sont descendus en suivant la figure du Christ. Et l'énorme pierre qui portait cette inscription : NATION, je l'ai vue s'élever et retomber; — et les orgues tonnèrent pour la dernière fois, et le dernier cierge s'éteignit.

Et, au milieu des ténèbres, j'ai entendu comme un chœur des esprits leur chantant un dernier adieu :

« Étendez vos bras sur la froide couche, reposez vos têtes sur le chevet du

ROYAL

cercueil; que vos plaies se refroidissent et se ferment, que vos cœurs se calment; oubliez, jusqu'à ce que pour vous et pour votre patrie l'heure d'un second printemps vienne à sonner! »

« Ce sommeil sera votre force, car le Seigneur veille sur vos cercueils, et attend que les temps marqués se soient écoulés. A présent, paix à vous; à présent, dormez profondément. »

Il se fit un grand silence, et la voix qui m'avait conduit me répéta tout bas les mêmes paroles que précédemment : « Césara, Césara, regarde ce qui, après eux, est resté, » et moi, ne voyant rien, j'ai demandé : « Qu'est-il resté? » Et la voix me répondit : « Regarde, voilà encore une trace sur la terre après eux. »

Et soudain j'aperçus comme une masse de vapeurs rougeâtres qui s'élevait, et au milieu on eût dit une image agitée par les vents, — c'était une figure féminine, ou plutôt l'ombre d'une femme. Elle était belle d'une beauté idéale, et sur son front régnait une éternelle tristesse. Léger et diaphane comme un fugitif souvenir, son vêtement, symbole lui-même de ses tristes pensées, l'enveloppait sans la couvrir; elle fixa son regard dans le vide de l'espace, regard tout à la fois plein de fierté et de douleur. Et cette étrange et merveilleuse figure, il me semblait déjà l'avoir vue, mais dans un rêve oublié.

Et alors la voix me cria : « Veille sur elle, Césara, car elle est la sœur de ceux qui sont morts en combattant. Elle seule est sauvée, pour que la beauté de cette nation ne périsse pas entièrement sur la terre. »

Et quand je regardai une seconde fois, je sentis alors que je l'aimais; alors aussi il me sembla que je la suivais dans un monde inconnu, quelque part au milieu des brumes de l'automne, plus loin, au milieu de déserts attristés où mugissent les torrens, où les feuilles jaunies se roulent en tourbillons; et, fendant les brouillards, un aigle ensanglanté conduisait sa maîtresse.

Et toujours elle marche dans sa beauté et sa pâleur, et toujours seule, pensive et fière, toujours semblable à un rêve, et cependant toujours visible, toujours errante et silencieuse, et moi veillant sur elle éternellement. Et là où elle ira, j'irai aussi, où elle se reposera, je m'arrêterai, et, quand elle disparaîtra, je disparaîtrai avec elle!

Et il me semblait que les jours et les nuits s'écoulaient comme les vagues blanches et noires du torrent. Quelquefois j'aperçois le fantôme du soleil derrière les nuages, quelquefois aussi la lune qui glisse sur le sommet des montagnes; de temps à autre, de derrière le brouillard, arrive à mon oreille le bruit des villes éloignés; au-dessus de moi, j'entends le chant des esprits flottans dans l'espace, et quelque part en bas, sous mes pieds, les sanglots des malheureux qui travaillent dans les mines; et plus bas encore, au fond des abîmes, le rire souterrain de Satan!

Mais je ne m'arrête ni pour entendre, ni pour écouter; je ne fais que la suivre. Éternellement la brume nous enveloppe. Une éternelle tristesse nous unit, un même espoir nous conduit. De l'espace où elle plonge, contemplant le passé, elle se détourne et sur moi jette un regard, quelquefois elle entr'ouvre ses lèvres et appelle : « Césara! » Quelquefois elle élève hors du brouillard sa blanche main qu'elle me tend, et je la saisis et je l'appuie sur mon cœur, jusqu'à ce que ma bien-aimée se repose. — Et c'est ainsi que nous allons vers l'infini. Si nous de-

vons vivre, nous vivrons; si nous devons périr, nous périrons. Le même soleil nous éclairera, car la même tombe nous attend. Et nous allons incertains si c'est vers le soleil ou vers la tombe; — seulement Dieu nous a donné d'aller ensemble!

Je ne puis dire comment, car je ne compte pas le temps, mais il me semble que déjà une partie de ma vie s'est écoulée, et mon rêve dure toujours, me conduisant toujours plus loin, vers des déserts plus éloignés; et toujours mon amour grandit et ma tristesse aussi!

Je ne me souviens ni du temps ni du lieu, mais j'aperçus le pic d'un rocher sortant du brouillard. Dessus se tenait un esprit ressemblant à un vieillard encore plein de force et de vie; de ses épaules pendaient des ailes sans plumes comme celles des oiseaux nocturnes.

Assis sur le rocher, il tenait une harpe à une seule corde, et il chantait : « Arrête-toi, homme sans expérience; c'est ici qu'est la frontière qui sépare le pays de la vie de la vallée de la mort; si tu la franchis, ton ame ira s'affaiblissant à jamais. » Et j'entendis le grincement de fer de la corde de sa harpe, et j'eus peur.

« Abandonne celle qui ne revivra jamais. Sa beauté n'est qu'un rêve, qu'un souvenir du passé. Ne crois ni à son regard, ni à son geste. Dans sa prunelle a cessé de brûler l'étincelle d'amour. Le destin a ravi la force à son bras. »

Et de nouveau il fit vibrer l'unique corde de sa harpe!

Et, la figure s'étant arrêtée, elle tourna vers moi son visage. Alors tous les rêves incomplets, toutes les espérances anéanties de sa race, toute leur vie, leur fierté tout entière, leur sommeil et leur mort, toutes ces choses descendues ensemble dans le tombeau, en un moment, se reflétèrent sur elle!

Et de nouveau l'esprit chanta :

« Retourne et va-t'en vivre au milieu de ceux qui vivent. Et moi, je resterai ici avec elle, et, sur cette dernière corde, je lui chanterai mon chant sans espoir; car, en résonnant, toutes les autres cordes de ma harpe se sont cassées : — toutes ensemble elles s'appelaient jadis foi, courage, amour. L'unique, la seule qui, aujourd'hui, me reste se nomme *néant*. »

Et il m'a semblé qu'il se levait et que de sa harpe il séparait, à gauche et à droite, le brouillard. Et derrière le rocher se montrèrent à moi d'immenses cimetières, des amas d'ossemens et de chairs en putréfaction, des squelettes de chevaux et de chiens, et sur des débris de corps humains encore enveloppés de manteaux, couverts de chapes et de couronnes, des vautours dévorans, et çà et là des cuirasses, des glaives, des casques, et des chapelles détruites et des ruines sans fin sur les bords d'une mer morte, et sur les bancs de glace des tourbillons de neige s'avançant comme des géans, et, comme un autre océan, des nuages immobiles et glacés étendus sur le ciel!

Et l'esprit fit un signe en étendant la main sur ce grand passé, puis il se mit à rire d'un rire silencieux en me montrant un autre côté du rocher, — et là j'aperçus la verdure et l'azur étincelant du ciel; là je vis, sur des milliers de tours, flotter des milliers d'étendards aux couleurs du printemps; là montaient dans l'air de blanches vapeurs et de joyeuses colonnes de fumée.

Mais je détournai aussitôt mes yeux en les reportant sur les traits de la figure.

Et il m'a semblé qu'elle réunissait ses dernières forces, et que, dans un effort suprême, elle faisait un pas en avant comme si elle eût voulu arriver au bord

de ces ruines pour s'évanouir et disparaître au moins au milieu des morts de son peuple.

L'esprit, qui était au sommet du rocher, esprit mauvais et qui me tentait, me dit : « Choisis. »

Et dans le même moment la voix appela : « Césara! »

Et je l'ai suivie, celle qui ne retournera jamais sur les cimetières de mort.

La neige tourne au-dessus de nous comme un linceul aérien; l'aigle qui vole devant elle est tombé expirant au milieu des corbeaux morts. A peine si je puis apercevoir encore la chevelure ondoyante de celle que j'aime; c'est en vain qu'au milieu des ombres qui nous enveloppent je cherche sa main; elle disparaît au milieu du tourbillon!

Et mon sommeil continue. Je ressens toutes les douleurs de la séparation, tout le vide du néant. Il m'a semblé qu'en descendant avec eux dans le tombeau le Christ les a trompés, car ils ne se réveilleront plus! Et celle que je suivais, que j'aimais, m'a aussi trompé; car, pour l'éternité, elle m'a laissé au milieu des morts! Et m'asseyant alors au bord de cette mer sans rivages, j'ai prié que mon ame s'en allât.

Et dans mes mains j'ai tenu ma tête, et au travers de mes doigts je voyais cet esprit maudit tenant sa harpe et se promenant dans le lointain en se riant de moi.

Et après, s'asseyant en face de moi sur un monticule de neige, il s'écria :

« Eh bien! quoi, maintenant? »

Et de dessous ses pieds sortit une nuée de corbeaux, et chacun d'eux, en passant au-dessus de ma tête, répétait dans un cri : « Eh bien! quoi, maintenant? »

Et il m'a semblé que du sein des monceaux d'ossemens et des entrailles de cette terre gelée est sortie cette même parole : « Eh bien! quoi, maintenant? »

L'esprit alors arracha sans bruit la dernière corde de sa harpe et la jeta sous les glaces en disant : « L'éternité a commencé. »

Et il m'a semblé que j'expirais en maudissant mon ame.

Mais alors la voix aérienne, la voix d'ange qui m'avait guidé sur cette tour merveilleuse se fit entendre. Venait-elle du fond de mon cœur ou du sein des nuages?

Et moi, me levant en sursaut, j'ai crié : « Sauve-moi, car je meurs, et je meurs parce que tu m'as trompé! »

Et mon rossignol ou plutôt mon ange répondit : « Césara, Césara, pourquoi regrettes-tu d'avoir sacrifié ta vie pour une morte! ne crois-tu pas à la résurrection? Et comment ressusciteront les morts si nous, vivans, ne les aimons pas, si nous ne leur donnons pas la moitié de notre sang et de notre vie? »

Celle qui t'a pris ta vie te la rendra, car sa mort n'était qu'un rêve! — Regarde!

Et, comme une étoile qui s'allume, j'aperçus alors la figure qui revenait des confins du monde. De la poussière répandue autour de moi s'élevaient des hommes, et au-dessus d'eux, dans l'air, le fantôme resplendissant du Christ. J'ai fermé les yeux et suis tombé la face contre terre au milieu des ressuscitans!

Le poème qu'on vient de lire nous transporte dans le monde des visions, des symboles, et l'interprétation est ici de rigueur. Ce groupe d'hommes silencieux

et fatigués, qui marchent au milieu des nations, luttant avec des débris d'armes contre la foule qui leur barre le passage, est-il besoin de le nommer? c'est le peuple polonais. Une lutte terrible a commencé sur la terre : on sait comment elle a fini pour la Pologne. Dans cette musique lugubre qui monte des profondeurs de l'église, le poète a reconnu l'hymne de mort de tout un peuple qui va quitter le monde pour ne plus revenir. Cette femme, si belle et si triste, qu'il voit sortir d'un amas de vapeurs rougeâtres, c'est l'emblème de la patrie. S'attachant à ses pas, il traverse avec elle les printemps et les hivers des mondes inconnus; le bruit des villes éloignées, les gémissemens des malheureux plongés dans le gouffre des mines, le rire souterrain de Satan, toutes ces plaintes, toutes ces rumeurs qui frappent son oreille, symbolisent les misères de l'exil et de la persécution. Bien des soleils et des nuits s'écoulent ainsi; enfin il aperçoit dans les brouillards, assis au sommet d'un rocher, un vieillard tenant à la main une harpe monocorde, sur laquelle il chante les désillusions et le néant. Ce vieillard est le génie mauvais, l'esprit de la matière, celui dont parle saint Jean, lorsqu'il dit : *Le prince de ce monde va venir.* Montrant, d'un côté, le passé avec toutes ses ruines, de l'autre, le présent avec toutes ses richesses, le vieillard tente le poète par des paroles funestes; il lui prêche l'oubli et le parjure, mais c'est en vain; celui-ci demeure fidèle à la figure douloureuse et toujours aimée de la patrie, il la suit à travers des tourbillons de neige et sous un ciel glacé. Ce dévouement trouve sa récompense : bientôt la sainte figure grandit et rayonne; le peuple mort rentre avec elle dans le monde des vivans, et le poète, la face contre terre, tombe en adoration au milieu de ceux qui ressuscitent.

Dans *la Nuit de Noël*, le même sentiment se fait jour avec la même profusion de symboles, sentiment de tristesse profonde causée par les douleurs présentes de la Pologne et de confiance inaltérable en son avenir. Les légions de pèlerins évoquées par le poète ne représentent pas seulement le peuple polonais, mais aussi la foule innombrable des esprits que tourmente le besoin de la foi. Tous doivent se diriger vers la ville sacrée, tous doivent passer par Rome. Voyageurs altérés, ils veulent apaiser leur soif aux piscines nouvelles; mais ils les cherchent en vain, ils ne trouvent que stérilité et sécheresse; ils ne voient qu'une basilique vermoulue et menaçant ruine. Cependant ils soutiennent de leurs armes la coupole près de tomber, et, lorsqu'elle s'écroule, l'humanité du moins ne disparaît pas avec elle. Des débris du passé monte à la lumière le temple régénéré des peuples, la basilique de tous les esprits, l'église qui pourra donner la clé de toutes les traditions et de toutes les philosophies. Au christianisme selon saint Pierre, c'est-à-dire au culte romain, succède le christianisme selon saint Jean, ou le culte d'effusion et de charité, celui qui rayonne et s'épand du sein de l'apôtre bien-aimé, le christianisme de l'avenir! Le poète se fait ici l'apôtre d'une communion nouvelle, et l'attente qu'il exprime n'est pas étrangère à la plupart de ses frères de l'émigration.

LA NUIT DE NOEL.

18. En vérité, en vérité, je vous le dis : Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même et vous alliez où vous vouliez; mais, lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez pas.

. . . . . .

20. Pierre, s'étant retourné, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, qui, pendant la cène, s'était reposé sur son sein et lui avait dit : « Seigneur, qui est celui qui vous trahira? »

21. Pierre, l'ayant donc vu, dit à Jésus : « Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il? »

22. Jésus lui dit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Pour vous, suivez-moi. »

(*Evangile selon saint Jean*, chap. XXI).

C'était la veille de Noël; il m'a semblé que je sortais par une des portes de Rome et que je m'en allais à travers la campagne. Les tombeaux des païens se chauffaient aux doux rayons du soleil. C'était le matin. Le ciel comme toujours était pur, et comme depuis des siècles triste était le désert.

Tout le jour j'ai marché soutenu par une force d'esprit. Tant qu'ils ont pu, les vieux aqueducs m'ont suivi, mais je suis allé plus loin. Les lierres, comme de vertes crèches du Christ, s'agitaient épars sur les augustes et saintes ruines. Au-dessus de ma tête passaient des nuées d'oiseaux blancs, à mes pieds couraient les lézards. Le bruit de la mer commença de m'appeler!

Et quand je me suis arrêté sur la dernière montagne, et qu'enfin j'ai aperçu les eaux, le soleil se couchait déjà. Et sur la mer au loin était une tache noire vivante et qui semblait toujours grandir et s'avancer vers moi. Enfin, quand le soleil eut disparu, cette tache était devenue énorme, et la brume commença à tomber.

C'était un grand navire sombre, sans mâts ni voiles, secouant les vagues et jetant l'écume avec ses roues; du milieu sortait une colonne de fumée flottant au loin dans l'infini de l'horizon.

La nuit devenait toujours plus sombre, et lui, comme un noir fantôme, se balance en mugissant sur l'eau. Deux feux se sont allumés sur l'avant, et du pont une voix s'est écriée : « Est-ce aujourd'hui la nuit de Noël? »

Et moi, effrayé en esprit, j'ai répondu : « En vérité, c'est aujourd'hui la nuit de Noël. » Et tout de suite le navire s'arrêta au bord, une pâle vapeur se répandit au-dessus de lui; des scories enflammées, des étincelles, jaillirent de ses flancs, et le pont fut éclairé pour un instant d'une lumière rouge.

Il y avait des figures avec des bonnets rouges et des manteaux blancs. Puis j'ai entendu comme un grincement de chaînes, et il me semblait que du navire un pont avait été jeté sur le rivage, et au milieu de l'obscurité des figures s'y précipitaient en avançant vers moi.

Et, quand elles furent près de moi, d'une seule et immense voix elles me demandèrent : « Où est le chemin qui conduit à Rome? »

J'ai répondu : « Ici il n'y a pas de chemin; c'est un désert. » Et ces hommes ont dit : « Alors conduis-nous. » Et, comme je restais irrésolu, ils ont ajouté d'une voix basse et plaintive : « Nous sommes les restes de la nation polonaise, un ange s'est montré à nous; cet ange ne ressemblait pas à ceux que nos pères ont vus, car ses ailes étaient ternes, et son front était couvert d'un voile funèbre; mais nous savons qu'il a été envoyé du ciel. Il nous a dit de venir ici, et bien long-temps nous avons navigué. Sur mer il y a eu des vents et des tempêtes, mais la volonté du Seigneur sera accomplie, si aujourd'hui, à minuit, nous arrivons à la basilique de Saint-Pierre. »

Et je leur répondis : « Hommes malheureux, suivez-moi. » Et des bords de la mer j'ai commencé à descendre vers la ville, tremblant et priant comme si j'eusse traversé un cimetière et que derrière moi les morts se fussent levés.

Sans que je visse un seul nuage, le vent s'éleva. Sur un ciel gris et profond brillent les étoiles sans nombre. En bas, une plaine noire, immense.

De temps en temps s'effacent et disparaissent les tombeaux aux teintes grises, quelquefois de blanches ruines; les aqueducs aussi s'en vont; au loin j'entends comme le bruissement des joncs; en haut, tout en haut, dans l'air, le cri d'un oiseau de nuit, et plus près de moi, au milieu des tombes renversées, un grondement souterrain!

Ils viennent derrière moi, ils me suivent; je sens sur mes épaules le souffle de leur respiration, et je marche vite, car eux-mêmes se hâtent; j'entends les plumes de leurs bonnets agitées par l'air, et le vent qui se joue dans les plis de leurs manteaux!

Dans le lointain il m'a semblé apercevoir un feu follet, puis un autre, puis un troisième. Et, avançant toujours, j'ai vu dans la plaine une quantité de lumières. Elles passaient venant de différens côtés et se dirigeant vers un seul endroit, et dans le désert des bruits de voix ont commencé à bourdonner.

Et, m'approchant toujours, j'ai vu une masse de pèlerins marchant dans la campagne avec des torches en main. Une lueur rouge les suivait au milieu des ténèbres qu'ils traversaient. Et je voyais dans l'air des croix, des images de saints, et des étendards de différentes nations.

Au centre de ces masses entrèrent ceux qui m'accompagnaient. C'est alors que j'aperçus leurs figures attristées. Leurs yeux brillaient d'une lueur étrange, mais ce n'étaient point là les yeux d'hommes vivans. Comme les autres pèlerins, ils s'appuyaient sur leurs sabres.

Et à peine suis-je entré avec eux au milieu de la lueur des torches que les masses s'arrêtèrent en demandant : « Qui êtes-vous et d'où venez-vous? »

Ils se sont arrêtés; un sourire étonnant a passé sur leurs lèvres, et ils ont répondu : « Personne donc ne nous reconnaît dans le monde? »

Un bruissement bas et sourd s'éleva autour d'eux : il m'a semblé que tous ces bataillons de pèlerins crièrent ensemble : « Nous vous reconnaissons, vous êtes les derniers chevaliers chrétiens. »

Alors ils se sont remis à marcher. « Nous avons vu, disaient-ils, un ange avec un voile noir sur le front, il nous a ordonné d'aller à Rome, et vous, parlez, avez-vous entendu quelque voix? »

Un grand gémissement s'éleva de la foule, ce gémissement répondait : *Amen!*

Le même ange nous a ordonné de quitter nos maisons; sa voix retentissait la

nuit au-dessus de nous dans l'air, elle nous empêchait de dormir, et elle disait : « Ces jours-ci, et pour la dernière fois, le Christ doit renaître au tombeau de saint Pierre, et après il ne naîtra ni ne mourra plus sur la terre. »

Et la foule se tut, et resta comme effrayée de ses propres paroles.

Les Polonais, les premiers, se sont remis en marche, en rejetant leurs manteaux blancs sur leurs épaules. A travers la campagne et de tous les points de l'horizon arrivent, toujours plus nombreux, les pèlerins. On aperçoit les murailles de la ville, on entend le son des cloches, et plus on avance, plus la lumière augmente, car sur les portes, sur les tours, brûlent et flambent des girandoles de feu, et, l'une après l'autre, les églises de Rome se réveillent et envoient dans l'air les volées bruyantes de leurs cloches.

Il m'a semblé qu'à la nuit succédait un jour d'une blancheur éblouissante. Je ne reconnaissais plus les rues que j'avais quittées le matin. Là où tout n'était que ruines, là où l'oiseau de nuit seul venait se reposer, brûlent et se balancent dans l'air des girandoles de feu, des cordons de lumière. Et le peuple de Rome se presse, s'entasse en criant : Réjouissons-nous, réjouissons-nous, car aujourd'hui va naître le Christ.

Et quand la foule eut aperçu les Polonais entrant sous les portes, et le torrent des pèlerins qui s'écoulait derrière eux, toute joyeuse, elle criait, elle sautait : « Pourquoi donc, demandait-elle, êtes-vous si sombres, nos hôtes? Si c'est une longue route qui vous a fatigués, que le jus des oranges rafraîchisse vos lèvres! Jetez bas vos sombres coiffures, vos vêtemens de deuil; voici des branches de myrte, voici des camélias; pour vos fronts voici des couronnes. »

Mais, sombres et silencieux, les Polonais ont passé au milieu de la foule, et en marchant ils me disaient : « Où donc est la basilique de Saint-Pierre? Nous sommes pressés, nous tombons de fatigue, et déjà il doit être près de minuit! »

Je les conduis à travers le Forum, et il me semble que l'amphithéâtre de Flavien, cet amphithéâtre si vide, si noir, si vieux, se dresse maintenant devant nous comme une masse embrasée; de la base au sommet, il est émaillé de lumières; on aperçoit distinctement chaque brin d'herbe, chaque fleur de lierre qui le couvre. Les femmes et les enfans, dans des vêtemens de fête, se promènent sur tous les étages du monument, frappant des mains et saluant notre arrivée.

Et tous les angles du Forum, et toutes les colonnes, tous les chapiteaux, brûlent et flamboient. Sur la colline, au milieu d'une muraille toute dorée par la lumière des feux, s'élève le Capitole; devant cette immense et éblouissante clarté, les étoiles du ciel ont pâli.

Sans cesse le peuple crie : Hosanna, hosanna! Et les pèlerins chantent les psaumes de la pénitence. Le peuple marche toujours, faisant vibrer les cordes des guitares, secouant dans l'air les étincelles des torches, et au milieu de ces flots humains nous marchons gravement, lentement dans le deuil de notre esprit.

De tous les balcons, de tous les toits, tombent dans la rue et sur nous des roses et des violettes. Dans le lointain et derrière nous sonne la cloche du Capitole. Devant nous, la cloche de Saint-Pierre résonne dans l'espace, elle seule maintenant se fait entendre plus distincte et plus sonore que toutes les autres.

Nous nous hâtons du côté de cet appel, nous traversons le pont jeté sur le

Tibre; sur les bords, les maisons projettent leurs calmes lueurs; le fleuve serpente au loin comme un ruban de flammes. De moment en moment, les canons du château Saint-Ange tonnent en lançant leurs bouffées de lumière.

Nous voici arrivés; déjà nous entrons dans la cour de Saint-Pierre. La coupole étincelle sous des milliers de lampes de toutes couleurs; au sommet, la croix resplendit comme du diamant. Les colonnes qui sont de chaque côté de la croix m'ont semblé entrelacées comme par des serpens de feu; au milieu, les fontaines lançaient leurs gerbes d'eaux, irisées comme des arcs-en-ciel. Une masse de peuple attendait là; les portes de l'église étaient ouvertes, et, dans l'intérieur de l'église, on apercevait comme une lumière profonde, resplendissante, infinie.

Tant qu'ils ont pu, les Polonais et les pèlerins ont marché; mais, sur les marches de l'immense escalier, au pied du portique, une masse compacte leur a partout barré le chemin. Ils s'arrêtent et demandent à passer; mais partout, autour d'eux, les masses se serrent, se pressent et cherchent à les refouler.

Et les Romains se sont mis à crier : « Ne sommes-nous pas les premiers? Depuis des siècles, cette église n'est-elle pas la nôtre? » Et, au milieu des pèlerins, d'autres voix criaient : « Jusqu'à présent, les Polonais ont marché les premiers et nous ont frayé le chemin; vont-ils encore aujourd'hui, pour entrer à l'église, passer devant? »

Et j'ai vu le moment où les Polonais ont tiré leurs sabres, comme s'ils voulaient se défendre; les lames ont étincelé dans l'air!

Mais au même instant, et sur l'esplanade de la basilique, se montra aux yeux du peuple une figure vêtue de pourpre; sa voix retentissante disait :

« Laissez passer ceux qui jadis, et pour la foi catholique, ont sauvé de la mort une nation, et qui, plus tard, sont morts pour cette même foi; laissez passer ces morts, qu'ils soient les premiers! » Et la figure vêtue de pourpre étendit à droite et à gauche ses mains, comme pour séparer les masses. En bas, les masses se séparèrent. Ce qu'ayant vu, elle se retira dans l'intérieur de la basilique.

Et avec les Polonais j'ai monté l'immense escalier, et, passant sous le portique, nous sommes entrés dans l'église, la traversant en droite ligne jusqu'au pied du grand-autel, près des lampes qui brûlent au-dessus du tombeau de saint Pierre. Arrivés là, les Polonais s'arrêtèrent; et, ôtant leurs bonnets rouges, dégrafant leurs manteaux blancs sur leurs poitrines, ils se sont agenouillés et ont prié en tenant dans leurs mains leur épée nue.

Dans l'église déserte, les marbres brillaient d'une blancheur de neige; les fumées bleuâtres et transparentes de l'encens s'élevaient vers la coupole et au-dessous des voûtes suspendues sur nos têtes; en bas, sur les mosaïques, les fleurs et les palmes étaient dispersées; de toutes les chapelles sortaient des voix douces et joyeuses. Au loin, du côté de la porte, l'espace commence à se remplir. Les pèlerins s'avancent à travers ce monde de chants et de lumières, comme ils ont marché à travers toute la ville, sombres et silencieux! Le peuple romain, comme un torrent qui gronde, entre aussi dans la basilique.

Et lorsque chaque légion, groupée autour de son étendard, eut pris place vers son autel, de nouveau, et comme si l'église eût été déserte, le silence régna

dans l'espace; tout fut calme; le chant cessa dans les chapelles, et, du côté du Vatican, on entendit le son des trompettes : c'est le signal de l'arrivée du pape.

Par le centre de l'église défilent les moines de Rome; puis viennent des vieillards, marchant les uns après les autres, suivis par d'autres vieillards, tous vêtus de soutanes blanches; arrivent aussi les pénitens avec leurs robes grises, tenant en main leurs crucifix, puis les évêques la mitre en tête et traînant leurs crosses d'argent, puis les cardinaux aux robes rouges éclatantes; autour d'eux, les prêtres revêtus de dalmatiques, et des troupes d'enfans vêtus de blanc, portant le vin, l'encens et les couronnes.

Et lorsque ce torrent se fut écoulé du côté du maître-autel, la foule qui s'était divisée et qui, de chaque côté, ressemblait à deux murailles vivantes, cette foule s'agenouilla tout à coup. Alors parut, marchant à pas lents, un vieillard à tête blanche, portant la triple couronne; sur sa robe dorée descendait l'étole blanche.

Loin derrière lui sont restés les soldats, les serviteurs, et le trône porté par les prêtres; lui seul se tenait debout au milieu de ce peuple prosterné dans l'église; seul il s'avançait vers le grand-autel, et il m'a semblé que chacun de ses pas était si lent, si lent, que jamais il n'arriverait jusqu'à nous.

Et quand il s'avançait ainsi au milieu de tout le monde, le front prosterné à terre, ses yeux se fermaient de temps à autre, comme s'ils eussent été éblouis par une aussi grande lumière. Par momens, il faisait sur tout ce peuple, et d'une main tremblante, des signes inachevés de bénédiction; puis il s'arrêta, et, en soupirant, éleva les mains; mais il ne put long-temps les tenir étendues : elles retombèrent!

A ce soupir, toutes les têtes se sont levées, tous ont gémi et souffert de la tristesse du père. Alors il m'a semblé que, du grand-autel où il se tenait, un cardinal, le même qui nous avait fait entrer, s'avança d'un pas ferme et assuré vers le vieillard des vieillards, et, lui tendant la main, lui montra, avec l'éclair de ses yeux, le lieu où était le tombeau de saint Pierre. Le vieillard fit quelques pas en avant et tressaillit; le cardinal, d'un mouvement de tête, a rejeté en arrière les boucles de ses cheveux, et, d'un geste, il fait signe à ceux qui portaient le trône d'avancer.

Alors le père qui est sur terre pose sa main pâle sur le dossier du trône, et il s'asseoit. Les porteurs saisissant le trône et l'élevant, de nouveau les trompettes ont retenti dans l'église. Le cardinal, l'homme habillé de pourpre, marche à l'un des côtés du trône; le peuple se lève de terre; la cloche commence à sonner. Il m'a semblé que douze fois les voûtes ont tremblé. Autour du grand-autel, les nuages d'encens montent et s'élèvent vers les voûtes. Le pape gravit les degrés, et l'homme vêtu de pourpre dit ces paroles : « Le Christ est né. »

Et aussitôt de la foule des pèlerins s'éleva un gémissement plaintif, et ils disaient : « C'est pour la dernière fois, car les paroles de l'ange s'accompliront. »

Et le peuple de Rome cria avec rage : « Qui ose blasphémer dans l'église de Saint-Pierre? »

L'un des Polonais se leva en criant : « Ils n'ont point blasphémé, et nous ne vous craignons pas. Ils disent la vérité, et mes frères et moi-même avons vu l'ange triste. »

Et le prince de toute force et de toute puissance, l'homme vêtu de pourpre, fit un geste et dit : « Paix aux hommes de bonne volonté! qu'ils prient, car la messe a commencé. Le temps s'écoule trop rapide, et aujourd'hui il faut des prières sur la terre et au ciel. »

Et tous nous nous sommes mis à prier dans une grande attente.

Et devant nous le saint-père était assis sur son trône.

De nouveau se sont élevées des chapelles des voix semblables à des chœurs d'anges enivrés de jouissances célestes. Une partie de la nuit s'était écoulée. Les prêtres, vêtus de blanc, se sont approchés et ont tendu les mains vers le saint-père. Il est descendu du trône, et s'est avancé vers l'autel, et a pris entre ses mains le calice, car le moment du saint sacrifice approchait. L'homme vêtu de pourpre lui versa du vin.

Et au moment même de l'élévation, quand tous étaient prosternés le front sur le marbre, on a entendu comme une voix dans l'air qui disait : « Je suis, » et lorsqu'en tremblant nous avons relevé la tête, tous ont pu voir une figure grandiose se tenant debout contre la porte du centre. Lentement elle disparaissait, pas à pas elle s'effaçait comme une vapeur que le vent dissipe; ses mains et ses pieds étaient ensanglantés, tout son corps était blanc comme la neige, et, comme la neige se fondant par degrés, il disparut bientôt.

Alors, et pendant que le pape, tenant encore en main le calice, n'osait prononcer les dernières paroles, l'homme vêtu de pourpre dit : *Ite, missa est*, et après il s'écria d'une voix retentissante : Les temps sont accomplis! Puis, déchirant sa robe de pourpre sur sa poitrine, il étendit la main vers le tombeau de saint Pierre, en disant : « Réveille-toi et parle ! »

De chaque lampe placée au-dessus du tombeau, il sortit une langue de feu, et au-dessus des ténèbres de la tombe se balançait une couronne de flammes : du fond du tombeau se dressa un corps tendant ses mains vers les voûtes. Debout, n'élevant hors du gouffre sépulcral que sa tête et sa poitrine, il s'écria : « Malheur ! »

A ce cri, il nous a semblé que, pour la première fois, les voûtes de la coupole se lézardaient.

Et l'homme vêtu de pourpre lui dit : « Pierre, me reconnais-tu ? »

Et le corps répondit : « A la dernière cène, ta tête reposait sur la poitrine du Seigneur, et tu n'es jamais mort sur la terre. »

Et l'homme vêtu de pourpre reprit : « A présent, il m'est ordonné de demeurer au milieu des hommes, d'embrasser le monde, de le serrer contre ma poitrine comme le Seigneur serra ma tête le dernier soir.

Et le corps répondit : « Fais ainsi qu'il t'a été ordonné. »

Alors l'homme vêtu de pourpre fit un geste comme le prince de toute force, et le corps répéta : « Malheur à moi ! » et avec un grand bruit il retomba dans le gouffre noir du tombeau, et les voûtes commencèrent à se détacher.

Tous étaient effrayés; seuls les Polonais regardaient d'un œil calme et hardi, appuyés sur leurs sabres.

Et le pape, la tête ceinte d'une triple couronne, s'agenouille sur les marches de l'autel et garde l'immobilité d'une statue.

L'homme vêtu de pourpre s'écrie : « Sortez tous, afin que personne ne périsse sous les ruines de ces murailles. »

Et tous ont répondu : « Conduis-nous, toi qui nous as sous ta protection. »

Et un cri de frayeur s'éleva, car de plus en plus les voûtes s'affaissaient, s'écrasaient, les piliers tremblaient et chancelaient, et les lampes se brisaient, et le vent les éteignait.

Alors l'homme vêtu de pourpre, s'approchant du pape : « Mon père, est-ce que vous voulez rester ici? »

Le vieillard, levant les mains et soutenant sa couronne, répondit d'une voix douloureuse : « Je veux mourir ici; — laisse-moi, mon fils. »

Et le peuple tout entier, entendant cette réponse, s'écria : « Sauvons-nous! »

Et les Romains les premiers commencèrent à fuir.

Et chaque légion de pèlerins, descendant de son autel, se mit à fuir avec son étendard.

Alors l'homme vêtu de pourpre, s'agenouillant pour la dernière fois, posa ses lèvres sur le front du vieillard et, avec un signe de bénédiction, dessina autour de la tiare comme un feston d'une lumière pâle et livide. Puis il descendit, et sa tête rayonnait d'une lumière merveilleuse, et il se dirigea vers les portes de l'église. L'immense basilique pliait et craquait par secousses comme un corps qui agonise au milieu des convulsions; mais l'homme vêtu de pourpre soutenait avec sa main levée les voûtes déchirées et pendantes, regardant partout jusqu'à ce que le dernier du peuple fût sorti.

Et passant à côté des Polonais, il leur dit : « Hommes, suivez-moi. »

Ils ne répondirent rien.

De nouveau il retourna la tête et dit : « Suivez-moi. »

Ils n'ont pas fait un mouvement.

Et lorsqu'il s'approchait de la porte, chassant devant lui le peuple, comme un pâtre son troupeau, pour la dernière fois il fit vers eux un signe de la main.

Quant à eux, ils ont levé leurs sabres la pointe en l'air, comme s'ils voulaient soutenir ces voûtes qui s'écroulaient, et tous ensemble ont crié : « Nous ne quitterons point ce vieillard; il est amer de mourir seul; et qui donc mourra avec lui, si ce n'est nous? Vous tous, retirez-vous; — nous ne savons pas fuir, nous! »

L'homme vêtu de pourpre s'est arrêté sur le seuil; de loin il fait sur eux le signe de bénédiction, et alors sur eux aussi vient se suspendre une couronne de lumière pâle et livide, et, avec une larme dans les yeux, il leur dit : « Un instant encore, et vous allez périr! »

Mais déjà ils se dirigeaient vers le maître-autel, tendant les mains au vieillard agenouillé et mourant : ils marchaient enveloppés de leurs manteaux blancs, et tenant en main leurs sabres luisans. Et les quatre piliers du grand autel se sont rompus et sont tombés, comme des arbres abattus par la hache; et le baldaquin de bronze s'est détaché et est aussi tombé, et la blanche coupole, se détachant tout entière, comme un monde, s'est précipitée à terre.

Les portiques tous ensemble, et le palais du Vatican, et les colonnes de la cour, se brisaient, se détachaient, et tombaient en poussière; et les deux fon-

taines, comme deux colombes blanches, se sont affaissées en expirant; et le peuple fuyait semblable à une mer chassée de ses bords; et il m'a semblé que déjà on était au matin. — Le soleil n'est point encore levé, ce sont seulement les lueurs de l'aurore qui éclairent cet amas de débris aussi grand, aussi immense maintenant que l'était naguère la basilique de Saint-Pierre.

L'homme vêtu de pourpre monta au sommet de cette gigantesque montagne de ruines, et il m'a semblé que je le suivais, porté par une force d'esprit.

Et quand il fut arrivé au sommet, il s'assit comme sur un trône et regarda le monde. Et à l'instant ses vêtemens de pourpre tombèrent à ses pieds, et ce fut une figure blanche que j'aperçus éclairée par une lumière d'un doux et merveilleux éclat. Un livre était entre ses mains; baissant la tête vers les pages, il se mit à lire.

Et son visage rayonnait d'une paix profonde, d'un ineffable amour.

Dans ce moment se levait le soleil, et m'approchant je lui dis : « Seigneur, est-il vrai que hier, pour la dernière fois, le Christ est né dans cette église qui maintenant n'existe plus ? »

Et la figure, ne levant point les yeux de dessus le livre, me répondit avec un ineffable sourire : « A partir de ce moment, le Christ ne naîtra ni ne mourra plus sur la terre, car de ce moment déjà il est sur la terre pour l'éternité. »

Ce qu'ayant entendu, j'ai dépouillé toute crainte et j'ai demandé : « Seigneur, et ceux que j'ai amenés hier resteront-ils pour toujours sous les décombres? sont-ils donc tous morts et ensevelis avec le vieillard? »

Et le saint, tout éclatant de blancheur, m'a répondu : « Ne crains pas pour eux; le Seigneur les récompensera pour le dernier service qu'ils ont rendu à ce vieillard, car ceux qui se lèvent comme ceux qui se couchent, ceux qui sont morts comme ceux qui vivent sont tous les enfans du Seigneur; pour eux, ils seront plus heureux encore, et avec eux les fils de leurs fils. » — Et quand j'eus compris, ma joie fut grande, et mon esprit se réveilla.

Les deux poèmes qu'on vient de lire suffiront pour faire comprendre le rôle que remplit aujourd'hui la poésie en Pologne. Il y a entre nos écrivains et les écrivains polonais la même différence qu'entre la situation politique des deux pays. Depuis 93, les questions sociales sont à peu près tranchées en France. Chez les Slaves, les mêmes questions n'ont pu être encore résolues. La Pologne a étudié et n'a accepté comme vraie aucune des théories politiques adoptées et pratiquées par les autres nations européennes. Après les avoir examinées au point de vue de son intérêt, de ses croyances, elle les a rejetées comme impraticables ou répugnant à son esprit. Aussi est-ce vainement que des Polonais ont tenté de populariser parmi leurs compatriotes les idées de la France et d'autres pays. On sait la part que l'émigration a prise à diverses illusions socialistes : elle aussi a eu ses constitutionnels, ses républicains, ses saint-simoniens et ses fouriéristes. Elle a fondé et entretenu une vingtaine de journaux. Cette inquiétude a eu pour résultat de pousser en Pologne, vers 1833, des hommes persuadés que les idées qui les avaient remués devaient agir profondément sur les ames. Ce fut une erreur : leur dévouement resta stérile; plusieurs périrent fusillés, d'autres languissent encore dans les forteresses autrichiennes du Spielberg

et de Kufstein. La seule poésie a conquis la sympathie des masses; elle seule en a compris et traduit les besoins; c'est à elle qu'il faut demander ce que pense la nation. Il lui a été donné de prévoir l'avenir et de reconnaître le terrain où les partis doivent un jour se confondre. Chose étonnante! toute la littérature actuelle des Slaves porte ce cachet de divination, et les poètes, quels que soient d'ailleurs leurs points de départ, se sont tous merveilleusement rencontrés dans la mission humanitaire, en quelque sorte sacerdotale, qu'ils assignent à la Pologne. « Croyons, s'écrie Brodzinski (1) dans son *Message aux Frères dispersés,* croyons que le royaume de Pologne ressuscité apportera au monde le royaume de la paix. Croyons qu'à son exemple les nations et les gouvernemens agiront selon l'esprit de Jésus-Christ, comme agit ou doit agir tout chrétien envers ses frères. Attendris-toi en pensant à ta patrie, ô frère polonais! attendris-toi, car Dieu l'a choisie pour l'instrument de son grand œuvre. Le tyran détruit notre génération, il la disperse comme le grain par le monde; mais de ce grain sortira l'arbre du salut. Eh! qui nous dit qu'en ce moment le Moscovite n'élève pas lui-même celui qui doit tirer son peuple de la maison de servitude? La venue de Moïse, comme celle de Jésus-Christ, a été marquée par le massacre des enfans. Le tsar ne vient-il pas de hâter l'heure des grandes choses par le martyre de nos enfans? Veillez donc, ô mères! ô maîtres et prédicateurs! veillez et attendez dans le désir, car vous ne savez ni l'instant ni le lieu où vous pouvez être appelés. Veillez, hommes simples! et toi, héros au grand cœur! et toi, faible femme! écoutez et veillez, et surtout ayez un cœur incliné vers celui-là qui seul peut donner la grace et la possibilité de la recevoir. »

Le spectacle de cette littérature appuyée sur l'enthousiasme, sur la sincérité, sur une religieuse obéissance au vrai, est digne assurément de l'attention de la France. Ici tout est vivant et actuel, tout surprend comme un site inattendu; il y a jeunesse et puissance, il y a cette fraîcheur dans la force qu'on ne rencontre que chez les natures vierges. Ce n'est pas qu'il ne s'y mêle souvent quelque chose de confus et de vague qui voile les contours, qui dérobe, en les idéalisant, les cimes de la pensée; mais l'obscurité ne dure pas toujours; le soleil et la vie reviennent par soudaines échappées; on entend bientôt retentir le clairon d'une muse mystique et chevaleresque. L'action! toute la poésie moderne est dans ce mot. Le chant du poète est, comme sa vie, un combat, une action; tout en lui tend vers ce but unique. La parole, selon l'anonyme auteur de *la Comédie infernale*, est une trahison ou une preuve d'impuissance; il faut agir et non parler; il faut employer à créer tout le feu dont on est doué. L'art n'est point un délassement, mais une mission sainte; son œuvre est l'œuvre même du devoir. Il n'est point ici question d'un peuple berçant aux sons de la lyre les heures oisives d'une civilisation fatiguée; ce peuple souffre, il se lève et marche; le poète se lève et marche avec lui, le luth d'une main, l'épée de l'autre. Semblable à ces musiciens guerriers dont les fanfares éclatent au front des armées, il réveille les courages, ranime les défaillances, provoque aux bouillantes audaces; il sait con-

(1) Brodzinski est mort en exil à Dresde. Outre le *Message aux Frères dispersés* et un magnifique *Discours sur la nationalité*, il a laissé un nom vénéré et cher à tous les Polonais.

soler ceux qui tombent dans la mêlée ou languissent dans l'exil; il sait enfin verser l'espoir d'une destinée meilleure dans l'ame de ceux à la tête desquels il s'est placé et qui s'avancent sur ses pas à la conquête de l'avenir. Les forces que réclame une si auguste mission, il les trouve en lui-même, dans la religion, dans le patriotisme. Mais aussi quelle foi en Dieu! quel culte de la patrie! Ce culte est le premier et le plus exclusif du poète polonais; ses plus hautes, j'allais dire ses plus douces pensées sont pour elle. Il l'aime comme une amante et comme une mère; il la chante avec effusion et tendresse; il mourrait de douleur le jour où il lui faudrait renoncer à une suprême et héroïque espérance! On conçoit quels accens doivent jaillir d'une semblable source d'inspirations. Le cœur est subjugué; il partage l'enthousiasme du poète, il se passionne avec lui; et si, ramené par la raison à une plus calme appréciation de la réalité, on ne peut toujours s'associer à tant d'impatientes ardeurs, on écoute du moins avec attendrissement, on s'incline avec respect devant la sévère autorité de la conviction. Tel est le prestige irrésistible que cette poésie garde jusque dans ses écarts, prestige qu'augmente encore le mystère dont elle s'entoure. On évite de prononcer le nom du poète, souvent même ce nom n'est connu que de quelques initiés. Le livre circule invisible à la censure, propagé par des agens dévoués; ne demandez pas le nom de l'éditeur, ne demandez pas d'où sortent ces pages anonymes : nul ne le sait, ou du moins nul ne veut le dire. Quelquefois l'œuvre défendue n'est qu'un manuscrit qu'on se passe de main en main. On comprend quel intérêt s'attache à ces chants qui arrivent du sein de l'exil, à ces messages qu'envoient de nobles muses vers la patrie absente, et qui, en dépit des efforts d'un pouvoir ombrageux, font pénétrer à Varsovie même l'esprit, les espérances, les vœux sacrés de l'émigration. Un tel mode de publicité ne laissant d'ailleurs aucune place à des préoccupations mesquines d'amour-propre et d'ambition personnelle, la dignité de la poésie gagne à ce que perd le poète, et ce dévouement silencieux tourne en définitive au profit de l'art. La poésie n'est plus seulement une distraction choisie, mais un culte qui a ses pratiques secrètes, et qui pourrait avoir ses martyrs. C'est là une des singularités de ces chants, qui passent de bouche en bouche, comme autant de prières; là aussi est le secret des craintes qu'ils inspirent aux oppresseurs, de l'ascendant qu'ils exercent sur les opprimés.

A. L.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

PREMIÈRE PARTIE.

J'avais vu l'Italie, la Grèce et une partie de l'Asie-Mineure; je voulais voir l'Égypte. En me préparant à cette excursion nouvelle, j'ouvris la grammaire égyptienne de Champollion. J'avais entendu dire que Champollion était parvenu à lire les noms des Pharaons, des Ptolémées et des empereurs romains, gravés en caractères hiéroglyphiques sur les monumens de l'Égypte. Quelques personnes ajoutaient qu'il avait fait plus : qu'avec le secours du cophte, débris de l'ancienne langue égyptienne, il avait pu retrouver des mots et déchiffrer des phrases; mais je voyais régner à cet égard une grande défiance parmi les savans, et une incrédulité générale parmi les gens du monde; peu d'entre les premiers se risquaient à dire que la découverte de Champollion dépassât la lecture des noms propres; cela même était contesté par plusieurs. Un certain public, ce public qui tour à tour admet sans preuve ce qui est absurde et rejette sans motif ce qui est certain, satisfait dans les deux cas, parce qu'il se donne le plaisir de trancher les questions en

s'épargnant la peine de les examiner; ce public qui croit aux Osages, quand ils viennent de Saint-Malo, mais qui ne croit pas aux Chinois, quand ils viennent de Pékin, qui est fermement convaincu de l'existence de Pharamond, et n'est pas bien sûr que le latin et l'allemand puissent être de la même famille que le sanscrit; ce public gobe-mouche quand il faut douter, esprit fort quand il faut croire, hochait et hoche encore la tête au nom de Champollion, trouvant plus commode et plus court de nier sa découverte que d'ouvrir sa grammaire.

J'étais assez disposé à m'en rapporter aux timides négations des doctes et aux doutes assurés des ignorans, quand un bon génie me fit rencontrer cette admirable grammaire. A ma grande surprise, je vis un système de lecture et d'interprétation justifié par de nombreux exemples. De la multitude de ces exemples résulta pour moi et, je ne crains pas de le dire, résultera pour tout esprit droit et sans prévention, la conviction que le secret de l'écriture hiéroglyphique n'est plus à trouver, que la *lecture* de la plupart des mots écrits en hiéroglyphes est certaine, que *le sens* d'un assez grand nombre de ces mots est découvert, que les règles essentielles de la grammaire hiéroglyphique, analogues dans leur ensemble aux règles de la grammaire cophte, sont connues; qu'à l'aide de ces mots dont le sens a été découvert, et de cette grammaire dont les règles sont connues, on peut lire, sinon tous les textes, sinon des textes très étendus, nul ne l'a fait jusqu'ici d'une manière satisfaisante, on peut lire, dis-je, des *phrases, plusieurs phrases de suite, avec une entière certitude.* Voilà où en est la science; elle n'est ni en-deçà ni au-delà.

Cette affirmation ne sera, je m'assure, démentie par aucun de ceux qui se sont occupés sérieusement et sans idée préconçue des travaux de Champollion; elle ne le sera en France ni par M. Lenormant, le digne compagnon de Champollion, dont il lui appartiendrait mieux qu'à personne de continuer l'œuvre parmi nous, ni par M. de Saulcy, dont les recherches sur le démotique ont fondé une nouvelle ère dans les études égyptiennes, et qui, dans cette *Revue*, a rendu un si éclatant hommage à la découverte de Champollion, ni par la sévère critique de M. Letronne, ni par la vaste érudition de M. Raoul Rochette. Elle ne le sera en Angleterre ni par M. Wilkinson ni par M. Birch; elle ne le sera en Italie ni par M. Barucchi à Turin, ni par M. Migliarini à Florence, ni par le père Ungarelli (1) à Rome; elle ne le sera pas en Allemagne par M. Lepsius, qui vient d'éprouver la méthode de Champollion par trois années d'études au milieu des monumens de l'Égypte; elle ne le sera pas en Amérique par M. Gliddon, qui a passionné pour elle le public peu enthousiaste des États-Unis. Dans la mesure que j'ai indiquée, la lecture

(1) J'apprends avec douleur la mort de l'excellent et savant barnabite.

des hiéroglyphes est un fait acquis à la science, un fait qu'ont reconnu, parmi les illustres morts, de Sacy et Cuvier, qu'un des plus illustres vivans, M. Arago, a proclamé dans l'éloge du rival de Champollion. Tant pis pour qui ne se rangera pas avec ces hommes célèbres du côté de l'évidence et de la justice.

Je devais commencer par cette profession de foi, car le principal objet du voyage qu'on va lire a été d'aller appliquer la méthode, et, s'il se pouvait, étendre la découverte de Champollion, d'aller étudier les principaux monumens de l'Égypte et de la Nubie à la lueur de ce flambeau éteint depuis quinze siècles qu'il a rallumé pour le monde. Avant lui, il était souvent impossible de connaître l'âge et la destination des monumens, les savans les plus respectables s'y trompaient. Si on n'accordait qu'une médiocre antiquité aux monumens élevés par Sésostris ou ses prédécesseurs, on reportait à l'époque la plus reculée le portique du temple de Dendéra, bâti sous Tibère; c'est qu'on n'avait pas lu sur les premiers les noms des anciens Pharaons, sur le second les noms des empereurs. Les peintures et les bas-reliefs étaient mal interprétés, faute d'entendre l'inscription hiéroglyphique, souvent très claire, qui les explique : on prenait un triomphe pour un sacrifice, un dieu pour un prêtre, *le Pyrée pour un homme;* mais, grace à la lecture des hiéroglyphes, si incomplète qu'elle soit encore, on sait quel est l'âge historique des monumens, à quelle divinité ils sont consacrés, de quel roi ils ont reçu les restes, car les monumens de l'Égypte sont à la fois des tableaux et des manuscrits; ce sont des tableaux avec une légende qui énonce le sujet comme dans les peintures du moyen-âge, ce sont des manuscrits éclaircis par des figures comme les livres *illustrés* de nos jours. Avec ce double secours, jamais de doute possible sur la destination d'un monument. On peut dès aujourd'hui lire sans nulle chance d'erreur les noms des dieux et même les formules dédicatoires de leurs temples, les noms des rois, ceux des particuliers, les termes qui expriment les professions, les degrés de parenté; on sait donc toujours à quelle divinité appartient le temple dans lequel on se trouve, quel roi l'a fait construire, souvent même en quelle année de son règne il a été élevé. Quand un édifice renferme des parties d'origine diverse, on sait à quelle époque elles se rapportent, quel souverain a construit ou réparé chacune d'elles. Tout cela est indiqué avec une clarté parfaite par des formules bien connues et faciles à comprendre; si on pénètre dans les tombeaux des rois, des reines, des princes, des prêtres, des juges, des grands dignitaires du palais ou des chefs de l'armée, on sait toujours quels furent le nom et le rang du mort auquel on rend visite. Le défunt est représenté entouré de sa famille, qui lui offre ses hommages; les noms, les professions, les rapports de parenté de tous les membres, souvent très nombreux, de cette famille, sont écrits à côté

de chaque personnage; les scènes de la vie ordinaire sont peintes ou sculptées sur les murs de ces innombrables demeures funèbres; étude, gymnastique, fêtes, banquets, guerres, sacrifices, mort, funérailles, sont retracés fidèlement dans ces tableaux de mœurs, qui sont quelquefois des tableaux épiques. Toutes les conditions, tous les arts, tous les métiers, figurent dans cette vaste encyclopédie pittoresque, depuis le roi, le prêtre, le guerrier, jusqu'à l'agriculteur et à l'artisan. On voit dans l'exercice de leur art le peintre, le sculpteur, le musicien, le danseur, et dans l'exercice de leur industrie le tisserand, le cordonnier, le verrier; on voit des vétérinaires soignant des bestiaux, des manœuvres traînant un colosse, des esclaves pétrissant la brique ainsi que les Israélites. Ces galeries funèbres de peinture sont en même temps des musées d'antiquités. Tous les ustensiles, les instrumens, les petits meubles relatifs aux diverses professions, aux divers besoins de la vie, existent en nature dans ce Pompeï colossal. Les bijoux, les parures, l'écritoire, la coudée, l'encensoir, jusqu'à des jouets d'enfant et des poupées, se trouvent dans les tombeaux comme pour éclairer l'étude par la comparaison des objets avec leur image; le mort lui-même est peint sur les parois funèbres, sa statue assise dans une niche, et son portrait reproduit par de nombreuses figurines; il y a plus, l'hôte de ces demeures sépulcrales, si l'avidité des marchands de cadavres ne l'a pas arraché à son repos séculaire, est là pour vous recevoir, conservé par un art savant avec ses cheveux, ses dents, ses ongles, sa chair; tout est vivant, même la mort.

Vous avez vu se dérouler l'existence égyptienne tout entière. Maintenant dans les tombes, surtout dans les tombes royales, sur les parois des sarcophages, sur les caisses des momies, sur les papyrus ensevelis avec elles, une autre série de peintures plus considérables, plus variées, d'une variété, d'une richesse infinie, vont vous offrir l'histoire de l'ame après la mort, les épreuves qu'elle traverse, les jugemens qu'elle subit, toutes les aventures enfin de cette pérégrination à travers des régions inconnues, à travers les étangs de feu et les champs destinés aux ames heureuses, au milieu d'une foule innombrable de génies et de divinités funèbres. Ainsi la vie présente et la vie à venir, notre monde et l'autre, tout ce que les Égyptiens connaissaient de celui-ci et imaginaient de celui-là a été représenté mille fois par eux, et ces représentations subsistent. L'ancienne Égypte peut donc se retrouver dans ses ruines, nous parlant un double langage, complétant les représentations figurées par les inscriptions hiéroglyphiques, expliquant les inscriptions par le spectacle des objets qu'elles accompagnent, des scènes qu'elles traduisent. Lors même qu'on ne lit pas ces inscriptions, on sait en général à quoi se rapporte ce qu'on ne peut pas lire, on sait si ce qu'on a devant les yeux est une prière ou une dédicace, ou une commémo-

ration historique; on sait, de plus, à quel dieu s'adresse cette prière, quel roi a fait cette dédicace, de quel événement cette légende a conservé la mémoire. Enfin, si l'on ne sait pas tout ce que disent les hiéroglyphes, on sait, et c'est beaucoup, ce qu'ils ne disent pas. On ne leur demande plus les secrets merveilleux, les connaissances supérieures dont on croyait depuis deux mille ans qu'ils renfermaient le mystère; il faut renoncer à y lire les oracles d'Hermès, comme le père Kircher, ou, comme on l'a fait de nos jours, les psaumes de David. Il n'y a, à vrai dire, que des inscriptions sur les monumens de l'Égypte: les unes religieuses, les autres historiques, les autres domestiques et privées; mais ces inscriptions sont sans nombre, et quelques-unes, grace à leur étendue, peuvent passer pour des livres de religion ou des chapitres d'histoire. Nul n'ignore combien ont fourni de renseignemens précieux sur l'antiquité les inscriptions grecques et latines en général si courtes, et dont les sujets ne dépassent pas un cercle assez restreint; que ne doit-on pas attendre de cette épigraphie colossale dont les pages et les volumes se déroulent sur les murs des palais et des temples, dans des proportions que sont loin d'atteindre les inscriptions tracées sur les murailles de Ninive ou les rochers de Bisitoun? Les lacunes que présente l'explication, encore incomplète, des hiéroglyphes correspondent aux lacunes qu'offrent les textes mutilés des inscriptions grecques et latines. On peut deviner ce qui reste obscur dans les premières au moyen de ce qui est déjà compris, comme on restitue dans les secondes, avec le secours des lettres et des mots qui restent, les lettres et les mots effacés, et il y a entre les inscriptions hiéroglyphiques et les inscriptions grecques et latines cette différence à l'avantage des premières, que les lacunes qu'elles présentent peuvent être comblées avec le temps par les progrès de la science. Laissant de côté tous les textes dont le sens est douteux, et s'attachant à ceux dont le sens est certainement connu, on peut, en les rapprochant, en les comparant, les compléter, les éclairer les uns par les autres, et parvenir à en tirer quelques enseignemens sur le peuple extraordinaire qui a tracé ces lignes si longtemps muettes. En un mot, on peut dès aujourd'hui appliquer l'étude des hiéroglyphes à deux objets : à l'histoire des événemens et à l'histoire des idées, des mœurs de la société égyptienne.

Les travaux de Champollion ont montré le parti qu'on pouvait tirer de la lecture des noms de rois, comparés avec la liste que nous a laissée le prêtre égyptien Manéthon, pour rétablir la série chronologique des Pharaons. Depuis Champollion, beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire dans cet ordre de recherches, même après le savant et ingénieux ouvrage dans lequel M. Bunsen vient de donner pour la première fois une série des règnes de toutes les anciennes dynasties depuis Ménès. Des travaux mportans sur ce vaste et difficile sujet sont près de pa-

raître. On attend surtout avec impatience le Livre des Rois de M. Lepsius. L'abondance et la nouveauté des matériaux recueillis en Égypte et jusque dans la Haute-Nubie, la sagacité de l'auteur, prouvée par d'autres travaux, font espérer que la chronologie égyptienne, embrassée dans son ensemble, lui devra un véritable progrès.

L'étude des hiéroglyphes n'a donc pas été sans fruit pour l'histoire, comme on le répète encore un peu légèrement. La suite, la durée des règnes rapportées aux monumens qu'ils ont vu élever et aux grands événemens qu'ils ont vu accomplir, tels que la prépondérance de Thèbes ou de Memphis, l'union ou la division des diverses parties de l'Égypte, l'invasion des pasteurs, tout cela, c'est de l'histoire. Outre les noms des Pharaons, ceux de leurs épouses, de leurs fils, de leurs filles, les noms des peuples qu'ils ont soumis, des pays qu'ils ont conquis, c'est aussi de l'histoire.

Si l'on trouve cette histoire trop pauvre, il en est une autre, selon moi, encore plus curieuse, et pour laquelle les matériaux abondent : c'est l'histoire des croyances, des institutions, des mœurs, et celle-ci est écrite sur toutes les pierres des monumens, sur tous les papyrus, sur toutes les caisses de momie, jusque sur les meubles et les ustensiles d'un usage journalier. D'après ce qu'on peut lire de ces inscriptions hiéroglyphiques, qui forment comme une littérature éparse sur les monumens, on peut dès à présent se faire une idée des croyances religieuses et morales, de l'organisation sociale et domestique des anciens Égyptiens; on peut, sur ces objets importans, la religion, la société, la famille, l'industrie, compléter, modifier, et, sur beaucoup de points, corriger ce que les anciens nous ont appris, les anciens, si nouveaux par rapport à la vieille civilisation de l'Égypte, les anciens, qui trop souvent ont prêté leurs idées à un pays tardivement et toujours imparfaitement connu. Pour moi, je l'avoue, le plus grand intérêt qu'offrent les hiéroglyphes et les peintures qui les accompagnent, c'est de nous aider à percer au cœur de cette nation célèbre et mystérieuse que la Grèce, policée tant de siècles après elle, regardait comme son institutrice, et qui a pu agir aussi sur la Judée, cette autre maîtresse de l'humanité.

Quelle a été l'action de l'Égypte sur ces deux peuples, qui tiennent la plus grande place dans l'histoire de notre culture moderne, qui nous ont donné, l'un notre philosophie et nos arts, l'autre notre religion? Quels ont été les rapports de l'Égypte avec la Phénicie, l'Assyrie, l'Inde? Placée entre le monde asiatique et le monde grec, l'Égypte aurait-elle été soustraite aux influences de l'un, serait-elle demeurée sans action sur l'autre? Il est difficile de l'admettre. Et alors quel a été son rôle? D'où vient-elle? Jusqu'où sont allées ses colonies et ses conquêtes? Quelle place sa mythologie et ses arts tiennent-ils dans l'histoire de la

mythologie et des arts de la Grèce? Toutes ces grandes questions ne peuvent être résolues, si l'on ne connaît à fond l'Égypte elle-même.

Or, ce n'est pas dans les témoignages souvent suspects des anciens, ou dans les systèmes presque toujours trompeurs des modernes, qu'il faut la chercher. Il faut demander l'Égypte à ses propres monumens avant d'étudier ses rapports avec Babylone, Jérusalem, Argos; il faut l'observer chez elle, dans les deux expressions vivantes qu'elle a laissées, les tableaux qui aident à comprendre les hiéroglyphes, et les hiéroglyphes qui achèvent de faire comprendre les tableaux.

Tout cet ordre de recherches a été le but principal de mes explorations, mais n'a pas été leur but unique. Il n'y a pas seulement des hiéroglyphes en Égypte; ce pays offre des sujets d'observation et de méditation que ne peut entièrement négliger un voyageur, quel qu'il soit, s'il a des yeux pour voir, une mémoire pour se souvenir, et un peu d'imagination pour rêver. Qui pourrait être indifférent aux tableaux de cette étrange nature des bords du Nil, au spectacle de ce pays-fleuve auquel ne ressemble nul autre pays? Qui ne serait ému en présence de ce peuple qui fit de si grandes choses et qui est réduit à une si extrême misère? Qui visiterait Alexandrie, le Caire, les pyramides, Héliopolis, Thèbes, sans être assailli des plus imposans souvenirs et des plus variés? Y a-t-il dans le monde un pays plus à part des autres pays et plus mêlé à leur histoire? La Bible, Homère, la philosophie, les sciences, la Grèce, Rome, le christianisme, les hérésies, les moines, l'islamisme, les croisades, la révolution française, presque tout ce qu'il y a eu de grand dans le monde se rencontre sur le chemin de celui qui traverse cette contrée mémorable. Abraham, Sésostris, Moïse, Hélène, Agésilas, Alexandre, Pompée, César, Cléopâtre, Aristarque, Plotin, Pacome, Origène, Athanase, Saladin, saint Louis, Napoléon, quels noms! quels contrastes! La Grèce et l'Italie en présentent moins peut-être et de moins frappans. L'Égypte, qui éveille tous les grands souvenirs du passé, intéresse encore dans le présent et dans l'avenir : dans le présent, par l'agonie de son douloureux enfantement; dans l'avenir, par les destinées que l'Europe lui prépare quand elle l'aura prise, ce qui ne peut tarder. Pays fait pour occuper éternellement le monde, l'Égypte apparaît à l'origine des traditions de la Judée et de la Grèce. Moïse en sort, Platon y court. Elle attire la pensée et le tombeau d'Alexandre, la piété de saint Louis et la fortune de Bonaparte. Et aujourd'hui, pendant que j'écris ces lignes, l'objet de l'empressement un peu exagéré de Paris et de Londres, c'est le fils de Méhémet-Ali.

Tel est le pays à travers lequel je demande au lecteur de me suivre, offrant d'être pour lui un cicérone peut-être assez bien renseigné par l'étude et l'observation. En lui communiquant jour par jour mes impressions personnelles dans toute leur spontanéité, je m'efforcerai tou-

jours de lui fournir le moyen de les compléter, de les redresser même en les comparant avec les observations des autres voyageurs qui m'ont précédé dans ce pays, tant visité depuis Hérodote jusqu'à Champollion. Le tissu de cet ouvrage sera formé d'une double trame. On y trouvera ce que j'ai vu et senti sur place, et aussi le résultat des études que le spectacle des lieux m'a fait entreprendre et a pu féconder. Je voudrais que le voyage en Égypte dont je donne aujourd'hui l'ébauche fût un livre sur l'Égypte; je voudrais que ce livre fût dans son ensemble au niveau des connaissances acquises; je voudrais que, sur les sujets auxquels des études spéciales m'ont préparé, il pût aider aux progrès de la science et parfois les devancer un peu.

Paris, 1er août 1846.

Marseille, 30 novembre 1844.

Me voilà à Marseille, et je crois toucher à l'Égypte. Marseille est maintenant à sept journées d'Alexandrie. Les noms des bateaux à vapeur qui rapprochent le Delta du Rhône et le Delta du Nil, ces noms sont eux-mêmes égyptiens : c'est *le Sésostris*, *le Rhamsès*, *le Luxor*. Je partirai demain sur *l'Alexandre*. Que cette gloire protége mon obscurité! que le nom du conquérant soit d'un bon augure à mes petites conquêtes! Je ne vais pas fonder une ville, mais travailler humblement aux fondemens d'une science. Puisse la terre d'Égypte ne pas être la terre de mon sépulcre!

A Marseille, j'ai trouvé M. P. Durand, mon compagnon de voyage, qui m'y avait devancé (1). Nous n'étions pas embarrassés de deux jours à passer dans la ville des Phocéens. Beaucoup d'emplettes et de préparatifs nous restaient à faire : au premier rang était la provision de papier non collé pour estamper. Rien n'est plus précieux pour le voyageur archéologue que cet estampage si simple, et dont on ne s'est malheureusement avisé que depuis peu de temps. Avec une feuille de papier, un verre d'eau, une brosse, on prend en quelques minutes l'empreinte d'une inscription ou d'un bas-relief; c'est une sorte de typographie portative qui permet de multiplier à volonté les copies d'un original qu'on ne peut déplacer. Nulle transcription, nul dessin ne vaut cette reproduction mécanique. L'œil et la main de celui qui copie peuvent se lasser ou se tromper; mais l'estampage n'est sujet ni aux distractions ni aux erreurs. Grace à lui, on emporte moulé fidèlement et sûrement

(1) Je dois à la généreuse amitié de M. Villemain d'avoir pu emmener avec moi cet homme distingué, qui est un excellent dessinateur.

l'objet lui-même. Le papier à empreinte et la chambre claire sont les deux principaux instrumens d'une reproduction exacte et facile des monumens. Le daguerréotype se présente avec des prétentions merveilleuses à la promptitude; en fait, il est rarement d'un usage commode. Nous emportons cependant un de ces instrumens; mais on me dit qu'il ne sera pas si utile qu'il semblerait devoir l'être.

Avant de quitter Marseille, nous avons trouvé, M. Durand une figure égyptienne à dessiner, moi des hiéroglyphes à lire. En effet, le musée de cette ville possédait sans s'en douter, dans une statue en basalte noir dont la partie inférieure est mutilée, quoi? le portrait en pied d'une fille de Sésostris.

Il y a un an que, me trouvant à Marseille avec le docteur Roulin, le docteur me parla d'une statue égyptienne qu'il avait aperçue dans l'angle d'une petite salle par où l'on passe quand on va du musée à la bibliothèque. En me glissant par derrière la statue, entre elle et le mur, je m'assurai que sur l'appui postérieur auquel elle est accolée étaient gravés des hiéroglyphes. Il ne me fut pas difficile d'y reconnaître le prénom de Rhamsès-le-Grand, que l'on s'accorde à identifier avec Sésostris. Outre le prénom de ce Rhamsès, on voit derrière la figure en question les hiéroglyphes dont se compose ce qu'on appelle la bannière ou l'étendard, et qu'on pourrait appeler la devise de ce Pharaon. Il faut savoir que chacun des rois d'Égypte a, outre son nom de race et son nom propre, une devise tracée sur une sorte de drapeau. Ici le nom et la devise de Sésostris sont gravés sur la statue dont j'ai le premier signalé l'existence; mais cette statue n'est pas celle d'un conquérant, c'est celle d'une femme. Qu'était à Sésostris cette femme qui porte son nom? Sa mère? La figure a trop de jeunesse; d'ailleurs, nous connaissons les traits de la mère de Sésostris par une magnifique statue du Vatican. Les traits fiers et sombres de cette reine, marqués comme toujours d'un caractère individuel très prononcé, ne rappellent point les traits adoucis de la statue de Marseille. Au reste, l'âge de celle-ci ne permet d'hésiter qu'entre une épouse et une fille de Sésostris. L'antiquité ne nous a rien dit des épouses de ce Pharaon, mais les monumens nous font connaître que, durant un règne qu'ils nous apprennent aussi avoir duré plus de soixante années, Sésostris eut au moins deux femmes. Est-ce une d'elles que représente notre statue? Si la partie inférieure de la figure n'avait pas péri, nul doute ne subsisterait à cet égard, car le nom de la princesse s'y pourrait lire accompagné de l'épithète *épouse ou fille royale;* mais, la mutilation du monument nous réduisant aux conjectures, on peut dire que l'extrême jeunesse de la figure convient mieux à une fille qu'à une femme du conquérant. Le front d'une reine porterait probablement le basilic, signe caractéristique de la royauté; or, ce signe n'est pas ici. Nous contemplons donc

probablement les traits d'une des treize filles de Sésostris dont je verrai bientôt les images sculptées sur les parois du Memnonium à Thèbes, et du temple d'Essebouâh en Nubie, dont l'une, la princesse Batianté, m'attend; figure colossale au seuil de la grande salle de Karnac.

La statue de Marseille n'est point sans valeur sous le rapport de l'art. Les bras en particulier sont traités avec un sentiment remarquable, mais le mérite principal de cette sculpture est de porter écrit un nom qui est une date et une désignation d'origine. Les statues-portraits de grandeur naturelle, et surtout les statues de femmes, ne sont pas nombreuses dans les musées égyptiens. Il est déplorable que celle-ci soit reléguée dans un passage, et rencoignée de telle sorte qu'on ne puisse sans beaucoup d'efforts lire l'inscription hiéroglyphique à laquelle elle doit son principal intérêt. M. Reynard, député de Marseille, si zélé pour tout ce qui concerne l'embellissement de cette ville, et qui sous la restauration fut avec le savant et spirituel docteur Cauvières le fondateur de cet athénée où je m'honore d'avoir débuté dans la carrière de l'enseignement, M. Reynard ne saurait être indifférent au sort de la statue égyptienne de Marseille; il m'a promis de la faire placer au milieu d'une salle, de manière qu'on puisse tourner autour et lire le nom de Sésostris (1). Je ne serai content que quand je verrai tout-à-fait revenue à la lumière cette princesse égyptienne qu'un heureux hasard m'a fait découvrir. Puisse cette première rencontre avec l'Égypte sur le sol de France porter bonheur à mes explorations futures dans le pays des Pharaons!

12 décembre, en vue de la côte d'Égypte.

On ne peut plus dire comme au temps d'Homère : Le voyage d'Égypte est long et difficile. Rien de plus aisé, au contraire, que de s'embarquer à Marseille sur les bateaux à vapeur qui partent chaque mois. En sept jours, peut-être en six, on sera comme je le suis à cette heure en vue de la côte d'Égypte (2). Si j'en ai mis douze à venir de Marseille, c'est que j'ai employé une semaine à revoir les antiquités égyptiennes de Rome et à visiter celles de Naples.

. . . . . .

Arriverons-nous aujourd'hui à Alexandrie? Le cœur me bat à cette question que j'entends poser et discuter auprès de moi. Il faut être à l'entrée des passes avant la nuit pour que le pilote arabe puisse sortir du port et venir nous chercher. La nuit approche; on est dans l'incertitude; tous les regards sont fixés vers le point de la côte où de moment

(1) Je rappelle de nouveau à M. Reynard cette promesse, qui, me dit-on, n'est pas encore accomplie. — Note de 1846.

(2) On tente en ce moment des expériences dont le but est d'arriver à faire en cinq jours le trajet de Marseille à Alexandrie. — Note de juillet 1846.

en moment on s'attend à voir surgir Alexandrie. A l'ouest, quelques bandes jaunes s'étendent horizontalement au-dessus de la mer grise comme les nuages; mais une déchirure laisse voir un lambeau de ciel parfaitement vert tel que Bernardin de Saint-Pierre dit l'avoir remarqué sous les tropiques. L'Orient perce le voile. Des poissons volans nous offrent aussi un spectacle nouveau qui commence à dépayser nos regards; leur vol est un vol véritable, leurs nageoires brunes se meuvent d'un battement continu comme des ailes; on dirait des moineaux quand ils rasent la terre avant de s'abattre. Le temps est doux, l'air léger et suave. Une longue rive blanche, à peine visible au-dessus des flots, c'est tout ce qu'on aperçoit de cette terre d'Égypte dont nous sommes si proches. On dirait au bout des lagunes de Venise la ligne faiblement ondulée du Lido.

Il est permis de se souvenir de Venise en saluant Alexandrie. Alexandrie fut au moyen-âge le principal marché où Venise s'approvisionnait des denrées orientales qu'elle revendait à l'Europe. Le fondateur du siége épiscopal d'Alexandrie devait être le protecteur et le parrain de la république de Saint-Marc. Une tradition qu'il est impossible de défendre fait siéger saint Marc à Aquilée avant Alexandrie. Au XIVe siècle (1329), les Vénitiens s'emparèrent de l'évangéliste qui devait leur être un patron si glorieux. Pour dérober le corps du saint, ils usèrent d'une étrange ruse : ils le couvrirent de jambons, le protégeant ainsi contre les recherches des musulmans de toute l'horreur qu'inspire à ceux-ci une chair pour eux immonde; bon tour de marchands accoutumés à frauder la douane. Les îles s'ouvraient devant les reliques de celui qui avait fait parler la lune pour refuser un culte idolâtre et proclamer le vrai Dieu. Ces reliques semblaient transporter l'héritage d'Alexandrie dans cette Venise destinée à être dans les temps modernes le lien de l'Orient et de l'Occident, comme la cité d'Alexandre le fut pour l'ancien monde.

Mais les approches d'Alexandrie éveillent de plus vieux souvenirs. L'île de Pharos, autrefois séparée de la terre et qui lui est maintenant unie, l'île de Pharos est déjà dans Homère. L'Égypte apparaît à l'horizon de la tradition grecque comme elle m'apparaît en ce moment à l'horizon de la Méditerranée, brillant théâtre de cette tradition brillante, c'est-à-dire comme une terre entrevue à peine à travers les flots et la nuit.

On s'est laissé embarrasser fort mal à propos par un vers d'Homère qui place cette île de Pharos à une journée de l'Égypte. On a supposé un immense accroissement du Delta entre le temps d'Homère et celui d'Alexandre; mais, comme j'aurai occasion de l'établir d'après les meilleures autorités, ce grand accroissement n'est qu'une chimère. Après avoir voulu faire violence à la nature, on a voulu faire violence à la

langue en supposant que le mot *Égypte* désignait ici le Nil, et qu'il s'agissait de la distance de l'île, non au rivage le plus proche, mais à l'embouchure du fleuve. Le Nil en effet s'appelle *Aiguptos* dans Homère, le mot *Neilos* ne paraît que dans Hésiode; mais, M. Letronne ayant fait voir que toutes les fois que les anciens se servent de l'expression *Aiguptos* pour désigner le Nil et non le pays d'Égypte, ils y ajoutent le mot fleuve, il a été prouvé que c'était bien de la terre d'Égypte et nullement de l'embouchure du Nil que l'île de Pharos était éloignée d'une journée d'après Homère. Ceux qui voulaient à tout prix faire accorder la nature et le poète, qu'on est en effet assez accoutumé à voir d'intelligence avec elle, ne se sont pas tenus pour battus, et l'on a prêté à Homère l'idée beaucoup trop ingénieuse d'avoir voulu peindre, non ce qui était de son temps, mais ce qu'il supposait avoir existé plus anciennement, pour accommoder sa description à l'âge des événemens racontés dans son poème. Rien, il faut le reconnaître, n'est moins dans le génie de l'épopée primitive qu'un pareil calcul. Le chanteur ou les chanteurs à qui nous devons l'Odyssée ne faisaient ni de la couleur historique, ni de la couleur locale, et ne s'inquiétaient pas plus d'un anachronisme que les peintres du xve siècle. Virgile, poète d'une époque savante, le siècle d'Auguste, disciple d'une école savante, l'école alexandrine, Virgile ne se fait point scrupule de mettre dans la bouche d'Énée une description de la ville d'Agrigente étalant ses immenses murailles, telle que lui-même l'avait contemplée sans doute quand il faisait son voyage de Grèce, mais comme Énée eût eu quelque peine à la peindre plusieurs siècles avant qu'elle fût fondée. Il y avait une explication plus simple et plus vraie à donner de l'inexactitude d'Homère : c'était de n'en point donner du tout. Homère, peintre si fidèle des lieux qu'il connaissait, s'est trompé sur la situation de l'île de Pharos, parce qu'il ne connaissait point l'Égypte. Il a placé cette île à une journée du rivage qu'elle touche, comme Shakespeare a mis un port de mer en Bohême, et comme le chroniqueur Glaber a fait rouler des glaçons par le Nil; mais il y a des savans qui ne consentiront jamais à dire d'un auteur favori ce qu'ils ne permettent à personne de dire d'eux-mêmes : Il s'est trompé.

L'Égypte est pour Homère un pays merveilleux et inconnu, comme l'Inde le fut pour les Grecs et pour le moyen-âge. Le passage de l'Iliade sur Thèbes au cent portes, par chacune desquelles sortaient deux cents chars, paraît interpolé. L'Égypte de l'Odyssée n'est pas moins fantastique. Elle est placée au-delà d'une mer que les oiseaux ne peuvent franchir en une année. Les migrations des oiseaux qu'on ne voyait revenir qu'au bout d'un an ont peut-être donné lieu à cette fable par une exagération qui aurait confondu le terme de leur passage avec l'époque de leur retour. Du reste, si l'on admettait cette distance comme on a

fait pour celle de l'île de Pharos, il faudrait reculer l'Égypte jusqu'à la Nouvelle-Hollande.

Quelques traits de la peinture homérique ne manquent pas d'une certaine vérité. La tradition est rarement tout-à-fait mensongère, comme elle n'est jamais tout-à-fait véridique. Il y avait aussi dans les *merveilles de l'Inde* ancienne et moderne quelques détails vrais au milieu de mille fables. Dans le récit d'Ulysse (1), les Égyptiens figurent comme un peuple civilisé, humain, riche, avancé dans les arts, et les Grecs comme des pirates venus pour tenter un coup de main sur les bords du Nil. Au moment où ils vont être exterminés par les habitans comme ils le méritent, ils doivent leur salut à la générosité du roi, et conservent leur liberté au milieu du peuple qu'ils ont voulu piller. Déjà se montre ici une notion confuse de l'antériorité de la civilisation égyptienne et de cette justice tant vantée depuis.

La terre d'Égypte était donc pour les Grecs du temps d'Homère une terre de merveilles; mais, avant de la bien connaître, ils s'étaient empressés, suivant l'usage, de la rattacher à leurs traditions poétiques : ils conduisirent Hélène sur les bords que devait enchanter Cléopâtre. Hélène en rapporta ce précieux népenthès qui, « mêlé au vin de la coupe, endormait la colère et la douleur, et ne permettait pas pour tout un jour de verser des larmes, même à ceux qui auraient perdu un père ou une mère, ou qui auraient vu un frère ou un fils chéri égorgé sous leurs yeux. » Il me semble impossible de ne pas reconnaître dans le népenthès d'Hélène le *hachich* si usité au bord du Nil, et dont on commence à parler en Occident. Le hachich, auquel un poète arabe disait, sans se douter qu'il répétait Homère : « Repousse loin de moi tous les chagrins et les maux les plus amers (2), » le hachich ne se mêle point au vin, mais on le prend en buvant, et son effet paraît être de délivrer l'ame de toute impression pénible, et d'exciter en elle un sentiment de joie sans motif et sans bornes (3).

On sait que le Vieux de la Montagne se servait du hachich pour plonger dans une ivresse délicieuse ceux qu'il voulait armer contre ses ennemis, et que de là est venu le mot français assassin. « L'effet du hachich, dit M. de Sacy, était de leur procurer un état extatique, une

(1) Odyssée, liv. XIV, v. 246 et suiv.

(2) Sylv. de Sacy, *Chrest. arabe*, liv. I, p. 215.

(3) Pietro della Valle avait déjà eu l'idée que le hachich pourrait être le népenthès d'Homère (*Journ. des Sav.*, 1829, 86). Makrisi dit bien que la découverte des propriétés enivrantes du chanvre ne remonte qu'au VIIe siècle de l'hégire; mais M. de Sacy la croit plus ancienne. Dès le temps d'Hérodote, on employait les grains du chanvre pour se procurer une ivresse semblable à celle de l'opium. (Mongez, *Journ. des Sav.*, 1825, p. 176.)

douce et profonde rêverie, pendant laquelle ils jouissaient ou s'imaginaient jouir de toutes les voluptés qui embellissent le paradis de Mahomet. » Les jardins enchantés où le Vieux de la Montagne faisait porter les jeunes gens étaient, pense M. de Sacy, « un fantôme produit par l'imagination de ces jeunes gens enivrés par le hachich, et qu'on avait long-temps bercés de l'image de ce bonheur (1). » On peut croire que la première idée des jardins d'Armide a été empruntée à la description de ces jardins fantastiques, embellis encore par les récits de la croisade; le philtre d'Hélène aurait produit les enchantemens d'Armide.

La douceur des fruits de l'Égypte est peut-être entrée pour quelque chose dans ce que Homère a dit des propriétés merveilleuses du lotos, qui faisait oublier à ceux qui s'en nourrissaient le charme de la patrie. On place le pays des lotophages un peu à l'ouest de la côte d'Égypte, et on reconnaît l'arbre merveilleux dans le jujubier; mais il ne faut pas oublier que la plante sacrée des Égyptiens s'appelait aussi lotos, qu'avec la racine de cette plante, qui est le nénuphar, on peut préparer une sorte de pain. Sans doute l'on confondait, dans l'idée qu'on se faisait du lotos, et le nénuphar d'Égypte et quelque autre plante dont le fruit devait être très sucré. Bien que la plupart des botanistes anciens et modernes s'accordent à retrouver ce fruit délicieux dans la baie du jujubier, je crois qu'à l'idée qu'on se formait du lotos se mêlait une notion vague de plusieurs autres fruits encore plus doux, peut-être les dattes, peut-être les bananes, dont les chrétiens d'Égypte (2) au moyen-âge, exprimant aussi par une fable l'incomparable douceur, disaient que c'était le fruit pour lequel Adam avait renoncé au paradis.

La tradition homérique a placé aussi sur ces bords le mythe de Protée; la patrie véritable de ce personnage obscur est l'Égypte; c'est celle que connaît Homère (3). Cet être singulier me semble avoir été pour les Grecs une personnification merveilleuse de l'antique sagesse de l'Égypte. Dans cette supposition, son nom *Proteus* (le premier) exprimerait l'idée, de bonne heure accréditée, que l'Égyptien était le plus ancien comme le plus éclairé des peuples. Les mille formes qu'il prenait tour à tour feraient allusion aux métamorphoses symboliques de la divinité qui se montrait en Égypte sous des figures variées et monstrueuses.

Le mythe de Protée, personnage antique, difforme et savant, ne ren-

(1) *Mém. de l'Institut*, IV, p. 61.

(2) *Viaggio di Frescobaldi*, p. 85.

(3) Une médaille du nôme de Ménélaïs, et représentant un Harpocrate dont le corps se termine en crocodile, a fourni à M. Lenormant des considérations neuves et ingénieuses sur les rapports et les confusions que les Grecs ont pu faire entre les divinités égyptiennes et les personnages de la tradition hellénique. (*Musée des Antiquités égyptiennes*, p. 67.)

dant ses oracles que vaincu dans une lutte laborieuse après avoir étonné par des apparences bizarres, ce mythe me paraît avoir été chez les Grecs comme le premier écho de la renommée que dès-lors répandait au loin la sagesse égyptienne enveloppée de symboles étranges. Je dirai bientôt ce que je pense de cette sagesse tant vantée; mais, quelle qu'elle fût, elle a gardé son secret jusqu'à nous. Aujourd'hui seulement nous pouvons espérer d'entendre sa voix, aujourd'hui qu'elle a commencé à rendre ses oracles, aujourd'hui que, par de si puissans et de si persévérans efforts, Champollion a enchaîné Protée.

Un phare moderne s'élève sur le rocher de Pharos, qui a donné son nom à tous les phares. Un tel édifice ne pouvait dater que de l'époque grecque. L'Égypte, ennemie des étrangers, se plaisait à les voir repoussés par les bas-fonds et les écueils de ses rivages, et n'eût rien fait pour leur en faciliter l'accès; mais, dès que les Grecs ont posé le pied sur le rivage d'Égypte, elle éleva dans les airs cette lumière, symbole de l'éclat qu'Alexandrie allait répandre sur le monde. Le phare fut construit par ordre du second des Ptolémées, l'ami des lettres et des arts. On sait que l'architecte Sostrate s'était assuré, par une supercherie ingénieuse et légitime, l'immortalité qu'il méritait; on sait comment il avait tracé sur l'enduit fragile du monument l'inscription officielle en l'honneur du roi, et sur la pierre durable une inscription en son propre honneur; inscription qui, dès le temps de Strabon, était seule visible, et qui, ainsi que l'a très bien montré M. Letronne, n'aurait pu être telle que l'ont vue Strabon et Lucien, si elle n'avait pas eu l'origine qu'ils lui ont donnée. Déjà au IVe siècle la légende, qui commençait à se former autour du nom de Cléopâtre, attribuait à cette reine la fondation d'un monument plus utile que les magnificences insensées dans lesquelles elle épuisait ses trésors pour amuser Antoine, d'un monument sans lequel la grande richesse et par suite la grande importance d'Alexandrie n'eussent pas été possibles.

Les dimensions du phare ont été exagérées par les anciens et surtout par les Arabes. On lui a donné une base et une hauteur qui surpasserait celle de la grand pyramide. M. Letronne a fait bonne justice de ces exagérations, et a ramené la hauteur du phare d'Alexandrie à peu près à celle de la tour de Cordouan (1). Pourtant ce qui reste certain, d'après toutes les descriptions et tous les récits, c'est qu'il ne faut pas se représenter le phare d'Alexandrie comme une tour ordinaire, mais comme un édifice de forme pyramidale à plusieurs étages rentrans dont chacun était entouré par une galerie extérieure, tel que la pyramide de Meidoun et les pyramides mexicaines, tel que le phare romain de Boulogne qui

(1) Environ cent cinquante pieds. Traduction de Strabon, t. V, p. 329; note. Saint-Genis donne à la tour de Cordouan plus de cent soixante-quinze pieds.

existait il y a cent cinquante ans (1). Le phare d'Alexandrie s'élevait, dit Hérodien, comme un catafalque. Tout devait avoir un aspect funèbre dans ce pays des grands monumens de la mort; mais il ne contenait pas les trois cents appartemens où l'on s'égarait, dont parlent les auteurs arabes, et qui me semblent être nés d'une confusion avec ce que l'on racontait du labyrinthe de Mœris. Au reste, les auteurs orientaux font mille récits merveilleux du phare comme des pyramides. Ils racontent, par exemple, pour donner une idée de sa hauteur, qu'un certain vizir fit monter à son sommet un homme auquel il ordonna de laisser tomber une pierre quand il verrait disparaître le soleil, et que la pierre tomba à l'heure de la seconde prière de nuit.

Ces fables suffiraient à prouver que ce curieux monument a survécu à la conquête musulmane. De plus, les musulmans énumèrent les tremblemens de terre qui ont ébranlé et entamé sa masse de siècle en siècle jusqu'en 1303. Au XIIe siècle, Edrisi et Abdallatif parlent du phare comme existant de leur temps. Il en est de même d'Abulféda, qui visita plusieurs fois l'Égypte au commencement du XIVe siècle. On est donc certain que cette merveille de l'antiquité était encore debout à cette époque. D'après une tradition arabe qui peut avoir plus d'importance que celle que je rappelais tout à l'heure, il aurait existé au sommet du phare d'Alexandrie un miroir construit par un ouvrier chinois, au moyen duquel on découvrait au loin tous les vaisseaux. Ce miroir, ouvrage merveilleux d'Aristote et talisman de la ville d'Alexandrie, dans lequel on voyait *le ciel, la terre et toute la nature*, pourrait bien n'être pas plus réel que le miroir des Pharaons, au moyen duquel ils apercevaient tout ce qui se passait dans leur empire, et que plusieurs autres miroirs magiques dont il est question au moyen-âge; car, comme dit agréablement le père Montfaucon, c'est assez le génie des Orientaux d'inventer des choses si déraisonnablement fabuleuses. Cependant un savant distingué et point crédule, M. Libri (2), a considéré comme admissible que le miroir fût un télescope placé sur le phare d'Alexandrie. Il ne faut pas oublier que divers passages tirés des auteurs anciens et des écrivains du moyen-âge donnent lieu de penser que le grossissement des objets au moyen de certains miroirs était connu avant la découverte de Galilée (3). Or, il paraît certain à M. Libri qu'un instrument analogue

(1) V Montfaucon, *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, VI, p. 581.

(2) *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. I, p. 221.

(3) Sénèque connaissait les miroirs grossissans (*Quest. nat.*, l. 1, c. 15). Roger Bacon avait conçu la possibilité de discerner de fort loin des objets très menus *en raison de la grandeur de l'angle sous lequel ils seraient aperçus*. Dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, qui contient une sorte d'encyclopédie des connaissances du temps, il est parlé, d'après le *Livre des Regards* d'Alhacen (vers 18234), de certains miroirs dont la puissance grossit et rapproche merveilleusement. Il faut avouer que, dans une

à un télescope existait à Raguse plusieurs siècles avant Newton, et Burratini, architecte italien qui a visité Alexandrie au XVIIe siècle, regarde cet instrument conservé à Raguse comme celui qui était à Alexandrie du temps des Ptolémées. La supposition de Burratini est hardie, ce me semble, et sa justesse n'est rien moins que démontrée. Dans tous les cas, si l'on admettait l'existence d'un télescope sur le phare d'Alexandrie, ce ne pourrait être, comme le dit M. Libri, qu'à l'époque arabe et non au temps des Ptolémées, car, si un tel instrument eût existé dès-lors, les auteurs anciens l'eussent mentionné parmi les merveilles tant célébrées d'Alexandrie.

Aujourd'hui la première chose qu'on aperçoit de la mer, c'est la grande colonne appelée si improprement colonne de Pompée. Elle paraît comme une voile, disent les portulans; puis, en approchant, on voit se dresser les mâts de vaisseaux qui semblent fichés dans le sable et font ressembler la ville d'Alexandrie, suivant la judicieuse comparaison du docteur Robillard, à un paquet d'aiguilles plantées sur une pelote jaune. Des moulins à vent couvrent les hauteurs voisines de la ville; les Français ont construit les deux premiers, les autres sont l'œuvre du pacha; les Français n'ont fait que rapporter à l'Orient ce qu'ils en avaient reçu au temps des croisades, et rendre à l'Égypte une invention de l'Égypte. La côte est trop plate pour que la ville puisse se présenter avec avantage. Venise seule, bien que bâtie au ras des flots, est d'un effet admirable; elle le doit à ses clochers et à ses dômes. Alexandrie ne nous frappe point par son aspect, elle ne nous attire que par son nom, ses souvenirs, et par l'espoir d'une nuit sans roulis et sans mal de mer.

Mais entrerons-nous ce soir dans la rade? Déjà sous cette latitude le jour baisse rapidement. Une petite barque s'avance vers nous, elle apporte le pilote arabe... non, elle s'éloigne, on s'était trompé. Notre capitaine, M. de Brun, dont la hardiesse est connue, parle de s'aventurer sans pilote dans les passes, témérité que le pacha naguère a punie de mort sur un officier égyptien. Cependant un autre bateau se dirige vers nous, cette fois c'est le pilote qui approche. Dieu veuille qu'il soit de la race de ces pilotes égyptiens que Philon disait habiles à conduire les vaisseaux, comme les cochers du cirque à guider les chars! Le musulman prend place sur une des roues à côté du capitaine. Le grand turban blanc, les amples vêtemens du premier, forment avec la casquette bleue et l'uniforme étriqué du second un contraste qui n'est pas à l'avantage de l'Europe. Nous admirons la belle et sérieuse figure de l'Arabe, qui

lettre docte et spirituelle (*Magasin encyclopédique*, mai 1760), M. Boissonade combat plusieurs tentatives faites par divers savans pour prêter à l'antiquité ou au moyen-âge, à Ptolémée ou à Gerbert, un instrument semblable à un télescope.

promène sur la mer un regard attentif comme sur un livre connu, mais difficile; on avance prudemment, car la nuit est venue. Tour à tour on fait marcher la machine et on ralentit son mouvement; enfin le bâtiment s'arrête, nous sommes dans la rade d'Alexandrie.

Ce port où nous entrons est celui que les Grecs appelaient *du bon retour*, parce que, tourné vers l'ouest, les vents les plus ordinaires et le grand courant qui vient de Gibraltar y poussent naturellement les vaisseaux. Autrefois réservé aux musulmans, Méhémet-Ali l'a ouvert aux chrétiens, qui jusque-là devaient se contenter du port de l'est, moins profond et moins sûr. Nous ne prendrons terre que demain; mais quelques passagers impatiens veulent dès ce soir aller avec les officiers faire une visite au consulat. Empressé de poser le pied sur la terre d'Égypte, je les suis. Notre petite embarcation circule à travers les vaisseaux de la flotte, qui dessinent leurs masses noires sur le ciel étoilé. Aucun bruit, aucune lumière ne nous révèle l'approche de la ville endormie; nous nous dirigeons en tâtonnant, pour ainsi dire, vers cette cité célèbre, qui semble se cacher; nous abordons furtivement dans ce port qu'animait le commerce du monde; je saute à terre, je suis en Égypte. A terre, le même silence m'attendait. La nuit, les villes d'Orient sont muettes et ténébreuses; point de bruit dans les rues, aucune voix qui sorte des maisons, aucune lumière aux fenêtres; les boutiques sont fermées, les bazars déserts. A dix heures, Alexandrie me semblait presque inhabitée; seulement quelques groupes accroupis fumaient silencieusement, quelques figures noires enveloppées du burnous blanc glissaient dans les ténèbres. Ce calme rend plus sensible encore le contraste du présent et du passé. Quelle différence entre cette ville sans bruit, sans voix, et cette Alexandrie dont les festins de Cléopâtre animaient les nuits bruyantes, où deux mille ans plus tôt j'aurais pu, à pareille heure, rencontrer la folle reine, comme dit Amyot, *battant le pavé* avec Antoine! Ici ce n'était pas encore la gravité de l'Égypte, c'était une population mêlée de Grecs, de Juifs, de Romains, d'indigènes, une population de matelots et de soldats, de prêtres et de sophistes. Jéhovah, Jupiter, Sérapis, tous les cultes, toutes les langues, tous les costumes, toutes les idées, toutes les erreurs, toutes les sagesses, tous les délires de l'ancien monde, se heurtaient et s'agitaient comme en tumulte dans cette ville qui à cette heure semble morte, qui en effet l'était naguère, mais qui commence à revivre. Demain, je verrai Alexandrie, je l'entendrai; ce soir, je ne connais encore que son sommeil et son silence.

Mais, si du présent on remonte au passé, comme tout ce silence va s'animer! comme toute cette solitude va se remplir! Je ne pense pas qu'il y ait dans le monde une seule ville, Rome comprise, qui recueille et concentre des souvenirs si nombreux et si divers. Je me bornerai à citer trois noms, les trois plus grands peut-être de l'histoire, et qui ne se

sont jamais rencontrés qu'ici : qu'on me montre une autre ville fondée par Alexandre, défendue par César et prise par Napoléon.

Alexandrie, 10 décembre.

Le silence d'hier soir a complétement disparu, la plage est couverte d'une foule bruyante; les ânier s se disputent les nouveaux débarqués avec des gestes frénétiques et des cris étourdissans au milieu desquels on distingue quelques mots de français; les douaniers, les porteurs, s'empressent; la gravité orientale n'est représentée que par les chameaux qui attendent les bagages des voyageurs, et qui, au-dessus de la multitude agitée, élèvent leur long col et leur figure ennuyée. Quand on commence à se remettre du premier désordre de l'arrivée, quand on a séduit avec quelques piastres les douaniers du pacha, quand les bagages sont bien attachés sur les chameaux, quand on a pu choisir un âne au milieu du troupeau serré que les ânier s précipitent sur le voyageur assourdi par leurs clameurs et menacé par leur empressement, on commence à regarder autour de soi et à observer la ville dans laquelle on vient d'entrer.

La partie qu'on traverse pour gagner la grande place, où sont les auberges et les consulats, a peu de physionomie; c'est un quartier presque entièrement neuf. Des rues assez droites et assez larges sont bordées de maisons blanches. Dans toute cette partie de la ville, rien ne rappelle l'antiquité, sauf quelques tronçons de granit incrustés dans les murs des maisons. En parcourant ces rues modernes, on a bien besoin de se dire que la propreté, l'air et l'espace assainissent les villes, pour ne pas regretter les rues tortueuses et les vieilles maisons arabes que des constructions sans caractère ont remplacées; mais il faut reconnaître qu'on ne peut sacrifier la santé des hommes au plaisir des touristes : la couleur locale est bonne jusqu'à la peste exclusivement.

La place des consulats est vaste et régulière, mais on aurait dû donner plus de style aux bâtimens qui l'entourent, et surtout ne pas planter au milieu un diminutif d'obélisque en albâtre. Il ne faudrait pas refaire dans une ville d'Égypte les antiquités égyptiennes en joujou. Allons bien vite voir de vrais obélisques de granit.

Des deux obélisques qu'Abdallatif vit debout au XIIe siècle, un seul s'élève encore sur sa base de travail grec, l'autre est gisant sur le sol. Ce dernier a été donné par le pacha aux Anglais, qui, vu le mauvais état des hiéroglyphes, ont dédaigné de l'emporter. C'est là toute l'origine d'une erreur que la rivalité nationale a fait naître, et qui est chère aux badauds de Paris. Le jour où on a érigé notre obélisque de la place Louis XV, j'ai entendu vingt voix répéter dans la foule : Ah ! les Anglais vont être bien vexés, eux qui ont brisé leur obélisque. Le plus léger

prétexte suffit pour donner du retentissement au bruit le plus absurde, surtout quand ce bruit est l'écho d'un sentiment populaire.

Les deux obélisques d'Alexandrie étaient placés devant le temple de César, temple qu'on suppose avoir été élevé par Cléopâtre au père de Césarion (1). Elle aurait donc plus de droit d'attacher son nom à *ses* aiguilles qu'à *son* canal, qu'elle n'a point creusé, ni à *ses* bains, qui sont des tombeaux. En effet, les obélisques ont été placés là où ils sont quand a été construit le temple, dont ils formaient une dépendance, car, selon l'usage égyptien, les obélisques constamment accouplés s'élevaient un peu en avant des deux montans d'une porte ou des deux jambages d'un pylone (2).

A quoi pouvait tenir cet usage? Quelle idée symbolique exprimait cette disposition architecturale? Ici le sens d'un hiéroglyphe nous explique ce que les assertions sans fondement des anciens et les suppositions sans preuve des modernes ne sauraient nous révéler. Pline affirme que par l'obélisque les Égyptiens désignaient un rayon du soleil; il faut avouer que ce serait là un symbole un peu matériel (3). Un aveugle de naissance auquel des physiciens s'efforçaient d'expliquer la nature de la lumière au moyen de cônes, s'écria : « Je comprends; la lumière doit ressembler à un pain de sucre. » En vérité, la lumière me paraît ressembler à un pain de sucre tout aussi bien qu'un obélisque à un rayon de soleil (4); mais nous n'avons pas besoin des explications de Pline, que nous retrouverons en faute sur les hiéroglyphes. Les modernes ont eu des idées encore plus étranges sur le sens symbolique des obélisques. Bécanus, qui croyait fermement que le flamand était la langue sacrée des Égyptiens, déclare que l'obélisque est un emblème de la vie parfaite, dans laquelle l'ame se dégage de la vie terrestre et se concentre dans l'unité. Que le XIXe siècle ne triomphe pas trop de la bizarrerie du XVIe. En ce moment, un Allemand vient de découvrir que la pyramide triangulaire terminée en pointe, qui forme la partie supérieure des obélisques, résume parfaitement la théorie d'Empédocle sur les élémens dont le principe est l'unité.

(1) Strabon, qui visita l'Égypte 24 ans avant J.-C., vit déjà ce temple de César.

(2) Il y a quelques exceptions à cette règle générale. Ainsi l'obélisque élevé par Ptolémée Philadelphe en l'honneur d'Arsinoë était isolé au milieu d'une enceinte.

(3) Polidore Virgile, outrant la pensée de Pline, en vrai commentateur du XVIe siècle, déclare qu'un obélisque a exactement la forme d'un rayon de soleil qui entre par une fenêtre.

(4) Ce rapport de la pyramide et de l'obélisque a frappé Saint-Genis, l'un des auteurs du grand ouvrage d'Égypte. « Le corps du monolithe, dit-il en parlant de l'obélisque, a un air de pyramide quadrangulaire très allongée. » *Antiq.*, t. II, al., 41. « L'obélisque dérive évidemment de la pyramide, a dit M. de Lamennais (*Esquisse d'une Philosophie*, t. III, p. 180). Norden a été aussi frappé de cette ressemblance entre l'obélisque et la pyramide. Plusieurs auteurs anciens l'ont remarquée.

Dans l'écriture hiéroglyphique, l'*obélisque* est un signe qui a un sens déterminé. Il exprime l'idée de stabilité (1). On s'explique facilement cette valeur écrite de l'obélisque. Dans toutes les langues, une métaphore naturelle attribue l'idée de stabilité à la colonne, au pilier. Ainsi la borne de nos champs, qui fut le dieu Terme, exprime l'idée d'immutabilité. De plus, il faut remarquer que le sommet des obélisques se terminait toujours en forme de pyramide; c'est ce qu'on appelle le pyramidion. Un obélisque est une pyramide dont la base est très allongée; or, la pyramide, par sa forme, qui offre plus qu'aucune autre des conditions de solidité, la pyramide était l'expression naturelle de la permanence et de la durée. C'est pour cela sans doute qu'on donna une structure pyramidale aux gigantesques tombes des anciens rois. Ce que l'on voulait exprimer et pour ainsi dire écrire par ces masses de pierre, c'était cette idée : solidité, durée, éternité. Les obélisques étaient aussi comme les pyramides, dont ils rappelaient la forme, le signe de la stabilité, et c'est pour cette raison qu'on les plaçait en avant du seuil des temples, pour figurer les montans de la porte (2) et indiquer qu'ils étaient stables à jamais. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les montans eux-mêmes continuent en général une formule placée dans la bouche des dieux, et qui se termine par la promesse de la *stabilité à jamais*. Ainsi l'étude comparée des hiéroglyphes et des monumens nous montre que l'architecture aussi bien que la peinture était une écriture véritable, une écriture en relief, une écriture colossale. Les deux obélisques plantés devant les temples étaient deux énormes hiéroglyphes, deux lettres ou plutôt deux syllabes de granit, deux mots enfin placés là non-seulement pour être contemplés, mais pour être lus.

Si les obélisques dressés devant le temple de César exprimaient une pensée égyptienne, il en était ainsi du temple lui-même. Le culte d'un homme, les honneurs divins rendus à un souverain, nouveaux encore à Rome, ne l'étaient point en Égypte. Les inscriptions hiéroglyphiques ont fait connaître des prêtres consacrés au culte de Ménès et des anciens rois qui ont élevé les pyramides. Cet usage s'était conservé sous les rois grecs; nous savons qu'il y avait un prêtre des Ptolémées et des prêtresses de Bérénice et d'Arsinoé. On peut donc dire que l'apothéose romaine commença sur la terre d'Égypte, et, transmise des Pharaons et des Ptolémées à César, passa par lui aux empereurs avec son nom.

Les Romains, qui enlevèrent à l'Égypte les obélisques pour décorer la ville éternelle de ce signe de l'éternité dont ils ignoraient le sens,

(1) Il représente *men* (stable) dans *Petemenoph*, nom propre.

(2) Je suis porté à croire que les colonnes, le plus souvent terminées en pointe *comme des obélisques*, selon la parole du scholiaste d'Aristophane, qu'on plaçait devant la porte des maisons, avaient le même sens que les obélisques géminés de l'Égypte, dont elles étaient peut-être une imitation.

mais dont ils aimaient l'aspect sévère, les Romains employèrent rarement les obélisques en les plaçant, comme les Égyptiens, au nombre de deux devant un monument. Les obélisques isolés et projetant sur le ciel leur sommet quadrangulaire sont pour ainsi dire autre chose que les obélisques égyptiens collés devant les portes des temples. Il est curieux de voir comment l'obélisque a changé d'emploi. Les Romains, qui marquaient tous leurs monumens du sceau de l'utilité, voulurent rendre utile l'ornement symbolique qu'ils empruntaient à l'architecture égyptienne sans le comprendre. Des deux premiers obélisques transportés à Rome sous Auguste, l'un, placé dans le Champ-de-Mars, servit de gnomon (1), l'autre reçut une destination pour laquelle les obélisques semblaient faits en servant de borne (*meta*) dans le *circus maximus*, borne gigantesque bien digne de ce cirque immense; cet exemple fut suivi dans le cirque de Néron au Vatican, dans le cirque même d'Alexandrie, dans l'hippodrome de Constantinople, et donné de nouveau par Constance dans le grand cirque de Rome (2).

Cependant les Romains eux-mêmes placèrent quelquefois par imitation deux obélisques devant un monument, par exemple devant le mausolée d'Auguste; ils poussèrent même cette imitation jusqu'à ériger devant le temple d'Isis-Sérapis, qu'a remplacé l'église de la Minerve, deux obélisques, bien qu'un peu inégaux et assez différens d'époques, l'un du temps de Sésostris et l'autre du temps d'Apriès. Dans ce cas, les prêtres égyptiens qui desservaient le temple reproduisirent probablement la disposition égyptienne, pour conserver un symbole dont ils avaient le secret; mais en général les Romains la négligèrent, parce qu'elle ne leur disait rien, et firent de l'obélisque une pure décoration, comme le prouvent ceux qu'on a trouvés isolés, et entre autres celui qui ornait les jardins de Salluste.

Enfin les papes, auxquels il était permis de ne pas être des continuateurs très fidèles des traditions de l'Égypte, mais qui ont si bien compris comment on pouvait ajouter par des monumens à la majesté de Rome une nouvelle majesté, les papes ont tiré un merveilleux parti de ces superbes monolithes pour l'embellissement des places publiques. Il suffit de rappeler celui qui se dresse au Quirinal entre les statues de Castor et de Pollux et celui qui s'élève entre les deux fontaines de Saint-Pierre. Paris est, je crois, avec Rome, la seule ville qui ait orné une

(1) Quoi qu'on ait dit, les obélisques n'étaient point en Égypte destinés à cet usage. Si l'on eût voulu déterminer les solstices et les équinoxes par la mesure de leur ombre, comme l'ont pensé Stuart et Bruce, on les eût isolés dans un espace libre et non placés côte à côte au pied d'un mur de temple ou de palais.

(2) A Constantinople, il y avait deux obélisques dans le cirque, comme dans le *circus maximus* à Rome. Un seul est encore debout sur la place de l'Atmeidan.

de ses places d'un obélisque égyptien (1); la France avait droit, ce me semble, à se parer la première d'un pareil trophée, elle qui a conquis l'Égypte moderne par Bonaparte et l'Égypte ancienne par Champollion : celle-ci du moins lui restera.

Les obélisques d'Alexandrie étaient déjà des obélisques déplacés, apportés d'ailleurs. Le mouvement de transplantation qui devait faire marcher ces symboles de la stabilité jusqu'à Rome et jusqu'à Paris avait commencé avant l'ère chrétienne. Les obélisques d'Alexandrie venaient de la Haute-Égypte; leur matière est le granit rouge, qui ne se trouve pas au-dessous de Syène. C'est là qu'ils avaient été taillés sur place, comme l'obélisque que l'on voit encore près d'Assouan (Syène), couché sur le roc dont il n'est pas entièrement détaché. Puis, après avoir, pendant plus de onze siècles, orné Thèbes, Memphis ou Héliopolis (2), une volonté de roi ou un caprice de femme les avait fait descendre jusqu'à Alexandrie où ces monumens, venus des frontières de la Nubie, souffrent d'un climat déjà trop boréal. Le vent humide et salin de la mer détruit le poli de leurs faces, et ronge surtout les côtés qu'il frappe directement.

Les inscriptions hiéroglyphiques, en assez mauvais état, ont été relevées par Champollion. Malgré les caractères effacés ou altérés et les lacunes, on s'assure facilement qu'elles sont jetées dans le même moule que les inscriptions des autres obélisques et en particulier celles de l'obélisque de Paris. Toutes les inscriptions gravées sur les obélisques se ressemblent assez. Le sens général n'en est pas difficile à saisir. Je parle des obélisques du temps des Pharaons : le style de ceux qui ont été élevés sous les Romains est beaucoup plus obscur, parce qu'il est beaucoup plus recherché. On a pensé depuis l'antiquité que les inscriptions des obélisques renfermaient de grands mystères. Si l'on en croyait Pline, les deux obélisques qu'Auguste avait fait transporter à Rome auraient contenu l'explication des phénomènes naturels selon la philosophie égyptienne. Ces obélisques existent encore, l'un est sur la place du Peuple, l'autre sur la place de Monte-Citorio, et on peut affirmer qu'ils ne présentent aucun enseignement philosophique ou scientifique. Les obélisques n'ont offert jusqu'ici rien de pareil; tous sont couverts de formules assez vagues exprimant la majesté, la puissance du Pharaon qui les a élevés, mentionnant les édifices qu'il a fait construire, les ennemis qu'il a vaincus. La traduction des hiéroglyphes qu'on lit encore aujourd'hui sur l'obélisque de la place du Peuple, et qu'Ammien-Marcellin a donnée d'après Hermapion, offre une idée assez juste de ce genre de dédicace.

(1) Il y en a un dans le jardin Boboli à Florence. Arles avait élevé un obélisque égyptien à la gloire de Louis XIV. Je ne sais ce qu'il est devenu.

(2) On les fait venir d'Héliopolis, mais sans preuve.

C'est la seule interprétation raisonnable d'un texte hiéroglyphique que les anciens nous aient transmise. Aussi le père Kircher a eu bien soin de la rejeter pour mettre à la place une métaphysique assez réjouissante de sa façon. On retrouve dans la version d'Hermapion cette accumulation d'épithètes et de formules louangeuses que présentent en effet les inscriptions des obélisques. On comprend, en les lisant, ce qu'étaient les *pyramides* sur lesquelles l'ami de Virgile, Cornelius Gallus, préfet d'Égypte sous Auguste, avait fait graver ses louanges, et l'on s'explique l'origine de cette locution proverbiale, « il est digne de l'obélisque, » en parlant de ceux qui étaient dignes de louanges. D'autre part, quand Melampus, dans la dédicace d'un traité de médecine, prétendait avoir trouvé les propriétés merveilleuses du pouls consignées sur les obélisques, il y a beaucoup à parier que Melampus parlait en charlatan, et que jamais obélisque n'a enseigné à personne la médecine ou la physiologie; mais en vertu de cette opinion universellement répandue, que *tout était plein de mystères chez les Égyptiens*, comme parle saint Clément d'Alexandrie, la croyance aux secrets merveilleux sculptés sur les obélisques s'est conservée jusqu'à nos jours. Presque seul, Zoega, par un bon sens qu'on peut appeler précurseur, a rejeté ces prétendues découvertes de mystères profonds, plus ingénieuses que vraies, dit-il, *acutiùs quam veriùs*. Dans le grand ouvrage d'Égypte, on trouve aussi quelques heureux pressentimens de la vérité; puis Saint-Genis retombe sous l'empire des vieux préjugés réchauffés par les folies de Dupuis, et il ne doute pas que les obélisques d'Alexandrie n'aient un objet *astronomique et religieux*. Au lieu de tout cela, il n'y a sur les obélisques d'Alexandrie, aussi bien que sur ceux de Rome ou de Paris, que des inscriptions dans le genre de celles que l'on trouve gravées sur les monumens grecs et latins, désignant et célébrant celui qui les a élevés. Ici les inscriptions sont moins simples, plus longues, plus dans le goût oriental, voilà toute la différence. Le géographe arabe Edrisi donne gravement une traduction de l'inscription hiéroglyphique des aiguilles de Cléopâtre. Selon Edrisi, l'inscription tracée en caractères *syriens* parle d'un roi Jamor qui a élevé les principaux édifices d'Alexandrie et fait apporter de loin les obélisques. Cette traduction de fantaisie est moins extravagante que celles de Kircher. Son auteur semble avoir eu du moins une notion confuse du genre de faits que rappelaient les hiéroglyphes des obélisques.

Les deux aiguilles de Cléopâtre présentent les noms des mêmes Pharaons, bien que les inscriptions ne soient pas identiques. Sur la bande du milieu, on lit le nom de Thoutmosis III; sur les deux bandes latérales, le nom de Rhamsès-le-Grand, dans lequel on s'accorde à reconnaître le Sésostris des Grecs. Il n'est pas rare de voir ainsi les noms de deux Pharaons figurer sur le même obélisque. Un roi élevait le monument et y gravait son nom; un autre roi venait ensuite graver le sien à côté du

premier. C'est toujours dans la bande du milieu qu'est placée l'inscription la plus ancienne. Ici elle se rapporte à Thoutmosis III, dont le règne appartient à la plus florissante époque de l'art égyptien. Jamais les hiéroglyphes ne furent sculptés avec une perfection plus grande. Les altérations que le temps a fait subir aux aiguilles de Cléopâtre ne permettent pas d'apprécier cette perfection aussi bien qu'on peut le faire sur d'autres obélisques du même âge et mieux conservés, par exemple sur le plus grand des obélisques de Rome, celui de Saint-Jean de Latran, qui date aussi de Thoutmosis III. Ceux d'Alexandrie offrent d'assez grands vides qui ne permettent pas de rétablir un sens suivi et complet; mais il ne peut y avoir de doute sur le sens général.

Je commence par celui qui offre deux côtés intacts. Sans avoir la prétention de rendre raison de chaque signe, on peut affirmer que ce qui domine dans les lignes médianes, qui se rapportent à Thoutmosis, et dans les lignes latérales, qui concernent Sésostris, ce sont des désignations honorifiques, dont la plupart sont reproduites à satiété sur les monumens du même genre, telles que *souverain de la Haute et Basse-Égypte, aimé de Tmou, dieu grand, et des autres dieux, semblable au soleil qui se manifeste sur la montagne solaire*, etc. Cependant quelques passages mériteraient un examen que je ne puis faire ici; mais je ne saurais passer sous silence une phrase très importante, parce que cette phrase qui n'a pas été traduite, que je sache, peut éclairer d'un jour nouveau un point encore controversé de l'histoire égyptienne, l'expulsion des peuples pasteurs. On sait que les *pasteurs* étaient des nomades de l'Asie qui vinrent fondre, environ 2300 ans avant notre ère, sur l'empire égyptien, vieux dès-lors, comme les barbares, près de trente siècles plus tard, fondirent sur l'empire romain. On sait qu'ils furent chassés de la Basse-Égypte après environ 500 ans d'une occupation plus ou moins disputée.

Or, je lis sur l'obélisque d'Alexandrie, après le prénom de Thoutmosis III, *illustre pour avoir battu les Hyk*. Le nom égyptien des *pasteurs* était *hyk-sos*. Serait-il possible que *hyk* fût ici une abréviation d'*hyk-sos?* Cette supposition me paraît emprunter une grande vraisemblance à un passage de l'historien égyptien Manethon, cité par Josèphe, qui nous enseigne le sens du mot *hyk-sos*. Selon Manethon, *hyk*, qui voulait dire roi, appartenait à la langue sacrée, et *sos*, qui signifiait pasteur, à la langue vulgaire. Le premier est ici représenté par la houlette, signe du pouvoir aux mains des Pharaons, et dont la prononciation *hyk* n'est pas douteuse. Quant au mot *sos*, on conçoit que, n'appartenant pas à l'idiome sacré, il n'ait pu être écrit sur un monument public, dans une inscription qui ne devait admettre que la langue sacerdotale : le remplacement d'un mot par son initiale est un principe dominant de l'écriture hiéroglyphique; il est donc difficile de se refuser à voir ici les *hyk-sos*

ou rois pasteurs battus par Thoutmosis III. Si on continue d'admettre encore que les *pasteurs* furent chassés d'Égypte durant le premier règne de la dynastie dont il est le cinquième roi, il faudra supposer une nouvelle irruption des barbares rentrant en Égypte sous Thoutmosis III, comme on sait qu'ils y rentrèrent après lui à la fin de la dix-huitième dynastie. Ce serait dans tous les cas une guerre nouvelle, une nouvelle invasion des nomades ajoutée aux annales le l'ancienne Égypte; mais j'aime mieux placer sous Thoutmosis III l'expulsion des pasteurs, que Manethon dit avoir eu lieu sous un Thoutmosis, qui me paraît être celui-ci (1). S'il en est ainsi, les hiéroglyphes nous auront appris quel fut le roi qui eut la gloire de délivrer le vieil empire et de commencer le nouveau; de faire ce que n'a fait aucun empereur romain, de repousser pour jamais les envahissemens barbares, et de restaurer cette civilisation plus vivace que la civilisation romaine, puisque cinq siècles de conquêtes n'avaient pu l'étouffer. C'est un assez grand fait dans l'histoire du monde, pour qu'il vaille la peine de savoir le nom de celui qui l'a accompli.

Quant au second obélisque, si les légendes latérales qui se rapportent à Sésostris ne nous apprennent rien de plus sur lui que sur le premier, il n'en est pas de même de la légende médiane, dans laquelle se trouve le nom plus ancien de Thoutmosis III. Elle contient la phrase essentielle de l'inscription, phrase deux fois répétée sur deux côtés du monument :

THOUTMOSIS III (désigné par le prénom qui le distingue) A FAIT ÉLEVER DEUX OBÉLISQUES.

Le sens des six signes qui composent cette courte phrase ne saurait être douteux; ils se retrouvent sur plusieurs autres obélisques, entre autres sur l'obélisque de Paris. Ils apprennent d'une manière certaine sous quel règne ces monumens ont été élevés. Ceux d'Alexandrie remontent à Thoutmosis III, c'est-à-dire au XVIIe siècle avant notre ère; celui de Paris et son frère de Luxor sont moins anciens d'environ deux siècles; ils ne remontent qu'à Sésostris. Cette inscription achève, dans les deux cas, de montrer que les obélisques étaient, en général, élevés par couples, comme l'atteste aussi la place où on les a trouvés à Luxor, à Karnac, ici même, et celle qu'on leur a donnée sur la mosaïque de Palestrine, et à Rome devant le temple d'Isis.

Cette courte phrase peut servir à donner au lecteur une idée de la

(1) Amasis, sous lequel on place ordinairement l'expulsion des pasteurs, paraît bien s'être appelé aussi Thoutmosis; mais on ne voit pas que son père ait porté le nom de Misphragmuthosis, et c'est un Thoutmosis, fils de Misphragmutosis, qui a chassé les pasteurs. Or, ce dernier nom est celui du père de Thoutmosis III. Seul M. Bunsen attribue à ce Pharaon l'expulsion des pasteurs. Je crois que ce passage de l'inscription de l'obélisque d'Alexandrie lui donne raison sur ce point contre ses savans adversaires.

manière dont s'écrivaient et se lisent les hiéroglyphes. Après les signes qui expriment phonétiquement, c'est-à-dire par le son, le mot S-KA-N-F, qui, d'après les analogies du lexique et de la grammaire cophte, veut dire *a fait élever*, sont placés deux obélisques debout côte à côte. Ainsi la première partie de la phrase est écrite pour les oreilles, la dernière pour les yeux. J'ai isolé exprès cette phrase, très courte et très simple, pour donner au lecteur le moins exercé une notion claire des procédés de l'écriture hiéroglyphique.

On voit que, grace à six signes dont le sens est incontestable, et au nom de Thoutmosis qui est connu, on sait avec certitude quand et par qui ont été élevés la première fois les obélisques d'Alexandrie; quelques autres signes apprennent que celui qui les a élevés a été le libérateur de l'Égypte. En voilà assez, ce me semble, pour montrer, par ce premier exemple, de quelle utilité la lecture des inscriptions hiéroglyphiques peut être pour l'intelligence et l'histoire des monumens de l'Égypte.

Après les obélisques, ma première course fut pour la colonne de Pompée. Le lecteur eût été délivré de toute observation et de toute réflexion de ma part sur ce grand monument, si j'eusse eu la ponctualité d'un Anglais qui, sur son âne, avait galopé à mes côtés de l'auberge aux aiguilles de Cléopâtre, et des aiguilles de Cléopâtre à la colonne de Pompée. Nous étions juste à dix pas du but de notre course quand mon homme tire sa montre, tourne bride, et, montrant le dos à la colonne avant de l'avoir vue, me dit avec un flegme que je n'oublierai jamais : « Il est dix heures, allons déjeuner. »

La première chose qui frappe en approchant du monument, ce sont des noms propres tracés en caractères gigantesques par des voyageurs qui sont venus graver insolemment la mémoire de leur obscurité sur la colonne des siècles. Rien de plus niais que cette manie renouvelée des Grecs qui flétrit les monumens quand elle ne les dégrade pas. Souvent il a fallu des heures de patience pour tracer dans le granit ces majuscules qui le déshonorent. Comment peut-on se donner tant de peine pour apprendre à l'univers qu'un homme parfaitement inconnu a visité un monument, et que cet homme inconnu l'a mutilé?

La *colonne de Pompée* n'a rien à faire avec la mémoire de Pompée. Ici comme partout la tradition a attaché un nom célèbre à un monument épargné par le temps. C'est ainsi qu'à Rome une tour du moyen-âge s'est appelée Tour de Néron, et qu'à Athènes un monument choragique s'est appelé Lanterne de Démosthène. En Égypte, il fallait retrouver Pompée. Cependant qui eût élevé une colonne à Pompée? Ses meurtriers ou son vainqueur? L'histoire en parlerait. Elle parle bien des statues qui ornaient son tombeau sur la grève et qu'Adrien y fit replacer. D'ailleurs, Pompée n'est jamais venu à Alexandrie; ce fut sur un autre point de la côte, près de Peluse, qu'il aborda et fut assassiné par

les conseillers d'un roi de douze ans, premier mari de Cléopâtre, qui épousa successivement ses deux frères, et qui était alors en guerre avec son jeune époux, toutes circonstances, par parenthèse, assez différentes de la tragédie de Corneille. Il n'y a donc aucun fondement historique à cette dénomination de colonne de Pompée qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Salt, le premier, a copié l'inscription grecque gravée sur la base de la colonne, et qui contient une dédicace à Dioclétien. M. de Châteaubriand, qui rapportait en France toute la poésie de l'Orient dans son *Itinéraire*, y trouva une place pour l'inscription d'Alexandrie. Il n'est pas difficile de rendre compte de cette dédicace à Dioclétien; il était vainqueur, il avait pris Alexandrie d'assaut; son triomphe fut d'abord cruel, mais le triomphe n'a pas besoin d'être humain pour obtenir des hommages. D'ailleurs, un signe céleste avait obtenu grace pour la ville incendiée en partie. Les bienfaits suivirent de près les rigueurs; Dioclétien fit distribuer du grain à la population grecque d'Alexandrie; de plus, nous savons qu'il introduisit dans l'administration de l'Égypte plusieurs dispositions utiles. L'inscription célèbre le très saint empereur Dioclétien, et lui donne un titre qui signifie à la fois possesseur et bon génie d'Alexandrie, ce qui montre qu'elle a été gravée après le siége; elle est donc un monument à la fois de la soumission et de la reconnaissance des Alexandrins. Mais la dédicace à Dioclétien ne tranche point la question de l'origine et de la destination primitive du monument. La colonne dite de Phocas, à Rome, est certainement plus ancienne que Phocas, à qui elle fut dédiée. Il peut en être de même de la colonne d'Alexandrie. Tous les voyageurs sont unanimes pour reconnaître le fût comme antérieur à la base et au chapiteau. La colonne aurait donc été élevée ou relevée sous Dioclétien, mais son origine remonterait plus haut. Cette origine a quelque importance, car il ne s'agit pas d'une colonne ordinaire, mais d'un monolithe qui surpasse de beaucoup en grandeur tous les monolithes connus, sauf la colonne de Saint-Isaac à Pétersbourg. Pour moi, au pied de ce débris unique et grandiose de l'architecture alexandrine, en attachant sur elle mes regards pleins d'étonnement et de curiosité, je m'écriai, comme Byron au forum romain : « Et toi, *colonne* sans nom, qui es-tu ? »

Je vais tenter de répondre à cette question que je me suis adressée.

D'abord la colonne de Pompée n'est pas de Pompée, ainsi que je l'ai dit. Une dénomination que lui ont donnée les Arabes, la colonne *des piliers* (*sevari*, pris pour *Severi*), l'a fait, sans autre motif que cette confusion, attribuer à Sévère; une inscription reconnue apocryphe l'a fait attribuer à Alexandre. Ces fausses origines écartées, quelle est la véritable? Cette origine n'est pas égyptienne; la forme, les proportions du monument, ne le sont point. Jamais les Égyptiens n'ont élevé de colonne isolée. Cette origine est-elle grecque ou romaine? Voilà la question.

M. Letronne n'hésite pas à la croire romaine, et à voir dans la colonne d'Alexandrie un exemple des colonnes triomphales, inconnues aux Grecs, telles que furent à Rome la colonne Trajane et la colonne Antonine. Il faut croire avoir de bien bonnes raisons pour oser se séparer de M. Letronne sur une question qui touche aux antiquités gréco-romaines de l'Égypte; mais ici ma conviction ne me permet pas de faire autrement. Pour moi, la colonne d'Alexandrie est grecque; elle n'a été élevée ni pour Dioclétien ni pour aucun autre empereur. Elle a été élevée sous un des premiers Ptolémées, en même temps que le Sérapeum, dont elle faisait partie.

Le Sérapeum était un édifice très considérable, placé dans l'acropole d'Alexandrie, édifice à la fois sacerdotal et littéraire, égyptien et grec, sur lequel j'aurai bientôt occasion de revenir. Il me semble incontestable que c'est du Sérapeum que parlait le rhéteur Aphtonius (1), qui visita Alexandrie au IIIe ou IVe siècle, lorsqu'il disait : « Quand on entre dans la citadelle, on trouve un emplacement borné par quatre côtés égaux. Au milieu est une cour environnée de colonnes, et à cette cour succèdent des portiques. Au dedans des portiques, on a construit des cabinets; les uns, qui servent à renfermer des livres, sont ouverts à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de la philosophie, et offrent à toute la ville un moyen facile d'acquérir la sagesse; les autres ont été consacrés au culte des anciennes divinités... Au milieu de la cour s'élève *une colonne d'une grandeur extraordinaire* et qui sert à faire reconnaître cet emplacement, car, quand on arrive, on ne saurait pas où l'on va si cette colonne ne servait comme de signe pour reconnaître les chemins. Elle fait apercevoir la citadelle, tant sur mer que sur terre (2). »

Cette description d'un témoin oculaire prouve évidemment, ce me semble, que dans l'intérieur du Sérapeum était une cour entourée de portiques ayant la forme d'un cloître, et qu'au milieu de cette cour s'élevait une colonne d'une grandeur extraordinaire dans laquelle, d'après cette indication même, d'après la situation du monument décrit, il est impossible de ne pas reconnaître la grande colonne qui existe encore aujourd'hui. Or, peut-on admettre qu'une colonne élevée en l'honneur de Dioclétien ou de tout autre empereur ait été après coup transportée par-dessus les bâtimens du Sérapeum et placée au milieu de la cour que les bâtimens entouraient de tous côtés? N'est-il pas plus naturel et, je le dirai, n'est-il pas nécessaire, pour éviter une si grande invraisemblance, d'admettre que la colonne placée au milieu de la cour du Sérapeum a été élevée avec et pour le monument, et a été plus tard dédiée à Dioclétien vainqueur par les habitans de cette

(1) C'est l'opinion de M. de Sacy. *Abdallatif*, p. 237.
(2) Aphton. Progymnasmata, c. 12.

demeure? Si la base est plus moderne que le fût de la colonne, il faudra bien admettre qu'une cause quelconque, peut-être un tremblement de terre semblable à ceux que les auteurs musulmans disent avoir affligé Alexandrie pendant les premiers siècles de l'hégire, aura fait tomber la colonne, et qu'elle aura été relevée sur une autre base au temps de Dioclétien; mais il est, dans tous les cas, beaucoup plus facile de redresser une colonne gisante dans une cour que de l'amener dans cette cour en la faisant passer par-dessus les toits d'un édifice comme le Sérapeum.

Si le voyage d'Aphtonius en Égypte doit être placé, comme le pensait Fabricius, entre Constantin et Julien, cette époque était assez rapprochée de celle de Dioclétien pour qu'Aphtonius eût pu savoir et raconter à quelle occasion se serait fait le gigantesque transport de la plus grande colonne connue. Et pourquoi admettre ce transport? La colonne, dit-on, devait porter une statue impériale comme les colonnes triomphales romaines, et ces colonnes ont toujours été inconnues aux Grecs. Est-il bien sûr cependant que la nôtre portait une statue, et une statue d'empereur? Aphtonius n'en dit rien. Il dit seulement qu'*autour des chapiteaux étaient placés les principes des êtres*, ce qui donne l'idée d'emblèmes mythologiques, et convient très bien à la colonne centrale du Sérapeum, mais éloigne l'idée d'une statue d'empereur au pied de laquelle on ne voit pas trop ce qu'auraient fait les *principes des êtres*. On ne peut rien conclure d'une statue impériale en porphyre dont les débris ont été trouvés dans le voisinage. M. Letronne a reconnu tout le premier que ses dimensions n'étaient pas assez grandes pour qu'elle ait jamais pu figurer sur le monument. Cependant M. Wilkinson pense que l'on voit au sommet de la colonne l'indice de la présence d'une statue. Avant d'examiner quelle pouvait être cette statue, je dois dire deux mots d'une supposition faite par M. de Sacy.

Abdallatif dit que la colonne était surmontée d'une coupole (*kotba*). M. de Sacy incline à y voir un petit observatoire qui, si mon opinion sur la colonne est vraie, eût été l'observatoire du Sérapeum; mais je croirais difficilement à cet observatoire, placé sur une colonne de près de cent pieds, au sommet de laquelle on n'a pu monter de nos jours qu'à l'aide de la corde qu'on y a engagée par le moyen d'un cerf-volant; il aurait fallu en tout cas un appareil d'échelles qui, aussi bien que les instrumens, eût frappé Aphtonius. Une explication plus simple est suggérée au voyageur par un spectacle qui s'offre journellement à lui en Égypte. La coupole en question n'était-elle pas un de ces dômes en l'honneur des saints musulmans qu'on voit à chaque pas s'arrondir et blanchir sous les palmiers? Peut-être la *kotba* du voyageur arabe était tout simplement le monument d'un santon célèbre. Quoi qu'il en soit, si rejetant, comme je pense qu'on doit le faire, l'hypothèse de l'observa-

toire mise en avant par M. de Sacy, on persiste à penser que la colonne a dû porter une statue, on peut, avec M. Sharpe, y voir une statue équestre de Dioclétien, ou du moins la statue que nous savons avoir été élevée à son cheval en reconnaissance d'un faux pas qu'il fit en entrant dans la ville, et où l'empereur vit un signe de la volonté des dieux qui lui ordonnait de cesser le pillage. Cette statue peut fort bien avoir été placée au sommet d'une colonne grecque; mais il reste toujours cette question : dans quel but la colonne grecque a-t-elle été érigée avant la statue impériale? Ne serait-ce point pour recevoir à son sommet une statue gigantesque de Sérapis, déjà tombée peut-être au temps d'Aphtonius, après Constantin, et qui, à coup sûr, n'a pu survivre à la destruction du Sérapeum par les chrétiens sous Théodose? Nous savons qu'il y avait une effigie colossale de Sérapis dans le labyrinthe, et de plus que Ptolémée Philadelphe fit placer une statue de ce dieu sur la hauteur de Racotis, c'est-à-dire sur l'éminence où était située l'ancienne ville égyptienne, et où s'élevaient l'acropole de la ville grecque, le Sérapeum qui faisait partie de l'acropole, enfin la colonne qui faisait partie du Sérapeum. D'après une tradition qui s'est conservée chez les Arabes, cette colonne portait une statue gigantesque étendant la main vers la mer et regardant vers Constantinople. Peut-être au fond de cette tradition était le vague souvenir d'une statue de Sérapis.

Ainsi serait motivée l'érection d'une colonne solitaire sans exemple chez les Grecs. Au reste, peut-on conclure de ce qui s'était fait avant et ailleurs à ce qui pouvait se faire à Alexandrie. En présence de l'art égyptien, l'art grec, excité et comme troublé par une émulation dangereuse, tenta de se surpasser en se dépassant. Le phare, qui ressemblait à une pyramide à plusieurs étages, le Panium, qui paraît avoir été un monument bizarre et sans modèle, montrent quelles étaient les tentatives hardies, originales, démesurées, de l'art dans cette Alexandrie, dont un des architectes était ce Dinocrate qui avait offert à Alexandre de sculpter le mont Athos et de lui placer dans la main une coupe qui verserait un fleuve. Pour moi, la colonne d'Alexandrie est le résultat le plus mémorable et le plus heureux de cette lutte entre l'art grec et l'art égyptien, dans laquelle le premier essaya de donner à ses types les dimensions colossales dont l'Égypte offrait le modèle. Les pyramides firent construire le phare, et les obélisques firent élever au milieu du Sérapeum la colonne d'Alexandrie.

Dans cette ville, l'Égypte et la Grèce sont, pour ainsi dire, superposées l'une à l'autre. Si l'obélisque qui est encore debout a une base grecque, en revanche la colonne grecque a une base égyptienne. Il paraît qu'un obélisque renversé lui sert de fondement, et, parmi les débris qui supportent le piédestal, deux caractères presque effacés m'ont permis de reconnaître le prénom de Psamétique II, qu'on voyait plus distinc-

tement au temps de Champollion. Ce nom d'un roi de la dynastie saïtique a fait penser que ces débris venaient de Saïs, la grande ville égyptienne la plus proche en remontant le Nil. On peut croire aussi que, sans les aller chercher jusque-là, on les avait empruntés à quelques monumens de l'ancienne Racotis. Bien que n'ayant jamais été considérable que dans les contes arabes, Racotis a pu devoir quelque importance à sa situation littorale, quand la Grèce commença, sous les Psamétiques, à s'ouvrir aux étrangers. Mais qu'était ce Sérapeum? Quel était ce singulier édifice où se trouvaient des cabinets pour l'étude et des chapelles dédiées aux anciens dieux de l'Égypte? Il mérite qu'on s'y arrête un peu.

Et d'abord qu'était ce dieu Sérapis à qui l'édifice était consacré? Quel était ce grand dieu d'Alexandrie, dont le culte semble avoir remplacé presque entièrement celui des anciennes divinités de l'Égypte, Ammon, Phta, Osiris? Sur aucun monument égyptien, on n'a vu encore le nom de Sérapis écrit en hiéroglyphes ni sa figure représentée, tandis que les artistes grecs et romains ont reproduit souvent le type sévère d'un Jupiter Sérapis assez semblable à Pluton. Ce dieu si célèbre, et auquel de si vastes édifices furent consacrés à Memphis et à Alexandrie, a dû tenir une place dans le panthéon égyptien, où on ne le rencontre pas; singulière énigme mythologique, dont l'explication est, je crois, celle que voici :

Sérapis est une abréviation d'Osor-Apis, Osiris-Apis (1). En effet, Apis, le taureau noir qui emporte les ames, est le même que l'Osiris funèbre auquel elles sont unies après la mort, et qui est l'époux d'Isis, la vache sacrée. Il y avait des lamentations solennelles pour Apis comme pour Osiris (2). Osiris et Apis étaient deux personnifications de la même idée mythologique, qui formèrent deux divinités distinctes jusqu'au jour où la fusion alexandrine vint réunir ce qui était un dans son principe, mais que le culte avait toujours distingué. De ces deux noms, fondus en un seul, fut composé le nom nouveau du dieu ancien. Sérapis est donc la dernière forme ou plutôt la dernière dénomination d'Osiris. C'est pour cela que, dans le culte, Sérapis, à Rome comme en Égypte, est constamment associé à Isis; c'est pour cela qu'on trouve cette inscription : *A Sérapis soleil*, et que sur les médailles Sérapis figure avec les cinq planètes. On sait qu'Osiris était un dieu soleil.

En l'honneur de Sérapis, le dernier né de la religion égyptienne et le dieu favori des sectateurs de cette religion, s'élevait, à Alexandrie comme à Memphis, un singulier édifice, nommé Sérapeum.

Ce qu'on sait du Sérapeum de Memphis jette un jour précieux sur le Sérapeum d'Alexandrie. Les dossiers de différens procès dont les pièces

(1) Plutarque dit positivement, mais sans l'expliquer, que Sérapis était Osiris-Apis. — *De Iside*, 28.

(2) Papyrus des deux jumelles de Memphis.

nous ont été conservées sur papyrus, et qu'ont interprétées des hellénistes du premier ordre, MM. Hase et Peyron, nous fournissent de curieux renseignemens sur l'intérieur d'un Sérapeum. On voit qu'il y avait là des reclus et des recluses qui vivaient sous l'autorité d'un prêtre égyptien, supérieur de l'établissement. Ces habitans forcés du Sérapeum étaient voués au culte de diverses divinités, les unes égyptiennes, comme Anubis, les autres syriennes, comme Astarté, ou persanes, comme Mithra. Ainsi le cénobitisme chrétien a été devancé en Égypte, où il est né, par les reclus du Sérapeum, comme la vie solitaire des ermites l'a été par les thérapeutes. Ces cloîtres étaient l'asile du vieux fanatisme égyptien et de la vieille haine pour les races étrangères. Nous possédons une requête d'un Macédonien enfermé dans le Sérapeum de Memphis, et qui se plaint d'être en butte aux persécutions du supérieur, à la brutalité de ses agens, *parce qu'il est Grec*. A Alexandrie, bien que le Sérapeum ait été pareillement le refuge du culte et de l'esprit antiques, il s'est fait une alliance entre cet esprit et l'esprit grec, qui, dans cette ville grecque, pénétrait partout.

La bibliothèque qui succéda à celle qu'avait brûlée César, et qu'on appelait la fille de la première, était dans le Sérapeum. Une partie des livres était probablement placée dans ces cabinets ouverts à toute la ville dont parle Aphtonius. A une époque plus ancienne, si la clôture religieuse exista jamais à Alexandrie comme à Memphis, les livres devaient se trouver dans une portion extérieure de l'édifice ouverte aux profanes, à peu près, j'imagine, comme à Rome la bibliothèque de la Minerve, qui appartient au couvent des dominicains, est accessible au public. Tertullien indique dans la bibliothèque du Sérapeum un exemplaire de la Bible en hébreu, ce qui montre que les Juifs y étaient admis.

Le Sérapeum s'élevait dans l'acropole, sur cette éminence aujourd'hui moins considérable, avec le temps toutes les hauteurs s'affaissent, mais d'où la vue domine encore la ville et la mer. Là devait être aussi la citadelle de l'ancienne Racotis, antérieure à Alexandrie, poste militaire établi par les Pharaons pour garder la côte et pour surveiller les nomades de l'ouest. C'était, du reste, un magnifique édifice que le Sérapeum d'Alexandrie; on y montait par cent degrés, et Ammien-Marcellin le compare au Capitole. De son sommet, comme du point le plus élevé de la ville, Caracalla contempla le massacre qu'il avait ordonné. C'est autour du Sérapeum, au cœur de la vieille Alexandrie, que se heurtaient surtout dans un conflit opiniâtre les deux religions rivales. C'est sur les degrés qui conduisaient au temple que se tenait intrépidement Origène, mêlé aux prêtres égyptiens, distribuant comme eux des palmes à ceux qui se présentaient, et leur disant : « Recevez-les, non pas au nom des idoles, mais au nom du vrai Dieu. » C'est là que, sous Julien, les païens traînaient les chrétiens, pour immoler ceux qui re-

fusaient de sacrifier à Sérapis; c'est là que, sous Théodose, les chrétiens se précipitèrent en furieux, brisant les portes, renversant les idoles, et remportant sur les murailles et les chapelles abandonnées cette victoire qu'Eunape, le Plutarque des philosophes alexandrins, célébra avec une ironie si amère, que M. Cousin a si bien rendue : « Des hommes qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre s'attaquèrent bravement à des pierres, les assiégèrent en règle,... et alors, au lieu des dieux de la pensée, on vit des esclaves et des criminels obtenir un culte... Tels étaient les nouveaux dieux de la terre! »

Le Sérapeum était le palladium de la religion égyptienne et de la philosophie grecque. A l'époque de sa destruction, il représentait l'alliance que toutes deux avaient fini par former contre l'ennemi commun, la religion chrétienne. Dans cette extase prophétique à laquelle aspiraient les philosophes alexandrins, l'un d'eux, Antoninus, fils de la visionnaire Sosipatra, avait prédit la chute du Sérapeum, comme les prophètes de Jérusalem prédisaient la ruine du Saint des Saints. Un oracle sibyllin disait : O Sérapis, élevé sur ton rocher, tu feras une grande chute dans la trois fois misérable Égypte.

Ces vers se rapportent sans doute d'une manière générale à l'abolition du culte de Sérapis, mais ils peuvent aussi faire allusion à la chute de cette statue que j'ai supposé avoir existé sur la grande colonne et en avoir été précipitée. Quoi qu'il en soit, la multitude, autorisée par un édit de Théodose et poussée par l'évêque Théophile, démolit avec fureur le Sérapeum, ce dernier refuge des superstitions égyptiennes et de l'école du Platon, ce dernier asile ouvert aux deux adversaires du culte nouveau, le paganisme et la philosophie, cette retraite claustrale et littéraire où il y avait des chapelles de Mithra, d'Astarté, d'Anubis, et une bibliothèque grecque. Le Sérapeum était la forteresse du passé. Le passé, retranché dans l'acropole au cœur de la vieille Alexandrie, fut expulsé par le christianisme, qui était l'avenir. Sur les ruines du Sérapeum on éleva une église à saint Jean-Baptiste, mais il ne faut pas croire que rien ne survécut du vaste édifice païen. Au ve siècle, les magistrats d'Alexandrie s'y réfugièrent pendant une émeute. De ses portiques il restait une forêt de colonnes au temps de Saladin : les Arabes appelaient ces ruines l'école d'Aristote ou la salle de justice de Salomon. Aujourd'hui, pour marquer la place du Sérapeum, de l'acropole, de l'ancienne Racotis, la grande colonne s'élève seule comme le signal d'un vaste naufrage. Mais elle nous a arrêté assez long-temps; disons adieu aux souvenirs de la ville égyptienne. Il reste à étudier la ville hellénique, la ville du musée, de la bibliothèque, la ville des savans, des philosophes, des littérateurs, des pères et des hérésiarques grecs, l'Alexandrie grecque, la véritable Alexandrie.

J.-J. Ampère.

LA

QUESTION DES SUCRES

EN ANGLETERRE

ET LA TRAITE AU BRÉSIL.

I.

Parmi les questions qui pouvaient embarrasser le cabinet de lord John Russell, il n'en était pas de plus grave, de plus difficile que ce qu'on appelle la *question des sucres*. Sans l'adroite tactique de sir R. Peel, c'est sur cette question que le sort de son ministère aurait été décidé. Il préféra porter le débat sur les affaires de l'Irlande, où il se flattait de retrouver une partie de son ancienne majorité. Deux fois, en 1844 et en 1845, il s'était trouvé en minorité sur le bill des sucres, et il ne l'avait emporté qu'en déclarant à ses amis récalcitrans qu'il se retirerait, s'il était battu. La crainte de porter un coup mortel à l'union de leur parti fit reculer le plus grand nombre des conservateurs hostiles à la mesure de leur chef; mais, après la conduite de sir R. Peel à l'endroit du bill des céréales, une pareille crainte n'était plus capable de les arrêter, et sir R. Peel, sachant bien que sa chute était inévitable sur cette question, aima mieux laisser à ses successeurs le soin de la résoudre.

Pendant bien long-temps, le sucre de provenance étrangère a été

exclu du marché de la Grande-Bretagne au profit du monopole colonial. En 1831, une loi effaça le principe prohibitif, mais le laissa subsister en fait; car, tandis que le sucre des colonies anglaises était tenu d'acquitter seulement un droit de 24 sh. (30 fr.) par quintal de 112 livres (50 kil. 8 gr.), le sucre étranger était frappé d'un droit de 63 sh. (79 fr.), ce qui équivalait à une exclusion. Cependant, à mesure que les principes de liberté commerciale gagnaient du terrain, l'abolition de l'esclavage à Maurice et dans les Antilles anglaises avait considérablement diminué la production de cette denrée de première nécessité, le prix s'en était élevé, et l'intérêt des consommateurs réclamait qu'en attendant que la production du sucre dans les Antilles redevînt suffisante pour les besoins de la métropole, le sucre de provenance étrangère fût admis à combler le déficit et à rétablir les anciens prix. Ce fut pour satisfaire à cette juste exigence que le cabinet de lord Melbourne comprit le sucre dans son plan de réforme commerciale, et proposa d'abaisser à 36 sh. (45 fr.) le droit prohibitif de 63 sh. (79 fr.), dont étaient frappés les sucres étrangers, tout en maintenant un droit différentiel de 12 sh. (15 fr.) à l'avantage des produits des colonies anglaises. Cette proposition rencontra une égale résistance chez les planteurs et chez les partisans de l'abolition de l'esclavage, et lorsque sir R. Peel, en succédant à lord Melbourne, réalisa sur une plus petite échelle son plan de réforme, il n'osa pas toucher au monopole des colonies.

Cependant l'opposition gardait cette question en réserve; elle attendait un moment favorable pour la soumettre de nouveau au parlement, et forcer sir Robert Peel, ou d'être en dissentiment ouvert avec ses amis, et partant d'adopter la proposition faite, en 1841, par les whigs, ou d'être infidèle à ses propres principes de liberté. Le 7 mars 1844, M. Labouchère, qui avait été l'un des membres les plus influens du cabinet de lord Melbourne, présenta une motion au sujet des relations commerciales de l'Angleterre et du Brésil, et souleva à cette occasion la question des sucres avec d'autant plus d'à-propos, que le Brésil ne consentait à renouveler le traité qui le liait à l'Angleterre qu'à la condition que ses sucres, exclus par le droit de 63 sh., seraient désormais admis à un taux modéré sur le marché de la Grande-Bretagne. La proposition de M. Labouchère fut repoussée à une majorité de 73 voix : 205 contre 132; mais le résultat moral de la discussion lui avait été si favorable, l'expression de l'opinion publique à son égard avait été si peu équivoque, que sir R. Peel vit bien que le moment était venu pour lui de se prononcer, et, selon son habitude, prévoyant le prochain triomphe de ses adversaires, il résolut de leur dérober et l'honneur et les avantages de la victoire.

La réduction proposée par les whigs, en 1841, avait succombé sous deux argumens : la probabilité d'obtenir dans un temps peu éloigné des

colonies anglaises un approvisionnement suffisant, et le danger d'encourager la traite, puisque les seuls pays producteurs du sucre sur une grande échelle, le Brésil et l'Espagne par ses colonies de Cuba et de Porto-Rico, étaient aussi les seuls qui résistaient à l'abolition de cet horrible trafic. Le premier de ces argumens était désormais sans valeur. Une expérience de trois années avait démontré aux plus incrédules que Maurice et les Antilles anglaises, même en y joignant les produits du Bengale, étaient incapables de fournir à la consommation des trois royaumes, ainsi que le prouvaient d'ailleurs l'état présent de l'entrepôt et le prix sans cesse croissant du sucre sur le marché. Restait l'argument philanthropique, mis en avant par les abolitionistes, et derrière lequel s'abritaient hypocritement les planteurs et les négocians des ports de mer, également intéressés au monopole colonial. C'est aussi avec cet argument qu'ils combattirent la motion de M. Labouchère, et c'est pour le soutenir que, dans cette discussion, leur représentant dans le cabinet, M. Gladstone, fils d'un négociant de Liverpool, riche propriétaire de la Jamaïque, produisit le premier devant le parlement la distinction entre les produits du travail libre et les produits du travail esclave, inventée par l'*Anti-Slavery Society* (1).

« Vous repoussez les sucres du Brésil, répondaient M. Labouchère et ses amis, parce qu'ils sont produits par des esclaves; l'Angleterre, ajoutez-vous, a fait de trop grands sacrifices en vue de détruire l'esclavage et dans son application et dans sa source, pour l'encourager par sa législation commerciale; mais alors pourquoi recevez-vous les cafés du Brésil, qui sont aussi un des produits du travail esclave? A cela, vous répondez que la culture du café n'alimentera jamais la traite à elle seule, qu'elle n'exige pas des esclaves, qu'elle est plus profitable, faite par des bras libres, qu'elle emploie sans inconvénient des femmes et des enfans, et que ce n'est pas pour transporter des femmes et des enfans que les négriers entreprennent leurs périlleux voyages à travers l'océan : ce sont des hommes jeunes et robustes, propres aux durs travaux des sucreries, qu'ils vont chercher en Afrique. Nous vous accordons cela. Il est vrai que la culture du sucre exige un travail plus pé-

(1) « Quant à la répression armée et aux stipulations des traités, l'expérience a démontré qu'elles aggravent d'une manière incalculable les maux et les cruautés de la traite, sans faire luire le plus faible rayon d'espérance sur le succès futur de tant d'efforts. Par suite de ces considérations, le comité conclut qu'on doit se borner à admettre les produits du travail libre de toutes les parties du monde sur le marché de l'Angleterre aux conditions auxquelles y sont reçus les produits des colonies anglaises, et à maintenir les droits existans sur le produit du travail des esclaves. La Grande-Bretagne a fait assez, elle a fait trop et beaucoup trop de sacrifices pour alimenter elle-même ce fléau par son commerce; il est temps de changer de direction et de suivre une autre route. » Pétition de l'*Anti-Slavery Society* présentée à la chambre des communes le 9 février 1844.

nible que celle du café; mais que direz-vous du travail des esclaves dans les mines? N'est-il pas plus cruel que la culture du sucre? Pourquoi donc l'Angleterre admet-elle les produits des mines? Pourquoi donne-t-elle entrée au cuivre brut? Jusqu'en 1842, le cuivre se trouvait précisément dans la même position que les sucres étrangers. Sir Robert Peel a modifié le tarif auquel cette matière première était soumise; il en a permis l'importation en Angleterre à un droit très peu élevé. Or, tandis que l'importation du cuivre ne dépassait pas 67 quintaux en 1837, le chiffre de cette importation, grace à cet abaissement des droits, s'est élevé en 1843 à 1,085,420 quintaux, qui ont rapporté au fisc 64,343 liv. sterl. (près de 1,500,000 fr.). »

Forcé dans ce dernier retranchement, M. Gladstone était contraint d'avouer le véritable motif de la prohibition des sucres du Brésil et des colonies espagnoles, et ce motif n'était autre que le désir de maintenir le monopole colonial. A l'argument tiré de l'admission du cuivre des mines exploitées par des esclaves, il répondit en ces termes très catégoriques : « Quant à la réduction des droits sur le cuivre brut, l'abaissement de ces droits n'a pas été opéré dans la vue de favoriser le commerce d'importation, mais pour satisfaire aux besoins des manufacturiers et pour procurer à notre industrie le bénéfice de la fonte. La différence entre le sucre étranger et le cuivre brut est très grande. Nous n'importons pas assez de sucre de nos colonies pour notre propre consommation : au contraire, la quantité de cuivre brut importée est assez grande chez nous pour que nous en exportions une partie. »

Quoi qu'il en soit, sir Robert Peel reconnut la nécessité de faire une concession à l'opinion publique; cependant il avait si vivement reproché au plan du cabinet de lord Melbourne de donner une prime au travail esclave et d'encourager ainsi la traite, qu'il ne pouvait guère démentir si brusquement ses propres déclarations en revenant au projet même de ses adversaires. Aujourd'hui la conduite qu'il a tenue à l'occasion des lois céréales permet de supposer que, s'il eût eu toute sa liberté d'action, il n'eût pas reculé devant cette conversion; mais l'intérêt colonial, représenté dans son cabinet par M. Gladstone et par M. Goulburn, lui défendait de la tenter. Pour sortir d'embarras, il adopta la distinction entre les produits du travail libre et du travail esclave, et l'appliqua au sucre. Par son bill du 4 juin 1844, il proposa de maintenir sur les sucres du Brésil et des colonies espagnoles le droit en quelque sorte prohibitif de 63 sh., et d'abaisser à 34 sh. le droit sur les sucres de Java, de Manille, de la Chine et de tous les autres pays où l'esclavage des noirs n'existe pas. Si les États-Unis, par une singulière anomalie, étaient rangés dans cette dernière catégorie, c'est que sir Robert Peel savait bien que cette fière république ne souffrirait pas une aussi injuste distinction. Cette réforme était illusoire, et l'opposition n'eut pas de peine à démon-

trer qu'elle ne remédiait nullement au vice de la situation. Sir Robert Peel se réservait seulement l'apparence de faire quelque chose, et se conciliait les voix des abolitionistes et des intéressés au monopole colonial. Toutefois la mesure était si insignifiante, que l'année suivante, c'est-à-dire en 1845, il fut obligé, pour satisfaire aux justes exigences de l'opinion publique, de porter la main sur ce même intérêt colonial qu'il avait jusque-là respecté. Il proposa d'abaisser le droit sur le sucre des Antilles anglaises et de Maurice de 10 sh., c'est-à-dire de le réduire à 14 sh. (17 fr.), et de faire subir au sucre produit par le travail libre une pareille diminution, 23 sh. au lieu de 34; mais, bien que les produits de Cuba, de Porto-Rico et du Brésil demeurassent exclus du marché de la Grande-Bretagne, et que l'expérience eût démontré que les provenances de Manille, de Java et de la Chine laissaient intact le monopole des planteurs, sir Robert Peel eut à combattre une opposition violente et implacable. D'orageux débats s'élevèrent sur les deux bills qu'il proposait. Les argumens des planteurs et des amis du cabinet, inspirés par des intérêts privés ou des intérêts de parti, n'ont aucune valeur sérieuse; qu'il nous suffise de rappeler les principaux points de l'argumentation des whigs, qui peuvent donner une idée exacte des principes du bill soumis au parlement par lord John Russell.

La position prise par sir Robert Peel, et dans laquelle se retranchent les adversaires du bill de lord John Russell, est nettement indiquée par ces paroles que le ministre tory prononçait le 17 juin 1844 : « Notre opinion, en ce qui concerne les sucres, est celle que nous avons maintenue depuis plusieurs années. Nous avons toujours pensé que les considérations ordinaires d'après lesquelles se déterminent les questions politiques et financières dans ce pays n'étaient pas applicables à la question des sucres. L'attitude que l'Angleterre a prise à l'égard de la traite donne le droit de penser qu'elle la considère comme un mal qu'il faut avant tout éviter. Dans les circonstances ordinaires, nous admettons parfaitement que chaque état ne doit compte à personne du règlement de ses affaires intérieures; mais les traités constituent aux puissances une situation différente dans toutes les questions qui touchent au commerce des esclaves. Ces sacrifices d'argent que nous avons faits dans un pur intérêt d'humanité pour la suppression de la traite, les lois pénales que nous avons votées pour atteindre ce but, ont donné la mesure des principes qui doivent présider à nos relations commerciales. » Les whigs soutenaient de leur côté, avec raison, que la distinction entre le travail libre et le travail esclave était tout à la fois absurde, parce qu'il était impossible de la mettre en pratique, et hypocrite, puisqu'elle ne s'appliquait qu'à un seul produit du travail esclave, et n'atteignait ni le tabac ni le coton. M. Macaulay résuma ces argumens dans un mémorable discours qui restera comme un chef-d'œuvre de bon sens, de

logique et d'éloquence. Quant à la prétention de forcer par là les pays où l'esclavage existe encore à l'abolir, elle était exorbitante et déraisonnable. De quel droit l'Angleterre voudrait-elle entreprendre de réformer la législation des autres pays? C'était vouloir de gaieté de cœur rendre ridicule et haïssable la philanthropie anglaise; c'était travailler à mettre partout l'esclavage sous la protection du sentiment le plus respectable, celui de l'indépendance nationale. « Mais quoi! disait lord John Russell, vous tirez une grande quantité de marchandises de différentes contrées dont les unes sont dans un état de civilisation très peu avancée, et sont soumises à des chefs barbares qui exercent sur des millions de sujets un droit despotique de vie et de mort, et souvent se signalent par d'horribles cruautés. Demandez-vous d'où viennent ces marchandises, lorsqu'elles sont présentées à vos douanes? Non. Vous prenez les marchandises pour ce qu'elles sont, et en retour vous envoyez vos produits. Je crois, pour ma part, que le mieux est de laisser le commerce suivre son cours naturel, et de ne pas se mêler des institutions intérieures des pays étrangers. Adopter la marche contraire, c'est s'exposer à voir les autres états user de représailles à notre égard. Le Brésil et l'Espagne ne manqueront pas, soyez-en sûrs, de prendre leur revanche dans la circonstance présente, et d'adopter contre nous des tarifs hostiles... Vous voulez, continuait lord John Russell avec une admirable ironie, vous voulez baser vos tarifs sur des principes de moralité! autant vaudrait dire que vous allez ériger des chaires dans vos bureaux de douanes, et y faire prêcher par les douaniers la doctrine de l'abolition de l'esclavage. » Enfin, s'élevant aux plus hautes considérations du droit public, il disait en terminant son discours : « Ce ne sont ni les tarifs hostiles, ni le droit de recherche, ni les croisières, ni les négociations menaçantes qui ont aboli l'esclavage dans les colonies anglaises; c'est l'opinion publique, la conscience du pays, éclairée par les principes de justice, de morale, de religion et d'humanité. L'intimidation, la force, les tarifs prohibitifs, ne feront que retarder les progrès de l'opinion au Brésil. La raison en est toute simple : au principe de l'esclavage se rattache l'esprit d'indépendance nationale, et les Brésiliens soutiendront l'esclavage pour défendre les droits de leur nationalité. On prétend que le maintien des droits prohibitifs a pour but de ruiner l'esclavage; mais l'esclavage n'est ici qu'un prétexte, attendu que ces droits étaient déjà établis avant l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises. Ces droits sont conservés uniquement dans l'intérêt d'une classe privilégiée. »

Tels sont en résumé les principes qui ont dicté le bill présenté au parlement. Comme l'avait bien prévu lord John Russell, la question des sucres n'était pas seulement un débat entre un monopole et la liberté du commerce, ce n'était pas seulement une question de tarif; elle

allait changer de face, et devenir une question politique intéressant au plus haut degré les relations commerciales de l'Angleterre. Deux puissances étaient lésées, toutes deux de second ordre, et que le gouvernement anglais croyait pouvoir blesser impunément. Les États-Unis, qui sont aussi producteurs de sucre, et qui n'emploient à cette culture que des esclaves, avaient été exemptés de cette distinction hypocrite, parce que l'Angleterre avait voulu éviter une collision avec la puissante république; elle s'était au contraire cru tout permis à l'égard de l'Espagne et du Brésil. La première avait invoqué les traités qui la lient avec la Grande-Bretagne, et par lesquels cette dernière puissance s'est engagée à recevoir ses produits sur le même pied que ceux de la nation la plus favorisée; mais, malgré l'appui éloquent de lord Clarendon, sa protestation, ses plaintes, étaient restées comme non avenues. Sir Robert Peel avait espéré sans doute avoir aussi bon marché du Brésil; cet espoir fut trompé. Le cabinet de Rio-Janeiro répondit à la prohibition de ses sucres par le refus de renouveler le traité de commerce qui expirait le 10 novembre 1844, et qui était tout à l'avantage de l'Angleterre. La prétention du cabinet anglais de faire de la prohibition des sucres du Brésil une arme pour réprimer et abolir la traite, prétention à bon droit excessive, introduisait d'ailleurs dans le débat une complication nouvelle et des plus fâcheuses. On comprend l'importance de la question qui se discute à cette heure dans le parlement. Il ne s'agit plus seulement de savoir si l'approvisionnement du marché de la Grande-Bretagne sera réservé au monopole des planteurs anglais, si l'intérêt des consommateurs sera sacrifié à l'intérêt colonial, mais bien si, pour satisfaire un petit nombre d'individus, un riche pays dans la situation la plus favorable, si un marché de huit millions d'ames, que l'industrie britannique avait eu le monopole d'approvisionner en produits manufacturés de toute sorte, lui sera fermé.

Cette face de la question des sucres nous entraîne dans l'étude d'un sujet qui en apparence ne s'y rattache pas immédiatement, et qu'il est impossible de négliger. Pour bien connaître les rapports du Brésil avec l'Angleterre relativement à la répression de la traite, il nous faut rappeler ce qu'ont été sur ce point les rapports de la Grande-Bretagne et du Portugal dans le temps où le Brésil était une dépendance de cette dernière puissance. Ce chapitre de l'histoire de l'abolition de la traite est rempli d'enseignemens précieux pour nous. Nous y apprendrons le sort qui nous était réservé grace aux conventions de 1831 et de 1833, si la France n'eût été qu'une puissance du second ordre. En voyant comment l'Angleterre traite les faibles, nous devons nous pénétrer de la nécessité d'être forts; à ce prix-là seulement, son alliance peut nous être honorable et utile.

II.

Quand on considère la conduite de l'Angleterre dans la question de la traite, quand on la voit, durant près d'un demi-siècle et à travers les préoccupations les plus pressantes, combattre le trafic des noirs avec la même persévérance, il est difficile de mettre en doute que l'intérêt n'ait pas eu dans un pareil zèle au moins autant de part que la philanthropie. Assurément M. Guizot avait raison de proclamer à la tribune de la chambre des députés, le 22 janvier 1842, que « c'était un mouvement moral, un ardent désir de mettre fin à un trafic honteux, d'affranchir une portion de l'humanité, qui avait lancé et accompli cette œuvre; » mais M. Guizot n'indiquait là qu'un des côtés de la question, et lord Palmerston complétait en quelque sorte les paroles de notre ministre des affaires étrangères, quand il disait, quelques jours après, que, pour l'abolition de la traite comme pour la plupart des affaires de ce monde, la vertu avait porté sa récompense avec elle, car l'abolition de la traite avait beaucoup servi au développement de la marine et du commerce britanniques. Il faut en effet bien distinguer des actes postérieurs du gouvernement anglais l'initiative des premiers abolitionistes. Même parmi ceux-ci, les plus perspicaces avaient prévu et annoncé que cette révolution, commencée au nom de l'humanité outragée et sous les inspirations de la charité la plus pure, deviendrait bientôt une utile et avantageuse révolution commerciale. C'est ce qui n'a pas tardé d'arriver. Le trafic des esclaves sur les côtes de l'Afrique a fait place, partout où il a été détruit, à un commerce plus légitime, tout aussi lucratif, et, comme la Grande-Bretagne a plus qu'aucune autre puissance travaillé à opérer cette transformation, c'est aussi sa marine et son commerce qui en ont le plus largement profité; elle a ainsi recueilli le fruit de ses efforts si long-temps improductifs : en effet, comment supposer au gouvernement le plus prévoyant, le plus calculateur du monde, un mobile purement philanthropique? Une telle supposition ne pourrait tenir longtemps devant l'examen des actes divers par lesquels l'Angleterre a cherché à obtenir l'abolition de la traite. Ne voit-on pas ce gouvernement, bien que tombé dans les mains des plus opiniâtres adversaires de cette mesure, qu'ils avaient combattue jusqu'au dernier moment, entreprendre, aussitôt qu'elle est devenue la loi du pays, de la faire adopter par toutes les autres nations? Alors, comme par enchantement, l'abolition de la traite cesse d'être une question d'humanité pour devenir une question politique exploitée par l'Angleterre dans l'intérêt de sa puissance et de sa richesse.

La suppression de la traite devait infailliblement amener de graves et irrémédiables perturbations dans la condition et le régime écono-

mique des colonies à esclaves. L'Angleterre, qui possédait tant et de si riches établissemens de ce genre, avait tout sujet de craindre que la continuation de la traite ne devînt pour les colonies des autres puissances une source de prospérité d'autant plus grande qu'elle tournait à son désavantage. A ce point de vue purement humain, la conduite des hommes d'état anglais se comprend aisément et ne mérite que des éloges. La Grande-Bretagne pouvait-elle laisser pratiquer à ses rivaux et à son grand détriment un trafic qui leur était nécessaire, et qu'elle venait de s'interdire? Laisser jouir les colonies des autres puissances du bénéfice de la traite, c'était se placer volontairement et de gaieté de cœur dans une position d'infériorité inévitable. D'un autre côté, l'opinion publique, enorgueillie de son récent triomphe, réclamait impérieusement du gouvernement qu'il fît accepter par le monde entier le grand principe dont elle lui avait imposé la reconnaissance et la consécration. Faisant donc de nécessité vertu, le cabinet anglais se hâta de proclamer que toutes les puissances devaient, à son exemple, défendre à leurs sujets le commerce des esclaves sur les côtes d'Afrique, sans trop s'inquiéter si l'économie de leurs colonies des tropiques était capable de supporter une aussi brusque modification. L'Angleterre avait d'ailleurs tout à gagner à une abolition immédiate et générale de la traite. Ses possessions à esclaves étaient prospères, abondamment pourvues de travailleurs, tandis que celles des autres nations européennes, partageant la mauvaise fortune de leur métropole, avaient beaucoup souffert des maux qu'entraîne toujours une longue guerre maritime.

L'Angleterre avait entre les mains un moyen qui lui permettait d'atteindre aisément et sûrement le but qu'elle se proposait : ce moyen était le droit qu'elle prétendait appartenir aux puissances belligérantes de visiter et de capturer les bâtimens des neutres soupçonnés de porter des marchandises de contrebande. Elle l'appliqua à la répression de la traite, et ce droit si contesté, qu'elle exerçait même sur ses alliés, elle le mit en usage pour détruire un trafic jusque-là licite du consentement général, et qui n'avait encore été interdit que par ses propres lois municipales. Ce n'était là toutefois qu'un instrument temporaire et dont l'exercice était limité à la durée de la guerre. Le cabinet anglais dut donc travailler sans retard à obtenir, par des traités spéciaux et à l'amiable, la proscription du commerce des esclaves par les nations avec lesquelles elle avait conservé des rapports de bonne amitié.

Un ancien traité, peu respecté à la vérité, exemptait le pavillon portugais des recherches des croiseurs britanniques. En outre, dans les conjonctures présentes, l'Angleterre avait intérêt à se ménager les bonnes graces de la maison de Bragance. Il lui importait donc d'obtenir l'abandon volontaire du privilége qu'elle ne laissait pas de s'arroger par la force, mais qu'elle n'osait pas ériger ouvertement en droit. Le

bill de lord Grenville reçut la sanction royale le 25 mars 1807, et, dès le 15 avril suivant, le secrétaire d'état pour les affaires étrangères du cabinet qui avait succédé à celui de lord Grenville, M. Canning, chargeait le représentant anglais près la cour de Lisbonne de demander au gouvernement portugais de suivre l'exemple donné par l'Angleterre, et sinon d'abolir, tout au moins de restreindre la traite des noirs à certaines parties de la côte occidentale de l'Afrique. Cette proposition parut si étrange, qu'on ne jugea pas même devoir la repousser dans les formes accoutumées. Le gouvernement anglais, changeant alors de langage et abusant du besoin que le Portugal avait de son appui contre la France, déclara qu'il se proposait de stipuler, dans le traité d'alliance qui se négociait entre les deux puissances, l'abandon graduel et dans un court délai l'abolition définitive de la traite par le Portugal, et en outre l'engagement de défendre immédiatement à ses sujets de fournir des esclaves aux colonies étrangères. En même temps, pour prouver à la cour de Lisbonne qu'il ne lui restait qu'à courber la tête et à obéir, un ordre du conseil autorisait les croiseurs britanniques à capturer tous les navires portugais qu'ils rencontreraient avec des esclaves à bord dans les parages étrangers à la couronne de Portugal.

Malheureusement le cabinet de Lisbonne n'était pas en situation de résister aux impérieuses exigences de l'Angleterre. Dans l'intervalle, le territoire portugais avait été occupé par une armée française, et le souverain lui-même avait été forcé de chercher un asile dans ses possessions transatlantiques; aussi, par l'article 10 du traité d'amitié et d'alliance conclu à Rio-Janeiro le 19 février 1810, le gouvernement portugais ne put-il refuser de reconnaître l'injustice de la traite des noirs, et de s'engager à coopérer avec la Grande-Bretagne à l'abolition de ce trafic. — Désormais, était-il stipulé dans cet article, il serait interdit aux sujets portugais de faire le commerce des esclaves sur la côte d'Afrique, au nord de l'équateur. — Le cabinet anglais exigea en outre le renoncement aux dispositions du traité de 1654, en vertu duquel le pavillon portugais avait été exempté de la visite des croiseurs britanniques. Dans le fait, ces concessions se réduisaient à très peu de chose : les possessions du Portugal au sud de la ligne où la traite demeurait licite étaient depuis long-temps les principaux marchés où toutes les nations s'approvisionnaient d'esclaves; mais c'était un premier pas, et le cabinet anglais s'en servit comme d'un point de départ pour réclamer l'abolition complète de la traite selon l'engagement formulé dans le traité même. Ne pouvant l'obtenir, il arracha, le 24 novembre 1813, un décret qui défendait aux négriers portugais et brésiliens de transporter plus de deux esclaves et demi par tonneau.

Le rétablissement [de] la paix générale ouvrait un vaste champ aux desseins de l'Angleterre, et la réunion des grandes puissances mari-

times de l'Europe au congrès de Vienne lui parut une occasion favorable de porter un coup décisif à la traite. Dès les premiers jours, et comme pour sonder les esprits, les plénipotentiaires anglais et portugais s'entendirent pour régler un point essentiel sur lequel s'était élevé un grave différend. Par l'interprétation qu'il donnait à l'article 10 du traité de 1810, le cabinet britannique s'était cru autorisé à faire capturer par ses croiseurs les négriers portugais dans les parages où la traite leur était interdite. La cour de Portugal n'avait cessé de réclamer, mais inutilement, contre cette interprétation arbitraire, et de demander indemnité et satisfaction pour les pertes éprouvées par ses sujets. Dans les circonstances présentes, le cabinet anglais se crut obligé à plus de déférence. Le préambule de la convention conclue à Vienne le 21 janvier 1815 reconnaissait que, des doutes s'étant élevés à l'égard des points de la côte d'Afrique sur lesquels les sujets portugais pouvaient, d'après les lois de leur pays et le traité de 1810, exercer légitimement la traite, et en considération des règlemens que promettait de faire le Portugal à l'effet de prévenir le retour de pareils doutes, l'Angleterre indemniserait les propriétaires des navires capturés par ses croiseurs avant le 1er janvier 1814 jusqu'à la concurrence de 300,000 liv. sterl. (7,500,000 fr.). Cette convention fut suivie d'un traité signé le lendemain, c'est-à-dire le 22 janvier, et destiné à restreindre la traite sous le pavillon portugais. Le gouvernement du royaume uni du Portugal, du Brésil et des Algarves s'engageait à abolir le commerce des esclaves sur la côte occidentale de l'Afrique au nord de l'équateur, et à adopter, de concert avec la Grande-Bretagne, les mesures les plus convenables pour rendre effective l'exécution du traité. De son côté, le gouvernement anglais promettait d'empêcher que les navires portugais se livrant à la traite au sud de la ligne fussent inquiétés par ses croiseurs. Les deux parties se réservaient de fixer par un arrangement ultérieur l'époque à laquelle ce trafic devrait entièrement cesser et être prohibé dans toute l'étendue des possessions du Portugal. Toutefois, en attendant ce nouveau traité, il ne serait permis aux sujets portugais de n'acheter des esclaves que pour alimenter les possessions transatlantiques de cette couronne. En échange de ces concessions, l'Angleterre faisait remise à la cour de Lisbonne des sommes qu'elle devait encore sur l'emprunt contracté par elle à Londres en 1809, et qui avait été garanti par le gouvernement anglais : ces sommes étaient évaluées à 480,000 liv. st. (12,000,000 fr.).

Comme on le voit, la convention de 1815 n'apportait pas à l'exercice de la traite des restrictions beaucoup plus importantes que celles déjà stipulées par le traité de 1810; elle renouvelait les engagemens de ce traité sans en assurer l'exécution. Le commerce des esclaves continua donc de se faire sous le pavillon portugais, au nord de la ligne,

sur une plus large échelle que jamais. Cet état de choses donna naissance à une nouvelle convention à la date du 28 juillet 1817, bien autrement efficace que tous les traités qui l'avaient précédée. En voici les principales dispositions.

La traite continuait d'être licite aux sujets du Portugal dans les possessions de cette couronne sur la côte d'Afrique, c'est-à-dire sur la côte orientale entre le cap Delgado et la baie de Courenço-Marquès, et sur la côte occidentale entre le 3° 12′ et le 18° de latitude sud. Le gouvernement portugais s'engageait à promulguer dans le délai de deux mois, après l'échange des ratifications de la convention, une loi pénale contre le commerce des esclaves pratiqué autrement que ne le permettait le traité de 1815, et à renouveler la défense d'importer au Brésil des noirs sous un pavillon étranger; il s'engageait en outre à assimiler autant que possible la législation du Portugal sur ce point à celle de la Grande-Bretagne. Les négriers portugais devaient à l'avenir être munis d'un passeport, contre-signé par le ministre de la marine du Portugal, fixant le nombre des esclaves que le navire pourrait transporter, le port d'armement et le port de destination. Il leur était interdit de naviguer en tout ou en partie pour le compte des sujets d'une autre puissance, ni dans leur traversée de débarquer des esclaves, ni même de relâcher dans aucun port. Pour mieux atteindre le but qu'elles se proposaient, c'est-à-dire la répression de l'exercice illicite de la traite, les deux puissances contractantes consentaient, de part et d'autre, à ce que des navires de guerre de leur marine royale, munis d'instructions spéciales, pussent, dans toute latitude et longitude, exercer des recherches à bord des bâtimens marchands de l'autre nation soupçonnés d'avoir des esclaves acquis illicitement, et les arrêter, mais avec cette différence, que cette dernière clause n'atteignait les négriers portugais qu'au nord de la ligne, tandis qu'elle était sans restriction pour les négriers portant le pavillon anglais. Les navires ainsi capturés devaient être traduits devant des commissions établies à cet effet, composées d'un nombre égal d'individus des deux nations, qui avaient pouvoir de condamner et mettre en vente au profit du capteur les navires coupables de contravention aux stipulations du traité. En échange de ces concessions, l'Angleterre étendait à tous les bâtimens saisis par les croiseurs britanniques depuis le 1er janvier 1814 jusqu'à l'entrée en fonctions des commissions mixtes l'indemnité stipulée par la convention du 21 janvier 1815, et s'engageait à la payer dans un délai déterminé. Moins de deux mois après cette convention, un article séparé et additionnel fut signé à Londres, le 11 septembre, par lequel les deux parties contractantes convenaient qu'aussitôt après que le Portugal aurait prononcé l'abolition totale de la traite, elles adapteraient d'un commun accord la convention du 28 juillet 1817 à cet état de choses, et qu'à défaut de

semblables dispositions, la durée de cette même convention serait augmentée de quinze années à compter du jour où la traite aurait été abolie.

Ce traité, le fruit de tant d'efforts et de si longues négociations, n'atteignait que fort incomplétement le but que se proposait l'Angleterre, car il permettait le commerce des esclaves sur une vaste étendue des côtes d'Afrique, et laissait à l'abri de toute poursuite les négriers portugais, en quelque lieu qu'ils se trouvassent au nord de l'équateur, pourvu que les esclaves qu'ils avaient à bord provinssent d'un point quelconque de l'Afrique au sud de cette même ligne. En outre, les moyens de répression, quelque sévères qu'ils fussent, demeuraient encore bien insuffisans. Il ne fallut pas une longue expérience pour montrer les vices de cette convention. Les gouverneurs des colonies portugaises ne se faisaient aucun scrupule d'en violer les stipulations par tous les moyens en leur pouvoir, ou plutôt ils affectaient de n'en tenir aucun compte. Ainsi ils autorisaient la présence à bord des négriers d'un plus grand nombre d'esclaves qu'il ne leur était légalement permis d'en avoir aux termes du décret du 25 novembre 1815 et de la convention du 28 juillet 1817. Ils laissaient fréter des bâtimens pour la traite au nord de l'équateur. Ils toléraient que ces mêmes navires touchassent en d'autres points que ceux marqués sur leurs passeports. Bien plus, le gouvernement portugais enjoignit aux membres des commissions mixtes d'allouer des indemnités aux bâtimens saisis, lors même qu'ils l'auraient été justement, toutes les fois que des irrégularités de forme se seraient glissées dans l'acte de saisie. C'était plus qu'il n'en fallait pour fournir des sujets de plaintes à l'Angleterre; mais vainement ses ministres accablaient-ils la cour de Lisbonne de remontrances : leurs observations demeuraient comme non avenues, et la traite prenait de jour en jour un plus large développement sous le pavillon portugais. Lassé du peu de succès de ses représentations, le gouvernement anglais se résolut enfin à recourir à des mesures plus énergiques. M. Canning chargea le ministre britannique à Lisbonne d'exprimer à cette cour « le sentiment de dégoût et d'indignation que faisait naître de plus en plus en Angleterre la vue des dispositions dans lesquelles le Portugal paraissait être, non-seulement d'encourager la traite là où elle ne devait être l'objet d'aucune protection, mais encore de tolérer ces infractions des traités destinés à diminuer ou à circonscrire cet abominable trafic. » Cette démonstration étant encore restée sans effet, le gouvernement anglais résolut d'obvier par lui-même aux vices de la situation. La cour de Lisbonne fut officiellement avertie que, les transports d'esclaves pour toutes les colonies autres que celles du Portugal ayant été, par la convention de 1817, exceptés de la protection du pavillon portugais, le gouvernement britannique était décidé à exercer le droit que

lui conférait cette convention d'empêcher ces sortes de transports. Le ministre anglais déclara en même temps, au nom de son gouvernement, qu'aucune indemnité ne pourrait être considérée comme due pour la saisie, même irrégulière, des bâtimens négriers, dans le cas où ces bâtimens se livreraient à la traite sous l'empire des circonstances qui la rendaient illégale. Cette menace eut l'effet qu'on en attendait. Le 15 mars 1823, le Portugal signa de nouveaux articles additionnels portant en substance que tout bâtiment, bien qu'il n'eût à bord aucun esclave au moment de son arrestation, serait susceptible d'être condamné, s'il était prouvé que des esclaves y eussent séjourné dans le cours de la campagne où il aurait été saisi.

Malgré son adhésion à ces nouveaux articles, le Portugal ne porta pas dans l'exécution de ses engagemens plus de bonne foi que par le passé. Il ressort de documens d'une exactitude incontestable que, dans l'année 1822, le nombre des noirs transportés au Brésil avait été de cinquante-six mille environ. C'était uniquement en vue de l'alimentation des travailleurs de cette riche possession que le Portugal s'était jusqu'alors montré si rebelle aux exigences de l'Angleterre; mais la situation allait bientôt changer de face : le Brésil s'était déclaré indépendant de sa métropole, et c'est avec lui désormais que l'Angleterre allait avoir à traiter.

III.

Le gouvernement anglais prétendait avec raison que les traités conclus par son ancienne métropole liaient le Brésil, et que ce nouvel état devait remplir les engagemens contractés par le Portugal, relativement à l'abolition et à la répression de la traite des noirs. Comme le Brésil, pour lequel le commerce des esclaves était en quelque sorte une question d'existence, ne paraissait nullement disposé à admettre ce principe, d'ailleurs parfaitement légitime, du droit des gens, le cabinet britannique lui déclara qu'il allait poursuivre, à ses risques et périls, l'exécution des stipulations de la convention de 1817, et, en effet, dans le cours de l'année 1825, les croiseurs anglais reçurent l'ordre de saisir et de traduire devant les tribunaux de l'amirauté les navires brésiliens exerçant la traite, alors même qu'ils seraient porteurs de licences délivrées par les autorités de leur pays. L'Angleterre avait un autre moyen plus légitime et non moins puissant de forcer le Brésil à subir les conditions qu'elle lui imposait, c'était de mettre à ce prix la reconnaissance de son indépendance. Aussi, le 23 novembre 1826, la Grande-Bretagne et le Brésil signèrent-ils une convention ratifiée le 13 mars suivant, et par laquelle il fut décidé : 1° que, trois années après l'échange des ratifications, il serait interdit aux sujets de l'empereur du Brésil de faire

le commerce des esclaves sur les côtes d'Afrique, sous quelque prétexte et de quelque manière que ce fût, et qu'après ce délai la traite serait assimilée à la piraterie; 2° les deux parties contractantes convenaient d'adopter et de renouveler mot pour mot, comme si on les avait insérés dans la présente convention, tous les articles et dispositions des traités conclus entre la Grande-Bretagne et le Portugal le 22 janvier 1815 et le 28 juillet 1817, ainsi que les divers articles explicatifs qui y avaient été ajoutés.

La traite était trop étroitement liée au régime économique du Brésil pour qu'on pût compter sur l'observation rigoureuse de pareils engagemens. On vit bientôt ce trafic se poursuivre avec une nouvelle ardeur sous le pavillon brésilien, de l'aveu et avec l'autorisation même du gouvernement, qui, non content de le protéger, apportait tous les obstacles imaginables à l'exécution de la convention de 1826. Cependant le terme des trois années de répit approchait, et, loin de pouvoir se résoudre à consommer l'abolition de la traite, le Brésil songeait à réclamer un nouveau délai. De son côté, l'Angleterre était d'autant moins disposée à cette concession, qu'elle pressait cette puissance de consentir à une mesure bien plus grave que toutes celles qu'elle lui avait déjà imposées. Il s'agissait d'admettre en principe que l'équipement d'un navire pour la traite serait un motif suffisant pour le condamner, tandis que, d'après les conventions en vigueur, une saisie n'était valable qu'autant que le bâtiment arrêté avait des esclaves à bord. On ne pouvait guère espérer de s'entendre. Aussi, lorsque, le 26 août 1828, l'envoyé du Brésil à Londres, le vicomte d'Itabayana, demanda officiellement que le terme fixé pour la cessation définitive de la traite fût retardé, lord Aberdeen, alors secrétaire d'état pour les affaires étrangères, se contenta-t-il de répondre que « toute mesure qui consisterait à augmenter la durée du temps pendant lequel cet abominable trafic devait encore être souffert aurait, aux yeux de tout ami de l'humanité, un caractère tellement odieux, qu'il ne prévoyait pas que le terme de cet état de choses pût, en aucune façon, être reculé. » Des paroles aussi nettes, aussi précises, ne laissaient aucune espérance de répit. Changeant alors de tactique, le gouvernement brésilien déclara, par une note du 13 février 1829 remise à l'envoyé britannique, lord Ponsonby, que son ministre s'était mépris sur les ordres qui lui avaient été envoyés, et qu'il se bornait à désirer que l'Angleterre lui donnât l'assurance que les croiseurs anglais n'inquiéteraient pas les négriers brésiliens dont l'expédition aurait précédé l'expiration du délai fixé; ce que fit lord Aberdeen le 16 septembre suivant.

Le Brésil paraissait s'être résigné à remplir ses engagemens; on vit bientôt ce que cachait cette feinte résignation. Le 13 mars 1830, comme il avait été stipulé par la convention de 1826, la traite des noirs fut

interdite aux sujets brésiliens, les autres dispositions du même traité avaient été également respectées; mais, le 14 octobre suivant, le représentant du Brésil près le cabinet de Saint-James déclara que, les commissions mixtes établies à Sierra-Leone et à Rio-Janeiro étant devenues inutiles, il avait ordre de se concerter avec le gouvernement anglais pour leur prochaine dissolution, puisque les cas de traite ne relevaient plus désormais que des tribunaux ordinaires. Sans se prononcer sur le principe même de cette réclamation, le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne répondit, le 10 décembre, que la dissolution immédiate des commissions mixtes entraînerait de graves inconvéniens, quelque temps devant s'écouler avant que des tribunaux pussent être définitivement constitués pour prononcer sur les cas de piraterie prévus par la convention de 1826. A cela l'envoyé du Brésil, le chevalier Mathos, répliqua que les commissions mixtes avaient été établies afin de prononcer sur la légalité de l'arrestation des bâtimens exerçant la traite, mais qu'une pareille arrestation avait cessé d'être légale depuis l'interdiction de la traite aux sujets brésiliens, et qu'en conséquence il fallait recourir à d'autres mesures en harmonie avec la situation nouvelle. Lord Palmerston se contenta de répondre à ce raisonnement péremptoire que le gouvernement anglais pensait qu'en vertu de l'article séparé du 11 septembre 1817 les commissions mixtes devaient continuer à rester en fonctions pendant quinze années, à partir du 13 mars 1830, ou jusqu'à ce que les deux gouvernemens fussent tombés d'accord sur les changemens à apporter à la convention de 1817; il ajouta que d'ailleurs il était tout disposé, pour sa part, à entrer en négociations à ce sujet.

Cependant, sur les pressantes sollicitations de l'Angleterre, dom Pedro promulgua, le 7 novembre 1831, un décret par lequel, déclarant libres tous les noirs qui seraient importés à l'avenir des côtes d'Afrique, il portait des amendes et des peines corporelles contre tout individu engagé dans le commerce des esclaves; les navires employés dans cette sorte d'entreprises devaient être confisqués. Le 12 avril de l'année suivante, un autre décret ordonna que les navires arrivant à Rio-Janeiro seraient soumis à des recherches et à des investigations destinées à faire produire au décret du 7 novembre l'effet qu'on en devait attendre. Ce n'était pas encore assez, et le représentant de la Grande-Bretagne tenta, mais en vain, d'arracher au gouvernement brésilien, le 27 juillet 1835, deux articles additionnels à la convention de 1826, dont l'un autorisait la condamnation des navires armés pour la traite, et l'autre la démolition des navires ainsi condamnés.

L'intérêt particulier continua de l'emporter sur la foi due aux conventions, et la traite, loin de diminuer, prit de jour en jour plus d'accroissement. Le nombre des esclaves importés sur les côtes du Brésil

avait plus que doublé dans les dix dernières années. Les représentations du gouvernement anglais étaient impuissantes; vainement entassait-il précautions sur précautions, les mesures les plus répressives demeuraient comme non avenues, d'autres, plus efficaces, étaient nettement repoussées. Tel fut le sort de la proposition faite au Brésil, le 27 mai 1839, d'adopter deux articles additionnels, stipulant : 1° que les noirs provenant des captures opérées en vertu de la convention de 1826 seraient placés sous la surveillance d'un curateur choisi par la commission mixte de Rio-Janeiro, et qui, sous les ordres de cette commission, veillerait à ce que les infortunés appelés par cette convention à la liberté restassent en possession de ce bienfait (car il avait été constaté que la plupart des noirs libérés par sentence des commissaires n'avaient pas cessé d'être retenus en esclavage); 2° que les noirs capturés à l'avenir seraient mis à la disposition du gouvernement du croiseur qui les aurait délivrés. Une pareille proposition ne pouvait guère satisfaire le Brésil, car elle allait précisément à l'encontre de son vif désir, qui était d'entrer dans un nouvel arrangement qui facilitât à ses sujets l'exercice du commerce des esclaves. Voyant ces dispositions, le gouvernement anglais lui soumit, le 31 décembre de cette même année, un projet de convention dont l'objet était d'abandonner aux autorités du Brésil le soin de réprimer et de détruire la traite, sous pavillon brésilien, dans les limites territoriales de cet empire, et de laisser les croiseurs anglais s'acquitter de cette tâche partout ailleurs que dans ces limites. Comme on l'imagine aisément, à ce prix, le gouvernement brésilien préféra garder la convention de 1826.

Ne désespérant pourtant pas de réussir, lord Palmerston chargea, le 23 août 1840, le représentant de l'Angleterre à Rio-Janeiro de proposer une nouvelle convention, qui portait l'abolition des commissions mixtes établies dans la capitale du Brésil et à Sierra-Leone, en vertu de la convention de 1826; mais, si sur ce point ce projet donnait satisfaction au Brésil, il n'en était pas de même de l'article qui stipulait que désormais les Africains trouvés à bord des bâtimens capturés seraient laissés à la charge du gouvernement du croiseur, c'est-à-dire de l'Angleterre, qui seule entretenait des croiseurs. Une des conséquences de cette stipulation était de soumettre les négriers brésiliens à la juridiction des tribunaux de l'amirauté siégeant dans certaines colonies anglaises. Le nouveau projet de convention était donc bien éloigné de remplir les vues du gouvernement brésilien. Cependant, sur les pressantes sollicitations de l'Angleterre, il consentit à entrer en négociations. Un commissaire fut chargé de traiter avec le délégué anglais, M. Ouseley. Les conférences s'ouvrirent le 20 août 1841, et six jours après le commissaire brésilien produisit un contre-projet. Voici en quoi ce contre-projet différait de la convention proposée l'année précédente par lord Palmerston :

1° D'après le projet présenté par l'Angleterre, il suffisait, pour prouver qu'un bâtiment était engagé dans le commerce des esclaves et pour le condamner, de démontrer qu'il se trouvait à bord de ce navire certains objets, tels que des fers, des chaînes, des menottes ou deux chaudières de grande dimension. D'après le contre-projet du cabinet brésilien, l'existence d'un seul de ces objets à bord n'était pas considérée comme une preuve suffisante de la culpabilité du navire; il était nécessaire que plusieurs de ces objets se trouvassent réunis.

2° Le contre-projet brésilien disait, article 10 : « Aucun navire ne pourra être arrêté, bien qu'il ait à bord une grande quantité de planches ou autres pièces de bois, et des marchandises telles que du riz, de la farine, des étoffes de coton, lorsque ce navire sera frété dans un port du Brésil pour un autre port du même empire ou pour celui d'une autre nation, à l'exception des ports situés sur la côte d'Afrique où la traite des noirs peut avoir lieu. » Dans le projet de l'Angleterre, il était dit au contraire qu'un navire ainsi chargé serait arrêté et condamné, quelle que fût sa destination.

3° Enfin la convention proposée par l'Angleterre demandait l'abolition des commissions mixtes et le renvoi des navires arrêtés devant les tribunaux de l'amirauté anglaise, et le cabinet brésilien prétendait que les commissions mixtes fussent maintenues, telles qu'elles avaient été établies par le règlement annexé à la convention de 1817.

La discussion de ces deux projets dura plusieurs mois, et, bien que les deux commissaires parussent animés des dispositions les plus conciliantes, les instructions de leurs gouvernemens respectifs leur enjoignaient expressément de ne faire aucune concession. Enfin, le 17 octobre 1842, le cabinet brésilien déclara formellement qu'il ne pouvait ratifier les articles proposés par l'Angleterre, par la raison que, sous le prétexte de mettre un terme à la traite, ils tendaient à troubler et à détruire le commerce légitime; il ajoutait que si, d'une part, l'empereur du Brésil désirait coopérer à la suppression d'un trafic inhumain et nuisible à la prospérité future de l'empire, il comptait d'autre part au nombre de ses devoirs les plus sacrés celui de protéger le commerce légitime, ainsi que les droits et la liberté de ses sujets. Il était en effet impossible que le Brésil acceptât ce projet de convention, qui, loin de donner satisfaction à ses griefs, semblait habilement calculé pour aggraver sa situation. D'un autre côté, malgré ses protestations, on ne pouvait douter qu'il fût moins disposé que jamais à entrer dans la voie de répression efficace où le poussait le cabinet anglais. Les faits parlaient trop haut pour qu'on pût garder la moindre illusion à cet égard. Dans cet état de choses, la prudence commandait d'user de la plus grande modération et d'éviter avec soin de fournir au Brésil des prétextes honorables de repousser la convention préparée. Tout au con-

traire, le gouvernement anglais, avec cette hauteur qui caractérise ses procédés à l'égard des puissances de second ordre, paraissait prendre à tâche de marquer son dédain pour les formes et les apparences de la justice et de la légalité, et cela dans le moment même où se débattaient ses propositions. Ainsi, non-seulement les navires arrêtés par les croiseurs britanniques, traduits devant la commission mixte de Rio-Janeiro et relâchés, ne recevaient pas l'indemnité due aux pertes occasionnées par cette injuste détention, mais encore le commissaire anglais, M. Samo, prétendait qu'une sentence d'acquittement faute de preuves n'absolvait pas les navires capturés, et partant les rendait indignes de toute indemnité.

Il nous suffira de rapporter un seul fait pour donner une idée des abus que se permettaient les croiseurs anglais avec l'approbation de leur gouvernement. Le 16 septembre 1842, un négrier brésilien, la *Vencedora*, fut capturé par les embarcations du brick de guerre anglais le *Frolic*, et amené à Rio-Janeiro : il avait à bord trois cent cinquante noirs. Le ministre des affaires étrangères, M. Paulino Soarez de Souza, en réclama immédiatement le renvoi devant la commission mixte. Le chargé d'affaires d'Angleterre, M. Hamilton, répondit que ce bâtiment, ayant été saisi pour fait de piraterie, devait être traduit devant le tribunal de vice-amirauté du Cap de Bonne-Espérance. M. Paulino répliqua que ni la loi du 7 novembre 1831 ni le code brésilien n'assimilaient à la piraterie le fait d'introduire des esclaves sur le territoire du Brésil. Le ministre anglais invoquait l'article par lequel le gouvernement brésilien s'était engagé à présenter, dans le délai de trois années après la ratification de la convention de 1826, un projet de loi déclarant la traite illégale et assimilant ce trafic à la piraterie. Il se fondait sur la non-exécution de cet article pour ne tenir aucun compte de la protestation du ministre brésilien; les noirs capturés furent envoyés à la Trinité pour y être mis en liberté, et la *Vencedora*, traduite devant le tribunal du Cap, fut condamnée. Le cabinet de Rio-Janeiro n'eut plus qu'à courber la tête, mais ce ne fut pas sans protester énergiquement contre « ces actes violens et arbitraires qui empiètent sur les droits des nations et blessent la dignité des peuples. »

La conduite des croiseurs anglais et l'attitude prise dans ces divers conflits par leur gouvernement sont en effet inexcusables. C'est pour prévenir de tels abus de la force que nos chambres ont réclamé et obtenu l'abrogation des conventions de 1831 et de 1833. Il est fâcheux que le gouvernement brésilien prît comme à plaisir d'infirmer d'avance ses protestations en tolérant lui-même la plus impudente violation des traités. Voici en quels termes s'exprime à cet égard un témoin oculaire dont le témoignage ne saurait être mis en doute : « Les capitaines de port, répandus sur la côte du Brésil pour empêcher la traite, sont tous d'an-

ciens traitans. Les juges de paix auxquels est confiée l'exécution des mesures protectrices des noirs sont propriétaires d'esclaves. Il y a, au Brésil, une loi qui punit les négriers de vingt années d'emprisonnement; mais cette loi n'a pas été appliquée une seule fois, quoique le commissaire anglais attaché à la commission mixte de Rio-Janeiro ait sollicité des poursuites en maintes occasions, et que le gouvernement anglais ait adressé des plaintes à ce sujet. Les places, les ordres, les honneurs, les dignités, n'ont pas cessé d'être le partage de traitans connus. » Tel était en 1842, tel est encore l'état de l'opinion publique au Brésil en faveur de la traite, que les stipulations des traités étaient partout regardées comme lettre morte. Il n'est pas d'obstacles que ne rencontrassent les membres anglais de la commission mixte; les jugemens de ce tribunal étaient suivis de procès interminables toutes les fois qu'il s'agissait d'une condamnation. Les sommes provenant de la vente des bâtimens négriers n'étaient touchées qu'au bout de plusieurs années. Pour accélérer la marche des affaires, il fallut que le gouvernement anglais forçât le Brésil à rendre un décret qui interdisait aux tribunaux tout acte de nature à entraver l'exécution des sentences de la commission mixte. « Je suis fâché, écrivait deux ans après M. Hamilton à lord Aberdeen, je suis fâché d'avoir à vous répéter que ce décret n'a encore produit aucun avantage sensible, et qu'il n'a pas obtenu des autorités locales l'obéissance qui lui est due. »

Un tel état de choses avait pour conséquence inévitable de substituer des deux parts une dangereuse irritation à cet esprit de justice, de conciliation, de respect aux traités qui seul pouvait mener à bon terme l'entreprise difficile où l'on s'était engagé. Tandis que les Brésiliens, sûrs de la tolérance, de la protection même de leur gouvernement, se livraient avec ardeur à la traite ou se prêtaient avec complaisance aux manœuvres des négriers, les croiseurs anglais, irrités par tant de mauvaise foi, de mauvais vouloir, mus d'ailleurs par un zèle peu désintéressé (1), redoublaient de violence et outrepassaient leurs instructions, déjà si rigoureuses. Par une conséquence naturelle, leurs procédés, souvent arbitraires, réveillaient dans les Brésiliens et surtout dans le gouvernement un amour-propre d'autant plus vif qu'il avait long-temps sommeillé. Le sentiment de la dignité nationale, de l'honneur du pavillon, se mêlait à la haine de l'étranger insolent et fort. De là des frois-

(1) On sait que les officiers et les équipages des croiseurs anglais ont une part proportionnelle sur le montant de la vente des bâtimens condamnés pour s'être livrés à la traite des noirs, mais on ignore généralement que cette part s'élève à des sommes considérables. Il ressort d'un document publié par le gouvernement (*Return to an adress of the hon. house of commons, dated* 13 *mars* 1845, p. 1-11) que, du 1er janvier 1839 au 30 décembre 1844, les croiseurs anglais ont retiré, sur la vente de leurs prises, 202,805 liv. 7 sh. 6 d., c'est-à-dire 5,700,075 fr. 60 c.

semens, des querelles particulières, des collisions où se trouvaient agitées les plus grosses questions du droit des gens. Ajoutez à cela le rôle essentiellement actif, turbulent, des intérêts privés en souffrance, et, loin de s'étonner que les négociations n'aient pu aboutir, on aura plutôt peine à comprendre que de cette mêlée d'intérêts contraires il ne soit pas résulté les plus graves complications.

L'affaire de la *Leopoldina* ne jette pas moins de lumière sur la mauvaise foi du gouvernement brésilien et des autorités locales que sur l'arbitraire et le zèle excessif des croiseurs anglais; elle révèle aussi sur quelle échelle, en dépit de toutes les entraves, s'exerçait la traite. Le 26 novembre 1843, la *Leopoldina*, négrier brésilien, mais portant le pavillon portugais et ayant à son bord huit cents esclaves, poursuivi par le croiseur anglais le *Partridge*, vint se jeter à la côte sous le canon de Macahé. Aux termes des traités, les croiseurs de la marine britannique ne peuvent procéder à la visite d'un navire dans les eaux brésiliennes. Néanmoins le capitaine du *Partridge* dirigea ses embarcations sur la *Leopoldina;* mais quand elles approchèrent du négrier échoué, qui venait de mettre ses esclaves à terre, l'officier commandant de Macahé leur ordonna de rétrograder, et ses soldats mirent en joue l'équipage des embarcations. Le capitaine anglais vint aussitôt à terre pour se plaindre que les autorités locales eussent permis le débarquement des esclaves, et qu'elles eussent souffert que les embarcations du *Partridge* fussent menacées sur la côte d'un pays allié. De leur côté, les autorités de Macahé prétendirent que le capitaine du *Partridge*, en cherchant à visiter un navire placé sous le canon d'un fort, avait enfreint le traité et avait commis une insulte à la nation brésilienne, insulte qui ne pouvait être trop rigoureusement réprimée. Voici en quels termes s'exprimait à ce sujet le résident anglais, M. Hamilton, dans une lettre adressée à lord Aberdeen à la date du 22 décembre : « Les pièces jointes à ma lettre, disait-il, démontrent suffisamment la complicité des autorités civiles et militaires de Macahé dans les opérations de la traite des noirs; elles prouvent également que, malgré les efforts de la légation et de l'escadre britanniques, il y a peu de chances d'obtenir l'exécution du traité conclu entre l'Angleterre et le Brésil pour la suppression de ce trafic. D'un autre côté, on ne peut mettre en doute la mollesse avec laquelle le gouvernement de ce pays recherche les auteurs de ces transgressions. Cette mollesse peut être considérée comme une complicité directe. Ma correspondance a dû convaincre votre seigneurie du peu de cas que le gouvernement brésilien fait des réclamations relatives à la traite des noirs. La dernière note du ministre des affaires étrangères, M. Aureliano, au sujet de la *Leopoldina*, est une nouvelle preuve de ce dédain. Il est dit dans cette note que ce navire est entré dans la rade de Macahé pour réparer quelques avaries et

une voie d'eau. « Rien ne porte à croire d'ailleurs, ajoute M. Aureliano, que ce navire fût employé à la traite des noirs. » Et cependant les officiers et l'équipage du *Partridge* ont vu débarquer plusieurs centaines de noirs enchaînés deux à deux. Les autorités brésiliennes étaient présentes, et c'est sous les fenêtres même de la maison où elles étaient réunies que les esclaves ont été mis à terre. Ma réponse à M. Aureliano a été très brève : l'expérience a démontré combien il est inutile d'entrer en discussion sur des faits de ce genre. D'ailleurs, je désirais vivement ne pas prolonger une correspondance qui aurait eu pour effet d'augmenter l'irritation du gouvernement brésilien contre la Grande-Bretagne, et par suite les difficultés qui paraissent entourer la mission de M. Ellis. »

Un autre sujet de dissentiment vint bientôt irriter les blessures du gouvernement brésilien. Le 28 janvier suivant, M. Aureliano adressait à la légation britannique des plaintes très vives sur la conduite de M. Christie, capitaine du croiseur anglais la *Rose*. Cet officier, en visitant un navire suspect, avait brisé le sceau des armes du Brésil pour prendre connaissance du manifeste de ce navire. Le ministre brésilien considérait cet acte, indispensable, on va le voir, à la recherche autorisée par la convention de 1826, comme une atteinte portée à la dignité de l'empire. « Jamais, disait-il, insulte plus grave n'a pu être faite à sa majesté l'empereur du Brésil et à la nation brésilienne. Le gouvernement de l'empereur demande la satisfaction que lui doit le gouvernement de la reine d'Angleterre. » M. Hamilton répondit : « Il paraît que la douane brésilienne est dans l'usage de sceller du sceau de l'état les manifestes des navires; mais toute personne chargée d'exercer le droit de recherche doit pouvoir briser ce cachet pour examiner les pièces qu'il renferme. Si, pour des raisons fiscales ou pour tout autre motif, le gouvernement brésilien croit devoir persister dans l'usage de sceller les manifestes, il doit au moins en délivrer un duplicata revêtu de signatures qui en garantissent l'authenticité. Faute de prendre ce soin, les officiers commis à la répression de la traite n'auront d'autre alternative que de reconduire le navire au port d'où il est parti, afin que les autorités compétentes brisent le cachet apposé au manifeste. » Toutefois M. Hamilton qualifiait d'excessif le zèle qu'avait montré en cette circonstance le capitaine de la *Rose*, et annonçait que des mesures seraient prises pour prévenir le renouvellement de tout acte semblable. Cette conduite prudente fut nettement désapprouvée par lord Aberdeen. « Je regrette, disait ce ministre dans une dépêche du 3 mai 1843, je regrette d'avoir à vous faire observer que le contenu de votre note au ministre brésilien n'est pas de nature à donner au gouvernement de l'empereur une idée juste de la manière dont le gouvernement de sa majesté britannique envisage la conduite de l'officier qui a été l'objet

des plaintes ci-dessus énoncées. Le gouvernement anglais ne pense pas qu'il y ait lieu d'accuser cet officier d'un excès de zèle. En effet, il a été déclaré que le gouvernement de la reine, fort éloigné d'ailleurs de réclamer le droit de prendre connaissance des documens scellés des armes impériales, considérerait comme du devoir des officiers chargés de la répression de la traite de ramener au port d'expédition les navires suspects, au cas où il serait interdit à ces officiers de faire lecture du manifeste enfermé sous le sceau de l'état. Le capitaine Christie, en brisant le sceau apposé au manifeste du navire en question, a épargné aux armateurs les graves inconvéniens qui eussent été la conséquence du retour de ce bâtiment au port d'expédition. Cet officier n'a donc fait que s'acquitter de son devoir d'une manière convenable. Tant que le gouvernement brésilien n'aura pas fait choix entre l'alternative de voir reconduire les bâtimens aux ports d'où ils ont été expédiés, ou de leur remettre un duplicata de leur manifeste, il ne doit pas s'attendre à ce que le gouvernement de la reine donne aux officiers chargés de réprimer la traite l'ordre absolu de s'abstenir de rompre le sceau renfermant le manifeste des navires suspects. »

M. Hamilton transmit au ministre brésilien une note qui posait l'alternative indiquée par lord Aberdeen. Le successeur de M. Aureliano, M. Paulino Soarez de Souza, refusa formellement d'obtempérer à la demande formulée par M. Hamilton, tout en protestant hautement contre la prétention de ramener au port d'expédition les navires dépourvus du duplicata exigé, attendu que l'article 1er des instructions du 20 juillet 1817 défend, disait-il, de détenir les navires qui ne contiennent pas d'esclaves, et l'absence d'un duplicata du manifeste ne pouvait en aucun cas justifier la détention. C'est sur ces entrefaites qu'arriva à Rio-Janeiro M. Ellis, chargé de traiter du renouvellement du traité de commerce, dont l'expiration était peu éloignée. Lord Aberdeen se flattait sans doute que les deux négociations se prêteraient un mutuel appui; c'est le contraire qui arriva. L'irritation des Brésiliens, loin de s'apaiser, trouvait un nouvel aliment dans tous les actes de l'Angleterre. Il n'y avait pas jusqu'à ces paroles si violentes, si inconsidérées, que se permettent chaque jour, dans le parlement britannique, les hommes les plus considérables, qui n'eussent du retentissement dans les assemblées législatives de Rio-Janeiro. « Les dépêches de M. Hamilton et de M. Samo, écrivait M. Ellis, ont fait connaître à votre seigneurie l'audace avec laquelle s'opère l'importation des esclaves dans toute l'étendue des côtes du Brésil, et jusque dans le port même de Rio-Janeiro. Quelle que soit la notoriété de ces faits, M. Vasconcellos n'a pas hésité à déclarer en plein sénat, dans la séance du 25 février dernier, qu'aucun esclave n'a été débarqué au Brésil durant les douze derniers mois. Cette assertion n'avait pas plus de valeur aux yeux de l'auditoire que

dans l'esprit de M. Vasconcellos lui-même; mais M. Vasconcellos est trop fin pour avoir commis un mensonge si manifeste, sans autre but que de faire une simple bravade. Je ne doute pas qu'il ne se soit exprimé de la sorte afin de donner plus de crédit aux dénégations que le gouvernement brésilien croirait devoir opposer aux reproches mérités par son indifférence, sinon par sa mauvaise volonté dans la répression de la traite. Votre seigneurie doit se préparer à voir le gouvernement brésilien refuser absolument d'admettre que les importations d'esclaves ont augmenté pendant la période désignée par M. Vasconcellos. »

De son côté, M. Hamilton adressait la note suivante, le 7 avril, au gouvernement brésilien : « Dans une des dernières séances du sénat impérial, un membre distingué de cette chambre et du conseil d'état a avancé qu'il n'avait pas été importé un seul Africain au Brésil dans le cours des douze derniers mois. Il a ajouté que, le Brésil ayant été stigmatisé, dans la chambre des lords, comme un pays livré à ce trafic illicite, il était du devoir du gouvernement brésilien de repousser cette calomnie offensante pour la nation. Il a en outre provoqué une enquête sur les individus signalés comme étant engagés dans le commerce des noirs, déclarant en même temps que ce commerce avait entièrement cessé. Pour repousser cette étrange assertion, le soussigné prend la liberté de répondre par un relevé bien incomplet sans doute des négriers qui ont débarqué leurs cargaisons sur la côte du Brésil, aux environs de Rio-Janeiro, depuis le 1er novembre 1842 : ils sont au nombre de 39. A raison de 300 nègres chacun, ce qui est une moyenne très modérée, ces 39 navires ont débarqué 11,700 esclaves. La moyenne véritable est de 450 Africains par négrier, ce qui porte à 17,550 le nombre de ceux qui ont été importés aux environs de Rio-Janeiro dans le courant des cinq derniers mois. Si ces chiffres sont exacts, ainsi que le soussigné a lieu de le croire, l'assertion contraire produite dans le sénat est évidemment erronée, et toutes les déductions que M. Vasconcellos en a tirées pèchent par la base. Pour mieux démontrer que la traite est le commerce ordinaire et permanent d'un grand nombre de négocians dans les diverses parties de l'empire, le soussigné appelle l'attention du gouvernement brésilien sur les faits suivans : il existe, dans le voisinage de Fernambuco et de Bahia, des établissemens où l'on reçoit les noirs nouvellement importés, et où on leur apprend la langue du pays, avant de les amener ici sur des navires côtiers, pour les mettre en vente. A Macahé sont également des établissemens où les navires qui ont quitté Rio-Janeiro sur lest, afin d'échapper aux croiseurs, vont faire leur chargement, et où ils trouvent l'équipement nécessaire à leur trafic criminel. Des établissemens semblables ont aussi été formés récemment au sud de Santos. Dans ce même lieu et aux environs, ce commerce prend chaque jour de plus grands développemens. Les noirs de traite y sont

menés publiquement dans les rues et vendus avec aussi peu de cérémonie que si ce trafic était parfaitement légitime. »

Presque à la même date, M. Hamilton écrivait à lord Aberdeen : « Les faits que j'ai soumis à l'appréciation du gouvernement brésilien ne sont pas les seuls que j'eusse pu lui exposer, mais je n'ai pas voulu porter contre lui une accusation trop grave, en détaillant les transactions plus coupables encore qui ont eu lieu sous les yeux mêmes de l'autorité centrale. Ainsi des navires ont été mis, il y a peu de mois, à la disposition du gouvernement pour transporter des troupes dans le sud. C'était, disait-on, un acte de pur patriotisme, mais le résultat a fait justice de ces trompeuses apparences. Ces navires ont été dirigés sur les marchés à esclaves, l'équipement propre au transport des soldats étant également convenable pour le commerce des noirs. Le 16 mars, deux bandes de noirs nouvellement débarqués ont traversé les principales rues de Rio-Janeiro en plein midi. Dans les mêmes rues, il existe plusieurs dépôts où des noirs de même espèce sont ouvertement mis en vente. Le matin du jour suivant, vers sept heures, une très grande chaloupe, remplie de noirs africains dans un état de nudité complète, a traversé le port en présence d'une multitude de personnes; elle a poursuivi sa route sans obstacle d'aucune sorte avec sa cargaison de contrebande. Il y a quelques mois, un des forts construits près de l'entrée du port recevait les Africains débarqués dans le voisinage, et leur donnait un abri pendant la nuit à tant de *reis* par tête. Il y a toute sorte de raisons de croire que les mêmes asiles sont encore ouverts aux violateurs de la loi. Lorsque la légation britannique a pu recueillir ces renseignemens avec les moyens insuffisans et les agens non responsables dont elle dispose, est-il déraisonnable d'exiger que le gouvernement brésilien puise aux sources officielles, et grace à des moyens d'information comparativement illimités, une connaissance plus prompte et plus approfondie de l'état de la traite? De deux choses l'une : ou le gouvernement ne fait aucun effort pour être informé de ces infractions aux lois et aux traités, ou, après en avoir obtenu connaissance, il ne fait pas preuve de la loyauté et de l'énergie nécessaires pour les réprimer. De l'une ou l'autre de ces alternatives, il résulte que le Brésil n'a pas exécuté sincèrement les conventions conclues avec la Grande-Bretagne pour mettre fin à un système d'injustice et d'oppression intolérables. »

En présence de ces informations et de l'opposition systématique du gouvernement brésilien à tout arrangement pour rendre efficaces les dispositions arrêtées en 1817, lord Aberdeen crut devoir employer un langage menaçant. Dans une dépêche écrite à M. Hamilton le 5 juillet 1843, après avoir énuméré plusieurs cas où les négriers avaient été protégés ouvertement par les autorités locales, lord Aberdeen s'exprimait en ces termes : « Quelles que soient les concessions que le

gouvernement de sa majesté britannique est disposé à faire aux préjugés, aux erreurs, à la jalousie et à la faiblesse, il ne peut passer sous silence une violation aussi manifeste des conventions, ni souffrir qu'elle reste sans remède. Remontrances sur remontrances ont été faites, et cependant le mal, loin de diminuer, s'accroît chaque jour. Cet état de choses ne peut être attribué uniquement à la faiblesse du gouvernement brésilien, car, en 1840 et en 1841, ce gouvernement ayant manifesté l'intention de remplir les obligations du traité, les importations d'esclaves ont immédiatement diminué. A présent, au contraire, que l'administration fait preuve de dispositions contraires, l'éloignement momentané des croiseurs anglais chargés de la répression de la traite sur les côtes du Brésil a donné à ce trafic une activité qui prouve que les spéculateurs engagés dans ce commerce illégal ne craignent pas d'obstacles de sa part... Le temps est enfin venu pour le gouvernement anglais de déclarer qu'il n'entend pas que les obligations contractées par la convention de 1826 tombent en désuétude par suite d'un défaut de concours de la part du gouvernement du Brésil, et s'il refusait d'adopter, de concert avec la Grande-Bretagne, des mesures calculées pour donner leur plein et entier effet aux stipulations de la convention de 1826, il ne resterait plus au gouvernement de sa majesté britannique qu'à prendre les moyens nécessaires pour remplir seul, et avec ses propres ressources, les obligations imposées par cette même convention. »

La note de M. Hamilton, rédigée conformément à ces instructions, fut remise au ministre des affaires étrangères du Brésil le 1er septembre. Malgré le ton impérieux et menaçant de ses paroles, M. Hamilton laissait néanmoins entendre qu'il avait ordre d'accueillir avec empressement toutes les ouvertures qui, même à la dernière heure, pourraient faire entrevoir chez le gouvernement brésilien l'intention d'entrer dans un arrangement favorable aux vues de l'Angleterre. Cette insinuation ne fit qu'augmenter l'irritation du Brésil. La réponse du ministre des affaires étrangères, M. Paulino, annonçait une détermination bien arrêtée. A entendre ce ministre, le défaut d'accord entre les deux gouvernemens devait être uniquement attribué à la nature des propositions de l'Angleterre. Il reconnaissait que les croiseurs anglais avaient rencontré de la résistance chez les autorités locales; mais, si des collisions en étaient résultées, il ne fallait s'en prendre qu'aux croiseurs eux-mêmes, premiers violateurs des dispositions contenues dans les divers traités relatifs à la répression de la traite, et notamment de l'article 2 des instructions annexées à la convention du 28 juillet 1817. C'était là le point principal de la querelle, et voici en quels termes s'exprimait à cet égard M. Paulino : « Cet article stipule qu'aucun navire ne pourra être visité ni saisi, sous quelque prétexte que ce soit, dans les ports ou à la portée des canons des forts. Il est donc une

garantie indispensable de l'indépendance du territoire de l'empire, et on ne peut le violer sans violer aussi l'indépendance du Brésil. Le sens clair et évident de cet article est que la police de la mer et la répression du trafic des esclaves sur les côtes et dans les eaux du Brésil appartiennent aux autorités de l'empire, et que les croiseurs britanniques n'ont pas le droit d'intervenir là où s'étend la portée des canons des batteries de la côte. Ces stipulations ont été constamment méconnues; les croiseurs anglais détachent des embarcations armées pour faire la police dans les eaux de l'empire; les équipages descendent en armes sur la côte, inspectent des navires et cherchent à en opérer l'arrestation; ils viennent visiter les maisons et autres établissemens sur le rivage. Ces procédés ne peuvent manquer d'éveiller la susceptibilité nationale et d'exciter des ressentimens. De là résultent des collisions très fâcheuses. Le traité est violé, l'indépendance du territoire n'est pas respectée, et on voudrait que le gouvernement impérial donnât satisfaction de la résistance que les autorités brésiliennes apportent à de pareils procédés ! »

Après avoir brièvement rappelé les négociations entamées entre les deux gouvernemens relativement à la convention proposée au mois d'août 1840, et le contre-projet produit, le 20 août 1841, par le cabinet brésilien, M. Paulino terminait en ces termes : « Au lieu d'établir une discussion régulière pour concilier les différences que présentaient ces deux projets, le gouvernement britannique adresse une note menaçante. Le gouvernement impérial n'hésite pas à rentrer en négociation; mais, avant tout, il réclame le respect qui est dû aux droits du Brésil comme empire indépendant; il demande à discuter les conditions de la nouvelle convention, et il croit que cette convention doit être acceptée et non imposée par la force. Dans une lettre adressée aux lords de l'amirauté, à la date du 20 mai 1842, lord Aberdeen a blâmé la conduite de quelques croiseurs anglais, et il a dit que leurs procédés ne pouvaient être regardés comme sanctionnés par le droit des gens ou par les dispositions d'aucun traité existant, et que, bien qu'il fût très désirable de mettre un terme à la traite, ce but excellent ne devait pas être poursuivi autrement que par des voies légales. Si cette solennelle déclaration, digne d'une nation éclairée et puissante, ne s'applique pas au Brésil, et si les menaces de M. Hamilton doivent être réalisées, le gouvernement impérial ne cédera qu'à la force et en protestant à la face du monde entier contre la violation de ses droits et contre les outrages dont il sera victime. »

Comme on le voit, le gouvernement brésilien relevait avec fierté le gant; loin de s'incliner devant la menace de l'Angleterre, il dédaignait de se justifier des accusations dirigées contre lui et se contentait de répondre par des récriminations. Plusieurs notes furent échangées

de part et d'autre, qui toutes tournaient dans ce cercle sans issue. L'unique résultat de cette discussion fut la rupture des négociations pendantes, et la solution de la question fut indéfiniment ajournée.

Cependant chaque jour voyait se renouveler les mêmes querelles, les mêmes conflits, relativement à l'exécution de la convention de 1826. Les autorités locales prêtaient plus ouvertement encore que par le passé leur appui au débarquement des esclaves sur tous les points de la côte, et même dans les environs de Rio-Janeiro. Le mauvais vouloir du gouvernement brésilien ne tarda pas à se traduire d'une manière plus grave dans le sein de la commission mixte siégeant à Sierra-Leone. Il y avait déjà long-temps que celle de Rio-Janeiro ne fonctionnait plus en réalité. Pour bien comprendre la nature de cette nouvelle complication, il faut se rappeler que ces commissions devaient se composer de deux juges, l'un anglais, l'autre brésilien; chacun d'eux avait un suppléant qui servait au besoin d'arbitre. Lorsque les deux commissaires tombaient d'accord, tout était dit : la sentence d'acquittement ou de condamnation suivait son cours naturel; mais, lorsqu'il y avait dissidence, ce qui arrivait presque toujours lorsqu'il s'agissait d'un bâtimemt brésilien, on avait recours à l'arbitrage de l'un des deux juges suppléans désigné par le sort. D'après la lettre de la convention, pour qu'un navire capturé fût déclaré de bonne prise, il fallait qu'il eût des esclaves à bord. Hors ce cas, les commissaires brésiliens se prononçaient toujours pour l'acquittement; les commissaires anglais, au contraire, condamnaient tout navire qui, bien qu'il n'eût pas des esclaves à bord, pouvait être convaincu, sur les plus faibles indices, d'avoir été équipé pour la traite. Le sort seul décidait donc de la condamnation ou de l'acquittement, car l'arbitre consulté ne manquait jamais de se ranger à l'opinion émise par son compatriote. La commission de Sierra-Leone avait jusque-là rempli sa tâche d'une manière satisfaisante; mais, à la suite de ces conflits entre les deux gouvernemens, le commissaire brésilien, profitant d'une de ces discussions sur la lettre et l'esprit de la convention qui se renouvelaient à chaque séance, déclara que désormais, quelles que fussent les apparences de la culpabilité des bâtimens capturés, il condamnerait seulement ceux qui auraient des esclaves à bord. Le commissaire anglais prit acte de cette déclaration et en instruisit lord Aberdeen, qui répondit que non-seulement il fallait continuer de condamner les navires sur le fait de leur équipement pour la traite, mais que sur le refus du commissaire brésilien il fallait passer outre et mettre le navire capturé en adjudication. Alors les deux commissaires brésiliens, sans doute sur les instructions de leur gouvernement, protestèrent contre cette décision arbitraire, et quittèrent sans retard Sierra-Leone.

IV.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase du débat. On va voir éclater et se formuler en actes décisifs cette tendance des deux gouvernemens à s'éloigner des vues conciliatrices qui, au moins en apparence, les avaient dirigés jusque-là; tous deux, sous l'empire de circonstances incidentes et jusqu'à un certain point étrangères à la question principale, sont amenés à prendre une détermination déplorable. Le Brésil refuse, non pas seulement d'ajouter aucun article nouveau à la convention de 1826, mais même de reconnaître à ce traité une plus longue existence; l'Angleterre se trouve dans la nécessité de réaliser ses menaces, c'est-à-dire d'adopter des mesures capables de maintenir en vigueur le principe essentiel de cette convention.

On a vu plus haut que, dans les derniers mois de 1842, M. Ellis était arrivé à Rio-Janeiro avec la mission de traiter du renouvellement du traité de commerce qui liait l'Angleterre et le Brésil, et dont le terme expirait le 10 novembre 1844. Ce traité, qui datait de 1827, était exclusivement à l'avantage de la Grande-Bretagne. Tandis que ses produits manufacturés n'étaient frappés que d'un droit très modéré, 15 pour 100 *ad valorem* en moyenne, elle prélevait sur les principaux produits du Brésil des droits exorbitans : le café payait un droit d'entrée équivalant à 200 pour 100, et le sucre était en quelque sorte prohibé par le droit de 63 shillings par quintal, qui équivalait à 300 pour 100 *ad valorem*. Il en résultait que, tandis que les importations britanniques au Brésil s'élevaient à une somme considérable, les exportations en retour étaient si bornées par la force même des choses, que les navires anglais, qui avaient le monopole des transports, étaient obligés de revenir sur lest (1). Un tel état de choses, désavantageux pour la marine et le commerce britanniques, était encore bien plus contraire aux intérêts producteurs du Brésil. Il ne pouvait donc se maintenir plus long-temps, et le Brésil attendait avec impatience l'expiration du traité de 1827 pour obtenir des conditions plus favorables. Telle était aussi l'espérance dont se flattait l'Angleterre. Si elle n'eût été aveuglée par sa confiance accoutumée en sa bonne fortune, elle n'eût pas manqué

(1) L'Angleterre a importé au Brésil, en produits manufacturés seulement,

en 1841	pour une valeur de			2,556,554 liv. st.
1842	—	—	—	1,756,805
1843	—	—	—	2,140,133
1844	—	—	—	2,413,538

Les tissus de coton entraient pour près de la moitié dans ces sommes; venaient ensuite les tissus de laine et les tissus de fil. Durant ces mêmes années, les exportations du Brésil pour l'Angleterre n'ont pas dépassé en moyenne 500,000 liv. st.

de voir, dans les sentimens d'hostilité et de malveillance qu'avait excités sa conduite récente, des symptômes peu équivoques de son erreur. Bien loin d'accueillir les propositions exorbitantes de M. Ellis, le cabinet brésilien manifesta tout d'abord des exigences qui parurent énormes aux yeux du gouvernement anglais, mais qui, en réalité, n'étaient que justes et raisonnables. « Si M. Ellis, disait M. Gladstone dans la chambre des communes, le 7 mars 1844; si M. Ellis a échoué dans sa négociation, c'est à cause des prétentions exagérées du Brésil. Cette puissance a demandé d'abord que ses sucres fussent admis sur le pied de l'égalité avec les sucres des colonies anglaises, et elle s'est enfin rabattue sur un droit différentiel d'un dixième seulement, de sorte que, tandis que le droit sur le sucre de nos colonies est de 25 sh., nous aurions admis les sucres du Brésil à 27 sh. 6 d. La mission de M. Ribeiro, envoyé du Brésil à Londres, a également échoué, parce que l'importance excessive qu'il a attachée au commerce du Brésil a suscité d'insurmontables objections. En échange d'une différence de 2 sh. 6 d. en faveur de nos sucres coloniaux, le Brésil offrait de taxer nos tissus de laine à raison de 30 et nos tissus de coton à raison de 40 pour 100. Ces droits étaient établis non comme source de revenus, mais comme protecteurs des fabriques brésiliennes. D'un autre côté, dans un rapport officiel, le gouvernement du Brésil a déclaré que le chiffre de 60 pour 100 était le moins élevé qu'il fût possible de fixer pour protéger utilement les intérêts brésiliens. »

C'est sur ces entrefaites que sir Robert Peel présenta un bill qui, tout en maintenant le droit prohibitif de 63 sh. par quintal sur les sucres des colonies espagnoles et du Brésil, abaissait à 34 sh. celui des pays où l'esclavage des noirs n'existait pas ou n'avait jamais existé. Cette mesure n'était pas de nature à faire revenir le cabinet de Rio-Janeiro de ses dispositions hostiles à l'égard du commerce et de l'industrie britanniques, et encore moins à le rendre plus accommodant à l'endroit des prétentions de l'Angleterre pour la répression plus efficace de la traite. Néanmoins le cabinet anglais n'avait pas perdu tout espoir, et se flattait de vaincre les répugnances du Brésil. Le 26 juillet 1844, sir Robert Peel disait dans la chambre des communes : « Je crois en vérité que la traite est le trafic le plus inique qui ait jamais existé, qu'il engendre plus de misère, qu'il entraîne à plus de crimes qu'aucun acte public qui ait jamais été commis par aucune nation, quel que fût son mépris pour les lois divines et humaines. Je dis, et il faut qu'on le sache, qu'il y a deux nations, deux seulement, qui sont coupables de la continuation de ces crimes. Toutes les puissances civilisées, ces deux puissances seules exceptées, ont le désir de concourir à la suppression de la traite. Si l'Espagne et le Brésil voulaient coopérer avec zèle à cette œuvre, nous verrions la traite cesser complétement; mais nous ne pouvons

pas espérer de réussir sans la coopération de l'Espagne et du Brésil. Avec cette coopération, au contraire, le succès est certain. J'accuse donc les gouvernemens de ces deux pays de toutes les souffrances qui résultent de la traite des noirs, et je leur en laisse toute la responsabilité. J'espère que les gouvernemens et les peuples de ces deux pays sentiront la grave responsabilité qui pèse sur eux. J'espère qu'ils comprendront que l'Europe et le monde civilisé ont les yeux ouverts sur leur conduite. Si par malheur ces considérations élevées ne leur suffisent pas, qu'il me soit permis de les avertir du danger auquel ils s'exposent, danger qui est imminent. » L'Espagne comprit la portée de ces paroles et ne tarda pas à souscrire à toutes les mesures que souhaitait l'Angleterre. Le Brésil seul demeura sourd à toutes les instances.

Cependant la traite était plus considérable qu'elle ne l'avait été dans les années précédentes. En 1843, le prix d'un *boral* ou noir récemment importé était tombé de 1,400 fr. à 1,000 fr., tant les opérations des négriers, favorisées par les autorités locales, avaient été fructueuses. Dans les neuf premiers mois de 1844, il était arrivé de la côte d'Afrique à Rio-Janeiro ou dans les environs 13 négriers; à Bahia 25, ayant un chargement de 4,971 esclaves; Fernambuco en avait reçu un nombre proportionnel. De ces deux premiers ports, dans le même laps de temps, il avait été expédié 30 navires équipés pour le trafic des esclaves : encore ces renseignemens recueillis à grand'peine sur l'état de la traite étaient-ils sans doute fort incomplets. En 1844, le consul anglais à Rio-Janeiro écrivait à lord Aberdeen : « Telle est l'efficacité du système suivi pour dérober à la connaissance du public les opérations des négriers, qu'il est impossible de constater avec quelque certitude, soit le nombre des esclaves importés, soit celui des navires qui, après avoir déchargé leur cargaison de noirs, ont été équipés de nouveau et renvoyés à la côte d'Afrique. » On peut juger du développement de ce trafic odieux et des cruautés qui l'accompagnaient par ce seul fait, que, parmi les négriers arrivés à Fernambuco dans les trois premiers mois de 1844, il se trouvait un navire de 21 tonneaux qui avait transporté 97 noirs, ou 5 hommes par tonneau, et un autre de 381 tonneaux, qui avait pris plus de 900 esclaves; sur ce nombre, 816 seulement étaient arrivés vivans, 500 moururent dans les premiers jours du débarquement, et plus de 100 avaient perdu la vue. En 1845, la traite se faisait sur une plus grande échelle encore. Dans les sept premiers mois de cette année, les croiseurs anglais ont capturé 39 navires brésiliens, ayant à bord 2,605 noirs.

A la grande surprise du cabinet anglais, le 12 mars 1845, M. Hamilton reçut une note du ministre des affaires étrangères du Brésil, qui lui annonçait que, le lendemain, c'est-à-dire le 13 mars, expiraient les

quinze années durant lesquelles la convention du 28 juillet 1817 devait être en vigueur, et qu'à compter de ce jour, le droit de recherche réciproque et les autres dispositions de cette même convention cesseraient d'être exercées. En transmettant cette pièce à lord Aberdeen, M. Hamilton terminait sa dépêche par ces mots significatifs : « Il peut être mis en question si, faute d'avoir été exécutées, les conventions relatives à la répression de la traite entre la Grande-Bretagne et le Brésil ne devraient pas être regardées comme demeurant en vigueur. » Telle fut aussi tout d'abord la pensée du cabinet anglais, et sir Robert Peel déclara nettement le 16 mai suivant, en répondant aux interpellations de lord Palmerston, que « en effet le Brésil avait dénoncé l'expiration de la convention passée pour l'exercice du droit de recherche réciproque, mais que, quelle que fût l'opinion qu'on pût avoir de la légalité de cet acte, la traite n'en demeurait pas moins prohibée de la part du Brésil, et partant susceptible d'être sévèrement réprimée. » Il ajouta ces paroles menaçantes : « En vertu de la convention du 23 novembre 1826, convention qui n'a été ni abolie ni abrogée, tout sujet brésilien exerçant la traite est réputé pirate, et doit être traité comme tel. Cette convention demeure en vigueur : c'est une obligation permanente consentie par le Brésil, et celle-là ne saurait être capricieusement anéantie. »

Par une dépêche du 4 juin, lord Aberdeen chargea M. Hamilton de déclarer au gouvernement brésilien qu'il admettait l'expiration de la convention de 1817, mais il contestait que le terme des quinze années fixé par la convention de 1826 fût expiré. Après la dénonciation du 12 mars précédent, il ne restait plus, disait-il, à la Grande-Bretagne, qu'à donner plein effet aux stipulations de la convention de 1826, qui lui assure le droit de faire capturer par ses croiseurs les bâtimens brésiliens trouvés en haute mer exerçant la traite et de disposer des navires capturés comme *bona piratorum*. « Le gouvernement de sa majesté britannique, continuait lord Aberdeen, avait espéré que le gouvernement brésilien aurait, par le renouvellement et le développement des engagemens passés entre les deux pays, offert à la Grande-Bretagne les moyens de rendre plus efficace la convention de 1826. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi; le succès et la vigueur avec lesquels la traite est à présent exercée sous le pavillon brésilien ne laissent au gouvernement britannique d'autre alternative que de recourir aux droits et aux obligations qui lient sa majesté britannique en vertu de l'art. 1er de ladite convention. » En conséquence, M. Hamilton avait ordre de déclarer que son gouvernement était résolu à user de son droit, et qu'il allait soumettre au vote du parlement les mesures législatives nécessaires pour le mettre en état de faire exécuter les dispositions de l'article indiqué.

Lord Aberdeen s'exprimait d'une manière encore plus explicite dans

sa dépêche du 2 juillet. « Il est malheureusement notoire que des bâtimens destinés à la traite sont chaque jour équipés dans les ports du Brésil, que les trois quarts des négriers que l'on rencontre sur les côtes d'Afrique portent le pavillon brésilien, ou se livrent à ce trafic pour le compte de sujets brésiliens; que, sur la côte méridionale du Brésil, il n'y a pas une crique abordable qui ne soit fréquentée par les négriers et ne leur serve de refuge; que l'introduction des esclaves au Brésil, loin d'être empêchée, comme l'exigent les lois et les traités, est au contraire favorisée par les autorités locales. Au sein même des assemblées législatives, on avoue hautement qu'à l'égard de la traite il n'est pas nécessaire, ou même convenable, de garder la foi des traités conclus avec la Grande-Bretagne. Ainsi donc, lorsque le gouvernement brésilien a fait connaître sa détermination d'abandonner les mesures jusque-là adoptées de concert avec la Grande-Bretagne pour exécuter la convention de 1826, le gouvernement de sa majesté britannique s'est vu placé dans l'alternative, ou de laisser la traite prospérer et s'accroître en dépit des obligations que lui a imposées et des droits que lui a conférés cette convention, ou de recourir aux moyens qui lui sont offerts pour atteindre le but en vue duquel cette convention a été faite. Le gouvernement de sa majesté britannique a cru de son devoir de choisir ce dernier parti, et en conséquence il va soumettre au parlement un bill donnant aux tribunaux de l'amirauté de la Grande-Bretagne le pouvoir de connaître des cas de traite contraires à la convention de 1826. Toutefois le gouvernement de sa majesté britannique ne désire pas que ce mode de répression soit permanent. Il sera prêt à demander le rappel de ce bill aussitôt que les actes du gouvernement brésilien le rendront possible...Vous savez que la mesure par laquelle, dans l'opinion du gouvernement de sa majesté britannique, le Brésil témoignerait de ses dispositions à remplir les intentions qu'il a si solennellement déclarées serait la négociation d'un traité semblable, soit à celui qui a été conclu en 1835 entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, soit à celui que le Portugal a conclu en 1842 avec cette dernière puissance. »

Peu de jours après, lord Aberdeen présentait au parlement un bill portant que désormais les bâtimens brésiliens engagés dans la traite pourraient être capturés par les croiseurs anglais comme coupables de piraterie, en vertu de l'article 1er de la convention de 1826, et comme tels soumis à la juridiction des cours d'amirauté de la Grande-Bretagne, qui les jugeraient d'après les lois anglaises. Un article de ce bill autorise la délivrance de lettres de marque à quiconque voudrait faire l'office de croiseur. Ce bill passa sans opposition dans les deux chambres. Une pareille mesure n'était pas sans précédent. En 1839, un bill semblable avait été voté contre les négriers du Portugal et avait été suivi du plus heureux succès, car il avait forcé la cour de Lisbonne à consentir

au traité conclu le 3 juillet 1842, qui est de tout point conforme aux conventions de 1831 et de 1833 passées entre la France et l'Angleterre, seulement avec cette différence très importante qu'au lieu d'être temporaire comme l'étaient ces conventions, il est définitif, et qu'en outre il admet l'assimilation de la traite à la piraterie.

Si le cabinet anglais avait cru que le Brésil céderait comme avait fait le Portugal, il s'était étrangement trompé : à peine le bill avait-il été déposé, que l'envoyé brésilien protesta par une note fort énergique adressée à lord Aberdeen le 25 juillet. Le gouvernement brésilien approuva cet acte, et l'empereur ordonna immédiatement à son ministre des affaires étrangères, non-seulement de ratifier en son nom cette protestation, mais aussi « de présenter un exposé détaillé des faits et du droit qu'a le gouvernement impérial de se prononcer avec toute l'énergie que peuvent donner la conscience et la justice contre un acte qui usurpe si directement les droits de souveraineté et d'indépendance du Brésil, aussi bien que ceux de toutes les nations. » C'est ce que fit le 22 octobre 1845 M. Antonio Paulino Limpo de Abreu dans une protestation remarquable dont nous citerons la conclusion. « De ce qui vient d'être exposé, disait M. de Abreu, il résulte, avec toute évidence, que la loi du 8 août, rendue sous prétexte de mettre en vigueur les dispositions de l'article 1er de la convention de 1826, ne peut se fonder ni sur le texte ni sur l'esprit de cet article, qu'elle blesse les principes les plus clairs et les plus positifs du droit des gens, et enfin qu'elle porte une grave atteinte à la dignité et à l'indépendance du Brésil, aussi bien qu'à celles de toutes les autres nations. Pour ces motifs, le soussigné, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, au nom et par l'ordre de sa majesté l'empereur, son auguste souverain, proteste contre l'acte ci-dessus mentionné, comme évidemment injuste, abusif, attentatoire aux droits de dignité et d'indépendance de la nation brésilienne, et, ne reconnaissant aucune de ses conséquences que comme des résultats de la force et de la violence, il fait ses réserves dès à présent pour toutes les pertes et dommages que viendrait à en souffrir le commerce licite des sujets brésiliens, auxquels les lois promettent et sa majesté l'empereur doit une constante et efficace protection. »

V.

Tel est le point auquel ont abouti en quelque sorte fatalement l'Angleterre et le Brésil. Cette situation est-elle sans issue? Cela ne saurait être, mais il est évident qu'il est très difficile d'en sortir, autant pour l'Angleterre que pour le Brésil, d'une manière honorable et sans abandonner la position prise de part et d'autre. Le gouvernement anglais

fait en ce moment un premier pas qui, bien qu'indirect, est de nature à peser d'un grand poids dans les déterminations que pourra prendre à l'avenir le cabinet de Rio-Janeiro. L'admission des sucres du Brésil sur le marché de la Grande-Bretagne à un taux très modéré, et qui, dans quelques années, sera égal au droit imposé sur les sucres des possessions et des colonies anglaises, ce qui donnerait une satisfaction complète aux prétentions les plus exagérées du gouvernement brésilien; en d'autres termes, le bill de lord John Russell est de nature à rouvrir dans un court délai les voies de la conciliation. Que ce bill reçoive la sanction du parlement, on n'en saurait douter aujourd'hui. L'opinion publique s'est trop fortement prononcée en sa faveur pour laisser place aux plus légères inquiétudes à cet égard. Les protectionistes combattent avec vigueur, comme on devait s'y attendre, pour la défense de ce dernier retranchement du monopole. Réduit aux seules forces de son propre parti et de la petite phalange des amis de M. Cobden, lord John Russell, dans l'état de décomposition de la chambre des communes, se serait trouvé à coup sûr en minorité. L'issue de la lutte devait dépendre de la position que prendrait sir Robert Peel dans la discussion qui vient de s'ouvrir. Bien qu'il eût présenté lui-même les deux lois qui établissaient une distinction prohibitive à l'endroit des sucres de Cuba et du Brésil, il était avéré qu'en cela il n'avait agi qu'à son corps défendant et subi les exigences de M. Goulburn et de M. Gladstone, dont le concours lui était nécessaire; depuis le commencement de la session, il disait ouvertement que, s'il eût été libre, il aurait proposé l'égalité des sucres de toute provenance en même temps que la libre importation des céréales étrangères. Aussi n'a-t-on pas été surpris de l'entendre déclarer il y a quelques jours, dans la chambre des communes, que, tout en croyant bonne et nécessaire, au moins pour quelque temps, la distinction entre les produits du travail libre et du travail esclave, il donnerait son appui au bill de lord Russell. Cette déclaration fait pencher la balance du côté des whigs, qui, jusqu'à l'année prochaine, sont délivrés de tout embarras sérieux.

L'admission des sucres du Brésil sera le prélude de la reprise des négociations pour un traité de commerce. L'intérêt de l'industrie manufacturière de la Grande-Bretagne réclame impérieusement cette mesure, et on serait en droit de taxer d'inconséquence les ministres whigs, s'ils ne s'occupaient pas promptement d'une question qu'ils ont tant de fois portée devant le parlement. La présence dans le bureau du commerce de M. Milner Gibson est un sûr garant des intentions du cabinet à cet égard. Il reste maintenant à examiner si la satisfaction donnée sur ce point au Brésil terminerait le conflit relatif à la répression de la traite, et serait suivie du rappel de la loi du 8 août dernier. Cela n'est nullement probable, et il ne faut pas oublier que la conduite de lord

Aberdeen à l'égard du Brésil n'a pas eu d'apologiste plus déclaré que lord Palmerston. On ne peut guère supposer que le cabinet de Rio-Janeiro soit désormais plus docile que par le passé aux exigences de l'Angleterre, car, dans cette question de dignité nationale, il est assuré du concours et de l'approbation du pays. La réponse de la chambre des députés au discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session ne laisse aucun doute à cet égard. « La chambre, disait cette adresse, considère la loi du parlement britannique qui soumettrait aux tribunaux d'une nation étrangère les navires brésiliens soupçonnés de se livrer à la traite des noirs, comme contraire aux principes de l'indépendance et de la souveraineté nationales. C'est pourquoi la chambre approuve la protestation de votre gouvernement contre cette loi. Appréciant la bonne foi que votre gouvernement a mise à remplir ses obligations envers la Grande-Bretagne, elle vous promet son concours loyal et unanime pour maintenir les prérogatives de la couronne et les droits de la nation. »

Si l'on considère la question de la traite en faisant abstraction des motifs d'humanité qui exigent impérieusement la suppression de ce cruel trafic, il est évident que le Brésil ne saurait se l'interdire sans porter le plus grave détriment à sa prospérité et à sa situation économique. Au Brésil, le climat ne permet pas à la race blanche de se livrer impunément à la culture; et le permettrait-il, cette race abâtardie, énervée par l'influence de la température, serait incapable de prendre la place des noirs et de se livrer au défrichement d'un sol vierge ou à l'exploitation non moins pénible des mines. Or, il a été constaté que la population esclave diminue fatalement, rapidement, et s'éteindrait bientôt, si elle n'était incessamment renouvelée; les morts y dépassent de 5 pour 100 le nombre des naissances. Voilà de bonnes raisons pour que les Brésiliens ne renoncent pas volontairement à la traite. Les préjugés, les mœurs, qui pourraient combattre au nom de l'humanité les exigences de l'intérêt, loin d'être hostiles à ce trafic, y sont éminemment favorables, et ce concours des plus puissans mobiles semble présenter un obstacle insurmontable à la réalisation des vues philanthropiques et non moins intéressées de l'Angleterre.

Que fera donc l'Angleterre? Il serait absurde de supposer un instant qu'elle reculera. Ce gouvernement, qui n'a jamais cédé devant les forts, céderait-il devant une puissance du troisième ordre, qui n'a à opposer à ses formidables ressources qu'une inertie dont il se flatte d'avoir aisément bon marché? D'ailleurs, il n'est pas libre sur cette question. Il persistera donc sans fléchir dans la voie où il est entré, et ira jusqu'au bout, quelles que soient les difficultés qu'il doive y rencontrer. « Lorsque le parlement, disait lord Brougham, le 11 avril 1843, dans la

chambre des lords, a aboli la traite, et plus tard, lorsqu'il a affranchi les esclaves, il a agi contre les intérêts coloniaux de la Grande-Bretagne. La traite des noirs était un trafic hasardeux, mais si lucratif, qu'on peut dire que jamais spéculation n'a été plus recherchée par les négocians anglais. L'abolition de la traite fut fondée sur des raisons de justice, d'humanité et de saine politique, et cependant il n'est pas douteux qu'elle n'ait été ordonnée au grand détriment d'une classe nombreuse de commerçans anglais. De même, lorsque l'esclavage a été aboli, en 1833, la somme considérable qui a été donnée pour indemnité aux anciens propriétaires d'esclaves n'a pas empêché ceux-ci de subir une perte irréparable. La question qui se présente maintenant est celle-ci : lorsque le gouvernement anglais a proclamé l'abolition de la traite, a-t-il prétendu faire passer les avantages de ce trafic dans les mains du Portugal et du Brésil? Est-ce pour un pareil résultat que l'Angleterre a payé une indemnité considérable lors de l'émancipation des esclaves? Avons-nous souffert des pertes au profit des planteurs du Brésil et de Cuba, et tout exprès pour créer à nos colonies une concurrence sur les marchés du monde? » En parlant ainsi, lord Brougham ne faisait qu'exprimer les sentimens qui animent tous les Anglais, et qui doivent servir de règle de conduite à tous les cabinets.

Il faut donc admettre comme évidente la supposition que ni le Brésil ni l'Angleterre ne reculeront. La loi du 8 août sera exécutée, mais atteindra-t-elle le but dans lequel elle a été conçue? Il est permis d'en douter. Les dispositions de cette loi ne reproduisent après tout que les stipulations des conventions de 1817 et de 1826. Sera-t-elle plus efficace? rien ne le prouve. Ces conventions ont été fidèlement, rigoureusement exécutées, au moins de la part de l'Angleterre, et, comme on l'a vu, elles n'ont nullement empêché l'importation dans le Brésil des noirs nécessaires à la culture et aux mines. « Nous convenons, disait l'année dernière sir Robert Peel, nous convenons que les mesures employées jusqu'à présent ont été impuissantes. L'impossibilité d'empêcher l'introduction d'esclaves au Brésil est reconnue. Quelles que soient les forces que l'on déploie sur les côtes de ce pays, on pourra toujours y verser des cargaisons d'esclaves; on pourra les y jeter par milliers. La connivence des autorités locales, la puissance d'un sordide intérêt, ne laissent pas d'espoir de ce côté. » Or, l'Angleterre a-t-elle découvert de nouvelles mesures de répression plus sûres que celles dont elle s'est servie jusqu'à ce jour? Nullement, et une expérience de trente années aurait dû la convaincre de l'impuissance des croisières à empêcher la traite.

Il y a un autre obstacle à l'exécution de la loi du 8 août, qui n'est pas moins considérable et auquel ne s'attendait assurément pas le gou-

vernement anglais : c'est la résistance des juges même du tribunal de l'amirauté chargé de prononcer sur le sort des bâtimens brésiliens capturés par les croiseurs de l'Angleterre. Ce fait singulier ressort d'un arrêt rendu, en décembre 1845, dans la cause de deux navires brésiliens qui avaient été capturés sur la côte d'Afrique par un croiseur anglais, l'un en flagrant délit de traite, l'autre comme suspect d'être employé au même trafic. Un croiseur de la côte d'Afrique, le *Wasp*, avait opéré la saisie de la goëlette brésilienne la *Felicitade*, frétée au Brésil pour l'Afrique, afin d'y prendre un chargement d'esclaves, et ayant en réalité l'équipement nécessaire pour faire la traite. La capture avait été faite par deux embarcations du *Wasp*. L'équipage brésilien avait été transporté à bord du croiseur, et seize matelots anglais, commandés par un lieutenant et un *midshipman*, avaient été placés sur la prise, avec mission de donner la chasse à un autre navire qui était en vue. Ce navire était l'*Echo*, chargé de quatre cent trente-quatre esclaves. Il ne tarda pas à être atteint et fut obligé de se rendre. On envoya à bord de la *Felicitade* le capitaine et douze hommes de l'équipage de l'*Echo*. Le lieutenant anglais passa de la *Felicitade* sur l'*Echo* avec sept hommes; le *midshipman* resta sur la *Felicitade* avec les neuf autres matelots anglais. Une heure s'était à peine écoulée depuis cet arrangement, lorsque le capitaine et les douze marins de l'*Echo* se jetèrent sur l'équipage anglais et le massacrèrent ainsi que le *midshipman*. La *Felicitade*, dont ils venaient ainsi de se rendre maîtres, ne resta pas long-temps entre leurs mains; elle fut reprise par le *Wasp*, et conduite, ainsi que les meurtriers, à Londres.

L'acte d'accusation portait que la *Felicitade*, au moment du meurtre des marins anglais, se trouvait légalement sous la garde des officiers de sa majesté britannique, et que tous les hommes qui se trouvaient à bord étaient placés, par conséquent, sous la juridiction de l'amirauté anglaise. La défense soutint que la *Felicitade* avait été capturée illégalement et qu'elle était demeurée la propriété des Brésiliens, quoiqu'elle eût été placée par la force entre les mains d'officiers de la marine anglaise; que l'*Echo* avait été aussi capturé illégalement, car les hommes qui étaient montés en premier lieu sur ce navire au moment où il avait été atteint par la *Felicitade* étaient conduits par un *midshipman*, et que les équipages de ces deux navires, étant ainsi détenus illégalement, avaient été en droit de faire tout ce qui était nécessaire pour recouvrer leur liberté et leur propriété, conformément à la loi universellement reconnue par toutes les nations civilisées. Les juges déclarèrent la prévention de piraterie dirigée contre l'un et l'autre navire mal fondée pour deux raisons : la première, parce que le fait de traite de la part des Brésiliens ne constitue pas un cas de piraterie, tant que l'assimila-

tion n'aura pas été reconnue par les lois du Brésil; la seconde, parce que la *Felicitade*, ayant été arrêtée et saisie injustement, alors qu'il n'y avait point d'esclaves à bord, et ne pouvant pas un seul instant être considérée comme appartenant à la Grande-Bretagne, n'avait aucun titre à capturer l'*Echo*. En conséquence, les accusés furent mis en liberté.

Des obstacles de ce genre pourront sans doute être surmontés, mais ne peut-il pas s'en présenter d'autres aussi embarrassans? Voilà donc l'Angleterre rencontrant pour la première fois une résistance sérieuse à ses vues politiques et philanthropiques. Les difficultés que l'exercice du droit de recherche pour la répression de la traite avait soulevées, lorsqu'il s'était agi des puissances du premier ordre, la France et les États-Unis, par exemple, ont été adroitement tournées. A l'égard du Brésil, on ne s'est pas cru obligé à de pareils ménagemens. Si la nation brésilienne, outragée dans ce qu'un peuple a de plus cher, demeure inflexible, ne serait-on pas en droit de conclure de tout cela que la question du droit de visite, même pour la France et les États-Unis, n'a pas trouvé une solution aussi complète qu'on avait pu s'en flatter? Du conflit entre le Brésil et la Grande-Bretagne peuvent surgir des complications inattendues, car la cause du Brésil intéresse toutes les puissances maritimes, elle touche aux points les plus délicats du droit des gens. La force et l'arbitraire ne sauraient trancher le nœud, et qui pourrait dire que ce différend, naguère imperceptible, ne prendra pas de tout autres proportions, et ne renferme pas le germe des plus dangereux embarras, non-seulement pour le cabinet de lord John Russell, mais aussi pour la paix du monde? L'avenir seul nous l'apprendra.

*****

LE

MINISTÈRE DE COLBERT.

Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert,
par M. Pierre Clément.[1]

Colbert a été l'organisateur du gouvernement absolu : ses actes et ses doctrines ont régi la France jusqu'en 1789; même après cette époque, le principe démocratique introduit dans nos lois et dans nos mœurs n'a pas complétement renouvelé les enseignemens de l'ancienne monarchie. La pensée de Colbert subsiste encore dans nos règlemens de commerce extérieur, dans notre organisation maritime, dans notre système colonial, dans presque toute la pratique administrative. Aujourd'hui que des réformes sociales sont promises par tous les partis, il y a urgence, pour ceux qui veulent s'éclairer, de remonter à l'origine des faits. De nouvelles recherches sur la vie et l'administration de Colbert se présentent donc avec le mérite de l'opportunité. Le programme annoncé par M. Clément est assurément le mieux approprié aux circonstances : il promet à ses lecteurs une exposition des faits simple et impartiale, éclairée souvent au moyen des documens nouveaux qu'il a laborieusement recueillis.

Ce programme, honnêtement suivi en général, n'a-t-il pas été involontairement faussé sur quelques points importans? Malgré cette impar-

(1) Un vol in-8°, chez Guillaumin, rue de Richelieu, 14.

tialité, ou plutôt à cause de cette prétention à une parfaite indépendance, la lecture laisse une impression qui n'est que médiocrement favorable au ministre de Louis XIV. Ce n'est pas que M. Clément lui refuse les éloges : dans le préambule, comme dans le résumé de son livre, il reconnaît que « la France, de 1661 à 1683, présente un admirable spectacle..... que l'époque remplie par l'influence de Colbert restera une des plus brillantes de nos annales..... que le restaurateur des finances, le réformateur de tous les codes, le protecteur des arts et des lettres, réunit les plus beaux titres au respect et à l'admiration de ses concitoyens. » Mais ces considérations générales sont si souvent démenties par l'aspect donné aux faits, le tableau de l'époque est ordinairement si sombre, que, lorsqu'on ferme le livre pour asseoir ses idées, on s'étonne de trouver le grand homme considérablement amoindri. M. Clément, faisant nombre dans la phalange des théoriciens qui ont levé l'étendard au nom de la liberté absolue du commerce, n'a pas assez résisté à la tentation de faire « ressortir les funestes effets du système prohibitif, dès son origine même. » Économiste érudit plutôt qu'historien, il ne se transporte pas dans le passé pour observer son héros : il le cite à la barre du XIXe siècle, et prononce du haut de ses principes absolus. Il semble chercher dans les actes de Colbert la confirmation des axiomes de son école, et il se donne si souvent le plaisir de le prendre en faute, il revient avec tant d'insistance sur les suites déplorables des erreurs ministérielles, qu'on est parfois tenté de se demander s'il n'eût pas mieux valu pour la France que Colbert ne fût pas parvenu au pouvoir.

Au dernier siècle, sous le règne universel du monopole et des lois restrictives, la gloire de Colbert était acceptée à peu près sans contrôle; l'instinct populaire lui faisait honneur de la prospérité de la France, et son nom suffisait pour caractériser le type du grand ministre. Aujourd'hui que la liberté des échanges est préconisée comme le remède à toutes les misères sociales, Colbert, en qui on personnifie le système prohibitif, est exposé aux préventions de la critique. Ainsi flottent les jugemens humains, selon les temps et les circonstances, entre une admiration irréfléchie et une sévérité qui touche à l'ingratitude. Il est bon que de temps en temps les faits soient exposés avec un parfait désintéressement, afin que le public retrouve le point de vue où il doit se placer pour apprécier les grands hommes.

Gardons-nous de juger les ministres de l'ancien régime avec les idées qui appartiennent à notre ordre social. Il a fallu des siècles pour que les attributions ministérielles fussent exactement définies. Après le triomphe de la monarchie sur le principe féodal, le domaine royal semblait moins une contrée à régir qu'une conquête à exploiter. Sous Henri II, on réduisit à quatre le nombre des secrétaires d'état, et on leur

attribua à chacun, non pas un ordre spécial d'opérations, mais un quart du royaume à gouverner. Chacun de ces pachas, indépendant de ses collègues, exerçait dans son *département* (le mot était pris à la lettre) l'ensemble des attributions partagées aujourd'hui entre de nombreux ministères. La confusion qui ne tarda pas à s'introduire dans le gouvernement conduisit à l'idée de distribuer, non plus le territoire, mais les affaires, suivant leur nature, entre un nombre plus ou moins grand d'hommes spéciaux. Même sur cette nouvelle base, le ressort de chaque département ministériel n'était pas exactement circonscrit, et, lorsqu'on reconnaissait à un homme d'état des aptitudes variées, on ne craignait pas de lui confier les charges les plus diverses. Ce fut ainsi que Sully réunit la suprême direction de la guerre, le contrôle général des finances, l'intendance du commerce et de l'agriculture. Richelieu et Mazarin furent moins des ministres, dans le sens exact du mot, que des fondés de pouvoirs de la royauté; leur volonté, à peu près souveraine, s'étendit sur toutes les parties de l'administration. Fouquet aurait voulu continuer ce rôle, et ce fut ce qui le perdit. Fils, comme Colbert, d'un négociant enrichi, Fouquet, homme brillant et spirituel, montra l'imagination d'un artiste, quand le pays réclamait la solide pensée d'un homme d'état. Son faste scandaleux, ses ruineuses maîtresses, sa générosité à l'égard de ses créatures, les 9 millions de livres (30 millions de francs peut-être) (1) engloutis dans son domaine de Vaux, et jusqu'au bon goût dont il faisait preuve dans ses folles dépenses, irritaient ceux qu'il se proposait d'éblouir. Fouquet tombe : qui donc sera ministre? Un jeune homme de vingt-trois ans, d'une instruction médiocre, mais d'un sens droit et d'un esprit élevé, plein d'enthousiasme pour les grandes choses; un jeune homme qui a le droit de dire : L'état, c'est moi! C'est Louis XIV, en un mot, qui déclare au chancelier et aux officiers de la couronne qu'à l'avenir, lui, le roi, sera le premier ministre de la royauté!

Avec un tel chef, il ne fallait plus que des commis zélés, infatigables, débrouillant humblement les affaires, préparant en secret les solu-

(1) Je ferai remarquer à cette occasion que, dans l'évaluation de la monnaie, je triple ordinairement la somme pour indiquer approximativement la valeur qu'elle aurait de nos jours. L'estimation de M. Clément, qui n'excède pas de beaucoup le double du chiffre, est trop faible; elle ne représente guère que la valeur intrinsèque. Sous l'administration de Colbert, le prix du marc d'argent était de 28 livres, c'est-à-dire qu'on taillait 28 livres tournois avec la quantité d'argent qui produirait 54 francs aujourd'hui; mais, indépendamment de leur valeur intrinsèque au poids, les métaux monnayés ont un pouvoir d'échange qui varie suivant leur abondance dans la circulation. Or, d'après les savantes et judicieuses recherches soumises à l'Académie des Inscriptions par M. Leber, le pouvoir réel de l'argent, à la fin du XVIIe siècle, était au moins trois fois plus fort que de nos jours, ce qui revient à dire qu'avec un revenu de 1,000 livres tournois, on pouvait vivre aussi bien qu'avec 3,000 francs de notre monnaie.

tions, ajoutant leurs aptitudes spéciales à l'intelligence du prince, toujours prêts surtout à s'effacer devant la volonté royale. Un bon et vrai gentilhomme, existant par lui-même, eût limité dans les conseils l'omnipotence du monarque et l'eût offusqué. Le maître préférait pour ses auxiliaires des parvenus légèrement frottés de noblesse, instrumens souples et de peu de poids, qu'on aurait pu briser sans scrupules. Aussi les grands seigneurs, qui se réservaient le monopole des hauts grades militaires, regardaient-ils alors les fonctions ministérielles comme une sorte de domesticité, et les plus hautains d'entre eux affectaient de jeter sèchement le titre de *monsieur* à ces puissans ministres d'état, qui réclamaient la qualification de *monseigneur*. Par son origine, comme par ses talens et son caractère, Colbert se trouvait dans la condition la plus favorable pour asseoir sa fortune.

Répéter, suivant la tradition, que Jean-Baptiste Colbert était le fils d'un marchand de Reims, c'est s'exposer peut-être à une réclamation. La famille du grand homme a adressé récemment à M. Eugène Sue copie de plusieurs pièces, desquelles il résulte que le père, la mère, l'aïeul de Jean-Baptiste Colbert ajoutaient à leurs noms des titres nobiliaires; que son cousin, et plus tard son propre fils, ayant à faire des preuves pour l'ordre de Malte, ont pu faire remonter leurs titres jusqu'à Gérard Colbert, écuyer, seigneur de Crèvecœur, né en 1500, et à Hector Colbert, seigneur de Magneux, trisaïeul du ministre. Ces pièces, dont quelques-unes sont antérieures à la fortune du contrôleur des finances, ont un caractère suffisant d'authenticité. D'un autre côté, il est indubitable que la famille Colbert tenait boutique à Reims, à l'enseigne du *Long-Vêtu*, et qu'à la vente des draps elle avait joint un commerce considérable et très étendu de vins, de toiles, de blés; que d'autres branches de la famille, également vouées au négoce, florissaient à Paris et à Troyes. On a remarqué enfin cette phrase écrite par Colbert dans une instruction à son fils aîné : « Mon fils doit souvent faire réflexion sur ce que sa naissance l'aurait fait être si Dieu n'avait pas béni mon travail, et si ce travail n'avait pas été extrême. » Le moyen de tout concilier est d'admettre que le père de Colbert, comme celui de monsieur Jourdain, fort bon gentilhomme d'ailleurs, « était fort obligeant, fort officieux, et, comme il se connaissait fort bien en étoffes, en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et les donnait à ses amis pour de l'argent. »

On retrouve d'ailleurs dans la jeunesse laborieuse de Colbert les traditions d'une famille vouée au gain. Son père le tire de l'école avant la fin de son éducation littéraire, et l'envoie successivement à Paris et à Lyon pour le former au commerce. Le jeune homme revient à Paris, entre en qualité de clerc chez un notaire, puis chez un procureur au Châtelet, nommé Biterne. Après ce triple apprentissage du négoce, de la

jurisprudence civile et de la procédure, il débute dans la vie administrative en acceptant une place modeste qui lui est offerte dans les bureaux d'un sieur Sabatier, trésorier des parties casuelles, c'est-à-dire receveur des droits perçus à la mutation des offices. Dans ces divers emplois, la régularité de sa conduite, son intelligence et son caractère également solides sont remarqués par des personnages puissans; enfin en 1649, à l'âge de trente ans, il se trouve introduit, par l'entremise d'un de ses parens, dans la maison d'un homme qui vient d'être frappé par une sentence d'exil perpétuel, et qui néanmoins sera bientôt le maître de la France : chez le cardinal Mazarin. Colbert est un de ces hommes pénétrans et résolus qui, dans toutes les situations, ont l'art de se rendre nécessaires. A peine au service du cardinal, il saisit, suivant la dédaigneuse expression de Fouquet, « la bourse et le cœur de son maître; » sa correspondance nous le montre sous les aspects les plus divers, habile et zélé dans tous les rôles. Intendant, il flatte l'avarice du cardinal par l'économie de quelques écus; agent politique, il déploie autant de subtilité que d'énergie contre les ennemis du premier ministre. Mazarin meurt. Louis XIV, impatient de régner, a besoin d'un conseiller discret qui fasse luire la lumière à ses yeux. Son choix s'arrête sur Colbert, que le cardinal mourant lui a recommandé, et dont il a pu apprécier par lui-même le zèle et les connaissances. Un homme admis à l'honneur de travailler confidentiellement avec le jeune prince ne devait pas tarder à obtenir publiquement ses entrées au conseil. Nommé successivement contrôleur-général des finances, surintendant des bâtimens, ministre du commerce et de la marine, pourvu de plusieurs charges accessoires, le fils du négociant de Reims devint bientôt, après le roi, le plus puissant personnage du royaume.

La fortune matérielle de Colbert ne fut pas moins prodigieuse que son avancement politique. L'abnégation n'était pas la vertu des fonctionnaires de l'ancienne monarchie, et l'intendant de Mazarin entendait trop bien le positif des affaires pour négliger ses intérêts personnels. A peine entré chez le cardinal, on le voit exploiter l'influence que lui donne ce puissant patronage. Vers 1650, un partisan nommé Jacques Charron, sieur de Ménars, qui, suivant la chronique, « de tonnelier et courtier de vins, était devenu trésorier de l'extraordinaire des guerres, » était menacé d'une taxe considérable à titre de restitution. Colbert, dit-on, le fit exempter, et, pour prix de ce service, obtint la main de sa fille, qui était une des plus riches héritières de la capitale. Ce coup de fortune n'empêcha pas l'intendant de glisser de temps en temps dans sa correspondance une phrase pour demander quelque petite abbaye d'environ 4,000 liv. de rentes. Il ne perdit pas pour attendre, et reçut plus tard un bénéfice de 8,000 livres. Six ans de service chez le cardinal lui suffirent pour procurer à ses frères, oncles et cousins, des

postes lucratifs ou de riches bénéfices. Lui-même reçut gratuitement la charge d'intendant du duc d'Anjou, dont il tira 40,000 livres, celle de secrétaire des commandemens de la reine à venir (le jeune roi n'était pas encore marié), fonction honorifique qu'un financier lui acheta 500,000 livres, plus 20,000 livres de pot-de-vin à Mme Colbert. On sait que Mazarin, dont la rapacité était scandaleuse, entreprenait à son compte la fourniture des vivres de l'armée. Quoique blâmant en principe ce genre de spéculation, Colbert en était l'agent nécessaire, et il y dut trouver personnellement des bénéfices considérables. Lorsqu'à son tour il tint dans sa main la fortune de la France, il n'abusa pas trop de sa position; on le trouve modéré lorsqu'on le juge par comparaison avec ses devanciers. Il résulte du compte établi par M. Clément que ses traitemens avoués ne s'élevaient pas à plus de 70,000 livres; mais ce qu'on a conservé du registre des ordonnances de comptant contient une note ainsi conçue : « Au sieur Colbert, pour gratification, en considération de ses services, et pour lui donner moyen de me les continuer, 400,000 livres. » Il paraît démontré en outre que le ministre recevait des dons annuels de la part des états provinciaux. Bref, après avoir établi richement six fils et trois filles, Colbert laissa une fortune évaluée en capital à 10 millions de livres, environ 30 millions de notre temps. Je me hâte d'ajouter que jamais homme d'état ne légitima sa fortune par une plus grande application à ses devoirs. Pendant les vingt-deux ans de son ministère, il travailla régulièrement seize heures par jour !

Les attributions de Colbert empiéteraient actuellement sur tous les ministères. Le département des finances, dans ses diverses dépendances, formait le fond de sa charge. Intendant particulier du roi, il devait administrer la fortune de son maître, et pourvoir aux dépenses qui constituent aujourd'hui la liste civile. Contrôleur-général des finances de l'état, la répartition et le recouvrement des impôts, les emprunts, les baux et les marchés, les monnaies, le paiement des rentes, des pensions et des services actifs, étaient de son ressort. Le chancelier de France était alors le ministre en titre de la justice; néanmoins Colbert, homme du roi et jaloux de tout rapporter au roi, dirigeait les grands travaux de législation. La forte organisation du clergé dispensait d'un ministre des cultes; cependant la police extérieure de l'église, ce qu'on appelait alors les affaires générales du clergé, revenait à Colbert. Dans le ressort de l'instruction publique, le sacerdoce et l'université se disputaient, comme on sait, l'éducation de la jeunesse : le gouvernement surveillait la lutte sans intervenir; mais la partie élevée de ce ministère, l'instruction supérieure, les académies, les bibliothèques, les encouragemens aux savans et aux littérateurs, étaient le beau côté des emplois de Colbert, et, pour ainsi dire, la récréation de ce grand homme.

Il n'y avait pas alors de ministre spécial pour l'ensemble des relations extérieures : la diplomatie politique était confiée à des hommes d'une expérience consommée, d'une autorité généralement reconnue, comme Pomponne ou Lionne ; les traités de commerce et les consulats rentraient dans les fonctions de Colbert, qui correspondait directement avec les ambassadeurs. Les occupations les plus importantes du ministère de l'intérieur, c'est-à-dire la police générale du royaume, les postes, et les rapports avec les intendans et les magistrats civils des provinces, regardaient également l'homme infatigable. Il exerçait en outre, d'une manière directe, le *gouvernement*, c'est-à-dire l'intendance provinciale de Paris, de l'Ile-de-France et de l'Orléanais. Le ministère de la guerre proprement dit appartenait à Louvois, mais ce département avait alors moins d'étendue qu'aujourd'hui ; on en détachait presque toute la comptabilité : l'entretien des fortifications, la solde des troupes, les vivres, les étapes, l'entretien de l'artillerie, les poudres et salpêtres, en ce qui concerne la partie financière de ces services, revenaient de droit au contrôleur de la fortune nationale. Ce qui forme aujourd'hui le ministère des travaux publics rentrait alors dans la surintendance des bâtimens, l'une des charges de Colbert. La construction des palais royaux et des édifices publics, des routes, des ponts, des canaux, des arsenaux, des ports de mer, était dirigée par lui avec un zèle qui transformait parfois l'administrateur en artiste. L'agriculture, le commerce et l'industrie étaient la préoccupation capitale de Colbert, et sur ce terrain il était roi absolu. Toutefois le service qui lui demanda le plus de temps et d'application fut celui de la marine et des colonies, dont il surveillait jusqu'aux détails les plus minutieux. De compte fait, à l'exception de la diplomatie purement politique, de la direction militaire des armées, de la chancellerie et de l'université, toutes les affaires qui sont aujourd'hui réparties entre neuf portefeuilles revenaient à Colbert. On dira que l'administration au XVIIe siècle était moins compliquée, moins *avancée* qu'aujourd'hui. Sans doute elle était moins formaliste, moins paperassière : était-elle en réalité moins active ? Je n'ose prononcer. Quoi qu'il en soit, la tâche assumée par Colbert est effrayante à nos yeux. Pour y suffire, il fallut, non-seulement le zèle uni à l'ampleur de l'intelligence, non-seulement l'amour passionné du bien public : il fallut surtout une puissance de volonté, une solidité d'organisation vraiment phénoménales. Cette fureur de travail n'est pas toujours nécessaire pour faire un homme d'état. On peut heureusement devenir un bon ministre sans être un Hercule.

Dans l'immense courant des affaires confiées à Colbert, trois ordres de faits sont à distinguer : les finances, le commerce et la marine. Le déplorable état dans lequel le successeur de Fouquet trouva la France effraie l'imagination. Le brigandage de tous les hommes qui partici-

paient au mouvement des fonds publics, depuis le ministre jusqu'au dernier des agens fiscaux, avait réduit la classe infime de la population à une sorte de sauvagerie. « Le royaume est si fort épuisé, est-il dit dans les remontrances adressées au roi vers les derniers temps de la fronde, qu'il y a peu de personnes à la campagne auxquelles il reste un lit pour se coucher. » Pendant les années suivantes, quelques maisons de refuge pour les mendians, des lois sévères contre le vagabondage, dissimulèrent le mal sans beaucoup l'atténuer. Deux mauvaises récoltes, et par suite un renchérissement excessif des grains, dès l'avénement de Colbert, mirent à nu des souffrances épouvantables. On vit, dans les provinces, les pauvres mourir littéralement de faim. Le Blaisois, le Vendômois, le Maine, la Touraine, le Berry, la Champagne, furent particulièrement désolés. Un document cité par M. Clément nous montre des malheureux « sans lit, sans habits, sans linge, sans meubles, noirs comme des Maures, la plupart défigurés comme des squelettes, et les enfans enflés. » Des bandes de paysans s'organisent pour le pillage, et, loin de les effrayer, la potence qu'ils ont en perspective leur promet la fin de leurs maux. On mange l'herbe des chemins, on déterre les cadavres : on cite même des malheureux qui retardent leurs derniers instans en rongeant leurs propres membres. Qu'on se souvienne qu'à cette époque de privilége, l'impôt pesait particulièrement sur les pauvres, et qu'on se fasse une idée des contribuables sur lesquels un ministre des finances devait opérer!

Aussi, depuis la mort de Sully jusqu'à l'avénement de Colbert, on vécut au moyen des anticipations. Le revenu de chaque année était employé, non pas pour les besoins du présent, mais pour solder les avances obtenues sur les années antérieures. En conséquence, l'art du financier consistait à escompter l'avenir; le plus considéré était celui qui savait obtenir des traitans les plus fortes avances sur les ressources éventuelles des années postérieures. M. Clément, qui a pris la peine de lire les quinze volumes écrits par Fouquet pour sa justification, a pu donner les détails les plus curieux sur les désordres de cette époque. La gloire de Colbert est d'avoir cherché l'augmentation du revenu dans l'accroissement de la richesse nationale. L'ensemble de ses réformes et jusqu'à ses erreurs administratives ne sont qu'une extension exagérée de ce principe.

Telle était, suivant M. Clément, la situation financière à la chute de Fouquet : « En 1661, la France payait 90 millions d'impôts, sur lesquels il en restait près de 35 à l'état, prélèvement fait des frais de perception et des rentes à servir. En outre, deux années du revenu étaient consommées d'avance. » Les abus en matière de finance étaient si monstrueux, si généralement réprouvés, qu'un réformateur pouvait compter sur l'assentiment populaire, autant que sur le prestige de la monar-

chie triomphante. Colbert, à peine connu de la foule, rencontra moins de résistance que Sully et Mazarin au faîte du pouvoir. Une chasse aux larrons, comme disait le peuple, c'est-à-dire une enquête judiciaire, est ordonnée contre les hommes d'argent soupçonnés d'avoir abusé de la détresse du trésor. La chambre de justice atteint plus de cinq cents suspects, et fait rentrer en peu de temps 110 millions : expédient despotique, à peine excusé par le brigandage et l'insolence des spéculateurs de cette époque. Un coup plus hardi est la banqueroute faite à la bourgeoisie parisienne, opération déguisée sous le nom de révision des rentes, et qui procure une économie annuelle d'environ 8 millions de livres. Les contrats, en vertu desquels les octrois d'un grand nombre de villes ont été aliénés à des compagnies, sont cassés, malgré les réclamations des légitimes créanciers, malgré les doléances des villes qui protestent au nom de leurs franchises municipales. Les amendes contre les usurpateurs de noblesse, c'est-à-dire contre la plupart de ceux qui ont eu la naïveté d'acheter des titres nobiliaires, ramènent encore quelques millions. Les droits de ceux qui occupent les charges vénales sont également soumis à la vérification. Beaucoup de fonctions au moins inutiles sont supprimées avec des indemnités souvent insuffisantes. De là un double avantage pour le trésor, économie des intérêts qu'il fallait servir sous forme de traitement, et augmentation du nombre des contribuables en faisant rentrer sous le droit commun les familles exemptées de l'impôt en vertu de leurs titres. Toutes ces mesures, parfois illégales, souvent cruelles, sont des expédiens révolutionnaires auxquels le bon sens public applaudit. Le mal en est venu à cet excès où un traitement prompt et énergique semble nécessaire, même à ceux qui doivent en souffrir.

Soit que sous l'aspérité de ses formes le ministre cachât des sympathies généreuses, soit qu'il combattît les priviléges au seul profit du trésor, Colbert ne perdit pas de vue les intérêts des classes réduites à gagner le pain quotidien. Une des entreprises qui lui fit le plus d'honneur, bien qu'elle n'eût pas obtenu un plein succès, fut la réforme du système des tailles. De *personnelle* qu'elle était, Colbert aurait voulu que la taille devînt *réelle*, c'est-à-dire proportionnée à la réalité de la fortune, sans distinction de noblesse ou de roture. Un tel projet n'était alors qu'une audacieuse utopie; il devait soulever des difficultés insurmontables. L'exemption de l'impôt foncier était un des signes de la noblesse féodale. Le roturier payait, non pas comme citoyen, mais en qualité d'homme du roi; le gentilhomme ne devait rien, parce qu'il s'appartenait à lui-même. Jusque dans les provinces de droit romain, où la contribution était assise par exception sur les terres, les domaines réputés nobles ne devaient rien au fisc royal. Comment faire comprendre au seigneur que lui, homme de qualité, devait se reconnaître

le débiteur du monarque, tandis qu'un homme de rien obtiendrait l'exemption du tribut? Après les résistances individuelles vinrent les protestations collectives des provinces. Il s'en fallait que l'impôt direct fût assis partout sur les mêmes bases. Les pays d'élection, taillables à merci, étaient bien moins favorisés que les pays d'état, dont le principal privilége était l'apparence du consentement aux charges publiques. Ces pays d'état, dont la population formait seulement le quart du royaume, ne contribuaient guère que pour un septième dans le produit des tailles. Comment égaliser les taxes dans les provinces nouvellement acquises, sans violer les contrats de réunion à la couronne française? Ne pouvant atteindre le riche, Colbert s'appliqua du moins à dégrever le pauvre. Les tailles qu'il trouva à 50 millions furent abaissées d'un tiers; son vœu était de les réduire à moitié. L'impôt exécré du paysan, la gabelle, fut adouci et surtout simplifié dans sa perception. L'unique moyen de saisir les privilégiés était de multiplier les taxes de consommation. Colbert s'y décida, bien malgré lui sans doute, car il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre que l'enchérissement des subsistances, entraînant le haut prix de la main-d'œuvre, deviendrait funeste aux manufactures.

Sous un gouvernement absolu, où les dépenses étaient ordonnées sans contrôle par le roi, une comptabilité sévère devenait le seul frein au despotisme. L'explication des abus et des réformes de Colbert en ce genre a fourni de très bonnes pages à M. Clément. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici les piquans détails qu'il donne sur les *ordonnances de comptant*, qui formaient le chapitre des dépenses secrètes sous l'ancien régime : liste civile des espions, des intrigans, des flatteurs et des maîtresses; source de corruption et de scandales, qui, malgré les sages précautions introduites par Colbert, creusa l'abîme où disparut cent vingt ans plus tard la monarchie de Louis XIV. En somme, l'étude de notre état financier jusqu'à la révolution de 1789 est la condamnation du gouvernement absolu. Il ne faut pas s'aveugler sur l'exiguité des chiffres dans les anciens budgets, et, de ce que le total des recettes est dix fois plus élevé aujourd'hui que sous Louis XIV, conclure que les charges personnelles sont devenues beaucoup plus considérables. Nombre de dépenses nécessaires qui sont faites à présent par l'entremise de l'état étaient accomplies directement autrefois par les particuliers ou par des institutions spéciales; mais le sacrifice n'en retombait pas moins à la charge du public. Ainsi le budget de 1683, année de la mort de Colbert, présente une recette brute d'environ 113 millions pour une dépense réglée à 115 millions; mais, à cette époque, le paiement des rentes qui absorbe aujourd'hui 360 millions, était fort incertain, et n'inquiétait guère le gouvernement; on trouvait aisément le moyen de suspendre ou de réduire le paiement quand le trésor éprou-

vait des embarras. La magistrature, dont les honoraires ne figuraient pas au budget, s'indemnisait aux dépens des plaideurs. Les cultes qui nous coûtent près de 40 millions, l'instruction publique qui dépense 17 millions, étaient desservis autrefois au moyen des biens considérables immobilisés en faveur du clergé et de l'université, biens exemptés de l'impôt et stériles pour le trésor national. Le service des ponts-et-chaussées, remplacé par les corvées, coûtait beaucoup plus cher aux paysans que de nos jours. Les frais de régie financière, la perception des impôts et revenus qui figure aujourd'hui au budget des dépenses pour plus de 150 millions, restaient jadis au compte des compagnies qui affermaient les revenus de l'état, et il est certain que les traitans, désespoir des populations, étaient bien plus onéreux que les commis, trop nombreux sans doute, de notre administration moderne des finances. Le chiffre de nos dépenses est chaque année gonflé d'une manière fictive par les remboursemens et les restitutions que nos comptables inscrivent pour ordre au passif; mais cet article, qui dépasse 60 millions, ne constitue pas une charge réelle pour les contribuables, puisqu'on leur rend d'une main ce qu'on vient de recevoir de l'autre. Enfin, si l'on met en balance la valeur relative de l'argent aux deux époques, on reconnaîtra que l'impôt sous Louis XIV était au moins aussi lourd pour la classe laborieuse que sous le gouvernement constitutionnel.

C'est surtout comme organisateur de l'industrie et du commerce que Colbert a donné prise aux attaques systématiques. Ouvrez les traités, les histoires de l'économie politique, vous y verrez que la prétention de protéger l'industrie nationale par l'exclusion des produits étrangers est un système imaginé par Colbert. Le ton que prend M. Clément en parlant du *colbertisme* semble confirmer sur ce point les idées vulgairement admises. On serait plus disposé à l'indulgence pour le ministre de Louis XIV, si l'on connaissait mieux les mœurs commerciales du XVIIe siècle : on verrait que le système protecteur était préconisé depuis long-temps par les publicistes, déjà mis en pratique par la plupart des nations voisines, et que la France, en l'organisant à son tour, se constituait pour ainsi dire en état de légitime défense. Je ne crains pas de trop m'étendre sur un sujet qui est à l'ordre du jour. Je puise la plupart de mes renseignemens dans un livre rare et peu connu, écrit sous la minorité de Louis XIII (1).

(1) *Traité d'Économie politique,* dédié au roi et à la reine-mère, par Antoine de Montchrestien, sieur de Vatteville (Rouen, 1615, in-4°). A la suite du volume que j'ai dans les mains est un autre ouvrage sans autre indication qu'un faux-titre, avec ces deux mots : *Du Commerce;* c'est un discours de deux cents pages in-4°, avec une pagination séparée, mais de même impression, de même date, et probablement du même auteur que le précédent. Ces deux discours, écrits à une époque où la science économique n'était pas faite, n'ont pas la forme dogmatique, mais ils abondent en rensei-

Le pays qui trouve son compte aujourd'hui à préconiser la liberté des échanges ne se contenta pas d'inventer le régime prohibitif; il en fit l'essai de la manière la plus brutale. Dès le xve siècle, l'Angleterre avait prohibé la sortie de diverses matières propres à alimenter les fabriques étrangères, et notamment des laines et des peaux de mouton. A l'époque où écrivait Montchrestien, la défense venait d'être levée en faveur d'une compagnie, mais maintenue avec un redoublement de sévérité à l'égard des Français. La contravention à cet ordre attirait sur le coupable un châtiment très sévère : en Irlande, un marchand étranger atteint et convaincu d'avoir acheté des laines pour l'exportation aurait eu le bras coupé. Les marchandises dont la sortie n'était pas prohibée, comme l'étain, subissaient un droit porté au double pour les étrangers que pour les négocians du pays. Tous les draps français, sans exception, étaient repoussés par l'Angleterre. « Au contraire, dit Montchrestien, les Anglais apportent en France en pleine liberté toutes et telles draperies qu'il leur plaît, voire en si grande quantité que nos ouvriers sont maintenant contraints de prendre un autre métier, et bien souvent de mendier leur pain. » Tout article que la fabrique nationale avait facilité de reproduire était brutalement chassé du marché : la mercerie, qui comprenait un grand nombre d'objets de toilette, spécialité parisienne justement renommée jusqu'alors, avait été ainsi frappée d'exclusion. Les coups de la prohibition étaient arbitraires; c'étaient des avanies à la manière turque, qu'on ne pouvait prévoir ni éviter, et qui tombaient sur nos commerçans avec une sorte de préférence. Non-seulement les marchandises françaises, mais le Français lui-même était tarifé dans les bureaux des douanes britanniques : il devait payer cinq sols à l'entrée et trente sols à la sortie, indépendamment d'un impôt spécial, s'il fondait un établissement dans le pays. L'autorité anglaise ne permettait pas à nos compatriotes de trafiquer en chambre, ce que les insulaires faisaient le plus ordinairement chez nous. Défense était faite aux Français de vendre ou d'acheter dans les foires; ils ne devaient contracter qu'avec des bourgeois domiciliés, et, pour certaines denrées, avec des compagnies privilégiées. Ainsi, au lieu de vendre les vins directement aux taverniers ou aux consommateurs, les négocians français ne pouvaient traiter qu'avec une compagnie spéciale, qui abusait scandaleusement de son monopole pour faire la loi aux vendeurs. Bien plus, le pourvoyeur de la cour avait droit de descendre, au nom du roi, dans les caves de nos marchands et de faire son choix avant tout autre acheteur, en dictant lui-même les prix selon sa conscience! Il serait

gnemens sur l'administration du temps. Remarquons, à titre de singularité, que Montchrestien, le vénérable ancêtre de nos économistes, a eu également l'honneur d'être un des prédécesseurs de Corneille. Huit tragédies de sa façon ont été jouées à l'Hôtel de Bourgogne et recueillies en un volume in-4°, réimprimé jusqu'à trois fois.

trop long d'énumérer toutes les tracasseries, les subterfuges, les exactions subies par le commerce français; je citerai seulement un dernier trait. Nos bâtimens ne pouvaient charger dans les ports britanniques qu'à défaut de concurrence anglaise, et, s'il arrivait parfois qu'après un chargement effectué par un équipage français un capitaine anglais se présentât pour la même destination, on faisait décharger le premier bâtiment au profit du second. Or, quelle était, à la même époque, la situation du commerce anglais en France? Le vieil économiste à qui j'emprunte ce tableau résume ainsi le contraste : « Les Anglais prohibent toute marchandise comme il leur plaît et quand il leur plaît; au contraire, tout leur est permis en France, tout leur est libre en tout temps.... ils ont en notre royaume tous et tels droits que nous, et bien souvent y sont plus favorablement traités. »

La France était également une terre de liberté pour les Espagnols, tandis que les Français avaient à subir dans la Péninsule les tracasseries d'une police fanatique et rapace. Les droits perçus à l'entrée et à la sortie n'y étaient pas combinés, comme en Angleterre, dans le but de favoriser l'industrie nationale : le gouvernement espagnol ne songeait qu'à remplir ses coffres; ces droits n'en étaient pas moins révoltans, surtout par comparaison avec le tarif des douanes françaises. Ainsi, tandis que la France se contentait de prélever sur les achats et les ventes un droit moyen de 2 et demi pour 100 sur les valeurs déclarées, la douane espagnole s'attribuait en moyenne sur les mêmes échanges un droit de 10 à 20 pour 100. Un fait dont je retrouve la trace dans les mêmes documens mérite d'être signalé comme un exemple des funestes conséquences d'une erreur économique. Après le règne de Philippe II, le gouvernement espagnol ne s'expliquait l'appauvrissement phénoménal du pays que par la constante exportation des métaux précieux. En conséquence, il prohiba, sous les peines les plus sévères, la sortie de l'or et de l'argent, bien qu'ils fussent le principal objet d'échange pour les possesseurs des mines du Nouveau-Monde. Ayant ainsi stérilisé sa plus féconde industrie, l'Espagne, réduite à acheter en France les marchandises nécessaires à ses colonies maritimes, fut obligée de donner en retour les denrées souvent indispensables à sa population métropolitaine, ses vins, ses huiles, ses fruits, ses laines, ses cuirs. Or, ces denrées que les Français ne prenaient qu'à vil prix, parce qu'ils ne les acceptaient qu'à contre-cœur, devenaient rares dans la Péninsule, et y atteignaient un prix d'autant plus élevé que les métaux précieux, dont l'écoulement naturel était suspendu, s'avilissaient par leur abondance. Malgré la défense, nos marchands emportaient bien quelquefois les doublons espagnols; mais, suivant le vieux témoin que j'interroge, ce genre de contrebande était excessivement dangereux, de sorte qu'en résumé le commerce de la France avec l'Espagne,

long-temps avantageux aux deux pays, était devenu plein de déceptions et de périls.

Entre la Hollande et la France, les relations n'étaient gênées, avant Colbert, par aucune mesure vexatoire. Les tarifs hollandais, combinés d'après les besoins toujours croissans d'une république menacée, n'avaient pas du moins le caractère d'une prohibition systématique; mais, avec son capital déjà prépondérant et ses institutions mercantiles, avec la vigilance et l'âpreté de ses négocians, la Hollande avait tout avantage à cette liberté réciproque. Sans avoir précisément à se plaindre, le commerce français voyait avec envie les spéculateurs bataves s'insinuer partout, profiter de toutes les fautes de leurs rivaux. On comparait l'inertie de l'administration française avec l'habileté des marchands qui gouvernaient la république. On déplorait, par exemple, la ruine de nos pêcheries, qui, envahies subtilement par les Hollandais, étaient devenues, suivant une expression proverbiale, le Pérou des Provinces-Unies.

Entre ces concurrens jaloux et perfides, le commerce français, avant Colbert, sans direction, sans surveillance de la part de l'autorité, se trouvait évidemment désarmé. Les péages intérieurs, multipliés sous les dénominations les plus bizarres, surchargeaient le prix des marchandises au point de nuire considérablement à l'exportation. Quant à ce qu'on appelait les *traites foraines*, c'est-à-dire les droits perçus à l'entrée ou à la sortie du royaume, ils étaient d'invention assez récente. Formé lentement par le démembrement des principautés féodales, le domaine monarchique, le royaume proprement dit, n'avait eu que des frontières mobiles. A l'exception de quelques édits rendus, au moyen-âge, pour empêcher la sortie des matières premières; d'un droit frappé, en 1393, sur les tissus de Flandre; de quelques taxes établies arbitrairement sur les drogueries, les épiceries et les étoffes de luxe, on s'abstint, jusqu'au règne de Henri III, d'intervenir dans les échanges avec l'étranger. En 1581 parut le premier édit qui atteignit dans son ensemble le commerce extérieur. Un léger droit de 2 pour 100 sur les valeurs déclarées fut frappé, sans distinction, sur les marchandises introduites en France. En 1621, on multiplia les bureaux de douanes, afin d'affermer ce genre de revenu avec plus d'avantage; mais beaucoup de provinces, et surtout celles qui étaient nouvellement incorporées, se refusèrent à cet arrangement. Cette résistance, qu'on n'essaya pas de vaincre, subdivisa le royaume en provinces dites des *cinq grosses fermes*, et en provinces considérées comme étrangères, parce qu'elles prétendaient conserver leurs anciennes coutumes en matière d'impôts.

Il résulte de cet aperçu que l'industrie française, avant Colbert, était écrasée par des charges considérables, et que l'impôt, au lieu d'être combiné dans un intérêt national, suivant l'exemple donné déjà par les étrangers, tendait à favoriser les concurrens de la France plutôt que

les Français eux-mêmes. Il paraît que, pour racheter le désavantage de leur situation, nos fabricans eurent la déplorable idée d'obtenir le bon marché par des manœuvres frauduleuses. « Je pense, dit à ce sujet Isaac de Laffemas, le redoutable conseiller de Richelieu, je pense avoir lu dans les mémoires de mon père, qui parlent des abus des marchandises et des manufactures, que les cuirs ont été tellement altérés de leur bonté, que ceux qui s'en voulaient fournir en France ont été contraints de s'en fournir ailleurs. » Beaucoup d'autres objets d'exportation furent signalés comme ordinairement falsifiés. Le remède était beaucoup plus dangereux que le mal. Nos produits tombèrent en discrédit sur les marchés lointains. Bien que le commerce français fût encore très important sous le règne de Louis XIII, on le considérait comme déchu par comparaison avec l'activité de la période précédente. On se rappelait tristement qu'au XVIe siècle les tisserands et les teinturiers français étaient universellement estimés; que les toiles de Normandie, de Bretagne et de Poitou, ne craignaient pas la concurrence des Pays-Bas; que les soieries de Lyon et de Tours avaient cours comme celles de l'Italie. On se demandait pourquoi on était réduit à acheter pour 800,000 livres de faux en Allemagne, tandis qu'auparavant les seules forges de la Bourgogne et du Nivernais, les seuls ateliers de Saint-Étienne, où l'on comptait soixante mille taillandiers, envoyaient des outils dans les plus lointaines contrées du monde. On commençait à craindre les effets de la concurrence pour l'industrie de nos trois mille gentilshommes verriers, pour les orfèvres parisiens, pour les belles papeteries de l'Auvergne menacées par la Hollande, pour l'imprimerie et la librairie, qui déjà occupaient cinquante mille personnes dans le royaume. Organes de l'opinion publique, ceux qui faisaient entendre ces doléances semblaient d'accord pour réclamer les mesures qui devaient être réalisées par Colbert. Les deux Laffemas, Montchrestien, et, plus tard, Savary le père, demandaient des taxes prohibitives à l'exemple des nations étrangères, des lois protectrices pour notre marine marchande, une surveillance destinée à prévenir les fraudes qui déshonoraient notre commerce, l'établissement des haras, divers encouragemens pour l'industrie (1). La

(1) On a cité, comme opposée aux principes de Colbert, une pièce très curieuse conservée par Forbonnais, les *Très humbles remontrances des six corps de marchands de Paris en* 1654, à l'occasion de l'élévation des droits de douane : mais il s'agissait alors d'une surtaxe excessive frappée à tort et à travers sur toutes les entrées et les sorties, au grand préjudice du commerce, et non pas d'une application systématique des droits protecteurs. Forbonnais lui-même, qui désapprouvait l'élévation désordonnée des droits perçus aux frontières, n'a eu que des éloges pour le tarif protecteur de 1667. Il est à remarquer qu'anciennement on blâmait dans les *traites foraines* l'élément fiscal, mais qu'on approuvait l'élément prohibitif à titre de protection. Le contraire a lieu aujourd'hui : les économistes admettent un droit de douane comme nécessité fiscale, et repoussent toute surtaxe prohibitive.

guerre de trente ans et les troubles de la fronde ne permirent pas aux hommes d'état de songer aux institutions pacifiques. Richelieu et Mazarin ne vécurent que d'expédiens financiers; ils épuisèrent littéralement le pays pour soutenir sur les champs de bataille leur glorieuse politique, ou pour gagner par des largesses leurs ennemis personnels. La vanité fastueuse de Fouquet poussa le gaspillage aux derniers excès. Dans le calme réparateur qui suivit la paix des Pyrénées, on sentit le besoin d'un nouveau but d'activité. Le temps était venu de songer à ce qu'on appelle aujourd'hui les intérêts matériels. Colbert entrait donc au ministère avec un programme tracé, pour ainsi dire, par le vœu public : il réunissait toutes les qualités nécessaires pour l'exécuter.

A ce point de vue, l'opinion traditionnelle sur Colbert se modifie. On trouve une sévérité injuste dans le jugement de son nouvel historien, qui le déclare « homme de détails et d'action, n'ayant ni le coup d'œil assez élevé, ni le génie nécessaire pour découvrir les vices du système où il s'était si résolument engagé. » Le prétendu système du ministre de Louis XIV était tout simplement l'expérience et la pratique générale de son temps. Pour être un grand administrateur, il n'est pas nécessaire de devancer les âges et de pressentir ce que les siècles futurs préconiseront comme le dernier terme du progrès : mieux vaut comprendre son époque et réaliser franchement les améliorations qu'elle comporte. En présence des nations rivales qui prospéraient sous l'empire des lois prohibitives, Colbert entreprit d'affermir l'industrie française sur les mêmes bases : se fût-il élevé jusqu'à la conception de la liberté commerciale, il y aurait eu folie de sa part à la mettre en pratique sans espoir d'une équitable réciprocité. Si le mot de *colbertisme* est resté consacré dans l'histoire de la science, ce n'est pas que l'idée d'écarter la concurrence étrangère au moyen des douanes ait été introduite par Colbert : c'est parce que ce grand ministre, résumant les doctrines en crédit, maniant les hommes et les choses avec une puissance de volonté extraordinaire, a donné aux mesures prohibitives l'enchaînement et la solidité d'un système.

La réforme industrielle embrassa trois points : 1° renouvellement des corporations d'artisans, de manière à relâcher les entraves qui paralysaient les travailleurs, tout en conservant une forte discipline; 2° surveillance des produits des manufactures, surtout en ce qui concernait la longueur, la largeur, la teinture et la qualité des étoffes, dans l'espoir de corriger les habitudes frauduleuses qui nuisaient au commerce français sur les marchés étrangers; 3° tarif de douane, combiné de manière à favoriser la sortie des productions naturelles à la France, à attirer les matières propres à alimenter l'activité intérieure, et à repousser par des droits élevés les produits similaires des ateliers étrangers. Il ne résulte pas des critiques de M. Clément que Colbert, en reconstituant les

anciennes maîtrises, ait aggravé la condition des simples artisans. Ceux qui, du haut de leurs principes absolus, blâment le réformateur de n'avoir pas affranchi complétement les ateliers, oublient qu'à la même époque la république de Venise faisait assassiner les fabricans qui s'établissaient à l'étranger, qu'en Angleterre l'expatriation des ouvriers était punie par des peines corporelles. Quant aux innombrables règlemens qui avaient pour but de diriger ou de surveiller certaines fabrications, il faudrait savoir, avant d'en juger l'opportunité, jusqu'à quel point les fraudes ou la maladresse des ateliers nationaux avaient rendu ces précautions nécessaires.

La pensée industrielle de Colbert se révèle dans les deux tarifs de douane publiés à trois années d'intervalle, en 1664 et 1667. Frappé de la multitude et de la diversité des péages, Colbert aurait voulu établir l'uniformité des droits, et reculer les lignes de douane jusqu'aux véritables frontières du royaume; mais beaucoup de provinces tenaient aux lignes fiscales qui les isolaient des provinces voisines, comme aux remparts de leur indépendance. Le pouvoir royal n'osa pas violenter les états provinciaux, et recula devant l'importante réforme dont l'accomplissement était réservé à la démocratie triomphante. L'édit de septembre 1664, « portant réduction et diminution des droits des sorties et des entrées, avec la suppression de plusieurs autres droits, » ne fut reçu que dans les pays auxquels on conserva l'ancienne dénomination des *cinq grosses fermes*. Deux catégories s'établirent dans les autres contrées : on distingua les *provinces réputées étrangères*, qui, sans accéder au tarif de 1664, conservèrent une multitude de taxes locales, attribuées en grande partie au fisc royal, et les *provinces traitées comme pays étrangers*, libres dans leurs rapports commerciaux avec les nations extérieures, mais soumises, à l'égard de leurs compatriotes, à toutes les exclusions, à toutes les charges qui frappaient les peuples étrangers (1). Le tarif de 1664, réalisant l'uniformité des taxes autant que les passions locales le permettaient, établissant l'impôt sur des bases modérées, instituant un mode de perception plus simple et plus loyal, fut généralement approuvé.

Mais le ministre n'avait pas livré toute sa pensée. Le 18 avril 1667

(1) *Provinces des cinq grosses fermes :* Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Bresse, Bugey, Bourbonnais, Poitou, pays d'Aunis, Anjou, Maine, sans compter d'autres provinces enfermées dans le rayon des précédentes, comme le Soissonnais, la Beauce, la Touraine, l'Ile-de-France, le Perche, etc.

Provinces réputées étrangères : Bretagne, Angoumois, Marche, Auvergne, Guienne Périgord, Languedoc, Provence, Dauphiné, Flandre, Artois, Hainaut et Franche-Comté.

Provinces traitées comme pays étrangers : Alsace, Lorraine avec les Trois-Évêchés, le pays de Gex et plusieurs ports francs, Marseille, Dunkerque, Bayonne, Lorient.

paraît, sous forme de simple déclaration destinée à interpréter le tarif précédent, une ordonnance de laquelle doit sortir une révolution commerciale et par suite une guerre mémorable. Sous prétexte de quelques vices à réformer dans l'équilibre des droits à l'entrée des marchandises d'origine étrangère et à la sortie des matières premières, on lance un nouveau tarif dont les chiffres, échelonnés avec beaucoup d'habileté dans les proportions de 1, 3, 5, 7 1/2, 10 et 20 pour 100 sur la valeur, équivalent en beaucoup de cas à une complète prohibition. Les articles directement menacés sont ceux que fabriquent avec le plus de succès l'Angleterre et la Hollande : draperies, bonneteries, tapisseries, cuirs façonnés, toiles, dentelles, sucres, glaces, ustensiles de fer-blanc. Les draps, taxés en 1664 à 40 livres par pièce de 25 aunes, sont portés à 80 livres; les tapisseries de Hollande s'élèvent de 120 à 200 livres le cent pesant; les toiles de Hollande et de Flandre, de 2 à 4 livres par pièce de 15 aunes; les dentelles de Flandre ou d'Angleterre, de 25 à 60 livres. En même temps qu'on frappe d'exclusion les industries rivales, on croit faciliter l'écoulement des produits du sol français en réduisant les droits de sortie : le dégrèvement porte particulièrement sur certaines qualités de nos vins. La chimère du ministre est celle du siècle; il croit qu'on ne s'enrichit qu'en vendant beaucoup et en achetant le moins possible, et que le pays le plus riche est celui qui possède une plus grande abondance de métaux précieux. La comparaison des totaux de l'importation et de l'exportation devient à ses yeux une *balance politique* au moyen de laquelle on doit peser exactement les bénéfices d'un pays. Il ne sait pas (qui le savait de son temps?) qu'il est impossible de vendre sans acheter, que l'étranger qui solde un échange avec de l'or livre lui-même son métal précieux à titre de marchandise, et que cette marchandise perfide, mesure élastique de toutes les autres valeurs, perd de son prix lorsqu'on l'amoncelle dans un pays sans consulter les besoins naturels de la circulation.

La prétention de protéger l'industrie par le mécanisme des tarifs était si bien dans les idées du temps, que l'Europe ne sentit pas aussitôt la portée de l'édit de 1667. Atteints directement, les Hollandais seuls jetèrent le cri d'alarme. Ils dépêchèrent à Paris le plus habile de leurs négociateurs, Van Beuningen, échevin d'Amsterdam, qui avait, selon Voltaire, la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Les ruses les plus subtiles de la diplomatie, menées avec autant de fermeté que de circonspection, échouèrent devant la conviction inébranlable du ministre. Colbert croyait n'avoir pas besoin de ménager les Hollandais, précisément parce que le train des affaires entre le royaume et la petite république était considérable. L'exportation de la France pour la Hollande, qui aujourd'hui flotte entre 13 et 18 millions de francs, était douze à quatorze fois plus forte il y a deux siècles. Les envois de 1658

montèrent à 72 millions de livres, somme qui représenterait aujourd'hui plus de 200 millions de francs. Ce n'était pas, on le pense bien, pour sa propre consommation que la république faisait ces achats considérables. Les Hollandais, voués à ce qu'on appelait alors le *commerce d'économie*, qui consistait à acheter pour revendre en spéculant sur les transports, étaient les entrepositaires et les fournisseurs du monde entier. Colbert espérait leur enlever le monopole de ce trafic, et, par la vente directe aux nations lointaines, réaliser le bénéfice en fournissant un nouvel élément d'activité à la marine française; mais il avait affaire à une nation rusée et tenace, faible en apparence, puissante en réalité par l'immensité de son capital disponible. Une compagnie de commerce, instituée par Colbert pour exploiter directement les pays du nord, fut neutralisée. Divers obstacles surgirent sous les pas du ministre français; enfin, le temps des représailles ouvertes étant venu, les Hollandais frappèrent d'une surtaxe considérable les vins, les eaux-de-vie et divers articles de nos manufactures.

Ce défi, jeté par un conseil de marchands, parut aux courtisans du grand roi un crime de lèse-majesté. L'invasion de la Hollande fut résolue. Louis XIV effectua ce trop fameux passage du Rhin, à peine disputé par quelques centaines de cavaliers et deux régimens d'infanterie sans canons. On connaît l'issue de cette guerre inique. Louvois, dont la faveur dominait dans les conseils la sagesse éprouvée de Condé, de Turenne et de Vauban, dicta aux vaincus des conditions intolérables : il eût voulu que, chaque année, la Hollande envoyât à Louis XIV une médaille d'or en signe de soumission. Cette exigence, inepte autant qu'arrogante, sauva la Hollande. Le gouvernement populaire, qui avait compromis le pays sans savoir le défendre, succomba dans une crise sanglante. Le prince d'Orange, exploitant les sympathies religieuses et les intérêts commerciaux de l'Angleterre, ralliant les ennemis naturels de Louis XIV, donna à une guerre de tarifs une importance européenne. Après cinq années de lutte, la France, victorieuse de la coalition, dicta fièrement la paix. Le traité de Nimègue lui donna la Franche-Comté, Cambrai, Valenciennes, Fribourg et plusieurs autres places. Ce furent ainsi les vieilles monarchies, l'empire et l'Espagne, qui payèrent les frais de la guerre. La Hollande, sans rien perdre de sa souveraineté territoriale, resta triomphante sur le terrain des intérêts commerciaux : elle obtint, par l'article 7 du traité de Nimègue, l'abrogation de ce fameux tarif de 1667, et le retour au tarif modéré de 1664.

Avec le caractère qu'on lui connaît, Colbert dut être cruellement humilié du sacrifice de son œuvre. Son but était du moins atteint en partie. Des manufactures, sur la prospérité desquelles il s'abusait, avaient pris position en France. Il faut bien croire après tout que les résultats

furent moins déplorables qu'on voudrait le faire croire aujourd'hui, puisque l'exemple donné par le ministre de Louis XIV pour la protection de l'industrie intérieure s'éleva à la hauteur d'un principe, et qu'il fut appliqué par toutes les nations européennes. A la place d'un ministre dévoré par son zèle, et poussant jusqu'à la tracasserie le besoin de protéger et d'améliorer, eût-il été préférable pour la France d'avoir un tuteur inerte, abandonnant la population industrielle à ses instincts? Quoique partisan, en principe, de la liberté des échanges, quoique touché des excellentes raisons que les théoriciens produisent contre les déceptions du régime protecteur, je n'ose donner à mon jugement une tendance rétroactive, et me joindre à M. Clément pour blâmer Colbert. L'économie politique, procédé d'analyse appliqué à des matières essentiellement variables, doit se défier des axiomes absolus. Chaque système a ses abus et ses dangers. On a ressenti les vices de la prohibition et des entraves réglementaires; on n'a pas encore expérimenté les dérèglemens de la liberté. Ne se trouve-t-il pas déjà des esprits distingués qui sollicitent, comme un progrès, un retour intelligent vers plusieurs des principes de Colbert? On a reproduit récemment, dans l'intérêt des ouvriers, des programmes de corporations. Les innombrables plans pour l'organisation du travail ne sont que des protestations contre le système de la concurrence illimitée. Quelques publicistes, d'accord avec les négocians probes, demandent qu'on organise une inspection des marchandises destinées au commerce extérieur. Quant aux douanes protectrices, il est incontestable qu'elles ont eu leur utilité. A ce sujet, M. Clément, partisan déclaré du libre commerce, est conduit plus d'une fois à se mettre en contradiction avec ses théories : « Le colbertisme, avoue-t-il, a *puissamment contribué* à mettre la France au premier rang des nations manufacturières du globe. » M. Clément ajoute, il est vrai : « Quant à l'influence exercée sur la classe agricole et sur le développement de la richesse nationale, l'examen attentif et approfondi des faits démontrera, je crois, qu'elle fut loin d'être aussi heureuse que Colbert avait espéré, et qu'on le croit communément. » L'agriculture, en effet, eut beaucoup à souffrir sous le règne de Louis XIV; mais serait-il juste d'attribuer exclusivement son malaise au régime industriel de Colbert? L'assiette de l'impôt, la sécurité politique, le chiffre de la population, sont les principales circonstances qui influent sur l'exploitation du sol. Ces circonstances n'étaient rien moins que favorables pendant la seconde partie du XVIIe siècle. Au siècle suivant, les principes de Colbert, encore en vigueur, n'empêchèrent pas notre agriculture de devenir très florissante. Quoique la sortie des grains restât prohibée en France jusqu'en 1764, et qu'au contraire elle fût encouragée en Angleterre par des primes, l'extension et les progrès de la culture s'accomplirent pa-

rallèlement dans les deux pays : à Paris comme à Londres, l'abondance des produits abaissa le prix des grains (1), et détermina un notable accroissement de la population. Avant 1789, en plein colbertisme, les exportations de notre industrie agricole étaient beaucoup plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Amelot de La Houssaie raconte que Colbert, ayant convoqué les principaux marchands de Paris pour conférer avec eux sur le commerce, les invita à parler librement, ajoutant que celui qui montrerait le plus de franchise serait le meilleur serviteur du roi et le meilleur ami du ministre. « Monseigneur, dit alors un Orléanais nommé Hazon, puisque vous nous le commandez, je vous dirai franchement que, lorsque vous êtes venu au ministère, vous avez trouvé le chariot renversé d'un côté, et que, depuis que vous y êtes, vous ne l'avez relevé que pour le renverser de l'autre. » Cette anecdote n'a pas la portée qu'on lui attribue, car on ne sait pas à laquelle des réformes de Colbert la réponse de l'Orléanais se rapportait. Si maître Hazon a fait allusion au système prohibitif, on peut ajouter que son bon sens bourgeois a résolu le problème. Pour que le char de l'industrie avance, il faut qu'on le sache guider droit et ferme, selon les temps et les lieux, entre les abus du monopole et les dangers d'une excessive liberté.

Comme ministre de la marine, la gloire de Colbert est incontestée. Les troubles de la fronde avaient désorganisé tous les services publics. La marine française, relevée un instant par les efforts de Richelieu, n'avait plus dix vaisseaux de 50 canons à mettre en mer de 1648 à 1654. Colbert trouva tout à faire. Ses institutions, qui embrassent le personnel, le matériel de guerre, les approvisionnemens, la jurisprudence maritime, sont encore aujourd'hui la base de notre puissance navale. Le régime brutal de la *presse maritime*, auquel l'Angleterre n'a renoncé qu'en 1835, avait été jusqu'au règne de Louis XIV le seul mode de recrutement connu chez nous. Le régime de l'*inscription* et de la distribution par *classes* des populations du littoral vouées par instinct et par nécessité au métier de la mer régularisa le service de la marine royale, sans préjudice pour la marine marchande, sans abus de pouvoir à l'égard des marins enrôlés. Le code maritime (ordonnance de 1681), élaboré par une commission sous les yeux du ministre, excita une admiration générale et sincère, puisque les peuples rivaux de la France s'empressèrent de l'adopter. Enfin le plus beau titre de Colbert à la reconnaissance du pays, ce n'est pas seulement d'avoir créé une flotte formidable pour son temps : c'est surtout d'avoir su inspirer à la jeune

(1) Il est très remarquable que dans les deux pays, sous des lois opposées, le prix des grains se soit abaissé dans une proportion qui ne s'est presque jamais démentie. On peut consulter à ce sujet les calculs de Messance dans ses consciencieuses *Recherches sur la population*.

noblesse la passion de la mer, l'orgueil du pavillon national; c'est d'avoir provoqué par l'ardeur de sa volonté les actions d'éclat qui honorent le plus nos annales maritimes; c'est d'avoir appris à la France qu'elle peut, si elle le veut, prendre rang sur mer parmi les puissances de premier ordre.

Notre marine marchande, à peu près nulle avant Louis XIV, se développa, comme l'industrie, sous la protection d'un droit différentiel. Les Anglais faisaient respecter par des victoires leur fameux acte de navigation, principe évident de leur supériorité maritime. Cet acte est l'exclusion violente et à peu près générale de la concurrence étrangère, en ce qui concerne les transports. Défense absolue à tous les bâtimens dont les propriétaires et les trois quarts de l'équipage ne seraient pas sujets britanniques, de commercer dans les ports de la métropole ou des colonies; défense d'y faire le cabotage; défense aux étrangers d'importer la plupart des matières encombrantes; défense même aux nationaux d'introduire les denrées ou marchandises qui ne sont pas tirées directement du pays qui les produit: est-il possible de porter une atteinte plus brutale à la liberté des transactions? Cette fois encore, la France eut sur sa rivale l'avantage de la modération. A la fin du XVIe siècle, nos navires étaient molestés et soumis à des taxes arbitraires dans la plupart des ports étrangers, et comme, au contraire, aucun obstacle à la navigation n'existait chez nous, nos côtes étaient couvertes d'embarcations étrangères, qui avaient à peu près monopolisé le cabotage. Malgré l'avis de Sully et malgré l'opposition des parlemens, Henri IV voulut que les navires étrangers eussent à subir chez nous les mêmes taxes et les mêmes traitemens qui nous étaient infligés chez eux. Une disposition si vaguement conçue ne dut pas rester long-temps en vigueur. Vers le milieu du siècle, les Hollandais avaient reconquis chez nous, comme dans presque toutes les contrées de l'Europe, le monopole des transports maritimes; ils possédaient, assure-t-on, dix-huit mille bâtimens, sur les vingt mille qui faisaient le commerce du globe. Ce fut alors que, sur l'avis de Fouquet, on assujettit à un droit de 50 sols par tonneau les navires étrangers qui aborderaient dans les ports de France pour y faire le négoce ou le cabotage. Cette mesure frappait la Hollande dans son intérêt le plus cher, dans ce commerce d'économie qui était son école nationale. Tous les efforts que fit la république pour obtenir le rétablissement de la liberté primitive furent neutralisés par la volonté de Colbert : l'abandon des 50 sols par tonneau ne fut arraché à la France qu'à la paix de Ryswick; mais déjà le régime protecteur avait porté ses fruits. La marine marchande, que Colbert avait trouvée dans un état d'infériorité humiliante, avait eu le temps de prendre un développement très respectable. L'évidence de ce résultat est telle, que M. Clément ne peut refuser sa franche approbation à Colbert.

En dehors de ces trois catégories principales, finances, commerce, marine, Colbert eut à mener de front des affaires si importantes, si nombreuses, si variées, qu'elles eussent suffi pour accabler un homme ordinaire. Sans entreprendre une énumération complète en m'aidant des consciencieuses recherches de M. Clément, je rappellerai que, comme tuteur des intérêts matériels, Colbert régularisa l'institution des consulats et des chambres de commerce créées sous Henri IV, fonda chez nous les premiers entrepôts, encouragea les assurances maritimes par la fondation d'une compagnie marseillaise sur le modèle de celle qui existait déjà à Paris, préluda à la réforme des poids et mesures en établissant du moins l'uniformité dans les ports et les arsenaux, améliora la fabrication des monnaies. Le rétablissement des haras par l'achat des étalons en Angleterre, en Allemagne, en Afrique, l'introduction des béliers de bonne race, la défense de saisir le bétail du paysan pour le paiement des taxes publiques, l'essai d'un cadastre que des réclamations locales firent abandonner, justifient le ministre du reproche d'avoir négligé l'agriculture. L'édit de 1669, « portant règlement général pour les eaux et forêts, » institua l'inspection de ce service, dicta pour la conservation et l'aménagement des bois, surtout dans l'intérêt de notre marine, un mode qui fit loi jusqu'en 1827, et dont on est forcé d'admirer la prévoyance, à mesure qu'on découvre les inconvéniens de notre nouveau code forestier. Averti par son bon instinct, Colbert régularisa le service des postes, abaissa le tarif de la manière la plus libérale en ne conservant que quatre taxes de 2 à 5 sols, avec une augmentation légèrement progressive quand la feuille était double. A ce compte, une lettre surchargée, qui eût payé pour la plus grande distance 10 sols, ou environ 1 fr. 50 cent. de notre monnaie, paierait 4 fr. 80 cent. aujourd'hui.

Partisan naïf du despotisme royal, serviteur personnellement dévoué à Louis XIV, Colbert avait à cœur de fonder l'unité monarchique sur l'uniformité des lois comme sur celle des mœurs. Quoiqu'il ne fût pas jurisconsulte, il provoqua et surveilla la refonte des coutumes locales en un seul corps de législation. Il eût été agréable à l'homme du roi de faire élaborer secrètement le projet, et de le convertir en ordonnance qu'on aurait fait enregistrer par le parlement dans un lit de justice, afin de montrer au peuple que toute justice comme toute puissance émanait de la royauté. Le conseiller Pussort, oncle du ministre, avait même été chargé déjà du travail préparatoire. Le président de Lamoignon déjoua cette flatterie, en proposant au roi, de la part du parlement, ce que Colbert voulait accomplir de son chef. Il eût été peu prudent de refuser le concours du parlement. Une commission choisie parmi les hommes les plus éclairés de l'administration et de la magistrature procéda à la refonte des anciennes lois civiles. Pareilles me-

sures furent prises successivement pour la procédure criminelle et la jurisprudence commerciale. Colbert assista à ces conférences et s'y distingua sans doute par l'autorité du bon sens, comme plus tard brilla Napoléon par des éclairs de génie, lorsque le conseil d'état eut à remanier l'œuvre patronée par Colbert. L'ordonnance de 1666 pour la réformation de la justice civile, celle de 1670 pour la justice criminelle, et celle de 1673 concernant le commerce, régirent la nation française jusqu'à la promulgation des codes en vigueur aujourd'hui. La création d'une lieutenance de police à Paris, les édits pour la répression des délits correctionnels comme la mendicité et le vagabondage, appartiennent sans partage à Colbert.

Avec un prince fastueux comme Louis XIV, la surintendance des bâtimens était loin d'être une sinécure. Qu'on rapproche par l'imagination les merveilles du règne, les 54 lieues, les 75 écluses et l'immense réservoir du canal du Languedoc, l'éclosion féerique de Versailles, la colonnade du Louvre, l'Observatoire, le Val-de-Grace, les Invalides, et cent autres fondations de luxe ou d'utilité, et qu'on se représente le surintendant comparant les devis, épurant les comptes, guidant les ingénieurs, échauffant les artistes! Tel nous le montre son nouvel historien dans deux chapitres d'un intérêt véritable. Un des traits distinctifs de Colbert fut la sévère économie sans lésinerie. Suivant la remarque de M. Clément, les constructions de Louis XIV, exécutées avec 165 millions de livres, somme dont la valeur relative serait aujourd'hui de 480 millions de francs, ne pourraient pas être reproduites au prix d'un milliard. La dotation de l'Académie française, fille de Richelieu, et celle des trois filles de Colbert, les Académies des Inscriptions, des Sciences et de Peinture, les pensions aux gens de lettres et artistes, aux savans nationaux et étrangers, n'absorbaient qu'une somme bien inférieure aux sacrifices qu'on fait actuellement dans le même but (1). Cependant le siècle de Louis XIV a dû une partie de son prestige à la libéralité qui séduisit les hommes d'intelligence. Ne faut-il pas faire honneur de ce résultat à la perspicacité de Colbert, qui, en versant les faveurs sur le vrai mérite, savait donner à la récompense positive une valeur incalculable?

De 1661 à 1672, Colbert fut tout-puissant en France. Son crédit commença à déchoir pendant la guerre générale qui suivit la campagne de Hollande. Avec les plus grands généraux du siècle, avec les ressources d'une bonne administration, le roi de France put tenir tête au reste de l'Europe, et, après la paix de 1678, ses flatteurs furent autorisés à lui

(1) Les pensions littéraires, par exemple, ne se sont jamais élevées à plus de 100,000 livres, somme qu'il faut tripler pour établir une comparaison avec notre temps.

dire qu'il était l'arbitre du monde. Si la gloire militaire est enivrante, elle est dispendieuse. Celui qui tenait, aux yeux du peuple, les cordons de la bourse, devait se trouver souvent dans une situation embarrassante.

Le contrôleur des finances avait pour rival dans le cabinet un homme de génie dans sa sphère, Louvois, qui tira de la routine l'administration militaire, et en fit une science. Au lieu de procéder par des réquisitions violentes, de livrer les populations au pillage, Louvois introduisit un mode d'approvisionnement qui eut le double avantage de prévenir les besoins de l'armée et d'affamer l'ennemi. La refonte des cadres, l'obligation de l'uniforme des troupes, le perfectionnement des armes spéciales, les grands travaux de fortification, les grands équipages de siége, renouvelèrent l'art de la guerre. Appliquées à des armées de trois à quatre cent mille hommes, ces innovations précipitées devinrent accablantes. Organisateur de la victoire, caressant le monarque sans songer au pays, Louvois conservait le beau rôle dans les conseils. Obligé d'inventer des expédiens pour subvenir aux besoins de l'armée, Colbert supportait la responsabilité des entreprises de son collègue. A chaque demande nouvelle d'argent, le financier faisait entendre des représentations qui irritaient le jeune conquérant. Un jour, le fait est raconté par Charles Perrault, Colbert, effrayé par une demande de 60 millions pour l'*extraordinaire des guerres*, osa dire en plein conseil qu'il lui serait impossible de procurer cette somme. « Songez-y, dit alors Louis XIV; il se présente quelqu'un qui entreprendrait d'y suffire, si vous ne voulez pas y songer. » Sous le coup de cette menace brutale, Colbert rentra dans son cabinet, abasourdi, effaré. Pendant plusieurs jours, il se tint renfermé chez lui, plongé dans une sorte de stupeur, remuant machinalement ses papiers, quoique incapable de travail, parlant de prendre sa retraite, et tremblant d'épouvante à la pensée d'un tel sacrifice. Le malheureux n'était que trop persuadé qu'un autre se présenterait pour entreprendre ce qui lui semblait pernicieux. Sa famille, ajoute Perrault, s'efforça de lui persuader que sa démission entraînerait sa perte. Au milieu de ses irrésolutions, une lettre du roi le rappela à Versailles. Il se résigna donc à reprendre ses fonctions; mais, frappé au cœur, la blessure restait ouverte : il se sentait vaincu dans le conseil par ce *parti de la guerre* dont Louvois était l'ame. Quoiqu'il eût fait le sacrifice de ses plans personnels à la politique ruineuse de son rival, la cour lui fit sentir plus d'une fois qu'il était en disgrace. Un amer désenchantement refroidit son zèle, et parut même comprimer ses facultés. « Tandis qu'auparavant, dit Perrault, on le voyait se mettre au travail en se frottant les mains de joie, depuis cet événement, il ne travailla plus qu'avec un air chagrin, et même en soupirant. De facile et aisé qu'il était, il devint difficultueux, et l'on n'expédia plus à

beaucoup près autant d'affaires que dans les premières années de son administration. »

Dans nos gouvernemens modernes, un ministre eût rendu son portefeuille, et, en retrempant son nom dans la faveur populaire, il fût devenu une puissance dans l'état; mais il n'eût pas été prudent de jouer un tel jeu avec Louis XIV. D'ailleurs, Colbert, esprit concentré et despotique, n'avait pas l'ambition de la popularité. Il ne recula donc plus devant certaines mesures que son bon sens et son équité réprouvaient peut-être, et brava sans crainte l'animadversion publique. Un appauvrissement, une anxiété générale, ne tardèrent pas à se manifester. Je ne crois pas toutefois qu'on doive prendre à la lettre cette assertion de M. Clément, que « jamais la condition des habitans des campagnes n'a été aussi misérable que sous Louis XIV, même pendant l'administration de Colbert. » M. Clément cite pour preuves des rapports datés de 1675 et 1681, et notamment une lettre du gouverneur du Dauphiné, pour apprendre au ministre que « la plus grande partie des habitans de ladite province mangent l'herbe des prés ou l'écorce des arbres; » mais il est à présumer par le renchérissement des blés que les récoltes de ces deux années avaient été plus mauvaises que de coutume. M. Clément, généralisant un fait exceptionnel, attribue cette prétendue misère du pays aux souffrances de l'agriculture, gênées par les restrictions opposées au commerce des grains; il accuse même Colbert d'avoir prohibé l'exportation afin d'avilir le prix des blés dans l'intérêt des manufactures. Il y a dans tous ces faits erreur et confusion. Si le blé avait été déprécié en raison de sa surabondance, le pauvre n'aurait pas été réduit à manger l'herbe et l'écorce. La détresse du bas peuple se révèle, non pas par le vil prix des céréales, signe de leur abondance, mais au contraire par l'élévation des prix qui indiquent la rareté. Tel fut le symptôme qui se manifesta, après la mort de Colbert, pendant les années véritablement désastreuses qui terminèrent le siècle (1)!

L'impopularité du ministre eut pour cause l'accroissement continuel des impôts, et surtout les tracasseries fiscales inévitables avec le régime financier de cette époque. Le budget des recettes, qu'il avait trouvé à 84 millions, s'était élevé à 112: ce surcroît n'avait rien d'exorbitant, eu égard aux grandes choses accomplies pendant cette période; mais, pour l'obtenir, il avait fallu fatiguer de sollicitations les pays d'état afin de faire augmenter les *dons gratuits;* il avait fallu livrer les autres provinces aux traitans, multiplier les impôts de consommation de manière à enchérir la main-d'œuvre dans les manufactures, créer des offices

(1) Au surplus, en supposant que la législation en vigueur sur les grains eût affamé le pays, faudrait-il rejeter le blâme sur Colbert? M. Clément s'étonne avec raison que, dans la correspondance ministérielle qu'il a analysée, le peu de lettres relatives au commerce des grains soient la condamnation du système prohibitif.

inutiles ou même vexatoires pour les citoyens. Entraîné dans une voie fatale, Colbert cherchait à se faire illusion à lui-même; il considérait ces tristes expériences comme des mesures transitoires sur lesquelles il se proposait de revenir à la paix. « Il faut, dit-il dans un de ses mémoires, abolir la ferme du tabac et celle du papier timbré, qui sont préjudiciables au commerce du royaume; » mais le peuple n'était pas dans la confidence des embarras du ministre. Ce qui le frappait, c'était l'éclosion journalière d'une nouvelle espèce de traitans, qui venaient, au nom d'une taxe nouvelle, soutirer au pauvre quelque argent et le déranger dans ses habitudes. Des désordres qui éclataient sur divers points du royaume trahissaient une dangereuse irritation. Les petits revendeurs de Paris ne pardonnaient pas à l'homme du roi d'avoir donné à bail les échoppes des halles, concédées gratuitement jusqu'alors. A Bordeaux, on s'était révolté à l'occasion du droit de marque sur les poteries d'étain, et pendant trois jours la populace avait tenu les autorités en état de siége. Le monopole du tabac, l'impôt du timbre, avaient ensanglanté la Bretagne. Pau, la Réole, Périgueux, le Mans, avaient eu aussi leurs jours de crise. Force restait à la loi, et le châtiment était impitoyable; des malheureux, coupables d'un instant d'exaspération, périssaient dans les supplices. Le mécontentement ainsi comprimé tournait à la haine, non contre le brillant monarque, mais contre le rigide financier, responsable, aux yeux du peuple, des actes du gouvernement.

Par un excès d'ingratitude et de perfidie dont on ne trouve d'exemple que dans les cours, le chagrin légitime de Colbert devenait un texte de calomnie : ses ennemis lui attribuaient, comme à Fouquet, des *desseins pernicieux*. On ne parvint pas à le transformer en conspirateur, mais on réussit à jeter des doutes sur sa probité dans l'esprit du maître. Un jour que le ministre présentait un compte relatif aux travaux de Versailles, le roi l'interrompit sèchement par ces mots : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, reprit le roi, mais il fallait y avoir plus d'attention. » Malgré cet adoucissement, le coup était porté; il était mortel. Colbert, déjà fatigué et malade, prit le lit et ne se releva plus. Peu de jours après, la visite d'un gentilhomme, porteur d'une lettre de la main du roi, lui fut annoncée : il fit semblant de dormir pour n'avoir pas à répondre, et plus tard on ne put pas le déterminer à lire la lettre. L'ingratitude de Louis XIV fut le supplice de ses derniers momens; on l'entendit murmurer ces amères paroles : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, tandis que je ne sais ce que je vais devenir. » Le 5 septembre 1683, il dicta son testament et appela le jésuite Bourdaloue. Le lendemain, sa mort termina un ministère de vingt-deux années. Le roi crut devoir se

montrer triste : les courtisans, au contraire, engagés pour la plupart dans le parti de la guerre, ne dissimulèrent pas leur satisfaction. Le bas peuple de Paris, sachant que son ennemi était tombé en disgrace, donna un libre cours à sa haine. Les précautions prises par la police furent une insulte de plus à la mémoire du défunt. Au lieu des honneurs qui lui étaient dus, on fit le convoi la nuit, clandestinement, pour ainsi dire, et on lui donna pour escorte tous les archers du guet, « comme pour empêcher, est-il dit dans les notes de Maurepas, que la foule ne déchirât le cadavre en pièces. » Les libelles et les chansons coururent la ville, sans qu'on fît de grands efforts sans doute pour les supprimer. Dans les pièces recueillies par M. Clément, on distingue un quatrain qui traduit assez fidèlement les sentimens populaires :

Enfin Colbert est mort, et c'est vous faire entendre
Que la France est réduite au plus bas de son sort,
Car, s'il restait encor quelque chose à lui prendre,
Le voleur ne serait pas mort.

On jugera des dispositions de la cour par une lettre où Mme de Maintenon s'exprime ainsi sur le fils du ministre. « M. de Seignelai a voulu envahir tous les emplois et n'en a obtenu aucun. Il a de l'esprit, mais peu de conduite... Il a si fort exagéré les qualités et les services de son père, qu'il a convaincu qu'il n'était ni digne ni capable de le remplacer. » Le marquis de Seignelai conserva seulement la marine dont il avait la survivance, et continua fièrement les traditions de sa famille. Il mourut à temps pour ne pas voir la destruction de l'œuvre de son père à la déplorable bataille de La Hogue. Desmarest, neveu de Colbert, et son auxiliaire le plus habile en matière de finances, fut écarté sous l'inculpation d'improbité.

Le grand ministre ne tarda pas à être vengé. Le Pelletier, Pontchartrain, Chamillart, favoris du roi, donnèrent des preuves d'une incapacité si scandaleuse, qu'on fut obligé de rappeler au contrôle des finances ce même Desmarest qu'on avait essayé de flétrir, mais qui conservait aux yeux de tous le mérite d'être le neveu et l'élève de Colbert. L'épouvantable détresse, les cruelles souffrances de la fin du règne, firent regretter la première période comme un temps de félicité. On oublia le despotisme et les erreurs pour ne se souvenir que des services, et ce même peuple qui avait hurlé devant un cercueil finit par attacher à la mémoire du grand homme un renom proverbial de patriotisme et de génie. Tel était du moins le sentiment du XVIIIe siècle, qui vivait sous le régime institué par Colbert. Le tort du nouvel historien, je le répète, est d'avoir jugé avec les théories du jour un état social très différent du nôtre, et de chercher trop souvent dans le tableau du passé la confirmation des principes absolus de la science contemporaine.

L'entreprise de ranimer la puissante figure de Colbert était pleine de difficultés : il faut excuser M. Clément de n'y avoir pas parfaitement réussi. La vie du plus laborieux des hommes d'état qui aient existé se compose d'une série d'actes politiques, de règlemens, d'expériences sur les matières les plus diverses. Chacune de ces réformes exige l'exposition des faits antérieurs et une discussion de principes. Comment grouper de tels élémens pour obtenir un tableau animé et lumineux? Comment bien faire sentir, dans cette transmutation incessante d'une époque, l'influence du moteur principal? M. Clément ne s'est pas plus mis en frais de composition que de style. L'ordre chronologique qu'il a suivi pour énumérer les actes administratifs de Colbert rompt souvent l'enchaînement des faits analogues; des détails instructifs deviennent parfois fatigans par leur incohérence. La biographie du héros, disséminée capricieusement dans l'ouvrage, ne laisse pas d'empreinte dans l'esprit du lecteur. Comme peinture historique, l'étude sur Fouquet, qui sert d'introduction, est beaucoup plus recommandable. Le principal titre de M. Clément est d'avoir fouillé avec une ardeur passionnée les innombrables documens amoncelés dans nos dépôts publics. Ce n'est pas qu'il se soit assimilé les milliers de volumes imprimés ou inédits qui lui ont passé par les mains, et dont il lui a plu de dresser l'inventaire à la fin du volume, suivant l'usage des érudits du XVIe siècle. La lecture du plus grand nombre des imprimés qu'il cite n'a pas dû éclairer beaucoup son sujet. D'autres sources bien plus fécondes et à peu près inexplorées avant lui sont les manuscrits de nos bibliothèques et de nos archives. L'auteur a résolument abordé le *fonds Colbert*, c'est-à-dire une collection réunie par Étienne Baluze, le savant bibliothécaire du grand ministre, et comprenant plus de six cents volumes presque tous in-folio sur les diverses matières administratives. Les autres collections laissées par des hommes d'état, les archives du royaume, le dépôt de la marine, ont également fourni des indications précieuses, que les historiens futurs de Colbert ne pourront plus négliger. En résumé, à défaut d'un livre bien fait, M. Clément a donné un travail très utile. Un honorable accueil a été sa récompense.

N'est-on pas frappé du contraste qui existe entre le ministre de l'ancien régime et le ministre constitutionnel? Anciennement, il fallait s'effacer derrière le monarque et le grandir autant que possible : le conseiller le plus puissant était celui qui dissimulait le mieux son influence. De nos jours, le ministre doit se mettre en avant pour couvrir la couronne, exagérer même son influence personnelle pour déguiser la volonté dont il est l'instrument. L'habileté jadis était d'insinuer au monarque le vœu du pays; aujourd'hui, c'est de faire adopter par les représentans du pays le désir du monarque. Sous le despotisme, la responsabilité est sérieuse et implacable : c'est la prison perpétuelle de

Fouquet, ou ce coup d'œil sanglant de Louis XIV, qui tue Colbert et Louvois; la responsabilité selon la charte est plus bénigne : on n'en meurt pas. Le meilleur ministre était celui qui vivait le plus dans ses bureaux et pour les affaires : il faut vivre à présent à la tribune, ou pour la tribune. Dans la première imperfection des rouages administratifs, le chef devait payer de sa personne : les choses ne marchaient que par ses inspirations et sa vigilance. Un ministère moderne, avec son exacte distribution des travaux, avec sa hiérarchie d'employés, avec ses traditions et ses routines, est devenu une sorte de mécanique qui pourrait au besoin marcher sans ministre. Nos anciens parlaient pour avancer les affaires : parler est une affaire aujourd'hui. Parler sur tout, parler beaucoup, et, s'il se peut, bien parler, c'est un mérite; parler sans préparation, c'est encore mieux. Colbert recommande au contraire à son fils de s'enfermer pour faire des brouillons, lorsqu'il doit exposer une affaire au roi, de rédiger plusieurs copies, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il ait trouvé une excellente distribution des matières, une diction simple et substantielle : c'était là l'éloquence du temps. Mais, dira-t-on, sous le règne du bon plaisir, il fallait courtiser les maîtresses du prince. Sous le règne des majorités, ne faut-il pas compter avec les amans de la foule? Qu'un homme, après avoir dirigé les grands intérêts d'une nation, se retirât avec des trésors, cela semblait naturel au peuple comme au monarque. Actuellement, tel ministre que l'envie trouve trop riche à la sortie des affaires est moins riche, à tout prendre, que s'il avait employé son intelligence dans le trafic des sucres ou des toiles peintes. Autrefois, un portefeuille était considéré comme un bien de famille : Le Tellier, Brienne, Lionne et Colbert obtenaient la survivance de leurs charges pour des jeunes gens de seize à vingt ans. Nos ministres, hélas! se survivent presque toujours à eux-mêmes : du jour où un scrutin les a fait éclore, ils commencent à craindre le scrutin qui doit les tuer. En somme, tous ces changemens ont tourné à l'avantage des temps modernes, et il est à remarquer que les peuples constitutionnels, même sous des administrations faibles, n'ont pas à regretter les époques où les plus grands hommes d'état de l'ancien régime ont gouverné.

A. Cochut.

MADELEINE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XIV.

Ainsi se réalisait le rêve qu'avait fait la marquise quelques heures avant d'expirer : du fond de l'abîme où il était tombé, Maurice remontait peu à peu à la clarté du jour, grace à Madeleine, qui lui tendait la main. Déjà il sentait courir dans ses cheveux le vent frais des hautes régions; il aspirait le parfum des cimes prochaines; il entendait confusément les voix de sa jeunesse, qui chantaient en chœur son retour. On pouvait déjà voir sur son visage le signe glorieux de la réhabilitation. Ses traits, si long-temps tourmentés et flétris avant l'âge, portaient le cachet de dignité qu'imprime infailliblement le travail sur le front des hommes de courage et de bonne volonté. Ternis par la débauche, ses yeux avaient repris leur limpide éclat; ses lèvres, contractées autrefois par la colère et toujours prêtes à décocher une flèche empoisonnée, maintenant détendues comme un arc au repos, n'exprimaient plus que la bienveillance. Il n'était pas jusqu'au timbre de sa voix qui ne se fût adouci; enfin, lorsqu'il marchait auprès de sa cousine, Maurice retrouvait le pas léger de ses jeunes années. Un second printemps se faisait en lui, paré peut-être de moins de graces que ne l'avait été le premier, mais

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 juin, 1er et 15 juillet.

fécond en promesses plus sûres et déjà riche des trésors de l'été. Hélas! le pauvre enfant n'en était pas venu là sans efforts. Que de fois, les pieds en sang et la face baignée de sueur, il s'arrêta découragé sur le bord du chemin! Que de fois, trébuchant près du but, il se sentit glisser le long de la pente qu'il avait gravie avec tant de peine! Bien souvent, en une heure de rébellion ou de défaillance, il avait perdu le fruit de plusieurs mois de luttes et de labeurs. Bien souvent, au moment où le bon grain commençait à germer dans son cœur, un orage terrible, impossible à prévoir, avait anéanti l'espoir de la moisson; mais Madeleine veillait sur lui. Patience angélique, sollicitude infatigable, elle le soutenait, le relevait, l'encourageait; elle ensemençait de nouveau le cœur qu'avait dévasté la tempête. Puis, agenouillée dans sa chambre, elle priait avec ferveur, car, aussi pieuse que belle, elle pensait que la créature ne peut rien sans le secours du créateur, et que les plus nobles entreprises ne sauraient se passer d'un sourire du ciel.

Dieu, qui lit dans les cœurs, avait déjà béni sa tâche. Il vint une heure où cette ame sainte ne s'exhala plus qu'en actions de grace. Ce Maurice que nous avons connu désabusé de tout, railleur, acerbe, impitoyable, ce Maurice n'existait plus; Madeleine avait fait de lui un homme nouveau. Si de loin en loin le vieil homme reparaissait, ce n'était qu'un pâle fantôme que la jeune fille conjurait aussitôt d'un geste ou d'un regard; si l'orageux passé se ranimait et grondait à longs intervalles, ce n'était que le bruit sourd de la foudre qui s'éloigne quand le ciel s'est rasséréné. Maurice n'avait plus de tristesse ou d'humeur qui pût tenir contre une parole de sa cousine; Ursule elle-même, qui l'avait si long-temps irrité, l'égayait et parfois lui communiquait son entrain. S'avisait-il de vouloir reprendre ses grands airs désenchantés, la brave fille, avec son gros bon sens, le ramenait à la raison par quelque saillie limousine; au lieu de s'emporter, il se mettait à rire avec elle. Il en était arrivé à mordre avidement aux fruits de la réalité qu'il avait repoussés d'abord avec dégoût. La saveur en est âcre, et pourtant on finit par l'aimer. Il comprenait qu'il y a, dans l'accomplissement d'un devoir, si humble, si modeste qu'il soit, plus de grandeur véritable que dans cette philosophie de laquais qui consiste à nier ou à déprécier tout ce qui rehausse la nature humaine. Il comprenait aussi que la vie est douce tant qu'elle est utile, qu'à de rares exceptions près il n'y a que les égoïstes et les impuissans qui se tuent. Enfant d'un siècle impie, à défaut de la foi, il sentait, sous l'influence de son bon ange, se réveiller en lui l'espérance et la charité. Il ne croyait pas, mais il espérait, et il eût voulu croire. En attendant, il convenait volontiers avec Madeleine qu'on ne risque rien à se conduire ici-bas d'après les vérités que la religion enseigne. Le suicide ne veillait plus à son chevet; les gens qui travaillent du matin au soir dorment la nuit et ne pensent guère à se faire sauter la

cervelle. Ces fameux pistolets qui lui inspiraient jadis de si belles phrases, il les avait vendus pour donner des fleurs à sa cousine le jour de sa fête. En même temps que son cœur, son esprit s'était élevé. Il aimait les arts, il lisait les poètes. Comme son père à Nuremberg, il avait appris à reconnaître la royauté de l'intelligence. Témoin attentif du mouvement qui se faisait alors dans les idées, il accueillait avec indulgence, quelquefois avec enthousiasme, toutes les utopies généreuses, qui n'excitaient naguère que sa colère ou son dédain. S'il gardait une haine implacable à cette démocratie basse, envieuse, hypocrite, amie du peuple parce qu'elle est ennemie de toute supériorité; s'il détestait profondément les charlatans qui font métier de socialisme et de philanthropie, il vénérait les ames désintéressées qui embrassent avec un pur amour, avec un dévouement sincère, la cause du travail et de la pauvreté.

Il ne faudrait pas croire pourtant que Maurice n'eut plus ses mauvais jours. Maurice avait encore ses jours de désespoir et d'accablement. Parfois retombait sur lui de tout son poids le fardeau de ses fautes; parfois le spectre de sa jeunesse flétrie lui apparaissait brusquement et le frappait d'une muette épouvante. C'est la punition des êtres qui ont mal vécu, de traîner long-temps après eux, même au sein d'une vie meilleure, l'ombre souillée de leur passé. Consterné, l'œil hagard, le malheureux voyait défiler lentement devant lui le sombre cortége de ses souvenirs, son père abandonné, le domaine de ses aïeux vendu aux enchères, la destinée de Madeleine livrée aux chances du hasard; puis venait à son tour, comme une prostituée, l'image des dernières années qu'avait dévorées la débauche. Écrasé sous son propre mépris, trop orgueilleux pour demander aux effusions du repentir l'allégement de sa conscience, Maurice s'enfermait alors dans un silence farouche: sans jeter un cri, comme l'enfant de Lacédémone, il se laissait ronger le sein. Mais Madeleine était toujours là, inquiète, vigilante, ne le perdant jamais de vue, épiant tous les mouvemens de son ame. Mieux que Maurice, elle savait ce qui se passait en lui. C'était en ces jours d'affaissement et de mélancolie taciturne qu'elle redoublait de tendresse ingénieuse, de soins pieux et touchans. Elle avait d'adorables secrets pour détendre et pour assouplir ce cœur replié douloureusement sur lui-même, pour y creuser la source des épanchemens, pour ouvrir aux flots qui l'oppressaient des issues mystérieuses. Tantôt, assise auprès de son cousin, comme une jeune mère, elle l'entretenait d'une voix douce et grave; tandis qu'elle parlait, Maurice sentait un souffle caressant courir sur ses blessures. Tantôt elle se mettait au piano : comme Oreste aux accens de sa sœur Électre, Maurice, en l'écoutant, sentait s'apaiser ses remords. Il subissait peu à peu des influences amollissantes. Insensiblement l'émotion le gagnait. Sous le charme toujours croissant, son cœur était près de se fondre; des larmes abondantes s'échappaient enfin

de ses yeux. Les larmes sont divines; c'est la rosée céleste qui lave nos souillures. Maurice acheva de s'y purifier.

A part ces jours qui devenaient de plus en plus rares, le temps s'écoulait en heures enchantées. Les deux années que Maurice avait engagées de si mauvaise grace entre les mains de sa cousine étaient expirées depuis plusieurs mois; il ne songeait guère à réclamer sa liberté. Après avoir pris goût au travail, il s'était passionné pour son art. L'ouvrage ne lui manquait pas; par l'entremise de Pierre Marceau, qui avait pour lui une amitié, un dévouement à toute épreuve, les commandes venaient le trouver sans qu'il les sollicitât. Maurice avait dans la grande sculpture en bois presque autant de succès qu'en avait eu son père dans le bilboquet et dans le casse-noisette. De son côté, Madeleine n'en était plus réduite à peindre des écrans ou des boîtes à thé; ses miniatures étaient recherchées, surtout dans les salons de l'aristocratie, où s'était répandu le bruit qu'un fils de famille et sa sœur, ruinés par un procès, vivaient pauvrement de leur travail, sous les toits, rue de Babylone. C'était plus qu'il n'en fallait pour occuper et intéresser un monde ennuyé qui guette avidement les occasions de se distraire. Après avoir souffert de la pauvreté, Madeleine et Maurice jouissaient enfin de l'aisance qui couronne à coup sûr les efforts de la volonté, lorsqu'elle a pour auxiliaires le sentiment de l'ordre, la simplicité des goûts, la modestie des ambitions. Ils auraient pu quitter leur mansarde et s'installer plus élégamment, chercher tout au moins deux nids moins haut perchés. Maurice y avait bien pensé. Non qu'il désirât, pour sa part, un appartement plus somptueux; il aimait son petit logis, il avait reconnu la vérité de ces paroles, que les murs qui nous voient travailler, rêver, espérer, sont toujours les murs d'un palais. La chambrette qui l'avait vu se régénérer par le travail et la résignation était devenue pour lui comme un sanctuaire qu'il n'eût pas abandonné sans douleur; mais ce jeune homme, autrefois si brusque et si dur, s'inquiétait du bien-être de Madeleine avec la sollicitude d'un frère. Le malheur de sa vie était de ne pouvoir lui rendre la fortune qu'elle avait perdue. Aussi lui avait-il offert à plusieurs reprises un logement plus vaste et plus commode, dans un quartier moins retiré. Madeleine avait répondu : — Pourquoi changer notre existence, puisque nous sommes heureux ainsi? Le bonheur a ses habitudes; il faut se garder d'y toucher. Nous sommes un peu près du ciel, mais nous respirons un air pur; nous habitons un quartier désert, mais nous avons un parc sous nos fenêtres; au lieu du bruit des voitures, c'est le chant des oiseaux qui nous réveille le matin. Nos chambres sont petites, mais l'hiver nous y sommes chaudement. Croyez-moi, mon ami, restons dans nos mansardes; nous serions des ingrats de les quitter. — Si Maurice insistait encore pour le repos de sa conscience, il applaudissait en secret

à la raison de sa compagne. Ils continuaient de vivre comme par le passé: seulement Maurice se plaisait à embellir l'humble réduit de sa cousine, tandis que Madeleine n'avait pas de plus grande joie que d'orner le gîte de Maurice de tous les objets d'art qu'il aimait. Ces jeunes amis travaillaient l'un pour l'autre; c'est surtout ainsi que le travail est doux.

Ils vivaient dans la retraite, sans autres connaissances que les bons Marceau. Charmées de la grace et de l'élégance de toute sa personne, quelques belles dames, dont elle avait fait le portrait, s'étaient bien efforcées d'attirer Madeleine; la jeune fille avait su résister à ces prévenances, qui ne partaient, à vrai dire, que d'un sentiment de curiosité. Elle se tenait à l'écart; telle était la sérénité de son esprit, que jamais Ursule et Maurice ne l'entendirent exprimer une plainte ni même un regret au souvenir du beau domaine qu'un procès lui avait enlevé. Elle parlait rarement de cette malheureuse affaire; elle en eût parlé avec gaieté, s'il ne se fût agi du patrimoine de Maurice. En ceci, Maurice était moins résigné. Il ne pouvait penser sans remords et sans amertume à ce château où il était né, où son père était mort, qu'il avait perdu par sa faute. Souvent son cœur se tournait vers Valtravers avec tristesse. Vouloir qu'il en fût autrement serait trop exiger de la résignation humaine; ce serait aussi s'exagérer par trop les délices de la mansarde, les enchantemens de la sculpture en bois. Pour Ursule, elle ne regrettait, ne désirait rien. Elle chantait les louanges de Maurice, et répétait plus haut que jamais qu'il était un ange, un ange du ciel, un ange du bon Dieu. — Allons, allons! disait parfois Maurice avec bonhomie, tu sais bien que, s'il y a un ange ici, ce n'est ni moi ni toi, grosse bête! — A ces deux derniers mots qui avaient été de tout temps la plus haute expression de l'amitié de Maurice pour sa sœur de lait, Ursule fondait en pleurs, éclatait en sanglots, elle s'écriait que Maurice était un archange. Durant la belle saison, quand ils avaient bien travaillé toute la semaine, le dimanche venu, ils prenaient tous trois leur volée vers les champs, après qu'Ursule et Madeleine avaient entendu une messe basse à l'église des Missions Étrangères. C'étaient là leur plus belles fêtes. Ils passaient la journée sur les coteaux, au fond des vallées, dînaient à l'aventure, et revenaient joyeux. C'est ainsi que Maurice revit avec sa cousine ces bois de Lucienne et de la Celles, où, deux ans auparavant, il avait promené ses projets de suicide. Sous les châtaigneraies qu'il avait remplies du deuil de son ame, au bord du petit lac bordé d'aulnes et de trembles où la mort lui était apparue, il entendit la vie qui chantait dans son sein.

XV.

Cependant il arriva que ce jeune homme fut saisi d'un malaise étrange. Depuis quelque temps, il éprouvait auprès de Madeleine un trouble inexpliqué. On eût pu le voir tour à tour pâlir et rougir sous un de ses regards, tressaillir au son de sa voix. Le soir, tandis qu'elle brodait, il demeurait des heures entières à la contempler en silence; ce n'était plus l'air farouche ou railleur qu'il avait autrefois. Quand il entrait chez elle, tout son sang affluait violemment à son cœur. Si Madeleine entrait chez lui, il l'accueillait avec l'embarras et la gaucherie d'un enfant. Parfois il pleurait sans deviner la source de ses larmes. A toute heure, jusque dans son sommeil, il entendait le bruit à peine perceptible d'un travail enchanté qui se faisait en lui. Que se passait-il? Maurice en eut un jour une vague révélation.

Par l'entremise de Marceau, Maurice avait obtenu la commande d'une grande figure. Il s'agissait d'une sainte Élisabeth de Hongrie, qu'un riche baronnet, fidèle aux traditions de sa famille demeurée catholique, destinait à décorer l'oratoire d'un de ses châteaux dans le Lancashire. Le jeune artiste avait accepté ce travail avec d'autant plus d'empressement, que sa mère avait porté le nom de cette sainte, et qu'il les confondait toutes deux dans un même sentiment de vénération. Toutefois, malgré le savoir très réel qu'il devait aux leçons de son père, malgré la dextérité avec laquelle il maniait le ciseau, au moment d'attaquer le chêne, il se sentit saisi d'une profonde défiance. Lui qui jusqu'alors s'était joué de toutes les difficultés avec une hardiesse qui pouvait passer pour de la présomption, il hésitait, il n'osait entamer le bois, il s'étonnait de sa timidité, car il ne savait pas encore que la défiance de soi-même est le signe du vrai talent. Il interrogea le souvenir de toutes les figures sculptées qu'il avait vues dans les églises; aucune d'elles ne réalisait l'idéal d'une reine et d'une sainte, aucune n'avait la noblesse et la chasteté qui convenaient au personnage. Le temps pressait. Il ébaucha d'abord les draperies et les mains. L'ambition de produire enfin un ouvrage capable d'établir sa renommée et de mériter les suffrages de sa cousine soutenait son courage, et en même temps le rendait plus sévère pour lui-même. Il n'était jamais content du pli qu'il venait d'achever, il ne trouvait jamais que l'étoffe eût assez de souplesse, que le mouvement du corps eût assez de grace. Les mains l'arrêtèrent long-temps; il s'efforça de leur donner une élégance royale. C'est ainsi que se font les chefs-d'œuvre; la foule qui les admire ne se doute pas de la peine qu'ils ont coûtée. Quand vint l'heure de commencer la tête, son hésitation redoubla. Cependant il se mit à l'œuvre, et bientôt le ciseau obéit à l'impulsion d'une pensée mystérieuse. Le

front s'arrondit sans efforts, les yeux se modelèrent comme par enchantement; doucement abrités sous l'ombre des orbites, ils exprimèrent le ravissement d'une ame en prière. Les lèvres, pleines d'indulgence et de bonté, s'entr'ouvrirent comme pour livrer passage au souffle embaumé; les cheveux, divisés sur le front en deux bandeaux, nattés sur les joues et relevés au-dessus de l'oreille, encadrèrent l'ovale gracieux du visage. Après quelques instans d'une muette contemplation, Maurice retoucha lentement, avec une secrète complaisance, toutes les parties qui lui semblaient modelées avec une précision incomplète. Il amincit les ailes du nez, qu'il ne trouvait pas assez fines; il adoucit la courbe des sourcils, qui ne lui paraissait pas assez majestueuse. Enfin il jeta ses outils et recula de quelques pas pour mieux juger de son ouvrage. Sur ces entrefaites, Madeleine entra et n'eut pas de peine à se reconnaître. Elle battit des mains, et laissa voir une joie naïve, tandis que Maurice, confus, embarrassé, ne savait quelle contenance tenir, et rougissait comme une jeune fille dont on vient de surprendre le premier secret. En cherchant le modèle qui devait le guider, il avait aperçu dans son cœur l'image de Madeleine; à son insu, sans le vouloir ni même y songer, il avait rendu fidèlement les traits charmans de sa cousine. Ce fut pour lui une vive lueur, mais qui s'évanouit presque aussitôt. Que pouvait-il comprendre à ces chastes préludes de l'amour, lui qui n'avait connu jusque-là que l'ivresse grossière et les débordemens de la passion? Toutefois, à partir de ce jour, le malaise qu'il éprouvait déjà ne fit que s'accroître, et la sérénité de son ame resta troublée plus profondément qu'il n'eût osé le dire ou même se l'avouer.

Cette figure de sainte Élisabeth devait amener dans sa vie un orage bien autrement effrayant, et il ne se doutait guère qu'elle allait décider de sa destinée tout entière.

Cette figure était encore dans son atelier; on eût dit que Maurice ne pouvait se décider à s'en dessaisir. Toutes les fois qu'on s'était présenté de la part du riche baronnet, il avait trouvé quelque prétexte pour en ajourner la livraison. A l'entendre, il restait toujours quelque partie imparfaite, qui réclamait le secours du ciseau. Le fait est que l'artiste ne retouchait plus à son œuvre, et qu'il se contentait, comme Pygmalion, de la regarder. Un matin, ce fut le baronnet lui-même qui se présenta en personne. Grand, mince, élancé, les yeux bleus, la peau blanche, les cheveux et la barbe blonde, c'était un homme jeune encore, qui paraissait moins âgé que Maurice, bien qu'en réalité il eût quelques années de plus. Simple et de bon goût, son costume était, des pieds à la tête, d'une élégance irréprochable. Il entra froidement, salua d'un air distrait, [illegible] se préoccuper autrement de la présence du maître de céans, [illegible] droit à la sainte Élisabeth. Il demeura quelque temps à

ROYAL

l'examiner en silence, debout, immobile, le corps légèrement incliné, son binocle d'une main, sa canne et son chapeau de l'autre.

— On ne m'avait pas trompé, dit-il enfin sans détourner la tête et comme se parlant à lui-même; c'est l'idéal que j'avais rêvé, c'est en effet l'œuvre d'un grand artiste.

Cela dit, le gentleman ouvrit un petit portefeuille qu'il avait tiré de la poche de sa redingote; il y prit une pincée de bank-notes qu'il déposa négligemment sur l'établi.

— Non, monsieur, non! s'écria Maurice. Si vous le permettez, nous nous en tiendrons au prix convenu. Reprenez ces papiers. Aussi bien, vous feriez là, monsieur, de la générosité en pure perte; car, si vous vouliez mettre à cette figure le prix auquel je l'estime moi-même, toute votre fortune n'y suffirait pas.

A ces mots, sir Edward (c'était le nom du gentleman) s'avisa, pour la première fois, de lever les yeux sur le sculpteur en bois. Quoique Maurice fût vêtu de sa blouse, à la blancheur des mains, à la pureté des lignes du visage, à la fière attitude de ce jeune homme sur le front de qui le travail avait rétabli l'empreinte effacée de sa race, le baronnet comprit sans efforts que ce n'était pas là un ouvrier ordinaire. Il le comprit d'autant plus facilement qu'il se distinguait lui-même, par l'élévation de ses facultés, de la foule des riches. Un peu confus, un peu troublé, il ne voulut pas se retirer avant de s'être fait pardonner son entrée par trop britannique. Assis familièrement sur le bord de la couchette qui servait à la fois de lit et de divan, il entretint Maurice avec une grace bien rare chez les fils d'Albion. Il lui parla de son art avec goût, en homme qui l'aimait et savait l'apprécier. Réservé d'abord, froid et silencieux, le jeune artiste se laissa gagner peu à peu par l'exquise simplicité de ce langage et de ces manières. Dans cette petite chambre, près de cet établi, au milieu des blocs de chêne et des éclats de bois qui jonchaient le parquet, ils causèrent tous deux comme dans un salon. Par un calcul involontaire de vanité, tandis que l'un s'efforçait de prouver qu'il n'avait pas toujours vécu du travail de ses mains et qu'il n'était étranger à aucune des élégances de la vie opulente, l'autre s'évertuait à montrer que, malgré sa richesse, il sentait toute la valeur du travail et de l'intelligence. Ils abordèrent ainsi de graves sujets d'entretien. En écoutant Maurice, sir Edward ne tarda pas à sentir que décidément il avait affaire à un de ses pairs. En écoutant sir Edward, Maurice reconnut que la pauvreté n'a pas le privilége de la sagesse, et que toutes les conditions de la vie, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble, ont des enseignemens féconds pour les ames qui savent en profiter. Revenant à la figure de la sainte duchesse de Thuringe, le baronnet raconta que sa mère avait porté le doux nom d'Élisabeth pendant le peu de jours qu'elle avait passés sur la terre. Mau-

rice, à son tour, dit que sa mère, morte jeune, elle aussi, s'était appelée du même nom, et cette coïncidence, si peu importante qu'elle fût, établit entre eux une sorte de sympathie. Bref, au bout de deux heures, ils se séparèrent contens l'un de l'autre et déjà presque amis.

Ce commencement d'intimité ne devait pas en rester là. Riche sans morgue, grave sans raideur, expansif, affectueux, spirituel au besoin, sir Edward était un de ces Anglais comme on en rencontre quelquefois lorsqu'on est né sous une heureuse étoile. Il passait généralement pour original; il l'était en effet. Esprit élevé, caractère loyal, cœur généreux et chevaleresque, nature prompte au dévouement, il avait surtout au plus haut point le sentiment qui porte les ames délicates à dissimuler les avantages que leur a prodigués le hasard de la naissance, et qu'on pourrait appeler la pudeur de la richesse. Plus heureux, plus fort que Maurice, il avait traversé les orages de la jeunesse sans y rien laisser de sa pureté native. Le naufrage de ses illusions ne l'avait pas détourné de sa voie. Il ne s'était pas autorisé, comme Maurice, de quelques déceptions vulgaires pour insulter à l'humanité. En apprenant à connaître les hommes, il ne s'était cru obligé ni à les haïr ni à les mépriser. Avec l'expérience d'un sage, c'était l'enthousiasme d'un poète, la candeur et la naïveté d'un enfant. Il réunissait, par un rare privilége, deux facultés qui semblent malheureusement s'exclure : il savait comme ceux qui ne peuvent plus aimer, et il aimait comme ceux qui ne savent pas encore. Il avait, en outre, fécondé son intelligence par l'étude et les voyages. Doué d'un vif instinct du beau dans les arts, il honorait le talent, il professait le culte du génie. Depuis plusieurs années, il passait à Paris l'hiver dans l'intimité de quelques artistes de choix. Le monde l'attirait peu ; on le rencontrait moins souvent dans les salons que dans les ateliers.

Il retourna fréquemment chez Maurice. Il arrivait dans l'après-midi avec de bons cigares qui n'étaient pas de la régie, s'asseyait sur le bord du lit et fumait, pendant que Maurice, debout devant son établi, fouillait, tout en causant, le noyer ou le chêne. Parfois sir Edward se levait pour donner un coup d'œil à l'ouvrage; d'autres fois, Maurice interrompait son travail, allumait un cigare et venait s'asseoir près de lui. Ces deux jeunes gens finirent par se prendre d'une sérieuse affection l'un pour l'autre. Maurice en était arrivé insensiblement à des demi-confidences. S'il se taisait prudemment sur les désordres de sa vie passée, il parlait avec effusion de sa sœur, qui travaillait sous le même toit. Nature tendre, organisation poétique, sir Edward se plaisait aux récits de cette fraternelle existence; mais, quoiqu'il désirât connaître cette jeune sœur, par discrétion il n'avait pas encore osé prier Maurice de le présenter, et, chose étrange! malgré le sincère attachement qu'il avait pour lui, Maurice gardait là-dessus le silence le plus absolu, comme

s'il eût pressenti qu'il s'agissait de la ruine de son bonheur. Hélas! nul n'échappe à sa destinée. Un jour que le baronnet était chez Maurice, Madeleine entra. Maurice l'avait entretenue plus d'une fois de son nouvel ami, et la jeune fille, qui se réjouissait de voir tous les beaux sentimens refleurir un à un dans un cœur si long-temps dévasté, avait toujours encouragé l'essor de cette amitié naissante. En présence de sir Edward, Madeleine se montra ce qu'elle était naturellement; toutefois, dans l'intention de se rendre agréable à son cousin, comme elle avait d'ailleurs compris d'un seul regard que ce jeune homme était digne de toute sa confiance, elle fit, comme on dit communément, plus de frais que n'en exigeait peut-être une première entrevue. Elle se retira au bout d'une heure, laissant sir Edward dans le ravissement.

— Vous aviez raison, monsieur, s'écria-t-il avec enthousiasme quand elle se fut retirée, vous aviez raison de me vanter le charme de votre sœur; seulement je trouve, à cette heure, que vous parliez bien froidement de tant de graces et de séductions virginales. Jamais ame plus pure ne rayonna sur un plus doux visage! Je comprends qu'il vous soit facile de créer des chefs-d'œuvre; la beauté du modèle explique le génie de l'artiste. Mon ami, la fortune vous a traité moins durement que je ne l'avais craint, puisqu'elle vous a laissé un trésor si précieux.

Il aurait pu parler long-temps ainsi sans courir le risque d'être interrompu. Courbé sur son établi, Maurice tourmentait une pièce de bois et ne paraissait même pas entendre ce que lui disait sir Edward. Ce même jour, pendant le dîner et le reste de la soirée, il ne fut question que du baronnet dans la chambre de Madeleine. Par l'élégante simplicité de ses manières, par les délicatesses de son langage, par l'élévation naturelle de ses idées, sir Edward avait gagné les sympathies de la jeune fille, qui ne s'en défendait pas et félicitait son cousin d'une pareille intimité. Les femmes qui nous aiment ont un merveilleux instinct pour mesurer et pour apprécier d'un coup d'œil la valeur et la sincérité des amitiés qui nous entourent. Ce n'est pas tout. Ursule, qui avait rencontré le gentleman dans l'escalier, ne tarissait pas sur sa bonne mine et refusait de croire que ce fût un Anglais. Enfin Pierre Marceau, qui passait la veillée chez Madeleine et qui connaissait depuis long-temps sir Edward pour avoir fait dans son hôtel plusieurs travaux d'ébénisterie, raconta de lui quelques traits de générosité qui parurent frapper vivement l'imagination de la jeune Allemande, tandis qu'Ursule poussait des cris d'admiration et d'attendrissement. Au milieu de ce concert de louanges, Maurice ne restait pas muet. Cependant il souffrait, sans chercher à se rendre compte du malaise qu'il éprouvait. Il souffrait sans savoir pourquoi, comme les plantes aux approches de l'orage, bien que le ciel soit pur et qu'aucun nuage apparent n'en ternisse la limpidité.

A compter de ce jour, sir Edward eut ses entrées chez Madeleine. Courtes et rares d'abord, ses visites devinrent insensiblement de plus en plus longues et fréquentes. Il venait dans la journée, souvent il revenait le soir. Madeleine le recevait avec une bienveillance empressée, et ne cherchait pas à dissimuler le charme qu'elle y trouvait. Maurice l'observait avec inquiétude; il se surprenait parfois à les épier tous deux d'un œil jaloux. Il y avait des heures où le pauvre enfant ressentait contre son ami une sourde irritation qu'il ne s'expliquait pas. Bientôt il crut remarquer que sa cousine était plus réservée avec lui, plus expansive avec l'étranger. Il avait remarqué déjà que le baronnet ne parlait plus du voyage qu'il avait l'habitude de faire tous les ans à pareille époque. Un soir, il se hasarda à le questionner sur son prochain départ; le baronnet répondit qu'il ne partirait pas, et Maurice crut voir Madeleine le remercier par un sourire. Ce vague malaise, cette souffrance mystérieuse, finirent par prendre à la longue un caractère sérieux et alarmant. Maurice recherchait la solitude et n'avait plus goût au travail; un mal inconnu le brisait et le consumait. Ce qu'il y avait surtout de bien bizarre en tout ceci, c'est que Madeleine, si vigilante autrefois et si clairvoyante, ne semblait pas s'apercevoir des nouveaux changemens qui s'opéraient chez son cousin. On eût dit que Madeleine n'avait plus d'yeux que pour sir Edward.

Un matin qu'il était assis sur le bord de son lit, triste, abattu, fiévreux, s'interrogeant avec effroi, Maurice vit entrer le gentleman, plus grave que d'habitude. Sir Edward alla s'asseoir près de lui et, sans ouvrir la bouche, se mit à tracer sur le parquet des ronds invisibles avec le bout de sa canne, de l'air d'un homme qui a quelque chose d'important à dire et qui ne sait par où commencer, tandis que Maurice l'examinait avec anxiété, comme s'il eût deviné que l'orage, dont il subissait depuis plus d'un mois les influences, allait éclater sur sa tête.

— Maurice, dit-il enfin avec cet aimable embarras qui sied si bien à la richesse lorsqu'elle s'adresse à la pauvreté, j'aimais votre sœur avant de la connaître. En me parlant d'elle, vous m'aviez appris à l'aimer; je me plaisais à la confondre avec vous dans un même sentiment d'affection et de respect. Je l'ai connue, et ce sentiment est bientôt devenu de l'amour. Pouvait-il en être autrement? C'est vous-même que j'en fais juge; si cette aimable personne n'était pas votre sœur, auriez-vous pu la voir et ne pas l'adorer? Nobles enfans, je ne sais rien de votre famille ni de vos destinées; mais je vous ai vus vivre, et cela me suffit. Par la façon dont vous avez supporté l'infortune, vous avez prouvé que vous êtes dignes de l'opulence; de mon côté, je crois avoir montré que je ne suis pas trop indigne de la pauvreté. Maurice, nous sommes amis; voulez-vous que nous soyons frères?

Plus pâle que la mort, Maurice laissa tomber une main glacée dans celle du baronnet.

— Sir Edward, répliqua-t-il d'une voix altérée qu'il s'efforça de rendre calme, les paroles que je viens d'entendre nous honorent également tous trois, croyez que j'en suis touché profondément, comme je dois l'être; mais Madeleine, mais ma sœur... sans doute, elle vous aime? vous avez son assentiment? vous avez tout au moins surpris le secret de son ame?

— Non, mon ami, non; je ne sais pas si je suis aimé, répondit modestement sir Edward, mais je crois fermement à la force d'attraction de l'amour véritable, et je me dis que peut-être, par une tendresse persévérante, par un dévouement sans bornes, mon cœur finira par gagner la tendresse du cœur qu'il a choisi.

— Mais Madeleine, sir Edward, Madeleine sait que vous l'aimez?

— Je ne crois pas qu'elle me voie avec déplaisir; cependant ni mes lèvres ni mes yeux ne lui ont jamais parlé de mon amour. Avant d'implorer son assentiment, j'ai cru qu'il était de mon devoir et de ma loyauté de venir d'abord solliciter le vôtre.

— C'est bien! dit Maurice en tendant à son tour la main à sir Edward. Je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour savoir ce que vous valez: mon estime et mon amitié vous sont depuis long-temps acquises. Je consulterai Madeleine, et, si vos vœux sont agréés par elle, je puis vous promettre d'avance que rien ne contrariera votre bonheur.

Le baronnet se retira le cœur rempli du plus doux espoir. S'il aimait Madeleine, s'il n'avait pu voir, sans en être épris, tant de candeur et de raison, tant de grace et de beauté, il aimait aussi Maurice d'une vive affection, et ce qui souriait surtout à ce poétique esprit, à cette ame généreuse et tendre, c'était la pensée de venger ces deux jeunes gens des injustices du sort, en leur restituant, à la face du monde, la position qu'ils avaient perdue.

XVI.

Demeuré seul, Maurice s'abîma dans un chaos de pensées si confuses et de sentimens si contraires, que l'analyste le plus subtil, le psychologue le plus consommé aurait eu bien de la peine à s'y reconnaître. Après avoir reconduit, par un suprême effort, sir Edward jusqu'à la rampe de l'escalier, il était rentré dans sa chambre et s'était affaissé sur son lit, comme terrassé par les paroles qu'il avait entendues. Il ne sentit d'abord qu'une horrible souffrance, sans pouvoir la nommer. Cette tourmente fut suivie d'une espèce d'anéantissement. Le tumulte de ses sens s'était apaisé; peu à peu ses perceptions se réveillèrent plus nettes et plus lucides. Bientôt son front s'illumina d'une douce lueur, pareille

aux premières clartés de l'aube. En effet, c'était l'aube d'une vie nouvelle. Une flamme céleste brilla dans son regard; un sourire d'enfant qui s'éveille entr'ouvrit ses lèvres encore pâles et frémissantes. Il resta long-temps dans une muette extase. Enfin son sein ému se gonfla; tout à coup des larmes jaillirent de ses yeux, un cri partit de sa poitrine, et, comme Lazare ressuscité, il leva ses bras vers le ciel. En regardant au fond de son cœur, Maurice venait d'apercevoir une fleur nouvellement éclose, il en avait respiré le parfum, et cette fleur, c'était l'amour. Il aimait! Ah! pour comprendre cette ivresse, il faut l'avoir soi-même éprouvée; au déclin d'un précoce automne, il faut avoir senti germer dans son ame un second printemps, renaître et s'épanouir sous un souffle divin cette fleur de l'amour qu'on croyait à jamais flétrie!

Cette ivresse fut courte; Maurice en sortit par un brusque mouvement de colère et de désespoir. Comme un oiseau mortellement atteint dans les plaines de l'air, il retomba lourdement sur le sol de la réalité. L'infortuné! il aimait lorsqu'il n'était plus temps; il arrivait trop tard aux portes de l'Éden; il entrevoyait le bonheur au moment de lui dire un éternel adieu. Sa nature violente se ranima une dernière fois. Il se répandit en imprécations jalouses contre sir Edward, qui lui dérobait sa vie; dans l'égarement de sa douleur, à peine épargna-t-il Madeleine. Il se rappelait l'attitude de sa cousine en ces derniers jours; il la voyait souriant au baronnet, qui la couvait des yeux, et il sentait sa poitrine déchirée par tous les serpens de l'enfer. Il n'avait pas la consolation de se dire qu'il s'abusait peut-être. Lors même qu'il n'eût pas observé ces deux jeunes gens, lors même qu'il n'eût pas suivi d'un œil inquiet le progrès de leur passion mutuelle, le vague malaise dont il avait souffert aurait dû l'éclairer déjà; le martyre qu'il endurait à cette heure lui eût encore crié assez haut que Madeleine aimait sir Edward. Il marchait à grands pas dans sa chambre, quand soudain il s'arrêta, honteux de son emportement. Il descendit en lui-même, et il rougit de confusion.

— De quoi te plains-tu, misérable? s'écria-t-il en baissant la tête. A peine échappé de la fange où tu as traîné ta jeunesse, tu te plains de n'être pas aimé, tu t'indignes de voir qu'on te préfère un noble cœur, une vertu sans tache, une conscience qui n'a jamais failli! Qu'as-tu fait pour mériter cette tendresse qui te paraît aujourd'hui le bien suprême? Pendant plus de deux ans que tu as eu ce trésor sous la main, qu'as-tu fait pour t'en rendre digne? Tu l'as méconnu, tu l'as dédaigné, tu l'as foulé aux pieds, et maintenant tu te révoltes à la pensée qu'un autre le possède! Pour prix des outrages dont tu l'as abreuvée, il ne te suffit pas que l'adorable créature que Dieu avait placée sous ta garde t'ait retiré du fond de l'abîme, qu'elle ait lavé les souillures de ton ame et frayé des sentiers bénis à tes pas. Pour prix des lâches affronts que tu

lui as prodigués, pour salaire de ta dureté, de ta conduite infame, il te semble que ce ne serait pas trop de son amour. Ah! tais-toi, reste dans ton ombre, et remercie le ciel qui te fait la grace de pouvoir aimer!

Jamais Maurice n'avait pleuré avec tant d'amertume sur les fautes de son passé; jamais, au souvenir de ses égaremens, il n'avait répandu de larmes si âcres et si brûlantes; jamais le remords des jours mal employés ne l'avait pressé d'une plus vive étreinte. Il mesurait pour la première fois toute l'étendue de sa ruine; son ame venait enfin de s'ouvrir au sentiment du bonheur qu'il avait eu sous la main et qu'il n'avait pas su saisir. A cette heure, se disait-il, si j'avais toujours suivi, comme sir Edward, la ligne inflexible du devoir, je serais sous le toit de mes pères, près de Madeleine qui m'aimerait peut-être, car je serais resté digne de son amour.

Le véritable amour est humble, résigné, toujours prêt au sacrifice. Que pouvait offrir Maurice à sa cousine? Quoi qu'il pût faire, malgré son courage et sa persévérance, malgré la vogue dont jouissaient ses ouvrages, en supposant que cette vogue fût durable, il ne pourrait jamais lui donner qu'une existence chétive et bornée. En épousant sir Edward, Madeleine reprendrait dans la société le rang qui lui appartenait et qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Si elle se sentait attirée vers lui par un sentiment d'affection, si faible qu'il fût, Maurice devait-il le contrarier? Son devoir n'était-il pas, au contraire, de l'encourager de toutes ses forces et de tout sacrifier au bonheur de Madeleine? Il n'y avait pas à hésiter : son parti fut pris sur-le-champ.

Triste et silencieux, mais sans humeur, il passa la soirée avec sa cousine, ainsi qu'il en avait l'habitude. Par un de ces contrastes assez fréquens dans toutes les intimités, la jeune Allemande était ce soir-là d'une vive gaieté; Maurice l'observait avec mélancolie, d'un air de résignation souriante. Il ne sollicita pas un mot, il ne chercha pas un regard qui pût ébranler sa résolution. Seulement, près de se retirer, il pria Madeleine de se mettre au piano et de chanter l'*Adieu*, cette mélodie de Schubert qui l'avait un soir si profondément ému. La jeune fille se prêta de bonne grace à cette fantaisie. Jamais, en chantant, elle n'avait été si touchante. Lorsqu'elle eut fini, Maurice se leva, prit dans ses mains les mains de sa cousine, les porta respectueusement à ses lèvres, puis sortit pour décharger son cœur du fardeau qui l'oppressait.

— Vous êtes triste, monsieur Maurice? Mon jeune maître, qu'avez-vous? dit Ursule en l'arrêtant dans l'antichambre.

— Ce n'est rien, ma bonne Ursule, répondit Maurice en se contenant. Tu sais que depuis quelque temps mes tristesses ne sont pas sérieuses. Tiens, par exemple, embrasse-moi; je suis sûr que cela me fera du bien.

Ursule sauta au cou de son frère de lait, qui la pressa dans ses bras.

Une fois seul, Maurice ne se contint plus; il laissa son désespoir s'exhaler en sanglots, se répandre en ruisseaux de larmes. Ce fut le dernier tribut qu'il paya à la faiblesse humaine. Le lendemain, levé au point du jour, il se pencha sur son établi, et là, pour que rien ne manquât à l'immolation de ses espérances, étouffant les cris de son ame, refoulant l'amour dans son sein, il écrivit d'une main ferme :

« Madeleine, j'ai tenu ma promesse. Vous m'aviez prié de demeurer deux ans auprès de vous. Le terme marqué par vous-même est expiré depuis plusieurs mois. Vous m'aviez demandé deux ans d'abnégation et de dévouement, et c'est vous qui avez pris mon rôle. Vous avez fait pour moi bien plus que je n'ai fait pour vous. En me faisant connaître le prix du travail, la grandeur et la sainteté du devoir, vous avez presque effacé en moi la trace de mes égaremens. Quel que soit l'avenir que Dieu me réserve, je n'aurai pour vous qu'un sentiment d'éternelle reconnaissance et des paroles de bénédiction; mais je ne veux pas, je ne dois pas accepter plus long-temps le sacrifice auquel vous vous êtes résignée avec tant de courage. Ce serait de ma part un égoïsme grossier que je ne me pardonnerais jamais. Ce n'est plus de moi qu'il s'agit maintenant, c'est de vous et de votre bonheur. Sir Edward vous aime; il est digne de votre amour. Il vous assurera le rang que vous méritez. Il a pour moi, je n'en doute pas, une affection sincère; il se chargera d'acquitter ma dette envers vous. Adieu donc, je pars. Soyez sans inquiétude sur ma destinée. En quelque lieu que je me trouve, mon travail, vous le savez, peut suffire à tous mes besoins. Ne craignez pas que je retombe dans la nuit profonde d'où vous m'avez tiré; une étoile mystérieuse me guidera toujours dans la voie que vous m'avez ouverte. Si mes forces faiblissaient, si le découragement venait à me ressaisir, il me suffira, pour me relever, de regarder au fond de mon cœur : j'y trouverai votre image. Je vais revoir le château de mes pères; c'est une légitime réparation que je dois à la mémoire du chevalier. Je veux me montrer pur et régénéré à ces lieux qui m'ont vu flétri et dégradé. Mon père est mort loin de moi, sans presser ma main de sa main défaillante; ce pieux pèlerinage achèvera d'apaiser le trouble de ma conscience. Ensuite j'irai d'un pas ferme partout où Dieu me conduira. Adieu encore une fois, Madeleine; soyez heureuse, et, tandis que je bénirai le souvenir des jours que nous avons passés ensemble, puisse ce souvenir ne vous être pas trop amer!

« Votre frère,

« MAURICE. »

Il plia cettre lettre, traça sur l'enveloppe le doux nom qui devait désormais remplir toute sa vie, et la mit en évidence sur le marbre de la cheminée. En cet instant, il aperçut Marceau et sa femme qui tra-

vaillaient déjà, près du berceau de leurs enfans; il les salua d'un geste affectueux. Après avoir, pendant quelques minutes, contemplé d'un œil d'envie la paix et le bonheur de ce petit ménage, il s'occupa des préparatifs de son départ. Ce fut l'affaire d'un quart d'heure au plus. Quand tout fut prêt, il serra autour de sa blouse sa ceinture de cuir, mit sur son dos le sac militaire qui renfermait toute sa fortune, saisit d'une main résolue le bâton de l'ouvrier voyageur; puis, après avoir promené un regard attendri autour de cette petite chambre où il était entré endurci par l'égoïsme, flétri par l'oisiveté, vieilli par la débauche, il en sortit régénéré par le travail, rajeuni par l'amour, sanctifié par le sacrifice.

XVII.

Tant qu'il fut dans Paris, sa tristesse demeura mêlée d'une secrète irritation. Il sentait chanceler en lui la résignation généreuse qui l'avait poussé à quitter Madeleine. Il semblait qu'il y eût dans l'atmosphère de la grande ville comme un reste des funestes influences qu'il avait subies autrefois. Une fois hors de Paris, quand il sentit sa poitrine se dilater dans l'air vivifiant de la campagne, en face de la nature, sa colère s'apaisa, son cœur s'amollit, et il se laissa dominer tout entier par un sentiment unique, son amour pour Madeleine. Au temps de sa vie orageuse, qu'il prenait follement pour une vie passionnée, chaque fois qu'un de ses désirs était contrarié ou ne pouvait s'assouvir qu'après une lutte acharnée, la résistance éveillait en lui le dépit ou la haine. Il ne comprenait pas l'amour sans la possession; il eût souri de pitié si on lui eût dit que le cœur peut goûter dans l'amour un bonheur indépendant de l'objet aimé. Maintenant, seul avec lui-même, il entrevoyait la grandeur et la sainteté d'un sentiment qu'il n'avait jamais connu, dont il n'avait jamais embrassé jusque-là que l'image grossière. Il s'éloignait de Madeleine; son cœur saignait à cette séparation, et cependant il savourait sa douleur avec délices. Dans son isolement volontaire, dans l'exil auquel il se résignait, il ressentait une joie plus vive et plus profonde que dans l'ivresse de ses passions satisfaites. Il n'était pas aimé, mais il se sentait plus digne d'amour, et la conscience de sa valeur morale lui inspirait un légitime orgueil. Il n'était pas aimé, mais il s'applaudissait du sacrifice qu'il venait de faire à la femme qu'il aimait, et il trouvait dans le sacrifice même une joie qu'il n'était au pouvoir de personne de lui dérober. Dans son pèlerinage à Valtravers, il n'était pas guidé seulement par le désir de s'acquitter envers la mémoire de son père; il voulait aussi revoir les lieux où il avait rencontré pour la première fois Madeleine, et bénir l'empreinte de ses pas. Il voulait respirer l'air qu'elle avait embaumé de sa présence, parcourir les sentiers

où il avait entendu sa parole; c'était pour lui une forme dernière et suprême de la reconnaissance.

Il marchait tête haute, aspirant l'air à pleins poumons. Le sentiment des beautés de la nature, assoupi depuis long-temps dans son cœur, se réveillait enfin. On touchait aux derniers jours de mai; le soleil souriait à la terre. Toutes les ondulations des coteaux, tous les caprices du ciel, tous les accidens du paysage, étaient pour Maurice une source de joies inattendues. A voir son naïf enchantement, on eût dit qu'il assistait pour la première fois aux merveilles de la création. Les fatigues austères de ce voyage à pied étaient plus douces pour lui que toutes les promenades oisives faites naguère dans le fond d'une calèche indolente, au galop des chevaux. Les haltes du soir dans les hôtelleries, les départs à l'aube naissante, les rencontres à la table commune, les saluts échangés sur la route, les causeries avec les enfans sur le banc de pierre devant la porte, étaient pour lui autant d'épisodes poétiques qui renouvelaient à chaque instant l'intérêt de son pèlerinage, tout en l'initiant à la pratique de l'égalité.

Enfin une dernière révolution morale devait couronner toutes les autres.

Madeleine avait réussi à ranimer le sentiment religieux dans le cœur de Maurice; mais elle l'avait toujours supplié vainement de recourir à la prière, et d'invoquer, dans sa tristesse, les divines consolations. Quoi qu'elle pût lui dire, il n'avait jamais consenti à mettre le pied dans une église. Il était réservé à la douleur de le ramener, par une pente insensible, aux croyances et au culte qu'il avait raillés jusque-là. Toute douleur sincère nous élève à Dieu : Maurice l'éprouva. En traversant un village qui se trouvait sur son chemin, il passa devant une église; poussé par un instinct irrésistible, sans s'être consulté, sans avoir délibéré avec lui-même, il entra. C'était une de ces pauvres églises que Dieu préfère aux temples somptueux et dorés. Le soleil y brillait doucement à travers les stores abaissés; des fleurs des champs jonchaient les marches de l'autel; çà et là, sur les dalles, quelques femmes, quelques vieillards, étaient agenouillés dans l'ombre. Maurice se mit à genoux et pria. Il pria pour obtenir de son père le pardon de ses égaremens, pour obtenir du ciel le bonheur de Madeleine.

Enfin, après quinze jours de marches solitaires, il traversa, sans être reconnu, la petite ville voisine de Valtravers. Son costume suffisait pour lui assurer l'incognito; d'ailleurs, à ce pas assuré, à ce regard fier et serein, au calme et à la dignité de cette noble et mâle figure, comment eût-on pu reconnaître le jeune homme qu'on se souvenait d'avoir vu, trois ans auparavant, passer comme un proscrit?

Oh! qui pourrait dire les émotions qui l'assaillirent, lorsqu'il vit, une heure après, se dérouler à l'horizon les ombrages qui avaient

abrité son berceau, lorsqu'il posa le pied sur la lisière de la forêt, lorsqu'il s'enfonça dans les profondeurs mystérieuses qu'il avait si souvent parcourues entre son père et la marquise, où Madeleine lui était apparue! En se retrouvant, plein d'amour et de vie, dans ces beaux lieux où, trois ans auparavant, il n'avait apporté que le sentiment de sa déchéance, son premier mouvement fut de crier à la nature entière qu'il était jeune, qu'il pouvait aimer, qu'il aimait; son ame régénérée s'exalta dans une sainte ivresse. Nature, réjouis-toi, c'est encore ton enfant! — Brises légères, comme autrefois, caressez mon front! Reconnaissez mes pas, mousses des bois, gazons des clairières! Tressaillez d'allégresse sur mon passage, arbres que mes pères ont plantés! — Il cheminait lentement; les souvenirs se levaient devant lui comme l'alouette dans les sillons. A l'ombre de ce chêne, il s'était reposé auprès du chevalier; sous le feuillage argenté de ce tremble, il s'était oublié tout un jour, écoutant les premiers murmures, comptant les premiers tressaillemens de la jeunesse qui s'agitait en lui. Au détour d'une allée, il reconnut la place où, par un soir d'automne, il avait rencontré sa cousine. Il se rappela tous les détails de cette poétique soirée; il se souvint aussi qu'un an plus tard, le jour de son premier départ, il avait retrouvé Madeleine assise à cette même place.

— Ah! malheureux! quel démon te poussait? s'écria-t-il avec tristesse. Elle était là, déjà belle et charmante, comme un avertissement céleste, comme l'image du bonheur que tu allais laisser derrière toi. Que ne l'as-tu prise par la main et que n'es-tu revenu sur tes pas!

Le jour baissait. Accablé par ses émotions, Maurice s'était laissé tomber sur l'herbe. Il se leva et se dirigea vers le château. Comme il ignorait quels hôtes l'habitaient, peu curieux, on le comprend, de les voir et de les connaître, il voulait seulement, à travers les barreaux de la grille, plonger un pieux regard dans le parc, il voulait dire un dernier adieu à l'Éden d'où il était à jamais exilé.

Il longea le mur de clôture jusqu'à la grille, et demeura long-temps le front collé contre les barreaux. Machinalement il ouvrit la porte; poussé par son cœur, il entra. Le parc était désert, les ombres du soir commençaient à descendre. Maurice n'entendait que le murmure du vent dans les feuilles, quelques cris d'oiseaux qui se blottissaient dans leurs nids, le bruit du sable qui criait sous ses pieds. Rasant les massifs de verdure, il s'avançait d'un pas furtif. Au tournant de l'allée, près de découvrir la façade, il s'arrêta, retint son haleine, et pressa sa poitrine à deux mains, comme pour l'empêcher d'éclater. Enfin il regarda.... Devait-il en croire ses yeux? N'était-ce pas un rêve, un mirage, une hallucination de son cerveau surexcité? Il voulut crier; sa voix expira sur ses lèvres. Le bâton qu'il tenait échappa de ses doigts, ses jambes fléchirent, et, pour ne pas tomber, il fut obligé de s'appuyer

contre un arbre. Là, à vingt pas, devant lui, assis sur le perron, éclairés par les dernières lueurs du soleil, tandis que deux enfans bien connus de Maurice se roulaient sur la pelouse, Madeleine, sir Edward, Pierre Marceau, sa femme, conversaient familièrement. Tout à coup Madeleine se leva, et Maurice la vit s'avancer vers lui en souriant, aussi sereine, aussi calme, que s'il se fût agi de la chose du monde la plus simple et la plus naturelle.

— Mon ami, nous vous attendions, lui dit-elle.

Et, saisissant le bras de son cousin, la jeune fille l'entraîna doucement vers le baronnet, Thérèse et Marceau, qui, de leur côté, venaient tous trois à sa rencontre. Ils serrèrent ses mains en silence; pas un mot ne fut prononcé. Tous les cœurs étaient émus; toutes les bouches étaient muettes.

— O mes amis, dit enfin Maurice d'une voix tremblante, s'arrêtant au pied du perron et promenant autour de lui ses regards éperdus; ô mes amis, que s'est-il passé? que se passe-t-il? Parlez, répondez-moi. Ai-je rêvé la douleur et le désespoir, ou bien rêvé-je à présent le bonheur?

Les visages qui l'entouraient ne répondirent que par un affectueux sourire. Soutenu par Madeleine, il monta les degrés du perron. Déjà tous les serviteurs étaient réunis dans la salle d'entrée. Maurice les reconnaissait tous; tous l'avaient vu naître ou grandir.

— Mes enfans, leur dit Madeleine, voici votre jeune maître qui revient au milieu de nous.

Ils l'entourèrent avec amour et respect, tandis qu'Ursule détachait avec empressement les courroies du sac qu'il avait sur le dos. Au même instant, on vint annoncer à haute voix que M. le chevalier était servi. Suivie de sir Edward et des Marceau, Madeleine le prit par la main, le conduisit dans la salle à manger où rien n'était changé, et le fit asseoir, dans son costume d'ouvrier, à la place qu'occupait autrefois son père. Bien que la table fût chargée de tout le luxe héréditaire au sein duquel Maurice avait grandi, le repas fut silencieux et court. Maurice garda jusqu'à la fin l'attitude d'un homme qui, ne sachant s'il dort ou s'il veille, craint de faire évanouir, par un geste trop brusque ou par une parole imprudente, les enchantemens dont il est témoin. Au bout d'un quart d'heure, Madeleine se leva, et, quittant le groupe des convives, se dirigea vers la forêt avec son cousin qui se laissait conduire comme un enfant. Arrivée près d'un tertre vert, la jeune fille s'assit la première et fit asseoir Maurice auprès d'elle.

Il faisait une de ces belles soirées qui semblent doubler le prix du bonheur. Pendant qu'une partie du ciel était encore empourprée des feux du couchant, à l'autre bout de l'horizon la lune se levait dans un lac d'azur et montait lentement sur la cime des arbres qu'elle argentait

de ses pâles rayons. Le rossignol chantait à plein gosier sous l'épaisse feuillée. Les brises de la nuit s'éveillaient; on entendait au fond des bois comme un bruit lointain de cascade.

— O mon ami, dit enfin Madeleine d'une voix plus mélodieuse que le chant du rossignol, plus fraîche que le vent de la nuit, je vous aime du jour où je vous ai vu ici pour la première fois. Vous aviez besoin, pour vous régénérer, de passer par la pauvreté, par le travail, par l'abnégation. Je l'ai compris, et j'ai voulu partager les épreuves que je vous imposais. Ces épreuves sont terminées; Maurice, me les pardonnez-vous?

Maurice sentit son ame se fondre comme un grain d'encens et s'exhaler vers Madeleine en adoration silencieuse. Il s'était agenouillé au pied du tertre où sa cousine était encore assise. La blanche créature pencha vers lui son doux visage, et, à la clarté des cieux étoilés, leurs lèvres se rencontrèrent dans un chaste baiser.

Est-il besoin de le dire maintenant? la pauvreté de Madeleine n'était qu'un pieux mensonge. Elle n'avait pas perdu son procès. Elle avait trompé Maurice pour le sauver. Je ne veux pas raconter jour pour jour ce qui se passa dans le cœur de Madeleine pendant que Maurice poursuivait l'œuvre de sa réhabilitation. C'est un récit que les ames délicates aimeront à faire elles-mêmes; quant aux ames vulgaires, elles ne le comprendraient pas. Le jeune chevalier venait de retrouver ses amis de Paris sous le toit de ses pères. — Ils ont été témoins de vos luttes et de vos efforts; il est juste, lui dit Madeleine, qu'ils soient présens au moment où vous recevrez la récompense que vous avez si bien méritée. Ce que sir Edward aimait surtout en moi, c'était notre pauvreté; notre bonheur le consolera.

Un mois plus tard, Maurice et Madeleine se marièrent sans bruit et sans ostentation à Neuvy-les-Bois, en présence de leurs amis, de leurs fermiers et de leurs serviteurs. Après avoir joui pendant quelques jours du spectacle de leurs douces joies, Pierre Marceau partit pour Paris avec sa femme et ses enfans. Vainement Madeleine essaya de les retenir, vainement Maurice leur offrit de rester au château, où ils trouveraient aisément l'emploi de leur activité et de leur intelligence.

— Vous avez retrouvé votre place, répondit sagement Marceau, laissez-moi garder la mienne. Malgré l'amitié qui nous unit, je sens que malgré moi je gênerais votre félicité. Je ne crains rien de votre orgueil : le travail que nous avons partagé ensemble a établi entre nous une égalité que rien ne saurait altérer; mais le monde au milieu duquel vous allez vivre refuserait de la comprendre, et son étonnement serait pour moi un reproche muet que je veux nous épargner à tous deux.

Le petit ménage partit comblé de témoignages d'affection. Au bout d'un mois, sir Edward partit à son tour. — Veillez bien sur votre bon-

heur, dit-il à Maurice au moment de s'éloigner; c'est une plante délicate qui a besoin de soins vigilans. Elle a grandi sous un souffle embaumé; sachez la défendre contre les orages qui pourraient la briser. Puis, se tournant vers Madeleine, il voulut lui adresser quelques paroles d'adieu; mais il se troubla, ses yeux se mouillèrent, et la jeune femme sentit une larme sur sa main qu'il pressait tristement de ses lèvres.

Ma tâche est terminée. Les existences heureuses ne se racontent pas. Maurice était désormais hors de danger et n'avait même plus besoin de courage. Si le travail n'est plus pour lui une nécessité, cependant il ne demeure pas inactif; il s'occupe à faire le bien, il sème autour de lui sa richesse. Madeleine est payée avec usure de son dévouement. Aucun nuage n'est venu troubler la sérénité de leur tendresse mutuelle. Pour Ursule, quoi qu'ait pu lui dire Madeleine, elle persiste à croire que sa jeune maîtresse a bien réellement perdu son procès, et que Maurice a trouvé dans la sculpture en bois le moyen de racheter le domaine de ses ancêtres. Maurice a gardé pour sa jeune femme une reconnaissance exaltée; souvent il lui arrive de la bénir avec ivresse. — Mon ami, lui répond-elle alors, ce n'est pas moi qu'il faut remercier. Je n'ai fait que vous indiquer la voie où vous deviez marcher. C'est le travail qu'il faut bénir, car c'est par lui que vous avez retrouvé la jeunesse, l'amour et le bonheur.

JULES SANDEAU.

PEINTRES ET SCULPTEURS

MODERNES.

I.

M. INGRES.

Nul homme n'a soulevé aussi énergiquement que M. Ingres les applaudissemens ou les colères de la critique. Pendant une période de près de trente années, chaque nouvelle production de son pinceau a été l'occasion de controverses animées, et comme il arrive d'ordinaire, quand les partis sont en présence, on a répondu à des éloges excessifs par le blâme le moins mérité. Tandis que les uns attribuaient à celui qu'ils proclamaient le *moderne Raphaël* toutes les qualités qui font le grand artiste, la science de la composition, la beauté du style, la profondeur de la pensée, la rigueur du dessin et même une entente très suffisante du clair-obscur et de la couleur, les autres lui déniaient tout mérite et allaient jusqu'à dire que l'auteur de la *Chapelle Sixtine* ne savait pas peindre, et que le peintre des deux *Odalisques* ne savait pas dessiner. Nous nous sommes toujours défié de ces jugemens extrêmes. Nous croyons peu sur parole à ces hautes renommées, à ces gloires incontestables; mais nous croyons encore moins à cette négation si exclusive de tout mérite et de toute qualité. Un homme qui a des admirateurs si enthousiastes, des détracteurs si passionnés, n'est certainement pas un homme ordinaire. Pour se rendre raison de sa valeur réelle, nous pensons qu'il faut examiner les pièces du procès, c'est-à-dire ses œuvres, avec ce désintéressement impartial que tout homme de

bonne foi doit apporter dans de semblables questions; nous pensons qu'il faut les juger avec la même conscience que le peintre a mise à les produire.

Une occasion unique rend aujourd'hui cette appréciation plus facile, et nous permettra de porter ce jugement en parfaite connaissance de cause. M. Ingres, qui, depuis plusieurs années, s'était retiré des expositions annuelles du Louvre, est sorti de la retraite qu'il s'était volontairement imposée, et a consenti à reparaître devant ce public dont, à tort ou à raison, il mettait en doute l'intelligence et l'impartialité; mais, cette fois, il a voulu se montrer dans toute sa force et avec certaines précautions. Onze non pas de ses plus grandes, mais de ses meilleures toiles, ont été réunies et exposées, sous sa direction, dans les galeries des Beaux-Arts. Par une haute coquetterie, et peut-être aussi par une sorte d'exagération de modestie qui a droit d'étonner de la part d'un homme de génie, M. Ingres a voulu que ces tableaux, exposés dans un petit salon séparé par un rideau des autres galeries, fussent préservés de tout malencontreux voisinage. Le public a su gré à M. Ingres de sa condescendance et du soin qu'il mettait à rechercher ses suffrages. Pendant tout le temps qu'a duré cette exposition, le succès a été grandissant, et, pour la première fois, la popularité a été acquise à l'artiste consciencieux dont ces nombreux tableaux, exécutés à diverses époques de sa vie, montraient le talent sous toutes ses faces.

La vie d'un artiste éminent a toujours été le meilleur commentaire de ses œuvres. Avant de passer à l'examen des ouvrages de M. Ingres et de rechercher quel système en a dirigé la composition, nous devons donc faire connaissance avec l'homme.

M. Ingres naquit à Montauban en 1780. Son père, peintre et musicien distingué, professait le dessin dans cette ville. M. Ingres eut à choisir entre les deux arts. D'abord il les cultiva tous deux avec une égale ardeur; mais la peinture prit le dessus. Cet enfant, qui préférait un crayon à tous les jouets de son âge, montra bientôt les plus heureuses dispositions, copiant les gravures du temps, copiant la nature, et, ce qui fait l'éloge de son instinct d'artiste, commençant dès-lors à démêler le bon du mauvais, et préférant Raphaël et Nicolas Poussin aux peintres à la mode, Boucher, Fragonard et Vanloo. Les premières années de M. Ingres furent studieuses, mais sans contrainte et sans ennui. Il travaillait avec amour sous ce beau ciel du Languedoc, et, comme André Chénier, il a pu s'écrier :

> Les délices des arts ont nourri mon enfance.

Plus tard nous l'avons entendu répéter comme ce poète :

> J'ai su, pauvre et content, savourer à longs traits
> Les muses, les plaisirs, et l'étude, et la paix.

. . . . . .

Une pauvreté libre est un trésor si doux !
Il est si doux, si beau, de s'être fait soi-même,
De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime !

Disons-le en passant, M. Ingres a toujours justifié par ses actes cette noble fierté. Nous l'avons entendu soutenir avec éloquence que la dignité de l'homme et la dignité de l'art étaient inséparables.

Le père de M. Ingres, voulant mettre à profit la brillante organisation de son fils, le conduisit, encore enfant, à Toulouse, et le confia aux soins d'un de ses collègues de l'académie de peinture, M. Roques. Ce professeur habile avait séjourné en Italie, et, dans un temps où l'on ne jurait, — en province surtout, où le retour de David vers l'antique était encore ignoré, — que par Vanloo et Fragonard, il étudiait Raphaël avec goût et intelligence. Une belle copie de la madone *Alla Seggiola*, que M. Roques avait rapportée de Florence, révéla d'un seul coup à M. Ingres ces grandes vérités de l'art qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Raphaël devint son modèle de prédilection et presque son idéal, « Raphaël, le peintre par excellence, l'artiste doué d'organes en quelque sorte immatériels, dont l'œil moral et l'œil physique ont joui d'une justesse surhumaine et ont toujours su démêler la ligne juste, la ligne de beauté, qui n'est autre chose que la ligne de nature saisie au point précis, au point où on ne voit ni en trop, ce qui produit le faux et l'outré, ni en moins, ce qui produit la médiocrité et la faiblesse. » C'est ainsi que nous avons entendu M. Ingres définir le génie de Raphaël.

Sous la direction de M. Roques, les progrès du jeune artiste furent rapides, et dès-lors il n'hésita plus sur sa vocation. A onze ans, il obtint à l'académie de Toulouse le grand prix de dessin et les honneurs de l'ovation du Capitole. A seize ans, M. Ingres était maître de son crayon, et dessinait avec une vérité et une précision peu communes. C'est alors qu'il vint à Paris, et, comme dès-lors le patronage académique de l'école était indispensable pour obtenir les prix qui conduisent à Rome, malgré de secrètes répugnances, il entra à l'atelier de David. C'était, je crois, en 1796. Le peintre de *Socrate*, des *Horaces* et de *Bélisaire*, revenu du déplorable enivrement de la terreur, reprenait ses pinceaux. David, qui, dans les clubs et les assemblées, se montrait partisan intraitable d'une liberté sans limites, était, dans son atelier, le plus despote des hommes. M. Ingres ne renonça cependant pas à toute indépendance, et n'accepta que sous certaines réserves la direction d'un maître dont le talent lui inspirait plus d'admiration que de sympathie. Derrière ces préceptes rigoureux, mais qui lui paraissaient conventionnels; derrière cette étude abstraite du dessin anatomique, astreint à certaines règles mathématiques, M. Ingres entrevoyait toujours Raphaël et sa ligne si vraie, si souple, si correcte dans sa grandeur. Raphaël,

pour le jeune artiste soumis momentanément à la discipline de l'école régnante, c'était la nature dans toute sa grace et sa perfection, c'était presque la liberté.

Arrêtons-nous quelques momens à cette époque de la vie de M. Ingres. Pour bien comprendre la portée des tentatives de réforme qu'il allait essayer à la sortie de l'atelier du maître, et pour s'expliquer la position exceptionnelle qu'il prit dès le début, pour apprécier plus tard la révolution opérée par son exemple et sous sa direction, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les révolutions de l'art de la peinture en Europe, et particulièrement en France, pendant le cours du siècle précédent.

Depuis la fin du XVIIe siècle, l'école française n'existait plus que de nom. Une sorte de réaction pleine de licence avait succédé au gouvernement despotique de Lebrun et à la faible autorité de Mignard. De 1664, époque de la fondation de l'académie de France à Rome, à 1721, pendant un intervalle de près de cinquante ans, si l'on excepte Hyacinthe Rigaud, il n'est pas un seul des quarante-six pensionnaires envoyés en Italie qui ait laissé quelque souvenir. De 1721 à 1743, époque du départ de Vien pour Rome, apparaissent successivement les Nattoire, les Boucher, les Vanloo, les Subleyras et les Pierre, c'est-à-dire l'école de la fantaisie outrée et du caprice splendide. Entre les mains des novateurs, la forme flamboie et le coloris étincelle. On tourmente avec fureur la ligne et le contour, on prodigue toutes les richesses de la palette. C'est un luxe éblouissant de paillettes, de guirlandes et de draperies bigarrées. On n'oublie qu'une seule chose, la nature, et ce qu'on méprise par-dessus tout, c'est la vérité. Tout semble perdu, le goût comme les mœurs. Les artistes italiens, ayant continuellement sous les yeux les grands modèles des siècles précédens, ne se laissèrent pas aller à un oubli aussi absolu du grand et du beau. La dégradation par-delà les Alpes ne fut jamais si complète. Sous la direction des Solimène et des Carle Maratte, l'art garda une certaine dignité. Il ne descendit pas dans les ruelles et les boudoirs, il ne sortit pas des palais ou du sanctuaire; mais sa réserve fut prétentieuse, sa grandeur théâtrale, son abondance stérile.

L'excessive licence ramène à la discipline. Deux Allemands, Raphaël Mengs et Asmus Carstens, furent les promoteurs de cette réforme, qu'on attribua trop exclusivement à l'école française. L'art, obéissant à leur direction et aux préceptes de Winckelmann, leur organe, commença cette singulière évolution qui aboutit à l'antiquité grecque et mythologique. Raphaël Mengs et Carstens préparèrent donc l'avénement de cette grande école néo-grecque dont David fut le peintre et Canova le statuaire. Raphaël Mengs, à peine âgé de vingt-trois ans, avait quitté Dresde pour s'établir à Rome, où il arriva vers 1750. Ce

peintre, d'une intelligence plus subtile que vaste, et chez qui la réflexion l'emportait sur le goût et le sentiment, s'occupa d'abord tout autant de concilier que de réformer. A l'en croire, l'artiste par excellence devait réunir le dessin de Raphaël au coloris du Titien et à la grace du Corrége. Raphaël Mengs s'efforça de joindre l'exemple au précepte, mais ses compositions, dénuées de puissance et de personnalité, accusent le vice de son système. Mengs ne fut qu'un habile arrangeur et un hardi copiste. Son plafond à la fresque de la villa Albani, où il a représenté le Parnasse, offre une reproduction des plus belles statues antiques que la couleur n'a pas suffisamment animées. Mengs enjoliva l'antiquité, et il existe une singulière analogie entre ses peintures de la villa Albani, du Vatican, son *Cupidon aiguisant une flèche* du musée de Dresde, et les tableaux de quelques-uns des peintres de l'école impériale, ceux surtout qui recherchèrent la grace, Girodet, Guérin et Meynier par exemple. David fut plus sévère que Mengs et d'une imagination bien autrement vigoureuse. Canova, dont le talent a quelques points de ressemblance avec celui du peintre de Dresde, fut un plus beau génie. Canova marque le passage du Bernin aux statuaires d'aujourd'hui; Raphaël Mengs est la transition de Pietre de Cortone et de Solimène à David et à son école. Le premier mérite du peintre saxon est d'avoir remis en honneur la forme sacrifiée au mouvement et à l'effet théâtral, et d'avoir remplacé l'abondance et la richesse confuse de ses prédécesseurs par une simplicité parfois un peu nue. Mengs indiqua le premier cette nouvelle façon d'envisager l'art, que Winckelmann, son disciple enthousiaste, a poétiquement développée dans son *Histoire de l'Art chez les anciens*. L'empire que Mengs exerça sur l'écrivain alla jusqu'à fausser son goût et à égarer son jugement. Raphaël Mengs semble avoir réalisé l'idéal de Winckelmann, car celui-ci le proclame le plus grand peintre de son époque, et affirme que peut-être il ne sera jamais surpassé. « Mengs (à l'entendre) naquit, comme le phénix, des cendres de Raphaël, son devancier; il fut destiné à faire connaître au monde la véritable beauté dans les arts, et à s'élever dans son vol à la plus grande hauteur qu'il soit donné à l'homme d'atteindre. » Voilà bien l'emphase ordinaire de l'historien de l'art chez les anciens.

Asmus Carstens, qui ne visita l'Italie que vingt ans après Raphaël Mengs, se prononça plus énergiquement encore que le peintre du *Parnasse* pour un retour vers l'antique et vers l'époque de Raphaël. Il fut le précurseur de l'école allemande dont MM. Overbeck et Cornélius sont les chefs. Carstens proclama long-temps avant M. Ingres que l'école des Carraches ne fut pas une école dans l'acception du mot, et que ces peintres ont, les premiers, commencé la décadence. Nourri des doctrines de Winckelmann, il les modifia dans l'application avec intelli-

gence, et, dans ses compositions, abstraites quelquefois jusqu'à l'obscurité, mais où apparaît toujours un grand caractère, il subordonna, avec un rare bonheur, l'imitation de Raphaël et de Michel-Ange à celle de l'art antique. Carstens, c'est Flaxman sans la manière. Thorwaldsen a moissonné dans le sillon que le peintre du Holstein avait ouvert.

Lorsque David se rendit à Rome, en 1774, comme pensionnaire de l'académie de peinture, il était encore sous l'influence du mauvais goût de l'époque. David vit le résultat des tentatives de Raphaël Mengs; il entendit professer dans les salles du Vatican et du Capitole les doctrines de Winckelmann et de l'abbé Barthélemy en présence des chefs-d'œuvre qui les avaient inspirées; ses yeux s'ouvrirent, et il résolut de compléter dans l'art de la peinture cette révolution que Mengs à son avis n'avait fait qu'indiquer. David s'appliqua aussitôt à dégager l'élément antique de l'élément italien, différant en cela de Mengs qui, lui, s'était efforcé de les réunir. Raphaël et le Corrége furent mis de côté, et les peintures de Pompéia, les œuvres du ciseau grec, furent les seuls modèles qu'on dut consulter. Sous l'empire de ce génie absolu, et soumise aux influences politiques et littéraires du moment, l'école française devint grecque et païenne; l'imitation se renferma dans certaines limites rigoureusement posées; l'art s'isola du présent, et, franchissant en arrière un intervalle de vingt siècles, reprit la tradition où les artistes grecs l'avaient laissée, mais avec cette froideur qui s'attache à des abstractions trop systématiques et trop solennelles pour ne pas exclure la grace.

M. Ingres, élève de David, débuta comme tous les artistes du temps par la reproduction conventionnelle du bas-relief et de la statue. *Achille recevant dans sa tente les députés d'Agamemnon*, et *Antiochus renvoyant à Scipion l'Africain son fils fait prisonnier sur mer*, sont ses deux premiers tableaux. L'*Antiochus* obtint le second prix de peinture en 1799, et l'*Achille* le grand prix en 1802. Dans le tableau d'*Antiochus*, l'action est confuse et difficile à saisir. Les personnages sont chargés de draperies étudiées avec soin, mais d'un dessin trop tourmenté. Cette composition renferme cependant quelques détails excellens, par exemple, la figure du jeune fils de Scipion qui s'appuie contre son père et celle du vieillard accoudé derrière le général romain. Ces deux figures, et particulièrement celle du vieillard, indiquent déjà un certain parti pris d'indépendance. Le tableau d'*Achille* annonce la même volonté énergique. On assure que Flaxman répétait que le tableau de ce débutant était ce qu'il avait vu de mieux en France. Pour s'expliquer cette prédilection de Flaxman, il suffit de jeter un coup d'œil sur cette composition, conçue dans le style sévère des dessins du sculpteur anglais. La plupart des personnages sont nus, et leurs attitudes, particulièrement celles des chefs, debout devant Achille, ont quelque chose de la raideur

du bas-relief. La figure d'Ulysse semble dérobée à quelqu'une de ces belles terres cuites étrusques qu'on voit au musée grégorien au Vatican. Le mouvement passionné du bouillant Achille, qui, au lieu de l'épée qu'il va reprendre, tient encore la lyre, contraste heureusement avec le calme des autres personnages.

Le tableau d'*Achille* avait obtenu le grand prix de peinture en 1802; M. Ingres ne se rendit cependant en Italie que vers 1804. L'académie avait été supprimée depuis 1793, et le voyage à Rome était remplacé par une pension de mille francs. A l'académie de Rome, M. Ingres rencontra Guérin, Granger et Menjaud, pensionnaires comme lui, mais dont il se distingua aussitôt par sa manière originale.

Raphaël Mengs et David, dans leur retour vers l'antiquité, s'étaient préoccupés exclusivement de la forme extérieure et du détail anatomique; ils avaient négligé la vie, et sacrifié la partie intellectuelle à la partie matérielle de l'art, la pensée à la forme pure. M. Ingres, dans les premiers ouvrages qu'il envoya de Rome, paraît déjà s'efforcer de rendre à cette partie spirituelle de l'art toute l'importance qu'elle doit avoir. L'art, comme il l'entend, doit exprimer un sentiment vrai et réel, non une émotion factice et théâtrale. Ces premières velléités d'indépendance et ce retour vers la réalité se manifestent surtout dans le tableau d'*Œdipe expliquant l'énigme*, que M. Ingres exposa en 1808, au sortir de l'école de Rome. La tête de l'OEdipe se distingue essentiellement de ces types de beauté conventionnelle que reproduisaient tous les artistes du temps; aussi l'accusa-t-on de laideur et de vulgarité. Les nouvelles tendances de l'artiste apparaissent également dans le naturel parfait de la pose, dans la netteté du contour que l'on qualifia de sécheresse; elles se montrent encore dans cette fermeté du dessin musculaire et dans cette extrême simplicité d'exécution qui s'écartait singulièrement du genre *gréco-fleuri* de l'époque. Cette œuvre, certainement incomplète, et qui reproduit trop exactement, quant au geste et à l'attitude, la peinture d'un vase étrusque (1), accusait une bien autre intelligence de l'antiquité que la plupart des compositions soi-disant *antiques* des peintres qui jouissaient alors de la vogue. Elle annonçait aussi de la part du jeune artiste une louable horreur de l'imitation des chefs-d'œuvre si prônés du goût régnant, et cette force de volonté qui n'est pas seulement de la patience, comme on l'a prétendu : la patience, quoi qu'on ait pu dire, n'a jamais été le génie; elle peut même lui être absolument étrangère, tandis qu'il n'y a pas d'homme de génie sans volonté. La volonté, chez M. Ingres, est persistante et courageuse; elle le soutint dans sa lutte avec l'école impériale, qu'il amena d'abord à

(1) Voir le personnage qui annonce la mort d'Agamemnon représenté sur un vase antique trouvé à Capoue et publié par Tischbein (*Recueil de Gravures de Vases antiques*).

composition, et qui, plus tard, le reconnut pour son chef, hâtant le triomphe définitif de celui que pendant si long-temps elle avait mis hors la loi.

Tandis que M. Ingres engageait la lutte avec l'école de David, un jeune peintre allemand levait de son côté l'étendard de la révolte contre les continuateurs de Mengs et de Winckelmann, et, comme le peintre français, il avait choisi Rome pour centre de son action. Frédéric Overbeck était né en 1789 à Lubeck. A peine âgé de dix-sept ans, il se rendit à Vienne pour suivre les leçons de l'académie de peinture; mais les doctrines étroites de cette école, où dominait le goût antique tel que l'entendaient les imitateurs de Raphaël et de David, convenaient peu à l'ame rêveuse et à l'imagination toute mystique du jeune artiste. Ses professeurs, mécontens de l'affectation qu'il mettait à reproduire le style des vieux maîtres allemands et de son éloignement pour l'étude du modèle, le renvoyèrent de l'académie. Cette exclusion, qui eût été l'arrêt de mort d'un artiste médiocre, fut le réveil du talent de M. Overbeck. Il résolut de se venger de ces dédains de l'académie par des triomphes et d'élever autel contre autel. L'Allemagne lui refusait des maîtres et des leçons; il se décida à les chercher ailleurs et à remonter aux grandes origines. Il réunit donc quelques amis, se rendit avec eux en Italie, et, cantonné à Rome, dans un couvent ruiné, il fonda cette nouvelle école allemande, humble à son début, comme ces *nazaréens* dont elle portait le nom, mais qui plus tard devait dominer sans contestation. Envisageant l'art sous ses diverses faces, l'école nouvelle adjoignit à M. Overbeck, son premier chef, MM. Cornélius, Schnoor et Schadow, tous trois novateurs et originaux chacun dans son genre, autant qu'on peut l'être en s'attachant à la reproduction presque littérale des chefs-d'œuvre du moyen-âge et en reprenant l'art où les maîtres des premières époques l'avaient laissé.

Quand M. Overbeck et ses amis arrivèrent à Rome, M. Ingres s'y était déjà rendu comme pensionnaire de l'école française, et son temps d'étude terminé, animé par le même sentiment qui y retenait les jeunes Allemands, il s'y fixait comme adorateur de Raphaël. M. Ingres ne remontait pas si haut que les *nazaréens;* moins esclave de l'imitation, il ne croyait pas qu'il fallût reprendre les traditions à leur origine et l'art à son enfance. Tout en admirant Cimabué, Giotto et les peintres des premières époques, il leur préférait Raphaël, qu'il regardait comme le dernier terme du progrès auquel l'art eût encore atteint, et non comme le commencement de la décadence. Il s'attachait donc avant tout à l'étude du *divin maître*, comme il l'appelait, n'aspirant qu'à suivre de loin sa trace glorieuse, et non , comme les nazaréens, à le refaire tel qu'il aurait dû être si Michel-Ange et le paganisme ne l'eussent corrompu. Il existait néanmoins, on doit le reconnaître, une

singulière analogie entre M. Ingres et M. Overbeck, en révolte tous deux contre les écoles régnantes, tous deux absorbés dans une adoration plus ou moins intelligente du passé, décorant tous deux de leurs peintures les édifices de Rome : M. Ingres, les salles du palais de Monte-Cavallo, où il exécutait dans un style raphaélesque des fresques dont l'histoire romaine et les poèmes d'Ossian avaient fourni le sujet (1); M. Overbeck, reproduisant l'histoire de Joseph dans les appartemens du palais du consul de Prusse, M. Bartholdi, et, plus tard, peignant divers épisodes empruntés aux chants de la *Jérusalem délivrée* dans la villa Massimi. La façon dont les deux artistes entendent le clair-obscur ne manque pas non plus de certains rapports. Tous deux peignent la chair sans la faire palpiter, tous deux ne regardent la couleur que comme l'accessoire de la forme; aussi leurs dessins sont-ils préférables à leurs tableaux, et peut-être leurs tableaux gagnent-ils à être gravés. L'analogie s'arrête là. M. Ingres a sur M. Overbeck l'avantage d'un goût plus délicat et plus sûr. Il ne s'est jamais attaché, comme le peintre allemand, à reproduire servilement jusqu'aux défauts et aux anachronismes des vieux maîtres qu'il imite, habillant, comme eux, ses Hébreux en bourgeois de Francfort ou de Leyde. Il dédaigne justement ces puérilités archaïques. M. Ingres a aussi bien autrement de vigueur et tout à la fois de fantaisie dans sa manière que le peintre de Lubeck : fantaisie dans le choix des sujets, vigueur dans la forme dont il revêt sa pensée. M. Ingres n'obéit pas, comme M. Overbeck, à une influence purement mystique, et il ne peint pas comme lui sous l'impression constante d'une seule et même idée.

M. Ingres est en effet le peintre de l'art pour l'art; l'amour exclusif de la forme et la fantaisie caractérisent essentiellement sa manière; aussi les critiques religieux et humanitaires lui ont-ils sévèrement reproché les uns son scepticisme, les autres « son détachement égoïste de tous les sentimens communs et solidaires, » tous son singulier dédain pour ces grandes questions sociales et religieuses qui préoccupent l'esprit des hommes et qui agissent sur leurs destinées. Nous croyons superflu d'examiner si la peinture doit être considérée uniquement comme une sorte de langage symbolique dont l'artiste ne peut se servir que pour *prouver* ou pour *convaincre*. Le rôle du peintre serait alors plus restreint que celui de l'écrivain, qui, lui du moins, peut raconter et se laisser aller parfois à l'inspiration et à la fantaisie sans faire absolument de l'histoire un plaidoyer et du caprice un moyen de conviction. Nous pensons qu'il faut laisser aux uns la lutte et la prédication, aux autres l'inspiration pacifique et désintéressée, et cette souveraine et

(1) *Le Triomphe de Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céciniens*; cette vaste peinture a été exécutée en détrempe. *Le Sommeil d'Ossian*, plafond peint à l'huile.

stoïque indifférence pour toutes les spéculations plus ou moins vaines qui passionnent les hommes.

Ce scepticisme et cette indifférence qu'on reproche à M. Ingres tiennent en quelque sorte à la nature même de son talent, essentiellement abstrait, à son amour pour la forme correcte et précise, à son culte pour la beauté. Il veut la chercher où il croit la rencontrer, par-delà la grossière atmosphère des passions humaines, dans ces régions sublimes et sereines d'où sont descendus autrefois les trois Vénus, l'Apollon, le Jupiter, l'Antinoüs, et toutes ces gracieuses créations du ciseau grec où la forme triomphe avant tout. Ce culte de l'art pour l'art, cet amour de la beauté pour elle-même n'est du reste pas si stérile qu'on l'a bien voulu dire. En épurant le goût, il épure l'ame. Malheureusement les efforts qu'a faits M. Ingres pour atteindre l'immuable beauté n'ont pas répondu toujours à sa volonté et n'ont pas été couronnés d'un plein succès. Dans chacune de ses compositions si variées, on sent plutôt la tendance et l'aspiration vers la perfection idéale qu'on ne rencontre cette perfection. Ce résultat a droit de nous surprendre. Il résulte de diverses causes, et, en première ligne, d'un parti pris d'imitation peut-être un peu trop rigoureux. On s'écriait autrefois : *Le maître a dit*, et ces mots tenaient lieu de toute invention et de tout raisonnement; M. Ingres est peut-être trop disposé à répéter; en y attachant la même nécessité de se soumettre, le même renoncement de toute idée qui lui soit propre : *Raphaël a peint*. Raphaël, pour lui, c'est l'art tout entier. Cette subordination, toute volontaire qu'elle soit, a de graves inconvéniens. Elle refroidit l'imagination; le style, trop contenu, devient timide, l'aisance se perd, la forme tourne à la maigreur; la ligne manque de souplesse, et le contour, précis jusqu'à la dureté, se détache avec une sécheresse par trop primitive. Ce même système d'imitation conduit nécessairement au sacrifice du coloris. La couleur, pour les peintres des écoles archaïques, ne sert plus que de complément au dessin, qui même a la prétention de tout dire sans son aide, tandis que chez les peintres vénitiens et flamands la couleur semble suffire pour tout exprimer. Ces peintres archaïques peignent et modèlent avec le crayon, tandis que les vrais coloristes dessinent avec la brosse et modèlent avec la couleur.

Pendant son séjour en Italie, outre ses peintures du palais de Monte-Cavallo, M. Ingres composa un certain nombre de tableaux, dont quelques-uns seulement nous sont connus. C'est de cette époque que datent *la Chapelle Sixtine*, *Raphaël et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, *le cardinal Bibiena fiançant sa nièce à Raphaël*, le *Virgile lisant son poème devant Auguste*, dont M. Ingres a multiplié les esquisses et les dessins, et un grand nombre de portraits peints et de petits portraits à la mine de plomb, où se révèle tout le talent du grand dessinateur. M. Ingres,

à cette époque de sa vie, eut à soutenir une lutte pénible avec le besoin, et dut faire un grand effort de volonté pour ne pas s'écarter de cette ligne rigoureuse qui ne pouvait le conduire que bien lentement à la fortune et à ce qu'il ambitionnait plus encore, à la gloire. M. Ingres persista; se refusant à toute concession au goût du moment, il entreprit de régenter ses critiques. Joignant les œuvres à la prédication, il s'attaqua d'abord à cette fraction de l'école de David qui cherchait le gracieux. Ces continuateurs de Raphaël Mengs, qui n'avaient ni son érudition ni sa sévérité aimable, étaient, à son avis, tout aussi faux dans leur genre que ces Vanloo et ces Boucher qu'ils condamnaient si hautement. Leurs personnages, habillés à la grecque, lui paraissaient aussi maniérés que les héros et les demi-dieux musqués dont ils avaient pris la place. M. Ingres voulut montrer à ces prétendus réformateurs comment l'étude de la nature et l'étude de l'antique pouvaient se combiner: il composa la grande *Odalisque*.

A son apparition au salon de 1819, ce tableau causa dans l'école alors en vogue une sorte de soulèvement. On cria au mauvais goût, à la barbarie, et voici comment s'exprimait sur la tentative du novateur l'organe le plus accrédité de la critique du temps, Landon, dans son *Salon de Peinture de* 1819 : « Les personnes qui croient pouvoir juger du mérite des tableaux d'après la manière dont ils sont présentés à l'exposition n'ont pas été peu surprises de voir un ouvrage, qui laisse autant à désirer que celui-ci, figurer dans le lieu le plus apparent, sous le plus beau jour, et tenir cette place du milieu réservée, selon l'usage, aux productions les plus importantes. Mais si cette distinction n'est pas purement l'effet du hasard ou du besoin qu'auraient eu d'un cadre de cette mesure les ordonnateurs de l'exposition, comme on ne doit leur supposer qu'un louable motif, on peut croire qu'ils ont voulu tout à la fois rendre hommage à un artiste qui donna dans sa jeunesse des preuves d'un talent distingué, et lui procurer une utile leçon par l'intermédiaire de quelque critique impartial. On n'aurait pas parlé de ce tableau, peut-être même ne l'aurait-on pas aperçu, s'il eût été relégué dans une des salles où languissent d'ordinaire les productions médiocres, ou, ce qui est bien pis, les productions vicieuses. Ce dernier cas est celui du tableau en question..... Cependant les personnes qui ne connaîtront le tableau de l'*Odalisque* que par la gravure que nous mettons sous leurs yeux auront peine à croire qu'il soit aussi défectueux que nous le donnons à penser. En effet, la pose a de l'élégance; les formes, tout incorrectes qu'elles sont, présentent des contours coulans et assez gracieux. Si le premier aspect attire peu, du moins il n'a rien qui choque; on peut y trouver même un certain charme; mais, après un moment d'attention, on voit qu'il n'y a dans cette figure ni os, ni muscles, ni sang, ni vie, ni relief, rien enfin de ce qui constitue l'imitation. La

carnation est bise et monotone. Les parties sur lesquelles la lumière devrait être dégradée la reçoivent autant que les parties les plus saillantes; il n'y a même, à proprement parler, aucune partie réellement saillante, tant la lumière est étendue à plat, sans art et sans ménagement. Il est évident que l'artiste a péché sciemment, qu'il a voulu mal faire. »

M. Kératry, dans son *Annuaire* du même salon, insistait sur ces mêmes critiques : « Je regrette de voir ce jeune artiste (M. Ingres avait alors près de quarante ans) se donner beaucoup de peine pour gâter un beau talent. En effet, cette femme, vue par le dos, est faible de dessin, puisque les bras sont d'une maigreur choquante; de coloris, puisqu'elle ne présente qu'une teinte uniforme, où aucune des parties du torse n'est accusée; d'expression, puisque ses traits, d'ailleurs assez bien proportionnés, ne révèlent aucune pensée, ne donnent l'indice d'aucun sentiment; et pourtant on ne sait comment il y a là quelque chose du Titien... Une des plus grandes faveurs que l'on pourrait faire à ce morceau serait de le croire sorti de l'école du Pérugin. Il serait déplorable que M. Ingres eût foulé en vain la terre qui faisait jadis les héros et qui fera encore les artistes... Il a pris une fausse route; nous le lui dirons, dût notre censure être taxée de sévérité. »

Aujourd'hui tout est bien changé; les continuateurs de Landon, et sans doute M. Kératry lui-même, placent M. Ingres à côté de Raphaël, dont il aurait retrouvé la ligne noble et pure, l'ordonnance simple et savante, et ce sont les novateurs du jour qui, au sujet du même tableau, répètent les critiques de Landon. L'*Odalisque* est, après tout, un des meilleurs ouvrages de M. Ingres, celui où, comme dessinateur, il a montré le plus de rigueur et le plus d'élégance. Le modelé est savant, quoique peu accusé, car, pour nous, la science ne consiste pas à tout exprimer, mais à reproduire la forme ou le détail caractéristique. Les bras sont peut-être un peu grêles, et la partie supérieure du bras droit paraît étranglée. L'artiste, par ce détail, a voulu sans doute faire sentir l'extrême jeunesse du modèle; mais cette concession faite à la réalité, et qui n'aurait rien que de naturel chez un disciple des Allemands ou des Florentins qui s'inspirerait d'Holbein ou du Bronzino, peut-elle concorder avec les immuables principes qui constituent l'idéal de la forme, ou la beauté par excellence? Quant au coloris, il n'est pas si insuffisant qu'on l'a prétendu. Il s'écarte, du moins, de toute convention, et rappelle la nature, qui n'est ni si reflétée ni si brillantée qu'on se plaisait alors à la représenter. Il doit, en outre, à l'empâtement des ombres une solidité qu'on rencontre assez rarement dans les peintures de la même époque (1819), dont les ombres, indiquées par quelques glacis de bitume, manquent de fermeté, et dont les clairs même sont à peine empâtés. Aussi, après moins de trente années, la plupart de

ces tableaux se sont-ils désaccordés, tandis qu'au contraire le coloris de l'*Odalisque* a gagné et gagnera encore, le temps ne pouvant qu'harmoniser des tableaux dont toutes les parties sont exécutées avec le même soin consciencieux, la même horreur de l'*à peu près*. A la longue, les duretés s'effacent, et la sécheresse du contour disparaît. Nous concevons toutefois le scandale que dut soulever cette *Odalisque* d'une beauté si sévère et si calme, quand elle se trouva en compagnie de la *Galathée* de Girodet, de l'*Eurydice* de M. Drolling, et des *Nymphes* et *Baigneuses* de MM. Laucrenon, Pallière et Monanteuil. Le dessin de l'*Odalisque endormie*, que M. Ingres peignit plus tard, a plus de souplesse que celui de la grande *Odalisque*. La partie supérieure de la figure est un petit chef-d'œuvre de grace voluptueuse et d'abandon; mais, à partir des hanches, il y a quelque chose de contourné dans le torse, et que la nature a pu présenter sans doute, qui tient à la pose de la figure, mais qui a toute l'apparence d'une incorrection, le nombril et les muscles du ventre ne paraissant plus à leur place.

Cette période de lutte, qui comprend près de quinze années, de 1810 à 1825, fut favorable au talent de M. Ingres; la critique a pu lui arracher des cris de douleur ou de colère, elle ne l'a jamais accablé. Cette loi, qui veut que la résistance seule amène le complet déploiement des forces, est surtout applicable aux beaux arts. Pendant la seconde partie de son séjour en Italie, M. Ingres, mis au ban de l'école, et que les commandes importantes n'allaient pas chercher, ne produisit guère, outre des portraits, que des compositions de petite dimension: *La Chapelle Sixtine, Raphaël et la Fornarina, Francesca da Rimini, le Maréchal de Berwick, l'Arétin*, les deux tableaux de *Henri IV, la Mort de Léonard de Vinci, Roger et Angélique*, et *l'Entrée de Charles V à Paris*, furent exécutés durant la période dont nous parlons. L'examen de quelques-uns de ces tableaux nous permettra d'apprécier le talent de l'artiste à cette époque difficile de son existence, c'est-à-dire pendant les quinze ans qui précèdent *le Vœu de Louis XIII* et *l'Apothéose d'Homère*, moment de l'avénement et du triomphe. *Jéhan Pastourel, président du parlement de Paris, présentant Jean Maillard au Dauphin, depuis Charles V, à son entrée dans Paris*, et *Philippe V donnant l'ordre de la Toison-d'Or au maréchal de Berwick*, sont deux scènes historiques traitées dans un goût tout différent. *Jéhan Pastourel* est plutôt un tableau *chronique* qu'un tableau historique. A voir les poses naïves et quelque peu raides des personnages, leurs figures gauloises si finement caractérisées, leurs ajustemens scrupuleusement calqués sur les monumens de l'époque, on dirait une vignette détachée d'un manuscrit de Froissart. Les groupes qui précèdent ou qui suivent le dauphin, bannières déployées, et la figure même du dauphin, présentent un spécimen curieux du style littéralement archaïque, si distinct du style historique à la mode pendant

les vingt premières années du siècle. Il semble que, dans les tableaux de *Jéhan Pastourel* et de *Philippe V*, M. Ingres se soit proposé de donner une leçon à ces prétendus peintres d'histoire qui choisissaient dans nos annales un sujet, et revêtaient de costumes plus ou moins exacts leurs personnages grecs ou romains; peut-être la leçon est-elle un peu outrée, surtout dans le tableau de *Jéhan Pastourel*, qui tient du pastiche (1).

Le tableau de *Philippe V* est un ouvrage d'un tout autre caractère. Ce n'est plus de la chronique, c'est quelque chose de moins littéral et d'aussi vrai : de l'histoire *réelle* à la façon de Saint-Simon dans ses Mémoires sur la régence. Nous voulons faire entendre par là que le peintre s'est autant attaché à caractériser le plus exactement possible la physionomie de chacun des acteurs et spectateurs de cette scène, toute d'apparat, qu'à retracer la scène même. Ce parti pris est des plus heureux; il donne à une cérémonie essentiellement froide ce genre d'intérêt qu'on cherche d'ordinaire dans les réunions officielles. Une sorte de dignité étudiée dans les attitudes, et qui apparaît également sur la physionomie de chacun des personnages, lie ensemble toutes les parties de la composition, et tient la curiosité en haleine. Il n'y a là ni remplissage, ni hors-d'œuvre épisodique. Nous sommes en présence d'une cour du XVIIe siècle dont tous les dignitaires ont existé. Voici maintenant la part de la critique : le peintre, pour se rapprocher le plus possible de la vérité, a été entraîné à certaines exagérations. C'est ainsi que le maréchal de Berwick, présentant sa tête blonde au collier de l'ordre, nous paraît bien obséquieux dans sa reconnaissance. En revanche, le Philippe V a une morgue par trop espagnole, et le signe caractéristique de sa race abâtardie, la pesanteur de la lèvre inférieure, est trop prononcé. Remarquons aussi que, dans ce tableau, M. Ingres a fait quelques sacrifices au clair-obscur; le coloris, quoiqu'un peu monotone, est harmonieux. Il est fâcheux cependant que les derniers plans et les fonds du tableau soient exécutés avec le même fini et la même précision que les plans les plus rapprochés. Ce défaut tient sans doute à l'excessive conscience que M. Ingres apporte à tout ce qu'il fait, mais ce n'en est pas moins un défaut.

M. Ingres s'est rarement attaché à peindre la passion. Quoique varié, son talent n'est peut-être pas assez flexible ni son inspiration assez spontanée pour exprimer les nuances délicates du sentiment, les situations dramatiques qui naissent d'un amour combattu ou partagé. *Raphaël et la Fornarina, Francesca da Rimini*, tableaux de la jeunesse

(1) Il y aurait une curieuse comparaison à faire entre le style du tableau de l'*Entrée du Dauphin, depuis Charles V, à Paris*, et le style du tableau de l'*Entrée de Henri IV* par Gérard. Dans ces petites compositions de M. Ingres, la *révolution* est déjà complète. M. Paul Delaroche, qui cependant ne vient que long-temps après lui, semble marquer la transition.

de l'auteur, et *Stratonice et Antiochus*, œuvre d'une date plus récente, sont à peu près les seules productions de M. Ingres dont l'amour soit le sujet. On retrouve dans chacune de ces compositions les éminentes qualités de l'artiste : comment se fait-il que chacun de ces petits drames laisse le spectateur si calme? La pensée qui a présidé à la composition de Raphaël et de la Fornarina était heureuse. C'est une sorte de représentation symbolique de la lutte entre la matière et l'esprit. L'esprit a le dessous; il suffira d'une dernière étreinte de la Fornarina pour l'étouffer; mais cette femme, qui personnifie la matière, pourquoi le peintre l'a-t-il dépouillée de ces charmes qui captivèrent l'immortel artiste, idolâtre du beau? Si la Fornarina eût ressemblé à l'image que M. Ingres nous en donne, Raphaël ne serait pas mort à trente-sept ans.

Dans le tableau de *Françoise de Rimini*, M. Ingres a voulu retracer le moment où les deux amans, tout entiers à leur amour, sont surpris par l'époux outragé. L'attitude de la jeune femme est charmante, le livre s'échappe admirablement de ses mains distraites. La voilà bien toute tremblante sous le baiser, comme Dante nous l'a représentée :

> La bocca mi baccio tutto tremante,
> Galeotto fu il libro!

Paolo nous paraît un peu froid. A cet âge, on est ou plus timide ou plus ardent. La représentation matérielle du baiser aurait pu être caractérisée plus heureusement que par l'allongement du cou et des lèvres. L'antiquité, dans ce genre, nous a laissé d'admirables modèles. Quant à Gianconnito, qui soulève la tapisserie en tirant sa longue épée, il est d'une laideur qui peut justifier Francesca, mais qui touche à la caricature; Gianconnito a dû être calqué sur quelque peinture florentine du temps. Sa physionomie n'exprime pas la jalousie, mais la méchanceté. Ajoutons cependant que ce personnage si laid n'est pas vulgaire et qu'il a du moins le mérite de ne pas ressembler à tous ces traîtres de mélodrame qui, de 1810 à 1830, avaient fait irruption dans les galeries du Louvre.

Le tableau de *Stratonice et Antiochus* est une des dernières productions de M. Ingres, et peut-être la plus travaillée. Le motif choisi par le peintre est intéressant. Le jeune Antiochus est atteint d'un mal inconnu qui met sa vie en danger. Le médecin Érasistrate, placé au chevet du moribond, cherche à découvrir le principe de la maladie, quand tout à coup Stratonice, la belle-mère du jeune prince, traverse l'appartement où il repose, distraite, rêveuse, en proie elle-même à une secrète langueur. Antiochus la voit, se jette en arrière et voudrait se cacher. Érasistrate, à qui ce mouvement n'a pas échappé, pose la main sur le cœur du malade; ses battemens précipités lui ont tout révélé. Son geste, son regard attaché sur la princesse, expriment à la fois la surprise et la

joie. Dans ce petit drame, tout de sentiment, la passion est contenue et l'intérêt concentré. Nous aurions donc préféré des attitudes plus simples et moins violentes. Non-seulement le malade cherche à se cacher, mais ses membres, qu'à leur pâleur on prendrait pour ceux d'un cadavre, semblent en proie aux convulsions qui précèdent l'agonie. Le regard du médecin exprime assez éloquemment sa pensée pour que le geste qui l'accompagne soit inutile. Le père, abîmé de douleur, s'est précipité sur le lit, et son visage est à demi caché. Cette réminiscence de l'Agamemnon du peintre grec est heureuse, mais l'ensemble de la figure, jetée dans l'ombre d'une énorme colonne placée au centre du tableau, nous paraît bien sacrifié. Quant à la Stratonice, sa pose est charmante. C'est la Polymnie antique que la passion vient d'animer. Un des poètes qui, après Racine, a le mieux exprimé les nuances les plus exquises de la passion, André Chénier, a composé sur un sujet qui offre beaucoup d'analogie avec la *Stratonice* de M. Ingres une de ses plus charmantes idylles : nous voulons parler du *Jeune malade*. L'action de ce petit poème se passe au pied du Ménale; on l'apprend par les discours des personnages que la muse antique a inspirés et non par de vulgaires effets de mise en scène. Il n'y a pas un seul vers descriptif dans *le Jeune malade*. Tout est récit ou dialogue. Les personnages ne sont pas seulement sur le premier plan du tableau, ils composent à eux seuls tout le tableau. Le peintre a conçu moins heureusement son sujet : il a donné aux *décors* et aux accessoires une importance exagérée. Il a mis à la *restauration* de la chambre du jeune Antiochus la précision d'un architecte et la science d'un archéologue. Le pavé en mosaïque, les colonnes et les murailles peintes, le lit précieusement travaillé, ces draperies éclatantes, ces frises ornées de *grecques* et de petits personnages copiés d'après les vases antiques, le tableau où l'on voit figurer Hercule étouffant des serpens, la statue d'or d'Alexandre-le-Grand placée sur un piédestal de marbre, les riches cassolettes où des esclaves brûlent des parfums, tout cela est rendu avec une merveilleuse finesse de pinceau; mais ce luxe de détail est-il bien à sa place? et quand les accessoires sollicitent si impérieusement l'attention, quand tout paraît sacrifié à l'effet de mise en scène, l'intérêt dramatique n'est-il pas diminué de tout ce qui accroît cet intérêt de curiosité qui ne devrait être que secondaire?

M. Ingres apporte du reste à l'exécution de chacun de ses tableaux le même soin minutieux que nous ne blâmons dans la *Stratonice* que parce qu'il est déplacé et qu'il s'applique de préférence aux accessoires. On raconte de Lysippe qu'il déposait une pièce d'or dans un vase chaque fois qu'il terminait un ouvrage, et que, lorsqu'on brisa le vase à sa mort, on y trouva six cent dix pièces d'or. Le vase de M. Ingres ne sera jamais si rempli, à moins qu'on ne fasse entrer en ligne de compte ses char-

mans dessins à la mine de plomb, qui sont innombrables. Quant à ses grandes compositions, M. Ingres les travaille à loisir, sans hâte, et sans tenir compte de l'impatience française, défaisant, refaisant, et, comme Léonard de Vinci, cherchant l'excellence sur l'excellence, la perfection sur la perfection. Léon X ayant commandé un tableau au peintre de *Monna Lisa*, celui-ci se mit à distiller le suc d'arbustes résineux dont il se proposait de composer un vernis. « Nous n'aurons jamais rien de cet homme, dit avec humeur l'impatient Léon X, prévenu contre l'artiste florentin; avant d'avoir commencé, il s'occupe de ce qui doit terminer. » M. Ingres, comme Léonard de Vinci, hésite long-temps avant d'entreprendre, met beaucoup de temps à terminer, et se préoccupe souvent de la manière dont il achèvera son œuvre avant de l'avoir commencée. M. Ingres semble d'ailleurs avoir fait une étude particulière des tableaux que Léonard de Vinci peignit pendant son séjour à Rome, après avoir vu les peintures de Raphaël, tels que *la Madone du couvent de Saint-Onuphre*, où repose le Tasse, et l'admirable *Vierge de Saint-Pétersbourg*. On remarque dans ces tableaux la manière de Raphaël appliquée par un génie tout différent. L'analogie existe surtout dans les procédés d'exécution. Ce sont les mêmes lumières un peu froides, les mêmes ombres grises ou blondes, qui ne sont ni reflétées ni frottées, mais empâtées avec des couleurs non transparentes et participant des clairs; enfin il y a trop de fini dans toutes les parties de la composition. Chez M. Ingres, on retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts : ses têtes ne sont pas grecques comme on l'entendait il y a trente ans, elles ont une beauté qui leur est propre, beauté de tous les temps et de tous les lieux; mais la forme, toujours choisie et distinguée, pèche par le modelé, qui n'est pas suffisamment accusé. Bien que venu après le Corrége et les Vénitiens, M. Ingres ne sait pas donner à ses figures autant de relief que Léonard de Vinci, leur devancier. On voit qu'il n'a pas été sculpteur comme le peintre du *Cénacle*, qui aimait à répéter que ce n'était qu'en modelant qu'il avait appris la science des ombres (1).

M. Ingres n'est pas coloriste, mais nous croyons que, s'il se prive des ressources du clair-obscur, c'est plutôt par système que par impuissance. Son tableau de *la Chapelle Sixtine* prouverait au besoin cette assertion. Nous avons vu ce tableau placé à côté de la *Stratonice*, dont il faisait ressortir, par sa simplicité vigoureuse, l'éclat un peu stérile. Dans la *Stratonice*, M. Ingres a sacrifié aux accessoires et aux détails archéologiques l'harmonie et l'unité d'effet. Dans *la Chapelle Sixtine*, chaque objet est à sa place. Les énergiques figures du *Jugement dernier*

(1) Voyez la main droite de *la Joconde* (Monna Lisa, femme de Francesco de Giocundo).

de Michel-Ange qui remplissent le fond du tableau ont su elles-mêmes se plier à la discipline d'un savant clair-obscur. Les objets en saillie, comme le dais du trône pontifical, ont tout le relief nécessaire, et ne se confondent pas avec les peintures du fond. Les objets inanimés sont eux-mêmes subordonnés aux personnages, qui, bien que de petite dimension, jouent cette fois le premier rôle, et s'emparent tout aussitôt de l'attention. Ce tableau a la tournure d'un Titien sévèrement dessiné, mais d'une gamme de couleur un peu affaiblie.

Vers 1824, M. Ingres, décidé à revenir en France, voulut préparer son retour par un coup d'éclat. Il exposa au salon de cette même année trois tableaux et plusieurs portraits. L'un de ces tableaux, *le Vœu de Louis XIII*, était le plus important que M. Ingres eût encore composé, et c'est un de ses meilleurs ouvrages. L'effet fut grand et répondit à l'attente de l'artiste. La critique ne désarma pas, elle accusa le peintre de réminiscence : c'était couvrir sa retraite; cinq ans plus tôt, on eût crié au plagiat. *La Madone de Saint-Sixte* avait, disait-on, fourni à l'artiste le motif de sa composition. L'observation était fondée, mais les reproches auxquels elle servait de prétexte n'étaient pas mérités. Se pénétrer du grand sentiment de Raphaël, rappeler un de ses chefs-d'œuvre en restant original, n'est pas un mérite si commun. Imiter ainsi, c'est créer. On loua généralement l'ordonnance à la fois simple et majestueuse de la composition, et l'on accorda même au peintre une qualité que jusqu'alors on lui avait refusée, le mérite de l'exécution. Aujourd'hui nous devons ajouter que la figure de la Vierge, qui rappelle en effet les madones de Raphaël, est une des plus heureuses inspirations de l'art moderne appliqué aux sujets religieux. André del Sarte et les contemporains de Raphaël n'auraient pas mieux fait. L'attitude a de la grandeur; la physionomie réunit à la douceur de la femme la majesté de la mère du Christ; la pose de l'Enfant-Jésus est gracieuse et noble; on reconnaît l'Enfant-Dieu. La disposition des lignes et le modelé de ces deux figures, qui occupent le centre de la composition, a quelque chose de magistral. Il y a là un souvenir des meilleures productions de l'école romaine. Les anges qui soulèvent les deux côtés du rideau sont dessinés avec beaucoup d'élégance. La figure du roi Louis XIII, vu de dos, et dont on n'aperçoit que le profil, se lie sans effort au reste de la composition. Malheureusement les bras, qui présentent à la Vierge le sceptre et la couronne, manquent de souplesse dans leur élan, et l'ensemble de la royale figure est écrasé sous le poids d'un manteau dont les plis, savamment étudiés, ne dissimulent qu'imparfaitement la lourdeur. Les deux petits anges placés en avant du roi, et qui tiennent l'inscription, paraissent n'avoir été mis là que pour combler un trop grand vide. Ils sont dessinés avec grace et précision, mais modelés avec une mollesse qui n'est pas ordinaire à l'auteur. Cette composition était

néanmoins fort remarquable; elle ouvrit à M. Ingres les portes de l'Institut.

De retour en France, M. Ingres, dont la foi avait grandi dans son exil volontaire, fut aussitôt entouré d'adeptes fervens. L'époque de l'enseignement, nous dirions presque de l'apostolat, commençait. Raphaël était le dieu que révélait le disciple fidèle. Une gravure de *la Madone de Saint-Sixte* ou de *la Transfiguration* servait de texte à sa prédication. Il fallait entendre avec quelle intarissable verve l'apôtre exaltait son dieu, et lançait l'anathème contre ceux qui l'avaient ou méconnu ou renié, à commencer par Caravage, le Parmesan, les Carraches et le Guide, ces corrupteurs du goût, et à finir par ce Rubens, qui a tout perdu. « Les malheureux! s'écriait M. Ingres en parlant du Caravage et du Parmesan, ils ont pu entendre le divin Raphaël, et ils ont voulu parler une autre langue que la sienne. Oui, Raphaël, c'est une langue, apprenez-la, traduisez vos compositions dans cette langue, et vous serez supérieurs. Aujourd'hui, au lieu de parler cette langue sacrée, on bégaie un jargon sauvage; on ne parle plus Raphaël, la beauté; on parle le laid, le hideux! Si encore, en faisant des folies, on les faisait nobles, belles, correctes. Si une forme était toujours une forme, et non un à peu près de forme, un bras toujours un bras, et non un à peu près de bras; une femme, un homme, toujours une femme et un homme, et non quelque chose à l'instar de la femme ou de l'homme! Mais non, on se contente de l'*à peu près* ou de la *charge;* on oublie la vérité, la nature et Raphaël. Raphaël, c'est le peintre par excellence, et cependant des barbares l'ont accusé de n'être pas coloriste. Raphaël a été coloriste quand il a voulu l'être, aussi grand coloriste que leur Titien si vanté. S'il ne l'a pas toujours été, c'est par calcul d'homme de génie; dans ses plus admirables ouvrages, il a, par une modération surhumaine, subordonné à l'ensemble de la composition la couleur, misérable accessoire qui eût nui à l'harmonie céleste de toutes les parties. Raphaël a préféré quelquefois être coloriste faible, mais juste, au mérite d'être seulement coloriste. La couleur n'est qu'une affaire de procédé; la preuve, c'est que tous les Flamands et tous les Vénitiens sont coloristes. Fi de ce mérite de barbouilleur que possède tel peintre d'enseignes! — Voyez leur Rubens, ajoutait M. Ingres, que ce seul nom semble animer d'une sainte colère; c'est le dévergondage du coloris. Sa palette est folle, son pinceau ivre. Il jette sur sa toile des flammes bleues, des flammes roses, des flammes vertes, sans s'inquiéter de la forme qu'il perd, de la beauté qu'il sacrifie! Immense talent cependant, et d'autant plus pernicieux que, comme un feu follet, il éblouit et il égare. Rubens, c'est un empoisonneur! il a corrompu les sources de l'art; il a créé le faux, le monstrueux. Il est le père de ces avortons hideux qui nous oppriment aujourd'hui. Et ces Carraches, qui commencèrent le laid, pour repousser l'accusation

d'être des copistes de Raphaël, ils furent aussi bien coupables! Le Corrége, c'est la grace parfaite, mais ce n'est qu'une partie de Raphaël : Raphaël gracieux. Lesueur, Poussin, ne sont aussi que des parties du divin maître : Lesueur, la partie candide et sainte; Poussin, la partie philosophique et modérée; tous procèdent de Raphaël, mais Raphaël les comprend tous. »

Raphaël, pour M. Ingres, c'est la perfection, c'est le dernier mot de l'art. Une admiration si fervente et si absolue conduit nécessairement à imiter l'homme de génie qui en est l'objet; aussi M. Ingres regarde-t-il l'imitation comme nécessaire et obligée. C'est le point de départ des arts du dessin. Il faut y attacher ce fil qui doit guider l'artiste dans sa route souvent ténébreuse, ce fil qu'il ne doit ni trop tendre ni trop dérouler, et qu'il ne peut lâcher sans s'égarer. « Tous les grands artistes se sont imités l'un l'autre, ajoutait M. Ingres, grimpant sur le dos ou se haussant sur l'épaule de ceux qui les ont devancés. Celui qui arrive le plus haut, c'est le maître, devant lequel il faut humilier son esprit et son front. C'est Raphaël ou Phidias : Phidias, roi de la sculpture; Raphaël, roi de la peinture. » On sent tout ce qu'une pareille doctrine présente de dangereux; elle doit conduire les esprits faibles à un calque servile; et, pour eux, l'œuvre d'art la plus accomplie sera le meilleur pastiche de Raphaël, puisque Raphaël est le plus grand peintre qui ait existé. Non contens de tenir le fil, ceux-là le raccourcissent autant qu'ils peuvent. M. Ingres vit bientôt qu'on l'avait mal compris; il résolut de joindre l'exemple au précepte, et de montrer à ces copistes maladroits comment on devait imiter Raphaël. Il composa son *Apothéose d'Homère.*

Cette composition, la plus vaste que M. Ingres ait exécutée, et celle que ses admirateurs proclament son chef-d'œuvre par excellence, le montre sous une face imprévue. L'imitation de Raphaël ne se fait sentir que dans les détails, non dans l'ensemble du tableau, et, il faut le dire, cette irréprochable beauté qui rayonne, à l'égal de la lumière, dans chacune des compositions du peintre de *l'École d'Athènes* ne brille pas d'une clarté complète sur la toile du peintre d'*Homère.* Qui dit beauté dit ampleur et ordre; chez M. Ingres, l'ordre paraît l'emporter sur l'ampleur; aussi, dans sa composition, l'aisance et la grace semblent-elles sacrifiées à la précision et à la clarté. Les qualités et les imperfections de sa manière s'y montrent, les unes dans tout leur éclat, les autres dans toute leur nudité. Le premier aspect n'a rien qui appelle et qui séduise : le coloris est gris et terne, la composition froide et systématiquement ordonnée; la majesté de l'ensemble, le calme et l'harmonie de toutes ses parties, n'apparaissent qu'après une contemplation de quelques instans. C'est alors qu'à côté des plus grandes beautés, on est surpris de découvrir des imperfections qu'on pourrait croire calculées pour faire ressortir ces beautés. C'est ainsi que la figure d'Homère, malgré

son extrême décrépitude et son attitude contrainte, et, en quelque sorte, *égyptienne*, annonce admirablement cette forte et féconde vieillesse, commencement de l'immortalité. Les deux figures allégoriques de l'Iliade et de l'Odyssée, assises sur les degrés du sanctuaire, rappellent les plus heureuses inspirations de l'art grec continué par le génie italien; mais le coloris de leurs ajustemens n'est-il pas d'une crudité par trop primitive? Parmi les personnages groupés autour des colonnes et sur les degrés du temple d'Homère glorifié, il en est dont l'attitude est excellente, et dont les têtes, par leur grand caractère, rappellent le peintre de M. Bertin l'aîné et de M. Cherubini; il en est d'autres, et ce sont malheureusement les plus rapprochées du spectateur, qui semblent privées de vie. Le contour en est sec, le modelé insuffisant, on les croirait découpées à l'emporte-pièce et rapportées sur la toile. La perspective aérienne, et, par suite, le clair-obscur, sont totalement sacrifiés. Les plans ne sont indiqués que par des différences de dimensions, sans tenir compte de la dégradation des tons. Aussi tous ces personnages entre lesquels l'air ne circule pas forment-ils, des deux côtés du tableau, des groupes trop compacts; et comme tous sont inoccupés, qu'aucune action ne les lie entre eux, et qu'ils regardent tous le spectateur, la partie de la toile qu'ils occupent présente une froideur que le mérite de l'exécution ne parvient pas à sauver. Nous n'aimons pas non plus ces personnages coupés en deux par la bordure, ni ceux dont on ne voit que la tête. M. Ingres paraît affectionner cette disposition, car nous la retrouvons, sur une plus petite échelle, dans le tableau de *la Chapelle Sixtine*. Là, dans une simple étude, elle peut être supportable, mais, dans une composition de l'importance du plafond d'Homère, cet agencement des personnages, symétriquement échelonnés et groupés en amphithéâtre, est plus étrange qu'heureux. M. Ingres a cherché l'originalité, peut-être l'a-t-il trouvée : cependant nous eussions préféré à des innovations de cette nature une réminiscence plus directe de la majestueuse ordonnance de *l'École d'Athènes*.

Comme peinture monumentale, l'*Apothéose d'Homère* n'a donc pas cette ampleur que Raphaël et les grands maîtres de l'école italienne ont mise dans leurs admirables fresques. Cette œuvre distinguée, mais incomplète, critiquée par les uns avec amertume, a été exaltée par les autres à l'égal des chefs-d'œuvre de l'antiquité. De fanatiques admirateurs ont même été jusqu'à dire « qu'elle plaçait si haut son auteur dans l'estime des connaisseurs, qu'il en était qui n'osaient pas témoigner leur admiration tout entière dans la crainte de paraître concéder à la passion ce que la froide postérité peut seule accorder impunément à la justice. » Tout en reconnaissant les hautes qualités de M. Ingres et l'excellence de quelques parties de cette grande composition, nous ne pouvons partager cet enthousiasme peu réfléchi; nous croyons que l'auteur

du plafond d'Homère peut mieux faire, et a fait mieux. Le *Jésus-Christ remettant à saint Pierre les clés du Paradis*, composé pour l'église du couvent de la Trinité-du-Mont à Rome, et qu'on voit aujourd'hui au Luxembourg, et *le Vœu de Louis XIII*, nous paraissent plus complets. Ces compositions de moins longue haleine conviennent mieux au talent de M. Ingres, dont la volonté et la patience ne se fatiguent jamais, mais dont quelquefois la force paraît s'épuiser. De là les inégalités du plafond d'Homère.

A propos de cette composition, nous ferons une dernière observation. M. Ingres, dans la représentation de la figure humaine, ne se laisse jamais aller à la fantaisie. On peut comparer les personnages de ses tableaux à ces statues-portraits, *statuæ iconicæ*, que les sculpteurs grecs élevaient aux vainqueurs des jeux olympiques. La physionomie de chacun de ses personnages paraît en effet calquée sur la nature. Chacun d'eux a vécu ou pourrait vivre. M. Ingres sait en outre choisir fort heureusement ses modèles, et le caractère de la physionomie est toujours parfaitement approprié à leur rôle, à leur importance. M. Ingres diffère essentiellement, sur ce point, de la majorité des peintres de l'école de David, dont tous les personnages semblent copiés sur un même type imaginaire, ou sur de vulgaires modèles d'atelier. Quand on examine la plupart des peintures de cette époque, il semble qu'il ait existé une sorte de patron banal, applicable à chaque âge de la vie, sur lequel enfans, vieillards, jeunes gens ou hommes faits, étaient uniformément taillés. Souvent presque tous les personnages d'un même tableau se ressemblent entre eux, quels que soient l'âge et le sexe. Voyez plutôt l'*Hippocrate* de Girodet, où le même profil se répète jusqu'à dix fois. On sent tout ce qu'un pareil procédé entraîne de monotonie et d'ennui. La banalité des types est à la peinture ce que la banalité des caractères est à la littérature, et, à de rares exceptions près, la peinture comme la littérature de l'empire pèchent par une excessive banalité. C'est en fréquentant assidument la nature que M. Ingres a su échapper à l'insipidité qui a tué l'école impériale. La vérité et la variété des types et des expressions constituent son originalité. C'est là une des qualités les moins contestables de sa peinture, ou plutôt de son dessin; elle corrige ce que les procédés d'exécution peuvent avoir d'un peu sec et d'un peu froid, elle leur communique ce souffle de la vie que la réalité seule peut donner. Nous insisterons d'autant plus sur cette qualité de l'auteur du plafond d'Homère, que les critiques de l'école impériale la lui ont reprochée comme un défaut. Il était de mode, il y a quelques années, de dire que M. Ingres ne pouvait faire que des portraits, et qu'il ne savait peindre que la peau. — Comme dessinateur, il se préoccupe beaucoup plus du *dessus* que du *dessous*, ajoutaient ces critiques. Il oublie que Prométhée, avant d'animer l'homme, a commencé par modeler son squelette. La peau n'est

qu'une sorte de premier vêtement qui sert à recouvrir les muscles et les os; avant de s'occuper de ce vêtement, l'artiste, comme Prométhée, doit mettre les os à leur place et modeler les muscles qui les recouvrent; la ligne du milieu doit le préoccuper tout autant que la ligne extérieure ou le contour. — De la part d'une école qui a poussé jusqu'à l'excès l'étude anatomique du modèle humain, ces critiques étaient naturelles; peut-être avaient-elles quelque fondement. M. Ingres fut ému de cette persistance, et, fatigué en même temps de s'entendre reprocher l'imitation exclusive des qualités secondaires de Raphaël, il conçut le tableau de *Saint Symphorien*. Cette composition, où domine le style florentin dans toute son âpreté, rappelle, en quelques-unes de ses parties, et principalement dans l'étude si accentuée des membres nus des personnages de la droite et dans le geste énergique de la mère du saint, la manière grandiose et violente de Michel-Ange. La saillie des muscles des bourreaux est extraordinaire; leur relief, poussé jusqu'à la dureté, et la singularité des attitudes, accusent un souvenir distinct de la manière du peintre de la chapelle Pauline. Le coloris, où les tons sourds dominent, ne manque pas d'une certaine vigueur. On dirait un de ces tableaux dessinés par le peintre du *Jugement dernier* et peints par Sébastien del Piombo, comme *le Christ* de Saint-François à Viterbe. La figure du saint et particulièrement l'expression si sublime du regard appartiennent entièrement à M. Ingres, et suffiraient pour constituer l'originalité de l'œuvre. Il n'y a là ni imitation de Raphaël ni réminiscence de Michel-Ange. Ce regard exprime une série de pensées particulières à notre époque, qui, croyante à sa manière, a remplacé les cruelles superstitions du XIVe siècle par une religion plus consolante et plus sublime. Ce Dieu qu'invoque le saint en allant au martyre, c'est un être essentiellement bon et miséricordieux; ce n'est plus ce Jésus si terrible de Michel-Ange, ni même ce Christ transfiguré de Raphaël.

Le tableau du *Martyre de saint Symphorien* fut exposé au salon de 1834. C'est le dernier ouvrage de M. Ingres qui ait figuré dans nos expositions annuelles. Des critiques qui pouvaient être motivées au fond, mais amères et blessantes dans la forme, d'inconvenantes manifestations de la part de quelques enfans perdus des écoles dissidentes, et, il faut le dire, la froideur et la surprise avec lesquelles la majeure partie du public avait accueilli son œuvre de prédilection, déterminèrent l'artiste à prendre une de ces résolutions extrêmes que dicte l'amour-propre, et dont l'amour-propre empêche de se départir. Grace au ciel, M. Ingres ne brisa pas ses pinceaux; mais, s'il continua à produire, il se refusa à cette publicité sans réserve des expositions du Louvre, n'ouvrant son atelier qu'à de longs intervalles et à un petit nombre d'élus. Une telle résolution, qu'a pu motiver cette susceptibilité délicate qui n'appartient qu'aux natures d'élite, était du plus fâcheux

exemple. La médiocrité, qui se dispense volontiers de tout effort, que la comparaison écrase et que confond la lumière, n'a pas manqué de s'en prévaloir. M. Ingres, et en général tout peintre qui a de grandes qualités, se défendra toujours au salon par ses qualités. Qu'il laisse donc à la malveillance la petite satisfaction de contester ses qualités, qu'il ne refuse pas à la critique impartiale le droit de lui signaler ses défauts : une gloire durable ne s'acquiert qu'à ce prix.

Quand M. Ingres se décida à cette sorte de divorce avec le public, on était alors au fort de ce mouvement d'émancipation qui suivit la lutte ardente que Géricault avait engagée avec l'école impériale, et que MM. Delacroix et Sigalon, et même M. Paul Delaroche, avaient continuée. La révolution provoquée par les novateurs allait s'accomplir, et, à la suite d'une féconde anarchie, de nouveaux talens allaient se produire, talens fort divers, mais procédant la plupart des écoles flamande, vénitienne ou espagnole, plutôt que de l'école romaine. Cette retraite devant l'ennemi présentait donc de grands dangers et pouvait amener la déroute de la petite phalange que M. Ingres avait réunie, si son chef eût été moins ferme et moins habile, et si, à découvert dans les salons du Louvre, il n'eût pris en dehors d'excellentes positions, soit à l'Institut, soit à la direction de l'académie de France à Rome.

Le passage de M. Ingres à la direction de l'école française de Rome fut surtout signalé par l'ardeur qu'il mit à rallier les fidèles et à les discipliner. Cette préoccupation un peu exclusive porta même ombrage à l'Institut, qui crut de son devoir de protester. M. Ingres laissa dire, endoctrina, catéchisa, et, chose singulière, ces cinq années de retraite et d'éloignement, de 1835 à 1840, furent aussi favorables aux progrès de son école que les dix années qu'il avait passées autrefois à Rome et à Florence avaient été profitables à sa renommée. Ce résultat, si étrange qu'il paraisse, s'explique aisément. Chez les hommes de génie, le besoin de convaincre tourne souvent au prosélytisme, comme la conscience qu'ils ont de leur valeur se change en orgueil. On devient d'autant plus exclusif et d'autant plus tranchant, qu'on est plus convaincu de l'excellence de sa manière. Toute rivalité blesse, tout voisinage offusque; non pas qu'on redoute la comparaison, mais parce qu'on se sent tellement supérieur, qu'on ne veut pas qu'un autre puisse se placer à côté de soi. M. Paul Delaroche refusant de se charger de la décoration de l'église de la Madeleine parce qu'un autre eût pu concourir à cette même décoration, et M. Ingres faisant effacer les peintures que M. Gleyre avait exécutées au château de Dampierre, et qui eussent figuré en regard des siennes, ont obéi à cette sorte d'amour-propre exalté qui fait les grands artistes, mais qui trop souvent ne profite à leur gloire qu'aux dépens de leur caractère. A distance, il est vrai, les imperfections de l'homme disparaissent, tandis que les œuvres qu'il produit, et qu'un

petit nombre d'adeptes sont admis à contempler, doivent à ce même éloignement, et peut-être aussi à leur rareté, une sorte de renommée mystérieuse que, plus tard, les suffrages du public, si on daigne toutefois en appeler à son jugement, ne peuvent manquer de consacrer. Ainsi donc, qu'il y eût calcul de sa part ou que le hasard seul l'eût servi, le séjour de M. Ingres à Rome ne devait pas être perdu pour les intérêts de sa gloire. On a pu voir, lors de la récente exposition de la galerie des Beaux-Arts, combien il avait gagné en sachant se retirer et s'éloigner à propos. A l'exception de quelques critiques chagrines, le public, cette fois, est revenu à l'auteur du *Saint Symphorien*, et s'est trouvé d'accord avec ses admirateurs les plus passionnés.

Il nous reste maintenant à parler de M. Ingres comme peintre de portraits. C'est moins sa vocation que la nécessité qui l'engagea à cultiver cette branche si importante de l'art. A l'étranger, les grandes commandes n'arrivaient pas, et les petits tableaux se plaçaient difficilement. — Faites des portraits, disait-on à l'artiste dans le besoin. — Mais cela est bien difficile, répondait-il, comme ce peintre du dernier siècle dont nous parle Diderot. Néanmoins, comme il fallait vivre, il luttait contre la difficulté et faisait des portraits. Ceux qu'il a composés dans sa première manière trahissent de singulières velléités archaïques et manquent parfois de modelé. Ceux qu'il a produits dans ces dernières années, et, dans le nombre, les portraits de M. Molé, de M. Bertin, de Cherubini, en dernier lieu le portrait de Mme d'Haussonville, sont exécutés dans un tout autre système et dénotent une imitation plus rigoureuse de la nature.

Ce qui rend la peinture du portrait si facile en apparence, c'est que, dans cette branche de l'art, le peintre a toujours la nature sous les yeux, et qu'on ne lui demande guère que la ressemblance. La peinture du portrait n'est donc d'ordinaire que le refuge de la médiocrité. Il faut cependant de grandes qualités pour y exceller. Bien que dans ce genre de peinture il faille s'astreindre à une imitation plus précise de la nature, il n'y a pas de vérité absolue ni de ligne rigoureuse. Le modèle que vous avez sous les yeux change vingt fois de contour et de couleur locale en dix minutes. Dix peintres copieront ce modèle et le copieront différemment, et tous le feront ressemblant sans que leurs ouvrages se ressemblent entre eux. Pour exceller dans son art, le peintre de portrait ne se bornera donc pas à la représentation exacte de cette ligne si fugitive; il s'occupera moins encore de l'enveloppe extérieure que de ce que cette enveloppe renferme : de la pensée qui anime ces yeux, que traduit ce visage, du caractère du modèle en un mot. Cette étude, ou plutôt cette faculté de comprendre et de reproduire le caractère de l'homme, fera toujours le grand peintre de portrait, qu'il dessine avec la rigueur de M. Ingres, avec l'abandon de Lawrence. Le

peintre de M. Bertin l'aîné et de M. Molé, et le peintre de Canning, excellent chacun dans son genre, et cependant quelle différence dans les procédés d'exécution! Lawrence peint le caractère, M. Ingres le dessine, tous deux l'expriment.

Les portraits de M. Molé, de M. Bertin l'aîné et de Cherubini sont ceux, certainement, où M. Ingres a le mieux reproduit le caractère de son modèle; aussi ont-ils obtenu un grand et légitime succès. On pourrait y reprendre quelques bizarreries de dessin qui sont tout autre chose que des incorrections et qui tiennent à la conscience extrême que met M. Ingres dans la représentation précise des formes du modèle qu'il a sous les yeux. Nous citerons, comme exemple, ces mains si ramassées du portrait de M. Bertin l'aîné. Un artiste médiocre les eût modifiées, il aurait remplacé ces phalanges engorgées par les doigts en fuseau du premier modèle venu; mais il aurait altéré par ce seul changement la physionomie d'ensemble du personnage dont ces mains trapues, et qui semblent des griffes de lion, caractérisent aussi bien que l'attitude, aussi bien que l'œil, aussi bien que la bouche, la nature énergique et puissante. Ce que nous aimons moins, ce qui rentre dans ce luxe stérile d'accessoires et de détails où M. Ingres se complaît quelquefois, c'est la minutieuse étude de la réverbération solaire sur l'acajou luisant du bras du fauteuil; la fenêtre, ses châssis et la lumière extérieure s'y mirent avec netteté. Il y a là excès de conscience, car ce détail, qui tient du trompe-l'œil, et qu'on ne découvre qu'à la suite d'un examen attentif, n'ajoute ni à l'intérêt ni à la vérité. Une touche lumineuse et bien franche eût produit le même effet. Le modelé du portrait de M. Molé n'est pas d'une vérité si frappante que celui du portrait de M. Bertin l'aîné, mais la couleur locale est excellente, et le caractère de l'homme est merveilleusement bien exprimé au moyen, cette fois, de l'attitude noble et simple et du regard plein de cette pénétration, de cette fermeté qui dénote l'homme d'état. Le portrait de Mme d'Haussonville, dernière production du pinceau de M. Ingres, prouve que chez lui ni la volonté ni la conscience n'ont faibli. La pose est naturelle, et l'ensemble de la figure a de la distinction. On a critiqué le bras et la main vus en raccourci, et qui paraissent un peu gros pour la tête. Nous croyons que c'est là une de ces bizarreries de dessin que nous signalions tout à l'heure, et qu'il n'y a pas incorrection. Les accessoires sont traités avec un soin religieux et cette fois tout magistral. La robe lilas a l'aspect de la réalité, et le binocle de Mme d'Haussonville rappelle par son merveilleux fini la sonnette du *Léon X* de Raphaël. Le coloris est tout-à-fait suffisant, seulement la teinte locale nous paraît un peu violacée.

Au moment de terminer cette appréciation, une dernière question

se présente : quelle a été l'action de M. Ingres sur l'école française? son influence sera-t-elle stérile ou féconde?

A peine revenu en France, après son long séjour en Italie, M. Ingres a vu de nombreux élèves se presser dans son atelier. La nouveauté de sa manière, comparativement à ce qui se faisait alors, ses prédilections si tranchées, l'éloquence avec laquelle il exposait ses principes et combattait ses adversaires, quelque chose d'absolu et de paternel à la fois dans la façon dont il imposait ses croyances, et par-dessus tout cette foi exclusive de chef d'école, lui acquirent aussitôt une influence sans bornes sur l'esprit de la plupart de ses élèves. Son autorité fut d'autant plus grande, qu'il l'exerçait sympathiquement et cherchait moins à dominer qu'à convaincre. Nul homme, en effet, n'est plus exempt que M. Ingres de cette vulgaire ambition qui fait aimer la domination pour elle-même. Le pouvoir, pour lui, n'est qu'un moyen de répandre ses doctrines. M. Ingres ne dit pas : Obéissez-moi, mais : Croyez-moi, et on croit en lui et on lui obéit. M. Ingres n'a pas seulement des disciples, il a des fanatiques qui ont poussé jusqu'à leurs conséquences les plus extrêmes les doctrines qu'il professe et qui ont exagéré sa manière jusqu'à la rendre méconnaissable. Les uns ont renversé l'autel du *divin* Raphaël sous les yeux de son apôtre; remontant aux premières époques de l'art, ils ont copié Cimabué et Giotto, ils se sont livrés à toute sorte de folies archaïques dont M. Ingres lui-même doit être le premier à sourire. Les autres, péchant par excès de fidélité, s'en sont tenus à une imitation littérale de la manière du peintre d'Homère, et ont fait abnégation de toute personnalité. Les plus sages, et dans le nombre MM. Mottez, Lehmann et Flandrin, ont su, en n'abdiquant pas complétement leur indépendance, dégager des leçons du maître des conséquences plus fécondes.

L'influence de M. Ingres ne s'est pas seulement exercée dans l'atelier, et au moyen du professorat; elle s'est rapidement étendue de proche en proche, et s'est surtout manifestée par les modifications que la plupart des artistes contemporains ont apportées à leur manière. Des élèves de Gros et de Gérard sont devenus dessinateurs, ont cherché la ligne précise, le modelé sculptural, et, mettant du blanc dans leurs ombres et du gris dans leurs lumières, ont amorti ce que leur coloris avait de trop diaphane ou de trop ardent. Les maîtres eux-mêmes, tels que MM. Paul Delaroche et Scheffer, n'ont pas échappé à cette influence; fatale à ce dernier, elle a, sans nul doute, été profitable au peintre de *Henri III*, d'*Élisabeth* et de *Richelieu*, dont elle a évidemment agrandi la manière. Cette transformation est surtout sensible dans la vaste composition qui décore l'hémicycle de l'école des Beaux-Arts. Entre le plafond d'Homère et cette peinture qui en est en quelque sorte la magnifique paraphrase, l'analogie est frappante. L'influence de M. Ingres

s'est également étendue sur les écoles étrangères. Les Allemands l'ont acceptée avec cette docilité bienveillante qu'ils montrent à l'égard de toute autorité légitime et non contestée; les Italiens, avec la passion qu'ils mettent dans toute chose. La jeune école italienne jure aujourd'hui par M. Ingres, comme Bossi, Camuccini et Benvenuti juraient naguère par David.

En dehors des écoles, il existe un certain nombre d'esprits indépendans et aventureux qui tiennent avant tout à leur individualité; chacun de ces esprits cherche à s'ouvrir une route qui lui soit propre. L'influence de l'illustre chef d'école sur ces artistes indépendans n'aura pas été si stérile qu'on se plaît à le répéter et qu'eux-mêmes le pensent: elle s'exercera négativement, c'est-à-dire que, si elle ne multiplie pas les chefs-d'œuvre, elle empêchera beaucoup de mal. A la suite d'une révolution, quand le trouble est dans les esprits, et qu'à la faveur de la confusion les barbares s'efforcent de pénétrer dans le sanctuaire, il est heureux qu'un homme d'un goût sûr et d'une volonté énergique se soit résolument décidé à leur tenir tête. Par les barbares, nous n'entendons pas désigner ces esprits vigoureux et naturels qui ont tenté pour le coloris une révolution analogue à celle que M. Ingres a opérée pour la forme. MM. Eugène Delacroix et Decamps, par exemple, nous paraissent, chacun dans son genre, des peintres d'un ordre fort relevé. La barbarie, pour nous, c'est la banalité facile et féconde, l'*à peu près* qui se satisfait à si peu de frais, la naïveté prétentieuse, le mauvais goût grossier, l'imitation aveugle et servile, en un mot la médiocrité sous toutes ses formes. Les barbares, comme on voit, sont bien nombreux, et M. Ingres aura grandement à faire pour les mettre à la raison; nous sommes certain du moins que la volonté et le courage ne lui feront pas défaut. Parvenu à l'âge où tant d'autres se retirent de la lice par prudence ou par épuisement, M. Ingres a, en effet, conservé toute la verdeur de la jeunesse, toute l'énergie de sa volonté, toute la puissance de son talent, et ce même amour de l'art qui, dès sa première enfance, a été le mobile de toutes ses actions. Il semble même qu'à l'exemple de certaines natures calmes et fortes, il ait réservé sa fécondité pour l'arrière-saison. Tout récemment il a fait exécuter les vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand d'après de beaux cartons qui rappellent les plus nobles inspirations du génie italien. Les grandes fresques qu'il a commencées dans une des galeries du château de Dampierre, et qui ont pour sujet *l'Age d'or* et *l'Age de fer*, les vastes compositions qu'il médite pour la décoration de la salle du Trône au palais du Luxembourg, telles sont ses entreprises d'aujourd'hui, tels sont les importans travaux sur lesquels compte M. Ingres pour garder la place qu'il occupe à la tête de l'école française; l'heure n'est pas encore venue de les apprécier.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1846.

Comment peindre la tristesse et le dégoût que nous fait éprouver le nouvel attentat contre la personne du roi? Cette persévérance dans le crime de quelques esprits dépravés et en démence confond la raison et l'humilie profondément. C'est en vain que la civilisation se développe, que l'instruction se répand, que les masses deviennent plus éclairées et plus heureuses; tous ces progrès, tous ces résultats, sont impuissans contre une maladie inexplicable, où domine surtout le plus stupide orgueil. Jamais ce contraste n'aura été plus frappant. Tout le monde était d'accord pour se féliciter de l'amélioration sensible de nos mœurs politiques; on remarquait dans quel calme profond le pays traverse l'épreuve d'une élection générale, et demande au jeu régulier de nos institutions les satisfactions et les réformes qui peuvent être l'objet de ses désirs. C'est au milieu de cette excellente disposition des esprits qu'éclate un nouvel accès d'une déplorable monomanie. Voilà une triste part à faire à l'imprévu. Cependant il ne faut pas que les impressions que nous en recevons nous exagèrent la portée d'extravagances parties de si bas; ce qu'il faut en face de pareils accidens, c'est de s'attacher de plus en plus à la pratique, au culte de nos institutions, qui seules peuvent offrir à la société des garanties vraiment durables.

En se décidant à dissoudre la chambre de 1842, le ministère eut l'espérance de voir les électeurs lui envoyer une majorité nouvelle dont la force numérique et le franc concours lui rendraient le gouvernement plus facile et plus commode. Même avant que l'urne électorale ait parlé, nous croyons qu'aujourd'hui le cabinet doit se faire de son avenir une moins riante image. Il a pu juger, depuis six semaines, des sentimens et des dispositions du pays, en pressentir les exigences dont il trouvera des interprètes même au sein du parti conservateur, retrempé par l'élection. Le pays, malgré les coupables tentatives de quelques hommes pervers, ne doute plus du triomphe définitif de la monarchie de 1830 sur les partis extrêmes qui l'ont pendant long-temps combattue; il voit le régime nouveau affermi par seize années de durée, et garanti contre de futures épreuves par des institutions prévoyantes. Que doit conclure le bon sens du pays de cette prospérité qui nous est confirmée sur tous les tons par les organes du pouvoir, sinon qu'il ne faut pas s'y endormir, mais en user et en faire le point de départ, l'instrument de modifications fécondes dans la conduite des affaires?

Il peut arriver aux hommes les plus actifs, à ceux qui se plaisent le plus au milieu du tourbillon politique, d'éprouver un sentiment de lassitude : alors un peu d'assoupissement dans les esprits et dans les choses ne leur déplairait pas. Cependant la société continue sa marche : inutile ou inopportune sur un point, son activité se porte sur un autre. Ainsi nous avons vu la paix sur le continent augmenter la sollicitude de la France pour sa marine et pour sa domination en Afrique. On lui dit aujourd'hui que le parti conservateur a défendu victorieusement l'ordre social; elle répond que, s'il en est ainsi, une autre tâche l'attend : c'est de quitter la défensive pour prendre l'initiative des réformes nécessaires. C'est là le sentiment général. Telle est bien la pensée à laquelle chacun comprend qu'il faut répondre. Tout conservateur repousse aujourd'hui avec un accent indigné le soupçon qu'il puisse avoir des opinions stationnaires, des préjugés qui le condamnent à rester immobile. D'un autre côté, toutes les oppositions, chacune dans sa nuance et avec son drapeau, ont plus que jamais pour cri de ralliement les mots de réforme et de progrès : elles n'ont garde de ne pas profiter du goût que montre aujourd'hui le pays, non pour une agitation stérile, mais pour un mouvement sage et réglé. Enfin, pour tout le monde, c'est un point établi, le temps des réformes est venu.

Le ministère a trouvé que ces symptômes étaient assez significatifs pour qu'il ne dût pas rester à les contempler sans action et sans voix; aussi a-t-il eu son manifeste. Nos prévisions n'étaient pas sans fondement quand nous pressentions que le cabinet en face des électeurs voudrait prendre une attitude et une phraséologie pour lui quelque peu nouvelles. On s'est décidé à parler de progrès, d'améliorations et de réformes; on a fait comme sir Robert Peel, on a pris aux whigs leurs principes et leur vocabulaire : de cette façon, M. Guizot ne sort pas de l'école anglaise. Le discours que M. le ministre des affaires étrangères a prononcé le 26 juillet devant les électeurs de Lisieux nous offre une transformation curieuse. L'orateur y a dépouillé le vieil homme avec une remarquable dextérité. Ce que craignait surtout M. Guizot, c'est qu'on crût qu'il était, soit fatigué, soit aigri par la lutte, qu'il avait l'humeur chagrine et stationnaire. Aussi s'est-il montré libéral et progressif; nous dirions volontiers qu'il a cherché à se faire jeune et dispos. Il a voulu que l'on comprît qu'il avait toute la force, toute l'énergie nécessaire pour accomplir ce que réclameraient l'esprit de l'époque et les besoins du pays. Seulement sur ces besoins, sur ces exigences, il ne s'est pas expliqué, il n'est entré dans aucuns détails. Ici M. Guizot s'arrête dans son imitation des hommes d'état de l'Angleterre. Chez nos voisins, il serait impossible à un chef de parti ou de cabinet de haranguer ses électeurs sans aborder d'une manière franche et positive les principales questions pendantes devant le pays : c'est pour eux une obligation d'être nets, précis, sans équivoque. Jusqu'à présent, en France, nous sommes moins exigeans. Nous acceptons encore des maximes générales, des considérations pompeuses, comme le fonds suffisant d'une allocution politique. Cependant il y a bien des problèmes dont la solution est mûre. Depuis plus de dix ans, le pays et la chambre des députés réclament la conversion des rentes. La réforme postale, préparée par les consciencieuses études de quelques hommes qui s'y sont voués, veut enfin être accueillie. Verrons-nous encore ajourner la réduction de l'impôt du timbre, d'un impôt qui pèse sur les produits de l'intelligence, qui entrave les développemens

de la presse scientifique et littéraire? Les intérêts des lettres et de la pensée sollicitent encore une autre mesure du gouvernement et des chambres : ils demandent, tant à la diplomatie qu'à la législation, l'extinction d'une contrefaçon ruineuse, qui est une des principales causes du triste état où nous voyons aujourd'hui la librairie française. Dans l'ordre politique, l'adjonction des capacités et la réunion des électeurs au chef-lieu sont de plus en plus considérées comme des améliorations utiles, qu'on pourrait se permettre sans témérité. Dans ces derniers temps, plusieurs candidats conservateurs ont témoigné qu'ils n'avaient pour ces deux réformes aucun éloignement systématique. Moins expansif, M. le ministre des affaires étrangères a parlé au banquet de Lisieux avec l'intention évidente d'éviter toutes les questions et tous les faits. Son discours est une espèce de chant de victoire, qui, nous le reconnaissons volontiers, n'a rien d'agressif pour personne. M. Guizot a même la modestie de glorifier surtout un grand acte auquel il n'a pris qu'une part très secondaire, les fortifications de Paris. De la part de l'adversaire de M. Thiers, c'est un procédé du meilleur goût.

Il faut au surplus qu'il y ait chez M. le ministre des affaires étrangères un sentiment bien impérieux de la situation nouvelle où nous entrons, pour qu'il l'ait si ouvertement reconnue. En effet, à travers les très longs développemens de son discours, à travers les artifices et les ruses du langage, on saisit cet aveu formel, qu'après seize années passées à fonder la monarchie de 1830, qui est un gouvernement vraiment libéral, le moment est venu de marcher à des progrès nouveaux. « Bien loin d'en repousser aucun, a dit M. le ministre des affaires étrangères, la politique conservatrice les désire, les acceptera tous. » C'est pour la politique conservatrice une vraie métamorphose; elle est inévitable, puisque M. Guizot la proclame, puisqu'il l'accepte comme l'indispensable condition de son avenir ministériel. A cette transformation de la politique, M. Guizot ne gagne rien; son talent est surtout fait pour la lutte : aura-t-il le même éclat, le même crédit, quand les questions commerciales et industrielles occuperont le premier plan de la scène? Là, les passions n'ont plus la parole, et la part qu'on peut faire aux généralités est bientôt épuisée. Sans doute le talent a toujours des ressources, même en face des difficultés les plus sérieuses : quand il ne les résout pas, il les esquive, il les tourne. Néanmoins il sera laborieux pour un homme d'état éprouvé par de longues fatigues d'aborder des questions, des études nouvelles. C'est un peu tard.

Cette attitude qu'on s'engage à faire prendre au parti conservateur aura pour le cabinet des conséquences qui seront des embarras. Si M. le ministre des affaires étrangères, par un grand effort, entreprend de rajeunir sa politique, tous ses collègues sont-ils en état de le suivre dans cette tentative? Quelques-uns d'entre eux ne devraient-ils pas céder la place à des capacités plus actives et jouissant dans le parlement d'une autorité nécessaire? Pour ne citer qu'un exemple, pourra-t-on arriver à d'utiles améliorations financières avec M. Lacave-Laplagne, qui a toujours combattu avec plus d'opiniâtreté que d'à-propos et de succès toutes les réformes, jusqu'aux plus modestes? D'un autre côté, M. le ministre des affaires étrangères, en inaugurant au banquet de Lisieux une politique de réformes et de progrès, a travaillé, sans peut-être s'en rendre bien compte, à agrandir l'influence de celui de ses collègues qui partage vraiment

avec lui la direction politique du cabinet. Assurément, si le ministère du 29 octobre est destiné à prendre l'initiative de sages réformes en finances, en législation commerciale et industrielle, la part de M. le ministre de l'intérieur dans cette œuvre sera considérable. Ces réformes si solennellement annoncées par M. Guizot, si le ministère actuel nous les donne, M. Duchâtel y contribuera plus qu'aucun autre de ses collègues, et, sous ce rapport, le banquet de Lisieux est pour ainsi dire une représentation donnée à son bénéfice. Cependant c'est dans ce même moment que M. Guizot aspire à la présidence du conseil et étend la main pour la saisir. On comprend les causes de tiraillement et les difficultés intérieures qui occuperont de plus en plus le cabinet.

Il y aurait bien un moyen d'échapper à ces embarras; ce serait, les élections faites, de ne tenir aucun compte des engagemens et des discours, et de se cramponner avec obstination au *statu quo* dans les choses et dans les hommes, comme par le passé. Cela serait peu moral, et d'ailleurs cela n'est pas possible. Le pays et le corps électoral prennent au sérieux les idées d'améliorations et de réformes; ces idées seront, surtout au début, comme une sorte de mandat impératif pour la chambre nouvelle, et il faudra bien s'ingénier à leur trouver quelque satisfaction.

A côté de la pensée sérieuse qui est au fond du mouvement électoral, à côté des hommes éprouvés que le pays renverra avec justice sur les bancs de la chambre, à côté des hommes nouveaux que de graves études, une situation indépendante, rendent vraiment dignes de la carrière parlementaire, que de prétentions déraisonnables, que d'ambitions ridicules, quand on les compare à la valeur réelle de ceux qui les affichent! La France est en ce moment comme un vaste forum où les candidats pullulent; chaque jour en voit surgir de nouveaux, il en sort de dessous terre; heureusement nous touchons au terme de cette inépuisable exhibition. Y a-t-il quelque part un médecin sans malades, un avocat sans cause; il se trouve, comme à point nommé, quelques électeurs, voulant faire bande à part et se séparer du gros de leurs amis, qui jettent les yeux sur le médecin oisif, sur l'avocat inoccupé, et lui proposent la candidature : il l'accepte, et le pauvre diable est métamorphosé en personnage politique. En se donnant beaucoup de mouvement, il pourra réunir cinq à six voix. Nous avons aussi la candidature de quelques élégans viveurs que leur famille et leurs amis voudraient envoyer à la chambre pour en faire quelque chose. Enfin il y a le candidat nomade, toujours disponible; on peut le demander de tous les points de la France. Au centre, au nord, au midi, on le trouve partout; c'est le juif errant de la candidature. Il a, du reste, de nobles sentimens; les mots de patrie et d'humanité sont toujours dans sa bouche; seulement il ne faut pas l'interroger indiscrètement sur les affaires, sur des questions d'administration, de commerce, de diplomatie. Ce sont menus détails dans lesquels le candidat humanitaire n'entre pas.

Plusieurs membres de l'ancienne chambre passent du Palais-Bourbon au Luxembourg; ils sont privilégiés entre tous ceux auxquels le ministère avait promis la pairie. Eux du moins ne sont pas déçus dans leur attente. Dans cette promotion, le cabinet n'a pas enlevé à la chambre des députés quelques unes de ses notabilités utiles ou brillantes, il a fait ses choix parmi les plus modestes de nos honorables. Les nouveaux pairs ont toujours, comme le sage, aimé l'ob-

scurité, car jamais par rien d'éclatant ils n'ont attiré sur eux l'attention publique. Il est loin de notre pensée de rien dire de blessant pour des hommes estimables. C'est un intérêt politique qui nous préoccupe. Quand les électeurs envoient à la chambre des députés des hommes médiocres, à coup sûr ils pourraient mieux faire; mais enfin la responsabilité du choix se divise sur une assez grande quantité de têtes, puis l'obscurité des élus va se perdre dans une chambre nombreuse, riche en capacités diverses, en hommes actifs et distingués. Dans le recrutement de la pairie, c'est la couronne qui prononce et choisit seule sous le contre-seing des ministres. Il importe donc au pouvoir royal, qui, dans cette circonstance, exerce les fonctions d'électeur sous le contrôle de l'opinion publique, de ne pas laisser tomber ses préférences sur des mérites par trop contestables. Et la pairie, où trouvera-t-elle sa force, si ce n'est surtout dans la distinction de chacun de ses membres? La chambre des pairs n'a pas l'autorité politique que donne le baptême de l'élection populaire; la nature même de son institution la réduit à un nombre fort limité; si ce nombre n'est pas une véritable élite, que deviendra la puissance morale de l'assemblée du Luxembourg? Dans la liste des nouveaux pairs figurent à juste titre deux des membres les plus recommandables de l'Institut; mais pourquoi donc y avons-nous inutilement cherché le nom d'un académicien célèbre, digne depuis longtemps de cette distinction? Si MM. Flourens et Poinsot représentent avec honneur les sciences naturelles et mathématiques, M. Letronne est à la tête de l'érudition française. L'antiquité n'a pas parmi nous d'interprète plus pénétrant, plus docte et plus ingénieux. Il est singulier que nous soyons ici obligés de rappeler au gouvernement tous les titres du savant administrateur du Collége de France.

Si de la dernière création de pairs nous passons aux nominations faites récemment dans les diverses branches de l'administration publique, nous trouvons que la part octroyée aux considérations particulières et aux intérêts électoraux est beaucoup trop considérable. Il est vrai qu'on avait à solder un grand arriéré : tant de promesses avaient été répandues! Il n'a pas été fort habile d'attendre jusqu'au dernier moment pour s'acquitter de ces dettes anciennes; en laissant ainsi les choses s'accumuler, on a surpris l'opinion d'une manière fâcheuse. Et cependant, même avec cette profusion, que de gens désappointés! Combien de candidats, partis pour leurs départemens avec les plus belles assurances, accusent à leur égard le silence du *Moniteur!*

Il est quelque chose de plus sérieux que ces déceptions particulières, c'est l'impression produite par l'esprit général de toutes ces nominations, c'est la conviction qui s'accrédite de plus en plus que tous les titres, tous les services, y sont trop souvent sacrifiés au but unique que poursuit le gouvernement de s'assurer une grosse majorité. Jusqu'à présent, l'administration française a été pour les autres peuples un objet d'admiration et d'envie : les traditions excellentes ont pu se perpétuer, parce que, même en faisant la part du favoritisme, on consultait cependant, pour le choix et l'avancement des personnes, le mérite et les droits acquis. Le gouvernement représentatif serait-il destiné à compromettre, à ruiner notre organisation administrative par l'invasion sans limites de la brigue et de la faveur? Il y a là un péril redoutable, sur lequel on ne saurait trop éveiller la sollicitude publique.

Depuis un mois, il s'est manifesté progressivement dans l'opinion certaines

modifications qui, au moment décisif du scrutin électoral, pourront porter leurs fruits. Il semblait d'abord que les intérêts particuliers dussent seuls inspirer et diriger les électeurs; peu à peu ont commencé de se produire des pensées, des intentions politiques. Nous avons vu, Dieu merci, l'intérêt général préoccuper aussi les esprits; on s'est mis à parler de progrès, de réformes; on s'est demandé si la conquête définitive de l'ordre et de la stabilité ne devait pas avoir d'autre résultat qu'une routine stationnaire; le ministère lui-même a voulu se mettre à l'unisson de ce langage dans le discours du banquet de Lisieux. Accorderons-nous à l'acte insensé qui a été commis dans la soirée du 29 juillet la puissance d'anéantir toutes ces bonnes pensées, toutes ces bonnes dispositions du pays? Une réponse affirmative serait pour l'intelligence de la France la plus sanglante injure. Les conservateurs les plus probes ou les plus avisés se sont hâtés de déclarer qu'un pareil incident ne pouvait rien changer ni à la situation ni à la disposition morale des partis politiques. Nous ajouterons que, cet incident eût-il toute la gravité dont il paraît manquer, la France électorale devrait y puiser de nouveaux motifs de doter le pays d'une chambre progressive sans radicalisme, et sachant porter sur les points nécessaires une réforme intelligente et modérée.

Dans ce moment même où tous les partis semblent d'accord pour admettre qu'une politique nouvelle va sortir en France du scrutin électoral, de nouvelles questions s'ouvrent au dehors, et ce sera le devoir rigoureux du prochain parlement d'en surveiller le progrès. Nous ne croyons pas nous tromper en supposant que, dans un avenir moins éloigné qu'on ne pense, les plus graves complications peuvent se produire en Espagne; nous ne nous trompons certainement pas en ajoutant que les faiblesses et les fautes du gouvernement français auront contribué pour beaucoup aux embarras dont il est menacé. Le mariage de la reine occupe plus que jamais les esprits : deux candidats assez inattendus sont décidément sur les rangs, l'un présenté à haute voix par la presse, l'autre introduit à petit bruit par la diplomatie, le duc de Cadix et le prince de Cobourg. Il s'est opéré, dit-on, un revirement subit dans le cœur de la reine Christine : elle sacrifie ses antipathies aux convenances de l'Espagne, elle abjure les mauvais sentimens qu'on lui prêtait à l'égard de ses neveux. Le plus jeune, l'infant don Enrique, a des torts vis-à-vis d'elle et des engagemens avec les partis, il n'y faut plus penser; mais reste l'aîné, don François d'Assise, duc de Cadix : celui-ci paraît jusqu'à présent avoir voulu se tenir à l'écart, et on doit lui rendre cette justice, qu'il n'ambitionnait pas l'honneur dont on prétend l'investir; il ne montre même qu'un empressement très médiocre en réponse aux politesses imprévues qui vont le chercher. Les uns affirment qu'il aurait quelque répugnance à gouverner autrement que Ferdinand VII, et le regardent comme un partisan trop consciencieux du *rey netto*, pour qu'il puisse volontiers s'accommoder des fictions constitutionnelles. D'autres attribuent sa modestie à des raisons plus particulières : il y eut un roi d'Espagne qui s'appela Henri *l'impuissant;* son règne n'est fait pour tenter personne. On prêche néanmoins cette candidature avec un fracas qui a fini par lui donner du sérieux : le journal qui s'en est constitué l'organe a gardé des patrons au ministère, sans renier celui qu'il a récemment perdu par l'exil, et il ne faut pas se dissimuler que tout est possible dans cet *imbroglio* matrimonial; mais il ne faut pas non plus oublier que le ministère du moment n'a pas qu'un seul esprit et une seule volonté. Nous ne se-

rions point étonnés que M. Mon et M. Pidal essayassent de se couvrir contre M. Isturitz en suscitant un candidat qui leur fût propre; M. Isturitz, notoirement dévoué à l'intérêt anglais, ne saurait mieux le servir qu'en travaillant à l'avénement du prince Léopold de Cobourg.

Proclamée il y a quelque temps avec bien plus d'éclat qu'aujourd'hui, cette candidature est, assure-t-on, maintenant plus près de réussir qu'elle ne l'avait encore été. Elle n'est pas plus populaire qu'une autre, elle est moins impopulaire que l'influence française et la contrarierait; voilà le vrai mérite qu'on lui trouve en Espagne. Il est dur, mais nécessaire de le confesser : les Espagnols qui aiment encore leur pays se sont pris d'une aversion toute nouvelle au sujet de la France. La France s'est montrée jusqu'ici l'alliée de la reine Christine et non point l'alliée de l'Espagne; l'Espagne ne lui pardonne pas cette affection malheureuse et nous reprochera toujours de lui avoir renvoyé cette princesse, devenue l'objet de toutes les haines nationales. L'Espagne déteste la bienveillance superbe, la protection maladroite qu'on a si publiquement affichée pour sa triste fortune; elle déteste encore davantage la complaisance avec laquelle on s'est mis à la suite des passions de la reine, au lieu de les conseiller et de les corriger. Il y avait un jeune prince qui faisait l'espoir de tout le monde et promettait assez, sinon pour exciter l'enthousiasme, du moins pour calmer bien des inquiétudes; c'était don Enrique. Nul ne semblait plus naturellement appelé à recevoir la main d'Isabelle; mais don Enrique est le fils d'une sœur à qui Christine doit une bonne moitié de sa couronne, et il y a de ces obligations dont on ne se débarrasse que par l'ingratitude : Christine n'a pas voulu du fils de sa sœur pour époux de sa fille. Sur quoi, sans plus la dissuader, nous avons cherché ailleurs, et nous avons trouvé le comte de Trapani : nous ne pouvions choquer plus profondément l'Espagne, qui n'a jamais caché l'antipathie que lui inspirent les Bourbons de Naples. Le prince sicilien était, pour comble de malheur, élève des jésuites et frère de Christine. Ç'a été un soulèvement unanime, et il a fallu reculer devant un vrai mouvement public appuyé sur une protestation extraordinaire des cortès. Aujourd'hui la reine s'attache à rejeter sur la France toute l'initiative de ce projet, qui était secrètement conforme à ses vœux les plus chers; elle s'en défend même beaucoup plus vivement qu'elle ne s'est défendue d'avoir poursuivi ses neveux de sa rancune : nous portons encore à nous seuls tout le poids de cette nouvelle disgrace. Nous n'aurions pas été plus heureux, si le comte de Montemolin s'était vu définitivement inscrit parmi les prétendans; on eût eu de la peine à penser que l'on négociât à Bourges sans notre concours, et, l'archevêque de Bordeaux étant venu récemment à Madrid, on a cru partout reconnaître dans son voyage un motif plus grave que la pieuse intention qu'il annonçait. Bordeaux est le foyer de l'émigration carliste en France, et les carlistes d'Espagne ont justement profité de l'arrivée du prélat français pour recommander la candidature du comte de Montemolin et rédiger un mémoire officiel dans le sens du manifeste publié l'année dernière par le prince de leur choix. La combinaison a manqué, parce que M. de Viluma a refusé de la seconder. Après ce mauvais succès, on ne s'est pas fait faute de dénoncer encore la main de la France. Au fond, la reine Christine n'eût pas été fâchée d'un arrangement qui apaisait les singuliers scrupules de cette conscience désormais si timorée; mais la révolution n'a pas été assez vaincue en Espagne par ce prétendu parti modéré qui invoque le nom de notre gouver-

nement, pour qu'il soit très prudent de couronner ainsi la contre-révolution dans la personne du fils de don Carlos.

C'est alors qu'est apparue tout d'un coup l'idée de donner un quatrième trône à cette heureuse maison de Cobourg. De quand l'idée peut-elle dater et d'où sort-elle? Qui le dira? Il en est de toute cette affaire comme des pièces de Calderon; il y a des intrigues croisées qui doivent peut-être aller de front jusqu'au dénouement. On parle de portraits échangés, d'inclinations favorisées par la sollicitude maternelle. Ce qui est certain, c'est que le roi Léopold, qui a montré dans des temps difficiles un dévouement énergique aux intérêts bien entendus de la reine, conserve toujours sur elle un ascendant particulier; ami sincère des whigs, suprême conseiller de la royauté anglaise, esprit politique d'une grande portée, Léopold utilise l'autorité personnelle dont il jouit à Madrid en tâchant d'ouvrir une nouvelle carrière aux influences britanniques. On croira facilement que cette perspective n'a rien qui déplaise à lord Palmerston, et l'on sait bien que sir Henry Bulwer, le ministre d'Angleterre en Espagne, n'est point homme à le mal servir. Tous les torts de la France ont été soigneusement exploités, et la diplomatie anglaise s'est si bien tenue sur la réserve, qu'elle semble à peine engagée dans un projet d'alliance qui relève évidemment de sa direction. Il a seulement été question d'un ministère qui serait composé tout entier dans le sens anglais, avec M. Castro y Orozco pour président, et MM. Bravo Murillo, Seijas, Salamanca et Concha aux divers départemens. L'unique objet de ce ministère eût été de marier la reine au prince de Cobourg; puis, comme on en parlait trop, on a laissé les choses en l'état, et l'on s'en est remis au bon vou'oir plus discret de M. Isturitz. Notre ambassadeur a, dit-on, fait ses réserves et protesté contre cet accommodement; mais on est loin d'y renoncer, tout en le taisant davantage. Il y a mieux, il se pourrait qu'on fût maintenant en instance auprès du cabinet des Tuileries pour lui redemander une alliance plus directe et plus proche avec la dynastie de juillet. On n'a point à douter de la réponse : trop de bonnes raisons, jointes aux mauvaises, empêchent un prince français de s'asseoir aujourd'hui sur le trône d'Espagne; mais, une fois le refus signifié, quel parti prendre? Puisque le comte de Trapani et le comte de Montemolin sont impossibles, puisqu'on s'entend pour abandonner l'infant don Enrique, puisque don François d'Assise ne semble point se soucier de la destinée qu'on lui offre, il faudra bien arriver au prince de Cobourg. L'Angleterre, qui se borne à déclarer qu'elle maintiendra la liberté du choix de la reine, quel que soit l'élu, se trouverait ainsi défendre, sans le savoir, son propre candidat, et soutenir la personne de son goût au nom d'un bon principe de morale : on n'est ni plus désintéressé ni plus habile.

Nous ne pouvons admettre que le gouvernement français ne s'oppose point de toute sa force à cette combinaison, nous craignons seulement qu'il ne la subisse par suite de son respect trop connu pour les faits accomplis. Or, ce serait à coup sûr l'un des événemens qui porteraient l'atteinte la plus sérieuse à notre situation en Europe; ce serait tout simplement constituer au profit de l'Angleterre cette monarchie universelle que l'Autriche réalisa jadis par cette même voie des alliances matrimoniales.

L'Espagne n'a vraiment pas plus de goût que nous-mêmes pour un pareil mariage, le nom du prince de Cobourg a été très froidement accueilli; mais

les circonstances sont telles, qu'il nous suffirait peut-être de le combattre trop ouvertement pour lui donner le crédit qui lui manque; les Espagnols se jettent presque dans les bras de l'Angleterre par dépit contre nous. D'ailleurs, la solution va peut-être devenir urgente. Les provinces basques sont en alarmes. La convention de Bergara était conclue dans des termes trop vagues pour pouvoir être absolue; les provinces, fatiguées et non vaincues, ont gardé jusqu'à présent leurs priviléges, et c'est cette année seulement, d'après la loi votée aux cortès de 1845, qu'elles doivent partager le poids des impôts communs; on a donc entrepris d'y organiser la perception des deniers publics sur le même pied que dans tout le royaume. Qu'adviendra-t-il de cette rigueur trop tardive? Déjà M. Egaña, l'ancien député, le ministre de grace et justice sous le second ministère Narvaez, aujourd'hui intendant du palais de la reine, a inséré dans les journaux une protestation violente contre la mise en exécution de la loi. Cette protestation pourrait-elle être un acte isolé? Il n'y a pas à douter que M. Egaña ne se soit porté l'interprète de ses compatriotes du nord. Si le pays basque remuait encore, on aurait une raison de plus pour presser un mariage qui doit donner une garantie définitive au trône d'Isabelle, et, sous le coup de la nécessité, pourquoi ne s'arrêterait-on pas au prince de Cobourg? Sait-on si l'on ne présenterait pas cette alliance comme le seul expédient libéral qui pût sauver l'Espagne du comte de Montemolin? L'expédient serait du moins difficile à justifier pour M. Guizot après les engagemens solennels qu'il a pris à la tribune en faveur de la maison de Bourbon; il est vrai que la maison de Bourbon signifiait alors le comte de Trapani.

L'Angleterre est cependant occupée d'intérêts encore plus pressans aujourd'hui, et, quelle que soit l'importance de la question extérieure, les affaires intérieures semblent absorber toute son attention. Il vient pour ainsi dire d'y avoir crise ministérielle quinze jours durant. Il s'agissait de décider si lord John Russell emporterait la loi des sucres, comme sir Robert Peel avait emporté la loi des céréales; de même que l'appoint des whigs était indispensable à sir Robert Peel, lord John Russell ne pouvait réussir sans le concours de sir Robert. Les deux rivaux ont été dignes l'un de l'autre; l'ancien ministre avait pris la place du nouveau sur les bancs de l'opposition, il a voté pour son rival, comme son rival avait voté pour lui dans des circonstances analogues, l'intérêt suprême du moment étant d'abord, a-t-il dit, d'éviter un changement de cabinet ou une dissolution.

Il était assez facile de prévoir qu'il en serait ainsi, et les anxiétés qu'on voulait bien prêter aux whigs n'avaient guère de fondement que dans l'imagination ou dans la tactique des protectionnistes. Il eût été commode pour ceux-ci de battre successivement sir Robert Peel avec lord John Russell, et lord John Russell avec les amis de sir Robert Peel; mais il eût fallu pour cela jusqu'à trois conditions qu'on pourrait bien résumer en quelques mots. Il eût fallu que sir Robert Peel ne partageât pas personnellement les idées de lord John Russell sur la matière, ou bien que ses anciens collègues, M. Goulburn et M. Gladstone, auxquels il avait cédé en demandant comme ministre la surtaxe du *slave-sugar*, exerçassent à présent plus d'influence que lui sur leurs communs adhérens. Il eût fallu que la cause religieuse, qu'on prétendait rattacher à la cause commerciale, fût moins maladroitement exploitée, que lord Bentinck ne se hasardât

point à des descriptions si pathétiques de la traite des noirs, que M. Disraéli ne criât point d'une façon si lamentable à la ruine de la constitution; il eût fallu contre lord Russell des hommes d'état et non point des politiques de travers. Enfin et surtout, il eût fallu que le bon sens public s'éclipsât entièrement pour ne pas voir que c'était un amusement ridicule, une injure même contre la constitution, de vouloir ainsi défaire des ministères sans pouvoir en faire un. On a trouvé, suivant une énergique et profonde expression, que « c'était assez d'un Curtius pour un an. » On n'a pas voulu que les vrais chefs de l'état succombassent ainsi tour à tour à leur dévouement; il était nécessaire de prouver que la réforme n'était point un abîme où devait tomber quiconque approchait. C'est par toutes ces raisons que s'explique la grande majorité qui a voté pour le ministère en faveur de la libre admission du sucre des pays à esclaves, une majorité de 130 voix.

Ce chiffre contraste d'une façon bien instructive avec le morcellement que les ultra-tories se plaisaient à signaler, soit dans le parlement, soit dans le cabinet. Personne ne savait plus où siéger, ni dans la chambre des lords, ni dans celle des communes. Lord Wellington avait pris une place neutre avec lord Ellenborough, pendant qu'il donnait permission à ses amis d'aller s'asseoir derrière lord Stanley, le dernier *leader* qui restât aux opposans. « Où aboutira, écrivait, il y a quelques jours, un des membres de la dernière administration, uni à la fortune de sir Robert Peel par les liens d'une étroite et longue amitié, où aboutira cette confusion de tous les partis?

Dico te, Æacida, Romanos vincere posse.

Vraiment, si l'on voulait se mêler de prononcer des oracles par le temps qui court, il en faudrait d'aussi équivoques que celui-là. Jamais en Angleterre on n'a vu de crise qui jette tant de doutes sur l'avenir, et déjoue si complétement les combinaisons ordinaires. » C'est qu'en effet l'Angleterre entre dans une ère nouvelle où il n'y a plus de place pour les vieux partis; elle rompt avec toutes ses traditions politiques. On avait l'habitude d'être gouverné par une sorte de faction, whig ou tory, qui arrivait au pouvoir avec armes et bagages pour en combattre une autre; le gouvernement, c'était cette lutte d'un corps contre un corps; l'individu abdiquait et se donnait au corps pour le corps lui-même, pour sa tendance, pour sa couleur générale, pour son drapeau. Il n'y a plus aujourd'hui de ces drapeaux qui recouvraient tout; au milieu de cette éducation sociale qui s'accomplit en Angleterre, il se présente une foule de questions neuves sur lesquelles la majorité se fait en vue de chaque question prise à part, et non pas d'après un mot d'ordre universel. Il n'y a que les protectionnistes qui veuillent encore marcher à l'ancienne mode; ils en seront quittes pour aller rejoindre les jacobites, les chartistes et les *repealers*, c'est-à-dire les fanatiques de l'impossible, les soldats de l'obéissance passive et de la discipline stérile.

Le ministère de lord John Russell n'est pas plus spécialement un ministère whig que le ministère de sir Robert Peel n'était un ministère tory. On avait inventé le nom de *conservative;* il n'appartient plus à personne Est-ce donc là un démembrement du système parlementaire, une dissolution de la vie politique? Non pas certes, car le parlement et le pays n'ont jamais montré plus d'activité pour les grandes affaires; mais ces affaires inattendues, surprenant toutes les in-

telligences, y provoquent des dissentimens loyaux et avouables que le temps seul et l'esprit de conciliation peuvent suspendre ou terminer. Voilà pourquoi lord John Russell semble aujourd'hui hésiter avant de frayer plus ouvertement sa voie; il ne recule pas, il s'affermit. Il eût pu sans crainte risquer une dissolution; les listes actuelles, préparées sous l'influence de la ligue, étaient nécessairement favorables à la liberté commerciale. Il a évité, autant qu'il était en lui, cette commotion, qui pouvait trop violemment détourner le pays; il est heureux qu'il ait réussi. Le ministère a maintenant le loisir de se consulter et de s'accorder. Lord John Russell l'a déclaré franchement, et c'était encore une nouveauté en même temps qu'une habileté : tous ses collègues ne s'entendent pas sur toutes les questions; mais ce ne sont pas des questions radicales de doctrine qui les divisent, ce sont des questions d'application particulière : Est-il ou non compatible avec la liberté de restreindre le travail dans les manufactures? Jusqu'où faut-il pousser le principe d'*appropriation* pour améliorer l'Irlande aux frais de l'église qu'elle paie sans l'adopter? Tous ces points sont graves; mais les circonstances compteront pour beaucoup dans des solutions qui ne sont plus que des solutions de faits et non point de principes. Voici déjà O'Connell qui consentirait à ce que l'état anglican payât le clergé romain : que ne peut-on pas attendre d'ici à six mois? Dans un banquet public, lord John Russell a solennellement réclamé la patience comme la meilleure assistance qu'on dût lui prêter. Il n'y a que M. Disraéli qui puisse croire maintenant que la patience sera la ruine du pays. Ce n'est pas le pays qui tombe en ruine, c'est l'édifice romanesque imaginé pour l'avenir par l'auteur de *Coningsby*, c'est la fortune ministérielle qu'il rêvait pour son héros.

— Le Rhin a sa littérature, et on composerait une riche bibliothèque rien qu'avec les plaintives ballades, les merveilleuses légendes, les chansons amoureuses ou guerrières qu'on a murmurées sur ses bords. Chaque année la collection s'augmente, et ce n'est plus seulement en Allemagne, c'est en France aussi que le Rhin trouve des poètes pour le chanter, des touristes complaisans pour le décrire. M. André Delrieu appartient à cette dernière classe; il vient d'écrire sur le Rhin une monographie agréable (1) qui, sous une forme romanesque, résume et complète la plupart des notions éparses dans les livres nombreux dont le fleuve allemand a fourni le sujet, depuis les savans travaux d'Ebel et de Schreiber jusqu'au *Manuel* de Richard et à l'*Itinéraire* de Murray. C'était une heureuse idée que de chercher à dispenser le voyageur de la lecture de compilations savantes, mais diffuses, où l'on s'égarait trop souvent au milieu de renseignemens minutieux, entassés sans ordre et sans méthode. M. Delrieu a bien rempli la tâche modeste qu'il s'était assignée, et la *littérature du Rhin* compte un amusant volume de plus.

(1) *Le Rhin, son cours, ses bords*, par A. Delrieu. Un vol. in-18, avec 36 dessins; chez Desessart, rue des Beaux-Arts.

V. DE MARS.

ÉTUDES

SUR

LE ROMAN ANGLAIS.

MOUNT-SOREL.

Êtes-vous de ceux qui n'ont jamais vu, sans une émotion passagère, en traversant les riches comtés de l'Angleterre du sud, un manoir baronial, au bord de sa grande pelouse, et derrière ses hautes murailles les feuillages touffus dont les masses mobiles ombragent et cachent à moitié l'antique demeure? On dirait quelque sombre panache au sommet d'un casque dévoré par la rouille. On dirait aussi, mais de plus loin, un navire colossal, à l'ancre sous de noirs rochers. Les siècles, ces flots invisibles, ont battu en brèche l'imposante carène, et laissé leur empreinte sur ses robustes parois. Un antiquaire y lirait sans peine les annales du pays. Il reconnaît sur ces murs, tant de fois sapés, l'effort des balistes normandes, le pic des monarques jaloux et démolisseurs, les boulets républicains de Cromwell, les noirs vestiges de quelque incendie plus récent allumé par les brandons de 89; mais vous, — que je suppose voyageur et poète, — vous évoquez des souvenirs moins précis, et d'autres pensées vous préoccupent à l'aspect de ce majestueux débris.

Que de passions diverses se rattachent à son histoire, depuis que, pour

la première fois, un soldat, enrichi par la conquête, hissa su[illegible] grises son pennon ensanglanté, traça de son épée les limites [illegible] son vaste domaine, et, si loin que son regard de faucon embrassait l'espace, voulut être le dominateur du pays! En face de cet orgueil immense, il y eut les secrètes malédictions des tenanciers frappés de terreur, il y eut la haine atroce qu'inspire toute oppression nouvelle. Durant les longues nuits d'été, quand un pauvre *caitiff*, l'arc ou l'arbalète en main, se hasardait à franchir les fossés du parc aux chevreuils, quels devaient être ses pensers à l'aspect de la forteresse menaçante où, le jour suivant, il serait peut-être conduit pour répondre à un juge inexorable, à un maître sans pitié! A quelques pas de lui, cependant, un autre homme contemplait le même tableau, mais avec des soucis bien différens. C'était un altier prieur, repassant en sa mémoire les nombreux *items* de la charte domaniale, qu'il transcrivit la veille sur parchemin, et pieusement occupé de ce que deviendrait, dans les mains d'un serviteur de Dieu, cette terre si mal administrée par un grossier baron. A la même heure peut-être, dans son palais de Londres, le monarque anglais, pouvant dire, à un *hide* près, ce que possède chacun de ses nobles, rêvait aux moyens de recouvrer ce riche apanage, concédé sans réflexion, et qui donnait trop de puissance à un feudataire suspect.

Ainsi, dès le début de leur existence, autour de ces murailles insensibles et inébranlables, combien d'ames se sont émues, combien de cupidités se sont allumées, combien de révoltes ont été méditées, combien de méfiances, combien de terreurs, combien de jalousies, dans des ames depuis long-temps rendues à leur Créateur, chez des hommes dont la poussière, d'abord abritée sous le marbre, s'est enfin mêlée à cette poussière universelle d'où sortent successivement les générations! Ceux-là sont morts, d'autres ont à leur tour admiré, redouté, envié, possédé, perdu ce glorieux hochet. Après ceux-ci d'autres, et d'autres encore. Les guerriers ont versé leur sang au pied de ces murs hautains; les gens de cour ont ourdi mille trames, fait jouer mille ressorts pour obtenir cette proie royale; les jurisconsultes ont épuisé leur science à renverser les droits qui la protégeaient; ils ont miné vingt fois sans succès sa troisième enceinte, inattaquable à l'artillerie, enceinte de parchemins, de substitutions, de clauses restrictives, etc. Ainsi, guerre de boulets, guerre de plume, assauts meurtriers, procès sans fin, un perpétuel déchaînement de convoitise, de spoliations, de subtilités haineuses, et, battu sans cesse par cette mer turbulente, l'édifice massif est encore debout. Debout malgré les malédictions des pauvres, debout malgré la proscription des rois, debout malgré le peuple révolté, debout malgré le canon de la république, debout malgré les torches des réformistes; colères publiques, haines privées, se sont brisées contre cette force inerte qui leur survit et semble les défier encore.

Vous admirez, n'est-il pas vrai? ce récif granitique; mais en philosophe, en rêveur, et pour quelques instans, après lesquels, reprenant votre bâton de pèlerin, vous irez interroger d'autres souvenirs. Celui-ci ne tardera pas à s'effacer, car vous êtes, après tout, un enfant de ce siècle pour qui les grandes races éteintes, les vestiges des temps passés, n'ont qu'une valeur poétique, et qui ne peut leur accorder une sympathie durable et sérieuse. Vous êtes Français d'ailleurs; l'anéantissement de l'aristocratie, qui se décompose chaque jour sous vos yeux, malgré quelques efforts isolés et mesquins, ne vous a laissé aucune de ces illusions sans lesquelles il n'est pas une religion possible, ni celle du passé, ni celle de l'amour, ni même celle de l'or, qui, lui aussi, a besoin de prestiges et de mensongères idoles.

Mais supposez un autre pays, un autre temps. En face d'une résidence féodale comme celle dont nous avons évoqué l'image, et l'œil arrêté sur ses tours élancées, sur sa chapelle gothique, où se pressent les tombes illustres, sur les longues galeries où, dans les noirs lambris de chêne sculpté, la piété des fils a placé tour à tour l'image sévère des ancêtres, supposez un Anglais, c'est-à-dire un homme du Nord, fidèle aux traditions de sa race et conservant cet esprit de vénération, de respectueuse déférence que les bouleversemens successifs de la société européenne n'ont pas encore détruit, l'impression produite sera plus intense, l'admiration plus réelle, le souvenir plus durable. Un Anglais de notre temps, fût-il plébéien de naissance et de cœur, celui-là même qui combat avec le plus de vigueur pour la cause du progrès, celui-là qu'on retrouve, soit au parlement, soit sur les *hustings*, armé d'invectives contre les représentans actuels de la féodalité, celui-là, dis-je, — mieux que chez nous un La Trémouille, un Montmorency, — se laissera dompter par la solennelle grandeur d'un pareil tableau. Il retrouvera dans son cœur, où le sang germanique bat encore, quelques-uns de ces instincts qui formèrent la société du moyen-âge; il subira, malgré les révoltes de sa raison, l'influence de ce respect inné qui donnait alors l'autorité au plus brave, au plus fort, à l'homme bardé de fer, au châtelain bardé de pierre.

Encore a-t-il, pour réagir contre cette involontaire émotion, le souvenir de tout ce qui s'est accompli en Europe depuis cinquante ans. Il a vu, — ou, s'il ne l'a pas vue, il la connaît à fond, — la lutte désespérée du génie aristocratique et de l'esprit d'affranchissement. Il peut se rendre compte de l'arrêt providentiel porté contre ces hautes castes, dont l'œuvre est achevée, et dont la civilisation fait lentement justice. La question n'est pas douteuse à ses yeux, et si le grand manoir représente pour lui une force encore vivante, un emblème de résistance encore active, il ne saurait lui accorder ce respect mêlé de crainte qui jadis environnait la forteresse féodale, quand sa chute ne pouvait se prédire

à coup sûr, et quand au prestige de sa grandeur passée se joignait celui d'un avenir inconnu.

Il faut donc se reporter à la fin du siècle dernier pour comprendre un récit dont le véritable héros fut une de ces imposantes résidences, un de ces grands domaines qui font encore, en Angleterre, l'orgueil de certains comtés. Ce récit court grand risque de n'inspirer en France, et de notre temps, ni une très grande confiance, ni une très grande sympathie. En Angleterre, il a paru vrai; il a éveillé des souvenirs, il a fait appel à des émotions qui ont encore leur puissance chez nos voisins, et qui chez nous n'existent plus, — s'ils existent encore, — que pour un petit nombre de nobles et délicates imaginations.

Parmi les baronnies dont le *long parlement* ordonna la confiscation et la vente, on trouverait celle de Mount-Sorel, située sur les frontières du pays de Galles. Le château primitif, détruit en 1460, durant les troubles qui agitèrent les règnes d'Henri VI et d'Édouard IV, avait été remplacé par une splendide *manor-house*, que sir Ralph de Vere fit élever en 1557, et de laquelle ses descendans furent expulsés, en 1648, par les commissaires des communes.

Cent quarante ans s'étaient écoulés depuis lors. Le magnifique domaine, encore possédé par les héritiers du spéculateur puritain qui l'avait acquis à vil prix, était aux mains d'un jeune dissipateur ivrogne. La malédiction de Dieu semblait peser sur ce séjour, où la débauche grossière et le blasphème avaient élu domicile. Transformé en une sorte de cabaret où tous les chasseurs, tous les jockeys de la province venaient s'enivrer gratuitement, le vieux château, déshonoré par leurs orgies, privé de tous soins, mal défendu contre les ravages du temps, s'en allait chaque jour en débris, jonchant les pelouses voisines de ses créneaux déchaussés l'un après l'autre, de ses tourelles sculptées où la foudre avait fait brèche, de ses hautes et raides toitures que le vent émiettait çà et là. Le domaine, — deux mille acres de terre, — abandonné à des régisseurs subalternes, dépérissait comme le château. Les bruyères, les herbes parasites envahissaient la lande ouverte entre les bois. Ceux-ci, mal aménagés, s'encombraient d'arbres morts, tandis qu'on promenait la hache, au hasard, dans les jeunes et vigoureux taillis. Bref, l'incurie et la paresse, complices du désordre et du pillage, laissaient partout leurs traces déplorables. Et cependant ce site grandiose n'avait pas perdu toute sa beauté. Insensible aux mépris de l'homme, la nature rendait chaque année aux forêts délaissées leurs frémissantes ombres, au parc ses gazons veloutés, aux vastes étangs leurs eaux limpides; elle faisait aux ruines du château saxon, contemporaines de l'heptarchie, un manteau plus ample chaque année de sombres lierres et de convolvulus, elle tapissait de plus de mousses richement nuancées les piliers croulans de l'antique chapelle.

Pour tant de splendeurs, atténuées par l'effet mélancolique des souvenirs qu'elles réveillaient, pour ce déclin majestueux d'une forte et royale création, le grossier possesseur de Mount-Sorel n'avait pas un regard, pas une pensée. C'était, nous l'avons dit, un de ces coureurs de renard dont la vie se perd en fatigues sans but, en stupides ivresses. Un jour qu'il montait un cheval difficile et qu'il avait, de trop bonne heure, fêté ses vins capiteux, il se brisa la tête au revers d'un fossé qu'il voulut franchir. Le trépas soudain de ce jeune fou laissait Mount-Sorel sans maître, et le vouait au marteau de l'adjudication.

Or, à quelques milles de ce noble domaine, vivait un homme chez qui la mort imprévue du jeune Entwistle allait déchaîner une passion jusque-là prisonnière et muette, une de ces passions qui nous attendent au déclin de l'âge, quand nous échappons à toutes les autres, redoutables parce qu'elles nous trouvent hors de garde, redoutables par l'attachement immodéré que nous portons à ces derniers nés de nos désirs, redoutables surtout par la nécessité de concentrer au dedans de nous ces faiblesses de l'ame, dont nous n'osons ni mesurer ni avouer la secrète puissance.

Jusque-là, ce dernier rejeton des De Vere avait peu vécu par le cœur. C'était une ame altière et réservée, une de ces natures à qui l'abandon n'est pas possible, qui le redoutent chez autrui, et se privent sans peine de ces épanchemens par lesquels l'homme vulgaire associe les autres à ses douleurs ou à ses joies. De Vere, lui, ne réclamait ni compassion pour ses souffrances, ni joyeuse sympathie pour ses plaisirs. A vrai dire, il n'avait jamais beaucoup souffert, et jamais il n'avait éprouvé de vive satisfaction. Né sous le coup d'une déchéance déjà lointaine, il supportait avec résignation l'abaissement de sa race; mais l'orgueil patricien vivait encore en lui, et lorsque, déjà père d'une fille, il dut renoncer à voir son nom se perpétuer au-delà de lui, faute d'un héritier que le ciel lui refusait obstinément, il eut quelque peine à subir sans murmure cet arrêt de la Providence.

Pourtant il ne lui échappa aucune plainte. A quoi la plainte sert-elle? Il ne réclama aucune consolation. Qui donc l'eût consolé? Depuis long-temps la compagne qu'il s'était donné, — douce et bonne créature dont il découragea tout d'abord la tendresse importune, — avait accepté près de lui le rôle discret et silencieux auquel il la destinait évidemment. Depuis long-temps elle n'empiétait plus sur les heures qu'il passait loin d'elle, et n'osait plus franchir la mystérieuse barrière qui défendait l'accès de son cabinet. Clarisse elle-même, l'unique enfant, devenue avec le temps une de ces belles jeunes filles dont l'aristocratie anglaise revendique, à titre de privilége exclusif, la blancheur éclatante et la majesté virginale, n'avait pu triompher de la froideur paternelle. De Vere, juste envers tous, ne lui demandait pas compte des espérances qu'elle

avait déçues en naissant; mais, pas plus qu'à toute autre créature humaine, il ne lui accordait le droit de pénétrer les secrets de sa pensée. Type complet de cet esprit exclusif qui se résume par le proverbe si connu : *My home is my castle,* et fait du moindre cottage une forteresse fermée à toute invasion, De Vere n'admettait personne dans son *home* intérieur, dans le château-fort de sa conscience. Entre deux êtres aimans et dévoués il vivait silencieux et seul.

Certes, si quelque événement, en ce bas monde, avait pu arracher un cri de surprise et de plaisir à ce froid et hautain gentleman, c'eût été la nouvelle que Mount-Sorel allait être à vendre, Mount-Sorel, le domaine de sa famille, Mount-Sorel dont ses ancêtres portaient le nom, Mount-Sorel dont il conservait pieusement la description officielle dressée par ordre « des lords commissaires du parlement et du peuple d'Angleterre. » L'émotion fut extrême, n'en doutez point; mais rien, pourtant, ne la trahit au dehors. Du même pas qu'à l'ordinaire, l'impassible chef de famille traversa les galeries qui conduisaient à son cabinet. Une armoire de fer était scellée dans l'épaisseur du mur; il l'ouvrit sans se presser. C'était là qu'il conservait les archives de famille. Là, dans une toile jaunie sur laquelle des taches de sang marquaient encore, reposait une mèche de cheveux gris enlevée à une tête que les balles covenantaires n'avaient pas épargnée, celle de Ralph De Vere, « assassiné en 1647 par les rebelles, » disait l'enveloppe de cette relique. Là se trouvait aussi le plan du domaine confisqué à la même époque. On y voyait, figurés grossièrement, ses bois séculaires, son parc immense bordé par les sinuosités d'un fleuve, ses chaînes de rochers où certaines marques particulières indiquaient la présence de gisemens minéralogiques encore inexploités, son chapelet d'étangs poissonneux, ses pâturages qui envahissaient l'horizon tout entier, et enfin, au centre de cette magnifique possession, les deux châteaux, reliés l'un à l'autre par de longues avenues, des jardins, des dépendances sans nombre.

Depuis bien des années, personne, parmi les De Vere, n'avait déroulé ce tableau splendide et navrant. Le représentant actuel de la famille savait, par tradition, que Mount-Sorel avait été l'apanage de ses aïeux; mais une répulsion invincible ne lui permettait pas de chercher à voir ce monument de grandeur éclipsée, d'opulence à jamais perdue. C'était à contre-cœur que, dans ses courses à travers le comté, il n'avait pu s'empêcher de jeter un coup d'œil sur les collines chargées de bois, et sur les hautes tourelles qui, dépassant la cime des arbres, indiquaient l'existence du vieux château féodal. Et alors il se hâtait de détourner la tête pour que rien sur sa figure ne pût trahir le plus insignifiant regret, le retour le plus indirect vers les temps qui n'étaient plus.

Maintenant l'heure était venue, qu'il n'avait jamais espérée, où il allait être possible de rentrer dans cette terre consacrée par tant de glo-

rieux souvenirs. Fallût-il, pour un si noble but, sacrifier l'aisance et le repos de ses vieux jours, De Vere n'aurait pas hésité. Mount-Sorel à vendre ne devait, ne pouvait être qu'à lui. Pour lui seul, Mount-Sorel avait la valeur d'un royaume. Désormais, à ce nom vénéré, devait battre le cœur du dernier des De Vere; dans ce cœur si froid, si fermé, une ardeur inconnue venait de naître, et cherchait une issue. C'était la fureur, le délire d'un premier amour; c'était cette flamme étrange, c'étaient ces transports intérieurs, ces tressaillemens involontaires de l'orgueil et de l'ambition, lorsque, opprimées long-temps et contraintes au repos, ces passions impérieuses espèrent enfin libre carrière.

Et même ce jour-là, cependant, rien ne parut au dehors de ces émotions violemment refoulées. Le soir seulement, par un beau coucher de soleil, De Vere prit la main de sa fille, alors âgée de treize ans, et l'emmena sur une terrasse d'où l'on apercevait de loin les bois de Mount-Sorel, fermés à l'horizon par une longue ligne de roches grises. L'enfant, peu habituée à un pareil témoignage d'affection, marchait droite et fière, et lui la regardait avec un sentiment involontaire de respectueuse tendresse, songeant qu'il avait sous les yeux l'héritière à venir du domaine reconquis.

La nuit venue, ils rentrèrent sans avoir échangé une parole. Tout entier à sa nouvelle espérance, De Vere ne songeait plus qu'au moyen de la réaliser, et, perdu dans ses calculs, il avait fini par oublier que Clarisse était près de lui.

L'acquisition de Mount-Sorel n'eût pas été difficile à un autre homme que De Vere, placé dans les mêmes conditions de fortune; mais cet orgueil qui la lui rendait si désirable opposait en même temps mille obstacles à son inébranlable volonté. Il en eût coûté à De Vere s'il eût fallu aliéner le domaine patrimonial, faire tomber sous la hache les forêts qui portaient son nom, ou même permettre à des mains étrangères de profaner le trésor de famille; l'argenterie massive, les bijoux que six générations de douairières avaient accumulés dans les riches cabinets d'écaille et d'ivoire incrustés ne pouvaient pas être mis au pillage. Mount-Sorel devait être acheté, mais non pas au prix de la moindre dérogeance, de la plus légère humiliation.

Le fier patricien se souvint alors que, parmi les biens qui formaient la dot de mistriss De Vere, il en était un libre de toute charge, et qu'elle avait voulu conserver intact par respect pour la mémoire d'un père chéri. Ash-Grove, où elle avait grandi, qui s'était embelli sous ses yeux; Ash-Grove, où elle se retrouvait chaque année, et dont les rians vallons, peuplés de ses plus lointains souvenirs, lui rendaient le prestige de sa jeunesse évanouie, était pour elle une terre sacrée. Mais l'orgueil est impitoyable dans ses calculs, et l'orgueil prescrivait la vente d'Ash-

Grove. Elle fut aussitôt décrétée, quitte à obtenir plus tard le consentement de mistriss De Vere.

Ce point réglé, désormais certain de pouvoir acheter Mount-Sorel, et le regardant dès-lors comme son bien, De Vere attendit patiemment l'époque de la vente. Deux longues années devaient s'écouler avant que les formalités judiciaires, l'impatience des créanciers et le mauvais vouloir des hommes de loi eussent abouti à ce résultat. Durant ces deux années, le futur propriétaire ne perdit pas un moment de vue le but de sa secrète ambition. Jamais un seul mot ne décelait ses espérances, soigneusement déguisées; jamais le nom de Mount-Sorel n'était prononcé par lui, mais jamais non plus ce nom ne quitta sa pensée, et il ne s'écoulait guère de jour où cet homme grave, ce philosophe austère, ne cédât au charme invincible qui l'attirait vers le but de ses rêves.

C'était avec la joie dissimulée de l'amoureux en bonne fortune qu'il se glissait, par des sentiers solitaires, perdus sous l'ombre des bois, jusqu'au sommet des roches ardues qui dominaient les murs de l'ancien château. De là, pour la première fois de sa vie, il avait contemplé le berceau de sa noble race, les remparts démantelés, les tours tapissées de lierre et couronnées de folle-avoine, les arceaux brisés, les buissons sauvages où le vent se jouait avec d'étranges murmures, et çà et là, — mutilés par la main des hommes ou par celle de Dieu, — les écussons sculptés où se lisait encore, sous mille blessures, le blason sans tache des De Vere.

A cet aspect, leur dernier descendant avait cru, pour un moment, se voir entouré de leurs ombres imposantes. Elles lui montraient, indignées, cette terre conquise et gardée au prix de leur sang, cette terre usurpée par la révolte, vendue à un obscur trafiquant, déshonorée par les vices grossiers de ces nouveaux venus, de ces *up-starts*, et qu'il fallait, à tout prix, replacer en des mains nobles et pures.

Incapable de résister à leur appel, De Vere s'était élancé vers la chapelle qui abritait leurs tombes, et dont la nef se soutenait presque entière sur ses piliers ébranlés. Guerriers, prélats, abbesses, leurs images gravées dans le marbre tapissaient le sol. Près du mur qui dessinait encore l'enceinte du chœur, l'effigie d'un paladin gisait sur un sarcophage aux bas-reliefs effacés. Ses bras en croix sur sa poitrine rappelaient ses exploits en Terre-Sainte. De l'autre côté de l'autel, agenouillé dans ses robes flottantes, un prêtre, un cardinal de l'église romaine, tendait au ciel ses mains de pierre; de ceux-ci, comme de tous les autres, De Vere connaissait le nom et avait appris les exploits, les grandes actions, les vertus chrétiennes. Jugez de son émotion, lorsqu'à l'improviste il se trouva transporté, pour ainsi dire, au milieu d'eux, lorsque

les traditions les plus précieuses à sa mémoire prirent tout à coup une forme sensible, une réalité saisissante. A qui ne l'a jamais ressentie, cette exaltation de l'homme par le souvenir des aïeux peut sembler chimérique et vaine; pour qui l'a connue, c'est une des plus vraies, une des plus intimes jouissances que l'esprit rencontre dans les régions élevées où l'attirent ses instincts d'élite.

Ne vous étonnez donc pas que, ramené là par l'ineffaçable attrait de cette première visite, De Vere dirigeât sans cesse vers Mount-Sorel ses promenades solitaires. Le passé si glorieux, l'avenir si certain, lui faisaient éprouver, au milieu de ce domaine désert, un mélange ineffable et confus de joies enivrantes. Il aimait à s'y trouver seul, durant des heures entières, maître, par la pensée, de tout ce qui l'entourait. Il était là comme le voyageur qui revoit sa patrie, comme le soldat long-temps prisonnier, et qui reprend sa place sous le drapeau. L'idée d'un grand devoir rempli, d'une grande justice providentielle, rehaussait à ses yeux l'acte par lequel il allait rentrer dans le domaine enlevé à sa famille. Ajoutez à ces hautes visées tout un ordre inférieur de préoccupations mieux connues du vulgaire : celles du propriétaire soigneux qui prémédite les améliorations indispensables, calcule les voies et moyens, distribue les coupes de bois, met en valeur les terrains négligés, exploite les cours d'eau, les couches minérales, restitue à peu de frais une fabrique pittoresque, ouvre une percée lumineuse dans l'épais rideau qui masque de lointaines perspectives. Chaque jour, projets nouveaux, plans et devis improvisés; chaque jour, dans leurs plus menus détails, des combinaisons de toute espèce; ici une futaie à éclaircir, là-bas une mare à dessécher, un sentier à détourner, un champ à mettre en jachère. Encore étaient-ce là les soucis de premier ordre, les desseins les plus essentiels, et la tendresse du futur possesseur de Mount-Sorel pour son beau domaine abandonné descendait à des soins plus humbles. Il ne dédaignait pas, au besoin, — anticipant sur les jouissances qui lui étaient promises, — d'ébrancher au couteau les jets trop vigoureux de quelque arbuste nuisible, ou de remettre en son lieu, sans craindre d'y souiller ses mains aristocratiques, quelque ornement détaché des ogives, quelque fine sculpture descellée à la longue par les eaux du ciel et les aquilons de l'hiver.

Deux ans se passèrent ainsi, deux ans de silencieuse contemplation, pendant lesquels mille rapports charmans et mystérieux s'établissaient entre cet homme si froid, si concentré en lui-même, et la terre dont il se promettait la possession chaque jour plus prochaine. Il l'avait étudiée sous tous les aspects, par les belles matinées de printemps, étincelante sous les feux de l'aurore, et par les soirs brumeux de l'automne, voilée, mélancolique, noyée de pleurs; il savait par cœur le chant des girouettes rouillées qui grinçaient sur le toit ébréché du manoir; il nom-

mait sans hésiter, d'après les anciennes chartes, les étangs, les bosquets, les donjons. Ici le bois des Druides, là-bas la Fosse-au-Moine, près des taillis de Bevis. Il avait rapporté, fidèlement calquées, les inscriptions placées sur chaque tombe, et prenait un plaisir d'enfant à les déchiffrer une à une pour les transcrire dans le livre où il avait ses annales de famille, notant à la marge, d'un crayon soigneux, la place de chaque pierre, la date inscrite sur l'écusson de bronze, les textes archéologiques dont il s'était aidé pour retrouver le sens de ces hiéroglyphes effacés.

Il était heureux, c'est tout dire. Son cœur avait long-temps recélé une source d'amertume, épanchée sans bruit sur une blessure béante; maintenant, comme si le bâton du prophète l'eût miraculeusement touché, cette onde amère s'était soudain adoucie et tombait, baume salutaire, sur la cicatrice à peine sensible. Toujours froid, toujours muet, et séparé de la communion de famille par ce secret qui n'avait pas encore franchi ses lèvres, on sentait pourtant émaner de lui une sérénité nouvelle, une douceur inaccoutumée. Sa voix était moins âpre, ses ordres moins brefs; ses gestes amollis, même quelquefois caressans, indiquaient le calme, la satisfaction intérieure. Sans se rendre compte de cette influence bénigne, les êtres placés autour de lui, et dont le bonheur tenait au sien, participaient à cette vie meilleure, à cette consolante espérance, à ce tiède printemps plus doux après un si long hiver.

Patient par nature et temporisateur par système, — il n'est jamais séant de se hâter, — De Vere n'avait pas manqué néanmoins de préparer l'acquisition en projet. Son homme d'affaires à Londres était au courant de ses intentions relativement à Mount-Sorel, et ce *solicitor*, renommé pour son exactitude, sa prudence, l'habileté avec laquelle il savait mettre les meilleures chances du côté de ses cliens, s'était chargé de guetter, sans mot dire, les démarches des gens de loi chargés de la vente, et des concurrens qui se présenteraient. Ses renseignemens, auxquels toute confiance pouvait être accordée, garantissaient les auspices les plus favorables. L'étendue de la terre de Mount-Sorel, son éloignement de toutes les grandes villes, la tendance industrielle des capitaux, le désordre où elle avait été laissée, tout, jusqu'au nom flétri de ses derniers propriétaires, contribuait à écarter les acquéreurs, surtout à diminuer la valeur vénale de ce magnifique domaine. Par avance, en homme rompu à ce genre d'affaires, M. Lawson s'était fait fort, si on lui laissait carte blanche, de conclure à un prix très au-dessous de l'estimation faite par De Vere, et qui se ressentait naturellement de ses vues enthousiastes. Bref, aucun souci sérieux, aucune inquiétude fondée ne troublait dans sa discrète béatitude le solitaire promeneur de Mount-Sorel.

Le moment vint où la vente fut annoncée. Il fallait se mettre en mesure de se présenter au champ-clos des enchères, et, nous l'avons dit, le concours de mistriss De Vere était indispensable à son mari. Ce fut une scène bien simple en apparence, mais pleine de poignantes émotions, que celle où, malgré sa déférence habituelle, mistriss De Vere hésita un moment à consommer le sacrifice exigé d'elle. Vainement elle essaya de sauver Ash-Grove. Maître impérieux et absolu, De Vere n'était pas homme à reculer devant quelques objections timides, devant quelques plaintes échappées à une ame délicate que froissait profondément l'injustice conjugale. Les humbles représentations de mistriss De Vere, dédaigneusement écoutées, combattues avec une irritation toujours croissante, n'eurent aucun effet sur l'ambitieux qu'elles contrariaient sans le convaincre. Elles ôtèrent, en revanche, au consentement qu'il était certain d'arracher à sa femme, cette bonne grace, cet élan feint ou simulé, qui double le prix du dévouement.

Du reste, à cette mésintelligence d'un moment succédèrent quelques beaux jours, les premiers où De Vere, confiant par nécessité, eût associé sa famille à ses désirs plus vifs d'heure en heure. Il était de ces hommes que le malheur replie en eux-mêmes, et dont la prospérité seule développe les qualités aimables, les affectueux penchans. Près de remonter avec tous les siens au rang dont il croyait être déchu, — touchant de la main ce but vers lequel depuis deux ans il n'avait cessé de tendre, — un bonheur grave, et dont il contenait avec soin les manifestations, éclatait dans ses regards, illuminait de quelques sourires son front ridé bien avant l'âge, et, sans qu'il en parlât jamais, rayonnait vivement au dehors. Ash-Grove était vendu; M. Lawson, pourvu de pleins pouvoirs, avait pris jour avec ses confrères chargés des intérêts de la succession Entwistle, et auxquels jusqu'alors aucune proposition sérieuse n'était parvenue. Tout annonçait une conclusion heureuse à cette négociation si prudemment ajournée, et préparée avec tant de soins.

Si nous avons pu, — tel était notre but, — vous inspirer quelque intérêt pour cette passion bizarre, pour cette faiblesse tout individuelle à qui doit faire défaut la sympathie banale des lecteurs de romans; si vous la jugez digne d'être étudiée comme une maladie morale dont le germe ne se perdra jamais, quelque rare, quelque inexplicable qu'elle soit pour bien des êtres humains; si, par cela même qu'elle est exceptionnelle et soulève l'examen du philosophe, elle ne vous a pas découragé, les simples événemens qui précèdent, — insignifians et sans lien dramatique, — vous ont préparé à comprendre la scène suivante.

Le jour était venu où devait parvenir à M. De Vere le bulletin définitif de la campagne entamée par son agent. Déjà la veille, lorsqu'il put croire que la conférence était entamée, on l'avait vu plusieurs fois,

ROYAL

cédant à un mouvement irréfléchi, tirer sa montre et regarder l'heure. Ce matin-là, Clarisse et sa mère, avec sa gouvernante, étaient réunies dans la salle à manger, lorsque le sac aux lettres, fermé à clé selon l'usage, fut apporté par un domestique. M. De Vere essaya de l'ouvrir; mais sa main tremblait évidemment, malgré tous ses efforts pour paraître calme.

— Voyons, père, dit Clarisse allant à lui le sourire aux lèvres. Il devint excessivement pâle, et lui tendit le sac qu'elle ouvrit sans peine. Il renfermait une lettre timbrée de Londres, la lettre de Lawson, la lettre attendue.

De Vere la prit, se rapprocha de la fenêtre, l'ouvrit avec lenteur, et commença sa lecture qu'il continua posément jusqu'au bout. Pas un muscle de sa figure n'avait bougé. Quand il eut fini, il replia le papier, et dit très bas ces simples paroles : — Lawson est arrivé trop tard; nous n'aurons pas le domaine.

— O mon père! s'écria sa fille en se jetant à son cou.

Mais il demeura silencieux. On voyait qu'il avait besoin de concentrer toute son énergie pour supporter doucement, et avec les apparences du calme, ce désappointement plus amer qu'il n'aurait pu le dire. Il y réussit à peu près.

Mistriss De Vere s'était levée à son tour, et s'avança timidement vers son époux, qu'elle craignait de blesser par des consolations inopportunes. Il ne lui laissa point prendre la parole; mais, serrant la main qu'elle lui offrait : « Sophie, lui dit-il, je n'oublierai jamais votre condescendance à mes désirs. » Puis il sortit sans rien ajouter. Les larmes contenues par sa présence coulèrent alors librement.

Il n'était que trop vrai. Jusqu'à ces derniers jours, aucun acquéreur ne s'était présenté pour Mount-Sorel, et les gens d'affaires chargés de la vente s'étaient engagés à prévenir Lawson de toute concurrence menaçante pour son client; mais, vingt-quatre heures avant qu'ils se réunissent pour conclure et signer avec lui, un étranger s'était présenté chez eux, offrant un prix bien supérieur à celui qu'ils espéraient obtenir. Seulement cet homme, d'une humeur en apparence très bizarre, ne voulait pas admettre le moindre délai; il fallait, séance tenante, accepter ou refuser son marché. Dans de pareilles circonstances, les vendeurs n'avaient point osé prendre sur eux de sacrifier une occasion si favorable et si imprévue. On vient de voir les conséquences de leur détermination.

En sortant de la salle à manger, De Vere s'était retiré dans son cabinet. Les trois femmes, attentives, épiaient tous les bruits qui pouvaient leur révéler ce qui se passait dans ce mystérieux réduit; pas un son n'arrivait à leurs oreilles. Après une heure d'attente, Clarisse n'y tint plus, et, craignant que les forces physiques de son père n'eussent

failli à son intrépidité morale, elle osa pour la première fois pénétrer, sans être appelée, dans le sanctuaire paternel.

De Vere était debout, en face d'une armoire de fer où il replaçait des papiers, des plans, des parchemins jaunis par le temps. Un soin minutieux présidait à leur arrangement dans des cases et des tiroirs séparés. Cette besogne achevée, il poussa les battans qui se rejoignirent avec un bruit métallique, tourna péniblement dans la serrure une clé rouillée, ôta cette clé, et se retourna seulement alors pour regarder du côté de la porte entre-bâillée.

Même à ce moment suprême où il enfouissait pour jamais les tristes débris de son ambition trompée, ces reliques du passé auxquelles ajoutait tant de prix, depuis deux ans, un avenir désormais fermé; même en ce moment, le fier gentleman était impassible, loin de tout regard, seul avec lui-même, mais soigneux encore de sa dignité.

Sa fille avait fait quelques pas vers lui; elle tenait ses doux regards attachés sur ce front où elle cherchait en vain les indices d'une émotion quelconque.

— Merci, Clarisse, merci, lui dit-il en dégageant son bras, sur lequel, sans y songer, elle avait posé la main. Je suis occupé; j'ai besoin d'être seul. Retournez près de votre mère... ne revenez plus surtout. Je suis occupé, très occupé.

Entre lui et les siens, le mur de glace s'était tout à coup relevé. Il n'était pas de ceux qui acceptent la compassion, même d'une épouse aimée ou de leur unique enfant. Froid, hautain, stoïque, la sympathie, qui vient en aide au faible, lui semblait presque une injure.

Peu d'instans après avoir quitté son père, Clarisse le vit sortir comme à son ordinaire par le fond du parc, et s'enfoncer — une dernière fois — dans les bois de Mount-Sorel.

Laissons les années s'écouler; laissons le temps, qui atténue nos douleurs comme il efface nos joies, émousser le premier aiguillon de cette souffrance aristocratique à laquelle nous avons voulu initier le lecteur, et, pour expliquer la suite de ce drame dont il ne connaît encore que le prologue, apprenons-lui à connaître le nouveau propriétaire de Mount-Sorel.

Il se nommait Higgins; c'était le type du plébéien anglais, puissant par la fortune à la fin du XVIIIe siècle. Que ses richesses eussent été conquises dans l'Inde ou sur le continent, que son père les eût gagnées en portant des nègres aux planteurs de la Jamaïque, ou son grand-père en spéculant sur les actions de la mer du Sud, elles existaient, et personne ne demandait compte de leur origine; mais, dans un pays comme l'Angleterre, la richesse plébéienne a ses compensations : devant cette puissance brutale de la fortune, s'il est des barreaux qui tombent, il

était en 88, il est encore des abîmes infranchissables. Et, par une logique toute simple, par un enchaînement fatal au principe oligarchique, les millionnaires sans aïeux, quand ils n'ont pas le génie qui dompte la résistance orgueilleuse des castes privilégées, sont dédaigneusement repoussés dans les rangs du peuple.

Ceci était arrivé pour Higgins. Homme de sens droit, de lumières communes, de volonté forte, — aussi fier, aussi indomptable d'ailleurs que si le sang de Harold eût coulé dans ses veines, — il avait pris vaillamment son parti de lutter contre une caste dont les dédains l'avaient blessé. Par nature, cependant, personne n'était moins niveleur, moins égalitaire. Il aimait l'ordre rigoureux, l'obéissance passive; maître juste, mais sévère, froidement absolu, à qui rien n'échappait, et qui pardonnait rarement la moindre transgression de ses ordres. Au reste, et une fois son parti pris, conséquent à lui-même, il avait l'uniforme débraillé de Fox, les propos aventureux de Wilkes, la terrible logique de Payne et de Priestley. Sans cesse sur la route de Londres à Paris, il allait chercher dans les clubs, à la constituante, chez Mirabeau, chez Lafayette, le mot d'ordre de l'idée nouvelle, la consigne changeante de la révolution, chaque jour plus forte et plus avide. Puis, dès qu'il pouvait se soustraire à cette dévorante activité, il courait à Mount-Sorel, où disparaissaient comme par miracle, sous ses yeux vigilans, sous ses mains infatigables, toutes les traces du long désordre auquel le noble domaine avait été livré par ses derniers possesseurs. Homme nouveau, il ne tenait compte d'aucune idée vieille. Cependant il s'abstint de porter une main sacrilége sur les beautés architecturales du vieux château. Tout jacobin qu'il était, on ne le vit pas méconnaître l'élégance des croisées à colonnettes ou des chapiteaux romans, mutiler les armoiries ciselées dans la pierre, ou *septembriser* les ruines de l'antique chapelle. Tout au contraire, cet homme bizarre voulut tout conserver de ce qui avait une valeur historique ou pittoresque, et, loin de témoigner une haine stupide à ces vestiges d'un temps qu'il abhorrait, on eût dit, à le voir étayer les pilastres fendus, restituer les écussons brisés, replacer dans leurs lambris les portraits de famille, préalablement restaurés et revernis, que cet homme rêvait, pour un avenir plus ou moins éloigné, le retour des De Vere dans leur ancien manoir.

Le bruit public portait ces nouvelles au dernier descendant de l'illustre famille, et troublait le repos de son ame stoïque. Chose étrange, il ne trouvait aucune consolation à ces détails, et ressentait comme une sorte d'insulte les soins qu'un étranger, un parvenu, un partisan abhorré de la révolution française, osait prendre de ces nobles reliques, profanées par ce culte indigne. De fait, n'était-ce point là une raillerie injurieuse? et relever l'autel, quand on ne croit pas au dieu, n'est-ce pas dire qu'on peut impunément se jouer d'une foi désormais sans

périls? L'église de Ferney, par exemple, n'est-elle pas un audacieux blasphème?

Mais peu importait à Higgins la bienveillance ou le mauvais vouloir des gentilshommes ses voisins. Il savait en bloc que leur paresse raillait son activité, qu'une secrète jalousie envenimait de toutes parts les jugemens portés sur lui; mais il n'en allait pas à son but d'un pas moins ferme, toujours entouré d'une troupe de jeunes enthousiastes, comme lui dévoués à la grande cause de la liberté humaine.

L'un d'eux était son fils Reginald, hier encore sur les bancs de l'école, et qui venait de parcourir l'Europe, où, de tous côtés, il avait vu fermenter l'esprit révolutionnaire. Impétueux, hardi, brillant d'esprit, admirablement beau, Reginald était adoré de son père, qui aimait à le mettre à l'épreuve en le raillant à outrance : heureux de le voir résigné à ces paternelles attaques, heureux encore lorsque le jeune homme, tout en riant, se permettait d'y répondre par quelque épigramme inattendue. A côté de lui, plus modeste, plus timide, — ame délicate sous une enveloppe massive et sans grace, — son ami d'enfance, Edmond Lovel. Ce dernier était aussi l'ami des De Vere, le compagnon de jeux de Clarisse, le seul étranger sur terre à qui, dans l'espèce de captivité où elle s'étiolait, la jeune fille eût pu jusqu'alors accorder une affection quelconque. Elle l'aimait en effet. Il avait sa place dans les pensées de cet être angélique. Absent, elle commençait à le trouver de moins. Elle souriait à l'idée de son retour. Il était mêlé à ses meilleurs souvenirs : il avait eu sa part de tous les chagrins de famille. C'était par sa faute, — Clarisse le savait et n'avait pas voulu que ceci fût révélé à son père, — que Higgins, accidentellement conduit dans les bois de Mount-Sorel, s'était pris d'un amour subit pour cette féodale résidence. Ils avaient donc, Edmond et Clarisse, un secret bien à eux, et n'était-il pas permis de se demander pourquoi ils l'avaient, pourquoi la jeune fille n'avait pas voulu qu'Edmond, innocent d'intention, s'exposât au ressentiment plus ou moins équitable de M. De Vere? Hélas! elle l'ignorait peut-être elle-même; mais cette répugnance d'instinct, et l'attachement dont elle était le symptôme naïf, Edmond ne pouvait-il donc y chercher un vague motif d'espérer?

Ce crime, — cette faute si excusable, — il devait l'expier cruellement, et cela dès le premier jour où Reginald rencontra Clarisse. Figurez-vous cette première entrevue, comme elle eut lieu, au sortir d'une église de campagne, par une matinée d'automne un peu froide. Reginald y avait conduit Edmond, sans lui dire où ils allaient, mais en réalité pour y voir cette jeune fille dont la beauté faisait tant de bruit. En arrivant aux portes de la chapelle, Clarisse et son père ont reconnu leur jeune ami, qu'ils croyaient absent; ils lui ont souri en le saluant. Le service fini, nul moyen de quitter la place sans leur avoir parlé. Reginald, ravi de

cette circonstance inattendue, n'a garde de quitter Edmond. Il faut donc qu'Edmond le présente, et comment? Par bonheur, Reginald, fils de Higgins, ne porte pas ce nom mal sonnant aux oreilles de De Vere; par là, du moins, Edmond échappe à la nécessité d'avouer *ex abrupto* ses rapports intimes avec le propriétaire de Mount-Sorel; mais le malheureux n'échappe à un piége que pour tomber dans un autre. Reginald Higgins n'eût certes pas été accueilli comme l'est Reginald Vernon, que De Vere se hâte d'inviter, et sur qui Clarisse jette, à la dérobée, un curieux et bienveillant regard. Est-il besoin d'en dire davantage? Ne devinez-vous pas le drame qui se noue?

Laissons là ce qu'il a de vulgaire, — c'est-à-dire les faits, — pour ne nous occuper que du détail intime par où certes il se relève. Reginald aime Clarisse et lui plaît, cela va sans le dire. Mais croyez-vous Reginald capable d'aller sans scrupules sur les brisées d'un ami comme Edmond Lovel? Non certes. Le généreux jeune homme n'a pas plutôt pressenti une pareille rivalité, que, maître encore de son amour, il propose à Edmond de le lui sacrifier. Un mot, et il s'éloigne, renonçant pour jamais à miss De Vere. Ce mot, pourtant, n'est-il pas déjà trop tard pour qu'Edmond ose le dire?

Cependant qu'on n'attende pas de lui, — et c'est ici qu'est l'intérêt de cette nouvelle lutte, — qu'on n'attende pas un héroïsme complet, un sacrifice immédiat de toutes ses espérances, un holocauste froidement accompli de ses chimères aimées. Appelé à boire l'amer calice, il se débat, il résiste, il l'éloigne de lui. Sa sombre tristesse fait place à des résolutions désespérées. Il ne veut pas céder, il ne veut pas que sa bien-aimée soit à un autre. Plaidant sa propre cause avec l'énergie de la passion révoltée : — Pourquoi, s'écriait-il, pourquoi donc Reginald aurait-il tout ce que m'a refusé le ciel, et pourquoi, de plus, m'enlèverait-il ce dernier trésor? A lui, sans Clarisse, la vie garde mille félicités. Il est beau, spirituel, adroit, séduisant. L'amour vient au-devant de lui, moisson toujours nouvelle et toujours dorée. Pour moi, si je perds une fois cette douteuse amitié, dont l'avenir fera peut-être un sentiment plus vif, rien ensuite, et plus rien encore. T'ai-je donc cultivée dès le premier matin, t'ai-je aidée à t'épanouir lentement, ô ma rose pâle! ô mon lis sans parfums! pour te voir ainsi disparaître dans un rayon de soleil, le seul qui ait encore traversé l'ombre où tu vis, où j'aurais vécu si heureux près de toi? Est-ce un légitime droit, est-ce une justice réelle qui t'enlèverait à ma tendresse éprouvée? Dois-je aller au-devant de ce supplice? dois-je véritablement courber la tête sous cette inexorable nécessité? — Ainsi s'exalte l'ame d'Edmond, et, durant les nuits fiévreuses, il se débat, comme Jacob, contre un messager du ciel, contre cet invisible lutteur qu'on appelle la conscience. Vainement cherche-t-il à se tromper sur ce qu'elle ordonne, vainement insulte-t-il aux résolutions

magnanimes qu'elle lui suggère. Toujours debout, l'athlète immobile n'est pas même ébranlé par ses étreintes convulsives. Il fait entendre les mêmes paroles, il indique du doigt la même route : — âpres discours, voie dure et odieuse.

Il y a ici, dans le récit que nous nous efforçons d'analyser, une nuance qui ne doit pas se perdre, sous peine de fausser en partie la donnée du livre. Edmond Lovel, qui seul peut raconter ses tortures, nous dira lui-même comment les dogmes politiques dont il était l'adepte reflétaient sur ses souffrances d'amour :

« Mes idées sur le devoir, dit-il, étaient singulièrement modifiées par les nouvelles doctrines dont je subissais l'influence. Il est beau, sans doute, de résister à l'oppression. Est-il aussi bon de réclamer sans cesse en faveur de ces droits de l'homme, que chacun entend à sa manière? Ce qu'on désigne ainsi, ne seraient-ce pas, et bien souvent, d'arbitraires exigences? Les prétentions de l'égoïsme ne se cachent-elles pas aisément sous ce beau nom de droits humains? Si tout homme a le droit d'être heureux, n'ai-je pas celui d'assurer mon bonheur? Et pourtant la loi du Christ est tout autre : « Songe aux autres avant de songer à toi. » Mais la philanthropie du XVIIIe siècle n'allait pas si loin; elle me mettait de niveau avec mon rival, et ne m'imposait pas de préférer son bonheur au mien. Je me révoltais à cette idée d'une injustice envers moi-même, comme j'eusse fait à l'idée d'une injustice envers tout autre.

« Pour prendre en considération *leur* bonheur à tous deux, pour faire entrer en balance avec la mienne la félicité de l'être que j'adorais, j'étais alors trop égoïste. Et n'allez pas, néanmoins, me prendre en mépris. Je n'étais pas égoïste par nature; mais je l'aimais tant! Me séparer d'elle pour jamais me semblait un effort impossible! »

Là ne se bornaient pas les tourmens de cette nature si malheureuse. Edmond Lovel, ce cœur noble et débile tout à la fois, s'indignait aussi de sa faiblesse, de ses irrésolutions, de n'être ni puissant contre son amour ni décidé à le faire prévaloir. Un sacrifice généreux trouve en lui-même de bienfaisantes consolations; une résolution ferme et franche débarrasse, au moins pour un temps, des remords qui importunent et paralysent. Mais ne se sentir ni complétement bon, ni complétement mauvais! se trouver lâche pour souffrir, lâche pour infliger la souffrance! hésiter au point de n'avoir plus d'estime pour soi-même, au point de ne savoir ce qu'on est, et de se croire inhabile au vice comme à la vertu, au calcul égoïste comme au dévouement sublime; joindre à ce malheur la conscience que l'on est envieux, misérablement tenté de médire et de mal faire, que l'on n'est pas aimé, que l'on n'a plus le droit de l'être, qu'on est faible, petit, sans énergie, sans volonté, n'est-ce pas là un supplice et une torture, torture que bien des hommes ont dû connaître?

Donc, quand Reginald Vernon dit à son ami Lovel : — Partirai-je? puis-je rester? il est temps encore aujourd'hui; demain, peut-être, il serait trop tard; si tu aimes Clarisse, pourquoi me cacherais-tu cet amour? si tu ne l'aimes pas, bénie soit ton indifférence!... mais parle, explique-toi; l'avenir t'appartient, — Edmond ne sait que s'arracher les cheveux en pleurant, maudire le sort, maudire son ami, et se demander à lui-même : — A quoi bon le bannir, s'il est aimé? A quoi bon faire le généreux, si j'aime Clarisse? Tout beau, mon cœur! Mon intérêt, halte là! — Et tandis qu'il délibère, la fièvre le prend. Reginald, qui ne reçoit pas de réponse, prend ce silence pour un aveu tacite. Il accourt. Au chevet du malade, Clarisse et lui se retrouvent : deux jeunesses attendries, pleurant ensemble l'ami menacé, s'interrogeant des yeux, se pressant les mains d'une étreinte sympathique. Pauvre Edmond, qui, mourant, leur sert de prétexte, à leur insu! Pas de médecin. Reginald s'élance à cheval, pique des deux, et descend au galop la longue avenue. Clarisse admire ce dévouement fraternel, peut-être aussi l'intrépidité, la grace de ce jockey accompli; puis elle frissonne à l'aspect d'Edmond, qui se soulève irrité, le front blême, les lèvres tremblantes, hagard, défait, affreux à voir, et qui retombe sur sa couche humide, écrasé par le sentiment de sa dégradation morale autant que par son désespoir.

Le mal est combattu avec succès. Il laisse Edmond épuisé par tous ces paroxismes, et mieux disposé à se dévouer. Il s'y décide surtout, — et ceci est encore une de ces nuances imperceptibles et délicates dont il faut tenir compte au romancier, — il s'y décide après une conversation de convalescent avec la nourrice de miss De Vere. Cette brave femme s'est figuré, parce qu'elle le désire, qu'Edmond doit épouser Clarisse; elle le berce de cette idée qu'il est en secret le mieux aimé. Dans ses châteaux en Espagne, elle fait allusion à la délivrance de Clarisse par un jeune homme dans le portrait duquel Edmond se reconnaît, si bien qu'elle lui rend l'espérance. Et cette dernière espérance lui donne, à lui, la force de garder son secret, d'étudier à loisir le cœur de Clarisse, pour se décider plus tard, s'il le faut, aux sacrifices qu'il aura jugés nécessaires. Cet ajournement, cette transaction, ces bonnes résolutions que l'on prend plus aisément quand on n'est pas certain d'avoir à les pousser jusqu'au bout, est-ce ou n'est-ce pas notre pauvre ame, notre courage douteux, notre abnégation incomplète?

Bientôt pourtant Reginald reparaît, et, dès qu'il est là, plus de doute. Le convalescent, l'œil fixé sur ces deux êtres qu'il ne peut s'empêcher d'aimer, alors même que, sans le savoir, ils lui déchirent le cœur, compte leurs regards qui se cherchent et se dérobent, il devine aux inflexions de leurs voix ce qu'ils n'ont jamais osé se dire. Que d'autres s'y trompent, à la bonne heure; mais il sait, lui, que le cœur de la

jeune fille a battu plus fort quand le cheval de Reginald s'est arrêté devant le perron. Il sait qu'elle a tiré l'aiguille, à partir de ce moment, deux fois plus vite que d'ordinaire; il a vu comment elle s'est levée, les yeux baissés, et comment tout aussitôt elle est retombée sur son siége. Furtifs symptômes, imperceptibles trahisons, que Reginald lui-même n'a pas remarqués, mais qu'Edmond enregistre amèrement!

Après tout, de quoi se plaindrait-il? Reginald n'a pas encore parlé. Il attend, dévoré d'impatience, la décision d'Edmond. Et comment reprocher à Clarisse un bonheur involontaire, une émotion dont à peine elle se doute? Ni l'un ni l'autre ne l'a volontairement blessé; ni l'un ni l'autre n'a oublié ou renié ses devoirs envers Edmond. Clarisse l'a traité en frère, Reginald en ami. — L'épreuve est faite; il serait cruel pour tous trois de la prolonger encore. Soyons dignes de ceux que j'aime! — Edmond Lovel dit ainsi un dernier adieu à ses espérances, plus calme, plus heureux après cette violente résolution qu'il ne l'aurait cru possible.

Un de nos poètes n'a-t-il pas soupiré les mêmes plaintes, exprimé le même sentiment de résignation attendrie et presque « friande » comme la mélancolie de Montaigne? Le dernier vœu de Joseph Delorme est aussi celui d'Edmond Lovel.

Non, c'en est fait, jamais, ni son regard timide
Où de l'astre d'amour brille un rayon humide,
Ni son chaste entretien,
Propos doux comme une onde, ardens comme une flamme,
Sermens, soupirs, baisers, son beau corps, sa belle ame;
Non, non, je ne veux rien.
. . . . . .
. . . . . .
Confiez vos soupirs aux forêts murmurantes,
Et, la main dans la main, avec des voix mourantes,
Parlez long-temps d'amour;
Que d'ineffables mots, mille ardeurs empressées,
Mille refus charmans gravent dans vos pensées
L'aveu du premier jour.

Mais ce que le poète entrevoit dans un drame confus dont l'héroïne lui est inconnue, Edmond l'a chaque jour sous les yeux. Il ressent ces douleurs de détail plus poignantes que la pensée ne sait les faire d'avance, et plus inattendues, et qui mettent la patience à de plus rudes épreuves. Pardonnez-lui donc s'il oublie une fois encore ses magnanimes déterminations, et ne l'en aimez pas moins pour cela, car il n'en est que mieux votre égal, votre pareil, votre frère. Non, Clarisse

n'ignorera pas qu'elle est aimée. Elle l'apprendra lorsque cet inutile aveu n'est qu'une épine mêlée aux fleurs dont elle se couronne, une goutte de fiel dans sa coupe d'ambroisie. Est-ce bien Edmond, le bon, le généreux Edmond qui lui parle avec cette ardeur concentrée, ces gestes brusques, cette voix impérieuse et grave? Est-ce bien lui qui l'effraie de cette folle tendresse, de ces angoisses, de ces navrans combats, de tout ce malheur, enfin, pour lequel, pauvre enfant, elle ne saurait avoir qu'une pitié stérile, et dont il ne fallait pas attrister ses belles, ses heureuses journées. Eh bien! ne regrettez pas cette dernière faiblesse du pauvre Edmond; elle le rapetisse peut-être, mais elle le console, car il voit presque à ses genoux, — lui demandant pardon du mal qu'elle lui a fait, — pleurant sur ces longs chagrins dont elle a vu, sans les comprendre, les plus terribles paroxismes, — la tendre et chaste amie de son enfance. Les larmes qu'elle verse sur lui régénèrent, comme un saint baptême, ce converti de l'amitié. Il rougit de lui-même quand il voit cette douleur sincère, cette pitié vraie et profonde, cette sympathie noblement expressive. A son tour de s'accuser, à son tour de consoler la jeune fille éplorée, et de lui déguiser, autant qu'il le peut encore, les misères de son cœur, qu'il étalait tout à l'heure avec une sorte de frénésie. Et son devoir, il l'a compris, est de lui rendre cette douce sérénité dont il l'avait tout à coup dépouillée.

Mais dans l'excès de sa douleur le nom de son rival était venu, comme malgré lui, jusqu'à ses lèvres. Grave imprudence ou générosité sublime, car Clarisse, éclairée tout à coup, sourit à cette révélation inattendue. Edmond n'a donc plus qu'à consommer le sacrifice. Il écrit à Reginald : — Le sort en est jeté; Clarisse est à vous. Arbitre de son bonheur, il est temps d'agir. Pas de questions; je n'y répondrais pas. Elle vous aime. Venez.

Ce dénouement inévitable va nous ramener à un conflit plus grave, plus implacable. Les passions de la jeunesse, si fougueuses, si absolues qu'on puisse les croire, n'ont pas la ténacité froide et sans pitié qui caractérise celles de l'âge mûr. Celles-ci, venues sur un sol plus aride, y jettent des racines plus vigoureuses. Arrivées tard, il n'existe pas, pour le cœur qu'elles font battre, de compensation possible à leur perte, et ces penchans généreux, aimans, dévoués, qu'on oppose avec bonheur aux exigences égoïstes d'un jeune homme, sont effacés chez le vieillard qui sait le néant des sacrifices.

Si donc vous avez cru que De Vere a oublié Mount-Sorel, si vous avez été dupe de ce stoïcisme orgueilleux dont il a voulu s'envelopper aux yeux des siens, vous n'avez pas compris combien la blessure a été profonde, combien le désappointement fut amer. Oui, sans doute, ses

yeux n'allaient plus chercher au bord de l'horizon les barrières de granit, les cimes vertes de la forêt convoitée. Tout au plus, observateur attentif, vous auriez pu remarquer que De Vere n'interrompait jamais son vieil intendant, lorsque cet homme naïf lui racontait les métamorphoses, les embellissemens, les réparations bien entendues, par lesquels le nouveau propriétaire inaugurait sa prise de possession. A part ce symptôme insignifiant, rien chez De Vere ne trahissait un regret. Mais écoutez Clarisse; elle ne s'y trompe point, elle, et son inquiète tendresse n'a pas vu sans frémir des indices qui vous échappent. — Le croiriez-vous? dit-elle à Edmond, vous qui m'avez vue jadis si gâtée, objet de tant de soins, surveillée par mon père avec une sollicitude si constante, je lui suis maintenant indifférente comme tout le reste! N'allez pas croire que ce changement lui ôte une parcelle de mon affection. S'il ne m'aime plus, Edmond, c'est qu'il est bien malheureux et qu'il le cache, et qu'il ne veut partager avec personne sa douleur secrète.

— Ne plus vous aimer, quelle *folie!*

— Silence, Edmond!... ne prononcez pas ce terrible mot.

Et une étrange pâleur s'étendait sur son beau visage.

« Dites, reprit-elle très bas et jetant un regard autour d'elle, auriez-vous remarqué hier quelque chose qui vous ait suggéré une si affreuse pensée?... »

Edmond la regardait étonné. Il avait employé par mégarde, au hasard, l'expression qui avait effrayé Clarisse.

« Non, vous n'avez rien vu, n'est-ce pas?... Personne n'a rien vu... ma mère elle-même ne sait rien... et je me hais de vous avoir laissé entrevoir, à vous seul au monde, à vous mon ami et mon frère, les anxiétés qui me minent... Telle que vous me voyez, j'ai souffert du doute le plus épouvantable... Sans qu'il le sache, j'ai cherché dans sa bibliothèque tous les livres qui pouvaient m'éclairer... Savez-vous, Edmond, continua-t-elle plus bas encore, savez-vous qu'ils appellent cela une fièvre morale?... Ils disent qu'elle provient d'un chagrin caché. Hélas! Edmond, pourquoi mon pauvre père n'a-t-il pas voulu se confier à nous? Est-ce là l'orgueil permis?...

« Maintenant, poursuit-elle, il vous ferait peine à voir. Les jours et les jours se passent sans qu'il ouvre un livre, sans qu'il jette les yeux sur un journal... Et quel sombre voile sur son visage!... et quelle amertume dans ses paroles quand on arrive à traiter devant lui ces odieuses questions politiques!... Non, sans doute, non, vous ne pensez pas que cette noble intelligence soit ébranlée;... mais il y a quelque chose... Cette fièvre morale me fait peur;... je crains un malheur, sans savoir à quelle appréhension m'arrêter. »

L'instinct filial n'a pas été seul à s'alarmer. La vieille nourrice galloise fait à Edmond les mêmes sinistres confidences : elle lui parle, en baissant la voix, de ces inexplicables caprices qui effraient les serviteurs de son maître, de la terreur qu'ils éprouvent en le voyant quelquefois, à minuit, lorsqu'il peut se croire à l'abri de tous les regards, se perdre seul dans les bois ténébreux; elle lui raconte, d'après eux, comment De Vere se réfugie dans son cabinet, dont la porte verrouillée ne s'ouvre plus pour personne durant des journées entières : le vieil intendant lui-même y frapperait vainement. Puis ce sont parfois des éclats soudains, inexplicables, des colères sans raison, apaisées, réprimées à l'instant même par un effort violent.

Ainsi vont les choses pour De Vere. Higgins, en revanche, de plus en plus entraîné sur la pente où nous l'avons vu se placer, s'enivre d'action, de complots, de rêveries politiques. Un meneur secondaire, un artisan de troubles, établi chez lui, éperonne à chaque instant cette ardeur excessive, stimule cet enthousiasme téméraire, — et chaque jour s'élargit l'abîme qui sépare déjà Clarisse et Reginald.

Cependant, lorsque cet aimable et franc jeune homme fait un appel direct à l'affection paternelle, Higgins ne sait pas résister. Il trouve bien quelques inconvéniens à une alliance qui désarme Reginald et le range parmi les *modérantistes;* mais, après tout, si l'on scrutait à fond ces résistances plébéiennes, peut-être les trouverait-on combattues par le respect inné de l'homme anglais pour les grandeurs généalogiques. Reginald, de ce côté, n'aura point de grands obstacles à surmonter; en revanche, il s'est trompé lorsqu'il a pris au pied de la lettre la bienveillance polie que De Vere a cru devoir lui témoigner. Ces manifestations, De Vere se les est imposées comme une partie du rôle qu'il joue, du mensonge que son orgueil lui dicte; mais lorsque Reginald Vernon, oublieux de sa naissance obscure, oublieux du nom qu'il porte, oublieux des principes professés par son père, ose aspirer ouvertement à la main de Clarisse, cette présomption soulève un terrible orage dans le cœur du vieux gentilhomme. Ce n'est point assez pour lui de rejeter une pareille mésalliance, il faut répondre par le dédain à l'outrage, il faut que Reginald éperdu sache bien qu'on frappe en lui non pas l'individu isolé, mais la caste tout entière de ces plébéiens révoltés qui osent méconnaître l'orgueil du sang, traiter de chimères les traditions aristocratiques, et s'égaler du premier coup aux descendans des races les plus pures.

Reginald est donc repoussé. Dans son premier désespoir, il conserve assez de sang-froid pour ne pas en appeler à son père, et, certain que Clarisse l'aime, il demande secours, heureusement inspiré, à un de ces hommes froids et tranquilles, sans aigreur et sans enthousiasme, qui

excellent à saisir les occasions, à modérer les résolutions extrêmes, à ménager les amours-propres, à rendre faciles les retours d'une volonté qui se dément : c'est le père d'Edmond Lovel. Personne mieux que lui ne sait deviner, à côté de l'orgueil qui s'exalte, la secrète faiblesse qui fait au besoin justice de ces vains transports. Dans la négociatiou dont il s'est chargé, il se sent fort de cette passion véhémente et si mal domptée que De Vere croit avoir dissimulée à tous les yeux. Armé de ce levier, il s'attaque hardiment à l'impérieuse susceptibilité de son ami; en regard d'une alliance dont l'idée blesse ce dernier, M. Lovel lui montre sans cesse la réalisation de ce beau rêve abandonné avec tant de peine : Mount-Sorel rendu aux descendans des De Vere, le vieux domaine reconquis, l'héritière unique ramenée en triomphe dans la glorieuse demeure usurpée sur ses ancêtres. Après une longue lutte, — non sans regrets, non sans remords, non sans tristes pressentimens, — De Vere finit par céder, et, lorsque M. Higgins consent à faire passer la propriété de Mount-Sorel sur la tête de Reginald, ce dernier est admis comme prétendant auprès de Clarisse.

Est-ce à dire que tout soit terminé, que les deux amans aient subi toutes leurs épreuves? Roméo Montagu épousera-t-il sans autre forme de procès Juliette Capulet? Le franc tory, le niveleur, maintenant en présence, sauront-ils long-temps se contraindre, et l'inimitié qui fermente secrètement en eux ne débordera-t-elle pas un jour ou l'autre? Songez donc que les années ont fait leur travail, que le sang de Louis XVI a coulé sur l'échafaud, que l'oligarchie anglaise vacille sur ses larges bases, que les clubs des trois royaumes correspondent avec les jacobins de France, que l'Irlande menace, que le peuple de Londres insulte au monarque à moitié fou. C'est le moment où Burke, effrayé, se sépare de la cause libérale, le moment où Pitt fortifie la Tour de Londres, arme les milices, sème l'or anglais sur le continent, attestant par ces efforts inouis que l'heure est venue de jouer le tout pour le tout. En de pareilles crises, et quand chacun peut sans folie se croire engagé pour sa fortune, pour son honneur, pour sa vie, croyez-vous facile que des ennemis politiques soient impunément appelés à se voir, à s'entretenir chaque jour? Non, vraiment. La colère et l'injure empoisonnent l'air qu'on respire; il ne faut qu'une étincelle pour que leurs mortelles vapeurs, embrasées soudain, portent la ruine et la mort de tous côtés; et, malgré la politesse un peu empruntée de Higgins, malgré la réserve formaliste de l'orgueilleux De Vere, un jour ou l'autre, soyez-en sûr, la tempête éclatera.

D'ailleurs, Perrott est là, intéressé à fomenter les ressentimens, à aigrir les esprits, à faire éclore les questions irritantes. Tartufe de démocratie, cynique flatteur, parasite politique, tel est Perrott, type exa-

géré, portrait calomniateur de ces républicains dont les noms se retrouvent à grand' peine dans les procès intentés alors aux fauteurs d'émeutes, les Hardy, les Margerott, les Skirving et tant d'autres. Perrott a contre Reginald cette rancune naturelle de la laideur austère, de l'hypocrisie solennelle, contre ce qui est beau, généreux, loyal, aimé, spirituel. D'ailleurs, s'il brouillait le père et le fils, est-ce uniquement à la cause révolutionnaire que profiterait l'isolement du premier, l'héritage enlevé au second? Perrott compte bien se faire une part dans de si opimes dépouilles.

Cet artisan de malheur en arrive à ses fins. Un jour où l'orage grondait, où De Vere revenait vaincu et colère des élections du district, où l'heure du dîner avait été retardée par l'inexactitude d'Higgins, où celui-ci, gêné dans ses habitudes, acceptait à contre-cœur l'invitation de son fier voisin, la discussion naît, sans qu'on ait aperçu la main qui a jeté la pomme de discorde; elle s'aigrit, s'envenime, éclate; l'union abhorrée, les concessions à contre-cœur, font place à l'élan impétueux de l'inimitié satisfaite, et Reginald, éperdu, voit crouler en quelques minutes son laborieux édifice.

Qui le relèvera désormais? Qui? Lui seul, car maintenant rien ne lui semble impossible, si ce n'est de vivre séparé de Clarisse. — Fermez, De Vere, fermez devant ce jeune homme indomptable, obstiné, calme sous l'orage, les portes de votre maison; mais alors prenez garde aux longues nuits d'été, car les murs du parc sont de faibles barrières, et Clarisse, qui ne comprend rien aux préjugés dont elle est victime, pourra bien, touchée de tant d'amour, d'une si ferme et si constante passion, ne pas résister au signal donné par l'époux qu'elle s'était choisi. Et vainement Higgins, dont l'humiliation récente a réveillé les instincts patriotiques, impose-t-il à Reginald la dure nécessité d'opter entre sa tendresse filiale et son amour qu'on repousse. Il est trop tard pour que l'amant de Clarisse tienne compte ou de ces devoirs filiaux que lui impose un caprice peu digne de respect, ou de ses intérêts si gravement compromis s'il s'aliène ainsi le bon vouloir paternel. Plutôt que de renoncer à Clarisse, — à cette Clarisse qu'on lui refuse, et qui refuse elle-même, la digne et honnête enfant, de le suivre sans l'aveu de sa famille, — plutôt que d'y renoncer, il perdrait sans sourciller vingt domaines comme Mount-Sorel.

Malheureux Mount-Sorel! jamais ses destins n'ont été plus menaçans, car maintenant Higgins, blessé au cœur, furieux de se voir abandonné par Reginald, altéré de vengeance, et sachant trop bien où De Vere est vulnérable, Higgins a résolu de dépecer ignominieusement le domaine héréditaire. Sous le marteau de l'enchère, il brisera le cœur de son ennemi. L'extrême division des lots doit porter le prix de cette vaste

propriété assez haut pour que De Vere ne puisse y atteindre, et d'ailleurs on y mettra bon ordre. Ainsi donc, adieu Mount-Sorel! Dispersés en des mains mercenaires, saccagés par la charrue, ses grands bois, ses landes immenses, vont disparaître. Le houblon, les colzas, vont effacer ses vestiges historiques. La vieille chapelle disparaîtra du rocher qu'elle couronnait si bien. Ses dalles blasonnées iront se perdre dans les *matériaux* à vil prix qu'un entrepreneur insolent fera servir à la construction d'une ferme-modèle. Les héros des croisades, les saints prélats, l'éminentissime cardinal, autant de poussières jetées au vent. Higgins va plus loin, dans sa double colère de plébéien outragé, de père privé d'un fils, il veut, — et Perrott l'y encourage, — que l'argent ainsi obtenu, le produit de cette vengeance sous forme de vente, aille habiller, chausser, armer les sans-culottes envoyés par la France au-devant des soldats de Brunswick. Ainsi sa haine sera mieux satisfaite, ainsi le sacrilége sera plus complet, ainsi la dérision et l'insulte iront plus loin.

En se livrant ainsi au démon de la rancune, Higgins oublie que les inspirations de ce mauvais conseiller conduisent rarement au but; il ne se dit pas, — et peut-être aurait-il dû le prévoir, — que cet acharnement raffiné, ce luxe de vindicatifs procédés, doivent fournir à De Vere l'occasion de quelque revanche éclatante. Le gentilhomme se venge en effet à son tour, mieux guidé par ses nobles souffrances, par ses angoisses patriciennes, que Higgins par ses paternels ressentimens. Le jour où il apprend que la donation de Mount-Sorel, d'abord faite à Reginald, sera décidément révoquée, De Vere trouve dans son cœur, profondément blessé, un grand et généreux mouvement, un de ces élans qui suffisent pour racheter mille faiblesses. — Ce jeune homme n'aura pas Mount-Sorel; eh bien! soit, s'écrie-t-il; — je lui dois dès-lors l'équivalent de ce que je lui fais perdre. Il n'aura pas Mount-Sorel, mais je lui donne ma fille! »

Faut-il ajouter que, surpris de cette résolution si fière, si imprévue, quelque peu honteux de n'avoir pas su pressentir que De Vere saisirait avec joie cette occasion de se montrer supérieur à de mesquines représailles, piqué au jeu et bien décidé à ne pas se laisser vaincre, Higgins ne vendit pas Mount-Sorel. D'ailleurs, les infamies de Perrott, découvertes à temps, avaient refroidi la verve patriotique de son crédule ami, et finalement le beau domaine revint à qui de droit. Reginald et Clarisse l'ont habité toute leur vie, Edmond Lovel y a vieilli près d'eux, et c'est à l'ombre de ces ruines majestueuses, l'œil fixé sur ces grands bois intacts, qu'il nous raconte la chronique de famille où ils jouèrent un si grand rôle.

Sauf erreur de notre part, ce roman, qui ressemble d'abord à tous

les romans possibles, fouillé avec soin, étudié de près, sort de la ligne ordinaire et dépasse le niveau commun. Sans parler du style, qui est élevé, poétique, et s'illumine çà et là de reflets étrangers, — tour à tour relevant de Goethe et de Jean-Paul, de Mme de Staël et de nos romanciers les plus sérieux, — sa donnée même est suffisamment originale et bien adaptée aux instincts actuels de la société anglaise. Chez nos voisins, cette aristocratie qui se débat contre les tendances modernes, noble encore dans cette grande lutte où elle doit succomber, grandiose dans ses inutiles résistances, a tout l'éclat mélancolique de l'astre qui va disparaître. Les hontes de la défaite n'ont pas amorti tous ses rayons. Ses adversaires eux-mêmes la respectent en la frappant au cœur, et le chef des tories est encore à cette heure le héros populaire de la Grande-Bretagne. Dégradée chez nous par sa faiblesse, par sa résignation forcée, la noblesse, en Angleterre, est entourée d'un prestige qui survivra, selon toute apparence, à sa grandeur, à son influence réelle, car il a son principe dans le *tempérament* même, — si ce mot est permis, — de la race britannique. Sérieux admirateur de tout ce qui est fort, plein de vénération pour ce qui est vieux, le plébéien anglais, — dont Higgins est un excellent type, — ne peut se défendre, si libérales que soient d'ailleurs ses idées, d'un grand respect pour cette oligarchie si compacte, si habile, si obstinée, qui a conduit l'Angleterre à l'apogée de ses glorieux destins; il ne peut se défendre non plus du charme puissant que les ruines ont toujours eu pour les natures rêveuses. Un grand domaine mis en vente présente à ses yeux l'idée d'une profanation qu'il faut empêcher, d'une chose sacrée qui va périr. Les souffrances, les douleurs concentrées d'un De Vere, sont donc intelligibles pour tous ses compatriotes. Même aux yeux de ceux qui les jugeront chimériques, elles n'ont rien de puéril, rien de ridicule. Et Mount-Sorel inspire aux lecteurs bourgeois de la Grande-Bretagne le même intérêt abstrait qu'accordent à ces imposans navires sur le sort desquels Cooper nous a tant de fois attendris beaucoup de braves gens qui n'ont jamais vu la mer. En France, des écrivains qu'il est inutile de nommer ont tenté le même effet, et sont ainsi parvenus à éveiller quelques sympathies éphémères; mais la fibre nationale n'est plus la même : les enthousiasmes maladroits de la restauration, battus en brèche par les pamphlets de Courier, les chansons de Béranger, l'artillerie quotidienne de la presse libérale, ont usé tout ce qui restait de poétique aux vestiges chevaleresques. Un casque rouillé n'est plus nécessairement, à nos yeux, celui d'un héros, et beaucoup de gens verraient crouler sans la moindre pitié le plus antique donjon de tous ceux où les nobles contemporains de Froissart abritaient leur brigandage impuni.

Pour ceux-là qui méconnaîtraient, — à grand tort, selon nous, — la

donnée principale du livre, la passion de De Vere pour Mount-Sorel, il reste encore un récit d'amour plein de grace, et des caractères esquissés, sinon terminés, de main de maître. Clarisse n'est pas une héroïne vulgaire. L'affaissement de sa jeunesse captive, qui s'écoule entre deux femmes apathiques et sérieuses; son innocente amitié pour Edmond, sentiment doux et vague, où se devine le besoin d'une affection plus vive; le soudain épanouissement de cette ame, quand un être mieux doué, plus animé, plus attachant,—esprit plus délié, volonté plus ferme, — la convie à des joies, à des souffrances dont elle est avide, tout cela compose une figure charmante, dont l'ensemble se grave naturellement et sans effort dans la pensée du lecteur. Reginald, Edmond, ont également leurs physionomies, étudiées d'après nature, et dont le contraste fait valoir les reliefs finement accusés.

Somme toute, les *Contes de deux Vieillards* et *Emilia Wyndham* avaient commencé, pour l'auteur de *Mount-Sorel*, une réputation d'élite que ce dernier roman est appelé à consolider. Nous avons pensé qu'il nous appartenait de constater ces heureux débuts, sans chercher à soulever le voile derrière lequel le nouveau romancier se dérobe aux applaudissemens et aux critiques. On annonce de lui un roman historique (*The Father Darcy*), et, si ce quatrième ouvrage ne dément pas les promesses de ses aînés, il est probable que nous aurons à revenir sur l'appréciation d'un talent aimable et chaste, à qui nous aurons rendu, des premiers, les hommages dont il est digne.

E. D. Forgues.

DE

L'ARISTOCRATIE ITALIENNE.

FAMIGLIE CELEBRI ITALIANE
DI POMPEO LITTA. — Milan, 1819-1846.

Quiconque cherche à embrasser d'un coup d'œil l'histoire de l'Italie ne peut se défendre d'abord d'une impression de surprise en présence de tant de faits exceptionnels et de brillans contrastes. Quel pays a poussé plus loin l'activité politique? Où a-t-on vu surgir plus d'états, se produire plus d'idées en moins de temps? Mais ce qui est surtout frappant, c'est le triomphe de l'individu sur la nation, c'est le nombre d'hommes supérieurs qui s'élèvent du sein de ces masses si désorganisées, si asservies, et divisées par tant d'intérêts. Nulle terre n'a été plus féconde en individualités glorieuses, nulle aussi n'a semblé plus contraire à l'établissement de nationalités durables, à toutes les tentatives qui avaient pour but l'indépendance et l'unité politiques. Ce grand contraste qui domine toute l'histoire de l'Italie, il est curieux de l'étudier dans les annales de son aristocratie. L'aristocratie italienne n'est, après tout, que l'expression la plus haute de cette vie individuelle qui a toujours étouffé, au-delà des Alpes, le développement de la vie nationale. A toutes les époques, elle a présenté des types qui semblaient personnifier la supériorité de l'individu sur la nation. D'abord ce sont les *tyrans*, qui, avec une ville pour point d'appui, visent à la royauté italienne. Rien ne leur coûte pour atteindre ce but, spoliations, trahisons,

assassinats, et quelques-uns parviennent ainsi à improviser une monarchie qui disparaît avec eux. Après les *tyrans*, ce sont les *condottieri*. Ceux-ci promènent à travers l'Italie des hordes indisciplinées; ils menacent tous les états, et devant eux les états se désarment; bien plus ils les adoptent, et ces milices nomades finissent par concentrer en elles la force militaire de l'Italie. Après les *condottieri*, l'Italie entre dans une ère étrange de décadence politique et d'énergie intellectuelle. Jamais le contraste des individus et de la nation n'a été plus frappant. C'est au moment où l'Italie est attaquée, envahie, asservie, qu'elle voit naître Léon X, Machiavel et Michel-Ange. A chaque défaite, elle enfante un chef-d'œuvre; les désastres se succèdent, et les grands hommes se multiplient. Préciser le rôle qu'a joué l'aristocratie durant ces trois périodes, c'est le plus sûr moyen de découvrir les causes qui ont empêché la formation de l'unité italienne. Ces trois types, le *tyran*, le *condottiere*, le *politique* du XVIe siècle, méritent chacun une étude spéciale : aujourd'hui nous ne voulons contempler que dans ses grandes lignes l'histoire dont ils représentent les phases principales. L'étude des faits généraux doit précéder celle des individus et des épisodes. Une savante publication nous servira de guide dans cette première évocation des types de l'aristocratie italienne.

En 1814, un officier italien, M. Litta, ne sachant que faire pour occuper ses loisirs, eut l'idée de publier les généalogies des grandes familles de son pays (1). M. Litta se bornait à dresser des arbres généalogiques où il encadrait mille petites biographies sans une page de théorie, sans un mot de préface : pour toute explication, des planches offraient les portraits, les monumens et les mausolées de chaque famille. L'Autriche ne prit aucun ombrage de cette publication : le culte des armoiries n'avait rien qui pût lui déplaire. Quant à l'aristocratie italienne, elle accueillit l'œuvre de M. Litta avec une nonchalance imperturbable, comme un hommage qui lui était dû. Cet hommage n'était cependant qu'un pamphlet aussi violent que volumineux, écrit de la meilleure foi du monde. Écartant les diplômes, M. Litta cherchait avec une sorte de brusquerie militaire les titres de la noblesse, il voulait les découvrir dans les généalogies. Par malheur, de même que la famille est l'antithèse de la société, la généalogie est l'antithèse de l'histoire. Cherchez dans la famille les idées, les principes des grandes révolutions; cherchez dans la généalogie le prestige et l'autorité de la noblesse : vous ne les y trouverez pas. Être irrationnel, la généalogie ne nous offre qu'une succession de noms et d'événemens au milieu desquels une seule loi se fait jour, celle de l'égoïsme qui préside à toutes les alliances, pour former souvent les combinaisons les plus bizarres et les moins prévues. Au

(1) A cette heure, la collection est de cinq volumes in-folio.

milieu d'un pareil chaos, on comprend que les révolutions historiques n'apparaissent plus que comme des accidens qui s'ajoutent aux hasards de la naissance. C'est pour le généalogiste que les héros deviennent des hommes, que les petites causes prennent le pas sur les grandes; la généalogie décompose tout, et dans cette analyse impitoyable la pensée périt, les conquêtes deviennent des brigandages, tandis que l'avénement de toute aristocratie cesse d'être une justice relative pour devenir une injustice absolue. Trompé par le point de vue qu'il adopte, M. Litta détruit à son insu la noblesse par les nobles, l'histoire par la généalogie : il traîne un à un dans ses tables tous les hommes, toutes les gloires du moyen-âge. Papes, condottieri, cardinaux, tous apparaissent en robe de chambre devant l'implacable chroniqueur. Le fou rire s'empare bientôt du lecteur; les anecdotes scandaleuses se multiplient autour des plus vénérables mausolées; puis le dégoût succède au rire, car au fond les innombrables épisodes de cette comédie aristocratique se développent à coups de poignard. Qu'on demande à M. Litta quelles sont les familles les plus illustres? Celles, répondra-t-il, qui comptent le plus de pendus. Doit-il signaler quelque trahison de premier ordre, il dira que c'est une *action de ministre*. Quand on rencontre çà et là quelque honnête homme dans cette foule blasonnée, on est tenté de lui dire de s'en aller ailleurs, il n'est pas à sa place. Calme et sûr de lui-même, l'officier italien erre depuis trente ans, le sourire sur les lèvres, dans son immense nécropole; fossoyeur des gloires italiennes, il traite les morts sans façon, il méprise fort les vivans, et l'ordre de naissance est le seul qui règne dans ces bizarres funérailles où l'épigramme tient lieu de *requiem*. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, M. Litta n'est pas démocrate, il a peu de goût pour le peuple, et encore moins pour la bourgeoisie. Seulement M. Litta est encore plus misanthrope qu'il n'est gentilhomme, et, comme tous les misanthropes, il sacrifie l'humanité aux principes. C'est ainsi qu'il arrive à conserver une foi sincère dans les droits de l'aristocratie, tout en dévoilant ses crimes avec une justice inflexible; avec beaucoup de respect pour la noblesse, il n'a aucune pitié pour les nobles.

Une critique difficile trouverait sans doute quelque chose à reprendre dans ce travail : peut-être les tables de M. Litta ne sont-elles pas d'un usage très commode; le plan de *l'Art de vérifier les dates* eût été préférable; les vieux généalogistes, Sansovino, Scipione Ammirato, développaient l'histoire des familles avec plus d'ordre, avec moins de redites et de renvois. Il ne serait pas impossible que M. Litta eût trop dédaigné les origines, pour réagir contre ces écrivains qui faisaient remonter chaque famille, à travers la cour de Byzance et le sénat de Rome, jusqu'à Énée et à la guerre de Troie. Peut-être les contes même par lesquels l'imagination populaire arrangeait l'antiquité d'après les idées

du moyen-âge ou de la renaissance, à la plus grande gloire de ses héros, méritaient-ils moins de dédain et plus d'attention. D'ailleurs les jugemens de M. Litta sont-ils à leur place dans des arbres généalogiques? s'accordent-ils entre eux? Je m'arrête, je n'ai pas le courage de critiquer sévèrement une œuvre conçue avec tant d'indépendance, poursuivie à travers des obstacles qu'il est facile de deviner. J'aime mieux laisser ses franches coudées au généalogiste italien. L'histoire de l'aristocratie italienne reste à faire d'un point de vue tout nouveau : essayons de le prouver.

I. — LA FÉODALITÉ ET LES RÉPUBLIQUES.

L'origine de toute caste est double : elle tient à un fait et à une idée. Le fait qui élève un petit peuple d'élus au-dessus de la masse est pour ainsi dire personnel : ce sera une conquête, une invasion, une surprise, ce sera l'action lente et séculaire du commerce; ici il n'y a pas de lois, c'est à l'histoire de chercher les causes accidentelles qui ont livré les ressources du pouvoir à un petit nombre de privilégiés. Le fait posé, la caste règne, elle s'organise, elle est envahissante, ses traditions sont sacrées, ses droits incontestés; elle seule est libre, elle enlève au plus grand nombre le droit de combattre, d'agir et de penser, pour garder les terres et les armes comme un monopole héréditaire. Alors se présente une nouvelle question : comment se fait-il que des familles peu nombreuses puissent déshériter toute une nation? Les faits accidentels ne fournissent à cette question qu'une réponse insuffisante : on a beau désarmer les peuples et construire des citadelles; si l'inégalité n'était acceptée et adoptée, la caste ne paraîtrait que pour figurer un instant comme une troupe de brigands et périr aussitôt dans une insurrection universelle. Loin de combattre les castes, les peuples les défendent, les protègent malgré l'inégalité, malgré l'oppression, et il faut que la tyrannie touche au comble pour soulever les premières réactions. Ce ne sera donc ni dans les accidens des races, ni dans ceux des invasions et du commerce, que l'on trouvera les causes de cette domination séculaire des castes : ces accidens fournissent, il est vrai, les élémens de la caste; mais pour organiser, pour vivifier ces élémens, pour fonder la caste en un mot, il faut des convictions, il faut une idée.

Une seule pensée gouverne la féodalité du moyen-âge en Europe comme en Italie. Le monde romain n'avait pu résister à ce monstrueux accident de la barbarie, il fut envahi, déchiré, dissous; mais les convictions qui avaient animé ce grand corps ne périrent pas avec lui. Il croyait à la justice des Césars, et il livra les titres de rois et d'empereurs aux chefs de la conquête; il croyait à une justice politique, n'importe laquelle, et il accepta la hiérarchie militaire des barbares; il était chrétien,

et il livra ses lois, ses institutions, tout, à la condition de garder sa foi et de l'imposer aux barbares. L'inégalité violente de la conquête devint ainsi une domination légale, elle fut sacrée, il était désormais impossible de l'attaquer sans attaquer le christianisme qui la consacrait. Les barbares se convertirent pour conquérir le monde romain, le monde romain se soumit pour sauver l'humanité. Le moyen-âge sortit ainsi d'un pacte primitif stipulé entre l'ancien clergé et les peuples nouveaux; il fut l'expression d'un système unique où une papauté romaine représenta la foi de tous les hommes, tandis que la royauté germanique des empereurs représenta la puissance des anciens maîtres du monde. L'Italie, le siége de la transaction des anciennes idées avec les forces nouvelles, fut aussi la terre des deux pouvoirs. La dualité commence au ve siècle : elle éclate d'abord par la lutte; les Ostrogoths, les Longobards sont ariens, et l'Italie catholique, plutôt que de leur céder, accepte les tristes hasards d'une guerre de religion. Elle ne transige pas avec les Longobards convertis, la transaction ne s'accomplit que par les Franks. Consacrée d'avance par les papes, cette conquête transporte l'empire en Occident, et dès-lors le système italien est arrêté. A partir de Charlemagne, l'Italie a deux têtes, le patriarche de Rome et un roi vassal du chef de l'invasion germanique. A l'extinction des Carlovingiens, la papauté et l'empire planent sur la péninsule comme deux droits imprescriptibles; deux papes se disputent d'abord la tiare, deux séries de rois et d'empereurs se disputent la couronne pendant soixante ans; rien n'est changé au fond, et avec Othon Ier le pacte de la religion et de la conquête, fixé par Charlemagne, est rétabli en 961 entre la papauté et l'empereur d'Allemagne. Le développement parallèle de la papauté et de l'empire va dominer tous les événemens de l'histoire italienne. Les deux chefs du monde doivent interpréter sans cesse le pacte qui les unit; ils s'arrachent les fiefs, les droits, les villes; l'église prétend que l'empereur est l'homme-lige du pape, *homo papæ;* l'empereur prétend avoir le droit de nommer et de casser les souverains pontifes. Cette interprétation du grand pacte de la conquête est le progrès, la vie et aussi la guerre du moyen-âge.

Cependant, dès le XIe siècle, un fait remarquable vint modifier la situation du pays que se disputaient la papauté et l'empire. Le commerce italien s'était réfugié dans les villes. Entourées de remparts, favorisées par les traditions, presque livrées à elles-mêmes par l'empereur, ayant acheté de l'empire ou des seigneurs le droit de s'armer, de réunir le peuple sur la place publique, de nommer des consuls, de faire la guerre et la paix, de délibérer sur tout, à commencer par leur propre gouvernement, les villes italiennes formaient un monde à part, dédaigné, méprisé, et toutefois doué d'une vitalité prodigieuse depuis les Alpes jusqu'à Rome. Elles étaient sorties deux à deux de

l'invasion et toutes destinées à se combattre : Pavie, la capitale lombarde, et Milan, la capitale romaine, se vouaient une haine implacable; il en était de même de Parme et de Plaisance, de Crème et de Crémone, de Padoue et de Vicence, de Reggio et de Modène, de Lugo et de Faenza. Presque toutes les cités italiennes étaient nées jumelles et ennemies. Essentiellement marchandes, militaires par nécessité, elles ne purent rester insensibles au spectacle de la vie féodale qui se développait autour d'elles, et bientôt on vit les municipalités italiennes se modeler sur les châteaux. Chaque commune réunit sous son drapeau les corporations des arts et métiers comme une milice; elle les exerça par des tournois; elle eut ses villes alliées et ses villes ennemies. A l'instar des chevaliers, les communes se donnaient rendez-vous pour se combattre : on ne voulait pas surprendre l'ennemi; un mois auparavant, la cloche de guerre, qu'on appelait la *martinella*, annonçait la nuit et le jour le duel qui devait commencer. Dans ce chaos de guerres, les villes, tout en se déchirant entre elles, tournaient peu à peu les armes contre la féodalité des châteaux. Ici les artisans avaient à lutter contre des chevaliers bardés de fer, invulnérables comme des demi-dieux, terribles dans la mêlée, insaisissables dans la retraite. Pour résister, la commune joua sa propre vie à la guerre : elle monta sur le *carroccio*, immense char traîné par des bœufs; elle s'y établit avec son autel, ses prêtres, ses livres, ses autorités et son drapeau, elle sortit des murs, les corporations entourèrent le char de la patrie, et la masse des artisans, transformée en une infanterie pesante, opposa au choc de la cavalerie féodale un rempart vivant hérissé de piques. La commune serait morte plutôt que de céder; son char marchait lentement, mais il avançait toujours.

De progrès en progrès, les villes finirent par se trouver en présence de l'empereur et du pape. La guerre engendrait forcément la conquête, et les villes conquises, comme Lodi, réclamaient auprès de l'empereur; la puissance des communes alarmait les représentans de la grande féodalité, et, tandis que cette force nouvelle froissait l'autorité impériale, la ville de Rome menaçait les papes; un pontife, Lucius, était assassiné par l'émeute; Arnaldo da Brescia tonnait contre les usurpations du clergé. Une réaction, à la fois pontificale et impériale, était inévitable; les deux pouvoirs tombèrent d'accord. Adrien IV et Frédéric Barberousse renouvelèrent le pacte de Charlemagne et d'Othon Ier. Cette sorte de restauration féodale eut de terribles résultats pour les communes. Frédéric rasa Milan, dévasta plusieurs villes; il réclama tous les droits antiques, il se proclama le maître absolu. Il s'était trompé de date et de pays; il venait trop tard pour restaurer la grande féodalité, et il était en Italie. Les villes se réunirent devant le danger commun; le pape Alexandre III, ayant eu des différends avec l'empereur, les tourna

contre lui; la ligue lombarde triompha à Legnano, et la paix de Constance, sans affranchir les villes, légalisa leur force nouvelle en donnant un libre essor à la féodalité mercantile, ou, si l'on veut, à la démocratie féodale des arts et métiers.

La bataille de Legnano fut la première révolution dans l'histoire de l'aristocratie italienne; la féodalité impériale se trouva dès-lors à la merci des communes. Chaque ville devint une république, chaque république poursuivit la victoire de Legnano en faisant main-basse sur la féodalité des campagnes. On rasa des châteaux, on supprima des juridictions féodales comme impies, on exigea que les grandes familles se fixassent à la ville. La féodalité fut-elle abolie? le droit de l'empire fut-il supprimé? Nullement : ce droit resta le fond de toutes les idées italiennes, personne ne nia la suprématie féodale de l'empereur en Italie, pas plus qu'on ne contesta la suprématie spirituelle des pontifes en Allemagne. La bourgeoisie des villes combattait pour des franchises plutôt que pour des principes; elle attaquait les grandes familles sans attaquer l'aristocratie, elle s'agitait sans briser le pacte du moyen-âge. D'un côté, les grandes familles gardèrent les alliances aristocratiques, la protection impériale, le prestige du droit : forcées de se fixer à la ville, elles y bâtirent des palais avec des tours et des prisons, vraies forteresses élégantes à l'usage de la guerre dans la cité. D'un autre côté, les familles républicaines, enrichies par le commerce, fortes de leur ascendant légal dans les corporations des arts et métiers, ces familles aux mœurs patriarcales, aux cent combattans, aux innombrables filiations, vrais partis politiques où tous les membres étaient solidaires, fortifiaient aussi leurs palais comme des châteaux, et développaient à leur tour un pouvoir héréditaire, avec les alliances, les ressources et les idées de la féodalité industrielle. Lorsque les nobles furent fixés à la ville, la dernière conséquence de la victoire de Legnano fut donc de transporter la guerre des castes au cœur des républiques. Dans toutes les villes, il y eut deux quartiers hostiles, deux classes ennemies, deux noblesses généralement représentées par deux familles sans cesse acharnées l'une contre l'autre et luttant sans cesse, l'une au nom de l'intérêt municipal, l'autre au nom de la féodalité des campagnes. C'étaient à Milan les Torriani et les Visconti, à Pavie les Langusco et les Beccaria, à Como les Bosconi et les Vitani, à Plaisance les Scotti et les Anditesi, à Parme les Rossi et les Sanvitali, à Vérone les Montecchi et les Sanbonifazio, à Verceil les Avogadori et les Tizzoni, dans la ville d'Asti les Solari et les Gottuari, à Ravenne les Pollenta et les Traversari, à Ferrare les Torelli et les marquis d'Este, à Bologne les Lambertazzi et les Geremei, à Pérouse les Oddo et les Baglioni, à Reggio les Sessi et les Fogliani. Nous abrégeons cette énumération, qui pourrait s'étendre à presque toutes les villes de l'Italie. Bornons-nous à rappeler encore qu'on vit à Florence

les Uberti et les Buondelmonti, à Pise les comtes et les vicomtes, à Pistoie les Panciatichi et les Cancellieri, à Gênes les Doria et les Fieschi, les Fregoso, les Spinola, les Grimaldi, etc., à Rome enfin les Orsini, les Colonna, les Conti, les Savelli.

Les deux noblesses trouvaient une arène commode dans ces villes, gouvernées par des sénats de huit cents, même de deux mille personnes; les rivalités héréditaires, le contraste des mœurs, la concurrence dans la magistrature, les élections républicaines, tout concourait à exaspérer des haines qui éclataient au moindre événement. Chaque tragédie domestique devenait une tragédie républicaine, témoin Imelda Lambertazzi, Marchesella Torelli, le mariage de Buondelmonti, et mille drames poétiques du moyen-âge italien. Un meurtre, une vengeance, suffisaient à armer une moitié de la ville : à la nouvelle d'un assassinat, la grosse cloche de la commune s'ébranlait, le podestat réunissait l'armée des corporations, et on marchait bannières déployées sur les maisons des coupables. Il fallait y mettre le siége : on les rasait, puis on exilait ceux qui échappaient au massacre. Quelquefois des centaines de personnes du même nom devaient partir pour l'exil, tandis qu'un cierge brûlait sous une porte de la ville; le cierge consumé, la mort menaçait ceux qui seraient restés. La pensée, on dirait presque l'idée unique des républiques italiennes, fut de trouver l'équilibre des deux castes : la plupart des républiques confièrent à des étrangers l'autorité dictatoriale des podestats; quelques villes s'en remirent, pour le choix des chefs, à des élections compliquées à l'excès, où le hasard, invoqué souvent en dernier ressort, venait confondre les prévisions des partis. Parfois des compagnies se formaient, comme à Parme et à Bologne, pour apaiser les deux castes, et d'autres associations s'organisaient aussitôt pour contrecarrer les premières. On partagea les emplois entre les deux noblesses : à Milan, chacune d'elles élut son podestat. Tout fut tenté; le clergé renouvela la trêve de Dieu sous des formes nouvelles et poétiques : tantôt il traîna devant les autels les familles rivales, tantôt il arracha les villes à la guerre en prêchant des pèlerinages. Jean de Vicence réunit un jour dans la plaine de Paquara quatre cent mille hommes; douze villes y parurent avec leur char de guerre pour entendre les prédications du moine et prêter un serment de paix. Au bout de quelques jours, la guerre recommençait.

Les communes avaient lutté d'abord contre les familles féodales, puis elles leur avaient imposé le séjour des villes. L'impossibilité d'équilibrer les deux castes jeta les républiques dans une troisième phase qui fut terrible. Tour à tour les deux castes se chassèrent d'une même ville. A Florence, les familles féodales, après l'exil des familles commerciales, en 1260, délibérèrent en plein conseil si elles devaient raser la ville et se réunir ailleurs. Crémone, en 1266, exilait dix mille citoyens

de la faction féodale de Buoso de Doara; Bologne, en 1274, en expulsait douze mille, tout le parti féodal des Lambertazzi; Florence en avait expulsé de nouveau un si grand nombre en 1303, que vingt ans plus tard quatre mille accouraient à l'armée contre Castruccio Castracani, espérant trouver l'amnistie sous les drapeaux. Il y a peu de grandes familles qui ne comptent dans leurs annales au moins deux exils. Dans la plupart des villes, les familles républicaines finirent par rester seules et victorieuses; mais la féodalité ne fut pas plus anéantie que le jour de la victoire de Legnano : elle survivait dominante dans les campagnes, forte dans quelques villes, ralliée à l'empire, très souvent appuyée par les papes. D'ailleurs, la féodalité mercantile, le jour même de sa victoire dans une république, se trouvait divisée. Chaque famille aspirait à la suprématie, quelques-unes s'emparaient du gouvernement, et bientôt on voyait naître les deux partis du gouvernement et de l'opposition. Même après l'expulsion des nobles, la noblesse ressuscitait dans une partie des familles victorieuses. On la voyait, par exemple, se reproduire dans les faubourgs de Modène, où régnait l'influence des campagnes. Les Panciatichi une fois expulsés de Pistoie, le parti rival et républicain des Cancellieri se subdivisait en deux nouveaux partis, les blancs et les noirs, et la division se reproduisait immédiatement dans toute la Toscane républicaine. Après l'expulsion des Lambertazzi, la noblesse de Bologne se relevait par les Pepoli; après les Pepoli, elle fut représentée par les Bentivoglio, issus d'une famille de bouchers. Souvent une querelle, une injure, qui divisait une famille républicaine, en jetait la moitié dans le parti de la noblesse, car les alliances nobiliaires étaient innombrables comme les châteaux, et peu d'opprimés dédaignaient ce secours. Dans chaque ville, les deux familles rivales renaissaient, pour ainsi dire, sous d'autres noms, en dépit des proscriptions et des massacres. Ni le podestat, ni le dictateur, ni les trèves de Dieu, ni le partage des emplois, aucune enfin des ressources gouvernementales du moyen-âge ne put étouffer la guerre des deux castes dans les républiques italiennes. Loin de les équilibrer, les podestats prirent parti pour l'une ou l'autre. Loin d'effacer la division, les bannissemens créèrent des armées nomades; actives, intelligentes, acharnées, ces armées entraînaient au combat villes, rois, papes et empereurs. Un double réseau de discorde et de guerre s'étendit depuis les Alpes jusqu'à Rome; les papes même, comme seigneurs de Rome, furent ébranlés par la lutte immense qui agitait l'Italie. Enfin le royaume de Naples, placé sous l'influence des papes, ennemis de la maison impériale de Souabe, ne put rester longtemps hors de l'arène; il fut déchiré par deux dynasties appuyées sur deux races. Les Angevins, établis en 1266, avaient reçu de Charles d'Anjou, en quelques mois seulement, cent soixante fiefs, et les familles françaises se séparèrent des familles indigènes à tel point que Rostain

Cantelmi, cent quarante ans après la conquête, était le premier Angevin qui épousât une Napolitaine. La rivalité fut donc universelle, et, comme personne ne nia les deux suprématies du pape et de l'empereur, personne ne brisa le pacte du moyen-âge. Deux Italies se trouvèrent ainsi aux prises, enchevêtrées l'une dans l'autre, de manière à ne pouvoir ni vaincre ni périr.

Telle fut la lutte des guelfes et des gibelins : à cette morne dualité du pape et de l'empereur, qu'avait conçue Charlemagne, avait succédé la guerre des villes contre les châteaux, devenue plus tard la guerre des familles industrielles et féodales, et aboutissant enfin à la dualité brillante de deux sociétés héroïques et aventureuses. Le mouvement italien était ainsi entraîné sans cesse par-delà les limites du droit rigoureux, tel qu'il existait au moyen-âge. Depuis Frédéric II, les deux chefs de la chrétienté ne dominèrent les deux partis que d'une manière nominale : on vit des papes combattre les guelfes par les gibelins, des empereurs combattre les gibelins par les guelfes; on vit les deux castes aux prises avec fureur, tandis que la paix unissait le pape et l'empereur. Une seule chose est certaine : l'élection des deux chefs de la chrétienté renouvelait, pour ainsi dire, les motifs de la division. A chaque conclave revivaient plus énergiques toutes les haines soulevées par le dernier pontife; la réaction s'emparait presque toujours de son successeur, et le mouvement se communiquait de proche en proche à toutes les familles, à toutes les républiques. Le voyage et le couronnement de l'empereur étaient à leur tour le signal des révolutions gibelines; on exploitait l'autorité impériale, sauf à la remplacer plus tard quand l'empereur avait quitté l'Italie. C'est au milieu de ces luttes que la noblesse italienne achevait la première période de son histoire.

II. — LES RÉPUBLIQUES ET LES SEIGNEURS.

Du XIe au XIIIe siècle, la lutte des familles rivales avait remplacé la guerre des villes et des châteaux; du XIIIe au XVe siècle, cette lutte aboutit à la victoire d'une famille dans chaque république. De là les seigneurs, et par conséquent une nouvelle révolution dans l'aristocratie italienne. Ici l'Italie semble se dérober à toute loi, chaque état est un monde à part; il a ses républicains et ses rois; chaque famille ne relève que d'elle-même; placée entre le pape et l'empereur, les guelfes et les gibelins, les seigneuries (1) et la république, elle est libre de choisir

(1) Le mot de *seigneurie* correspond à celui de domination. On disait des podestats, élus par les communes, qu'ils allaient être seigneurs, *andavano in signoria*, car ils allaient exercer une domination. On appela ensuite *seigneurs* les princes issus de la commune; ceux créés par l'église ou par l'empire étaient comtes, marquis, ducs ou rois.

sa route. On suit les directions les plus opposées. L'histoire de l'Italie présente une série effrayante de coups d'état et de catastrophes. Dans la seule année 1355, on compte deux séditions à Fermo, deux à Sienne, une révolution à Pise, une à Lucques, la conspiration de Marino Faliero à Venise, une révolution de palais à Padoue, deux dans la famille des Visconti, sans parler de la guerre civile de la Basse-Italie et du mouvement pontifical d'Albornoz, qui devait multiplier les conspirations dans la péninsule. L'histoire de Bologne nous offre vingt-six révolutions accomplies dans l'espace de deux cent trente-six ans, et chacune de ces révolutions entraîne à sa suite deux ou trois complots avortés et bien des supplices. A Sienne, les révoltes étaient parfois plus fréquentes, à Pérouse plus terribles, partout innombrables. En apparence, nous le répétons, c'est là le règne du hasard; toutefois la dualité guelfe et gibeline s'étant produite dans toutes les républiques, dans toutes les villes, les seigneurs durent triompher en traversant plusieurs phases uniformes qui ramènent ce mouvement si confus à une sorte d'unité.

D'abord le seigneur s'élevait en chassant la famille rivale. Les Baglioni de Pérouse s'établissaient par l'expulsion des Oddo, les Pollenta de Ravenne par l'exil et le massacre des Traversari, les Bonacolsi de Mantoue par l'expulsion des Casaloldo, les Vitelli de Citta-Castello par l'exil des Guelfucci. Cependant, les castes ne se fondant que sur les idées, la domination d'un seul dut se fonder à son tour sur un droit. Quel fut le droit du seigneur? Ce droit, il ne pouvait le tenir que de l'empire, de l'église ou de la commune. Or, l'empire et l'église régnaient sans gouverner et avaient tout livré aux municipes. Ce fut donc le représentant de la commune, ce fut le podestat, le capitaine de ville qui devint le seigneur. Après avoir chassé la famille rivale, il prenait souvent le titre de *libérateur;* de gré ou de force, le sénat le proclamait podestat à vie ou capitaine perpétuel, et il régnait en défenseur de la république. La commune était sa force; reconnu par la république, il en personnifiait les priviléges devant l'église ou devant l'empire, et le pays, l'empereur, ne pouvaient manquer de le reconnaître. Dès ses premiers pas, le seigneur marchait donc avec la commune; en sa qualité de dictateur, il devint l'adversaire naturel de toute famille qui s'élevait au-dessus des autres : ce fut un niveleur.

A peine la famille régnante était-elle établie, qu'elle était entraînée dans une seconde phase par la fatalité du pouvoir. Le dictateur voulait disposer de l'état comme d'une propriété, le transmettre à son fils comme un fief, imiter la royauté. Si au premier pas il avait marché avec la commune, s'il en représentait les franchises et les priviléges devant l'église ou l'empire, il devait au contraire, pour consolider son pouvoir, empiéter sur les priviléges de la ville en invoquant à son profit le droit féodal de l'église et de l'empire. Les villes avaient chassé les

marquis et les comtes qui, au XIe siècle, les gouvernaient de par l'empereur; la famille régnante parvenait à la tyrannie parce qu'elle représentait cette victoire des communes sur l'empire, et, une fois parvenus, les seigneurs tournaient le titre de vicaire impérial ou pontifical contre la ville; ils voulaient être comtes et marquis, sauf à n'obéir ni à l'église ni à l'empire. Au second pas qu'ils faisaient, les seigneurs tombaient donc dans l'équivoque, l'ambition primait le droit, ils marchaient hors de la loi. La rébellion s'organisait bientôt parmi les familles rejetées au second rang; guelfes ou gibelines, elles conspiraient contre le règne de la force, avec le secours du pape, de l'empereur, d'un prince ou d'une république, peu leur importait l'allié. Une nouvelle lutte éclatait, celle des républiques contre les tyrans, lutte épouvantable : le seigneur, enveloppé de conspirateurs, moissonnait les familles par centaines; il était forcé, pour ainsi dire, de commettre à lui seul tous les crimes d'une dynastie ou d'un parti. Azzo Novello d'Este, seigneur de Ferrare, du parti guelfe, en 1312, signa d'un seul coup un arrêt de mort de quatre cents personnes, tandis que le pape le proclamait *défenseur de l'église*. Quelques années plus tard, Ecelino, du parti impérial, seigneur de Trévise, de Vérone et de Padoue, immolait, on l'a affirmé du moins, jusqu'à cinquante mille victimes. Ubertino Carrara faisait mourir de faim les grandes familles de Padoue. C'était l'ère des massacres. Les républiques rendaient aux tyrans supplice pour supplice : on les poignardait jusque dans les églises, et toute conspiration heureuse se terminait par l'extermination de la famille régnante. Ainsi périrent les Altichindi, massacrés à Padoue : on avait découvert dans les souterrains de leur palais les victimes entassées pêle-mêle, mortes et mourantes. Pise broya successivement la famille d'Ugolino de la Gherardesca, Uguccione de la Fagginola, les fils de Castruccio Castracani, Agnello, les Appiani, les Gambacorti, massacrés deux fois. Bologne sacrifia les Zambeccari, les Pepoli; les Bentivoglio furent décimés quatre fois en quarante-trois ans avant de pouvoir s'imposer avec un semblant de sécurité, en égorgeant à leur tour les Canedoli, les Malvezzi et les Marescotti. La famille d'Ecelino fut complétement exterminée à Trévise, depuis les vieillards jusqu'aux femmes et aux enfans, tant l'on craignait un vengeur.

La lutte des républiques et des tyrans se termina presque partout par le triomphe définitif des seigneurs. L'aristocratie domptée, le terrain une fois déblayé par les premières tentatives, il était possible de régner. Après Ecelino, Vérone acceptait les Della Scala, Padoue les Carrare : à Milan, la dynastie guelfe des Torriani cédait la place à la dynastie gibeline des Visconti; au contraire, dans la Marche de Trévise, les Da Camino, guelfes, succédaient aux Da Romano, gibelins; à Ferrare, la famille d'Este, guelfe, remplaçait les Torelli, du parti impérial. Les vieux partis guelfes et gibelins s'effacèrent alors déconcertés comme devant une

force nouvelle. Aux luttes des partisans de l'empire et de la papauté, aux guerres des républiques et des tyrans, succéda la sanglante rivalité des familles seigneuriales.

Il y avait dans l'origine même des seigneuries un vice qui ne fit que grandir avec elles. Aucune loi ne régissait la succession, il n'y avait pas de raison pour que les frères ou les fils des seigneurs dussent céder la place à l'aîné; ils se disputaient donc le pouvoir. La liberté communale du moyen-âge pénétrait ainsi dans les familles régnantes pour les dissoudre. Les seigneurs faisaient de vains efforts pour constituer le régime héréditaire; l'assassinat ou l'émeute étaient la seule loi de succession. Des familles régnantes furent légitimées, il est vrai; les Visconti devinrent ducs de Milan, les marquis d'Este furent ducs de Ferrare; cependant l'autorité nominale de l'empereur et du pape ne pouvait rien sur le mouvement général, et les conspirations se jouaient de la légalité factice qui proclamait l'inviolabilité de quelques individus.

La diplomatie italienne, entre les mains des seigneurs, s'organisa à son tour comme une vaste conspiration où plusieurs chefs s'unissaient dans l'ombre, s'alliaient à des familles, à des bannis, à des prétendans, pour qu'à un moment donné une guerre insignifiante ou une promenade militaire décidât du sort d'un état. Se détachant du droit, la politique fut envahie par la trahison. A l'entrevue de Rubiera, en 1409, plusieurs princes jouèrent à l'assassinat, et le seigneur de Parme, Ottobon Terzi, succomba dans un guet-apens. Le sénat de Venise employa le poison, soudoya des sicaires à l'étranger, garda d'horribles secrets avec la constance d'un corps politique et la dissimulation de la seigneurie italienne. Lors du supplice du comte de Carmagnola, on vit le gouvernement de la république tout entière tromper lâchement le général. Invité à se rendre à Venise, Carmagnola fut un instant effrayé de l'amabilité extraordinaire de tous les gouverneurs qu'il rencontrait sur son passage; tous ces gouverneurs avaient ordre de l'arrêter au premier soupçon de fuite. Dans le palais des doges, on lui fit congédier sa suite; des sénateurs s'offrirent pour l'escorter, et à travers des corridors inconnus ils le conduisirent à une prison.

En marchant contre la loi féodale, l'Italie des seigneurs oublia vite le *carroccio*, la *martinella*, l'infanterie des corporations; elle ne voulut pas même de l'honneur militaire : partout des mercenaires formèrent la véritable milice. Organisés d'abord par hordes aux temps des républiques, à peu près comme les corporations des arts et métiers; depuis, à l'époque des seigneurs, disciplinés, formés en corps de cavalerie et complétement soumis à des chefs, les mercenaires aboutirent au *condottiere*, bizarre emblème des derniers temps du moyen-âge italien. Un jour à Naples, un autre jour à Venise, mélange étonnant de bravoure militaire et de perfidie politique, à la solde de tous sans jamais s'aliéner,

quelquefois le maître de ses maîtres, c'était là un véritable seigneur nomade. Le condottiere régnait sur une armée, il la transmettait à ses fils; nul type ne représente mieux cette féodalité industrielle et guerrière arrachée au sol par la commune et les seigneurs, désormais ni guelfe ni gibeline, prête à servir le premier venu qui lui donnera un asile. Appelés à défendre des seigneurs désarmés, des républiques qui ne pouvaient pas combattre elles-mêmes, les *condottieri* promenèrent dans toute l'Italie des forces sans loi, sans droit, sans patrie. Le duc d'Urslingen se proclamait lui-même l'*ennemi de Dieu, de toute pitié et de toute miséricorde*. Par les mercenaires, la péninsule italique se trouva remplie de soldats et désarmée; elle nourrit une caste monstrueuse, intéressée à la diviser par la guerre, et qui aurait pu la conquérir, si, envahie elle-même par les rivalités italiennes, cette caste ne s'était partagée en deux écoles ennemies, avec deux familles de capitaines, disciples, les uns de Braccio, les autres de Sforza. L'influence de cette milice mercenaire se fit sentir dans toute la politique des états italiens. Peu séduits par une gloire militaire qu'ils payaient sans la partager, réduits à redouter les triomphes qu'ils achetaient, ces états évitèrent le hasard des batailles et les grandes journées. Pourquoi combattre quand une perfidie valait une victoire? On remplaça la guerre par la conspiration et par le meurtre; la gloire même des condottieri servit ainsi comme d'aiguillon pour développer chez les seigneurs l'instinct et l'art de la trahison.

Les seigneurs finirent par s'imposer; mais, en prenant possession de la terre, ils devinrent les représentans armés des rivalités locales. L'ancienne lutte des villes changea de théâtre et passa dans les dynasties. Rien n'est plus curieux que ce mélange de passion et d'égoïsme qui caractérise les guerres des seigneurs italiens. Vérone et Padoue se font représenter par les Della Scala et les Carrare, et les deux familles se combattent pendant deux siècles, fidèles aux haines qui séparent les deux villes. Cette guerre ne finit que lorsque les Carrare sont massacrés à Venise et les Scala empoisonnés par les Visconti. Chaque ville qui tombe, c'est toute une famille égorgée. Un condottiere, Gabrino Fondulo, veut s'emparer de Crémone; il réunit les Cavalcabò, seigneurs de Crémone; il les égorge tous au nombre de soixante-dix et reste maître de la ville. A leur tour, les Visconti lui enlèvent Crémone, et Gabrino Fondulo est décapité à Milan. L'histoire des Cavalcabò se répète avec mille variantes dans les Rusca de Como, les Beccaria de Pavie, les Soardi de Bergame, dans toutes les villes conquises par les Visconti. Les tragédies des États-Romains ont une teinte plus sombre, témoin les Trinci, les Varrano, les Baglioni, les Vitelli, dont les familles sont aux prises avec l'ambition des papes et l'anarchie errante des condottieri. Les Chiavelli, maîtres de Fabriano, succombent en 1435. Une conspiration s'était formée contre cette famille au moment où François Sforza

s'approchait de Fabriano; elle éclata dans l'église le jour de l'Ascension Tous les Chiavelli furent égorgés, on brûla les archives, et François Sforza se rendit maître de la ville. Trois ans plus tard, les horribles scènes de Fabriano se répétent à Foligno, où succombe la dynastie des Trinci. A Camerino, ce sont les Varrano qu'on égorge en 1434 dans l'église même, et c'est encore François Sforza qui s'empare de Camerino. Un seul enfant, Jules-César Varrano, échappe au massacre; il faillit périr successivement dans l'extermination des Chiavelli à Fabriano, dans celle des Trinci à Foligno; il rentre toutefois à Camerino, il devient condottiere, et, après avoir vieilli au milieu des dangers, il se trouve en présence d'Alexandre VI et de César Borgia, qui le firent étrangler avec trois de ses fils. Cette fois encore Camerino succombe avec les Varrano, tandis que Fermo, Citta-Castello, Faenza, Forli, Piombino, Pérouse, succombent avec Oliverotto, avec Vitellozzo Vitelli, avec les Manfredi, les Ordelaffi, les Appiani, les Baglioni, les Rovere, les Riario, et les vingt familles pourchassées, décimées par les Borgia. Ces tristes exemples prouvent assez ce que nous disions du rôle nouveau des seigneurs, qui finissaient par représenter l'indépendance de la terre, par concentrer en eux sa force et ses haines. Dans la lutte, dans l'essor de toutes les ambitions vers une grandeur sans limite et sans lois, il y eut des états destinés à périr, il y eut des familles régnantes vouées à la mort. Il faut dire aussi que l'indépendance représentée par les seigneurs créait souvent aux petits états de dures exigences. Les Bonacolsi de Mantoue, les Della Scala de Vérone, les Carrare de Padoue, soutenaient des guerres qui duraient de vingt à trente ans. Entourés d'ennemis, ils se trouvaient dans l'alternative de devenir conquérans ou de périr. Pressurées à l'excès, les villes s'insurgeaient, s'alliaient à l'ennemi, sauf à regretter la famille du seigneur aussitôt qu'elles avaient perdu l'indépendance. De là l'inconstance de ces peuples tour à tour enthousiastes des Borgia contre leurs maîtres et enthousiastes de leurs maîtres contre les Borgia. De là aussi des conquêtes nombreuses et des défaites inouies dans ce labyrinthe mobile de la politique italienne, où rien n'était sacré, où rien ne pouvait tenir. De là encore ces terribles génies qui s'élèvent au-dessus de ces individualités sans frein pour les soumettre par la terreur et poursuivre à travers le meurtre et la trahison le rêve toujours insaisissable d'une royauté italienne. Ecelino de Romano, maître de la Marche de Trévise, de Padoue, de Vicence, de Vérone, rêvait, vers 1240, la conquête de la Lombardie. Dans sa pensée, c'était encore la conquête du royaume des Longobards; aussi se flattait-il de surpasser Charlemagne en Italie. Blessé mortellement au moment de sa grandeur, il mourut prisonnier sans qu'on pût lui arracher une parole de regret ou de plainte. Massino II della Scala, seigneur de Vérone, quatre-vingts ans plus tard, envahit les terres d'Ecelino, il y

ajouta Brescia, Parme, Lucques; il y avait à sa cour vingt-trois princes dépossédés; ses revenus égalaient ceux des plus riches souverains d'Europe. Il songea à son tour à la royauté italienne; des rébellions firent avorter ses projets et changèrent son ambition en désespoir. La pensée d'Ecelino fut encore poursuivie en Toscane par Castruccio Castracani, simple aventurier, puis seigneur de Lucques et de Pise, maître de trois cents châteaux, lieutenant de Louis de Bavière et chef de tout le parti gibelin. Les Quarantagli de Lucques, d'abord alliés de Castruccio Castracani, avaient essayé ensuite de lui résister; ils furent tous ensevelis vivans au nombre de vingt-un. Ce type terrible d'Ecelino se reproduit sans cesse; on le retrouve à Florence, à Ferrare, à Pise, à Milan, à Rome, à Naples, et jamais son œuvre ne dure, rien ne reste, personne ne brise le pacte du moyen-âge, la rébellion ne va jamais jusqu'à la révolution; la papauté et l'empire, malgré leur impuissance, restent toujours les dieux vengeurs de l'Italie.

Telle fut la seigneurie italienne, vrai compromis entre le triple droit du pape, de l'empereur et de la commune, compromis équivoque où le pacte du moyen-âge était violé au nom de la commune, tandis que les priviléges de la commune étaient violés au nom du pacte du moyen-âge. L'équivoque fut le caractère des seigneurs : tantôt expulsés par la ville, tantôt au ban de l'empire ou de l'église, ils ne s'élevaient qu'en se transportant à propos d'un camp à l'autre, ils ne grandissaient qu'à la condition de trahir, ils ne gardaient les conquêtes qu'à la condition de tuer. Après s'être joués de l'empire, de l'église et des communes, ces petits despotes étaient si bien jugés, qu'en Italie le roi de Naples seul était appelé seigneur *naturel*, par opposition aux autres princes, dont l'origine était tout artificielle. C'est à prix d'argent qu'on acheta les républiques comme Pise et Bologne; c'est à prix d'argent qu'on acheta les armées; c'est encore avec de l'argent qu'on acheta la légitimité : l'histoire des papes et des empereurs en fait foi. Les princes italiens étaient salués, au XVIe siècle, par le cri national : *Viva chi vince!* Le peuple respecta la force par intérêt, et ce fut en définitive une seule religion, celle du succès, qui sacra les princes. Quand les Borgia parurent, Machiavel put prendre la plume et dédier ses livres à un pape. La religion du succès avait trouvé en même temps son pontife et son apôtre. On a comparé les crimes des princes italiens à ceux de Louis XI : l'erreur est grossière. Louis XI, sombre, faux, impitoyable, était le roi; sa perfidie était au service d'un droit, son égoïsme interprétait une tradition. Quel était le droit des Médicis et des Sforza? La France n'avait pas été matériellement partagée par la dualité du pape et de l'empereur; son aristocratie n'avait pas été conquise par les villes. Sans doute les villes de France eurent leurs luttes à soutenir contre l'aristocratie; mais, malgré ses divisions, la France avait été plus forte que les Français; l'Italie, au con-

traire, avait été plus faible que les Italiens. De là les phases exceptionnelles de la civilisation italienne. De là ces gibelins qui délibèrent s'ils doivent raser Florence, ces Vénitiens qui parlent de transporter Venise à Constantinople, ces condottieri qui portent le défi à Dieu. De là ces massacres des familles trois fois renouvelés sur une échelle gigantesque pour fonder l'autorité de la commune d'abord, ensuite l'autorité de la commune personnifiée dans les seigneurs, en troisième lieu pour simplifier la géographie politique et constituer les états du XVIe siècle. Les villes même furent plusieurs fois reconstruites, à l'époque des grandes expulsions d'abord, puis à l'époque des seigneurs, et chaque fois on démolit les palais par centaines. La fureur des guerres civiles renversait des monumens comme la tour des Tosinghi à Florence, haute de cent trente brasses et ornée de colonnes de marbre jusqu'au sommet. Pise perdait d'un seul coup les tours de trois cents maisons, Bologne le palais des Bentivoglio, où l'on comptait trois cent soixante-dix chambres. Plusieurs villes furent détruites à jamais. Les ravages et les massacres se succédaient presque sans interruption. Rien de commun, on le voit, entre la royauté de Louis XI et la seigneurie italienne. Tandis que l'une développait la monarchie nationale, l'autre reproduisait dans les hautes régions des cours les fureurs de la guerre guelfe et gibeline, après les avoir comprimées sur la place publique au moyen des tyrans. L'œuvre de Louis XI reste, le droit du roi se fixe dans les peuples, il lie les consciences; le droit du seigneur au contraire provoque la révolte, et Venise, qui imite les seigneurs, perd en un seul jour devant la ligue de Cambrai ce qu'elle a gagné en huit cents ans de travail et de conquêtes en Italie. Quel pouvait être le résultat de la concurrence de toutes ces forces effrénées qui se disputaient la péninsule? Il faut le demander aux idées du moyen-âge et aux deux villes où la renaissance de l'Italie politique s'efforça de les remplacer.

III. — LES GUELFES ET LES GIBELINS. — FLORENCE ET MILAN.

La nationalité italienne ne pouvait être constituée que par les deux idées du moyen-âge italien ou par les deux forces de la renaissance. Ces idées conduisaient à quatre systèmes : la théocratie guelfe, l'unité impériale, la liberté républicaine, dont Florence a été l'expression la plus exquise, ou la seigneurie conquérante, dont Milan a été le siége pendant deux siècles (1).

(1) Campanella, Dante, Machiavel et Sismondi peuvent être considérés comme les représentans de ces quatre systèmes. Toutefois Machiavel en embrasse deux, celui des républiques et celui de la principauté; aussi est-il le représentant le plus fidèle de la renaissance italienne. Pas un mot dans ses livres sur le droit pontifical et impérial : il agit par les moyens, jamais il ne touche aux principes.

C'est à peine si l'on peut s'arrêter au premier système, à celui de la théocratie guelfe. Les papes, dit-on, étaient tout-puissans en Europe; ils pouvaient donc fonder la nationalité de l'Italie. On ne voit pas que la dictature des pontifes était européenne précisément parce qu'elle n'était d'aucune nation. Une théocratie nationale eût été une absurdité au point de vue chrétien, et, en ressuscitant le judaïsme, elle aurait fait de l'Italie l'ennemie naturelle de tous les peuples. Comment les papes auraient-ils fondé la nationalité italienne? Par les républiques? Entre eux et les républiques, il n'y eut qu'une coalition extérieure, transitoire, momentanée, pour combattre l'empire. Aux yeux de l'église, les républiques ne furent en réalité que des villes libres de l'empire, en d'autres termes l'empire lui-même sous une forme tantôt faible, tantôt factieuse et rebelle. Une papauté républicaine eût dû organiser d'avance la république à Rome pour l'établir dans toutes les villes, et les papes, au contraire, furent les ennemis implacables de la république romaine. Une papauté républicaine eût dû porter la république en Europe pour l'assurer en Italie, et le saint-siége sacrait l'empereur, il sanctifiait la royauté germanique. La principauté se développait dans les républiques italiennes; les papes l'ont-ils empêchée de surgir? Nullement : ils furent les alliés des familles guelfes qui s'élevaient, ils furent les ennemis des républiques gibelines qui restaient libres, et, si dans les momens de détresse ils s'appuyaient sur les communes, dans leur force ils les menacèrent sans cesse, ils les écrasèrent au centre de l'Italie : ils n'ont jamais cessé de maintenir la servitude féodale dans le royaume de Naples. Jamais la république ne fut la pensée des pontifes. Les papes pouvaient-ils au moins pacifier la péninsule, resserrer les ligues, donner une sorte d'unité fédérale aux républiques et aux seigneurs de l'Italie? Sans doute, au fort des luttes guelfes et gibelines la papauté intervint; souvent les villes en guerre virent arriver les légats apostoliques pour pacifier les partis, pour ramener les bannis dans les villes, pour prêcher la croisade contre les tyrans; cependant, loin de concilier les villes, les papes les divisaient : c'est la papauté qui créait les guelfes. Entre les guelfes et les gibelins, les papes étaient juges et parties; ils n'attaquaient que les tyrannies gibelines; les vicaires de l'église imitaient au fond ceux de l'empire; les podestats guelfes étaient des tyrans, comme les podestats des villes gibelines, et la croisade même contre les gibelins était commandée par les tyrans du parti opposé. Impuissans, comme alliés des républiques, à constituer la nationalité italienne, ils le furent encore plus comme seigneurs. Le chef de la chrétienté, au cœur du moyen-âge, ne pouvait pas tenir tête au sénateur, au préfet de Rome, à la plèbe; à chaque instant, on l'expulsait : Grégoire VII lui-même mourait en exil. Princes électifs, sans postérité, sans ancêtres, les papes furent le jouet des familles; les fiefs et

les seigneuries se multiplièrent sur la terre des pontifes avec plus d'indépendance qu'ailleurs. C'étaient, à Rome même, des familles aux origines antiques, aux serfs innombrables, aux monstrueux priviléges, soutenues par des châteaux dans les campagnes et des forteresses dans la ville. J'ignore si les Savelli, qui tenaient les clés du conclave, comptaient les six papes, les trente-six cardinaux, les capitaines, les saints, les évêques, qui figurent dans leurs généalogies du XVIe siècle; je ne sais pas s'ils ont combattu Mézence, donné des consuls à l'ancienne Rome, et résisté à Énée par les *Sabellii*. Je sais seulement que plusieurs familles remontaient au-delà du moyen-âge, et que la lutte des familles guelfes et gibelines dans la ville éternelle se développa sur une échelle gigantesque. C'est à Rome que nous rencontrons Sciarra Colonna, l'ennemi de Boniface VIII qu'il faisait mourir de rage, de Benoît XI qu'il empoisonnait, l'ami de l'empereur Henri VII qu'il couronnait le sabre à la main, tandis qu'une moitié de Rome était insurgée. Pris par les corsaires, délivré par un roi de France, restauré par Louis de Bavière et mourant en exil, Sciarra fut l'une des plus grandes figures du XIVe siècle. Sous Jules II, un cardinal Colonna proposait de faire revivre la république et de chasser de Rome le soudan de la chrétienté; plus tard, Fabrice et Pompée Colonna, à la tête des armées impériales, ébranlaient l'Italie. C'était la digne postérité de Sciarra. Quand on songe aux Orsini, aux Colonna, quand on se rappelle le tribunat d'Arnauld de Brescia, de Cola de Rienzi, les éclats volcaniques de la plèbe romaine, les papes assassinés, tandis que l'Europe était à genoux, l'on reconnaît Rome à cette grandeur, et l'on se sent au milieu des anciens maîtres du monde. On comprend qu'à Rome la satire déchirât hardiment les voiles du temple, et montrât l'homme dans le pontife, le despote dans le pape. Les grands seigneurs de Rome adoptaient volontiers cette idée gibeline, qui présentait la théocratie comme le règne de l'imposture inauguré dans le monde à trois reprises par Moïse, le Christ et Mahomet. Que firent les papes en présence de cette noblesse indomptable, en présence de toute l'Italie? Dans la première moitié du moyen-âge, ils avaient sanctifié la conquête; pour se grandir, ils avaient appelé de nouveaux conquérans, ils avaient rendu impossible une royauté italienne, en sacrant Charlemagne et Othon. Dans la seconde moitié du moyen-âge, ou plutôt au XIIIe siècle avec Nicolas III, ils devinrent seigneurs et adoptèrent les mœurs des dynasties italiennes : par conséquent les papes subirent cette loi de l'exil qui pesa sur toutes ces dynasties. Ils durent, comme tant d'autres seigneurs, reconquérir leurs propres états. C'est alors surtout que se trahit leur faiblesse. Quatre fois, au XVIe siècle, ils tentent la restauration du pouvoir temporel avec le cardinal Bertrand du Poiet, avec le comte Durefort, avec le cardinal Albornoz, avec le cardinal Robert de Genève : c'est

une guerre continuelle qui échoue quatre fois et aboutit à un schisme. Le concile de Constance au xve siècle veut rétablir la papauté avec Martin V, et deux papes sont successivement dépossédés; deux condottieri, Braccio Mantone et François Sforza, occupent les États-Romains; les scandales se multiplient, et c'est par le terrible scandale des Borgia que s'achève au xvie siècle la restauration de l'église. Ce n'était pas la papauté qui était faible, c'étaient les papes. La papauté, mille fois au-dessus de l'aristocratie romaine, était la magistrature universelle de la chrétienté, la dictature morale de l'Europe, l'unité du moyen-âge; mais, comme seigneur de Rome, le pape fut son propre ennemi : il fut souvent l'homme le plus coupable de la chrétienté. La contradiction entre les papes et la papauté devint si évidente, qu'elle passa à l'état d'axiome, et on ne saurait s'étonner si le parti guelfe, en se développant, chercha à prendre la place des pontifes. Il en résulta que les marquis d'Este, Naples, Bologne, Florence surtout, le centre des guelfes, rejetèrent au second rang l'autorité du pape, la soumettant à la politique du parti d'abord, pour sacrifier ensuite le parti lui-même à l'intérêt de chaque état.

La constitution de l'unité italienne par l'autorité impériale a été infiniment plus vigoureuse, plus naturelle, plus légale. Sans remonter à l'empire romain, sans parler du couronnement de Charlemagne, en écartant les traités et les vicissitudes accidentelles pour n'interroger que la conscience des peuples, il est évident que l'Italie, avant les républiques, était profondément impériale. L'empereur était le roi des Romains, il avait à Rome son tribunal, et il y jugeait en dernier ressort, tandis que dans les diètes d'Italie il était le justicier des princes et des villes. Les villes lombardes insurgées, en guerre contre Frédéric Barberousse, n'osaient pas l'attaquer les premières, malgré l'avantage de la position, car elles redoutaient l'accusation de haute trahison. La paix de Constance consacrait encore les droits de l'empereur après la victoire de Legnano; les villes de la Haute-Italie prêtaient serment de fidélité à Frédéric II. Plus tard, l'empereur Henri VII, avec deux mille hommes, soulevait une réaction gibeline depuis Milan jusqu'à Rome. Louis de Bavière renouvelait le mouvement gibelin en 1327, et par la suite il n'y eut pas d'empereur, même vaincu et en déroute, qui ne pût rançonner des villes, nommer des vicaires, vendre cent diplômes, en un mot légaliser les usurpations des princes et des républiques de l'Italie. Quand la moitié des familles, dans les républiques, arborait le drapeau impérial, quand aucun guelfe n'osait contester la suzeraineté de l'empereur, de tels faits n'étaient pas assurément sans signification. Nous le répétons, toute l'Italie du moyen-âge était profondément impériale; qu'on interroge les jurisconsultes, et les disciples d'Irnérius répondront à la diète de Roncaille que *tout est à l'empereur;* qu'on in-

terroge la langue italienne, elle naît en Sicile à la cour de Frédéric II, le descendant de Frédéric Barberousse. Enfin, qu'on interroge la poésie, le premier chant de la muse nationale fut l'épopée gibeline de Dante, et, depuis, la littérature, au-delà des monts, se développa en maudissant les papes. L'unité gibeline, le droit de l'empereur, était donc l'idée populaire, poétique, l'idée du droit civil, par conséquent l'idée qui devait prévaloir dans l'émancipation politique de l'Italie contre la théocratie du moyen-âge. Cependant la suprématie de l'empereur en Italie devait s'user comme celle du roi de France sur son vassal d'Angleterre. Tandis que la contradiction entre les papes et la papauté faisait la faiblesse de Rome, l'opposition entre les intérêts de l'Allemagne et ceux de la péninsule faisait la faiblesse de l'empereur. Le jour vint où le parti gibelin prit la place du chef de l'empire, de même que le parti guelfe prenait la place du chef de l'église. Ici encore la force de l'idée gibeline au-delà des Alpes se montre tout entière. Ecelino d'Onara et de Romano, en se substituant à Frédéric II, rêve la gloire de Charlemagne; Massino II della Scala, en profitant d'un revers de Jean de Bohême, se croit sur le point de s'emparer de l'Italie; Castruccio Castracani, en se mettant à la place de Louis de Bavière, pense à son tour fonder un royaume d'Italie par le prestige de l'idée impériale. Toutes ces tentatives avortèrent cependant, et, au déclin du moyen-âge, la mission nationale échut à une république guelfe qui se substituait aux pontifes, à une seigneurie gibeline qui se substituait à l'empire. De là Florence et Milan.

Au point de vue italien, l'histoire de Milan se divise en trois périodes : celles des Torriani, des Visconti et des Sforza. Un jour, l'armée de Milan, battue par Frédéric II à Cortenova, fut accueillie et ravitaillée par les Torriani, comtes de Valsassina. A partir de ce moment, il s'établit une amitié toute guelfe et patriarcale entre le bas peuple de la ville et les châtelains de Valsassina. Ceux-ci vinrent habiter Milan, ils furent podestats, ils expulsèrent les nobles (1257); cinquante patriciens furent égorgés le même jour sur le tombeau de Paganino de la Torre. Les Torriani jetaient ainsi les fondemens d'une seigneurie guelfe qui aurait embrassé Lodi, Como, Novare, Verceil, Bergame. Malheureusement ils étaient entourés de forces gibelines. L'archevêché de Milan était gibelin, et l'archevêque Othon Visconti, appuyé sur l'alliance féodale du marquis de Montferrat, chassa à son tour la famille des Torriani. La dynastie gibeline commença par renfermer six Torriani dans des cages. Mathieu, le successeur d'Othon, dut céder à la réaction guelfe; remplacé par les Torriani, il partit pour l'exil, attendant, disait-il, que les crimes de la famille rivale et victorieuse surpassassent ceux des Visconti. Henri VII ramena Mathieu à Milan, en 1311, imposant la paix aux deux familles ennemies. Sur ces entrefaites, une trahison éclata : probablement les Visconti poussèrent

les Torriani à l'émeute contre l'empereur, et l'empereur à la vengeance contre les Torriani; en définitive, la colère impériale tomba sur la famille guelfe, qui fut expulsée pour toujours. Les Visconti grandirent dès-lors rapidement : Plaisance, Tortone, Parme, Verceil, Crémone, Alexandrie, furent soumises en dix ans par Mathieu. Le successeur de Mathieu, Galéas, persécuta les guelfes, et fut toutefois trahi par Louis de Bavière, qui le supplanta et l'exila après l'avoir jeté dans ces mêmes cachots où il entassait sans pitié les guelfes. Les Visconti rachetèrent bientôt Milan, de Louis de Bavière, à beaux deniers comptans, et la dynastie gibeline reprit son essor avec Luchino et Jean, oncles et alliés de Azzo Novello. Luchino combattit Bellinzona, Como, Asti, Bobbio, Pise, Parme, Tortone, Cherasco, Alexandrie, la famille de Savoie, celle de Monferrat, celle des Gonzagues, la république de Gênes. Il mourut empoisonné par sa femme, une Fieschi de Gênes (1349). Jean poursuivit le combat commencé par Luchino. Liés avec les Ordelaffi, les Pollenta et les Malatesta, les Visconti conspiraient contre la république guelfe de Florence, contre le pape : ils achetaient Bologne des Pepoli, ils prenaient Gênes en 1353; en 1351, par la diète gibeline de Milan, ils avaient organisé la conspiration générale de toutes les familles impériales contre l'église. Les Visconti se substituaient ainsi aux empereurs; Charles IV, de passage, en 1355, à Milan, était gardé à vue, presque prisonnier; la dynastie gibeline s'élevait à l'indépendance. Elle fit sentir sa force par de terribles violences sous les trois frères Mathieu II, Galéas II et Bernabos. A cette époque, le parti guelfe, sous l'influence d'Albornoz, se relevait dans l'Italie centrale, les Visconti venaient de perdre quelques provinces, et les conspirations se multipliaient en Lombardie. Ce fut alors que, par une loi, les Visconti menacèrent d'arracher la langue à ceux qui prononceraient les mots de guelfes et de gibelins. Mathieu épouvanta les conspirateurs par le *carême*, supplice atroce qui durait quarante jours avant d'amener la mort. Ce tyran mourut empoisonné. Son successeur, Bernabos, répandit l'épouvante dans la moitié de l'Italie : il se disait seul pape et seul empereur vis-à-vis de ses sujets. Quand il passait dans la rue, les ecclésiastiques devaient se mettre à genoux. Rome l'excommunia, et deux cardinaux vinrent lui porter la sentence pontificale; il les arrêta sur un pont, et leur laissa le choix de manger la bulle ou de boire l'eau du fleuve : les cardinaux durent se résoudre à manger la bulle. Deux croisades furent prêchées contre Bernabos; il résista à Florence et à Rome; il acheta Reggio. Cet homme cruel, père de trente-cinq enfans, avait un neveu d'une dévotion excessive, et timide en apparence jusqu'au ridicule, qui passait sa vie à chanter vêpres et complies avec les chanoines de la cathédrale de Pavie : c'était Jean Galéas, élevé dans la crainte de Dieu et de son oncle. Un jour, Jean Galéas demande à son oncle la permission de passer par Milan pour

se rendre en pèlerinage au sanctuaire de la Madonna del Monte, près de Varese. Bernabos, qui prend en pitié les faiblesses superstitieuses de son pauvre neveu, va à la rencontre de Jean jusqu'aux portes de Milan, presque sans cortége; mais le pèlerin était un traître : Bernabos, saisi par les satellites de Jean Galéas, fut jeté dans une prison où il mourut avec deux de ses fils. Quant au timide neveu, il monta sur le trône ducal, prix de sa trahison.

Une fois maître de Milan, Jean Galéas commença par demander au pape le titre de roi d'Italie. Ayant essuyé un refus, il se rua sur Florence, sur Bologne, il mit en déroute les troupes pontificales; la force, l'argent, les coups d'état, tous les moyens lui étaient bons; il prit Sienne, Pise, Pérouse, Bologne; il enleva Vérone aux Della Scala, Padoue aux Carrare; il conspirait à Lucques, et menaçait Venise. Jean Galéas avait-il fondé un royaume? Non : son œuvre chancelait par la base. Jean Galéas n'avait été légitimé qu'en 1395, son règne n'avait été qu'une longue réaction gibeline, et après sa mort, en 1402, pendant la minorité de ses fils, les villes et les familles s'unissaient dans une insurrection universelle. Les Della Scala se révoltaient à Vérone, les Cavalcabò à Crémone, les Landi à Bobbio, les Scotti à Plaisance; l'insurrection atteignait Lodi, Bergame, Pavie. Quelle avait été la politique de Jean Galéas? Celle de l'unité. Il avait voulu relever le royaume des Longobards, et n'avait réussi qu'à déchaîner toute l'Italie contre sa famille. Venise, Florence, Rome, le Montferrat, envahissaient à la fois les états qu'il léguait à son faible successeur. Les auxiliaires que Jean Galéas avait employés tournèrent contre lui comme sa politique. Il s'était appuyé sur les forces mobiles des *condottieri*, et à sa mort cinq *condottieri* se jetaient sur les terres des Visconti : Ottobon Terzi enlevait Parme, Plaisance, Reggio; Facino Cane occupait Novare, Tortone et Alexandrie; Malatesta prenait Brescia; Colleoni s'emparait de Trezzo, Gabrino Fondulo de Crémone. La crise fédérale qu'on vit alors éclater développa dans toute l'Italie une agitation sans égale : les seigneurs, les condottieri, les prétendans, s'entrechoquaient dans l'Italie du nord; l'anarchie régnait dans l'Italie centrale. Il n'était plus question du pape, ni de l'empereur; les destinées des deux arbitres de l'Italie féodale furent un moment entre les mains du condottiere Gabrino Fondulo, qui faillit les précipiter du haut de la cathédrale de Crémone, où il les avait réunis. Les dépouilles de l'empire étaient l'objet de toutes les convoitises, et, tandis qu'on se disputait les lambeaux de cette riche proie, l'idée de la royauté italienne, exclue de la Lombardie, retrouvait à Naples un nouveau représentant dans la personne du roi Ladislas, qui prenait pour devise : *Aut Cesar, aut nihil.* Maître de Naples et de l'Italie centrale, Ladislas s'avançait vers le nord à la grande terreur de Florence, quand il mourut empoisonné. Naples retomba bientôt dans son

anarchie habituelle, et après le règne du faible Jean-Marie Visconti, assassiné en 1412, l'idée de la royauté italienne reprit son influence à Milan. Philippe-Marie Visconti, à son avénement, se trouva sans argent, sans soldats et sans villes. La veuve de Facino Cane, qu'il épousa bien qu'âgée, lui livra un trésor, des villes et une armée; c'est ainsi qu'il s'empara de Milan, de Monza, de Bobbio, de Lodi, où Vignate mourait dans une cage, de Crémone dont il fit décapiter le seigneur, de Voghera où il fit pendre Beccaria. Philippe-Marie étouffa une à une les familles rebelles; les condottieri de l'insurrection durent tout rendre; il reprit Gênes, et poursuivit avec une énergie infatigable le projet de monarchie italienne qui avait séduit Jean Galéas, mais il rencontra sur son chemin la ligue de Venise et de Florence, et la guerre se prolongea sans amener de résultat. Philippe-Marie puisait ses forces dans la solitude. Inaccessible à tous, il se jouait de tout : en présence d'un homme, cependant, il n'était plus maître de lui-même; aussi, refusait-il de voir l'empereur, qu'il faisait fêter à Milan; peut-être se souvenait-il de son ancêtre trahi un siècle auparavant par Louis de Bavière. A la mort de Philippe-Marie, en 1447, la crise fédérale se renouvela; la branche ducale des Visconti était éteinte. Les guelfes, les gibelins, les villes et les seigneurs se révoltèrent : Pavie, Parme et Tortone se déclarèrent indépendantes, l'état fut envahi; Milan, flottant entre les guelfes et les gibelins, proclama la république. Cette fois le duché ne pouvait être sauvé que par un conquérant italien; il échut aux représentans de l'Italie militaire, aux condottieri.

Divisée entre les deux dynasties nomades des Braccio et des Sforza, l'Italie militaire venait de recevoir une sorte de chef dans François Sforza, qui avait dispersé l'armée de Braccio. Resté seul, François Sforza avait déjà fondé et perdu un état dans le centre de l'Italie; il était gendre de Philippe-Marie, il se jeta donc au milieu de la guerre entre Milan, Florence et Venise. D'abord à la solde de Milan, puis de l'ennemi, il joua serré, trahit quelque peu, domina ses rivaux, et le plus grand des condottieri mourut maître de l'état où Bernabos voulait être à la fois pape et empereur. Son fils tomba sous les coups d'une réaction républicaine. Le pouvoir échut ensuite à Louis-le-More, qui s'en empara à force d'adresse et de crimes. Louis-le-More fit une tentative dernière et désespérée pour créer à Milan ce centre monarchique qu'avaient rêvé pour l'Italie Bernabos, Jean Galéas et Philippe-Marie. Il appela Charles VIII à la conquête de Naples, croyant le jeter dans une guerre italienne dont il se réservait d'exploiter les chances à son profit. Quand il vit Naples conquise sans coup férir, il tourna contre Charles VIII toutes les forces italiennes, et il provoqua ainsi la vengeance de Louis XII, qui brisa à jamais le duché de Milan (1500).

Nous venons de retracer rapidement les tentatives de la seigneurie

quasi-gibeline de Milan pour organiser l'unité italienne. Si elle a échoué dans cette tâche, ce n'est pas faute d'hommes supérieurs. En cent cinquante ans, la famille des Visconti avait compté six grands politiques, Othon, le fondateur de la dynastie, Mathieu, qui la rétablissait sur le trône, Luchino le conquérant, enfin Bernabos, Jean Galéas et Philippe-Marie, dont les efforts eurent un but commun. Les Sforza, qui avaient remplacé les Visconti, ne leur cédaient ni en énergie ni en adresse. Cette famille de paysans s'était élevée rapidement au pouvoir par la gloire militaire. Les Sforza, en cinquante ans, donnaient à Milan un grand capitaine et un grand politique, François Sforza et Louis-le-More. Que manquait-il donc aux Visconti et aux Sforza? Ni la hardiesse ni le génie assurément; mais l'unité qu'ils proposaient à l'Italie ne représentait aucun droit, et les villes la repoussaient de toute leur force comme la tyrannie d'une famille, tyrannie aussi illégale que violente. De là les crises fédérales; de là, en 1447, l'établissement de la république à Milan, la conspiration des républicains qui assassinent le fils de François Sforza, et l'attitude des populations frémissantes sous Louis-le-More, qui accueillent Louis XII comme un libérateur. D'ailleurs, le duché était un fief de l'empire, la tradition impériale se trouvait encore assez forte pour ouvrir les portes de l'Italie à l'empereur; partout l'idée d'une nationalité italienne était si faible, que personne n'accusait de trahison les Colonna et les Trivulzio, qui combattaient contre le pays à la tête des armées impériales ou françaises.

La domination de l'Italie, qui avait échappé à la seigneurie gibeline de Milan, pouvait-elle appartenir aux républiques? En d'autres termes, celles-ci s'appuyaient-elles sur une idée assez forte pour donner naissance à un droit? Certes le développement des forces républicaines fut rarement poussé plus loin que dans l'enceinte de Florence. La noblesse y fut un titre de proscription, les familles aristocratiques expulsées dans les soulèvemens y furent en partie réduites à labourer la terre pour vivre. La dictature même des podestats, jadis exercée par des princes à Florence, disparut complétement dans la magistrature du gonfalonier, dont les fonctions duraient deux mois, et dont les pouvoirs étaient fort limités. La liberté se trouvait-elle garantie? Nullement. Quand on rasa les châteaux, Florence resta une ville de châteaux, ses palais devinrent autant de forteresses; quand on brisa la féodalité, les gonfaloniers anoblirent les grandes familles de la bourgeoisie; les gros bourgeois (*popolani grassi*) formèrent une nouvelle aristocratie profondément détestée par la plèbe des artisans et par la noblesse, dont l'influence ne fut jamais anéantie. Cette bourgeoisie, désarmée comme toutes les bourgeoisies italiennes, dut soudoyer les condottieri, payer les petits princes pour combattre les ennemis, et à la fin elle se trouva prise entre deux forces également hostiles, la plèbe et l'ancienne

aristocratie. Quand cette situation nouvelle se fut déclarée, la première famille de bourgeois assez riche pour s'assurer d'une clientelle commerciale, assez peu scrupuleuse, assez adroite pour trahir la bourgeoisie en donnant des espérances au peuple et à l'ancienne noblesse, cette famille de bourgeois, appuyée sur les forces combinées de l'église, de l'aristocratie et de l'empire, put fonder la dynastie de Florence et supprimer au cœur de l'Italie la liberté du moyen-âge. C'est ce qui arriva par les Médicis. La république toutefois ne se rendit pas sans résistance. Il fallut qu'après bien des luttes et des massacres, tout conspirât contre elle pour qu'en 1529 la seigneurie lui fût définitivement imposée. Quand on se rappelle combien d'émigrés partirent pour l'exil, supérieurs à la patrie qui succombait, combien de victimes il fallut égorger pour tuer une pensée qui ne cessait de protester dans la Toscane entière; quand on voit cette Florence, l'Athènes du moyen-âge, devenue le centre, le foyer de la vie intellectuelle et politique en Italie, cette Florence où des gonfaloniers bimestriels gouvernaient avec la prudence consommée de vieux ministres rompus aux affaires, et qui, à sa dernière heure, après avoir créé les Médicis, avait encore Machiavel pour inspirer sa politique, Michel-Ange pour construire ses forts, et Savonarole pour lui parler de Dieu, on ne peut se défendre d'admirer un si grand exemple de ce que peut la liberté, quelles que soient ses formes et ses vices. Florence a résumé long-temps cette vie multiple de l'Italie qui semblait se refuser à tout nivellement, à toute expression simple et précise, cette intarissable originalité qui rejetait toute loi hormis celle du beau. Toutefois faut-il regretter que la république ait succombé devant les Médicis? N'est-il pas évident que le triomphe des Strozzi, liés avec vingt cours et riches à soudoyer des armées, n'aurait guère retardé que de quelques années l'avénement d'une dynastie florentine? La liberté de Florence, d'origine essentiellement municipale comme les seigneuries mêmes, ne put jamais s'étendre hors de la ville. Forte pour détruire comme les guelfes, elle n'eut jamais d'empire sur les villes soumises, qui restèrent toujours ennemies et prêtes à la révolte. Conquérante, Florence ne put jamais dompter Sienne; républicaine, elle appuya mille conspirations sans établir la liberté nulle part; ville libre, elle était l'ennemie naturelle de toute famille qui visait à l'unité italienne par la royauté. Elle arrêtait les progrès ambitieux des Della Scala, des Castruccio Castracani, des Visconti, des Ladislas. Elle ne manqua pas à ses derniers jours de se coaliser avec l'étranger contre Pise, et une année avant de périr elle était consternée en apprenant que Gênes avait secoué le joug de la France. Telle fut l'attitude de Florence en présence de l'Italie. Sa force fut avant tout une force de résistance, sa liberté au milieu des seigneuries et des républiques fut une liberté brillante, mais isolée.

La conséquence à laquelle nous arrivons, c'est que la théocratie de Rome s'est trouvée en opposition avec les droits de l'empire par suite d'un contrat signé au commencement du moyen-âge. Les papes, ne pouvant concilier en eux-mêmes le caractère du seigneur avec celui du pontife, échouèrent dans leur lutte contre l'empire. D'un autre côté, le droit anti-national de l'empereur fut impuissant à régir la péninsule. Cette lutte de deux forces également stériles opposa famille à famille, ville à ville; Florence, appuyée sur les papes, se trouva opposée à Milan, appuyée sur les empereurs, de sorte que la religion se tourna contre le droit, puis la liberté contre l'indépendance, tandis que dans le duel des princes et des républiques les condottieri séparaient les forces militaires de toutes les forces politiques. Ajoutons que la littérature italienne se trouva à son tour en contradiction avec les tendances de l'Italie. Tandis que la lutte des familles et des cités multipliait les différences et les contrastes sur le sol de la péninsule, tandis que le génie italien, se cherchant toujours et ne se fixant jamais, s'éparpillait pour ainsi dire en mille créations qui se détruisaient les unes par les autres, la littérature, forcément une et indivisible, était poussée par ses divines inspirations à chercher un droit qui sanctifiât le triomphe d'un parti. C'était une route contraire à celle que suivait l'Italie. Aussi Dante, gibelin, plaça-t-il en enfer ses propres héros, et la poésie, depuis Dante, poursuivit-elle de ses invectives cette Italie dont l'anarchie n'avait pas de nom dans la langue des poètes. Plus tard, animée par les inspirations de la renaissance, détestant l'empire et les papes, la littérature se réfugia dans les sereines régions de l'antiquité; elle exila de ses poèmes les Visconti et les Médicis, Venise et Florence, comme des illustrations sans prestige. Machiavel, l'homme positif, à la fois Florentin et Italien, cherchant une issue à sa propre pensée, se trouvait frappé d'une profonde incertitude. Après avoir fait abstraction de la religion et de l'empire, après avoir conçu une double politique à l'usage des seigneuries et des républiques, il présentait l'indépendance et la liberté de l'Italie comme les deux termes d'une contradiction sans espoir. C'était la renaissance qui se jugeait.

IV. — DÉCADENCE DE L'ARISTOCRATIE.

On attribue la chute de l'Italie à l'invasion étrangère : je crois peu aux conquêtes qui se réalisent sans coup férir. Milan et Naples ne se sont pas défendues, on peut dire qu'elles se sont bornées à assister à la lutte de la France et de l'empereur en Italie. La Toscane résista bien plus aux Médicis qu'à Charles-Quint; elle resta indépendante, et partout ailleurs l'état de l'Italie ne fut point changé. L'Italie n'a donc été vaincue que par une idée. Cette idée fut une restauration pure et

simple du droit européen par les deux autorités qui avaient légitimé, de gré ou de force, toutes les usurpations des républiques et des seigneurs. Le droit de l'église et le droit de l'empire envahirent tout, entraînèrent les villes et les peuples; Florence et Milan n'eurent plus de mission. Ces princes, ces familles, ces villes qui s'entr'égorgaient dans le sentiment de leur égalité, n'eurent pas de force devant une invasion naturalisée d'avance par l'ancien pacte du moyen-âge. Il est vrai que, si l'on ne se battit pas, on conspira; mais quelle fut la pensée de ces conspirations? Chasser l'étranger par l'étranger, en d'autres termes chasser les franco-guelfes et les hispano-impériaux les uns par les autres, ce qui revenait à chasser le pape par l'empereur, et l'empereur par le pape. Telle fut la dernière équivoque de la renaissance. Le pape et l'empereur cessèrent de se combattre en présence de la réformation, le pacte du moyen-âge fut renouvelé, et les conspirations se trouvèrent déjouées ou étouffées. Pour la seconde fois, la papauté et l'empire se partagèrent l'Italie. Les papes, enclavés dans les possessions espagnoles, perdirent le droit de couronner l'empereur et l'alliance des républiques guelfes; à Naples, ils trouvèrent dans le roi d'Espagne un vassal redoutable. Par compensation, ils restaient à la tête de toutes les conspirations catholiques contre la réformation, et le seigneur de Rome régna dans ses états avec une sécurité jusqu'alors inconnue. Il s'empara de toutes les terres que lui disputaient les anciennes familles, il enleva Ferrare, prit Urbin, disposa des fiefs échappés à l'empire. D'ailleurs, le parti guelfe survivait, la France le soutint, afin de se créer en Italie des alliés contre l'influence impériale. Le parti guelfe s'appela le parti français, et les maisons guelfes, comme la famille d'Este, ou devenues guelfes à l'heure de la décadence, comme les Pico della Mirandola, se rallièrent autour du saint-siége. L'influence gibeline, qui s'appela de nouveau impériale comme aux anciens temps, se développa par l'Espagne, qui entraînait à sa suite la cour de Vienne. Féodale par essence, elle paralysa l'industrie des villes lombardes et napolitaines, elle releva l'aristocratie humiliée par les rois de Naples et les seigneurs de Milan. Bref, au XVIIe siècle, les vingt-neuf états de l'Italie étaient presque tous des fiefs de l'église et de l'empire, la cour de Madrid et la diète germanique exercèrent réellement une autorité qui n'avait été que nominale au temps de la renaissance. Quand l'Autriche, en 1707, remplaça l'Espagne à Naples et à Milan, l'influence de l'empire fut doublée. Le parti français se trouva brisé, livré à l'Autriche, la famille d'Este elle-même devint impériale; les Pico, les Gonzagues, adhérens du parti français, furent dépossédés comme rebelles par la diète germanique. Les familles régnantes se demandaient si on allait revenir au régime de Frédéric Barberousse. Dans la suite, à l'extinction des Médicis, la maison de Lorraine établissait en Toscane l'influence autrichienne; la famille d'Este devait se continuer

par des archiducs de la maison de l'empereur. Les traditions de la renaissance ne survécurent que dans une île, à Venise, dans la ville qui avait refusé le serment de fidélité à Frédéric II, et qui, hostile à la politique comme aux idées italiennes, avait neutralisé chez elle la double idée guelfe et gibeline.

Quels furent, pour les familles régnantes et pour l'aristocratie en général, les résultats de cette restauration du droit impérial et pontifical? Les familles régnantes durent modifier leur diplomatie et leur politique intérieure; l'aristocratie fut atteinte dans ses mœurs. De là deux aspects de la décadence italienne, l'un politique, l'autre moral, dont le premier nous occupera d'abord.

Le droit européen, en s'imposant de nouveau à l'Italie, rendit inutile toute la diplomatie italienne du XVIe siècle. Le pape et l'empereur remplacèrent Florence et Milan. Chaque état se trouva seul en présence de la cour de Rome ou de la diète germanique; la diplomatie européenne décida de tout. La hardiesse des anciens temps, frappée d'anathème, réduite à des intrigues insignifiantes, à des rivalités microscopiques, fut traitée de rébellion. Tuée dans sa politique nationale, la péninsule ne se survécut que par ses villes; l'histoire de l'Italie à cette époque n'est plus que l'histoire des municipalités italiennes. Là même où l'Italie résistait à la double réaction impériale et pontificale, l'immoralité était profonde comme à Venise, et l'isolement augmentait tous les jours. La littérature, on ne saurait l'oublier, représente fidèlement cette tendance nouvelle, ce triomphe de l'esprit municipal sur l'esprit de nationalité : elle partage le sort de la politique italienne. Née à la cour de Frédéric, devenue italienne au milieu des luttes de l'Italie guelfe et gibeline, soutenue par les seigneurs au-dessus de tous les municipes, s'élevant par ses propres forces au-dessus de tous les seigneurs, nous l'avons vue se réfugier dans l'antiquité, qui n'était ni impériale, ni pontificale, ni municipale. Les municipes se fatiguèrent bientôt de cette renaissance littéraire qui n'était pas de leur temps; les patois s'insurgèrent, et les poètes populaires ne voulurent voir dans la langue italienne que le patois de Florence; Florence s'insurgea à son tour et rédigea son dictionnaire toscan où elle jeta l'anathème à la langue italienne. Le théâtre italien, le théâtre des *seigneurs* ou de l'*académie,* comme on l'appelait, fut détrôné lui-même par le théâtre des patois, en d'autres termes par la comédie *dell' arte.* Les Arlequins de Bergame, les Polichinelles de Naples, les Pantalons de Venise, toutes ces caricatures locales s'étaient en d'autres temps déjà humblement réunies sur les tréteaux, elles y étaient montées avec leurs masques, elles y parlaient leurs patois; peut-être sortaient-elles du carnaval, des fêtes *dell' arte,* c'est-à-dire des corporations des arts et métiers; peut-être sortaient-elles d'un carnaval plus ancien où Maccus l'esclave était l'ancêtre de Polichinelle. Le

triomphe des influences locales rajeunit toutes ces caricatures, et par un nouvel élan les masques conquirent l'Italie. Arlequin et Brighella, désormais libres, furent heureux et fiers de marcher à la suite des rois de Castille et d'Aragon; ils entrèrent de plain-pied dans le drame espagnol, ils adressèrent la parole à la statue du commandeur. Cette fois, la mascarade des anciens arts et métiers triompha de la littérature italienne, et fit le tour de l'Europe (1).

L'anéantissement de la diplomatie seigneuriale avait été le premier résultat de la restauration de l'église et de l'empire; l'impulsion nouvelle donnée à la politique intérieure des princes fut le second. Une fois arraché à ce milieu d'intrigues et de complots qu'avait créé la renaissance, que pouvait faire le prince italien, disciple de Machiavel? Il ne lui restait qu'à être le maître chez lui. Richelieu au petit pied, il s'efforça d'attirer la noblesse à la cour, comme jadis les républiques l'avaient fixée à la ville. Ce travail de centralisation s'accomplit avec un hideux mélange de perfidie et de violence : il fut horrible à la cour des Farnesi. Ranuce II, en 1611, fit tout à coup saisir, juger, torturer les familles les plus influentes, les livra au bourreau, et confisqua tous les fiefs qu'il avait marchandés ou convoités. A Rome, l'œuvre de la centralisation fut tantôt contrecarrée et tantôt favorisée par les papes. D'un côté, le népotisme des Riario, des Borgia, des Farnesi, amoindri, réduit à une tyrannie vulgaire, élevait les familles des Caraffa, des Borghesi, des Buoncompagni, des Barberini, des Odescalchi, des Chigi, des Rospigliosi, des Albani, des Altieri, des Corsini, etc. D'un autre côté, avec les progrès de l'église, les grandes familles perdaient les alliances royales et les ressources du moyen-âge. Les Colonna eux-mêmes acceptèrent la restauration; ils devinrent les plus fidèles appuis de l'église, et ils conservèrent ainsi jusqu'en 1797 cent vingt fiefs et cent trente mille sujets dans la Basse-Italie. A défaut de forte politique, les papes se servirent de l'ascendant religieux pour dompter les grandes familles; les derniers héros de l'indépendance féodale furent traînés devant les tribunaux de Rome et saintement décapités après la bénédiction pontificale. On sait qu'au XVIe siècle deux cardinaux surprenaient Ancône et la livraient au saint-siége en y massacrant les nobles. Le cardinal Alberoni renouvela au XVIIIe siècle la même tentative sur San-Marino, qui échappa par miracle. Bologne au contraire succomba. Ville libre de l'église, avec ses troupes, ses douanes, sa comptabilité, un sénat, une dette publique et un ambassadeur à Rome, au reste fort désœuvré, elle fondait son indépendance séculaire sur les traités de 1278 et de 1447. Sous Pie VI, en 1780, le cardinal Buoncompagni, issu du népotisme de Grégoire XIII,

(1) Voyez, dans les livraisons des 1er juin 1839 et 15 février 1840, *de la Poésie populaire en Italie.*

se chargea d'incorporer Bologne aux États-Romains : deux chirographes du saint-père suffirent à anéantir toutes les franchises de l'une des villes les plus turbulentes de la renaissance.

Nous arrivons au dernier résultat de la restauration guelfe et gibeline, à l'influence qu'elle eut sur les mœurs non-seulement des familles régnantes, mais de l'aristocratie en général. Sous la triple action des municipes, de l'église et de l'empire, l'aristocratie ne donna au pays que des magistrats, des chanoines et des capitaines. Les premiers, courtisans ridicules, sont toujours prêts à changer d'opinion au gré du maître; les capitaines entrent dans les armées de l'empereur, où ils continuent la tradition anti-nationale des Colonna par les Piccolomini, les Strozzi, les Montecuccoli, condottieri plus ou moins illustres qui désertent leur pays, où l'on finit par abhorrer naïvement le métier du soldat. Les seules illustrations nationales sont celles de l'église. La dévotion s'empare de l'Italie en décadence. On fonde des couvens, on multiplie les aumônes. Les saint Charles Borromée, les saint Philippe de Néri, nous représentent cette ère nouvelle. Toute la vieille Italie est mise à l'index comme profane et païenne. La littérature est proscrite. L'esprit de la renaissance, banni des livres, ne résiste plus que dans les mœurs. L'énergie et les prétentions des familles enlevées brusquement aux préoccupations politiques éclatent dans des aventures individuelles; les nobles s'entourent de *bravi*, de bandits; dans le royaume de Naples, ils s'allient contre le peuple avec les brigands, qu'ils lancent comme une force politique au milieu des mouvemens révolutionnaires. Chose singulière, la religion, implacable vis-à-vis de la littérature, demeure courtoise en ce qui touche aux mœurs. Elle a des ménagemens pour le brigandage, elle en a surtout pour d'autres égaremens plus aimables, pour les égaremens de l'amour italien. Les grands pécheurs ne fondent-ils pas des monastères? D'ailleurs, cette noblesse italienne au XIIIe siècle avait été presque une noblesse de robe, ces hommes de guerre et de sang étaient amis de Pétrarque; ils lisaient l'Arioste. En vérité, c'était par clémence que Louis-le-More et les Borgia n'envoyaient pas aux galères les mauvais poètes. Les poètes congédiés au XVIIe siècle, il fallut bien s'entourer de musiciens et de bouffons, il fallut que l'amour remplaçât l'art, et le poignard servit à dénouer des intrigues galantes, après avoir si souvent terminé des luttes politiques.

Les Médicis et les Gonzagues sont les plus fidèles représentans des mœurs de la décadence italienne. Pour comprendre cette triste époque, il suffit de jeter les yeux sur les derniers princes de la dynastie florentine. Côme, le premier de la branche moderne des Médicis, était fils du dernier condottiere : son père le fit jeter encore enfant du haut d'une fenêtre pour interroger le sort. Voyant que le petit Côme ne s'était pas cassé le cou, il en tira bon augure. En effet, Côme signa quatre cents

arrêts de mort; lors de la reddition de Sienne, sur quarante-deux mille habitans, trente-six mille émigrèrent plutôt que d'accepter sa domination. Il tua de sa main un de ses fils naturels; ses sicaires parcouraient l'Europe. La fabrication des poisons qu'il envoyait à ses ambassadeurs était pour Côme l'objet d'une sollicitude particulière. François, son successeur, ne fit exécuter que quarante-deux conspirateurs : il épousa Bianca Capello, qui l'entraînait au tombeau en essayant d'empoisonner son beau-frère, le cardinal Ferdinand. Garcia, fils naturel de Côme, fut tué par son père; un autre fils naturel, Ferdinand, fut tué par Garcia à la chasse; Isabelle Orsini, fille et maîtresse de Côme, fut étranglée par son mari; en même temps un autre fils de Côme, Pierre de Médicis, poignardait sa femme Éléonore de Tolède et se jetait au pied d'un crucifix encore baigné de sang pour faire vœu de célibat. A Madrid, cet étrange célibataire vivait entouré de mignons et donnait l'exemple des plus honteux désordres. Il mourut endetté, léguant son corps et des sommes imaginaires aux révérends pères de l'ordre de Jésus. Les révérends pères, piqués au vif par cette mystification, refusèrent le cadavre. Un autre fils naturel de Côme, Jean de Médicis, libertin de bas étage, épousa une fille publique dont il fit emprisonner le mari et annuler le mariage. Le couple heureux et béni vivait à Venise. A la mort de Jean, la cour de Florence fit mille promesses à la veuve, l'attira en Toscane, l'arrêta, et la malheureuse finit ses jours dans un couvent, accusée de sorcellerie par son fils. La dynastie des Médicis arrive ainsi, à travers les crimes et les excès de toute sorte, à travers les tristes règnes de François, de Côme II, de Ferdinand II, de Côme III, à son dernier représentant, Giangastone, prince insouciant et voluptueux, dont la vie se passe entre des favoris et des courtisanes. Avec lui, la branche des Médicis, qui avait donné à l'Italie un dernier condottiere et Côme à Florence, descend au tombeau.

Nous avons dit qu'avec les Médicis, les Gonzagues représentaient fidèlement les mœurs de la décadence italienne. Il y avait, au XVIIe et au XVIIIe siècle, des Gonzagues à Mantoue, à Guastalla, à Novellara, à Castiglione. On compte parmi eux des libertins magnifiques, des chasseurs effrénés et des empoisonneurs. Partout ce furent les mêmes exemples de débauche et d'insouciance. Vincent Gonzague, né en 1562, duc de Mantoue, vendait tout, places et fiefs; entraîné par la vanité, il contractait une alliance où il perdait la moitié du Montferrat. Les successeurs de Vincent continuèrent la vie joyeuse des Gonzagues sur le trône ducal de Mantoue, si bien qu'un dernier duc, vrai prodige d'ignorance, d'inaptitude et de lâcheté, se trouva dépossédé sans savoir pourquoi. On trouve chez les Gonzagues de Guastalla de sombres tragédies, un prince qui passe quatorze ans dans un cachot, des femmes qui poignardent des ministres à la manière des Médicis. A Novellara, ce sont encore d'atroces

guet-à-pens. Au XVIIIe siècle, Camille Gonzague faillit être tué par les sicaires de sa femme; on attribuait à un Gonzagues, marquis de Castiglione, le projet d'empoisonner ses sujets pour régénérer la population; il fut tué en allant à la messe. Bien que plusieurs branches de cette famille se soient éteintes, il reste encore des Gonzagues en très grand nombre. En compensation des droits qu'ils ont perdus, il jouissent des bonnes graces de l'Autriche. L'histoire des Gonzagues se reproduit à Modène, à Parme, dans presque toutes les anciennes familles, avec des variantes plus ou moins scandaleuses.

On vient de voir quelle fut la restauration du droit européen en Italie; ce fut la décadence, l'anéantissement de la diplomatie italienne, des forces militaires et des forces politiques. La dernière conséquence de cette restauration éclata en 1789. Menacée par la révolution française, l'Italie aristocratique se prosterna devant ses deux divinités, le pape et l'empereur; elle rendit même à l'église les priviléges qu'elle lui avait enlevés, elle consomma en un mot l'alliance pleine et entière du moyen-âge. Le principe démocratique pesait à la fois sur l'autorité religieuse et sur l'autorité politique, et les noblesses de toutes les origines, guelfe, gibeline, espagnole, longobarde, angevine, ecclésiastique, républicaine, même la noblesse de Venise, cette fille de la renaissance, ne formèrent plus qu'un seul corps solidaire et compacte, dévoué à l'église et à l'empire. Nous avons déjà montré (1) quelle fut l'arme du libéralisme italien, comment, au milieu d'une société hostile, armée d'inquisiteurs, la révolution prit le masque de la conspiration, comment la conspiration, cette arme des vieux temps, peupla les villes de démocrates qui considéraient l'ancien droit comme une injure. L'Italie aristocratique riposta avec l'arme de l'inquisition; elle s'allia aux brigands comme à l'époque de Masaniello, et régna par la terreur comme aux jours de Côme de Médicis. Jusque-là elle triomphait, car le sentiment de l'ancien droit était dans les peuples. Attaquée par la France et tirée de son sommeil religieux, elle s'aperçut qu'elle n'avait plus pour auxiliaires que des populations ignorantes, incapables de résister à l'élan des idées : elle se jeta dans les bras de l'empereur. Quant à la démocratie, divisée dans chaque ville, ne pouvant trouver en elle-même l'unité d'une dictature ou la force d'une armée, elle se trouva sans réserve à la merci de la France. La révolution en Italie fut donc la lutte de la France et de l'Autriche, de même qu'au XVIe siècle la restauration italienne avait été la lutte de Charles V et de François Ier. La démocratie doit à la France l'anéantissement des grandes familles, l'unité des lois réalisée partout d'un seul coup pour la première fois dans la péninsule; elle lui doit l'idée

(1) Voyez, dans la livraison du 1er janvier 1845, *la Révolution et les Révolutionnaires en Italie.*

du *royaume d'Italie*, c'est-à-dire l'idée de l'unité nationale. Le droit nouveau, en octroyant aux peuples la faculté de se gouverner par la raison, impliquait comme conséquence la conquête de l'indépendance italienne : ce mot, inconnu au XVIIIe siècle, fut en 1814 le mot d'ordre de la péninsule. A la même époque, au contraire, l'aristocratie jeta la plèbe et les brigands sur le libéralisme; l'ancien droit fut restauré, le royaume d'Italie fut détruit, l'unité des lois abolie comme un sacrilége, et l'Italie fut rendue à ses divisions, réclamées par la noblesse et maintenues sous la sauvegarde du pape et de l'empereur. La noblesse italienne, en défendant alors au peuple de délibérer sur ses croyances et ses intérêts, s'est trouvée anti-nationale par sa foi dans les dynasties légitimes qui perpétuent la division de l'Italie, anti-nationale par le droit qui la régit et sanctifie la conquête impériale, anti-nationale enfin par sa propre faiblesse qui la condamne à invoquer les armées et par conséquent le protectorat de l'Autriche. En somme, à Naples, à Turin, à Rome, partout, elle n'a reproduit que les cruautés et la perfidie des anciens temps, sans en retrouver le courage et la hardiesse.

La restauration aristocratique de 1814 pèse encore aujourd'hui sur le commerce, sur l'industrie, sur les libertés de l'Italie. Depuis trente ans, les protestations se multiplient; les colères nationales, en vain comprimées, font explosion à Naples, en Piémont, en Romagne; la résignation a fait place à un malaise fiévreux qui semble augmenter chaque jour. Les symptômes de ce malaise sont partout, dans l'horreur que soulèvent les exécutions politiques comme dans l'enthousiasme voisin du délire qui accueille les amnisties. Les idées nouvelles se répandent; chaque événement porte atteinte au pacte du moyen-âge. La noblesse ne se dissimule pas que l'ancien droit se meurt, et que tous les jours la restauration de 1814 perd le caractère d'un gouvernement légitime pour prendre celui d'une conquête autrichienne. Déjà en 1821, à Naples et en Piémont, de nobles transfuges passaient de l'aristocratie au libéralisme; depuis 1830, la fraction des transfuges s'est grossie; on commence à comprendre que le cercle des idées constitutionnelles est assez large pour satisfaire les intérêts les plus opposés. Aujourd'hui cette pensée se fait jour en Sicile, à Gênes, à Bologne; elle gagne de la popularité dans les États-Romains. En même temps qu'on parle de libéralisme, on parle aussi d'indépendance. L'idée d'indépendance s'est produite sous un patronage quasi-officiel en Piémont et ailleurs. En Lombardie, on a représenté, on représente encore l'absolutisme de la maison de Savoie comme le vrai juste milieu entre la liberté et la conquête. Ainsi reparaît l'ancien dilemme de Machiavel entre les républiques et les seigneurs; les mots seuls ont changé; il s'agit d'opter entre les constitutions et l'indépendance italienne.

Nous voudrions applaudir à ces rêves d'indépendance qui pénètrent

jusque dans les salons d'une aristocratie rétrograde; malheureusement il n'y a au fond de ces rêves qu'un égoïsme stérile. Cette haine de l'Autriche, au nom de laquelle certains seigneurs voudraient se poser en *condottieri* de l'indépendance italienne, ne s'appuie sur aucun principe et n'a inspiré que d'absurdes déclamations. Les uns proposent de chasser l'Autriche sans combat, en toute amitié, dans son propre intérêt; les autres proposent une ligue entre Naples et le Piémont pour partager l'Italie en deux moitiés, et jeter à la frontière ou dans les îles les princes de Modène, de Toscane, le pape et l'Autriche; d'autres préfèrent une ligue italienne présidée par le saint-père, et qui aurait un double but, l'expulsion de l'Autriche et la conquête du monde! On est allé jusqu'à indiquer comment on pourrait s'allier à l'Autriche, prendre service dans ses rangs et la trahir sur le champ de bataille en se livrant à l'ennemi. Que dire de pareilles chimères, où se cache mal, sous une naïveté apparente, un étrange abus de l'esprit d'expédiens? On veut fortifier les princes. Est-ce pour résister à l'Autriche, pour la harceler avec des constitutions? Non, l'Autriche n'attaque pas ces princes, et, quant à des constitutions, ceux-ci n'en veulent point. C'est contre le libéralisme, tranchons le mot, c'est contre la France qu'on cherche des auxiliaires. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les projets mis en avant par les partisans de l'indépendance italienne. Ces projets se réduisent tous à ressusciter les vieilles ligues conçues à Rome et à Naples vers la fin du dernier siècle. Ils viennent en droite ligne de la cour de la reine Caroline et des conciliabules sanfédistes. On ne trouve là qu'une pâle reproduction des idées réactionnaires de la vieille Italie en lutte contre l'invasion française, moins, toutefois, l'à-propos de la guerre, moins la franchise, moins l'excuse de l'inexpérience. Contre qui dirige-t-on aujourd'hui ces lourds pamphlets sur l'indépendance italienne? Contre Napoléon. De quoi se plaint-on? De l'*ingratitude* du congrès de Vienne envers la vieille cour de Naples *si dévouée, si fidèle!* Que pense-t-on des Romagnols? On déclare qu'*indociles et factieux, ils ne peuvent être gouvernés qu'au moyen de la force brutale ou de la conquête.* On ne tarit pas au reste en protestations de dévouement au saint-siége, et faute d'idées, de vues pratiques, on finit par s'égarer dans le labyrinthe des artifices et des hypothèses. On fait figurer la révolution et la France tour à tour comme faibles, fortes, alliées, ennemies. A ce chaos de contradictions, qui ne reconnaîtrait l'absence de principes et l'influence persistante d'une politique de désordre et de ruse traditionnelle en Italie? Très hardis quand ils remanient la carte géographique de l'Italie, les écrivains qui mettent en avant ces projets, ou plutôt ces rêves, évitent soigneusement les professions de foi; ils s'enveloppent volontiers de nuages; ils veulent être *commentés, interprétés.* Leur but semble être de transformer la politique en une science de pure théorie. Parmi ces

écrivains, il en est dont les intentions sont droites, et que la cour de Turin exile en ce moment; on les a trompés. Il en est d'autres qui, abrités par l'équivoque, attaquent le libéralisme comme un obstacle aux conquêtes futures des princes italiens sur l'Autriche : ceux-ci ne sont pas dupes, ils trompent. Entre les uns et les autres, à qui se fier? Évidemment ce ne sont pas les hommes, c'est le but du mouvement qui doit nous préoccuper. Ce but, ne l'a-t-on pas déjà reconnu, et n'est-il pas évident que c'est la tradition absolutiste qui, sous le masque d'une réaction nationale, cherche à se substituer au progrès?

Il reste à l'aristocratie de la péninsule une autre mission, si elle veut l'accepter. Qu'elle se souvienne de son histoire : elle a marché avec la commune, ses ancêtres se sont battus pour les franchises de la terre, ils ont grandi avec la réaction nationale contre la papauté et l'empire. Aujourd'hui la commune est partout souveraine, excepté en Italie. La bourgeoisie n'en est plus à réclamer ses priviléges, elle dicte des lois. La commune italienne veut se relever à son tour, elle s'agite, elle aspire à une vie plus large. L'aristocratie comprendra, il faut l'espérer, cette situation nouvelle. Les atteintes portées par la révolution à l'esprit de caste, à la légitimité austro-pontificale, ont dû la convaincre que son ancien rôle est fini. M. Litta lui-même laisse percer à chaque ligne le sentiment d'une défaite irréparable. Il dépend des nobles Italiens de regagner sur un autre terrain ce que la force des choses leur a fait perdre. Qu'ils s'unissent à la haute bourgeoisie et se fassent ainsi, comme au XVIe siècle, les représentans de la commune. Au lieu de conquêtes absurdes, qui auraient fait sourire leurs ancêtres, qu'ils demandent, avec l'autorité de leur nom, les réformes nécessaires au pays. Assez d'abus subsistent en Italie. Faut-il rappeler le privilége du clergé en matière de justice, l'inquisition, la censure ecclésiastique, l'enseignement livré aux jésuites, le gouvernement militaire fonctionnant en Piémont (1), les garanties individuelles supprimées d'un bout à l'autre de la péninsule? Au lieu de commencer par l'impossible, au lieu de discours sans portée sur les moyens de conquérir l'unité de l'Italie par je ne sais quel larcin diplomatique, que l'on débute donc par le possible; que l'on prête aux réclamations des communes l'appui d'une parole ferme et d'une influence respectée; que l'on renonce surtout à ce langage obscur, embarrassé, à cet abus dangereux de l'équivoque et de l'hypothèse. Que s'il y a des princes qui se croient entraînés par la vocation de la grandeur, pourquoi n'essaient-ils pas de doter leurs états de lois nouvelles, d'institutions réparatrices? Ce serait là une conduite plus noble, plus digne, que d'entretenir de folles illusions dans le carbo-

(1) En Piémont, comme en pays conquis, ce sont les généraux qui font l'office de préfets.

narisme, tout en continuant à Vienne le rôle le plus obséquieux. Si l'on voulait à toute force discuter les éventualités d'un avenir que nos prévisions ne peuvent encore atteindre, certes ce n'est pas la liberté qui manquerait de chances brillantes à opposer aux espérances diplomatiques de l'absolutisme. N'est-il pas certain, en effet, que l'état le plus libre sera *le plus fort, et partant celui qui triomphera en Italie?* Ne se rappelle-t-on plus les triomphes obtenus par la France libérale au nom et par la force des principes? A-t-on oublié que l'indépendance sortit un jour tout armée de l'Italie à la voix de Napoléon, et ne voit-on pas que ce faux libéralisme de comtes et de marquis, en voulant recommencer l'œuvre de Napoléon au profit des princes, expire comme un misérable plagiat dans des réminiscences qui aboutissent au *statu quo?*

Non, ce n'est pas à l'absolutisme qu'il appartient de constituer l'unité italienne. Comment réclamer l'unité, l'indépendance, au nom de l'absolutisme d'un prince, sans empiéter aussitôt sur le droit divin d'un pape ou d'un roi, sans accepter par là même le rôle impossible de conquérant, de révolutionnaire sans principes? Seule, l'idée constitutionnelle peut, même dans le cercle des intérêts actuels, développer, en étendant son influence, les germes d'une condition meilleure; seule, elle peut hâter le jour où l'unité, dans la sphère politique comme dans celle des intérêts matériels, ne sera plus un vain rêve pour l'Italie. Seule, elle peut rallier ce peuple d'individus, fonder une nationalité nouvelle sur la vieille terre du pape et de l'empereur. Tandis qu'aujourd'hui l'Italie absolutiste n'enlèverait pas un village à l'Autriche, il n'est pas un prince, pas un ministre qui ne pût conquérir des sympathies illimitées en reprenant par les constitutions le travail interrompu de la renaissance. C'est donc à l'idée constitutionnelle d'introduire dans le domaine des réalités le fantôme brillant qui, au moyen-âge, errait à la surface du pays, de Vérone à Pise, de Milan à Naples. Évoqué par la France, un moment ce fantôme a reparu, et aujourd'hui, caché sous des ruines, il jette encore l'effroi dans tous les gouvernemens, qu'au moindre bruit de guerre les conspirations enveloppent de tous côtés.

F.....

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

ET LES

SYSTÈMES DE DOUANES.

I.

LE SYSTÈME RESTRICTIF ET L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

I.

Tous les temps ne sont pas également favorables au triomphe des vrais principes, et certes, quand on considère l'état actuel de l'esprit public en France, on ne peut guère espérer pour la grande cause de la liberté des échanges un triomphe immédiat ou prochain. Trop d'intérêts sont actuellement engagés dans le système protecteur et se croient liés au maintien de ce système, pour qu'il soit possible de l'ébranler tout d'un coup. Il y a peu d'industriels en France qui ne soient sérieusement convaincus que leur existence dépend de la conservation des tarifs qui les protégent; il y en a peu qui ne tremblent à la seule idée d'un changement. Nous conviendrons d'ailleurs que, dans la situation qu'on leur a faite et au point de vue où ils se trouvent placés, cette impression est naturelle. Aussi croyons-nous qu'on n'arrivera guère à établir la liberté en France qu'en passant par une série de réformes graduelles qui prépareront les hommes et les choses à l'inauguration de ce régime nouveau.

Est-ce à dire qu'il ne faut rien tenter? Loin de là. Nous croyons qu'il y a en France, pour les partisans éclairés de la liberté du commerce, une belle tâche à remplir : c'est celle de préparer la voie à l'établissement futur de ce régime nouveau. Nous n'appartenons pas, il s'en faut de beaucoup, à cette école éclectique ou mixte, qui, prétendant faire la part des deux systèmes, admet les restrictions pour le présent, la liberté pour l'avenir; école bâtarde, qui déguise mal, sous une apparence de conciliation et de sagesse, le vide réel de ses doctrines. Nous croyons, au contraire, que la liberté est toujours bonne, qu'elle est toujours applicable, qu'elle est seule féconde dans tous les pays, dans tous les temps; mais nous pensons aussi qu'il n'est pas toujours également facile de faire adopter par ceux qu'elles intéressent le plus ces vérités salutaires, et, s'il faut le dire, l'opinion publique en France nous y paraît aujourd'hui particulièrement rebelle. L'exemple même de la révolution qui s'accomplit en ce moment en Angleterre ébranlera les esprits en France sans les convaincre, parce que les situations diffèrent : non que la liberté ne soit également désirable pour les deux peuples, mais parce qu'ils ne sont pas placés au même point de vue pour en comprendre le bienfait. Si la ligue anglaise a obtenu dans ses prédications ce succès prodigieux qui fait l'étonnement et l'admiration de toute l'Europe, elle ne l'a pas dû seulement, croyez-le bien, au zèle, au talent et au courage, d'ailleurs si dignes d'éloges, de ses orateurs et de ses chefs; elle l'a dû encore à ce qu'une série de réformes antérieures avait préparé l'Angleterre à cette heureuse rénovation. Pour arriver au même résultat, nous craignons bien que la France ne soit forcée de passer lentement par des épreuves semblables.

Il y a des gens qui disent : Attendez, pour proclamer le principe de la liberté du commerce, que le pays soit mûr pour cela, que l'industrie française soit assez forte pour braver la concurrence étrangère. Le malheur est que, sous le régime actuel, cette maturité qu'on attend n'arrivera pas; et ne suffit-il pas de considérer le passé pour s'en convaincre? Jamais l'industrie française, tant qu'elle opérera dans son milieu actuel, ne se montrera l'égale de l'industrie étrangère, parce que le régime qu'on lui impose fait obstacle à ses progrès. Changer les conditions au milieu desquelles cette industrie s'exerce, afin de lui permettre au moins de s'émanciper plus tard, tel est précisément, à défaut d'une liberté immédiate, le but qui s'offre à nous, et c'est peut-être l'unique résultat auquel on peut actuellement prétendre.

Qu'est-ce pourtant que la liberté du commerce? Bien des gens disent que c'est une utopie, et ce n'est pas même un système. Au point de vue de la société en général, la liberté du commerce n'est que le mouvement naturel, le cours régulier des transactions; c'est l'absence de règlemens arbitraires, de mesures violentes, de restrictions injustes. Au point

de vue des particuliers, c'est le simple exercice d'un droit, droit de l'échange, droit du travail, le plus inviolable, le plus sacré de tous les droits, puisqu'il touche à notre existence. Quand même la science ne montrerait pas que l'usage régulier de ce droit précieux est la source la plus féconde du bien-être de chacun et de la prospérité de tous, la conscience humaine protesterait encore en sa faveur.

Si la liberté du commerce n'est pas un système, c'est du moins au nom d'un système, au nom d'une véritable utopie qu'on la viole. On dit aux hommes : Vous avez le droit, sans nul doute, d'employer selon vos convenances le fruit de vos labeurs, d'acheter par conséquent au plus bas prix possible les objets que vos besoins réclament. Toutefois telles marchandises utiles ou nécessaires que vous trouviez à bon marché hors du pays, nous vous forcerons à les payer plus cher au dedans. Quelquefois aussi, quoique plus rarement, nous vous défendrons de vendre le produit de votre travail à l'étranger, alors même que vous ne trouveriez pas aussi facilement ni aux mêmes conditions des acheteurs dans le pays. Par là nous vous causerons sans nul doute un double dommage. Nous restreignons en vous l'exercice d'un droit naturel, c'est vrai, droit d'ailleurs innocent; nous vous privons d'un avantage actuel, évident, palpable, mais c'est pour votre bien. Soyez tranquilles : en échange des avantages si clairs que nous vous faisons perdre, nous vous en assurons d'autres plus précieux. Que ces autres avantages ne soient peut-être pas aussi visibles, qu'importe? ils n'en sont pas moins sûrs. Si vous ne les voyez pas, nous les voyons pour vous, et c'est assez.

Outre l'arbitraire d'une telle conduite sur un sujet si grave, qui ne voit ici l'esprit de système se faisant fort contre le droit? C'est une utopie qui s'impose; c'est un mieux imaginaire qui se substitue d'autorité à un bien présent. Aussi, quand il n'y aurait pas quelque chose de paradoxal à prétendre qu'on trouvera son avantage à payer plus cher ce que l'on consomme, on devrait encore trembler à la seule idée de ces violentes substitutions. On peut demander aussi jusqu'à quel point ce renversement de l'ordre naturel est légitime. Un pouvoir public peut-il, même avec l'autorité de la loi, mettre sa volonté arbitraire à la place des volontés inoffensives de ceux qu'il gouverne? Peut-il, sous prétexte d'un plus grand bien qu'il imagine, étouffer en eux l'exercice d'un droit inné? N'excède-t-il pas les bornes de son autorité légitime, lorsqu'il prescrit à tous les hommes l'usage qu'ils doivent faire du fruit de leur travail, ou le mode qu'ils doivent suivre pour se procurer leur subsistance, surtout quand le mode qu'il prescrit est onéreux? Question grave que l'on résoudra diversement, selon la manière dont on concevra le rôle ou les attributions du pouvoir; on comprendra toutefois que, pour être justifiées aux yeux de la raison, de telles entreprises devraient pro-

céder au moins d'une pensée mûre. Est-ce dans de telles conditions qu'elles se présentent?

Quand on considère l'incohérence de tous ces plans, leurs variations continuelles, les interprétations si diverses qu'ils reçoivent et les contradictions flagrantes qu'on y rencontre, on demeure convaincu que ceux qui les proposent ne savent bien ni où ils vont ni ce qu'ils veulent. Sont-ils sûrs de la rectitude de leurs vues? prévoient-ils d'avance les résultats de leurs mesures? Avant toutes choses, sont-ils d'accord? Loin de là : on ne voit que confusion dans leurs idées, entraînement aveugle dans leur marche, désaccord perpétuel dans leurs volontés et dans le but qu'ils se proposent. De tant d'hommes qui professent le principe des restrictions, il n'y en a pas deux qui en entendent l'application de la même manière, il n'y en a pas un qui ne trouve beaucoup à reprendre dans le système établi. Écoutez seulement ce qu'ils en disent : le principe est bon, s'écrient-ils, il ne s'agirait que d'en modifier l'application. Tel est en général leur langage. Bien hardi serait d'ailleurs celui qui oserait approuver tout ce qui est. Or, ce langage même n'est-il pas la plus haute condamnation du principe qu'ils invoquent? Comment comprendre qu'ils osent forcer les hommes à abdiquer leur libre arbitre au profit de ces idées discordantes, de ces systèmes en lutte?

Certes, en considérant les choses de ce point de vue, on peut demander aux fauteurs des restrictions un compte sévère de leurs tendances et de leurs actes. Ils violent le droit, c'est évident; ils privent la masse des consommateurs de l'avantage du bon marché, c'est plus évident encore; ils interdisent aux particuliers des transactions profitables, des marchés avantageux, d'ailleurs inoffensifs : voilà les résultats les plus clairs de l'application de leurs doctrines. C'est bien le moins qu'ils fassent toucher au doigt les avantages qu'ils offrent en compensation de tant de pertes.

Mais les rôles sont changés. Ce n'est pas aux fabricateurs de systèmes que l'on demande compte des résultats de leurs plans ou de la rectitude de leurs doctrines, c'est aux partisans de la liberté, aux défenseurs du droit. On va chercher péniblement dans leurs écrits quelques incertitudes, quelques contradictions, quelques erreurs, et, pour peu qu'on en découvre, ce qui n'est pas bien difficile, on se croit autorisé à repousser en masse leurs prétentions. Et nous aussi nous savons que les économistes ne sont pas toujours d'accord et qu'ils se trompent quelquefois, bien qu'on exagère presque toujours la portée de leurs contradictions, de leurs erreurs; nous croyons surtout qu'ils ne signalent pas toutes les vérités utiles, et qu'il y a dans leurs théories bien des lacunes. Qu'importe, s'ils ne demandent après tout que le règne du droit, s'ils respectent le libre arbitre de l'homme et le mouvement régulier des transactions? Leurs omissions ne tirent point à consé-

quence, leurs contradictions réelles ou supposées restent dans le domaine de la théorie pure, leurs erreurs même sont innocentes. En peut-on dire autant de ceux qui, avec des idées bien autrement confuses, des doctrines cent fois plus incohérentes et des plans toujours contestés, osent soumettre à l'empire de leurs théories aventureuses les volontés légitimes de leurs semblables et les destinées du genre humain?

Au fond, le débat qui s'engage est simple, et, pour l'homme même qui ignore, mais qu'un sens droit dirige, le choix à faire entre les principes en lutte n'est pas douteux. Les partisans du système restrictif regardent sans nul doute comme des rêveurs tous les sectateurs de ces écoles soi-disant socialistes que nous voyons surgir autour de nous, et traitent d'utopies leurs plans *humanitaires*. A leur tour, ceux-ci dédaignent les courtes vues des partisans des restrictions. Parmi ces derniers même, combien de théories divergentes! Vingt écoles sont en présence, qui toutes, armées de systèmes différens, se disputent le privilége de régenter les hommes, professant d'ailleurs les unes pour les autres un égal et souverain mépris. Au milieu de ce conflit, un principe éternel se lève, un droit sacré demande sa place : c'est le principe du libre arbitre de l'homme, c'est le droit de l'échange et du travail. Qui donc ici doit triompher? Que les fabricateurs de systèmes se réservent l'avenir, à la bonne heure; que chacun d'eux aspire à faire prévaloir ses idées, rien de mieux. On leur accordera de régler selon ces idées les destinées des hommes, soit lorsqu'ils seront tous d'accord, soit lorsque l'un d'eux aura pu convaincre tout le monde de l'infaillibilité de ses recettes. Qu'ils laissent du moins la notion élémentaire, la notion sainte du droit, se faire jour en attendant.

Vaines réclamations, protestations inutiles! Le système restrictif existe, et il a pour lui, à défaut d'autres titres, le préjugé favorable à ce qui est. Bien plus, un grand nombre d'intérêts actuels s'y rapportent et se croient plus ou moins liés à son maintien. Dans cet état, les considérations de haute morale, de raison, de justice, ne suffisent plus pour le combattre. Les préjugés sont, hélas! plus forts que la raison, et l'intérêt personnel, bien ou mal entendu, étouffe facilement chez les hommes ou le cri de la conscience ou le sentiment d'un droit qu'on relègue volontiers au rang des abstractions. Tant qu'un grand nombre de producteurs croiront leur intérêt personnel lié à la conservation du système en vigueur, ils s'inquiéteront peu des iniquités que ce système engendre, et quant aux pouvoirs publics, comment s'arrêteraient-ils devant une violation plus ou moins flagrante des libertés individuelles, quand ils trouvent dans les individus même tant de complices? Renonçant donc à faire valoir ces considérations impuissantes de justice et de droit, c'est au nom de l'intérêt matériel qu'il faut parler. Il faut montrer que le système restrictif, violateur du droit, est en même temps

destructeur de la richesse publique, en d'autres termes contraire aux intérêts qu'il prétend servir.

II.

Avant d'entrer dans l'examen de ce sujet, nous voudrions pouvoir déterminer d'une manière assez exacte le poids des charges que le système restrictif impose à la France par l'exhaussement qu'il cause, sans aucun profit pour le trésor public, dans la valeur vénale des produits. On jugerait mieux par là de la gravité du débat qui nous occupe. Un semblable calcul a été fait en Angleterre dans cette solennelle enquête de 1840, qu'on peut considérer, sans faire tort en rien d'ailleurs aux travaux si méritans de la ligue, comme le point de départ des réformes entreprises et exécutées par sir Robert Peel depuis quatre ans. Un homme distingué, membre du *board of trade*, M. Deacon Hume, établissait que les seules restrictions mises à l'importation des céréales et de la viande imposaient au pays une dépense additionnelle de 900 millions de francs. En y ajoutant les charges résultant d'autres restrictions du même genre, par exemple la surtaxe établie sur les sucres étrangers, il arrivait à une somme de plus d'un milliard et demi, dont le pays lui paraissait annuellement frustré, sans compter, disait-il, la contrainte qu'il subit dans le développement de son commerce, contrainte dont l'effet, bien que moins accessible au calcul, est encore plus pernicieux. Un autre membre non moins distingué du même bureau, M. Mac-Gregor, estimait que la somme de toutes ces charges artificielles excédait de beaucoup, sinon du double, le montant de l'impôt perçu par le trésor public. Ces calculs étaient d'ailleurs confirmés par le témoignage de M. Richardson Porter, chef du bureau de statistique, et par celui de M. John Bowring, qui a plusieurs fois représenté au dehors, comme agent commercial, le gouvernement anglais. En faisant un relevé semblable pour la France, nous croyons qu'on arriverait à des chiffres pour le moins égaux, peut-être même plus forts; mais le calcul en serait plus long et plus difficile à faire, parce que ces taxes indirectes, nous ne saurions leur donner un autre nom, se répartissent en France sur un bien plus grand nombre d'objets. La plus lourde peut-être, la plus fatale surtout, est celle qui dérive du prix artificiellement élevé du fer, de la fonte et de l'acier, taxe qui ne s'élève pas actuellement, suivant un calcul modéré, à moins de 130 millions par an, si l'on tient compte d'un côté de l'aggravation de prix que le pays supporte sur la fonte, le fer et l'acier qu'il consomme, et de l'autre, du dommage qu'il éprouve dans tant de circonstances où il se prive de ces matières à cause de leur cherté. Combien d'autres du même genre, qui ressortent des restrictions mises à l'importation des produits agricoles, des produits des mines, des denrées coloniales, et même des articles manufacturés!

Le renchérissement artificiel de la houille, dont la production annuelle en France est de 38 millions de quintaux métriques, ne peut pas être estimé à moins de 30 centimes par quintal, ce qui constitue une taxe réelle de plus de 11 millions. Sur les grains qui servent à l'alimentation de l'homme, l'aggravation de prix est d'au moins 1 franc par hectolitre, soit 100 millions. Sur les laines brutes, nous l'estimons trop bas en ne la portant qu'à 50 centimes par kilogr., ce qui fait, sur une production annuelle de 40 millions de kilogr., 20 millions. Comptons seulement 14 millions sur le lin et le chanvre, à raison de 10 pour 100 sur une production annuelle évaluée à 140 millions de francs. Pour faire une estimation complète, il faudrait nommer toutes les marchandises, car il n'y en a pas une en France dont le prix ne soit artificiellement exhaussé. Contentons-nous de dire, en demeurant au-dessous des estimations de M. Mac-Gregor, que la somme de toutes ces taxes, qui vont on ne sait où, égale pour le moins le montant de l'impôt que l'état prélève à son profit. C'est en face de cet énorme chiffre, de ce *budget* effrayant du système restrictif, que la question s'agite.

Dans quel intérêt, au nom de quel principe, nous pourrions dire aussi en vertu de quel droit impose-t-on à la France un tel fardeau? Il serait peut-être difficile de répondre directement à ces questions, car l'origine du système restrictif se perd dans les profondeurs de notre histoire. Disons seulement que des sentimens d'hostilité ou d'envie contre les autres peuples ont inspiré autrefois les premiers essais de ce système à des hommes qui en ignoraient la portée, qu'ensuite des préjugés funestes l'ont étendu, et qu'aujourd'hui des erreurs déplorables, dont il est d'ailleurs l'unique source, l'entretiennent.

On a cru long-temps qu'un peuple ne pouvait s'enrichir qu'aux dépens d'un autre peuple. Partant, à ce qu'il semble, de cette idée préconçue, que la somme des productions ou des richesses répandues dans le monde est invariable et fixe, on ne voyait dans le commerce de peuple à peuple, ou même dans les relations d'homme à homme, qu'une sorte de pillage, dans lequel nul n'avait chance de se faire une part large et belle qu'en l'arrachant aux autres par la ruse ou par la force. Il ne faudrait pas remonter bien haut pour trouver encore des traces de cette idée. « C'est une chose triste à penser, a dit quelque part Voltaire, qu'une nation ne puisse s'enrichir sans qu'une autre ne perde. » Tel était, du reste, le sentiment à peu près général des hommes de son temps. De là cette lutte sourde, cette inimitié secrète qui subsistaient entre des nations diverses au sein même des travaux de la paix, et ce penchant malheureux à convertir des questions de trafic en querelles sanglantes. La science a fort heureusement dissipé ce préjugé funeste : en montrant que la richesse est le fruit du travail, elle a fait comprendre que toute acquisition de richesse, pourvu qu'elle soit loyale, est avan-

tageuse à la fois à celui qui la possède, soit individu, soit peuple, et à celui même qui ne la possède pas, puisqu'elle fait naître au moins pour ce dernier de nouvelles occasions d'échange et de travail. Le préjugé contraire a cédé presque partout, il faut le reconnaître, devant l'évidence de ces vérités consolantes : on ne le retrouve plus guère aujourd'hui que dans les bas-fonds de la société, où il nourrit encore la haine du pauvre contre le riche, ou dans les écrits sans valeur et sans nom de quelques obscurs niveleurs; mais, durant son règne trop long, il a engendré tout un ordre de dispositions hostiles, qui nous embarrasse et nous enchaîne encore malgré nous.

A ce préjugé décidément anti-social s'en était joint un autre, plus inoffensif en apparence, et qui pourtant ne devait pas être moins funeste : c'est que la richesse réside essentiellement dans la possession de l'or et de l'argent. De là cet acharnement que les peuples mettaient à se disputer les métaux précieux, ce soin minutieux à les retenir chacun dans son pays, cette prétention ridicule de les y attirer par toutes les voies. « Quelle est la base du système prohibitif? disait il y a douze ans, dans une pétition adressée aux chambres, le comité des cultivateurs de vignobles; c'est la chimère de vendre sans acheter, problème qui reste encore à résoudre. » Combien de fausses mesures cette idée seule n'a-t-elle pas inspirées! Restrictions à l'importation des marchandises étrangères, encouragemens à l'exportation des marchandises indigènes, prohibitions même à la sortie des espèces monnayées; car, si ces dernières mesures sont maintenant abandonnées dans presque tous les états de l'Europe, où elles sont justement devenues la risée de tous les hommes de sens, elles y ont été long-temps en vigueur; elles subsistent même encore dans quelques-uns, par exemple en Espagne, et ne sont pas, après tout, plus déraisonnables que tant d'autres qui forment l'essence du système restrictif. Tout cela dérive au fond de la même source et tend à la même fin. C'est l'application, avec toutes ses conséquences, du fameux principe de la balance du commerce, en vertu duquel la politique commerciale d'un état doit tendre, par des mesures restrictives adroitement combinées, à augmenter la somme du numéraire que le pays possède, ou tout au moins à la maintenir intacte. Elles ont long-temps régné, ces idées, et elles ont laissé partout des traces de leur passage. Faut-il le dire? malgré les progrès de la raison publique, il s'en faut bien qu'elles aient entièrement disparu. Si elles n'osent plus guère se présenter comme autrefois la tête haute et s'ériger en système, elles vivent encore au fond de la pensée de tous les partisans des restrictions. Aussi les retrouve-t-on à chaque pas dans leurs discours, quelquefois déguisées, souvent obscures, toujours présentes. C'est qu'en effet le système restrictif ne peut ni se produire ni se défendre que sous leur invocation.

Nous savons aujourd'hui que les métaux précieux, l'or et l'argent, ne sont que des produits comme tous les autres, utiles sans aucun doute, mais d'une utilité relative et restreinte à certains besoins spéciaux. Nous savons encore que ces métaux se répartissent naturellement entre les peuples divers selon la mesure de leurs besoins, que c'est l'étendue seule de ces besoins qui détermine la quantité que chaque pays en possède, qu'il n'est ni utile ni possible de troubler cet ordre naturel, en attirant à soi, par des mesures artificielles, le numéraire réclamé par les besoins des autres; qu'enfin, et par la même raison, nul pays n'est exposé, à moins de désordres intérieurs qui ferment les canaux de la circulation, à voir émigrer son propre numéraire à l'étranger.

Il est juste de dire qu'un grand nombre des partisans des restrictions ne méconnaissent plus ces vérités élémentaires. Plusieurs même les admettent tout haut. Seulement ils refusent d'en accepter les conséquences. Qu'est-ce, en effet, qui découle naturellement de ces prémisses? Le voici : puisqu'il n'est donné à aucun peuple d'attirer à lui par son commerce le numéraire qui appartient aux autres, et dont il n'a pas lui-même l'emploi, les relations commerciales que des peuples divers entretiennent ensemble se résolvent toujours en un simple échange de produits. Dès-lors, quel danger y a-t-il pour un peuple quelconque à ouvrir aux marchandises étrangères toutes ses portes? L'importation de ces marchandises, si étendue qu'on la suppose, provoquera toujours nécessairement une exportation équivalente de produits indigènes. Ce que l'industrie perdra d'un côté, si elle y perd quelque chose, elle le gagnera inévitablement de l'autre, avec tout l'avantage d'une somme plus grande de relations. A d'autres égards, combien n'y gagnera-t-elle pas en fécondité et en puissance? Mise en rapport continuel avec l'industrie étrangère, elle se perfectionnera et se fortifiera dans ce contact de tous les jours. Comme elle suivra d'ailleurs une pente plus naturelle, des directions meilleures, en ce qu'elle s'appliquera davantage aux productions qui conviennent au sol, au climat, aux aptitudes des populations, elle en deviendra plus productive ou plus féconde. Elle procurera donc au pays une plus grande somme de travail, et partant un travail mieux rémunéré. En outre, toutes choses étant dans cet état au plus bas prix possible, chaque homme y trouvera, en sa qualité de consommateur, l'inappréciable avantage d'une existence à bon marché. Ainsi, travail plus abondant, rémunération meilleure, existence moins chère et plus facile, tels sont les résultats favorables qui sortiront à la fois de ce régime.

Voilà ce que les partisans des restrictions n'admettent pas, bien qu'ils acceptent fort bien, répétons-le, les vérités générales d'où ces vérités secondaires découlent.

En tout cela, la logique des partisans des restrictions est vraiment

étrange. De même qu'ils repoussent les conséquences des vérités générales qu'ils admettent, ils admettent sans y prendre garde les conséquences de la théorie qu'ils repoussent. Disons la vérité : les partisans des restrictions ne consultent pas les théories; ils s'en font gloire; ils ne prennent pour guide que la pratique, ou ce qu'ils appellent ainsi. Il est très vrai pourtant que cette pratique les conduit, quoi qu'ils disent, à ressusciter une théorie, ou, si l'on veut, des préjugés qu'ils désavouent. Que leur apprend-elle en effet? Qu'il faut protéger l'industrie nationale contre *l'invasion* des produits étrangers, que, si les barrières de la douane s'abaissaient en France, l'étranger nous *inonderait* aussitôt d'une masse incalculable de produits, sans que nous pussions, dans l'état présent de notre industrie, lui renvoyer *presque rien en échange*. Elle leur apprend encore que dans cette hypothèse toutes les branches du travail national seraient ruinées les unes après les autres, que le pays *s'épuiserait en numéraire* pour solder toutes ces importations, et qu'avec le numéraire disparaîtraient jusqu'aux moyens de renouveler les achats dans l'avenir. — Nous sommes bien trompé si du fond de tout cela on ne voit pas sortir la théorie de la balance, avec tout son cortége d'autrefois, moins peut-être l'ancienne franchise de ses allures. Qui le croirait? ces choses-là sont dites par des hommes qui repoussent loin d'eux toute solidarité avec les sectateurs de la balance, qui désavouent cette théorie, qui s'indignent même qu'on puisse leur imputer d'y croire. Contradictions étranges et pourtant réelles! C'est qu'après tout on a beau faire, on a beau désavouer cette théorie, ou même refuser de la connaître, le système restrictif n'a d'appui qu'en elle, et, quoi qu'on fasse, on y revient toujours.

Entrons pourtant dans la pensée de ceux que nous combattons, et puisqu'à leurs yeux la théorie n'est rien, que la pratique et les faits sont tout, suivons-les sur ce terrain. Avant tout, sachons du moins comment ils entendent la pratique, et de quelle manière ils interprètent les faits.

« Considérez, disent-ils, l'état actuel de l'industrie française. Il s'y trouve à peine quelques branches, presque toutes secondaires, qui soient en mesure de soutenir, à armes égales, la concurrence des industries similaires de l'étranger. La France a une supériorité assez marquée pour les vins; elle l'emporte encore pour certaines marchandises de luxe, les soieries fines et ouvrées, les cotonnades imprimées, les draps fins, les objets de mode, la bijouterie et les articles de Paris; mais, pour toutes les autres productions en si grand nombre qui se disputent les marchés du monde, elle n'est pas en mesure de lutter avec les nations étrangères quant aux prix. Supposez donc qu'on abaisse toutes les barrières de la douane, l'étranger nous enverra sans aucun doute ce qu'il produit à meilleur marché que nous; et que lui donnerons-nous en échange? Des vins et des objets de luxe. Or, croit-on par hasard que le

monde entier, maître alors de nous inonder de ses produits, consentira par cela seul à s'abreuver de nos vins, dont il n'a pas l'usage? Un grand nombre de pays étrangers les repoussent par l'élévation de leurs tarifs, et ce serait une grande illusion de croire qu'ils se décideraient à les admettre parce que nous aurions ouvert la porte à leurs produits. Quant aux objets de luxe, ils sont par leur nature d'une consommation bornée, et le débouché en sera toujours, quoi qu'il arrive, infiniment restreint. Quelles sont donc, encore une fois, ces marchandises que nous livrerions à l'étranger en échange de celles dont il aurait inondé la France?

« Il fait beau proclamer d'une manière générale le principe de la liberté du commerce, et, au point de vue de la théorie pure, ce principe est admirable : il flatte l'imagination, il satisfait l'esprit, il répond en même temps à ces sentimens de bienveillance universelle qui font l'honneur de notre époque; mais, au point de vue des intérêts positifs, il ne soutient pas l'examen, ou, s'il est admissible pour ceux qui ne considèrent que le bien général de l'humanité, du moins ceux qui prennent à cœur avant tout le bien de leur pays doivent se hâter de le proscrire.

« Prenez nos industries une à une, et demandez-vous comment elles soutiendront ce régime du libre échange dont vous voulez les gratifier. A l'exception de l'industrie vinicole, qui ne prétend pas apparemment nous tenir lieu à elle seule de toutes les autres, quelle est celle qui se maintiendra droite et ferme devant la concurrence de l'étranger? Ce ne sera pas l'industrie des cotonnades, qui, sauf quelques étoffes imprimées, ne peut rien livrer au même prix que l'Angleterre, et ne se soutient sur notre propre marché qu'à l'ombre d'un régime prohibitif. Ce ne sera pas non plus l'industrie des lainages, placée à peu près dans des conditions pareilles. Encore moins sera-ce l'industrie linière, qui se mourait naguère sous la protection d'un tarif trop modéré, et que des droits doubles ne préservent pas encore aujourd'hui de toute atteinte. Ce ne sera pas même l'industrie des soieries, qui semble à tant d'égards l'apanage particulier de la France; car, si elle a conservé au dehors le privilége de la fourniture des étoffes ouvrées, elle est déjà, pour les étoffes unies, vaincue par les industries anglaise et suisse, dont elle ne soutiendrait pas le choc sous l'empire d'un commerce libre. Voilà donc, sous ce régime de liberté, les quatre branches principales de l'industrie des tissus mises au néant; perte énorme, dont rien au monde ne pourrait dédommager la France. Combien d'autres branches du travail national auraient un sort pareil! D'abord l'industrie métallurgique, qui ne se soutient qu'avec peine aujourd'hui sous l'égide d'un tarif très protecteur; l'industrie mécanique, qui a réclamé et obtenu récemment une assez large augmentation de droits dont elle se contente à peine; la verrerie, la cristallerie, la papeterie, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Et que dirons-nous de l'industrie agricole, qui, sauf les vins,

ne produit rien en France au même prix que l'étranger? Pour les céréales, elle est vaincue par la Russie, le Danemark, l'Allemagne du nord et tous les pays qui nous confinent au nord et au midi; pour les soies brutes, par l'Italie et le Piémont; pour le lin, le chanvre, les graines oléagineuses, les résines et les bois de construction, par les états du Nord; pour les bestiaux, les chevaux, les moutons, par l'Allemagne du midi, la Suisse, la Sardaigne et la Belgique. Toutes ces branches de l'industrie agricole suivraient donc le triste sort de nos manufactures, et que nous resterait-il pour nous dédommager de tant de pertes? On dit bien que, si nous recevions librement de l'étranger tout ce qu'il peut livrer à meilleur marché que nous, nous lui vendrions d'autres produits en échange; mais ces produits, où sont-ils? Nous voyons clairement tout ce que l'étranger serait en mesure de nous fournir; nous ne voyons pas de même ce qu'il nous serait possible de lui rendre.

« Il y aurait bien plus à dire encore sur notre navigation marchande. C'est là une industrie précieuse qui nous échapperait tout entière, et, sans parler du préjudice que nos populations maritimes en éprouveraient, la puissance même de l'état en recevrait une irréparable atteinte.

« Toute cette belle doctrine de la liberté du commerce n'est donc, en effet, qu'une théorie, bonne peut-être pour les peuples les plus avancés dans la carrière industrielle, et dont nous pouvons admettre l'application pour notre propre pays dans un avenir lointain, mais que notre situation présente repousse. Si les principes généraux la recommandent, la pratique, guide plus sûr, la condamne. Aussi n'est-elle en faveur qu'auprès des théoriciens purs, véritables rêveurs de bien public, qui, les yeux tournés sans relâche vers un ordre imaginaire, n'ont pas un regard pour notre état présent. Quant aux hommes pratiques, aux industriels de toutes les classes, demandez-leur ce qu'ils en pensent. S'il en est quelques-uns qui professent les principes de liberté, ceux-là n'en demandent l'application que pour les autres et la rejettent bien loin pour eux-mêmes. Interrogez-les tour à tour. Nous savons bien que quelques négocians et armateurs de nos villes maritimes aspirent à obtenir des facilités plus grandes dans la circulation des marchandises, et on comprend sans peine ce qu'ils auraient à gagner dans l'accroissement du mouvement commercial; mais demandez-leur s'ils veulent donner l'exemple en renonçant les premiers aux droits différentiels qui protégent leurs armemens. Ne suffit-il pas de savoir combien de fois ils ont protesté contre les traités de 1822 et 1826, qui les mettent sur un pied d'égalité avec les armateurs de l'Angleterre et des États-Unis?

« Les besoins de l'état, d'ailleurs, ne permettent pas qu'on reçoive en franchise les marchandises étrangères. La douane produit aujourd'hui au trésor, déduction faite de l'impôt du sel, environ 152 millions par an. L'état est-il en mesure de renoncer à un pareil revenu? Ce n'est

pas tout de se complaire dans des théories séduisantes et de s'abandonner à des sentimens de bienveillance universelle, il faut considérer aussi les besoins publics. C'est ce qu'oublient les partisans du libre-échange. Renfermés dans leurs spéculations étroites, préoccupés de l'unique objet qu'ils ont en vue, ils ne tiennent pas compte des exigences de la politique qui dominent pourtant celles du commerce. Quand on supposerait donc que l'intérêt bien entendu de l'industrie et du commerce permet l'application immédiate du principe du libre échange, il faudrait encore s'y opposer au nom de l'intérêt plus élevé de la puissance publique. Si ce principe doit un jour triompher, et il y a peu d'hommes qui ne l'admettent, ce ne sera que dans un avenir lointain. Ce sera quand notre industrie nationale, fortifiée par de longues épreuves, par des progrès incessans, n'en redoutera plus aucune autre, quand notre marine marchande pourra se mesurer à armes égales avec les premières marines du monde, quand l'état enfin se verra assez riche pour se passer de cette source abondante de revenu que la douane lui ouvre. »

Voilà bien toute la série des raisonnemens que l'on produit aujourd'hui à l'appui du système restrictif. Nous croyons les avoir exposés d'une manière assez fidèle et sans les affaiblir. Reste à voir comment ils se concilient avec la raison et surtout avec les faits. Il ne tiendrait qu'à nous d'y répondre par ces vérités générales de la science que nous rappelions plus haut. Nous dirions : L'hypothèse sur laquelle on s'appuie est tout simplement absurde. Admettre que le pays puisse recevoir une grande quantité de marchandises étrangères sans les payer par un équivalent en marchandises indigènes, c'est admettre l'impossible. Apparemment l'étranger ne nous enverrait pas ses marchandises pour rien. Si nous ne lui rendions pas l'équivalent en produits nationaux, il faudrait donc qu'elles lui fussent toutes payées en numéraire. C'est bien en effet ce qu'on suppose, bien qu'on ne le dise pas toujours ouvertement de peur de se reconnaître sectateur de la théorie de la balance que l'on renie. Eh bien! admettons pour un instant cette hypothèse. Comment ne voit-on pas que si, par suite d'une exportation inusitée du numéraire, la pénurie s'en faisait sentir dans le pays, ce numéraire serait aussitôt plus recherché? Devenu relativement plus rare, il serait par cela seul plus cher, ce qui revient à dire que la valeur de toutes les autres marchandises baisserait en proportion. Il arriverait donc de là, naturellement et sans effort, que l'étranger perdrait ses avantages sur nous. Il aurait moins à nous vendre, puisque la baisse relative qui se serait manifestée sur nos produits repousserait les siens, comme aussi, et par la même raison, il trouverait dans notre pays un plus grand nombre d'objets à sa convenance, et qu'il aurait avantage à exporter. L'exportation trouverait donc de toutes parts des alimens nouveaux, en même temps que l'importation perdrait les siens. Et si l'on nous demande quels

sont les produits nationaux qui feraient l'objet de cette exportation croissante, nous pourrions nous contenter de répondre : Ceux-là mêmes que l'étranger trouve aujourd'hui trop chers pour son usage, puisqu'ils auraient tous subi une baisse de prix proportionnée à la rareté du numéraire.

Qu'on ne pense pas d'ailleurs que le phénomène dont nous parlons ici soit imaginaire ou simplement hypothétique; il se manifeste au contraire assez souvent, bien qu'il soit en général produit par d'autres causes. Il n'est pas rare que dans un pays quelconque la pénurie de numéraire se fasse sentir, soit que la somme en ait en réalité diminué par un surcroît inusité d'exportation, soit encore, ce qui est beaucoup plus ordinaire, que par suite d'une crise financière un plus grand besoin se manifeste. Eh bien! quelle que soit la cause de cette pénurie, le résultat ne s'en fait pas attendre; toutes les marchandises, suivant en cela le sort des valeurs qui ont cours à la bourse, baissent de prix, et cette baisse provoque avec non moins de certitude un surcroît immédiat d'exportation. Nous en avons montré récemment un remarquable exemple, en présentant ici même (1) le tableau de notre commerce extérieur depuis quinze ans, et l'Angleterre nous en offre d'autres non moins frappans, toutes les fois que le déficit de ses récoltes provoque chez elle une importation inusitée de céréales.

Nous ne voulons pas dire pour cela que, dans le cas où la France adopterait le régime du libre échange, c'est par l'effet d'un exhaussement de la valeur du numéraire qu'elle se trouverait à même d'échanger ses produits avec l'étranger. Il y a, Dieu merci, d'autres voies plus simples par lesquelles cette condition se réaliserait. Nous disons seulement que les fluctuations possibles dans la valeur du numéraire suffiraient, à défaut même de toute autre cause, pour déterminer des ventes au dehors à la suite des achats, et maintenir par conséquent l'équilibre entre les importations et les exportations.

Ce qui est sûr, c'est que cet équilibre est, dans les échanges de peuple à peuple, une loi commune, à laquelle nul n'échappe, et contre laquelle ni la supériorité acquise en industrie ni les lois de douanes ne peuvent rien. Tous les faits confirment cette donnée. N'est-il pas remarquable, par exemple, que le pays de l'Europe qui semblerait, d'après la théorie que nous combattons, avoir dû attirer à lui la plus large part du numéraire circulant, puisque son industrie domine de plus loin toutes les autres, nous voulons parler de l'Angleterre, est précisément celui qui en possède le moins? Pourquoi cela? Uniquement parce que sa circulation, servie par les billets de banque, n'en exige pas davantage, tant il est vrai que ce sont les besoins intérieurs qui déterminent la quantité de numéraire dans un pays, et que les conditions du commerce extérieur

(1) *Du commerce extérieur de la France.* — *Revue des Deux Mondes,* livraison u 15 mars 1846.

n'y sont pour rien. Faut-il rappeler que ce même pays ayant, de 1842 à 1845, aboli un grand nombre de prohibitions, et réduit les droits protecteurs de moitié, des deux tiers, des trois quarts sur six cent cinquante articles, vit ses importations s'accroître en peu de temps dans une proportion énorme, sans que pour cela son numéraire se soit écoulé au dehors, sans que l'état de la circulation monétaire en ait été le moins du monde altéré (1)? Rappellerons-nous encore que, chez tous les peuples de l'Europe dont l'administration tient du mouvement du commerce extérieur, les importations et les exportations, prises sur un certain espace de temps, se balancent, et que la quantité du numéraire en circulation y demeure constante, aussi bien qu'en Angleterre et en France, quelles que soient d'ailleurs les combinaisons de leurs tarifs? Il y a même à cet égard des faits curieux à observer. Quelques peuples repoussent d'une manière absolue les produits de certains autres peuples, auxquels ils ont pourtant la prétention de vendre les leurs, et ils y réussissent, du moins en apparence. Telle a été long-temps la conduite de l'Italie à l'égard de l'Angleterre : elle vendait à l'Angleterre une quantité considérable de matières brutes, et n'en recevait rien en échange; pareils, ou peu s'en faut, étaient les rapports de la France avec le même pays. Croit-on pour cela que l'équilibre des échanges était détruit? Nullement. L'Autriche se faisait l'intermédiaire entre l'Angleterre et l'Italie, comme les Pays-Pays entre l'Angleterre et la France. « Des états comparatifs, fournis par la douane française à nos commissaires de commerce, MM. Villiers et Bowring, contenant les exportations entre l'Angleterre et la France, et entre la France et les Pays-Bas, jettent une grande clarté sur la balance commerciale entre ces trois nations. La valeur officielle de nos importations tirées de la France s'élevait, en 1831, à 3,055,616 liv. sterl.; celle des importations en France venant de l'Angleterre, à 897,179 liv. Il résulte de ces chiffres que l'excédant des exportations de la France avec l'Angleterre sur ses importations est en grande partie payé par des échanges avec les Pays-Bas (2). » Cette situation s'est un peu modifiée dans la suite; elle subsiste encore néanmoins dans ses termes principaux. Toujours la France paraît vendre à l'Angleterre plus de marchandises qu'elle n'en reçoit, mais aussi elle paraît recevoir de la Belgique plus qu'elle ne lui vend, et en somme les résultats se compensent, tant il est vrai qu'en dépit des tarifs, l'équilibre se rétablit toujours. Ce sont pourtant là des faits, faits généraux, il est vrai, mais qu'il est assez facile de constater. Pourquoi donc les partisans des restrictions n'en tiennent-ils pas compte? Sera-t-il dit qu'à leurs yeux les faits particuliers ou de détail mériteront seuls quelque créance?

(1) Voyez *Cobden et la Ligue*, par M. Frédéric Bastiat. — Introduction.
(2) *Philosophie des Manufactures*, par Andrew Ure.

Certes, pour l'homme qui juge sans parti pris, ce que nous venons de dire est décisif. Cette grande invasion des produits étrangers dont on nous menace est une chimère. Quoi qu'on fasse, quelque système que l'on adopte, l'équilibre des importations et des exportations se maintiendra. Que l'importation augmente donc, tant mieux; nous savons, à n'en pas douter, qu'elle sera suivie d'une exportation équivalente. Cela suffit pour nous faire considérer comme un bonheur sans mélange l'accroissement de nos rapports. A quoi bon, pourrions-nous dire avec la plupart des économistes, nous occuper après cela de savoir quels seront, sous ce régime nouveau, les produits que notre industrie livrera à l'étranger? Ceux-ci ou ceux-là, peu nous importe, pourvu que nous sachions de science certaine que ces produits se trouveront et que l'exportation prévue s'effectuera. Le reste dépend d'un grand nombre de circonstances particulières, dans l'examen desquelles nous n'avons pas besoin d'entrer.

Il faut pourtant pousser notre examen plus loin, afin de montrer comment ces conclusions générales, invinciblement établies en théorie, se justifient avec non moins d'autorité dans la pratique. Aussi bien, il ne s'agit pas seulement pour nous de défendre le principe du libre échange, mais encore de dévoiler, s'il est permis de le dire, le mécanisme du système protecteur, et d'en éclairer tous les replis.

III.

Nous conviendrons d'abord, avec ceux dont nous combattons les doctrines, qu'il y a fort peu d'industries en France qui, dans la situation présente des choses, et à les considérer isolément, soient en position de résister, sans l'appui des droits protecteurs, à la concurrence étrangère. Il y a fort peu de nos produits qui puissent actuellement soutenir la comparaison pour le bas prix avec les produits similaires qu'on se procurerait au dehors. On s'exagère peut-être cette infériorité relative, et le tableau de notre commerce extérieur fait foi qu'elle n'est pas aussi générale qu'on le prétend. Avouons pourtant qu'elle est réelle, et gardons-nous de vouloir en rien l'atténuer. Voilà donc l'impression que l'on reçoit quand on considère nos industries une à une et qu'on les compare, dans leur état présent, aux industries rivales à l'étranger. En conclurons-nous qu'elles succomberaient toutes sous un régime de liberté? Loin de là. Comment ne voit-on pas tout ce qu'il y a d'incomplet et de faux dans cette manière d'envisager les choses? Est-ce donc que nos industries sont actuellement dans leur état normal, et croit-on que, sous l'empire du libre échange, elles resteraient ce qu'elles sont? Le régime protecteur qui les couvre leur donne-t-il par hasard une assistance gratuite? Ne leur impose-t-il point des charges sans nombre

qui aggravent leurs frais de production, et dont la seule institution du commerce libre viendrait aussitôt les affranchir? La faiblesse actuelle de toutes ces industries, si elle ne dérive pas uniquement du régime en vigueur, en est du moins singulièrement accrue, et il est évident que, sous le régime du libre échange, la lutte, puisque lutte il y a, s'engagerait pour elles dans des conditions fort différentes. Il n'y a donc rien à conclure de leur état présent. Juger de ce qui serait par ce qui est, c'est évidemment vouloir s'aveugler soi-même; aussi n'est-il pas étonnant qu'en raisonnant ainsi on soit parvenu à mettre la pratique en désaccord avec la théorie, ou, pour mieux dire, les faits particuliers en désaccord avec les faits généraux qui les dominent.

Tout se tient, tout se lie dans le monde industriel. Toutes les industries sont dans une dépendance mutuelle, et chacune d'elles se ressent de la position qu'on a faite à toutes les autres. La raison en est simple. C'est qu'il n'y a pas une de ces industries qui n'emploie les produits de beaucoup d'autres, soit comme matières premières, soit comme instrumens de travail. Lors donc que par l'effet des lois restrictives la valeur de tous ces produits est exhaussée dans le pays d'une manière factice, chaque industrie en particulier, subissant l'influence du milieu où elle se trouve, grevée pour ses matières premières et ses instrumens de travail d'une sorte d'impôt qu'elle paie à toutes les autres, se trouve incapable de lutter pour le bas prix avec les industries étrangères qui n'ont pas les mêmes charges à supporter. « La protection qu'on accorde aux propriétaires des mines de fer et de charbon, disait M. Édouard Baines dans sa belle histoire de l'industrie du coton, oblige à protéger les constructeurs de machines, et, en protégeant ces derniers, on rend indispensable une protection pareille pour les manufacturiers en coton. Le système forme ainsi un grand cercle d'abus, dont toutes les parties se tiennent et doivent se soutenir ou tomber à la fois (1). » Telle est précisément la condition de l'industrie manufacturière en France. Si elle ne sait pas produire à bas prix, c'est que les droits restrictifs établis à l'importation de toutes les marchandises, et particulièrement des matières brutes, lui font payer cher ce qu'elle consomme. Quoi de plus naturel, et comment serait-il possible qu'il en fût autrement? Nous avons déjà montré combien le tarif français aggrave à l'intérieur le prix du charbon, de la fonte, du fer, de l'acier, du lin et du chanvre, des laines, des graines oléagineuses, toutes matières qui jouent un si grand rôle dans l'industrie; nous pourrions montrer des résultats à peu près semblables pour le cuivre, le zinc, le bois, le cuir, la soude, la potasse et beaucoup d'autres. Est-ce avec de telles conditions qu'on peut produire à bon marché? Notre industrie fût-elle l'égale de l'industrie étrangère,

(1) *History of the cotton manufacture in Great Britain*, by Edward Baines.

employât-elle des procédés aussi simples, aussi économiques, fût-elle exercée d'ailleurs avec autant d'habileté commerciale et de talens pratiques, elle demeurerait toujours inférieure, quant au bon marché de ses produits, de toute l'aggravation de frais que le régime restrictif lui fait subir.

Cela étant, on voit combien il est téméraire de dire que, sous l'empire d'un commerce libre, pas une des branches principales de cette industrie ne resterait debout. Il est clair que la seule faculté d'opérer librement leurs achats au dehors, venant à changer les conditions au milieu desquelles nos manufacturiers ou nos fabricans travaillent, leur donnerait immédiatement une latitude de prix, une puissance de bon marché qu'ils n'ont pas. Chacun d'eux, allégé du poids des charges que le régime restrictif lui impose, celui-ci pour ses matières premières, celui-là pour ses instrumens de travail, et la plupart pour toutes ces choses réunies, se verrait en position de réduire aussitôt le prix de ses propres marchandises. Qui osera dire que dans cette situation nouvelle leur infériorité présente subsisterait?

On se fait en vérité d'étranges idées sur tout cela. On s'autorise de la cherté relative de nos produits pour demander le maintien du système restrictif, et cette cherté, on ne voit pas que c'est le système restrictif qui en est cause. On ne cesse de stimuler, de gourmander nos fabricans; on leur crie de toutes parts : Simplifiez vos procédés, portez de l'économie dans le travail, attachez-vous aux produits communs et livrez-les aux mêmes prix que vos rivaux. On ne voit pas qu'on leur demande l'impossible. Produire à bon marché quand on paie cher toutes les matières que l'on consomme, rivaliser en cela avec ceux qui obtiennent les mêmes matières à très bas prix, c'est un problème qu'on peut bien proposer à tout hasard, quand on n'a rien de mieux à dire, mais que nulle industrie au monde n'a résolu jusqu'à présent. D'un autre côté, on promet d'affranchir le commerce le jour où l'industrie française luttera sans désavantage contre l'industrie étrangère, et l'on ne voit pas qu'en maintenant l'état présent des choses, on éloigne à jamais ce jour prédit. Encore si l'on avait des procédés particuliers dont on pût s'assurer le monopole, si l'industrie française avait le don d'inventer et de réserver pour elle seule des modes de fabrication que nul autre peuple au monde ne fût en état de s'approprier, on comprendrait à la rigueur qu'elle pût racheter par l'extrême supériorité de son travail tout ou partie des désavantages de sa situation; mais quand on considère avec quelle rapidité les procédés nouveaux qui ont quelque valeur se vulgarisent aujourd'hui, avec quelle facilité ils se transportent d'un pays à l'autre, on est bien forcé de reconnaître que la cherté des matières premières et des agens du travail est un désavantage absolu, que rien, ni dans le présent, ni dans l'avenir, ne saurait compenser.

Ce serait une grande erreur de croire que c'est au milieu de circonstances pareilles que l'industrie manufacturière anglaise a conquis cette supériorité qu'on lui attribue avec raison. Pour le faire comprendre, il nous suffira de marquer nettement, et en peu de mots, l'extrême différence des deux régimes.

On a souvent invoqué en France, depuis trente ans, l'exemple et l'autorité de l'Angleterre, tantôt pour, tantôt contre le principe du libre échange, et peut-être avec aussi peu de raison des deux côtés. Le fait est que le régime anglais, si nous le considérons tel qu'il était avant les dernières réformes, par exemple en 1840, était, à tout prendre, aussi restrictif que le nôtre, mais il l'était dans de tout autres conditions. Tout système restrictif, et on l'a vu précédemment, apporte au pays qui l'adopte, avec quelques avantages particuliers, une masse plus imposante de charges; mais ces charges peuvent, selon les objets que la douane atteint de préférence, être distribuées diversement. En France, bien qu'elles se répartissent d'une manière moins inégale qu'en Angleterre, on peut dire qu'elles tombent plus particulièrement sur l'industrie même, sur l'industrie manufacturière surtout, en ce que les objets que la douane grève de préférence sont les matières premières et les agens du travail. En Angleterre, au contraire, le système restrictif respecte les matières premières, il respecte les agens du travail, et cela dans presque toutes les voies de la production. Ce qu'il grève par-dessus tout, ce sont les denrées alimentaires, dont il a fait l'objet d'un monopole au profit de l'aristocratie terrienne. De là des résultats bien différens. Sous l'empire du système anglais (et nous parlons toujours de celui qui existait avant les dernières réformes), l'industrie n'est pas arrêtée dans sa marche; elle y prend au contraire un magnifique essor. Loin de déprimer l'industrie, ce système y produit plutôt une surexcitation maladive, une sorte de pléthore, en cela qu'il pousse forcément vers les manufactures les capitaux et les hommes auxquels il ravit ailleurs leur emploi. Seulement les fruits que cette industrie procure sont détournés de leur destination naturelle; la classe des travailleurs qui les produit n'en jouit pas. Plus humain que le système anglais, en ce qu'il ménage davantage les subsistances, le système français pèse, au contraire, sur l'industrie, qu'il amoindrit et qu'il étouffe en renchérissant tous ses produits. L'industrie manufacturière surtout en est profondément affectée dans toutes ses branches, et nous dirions que c'est elle qui en souffre le plus, s'il ne fallait faire une exception particulière pour la marine marchande, que ce système écrase de tout son poids.

Faut-il des faits et des chiffres à l'appui de ces assertions? nous sommes en mesure de les produire. Comparons les deux tarifs sur un certain nombre des principaux articles, en prenant toujours pour point

de comparaison, comme on le pense bien, le tarif anglais tel qu'il était en 1840. Dans le tableau qui suit, nous séparons à dessein les matières premières et les agens du travail des objets de consommation proprement dits.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	TARIF FRANÇAIS (1). PAR NAVIRES FRANÇAIS.	PAR NAVIRES ÉTRANGERS.	TARIF ANGLAIS.
Fer, selon les espèces et les dimensions.....	100 k.	15 f. à 37 f. 50 c.	16 f. 50 c.. à 41 20.	libre.
Acier (fer carburé), selon les espèces.....	id.	60 à 120 fr.	65 f. 50c., à 128 50.	libre.
Houille crue, selon les zones.....	id.	50, 30 ou 15 c.	1 fr. et 80 c.	libre (un droit à l'exportation)
Houille carbon. (coke)..	id.	droit double.	droit double.	libre.
Lin teillé et étoupes....	id.	5 fr.	5 fr. 50 c.	0,21 c.
Chanvre teillé et étoupes.	id.	8 fr.	8 50	0,21 c.
Coton en laine, selon les provenances (2).....	id.	10, 15 et 20 fr.	25, 30 et 35 fr.	1 f. 20 c. et 7 f.
Laines en masse.....	id.	20 p. 100 de la valeur.	20 p. 100; plus, 3 fr. les 100 k.	1 f. 20 c. et 7 f.
Soies grèges.....	id.	5 et 8 fr.		21 c.
Bœufs.....	par tête.	50 fr.	»	prohibé.
Vaches.....	id.	25	»	prohibé.
Veaux.....	id.	3	»	prohibé.
Moutons.....	id.	5	»	prohibé.
Porcs.....	id.	12	»	prohibé.
Viande fraîche.....	100 k.	18	»	prohibé.
Viande salée.....	id.	30	»	32 fr.
Blés.....		échelle mobile sur la base de 22 fr. l'hectolitre.	»	échelle mobile sur la base de 29 fr.
Pommes de terre.....	id.	50 c.	»	5 fr.

(1) A tous les chiffres portés dans les deux colonnes du tarif français, il faut ajouter le décime pour franc.

(2) Le tarif pour l'importation en France du *coton en laine* est réglé comme suit : 5 fr. les 100 kil. pour les cotons venant des colonies françaises; 15 fr. par navires français et 25 fr. par navires étrangers pour ceux qui viennent de Turquie ou d'Égypte; 10 et 35 fr. pour ceux qui viennent de l'Inde; 20 et 35 fr. *des autres pays hors d'Europe*, et enfin 30 et 35 fr. des entrepôts. On pourrait croire, d'après cela, que la moyenne du droit n'est pas même de 20 fr.; mais les quantités de coton que nous envoient nos colonies sont tout-à-fait insignifiantes. Sur 58,892,094 kil. que nous avons reçus en 1844 pour notre propre consommation, l'Égypte et la Turquie ensemble ne nous en ont envoyé que 2,638,867 kil.; le reste nous est venu presque en totalité de l'Amérique, classée parmi ces *autres pays hors d'Europe* dont les importations sont sujettes aux plus forts droits : savoir, des États-Unis, 54,248,522 kil.; du Brésil, 718,335 kil.; du Chili et du Pérou, 807,485 kil. En divisant le chiffre de la recette de la douane en 1844 (12,700,000) par le nombre des quintaux métriques importés (580,000), on trouve, comme moyenne du droit perçu, environ 22 fr. les 100 kil.

Ainsi, en Angleterre, toutes les rigueurs du tarif sont en quelque sorte réservées pour les objets qui servent à la nourriture des hommes, tandis que les matières que l'industrie emploie sont presque toutes entièrement affranchies ou grevées seulement de faibles droits : système funeste assurément, système odieux, qui pèse durement sur la condition du peuple et qui l'affame quelquefois, mais qui laisse aux manufactures, dans la concurrence de peuple à peuple, toute la puissance qu'elles peuvent avoir. C'est ce qui explique comment, au sein d'un état social d'ailleurs si tourmenté, l'industrie anglaise a pu conquérir une position si haute. En France, au contraire, c'est sur les matières réclamées par les manufactures que retombent les plus fortes charges, à ce point que pour la plus importante de ces matières, le fer, et même quelquefois pour la houille, ce *pain de l'industrie*, les droits s'élèvent à plus de 100 pour 100 de la valeur (1). Faut-il s'étonner que, dans une situation semblable, nos industries se montrent, quant au bon marché de leurs produits, généralement inférieures à leurs rivales?

On s'exagère pourtant cette infériorité relative, et il suffit de consulter les tableaux de la douane pour s'en convaincre. Malgré tant de charges qu'elles supportent, tant de faux frais qu'elles subissent, les industries françaises du coton et de la laine ne laissent pas d'exporter annuellement des valeurs considérables, qui se sont élevées en 1844, pour la première à 108 millions, et pour la seconde à 104. Sont-ce là des témoignages d'impuissance ou de faiblesse? Ne faut-il pas y voir, au contraire, des résultats presque merveilleux? Certes, si quelque chose doit étonner dans la situation qu'on a faite à l'industrie française, ce n'est pas que la plupart des manufactures y soient incapables de rivaliser pour les prix avec les manufactures étrangères, c'est bien plutôt qu'il s'y en trouve encore un certain nombre qui aient la puissance d'écouler au dehors et de faire accepter sur des marchés ouverts à tout le monde des masses si considérables de produits. Il est vrai que, pour le coton et la laine, la douane restitue, lors de l'exportation des marchandises ouvrées, une partie des droits qu'elle a perçus sur les matières brutes (2); mais, outre que ces restitutions de droits ne s'appli-

(1) La moyenne du droit perçu sur les fers ne peut pas être établie au-dessous de 20 f.; c'est exactement le prix du fer en barres en Angleterre. (Voyez les documens fournis par M. le ministre du commerce aux conseils-généraux dans leur dernière session.) En ce qui concerne la houille, les plus forts droits, savoir : 50 c. par navires français et 1 fr. par navires étrangers, sont établis sur cette partie du littoral qui regarde l'Angleterre, depuis Dunkerque jusqu'aux Sables-d'Olonne, c'est-à-dire précisément là où l'importation devrait être la plus considérable; et, comme cette importation est le plus souvent faite par navires anglais, on applique le droit de 1 fr. par hectolitre, droit qui excède la valeur primitive de la marchandise.

(2) Tout ce système de primes ou de restitutions de droits nous paraît affreusement mal ordonné, quoiqu'il le fût encore plus mal en 1830, époque où il menaçait d'absorber

quent point aux agens du travail, il s'en faut bien que pour les matières premières elles soient complètes. Aussi ne s'expliquerait-on même pas le succès que ces industries obtiennent sur les marchés étrangers, si l'on ne considérait que la plupart des marchandises dont notre exportation s'alimente sont des produits de luxe, qui permettent à nos fabricans de racheter à certains égards, par la perfection du travail, le désavantage nécessaire des prix.

« La manufacture de laine, dit M. Richardson Porter, chef du bureau de statistique en Angleterre, est depuis long-temps, pour la France, l'une des branches d'industrie les plus importantes, et l'excellente qualité de ses draps n'a jamais été contestée; sur toutes les places du globe, la draperie française occupe le premier rang (1). » — « Pour les fils de laine *fine* peignée, dit à son tour le docteur Andrew Ure dans son bel ouvrage de la philosophie des manufactures (2), les Français ont une grande supériorité sur les Anglais, d'après ce que j'ai moi-même vu chez MM. Griolet, fabricans à Paris. Il n'ont à craindre, à l'étranger, que la concurrence des filateurs saxons; cependant on file plus fin et mieux qu'eux en France; ils n'arrivent qu'aux n°s 45 et 50 avec des qualités de laines que MM. Griolet filent jusqu'au n° 80. Mais pour les gros numéros, les Anglais font à meilleur marché que les Français. » Et cela se comprend sans peine, puisque les Anglais ont à meilleur marché les matières premières, dont le prix importe d'autant plus que les étoffes sont plus communes, et qu'ils obtiennent aussi à de meil-

la totalité du revenu; mais ce n'est pas ici le lieu d'en discuter les conditions, car, si nous voulions signaler tous les vices particuliers que renferme notre système restrictif, nous n'en finirions pas. Quelques mots seulement. Pour les cotonnades, le montant des primes payées en 1844 ne s'est élevé qu'à la somme assez insignifiante de 992,660 fr.; ce qui n'est pas même 1 pour 100 de la valeur, tandis que pour les lainages il a été payé 4,784,264 fr., différence d'autant plus extraordinaire que, dans cette même année 1844, il a été importé en coton brut, pour la consommation du pays, une valeur de 104 millions, alors que l'importation des laines, tant en masse que peignées, ne s'est élevée qu'à 48,000,000 de fr. On peut bien expliquer cette différence, mais il serait difficile de la justifier. Il serait également difficile d'expliquer pourquoi, le droit perçu sur les laines brutes étant restitué à la sortie des marchandises ouvrées, on n'en fait pas autant pour les toiles de lin ou de chanvre. Pour les cotonnades, la prime se règle d'après le poids, c'est 25 fr. pour 100 kil. : d'où il suit que ce sont les tissus les plus fins et les plus chers qui y participent le moins. Il nous serait facile de montrer que, si ce chiffre de 25 fr. représente assez exactement la moyenne de ce que le trésor a perçu sur les cotons bruts, il ne représente que tout au plus les deux tiers de ce que l'industrie a payé. Pour les lainages, la prime se règle d'après la valeur, savoir : 9 pour 100 de la valeur en fabrique. De plus, cette prime de 9 pour 100 n'est payée que sur les étoffes dont la valeur excède 4 fr. 50 c. au kil. C'est exactement le contraire du principe adopté pour les cotonnades.

(1) *Progrès de la Grande-Bretagne*, traduction de M. Chemin-Dupontès.

(2) *Philosophie des Manufactures, ou Économie industrielle de la fabrication du coton, de la laine, du lin et de la soie*, par Andrew Ure.

SEINE 6 c.

leures conditions les matières accessoires, les machines et le reste. C'est ce que M. Andrew Ure reconnaît lui-même ailleurs, quand il dit : « La modération dans les prix des matières premières est, à mon avis, la seule chose qui manque à la France pour la prospérité de ses tissus de laine longue. »

La plus belle industrie manufacturière que la France possède est celle des soieries; il faut voir quelle est, sous le régime actuel, sa condition. Elle trouve ses matières premières en abondance sur notre sol, ce qui devrait lui assurer un avantage relatif sur ses rivales; au lieu de cela, elle les paie plus cher, parce que le système restrictif en exhausse les prix. « Les prix des meilleures soies françaises, dit le docteur Ure, sont ordinairement de 10 pour 100 au-dessus de ceux des soies italiennes de la même qualité. » Si l'industrie des soieries prend ses matières premières au dehors, ce qui est souvent nécessaire, moins heureuse en cela que l'industrie des lainages, elle acquitte un droit d'importation qu'on ne lui restitue pas à la sortie des marchandises ouvrées. Pourquoi cette différence? C'est encore une de ces inconséquences que l'on rencontre à chaque pas dans nos tarifs. Pour ce qui regarde les instrumens de travail, cette industrie est à peu près sur le même pied que les autres, c'est-à-dire qu'elle les paie fort au-dessus de leur valeur. Malgré tant de charges, elle n'en exporte pas moins une valeur annuelle de près de 150 millions (1). En présence de ce fait, osera-t-on dire qu'elle est inférieure à aucune autre? N'est-ce pas là, au contraire, une preuve frappante de sa supériorité? A bien des égards, en effet, cette supériorité n'est pas douteuse, et l'on peut dire sans hésiter que, pour la perfection du travail, l'industrie française des soieries n'a pas de rivale dans le monde. Elle a beau faire cependant : pour les étoffes unies, où la cherté de la matière première et l'élévation relative de tous les frais de production ne peuvent être balancées par aucun autre avantage, elle est vaincue et elle doit l'être; il n'y a pas de supériorité qui tienne contre de semblables conditions. Aussi cette grande industrie, une des merveilles de la France, et qui pourrait en être une des principales richesses, que tant d'hommes de génie et tant d'habiles artistes ont concouru à élever, qui s'est perfectionnée depuis deux siècles aux mains d'une population intelligente dans laquelle le sentiment de l'art est traditionnel, cette grande industrie se traîne, frappée au cœur par un régime désastreux. L'industrie étrangère lui enlève successivement tous ses débouchés. « A Zurich, où la soie torse est importée sans droit, dit encore le docteur Ure, il n'y avait, en 1792, que mille métiers à tisser; à présent (1836) il y en a douze mille. » Un progrès semblable s'est manifesté en

(1) 144 millions en 1844. Cette même exportation s'était élevée à 162 millions en 1841. Elle était déjà de 160 millions en 1833.

Angleterre, où, selon le même auteur, dont le dire a été confirmé en cela par l'enquête de 1830 (1), la soie crue est généralement à meilleur marché même qu'en Italie. Et tous ces progrès des industries étrangères s'accomplissent pendant que la nôtre, si puissante et si belle, demeure confinée dans ses anciennes positions. Si elle ne décline pas, elle demeure stationnaire, malgré l'accroissement de la consommation qui s'est manifesté d'une manière si extraordinaire depuis trente ans. Il est certain d'ailleurs qu'elle ne se soutient plus au dehors que par la vente des étoffes riches, les seules où il lui soit possible de neutraliser tous les désavantages de sa position par l'ascendant supérieur de l'art et du goût.

Qu'on ne dise donc pas que toutes ces industries ne vivent en France qu'en vertu de la protection qu'on leur accorde. Elles souffrent du régime présent beaucoup plus qu'elles n'en profitent. Le système restrictif leur assure le marché national, c'est vrai, mais à quel prix? Il leur vend sa protection beaucoup plus qu'il ne la donne, et il la vend assurément trop cher. Ne voit-on pas que ce sont les restrictions même qui, par les charges qu'elles imposent aux manufactures, leur rendent la protection nécessaire, et qu'on tourne ici dans un cercle vicieux? Vienne une liberté générale des échanges, qui, en supprimant le privilége dont ces industries jouissent, les débarrasse en même temps de toutes ces charges, loin d'y perdre, elles y gagneront doublement, d'abord en ce que le marché national s'agrandira sous l'influence du bas prix, ensuite en ce qu'elles étendront beaucoup plus loin leurs débouchés au dehors. Que l'étranger vienne alors leur faire concurrence sur notre marché, et y prendre même une certaine place, ce qui n'est point un mal, elles soutiendront du moins cette concurrence à des conditions égales pour les produits communs, et avec toute la supériorité qu'elles ont acquise pour les produits de luxe.

Nous ne suivrons pas l'application de ces vérités pour toutes nos industries; il nous suffit de l'avoir fait pour quelques-unes des plus importantes. Au fond, la situation est toujours la même : elle revient à ceci : privilége acquis sur le marché national au prix de lourdes charges qui interdisent toute concurrence avec l'étranger. On remarque pourtant des différences notables dans l'application, soit en ce que le privilége du marché national n'est pas réservé avec la même rigueur à toutes les branches du travail, soit encore en ce que le poids des charges qu'elles supportent varie sensiblement. Quelques-unes sont relativement peu grevées, et ce ne sont pas celles qu'à d'autres égards nos tarifs favorisent le moins. D'autres portent, au contraire, un poids plus lourd, et jouissent avec cela d'un privilége moindre, tant il est

(1) M. J.-B. Heath, *Select Committee on Silk trade*, 1832.

vrai que tout est confusion dans ce système, et que c'est encore plus le hasard des circonstances que la volonté arbitraire des hommes qui en a dicté les lois. En général, ce sont les industries les plus nationales qui souffrent le plus, par la raison fort simple que les conditions onéreuses du système restrictif les atteignent sur un plus grand nombre de points. C'est ainsi que l'industrie linière et celle des soieries, dont la matière première est produite sur notre sol, supportent sur cette matière une aggravation de prix dont l'industrie du coton, qui se sert de matières exotiques, est exempte, puisqu'on lui restitue ou qu'on croit lui restituer la totalité des droits perçus : ce qui n'empêche pas que le marché national ne soit garanti à cette dernière par une prohibition absolue, tandis que les deux autres ne sont mises à couvert de la concurrence étrangère que par des droits relativement très modérés. Nous n'insisterons pas sur ces inconséquences de détail, si extraordinaires qu'elles soient, parce qu'elles disparaissent dans les vices de l'ensemble. Il nous est impossible toutefois de ne pas mentionner d'une manière particulière une industrie importante, plus mal partagée à cet égard qu'aucune autre, et qui eût mérité cependant quelques faveurs particulières, en raison des services politiques qu'elle rend : nous voulons parler de la marine marchande.

Tel est le sort actuel de notre marine marchande, que les conditions onéreuses du système restrictif retombent sur elle de tout leur poids, tandis qu'elle ne jouit que dans une très faible mesure des priviléges plus ou moins étroits que ce régime confère. Considérez, en effet, sa position. Nulle autre n'est grevée de plus de charges. Grace au régime restrictif qui l'enveloppe pour ainsi dire de toutes parts, elle paie à des prix exorbitans, à des prix de monopole, le bois dont elle construit ses vaisseaux, le fer qu'elle y emploie, le cuivre dont elle les double, le goudron dont elle les enduit, le chanvre avec lequel elle les calfate, les cables, les cordes, les cordages dont elle les garnit, les mâts dont elle les surmonte et les voiles qui pendent à ces mâts; puis les vivres et les approvisionnemens des équipages, l'habillement des hommes, et bien d'autres choses encore qu'il serait trop long d'énumérer; sans parler des navigations spéciales, telles que la pêche, où ces charges sont encore aggravées de celles qui pèsent sur tous les instrumens. On a constaté dans l'enquête de 1824, publiée seulement en 1840, que la construction d'un navire coûtait 50 pour 100 de plus en France qu'en Sardaigne. La comparaison avec un grand nombre d'autres pays ferait ressortir des différences semblables. Et ce n'est pas seulement dans la dépense une fois faite de la construction d'un navire que cette différence se manifeste, c'est encore dans l'entretien, dans les réparations, qui se renouvellent à peu près à chaque voyage, et dans l'exploitation,

A force de l'accabler de charges artificielles, on a rendu notre marine marchande la plus chère de toute l'Europe, nous pourrions dire, du monde entier. Aussi ne peut-elle soutenir la concurrence avec aucune autre, et se voit-elle délaissée par nos propres expéditeurs toutes les fois qu'il est permis à ces derniers de choisir. Voilà ce qu'elle doit au régime restrictif; car, bien qu'on puisse signaler encore quelques autres causes de sa cherté, celles que nous venons de dire sont de beaucoup les plus sérieuses. Eh bien! en compensation de ces désavantages si grands, quels sont les priviléges que ce système lui assure?

Il n'y a malheureusement pas pour la marine, comme pour beaucoup d'autres industries, de marché national à réserver. Du moins ce marché se réduit-il à peu de chose. C'est d'abord la navigation d'un port français à l'autre, en d'autres termes le cabotage, toujours borné de sa nature, et auquel les routes intérieures, qui se multiplient et se perfectionnent chaque jour, font une concurrence de plus en plus active. C'est, en outre, la navigation presque insignifiante qui se fait avec quelques colonies chétives, sauvées du grand naufrage de nos possessions lointaines. Voilà tout ce que le régime restrictif peut garantir à nos armateurs. Si on y ajoute la pêche, que le privilége ne suffit même pas à maintenir, et qui ne se soutient qu'à grand renfort de primes (1), on aura le résumé des avantages dont notre marine jouit. Partout ailleurs en effet, c'est-à-dire toutes les fois que la navigation a lieu d'un port français à un port étranger, la loi protectrice, quelque forme qu'elle revête, est impuissante. On parle des droits différentiels. Est-ce que par hasard les peuples étrangers ignorent l'usage de ces mêmes droits? Est-ce qu'ils se font faute, quand leurs navires en sont grevés dans nos ports, de les établir par représailles contre les nôtres? Et à quoi sert-il à nos armateurs qu'on leur assure un avantage d'un côté, s'ils doivent inévitablement le perdre de l'autre? Dans la navigation de peuple à peuple, les droits différentiels sont une chimère. L'Angleterre a pu y trouver autrefois un moyen efficace d'assurer la préférence à sa marine, alors qu'elle en avait seule le bénéfice, et que les autres peuples, inattentifs sur ce sujet, ne songeaient pas encore à suivre son exemple. Aujourd'hui que ce moyen est connu et pratiqué partout, il a perdu sa valeur. Aussi l'Angleterre même a-t-elle renoncé, depuis vingt ans, à en faire usage, au moins en ce qui concerne le corps des navires. Il y a vingt ans environ que M. Huskisson proclamait au sein de la chambre des communes que le *brevet d'invention* que l'Angleterre s'était donné à cet égard était expiré, et qu'il fallait, bon gré, mal gré, rentrer dans

(1) La somme totale des primes payées en 1844 pour les pêches maritimes (morues, baleines et cachalots) s'est élevée à 4,000,000 de francs.

a loi commune. Eh bien! ce brevet, auquel l'Angleterre a renoncé forcément, ne serait-il pas puéril de croire que la France puisse le faire revivre à son profit? Veut-on savoir où mène l'usage de ces droits différentiels? Il empêche souvent les navires allant d'un pays à l'autre d'effectuer des retours, ou bien il force les marchandises à faire un circuit pour nous arriver par terre, au grand détriment de nos villes maritimes, auxquelles ce commerce échappe, et des producteurs, dont ces détours aggravent les frais. En voici un exemple. On a vu, dans le tableau qui précède, que les laines brutes paient, à l'importation, outre le droit général de 20 pour 100 de la valeur, une surtaxe de 3 francs par cent kil., quand elles sont importées par navires étrangers. Qu'arrive-t-il? les importateurs de laines anglaises, plutôt que de se servir de nos navires, font prendre à leur marchandise la voie de la Belgique pour échapper au droit, en sorte que ces laines, au lieu de nous arriver par les ports français de Calais ou de Dunkerque, nous arrivent par les ports belges d'Ostende ou d'Anvers (1). Si les droits différentiels peuvent nous servir à quelque chose, c'est uniquement vis-à-vis des nations qui n'ont pas encore de marine, en ce sens qu'ils empêchent les pavillons tiers de faire l'office de facteurs entre ces nations et nous. Malheureusement les pays qui n'ont pas de marine n'ont guère de commerce : aussi l'avantage qui en résulte n'est pas grand. Il est donc vrai que le système restrictif n'assure à notre marine, pour tout dédommagement des faux frais dont il l'accable, que le cabotage, la navigation et la pêche, maigres et chétives ressources qui suffisent à peine pour lui conserver un reste de vie. Pour tout le reste, c'est-à-dire pour la navigation internationale, la seule qui soit réellement large et féconde, il la laisse aux prises avec la concurrence étrangère, après l'avoir rendue incapable d'en soutenir le poids.

Et l'on ose dire après cela que c'est le système protecteur qui sauve notre marine! Disons plutôt qu'il la ruine et qu'il la tue. Le fait de la décadence de notre marine marchande n'est malheureusement que trop certain; nous l'avons constaté ici même par des chiffres officiels dans notre travail sur le commerce extérieur de la France. Pour compléter ces renseignemens, nous pouvons ajouter que la marine des États-Unis, dont la population est moitié moindre que celle de la France, est plus de trois fois et demie plus forte, et que celle de l'Angleterre égale à

(1) Il est vrai que la loi porte que la même surtaxe de 3 francs sera appliquée aux laines brutes importées par terre, lorsqu'elles viendront de pays non limitrophes, d'où il suit que les laines anglaises venues par la Belgique en transit n'échapperaient point au droit; mais on se garde bien d'adopter la voie du transit. Comme les laines ne paient à l'entrée en Belgique qu'un droit insignifiant, on acquitte ce droit, et on déclare la marchandise en consommation. Elle est dès-lors naturalisée belge, et expédiée comme telle pour la France.

peu près six fois la nôtre (1). Bien des fois d'ailleurs ces faits affligeans ont été signalés du haut de la tribune, et tous les ans des plaintes s'élèvent. On va même plus loin, et depuis longues années déjà on s'occupe à rechercher la cause du mal, afin d'y appliquer un remède bien nécessaire. Malheureusement, dans ces recherches toujours vaines, il semble qu'on ferme volontairement les yeux à la lumière et qu'on se refuse à reconnaître des vérités importunes dont on se trouverait ensuite embarrassé. Autrement, on ne chercherait pas si long-temps en vain.

Ainsi tombent une à une toutes les assertions des protectionistes, ainsi s'évanouissent tous les fantômes qu'ils évoquent. Cette infériorité de notre industrie, dont ils s'autorisent, est leur ouvrage. Elle s'effacerait presque aussitôt sous un régime de liberté. Une chose est vraie pourtant dans leurs allégations, c'est que toute industrie particulière qu'on exposerait seule à la concurrence étrangère succomberait. Comment se soutiendrait-elle, en effet, dans une position semblable, lorsque, le monopole étant autour d'elle la loi commune, elle paierait tout plus cher que l'étranger? Aussi, faut-il considérer comme dérisoire ce langage que les protectionistes tiennent à quelques-uns de nos industriels, par exemple aux armateurs: « Vous demandez la liberté du commerce; voulez-vous en faire l'essai pour vous-mêmes en renonçant aux droits différentiels qui protégent vos armemens? » Évidemment une telle proposition n'est pas sérieuse. Quoi! vous voulez que nous allions lutter corps à corps avec les armateurs étrangers, quand de toutes parts vous nous chargez de chaînes! Si faible et si fragile que soit l'appui des droits différentiels, nous y tenons, parce que, dans la navigation internationale, c'est encore, après tout, le seul abri qui nous reste. Oui, nous voulons la liberté, mais à condition qu'elle sera générale. Nous acceptons la concurrence avec les armateurs étrangers, mais à condition que nous serons d'abord dégrevés de toutes les charges artificielles que nous supportons, à condition que nous aurons aux mêmes prix qu'eux, aux prix du commerce libre, tous les objets que nous employons, le bois, le fer, le cuivre, le chanvre, le goudron, les cordages, la toilerie et le reste. Rien de plus juste au fond que ces réserves. Certes, la liberté du commerce est salutaire et bonne; elle ne l'est pas seule-

(1) Année 1843.

	Tonnage.
France	590,077.
États-Unis	2,158,603.
Angleterre	3,588,387.

Les renseignemens officiels pour l'Angleterre et les États-Unis ne vont pas au-delà de l'année 1843. (Voyez les documens fournis par M. le ministre du commerce aux conseils-généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dans leur dernière session.)

ment pour les consommateurs dont les intérêts sont pourtant respectables, elle l'est encore pour la grande masse des producteurs; mais cette même liberté peut et doit devenir funeste à toute industrie particulière à laquelle on l'appliquera par exception.

Ce n'est pas d'ailleurs aux seuls protectionistes que cette observation s'adresse. Pour avoir méconnu cette vérité, les partisans du libre échange n'ont que trop souvent compromis la cause qu'ils voulaient défendre. Poursuivant sans cesse des applications particulières de leur principe, ils en ont fait une sorte d'épouvantail, une menace incessante de ruine pour toutes les branches du travail auxquelles ils entendaient l'appliquer. Sans égard pour cette dépendance mutuelle des industries nationales ni pour les charges que le régime actuel leur impose, ils se sont attaqué tantôt à celle-ci, tantôt à celle-là, pour la livrer en quelque sorte désarmée à une concurrence mortelle : politique étroite et fausse qui ne pouvait manquer, si elle eût été suivie, de conduire le pays, par une suite de désastres particuliers, au dégoût prochain de toute innovation. « Pourquoi, disait en 1836 M. de Saint-Cricq (1), faire entendre à tous les industriels de France ces paroles : Nous ne vous dirons pas, comme on vous l'a dit à tort dans l'enquête : Quels sont vos prix de revient, et combien vous faut-il pour protéger vos produits contre la concurrence étrangère? Nous vous dirons : *Combien vous faut-il de temps pour détourner vos capitaux des voies de la protection où ils sont engagés et les porter dans celles de la liberté qui vont s'ouvrir.* » C'était, comme le dit fort bien M. de Saint-Cricq, menacer la plupart de nos industries d'une subversion prochaine. Cette menace, d'ailleurs, outre ce qu'elle avait d'impolitique, montrait une intelligence fort incomplète de notre situation présente. Certes, les partisans des restrictions, directeurs de l'enquête dont il s'agit, n'étaient pas dans le vrai lorsqu'ils se bornaient à demander aux industriels qui comparaissaient devant eux quelle somme de protection leur était nécessaire : ils auraient mieux fait, assurément, de leur demander par quelles mesures générales, par quels allégemens de charges il était possible de remédier à cette infériorité qu'ils accusaient (2), et c'est alors que ces enquêtes, presque toujours insigni-

(1) Discours prononcé à la chambre des pairs.

(2) La plupart des enquêtes françaises n'ont guère eu d'autre sens ou d'autre direction que celle qu'on vient de voir. Les partisans des restrictions disaient aux industriels : Quelle protection vous faut-il? Les partisans du libre échange leur disaient au contraire : Puisque vous ne pouvez pas vous soutenir sans protection, votre industrie est mauvaise, il faut l'abandonner. On en a vu encore un exemple assez récent en ce qui concerne l'industrie linière. Et voilà pourquoi la plupart de ces enquêtes ont été stériles. En Angleterre, au contraire, on disait aux industriels : Que faudrait-il pour vous donner la force qui vous manque? Ils répondaient : Affranchissez les matières premières ou les agens du travail. Et voilà pourquoi la plupart de ces enquêtes ont été fécondes; voilà comment elles ont conduit l'Angleterre pas à pas vers la liberté. Elles

fiantes, auraient pu conduire à quelques résultats utiles; mais les partisans de la liberté n'étaient pas moins qu'eux dans le faux lorsqu'ils condamnaient à périr toute industrie incapable de vendre actuellement ses produits au même prix que l'étranger, car enfin la plupart des industries françaises étaient alors et sont encore dans ce cas. C'était donc à dire qu'elles périraient toutes, sauf une ou deux qui survivraient seules à ce grand naufrage. Quelles armes un tel langage ne donnait-il pas aux ennemis de la liberté! « Et s'il venait à être établi, disait encore M. de Saint-Cricq, que parmi les objets de grande consommation soit intérieure, soit extérieure, les vins et les soieries soient les seuls qui accomplissent chez nous cette condition (de se vendre au même prix que les produits étrangers), ce sera vers la culture de la vigne et la fabrication des soieries que devront se diriger tous les capitaux, toutes les intelligences, toutes les forces productives du pays! » Réponse juste et qui sera d'ailleurs irréfutable tant qu'on n'aura pas égard aux vérités générales que nous venons d'exposer.

Certes, si la liberté du commerce venait à prévaloir en France, quelques-unes de nos industries périraient. Ce sont celles qui n'ont pas dans notre pays de justes raisons d'être, ou qui appartiennent, par une sorte de privilége naturel, à d'autres peuples ou à d'autres climats; mais ces industries sont en petit nombre, on pourrait compter celles qui sont menacées d'un sort pareil, et le pays ne pourrait d'ailleurs que s'applaudir de leur disparition. Pour les autres, elles se relèveraient presque toutes plus vigoureuses et plus fécondes, parce qu'elles puiseraient dans un affranchissement général les forces vives dont elles sentent l'impérieux besoin. Tel serait en particulier le sort de l'industrie manufacturière proprement dite. S'il est un pays au monde qui soit favorable au développement spontané des manufactures, c'est assurément la France, ce qui ne veut pas dire toutefois que l'Angleterre ne puisse les établir avec un égal succès. L'état avancé des sciences dans notre pays, l'aptitude remarquable des populations pour tout ce qui est, à un degré quelconque, une œuvre d'art, la densité même de ces populations, enfin la douceur de nos lois civiles ou politiques et l'esprit d'émulation qu'elles entretiennent avec l'égalité, ce sont là autant de circonstances favorables à la prospérité des manufactures, et que nul obstacle physique ne viendrait d'ailleurs contrarier. Si l'on nous parle de la cherté du fer, nous dirons hautement que cette cherté est toute factice, et qu'elle cesserait presque immédiatement sous un régime de liberté. Quant à la cherté du charbon, qui semble tenir à des causes plus durables, elle s'atténuerait à ce point qu'il deviendrait facile de la compenser d'ail-

l'y auraient conduite beaucoup plus tôt, si les derniers et puissans débris du système restrictif n'avaient pas été si opiniâtrement défendus par l'aristocratie terrienne, particulièrement intéressée à leur conservation.

leurs. Et comment douterait-on de ce résultat, quand on voit qu'aujourd'hui même nos industriels parviennent à neutraliser, par rapport à la masse des produits qu'ils exportent, tant de désavantages réunis? Il n'y a donc qu'un seul obstacle sérieux à la prospérité de nos manufactures : c'est l'existence de ce même régime restrictif qu'on prétend nécessaire à leur salut.

Au fond, le procédé du système restrictif, tel qu'on l'applique en France, est assez simple. Il consiste, comme on l'a vu, à favoriser tour à tour chaque industrie particulière aux dépens de la masse : de là résultent à la fois des priviléges et des charges, priviléges particuliers, charges générales ou communes. C'est une sorte de cercle vicieux. Certes, s'il était possible de faire pour chacun la balance exacte des bénéfices et des charges qui forment son partage, on trouverait qu'en général le poids de ces dernières l'emporte de beaucoup; car enfin toute cette combinaison artificielle entraîne un mauvais emploi du capital et du travail de la nation, ce qui implique une destruction de la fortune publique. Malheureusement la plupart des industriels, touchés des priviléges particuliers dont ils jouissent et dont ils mesurent facilement l'étendue, oublient les sacrifices au prix desquels ils les achètent. Ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'une fois engagé dans ce cercle fatal il devient difficile d'en sortir sans déterminer quelques désastres. Du moins est-il vrai que, pour en sortir sans violentes perturbations, il faut se garder de vouloir, comme on l'a fait trop souvent, opérer la réforme en s'attaquant tour à tour à chaque industrie isolément, et qu'il faut, au contraire, procéder par des mesures d'ensemble qui tendent à dégrever à la fois tout un ordre de produits. Il est certain pourtant que, par des raisons particulières, si l'on veut que le retour à la liberté s'effectue sans trouble, c'est par les produits agricoles, au nombre desquels nous comptons les produits des mines, qu'il faudra commencer.

CHARLES COQUELIN.

LES

GAMBUSINOS.

SCÈNES DE LA VIE DES BOIS DANS L'AMÉRIQUE DU SUD.

Quand on quitte les côtes de l'Océan Pacifique pour s'avancer vers le nord du Mexique, dans la direction des vastes solitudes qui séparent cette république des États-Unis, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on entre dans un monde nouveau, non moins original que celui dont j'ai déjà cherché à décrire quelques aspects. Le désert a son influence comme l'océan, et les types que cette influence développe ne le cèdent ni en énergie ni en grandeur sauvage à ceux que la mer forme à son âpre école. Les forêts épaisses, les immenses savanes, les montagnes du sommet desquelles les eaux charrient l'or jusqu'au fond des vallées, servent d'asile à une population nomade au milieu de laquelle se détachent trois groupes bien distincts. Les chasseurs, les éleveurs de bétail (*vaqueros*), les chercheurs d'or (*gambusinos*), représentent trois industries importantes au Mexique, le commerce des pelleteries, celui des cuirs et du bétail, et la production des métaux précieux.

Les *gambusinos* surtout méritent une place à part dans cette famille d'aventuriers. On comprend sous cette dénomination, dans l'état de Sonora, une classe de mineurs vagabonds, métallurgistes pratiques, qui semblent doués d'un instinct merveilleux pour découvrir les mines d'or, plus nombreuses en Sonora qu'en aucune autre province du Mexique. Dénués des fonds nécessaires pour entreprendre les travaux

souterrains qu'exigent les mines, ils sont forcés de se contenter d'exploiter à ciel ouvert les affleuremens de celles que le hasard ou leur tact sans égal leur fait rencontrer. Quelques indices généraux les guident, il est vrai, dans leurs recherches. La gangue ou matrice du minerai est presque toujours composée de roches de quartz. Les roches de cette espèce forment quelquefois, sur un espace d'une lieue et plus, des crêtes ou saillies qu'on appelle *crestones*. Ces *crestones*, brûlés par le soleil et entièrement dépourvus de végétation, sont aisément reconnaissables. Le gambusino ne voyage jamais sans être armé de sa *barreta*, espèce de pique en fer dont la pointe est trempée, et, quand il a découvert un *creston*, il soumet à l'action d'un feu violent les pierres qu'il en a détachées à l'aide de son instrument; puis, selon la richesse du minerai qu'il a reconnu, il l'exploite ou l'abandonne. Parfois aussi un coup de pique détache un morceau où étincellent aux rayons du soleil des paillettes ou des veines d'or. Seul, loin de toute habitation, sans prendre le temps de faire les dénonciations légales, le *gambusino* exploite alors les éclats qui volent sous sa pique, jusqu'au moment où, le filon s'enfonçant dans les entrailles de la terre, le travail à ciel ouvert devient impossible. Alors il vend sa mine à celui qui peut l'acheter, et s'éloigne philosophiquement à la recherche de quelque autre gîte métallifère.

La poudre d'or, comme les mines, est pour les gambusinos l'objet de recherches souvent périlleuses. C'est encore le même instinct qui les guide le long des rivières ou des torrens qui du haut des montagnes roulent leurs flots chargés d'or dans le fond des vallées. Souvent l'intrépide chercheur arrive ainsi jusqu'au désert, où les Indiens exercent en maîtres la même industrie, et presque toujours il paie de sa vie l'audace qui l'a porté à se mesurer avec ces formidables concurrens; ou bien, après avoir eu à combattre la faim, la soif, les bêtes fauves, après avoir, en bravant mille dangers, exploité à la hâte un *creston* ou un *placer*, il revient avec un butin considérable, avec le regret de n'avoir pu faire un plus long séjour dans quelque Eldorado lointain, et le souvenir de mille aventures terribles; ses récits, où la description de trésors fabuleux tient une grande place, ne manquent jamais d'allumer la cupidité. Des familles entières partent à leur tour avec un âne chargé de pioches, de *bateas* (grandes sébiles de bois) et de quelques menues provisions, pour aller braver les mêmes dangers dans ces déserts où souvent elles ne trouvent qu'un tombeau. D'après des calculs rigoureux, sur dix millions d'or que le Mexique jette annuellement dans la circulation européenne, un quart au moins de cette somme est le produit des recherches du gambusino.

On sait maintenant en quoi consiste l'industrie du chercheur d'or. Quant au théâtre sur lequel cette industrie s'exerce, c'est tantôt le flanc

d'une montagne creusée par un torrent, tantôt la vallée où ce torrent se précipite. Les masses d'eau qui sillonnent les montagnes dans toutes les directions, et souvent cachent entièrement les *crestones*, entraînent avec elles des fragmens de roches métalliques, les broient, les triturent, et en arrachent les morceaux d'or qu'ils contiennent. Anguleuses au sortir de la pierre qui les renfermait, ces *pepitas*, comme les galets de la mer, s'usent, s'arrondissent par le frottement, et, transportées quelquefois à de grandes distances par les eaux qui les charrient, finissent par ne présenter plus qu'une surface polie et dépourvue d'arêtes. Cependant, surchargées de sable et de détritus argileux, elles ne diffèrent guère au sortir de l'eau des cailloux ordinaires : il faut qu'un lavage leur rende leur brillant et leur poli. L'or natif ne se trouve pas seulement dans les eaux des torrens, mais dans leur lit desséché, et sur le penchant des montagnes qui ont gardé trace de leur passage. Quelle doit être la richesse de certains filons si l'on en juge par le volume de quelques-uns de ces précieux fragmens qu'un hasard aveugle a fait trouver à des gens qui ne les cherchaient pas! Des fortunes considérables datent ainsi de ces merveilleuses trouvailles qui rappellent les contes des fées. D'insoucians aventuriers, en fouillant dans les cendres du feu éteint d'un bivouac, ont découvert des morceaux d'or d'une prodigieuse grosseur dont la chaleur avait enlevé l'enveloppe terreuse. D'autres ont vu des cailloux informes jeter tout à coup sous leurs pieds une lueur éblouissante, tandis que certains gambusinos, par une recherche active de tous les jours, trouvent à peine dans leur travail de quoi subvenir aux besoins de la vie.

Presque toute la distance qui sépare, du sud au nord, Hermosillo du dernier préside, ou *préside de limite*, appelé *presidio de Tubac*, — c'est-à-dire un rayon de quatre-vingt-dix lieues, — est formée de ces terrains d'alluvion où l'or se trouve en abondance. D'après les curieuses descriptions de *placeres* d'or que j'entendais journellement faire à Hermosillo, je ne crus pouvoir mieux employer des loisirs forcés qu'en explorant moi-même tout ce rayon. Avant de commencer mon excursion, je tenais cependant à avoir quelque idée du pays que je comptais parcourir; je dus consulter à cet égard un Espagnol depuis long-temps fixé dans la province, et dont j'avais fait la connaissance à Hermosillo. L'Espagnol me donna des renseignemens topographiques très complets, que je me bornerai ici à résumer rapidement.

Une chaîne de montagnes assez élevées commence à quelques lieues d'Hermosillo, et court du sud au nord. Au pied des premières hauteurs de la chaîne, à l'est de la ville, le rio San-Miguel se divise en deux branches : la première conserve le nom du fleuve; la seconde s'appelle le *rio de los Uris*. Les deux branches baignent chacune les vallées creusées au bas de la chaîne qui s'élève entre elles : le rio San-Miguel

coule à gauche, le rio de los Uris à droite, c'est-à-dire le premier à l'ouest, le second à l'est. Au-delà d'Arispe, dernière ville mexicaine qu'on rencontre de ce côté, l'Uris, grossi par les cours d'eau qui coulent des pitons magnétiques de la *sierra*, se divise encore en deux branches parallèles, entre lesquelles s'étend une dernière ramification de la chaîne qui va expirer, à vingt-cinq lieues de là, aux deux villages de Nacome et de Bacuache. Ces villages, ainsi appelés du nom des deux branches de l'Uris, et séparés par les montagnes qui terminent la chaîne, se trouvent à cinq lieues l'un de l'autre. Du sommet de ces montagnes, les torrens qui coulent le long de chaque versant apportent de l'or aux laveurs de Nacome, comme à ceux de Bacuache. Sauf quelques pauvres cabanes groupées à une distance égale d'Arispe et de Bacuache, et formant un village qu'on appelle Fronteras, une solitude profonde règne dans tout ce parcours. Au-delà des deux villages se trouve le préside de Tubac, et, à partir de Tubac, d'immenses déserts se prolongent jusqu'à l'Orégon, en bordant les limites occidentales de la Haute-Californie.

— D'ici à Arispe, me dit l'Espagnol après m'avoir tracé mon itinéraire, la route est sûre, ni l'eau ni le feu ne vous manqueront; cependant d'Arispe à Bacuache, qui est à mon avis le *placer* aujourd'hui le plus productif, voyagez bien armé. Il y a quelques mois, j'ai fait ce chemin, et j'ai remarqué pour la première fois une croix de triste augure qui rappelle certainement un assassinat. Le lieu, comme vous le verrez, est très bien disposé pour égorger ou détrousser son prochain le plus commodément du monde. A tout hasard, si je n'entendais plus parler de vous, je vous ferais élever une croix à côté de la première.

Je remerciai l'Espagnol de sa bonne volonté, et j'allai faire mes préparatifs de départ en réfléchissant au contraste qu'offrent ces excursions périlleuses avec nos voyages d'Europe, où des paysages déjà décrits et connus, des moyens de transport uniformes, restreignent chaque jour la part de l'imprévu. Au Mexique, j'aurais eu peut-être à me plaindre de l'excès contraire. Que de ruses à employer, dans les provinces où les auberges existent, pour se faire bien venir des hôteliers, pour obtenir un maigre repas, souvent partagé avec des muletiers et des voleurs! Et quelle diplomatie n'est pas nécessaire pour s'assurer un gîte dans les états où la *posada*, le *meson* ou la *venta* sont inconnus! Plus loin encore, c'est le *despoblado* (désert) qui s'étend devant vous sans offrir le moindre vestige d'habitation, pas même, comme dans nos landes, la hutte roulante du berger. Cependant, malgré ces privations, de tels voyages offrent un attrait irrésistible. Les magnifiques paysages qu'on traverse, les haltes dans la forêt autour de l'arbre séculaire converti avec une prodigalité royale en brasier gigantesque, les hommes qu'on rencontre, représentans d'une société presque inconnue, héros sau-

vages comme la nature qui les entoure, tous ces incidens si étranges et si variés sont pour le voyageur autant de compensations qui lui font oublier ses fatigues. C'est aussi ce charme de l'imprévu qui peut obtenir grace pour les développemens donnés au récit d'une excursion dans ces mystérieuses solitudes. Ici, plus qu'ailleurs, les détails ont leur prix, et les plus légères circonstances méritent d'être notées comme autant de révélations piquantes sur un monde tout différent du nôtre.

Je devais faire route jusqu'à Arispe avec le sénateur don Urbano. que des affaires d'urgence appelaient dans cette ville. Sa belle-sœur et sa femme étaient de la partie, et nous ne devions voyager qu'à petites journées. Au jour fixé, je montai à cheval pour me rendre à la maison du sénateur. Il était à peine trois heures quand je traversai les rues silencieuses d'Hermosillo. La nuit avait été étouffante, et, selon l'usage de ces pays primitifs, tous les habitans des maisons privées de cours avaient transporté leurs lits dans les rues. Certes, si l'obscurité eût été moins profonde, c'eût été un singulier spectacle que celui de ces dormeurs de tout âge et de tout sexe, les uns réunis, les autres isolés, mais tous dans un costume de nuit approprié à la chaleur du climat. Ce ne fut qu'avec des précautions infinies que j'arrivai chez le sénateur sans avoir écrasé personne. Une trentaine de chevaux, groupés autour d'une jument qui portait une clochette attachée au poitrail, piaffaient en hennissant devant la porte. Cinq ou six domestiques achevaient, en jurant, de charger autant de mules; un autre tenait en bride trois beaux chevaux, dont deux harnachés de selles de femmes. Enfin, au moment où j'arrivais, la porte cochère s'ouvrit, et deux autres serviteurs sortirent à cheval, tenant chacun à la main un morceau de bois de sapin enflammé en guise de torche. A la lueur que projetaient ces flambeaux improvisés, je vis don Urbano s'avancer vers moi.

— Nous allons donc voyager en caravane? lui demandai-je en lui montrant l'escadron de chevaux qui obstruaient la rue.

— Nullement, me dit-il; ce sont les relais que j'envoie en avant, car nous avons vingt-cinq lieues à faire par jour.

— C'est ce que vous appelez voyager à petites journées?

— Oui, certes, et, qui plus est, je n'en agis ainsi que pour ces dames, qui ne sont pas accoutumées aux longues traites.

Presque en même temps don Urbano donna l'ordre du départ. Alors chevaux, mules et domestiques, tous partirent au galop en faisant retentir les rues du bruit de leur course, à la grande confusion des dormeurs. Puis, quand le tumulte eut cessé, nous partîmes nous-mêmes précédés par les porteurs de torches, qui s'élancèrent devant nous en secouant la flamme du sapin et en semant l'obscurité de mille étincelles.

A six lieues de là, nous rejoignîmes la *caponera* (c'est ainsi qu'on ap-

pelle un certain nombre de chevaux de choix réservés pour l'usage exclusif des propriétaires); on prit à peine le temps de détacher les selles ruisselantes de sueur pour les placer sur des chevaux frais, et nous repartîmes. Il convient de dire ici que ces chevaux, constamment laissés en liberté, sont infatigables, et qu'ils sont frais encore quand ils n'ont fait que quinze ou vingt lieues sans être montés. Ce ne fut qu'à six lieues plus loin que, la chaleur devenant insupportable, nous nous arrêtâmes pour nous reposer et faire la sieste; puis, après deux heures de sommeil à l'ombre des arbres, nous reprîmes notre course, et une troisième traite nous mena, vers cinq heures du soir, à un endroit appelé la *Puerta del Cajon*. Nous avions fait les vingt-cinq lieues convenues depuis le matin, et c'était là que nous devions passer la nuit.

La Puerta del Cajon (porte du caisson) est ainsi nommée, parce que c'est à cet endroit que la branche du rio San-Miguel appelée Uris commence à s'*encaisser* entre la sierra et un amphithéâtre de rochers. Le lit sablonneux de la rivière devient, pendant la saison sèche, un chemin agréable et commode. Appauvrie par une sécheresse de huit mois, la rivière, au lieu de remplir son vaste lit comme dans la saison des pluies, serpente en mille détours sur un fond de graviers et de galets. Dans ses innombrables méandres, elle caresse mollement le pied des saules et des trembles qui se penchent sur ses bords. Le bruit de leurs feuilles, sans cesse agitées, égale à peine en douceur le frémissement des eaux limpides et transparentes. De temps à autre, une chute d'eau qui se précipite dans quelque ravin éloigné vient mêler son harmonie lointaine aux murmures de l'Uris. Les dentelures azurées de la chaîne qui l'enserre d'un côté s'élèvent à pic au milieu des cimes pressées des arbres étagés en gradins gigantesques. Sur les rochers du bord opposé s'étendent, comme un rideau mobile, des plantes verdoyantes et des lianes fleuries qui baignent leurs rameaux dans les eaux capricieusement promenées d'une rive à l'autre; mais dans la saison des pluies, au lieu de ce riant tableau, l'Uris n'offre plus que des aspects funèbres. Le lit entier de la rivière est envahi tout à coup par des eaux fangeuses, qui écument, bouillonnent et courbent la cime des arbres dont naguère elles caressaient humblement le pied. Des arbres déracinés, des cadavres d'animaux surpris par la crue subite, roulent en tournoyant dans les flots jaunis. Les échos répètent avec le bruit du tonnerre les mugissemens de l'Uris, les roches se renvoient les cris plaintifs de cohortes d'oiseaux qui volent en rond au-dessus des vagues, ou qui, acharnés sur un cadavre flottant, se laissent entraîner avec lui. Du sommet, des flancs de la sierra, voilés alors de brouillards impénétrables, des bruits effrayans montent jusqu'au ciel; des rochers détachés de leurs bases roulent d'abîme en abîme, les arbres craquent sous leur choc, on dirait que ces brumes épaisses cachent sous leur manteau la

lutte du génie des eaux contre le génie des montagnes. Avec le retour des premières chaleurs, les eaux limoneuses s'épurent de nouveau en diminuant, les pics de la sierra dégagent leur azur du sein des vapeurs; les cimes des arbres secouent les souillures argileuses de leurs feuillages et les détritus végétaux suspendus en flocons à leurs branches; les paysages de l'Uris ont repris leur charme idyllique, mais les sables cachent une nouvelle récolte d'or que les eaux ont fait descendre de hauteurs inaccessibles, et la nature a jeté dans ses convulsions une nouvelle pâture à la cupidité de l'homme.

Les domestiques du sénateur avaient profité de nos deux heures de sieste pour préparer notre campement. Le choix de l'emplacement faisait honneur à leur goût. Les premières croupes des montagnes s'élevaient, à cet endroit, couvertes d'arbres penchés qui formaient une arche de verdure au-dessus de la rivière. Sur la berge opposée, une pente douce conduisait à une esplanade de rochers dont une épaisse végétation tapissait les déchirures. C'était au sommet de cet amphithéâtre naturel que tout était disposé pour passer la nuit. Auprès d'un vaste brasier allumé à quelque distance, la moitié d'un mouton rôtissait sur deux fourches de bois de fer. Sur l'herbe étaient disposées les provisions contenues dans les cantines. Dans une source qui sortait du pied des rochers et venait mêler à la rivière ses eaux glacées, sous l'ombre que versait la cime épaisse des arbres inclinés, des outres gonflées rafraîchissaient le vin contenu dans leurs flancs, inappréciable précaution après une course de douze heures dans une atmosphère dont un thermomètre, que j'avais rencontré par hasard au premier relais, portait la chaleur, à l'ombre, à 95 degrés Fahrenheit. Après le repas, la nuit tomba presque glaciale sous l'influence de la rivière. Des matelas furent disposés, pour le sénateur et sa famille, près d'un nouveau foyer allumé au centre de la clairière, après toutefois que les domestiques eurent battu soigneusement les buissons environnans de leurs cravaches plombées, pour en écarter les serpens. Quant à moi, j'étais depuis trop long-temps privé de lit pour ne pas regarder un matelas comme une superfluité puérile, et je m'étendis avec déliees sur le gazon le plus épais que je pus choisir. Puis, au murmure monotone de l'Uris dans son lit de roches et du vent dans le feuillage, aux glapissemens plaintifs des chacals qui hurlaient de près et de loin, au retentissement affaibli de la clochette de la jument capitane, à ces mille bruits mystérieux de la nature sauvage, je ne tardai pas à fermer mes yeux appesantis par le sommeil, qu'on ne sollicite jamais long-temps dans les bois.

Les *cabrillas* (les pleïades), horloge du voyageur dans le désert, marquaient à peine trois heures quand je fus réveillé par les apprêts du départ. Les taillis craquaient de tous côtés sous les écarts des chevaux arrachés non sans regret à leur pâturage rafraîchi par la rosée de la

nuit. Les domestiques s'appelaient et se répondaient; le foyer ravivé projetait de vives lueurs jusque dans les échappées les plus profondes de la forêt, et teignait d'un reflet rouge les eaux noires de l'Uris. Bientôt j'entendis la voix du sénateur qui m'invitait à venir prendre le chocolat avant de partir. Je quittai ma couche de gazon; les voyageuses n'étaient pas encore levées, et, sur leur invitation expresse faite avec tout l'abandon gracieux des pays chauds, nous nous assîmes sur leur lit pour prendre ce léger repas. C'était un tableau nouveau pour moi que celui de ces jeunes femmes au milieu des bois, appuyées mollement sur la dentelle de leurs oreillers, sous cette alcôve de feuillage auquel le firmament étoilé formait un dais resplendissant. J'aurais voulu pouvoir prolonger ces instans; mais le repas achevé, tout étant prêt pour le départ, il fallut remonter à cheval.

Nous continuâmes à suivre le lit de la rivière, relayant comme la veille, et nous arrivâmes au petit village de Banamiché. Les habitans peu nombreux de ce village, groupés devant leurs portes, nous regardaient avec curiosité; parmi eux, un homme vêtu d'un froc de franciscain, retroussé jusqu'à la ceinture, et chaussé de *bottes de cheval* (1) garnies d'énormes éperons, semblait nous observer avec un intérêt tout particulier. La beauté de doña J..., la femme du sénateur, assez remarquable pour fixer partout l'attention, détermina le moine à nous parler et à nous offrir l'hospitalité sous son toit. L'offre fut acceptée, et nous mîmes pied à terre. Une ménagère de mine assez avenante vint nous recevoir, escortée d'une demi-douzaine d'enfans.

— *Aquien Dios no dió hijos le dió ahijados* (2), nous dit le *padre* Nicto; ainsi se nommait notre hôte. C'était, je pense, en reconnaissance des soins paternels qu'il prenait de ses filleuls, que les petits drôles l'honoraient d'un nom plus tendre que celui de parrain.

Après avoir remercié ce digne homme de son hospitalité bienveillante, nous continuâmes notre route jusqu'à Arispe, où nous arrivâmes le soir. De la Puerta del Cajon jusqu'à cette ville, nous avions toujours suivi le lit de l'Uris, dont nous avions traversé cent huit fois les sinueux détours. Je ne dirai que peu de chose d'Arispe. C'est la dernière ville que je devais rencontrer avant les déserts que je m'étais promis d'explorer, et je n'y séjournai que le temps strictement nécessaire pour me reposer. Avant la translation du pouvoir législatif de l'état à Arispe, cette ville n'était qu'une bourgade sans importance. Aujourd'hui encore elle est moins peuplée qu'Hermosillo, et n'égale cette dernière ville en étendue que grace aux vastes jardins ou *huertas* dont chaque maison est entourée. Dans ces huertas, des massifs de grenadiers, de

(1) On appelle ces bottes, formées de deux peaux de chèvre tannées et curieusement estampées ou gauffrées, *botas vaqueras*.

(2) « Dieu a donné des filleuls à celui à qui il a refusé des enfans. »

poiriers et de pêchers offrent en tout temps de frais ombrages, et, à l'époque de la floraison, le plus agréable pêle-mêle de fleurs pourpres, roses et blanches. Les grenades, les coings et les pêches d'Arispe sont renommés dans tout l'état de Sonora. Comme toutes les villes de la république, et généralement les villes hispano-américaines, Arispe a des rues alignées au cordeau et percées à angles droits. Les maisons en pisé, uniformément recouvertes d'une couche de plâtre, ne se composent que d'un rez-de-chaussée. Des fenêtres de plain-pied avec la rue, bien que défendues par des barreaux de bois assez rapprochés, n'en laissent pas moins pénétrer la vue dans l'intérieur des maisons, et le soir l'éclat des lumières dans l'obscurité des rues. De cette façon, la ville paraît animée pendant le jour malgré le petit nombre de passans, et il y règne la nuit une clarté suffisante nonobstant l'absence de tout éclairage public. Du reste, à l'exception de la prison, bâtie en pierres de taille, et dont les cachots voûtés sont toujours vides, nul monument public n'attire dans Arispe l'attention du voyageur. Cette *cité* (siége du congrès de l'état, elle a droit à ce nom) n'est remarquable que comme une dernière halte de la civilisation sur les confins des vastes déserts du nord. A partir d'Arispe, la civilisation du midi cesse de marcher vers le nord; elle restera stationnaire jusqu'au moment où elle se rencontrera avec l'invasion anglo-américaine, qui apporte la civilisation du nord vers le midi.

Quoique l'hospitalité du sénateur me rendît fort agréable le court séjour que je fis à Arispe, j'étais de la classe trop nombreuse de ces voyageurs ingrats, à qui l'instinct vagabond fait oublier l'accueil le plus gracieux, et qui ne savent le reconnaître qu'en allant le regretter loin du lieu où ils l'ont reçu. Je pris donc congé de la famille de don Urbano pour me diriger vers le *placer* de Bacuache. — A Dieu ne plaise, me dit le sénateur, que je cherche à vous effrayer au sujet du voyage que vous entreprenez! mais je ne veux pas non plus vous laisser dans une sécurité trompeuse. Depuis quelque temps, il est question d'incursions d'Indiens aux environs d'Arispe, de malfaiteurs ou de vagabonds qui parcourent les routes que vous avez à suivre; ainsi marchez, comme dit le proverbe, la barbe sur l'épaule, et soyez prudent. Je mets à votre disposition un de mes domestiques, homme de résolution et de bon conseil, et qui pourra vous servir au besoin. Maintenant, adieu et bonne chance!

Le sénateur me donna une accolade cordiale, et je montai à cheval après l'avoir affectueusement remercié de sa bienveillante sollicitude. Il était trois heures de l'après-midi quand je quittai Arispe. Selon l'itinéraire qui m'avait été tracé, je devais aller coucher dans les bois à six lieues de là, finir ma journée du lendemain à Fronteras, et gagner Bacuache le jour suivant.

J'avoue que je me mis fort mélancoliquement en route. Le rapide et agréable trajet que j'avais fait d'Hermosillo à Arispe, le train fastueux que j'avais partagé, ne servaient qu'à rendre plus pénible mon isolement. Et pourtant, combien de centaines de lieues n'avais-je pas faites ainsi, seul, ou avec mon guide pour unique compagnon! mais quelques heures de prospérité m'avaient complétement amolli. Heureusement je n'avais à lutter que contre une impression passagère, et, au bout d'une heure de route, ce parfum enivrant d'indépendance qu'apporte avec elle la brise du désert m'avait délivré de mes tristes réflexions. En sortant d'Arispe, nous suivîmes encore le lit de l'Uris; des chutes d'eau se précipitaient de tous côtés avec un pétillement pareil au bruit des feuilles, tandis que les grands arbres penchés sur l'eau, les lianes fleuries qui se balançaient au vent, secouaient leurs branches avec une harmonie semblable au murmure des cascades; les berges sonores de la rivière se renvoyaient en échos cadencés l'interminable enchaînement d'*estribillos* que mon guide chantait depuis notre départ. Il marchait en avant avec cette insouciance de l'homme pour qui les déserts n'ont plus rien de mystérieux. Je le perdais de vue et le retrouvais alternativement dans les sinuosités du chemin, n'interrompant sa chanson que pour couper d'un coup de cravache, entre deux refrains, la tête pendante de quelque liane. Cependant, une heure avant le coucher du soleil, il se tut au moment où de grands rochers qui s'avançaient sur la route venaient encore une fois de le dérober à ma vue. Bientôt je l'aperçus de nouveau, occupé à attacher son cheval à un arbre voisin; j'en conclus que nous devions nous arrêter là. Des saules dispersés en bouquets serrés cachaient le bord de l'eau; le long de ces saules, un tapis de gazon s'étendait, jonché de flocons blancs que le vent arrachait aux gousses épanouies des cotonniers qui croissaient derrière les saules, et des arbres de haute futaie abritaient cette verte pelouse du côté opposé à la rivière.

— Que peut-on désirer de mieux? me dit mon guide en prenant la bride de mon cheval. De l'eau pour nous, du gazon pour nos bêtes, du bois en abondance, et par-dessus tout, ajouta-t-il en me montrant des touffes de grosses lianes à fleurs bleues qui envahissaient les troncs des arbres, ce *huaco*, remède souverain contre la morsure des serpens? N'admirez-vous pas, continua-t-il en dessellant nos chevaux, comment Dieu a toujours mis le remède à côté du mal? Partout où ces lianes se rencontrent, c'est un signe que les serpens à sonnettes se trouvent en abondance. Voyez-vous là-haut cet oiseau (1) qui ressemble à

(1) Le *choyero*. On appelle *choya* une espèce de nopal-raquette dont les graines forment une boule ronde hérissée de piquans d'une force à percer le cuir le plus épais. Ces graines se détachent en grande quantité et jonchent le sol; elles servent d'armes

un faisan et qui vole en rond au-dessus de nous, et cet autre de la grosseur d'un pigeon, au plumage noir (1), avec le dessous de la queue jaune? Ce sont les deux plus redoutables ennemis de ces reptiles, et Dieu les a doués l'un et l'autre d'un instinct admirable pour les combattre. Leur présence ici confirme encore ce que je vous dis, que ces lieux sont infestés de serpens.

— Mais, lui dis-je, pourquoi nous arrêter ici?

— Parce que, reprit Anastasio (c'était le nom de mon guide), nous trouverions sûrement partout ailleurs les mêmes inconvéniens, sans y rencontrer peut-être les mêmes avantages.

A ces mots, jetant par terre les deux lourdes selles de nos chevaux, il étendit complaisamment sur le gazon les *zaleas* (peaux de mouton) et les *armes d'eau*. Une des selles, destinée à servir d'oreiller, compléta ce lit peu comfortable.

— Étendez-vous là, me dit-il, pendant que je vais faire boire nos chevaux et les attacher dans quelque endroit où le gazon soit bien touffu, pour qu'ils puissent en prendre à leur aise; ensuite nous nous occuperons de notre souper.

Je suivis son conseil, et le murmure de l'eau voisine ne tarda pas à me plonger dans une espèce d'assoupissement lucide, pendant lequel je percevais avec ravissement tous les bruits indistincts du désert qui s'endormait à son tour. Une voix me réveilla au bout d'une heure environ : j'ouvris les yeux; la nuit était venue, et la clarté d'un feu allumé près de moi me montra Anastasio debout à mes côtés. Il tenait d'une main une petite valise ou sachet allongé, de l'autre une moitié de calebasse remplie d'eau.

— Aimez-vous, me demanda-t-il, le *pinole* clair ou épais?

— Épais, lui répondis-je, car j'ai grand' faim.

Anastasio fit couler la farine épicée du sac dans la calebasse, et battit, avec un morceau de bois, le mélange nommé *pinole* de manière à en faire une espèce de mastic. Alors il me tendit la calebasse avec autant de respect que si c'eût été le vase d'or destiné à parer la table de quelque millionnaire, et resta immobile près de moi, la tête découverte. Tout en faisant avec résignation ce frugal repas, j'adressai quelques questions à Anastasio.

à l'oiseau appelé *choyero*, du nom de cette plante. Quand cet oiseau aperçoit un serpent endormi et couché en rond, il l'entoure d'une double ou triple ceinture de ces piquans formidables, puis le frappe d'un coup d'aile. Le serpent, qui se déroule précipitamment, s'enfonce ces pointes dans le ventre, et dans cet état le choyero en vient facilement à bout.

(1) Le huaco, ainsi appelé du cri qu'il fait entendre. Quand, dans les combats qu'il livre aux serpens à sonnettes, il se sent piqué, il mange, comme contre-poison, quelques feuilles de la liane à laquelle on a donné son nom. Ces feuilles, mâchées et appliquées sur la piqûre, sont un remède infaillible.

— Je n'ai pas besoin de vous demander, lui dis-je, si vous êtes allé déjà jusqu'à Bacuache?

— Qui n'est pas allé à Bacuache au moins une fois en sa vie? me répondit Anastasio en paraissant sourire d'une demande aussi naïve.

— Et vous n'avez pas été tenté de vous livrer à la recherche de l'or?

— Non, me répondit-il tristement; c'est parfois un horrible métier, et l'apprentissage que j'en ai fait m'en a dégoûté pour toujours.

Je n'étais pas fâché d'entendre quelque récit d'une de ces courses aventureuses dont on m'avait parlé pour m'aider à achever mon souper, et je priai Anastasio de me raconter les circonstances auxquelles il faisait allusion.

— J'avais à peine quinze ans, me dit-il, et j'en ai trente-cinq aujourd'hui, quand mon père, qui était un gambusino assez entreprenant, sur l'avis que lui donna un de ses amis de la découverte d'un riche *placer*, m'emmena, avec mes deux frères, à la recherche du gîte en question. A cette époque, le village de Bacuache n'existait pas encore, et les récits que nous faisait l'ami de mon père enflammaient tellement notre imagination, que nous nous serions bien gardés de perdre notre temps en route. Au bout de six journées, nous arrivâmes au préside de limite, et, après nous être cotisés pour faire dire une messe par le chapelain du préside, nous entrâmes dans le désert, c'est-à-dire au milieu de l'Apacheria (pays des Indiens apaches). Le *placer* que nous cherchions était près du lit d'une petite rivière qui n'a pas encore de nom; mais, pour y arriver, nous avions à traverser des plaines sans eau. Or, un soir que nous campions dans un *arenal* (désert de sable), nous mourions littéralement de soif, et il ne nous restait entre cinq qu'une gourde remplie d'eau. Cette soif maudite nous tourmentait tellement, que nous nous battîmes à qui aurait la gourde. Dans la vivacité de la lutte, il y eut un coup de couteau de donné; ce fut notre père qui le reçut de son ami. A la vue du sang qui coulait en abondance de sa blessure, mon frère aîné, pour le venger, se jeta sur l'assassin et le poignarda à son tour. Nous nous empressâmes autour de notre père, qui, dans l'angoisse de sa blessure, demandait ardemment de l'eau. Je me précipitai sur la gourde, qui était restée en notre pouvoir; mais, hélas! arrachée de main en main, elle avait abreuvé les sables de la dernière goutte d'eau qu'elle contenait. La nuit nous surprit ainsi; tant qu'elle dura, les plaintes de notre père, qui demandait de l'eau d'une voix de plus en plus affaiblie, troublèrent le profond silence du désert. Nous errions, comme des fous, à l'aventure, ne sachant que faire pour le soulager, car, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, nous ne découvrions que des sables arides. Enfin les plaintes cessèrent; mon père était mort! Toute la nuit, je pleurai à ses côtés. Le

jour naissant éclaira deux cadavres baignés dans leur sang. A côté de celui de notre père, des grains d'or brillaient au soleil, au milieu d'une mare rouge. Je n'ai pas besoin de vous dire, seigneur cavalier, que sur cet or, lavé par le sang paternel, nul de nous n'osa mettre la main. Nous tînmes conseil, mais désormais notre course était sans but; nous avions tué l'homme qui seul pouvait nous diriger dans nos recherches, et nous revînmes sur nos pas, laissant blanchir sur le sable le cadavre de l'assassin. Voilà pourquoi, seigneur cavalier, je me suis dégoûté à jamais du métier de chercheur d'or.

— Et vos frères? demandai-je à Anastasio quand il eut terminé cette triste histoire.

— L'aîné a renoncé, comme moi, au *gambuseo;* mais Pedro, le second, a continué son premier métier, et j'ai ouï dire qu'il était à Bacuache, où nous le trouverons sans doute.

Le lendemain matin, une brume épaisse flottait sur la cime des arbres et se résolvait en une abondante rosée; la lune argentait encore les détours sinueux de l'Uris, quand nous nous remîmes en route. Après quelques heures de marche, nous quittâmes le lit de l'Uris pour entrer dans celui de la rivière de Bacuache. Nous avions traversé tant de fois l'eau qui serpentait dans ces ravins, que la corne amollie de nos chevaux, qui, selon l'usage du pays, n'étaient pas ferrés, s'était usée sur les graviers. Aussi n'avancions-nous plus que lentement, et, quand la nuit vint nous surprendre, bien que nous n'eussions fait qu'une halte d'une heure, vers le milieu de la journée nous étions encore à une assez grande distance du petit village de Fronteras. Le paysage commençait à prendre une teinte lugubre. La chaîne de montagnes que nous avions cotoyée à partir d'Hermosillo, au lieu d'un pittoresque amphithéâtre de forêts, ne présentait plus que des pics escarpés et arides. Sur ces pics, des vapeurs épaisses se balançaient au vent comme des draperies flottantes; la végétation était aussi plus maigre sur les bords sablonneux de la rivière. De grandes trombes de sable fin tourbillonnaient tristement de distance en distance, et s'abattaient dans l'eau avec un pétillement semblable à celui de la pluie. Bientôt nous arrivâmes à un endroit où la route se resserrait entre deux talus rapides, formés, d'un côté, par les montagnes, et, de l'autre, par un mur de roches couronnées d'herbes sèches, de cactus épineux et d'aloès. Quelques chênes verts, des sapins, s'élevaient, parmi les buissons, de distance en distance, et, aux aisselles de leurs branches ou dans les crevasses de leur écorce, des peaux de serpens, dépouilles de ces reptiles pendant la mue, se tordaient hideusement sous la brise. L'eau ne murmurait plus, elle commençait à gronder; en un mot, jamais plus mélancolique paysage ne s'était offert à mes yeux.

J'entendais depuis quelque temps sur le sommet du talus, à ma droite,

un bruit de branches froissées que j'attribuais à quelque animal sauvage, quand, dans un endroit où la crête du rocher était nue, j'aperçus à peu de distance derrière moi un homme qui marchait sur le talus et semblait régler son pas d'après l'allure de mon cheval. Un large chapeau noir, dont les ailes commençaient à se déchiqueter, ombrageait sa figure hâve et décharnée. Une gourde, comme celle que la tradition suspend au bourdon des pèlerins, était passée à son cou par une ficelle. Une *frazada* (espèce de couverture grossière), dont la pluie et le soleil avaient effacé toutes les couleurs, était jetée sur son épaule. Bref, à l'aspect de cet homme, on pouvait hésiter entre la défiance et la pitié. Je ne fis d'abord à cette rencontre qu'une médiocre attention, mais il me sembla bientôt évident que le voyageur réglait strictement son pas sur le mien. Pour m'en assurer, je pressai celui de mon cheval, et il me parut presser le sien aussi. Je le ralentis, et le voyageur ralentit sa marche pour la reprendre plus rapide, quand je lui en eus donné l'exemple. Cette persistance avait de quoi m'étonner. Enfin, dans un endroit où le talus s'abaissait vers une plaine à laquelle j'arrivais, j'arrêtai mon cheval, décidé à demander un éclaircissement sur cette espèce d'espionnage. L'inconnu sembla d'abord hésiter, puis il se détermina à me rejoindre. Anastasio marchait toujours en avant.

— Holà! l'ami, lui dis-je, si vos intentions sont telles que je les suppose, vous n'aurez rien à gagner avec moi, je vous en préviens.

L'inconnu se trouvait en ce moment tout près de moi, et j'en profitai pour l'examiner à mon aise. Il pouvait avoir une quarantaine d'années, mais la fatigue ou le chagrin paraissait l'avoir vieilli avant l'âge. Quelques cheveux gris commençaient à se mêler aux cheveux noirs qui tombaient sur ses épaules. Au geste que je fis en indiquant mes pistolets, un sourire d'une tristesse navrante se dessina sur ses traits flétris; sans me répondre, il porta une main à son chapeau, et, tirant l'autre des plis de la couverture qui lui servait de manteau, il me montra silencieusement des doigts horriblement mutilés. A la vue de cette main informe, mon ardeur belliqueuse fit place à la pitié, et je me disposais à donner quelque aumône à ce malheureux. L'inconnu devina sans doute mon intention, car une faible rougeur colora sa figure.

— Je n'ai besoin de rien, seigneur cavalier, me dit-il; la seule grace que je vous demande, c'est que vous me permettiez de vous suivre à quelque distance pour traverser ce ravin. J'avais espéré le faire sans être vu, mais j'aime mieux vous prier de ralentir un peu le pas de votre cheval, car la fatigue et la terreur m'accablent.

En disant ces mots, le pauvre diable essuyait avec sa couverture son front ruisselant de sueur; je vis ses pieds nus laisser sur le sable une empreinte rougeâtre.

— Mais je m'arrêterai, lui dis-je ému de compassion; vos pieds saignent, et vous ne pouvez marcher ainsi.

— Pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, n'en faites rien, seigneur cavalier, j'ai hâte de traverser ce ravin.

— Vous ne connaissez donc pas ce chemin? lui dis-je.

L'inconnu fit un geste d'effroi.

— Je ne le connais que trop, seigneur cavalier; de l'endroit où nous sommes jusqu'à un quart de lieue d'ici, il est peu de cailloux qui n'aient été rougis de mon sang, et d'un sang plus précieux encore, ajouta-t-il d'une voix altérée et en poussant un profond soupir.

— Eh bien donc! lui dis-je, en route! Aussi bien la nuit va venir, et nous sommes encore loin du gîte.

A ces mots, je me remis en marche; mais, quoique j'avançasse lentement, mon nouveau compagnon de voyage ne semblait me suivre qu'avec beaucoup de peine. La rivière s'encaissait de nouveau entre deux berges rocheuses d'un aspect sinistre. La cime des pins qui s'élevaient à droite et à gauche était encore éclairée par le soleil, mais déjà l'ombre épaisse qu'ils projetaient s'étendait sur les eaux comme un voile sombre; la nuit nous menaçait d'une obscurité complète dans ces bas-fonds, et j'avais hâte d'en sortir. Je pris donc le parti d'appeler Anastasio et de proposer à l'inconnu de le prendre en croupe; car, si la défiance me retenait encore, l'humanité me faisait un devoir de ne pas abandonner un voyageur dans la détresse, et il était évident que les forces allaient manquer à celui-là. Il accepta mon offre avec une extrême gratitude, et, au moment où il achevait de se hisser péniblement sur la croupe de mon cheval, Anastasio nous rejoignait. Nous continuâmes silencieusement notre route pendant quelques minutes. A l'aspect des grands arbres qui dessinaient sur le ciel des images fantastiques, au bruit sourd des feuilles qui gémissaient sous la brise du soir, mon compagnon semblait en proie à une vive terreur, et ce n'était qu'à voix basse qu'il me disait de temps en temps, en me montrant ces masses sombres ou en écoutant cette harmonie plaintive : *Jésus Maria!* ne voyez-vous rien remuer là-bas? N'avez-vous rien entendu?

Je prêtais l'oreille malgré moi; involontairement aussi mes yeux cherchaient à percer les ombres qui envahissaient déjà l'horizon, mais je n'entendais que le cri de la chouette qui s'éloignait d'arbre en arbre et le murmure monotone des eaux; je n'apercevais que les noires silhouettes projetées par les buissons qui bordaient la route.

— Sommes-nous encore bien loin de la croix dont on m'a parlé? demandai-je à Anastasio.

A cette question, mon compagnon tressaillit.

— La voilà, me dit-il d'une voix étouffée. Et je l'entendis murmurer une prière à voix basse.

A quelque distance de là j'aperçus effectivement, sur le sommet du talus, la croix de sinistre mémoire; nous ne tardâmes pas à y arriver.

— Seigneur cavalier, me dit l'inconnu, vous mettriez le comble à vos bontés, si vous vouliez vous arrêter un instant au pied de cette croix.

— Pourquoi? lui demandai-je, plus contrarié que je ne voulais le paraître de m'arrêter dans un endroit aussi suspect.

— Un instant, un seul instant, reprit le mutilé d'une voix suppliante, le temps de dire à celui dont elle recouvre la tombe que sa mort est vengée.

Sans attendre ma réponse, il se laissa glisser à terre, et, avec une agilité dont je ne l'aurais pas cru capable, il gravit en s'aidant des racines qui pendaient çà et là les flancs escarpés du ravin.

— Connaissez-vous donc, lui dis-je étonné, celui qui est enterré là?

Il s'agenouilla, et me répondit d'une voix sourde en étouffant un sanglot douloureux :

— C'est mon fils assassiné qui dort sous cette tombe, seigneur cavalier.

Je me découvris devant cette croix, qui jetait comme un reflet funèbre sur le ravin déjà si désolé, et j'attendis. Quand le mutilé eut fait sa prière, il serra précieusement dans son sein quelques fleurs qu'il cueillit au pied de la croix, et remonta en croupe.

— Le pauvre enfant, me dit-il, a été plus faible que moi; il est mort au dixième coup de couteau, car je les ai comptés, je ne comptais que les siens! Ces mains mutilées, en le défendant, semblaient m'interdire tout espoir de vengeance, n'est-ce pas, seigneur cavalier? et cependant elles m'ont suffi pour le venger.

— Vous êtes donc le gambusino Rivas? lui dit Anastasio.

— Oui, répondit-il avec un certain orgueil, je suis le gambusino Rivas, qui le premier a découvert le *placer* de Bacuache. L'or que j'en rapportais il y a un an a été la cause de la mort de mon enfant! Je revenais avec lui, ici même, un soir comme celui-ci, lorque trois assassins, la figure couverte de cravates noires, nous ont assaillis lâchement. J'eus beau leur crier : Grace pour mon fils! les mains que j'étendais pour le protéger ont été hachées. Les assassins au moins n'auraient pas dû parler, car c'est leur voix qui, plus tard, me les a fait reconnaître; c'est par leur voix que Dieu les a livrés à ma vengeance.

Anastasio fit un signe dubitatif. — Étiez-vous sûr que ce fussent eux? demanda-t-il.

— Écoutez, seigneur cavalier. Quand il y a trois mois je me suis trouvé avec ceux dont je reconnaissais la voix, dans les souterrains de

Subiate, bourrant le boyau qui devait faire éclater le rocher (1) dans lequel se cachait un riche filon, je me suis dit : Une étincelle arrachée par la pointe de la pique qui entasse cette poudre peut nous faire sauter tous; si ce sont les assassins de mon fils, je le reconnaîtrai à ce signe qu'eux seuls mourront et que j'en réchapperai; si ce ne sont pas eux, je périrai avec eux, et qu'alors Dieu me pardonne comme à eux! Je n'ai pas hésité. Vous m'avez vu tout à l'heure près de succomber à la terreur que m'inspire ce lieu terrible, où j'ai vu assassiner mon enfant; sans vous, d'affreux souvenirs m'auraient peut-être tué avant que je pusse venir dire à mon fils qu'il était vengé, et cependant ma main n'a pas tremblé en frappant le roc, l'étincelle a jailli, et la preuve que Dieu me livrait les assassins de mon fils, c'est que, pendant que leurs débris sanglans retombaient sur moi, je suis resté debout, sain et sauf! N'était-ce pas là le jugement de Dieu? reprit-il après un court silence. Aurait-il permis ce miracle, si ces hommes eussent été innocens?

Anastasio hocha de nouveau la tête d'un air d'incrédulité, mais il se tut, et nous continuâmes notre marche. Une heure après, nous entendîmes les aboiemens des chiens errans qui annoncent la proximité des villages au Mexique.

— Dans quelques minutes, dit le domestique, nous allons voir les feux de Fronteras. Là, seigneur cavalier, vous pourrez faire un meilleur repas, ou tout au moins dormir sous un toit.

Cependant les aboiemens des chiens devenaient de plus en plus distincts, mais aucune lumière ne brillait encore à travers les arbres. Nous sortîmes du lit de la rivière pour suivre un sentier qui conduisait à une petite plaine au milieu de laquelle un groupe de maisons apparaissait à quelque distance; ces maisons semblaient abandonnées; nul bruit, nulle lumière ne révélait la présence des habitans.

— Allons, dit Anastasio en descendant de cheval, je vais réveiller ces dormeurs, car nos chevaux ne seront pas fâchés de se refaire avec un *quartillo* de maïs, et j'espère, de mon côté, trouver quelques poulets pour notre souper.

Anastasio frappa rudement du pommeau de son sabre à la porte de la première cabane qu'il rencontra; mais l'écho seul lui répondit.

— Du diable si j'y comprends rien! murmura le domestique tout en redoublant son tapage. Notre étonnement s'accrut, quand nous nous aperçûmes que les autres cabanes, dont quelques-unes restaient ouvertes, étaient toutes également vides. Nous en comptâmes ainsi une vingtaine.

— Écoutez, me dit Anastasio, qui semblait réfléchir; il doit y avoir

(1) Les mineurs mexicains se servent, pour bourrer la poudre, de leurs instrumens de fer, et il est étonnant que des catastrophes du genre de celle-ci ne soient pas plus fréquentes.

quelque diablerie dans tout ceci, et il est nécessaire que je l'éclaircisse. Il faut, en tous cas, de la prudence. Retournez avec le gambusino dans le lit de la rivière; grace aux rochers qui l'encaissent, le feu que nous serons forcés d'y allumer pour passer la nuit ne se verra pas de loin; quant à moi, je vais à la découverte, et je reviendrai vous dire ce que je pense de tout ceci. Si vous faites du feu, évitez toutefois d'y jeter les branches du *palo hediondo* (1); le seigneur Rivas vous aidera à le connaître.

Ces conseils me firent comprendre que la position pouvait être grave. Anastasio venait d'allumer une cigarette de paille de maïs; à la lueur qu'elle répandait à chaque aspiration, je le vis se baisser, éclairant ainsi le sol à ses pieds, et je le perdis bientôt de vue dans l'obscurité. Je restai seul avec le gambusino, qui m'aida à ramasser du bois mort, et nous eûmes bientôt allumé un feu que la fraîcheur de la nuit rendait indispensable. Près d'une heure s'écoula, pendant laquelle le mutilé garda le silence le plus profond, silence que la singularité de ma rencontre avec lui et mes propres réflexions m'engageaient à ne pas troubler. Anastasio revint. A la clarté du foyer, je remarquai que sa figure était soucieuse. Il jeta par terre deux poulets qu'il avait trouvés endormis, et auxquels il avait tordu le cou.

— Eh bien? lui demandai-je.

— Eh bien! reprit-il en se grattant la tête, ne vous alarmez pas de ce que je vais vous dire; mais je crains d'avoir fait un serment téméraire.

— Comment cela? Expliquez-vous, lui dis-je.

— J'ai répondu de vous à mon maître, le seigneur sénateur, n'est-il pas vrai?

— Oui.

— Mais, ma foi! j'ai peur d'avoir promis plus que je ne pourrai tenir. J'ai vu la trace des Indiens à quelque distance du village, et, sans doute, c'est la peur qui en a fait déménager tous les habitans. Les Apaches sont-ils partis pour ne plus revenir, c'est ce que j'ignore. En tout cas, nous ne pouvons guère songer à fuir; nos chevaux sont horriblement *despeados* et ne peuvent plus faire un pas : le mieux est donc, à mon avis, de rester ici, car il y aurait peut-être plus de danger à gagner Bacuache ce soir, si toutefois cela se pouvait. Ce que je puis vous dire, c'est que, comme j'ai répondu de vous, je partagerai votre sort. C'est tout ce qu'on peut exiger de moi. Qu'en pensez-vous, seigneur Rivas?

Le gambusino, plongé dans une sombre apathie, ne répondit rien.

— A la grace de Dieu! continua Anastasio; en tout cas, nous nous défendrons de notre mieux. — Et avec le sang-froid dont il m'avait déjà donné des preuves, il se mit à plumer ses deux poulets; une baguette

(1) Bois puant. L'odeur de ce bois brûlé est infecte, et dénonce au loin le bivouac dont la flamme serait même invisible.

de bois de fer, qui croissait en abondance autour de nous, servit de broche. J'étais, comme il est facile de le penser, peu disposé à faire honneur à sa cuisine; cependant, si la peur est contagieuse, le courage l'est aussi, et l'attitude calme de ce domestique finit par me rendre mon assurance. Néanmoins je prêtais l'oreille avec anxiété à tous les bruits qui remplissent les bois vers le soir. Le murmure de l'eau qui frémissait contre les rochers éboulés, le craquement des buissons froissés par les longes de nos chevaux, le bourdonnement des nombreux maringoins que la nuit semblait amener avec ses premières vapeurs, le retentissement bruyant des arbres morts qui se tordaient sous la brise, mille voix qui m'auraient fait rêver dans toute autre circonstance, résonnaient alors comme des voix menaçantes. Au moment où notre rôti, auquel Anastasio semblait donner tous ses soins, exhalait déjà une odeur fort appétissante, ces bruits changèrent de nature; nous prêtâmes l'oreille. Anastasio se pencha même pour écouter; mais il reprit bientôt avec son indifférence habituelle : — Les blancs seuls marchent ainsi, quoique l'allure de ceux-ci ressemble un peu à celle des Indiens; maintenant il n'y a plus à s'y tromper.

En effet, des voix ne tardèrent pas à se faire entendre, le bruit des pas se rapprocha, puis, à la lueur du feu qui éclairait le dessous des feuilles sur le bord du talus, deux individus se montrèrent. C'était la nuit aux aventures imprévues, et les deux nouveaux venus figuraient à merveille dans l'espèce de drame improvisé dont cette journée de voyage semblait former le prologue. Le premier était un homme de haute taille, la figure couverte d'une épaisse barbe blonde tirant sur le roux. Un bonnet en cône tronqué fait évidemment de la peau de quelque animal, mais qui ne conservait que quelques poils disséminés, couvrait une rude chevelure de la couleur de la barbe. Une veste en gros drap gris, à basques carrées et à larges poches, horriblement rapetassée, des espèces de braies en peau de daim tannée, maintenues autour des jambes par des courroies de cuir, composaient le reste de son vêtement. Des lanières de peau, passées à droite et à gauche sur sa poitrine, soutenaient une vaste gibecière en cuir, qui pendait sur l'estomac, et une corne à poudre. Un long *rifle* à canon de cuivre était jeté sur son épaule. Le costume de l'autre individu consistait en une veste de cuir d'un rouge de brique (*gamuza*), qu'on passe par le cou comme une chemise, ornée dans tous les sens de boutons de métal blanc, et en un pantalon de cuir aussi, jadis rehaussé d'*agrémens* d'argent. Il était également armé d'une carabine, mais la sienne était à canon bleu de fabrique liégeoise. En outre, il portait sur le dos, au lieu de sac de voyage, une lourde selle mexicaine.

Arrivés au bord du talus qui dominait l'endroit où nous étions assis, es deux inconnus restèrent un instant immobiles.

— Voilà qui nous prouve, dit l'homme à la veste de cuir, en se tournant vers son camarade, que nous sommes plus loin que vous ne pensiez de ceux que nous cherchons, car ces cavaliers ne seraient pas si tranquilles ici.

— C'est ce que nous verrons quand il fera jour, dit l'autre avec un accent étranger, mais je soutiens toujours que nous ne devons pas être loin d'eux.

— De qui parlez-vous? leur demandai-je.

— D'un parti de maraudeurs indiens que nous poursuivons depuis plusieurs jours, reprit l'individu à veste de cuir, et dont nous avons perdu la trace ce soir dans l'obscurité. Nous avons aperçu votre bivouac en la cherchant, et, si vous voulez bien le permettre, nous nous reposerons quelques heures en votre compagnie, seigneur cavalier.

En achevant ces mots, il déposa par terre, avec un soupir de soulagement, la selle qui chargeait ses épaules.

— Volontiers, lui répondis-je enchanté de ce renfort inespéré, et voici quelqu'un qui vous donnera des renseignemens à l'égard des Indiens, ajoutai-je en montrant Anastasio.

Les deux individus s'assirent sans façon à la mode du désert.

— Ah! les chiens! m'ont-ils fait *boucaner* (1)!

Cette phrase que prononça en français, avec l'accent traînard particulier aux Normands, l'homme à la barbe blonde, me causa un vif plaisir, car je fus certain d'avoir enfin devant les yeux un véritable chasseur canadien, un rejeton de l'ancienne souche normande, un de ces *coureurs de bois*, dont j'avais entendu raconter tant de prouesses merveilleuses.

— Soyez le bienvenu, l'ami, lui dis-je à mon tour en français.

— Quoi! s'écria le Canadien, vous êtes Français! Touchez là, me dit-il en me tendant sa large main avec une visible satisfaction; il y a bien long-temps que je n'ai entendu parler ma langue. Du diable si je m'attendais à trouver ici un compatriote avec qui je ne serai pas forcé de *jargonner* espagnol!

Pendant que nous échangions quelques phrases, Anastasio faisait part de sa découverte au chasseur mexicain.

— Avais-je raison? s'écria le Canadien d'un air de triomphe.

— Je ne demande pas mieux que de m'être trompé, répliqua le Mexicain. Puis, s'adressant à Anastasio :

— N'avez-vous pas remarqué, parmi les traces que vous avez trouvées près de ce village, celle d'un cheval qui, par une singularité remarquable, a le sabot droit de devant un peu plus large que le gauche?

(1) En français-canadien, *boucane* veut dire pipe; *boucaner*, fumer, dans le sens figuré qu'on attache trivialement à ce mot.

— Ma foi non, dit le domestique; mais ce dont je suis sûr, c'est que le parti qui a laissé ces empreintes est en marche depuis long-temps.

— Depuis quatorze jours, ni plus ni moins, reprit le Mexicain, depuis que, profitant d'une négligence de notre part, ils nous ont dépouillés, ce cavalier canadien et moi, du produit d'une année de campagne, et, pardessus tout, d'un cheval que j'aimais comme un enfant.

A ce mot, le gambusino tressaillit douloureusement et cacha sa figure dans l'ombre.

— Je ne regrette, moi, qu'une magnifique collection de peaux de loutres, dont la moindre valait trente piastres (150 francs), ajouta le chasseur canadien; mais patience, rira bien qui rira le dernier!

— C'est ma faute aussi, reprit le Mexicain, car, depuis le jour où j'ai manqué à mon serment envers les ames du purgatoire, tout a été pour moi de travers.

Ces paroles avaient été dites avec un accent de componction dont je ne pus m'empêcher de sourire.

— Ainsi, lui dis-je, vous ne croyez pas les ames du purgatoire étrangères à votre mésaventure? Je serais curieux de savoir en quoi vous avez pu les offenser si gravement. Racontez-nous cela en prenant votre part de notre souper.

— Volontiers, dit le Mexicain en jetant un regard de convoitise sur les deux volailles qu'Anastasio achevait de débrocher. A l'exception du gambusino Rivas, nous étions, autant qu'il m'en souvient, tous plus ou moins affamés, et un moment de silence solennel précéda le souper. La flamme du foyer éclairait alors un des groupes les plus bizarres que mes souvenirs me rappellent; elle faisait ressortir les formes musculeuses du coureur des bois canadien, jetait des reflets cuivrés sur la figure déjà bronzée du chasseur mexicain, et donnait un aspect plus lugubre encore au visage ravagé du gambusino.

— Vous autres *Américains* (1), dit le chasseur mexicain après s'être signé dévotement, vous ne croyez à rien; mais, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, je n'en suis pas moins convaincu que les ames du purgatoire sont la cause de ma mésaventure. Avant d'être associé avec ce seigneur canadien, la chasse était déjà mon principal métier. J'ai passé bien des nuits à l'affût des cerfs, dont je vendais la peau assez avantageusement, ou guettant aux abreuvoirs de la forêt les tigres et les lions, pour lesquels les *hacenderos* (propriétaires) me payaient une prime de dix piastres par tête, en m'en laissant encore la peau pardessus le marché. Une légère partie de ces profits me servait à faire dire des messes pour les ames du purgatoire, et je puis dire que

(1) En Sonora, tout étranger est Américain. Dans le sud du Mexique, tout étranger est Anglais.

mes affaires prospéraient. Puis, je m'associai avec ce seigneur canadien, et je laissai de côté les bêtes que j'avais chassées jusqu'alors pour entreprendre avec lui l'exploitation des loutres et des castors. Or, un jour que j'étais seul à l'affût de ces innocens animaux, j'aperçus les ramures d'une magnifique paire de cerfs qui venaient se désaltérer à un ruisseau sous un fourré assez épais. Mes premières chasses me revinrent en mémoire, et j'éprouvai un vif désir de tuer ces deux cerfs. Comme vous pensez, ce n'était pas aisé, mais j'espérai qu'en priant Dieu j'en viendrais peut-être à bout. Je fis donc vœu mentalement que, si je les abattais d'un coup, la peau de l'un serait pour moi, l'autre pour la rédemption de quelques ames du purgatoire; je glissai en même temps deux balles de plus dans ma carabine, et je fis feu.

— Et vous les manquâtes tous les deux? lui dis-je.

— Oh! que non! Seulement, quand le nuage de fumée se fut dissipé, j'eus la douleur de voir que mon cerf seul était resté sur le terrain, mais que celui des ames du purgatoire courait comme un démon.

— Pour un dévot aux ames du purgatoire, c'était cependant un cas de conscience facile à résoudre, lui dis-je en m'efforçant de garder mon sérieux.

— Si j'avais eu moins de dévotion pour ces saintes ames, je n'aurais pas éprouvé une douleur si vive de voir leur messe s'enfuir à toutes jambes; ce n'est que depuis le vol de mon cheval que j'ai pensé qu'en bonne conscience j'aurais dû partager avec elles la moitié de la peau de mon cerf; mais, ajouta le chasseur (et son regard devint menaçant), j'ai fait un autre vœu, et celui-là, je le tiendrai. Depuis quatorze jours et quatorze nuits nous sommes sur la trace de ces démons d'Apaches. Eh bien! ce vœu, je le renouvelle ici!

Le chasseur se dressa sur ses pieds, étendit la main vers le ciel, et, les yeux étincelans, les narines gonflées, il s'écria d'une voix que les échos répétèrent après lui comme pour prendre acte de ses sermens :

— Je fais vœu d'attaquer, accompagné ou seul, ces chiens partout où je les rencontrerai, de les poursuivre, s'il le faut, jusqu'à leur village. Je fais vœu de porter sur mes épaules cette selle, qui était celle du pauvre animal qu'ils m'ont volé, et de ne la déposer que quand je l'aurai mise sur le dos d'un de ces démons! Je fais vœu de vendre comme esclaves leurs enfans maudits, et de consacrer cette fois le produit de cette vente aux ames du purgatoire. Puissent-elles me venir en aide!

— Et vous, demandai-je au Canadien, avez-vous fait un semblable vœu?

— Moi, répondit-il simplement, j'ai promis à mon associé de le suivre partout où il irait et de faire ce qu'il ferait.

Puis il fit un signe au Mexicain; alors celui-ci se leva de nouveau, prit sa selle, la chargea sur ses épaules et me dit :

—Nous nous sommes assez reposés; recevez mes remerciemens pour votre hospitalité; il est temps que nous allions reprendre la trace perdue, car, avec un vœu comme le mien, on ne dort et on ne s'arrête que le moins possible. Si le hasard vous conduit à l'*hacienda de la Noria* et que je sois encore de ce monde, j'espère que vous me trouverez quitte cette fois avec les ames du purgatoire. Adieu, seigneur cavalier.

Le Canadien me donna une vigoureuse poignée de main, jeta sa carabine sur son épaule et le suivit. Moi, je contemplais d'un œil étonné ces deux intrépides aventuriers qui osaient se mettre seuls à la poursuite d'une tribu en ne comptant que sur leur courage pour mettre à fin une si périlleuse aventure. Les deux chevaliers errans se perdirent bientôt dans l'obscurité de la nuit, et je n'entendis plus le bruit des herbes qu'ils froissaient dans leur marche.

— Ce sont deux hommes perdus! dis-je à Anastasio.

— Qui sait? me répondit flegmatiquement le domestique en s'allongeant près du feu.

Le sommeil, plus fort qu'un reste d'appréhension, ne tarda pas à me fermer les yeux, pendant que je réfléchissais encore à la singularité de cette rencontre. Le lendemain, la lune allait disparaître derrière les montagnes, quand nous reprîmes notre course vers Bacuache. Comme la journée précédente, nous n'avançâmes que très péniblement vers notre but; nos chevaux pouvaient à peine marcher, tant ils avaient la corne usée. Rivas nous suivait sans effort à pied, grace à cette lenteur forcée, et nous formions ainsi un assez lamentable trio de voyageurs. Cependant, quand le jour vint, comme notre compagnon faisait de temps à autre certaines haltes, nous ne tardâmes pas à le laisser en arrière jusqu'à ce qu'enfin, au détour de la route, nous le perdîmes complétement de vue. Je l'appelai à plusieurs reprises, mais ma voix se perdit au milieu du silence, personne ne répondit à mon appel.

— Ne vous en occupez pas davantage, seigneur cavalier, me dit Anastasio, il est probablement en quête de quelque *creston*, car il est bon que vous sachiez que nous marchons déjà sur une terre fertile en or, et, tout seul et tout isolé qu'il se trouve, son instinct aura repris le dessus. Il est comme mon frère, il est né gambusino, rien ne l'en détournera, et il mourra comme il est né. Je ne crois pas, du reste, ajouta Anastasio, qu'il ait la tête bien saine. Depuis la mort de son fils, dont j'avais déjà entendu parler, une manie sombre s'est emparée de lui. Il croit reconnaître partout la voix des assassins de son enfant. Selon toute apparence, la terrible vengeance qu'il vient d'exercer n'a frappé que des innocens, et malheureusement il ne s'en tiendra pas là.

Je donnai un regret au pauvre mutilé; mais bientôt les objets nouveaux qu'on rencontre à chaque pas en voyage chassèrent de mon esprit le souvenir du gambusino. Enfin, après huit heures de cette marche pénible, nous arrivâmes à un endroit où quelques groupes disséminés de laveurs d'or en guenilles, qui nous lancèrent un regard oblique, exerçaient déjà leur industrie. Quelques pas plus loin, à un détour où la route se démasque derrière un épais rideau d'arbres, j'aperçus dans une gorge aussi longue qu'étroite des cabanes de ramée ou de bambous verts, qui de loin semblaient se confondre avec les sapins groupés sur les pentes des montagnes : c'était Bacuache. Avant de traverser pour la dernière fois le lit de la rivière d'où j'étais sorti quelques minutes auparavant, je m'arrêtai sur l'esplanade que forme la berge occidentale pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du *placer*. Devant moi s'ouvrait l'étroite vallée bornée de trois côtés par des hauteurs à pentes rapides couvertes de sapins épais. Des rochers gris pointaient dans les déchirures du terrain et tranchaient sur la verdure sombre des bois environnans. Du haut de la montagne qui formait le fond de la vallée, un ruisseau se perdait parmi les arbres et jaillissait çà et là en cascades bruyantes. Une des dentelures de la chaîne qui sépare Nacome de Bacuache donne naissance à ce torrent. Les sommités de ce *peñon* étaient couvertes d'une brume épaisse. Ce ruisseau serpentait au fond du ravin, ainsi que quelques autres qui descendaient des deux versans de droite et de gauche, sur lesquels des pins morts, couchés en travers de sapins encore verts, témoignaient de l'impétuosité des eaux dans la saison des pluies. Enfin, sur les bords de ces cours d'eau, au milieu même de leur lit, dans les sables du vallon, des hommes, courbés comme le laboureur sur la moisson, fouillaient la terre à coups de *barretas* ou draguaient le fond des torrens. De temps à autre, une explosion qui faisait voler des éclats de roc retentissait en échos sourds ou vibrans qui allaient mourir au loin. Puis des voix confuses, des jurons, des cris de joie, se mêlaient à ces bruits entrecoupés de courts silences pendant lesquels on n'entendait plus que le murmure des cascades.

Si l'on songe que nulle autorité ne règle les droits d'exploitation de chaque *pertenencia*, et que la terre appartient là non au premier occupant, mais au plus fort, on conçoit que tout nouvel arrivant doit exciter les soupçons des explorateurs primitifs de ces *placeres*. Aussi, ce fut avec un certain battement de cœur qu'après avoir jeté un coup d'œil sur ces lieux sauvages je poussai mon cheval pour descendre la berge et traverser la rivière. Anastasio me suivait de près; nous nous approchâmes d'un groupe d'individus qui remplissaient de sable les *bateas* qu'ils tenaient à la main. Anastasio s'adressa à l'un d'eux pour

lui demander si, par hasard, ils connaissaient le seigneur don Pedro Salazar, que nous venions chercher.

A cette question, faite par Anastasio avec sa placidité habituelle, un des laveurs interrompit son travail, et, tout en mettant entre ses yeux et le soleil une poignée de sable que sa main retirait de la *batea*, il répondit :

— Je ne saurais vous dire si celui que vous cherchez est encore de ce monde. Dans ce cas, il doit être au bord du torrent que vous voyez descendre de ce *peñon*.

Et il montrait le ruisseau dont j'ai parlé, et qui tombait à l'extrémité opposée de la vallée. Nous suivîmes la direction indiquée par le laveur. Dans le lit de cet *arroyo* assez profondément creusé, nous trouvâmes un homme de haute taille. Un cheval sellé et bridé était attaché au tronc d'un arbre. Une épée nue pendait à l'arçon de la selle. Quant à l'homme, il était dans l'eau jusqu'à la ceinture, occupé à entasser des pierres les unes sur les autres.

— C'est lui, me dit Anastasio.

Une reconnaissance cordiale, je dirai même solennelle, eut lieu entre les deux frères, qui ne s'étaient pas vus depuis longues années.

— Tu me vois occupé à détourner le cours de ce torrent, dit Pedro, quand la série de demandes et de réponses d'usage en pareil cas fut complétement épuisée.

— C'est bon signe, répondit son frère; mais le passé n'est donc rien pour toi, ajouta-t-il, que tu continues toujours ton périlleux métier?

— Que veux-tu! reprit Pedro; chacun suit sa vocation : la mienne est d'être sans cesse aux prises avec le danger d'une profession que je préfère à toute autre, peut-être à cause des dangers qu'elle offre. Ici même nous sommes en pays ennemi, et, tu le vois, ma *barreta* est à côté de mon épée.

Et il montrait le cheval attaché tout près de lui.

— Comment cela? dit Anastasio; la tranquillité la plus profonde me semble régner ici.

— Oui, en apparence, reprit Pedro; mais en réalité tous m'envient la possession de ce cours d'eau. J'ai mis plus d'une fois déjà le couteau à la main pour défendre mes droits contre mes camarades, et même contre les laveurs de Nacome, qui prétendent que ce ruisseau prend sa source à un endroit de la sierra compris dans la limite de leur exploitation. J'ai imposé silence aux envieux de Bacuache; mais nous avons eu un engagement avec ceux de Nacome, dans lequel mon associé a été blessé, et nous nous attendons encore à être attaqués d'un moment à l'autre : voilà pourquoi nous sommes sur nos gardes.

Malgré cette circonstance fâcheuse, il fallait nous résoudre à séjour-

ner quelques jours à Bacuache, pour donner aux chevaux le temps de refaire la corne de leurs sabots, et Anastasio demanda à son frère s'il pouvait nous recevoir.

— Ma cabane est là-bas, répondit Pedro, et je l'offre de bon cœur à ce cavalier; mais il est possible que les gémissemens du pauvre diable qui s'y trouve maintenant l'empêchent de dormir, s'il n'est pas un peu accoutumé à cette musique.

Anastasio me consulta du regard, et, sur un signe d'assentiment, il accepta l'offre de son frère. Je mis donc pied à terre, et, pendant qu'il emmenait nos chevaux, je m'assis auprès du gambusino, qui avait repris son travail.

— Il me semble, dis-je pour lier conversation, que vous vous donnez là une peine bien inutile, car, si ce ruisseau est assez riche en parcelles d'or pour mettre en éveil tant d'ambitions, il doit vous suffire d'en exploiter le lit?

— C'est ce que j'ai fait aussi, me répondit Pedro. Depuis la cascade que vous voyez là-bas, il n'y a point un caillou ni un grain de sable qui n'ait passé par mes mains; le résultat s'est trouvé au-dessus de mon espérance, et c'est ce résultat inattendu qui m'a forcé à entreprendre le travail que je suis en train d'achever.

— Je ne comprends pas bien, lui dis-je, cette nécessité.

Pedro sourit.

— Écoutez, seigneur étranger, répliqua le gambusino en tirant d'un petit sachet de cuir caché sous sa chemise un grain d'or de la grosseur d'une noisette et à vives arêtes, que concluriez-vous du *placer* que vous exploiteriez si vous trouviez une *pepita* de cette nature?

— Que le gîte de l'or est proche, puisque la *pepita* n'aurait pas eu le temps de s'user par le frottement.

— Et si, au-dessus d'un certain point, votre travail, fructueux partout ailleurs, se trouvait constamment inutile?

— J'y renoncerais.

— Et vous auriez tort, car le filon d'or qui a donné naissance à ces morceaux ne pourrait être qu'en-deçà du point où ces recherches deviendraient inutiles. En un mot, continua-t-il à voix basse, les pentes de ce torrent dont je cherche à détourner les eaux doivent être la source d'une partie de l'or qui se trouve dans cette vallée.

— Et vous ne craignez pas, lui dis-je, que vos confrères, soupçonnant votre bonne fortune, ne vous fassent un mauvais parti?

— Je m'y attends, mais je ne les crains pas. Depuis mon enfance, je suis accoutumé aux dangers de ma profession. J'ai appris la prudence en même temps que l'audace, et j'ai déjà mis à couvert une forte partie de mon butin. En cas de malheur, je révélerais ma cachette à mon frère Anastasio.

Puis, attachant des regards attentifs sur la berge, qui peu à peu s'élevait au-dessus des eaux, il reprit :

— Ne croyez pas du moins que ce soit la cupidité qui m'aiguillonne! non! Mais voyez la contradiction! Dans des déserts brûlans où tout autre aurait donné l'or du monde entier pour un verre d'eau, j'ai souvent sacrifié à des expériences inutiles la dernière goutte d'eau qui me restait, et pourtant que de fois il m'est arrivé de vendre de riches filons pour un cigare! En exposant ma vie dans ces recherches aventureuses, j'obéis à un instinct invincible. Je suis comme le torrent à qui Dieu ordonne de disséminer l'or dans la plaine. N'est-ce pas Dieu aussi qui révèle à l'homme par des signes visibles la présence de l'or caché dans les entrailles de la terre?

Tout en parlant ainsi, le gambusino continuait à élever sa digue de pierres, dont il bouchait les interstices avec des herbes qu'il avait amassées en assez grande quantité. Peu à peu l'eau, détournée de son cours, laissait à découvert la pente de terrain qui l'encaissait des deux côtés, et se répandait dans une autre direction. Je prenais un si vif intérêt à ce travail, que j'oubliais ma fatigue. — Si je ne me suis pas trompé dans mon calcul, me dit le gambusino, c'est à une vingtaine de pas d'ici, en suivant le cours de ce ruisseau, que doit se trouver le gîte de l'or dont j'ai recueilli les *pepitas*, et alors mes recherches depuis le pied de cette digue jusqu'à l'endroit dont je parle seront à peu près infructueuses.

Pour joindre l'expérience au précepte, le gambusino prit la *batea* qu'il avait déposée près de lui et plongea ses deux mains, recourbées en écope, dans les quelques pouces d'eau qui couvraient à peine alors le lit du ruisseau. Il amena deux poignées de terre et de sable qu'il déposa dans la sébile et qu'il lava soigneusement; aucune parcelle d'or ne parut à la lumière. La même expérience, pratiquée plusieurs fois de suite, produisit toujours le même résultat. A la dernière épreuve cependant, quelques petits grains d'or presque imperceptibles vinrent briller parmi le sable qu'il vannait pour ainsi dire entre ses doigts; ces légères parcelles, arrondies et polies, sortaient évidemment d'un gîte beaucoup plus éloigné que celui dont la présence venait d'être révélée au gambusino. Suffisamment éclairé sur la direction qu'il devait donner à ses recherches, Pedro tira de sa poche un petit roseau creux de quatre pouces environ de long et deux fois gros comme une plume d'oie. Au bout d'un quart d'heure à peu près, il parvint à en remplir la moitié, puis en boucha les deux extrémités avec de la cire. Alors il abandonna le point qu'il venait d'exploiter, et m'engagea à descendre avec lui le cours de l'eau jusqu'à une vingtaine de pas de l'endroit où nous étions. Là il remplit de nouveau son plat de bois, et, de l'air satisfait d'un professeur qui voit une expérience couronnée de succès, il me montra, parmi le résidu vaseux, de petits grains d'or aplatis, pointus et anguleux.

— Ceux-là viennent de plus près, n'est-ce pas? me dit-il; donc le gîte que je cherche se trouve entre la source du ruisseau et son extrémité, là ou ici, ajouta-t-il en frappant la berge de la pointe du pied.

— C'est incontestable, répondis-je émerveillé de la justesse de ce raisonnement. Le ruisseau en se retirant laissait voir le talus de droite où l'eau avait creusé une demi-voûte couronnée de racines entrelacées. Le gambusino sonda avec soin la profondeur de ce renfoncement, mis à jour pour la première fois; sa figure impassible ne laissa rien lire des pensées qui l'agitaient. Il interrompit son examen pour sortir du lit du ruisseau et prendre sa pique qu'il avait laissée sur le bord. Les premiers coups qu'il dirigea contre le flanc de la berge ne rencontrèrent qu'un terrain argileux dans lequel la *barreta* pénétrait sans résistance. A quelques pieds de là, le fer, en s'enfonçant de nouveau, heurta contre la roche : en un clin d'œil, le gambusino la mit à nu en la débarrassant de la terre qui la couvrait. C'était une roche anguleuse, si compacte et si dure, que ce ne fut qu'au troisième coup, appliqué d'un bras vigoureux, qu'un éclat s'en détacha. Le mineur examina de nouveau avec attention le bloc mis à découvert, pendant que je suivais tous ses mouvemens avec une curiosité que l'on comprendra. Alors il mit un doigt sur sa bouche, comme pour me recommander le silence, et joua le désappointement en acteur consommé, tandis qu'il serrait dans les poches de sa veste le morceau de quartz qu'il avait séparé du bloc; il éparpilla ensuite des pieds et des mains les pierres qu'il avait entassées, et, la digue une fois abattue, l'eau ne tarda pas à reprendre en murmurant son cours habituel.

— Allons, dit le gambusino en élevant la voix, je me suis trompé dans mes conjectures; mais, en tout cas, en voilà assez pour aujourd'hui, et je me sens fatigué; si vous le trouvez bon, nous rentrerons chez moi.

Je me levai pour l'accompagner. Pendant le trajet, rien dans sa démarche ne trahit la moindre émotion. Lorsque nous fûmes entrés dans sa cabane, il ferma soigneusement la porte, et s'écria en jetant à Anastasio le morceau de quartz qu'il tira de sa poche :

— Comme tu me le disais tout à l'heure, le passé n'est rien pour moi; mais que doit être l'avenir pour le possesseur d'un filon semblable à celui-ci! Encore de l'or qui va voir le jour, qui va circuler de main en main! s'écria-t-il avec enthousiasme.

Pendant qu'Anastasio examinait avec admiration le morceau de quartz d'un blond fauve constellé à certains endroits de paillettes serrées et veiné, en d'autres, de légers réseaux d'or, un homme couché dans un angle de la hutte, le blessé dont le gambusino avait parlé, fit entendre un sourd gémissement. Il essaya de se retourner sur sa couche de roseaux, mais il ne put qu'étendre la main et dire d'une voix faible :

— Donne, que je voie à mon tour, quoique ma vue soit bien troublée.

Anastasio lui tendit le précieux caillou.

— C'est dans le ruisseau que tu as trouvé ce filon, n'est-ce pas? continua-t-il.

— Oui, dit Pedro, réjouis-toi d'avoir versé ton sang pour le défendre!

Le blessé ne répondit rien, mais un sentiment de joie vint éclairer un moment sa figure pâle, puis il ferma les yeux comme s'il n'eût pas voulu distraire sa pensée de ce spectacle fascinateur. Pedro s'approcha de lui.

— Nous exploiterons cette mine ensemble quand tu seras guéri, lui dit-il; je n'attends que toi pour cela; aussi ai-je eu la force de ne rien laisser lire sur ma figure de la joie que je ressentais. Sois tranquille, l'eau recouvre entièrement le filon, et personne ne se doute de ma découverte.

La respiration haletante du blessé se fit entendre plus distinctement dans la cabane; il essaya de parler encore, mais il ne put prononcer que ces mots : — Jésus! que j'ai soif! — si bas, que nous les entendîmes à peine. On s'empressa de satisfaire son désir, après quoi les deux frères, obéissant à un préjugé généralement répandu en Sonora qui fait considérer tout étranger comme médecin ou horloger, me prièrent d'examiner la blessure que le gambusino avait pansée selon la mode du pays. J'avais déjà été trop souvent consulté en pareille matière pour perdre mon temps à protester de mon ignorance, et je consentis à faire ce qu'ils me demandaient. Le mineur leva donc l'appareil et m'expliqua le mode de pansement, que je dus naturellement trouver parfait (1). J'ordonnai même, pour l'acquit de ma conscience, de le renouveler souvent. Les deux frères furent complétement de mon avis, et s'applaudirent naïvement de m'avoir consulté.

Cette journée laborieuse était enfin achevée, la nuit était venue, et les laveurs avaient suspendu leurs occupations. Tout était silencieux dans la cabane comme au dehors; mais, ainsi que l'avait prévu Salazar, les gémissemens du blessé m'empêchèrent de dormir. Couché en travers de la porte, restée ouverte, je prêtais l'oreille au bruit des pins agités, harmonie funèbre qui se mariait bien à la plainte du blessé, et je contemplais l'horizon noir et borné de cette vallée si fertile en or, théâtre

(1) Ce mode de pansement, emprunté aux Indiens, est des plus étranges et mérite d'être décrit. Le pays abonde en fourmis d'une grosseur peu commune, mais dont la piqûre n'a rien de venimeux. On en recueille une certaine quantité dans un verre profond, puis, quand on a étanché le sang qui coule de la blessure, on en rapproche soigneusement les deux lèvres, qu'on expose à la morsure de ces insectes. Quand les deux antennes, ou tenailles, dont leur tête est garnie se sont enfoncées de côté et d'autre, on sépare avec les deux ongles le corselet à l'endroit où il se joint à la partie postérieure du corps; la fourmi, en expirant, enfonce plus profondément ses tenailles, qui restent ainsi fixées sur l'une et l'autre lèvre de la plaie. Des herbes aromatiques écrasées, entre autres l'*oregano*, servent à diminuer l'inflammation.

de tant de luttes sanglantes. Le sommet de la sierra, qui donnait naissance au ruisseau dont j'entendais le murmure, était couvert d'un dais de vapeur que la lune irisait çà et là. Au milieu de cette nature silencieuse, ce brouillard lumineux paraissait un voile mystérieux jeté par Dieu sur la source de ces trésors, dont sa volonté confie la distribution au caprice des eaux. Un pin se profilait en noir sur le ciel transparent, et s'élevait comme le sombre protecteur de ces hauts lieux. Au-dessous de lui, la cascade formée par le torrent semblait une cataracte d'argent tombant sur cette terre d'or. Peu à peu les objets devinrent moins distincts à mes yeux, que la fatigue appesantissait, et déjà mon esprit flottait entre l'assoupissement et la veille, quand je crus entendre au loin des cris étouffés et voir des lueurs indécises scintiller comme des feux follets sur la hauteur. Le sommeil finit cependant par prendre le dessus, et je ne sais combien de temps je dormis jusqu'au moment où une clarté subite me fit ouvrir de nouveau les yeux. Un spectacle étrange me frappa : la vallée tout entière était vivement illuminée, des flammes ondoyantes s'élançaient depuis l'extrémité inférieure du tronc jusqu'aux plus hautes branches du pin qui dominait le ruisseau. Des nuages de fumée montaient en tourbillonnant jusqu'au ciel, qui en était obscurci. Les cimes des arbres voisins étaient colorées de reflets incandescens. Des branches détachées du tronc enflammé tombaient en traçant des raies de feu. A la lueur de ce brasier gigantesque, des hommes allaient et venaient; des clameurs confuses éclataient de tous côtés. Des épées nues, des piques, des couteaux, brillaient au milieu de ces groupes divers.

— Nacome! Nacome! criait-on de toutes parts. Je me retournai pour avertir Anastasio et son frère; je les distinguai à la lueur qui pénétrait jusqu'au fond de notre cabane, levés tous deux et paraissant tenir conseil. Le blessé s'agitait convulsivement sur son lit de douleur.

— Eh bien! dis-je au gambusino, ceux de Nacome veulent-ils décidément venir nous attaquer?

Le gambusino secoua la tête. Son visage était soucieux et pâle; une terreur dont il ne se rendait pas compte semblait le dominer malgré lui.

— Non, non, me répondit-il; les laveurs de Nacome n'auraient pas allumé ce flambeau infernal pour nous attaquer. Un voyageur ne peut non plus avoir mis le feu à cet arbre, car, si des raisons inconnues l'eussent forcé à bivouaquer là-haut, la prudence lui eût également commandé de ne pas se trahir. Pourvu que ce ne soit point...

Il n'acheva pas, mais le signe de croix qu'il fit dévotement compléta sa pensée. Puis il reprit :

—Ne croyez-vous pas, seigneur étranger, que, si Satan règne par la puissance de l'or, une terre qui en produit tant doit être plus qu'une autre soumise au prince des ténèbres?

Le spectacle qui s'offrait à nous était réellement empreint d'un caractère diabolique propre à éveiller des idées superstitieuses, et, l'avouerai-je? je manquai d'argumens pour rassurer Pedro.

— *Ave Maria!* s'écria Anastasio; n'as-tu pas entendu des gémissemens semblables à ceux de notre père expirant dans la nuit fatale où nous l'avons perdu? Ah! le *gambuseo* est un affreux métier! Écoutons.

Nous fîmes silence, mais nous n'entendîmes que le sifflement de la flamme, le craquement du bois qui éclatait au milieu du feu, la respiration oppressée du blessé.

— Fais comme moi, Pedro, continua Anastasio, renonce à ton métier; tôt ou tard tu en seras victime.

— Jamais je n'y renoncerai! s'écria le gambusino, qui parut avoir pris une détermination bien arrêtée, et engagea son frère à sortir avec lui pour éclaircir leurs doutes.

— Allez-vous m'abandonner ainsi! s'écria le blessé avec angoisse. Pour l'amour de la sainte Vierge, que quelqu'un reste avec moi!

— Ce sera vous, seigneur cavalier, me dit Pedro; mais écoutez, avant tout, une recommandation solennelle.

— Parlez, lui dis-je, et croyez que, s'il est en mon pouvoir d'exécuter ce que vous me demanderez, je suis prêt à le faire.

— Je ne sais ce qui peut m'être réservé là-haut, reprit-il; plaise à Dieu que je n'y rencontre que des ennemis terrestres! mais, si je n'en reviens pas, promettez-moi de ne pas partir avant six jours d'ici. D'ici là, le pauvre Cirilo (il montrait le blessé) sera mort ou rendu à la santé. L'abandonner maintenant, ce serait le tuer. S'il est mort avant ce temps et que je ne sois pas de retour, ni mon frère non plus, je vais confier à votre loyauté, seigneur cavalier, un secret dont vous ferez votre profit. Quand vous aurez récité sur le corps de Cirilo les prières des morts, après lui avoir fait donner une sépulture chrétienne, si c'est en votre pouvoir, vous fouillerez à l'endroit où il repose maintenant, et, à un pied sous terre, vous trouverez l'or que j'ai recueilli dans ce *placer;* il y en a une quantité assez considérable. Je n'ai personne à qui le laisser, autant vaut que vous en profitiez qu'un autre.

M'ayant fait cette confidence, il se disposait à sortir, quand, après un moment de réflexion, il ajouta cette recommandation singulière, où se révélait complétement l'étrange caractère du gambusino :

— Si vous craigniez par hasard de vous charger de l'héritage que je vous laisse à cause des tentatives qu'on pourrait faire pour vous en dépouiller, éparpillez-le plutôt que de le laisser enfoui, car, une fois arraché à la terre, l'or est fait pour profiter à l'homme : c'est Dieu qui le veut ainsi.

Presque aussitôt Pedro et Anastasio sortirent l'épée à la main. Je restai sur le seuil de la cabane, et je les vis se perdre dans les té-

nèbres de la vallée. Pendant long-temps encore, l'arbre embrasé répandit une lumière éclatante, jusqu'au moment où les flammes cessèrent de tourbillonner. Le cercle éclairé par l'incendie se rétrécit alors peu à peu; le tison colossal s'affaissa bientôt sur lui-même, s'éteignit dans le torrent avec un sifflement lugubre, et tout rentra dans l'obscurité. Seulement, à de longs intervalles, les flammes, soudain ranimées, lançaient encore un éclair jusqu'à moi. Je persistais à croire que c'étaient les laveurs de Nacome qui venaient surprendre ceux de Bacuache, mais rien, dans le silence de la nuit, ne justifiait cette appréhension. Je faisais donc d'inutiles efforts pour deviner la cause de cette bizarre alerte, quand, à la lueur d'un de ces jets de flamme dont j'ai parlé, je vis un homme s'avancer presque en rampant de mon côté.

— Qui va là? criai-je à l'inconnu, que je ne distinguai qu'un instant.

— Chut! c'est moi, moi, Rivas, dit l'homme à voix basse, et en effet je reconnus la voix du mutilé. Je lui adressai précipitamment quelques questions sur la cause de cette alarme imprévue. Il y répondit par un éclat de rire si singulier, qu'un fou seul pouvait rire ainsi, car je n'avais pas oublié ce que m'avait dit Anastasio. Rivas s'accroupit près de moi, et me dit de manière à ce que je pusse seul l'entendre :

— Votre domestique avait raison, je m'étais trompé! Ce n'étaient pas eux, vous savez, ceux que j'ai fait sauter! mais cette fois-ci, j'en suis sûr, j'ai reconnu leurs voix; malheureusement ils n'étaient que deux!.. il m'en manque encore un!... je le trouverai plus tard... C'est pour cela que j'ai allumé ce grand feu, et puis je voyais ainsi ceux que j'ai poussés au fond du précipice agiter leurs membres brisés, et j'étais content! Ceux de Subiate sont morts trop vite.... N'est-ce pas encore là le jugement de Dieu? Au revoir, seigneur cavalier, je vais chercher le troisième.

A ces mots, le fou s'éloigna précipitamment, avant que j'eusse pu l'arrêter. J'étais encore tout étourdi de cette révélation, quand j'entendis la voix des deux frères, qui regagnaient leur cabane.

— Eh bien! leur criai-je, qu'avez-vous découvert?

— Rien, répondit Anastasio, si ce n'est deux cadavres que nous avons trouvés au bas du ravin; mais, si c'est le diable qui les y a précipités, il a du moins fait justice des deux plus mauvais drôles de ce pays, où certes ils ne manquent pas! J'avoue que j'ai un poids énorme de moins sur la poitrine : pourtant je me demande encore qui a pu mettre le feu à cet arbre?

Je lui racontai ce que m'avait dit Rivas.

— Il pourrait bien n'avoir pas tort aujourd'hui, dit Anastasio; mais néanmoins je me mettrai demain en quête de lui : c'est un fou d'une trop dangereuse espèce.

Pendant six jours que je passai à Bacuache, toutes les recherches

faites pour découvrir le mutilé furent inutiles; il s'était probablement éloigné dans la direction du grand désert, et depuis ce jour on n'entendit plus parler de lui. Pendant ce laps de temps, Anastasio était parvenu à troquer mon cheval estropié, moyennant retour, contre un autre en meilleur état, et nous convînmes de faire encore route ensemble. Je n'avais pas oublié la phrase d'adieu du chasseur mexicain, et je me promettais bien de pousser un jour ou l'autre jusqu'à l'hacienda de la Noria. Je ne voulais pas perdre une occasion si précieuse d'étudier quelque nouvel aspect de cette vie mexicaine, qui, avec le désert ou l'océan pour cadre, gardait toujours pour moi l'intérêt d'un roman.

J'appris plus tard que la *bonanza* (1) trouvée par Pedro Salazar était devenue de plus en plus riche, mais qu'il avait vendu son filon, d'abord parce que l'argent lui manquait pour le fouiller profondément, ensuite parce qu'il prétendait n'être pas embarrassé pour en trouver d'autres qui, sans lui, demeureraient peut-être inconnus. Le gambusino était donc resté docile à la voix intérieure qui le poussait vers de nouvelles découvertes; sa mission, répétait-il avec une naïve emphase, était celle du torrent auquel Dieu ordonne de charrier dans la vallée l'or arraché des montagnes, et il attendait avec résignation, au milieu de fatigues et de périls journaliers, le moment où il irait, comme le torrent, mourir au terme d'une course orageuse dans un désert ignoré.

GABRIEL FERRY.

(1) Riche filon à fleur de terre.

PROPAGANDE RUSSE

EN POLOGNE.

LETTRE D'UN GENTILHOMME POLONAIS SUR LES MASSACRES DE LA GALLICIE.[1]

Il y a quelques mois à peine, l'Europe entière avait les yeux fixés sur la Pologne. Spectateurs découragés d'une lutte trop inégale, les plus sincères amis de ce malheureux peuple ne prévoyaient pour lui que de nouveaux malheurs; la réalité devait dépasser toutes les prévisions. On pouvait certes imaginer de quel côté serait la victoire, et l'on savait que les gros bataillons ne feraient point miséricorde. On s'attendait peut-être à la ruine définitive de ces pactes illusoires si souvent déjà et si outrageusement déchirés; mais devait-on s'attendre à voir un gouvernement régulier exploiter l'insurrection et récompenser l'assassinat? Il paraîtrait pourtant que ce n'est point encore là le terme de nos tristes surprises. On étouffe maintenant, au fond de ces pays fermés, tout le retentissement d'un si lamentable triomphe, et cependant il semble certain que l'histoire n'en est pas finie; nous craignons qu'il ne se prépare des extrémités plus funestes en même temps que plus étranges, et, bien qu'elles soient cette fois concertées par les victimes pour atteindre et envelopper les bourreaux, nous les déplorons à l'avance : c'est en diminuer le péril que de les signaler.

(1) Paris, chez J. Renouard, 1846.

Le bruit en effet se répand et chaque jour s'accrédite que cette noblesse, épuisée par l'Autriche, qui lui a tiré le plus de sang qu'elle a pu, veut à présent donner son ame à la Russie, et jouir enfin d'une vengeance, dût-elle s'y ensevelir. La propagande moscovite n'a jamais été plus insinuante ni mieux accueillie. Si nous en croyons les renseignemens qui nous arrivent de toutes parts, il s'opère dans la pensée publique une réaction dont rien ne saurait rendre la vivacité. On invoque le nom du tzar en haine du nom de M. de Metternich, et telle est l'horreur soulevée par l'un, qu'on en appelle à la clémence de l'autre. Nous ne dirons pas : La Pologne se fait russe! un peuple n'abdique point ainsi tout entier; pareille abdication serait toujours révocable. Nous dirons seulement : Les théories insidieuses, les trames secrètes ourdies depuis si long-temps par le cabinet de Pétersbourg au sein des nations slaves, n'ont jamais été si près d'aboutir. Pour ramener sous une même influence politique ces familles issues d'une même souche, pour réconcilier ces frères ennemis, sait-on bien ce qu'il manquait? L'Autriche aurait-elle fourni l'occasion? Les massacres de Tarnow seraient alors cruellement expiés.

On annonce que le roi de Prusse va rencontrer ces jours-ci le prince de Metternich au château de Kœnigswarth, et la conférence doit, assure-t-on, rouler sur les affaires de Pologne : il n'y a plus maintenant d'autre affaire en Pologne que l'agitation sourdement entretenue par les Russes au détriment de la domination allemande. Si l'on remue encore à Posen et en Gallicie, c'est le tzar qui le veut bien, parce qu'il y trouve son compte; sous le coup de la terreur qui règne partout, si l'on se plaint encore de l'hypocrisie prussienne et de la barbarie des Autrichiens, c'est qu'on se laisse gagner à la pensée du prochain avénement d'un despotisme plus national, c'est que les esprits, adroitement travaillés, se sont jetés, en désespoir de cause, sur cette suprême espérance. La Prusse et l'Autriche ne doivent pas s'y tromper; elles savent qui les menace; malheureusement elles ne savent pas comment se couvrir. Il est de la politique moscovite de pouvoir à la fois frapper et se garder en frappant. Karamzin l'a dit avec le sens et la gravité de l'histoire : « La Russie conquiert et ne guerroie pas. Toujours sur la défensive, elle ne se fie jamais à ceux dont les intérêts ne coïncident pas avec les siens, et ne perd aucun moyen de nuire à ses ennemis sans rompre les traités. »

Il ne s'agit donc point, pour le cabinet russe, de briser demain la sainte-alliance de 1815; il n'a pas le goût de ces expédiens trop éclatans; il lui suffit de fomenter avec son invincible patience les germes de discorde qu'il a semés à travers les populations hétérogènes de l'Allemagne orientale. Magnifique représentant d'une race partout ailleurs sujette de l'étranger, le tzar lui tend ses aigles comme un signe de ral-

liement. Il n'est rien qu'il ne se promette des vagues et puissantes aspirations de cette fraternité slave qui se reconnaît, qui s'éveille d'hier; le mot du poète est à peine assez énergique pour peindre ce rêve immense : *quidlibet impotens sperare;* mais l'immensité même de cette ambition ne l'empêche pas de rester subtile, artificieuse, raffinée dans sa vigilance, minutieuse dans ses pratiques; elle ne s'endort point à songer, et l'on a fort à faire de la suivre à la trace. Essayons-le pourtant, et résumons les incidens, plus ou moins remarqués ici, qui ont pu servir de prétexte à ce singulier mouvement qu'on nous révèle là-bas. N'est-il pas extraordinaire de voir le plus rude oppresseur de la Pologne salué maintenant sur une terre polonaise comme le désiré des nations?

On n'a pas bien observé l'attitude prise par le gouvernement du tzar pendant les massacres de Gallicie, et c'est seulement aujourd'hui, même en Allemagne, qu'on réfléchit à la conduite qu'il sut alors tenir. Après la retraite des insurgés, les soldats russes entrèrent à Cracovie, beaucoup plutôt en médiateurs qu'en vengeurs; on était si effrayé des excès de ces bandes sauvages déchaînées par l'Autriche, que, sous les yeux mêmes des troupes autrichiennes, les Russes furent reçus à leur arrivée avec des cris de joie; il semblait que ce fussent eux qui apportassent l'ordre et la sécurité. Les instructions des autorités moscovites de la frontière gallicienne s'accordaient sans doute avec cette favorable opinion que l'armée donnait d'elle; l'empereur Nicolas n'avait pas apparemment les mêmes raisons que M. de Metternich pour châtier cette grande conspiration de gentilshommes. Beaucoup de nobles demandèrent et obtinrent un asile sur le territoire russe; les paysans galliciens qui osèrent les y chercher furent à leur tour saisis par ordre comme violateurs de la frontière, envoyés aux mines ou exécutés. Des paysans du royaume avaient voulu imiter leurs voisins et s'emparer aussi des propriétaires en les décrétant suspects; on les mit à mort presque sur l'heure. Ce contraste, habilement ménagé, a produit l'impression la plus forte dans toute la Pologne autrichienne; il a fait entendre aux persécutés qu'il restait un recours.

D'après les plus récentes nouvelles, l'anarchie dure encore en Gallicie, non pas, il est vrai, un tumulte sanglant, mais un trouble affreux qui désorganise toutes les relations de la vie sociale, et ce qu'il y a d'incroyable, c'est que le cabinet de Vienne se plaît à le perpétuer. Ainsi l'on proclame aujourd'hui très haut que l'on ne changera rien à l'ancien système administratif, que les seigneurs resteront chargés et responsables de la distribution des corvées, des impôts et du recrutement, que les *mandataires* continueront à soutenir l'intérêt du paysan, au nom de l'empereur dont ils sont les délégués, contre le seigneur dont ils sont les salariés. « On veut absolument, disent les malheureux qui survivent, que nos paysans ne cessent pas de nous regarder comme leurs tyrans. »

Et sait-on dans quelles circonstances on se presse tant de refuser les plus urgentes réformes? C'est au milieu d'une anxiété générale, d'une détresse presque publique. Le grain a manqué comme d'ordinaire aux approches de la moisson; il faudra voir ce qu'aura produit cette moisson tout arrosée de sang, à peine aujourd'hui terminée par des corvéables insoumis, qui l'ont coupée sous le bâton des caporaux autrichiens. En attendant, les propriétaires ruinés n'ont pu donner d'aide aux pauvres gens, suivant la coutume à peu près obligatoire de cette sorte de domination patriarcale; les maisons des massacreurs regorgent de dépouilles; ceux qui sont affamés parce qu'ils ont les mains pures ne seront-ils pas tentés de gagner leur pain au prix où le paie l'Autriche? Est-ce là ce qu'espère M. de Metternich en obligeant les seigneurs de poursuivre à leurs risques et périls les rentrées du fisc impérial? Tout le pays est plongé dans une inexprimable stupeur : « Depuis que les nobles et les paysans ont été excités et soulevés les uns contre les autres, dit une *Lettre* sur laquelle nous reviendrons longuement, depuis que cette société déchire ses propres entrailles, il n'y a plus de nation polonaise. Depuis que ce récit funeste parcourt nos plaines, une morne tristesse pèse sur la contrée : le voisinage du maître et du paysan se change en embuscade, notre sommeil en cauchemar, nos veillées en frayeurs, et nos journées ne sont qu'une longue et cruelle angoisse. Le gentilhomme s'armerait si on lui avait laissé de quoi se défendre, et l'honnête paysan frémit à l'idée de cette fatalité qui pourrait le pousser à imiter de si horribles exemples. » Tel est l'état de choses sur lequel agit aujourd'hui la Russie; elle connaissait trop bien tout le parti qu'on peut tirer du muet abrutissement de la peur pour ne pas essayer à son profit une fascination qui paraît lui réussir. « La Russie fait le chat, écrivait-on encore tout dernièrement, et l'on y est pris. » L'image peut être triviale, elle est frappante. On se prend, en effet, à l'idée d'un ordre meilleur sous un régime qu'on veut à présent supposer moins perfide que brutal; les correspondances galliciennes abondent en éloges du tzar, et l'on n'imaginerait pas le bruit du jour qui courait encore l'autre semaine jusque dans Vienne même : l'empereur Nicolas allait promulguer une amnistie pour tous les condamnés politiques détenus en Sibérie. Merveilleuse rencontre! la même nouvelle arrivait au même instant à Posen, et l'on ajoutait là, comme plus ample information, que la rentrée des émigrés devait être négociée par le cabinet des Tuileries.

L'empereur s'est appliqué de son mieux à susciter dans le royaume ces bons sentimens qui se produisaient si à point dans la Gallicie, et il a risqué quelques démarches éclatantes pour réconcilier avec la suprématie moscovite, non pas seulement les Polonais de l'Autriche, mais aussi ses propres sujets de Pologne. On a vu dans toutes les feuilles allemandes comment il était allé se montrer à Varsovie, comment il avait

voulu se promener par les rues sans escorte, et, quelle que soit la défiance bien naturelle qu'inspirent toujours les chroniques de la cour impériale, il y a eu assez de courage dans cette bravade pour saisir des esprits enthousiastes et mobiles. Certaines paroles significatives ont été très à propos jetées dans la circulation : le tzar aurait dit que son peuple de Pologne commençait à prendre confiance en lui, et qu'il en ferait un grand peuple. Quelque chose de plus positif, c'est que la police de Varsovie a reçu l'ordre officiel de s'adoucir; il est juste d'ajouter qu'il a fallu en même temps élargir les prisons, parce qu'elles ne suffisaient plus à contenir les coupables ou les suspects. Enfin on a été plus loin dans cette voie d'habiletés, et l'on a remis en lumière un projet sur lequel on a toujours compté beaucoup pour l'assimilation des deux pays : on a fort affecté de désirer la suppression des douanes qui séparent le royaume des anciennes provinces russes, et une commission, dirigée par le prince héréditaire, a été instituée officiellement à Saint-Pétersbourg pour préparer une si importante mesure. Le gouvernement impérial gagnerait de toutes façons à cette révolution pacifique; la masse de la population y trouverait un avantage matériel; ce qui subsiste encore d'institutions françaises étoufferait bientôt sous l'uniformité progressive de la législation moscovite; puis, ce qui n'est pas une petite considération en Russie, les fonctionnaires, au lieu d'être payés sur un pied extraordinaire, comme ils le sont encore à titre d'occupans d'un pays conquis, n'auraient plus d'autre rétribution que celle des employés de l'intérieur, c'est-à-dire une fort médiocre. Tout cela vaut bien qu'on y pense, et l'on pèse tout cela.

Cette bizarre effervescence, qui domine en ce moment et gâte la pensée nationale, est plus vive encore à Posen que dans le reste de la Pologne. L'empereur Nicolas n'a pas grand ménagement pour Frédéric-Guillaume, et ne lui épargne point les avis; il estime assez peu ce qu'il y a de spirituel et de chevaleresque dans cette imagination trop remuante; il entend bien, dit-il, sauver le roi malgré lui, et, si les intrigues de sa police y peuvent quelque chose, il ne manquera certes pas de donner assez d'embarras à son beau-frère pour lui ôter le loisir de se compromettre en essais hasardeux. Le tzar s'inquiète beaucoup des destinées futures de la Prusse; il appréhende plus que tout de voir une tribune publique à Berlin, et il tenterait tout pour l'empêcher, fût-ce même de laisser proclamer la monarchie slave à Posen; on n'ignore pas, en effet, que ce toast, au moins imprévu, a été bruyamment porté dans une assemblée de prétendus patriotes. Il est vrai que Posen comptait alors bon nombre d'agens russes qui se donnaient uniquement pour surveiller l'esprit polonais et servir avec un zèle égal les intérêts combinés des grandes puissances; mais la Prusse a fini par douter qu'on sauvegardât très particulièrement les siens, et, comme les

agens se multipliaient tous les jours dans le grand-duché, le cabinet de Berlin a dispensé celui de Saint-Pétersbourg des généreux offices qu'il voulait bien lui rendre. Tout aussitôt ont commencé ces rumeurs si favorables à la politique du tzar, rumeurs depuis sans cesse grossissantes, et chaque jour dénoncées par les gazettes du gouvernement prussien : le peuple polonais devait s'en rapporter à Nicolas du soin de le délivrer et de le conduire; Nicolas était Slave, et il n'y avait qu'un Slave qui pût régénérer toute la Pologne; Nicolas empereur des Slaves ne serait plus le même que Nicolas empereur de Russie.

On a inventé d'hier le mot de *russomanie* pour flétrir par-devant l'Allemagne cette exaltation malencontreuse qui s'emparait si spontanément d'un pays qu'on avait feint de croire déjà germanisé. C'est surtout la noblesse qu'on accuse de prostituer ses adorations à l'idole moscovite, le plus odieux objet des antipathies allemandes; les nobles de Posen, affirme-t-on, ne rêvent qu'empire slave et vengeance contre la Prusse; les paysans, au contraire, se comportent comme de bons et fidèles sujets prussiens, parce qu'à changer de maître ils ne trouvent en perspective d'autre bénéfice que d'avoir à courir la chance du knout ou de la Sibérie. Nous laissons ici parler l'administration locale, qui ne craint pas même d'insinuer que le rétablissement du servage est la condition secrète du pacte déshonorant qui a rattaché la noblesse à la Russie. On ne peut d'ailleurs se représenter le trouble que cet étrange revirement a partout introduit : les différentes classes de la société s'observent et s'épient dans une indicible attente; le théâtre de Posen a fermé tout d'un coup; la vie paraît en quelque sorte suspendue. Les denrées renchérissent et le travail s'arrête, les propriétaires congédient leurs employés et leurs économes, les fabricans leurs ouvriers. Qu'importe cependant à la propagande moscovite? La police impériale se croit maintenant si certaine du succès de cette révolution mystérieuse, qu'elle emploie à la populariser les fables les plus grossières : on prophétise bravement à Posen que le tzar abdiquera bientôt en faveur de son fils, et qu'il a résolu de se créer à lui-même avec la Pologne un royaume indépendant qui aille du Bug à l'Oder. Si absurde qu'il fût, ce bruit a été répandu avec une intention assez marquée pour que le ministère prussien jugeât nécessaire de le réfuter dans sa feuille officielle. Ce n'était rien de moins, en y regardant, que le panslavisme sous forme de légende; celui-ci se marquait déjà son domaine et s'assignait un territoire.

Qu'il y ait entre des peuples unis par le sang et presque par la parole un besoin légitime de fraternité, personne ne le niera; mais que ce besoin doive les confondre sous un même sceptre, autant vaudrait dire qu'il faut encore aujourd'hui mêler dans un même empire tous les hommes de langue latine ou de langue germanique, comme il arriva pour les successeurs de Charlemagne. Le vrai, c'est qu'à côté du pan-

slavisme irréfléchi des peuples, il y a le panslavisme savant du tzar, système hypocrite auquel la Russie demande tout l'avenir de sa grandeur, toutes les séductions qu'elle croit bonnes à désarmer la Pologne. Écoutez les adeptes : le moment naîtra où la Russie, sachant enfin pardonner et guérir, appellera les Polonais à son aide pour la conduire dans les voies de la civilisation; ouvert à leur activité par la main puissante qui le mène, le monde slave reprendra la place qui appartenait en Europe à cette immense famille de déshérités; la gloire des Polonais sera d'initier à une existence nouvelle et leurs vainqueurs et tous leurs frères. — Nous ne pouvons retracer ici l'histoire du panslavisme. Cette question difficile mérite une étude plus spéciale et plus longue. Disons seulement que, du jour où parut l'idée d'une communauté nouvelle entre les branches dispersées de la famille slave, elle fut accueillie par des cœurs sincères, mais elle fut en même temps et surtout exploitée par les ambitions politiques des souverains. Nous comprenons qu'il y ait eu là pour quelques hommes distingués un beau rêve, une noble espérance, pour des populations morcelées par la conquête étrangère une vive réminiscence de leur unité primitive; malheureusement nous voyons partout, à côté de ces sentimens désintéressés, une vaste intrigue ourdie sous une ombre plus ou moins transparente pour les tourner au profit d'un plan de domination universelle en Europe. La maison d'Autriche avait déjà joué ce rôle périlleux à l'aide du génie de l'Espagne; elle s'y était trop épuisée pour le recommencer à l'aide du génie slave. On raconte pourtant qu'il fut une fois question dans les conseils de Joseph II de gouverner avec les Slaves et non point avec les Allemands; mais l'Autriche tenait à l'Allemagne par de trop profondes racines pour s'en séparer ouvertement, et, si réduite que fût sa population germanique, elle représentait toujours le saint empire romain. L'Autriche n'a donc favorisé le mouvement slave que dans les étroites proportions de sa politique : tandis qu'elle l'oppose en Hongrie aux prétentions hautaines des Madgiares, elle craint à tout instant de le voir se développer en Bohême, où il ne servirait que la Russie. L'Autriche ne pouvait changer de base et devenir slave. La Russie l'était par nature avant de vouloir l'être par calcul; elle n'avait qu'à se replacer sur ses vrais fondemens. Lorsqu'en 1825 des Polonais et des Russes s'unirent dans une même conspiration contre l'autocratie, leur entreprise manquée fournit à l'autocratie une idée de plus contre la liberté. On avait saisi sur les conjurés un cachet aux armes des douze peuples slaves; on devina bientôt le sens de cet assemblage jusqu'alors inoui, et ce fut en vérité le tzar qui garda ce cachet-là pour sceau de commandement. Le panslavisme devient malgré tout un monopole russe, et cette tendance doit être une loi bien puissante, puisqu'aujourd'hui même, quand la nationalité polonaise se réfugie, se retranche et s'efface derrière la communauté

slave, la Pologne proclame pour dernière chance de salut dans ce dernier asile l'absolue souveraineté de l'empereur Nicolas.

Quelle que soit la portée de cet entraînement inattendu, et dût-il même cesser ou disparaître demain, il serait insensé de fermer les yeux pour n'y voir qu'un résultat factice des stratagèmes russes; il est plus sage de dire les raisons intérieures qui poussent les gens, et de montrer comment le patriotisme peut succomber sous les fausses doctrines qui corrompent les esprits.

Nommons d'abord entre toutes la doctrine des races, enseignée par l'Allemagne, qui a fait de ce principe la pierre d'assise de ses édifices historiques et de son orgueil national. Le peuple allemand s'est déclaré le premier des peuples, parce que la race allemande était la plus noble des races; noblesse indestructible et originelle, qui enfantait par privilége tous les autres mérites et prédestinait aux grandes choses. La science germanique a considéré l'antiquité de la race comme la source de toute domination politique, de toute occupation territoriale; les Teutons de nos jours ont des droits acquis sur la moitié de l'Europe à titre d'héritiers de leurs pères. La science germanique a pris l'identité de la race pour le seul fondement de toute société; elle a pris ainsi l'état pour la famille, et mis dans l'état les liens du sang au-dessus de tous les liens. Un mot encore : la science germanique a lancé cette aventureuse théorie en face de l'invasion étrangère comme une protestation solennelle des siècles réunis, et c'est avec ces belles inventions qu'elle a pour ainsi dire chargé les fusils de la guerre de délivrance; il n'y a pas de plus légitime excuse pour une aberration plus opiniâtre.

Élevés aux écoles de l'Allemagne, les Slaves ne pouvaient manquer de s'approprier des instructions pour eux si fécondes. Les regards ainsi arrêtés sur ces grandes lignes de démarcation qu'on traçait entre les familles humaines, il était impossible qu'ils n'arrivassent point un jour à se compter, à se reconnaître, à systématiser les instincts qui les distinguaient, à songer aux gloires perdues de leurs ancêtres, aux legs imprescriptibles du passé. Puisque l'histoire du monde n'était que la lutte des races, ne devait-ce pas être leur tour d'entrer dans la lice? Puisque c'était le culte de la race qui constituait avant tout l'indépendance nationale, ne retrouveraient-ils pas l'une en pratiquant l'autre? Ce fut là d'abord ce qui séduisit. La pauvre Bohême n'avait-elle pas dès long-temps à peu près raisonné de la sorte? Si elle se déclarait slave en face de l'Allemagne, n'était-ce pas pour rester Bohême contre l'Autriche? Cette vieille école des érudits de Prague fouille en effet les antiquités de la nation tchèque avec tout le dévouement d'un patriotisme sérieux; elle écrit l'histoire des héros qui lui appartiennent en propre; elle célèbre Jean Huss; elle prône la légitimité d'Ottocar et dresse encore aujourd'hui ses réquisitoires contre l'usurpation de Rodolphe de

Hapsbourg. Il y a peut-être là de quoi tourmenter la censure autrichienne; il faut davantage pour contenter l'ambition moscovite; il faut que l'idée de race l'emporte sur l'idée de peuple, que les Tchèques soient avant tout des Slaves, et que les Slaves forment un corps dont la Russie soit la tête. La pente est irrésistible. La Bohême a maintenant son poète, il s'appelle Jean Kollar; mais ce n'est pas la Bohême seule qu'il chante, c'est la Slavie tout entière avec ses héros ou bohêmes, ou russes, ou polonais, ou serbes. Son œuvre est composée de sept ou huit cents sonnets réunis sous un nom significatif : *Slavi Dcera, la fille de la gloire* ou *la fille slave;* le mot a les deux sens. La Slavie est devenue pour Kollar une figure idéale, une créature vivante qui doit se pénétrer d'un esprit unique et respirer un seul souffle. Or, à quelles conditions le poète veut-il ainsi animer cette patrie naissante, trop vaste et trop multiple pour ne point se déchirer si l'ame qu'elle aura n'est point une ame impérieuse? « Qu'on coule ce métal divers pour fondre une statue : la Bohême sera le bras, la Pologne occupera le cœur, et je ferai la tête avec la Russie. » Le quatrième chant de la *Slavi Dcera* se termine par une description fantastique du paradis slave, et, au nombre des élus de ce singulier walhalla, Kollar inscrit à l'avance le tzar Nicolas et le grand-duc Constantin. Il n'y aura jamais de monarchie slave sans monarque russe ni de monarque russe sans apothéose.

Telle n'est point sans doute la pensée de ces nobles exilés auxquels la ruine de la Pologne semble avoir pour ainsi dire ouvert les sources mystérieuses d'une poésie nouvelle, et cependant ils ont aussi trop sacrifié à cet attrait dangereux de la fraternité slave; ils ont trop compté sur la puissance de la race comme ressource suprême de leur patrie vaincue, pour ne pas subir avec leur patrie le joug fatal qu'on lui prépare au nom de l'unité de la race. Zaleski, l'enfant de l'Ukraine, abandonne l'histoire réelle de son pays politique et se transporte en esprit dans les monts Krapacks pour rassembler autour de lui tous les rameaux de la grande famille. « C'est un terrain neutre, dit Mickiewicz, et il devient ainsi le chantre de sa race. » Mickiewicz lui-même n'a-t-il pas enseigné qu'il n'y avait plus de lutte possible entre les trois frères mythiques, « entre les trois patriarches, » le Russe, le Polonais et le Tchèque? « Tous les trois sont morts. C'est en vain qu'on voudrait en appeler aux vieilles haines nationales pour pousser maintenant les peuples slaves les uns contre les autres; ils cherchent dans le ciel et sur la terre celui qui réunira l'héritage divisé des ancêtres. » Quel sera celui-là? Le plus saint et le plus aimant, selon l'espoir du trop sublime rêveur, ou le plus alerte et le mieux préparé, selon la stricte loi de la dure réalité (1)?

(1) On peut lire, à propos du panslavisme en Bohême, un livre qui vient de paraître : *Deutschland, Polen und Russland,* par F. Schuselka.

Nous avons un autre grief, un grief plus décisif contre cette génération poétique, dont Adam Mickiewicz est le chef et le héros; il nous en coûte de l'avouer : si jamais les Polonais devaient tendre les mains aux Russes, il y aurait une lourde responsabilité qui pèserait sur elle. Ce n'est pas qu'elle n'ait trouvé les plus admirables accens pour flétrir les persécuteurs et protester contre la suppression d'un peuple; mais cet anéantissement qu'elle combattait avec tant d'éclat, c'était l'anéantissement par le sabre, dont on se relève toujours; et, pendant qu'elle disputait ainsi les victimes sanglantes à leurs bourreaux, elle faisait peut-être elle-même de ces victimes morales pour lesquelles il n'est pas de résurrection. Nous craignons que cette poésie, nationale comme elle l'est et si sévèrement proscrite par la censure impériale, n'ait cependant, à son insu, servi la fortune de l'empereur et produit à la longue cette chute dont nous nous inquiétons aujourd'hui, cette soudaine éclipse des résistances polonaises vis-à-vis de la Russie. Voici comment nous l'entendons.

Bardes consacrés par toutes les douleurs, bardes vraiment antiques par leur caractère et leur vie, ces illustres inspirés, qui voulaient remonter le courant de la tradition slave, n'en ont pas moins traversé l'école de l'Occident. Là, malheureusement, deux hommes les ont tous marqués au coin de leur génie : Byron et De Maistre. Lisez *la Comédie infernale* de l'auteur anonyme; étudiez les œuvres de Mickiewicz, vous y rencontrez partout cette double influence : Mickiewicz le confesse avec la simplicité de son grand cœur, et ne dissimule pas tout ce qu'il doit à ces sombres pédagogues. Il paraît d'abord étonnant de les voir ainsi réunis; au fond ils se rapprochent plus qu'on ne croit : chez tous deux, même scepticisme, même moquerie de la raison; chez Byron, un souverain mépris pour la société régulière et les lois positives; chez De Maistre, par-dessus cet orgueilleux mépris, l'ambition plus orgueilleuse encore de révéler à l'humanité des lois immuables tirées fatalement de sa nature, et non point de sa libre pensée. Ce fut là surtout comme l'angle obscur où les poètes polonais se rencontrèrent avec ce terrible docteur qui enseignait la mort, et d'un coup ils lui prirent sa doctrine sans en découvrir ni le secret ni la fin. Ils étaient d'un pays où l'instinct et l'habitude gardaient presque tout leur empire, où l'élan spontané des sentimens publics avait long-temps dominé les institutions, où l'isolement primitif de l'individu s'était perpétué, où les coutumes faisaient plus que les codes, où la nature irréfléchie tenait partout bien plus de place que la volonté délibérante. Or, De Maistre leur disait que délibération et volonté n'engendraient qu'erreurs, que le mouvement spontané des ames était la vraie voie de la vie, maintenant faussée par la science; que l'ordre primitif des choses humaines avait été nécessairement l'ordre divin; que la coutume seule était bonne; que les codes

avaient toujours tort; que les ignorans jouissaient le mieux de la pure lumière; qu'il ne fallait enfin « d'autre instrument pour agir qu'une certaine force morale qui plie le cœur comme le vent courbe les moissons. »

Doué par excellence de cette « force d'impulsion, » suivant le mot de De Maistre, l'esprit polonais fut tout de suite conquis à des théories qui lui révélaient et lui expliquaient sa puissance; il n'alla pas au-delà; il ne vit pas qu'au moment même où il luttait pour la liberté il se laissait enlever par les argumens de l'absolutisme. Mortellement dégoûté du gouvernement officiel et de l'église officielle, il employa pour les combattre les mêmes motifs que De Maistre employait à les défendre. La poésie polonaise vanta, tout-à-fait à la mode des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, cette majestueuse beauté du monde ancien, de la législation ancienne, de l'ancien culte; aux abus, aux maux de la veille, elle crut trouver un remède sûr en reculant dans les siècles où ils n'apparaissaient pas encore, parce qu'ils s'y engendraient. Corriger le moyen-âge en lui substituant l'âge primitif, c'était tourner dans un cercle sans fin. On dénigra les idées modernes de constitution raisonnable et raisonnée; on donna aux révolutionnaires de 89 la figure odieuse de ces grands destructeurs que l'Orient a jadis envoyés sur la terre comme des fléaux, témoin le *Pancrace* de *la Comédie infernale*, un Mirabeau tartare. Qu'on examine de près le singulier livre publié l'année dernière par Mickiewicz; on n'y découvrira qu'une chose, la réhabilitation continuelle de l'*ère d'intuition*, pour parler encore la langue de De Maistre, acceptée par son disciple : point de lois écrites dans la Pologne de l'avenir, point de rapports avec l'Europe et ses institutions, à moins que l'Europe elle-même ne se convertisse; point de propriétés individuelles, point d'état politique soumis à des formules, mais partout la pure et simple grandeur des mœurs rustiques, la vie agricole, la seule bénie du ciel. Est-il donc quelque chose dans ce tableau qui ne puisse s'accorder avec le régime moscovite au moins aussi bien qu'avec l'organisation patriarcale? Et celle-ci pourtant ne reviendra pas. L'erreur de Mickiewicz, c'est justement qu'il espère la ramener; c'est que, pour ennoblir cet état de nature, il attend un gouvernement par amour, où l'ame du chef réponde étroitement à l'ame du peuple; s'il dédaigne les lois écrites, les formules, le mécanisme de notre société, c'est qu'il rêve la création « d'une société de spontanéité et de bonne volonté. » Nous le disons avec tristesse, ce rêve est un mirage perfide où trop d'imaginations ont été s'user, trop de courages s'abattre. On aperçoit les eaux rafraîchissantes de l'Éden, une oasis des premiers jours du monde : on approche, il ne reste qu'un sable aride, un sol dévorant, la misère et la corruption du despotisme. Ce n'est pas avec ces vagues sentimens que marchent maintenant les peuples, et leur cœur se prend aujour-

d'hui à des doctrines plus positives et plus mâles, qui protègent plus sûrement l'indépendance de l'homme et du citoyen. Les instincts ne sont pas des institutions, et les grandes sociétés ne vivent que sur des garanties : elles savent bien qu'il n'est pas de maître absolu qui ne veuille se donner pour un maître paternel, comme il n'y a jamais eu de maître paternel qui ne devînt pas un maître absolu.

S'il fallait prouver combien cet enseignement de la poésie contemporaine a pu réagir sur la Pologne, nous aurions trop vite raison en montrant ce qu'il a produit sur ceux qui le recevaient de plus près. Il y a quelques années, l'homme qui représentait le mieux ces tendances de toute une génération, entreprit de conduire ses compatriotes à la délivrance par l'action mystique de l'esprit et de la parole. Quel enthousiasme accueillit la mission céleste que se donnait Towianski, on ne l'exprimera jamais; l'apôtre lithuanien se disait, se croyait très réellement inspiré; il avait le don magnétique de fascination; il fut proclamé *seigneur et maître*, il eut des sujets qui se dévouèrent à lui corps et ame, corps et biens. L'amour seul, un pur amour de frères dirigea d'abord cette association, qui se promettait de conquérir la France et l'Italie pour les employer l'une et l'autre à la conquête de la Pologne. Et qu'est-il arrivé de ces promesses magnifiques? Le gouvernement de l'inspiration n'est pas toujours celui de l'intelligence. La béatitude n'a duré qu'autant qu'on n'est pas sorti de l'extase. Aussitôt le pied mis sur la réalité, tout s'est divisé, tout est tombé, tout est devenu Babel. Nous citons ici la confession d'un membre repentant et clairvoyant de cette conjuration impossible. Il semble que ce soit l'histoire intime de ces pauvres gentilshommes de Pologne, qui, lassés et brisés, se donnent à présent au tzar. « Les esprits se sont refroidis; on a cherché des inspirations artificielles, on n'a pu atteindre le degré d'amour qu'il fallait pour agir; c'est alors qu'incapables de vous entendre et d'avancer dans un sentier sans but et sans issue, vous êtes tombés jusqu'au grand monarque Nicolas, le jour même de l'anniversaire de notre révolution, comme pour railler le sang versé de notre pauvre patrie. » Écrites seulement l'année dernière, ces vives paroles ne s'adressent-elles pas aux *russomanes* de Posen? A la place d'un Bonaparte en linceul, encore pâle des rêveries du tombeau, ils veulent maintenant un Bonaparte à cheval et le sabre au poing : c'est là toute la différence et tout le progrès.

Du reste, en expliquant cette sourde influence des idées qui ont préparé le mouvement actuel de la Pologne, nous ne hasardons point de suppositions gratuites; nous les retrouvons toutes en substance dans un récent pamphlet, œuvre très instructive et très remarquable, soit de la propagande russe, soit du désespoir polonais : nous voulons parler d'une *Lettre* adressée par un gentilhomme de Gallicie au prince de Metter-

nich, à l'occasion de sa dépêche circulaire du 7 mars 1846. Publiée dernièrement à Paris, cette lettre a eu plus d'effet sur la diplomatie que de retentissement au dehors. Elle fut envoyée tout aussitôt comme document essentiel à Vienne et à Berlin, et M. de Bunsen, l'intelligent ministre de Prusse à Londres, le confident de son roi, en a été particulièrement frappé. Ce curieux écrit, qui respire à chaque page l'originalité des mœurs et du caractère, n'est rien d'autre qu'une adhésion manifeste au pacte moscovite, un acte de foi et hommage déposé solennellement aux pieds du tzar. On n'aurait nulle part une aussi juste idée de la situation du pays et des hommes. Le plus grand espoir que l'auteur anonyme mette dans la Russie, c'est la restauration d'une commune société slave d'où l'on repoussera toutes les choses d'Occident. Le plus amer reproche dont il flétrisse M. de Metternich, c'est d'avoir rompu, par ses institutions bureaucratiques, le lien sacré qui, dans cette société semblable à une famille, unissait le paysan au seigneur; c'est d'avoir détruit à jamais le seul refuge où la nationalité slave eût encore trouvé grace, « la seule vie publique, l'unique patrie qui lui restât, la vie de campagne. » — « On dit en Gallicie que vous aimez à nous voir mourir, tuez-nous; mais de grace, avant de faire tomber nos têtes, rendez-nous l'affection de nos paysans, et, quand on nous tuera, ne faites plus que ce soit par leurs mains. Nous ne vous parlerons pas des traités, mais de grâce souffrez que nous vous parlions de ce que vous pourrez nommer comme il vous plaira, de ce quelque chose, de cette existence que vous pourriez nous laisser mener sans qu'on s'en occupât; il n'en aurait été question dans aucun débat parlementaire, l'Europe l'aurait ignorée ou ne l'aurait pas comprise, et personne à ce sujet ne vous aurait molesté. C'était un rien que cette existence; cela ne valait pas la peine d'être remarqué, et cependant ce rien, c'était tout pour nous, tout ce qui nous restait de nos anciennes richesses et de l'héritage de nos pères. C'était la vie avec ce peuple et au milieu de ce peuple rustique, pour lui et par lui; vous nous l'avez enlevée. Rendez-nous les cœurs de nos paysans! Hélas! nous ne les aurons plus! »

Puis vient la conséquence et comme la conclusion de cette gémissante invective. Les nouveaux ressentimens provoqués par les massacres que l'Autriche a payés vont « réveiller sous la cendre les haines immortelles de la race slave contre les Allemands; » les Russes du moins laissent l'ordre social intact, et conservent avec amour « les reliques de la nationalité slave; » un nouvel avenir se prépare. « Au lieu de nous consumer à mendier une position vers l'Occident, nous pouvons nous frayer une route dans les entrailles mêmes d'un immense empire. Impuissans à nous rendre maîtres de notre destinée comme corps politique, nous pouvons en trouver une nouvelle comme individus de la même race. Les atrocités de l'étranger auront du moins fait

surgir l'unité slave. Dans la sévérité du régime qui pèse sur nous en Russie, nous sommes nous-mêmes de moitié. Ne commencerons-nous pas à vouloir librement ce que jusque-là nous avons subi. Aussitôt que nous aurons cessé de nous poser en esclaves, notre maître, malgré lui, sera notre frère... Ce jour est-il éloigné où la noblesse polonaise décimée, amenant avec elle ces débris d'un peuple qu'elle traîne encore à sa suite, fière, mais imposant silence à son cœur palpitant, pourra dire à un empereur de Russie : Nous venons nous remettre à vous comme au plus généreux de nos ennemis, nous laissons derrière nous ces sympathies calculées et trompeuses, cette éloquence à bon marché, ces garanties, et tout ce que ces hommes décorent du titre pompeux de droit des gens; nous ne stipulons point avec vous, nous ne faisons pas de réserve, mais vous trouverez une prière écrite dans nos cœurs en caractères flamboyans, cette seule et même prière : Dans le sang répandu de nos frères de Gallicie, n'oubliez pas le sang slave qui crie vengeance! »

La vengeance qu'il implore, l'éloquent anonyme croit déjà la voir s'amasser. Citons seulement cette sombre prédiction, ce rude et chevaleresque défi qui terminent un si étrange réquisitoire : « Dans peu d'années, mon prince, vous paierez les arriérés d'amélioration sociale et de réforme, vous les paierez avec usure, et encore une fois le sang généreux de la noblesse polonaise aura ouvert à vos peuples la voie du salut. Vous éprouverez la vérité de cette expression du poète :

Das Blut ist ein besonderer Saft.
Le sang est une essence à part.

« Croyez, mon prince, que, pour votre manière d'agir à notre égard, je ne cesserai d'être votre ennemi jusqu'à la fin de mes jours; mais je prétends l'être d'une manière franche et loyale; je le serai en gentilhomme, et j'aimerai à vous conserver, sous tous les autres rapports, l'estime personnelle et le respect que depuis long-temps je vous ai voués. » Est-il une singularité plus originale que ce mélange naïf de la politesse du grand seigneur avec l'âpreté du cosaque, et la politesse ne perd-elle pas un peu de son mérite dans cette odeur de sang? *Das Blut ist ein besonderer Saft.*

Nous nous étendons exprès sur cette révélation toute particulière qui, datée du 15 avril de cette année, semble comme le signal précurseur de la défection dont l'Autriche et la Prusse sont si justement alarmées. Nous ne pouvons nous défendre d'y reconnaître un grave symptôme. Il est sans doute peu probable que ce ralliement, commencé fort à l'improviste, se continue sans obstacle et produise des résultats très immédiats. Il faut compter que l'aversion des paysans sera bien assez entretenue pour balancer l'inclination des seigneurs, et cepen-

dant il est certain que le soldat allemand est encore plus mal vu que le soldat russe chez toutes les populations slaves. Il faut compter du moins que les gentilshommes n'oublieront pas tout-à-fait que la Russie les a décimés comme l'Autriche, et, quel que soit le goût qu'ils manifestent aujourd'hui pour le despotisme plus oriental du tzar, ils se rappelleront peut-être que ce despotisme s'ingénie tout aussi bien que l'administration autrichienne à rompre les liens de la famille servile, à isoler le propriétaire de ses paysans. Enfin on a lieu de penser que ce mouvement n'est pas général, que les vieilles provinces de Lithuanie et d'Ukraine, par exemple, ne s'associent point à cette démission politique, si hardiment offerte à Posen, en Gallicie, et peut-être dans le royaume; mais on ne doit pas se dissimuler que jamais la tentation ne s'est présentée plus à découvert et sous forme plus agressive. « La noblesse polonaise, dit le gentilhomme gallicien, préférera marcher à la tête de la civilisation slave, jeune, vigoureuse et pleine d'avenir, plutôt que de se traîner, coudoyée, méprisée, haïe, injuriée, à la queue de votre civilisation décrépite, tracassière et présomptueuse. » Le tzar, de son côté, sans prendre ce rôle d'initiateur qu'on veut bien lui prêter, ne serait pas fâché d'élever quelque solide barrière contre la contagion du régime constitutionnel. A la place de cette nationalité polonaise qui pencherait toujours vers l'imitation des règles politiques de nos états européens, le tzar pourra-t-il installer sur sa frontière allemande une sorte de nationalité slave qui suive avant tout les instincts de la race et conforme encore sa vie sociale à ses traditions domestiques? C'est un immense problème. Le poser n'est pas le résoudre, et nous espérons fermement que l'avenir décidera contre cette ambition menaçante; mais ne nous y trompons pas ici, car on ne s'y trompe pas à Berlin : c'est de ce point de l'horizon que viendra le plus grand danger de l'Allemagne, et c'est un danger qui passerait vite le Rhin. Aussi croyons-nous qu'autant il est du devoir de notre gouvernement d'encourager en Prusse l'avénement des institutions libres, autant il y aurait de péril pour la France à renouer plus étroitement avec la Russie, sous prétexte de concessions plus ou moins apparentes que l'on obtiendrait en faveur de la Pologne. Nous croyons que ce serait se prendre volontairement au piége où succomberait pour jamais, avec le véritable intérêt français, la véritable nationalité polonaise. Mieux vaut pour la France la Pologne frémissante sous un joug qui reste celui de l'étranger que la Pologne devenue russe. Mieux valent pour la Pologne elle-même ses souffrances et ses misères que cette abdication à laquelle on la convie. Mieux vaut cette patrie dévastée, mais résistante et distincte, que cette patrie flottante où tout un peuple irait se perdre dans une race comme une tribu nomade s'enfonce dans les steppes.

ALEXANDRE THOMAS.

RIMES.

LE LION DE L'ATLAS.

Dans l'Atlas, — je ne sais si cette histoire est vraie, —
Il existe, dit-on, de vastes blocs de craie,
Mornes escarpemens par le soleil brûlés;
Sur leurs flancs, les ravins font des plis de suaire;
A leur base s'étend un immense ossuaire
De carcasses à jour et de crânes pelés;

Car le lion rusé, pour attirer le pâtre,
Le Kabyle perdu dans ce désert de plâtre,
Contre le roc blafard frotte son mufle roux.
Fauve comédien, il farde sa crinière,
Et, s'inondant à flots de la pâle poussière,
Se revêt de blancheur ainsi que d'un bournous!

Puis, au bord du chemin, il rampe, il se lamente,
Et de ses crins menteurs fait ondoyer la mante,
Comme un homme blessé qui demande secours.
Croyant voir un mourant se tordre sur la roche,
A pas précipités, le voyageur s'approche
Du monstre travesti qui hurle et geint toujours.

Quand il est assez près, la main se change en griffe,
Un long rugissement suit la plainte apocryphe,
Et vingt crocs dans ses chairs enfoncent leurs poignards.
— N'as-tu pas honte, Atlas, montagne aux nobles cimes,
De voir tes grands lions, jadis si magnanimes,
Descendre maintenant à des tours de renards?

LE BÉDOUIN ET LA MER.

Pour la première fois voyant la mer à Bone,
Un Bédouin du désert venu d'El Kantara
Comparait cet azur à l'immensité jaune
Que piquent de points blancs Tuggurt et Biskara,

Et disait étonné devant l'humide plaine :
Cet espace sans borne, est-ce un Sahara bleu,
Plongé comme l'on fait d'un vêtement de laine
Dans la cuve du ciel par un teinturier dieu?

Puis, s'approchant du bord où, lasses de leurs luttes,
Les vagues, retombant sur le sable poli,
Comme un chapiteau grec contournaient leurs volutes
Et d'un feston d'argent s'ourlaient à chaque pli :

— C'est de l'eau! cria-t-il, qui jamais l'eût pu croire?
Ici, là-bas, plus loin, de l'eau, toujours, encor!
Toutes les soifs du monde y trouveraient à boire
Sans rien diminuer du transparent trésor,

Quand même le chameau tendant son col d'autruche,
La cavale dans l'auge enfonçant ses naseaux,
Et la vierge noyant les flancs blonds de sa cruche,
Puiseraient à la fois au saphir de ses eaux! —

Et le Bédouin ravi voulut tremper sa lèvre
Dans le cristal salé de la coupe des mers.
— C'était trop beau, dit-il, d'un tel bien Dieu nous sèvre,
Et ces flots sont trop purs pour n'être pas amers.

THÉOPHILE GAUTIER.

REVUE PHILOSOPHIQUE.

TRAVAUX RÉCENS SUR ARISTOTE ET LEIBNITZ.

Parmi les publications récentes qui se rattachent au mouvement des idées philosophiques et religieuses, il en est deux que nous signalerons d'abord à l'attention des lecteurs sérieux : le *Traité de l'Ame* d'Aristote, traduit pour la première fois en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire, et le *Systema theologicum* de Leibnitz, dont M. l'abbé Lacroix nous donne le texte épuré, et M. Albert de Broglie une intelligente traduction. Aristote et Leibnitz, peut-on écrire ces deux noms glorieux sans songer à tous les traits de ressemblance qui rapprochent, à travers l'étendue des siècles, l'auteur de la *Métaphysique* et celui de *la Théodicée?* tous deux ayant des égaux et même des supérieurs pour l'originalité et la force de l'esprit, mais sans rivaux pour l'étendue; grands critiques en philosophie plutôt que grands inventeurs, mais critiques incomparables, sans illusion comme sans passion, portant librement le poids de toutes les connaissances humaines, n'ignorant rien, n'excluant rien, embrassant tous les points de vue, comprenant tous les systèmes, et contemplant les contradictions des hommes, les agitations des sociétés et la face entière des choses du haut d'une sérénité imperturbable. La destinée philosophique de ces deux grands hommes présente, comme leur génie, de curieuses analogies. Tous deux aspirent hautement au titre de chefs d'école, mais à chacun l'histoire reconnaît un maître : le Lycée n'est qu'un rameau détaché de l'arbre immense de l'Académie, et Leibnitz continue Descartes plus encore qu'il ne le combat. Venus à une époque de maturité, l'honneur de fonder la philosophie leur avait été dérobé par d'autres génies; il leur restait celui de la réformer. C'est la tâche que chacun d'eux a accomplie, selon la différence des temps et des idées, avec une égale supériorité; et, s'il est vrai que le philosophe de Stagyre ait été à la fois le disciple,

le contradicteur et le continuateur de Platon, on peut dire avec toute justesse que le cartésianisme a eu son Aristote dans Leibnitz.

Donner à la littérature française Aristote tout entier, c'est, à coup sûr, une grande tentative, et il faut féliciter M. Barthélemy Saint-Hilaire d'avoir eu le courage de l'aborder. Le nombre des écrits de cet universel génie, l'état d'altération où ils nous sont parvenus, la nécessité de comparer les manuscrits et les éditions, l'armée des commentateurs, l'infinie diversité des matières, la subtilité et la profondeur des pensées, la concision et l'obscurité du style, tout concourt à faire d'une traduction complète d'Aristote l'entreprise la plus ardue, la plus vaste, la plus délicate qu'un écrivain, tout ensemble helléniste et philosophe, se pût proposer. Épris de la grandeur du but, M. Saint-Hilaire ne s'est pas laissé décourager par la longueur et les périls du voyage. Il a fait comme ces pieux et héroïques pèlerins d'un autre temps qui partaient pour la Terre-Sainte, incertains si, à travers les terres et les mers, malgré l'inclémence du ciel et le courroux des vents et des flots, ils arriveraient au saint sépulcre, mais sûrs du moins qu'il était beau d'y courir, et, même en succombant à la tâche, de frayer la route à des voyageurs plus heureux. Que M. Saint-Hilaire ne prenne pas notre comparaison pour un mauvais présage; nous avons le sincère désir et une juste espérance de le voir arriver à Jérusalem.

Le traducteur d'Aristote marche d'un pas ferme et rapide dans la carrière qu'il s'est tracée. En 1837, il débutait par *la Politique*, cet immortel monument que Montesquieu avait sous les yeux en écrivant *l'Esprit des Lois;* en 1844, nous avons eu entre les mains *la Logique* entière, c'est-à-dire l'ensemble des six traités connus sous le nom d'*Organon;* aujourd'hui M. Saint-Hilaire nous donne le *Traité de l'Ame* et nous promet *la Météorologie*. Espérons que l'*Histoire des Animaux* et *la Physique* les suivront de près.

Nous n'hésitons pas à ranger le *Traité de l'Ame* parmi les plus beaux chefs-d'œuvre que nous ait laissés l'antiquité. Pour la grace, le mouvement et la vie, les *Dialogues* de Platon sont des morceaux inimitables; mais qui avait enseigné à Aristote cette régularité de composition, cette disposition méthodique et lumineuse des matières, cette précision de langage, qui sont aussi des beautés, non moins rares pour être plus sévères? Aristote, après un préambule noble et simple, entre immédiatement dans le sujet de son traité; il pose les questions, fixe la méthode, ordonne les parties. Un premier livre est consacré à l'histoire des systèmes de ses devanciers sur la nature et les facultés de l'ame. Empédocle, Héraclite, Pythagore, Platon, sont jugés tour à tour. Abordant ensuite le problème en son propre nom, Aristote, dans le second livre, définit l'ame, en décrit, en classe, en décompose toutes les facultés, depuis les manifestations les plus grossières de la vie animale jusqu'aux plus sublimes opérations de l'entendement; le dernier livre complète ces belles analyses, et se termine par de hautes considérations sur les degrés successifs du développement de la vie. Ne croirait-on pas lire le plan d'un traité moderne? Pour moi, j'ose affirmer que l'*Essai* si vanté de Locke, et le *Traité des Sensations* de Condillac, dont l'ingénieux tissu indique, il faut l'avouer, une main singulièrement habile, sont très inférieurs au *Traité de l'Ame*, non-seulement pour la richesse et la profondeur des aperçus, mais pour l'ordre même et la force de la composition. Joignez à ce mérite éminent un style ferme, sobre, nerveux, d'un tour vif et concis, d'une

vigueur toujours soutenue, d'une gravité et d'une force incomparables, un style qui, s'adaptant étroitement à la pensée, en marque tous les mouvemens, en fait saillir tous les traits, sans vain ornement, sans molle élégance, allant droit au but, sans jamais se détourner, ni s'arrêter, ni se complaire dans la route.

D'habiles gens se sont persuadé que la psychologie est une science d'invention contemporaine, et, comparant ses titres de noblesse avec ceux des sciences physiques et naturelles, ils ont accueilli cette nouvelle venue avec un superbe dédain. Ce qu'il y a de piquant dans la méprise de ces altiers contempteurs de la psychologie, c'est qu'ils professent en général pour Aristote une admiration sans bornes. Ils saluent en lui le père de l'histoire naturelle et le plus grand promoteur, à ce qu'ils croient, de la philosophie des sens. Eh bien ! cet Aristote, cet ami de l'expérience, cet observateur passionné, cet intraitable adversaire des chimères de l'idéalisme, Aristote est un psychologue, un grand psychologue, et l'auteur du premier traité régulier de psychologie.

Également habile à manier l'analyse des faits internes et l'observation de la nature sensible, Aristote a su fondre ces deux procédés dans une méthode qui lui est propre, et qui donne à sa psychologie un caractère particulier d'abondance et de largeur. Pour lui, l'ame humaine n'est pas un être isolé dans l'univers; elle s'élève, il est vrai, au-dessus de tous les autres êtres, mais elle plonge, pour ainsi dire, par ses racines, dans les régions inférieures de la vie universelle. Aristote conçoit la nature comme une immense échelle d'êtres vivans, laquelle, dans une continuité harmonieuse, s'élève de la simplicité des principes élémentaires jusqu'aux formes les plus riches et les plus complètes de l'existence. Dans cette ascension graduelle vers une perfection toujours croissante, il semble que l'humanité soit le but où la nature aspire, et que chaque système d'êtres lui serve d'échelon pour y aboutir. A chaque pas qu'elle fait en avant, elle gagne une faculté nouvelle sans rien perdre de celles qu'elle avait déjà, de sorte qu'arrivée au faîte, elle possède toutes ses puissances et jouit de la plénitude de son être complétement épanoui. L'ame humaine est ainsi le résumé vivant de l'univers, et en elle Aristote peut étudier toute la nature. Entreprend-il de décrire une de nos facultés, la sensibilité par exemple, il ne se borne pas à observer celle de l'homme. Sans cesse il va de l'homme aux autres animaux, et, descendant de degré en degré, il atteint jusque dans les zoophytes les premiers rudimens de la sensation naissante. Chacun de nos sens est ainsi analysé à tous les degrés de son développement, dans ses nuances les plus fines, dans ses plus délicates analogies. Cette méthode, qui rayonne de l'homme, comme centre, à tout l'univers, qui, sans relâche, descend, monte et redescend l'échelle des êtres, semble communiquer à la science l'étendue, la variété et le mouvement de la nature elle-même.

Nous disons que l'homme d'Aristote est une concentration de l'univers; mais à toutes les puissances inférieures de la nature il en ajoute qui n'appartiennent qu'à lui. C'est ici qu'on voit tomber les derniers restes de ce préjugé qui fait d'Aristote un sensualiste. Chose étrange! depuis plus de deux mille ans, on commente Aristote, et une vie d'homme ne suffirait pas à lire ce qui a été écrit sur ce seul philosophe par les péripatéticiens d'Athènes, d'Alexandrie, de Byzance, auxquels il faut joindre les Arabes, les scholastiques et d'autres encore. Et cependant il est certain que le vrai caractère de sa doctrine ne sera bien fixé que

de nos jours. Le moyen-âge et le XVIIIe siècle, à des points de vue opposés, ont également défiguré Aristote. Pour Albert-le-Grand, pour saint Thomas, pour les Coïmbrois, Aristote est un philosophe spiritualiste dont la doctrine est en parfaite harmonie avec la plus sévère orthodoxie. Les écrivains de l'*Encyclopédie,* au contraire, voient en lui le précurseur de l'empirisme, et nul ne manque, en citant la triomphante maxime que toutes nos idées viennent des sens, de la mettre sous la protection de ce grand nom.

La lecture du *Traité de l'Ame* dissipe ces faux préjugés, et, à la place de tous ces Aristotes de fantaisie, nous montre à découvert le véritable Aristote. Nous le voyons distinguer profondément la sensation et la pensée, la première, qui nous est commune avec les autres animaux, la seconde, qui est le privilége et l'attribut éminent de notre nature. La pensée n'est pas un degré supérieur de la sensibilité, c'est une puissance distincte. La sensation, en effet, est unie aux organes, et ne peut se produire sans eux; au contraire, il y a dans la pensée un principe indépendant de l'organisme, qui à ce titre lui survit, ou du moins peut lui survivre. Ces déclarations expresses rangent évidemment Aristote dans la grande famille des philosophes spiritualistes; mais il ne faut rien exagérer. Si la pensée, pour lui, est distincte de la sensation, c'est sur les matériaux fournis par la sensation qu'elle exerce son activité. Si l'ame est distincte des organes, elle n'en est pas séparée; elle est la vie, l'essence, et, pour parler comme Aristote, *l'énergie* du corps. Enfin, si quelque chose de l'ame peut survivre à la dissolution de l'organisme, on ne saurait affirmer que la personnalité humaine participe en effet à cette immortalité. C'est là une espérance, un sublime peut-être, rien de plus. La science, qui n'affirme que ce qu'elle peut démontrer, se tait sur l'avenir de l'être humain.

Voilà le véritable caractère du spiritualisme d'Aristote, tel qu'il se révèle à chaque page du monument que M. Barthélemy Saint-Hilaire a entrepris de déchiffrer. Pour réussir dans son dessein, le savant traducteur s'est entouré de tous les secours qui étaient naturellement indiqués à un homme du métier. La paraphrase de Thémistius, les opinions des grands commentateurs de l'antiquité, Alexandre d'Aphrodise, Simplicius, Philopon, les travaux des Arabes, notamment ceux d'Averroës, les commentaires scholastiques d'Albert-le-Grand, de saint Thomas, des Coïmbrois, du cardinal Tolet, les éditions diverses, celle de Berlin et celle de M. Trendelenburg, si particulièrement précieuse, tout ce vaste ensemble de documens a été compulsé d'une main consciencieuse et exercée. M. Saint-Hilaire ne s'est pas borné à traduire avec le plus grand soin un texte souvent obscur et que nul n'avait encore abordé; il l'a accompagné de notes abondantes, destinées tantôt à éclaircir le texte, tantôt à discuter les diverses leçons des manuscrits et les diverses interprétations des commentateurs, tantôt enfin à établir entre les doctrines d'Aristote et celles de Descartes, de Stahl, de Cuvier, de Burdach, de Müller, des rapprochemens pleins d'intérêt. Enfin, dans une préface développée, l'interprète d'Aristote, devenu son critique, résume sa théorie, la discute à fond, et entreprend de la juger.

Félicitons M. Saint-Hilaire de n'avoir pas imité les péripatéticiens fanatiques du moyen-âge. Ce commentateur d'une espèce nouvelle, tout en louant son auteur, se sépare de lui sur tous les points. Il va même si loin dans ses réserves,

qu'il nous oblige à réclamer en faveur d'Aristote, et à nous faire un instant l'avocat de la doctrine du *De anima* contre son savant, mais trop sévère interprète. M. Saint-Hilaire professe un spiritualisme si décidé, que toute doctrine qui s'éloigne de son sentiment lui paraît suspecte. Il prend parti pour la théorie du *Phédon* contre celle du *Traité de l'Ame*, et, entraîné par l'ardeur de son platonisme, il va jusqu'à accuser Aristote d'avoir, en contredisant son maître, rétrogradé vers le passé, *d'avoir rebroussé chemin à peu près jusqu'à l'ionisme*. Ce jugement est, à coup sûr, d'un bon platonicien, mais il nous paraît excessif.

Nous accordons à M. Saint-Hilaire qu'Aristote a souvent confondu deux ordres de phénomènes que nous tenons pour distincts, ceux de la vie organique et ceux de la vie intellectuelle; nous accordons encore que cette erreur l'a conduit à unir d'un lien trop étroit la pensée et l'organisme, et, par suite, à rendre l'immortalité de l'ame fort douteuse, sinon tout-à-fait impossible; mais il ne suffit pas, pour être parfaitement juste à l'égard d'une doctrine, de l'apprécier en elle-même : il faut la comparer à celles qu'elle a prétendu remplacer. Or, la philosophie d'Aristote est une réaction contre le système de Platon. Je demande maintenant si le spiritualisme de Platon n'avait pas quelque chose d'excessif et de chimérique, et s'il n'était pas légitime et nécessaire qu'un observateur plus exact vînt renouer entre l'ame et le corps des liens que le disciple de Socrate avait rompus.

Généralisons la question : M. Saint-Hilaire accepte-t-il la doctrine de Platon et celle de Descartes sur l'ame dans toute leur rigueur? Mais alors il proteste contre l'histoire, qui les a condamnées toutes deux. J'admire autant que personne le spiritualisme du *Phédon* et celui des *Méditations*, et j'en garde le fonds; mais la vérité absolue n'est pas là. Cette ame, qui est une pensée pure, pour qui le corps est une prison, qui n'est libre qu'en se détachant des sens, qui d'un corps peut passer dans un autre, et voyager ainsi de corps en corps dans une série de métempsycoses, ou encore cette substance pensante, qui n'a rien de commun avec l'étendue, qui est unie aux organes par une sorte de miracle, incapable de les mouvoir et d'en ressentir l'action, est-ce là le dernier mot de la science de l'homme? Qu'on m'explique alors la chute de ce spiritualisme, et le mouvement nouveau qui a suscité, après Platon Aristote, après Descartes Stahl et Leibnitz. Je ne me charge pas de défendre Aristote, Leibnitz et Stahl contre M. Saint-Hilaire, mais je demande qu'il reconnaisse au moins dans leur doctrine une réaction légitime contre un spiritualisme dont on n'a le droit de conserver le principe qu'à la condition d'en retrancher les excès.

La philosophie ne peut pas s'en tenir à Platon et à Descartes : il faut comprendre et admirer ces beaux génies; mais il faut aussi comprendre leurs adversaires. Si Platon avait fait à l'expérience et à l'individualité leur part légitime, Aristote ne serait pas venu. De même, si Descartes n'avait pas enseigné une doctrine exclusive, Leibnitz n'aurait pas entrepris de réhabiliter contre lui le péripatétisme et la scholastique.

Leibnitz est le génie conciliateur par excellence. C'est lui qui a prononcé cette grande parole, devenue depuis la devise de l'éclectisme : « Tous les systèmes sont vrais dans ce qu'ils affirment; ils ne sont faux que dans ce qu'ils nient. » Il ne suffisait pas à son intelligence compréhensive et harmonieuse d'embrasser et

d'unir tous les systèmes; il aurait voulu mettre d'accord toutes les croyances religieuses, et, après avoir établi la paix dans la science, la faire descendre dans l'humanité. On sait la part active qu'il prit avec Bossuet au projet de réconcilier les diverses communions protestantes avec l'église catholique. Quel spectacle que celui de la correspondance de ces deux hommes : le plus grand théologien de l'église et le plus profond métaphysicien de l'Europe travaillant au nom de la France et de l'Allemagne à retrouver l'unité brisée par Luther! Une publication récente ramène naturellement l'attention sur cette mémorable correspondance, et peut jeter quelque jour sur divers points restés obscurs.

Le *Systema theologicum* de Leibnitz, dont M. l'abbé Lacroix nous donne pour la première fois le texte fidèle, est une sorte de profession de foi religieuse dans laquelle Leibnitz s'explique avec étendue sur tous les points essentiels du dogme chrétien, et particulièrement sur ceux qui divisent les protestans et les catholiques. A quelle époque fut il composé? dans quel but? pourquoi n'a-t-il pas été publié du vivant de l'auteur? Ces questions ne sont pas encore résolues. Toujours est-il que cet ouvrage est parfaitement authentique, et que le manuscrit original en fut déposé, à la mort de Leibnitz, dans la bibliothèque de Hanovre. Il est même assez étrange qu'une pièce de cette importance ait échappé à Dutens, lorsqu'il donna sa grande édition de Leibnitz.

En 1808, les hasards de la conquête amenèrent sur le trône de Westphalie Jérôme Bonaparte, qui trouva bon de mettre la main sur le précieux manuscrit, et, sans mesurer apparemment l'étendue de la perte qu'il faisait subir à l'Allemagne, le donna à son oncle le cardinal Fesch. Ce prélat en laissa prendre copie au vénérable abbé Eymery, qui le publia en 1819; mais la transcription avait été faite avec une extrême négligence, et cette édition défectueuse laissait plus de regrets qu'elle ne fournissait de lumières.

Cependant le manuscrit de Leibnitz, qui avec le cardinal Fesch s'était d'abord trouvé à Paris, l'accompagna, en 1815, de Paris à Rome, et resta dans sa bibliothèque jusqu'à sa mort, arrivée en 1844. A cette époque, les livres du cardinal et tous ses papiers, au nombre desquels figurait le manuscrit en question, furent mis en dépôt à l'église Saint-Louis des Français, en attendant qu'il en pût être fait remise, conformément au testament du cardinal, à la bibliothèque d'Ajaccio, sa ville natale. C'est là que M. l'abbé Lacroix, clerc de la nation de France près le sacré consistoire, à Rome, a pu prendre connaissance du texte original de Leibnitz, le collationner avec l'édition de Paris, rétablir les passages tronqués, altérés ou déplacés, et procurer enfin une nouvelle édition qui ne laisse rien à désirer pour la correction et l'exactitude. C'était assez pour les théologiens et les philosophes, mais M. Albert de Broglie a pensé avec raison qu'afin d'obtenir l'attention d'un plus grand nombre de lecteurs, une traduction française était nécessaire : il s'en est acquitté avec habileté, et y a joint des notes et une introduction où beaucoup de science précise et discrète est au service d'une rare élévation de sentimens et de vues.

Ce qui frappe d'abord à la lecture du *Systema theologicum*, c'est l'accord presque parfait de la doctrine de Leibnitz avec celle de l'église catholique. Sur tous les points essentiels, l'eucharistie, la justification, et même le culte des saints, Leibnitz abandonne évidemment les doctrines luthériennes, et penche du côté des catholiques. Il cite même le concile de Trente, et s'appuie de ses dé-

cisions. On se demande naturellement si Leibnitz exprime ici des croyances tout intimes et personnelles, ou si cette pièce, destinée à la publicité, avait pour but, comme l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet, de réduire au plus petit nombre possible les points de dissidence des deux communions.

M. l'abbé Lacroix pense que le *Systema theologicum* a été écrit par Leibnitz vers 1690, avant la mort de Bossuet, et qu'il se rattache à la correspondance de ces deux personnages. On sait comment elle s'engagea. En 1691, l'empereur Léopold crut le moment favorable pour accomplir un dessein que la politique avait depuis long-temps formé, celui d'opérer la réconciliation des catholiques et des protestans. Il chargea l'évêque de Neustadt, par un rescrit impérial, de traiter les affaires de la religion avec tous les états, communautés et particuliers de son empire. L'évêque de Neustadt trouva un accueil favorable dans les états de Hanovre où résidait Leibnitz. Une partie de la famille de Brunswick, qui y régnait, s'était déjà faite catholique, et le nouvel électeur, le prince Ernest-Auguste, se montrait disposé à suivre leur exemple. M. Molanus, abbé de Lokkum, le plus célèbre des professeurs de théologie protestante de Hanovre, fut chargé d'entrer en conférence avec l'évêque de Neustadt. Le résultat fut la rédaction d'un premier plan de réunion dressé par les théologiens protestans, et sur lequel l'évêque de Neustadt ne voulut donner son avis qu'après avoir pris celui de Bossuet. A ce même moment, Leibnitz se mettait en relation avec l'évêque de Meaux par l'intermédiaire de Mme de Brinon, soit qu'il eût spontanément exprimé le désir de connaître l'illustre prélat, soit qu'il en eût reçu commission de l'électeur de Hanovre ou de l'abbé de Lokkum; mais, quoi qu'il en puisse être, le seul ascendant de deux esprits supérieurs amena bientôt Bossuet et Leibnitz à prendre les premiers rôles dans cette grande affaire.

Je n'hésite pas à affirmer que, si Bossuet et Leibnitz n'avaient eu qu'à se mettre d'accord l'un avec l'autre, le débat n'eût pas été long. Le *Systema theologicum* en est une preuve péremptoire. Lisez ce morceau, comparez-le avec l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet, et dites-moi si les différences valent la peine qu'on se sépare en deux communions. Mais, si c'est chose aisée à un théologien comme Bossuet de s'entendre avec un philosophe comme Leibnitz, il n'en va pas de même quand des préjugés, des passions, des intérêts de parti sont engagés dans le débat. Au lieu de commencer par discuter le fond des choses, ainsi que le demandait si raisonnablement Bossuet, on entama l'insoluble difficulté du concile de Trente, les réformés refusant absolument de le reconnaître pour un concile œcuménique, et Bossuet tout aussi fermement décidé à ne pas mollir sur ce point et demandant toujours qu'on discutât non la forme du concile, mais sa doctrine.

La controverse, en se prolongeant, se fourvoya de plus en plus. De la question particulière du concile de Trente, on en vint à la question générale des caractères constitutifs d'un concile œcuménique, puis à des digressions infinies sur le canon des Écritures, et sur l'authenticité de certains livres, admise par l'église catholique et niée par les réformés. En 1700, la correspondance se termina ou plutôt s'éteignit, non-seulement par l'impossibilité de s'entendre, mais à cause des complications politiques qui vinrent réunir contre Louis XIV toutes les puissances protestantes.

M. Albert de Broglie, qui expose les différentes phases de ce débat d'une ma-

nière lumineuse, incline à penser que l'écrit de Leibnitz est postérieur à la mort de Bossuet, et qu'on doit le considérer comme le terme où, après les agitations de la polémique, Leibnitz, mûri par l'expérience et par l'âge, vint enfin trouver le repos. Nous n'avons aucune raison de repousser cette conjecture. Quoi qu'en dise le proverbe allemand : *Leibnitz glaubt nicht, Leibnitz ne croit rien*, nous sommes convaincu que l'auteur de la *Théodicée* était sincèrement attaché au christianisme. L'idée de faire de lui un hypocrite ou un pyrrhonien ne pourrait venir qu'à des esprits parfaitement étrangers à la connaissance de son caractère, de ses écrits et de tout l'ensemble de ses doctrines. Seulement il faut ajouter qu'il portait dans sa foi religieuse les lumières d'une haute philosophie. Dans le libre mouvement d'un génie éminemment critique, dont la hardiesse et la curiosité étaient infinies, il était impossible qu'il n'effarouchât pas souvent l'ombrageuse orthodoxie du clergé protestant, aussi peu tolérant d'ordinaire que le clergé catholique. C'est ce qui explique ces mots de Fontenelle, parfaitement renseigné sur le fond des sentimens religieux de Leibnitz par son secrétaire M. Eckart : « On accuse M. Leibnitz de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur du droit naturel. Ses pasteurs lui en ont fait des réprimandes publiques et inutiles. »

Cette philosophie élevée, qui dominait toutes les croyances de Leibnitz, nous explique l'attitude qu'il a prise dans les grandes controverses religieuses de son temps. On sait qu'il ne professait pas pour ce genre de discussion le dédain que le XVIIIe siècle a mis à la mode. Sous la bizarrerie du langage et la barbarie des expressions scholastiques, il voyait s'agiter les problèmes éternels de l'esprit humain, et, faisant volontiers abstraction de toute communion religieuse, il demandait à l'expérience, à la logique, à la raison, le moyen de dénouer les difficultés. Or, le système de l'église catholique étant certainement, de tous les systèmes religieux, le plus vaste, le mieux lié, le plus raisonnable, il ne faut pas s'étonner de voir Leibnitz, né luthérien, mais avant tout philosophe, se rencontrer presque toujours sur les points essentiels avec le catholique Bossuet.

Nous avons un mémorable exemple de ce curieux accord dans la querelle du quiétisme. Leibnitz, considérant avec sa haute et sereine impartialité le débat passionné des deux éloquens adversaires, prononce un jugement que la postérité a ratifié. Il maintient à la fois, suivant ses propres expressions, *l'innocence de M. de Cambray* et *l'exactitude de M. de Meaux*. C'est en termes modérés donner pleinement raison à Bossuet sur le fond.

De nos jours, quelques voix s'élèvent pour protester en faveur de Fénelon. On accuse Bossuet d'injustice, de dureté. On prétend qu'il a voulu humilier un confrère, dont apparemment l'esprit, la renommée, le crédit, lui portaient ombrage. On dit que la doctrine de l'amour divin était en dehors du dogme, et qu'elle a servi de prétexte à une intrigue politique. Nous regrettons de trouver une appréciation aussi peu exacte dans un livre excellent et chez un écrivain accoutumé à unir la justesse à la finesse dans ses appréciations.

L'ingénieux auteur des *Essais d'histoire littéraire* ressent pour Fénelon une sympathie que nous éprouvons comme lui; mais elle ne doit pas nous fermer les yeux sur ce qu'il y avait de chimérique et de dangereux dans la doctrine du pur amour, ni sur l'entêtement que Fénelon mit à la défendre et à la propager.

M. Géruzez pense qu'après les conférences d'Issy, Fénelon ne demandait qu'à se taire et à laisser le champ libre aux ennemis de Mme Guyon, et qu'il n'a composé le livre des *Maximes des saints* que pour se mettre au-dessus de tout soupçon et établir la pureté de son mysticisme. J'en demande bien pardon à l'auteur ordinairement si exact de tant de fines et élégantes notices, mais les choses ne se sont point passées de la sorte. Fénelon a écrit les *Maximes des saints*, l'ame remplie d'une doctrine qui lui était commune, moins quelques bizarreries de détail, avec Mme Guyon, et cette doctrine, qui n'est point celle de l'église, qui en elle-même est pleine d'illusions et de périls, Fénelon prétendait la faire passer pour orthodoxe, et la consacrer par le témoignage des plus grands docteurs et des plus grands saints du christianisme.

C'est contre cette obstination à défendre et à répandre une doctrine fausse et sujette à mille conséquences fâcheuses que s'éleva Bossuet. M. Géruzez demande malicieusement si les casuistes prétendent nous défendre d'aimer Dieu? Ce n'est pas bien poser la question. Pour justifier entièrement Bossuet, il suffit de faire une distinction très simple entre deux sortes de mysticisme : entre le mysticisme excessif, périlleux, déreglé, que sous divers noms et à diverses époques l'église a toujours condamné, et cet autre mysticisme pur et tempéré qu'elle souffre et même qu'elle protége; d'un côté le mysticisme de Molinos et de Mme Guyon; de l'autre, celui de saint Bonaventure, de Gerson et de sainte Thérèse. Bossuet, interprète toujours fidèle de l'esprit de l'église, comprend, accepte, encourage le mysticisme réglé; il ne poursuit, il ne défend que le mysticisme corrompu, le quiétisme.

Un des plus beaux caractères de l'église chrétienne aux jours de sa force et de sa grandeur, c'était d'embrasser dans son vaste sein tous les développemens si riches, si variés, de la nature humaine. Or, le mysticisme n'a rien de périlleux et de mauvais que ses excès; le principe en est excellent. Que dis-je? le fond du mysticisme, c'est le sentiment religieux lui-même, c'est le besoin ardent d'élever à Dieu son esprit et son cœur, d'entretenir avec lui je ne sais quel merveilleux commerce où les sens et le corps n'ont plus de part, de rapporter à l'être des êtres tout ce que nous sommes, à sa lumière éternelle les faibles rayons qui éclairent notre intelligence, à ce foyer inépuisable d'amour, à cet objet désirable par excellence, toutes nos affections, toutes nos espérances, tous nos désirs; c'est, en un mot, de quitter la terre pour le ciel, le réel pour l'idéal, le temps pour l'éternité, de nous quitter nous-mêmes, pour ainsi dire, ou du moins tout ce qui en nous tient à ce monde, pour aller à Dieu, pour vivre et habiter en lui. Si tel est le principe du mysticisme, demander à une religion de le proscrire, c'est lui demander de se détruire elle-même. La seule chose qu'elle ait à faire, c'est de le tempérer. Il ne faudrait point, en effet, que le mysticisme, en nous élevant de la terre au ciel, nous fît oublier que Dieu nous a mis dans ce monde pour y accomplir une destinée, pour y remplir des devoirs, pour y laisser des œuvres de justice et de charité. Il ne faudrait pas surtout qu'en donnant à l'ardeur contemplative de l'ame une exaltation démesurée, le mysticisme établît dans les divers élémens de la nature humaine une sorte de séparation toujours périlleuse, et, laissant toute la partie active de notre être sans objet et sans discipline, aboutît enfin, par le goût exagéré d'une perfection ici-bas impossible, aux déréglemens les plus bizarres ou les plus coupables de l'imagination et des sens.

Ce sont là les deux écueils du mysticisme; par la substitution graduelle de la contemplation à l'action, il affaiblit, il énerve, il anéantit la personnalité humaine : de là, le déréglement de l'imagination, et, par une conséquence inévitable, le désordre des mœurs. Quand le mysticisme aboutit à ces deux extrémités, il change en quelque sorte et d'essence et de nom; il s'appelle le quiétisme.

Nous craignons qu'il n'y ait un peu de ce faux mysticisme dans un livre, plein d'ailleurs de nobles tendances, que vient de nous donner un écrivain estimable, M. Édouard Alletz. L'auteur des *Harmonies de l'intelligence humaine* est un philosophe spiritualiste, et, à ce titre, il a toutes nos sympathies; on sent circuler dans son livre un sentiment moral et religieux qui est pour nous un nouvel attrait; mais M. Alletz a-t-il calculé toute la portée de la réforme philosophique qu'il nous propose? Suivant lui, Descartes s'est trompé en donnant pour base à la métaphysique le célèbre *cogito, ergo sum*. M. Alletz veut y substituer ce nouvel enthymème : *J'aime, donc je suis*. En d'autres termes, Descartes fondait la philosophie sur la pensée, M. Alletz la veut fonder sur l'amour. C'est soulever sans doute une question immense, et qui aurait valu la peine d'être approfondie; mais nous craignons, il faut l'avouer, que la base de M. Alletz, qui déjà ne nous semble pas bonne, ne soit beaucoup meilleure encore que l'édifice qu'il a mis dessus. Cette philosophie de l'amour, féconde en promesses, se réduit le plus souvent à de petites analyses, à la fois vagues et sèches, et tout se termine par un *dictionnaire intellectuel* d'une bizarrerie sans pareille. Le vague et la bizarrerie, tels sont les deux écueils où vont se heurter tous les mystiques. C'est que la sensibilité, si nobles que soient ses élans, si profonde que soit sa racine, est de sa nature une faculté subordonnée. N'ayant pas en elle-même sa règle, il faut bien qu'une autre faculté la lui fournisse : cette faculté supérieure, cette faculté maîtresse, qu'on ne peut ni détruire, ni mutiler, ni subordonner, et contre laquelle rien ne saurait prévaloir, c'est la raison.

E. Saisset.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1846.

La France électorale a parlé. Que de commentaires se sont déjà produits! Dès les premiers jours, les défenseurs les plus ardens du ministère ont proclamé son éclatant triomphe, et certains organes de l'opposition ont mis un singulier empressement à souscrire à ce jugement porté sur les résultats électoraux. Cependant des esprits plus avisés et plus calmes n'ont pas adopté de confiance cette appréciation précipitée : ils ont élevé des objections, des doutes sur les opinions qu'on prêtait à beaucoup d'élus. Il serait puéril assurément de s'épuiser en conjectures sur ce que feront et diront à la chambre beaucoup de députés nouveaux : peut-être en ce moment ils ne le savent pas eux-mêmes. Ce qui nous semble opportun, utile, c'est de constater ce qu'a pensé et voulu le pays en choisissant ses représentans. Précisons bien dans quel esprit s'est exercée la souveraineté électorale : nous verrons plus tard jusqu'à quel point la chambre sera fidèle aux intentions, aux sentimens de ceux qui l'ont nommée.

La France éprouve aujourd'hui une antipathie très sincère pour les opinions et les hommes extrêmes, les élections viennent de le prouver. Où trouvons-nous les échecs les plus notables? A l'extrême gauche, à l'extrême droite. M. de Cormenin succombe sous la double exagération de ses opinions démocratiques et de sa conversion ultramontaine. A Toulouse, M. Joly reste sur le champ de bataille. D'autres opposans très prononcés ont partagé son sort. Les pertes de l'extrême droite ont été plus nombreuses encore. Les légitimistes ont eu à pleurer le trépas politique du colonel de l'Espinasse, de MM. de Larcy, Fontette, Gras-Preville, Béchard, etc.; on en compte, sur vingt-trois, jusqu'à seize, à la place desquels l'extrême droite n'a dans la nouvelle chambre que six représentans nouveaux. La compensation est faible. Il est vrai que parmi les nouveaux élus brille M. de Genoude, qui, nous n'en doutons pas, estime que son parti est vraiment victorieux, puisqu'enfin ce parti a le bonheur de l'avoir pour organe au Palais-

Bourbon. Qu'en pense M. Berryer? L'éloquent député de Marseille peut être sans inquiétude sur la concurrence oratoire que lui fera M. de Genoude, mais il ne doit pas être tranquille, quand il songe qu'il devra partager la conduite d'un parti tristement décimé avec un personnage aussi aventureux. M. de Genoude sera, à vrai dire, le premier ecclésiastique qui depuis trente ans, depuis le règne de la charte, aura siégé dans la chambre. En 1819, le département de l'Isère nomma député l'abbé Grégoire, qui n'entra pas au Palais-Bourbon; la majorité royaliste l'en repoussa. Dans les dernières années de la restauration, l'Auvergne envoya sur les bancs de la chambre l'abbé de Pradt, dont la pétulance ne put se plier au régime parlementaire. M. de Pradt ne voulait changer que dix-huit articles à la charte, et il se trouvait encore un réformateur très modeste. Après quinze jours d'existence législative, il donna sa démission, plein de dépit et d'aigreur contre une chambre qu'il jugeait incapable de s'associer à ses vues. M. de Genoude nous arrive aussi avec la mission qu'il s'est donnée de faire la leçon à tout le monde, ne doutant de rien, et admirablement propre à compromettre de la manière la plus grave son parti et l'église.

Après avoir sévèrement traité les deux opinions extrêmes de la droite et de la gauche, la France électorale a montré une grande indépendance à l'égard de tous les partis. C'est dans ses propres instincts qu'elle a cherché ses inspirations plutôt que dans les mots d'ordre et les programmes qu'on aurait voulu lui imposer. Le ministère et l'opposition en ont fait l'épreuve. Quand on est venu dire aux électeurs que la stabilité sociale serait compromise et l'anarchie imminente, s'ils ne renvoyaient pas à la chambre certains conservateurs à idées fixes, à préjugés obstinés, on n'a pas réussi; nous en trouvons la preuve dans beaucoup d'élections, notamment dans la lutte dont le second arrondissement de Paris a été le théâtre. D'un autre côté, les électeurs ont peu tenu compte de maximes et de principes dont l'opposition semblait se promettre un grand effet. On a pu reconnaître que, dans les luttes ardentes de la presse et de la tribune, il peut arriver aux meilleurs esprits de s'exagérer la valeur de certaines idées, de certains argumens : on s'échauffe dans sa propre pensée, on pousse jusqu'au bout une démonstration qu'on croit victorieuse, et cependant le pays reste insensible à cette logique triomphante; il va chercher ailleurs ses raisons d'agir et de se décider. Une des questions sur lesquelles l'opposition a le plus insisté depuis longtemps est celle des incompatibilités; à plusieurs reprises, elle a traité ce point avec un redoublement d'efforts et de talent. A-t-elle persuadé les électeurs? Les faits répondent. La législature de 1842 comptait dans son sein cent quatre-vingt-quatre fonctionnaires; il y en aura près de deux cents dans la nouvelle chambre. Les candidats ont si peu appréhendé que leur qualité de fonctionnaires fût contre eux, dans l'esprit des électeurs, un titre d'exclusion, que plusieurs ont demandé et obtenu de l'avancement dans leur carrière administrative, afin de se présenter au corps électoral avec plus de faveur et d'ascendant. Il ne faut pas s'étonner que beaucoup de bons esprits pensent que, sur ce point, la loi doit venir au secours des mœurs. Les questions politiques qui avaient le plus ému les chambres n'ont pas en général beaucoup agité les colléges électoraux, et n'ont exercé sur les votes qu'une médiocre influence. L'expérience a aussi démontré une fois de plus que, la plupart du temps, toute la polémique soulevée par les élections générales, tous les petits pamphlets anonymes, toutes les invec-

tives, toutes les calomnies qui, à cette époque, pleuvent de tous côtés, restent à peu près sans crédit et sans puissance. La victoire électorale est emportée par d'autres raisons, par d'autres moyens. Ainsi, dans les batailles, il se dépense toujours une grande quantité de poudre et de projectiles qui ne font que du bruit et peu de mal.

Dans les élections qui viennent de s'accomplir, le pays s'est beaucoup plus inquiété de l'avenir que du passé. Il a eu surtout la conscience de la situation nouvelle et heureuse que nous devons aux seize années écoulées depuis 1830. Les vieilles querelles, certaines récriminations de parti, l'ont peu touché. Il a songé à ses affaires; il s'est préoccupé de questions commerciales, de mesures administratives, de réformes économiques; il s'est tourné vers les candidats qui lui ont paru le plus propres à le servir dans ces importans développemens de son activité, et il a fait entrer un grand nombre d'hommes nouveaux dans l'enceinte législative. Plus de cent députés nouveaux siégeront dans la chambre de 1846. Sous ce rapport, les électeurs ont montré une réelle liberté d'esprit; ce n'a pas été un inconvénient, un crime à leurs yeux d'être un homme nouveau; souvent ils ont plutôt pensé, comme Champfort, que c'était un grand avantage de n'avoir rien fait. Ils ont ouvert la carrière parlementaire à des candidats jeunes, intelligens, à des économistes distingués, à de grands industriels, à des hommes de loisir qui ont promis de prendre au sérieux la vie politique. Les différens intérêts se sont choisi des champions aguerris. Les amis de la liberté du commerce ont des représentans qui brûlent de se signaler; d'un autre côté, les prohibitionnistes reviennent en force; leur phalange est épaisse. A ce sujet, nous regrettons vivement que les électeurs de l'Aveyron n'aient pas continué à M. Michel Chevalier un mandat dont il était digne. Il avait le tort à leurs yeux de n'être pas un défenseur systématique et absolu des idées protectionnistes, et il n'a pas voulu enchaîner sur un point aussi essentiel la liberté de sa pensée; cette loyale indépendance honore M. Michel Chevalier.

Nous ne songeons pas à flatter le corps électoral, nous ne voulons pas adresser à cette souveraineté, qui disparaît aussitôt après s'être exercée, des complimens qu'elle ne mériterait pas. Tous les choix faits par les électeurs sont loin d'être bons, les mobiles auxquels ils ont obéi n'ont pas toujours été purs. Les intérêts privés et les passions mauvaises ont eu une part, toujours trop grande, dans cette lutte de scrutins. Néanmoins les pensées de bien public n'ont pas été étouffées, et l'égoïsme n'a pas dominé seul. Il y a eu dans les élections de 1846 une tendance sincère vers le bien. Nous la reconnaissons, cette tendance, dans la condamnation prononcée par le corps électoral contre les représentans les plus compromis des partis extrêmes, et dans la préférence donnée par les électeurs aux hommes modérés dans toutes les nuances de l'immense majorité constitutionnelle. Annulation des partis extrêmes, prédominance des opinions modérées, avénement en grand nombre d'hommes nouveaux, voilà trois faits importans qui peuvent compenser bien des fautes et des torts, et qui caractérisent les élections de 1846.

Maintenant, quelle sera la nouvelle chambre? C'est un autre problème. Entre les résultats électoraux et les actes d'une chambre en exercice, la différence est grande. Quel contraste souvent entre le candidat élu et le député qui vote ou qui parle! Nous n'en avons eu que trop d'exemples dans la chambre dernière. Il y a

dans le contact ministériel et dans certaines régions de l'atmosphère parlementaire je ne sais quelle maligne influence qui peut dénaturer les tempéramens qu'on aurait crus les plus sûrs. Toutefois, si les engagemens contractés, les attitudes prises, les paroles données, ne sont pas un infaillible indice de la conduite du député, tout cela constitue cependant une présomption qu'il est utile de consulter, ne fût-ce que pour en prendre acte. Or, en relevant avec exactitude, en interprétant avec sincérité tous les symptômes des dernières élections, nous trouvons au sein de la chambre qui va se constituer dans quelques jours une majorité évidente, prononcée, plutôt pour la politique conservatrice que pour le ministère lui-même. Nous ne songeons pas ici à faire une chicane, une malice au cabinet; nous apprécions la situation telle qu'elle se dessine aujourd'hui. Peut-être changera-t-elle : il est fort possible que l'hiver prochain le cabinet conquière une majorité décidée, compacte; mais cette majorité, il ne l'a pas encore, il l'a si peu, qu'il se préoccupe des moyens de la former. C'est un travail pour lequel il n'est pas fâché de prendre du temps. Dans trois jours, le roi ouvrira les chambres en personne; mais son allocution au parlement sera fort courte, et l'on y trouvera l'intention expresse de remettre le débat des affaires au mois de janvier. La majorité conservatrice que les électeurs nous renvoient a du sang nouveau dans les veines; les membres qu'elle a perdus appartenaient surtout à cette fraction immobile qu'un poète illustre a caractérisée par une similitude restée célèbre; elle les a remplacés par des hommes moins dévots à l'esprit stationnaire. Le ministère se console de voir la majorité conservatrice se recruter d'hommes indépendans de caractère et de position par l'espoir de les trouver moins avides de places et de faveurs que leurs devanciers. Tant mieux, deux fois tant mieux, car ce désintéressement leur permettra de concentrer toutes leurs exigences sur les besoins généraux de la politique. Plusieurs des conservateurs nouveaux ont protesté contre la qualification de ministériels qu'on s'était trop hâté d'attacher à leur nom : nous leur demanderons, ainsi qu'à ceux de leurs collègues qui, comme eux, débutent dans la vie parlementaire, de persévérer dans cette louable jalousie de leur indépendance, de garder toute leur liberté d'esprit et de jugement jusqu'au moment où ils pourront prononcer en connaissance de cause sur les grands intérêts du pays. Ils sont un élément trop essentiel de la majorité pour ne pas exercer sur elle une notable influence, s'ils savent prendre une attitude de modération et de fermeté tout ensemble. La majorité conservatrice elle-même, pour peu qu'elle soit avertie, aiguillonnée, se compromettrait beaucoup, si elle ne répondait pas à la confiance du pays, qui l'a fortifiée aux dépens de tous les autres partis par d'habiles modifications dans sa politique.

Après la majorité conservatrice, le centre gauche est le parti qui est resté le plus entier. S'il a perdu quelques-uns de ses anciens membres, il a fait d'utiles recrues, et aucun de ses chefs, de ses représentans éminens, n'a succombé dans l'épreuve électorale. Il nous semble que le centre gauche n'a pas à se plaindre du résultat moral des élections, car les échecs subis par les opinions extrêmes sont une sorte d'approbation de sa politique. Il est encore un autre symptôme dont il lui serait permis, ce nous semble, de se faire quelque honneur : nous voulons parler de ce qui se passe au sein de la majorité conservatrice. Cette majorité est troublée dans son homogénéité; elle a des conservateurs qui se

montrent soucieux de l'avenir, qui estiment que la manière la plus efficace d'affermir l'ordre social est de l'améliorer; aussi veulent-ils ajouter à leur nom celui de progressistes. Quelle est cette pensée, si ce n'est celle-là même dont il y a aujourd'hui dix ans le centre gauche se faisait l'organe? A cette époque, le centre gauche eut le mérite de comprendre le premier que la résistance ne constituait qu'une partie des devoirs du gouvernement, que de nouvelles obligations lui étaient imposées par la victoire définitive qui était remportée sur l'esprit de désordre, qu'il fallait enfin développer la liberté après l'avoir sauvée de l'anarchie. Les conservateurs progressistes disent-ils autre chose aujourd'hui? N'est-ce pas la même idée appliquée, suivant les circonstances, à d'autres questions, que dix ans de plus ont fait éclore? Enfin cet accord du centre gauche avec les conservateurs qui se disent progressistes ne constitue-t-il pas, dans l'ordre des idées, cette union des deux centres que nous avons toujours considérée comme le vœu sincère, comme la pensée intime de la France?

C'est dans l'union des deux centres que depuis dix ans tous les cabinets, quand ils étaient bien inspirés, ont cherché leur point d'appui. Dans son ministère du 22 février 1836, M. Thiers voulait gouverner avec la plus grande partie de l'ancienne majorité du 11 octobre et avec le centre gauche. Le cabinet du 6 septembre est tombé parce que M. Guizot avait rapporté aux affaires l'esprit exclusif du ministère de la résistance. En 1837, M. Molé et M. de Montalivet, — en 1839, le maréchal Soult et M. Passy, ne se proposaient-ils pas aussi, avec des nuances diverses, l'union des deux centres? En 1840, M. Thiers était appuyé par une partie de l'ancienne majorité votant avec la gauche? N'y eut-il pas un moment où le ministère du 29 octobre songea à s'adjoindre MM. Passy et Dufaure, qui représentaient à cette époque une fraction du centre gauche? Enfin aujourd'hui M. Guizot n'a-t-il pas fait à Lisieux un divorce éclatant avec sa vieille politique de la résistance, averti qu'il était par les manifestations du corps électoral et par le langage des candidats?

Un parti n'est ni en souffrance ni en échec quand il voit les idées dont il a eu l'initiative envahir la majorité du pays, et c'est là, sous beaucoup de rapports, la bonne et honorable situation du centre gauche. Sa sagesse et sa fortune sont de s'y maintenir. Pour cela, il doit conserver son individualité; il ne doit pas se confondre avec des opinions et des principes qu'il ne peut partager, s'il reste fidèle à son origine, à sa destinée. Ni un parti ni un homme politique ne se fortifient en se déplaçant, en se portant avec une ardeur immodérée loin du poste, loin de la ligne qu'ils avaient l'habitude de garder. L'union de ses membres, l'initiative prise avec tact et fermeté dans d'utiles réformes, sont les meilleurs moyens qu'ait le centre gauche de consolider et d'accroître son autorité. L'exagération n'est pas la force. Pourquoi M. Dufaure n'en a-t-il pas été convaincu? L'allocution que le député de Saintes a adressée aux électeurs après sa nomination a causé parmi les hommes politiques une surprise qui dure encore, non qu'on ignorât la scission qu'il se plaisait souvent à établir entre lui et la majeure partie du centre gauche; mais on espérait toujours que le temps, la réflexion, la conscience de l'intérêt général, adouciraient son humeur difficile et lui inspireraient de conciliantes pensées. Vain espoir! M. Dufaure vient de déclarer à ses électeurs qu'il n'est pas moins l'adversaire de M. Thiers que celui de M. Guizot, et il s'est expliqué sur plusieurs points avec la véhémence d'un orateur dé-

mocrate. Voilà, il faut l'avouer, un langage, une conduite bien politiques! Le député de Saintes a-t-il voulu faire pénitence des bruits qui avaient couru sur son futur ministère de l'Algérie? Il choisit bien son temps pour exagérer ses opinions, pour quitter la ligne de politique modérée et pratique qui lui a valu sa renommée parlementaire : il choisit l'heure où le pays décime les représentans des partis extrêmes, où la gauche elle-même a vu éclaircir ses rangs. M. Dufaure voudrait-il constituer à lui seul un parti? Dans cette voie, la brillante excentricité de M. de Lamartine a pris les devans, et, à coup sûr, elle éclipsera l'astre errant qui voudrait imiter ses courses vagabondes.

Il ne sera guère possible, dans la nouvelle chambre, d'avoir quelque influence, quelque crédit en dehors de la modération. C'est ce dont est bien convaincu, nous le croyons, l'honorable chef de la gauche constitutionnelle. Dans le remerciement qu'il a adressé à ses électeurs, M. Odilon-Barrot s'est attaché à repousser avec énergie les imputations de violence et d'anarchie dirigées contre les opinions qu'il représente. Il a toujours pensé, cette justice lui est due, que son parti n'avait pas d'écueil plus dangereux que l'exagération, et à coup sûr il est aujourd'hui confirmé dans ce jugement par la situation morale du pays et les nouvelles pertes de la gauche. Les partis extrêmes, en dépit de leurs passions, devront observer au sein de la chambre une grande mesure et beaucoup de ménagemens. Leur très petite minorité les y oblige. D'ailleurs, ils ne sont pas moins en minorité dans le pays que dans la chambre. En voici des preuves. On avait annoncé que les légitimistes iraient tous aux élections, et l'on se promettait de ce concours une augmentation sensible de leurs représentans dans la chambre. Les légitimistes ont été aux élections en aussi grand nombre que possible, et leur parti est sorti de la bataille non pas accru, mais mutilé. Leur plus grand triomphe a été de donner dans quelques colléges, comme à Orléans, la victoire à l'opposition constitutionnelle. Quant aux catholiques de M. de Montalembert, à ces croisés nouveaux, leurs exploits ont eu peu de retentissement. Si la législature nouvelle est destinée à concilier avec sagesse, dans une loi sur l'enseignement, les droits de l'état et ceux de la famille, cet heureux résultat sera dû non pas à la minorité ultrà-catholique, mais à la majorité des bons esprits et des catholiques raisonnables. Enfin, si nous nous tournons vers les radicaux, nous voyons que leurs pertes n'ont été compensées par aucune conquête. Pas un homme jeune, pas un talent nouveau n'est venu régénérer le radicalisme de l'extrême gauche. Presque tous les débutans dans la vie parlementaire appartiennent aux deux centres. Quand on voit la jeunesse et la maturité se ranger unanimement du parti de la modération, on peut dire que jamais gouvernement n'eut la partie plus belle.

Que fera le ministère de tous ces avantages? Rien, s'il faut en croire quelques organes de l'opposition. Ils nient qu'après six années, pendant lesquelles le cabinet s'est montré constamment contraire aux réformes, même les plus modestes, il puisse soudainement se trouver saisi d'un désir sincère d'innover et d'améliorer. La métamorphose serait rare. Jusqu'à présent, en effet, le ministère du 29 octobre a été d'une stérilité continue. Il a tout refusé, tout repoussé. Sur quelque sujet qu'on ait invoqué sa sollicitude, qu'on ait fait appel à son initiative, dans toutes les réformes qui lui ont été demandées, on l'a trouvé tour à tour craintif ou hostile. Tantôt il ne se sentait pas la force de lutter contre les

préjugés ou les intérêts particuliers de ses amis, tantôt il avait lui-même contre certaines mesures des antipathies, des appréhensions. Voilà comment il est arrivé, après six ans, à n'avoir rien fait de positif et de fécond; il a beaucoup parlé pour démontrer combien il était avantageux de ne toucher à rien : c'est tout. Va-t-il aujourd'hui se montrer entreprenant, actif? Si ses adversaires ne le croient pas, ses meilleurs amis n'en sont pas non plus persuadés, et on peut ajouter que le cabinet l'ignore lui-même. Tout dépendra du plus ou moins de vivacité des provocations qui partiront du sein de la majorité nouvelle. Quelque désir qu'on ait de rivaliser avec sir Robert Peel, on attendra cependant l'impulsion, au lieu de la donner. Si enfin on croit nécessaire d'accorder quelque chose à de sérieuses exigences, on se fera un grand mérite de mettre certaines questions à l'étude; quant à la solution, elle pourra être lente à venir. Il nous est difficile, nous l'avouerons, de nous représenter avec des couleurs plus vives le zèle réformateur du ministère; mais nous sommes tout prêts à nous réjouir le jour où nous verrons nos prévisions rester en-deçà de la réalité, où nous assisterons au déploiement d'une politique nouvelle qui se proposerait avec énergie et sincérité d'habiles améliorations. Au surplus, si, en matière de réformes, on interroge, non pas les actes, il n'y en a point, mais les paroles et les écrits de M. le ministre des affaires étrangères, il est difficile de discerner à quel parti il s'arrêtera. M. Guizot a écrit et parlé pour et contre les réformes, il a célébré tour à tour le progrès et la résistance; ainsi, là comme ailleurs, il est en mesure de prendre l'un et l'autre parti, et, quoi qu'il fasse, il sera tout ensemble d'accord et en contradiction avec lui-même.

D'ailleurs, en ce moment, M. le ministre des affaires étrangères a d'autres soucis. La question de la présidence du conseil n'est pas encore vidée, question épineuse, où ce qu'il y a de plus délicat dans l'amour-propre se trouve en jeu. Il est cependant urgent de la résoudre : M. le maréchal Soult persiste à rompre le dernier lien qui le rattache au cabinet. Il paraît que le temps n'a pas calmé l'irritation profonde que lui a causée le refus de l'ambassade de Rome, qu'il désirait si vivement pour M. le marquis de Dalmatie, et il faut que le cabinet avise à se pourvoir d'un autre président. Tout désigne M. le ministre des affaires étrangères, et cependant ce poste, sur lequel, il en faut convenir, ses prétentions sont fort légitimes, lui échappe toujours. Ses collègues, qui s'estiment si heureux d'être défendus par sa parole, ne poussent pas la reconnaissance jusqu'à lui déférer avec empressement une présidence que certes il a bien conquise. Ils semblent plutôt craindre une prééminence officielle, qui marquerait plus que jamais l'administration du 29 octobre d'un nom illustre sans doute, mais dont l'éclat même pourrait devenir un embarras dans des circonstances difficiles. A coup sûr, M. le ministre des affaires étrangères a le droit de penser qu'il y a dans tous ces calculs plus d'ingratitude que de courage; mais contre de pareilles dispositions que peut-il faire, surtout quand il est question d'appeler à la présidence un homme éminent, pour lequel ses sentimens ne sauraient être douteux, M. le duc de Broglie? C'est de la part de M. le ministre de l'intérieur un coup de maître qu'une pareille candidature. La présidence de M. le duc de Broglie établirait entre M. Duchâtel et M. Guizot un parfait équilibre; elle donnerait au cabinet le concours d'un personnage considérable, en le faisant échapper au danger de se personnifier dans un orateur dont on reconnaît ne pouvoir se passer, tout en le redou-

tant comme chef, comme drapeau. Cette combinaison, pour aboutir, a besoin du double consentement de M. Guizot et de M. le duc de Broglie. Si M. le ministre des affaires étrangères arrive à se convaincre qu'il n'y a pas d'autre solution possible, il donnera son adhésion à un arrangement qui, tout en le blessant, paraît ménager toutes les convenances, puisqu'il y a entre lui et M. le duc de Broglie une amitié politique de plus de trente ans. Ce sera de sa part un dernier sacrifice de la vanité à l'ambition. Le consentement de M. le duc de Broglie est plus douteux. Le noble pair recherche peu la responsabilité directe des affaires; il a sur le cabinet, notamment sur le département des affaires étrangères, toute l'influence qu'il peut désirer. Pourquoi quitterait-il cette haute et douce situation de spectateur puissant? Il est vrai qu'en lui offrant la présidence, on l'allége autant que possible en la séparant de tout portefeuille. Néanmoins il faudra faire valoir auprès de M. le duc de Broglie des considérations bien fortes, pour triompher de sa répugnance à reprendre un rôle ministériel, et à rentrer dans les luttes bruyantes de la démocratique assemblée du Palais-Bourbon.

Nous disions, il y a quinze jours, qu'il se préparait une complication nouvelle dans cette intrigue matrimoniale à laquelle sont maintenant suspendues les destinées de l'Espagne. Voici les faits qui commencent à se produire tels que nous les avions indiqués. La presse anglaise a ouvert l'attaque, et un article du *Times*, attribué à quelque collaboration extraordinaire, est venu désagréablement surprendre le cabinet français au lendemain de sa victoire électorale. On lui reprochait d'intervenir en Espagne contre le vœu même de l'Espagne et dans un simple intérêt dynastique; on lui démontrait que, le prince de Cobourg étant prince français par toutes sortes de raisons, c'était arrogance ou vanité pure de vouloir le repousser; on s'engageait avec une énergie des plus significatives à maintenir l'indépendance de la couronne espagnole, si bravement menacée, disait-on, par cela seul qu'elle reposait sur la tête d'une femme. Il a bien fallu répondre, et nous avons sujet de croire qu'on a essayé tout le possible pour éluder cette nécessité passablement embarrassante; on a répondu avec de grands airs de mépris pour la forme violente de ces réclamations, avec une parfaite soumission quant au fond des choses. Sans doute ce n'était ni le lieu ni l'occasion de proclamer une candidature française; mais devait-on si soigneusement s'en tenir au programme même de l'Angleterre, et la France n'a-t-elle pas de droit en Espagne une position propre? M. Guizot ne s'est-il point officiellement prononcé pour une alliance de famille? Qu'arrive-t-il aujourd'hui? Le ministère anglais déclare qu'il se porte le champion, non point de tel ou tel prétendant, mais de la jeune reine, de sa dignité royale, de la liberté de son choix : il est dans son rôle et joue son jeu; le ministère français se réduit à répéter textuellement une déclaration formulée contre lui : c'est tout abandonner, à moins qu'il ne compte beaucoup sur ses secrètes influences auprès de la reine Christine, et n'espère regagner sous main ce qu'il sacrifie publiquement. Celle-ci se trouve maintenant dans une situation vraiment fort commode, et elle est femme à tirer bon parti de cette émulation généreuse de deux rivaux tout prêts à se brouiller pour s'empêcher réciproquement de contraindre les inclinations de sa fille. Il serait curieux que ce mariage manquât toujours sous prétexte de se faire le plus librement possible. La comédie n'est pas encore finie.

Quelque chose de plus sérieux, c'est la froideur que le *statu quo* tout seul finirait par amener entre les deux gouvernemens à propos d'une négociation si épineuse. On a beaucoup affecté de ne voir dans ce récent éclat du *Times* qu'un coup de tête sans conséquence; peut-être a-t-on bien voulu se tromper. La presse anglaise avait, depuis quelque temps déjà, entamé cette question trop délicate pour ne pas devenir très vite blessante; l'usurpation française en Espagne était presque un chapitre à l'ordre du jour, et l'on gourmandait très positivement l'indifférence du cabinet de Saint-James, qui souffrait tout; on plaignait M. Bulwer de perdre ainsi son temps à Madrid sans y utiliser ses talens; on renouvelait d'anciens hommages au mérite d'Espartero; enfin, et ce n'était pas le moindre coup, on avertissait le commerce que la contrebande française chassait peu à peu la contrebande britannique du nord de la Péninsule. Le ministère whig est-il pour quelque chose dans ces sommations qu'on lui adressait, et songerait-il à vider cette grande affaire d'Espagne, qui a toujours été l'un des pivots de sa politique extérieure? Ou bien est-ce uniquement lord Palmerston qui ne veut point devenir sage, le comte de Clarendon qui soulage ses vieilles rancunes de diplomate? Il n'en est pas moins vrai que les whigs sont loin de vivre en confiance avec M. Guizot; ils savent qu'il a peu de goût pour eux, et ils n'ont pas oublié combien il en voulait à sir Robert Peel d'avoir succombé. Les tories eux-mêmes seraient-ils bien fâchés de quelque nouveau triomphe remporté sur la France par l'influence anglaise, et regretteraient-ils beaucoup que lord Palmerston se risquât à quelque témérité profitable?

Le ministère anglais a d'ailleurs gagné maintenant du loisir, et les difficultés intérieures sont suffisamment ajournées ou diminuées pour qu'il puisse déjà s'orienter au dehors. Le bill des sucres ne s'est plus discuté que pour la forme devant les banquettes dégarnies d'une chambre prête à se séparer. Les protectionnistes vaincus annoncent leur prochaine campagne dans des festins plus solennels que populaires, et déjà lord Bentinck, fier du rôle assez inattendu qu'il a joué, s'attire ce ridicule inséparable des ambitions mal justifiées : il vise ouvertement au métier d'homme politique, délaisse le *turf,* dont il était l'un des princes, vend ses chevaux, et se présente comme lieutenant de lord Stanley, comme *leader* du nouveau parti dans la chambre des communes; peu s'en faut qu'il ne veuille organiser une ligue de fermiers, et ressusciter en sens contraire l'agitation de Cobden. Nous doutons beaucoup que les élections de 1847 lui donnent la majorité qu'il leur demande, et nous croirions lord John Russell assez heureux, s'il n'avait pas d'autres adversaires sur les bras. Jusqu'à présent, au reste, lord John Russell n'en compte pas d'autres qui se soient par avance déclarés, et c'est le bénéfice de sa position, qu'à moins d'être l'ami de lord Bentinck ou de lord Stanley, on ne puisse s'avouer systématiquement l'ennemi d'un ministère qui ne veut rien faire par système.

Cette situation favorable se trouve encore affermie par les derniers événemens accomplis en Irlande. O'Connell s'est décidément réconcilié avec le gouvernement anglais. Il a fait taire en lui l'horreur du Saxon; il a permis aux membres irlandais, et même à ses proches, d'accepter des places données par les whigs : il a gagné quelque chose de moins facile et de plus essentiel; il entraîne à sa suite tout le clergé d'Irlande, et retranche du nombre des *repealers* ceux-là même qui avaient pris le *repeal* au sérieux. Le rappel de l'union n'est plus

désormais qu'une vaine formule. Pour qui connaissait un peu l'intérieur de l'association irlandaise, ce résultat semblait depuis long-temps inévitable. Il y avait deux partis dans un seul, et l'unité ne pouvait plus subsister du moment où la tactique anglaise leur fournirait une raison de se distinguer, en signalant chacun sa tendance.

Avocat consommé, O'Connell a pris, pour défendre son pays, non pas l'argument qu'il croyait le plus sérieux, mais l'argument qu'il jugeait le plus efficace; il a poursuivi des réformes possibles en menaçant d'une révolution impossible; il a savamment évoqué la fantasmagorie du rappel comme le seul thème qui lui permît de réclamer et d'obtenir toujours en ne se disant jamais satisfait. Qu'il ait fini par croire à sa fiction et s'habiller tout de bon de son personnage, il n'y a point à s'en étonner; mais du moins a-t-il su garder toujours par devers lui ce grand fonds de bon sens qui fait sa force, et au besoin il l'a retrouvé tout entier. Chose plus notable encore, il est resté complétement l'homme de son âge et de son pays; il n'y a pas une idée moderne qu'il ait prise à son service; il est loyal sujet comme un cavalier des Stuarts, dévot comme un fidèle papiste, propriétaire quasi féodal comme tout bon gentilhomme de campagne. S'il a jamais trouvé quelque chose d'inintelligible, c'est assurément l'éloquence de ceux qui vinrent lui offrir l'obole de la démocratie française. Tel qu'il est, cependant, O'Connell représente à coup sûr la vraie situation de l'Irlande, et l'on n'y pourrait rien faire en grand avec d'autres principes. D'autres principes ont pourtant essayé d'y prendre pied et d'y agir. Des hommes plus jeunes, plus éclairés, moins intelligens, à peine entrés à Conciliation-Hall, ont élevé un drapeau neuf à côté du vieux drapeau; ils ont arboré les couleurs radicales, et demandé le rappel en haine des institutions aristocratiques; ils ont rêvé plus sérieusement peut-être que le *libérateur* une séparation de l'Angleterre et de l'Irlande; ils se sont moqués secrètement de son royalisme chevaleresque, ils ont parlé assez haut de république indépendante. C'était la montagne aux prises avec les girondins. Protestans ou libres penseurs, *infidèles* même, comme on dit en Angleterre, ils se voyaient avec déplaisir obligés de s'appuyer sur l'intervention cléricale, et ils craignaient toujours de trop bien servir la domination de l'église catholique, en l'appelant ainsi au secours de leur patriotisme. La *Nation,* leur principal organe, s'est donné pour tâche de discerner la religion de la politique; elle soutient que la religion doit rester entre Dieu et l'homme, et prêche, suivant son expression, une nationalité qui n'ait rien à faire du *credo* de l'individu. Rédigée avec une habileté véritable, la *Nation* publie souvent des chansons patriotiques qu'elle a raison de regarder comme un sûr moyen de propagande chez ce peuple enfant, conteur et routinier. C'est par ces chansons qu'elle a traduit sa plus intime pensée; c'est par cette lente et populaire initiation qu'elle espérait insinuer son esprit dans les rangs les plus épais de la multitude. Cet esprit se reconnaîtra tout de suite à quelques strophes citées au hasard.

« Quand nos pères voyaient l'étendard rouge flotter au-dessus du vert, ils se levaient en masse, soldats inexpérimentés, mais courageux, avec des piques et des sabres, et dans plus d'une noble ville, dans plus d'un champ de mort, ils replaçaient fièrement les vertes couleurs de l'Irlande au-dessus du rouge de l'Angleterre.

« La jalouse tyrannie de l'Anglais a maintenant banni le vert de l'Irlande, mais, par le ciel! les victimes de l'Anglais sortiront de terre avant qu'on ait forcé nos cœurs à délaisser l'étendard vert pour l'étendard rouge!

« Nous nous fions en nous-mêmes, car Dieu est bon et bénit ceux qui se fient à leurs braves cœurs et non point dans les princes ou les reines de la terre, et nous jurons de verser notre sang pour replacer encore une fois le vert au-dessus du rouge. »

Voilà toute la politique de la *jeune Irlande*. Si quelque chose en démontre l'impuissance, c'est la tranquillité pacifique de ces immenses *meetings* assemblés par O'Connell; il n'y a pas de parole humaine qui eût pu comprimer des cœurs assez ardens pour répondre à cet appel guerrier. La *jeune Irlande* doit aujourd'hui être convaincue de sa faiblesse. A la première démonstration ouverte qu'elle a tentée contre les temporisations suspectes d'O'Connell, elle a été obligée d'abandonner Conciliation-Hall, emmenant avec elle, pour tout renfort, M. Smith O'Brien, comme si O'Connell n'avait pas déjà exploité tout ce qu'on pouvait tirer du nom populaire et de la personne insignifiante de ce dernier descendant des vieux rois. Le *Freeman* reste le seul moniteur de l'agitation officielle, et la *Nation*, vigoureux appui d'un camp décidément hostile, reprend à nouveau et pour son compte l'œuvre de libération; elle commence la guerre par une épigramme, en choisissant pour devise *le rappel sans la rente!* épigramme injurieuse à l'adresse d'O'Connell, qui n'a jamais rendu compte au public de l'emploi du budget national versé dans ses mains. O'Connell a tout aussitôt rencontré dans le clergé d'irrésistibles défenseurs; les évêques les plus compromis par leur patriotisme exalté se sont déclarés les partisans du système de persuasion morale, jetant l'anathème sur les prôneurs de révolutions violentes, et mettant à l'index ces impies de la *jeune Irlande,* lecteurs assidus de Voltaire et de Rousseau, complices de Robespierre et de Mazzini. Toute la situation intellectuelle de l'église irlandaise est naïvement exprimée par cet assemblage de noms propres. N'oublions pas cependant un trait plus touchant et plus sérieux : l'archevêque de Tuam, John M'Hale, écrivant à lord Russell pour désavouer publiquement les doctrines brutales de la *Nation*, lui peint en même temps la détresse de ses pauvres diocésains du Connaught; il le supplie de leur continuer les travaux publics qui les nourrissent à moitié; il s'associe du fond de l'ame à cette incroyable misère, et, à la façon dont il la ressent et l'exprime, on ne saurait se refuser à dire qu'il est bien digne de la protéger.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Les accidens qui, dans ces derniers mois, se sont si fréquemment répétés, et d'ordinaire avec de si tristes conséquences, sur les chemins de fer, ont ému vivement l'Académie des Sciences et le public, et de tous côtés il a surgi des projets destinés, disait-on, à rendre désormais impossible le retour de ces funestes événemens. Il va sans dire que la plupart de ces projets, formés par des hommes qui manquent des connaissances nécessaires, ne méritent guère d'attention. Comment prendre au sérieux, par exemple, cette idée si souvent émise, et que nous avons entendu prôner même dans de doctes assemblées, d'arrêter subitement un convoi marchant à toute vitesse, et de prévenir par là les rencontres, les chocs, les déraillemens, tous les accidens, en un mot, qui sont à craindre sur les chemins de fer? Sans nous arrêter à la possibilité d'exécuter ce projet, qui suppose tout simplement qu'on pourrait, par quelque mécanisme ingénieux, arrêter brusquement cent boulets de vingt-quatre à l'instant où ils sortent de la bouche du canon (car, en ayant égard à la masse et à la vitesse, un gros convoi, dans des circonstances ordinaires, ne produirait pas sur un obstacle qu'on opposerait subitement à sa marche un effet moindre que celui qui serait produit par cent boulets de vingt-quatre qui viendraient le frapper à la fois), il est à remarquer que, si la chose était faisable, le remède, dans le plus grand nombre des cas, serait pire que le mal. En effet, si l'on réussissait, par impossible, à arrêter tout à coup un convoi marchant, par exemple, avec une vitesse de dix lieues à l'heure, tous les voyageurs, sans exception, seraient lancés avec une vitesse égale à celle qui animait le convoi entier avant cet arrêt brusque, et iraient frapper la terre ou les diverses parties des voitures avec la même vitesse qu'ils acquerraient s'ils tombaient tous d'un premier étage assez élevé. Or, quel que soit le danger auquel on est exposé sur un chemin de fer lorsqu'un accident est imminent, ce danger, pour la totalité des voyageurs, est bien moindre que celui qu'ils éprouveraient s'ils tombaient tous à la fois d'un premier étage. Le remède, comme on le sent, serait fort dangereux : heureusement ce remède, tel que l'imaginent la plupart des utopistes, est inapplicable.

Pour prévenir le retour de ces accidens si funestes comme pour en diminuer la gravité, la première chose à faire, tous les hommes compétens sont d'accord sur ce point, c'est de diminuer le poids de chaque convoi, et de répartir ce poids entre un certain nombre de convois successifs. Alors les ressources de la mécanique pourront être appliquées avec succès à des masses moins grandes; mais, dans les circonstances actuelles, tous les soins imaginables ne sauraient prévenir le retour d'accidens dont les suites, une fois que ces énormes masses ont cessé d'obéir à une impulsion intelligente, deviennent incalculables. Au reste, cette question n'est pas seulement une affaire de mécanique. La politique joue un grand rôle dans tout ce qui touche aux chemins de fer, et le gouvernement, qui a devant lui des sociétés riches et puissantes, et qui se voit forcer la main par le vœu énergique de tout le pays, demandant l'établissement complet de ce nouveau mode de communication, ne peut pas agir

avec une entière liberté. Nous croyons pourtant que, dans l'intérêt des compagnies comme dans celui du public, il faut tenir la main à l'exécution stricte des conditions comprises dans le cahier des charges. De notre temps, l'opinion publique est plus forte que les associations les plus considérables, et il ne faudrait pas que le gouvernement fût obligé souvent d'intervenir, comme il a dû récemment le faire pour la ligne de Saint-Étienne à Lyon, afin que des travaux indispensables à la sûreté des voyageurs fussent enfin exécutés.

L'enthousiasme qu'excitent certaines nouveautés ne se transmet pas toujours de siècle en siècle. Qui ne connaît l'histoire de la pomme de terre? Transportée d'Amérique en Europe peu de temps après la conquête du Nouveau-Monde, cultivée en grand en Italie dès le XVIe siècle, cette production était encore, il y a soixante-dix ans, repoussée de France par de vieux préjugés. Le zèle et la persévérance de Parmentier triomphèrent de tous les obstacles, et lorsqu'enfin Louis XVI eut placé à sa boutonnière les fleurs de cette plante solanée, la pomme de terre devint à la mode chez nous. Depuis lors la culture s'en est répandue partout, et ce tubercule est devenu un des élémens les plus considérables de la nourriture de plusieurs peuples de l'Europe.

Presque insensible aux intempéries, la pomme de terre était, disait-on depuis long-temps, le plus sûr préservatif contre la disette. On vivait à cet égard dans une sécurité complète, lorsque, l'année dernière, une maladie, inconnue ou peu étudiée jusqu'alors, vint frapper en Irlande, en Belgique et dans certaines parties de la France et de l'Allemagne, cette précieuse production. On connaît l'effet produit en Angleterre par cette maladie, sans laquelle probablement M. Cobden et la ligue attendraient encore la révocation des *corn-laws*. Les agronomes, les chimistes de tous les pays s'emparèrent de cette question : ils coupèrent, firent bouillir, filtrèrent, examinèrent au microscope des centaines de livres de pommes de terre, et ne purent se mettre d'accord. Pour les uns, c'était là une maladie contagieuse se répandant de proche en proche, et qu'il fallait traiter à la manière des épidémies; pour les autres, les longs froids et les pluies continuelles avaient été l'unique cause de cette pourriture qui, en 1845, envahit les pommes de terre de tant de pays divers. On pouvait espérer que l'année 1846, si chaude, si sèche, si différente, en un mot, de celle qui l'a précédée, ne verrait pas se reproduire ce fléau. Malheureusement cet espoir a été déçu. La maladie s'est de nouveau présentée. Elle fait des progrès au moment où nous écrivons, et les incertitudes des savans se sont renouvelées sans qu'il ait été possible jusqu'à présent de prononcer d'une manière formelle sur les causes qui ont amené cette calamité. De la discussion qui a eu lieu devant l'Académie des Sciences à ce sujet, il a semblé résulter que la maladie se propageait des fanes aux tubercules, et qu'il y avait avantage à arracher les feuilles flétries avant que la racine fût atteinte, ainsi qu'à enlever les pommes de terre malades et à les isoler de celles qui ne le sont pas. Quant à la question de la contagion, elle paraît offrir encore de grandes difficultés. Ces difficultés peuvent donner une idée de toutes celles qu'on doit rencontrer lorsqu'on veut traiter la question des maladies contagieuses chez les hommes : question si grave, si importante, compliquée de tant d'intérêts divers, et dans laquelle les actions nerveuses et les effets de l'imagination jouent un si grand rôle. Comment les médecins pourraient-ils donner une solution définitive de cette question si complexe, et qui

renferme tant de causes d'erreur, lorsque la question la plus simple, la plus élémentaire en ce genre, celle de savoir si une maladie est contagieuse ou non dans les pommes de terre, n'a pas pu être encore résolue! Et pourtant, en faisant sur les plantes les expériences nécessaires pour éclaircir ce point, on peut toujours éviter les causes d'erreur qui rendent si incertaines les observations analogues qu'on voudrait tenter sur les hommes. Lorsque dans cette matière les savans auront résolu les questions les plus simples, ils pourront s'exercer avec succès sur de plus difficiles. Jusque-là toute conclusion serait, à notre avis, prématurée, et ne pourrait conduire qu'à substituer un préjugé nouveau à un ancien préjugé.

Dans cette saison, les savans voyagent, et, vers la fin de l'année scolaire, Paris est visité tous les ans par quelque célébrité européenne. La semaine dernière, M. OErstedt, le fondateur de l'électro-magnétisme, assistait à la séance de l'Académie des Sciences. On sait depuis long-temps qu'en frottant certains corps, le verre et la résine, par exemple, on développe un principe appelé électricité, qui donne lieu à des phénomènes particuliers. Toute personne ayant reçu quelque instruction a vu une fois au moins dans sa vie fonctionner la machine électrique, et peu d'enfans ignorent que, lorsqu'on frotte un chat dans l'obscurité, on aperçoit de petites étincelles qui ne sont dues qu'à un dégagement d'électricité. Cette branche intéressante de la physique, qui a dû au génie de Volta de si notables progrès, a éte enrichie par lui de ce puissant instrument qui porte son nom (la pile de Volta), et à l'aide duquel on peut produire des courans continus d'électricité. Après avoir appliqué avec un succès merveilleux cet instrument à la décomposition des corps les plus réfractaires, les physiciens ne se doutaient pas encore que ces courans électriques possèdent des propriétés spéciales, et que l'électricité en mouvement agit sur les corps d'une tout autre manière que lorsqu'elle est en repos. C'est surtout en excitant un état magnétique particulier dans un corps soumis à leur action, que la présence de ces courans se manifeste, et c'est à la branche de la physique qui a pour objet l'étude de l'action mutuelle de ces courans, et qui est appelée l'*électro-magnétisme*, que M. OErstedt a attaché son nom d'une façon si glorieuse. L'illustre physicien danois a été reçu à l'Institut par ses confrères avec un empressement qui a dû lui prouver tout le cas que l'on fait de ses découvertes et de ses travaux.

Les savans anglais et allemands viennent souvent à Paris, mais les savans italiens quittent rarement leur pays, et on les voit peu de ce côté-ci des Alpes. Cet isolement est peu profitable aux sciences, et il est à désirer que les hommes de mérite qui abondent en Italie se décident à venir faire chez nous un échange d'idées et de connaissances également avantageux aux deux pays. Le spectacle d'une activité dont on n'a aucune idée au-delà des Alpes, l'action directe d'un foyer vers lequel convergent toutes les lumières de l'Europe sont de nature à exercer la plus heureuse influence sur des esprits merveilleusement doués, mais qui se renferment parfois dans un cercle d'idées trop restreint. On se plaint souvent en Italie que des travaux remarquables, entrepris à Milan ou à Naples, ne soient guère connus sur les rives de la Seine. Cette plainte est fondée en partie, et l'on regrettera toujours que des hommes tels que Bidone et Mascagni, par exemple, aient pu travailler pendant trente ans, l'un au progrès des sciences physiques et mathématiques, l'autre à l'avancement de l'anatomie et de la phy-

siologie, sans que l'Institut de France ait trouvé l'occasion de se rattacher par un titre honorifique ces deux illustres savans. Pourtant il faut remarquer que les forces et l'activité des hommes les plus distingués sont appliquées chez nous à assurer l'influence de la France à l'étranger, et que cette influence morale, reconnue et acceptée partout, est telle qu'elle n'admet guère dans l'esprit de la plupart des Français la supposition d'un échange utile avec les autres peuples, surtout avec ceux que les circonstances ont placés dans une infériorité politique relative vis-à-vis de la France. C'est là une erreur, à notre avis, et tout contact scientifique avec les élèves de Galilée et de Volta peut être profitable même aux héritiers de Fermat et de Lavoisier. Quoi qu'il en soit, on ne peut modifier cet état de choses qu'en venant montrer aux savans français qu'Amici, Melloni et Mossotti, dont nous avons eu l'occasion récemment d'admirer à Paris les travaux, ne sont pas les seuls qui cultivent avec succès les sciences physiques et mathématiques dans la péninsule. En attendant, nous voyons avec plaisir qu'un des plus illustres chefs de l'école médicale italienne, M. Bufalini, se soit décidé à venir visiter les établissemens scientifiques de Paris, et nous recevons avec satisfaction l'annonce de la prochaine arrivée de M. Santini, professeur à Padoue, et l'un des correspondans de l'Institut pour la section d'astronomie.

Si les savans italiens ne vont pas volontiers en pays étranger, ils ont commencé, depuis quelque temps, à se visiter entre eux, et tous les ans ils s'assemblent dans une des villes de la péninsule. Ces congrès scientifiques, auxquels les attaques du parti rétrograde n'ont pas manqué, produisent du bien dans un pays où des barrières de toute sorte s'opposent aux communications de la pensée d'état à état; mais on ne saurait dire que les hautes sciences puissent gagner beaucoup dans des réunions composées parfois de douze à quinze cents personnes qui décident les questions les plus graves à la majorité, et au milieu desquelles le nombre des véritables savans est naturellement fort restreint. Dans quelques villes principales, des sommes considérables ont été mises à la disposition des savans pour effectuer des expériences utiles. Cette pensée est fort louable; mais dans l'état actuel des sciences peut-on supposer que de telles expériences seront entreprises avec succès par des hommes auxquels il n'est accordé que quinze jours de réunion pour s'entendre sur les expériences à faire, et pour les effectuer après avoir préparé les appareils nécessaires? Évidemment cela est impossible. Si l'on veut que ces congrès aient des conséquences heureuses pour les sciences, il faut, tout en conservant un caractère populaire à ces réunions, établir un comité, un bureau, quelque chose de permanent enfin, qui soit chargé d'exécuter tout ce qui ne peut pas être confié à une assemblée trop nombreuse. Appeler à ces congrès, dans des vues très utiles et très louables, un grand nombre de personnes, tout en conservant aux hommes éminens qui voudraient y assister une juste suprématie, voilà ce qu'il faut chercher sous peine de voir bientôt ces réunions dégénérer et déchoir.

Dans plusieurs localités, ces congrès sont devenus l'occasion d'hommages rendus à la mémoire de quelques-uns de ces hommes célèbres qui, dans un sol si fertile, ont illustré chaque province italienne. Une statue a été élevée en Toscane à Galilée, et Cavalieri a reçu un honneur semblable à Milan. Les savans italiens qui se réunissent à Gênes cette année y doivent inaugurer la statue de Colomb; l'année prochaine, le plus grand voyageur du moyen-âge, Marco Polo,

recevra l'hommage un peu tardif des Vénitiens. De telles manifestations entretiennent le sentiment national et doivent être encouragées. On doit les approuver surtout lorsqu'elles donnent lieu, comme à Florence ou à Milan, à des publications intéressantes. L'histoire de l'Académie *del Cimento*, presque improvisée par M. Antinori de Florence, l'*Éloge de Cavalieri*, publié à Milan par M. Piola, sont deux livres remarquables qui méritent d'être répandus en France, et qui seront lus avec profit. Espérons qu'un tel exemple ne sera pas perdu, et que, dans des circonstances analogues, d'autres ouvrages, formés sur ces excellens modèles, pourront voir le jour. Si, comme tout semble actuellement le faire espérer, les savans italiens obtiennent la permission de se réunir à Rome, l'*Histoire de l'Académie des Lincei* serait à cette occasion une publication remplie d'à-propos. Cette association puissante et peu connue qui, au XVIIe siècle, voulut faire tourner au profit des sciences et de la philosophie l'organisation à laquelle les ordres religieux devaient leur force, cette association persécutée, qui ne cessa jamais de protéger Galilée, et dans laquelle Bacon demanda sans succès à être admis, mérite de devenir l'objet des recherches d'un homme de cœur et de talent.

Le temps est propice en Italie pour les publications historiques. Si nous pouvions franchir les limites qui nous sont imposées par notre sujet, nous donnerions quelques détails sur les *Archives historiques* publiées à Florence par une société d'hommes distingués, ainsi que sur les *Monumenta historiæ patriæ*, que le gouvernement piémontais fait paraître à Turin. Ne pouvant pas nous arrêter sur ces deux excellens supplémens à la grande collection de Muratori, nous signalerons du moins à nos lecteurs les *Matériaux pour l'histoire de la faculté des sciences dans l'université de Bologne*, dont la publication vient d'être entreprise dans cette ville par M. Gherardi, auquel l'Institut de Bologne avait déjà confié le soin de diriger l'édition des écrits de Galvani. Ces *OEuvres* de Galvani, illustre physicien que les découvertes de Volta avaient trop éclipsé, occuperont désormais une place distinguée dans les bibliothèques, et nous ne doutons pas que la nouvelle publication de M. Gherardi n'obtienne un succès notable, surtout s'il se décide à publier en entier les documens intéressans qui sont à sa disposition. L'université de Bologne, si célèbre au moyen-âge par ses glossateurs, dont Sarti avait tracé, dans le siècle passé, une savante histoire, que M. de Savigny a développée et popularisée depuis, n'a pas rendu moins de services aux sciences physiques et mathématiques qu'à la jurisprudence, et les noms de Ferro, de Ferrari, de Cataldi et d'Adrovandi méritent certes de rester dans la mémoire des hommes aussi long-temps que ceux d'Irnerius et d'Accurse.

M. Gherardi a retrouvé déjà les actes originaux d'une discussion publique qui eut lieu entre deux grands algébristes du XVIe siècle, Tartaglia et Ferrari, au sujet de la résolution de certains problèmes qui occupaient alors les savans. Nous désirons ardemment que ces documens, *ces cartels*, comme on les appelait alors, soient reproduits en entier par M. Gherardi. On n'assiste pas sans émotion au récit de ces débats auxquels actuellement vingt personnes ne s'intéresseraient pas en Europe. Quelle passion, quelle ardeur dans ces luttes! Des hérauts portaient les défis et les réponses; les champions accompagnés de leurs amis se rendaient à l'endroit où la discussion devait avoir lieu au son des fan-

fares, comme l'on marcherait au combat. Pour ne pas voir démenties ses prédictions, Cardan, homme d'un savoir universel, qui ne resta pas étranger à ces luttes, se laissait, assure-t-on, mourir de faim. C'est une telle fougue qui rendait ces hommes invincibles et qui leur permettait, à une époque où, à proprement parler, l'analyse algébrique n'existait pas encore, à une époque où il n'y avait ni notations, ni méthodes générales, ni enseignement public, ni livres élémentaires, de s'avancer dans certaines directions aux limites de la science, et de poser des barrières que tout le génie des Euler et des Lagrange n'a pas su franchir depuis!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Instruction de F. de Malherbe a son fils, publiée par M. Ph. de Chennevières (1). — La Normandie est, sans aucun doute, celle de nos anciennes provinces qui a le plus à cœur la gloire de ses enfans. Aux plus illustres, à ceux qui ont été rois, comme Corneille et Guillaume, par la lyre ou l'épée, elle dresse des statues; à ceux qui, plus humbles, ont mérité cependant un souvenir, elle décerne, dans les académies, des éloges historiques; quelquefois même elle ressuscite, après plusieurs siècles, des morts oubliés, comme Wace ou Raoul de Ferrières. Qu'on ouvre, en effet, les *Mémoires* des sociétés savantes de cette belle et intelligente province; à Rouen, à Caen, partout enfin, on trouve de curieuses recherches sur la vie et les travaux des hommes qu'ont vu naître les domaines du conquérant. C'est ainsi que M. Deville, après tant d'autres biographes, a donné sur Corneille, sur les habitudes intimes de sa vie, sur son rôle pendant la fronde, des détails tout-à-fait nouveaux; c'est ainsi encore que l'un des compatriotes de Malherbe vient de publier un document qui éclaire, d'une façon tout-à-fait neuve et piquante, la biographie intime du poète qui, le premier,

Fit sentir dans ses vers une juste cadence,

et y porta souvent de grands sentimens, ce qui, certes, vaut mieux encore que l'instinct de la césure. Ce document est une instruction adressée par Malherbe à son fils Marc-Antoine. Entièrement inconnue aux biographes des deux derniers siècles, et enfouie à Aix dans une bibliothèque particulière, l'*Instruction* avait été déjà signalée à l'attention publique dans une brochure de M. Roux Alpheran, intitulée : *Recherches biographiques sur Malherbe, adressées à MM. les maire, adjoints et membres du conseil municipal de la ville de Caen;* mais l'auteur des *Recherches biographiques* s'était borné à citer quelques fragmens, et M. Ph. de Chennevières, en publiant aujourd'hui l'*Instruction* dans l'intégrité de la rédaction première, vient d'ajouter une page intéressante à notre histoire littéraire.

(1) Caen, 1846. Un vol. broch., in-8°.

Dans l'antiquité païenne, au temps des grandes choses, les princes et les sages, on le sait, avaient l'habitude d'adresser à leurs fils des conseils sur l'art difficile de gouverner les hommes, ou l'art plus difficile peut-être de bien vivre. Malherbe fit comme les sages et les rois; mais la question qu'il traite est toute différente : dans ses préceptes, il ne s'agit ni de politique ni même de vertu, mais tout simplement d'argent et de procès. L'*Instruction*, écrite à Aix, au mois de juillet 1605, comprend une trentaine de pages, et l'on y cherche en vain une seule ligne, un seul mot qui trahisse le poète; on n'y trouve que le gentilhomme occupé de sa généalogie, et le plaideur intrépide, amoureux de la chicane. Malherbe établit d'abord sa descendance; il rappelle avec orgueil qu'un de ses ancêtres, baron de La Haye dans le Cotentin, « accompagna le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre, » et qu'en mémoire de cet événement les armoiries de sa maison ont été peintes, par ordre de Guillaume, dans l'abbaye de Saint-Étienne de Caen et dans celle du Mont-Saint-Michel. L'arbre généalogique une fois dressé, le poète aborde franchement les questions d'intérêt, et jamais, on peut le dire, procureur normand ne se montra plus habile à dresser des comptes, à régler par avance les successions et les partages. Il commence par ergoter contre son frère Éléazar, lequel avait reçu en dot, de la maison paternelle, une charge de conseiller au présidial de Caen. Cette charge valait douze cents écus; mais comme, en vertu de la coutume de Normandie, un père « ne peut directement ni indirectement avancer un fils plus que l'autre, » Malherbe annonce l'intention de faire rendre à son frère la moitié de cette somme, plus les intérêts depuis vingt ans. Il ajoute que, dans le cas où il faudrait plaider, il serait bon de rappeler qu'Éléazar, sa femme et ses enfans, avaient toujours été nourris dans la maison paternelle, au grand détriment des autres héritiers, et que, pendant ce temps, lui, François Malherbe, n'avait reçu pour tous présens qu'un tonneau de cidre. Il invoque, en outre, le peu de dépense que son éducation avait occasionné, attendu qu'il avait toujours été *en pension* à Caen, à Paris et en Allemagne, pendant deux ans, tandis que son frère avait eu des maîtres particuliers. Il serait difficile, on le voit, d'apporter dans les relations de famille plus d'égoïsme et d'esprit de calcul. Malheureusement, sous ce rapport, Malherbe ne fait pas exception, et, parmi les poètes des deux derniers siècles, Corneille est peut-être le seul dont le caractère ait égalé le talent.

La dot de sa femme, comme celle de son frère, devait causer à l'ami de Des Perriers plus d'un embarras et plus d'une chicane. Cette dot consistait en 3,000 écus sur la commune de Brignolle, et 800 écus constitués en rente sur la ville de Tarascon, au denier 12, ce qui était alors le taux légal; mais, au lieu de payer en argent, la commune de Brignolle paya en marchandises cotées au-dessus de leur valeur. Le poète fit un procès, et, après cinq ans de débats, il lui fut adjugé 16 pour 100 d'intérêt au lieu de 12, avec la faculté de retirer le principal quand bon lui semblerait.

Nous n'insisterons point plus long-temps sur tous ces détails, car la prose du poète, rayée de chiffres, positive comme une addition et hérissée de termes de chicane, ne se prête guère à l'analyse; il nous suffira de dire que, comme élement de la biographie de Malherbe, l'*Instruction* présente un véritable intérêt. Il serait à souhaiter qu'on pût réunir sur les hommes appelés à vivre dans l'histoire des documens du même genre; il y aurait la matière à de bonnes

études morales. N'est-ce pas en effet un problème étrange, et qui mérite d'être approfondi, que cette éternelle contradiction qui éclate, dans la vie des artistes et des poètes, entre le fait et l'idée, entre les œuvres et les actes? Il nous semble que Buffon a commis une lourde erreur en affirmant que le style, c'était l'homme; — erreur peut-être volontaire, car il parlait devant des académiciens qui venaient de lui donner leur voix, et ces sortes de dettes ne s'acquittent guère que par des flatteries. — S'il s'agissait de trouver des argumens sérieux contre cet aphorisme, les exemples ne manqueraient pas : l'antiquité nous donnerait ses philosophes, démentant souvent par leur conduite les maximes les plus formelles de leurs ouvrages; le moyen-âge nous donnerait ses mystiques et ses moines, prêchant la pauvreté individuelle et travaillant sans cesse à augmenter leurs richesses collectives, écrivant de beaux traités sur le renoncement et passant leur vie en procès pour la pêcherie d'une rivière ou la dîme d'un champ de blé; enfin, dans la série des poètes, on aurait souvent occasion de réfléchir sur ce vers :

« L'idéal tombe en poudre au toucher du réel, »

et de reconnaître que les rêveurs, quand il s'agit de leurs intérêts, sont tout aussi positifs que les procureurs.

— Histoire de Béziers, par M. H. Julia (1). — Il n'est guère aujourd'hui de province et même de ville qui ne voie écrire ses annales par quelque plume indigène. L'histoire de la ville natale est le début assez ordinaire des jeunes écrivains dans la carrière de l'érudition. Si le talent fait défaut, on a au moins le mérite du patriotisme et d'un devoir filial rempli; si la renommée se tait au dehors, on s'en console *intrà muros*. Les applaudissemens du coin du feu et les ovations académiques de l'endroit forment une suffisante et légitime compensation. Au demeurant, il serait injuste de ne pas reconnaître dans un grand nombre de ces premiers essais une utilité réelle. Quelque incomplètes que soient pour la plupart ces premières tentatives d'un talent inexpérimenté, elles apportent à la science une certaine somme d'élémens nouveaux, des matériaux quelquefois précieux. Ce n'est pas l'ardeur des recherches et la consciencieuse investigation des vieux dossiers qui manque aux jeunes auteurs. Ils pécheraient plutôt par l'excès contraire. En outre, l'étude des monumens, faite sur place, aura toujours un mérite particulier de fidélité et de réalité.

M. Henri Julia, à ce qu'il paraît, a vu le jour dans la douce cité de Béziers. C'est un bonheur qu'un poète latin célébra autrefois avec quelque emphase. M. Julia a voulu s'en montrer reconnaissant, et il s'est fait le chroniqueur de l'antique Biterræ. Béziers, fondée à ce que l'on croit par des Phocéens de Marseille, et enclavée dans le territoire des Volces-Tectosages, reçut, vers 117 avant Jésus-Christ, une colonie romaine formée de la septième légion. Florissante au IVe siècle, saccagée par les Vandales, les Visigoths et les Sarrasins dans les siècles suivans, elle parvint, sous les premiers Capétiens, à une haute prospérité, à laquelle la guerre des Albigeois porta un coup mortel. Prise d'assaut par l'armée de Simon de Montfort au mois de juillet 1209, elle vit sa population tout

(1) Un vol. in-8o, Paris, 1844, chez Maillet, rue Tronchet.

entière exterminée par les croisés, qui, suivant quelques historiens, massacrèrent plus de soixante mille personnes. En 1247, Béziers fut réunie à la couronne et sortit peu à peu de ses ruines, joua un rôle assez important dans les guerres civiles du XVe et du XVIe siècle, et finit par être démantelée en 1632, pour avoir pris part à la révolte de Gaston d'Orléans. M. Julia ne s'est pas borné au simple récit des événemens politiques dont Béziers a été le théâtre. Il s'est fort étendu sur l'histoire civile et ecclésiastique de cette ville. Son livre porte l'empreinte des qualités et des défauts que nous signalions plus haut. C'est un amas de documens quelquefois curieux, mais manquant le plus souvent d'intérêt. La partie relative à l'antiquité est fort défectueuse, comme dans la plupart des livres du même genre, car les auteurs ont presque toujours le tort de vouloir suppléer à leur façon au silence des historiens. Ainsi, pourquoi M. Julia a-t-il consacré un paragraphe aux *vertus des Volces-Tectosages*, et pourquoi affirme-t-il que ce peuple n'avait que deux passions, la chasse et la guerre? Ce sont là des puérilités dont il aurait pu faire grace au lecteur. — Les chapitres consacrés au moyen-âge sont beaucoup plus satisfaisans, quoique l'on y rencontre quelques erreurs, entre autres sur l'établissement des communes, erreurs que M. Julia pourra rectifier en relisant les *Lettres sur l'Histoire de France*, de M. A. Thierry. Il pourra aussi s'assurer, dans le commerce de l'illustre écrivain, que l'histoire ne s'écrit pas sur le mode du dithyrambe, et qu'un style simple, naturel et sans prétention n'est pas une des moindres qualités que doive poursuivre un jeune écrivain.

— LONDRES ET LES ANGLAIS DES TEMPS MODERNES, par le docteur Bureaud-Riofrey (1). — Pour être fort pompeux, ce titre-là n'en est pas plus clair, et c'est seulement après avoir lu l'introduction que l'on commence à comprendre la pensée de l'auteur. Médecin français établi à Londres, M. Bureaud prétend rendre service à son pays natal en lui faisant mieux connaître son pays d'adoption. Il professe une admiration sans bornes pour le second, et trouve le premier si dépourvu qu'il n'y a, d'après lui, qu'une raison qui puisse en expliquer le salut : Dieu, dit-il, protége la France; c'est l'opinion des pièces de cent sols; elle n'a jamais compromis personne. M. Bureaud espère nous tirer de cette infériorité en nous proposant le grand modèle de civilisation qu'il a sous les yeux; il l'étudie par tous les côtés et remonte le cours des siècles pour assister à l'enfantement progressif des merveilles qu'il admire : c'est ainsi qu'il a déjà représenté, dans un autre ouvrage, Londres au temps des Romains et Londres au moyen-âge. L'époque comprise dans celui-ci va de 1688 jusqu'au consulat; M. Bureaud s'arrête tout court en 1800; c'est une date, ce n'est point une fin.

Si M. Bureaud, utilisant les connaissances spéciales qu'il possède, nous eût raconté fidèlement l'état sanitaire, les vicissitudes matérielles, les conditions d'hygiène morale et physique par lesquelles a passé la vaste cité qu'il habite, il eût pu nous tracer un tableau à la fois intéressant et instructif; malheureusement l'ambition l'a pris d'être un historien politique, en même temps qu'un faible bien naturel le tenait attaché aux détails les plus particuliers de la science médicale. L'Angleterre a, selon son expression, fait deux présens au monde : *la*

(1) Deux vol. in-8o, Paris, Truchy.

vaccine et le gouvernement représentatif. M. Bureaud se croit obligé de la suivre dans cette double voie, et ni l'auteur ni le lecteur ne gagnent au singulier mélange qui résulte de ces investigations par trop divergentes. On tombe ainsi du récit d'une opération d'oculiste à l'avénement de William Pitt, d'une dissertation sur la mort apparente et l'asphyxie à la guerre d'Amérique, et des discours de Burke contre la France à l'exposé des différences qui séparent la chirurgie française de la chirurgie anglaise : les transitions sont par trop difficiles. L'auteur a voulu mettre tant de choses dans son livre, qu'il n'y avait plus moyen de les coudre ensemble; économie politique, statistique, histoire, philosophie, pure médecine, tout est entassé au hasard d'après un semblant d'ordre chronologique. Mieux eût valu l'ordre de l'alphabet pour ranger ces matières incompatibles; on eût eu de la sorte un *Guide du Voyageur* assez passable; encore n'aimerait-on pas beaucoup trouver dans un *Guide* des vérités de la force de celles-ci, qui pleuvent dans le livre de M. Bureaud, vérités trop vraies : « La nature n'a pas fait les femmes pour gouverner; étaient-ce les femmes qui donnèrent à Rome l'empire du monde? » vérités trop byroniennes : « La pauvreté libre est un contre-sens, etc. » J'en passe et des meilleures.

M. Bureaud est pourtant parti d'une idée juste : c'est que la santé publique et individuelle s'améliore en même temps que l'état social; mais, au lieu de suivre cette amélioration de la santé qui était son fait, il s'est par-dessus tout occupé des destinées générales de l'empire britannique qui n'étaient pas assurément de sa compétence; puis il a donné beaucoup plus d'attention aux points qui intéressaient uniquement la pratique de son art qu'il n'en a donné aux grandes modifications hygiéniques et morales introduites par le temps et l'expérience dans la ville de Londres. Il en est resté aux banalités déjà connues, et l'on voit trop qu'il n'est point remonté jusqu'aux sources à consulter. Pour faire un tableau de Londres au XVIIIe siècle, il eût fallu interroger les mémoires privés et la littérature courante de l'époque, cette littérature des rues si féconde et si caractéristique en Angleterre; il eût fallu scruter avec au moins autant de zèle les *blue books* où les commissaires du parlement ont successivement consigné le résultat de leurs enquêtes sur la situation des classes inférieures. Aussitôt après 1815, lorsque la fin de la guerre européenne eut rétabli la sécurité, ces enquêtes furent poursuivies avec une exactitude précieuse, et l'état de choses qu'elles révélèrent alors datait certainement de loin. Toute la fin du XVIIIe siècle est éclairée par ces recherches bienfaisantes qui ouvrirent le XIXe. M. Bureaud ne s'est douté ni des questions qu'il devait traiter ni des ressources qu'il avait sous la main pour les résoudre. Le livre qu'il avait essayé est encore à faire. On pourra l'écrire en un meilleur français. A. T.

V. DE MARS.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

II.

ALEXANDRIE.[1]

CARACTÈRE GREC DE LA VILLE ANCIENNE. — LA VILLE MODERNE.

Où est l'ancienne Alexandrie? Qu'était-elle par rapport à la nouvelle? C'est toujours une étude intéressante que de suivre l'accroissement graduel d'une ville dont on prend, pour ainsi dire, la mesure à différens âges; mais nulle part peut-être ces transformations, ces vicissitudes topographiques, ne sont plus curieuses à observer qu'ici.

Alexandre, qui venait de détruire Tyr, voulut la remplacer. La côte d'Égypte valait encore mieux pour le commerce que le littoral de la Phénicie. Par la Méditerranée, on tenait toujours à l'Europe; par le Nil et la mer Rouge, on touchait à l'Inde. Un seul point sur toute cette côte offrait un bon mouillage; Alexandre le choisit avec une sagacité qu'on

(1) Voyez la livraison du 1er août.

a mille fois vantée, et qui a fait dire à Napoléon, ce qu'il ne pensait peut-être pas, qu'Alexandre était plus grand par là que par toutes ses batailles.

Le Macédonien réalisa, par la fondation d'Alexandrie, cette union de l'Orient et de l'Occident, qui était le rêve de son génie, et que, sous une autre forme, le jour où la mort le surprit, il essayait dans Babylone. D'après une tradition alexandrine, le conquérant vit dans un songe Homère, lui indiquant l'île de Pharos comme l'emplacement le plus convenable pour la ville qu'il voulait fonder. Alexandre obéit au poète, pour lequel on connaît sa prédilection, et déclara qu'Homère, outre tous ses autres mérites, avait celui d'être un excellent architecte. Une telle légende devait naître dans la ville où Homère, que l'on y disait Égyptien, était considéré comme un dieu, et où Zoïle fut traité comme un impie; mais on n'avait pas réfléchi que les vers adressés par Homère à Alexandre étaient précisément ces deux vers qui contiennent une erreur géographique assez forte, et placent l'île de Pharos à une journée du continent. On ne voit pas bien comment une île, située à cette distance, eût pu indiquer la position que devait occuper Alexandrie; il fallait avoir bien envie de trouver tout dans Homère pour trouver l'indication de l'emplacement de cette ville dans un vers qui montrait combien Homère se faisait une idée fausse de la côte où elle devait s'élever.

Le second fondateur d'Alexandrie fut Ptolémée Soter, le seul grand homme de sa race, et frère, disait-on, d'Alexandre, auquel il affectait de ressembler; il acheva son œuvre. Alexandre avait fait dessiner le plan général de la ville, Ptolémée en éleva les murailles et les temples.

Du nord au sud, la dimension de l'ancienne Alexandrie est déterminée par la configuration naturelle des lieux. Pressée entre la mer et le lac Maréotis sur une langue de terre plus étroite autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui (1), Alexandrie formait un parallélogramme trois fois plus long que large; la longueur, de l'est à l'ouest, égalait à peu près les trois quarts du grand diamètre de Paris (2) dans le même sens, mais le petit diamètre de Paris, du nord au sud, est le triple ou le quadruple de celui d'Alexandrie. Alexandrie devait avoir entre quatre et cinq lieues de tour.

Les anciens comparaient volontiers un pays ou une ville à quelque objet parfois médiocrement semblable : l'Italie à une feuille de lierre, le Péloponèse à une feuille de platane. Ils comparèrent Alexandrie à un manteau macédonien, comme si Alexandre eût jeté le sien sur le

(1) Strabon, trad. de M. Letronne, t. V, 337.

(2) Alexandrie avait 5,600 mètres. — Letronne, *Journal des Savans*, 1828. — Paris en a 7,819. — *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, 1821.

sable pour y servir de patron à la cité qu'il voulait créer (1). Les antiquaires sont parvenus à retrouver, avec un peu de bonne volonté, la configuration primitive de ce manteau. La situation d'Alexandrie, toute métaphore à part, se comprend très bien. C'était une ville placée entre la mer et un lac, comme Stockholm. A droite et à gauche, la côte était échancrée par deux rades, celle de l'ouest et celle de l'est. Entre les deux, une digue longue de sept stades réunissait la ville à la petite île de Pharos. Cette digue était un pont et un aqueduc. On y avait ménagé deux arches sous lesquelles les vaisseaux pouvaient passer d'un port à l'autre. Le port de l'ouest communiquait avec le lac, qui lui-même était en communication avec le Nil par un canal. On conçoit combien cette disposition était favorable au mouvement du commerce maritime d'Alexandrie. Aussi, dans ses ports les vaisseaux, dit Strabon, se pressaient plus nombreux qu'en aucun lieu du monde.

Alexandrie offrait une régularité symétrique; il en est ainsi de toutes les villes improvisées qui ne sont pas l'œuvre graduelle et spontanée du temps, mais qui sortent soudainement de terre à la voix d'un homme ou d'un peuple. Ainsi la cité de La Valette, à Malte, fut créée de toute pièce par le grand-maître qui lui a donné son nom; ainsi Berlin fut aligné comme un camp par Frédéric; ainsi s'élèvent instantanément les villes que décrète chaque jour la démocratie américaine. Alexandrie, qui était une pensée et une volonté d'Alexandre, se dressa à la voix du capitaine, ordonnée et régulière comme la phalange. Deux grandes rues s'y coupaient vers leur centre : la plus longue avait une lieue et demie d'une porte à l'autre, et cent pieds de largeur. Toutes les autres rues, parallèles à ces deux voies principales, faisaient ressembler la ville à un échiquier, ressemblance qui frappait encore Abulféda au XIVe siècle.

Cette disposition avait de grands avantages. Les rues dirigées du nord au sud étaient rafraîchies par le vent de mer, qui s'y engageait sans obstacle. C'est un rafraîchissement du même genre qu'on cherche à obtenir encore aujourd'hui en Égypte par des ventilateurs dont l'orifice évasé est dirigé vers le nord. Du reste, on ne saurait imaginer de contraste plus parfait que ce parallélisme des rues droites et larges de l'antique Alexandrie avec les sinuosités des rues étroites et obscures de la ville turque qui l'a remplacée.

Rien n'était plus splendide que l'ancienne Alexandrie. Athénée l'appelle plusieurs fois la belle et la dorée; Philon et Diodore de Sicile la proclament la reine des villes. Nous avons, dans le roman de l'Alexan-

(1) On trouvait la même forme à la terre habitable telle que les anciens se la représentaient. Le monde ancien tout entier était donc taillé comme le vêtement d'Alexandre.

drin Achilles Tatius, une peinture assez vive de l'impression que devaient faire sur un étranger, encore au IVe siècle, les merveilles d'Alexandrie. « Après trois journées de navigation, nous arrivâmes à Alexandrie, et, comme j'entrais par la porte dite du Soleil, la beauté de la ville, me frappant comme un éclair, remplit mes regards de volupté. Une suite de colonnes s'étendait en ligne droite des deux côtés de la rue qui va de la porte du Soleil à la porte de la Lune, car ces dieux sont les gardiens des portes de la ville. Au milieu de ces portiques était une place de laquelle partaient des rues en grand nombre. La multitude semblait une foule qui émigre. Puis, m'étant avancé encore de quelques stades, je suis arrivé au lieu qui porte le nom d'Alexandre. Là, j'ai vu une autre ville distinguée par ce genre de beauté, que les colonnes s'offraient obliquement, aussi nombreuses qu'en ligne droite. Distribuant donc mes regards dans toutes les rues, je ne pouvais ni me rassasier de voir, ni suffire à contempler tant de beauté (1). »

L'utile se trouvait à côté du magnifique : l'eau du Nil était amenée, par un canal, dans une foule de citernes qui abreuvaient les habitans d'Alexandrie, et dont un assez grand nombre existe encore (2). C'était près du port de l'est qu'était le beau quartier, le quartier royal sous les Ptolémées, impérial sous les Romains. Le palais avec ses dépendances, parmi lesquelles étaient le musée et la grande bibliothèque, occupait un immense emplacement : la cinquième partie de la ville selon Pline, le quart et même le tiers selon Strabon. On le concevra si on réfléchit que c'était un ensemble d'édifices et de jardins dans le goût oriental, comme la résidence des empereurs mogols à Delhi, ou le sérail des sultans à Constantinople, comme la maison dorée de Néron, qui couvrait tout un quartier de Rome, du Palatin à l'Esquilin, de la villa Mills à Sainte-Marie-Majeure.

Vers le milieu de la ville se voyait le tombeau d'Alexandre. Le corps du conquérant avait été enlevé à Perdiccas par Ptolémée Soter, apporté sur un char colossal que traînaient soixante-quatre mules, et placé dans un cercueil d'or qui fut volé par un indigne Ptolémée. Le corps, mal protégé par le cercueil de verre qui remplaça le cercueil d'or, a disparu lui-même, et a emporté avec lui l'indépendance d'Alexandrie, qu'une prophétie bientôt réalisée attachait à la conservation des restes de son fondateur.

On sait qu'Alexandre est entré dans la tradition orientale. Il n'a pas été plus oublié en Égypte que dans la Perse et dans l'Inde, où le souvenir d'Iskander est populaire encore aujourd'hui. Les Arabes d'Alexandrie montraient, au XVe siècle, le tombeau du grand prophète

(1) Achilles Tatius, Erotic, l. V, c. I.

(2) Les chrétiens d'Égypte attribuent ces citernes à un patriarche jacobite du IXe siècle.

Iskander; mais rien ne prouve que ce fût la véritable sépulture du fils de Philippe. Une légende arabe, rapportée par Édrisi, plaçait le tombeau d'Alexandre dans une île lointaine, aux extrémités de l'Occident, au milieu d'une mer ténébreuse. Il est remarquable que l'imagination des peuples ait rêvé pour le tombeau d'Alexandre ce que la destinée a fait pour le tombeau de Napoléon. L'histoire, cette fois, avait égalé en poésie la légende, et, chose étrange, cette poésie que la fantaisie orientale avait créée pour son héros, nous en avons dépouillé le nôtre.

En avançant de l'est à l'ouest, on marchait de la ville grecque vers la ville égyptienne. On trouvait l'éminence où la colonne marque encore l'assiette de l'acropole, du Sérapéum et de l'ancienne Alexandrie, nommée Racotis; enfin, tout-à-fait à l'occident, la ville des morts, la nécropole. Les Égyptiens avaient toujours une ville des morts à côté de la ville des vivans, et toujours elle était située à l'ouest, comme ici. Cette habitude tenait à leurs croyances. Ils plaçaient dans la région où le soleil se couche la demeure des ames, et ils exprimaient par le même hiéroglyphe et par le même mot, *amenti*, cette demeure mystique et la région du couchant. A l'ouest d'Alexandrie était le faubourg où Strabon vit les sépultures et les maisons pour l'embaumement des morts. Ce quartier correspondait au Mnémonium de Thèbes, qui renfermait le même genre de bâtimens, et qui était situé aussi à l'ouest de la ville, sur le bord occidental du fleuve. A Alexandrie, ce lieu s'est appelé longtemps le lieu des sépulcres. Les chrétiens continuèrent à y enterrer leurs morts, et saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, s'y bâtit un mausolée. Encore aujourd'hui on montre, à *l'ouest* de la ville, les catacombes, vestiges de l'antique nécropole. Le style grec y règne, mais légèrement modifié par les influences égyptiennes.

Alexandrie offre un des plus curieux exemples des déplacemens qu'amène la décadence des villes. Rome presque tout entière est descendue de ses sept collines dans le champ de Mars, Syracuse s'est renfermée dans l'île d'Ortygie, Agrigente s'est retranchée dans son acropole. Alexandrie a eu un sort plus singulier; elle s'est réfugiée sur l'Heptastade, cette chaussée qui l'unissait à l'île de Pharos, et qui a été élargie considérablement par les sables et les débris accumulés à sa base. C'est un peu comme si Cherbourg se transportait un jour sur sa jetée.

La ville d'Alexandrie, de tout temps étroite pour sa longueur, a été se resserrant toujours. Le manteau d'Alexandre décroissait rapidement sous le tranchant du sabre de Mahomet, la ville arabe ne formait que le tiers de la ville antique; enfin on a taillé dans le manteau rogné par le ciseau des siècles un dernier lambeau, et ce lambeau, c'est la ville turque, l'Alexandrie de nos jours. La population d'Alexandrie a varié avec son étendue. Au temps de Diodore de Sicile, elle comptait 300,000

personnes libres (1), ce qui, en supposant pour Alexandrie comme pour Athènes un nombre égal d'esclaves, fait 600,000 individus (2). C'est à peu près la population de Paris au commencement de ce siècle (3). Les Juifs occupaient deux des cinq quartiers dans lesquels la ville était divisée. La population d'Alexandrie diminua assez rapidement; elle avait déjà décru sensiblement sous Galba (4). Baissant toujours de siècle en siècle, le chiffre était tombé à 6,000 ames(5), c'est-à-dire avait été réduit à un centième. Il s'est relevé aujourd'hui à 60,000, ce qui est le décuple du chiffre antérieur et le dixième du chiffre ancien. C'est Méhémet-Ali qui a ainsi accru la population d'Alexandrie, en rouvrant par un canal la communication de la ville avec le fleuve. Il faut se hâter de célébrer ce bienfait; j'aurai, dit-on, peu d'occasions de renouveler ce genre d'éloges.

Alexandrie était une ville commerciale et industrielle, une ville occupée et laborieuse comme nos cités modernes. « C'est une cité opulente, dit Vopiscus, où personne ne vit dans l'oisiveté. » Ses verreries étaient célèbres, ses tapisseries brodées l'emportaient sur les tapis de Babylone. Au milieu de la ville était un lieu appelé la *rue ou le quartier des riches*, où l'on vendait, dit Athénée, tout ce qui appartient au luxe le plus varié. C'était une espèce de bazar certainement beaucoup mieux fourni que le bazar actuel d'Alexandrie. Cette activité industrielle et commerciale était dans le caractère grec plus que dans le caractère égyptien; c'est que les Alexandrins étaient beaucoup moins Égyptiens que Grecs, leurs défauts même le prouvent.

C'était un peuple léger, moqueur, faisant sans cesse contre ceux qui les gouvernaient des satires ou des chansons; ils donnèrent des noms grotesques à la plupart des Ptolémées; ils raillèrent Vespasien, qui, railleur lui-même, entendait la plaisanterie; ils raillèrent Caracalla, qui s'en vengea par un épouvantable massacre. Soldats médiocres, ils excellaient aux combats de coqs et aux chants de table. Mobiles, indisciplinés, toujours prêts aux tumultes et aux révoltes, agités par les passions de l'école et de l'hippodrome, les Alexandrins offraient un singulier mélange de la vivacité athénienne et de la turbulence byzantine. Leur caractère était le caractère grec, avec une teinte du tempérament

(1) Livre XVII, LII.

(2) A Athènes, la population esclave de tout âge et des deux sexes était à peu près égale à la population totale des individus libres. Letronne, — *Mémoires de l'Institut*, VI, 199.

(3) Dans les sept premières années du siècle, la population de Paris était de 547,556. En 1812, elle avait atteint le chiffre de 912,033.— Horace Say, *Études sur l'Administration de la ville de Paris*.

(4) Sharpe, *Egypt. under the Romans*, p. 45.

(5) Savary, *Lettres sur l'Égypte*, lettre IV.

sombre et colérique de la race égyptienne. Le grec était, à Alexandrie, la langue des tribunaux, on le voit par les papyrus, et la langue officielle, on le voit par les inscriptions. Le grec paraît seul sur les médailles jusqu'à Dioclétien. Philon, citant des mots grecs usités à Alexandrie, dit qu'ils appartiennent à la langue *indigène*. Les fêtes et le culte public étaient grecs, comme le prouvent la description des fêtes d'Adonis dans *les Syracusaines* de Théocrite et la pompe solennelle, sous Ptolémée Philadelphe, décrite avec tant de détail par Athénée, vraie procession bachique dans laquelle figurent Dionysos, Sémélé, les Silènes, et où ne paraît aucune divinité égyptienne; dans laquelle, trait caractéristique, sont représentées les *quatre* saisons de l'année grecque, tandis que l'année égyptienne n'en comptait que *trois*.

En somme, Alexandrie fut très grecque, assez juive, peu romaine et presque point égyptienne. On a un vif sentiment de cette vérité dans cette ville, où il ne reste debout qu'une colonne, selon moi, grecque, et deux obélisques venus d'ailleurs et reposant sur une base grecque; dans cette ville tournée vers la Grèce, qui regarde Athènes et Byzance, qui est à quelques jours de mer seulement du Péloponèse, de la Sicile, de la Grande-Grèce, et qui, voisine de la côte où fut Cyrène, chantée par Pindare, voit presque à son horizon la Crète, berceau de Jupiter. Ce que je viens de dire du caractère de la population, je le dirai de plusieurs institutions célèbres, du musée, de la bibliothèque; je le dirai de la philosophie, des lettres, des sciences, des arts, du christianisme, des hérésies : tout cela était à Alexandrie presque purement grec, et beaucoup moins égyptien ou oriental qu'on ne l'a cru souvent.

Je commencerai par le musée. On connaît cette institution singulière, qui donna le premier modèle des académies. C'était plus qu'une académie; les savans du musée ne se réunissaient pas seulement pour des séances. S'asseyant à la même table, vivant d'une vie commune dans une magnifique demeure, ils pouvaient, délivrés de tous les soucis de la vie, se consacrer sans partage à la culture des lettres. Cette institution était grecque d'origine. Démétrius de Phalère, disciple d'Aristote, importa dans Alexandrie un musée à l'imitation de ceux de Platon et de Théophraste. Seulement, sous un roi, le musée fut moins libre que sous une république. Les satiriques du temps purent le comparer à une cage remplie d'oiseaux rares; cependant il y était resté assez de l'esprit démocratique athénien pour qu'un philosophe du musée pût dire à un empereur que la république seule était raisonnable et que la monarchie était un gouvernement contre nature. Peut-être le spectacle de la réclusion du Sérapéum donna-t-il l'idée d'une résidence qui, dans le musée, fut toujours une faveur et jamais une contrainte; c'est tout ce qu'on peut accorder aux influences égyptiennes. Je ne saurais aller plus loin, je ne saurais admettre, avec l'auteur d'un travail approfondi sur l'école

d'Alexandrie, M. Matter, qu'une pensée de fusion entre les sciences de la Grèce et l'*organisation des écoles sacerdotales de l'Égypte* (1) ait présidé à la fondation du musée. Je ne saurais admettre, avec M. Wilkinson (2), qu'il y ait eu aucun rapport entre le musée d'Alexandrie et les colléges sacrés d'Héliopolis, ni que le premier ait jamais été l'asile de cette *sagesse égyptienne* dont on retrouve les traces partout, excepté sur les monumens. Le musée était une institution grecque comme son nom; ses chefs furent des littérateurs grecs; leurs travaux eurent pour objet les lettres et la philologie grecques : son organisation n'offrit jamais rien d'égyptien ou de sacerdotal. Mais le musée, dit-on, était placé sous la direction d'un prêtre, et c'est là ce qui en faisait une institution analogue aux écoles de l'Égypte. Au premier coup d'œil, cette circonstance peut paraître décisive; si on y regarde de plus près, l'on verra que ce prêtre supérieur du musée était toujours grec sous les rois grecs, toujours romain sous les empereurs romains. Il y a plus, de quelle divinité était-il le desservant? Était-ce d'Ammon, de Thot ou d'Osiris? Non, c'était, comme l'a montré M. Letronne, des dieux Ptolémées. Peut-on voir dans le prêtre d'un tel culte autre chose qu'un employé revêtu d'un caractère officiel et préposé à la police du lieu? La présidence de ce fonctionnaire n'entraînait en aucune sorte l'influence de la vieille religion et du vieux sacerdoce de l'Égypte sur l'organisation du musée. En effet, le musée demeura fidèle à son origine et à son nom, et les muses athéniennes y gardèrent leur empire jusqu'à la fin (3).

C'est encore une pensée de *transaction* entre l'Égypte et la Grèce que M. Matter prête au fondateur de la grande bibliothèque d'Alexandrie. Il s'agissait, suivant cet auteur, d'une collection qui renfermât tous les *monumens du génie humain, qui rapprochât les codes de l'Égypte et de la Judée*, etc. Ces expressions, plus pompeuses que précises, semblent vouloir dire que les Ptolémées avaient conçu le dessein de réunir dans leur bibliothèque, aux chefs-d'œuvre de la littérature grecque, les produits de la littérature égyptienne et des littératures étrangères. Je dois dire que M. Matter rejette les exagérations des écrivains ecclésiastiques, d'après lesquels l'attention de Ptolémée Philadelphe aurait été attirée sur les écrits importans que possédaient les Éthiopiens, les Indiens, les Perses, les Babyloniens, les Assyriens, les Chaldéens, les Phéniciens, les Syriens, etc. C'est toujours la même illusion sur Alexandrie, que, dès l'origine, on a voulu faire plus égyptienne et plus orientale qu'elle

(1) Matter, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, 2e édition, t. I, p. 42.

(2) *Modern Egypte and Thebes*, t. I, 133-134.

(3) Le musée existait encore sous Théodose. Théon, le père de la célèbre et malheureuse Hypathie, était membre du musée. — Fabr., Bibli. gr., IX, 169.

ne le fut jamais. Pour moi, je crois qu'une bibliothèque à la tête de laquelle furent placés Zénodote et Lycophron contenait peu de papyrus hiéroglyphiques ou hiératiques, et je n'imagine pas que de tels écrits aient figuré en grand nombre dans le catalogue de Callimaque. Je ne crois pas non plus qu'on y rencontrât beaucoup de manuscrits indiens ou persans, beaucoup d'exemplaires du *Ramayana* sanscrit ou de l'*Yacna* de Zoroastre (1). Entre les livres sacrés de l'Orient, les livres des Juifs s'y trouvaient seuls, non comme un code rapproché par les Ptolémées des *codes égyptiens*, dont l'existence est au moins douteuse, mais parce qu'il y avait cent mille Juifs à Alexandrie.

Si l'on en croyait certains documens récemment publiés (2), les bibliothèques d'Alexandrie auraient contenu des ouvrages traduits de tous les idiomes du monde en grec; mais je doute de ce fait, que rien ne prouve. Les Alexandrins, en leur qualité de Grecs, estimaient peu et connaissaient encore moins les langues et les littératures étrangères. On peut donc affirmer que les trésors littéraires d'Alexandrie étaient surtout grecs. S'il s'y trouvait quelque chose d'oriental et d'égyptien, ce n'était pas dans la grande bibliothèque du palais qu'il eût fallu le chercher, mais dans la bibliothèque du Sérapéum. Là, comme je l'ai dit, se conservait un reste de la vieille vie égyptienne; là s'étaient glissés peut-être aussi, avec les superstitions orientales, quelques-uns des livres de l'Orient. C'est dans cette bibliothèque du Sérapéum que Tertullien (3) indique un texte hébreu de la Bible; encore faut-il se rappeler que l'hébreu était une langue vivante à Alexandrie.

Puisque j'ai fait mention de deux bibliothèques, je suis conduit à dire quelques mots du fameux incendie attribué à Omar. Tout le monde connaît le récit qui a fait du nom d'Omar le symbole du fanatisme et de la barbarie. Après avoir subi, pendant des siècles, l'injure de cette renommée proverbiale, Omar a été déclaré presque innocent de l'incendie des livres d'Alexandrie; on lui a, du moins, découvert des complices qui l'ont devancé, et ont fait beaucoup plus de mal que lui. Ces complices sont illustres, et ne sont point des ennemis farouches de la civilisation; ils s'appellent César et le christianisme.

César est le premier coupable, coupable involontaire, il est vrai; ce

(1) Les oracles de Zoroastre sont cités parmi les livres orientaux qui se trouvaient dans la bibliothèque d'Alexandrie; mais cet ouvrage n'appartenait pas plus à Zoroastre qu'à Orphée les hymnes orphiques ou à Pythagore les vers dorés. Nous savons, grace à Anquetil et surtout à M. Burnouf, que les livres de Zoroastre contiennent un rituel et non des oracles.

(2) Un fragment grec donné par M. Cramer, et une scholie latine écrite au XVIe siècle, publiée en partie par M. Osanne.

(3) Édition de l'abbé Migne, t. I, p. 55.

fut lui qui, assiégé par les Alexandrins dans le quartier du palais où était la grande bibliothèque, y mit le feu en voulant incendier la flotte égyptienne et les maisons occupées par l'ennemi. C'est ce qui a fait dire trop légèrement à quelques-uns qu'après César, Omar n'avait rien trouvé à brûler: mais ceci n'est point exact. On connaît l'existence de plusieurs collections qui se formèrent pour remplacer la première; on sait qu'Antoine fit don à Cléopâtre de la bibliothèque de Pergame, rivale de la bibliothèque d'Alexandrie, et qui se composait de deux cent mille volumes. Ces deux cent mille volumes paraissent avoir été déposés au Sérapéum, dans cette bibliothèque, fille, comme on disait, de la collection mère, et qui contint jusqu'à sept cent mille volumes; mais cette seconde bibliothèque devait elle-même périr par d'autres mains que les mains musulmanes. Déjà atteinte deux fois par les flammes sous Marc-Aurèle et sous Commode, il est difficile qu'elle ait survécu à l'assaut que les chrétiens donnèrent, sous Théodose, au Sérapéum. Les livres entassés dans cet édifice durent être, au moins en grande partie, détruits par le zèle, armé ce jour-là contre tous les souvenirs du paganisme. Voilà donc les deux grandes collections de livres à peu près détruites, dispersées du moins avant l'arrivée d'Omar. Malgré ces faits incontestables, M. Matter déclare solennellement que *l'existence et l'incendie d'une bibliothèque à Alexandrie, au temps d'Omar, est un fait à rétablir dans l'histoire.* Il est permis de voir dans ces paroles une protestation contre une opinion que le XVIIIe siècle avait émise avec trop de complaisance. Gibbon et d'autres écrivains du même temps peuvent avoir éprouvé quelque joie en voyant l'acte de barbarie le plus célèbre de l'histoire transporté des musulmans aux chrétiens, d'un calife à un évêque. Sans partager le moins du monde un tel sentiment, on est en droit de se refuser à cette réaction qui porte M. Matter à combattre aujourd'hui Gibbon *à la suite d'écrivains animés*, dit-il, *d'un autre esprit.* En accordant à M. Matter qu'il y a eu encore des livres à Alexandrie après la destruction du Sérapéum, puisqu'il y avait des littérateurs et des philosophes, on n'en peut pas moins maintenir, comme *acquis à l'histoire*, ce fait, que les deux grandes collections avaient été détruites avant l'arrivée d'Omar, l'une par César, l'autre par les chrétiens, et qu'un grand incendie, comme celui dont la tradition accuse le calife arabe, était devenu impossible. A chacun ses œuvres; que l'histoire soit juste pour tous, même pour Omar. Point de fanatisme même contre le fanatisme : la philosophie a eu le sien dans le siècle dernier; il semble que la gloire du nôtre devrait être de n'en connaître aucun.

Quant à la littérature alexandrine, elle fut purement grecque : tour à tour reproduction érudite et critique minutieuse des grands écrivains de la Grèce, elle ne sort pas de ce cercle. Le goût qui lui est propre et

qui la caractérise n'a rien d'oriental, sauf l'enflure d'un Lycophron ou d'un Claudien (1), défaut que le mauvais goût de la décadence explique suffisamment. Du reste, les genres où cette littérature excelle, l'épigramme, l'idylle, l'élégie, sont purement grecs. On récitait sur le théâtre d'Alexandrie les narrations d'Hérodote et les chants d'Homère. La littérature alexandrine se rattache à Homère par ses poètes et par ses critiques. Les uns le continuent à leur manière, comme Coluthus et Triphiodore; *les homériques* font des centons ou des parodies du poète dont ils portent officiellement le nom. Il en est qui écrivent l'Odyssée sans employer la lettre *s*, d'autres retranchent de chaque chant de l'Iliade une des vingt-quatre lettres de l'alphabet. La grande affaire des plus sérieux est de reviser le texte d'Homère; les rois même se livrent à ce travail (2). Aristarque est le vrai représentant de cette littérature, qui s'appelle elle-même philologie. Dans tout cela, rien d'égyptien. L'*Ibis* de Callimaque n'était pas un chant sur l'oiseau sacré, mais une satire dans laquelle il persiflait ses rivaux. Il a fallu toute la crédulité irréligieuse de Dupuis pour s'imaginer avoir retrouvé dans *les Dyonisiaques* de Nonnus les débris d'un poème sacré sur les calendriers composé 1600 ans avant Homère. Nonnus n'a rien emprunté aux sanctuaires de l'Égypte; mais, en véritable Alexandrin, écrivant dans une ville où l'astronomie, cultivée avec éclat par les savans, était à la mode parmi les lettrés, où les sept principaux poètes formaient une *pléiade*, où les beaux esprits métamorphosaient en constellation la chevelure de la reine Bérénice, Nonnus, par une prétention à la science toute pédantesque et toute moderne, introduisit l'astronomie dans la mythologie. Quant à sa prétendue imitation d'un ancien poème égyptien, il est très douteux que des poèmes, au moins d'une certaine étendue, aient existé dans l'ancienne Égypte. Dion Chrysostome dit que les Égyptiens n'avaient pas de vers. L'assertion est probablement trop absolue, car les monumens représentent des prêtres qui chantent en s'accompagnant sur une sorte de harpe qu'on a retrouvée dans les tombeaux, et Champollion a lu une chanson destinée à accompagner le travail des bœufs foulant le grain. Toutefois il y a loin de quelques chants religieux ou populaires à de vastes compositions telles que celles qu'aurait connues et imitées Nonnus. Rien de pareil à ces grands poèmes ne s'est montré jusqu'ici ni sur les murs des temples ni sur les papyrus couverts d'hiéroglyphes. L'inscription et le rituel avec d'immenses développemens paraissent avoir remplacé, chez ce peuple monumental

(1) Claudien, né à Alexandrie, écrivit d'abord en grec. On doit le compter parmi les poètes alexandrins.

(2) Ptolémée Physcon, appelé aussi le Philologue. Voyez *Aristarque*, par M. Egger, dans la *Revue* du 1er février 1846.

TIMBRE ROYAL

et sacerdotal, ce qui, chez d'autres peuples, a été l'épopée héroïque ou religieuse.

La littérature alexandrine n'appartient donc pas à un pays, mais à une époque. Parmi les hommes qui l'honorent le plus, on compte un grand nombre d'étrangers : le Sicilien Théocrite, Philétas de Cos, Hermesianax de Colophon; quelques-uns même ne vinrent jamais à Alexandrie, Euphorion, par exemple, qui, né à Chalcis, vécut à Séleucie et mourut à Antioche. Euphorion n'en est pas moins classé avec les poètes alexandrins, avec Rianthus et Parthenius, que Tibère lui associait dans ses prédilections littéraires et ses imitations poétiques. La littérature alexandrine n'a donc rien d'égyptien, et l'on y sent à peine la proximité de l'Orient; mais elle a le caractère de son âge, elle a les défauts des littératures surannées. Vieille, coquette et pédante, elle remplace la simplicité par la recherche, l'inspiration par la science, le génie de l'art par la théorie de l'art.

Ingenio quamvis non valet, arte valet :

ce qu'Ovide a dit durement de Callimaque, je le dis d'elle peut-être un peu durement aussi.

Comme il arrive dans les littératures qui dégénèrent, la recherche n'exclut pas la négligence. Plotin, nous dit Porphyre, ne relisait jamais ce qu'il écrivait. Quelle différence entre cette improvisation sans art et le travail exquis, l'atticisme habile du style de Platon! La fécondité démesurée est aussi un signe de décadence, nous ne le savons que trop. Callimaque avait écrit huit cents ouvrages, et Dydime *aux entrailles de fer* six mille volumes. C'est à désespérer nos *facilités* contemporaines.

La rhétorique, dont l'heure est venue, triomphe dans Alexandrie; on l'y retrouve partout, à tel point que ce sera un rhéteur grec, Théodote, qui présentera à César la tête de Pompée. Or, quoi de plus grec que la rhétorique, quoi de moins égyptien? Ainsi, plus je considère la littérature alexandrine et plus j'y vois le signe de l'âge, non l'empreinte du sol. Alexandrie, ce n'est pas pour cette littérature une patrie, c'est une date. Tout au plus le pays funèbre par excellence, le pays où l'image de la mort était partout présente, jusque dans les festins, pouvait-il agir sur l'imagination des poètes, en inspirant à Cheremon des vers à la louange de la mort, dont se moquait Martial.

L'art alexandrin dut subir plus que la littérature l'influence de l'Égypte. La littérature égyptienne, si on peut lui donner ce nom, était enveloppée des mystères de son écriture. L'art parlait aux yeux un langage que tout le monde pouvait comprendre et répéter.

L'architecture grecque, j'ai déjà eu occasion d'en faire la remarque, émule et comme jalouse des dimensions colossales de l'architecture

égyptienne, éleva le phare et la colonne d'Alexandrie. Le char immense et si singulièrement orné qui apporta dans cette ville le corps d'Alexandre offrait lui-même, dans sa décoration extraordinaire, un caprice grandiose de l'architecture orientale. Quel que soit le fait véritable qui ait servi de fond au récit merveilleux d'une statue d'Arsinoé soutenue par des aimans, il faut voir là quelque tentative bizarre à laquelle le désir du nouveau, du prodigieux, poussait la sculpture hellénique en présence des merveilles étranges de la sculpture indigène. Quant à la peinture, si les hiérogrammates égyptiens tracèrent sous les Ptolémées, à Alexandrie comme partout ailleurs, sur les murs des temples (1), des tableaux composés d'hiéroglyphes et de figures selon la tradition, ces images étaient trop semblables aux essais déjà anciens de la peinture grecque, alors si perfectionnée, pour qu'elle fût tentée de revenir à son point de départ par l'imitation d'un style analogue à celui de ses commencemens, qu'il avait peut-être inspirés. La peinture hiératique resta dans les temples; mais les Ptolémées, qui continuaient sans doute à s'y faire représenter, comme dans toute l'Égypte, en adoration devant Ammon ou Osiris, s'entourèrent de peintres grecs. On ne voit pas que Ptolémée Soter ait eu des artistes égyptiens à sa cour; cependant il y fit venir Apelles, que lui avait légué Alexandre. Ce fut pendant son séjour auprès du roi d'Égypte qu'Apelles se servit de son art pour dénoncer et punir ses calomniateurs. Ce fut à Alexandrie qu'il composa ce tableau allégorique de la Calomnie traînant sa victime aux pieds de l'Ignorance, et suivie par le Repentir, que Raphaël a restitué, d'après la description des anciens, dans un dessin qui est au Louvre.

Ptolémée Philadelphe, non moins ami de la peinture grecque, obtenait pour ses galeries, par un traité avec Aratus, plusieurs chefs-d'œuvre de l'école de Sycione, l'une des plus anciennes et des plus célèbres de la Grèce. L'Hyacinthe de Nicias, célébré par Martial, fut rapporté d'Alexandrie par Auguste. Les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture grecques étaient donc recueillis avec soin dans cette ville, qui, comme l'a dit Saint-Martin, ne fut pas une ville égyptienne, mais une ville grecque en Égypte.

C'est surtout en ce qui concerne les sciences et la philosophie d'Alexandrie que l'influence de ces mystérieuses connaissances, de ces profondes doctrines qu'on prêtait à l'Égypte, a été exagérée outre mesure. En combattant les exagérations systématiques et traditionnelles qui, mises en avant de très bonne heure et répétées de siècle en siècle, sont arrivées à cet état de lieu commun qui est la consécration du préjugé, en les combattant, dis-je, je ne suis point suspect de

(1) On n'en a trouvé aucune trace; mais on sait que des hiéroglyphes, entre autres le *signe de la vie*, étaient tracés sur les murs intérieurs du Sérapéum.

prévention contre l'Égypte; on ne pourra du moins me reprocher de céder à cette manie si commune, qui fait enfler à un auteur l'importance d'un sujet favori. C'est au nom des hiéroglyphes et des monumens que l'on commence à comprendre que je viens protester contre un égyptianisme immodéré. On ne le pouvait jusqu'ici. On accordait trop sur quelques points à l'Égypte, parce qu'on la connaissait très peu; maintenant on sait assez ce qu'elle fut pour savoir ce qu'elle ne fut pas. C'est le moment de lui donner sa véritable place dans l'histoire de l'humanité, et certes cette place restera grande. Il suffit à la vieille Égypte de sa religion, de ses arts, de ses institutions, de toute sa civilisation si antique et si curieuse, encore écrite sur ses monumens, sans lui attribuer les sciences et la philosophie alexandrines, qui sont éminemment et presque exclusivement grecques, comme Alexandrie elle-même. Cette conviction saisit vivement ici, dans cette ville isolée du reste de l'Égypte, à laquelle elle ne tient qu'artificiellement, tandis qu'elle est tournée vers la Grèce et semble l'appeler. Les faits, comme on va voir, confirment pleinement cette impression produite par les lieux.

Ce serait une insigne gloire pour les anciennes doctrines égyptiennes d'avoir inspiré le savoir alexandrin, car il est aujourd'hui reconnu que les sciences, dans le sens moderne du mot, c'est-à-dire les sciences d'observation et d'expérience, ne datent que d'Alexandrie. Les connaissances géographiques, mathématiques, astronomiques, médicales, y ont fait des progrès jusqu'alors inconnus. Une impulsion nouvelle leur a été donnée dans cette ville, qui, par son esprit industriel, commercial, érudit, éclectique, est presque une ville moderne, une ville du XVIe siècle et un peu du XIXe. Dans l'ignorance où l'on était de ce qui fit le fond de la société égyptienne, sous l'empire d'opinions erronées transmises par les anciens et contemporaines de l'erreur qu'elles perpétuaient, il était naturel d'accorder à l'Égypte une grande part dans les connaissances et les idées alexandrines. Ce que l'étude des monumens, interprétés à l'aide des découvertes de Champollion, nous permet d'affirmer sur l'ancienne civilisation de l'Égypte, suffit pour montrer qu'elle fut presque entièrement étrangère à ces connaissances, et n'eut point ces idées qu'on a voulu faire remonter jusqu'à elle. Le développement alexandrin doit être considéré désormais comme un produit natif du génie grec, excité tout au plus par l'idée vague d'une doctrine mystérieuse, et éclairé par quelques rayons d'une science qu'en restreignant beaucoup il ne faut pas nier tout-à-fait.

Les connaissances mathématiques et astronomiques qui ont tant illustré Alexandrie ne sont point, quoi qu'on ait prétendu, un héritage qu'elle ait reçu des sanctuaires de l'Égypte. Les anciens ont proclamé les Égyptiens inventeurs de la géométrie, parce que les inondations du Nil rendaient nécessaire une mesure des propriétés exacte et souvent

renouvelée; mais cette géométrie, bornée aux procédés pratiques de l'arpentage, n'a rien de commun avec la science cultivée dans les écoles de la Grèce et de l'Italie. On ne voit pas qu'elle ait conduit les Égyptiens à une découverte comme celle du carré de l'hypoténuse. On n'a rien trouvé, parmi les nombreuses représentations dont les monumens sont couverts, qui ressemble à une figure de géométrie. Si un de ces prêtres, dont nous lisons les noms écrits dans leurs tombeaux, eût été géomètre, n'aurait-il pas laissé sur les murs de ces tombeaux, où l'on peint d'ordinaire les occupations du mort pendant sa vie, quelque image de ses études, quelque signe de ses découvertes, comme Archimède avait fait graver le rapport du cylindre à la sphère sur son monument, que Cicéron vit encore à Syracuse? Il n'y a pas plus de trace de l'algèbre des Égyptiens que de leur géométrie, et, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé quelqu'une, il faut laisser à Diophante l'honneur de ses théorèmes, et reconnaître que dans l'algèbre, sauf le nom qui est arabe, tout ce qui n'est pas d'origine grecque, est d'origine indienne.

Quant à la géographie, dont Ptolémée fut le père, il n'est pas probable que les Alexandrins aient dû beaucoup sur ce point aux enseignemens de l'Égypte. Les anciens Égyptiens ne paraissent pas avoir eu moins de mépris que les Chinois pour le reste du genre humain. De même que ceux-ci n'ont qu'une expression pour désigner leur empire et le monde entier, les Égyptiens se servaient aussi d'un même signe, *les deux régions*, pour exprimer et les deux parties de l'Égypte et les deux zones dont se compose l'univers. Dans un curieux tableau où sont représentées plusieurs races pour eux barbares, et où les hommes aux yeux bleus, nos ancêtres, ont l'honneur d'être associés aux nègres, les Égyptiens sont distingués par l'appellation homme, *romi*. *Homme* et *Égyptien* étaient donc synonymes. Avec une telle manière de voir, on s'intéresse médiocrement aux peuples étrangers, et on n'est pas très disposé aux recherches géographiques.

Cependant les rapports que le commerce et la guerre établirent entre les anciens Égyptiens et différens peuples asiatiques, rapports qui nous sont attestés par les monumens, ont dû leur apprendre quelque chose de ces peuples. Jusqu'où a été la connaissance qu'ils en ont eue? M. Gosselin voyait dans les cartes d'Ératosthène et de ses successeurs des copies plus ou moins altérées de cartes beaucoup plus anciennes, dont les *distances* prouvaient, selon ce savant, que la géographie avait été portée jadis à un degré de perfection auquel les peuples de l'Europe n'étaient pas encore parvenus il y a cent cinquante ans (1); mais il paraît, au contraire, qu'Ératosthène et les géographes de son époque

(1) *Mémoires de l'Institut*, t. IX, p. 115-6.

reproduisaient les erremens de la cosmographie poétique des Grecs (1). Bien que la zone torride commence à Philé, bien que les monumens des Pharaons se trouvent au cœur de cette zone, les géographes n'y plaçaient pas moins un océan imaginaire, au-delà duquel était la terre opposée à la nôtre, l'antichthone. Ces vieilles idées grecques règnent dans Alexandrie jusqu'à Hipparque. Celui-ci refit la terre sur un nouveau plan, et, en rapprochant beaucoup trop la partie orientale et la partie occidentale du continent, établit dans la science cette nouvelle et utile erreur qui, encourageant Colomb à aller chercher l'Asie, lui fit rencontrer l'Amérique (2). Erreurs et progrès, la géographie alexandrine dut tout à elle-même et rien aux anciennes notions égyptiennes, qui, si elles l'avaient éclairée, l'auraient éclairée plus tôt, et l'auraient désabusée des chimères de la cosmographie fabuleuse des Grecs, où elle s'égara jusqu'à Hipparque (3).

L'astronomie est une des sciences dans lesquelles on a supposé que les anciens Égyptiens avaient fait le plus de progrès; d'autre part, voyant l'astronomie grecque prendre dans une ville d'Égypte des développemens inconnus jusqu'alors, on a été porté à faire encore cette fois honneur à l'Égypte de la science grecque. On a cru à une astronomie très ancienne et très avancée, dont les représentations figurées et surtout les représentations zodiacales conservaient le mystère, et qui se serait transmise aux Grecs par Platon, par Eudoxe et par les Alexandrins; mais ici encore cette superstition qu'inspiraient le nom de l'antique Égypte et la renommée de ses connaissances mystérieuses a fait à de bons et grands esprits une illusion de laquelle il faut revenir pour deux raisons : la première, c'est que les Égyptiens n'ont point eu les profondes connaissances en astronomie qu'on leur a prêtées; la seconde, c'est que les astronomes d'Alexandrie ne paraissent pas leur avoir emprunté beaucoup.

Un des grands argumens avancés en faveur de la science antique des astronomes égyptiens était tiré des représentations zodiacales qu'on voit sur différens temples d'Égypte, et en particulier à Denderah. Aujourd'hui la haute antiquité de ce zodiaque n'est plus soutenable, depuis surtout que Champollion a lu les noms de Tibère et de Néron écrits

(1) Letronne, *Journal des Savans*, 1831, 476.

(2) *Mémoires de l'Institut*, t. IX, 210.

(3) Remarquons seulement qu'une tentative plus ou moins heureuse pour opérer une mesure de la terre eut lieu, selon M. Gosselin et de l'aveu de M. Letronne, avant l'école d'Alexandrie; mais, comme on n'a pu déterminer encore si cette opération fut tentée en Égypte ou ailleurs, on ne saurait en tirer aucun argument positif en faveur des connaissances géographiques des anciens Égyptiens.—*Ibid.*, t. VI, 157.—*Journal des Savans*, 1827, 97.

très distinctement en hiéroglyphes sur ce monument, qui devait précéder de plusieurs milliers d'années les monumens historiques. La question qui s'agite aujourd'hui à son sujet entre deux savans illustres, M. Biot et M. Letronne, est d'un tout autre ordre; je la retrouverai plus naturellement à Denderah. Il me suffit à présent de poser, comme un fait conquis à la science par M. Letronne, qu'il n'y a point eu de zodiaque en Égypte avant l'époque grecque (1). De plus, ni télescope ni astrolabe n'ont été trouvés en nature ou représentés dans les tombeaux de l'Égypte, où l'on a trouvé tant de choses, et sur les parois desquels est figuré tout ce qui a pu servir au défunt pendant sa vie. Enfin il a fallu renoncer à cette antique sphère égyptienne présentant l'état du ciel 1400 ans avant Jésus-Christ, qu'Eudoxe aurait eue sous les yeux, à laquelle ont cru Newton, Fréret et Bailly, et que le souffle de la critique a brisée pour jamais (2).

Sur le savoir astronomique des anciens Égyptiens, je pourrais citer des expressions bien dédaigneuses de M. Delambre, l'historien de la science; celles-ci par exemple : « Les Égyptiens étaient astronomes tout juste ce qu'il fallait pour être charlatans. » Je pourrais citer des paroles sévères de M. Letronne; je préfère m'en rapporter au témoignage de M. Biot, et parce que M. Biot est une de nos plus hautes renommées scientifiques, et parce qu'il a pu paraître accorder plus que d'autres au savoir astronomique de l'ancienne Égypte. On va voir dans quelles limites lui-même le restreint. « En reconnaissant *le défaut absolu d'instrumens et de méthodes précises, soit pour l'observation, soit pour le calcul trigonométrique*, il faut accorder aux anciens peuples de la Chaldée et de l'Égypte tout ce qu'une longue et assidue contemplation des phénomènes peut donner (3). » C'est assez, pour la thèse que je soutiens, de ces sages paroles. Il n'y a donc en Égypte, avant les Grecs, ni instrumens ni méthodes précises pour l'observation, ni calcul trigonométrique. C'est à Hipparque seulement que commence l'emploi de ce calcul, sans lequel, dit Delambre, il n'est pas de véritable astronomie. Or, Hipparque n'a pu rien emprunter à l'ancienne Égypte, car il n'est probablement jamais venu à Alexandrie. Ptolémée, qui y a vécu, doit beaucoup à Hipparque et rien aux anciens Égyptiens. Jamais il n'allègue leurs observations. Il cite trois éclipses observées à Babylone et pas une seule observée en Égypte.

L'invention de l'astrologie, liée aux origines de l'astronomie, n'appartient pas d'une manière certaine à l'ancienne Égypte; la Chaldée semble y avoir plus de droits. Le nom de Chaldéen fut synonyme de

(1) *Mémoires de l'Institut*, XVI, 113.
(2) Letronne, *Journal des Savans*, 1841, 72.
(3) *Journal des Savans*, II, 561.

celui d'astrologue, et l'Égyptien Philon répète à plusieurs reprises que les Chaldéens ont inventé l'astrologie.

Le don le plus certain que l'ancienne astronomie de l'Égypte ait fait à Alexandrie, et par elle à Rome et à toute l'Europe, c'est l'année dont nous nous servons, que nous appelons julienne, et qu'il serait juste d'appeler égyptienne. L'année de trois cent soixante-cinq jours un quart est originaire d'Égypte, M. Letronne l'a reconnu. Tout le monde sait que César fit faire, par un astronome d'Alexandrie, la réforme du calendrier, à laquelle il a attaché son nom. Ainsi, le véritable titre astronomique de l'ancienne Égypte, l'héritage qu'elle nous a réellement laissé, c'est l'almanach.

La médecine et la chirurgie, autant qu'aucune autre science, illustrèrent Alexandrie. Hérophile et Érasistrate y fondèrent l'école qui devait porter le nom de cette ville célèbre. Gallien y étudia et conseille d'y aller étudier l'anatomie. La chirurgie y fut cultivée avec succès et y reçut de précieux perfectionnemens. L'opération de la pierre, en particulier, ne se faisait nulle part aussi bien qu'à Alexandrie. Les enseignemens de l'Égypte ont-ils été pour quelque chose dans les progrès de l'école médicale d'Alexandrie? On serait tenté de le croire, car la réputation de la médecine égyptienne était grande chez les anciens. Hérodote parle de médecins voués à l'étude d'une maladie spéciale, et, selon Manethon, un des premiers rois de l'Égypte aurait écrit un livre de médecine. Mais, d'abord, on a peut-être exagéré la place que tenait la médecine dans l'ancienne société égyptienne. On a affirmé, par exemple, qu'en Égypte les murs des temples étaient couverts de recettes et de descriptions de maladies (1); cependant il est certain que ni Champollion ni personne n'a découvert jusqu'ici, sur aucun mur de temple, une recette ou une ordonnance. Les tableaux des tombes n'ont montré qu'un vétérinaire soignant des animaux, jamais un médecin soignant des hommes. J'ai relevé dans divers musées de l'Europe, sur plusieurs centaines de pierres funéraires, les noms des professions diverses qu'ont exercées ou les morts ou les membres de sa famille : j'y ai trouvé des prêtres, des officiers, des juges, etc.; jamais je n'y ai trouvé de médecins. On ne sait pas encore comment *médecin* se disait en égyptien, et quels hiéroglyphes servaient à désigner cette profession. Je n'en conclus point qu'il n'y eût pas de médecins chez les anciens Égyptiens, mais seulement que la médecine n'y était pas aussi en honneur et aussi cultivée qu'on l'a dit. Quoi qu'il en soit, ceux qui ont le plus étudié l'histoire de la médecine grecque (2) s'accordent à penser, comme moi,

(1) *Dict. des Sciences médicales*, t. XXXII, p. 11.

(2) Avant tous je citerai l'admirable traducteur d'Hippocrate, M. Littré, et après lui M. Daremberg, qui, j'espère, professera bientôt au Collége de France l'histoire de la médecine depuis Hippocrate jusqu'à Gallien.

que l'école d'Alexandrie n'est qu'une continuation et un magnifique développement de l'école hippocratique.

Peut-être, en se rappelant que les premiers médecins d'Alexandrie, Hérophile et Érasistrate, passent pour avoir donné l'exemple de disséquer des corps humains, est-il permis de croire que les préparations de l'embaumement ont suggéré l'idée de la dissection; mais cette influence très douteuse et bien indirecte de l'Égypte serait une influence fortuite et non scientifique. En somme, l'école grecque d'Alexandrie demeure en possession de sa médecine aussi bien que de son astronomie, et plus complétement encore.

La philosophie d'Alexandrie a besoin aussi qu'on lui restitue ses origines purement grecques. Là, plus peut-être que partout ailleurs, s'est manifesté ce que j'appellerai le préjugé égyptien. Si j'ouvre les plus récentes histoires de la philosophie d'Alexandrie, j'y trouve qu'*elle dérive des Égyptiens au moins autant que des Grecs* (1). Un auteur estimé (2) pense que les platoniciens d'Alexandrie ont fait de larges emprunts à l'Égypte. Cette opinion est tellement établie, qu'elle se trouve d'elle-même sous la plume des historiens de la philosophie, et pour ainsi dire à leur insu. Le jugement supérieur de M. Cousin lui-même a peine à le défendre contre l'opinion dominante qui voudrait l'entraîner, et à laquelle il résiste. Cependant ce que l'on sait de la philosophie d'Alexandrie, ce que l'on commence à connaître par les monumens des idées religieuses de l'Égypte, n'offre point cette ressemblance que plusieurs auteurs anciens ont imaginé trouver, et que les modernes ont admise sur parole comme un fait démontré. Qu'était-ce, en effet, que l'éclectisme alexandrin? n'était-ce que la théologie égyptienne, et qu'y a-t-il de commun entre eux?

L'éclectisme, si attaqué de nos jours, est tout simplement l'application du bon sens à la philosophie. Il faut convenir que l'école d'Alexandrie ne s'est pas tenue à ce sage éclectisme, qui est celui de Socrate. Au lieu de demander à chaque système ce qu'il pouvait renfermer de vrai, elle a voulu les unir tous ou plutôt les absorber dans le platonisme. Elle a opéré une fusion plutôt qu'elle n'a fait un choix. Bien qu'il y ait eu à Alexandrie des péripatéticiens, des stoïciens et même des sceptiques, c'est le platonisme qui a dominé. Ce platonisme n'es pas tout-à-fait celui de Platon, mais il en dérive évidemment. C'est le platonisme à un autre âge et dans un autre monde, c'est un platonisme nouveau, un néo-platonisme. La philosophie alexandrine est une philosophie néo-grecque si l'on veut; c'est encore une manière d'être grecque. En présence de l'Égypte et de l'Orient, elle prend des ten-

(1) Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, I, 66.
(2) Sharpe, *Egypt. under the Romans*, 108.

dances mystiques et une allure sacerdotale; mais le fond des idées reste grec, mais cette doctrine, qui affecte les formes de l'extase, n'est qu'un développement immodéré de la spéculation platonicienne. M. Cousin a donné avec une grande justesse l'*abstraction* pour caractère à la philosophie de Platon. L'abstraction de plus en plus raffinée est aussi le caractère de l'école d'Alexandrie. Or, rien ne semble jusqu'ici moins abstrait, et ne devait moins l'être, que les dogmes religieux de l'ancienne Égypte. Sans connaître à fond ces dogmes, les scènes mythologiques tracées sur les murs des temples suffisent pour montrer qu'un petit nombre d'idées fort simples formaient la base de cette religion. L'action vivifiante du soleil et la force reproductrice de la nature animée y tenaient la plus grande place. Quant aux abstractions platoniciennes qu'ont voulu y trouver des écrivains qui, comme les Alexandrins eux-mêmes ou comme Plutarque, y transportaient leurs propres idées, elles n'ont aucune valeur historique, et il est à regretter que l'homme admirable qui avait, dans les monumens égyptiens dont il venait de révéler le langage, de quoi contrôler et réfuter ces interprétations prétendues, leur ait donné, dans son *Panthéon égyptien*, une importance qu'elles ne méritent pas. Qu'y a-t-il en effet chez les philosophes alexandrins qui rappelle les idées égyptiennes telles qu'on peut déjà les lire en grande partie sur les monumens? Quel rapport peut exister entre Ammon générateur ou Ammon-soleil et l'unité divine des alexandrins dans laquelle l'être est tellement dégagé de tout attribut déterminé, tellement supérieur à toute conception finie, qu'il est un *non-être*, la substance ineffable, principe de toute réalité, mais qui elle-même échappe à la réalité par l'abstraction? Les triades jouent un grand rôle dans la philosophie alexandrine, et les divinités égyptiennes sont très fréquemment groupées en triades. Pourtant quelle analogie véritable pourrait-on trouver entre des trinités abstraites telles que *l'ame, l'esprit, l'unité,* ou *l'unité, l'ineffable, l'inintelligible,* et la trinité naïve de l'Égypte, qui, sous les noms d'Osiris, d'Isis et d'Horus, et sous vingt autres noms, représente toujours le père, la mère et l'enfant?

C'est évidemment des deux côtés un ordre d'idée et un esprit entièrement différens. Quelques emprunts de détail ont pu être faits, mais la philosophie d'Alexandrie n'a rien dû d'essentiel à une religion dont les enseignemens étaient aussi simples que les siens étaient métaphysiques.

Et les mystères, dira-t-on, les mystères d'Osiris et d'Isis, n'ont-ils pu transmettre une doctrine réservée aux initiés et plus abstraite que la religion écrite et sculptée sur les murs des temples? J'attendrai pour répondre qu'on ait solidement établi qu'il y a eu un système de mystères et d'initiations *propre à l'Égypte*, et non importé de la Grèce. Je sais qu'on a fait grand bruit de ces mystères, à commencer par les

Alexandrins eux-mêmes; mais on a toujours négligé d'en prouver rigoureusement l'existence, et il n'y est fait nulle allusion, que je sache, sur aucun monument égyptien connu.

Il est encore une autre source à laquelle les Alexandrins auraient puisé les enseignemens de l'antique sagesse égyptienne : ce sont les livres d'Hermès. La source était abondante, à en croire Iamblique, qui porte le nombre de ces livres à vingt mille volumes; mais je ne suis pas bien sûr qu'Iamblique ait vu les volumes et qu'Hermès les ait écrits. Hermès est le nom que les Grecs donnaient au dieu Thot, qui, dans les scènes mythologiques retracées sur les monumens égyptiens, figure comme *scribe des dieux*. Un auteur réel aurait pu, j'en conviens, écrire les livres qui portent le nom de l'auteur à tête d'ibis; cependant rien ne donne à penser que les Égyptiens eussent une bibliographie aussi savante. Les innombrables papyrus trouvés jusqu'ici sont, à une ou deux exceptions près, des rituels funèbres et non des traités de philosophie; enfin, en admettant que d'anciens livres, attribués à Thot ou Hermès, aient jamais existé, une chose est certaine, c'est qu'ils n'ont rien de commun avec ceux que nous possédons en tout ou en partie, et qui ont été fabriqués dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il est possible et même vraisemblable que ces livres hermétiques aient recueilli quelques idées anciennes (1); mais elles y sont noyées dans tant d'idées plus récentes et surtout d'idées platoniciennes, qu'on ne peut guère les en distinguer. Ainsi, la philosophie alexandrine a dû renoncer à cette tradition, qui la faisait procéder du dieu Thot en personne, c'est-à-dire de l'antique littérature sacrée des Égyptiens. Il faut qu'elle se contente de remonter à Platon et tout au plus à Pythagore; mais Pythagore et Platon ne sont-ils pas eux-mêmes disciples de l'Égypte? De Pythagore, on ne sait rien d'assuré; pour Platon, s'il est certain qu'il vint à Héliopolis, on ne voit pas dans ses dialogues immortels qu'il en ait rapporté autre chose qu'un grand respect pour le bel ordre et l'antiquité de la société égyptienne, et peut-être un certain goût du symbolisme que pouvaient, du reste, avoir déjà répandu les mystères de la Grèce. Quand Platon veut exprimer ses idées philosophiques par des symboles mythologiques, il se sert des mythes grecs et non des mythes égyptiens, qu'il paraît n'avoir pas connus.

Ainsi, ce n'est point par voie d'héritage que les philosophes alexan-

(1) Par exemple, l'idée de la punition de l'ame par la métempsycose (*Hermes apud Stobeum*, l. I, c. LII, 44). Cette idée est bien égyptienne, témoin le tableau, plusieurs fois répété, qui représente le gourmand condamné par Osiris à renaître dans le corps d'un pourceau, au-dessus duquel on trouve un hiéroglyphe exprimant la gourmandise. Les régions des ames dont il est fait mention dans un autre fragment attribué à Hermès (*ibid.*, 61) paraissent aussi offrir quelque rapport avec les régions de l'autre monde représentées dans les tombeaux et les rituels funèbres.

drins ont pu recevoir les traditions de l'Égypte. Ont-ils pu les recevoir immédiatement? Pas davantage, et la raison en est bien simple : c'est que personne, parmi ces philosophes, n'a rien su de la langue égyptienne et de l'écriture hiéroglyphique. D'abord, si ces philosophes les eussent connues, ils n'eussent pas manqué de nous l'apprendre; encore s'ils avaient eu la prudence de se taire sur ce sujet, nous pourrions croire qu'ils s'y entendaient quelque peu. Malheureusement plusieurs d'entre eux se sont laissé aller à en parler, et ce qu'ils disent montre toute leur ignorance à cet égard. Il est incroyable à quel point les Grecs d'Alexandrie restèrent étrangers à la connaissance de la langue et de l'écriture égyptiennes; on ne pourrait le comprendre, si on n'avait d'autres exemples de l'éloignement dédaigneux des Grecs et des Romains pour l'étude des langues barbares. Ce qui est certain, c'est que, sauf un passage souvent cité de saint Clément d'Alexandrie et un passage moins concluant, il est vrai, de Porphyre, on ne voit pas qu'un seul auteur grec se soit douté que les hiéroglyphes pouvaient être phonétiques, c'est-à-dire représenter des sons, ce qui a lieu pourtant trois fois sur quatre. Quoique tenant moins de place que l'écriture phonétique dans les inscriptions, l'écriture symbolique est citée par les alexandrins comme l'unique écriture des Égyptiens. Cette fausse opinion est celle de Plotin (1), de Proclus (2), de Porphyre lui-même (3), d'Iamblique (4), qui n'en écrivait pas moins sur la *science des Égyptiens*.

On conçoit la raison de cette erreur si répandue : cette portion symbolique de l'écriture égyptienne, bien que la moins considérable, était ce qui la distinguait le plus des autres écritures et lui donnait un caractère mystérieux, c'est ce que les prêtres devaient mettre en relief dans les incomplètes confidences qu'ils faisaient aux Grecs, et c'est aussi ce qui devait frapper l'imagination de ces derniers, précisément parce qu'ils trouvaient là un procédé d'écriture plus étrange et plus différent du leur; mais, en ne disant rien des hiéroglyphes-lettres, beaucoup plus nombreux que les hiéroglyphes-images, les auteurs grecs et les philosophes alexandrins en particulier ont montré qu'ils étaient hors d'état de comprendre une ligne d'un texte hiéroglyphique. Manquant des notions les plus élémentaires sur l'écriture égyptienne, comment auraient-ils pu puiser dans les sources égyptiennes qui leur étaient fermées, et transporter dans leurs écrits des enseignemens qu'on n'y rencontre pas (5)?

(1) Enn., v. l. 8, 6.
(2) Commentaire sur le Timée, édit. de Bâle, 35.
(3) *De Vita Pythagoræ*, cap. 11, 12.
(4) *De Mysteriis Ægypt.*
(5) Dans le traité d'Iamblique sur les mystères des Égyptiens, il n'y a guère d'égyptien que quelques noms de divinités.

Voilà comment la philosophie d'Alexandrie est égyptienne; le christianisme d'Alexandrie le fut-il davantage? Distinguons d'abord dans le christianisme alexandrin l'orthodoxie et les hérésies.

Il y aurait eu à Alexandrie une fusion ou plutôt une confusion déplorable des croyances égyptiennes et du christianisme, si on s'en rapportait à la lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit positivement : « Ceux qui honorent Sérapis se disent chrétiens, et ceux qui se disent chrétiens sont dévots à Sérapis. » Mais cette boutade de l'empereur bel-esprit, dans une épître qui vise à l'effet, ne peut rien établir de positif, et prouve seulement que chez quelques-uns il se faisait un mélange grossier des deux religions. Il se peut aussi que certaines expressions, certains symboles, quelques idées même appartenant à l'ancienne religion, se soient infiltrés dans la nouvelle. Ainsi, quand saint Ambroise, qui imite et même copie souvent Philon et Origène, tous deux d'Alexandrie, quand saint Ambroise appelle Jésus-Christ le bon scarabée (1) qui a pétri la fange informe de nos corps, il fait, probablement d'après ses modèles alexandrins, une allusion évidente à un symbole égyptien, le scarabée considéré comme image de l'énergie formatrice du monde, parce qu'il roule en petites boules la fange dans laquelle il dépose ses œufs, ainsi que nous l'apprend le témoignage des anciens, confirmé cette fois par les monumens. L'art chrétien a pu accueillir aussi quelques-uns des attributs d'Isis et les transporter à la vierge Marie, quand par exemple il a placé le croissant de la lune sous ses pieds. La coutume très ancienne de donner à la Vierge la couleur noire a pu avoir aussi pour motif une imitation de l'Isis funèbre. Certains dogmes chrétiens ont pu trouver dans certaines croyances de l'Égypte une analogie qui a aidé à les faire admettre, au moins en ce pays. La liaison que les Égyptiens établissaient entre l'immortalité de l'ame et cette perpétuité qu'ils cherchaient à donner au corps par les procédés de l'embaumement a un rapport frappant avec le dogme qui associe la chair ressuscitée à la vie impérissable de l'esprit, et l'on est autorisé à croire que l'opinion égyptienne vint ici en aide au dogme chrétien, quand on entend saint Augustin déclarer (2) que les Égyptiens étaient les seuls chrétiens qui crussent véritablement à la résurrection. D'autre part, on comprend comment un éloignement bien naturel pour tout ce qui pouvait rappeler les superstitions égyptiennes portait à déclarer que l'ame seule ressuscitait certains esprits que leur puritanisme dogmatique rendait pour ainsi dire hérétiques à force d'orthodoxie.

L'orthodoxie fut égyptienne en ce sens seulement qu'elle fut natio-

(1) Luc, x, 113; Sch., 71.
(2) *De Resurrectione*, 349, c. XII; serm. 4.

nale. L'énergie du catholicisme alexandrin s'accrut des sentimens d'antipathie et de rivalité qu'Alexandrie portait à Constantinople, dont les empereurs protégeaient l'arianisme. De là les fureurs de la population égyptienne contre les ariens, de là l'ardeur avec laquelle elle soutint son indomptable représentant, saint Athanase. Ce zèle pour l'orthodoxie était nourri et enflammé par les moines qui peuplaient le désert aux portes d'Alexandrie. Ces moines, pour la plupart Égyptiens de race, comme le prouvent leurs noms souvent tout mythologiques, Ammon, Sérapion, etc., ces moines, successeurs des ascètes égyptiens dont ils continuaient le genre de vie, soutenaient l'orthodoxie en haine de Constantinople. Ainsi le moine Ammon jetait une pierre à Oreste, préfet d'Égypte, en lui reprochant tout à la fois qu'il était païen et qu'il était Grec.

Ces moines formaient, pour l'église d'Alexandrie, une milice formidable, recrutée dans le fond de la population indigène. On reconnaissait à leurs emportemens le caractère sombre et violent de la race égyptienne; trop souvent ce caractère étouffa, dans les luttes théologiques d'Alexandrie, les inspirations de la mansuétude chrétienne. Ce fut la population d'Alexandrie qui se souilla du plus odieux crime qu'ait commis le fanatisme des premiers siècles; ce fut cette population tour à tour ameutée contre les Juifs, contre le christianisme et contre la philosophie, qui renversa du char sur lequel elle apparaissait comme une divinité, dit un chrétien, dépouilla de ses vêtemens, déchiqueta avec des tessons, traîna nue sur le pavé d'Alexandrie, et enfin déchira en morceaux la belle et savante Hypathie, mathématicienne, astronome, *philosophe,* comme la nomme, dans ses aimables lettres, l'évêque Synesius, qui fut son disciple et demeura son ami.

Cet exemple de fanatisme, le plus exécrable de tous, n'est malheureusement pas le seul qu'aient donné les partis religieux d'Alexandrie. Un jour, les ariens détruisent l'école chrétienne, fondée en regard et à la porte du musée. Un autre, le peuple foule aux pieds l'évêque George, et déchire son cadavre. Des recrudescences de l'ancien paganisme égyptien enveniment ces fureurs théologiques. L'évêque George était l'ennemi de saint Athanase, mais il était aussi un ennemi acharné de l'idolâtrie, et, en même temps que lui, on égorgea Dracontius et Diodore, qui avaient élevé des bâtimens chrétiens sur un emplacement consacré à l'ancien culte. Un vieux levain d'égyptianisme semble être au fond de toutes ces horreurs, et les haines de secte empruntent une atrocité plus grande aux haines emportées qui armaient autrefois les habitans de Denderah, ennemis du crocodile, contre ceux d'Ombos, qui l'adoraient.

Le christianisme d'Alexandrie a un caractère à part, c'est le christianisme de saint Clément et d'Origène, c'est un christianisme savant, philosophique, et, chez le second, abusant du symbolisme. Cette direc-

tion de la spéculation chrétienne, qui est propre à l'école théologique d'Alexandrie, est-elle due aux influences de l'Égypte? Est-ce la science et la philosophie égyptiennes qu'a recueillies Clément d'Alexandrie? est-ce le symbolisme égyptien qui a inspiré Origène?

Quelque part que l'on veuille faire à l'Égypte dans les tendances théologiques de Clément et d'Origène, il restera, je crois, certain que ces tendances proviennent principalement de la philosophie grecque plus dominante à Alexandrie que les doctrines égyptiennes, et plus connue des docteurs chrétiens. Un passage de saint Clément d'Alexandrie, que je rappelais tout à l'heure, contient, il est vrai, sur l'écriture hiéroglyphique le renseignement le plus exact que l'antiquité nous ait transmis; mais Clément, qui l'avait recueilli de la bouche de quelque Égyptien instruit, montre en plusieurs endroits que lui-même ne lisait pas cette écriture, dont il connaissait la vraie nature. On ne peut donc de cette notion juste, mais très générale, et dont saint Clément ne paraît avoir jamais fait l'application à un texte égyptien, conclure avec M. Matter que « les chrétiens restaient aussi peu étrangers aux croyances égyptiennes qu'aux théories des Grecs. » Ceci n'est nullement prouvé par le passage de saint Clément, ni que je sache par aucun autre passage de ses écrits ou de ceux d'Origène. Au contraire, on voit à chaque page que tous deux connaissent à fond les philosophes grecs, et sont pénétrés de leur esprit. Quand Origène s'écriait : Heureux ceux qui sont assez avancés pour n'avoir plus besoin du fils de Dieu comme d'un médecin, d'un pasteur et d'un sauveur, mais qui n'ont besoin de lui que comme vérité et raison, Origène ne parlait-il pas en philosophe platonicien, en condisciple de Plotin?

Il est un écrivain qui doit être pris en considération ici : c'est Philon, ce Juif alexandrin qui a constamment cherché dans les livres de Moïse une signification symbolique et mystérieuse. En effet, si Philon n'est pas chrétien, il a fondé l'école allégorique parmi les chrétiens; ses hardies interprétations de l'Écriture ont été reproduites par les docteurs les plus savans, comme Origène, et les pères les plus orthodoxes, comme saint Ambroise. L'emploi de ce symbolisme, souvent outré, a-t-il été suggéré à Philon par le génie symbolique de l'ancienne Égypte? Bien qu'il soit naturel de le croire, rien n'est moins fondé. Philon prouve, par ce qu'il dit de l'écriture de la langue (1) et de la religion des Égyptiens, que ces sujets lui sont à peu près entièrement étrangers. Il prend quatre fois Typhon pour Osiris; qu'aurait-il pensé d'un Égyptien qui eût pris Satan pour Jehovah? Du reste, il déteste les idoles des Égyptiens, il ne voit dans leur religion, envisagée de la manière la plus grossière et

(1) Bien loin d'admettre que les hiéroglyphes puissent être des lettres, il n'y voit que des animaux sacrés et des symboles de la religion égyptienne. Sur trois mots égyptiens dont il donne l'explication, il n'approche que pour un seul de la vérité.

la plus superficielle, que le culte des animaux; il n'a donc point emprunté son symbolisme au symbolisme égyptien, car il ne le connaît pas; il l'a reçu de Platon, dont il applique les idées au judaïsme, au point de se faire appeler un *Platon judaïsant*. Peut-être ce que l'on disait autour de lui des mystères cachés sous les images tracées sur les monumens de l'Égypte a pu l'exciter à trouver des mystères dans chaque mot du récit de Moïse; mais je pense qu'il doit surtout la tendance allégorique qui le caractérise à certaines écoles juives, surtout à celles des thérapeutes, que lui-même nous fait connaître avec détail, et dont il dit à plusieurs reprises qu'on y explique aux Hébreux le sens allégorique de leurs livres sacrés. Philon ignore les Égyptiens parce qu'il les déteste, il ne leur a rien emprunté parce qu'il les ignore. Le Juif Philon a été défendu de tout contact avec les idées égyptiennes par la haine, comme les Grecs par le dédain, et les Romains par l'orgueil.

Mais revenons au christianisme. Pour trouver quelque influence de l'ancienne Égypte sur le christianisme alexandrin, il faut sortir de l'orthodoxie. L'hérésie arienne, dont Alexandrie fut le berceau, l'hérésie arienne, avec sa tendance au déisme, est un fruit du rationalisme grec, et nullement de la théologie égyptienne; il faut donc aller jusqu'à des hérésies qui sont à peine chrétiennes, il faut aller jusqu'au gnosticisme. L'idée de la *gnose*, c'est-à-dire d'une connaissance supérieure à l'intelligence vulgaire et littérale, cette idée dont abusèrent ceux qui reçurent le nom de *gnostiques*, mais que ne repoussaient pas les théologiens orthodoxes d'Alexandrie, peut sembler empruntée au génie incontestablement symbolique des Égyptiens; elle a une origine plus vraisemblable dans la tradition des mysteres grecs et dans les usages de l'école platonicienne, qui avait aussi deux enseignemens, dont le plus relevé formait une véritable *gnose* réservée aux disciples initiés.

Il est naturel de se demander quelle part l'Égypte peut réclamer dans les élémens qui ont formé le gnosticisme, car une grande famille des gnostiques est égyptienne d'origine. Basilide, Valentin, Héracléon, Carpocrate, étaient Alexandrins. Le chef de l'autre école gnostique, de l'école juive, Cérinthe, avait étudié à Alexandrie. Aussi a-t-on fait pour le gnosticisme comme pour le néo-platonisme alexandrin : on l'a cru dérivé en très grande partie des anciennes croyances égyptiennes. Est-ce avec beaucoup plus de raison? M. Matter, qui voyait dans le musée d'Alexandrie une institution à demi égyptienne, voit dans le gnosticisme une émanation des doctrines religieuses de l'Égypte. « La gnose de l'Égypte, dit-il, emprunta sans hésitation les plus beaux symboles de l'antiquité égyptienne pour rendre les doctrines les plus augustes de la nouvelle religion (1); » et ailleurs : « Les gnostiques ont trouvé en

(1) Matter, *Histoire du Gnosticisme*, préf., XIII.

Égypte non-seulement les idées fondamentales de l'émanation des dieux et des ames humaines du sein de Dieu, mais encore une foule de théories accessoires, avec tous les emblèmes qu'y rattachait l'antique mystériosophie. »

Il faudrait d'abord prouver que les idées qu'on croit retrouver dans le gnosticisme appartiennent réellement à l'ancienne religion de l'Égypte. C'est ce qui sera très facile, si on laisse à cette religion tout cet ensemble de notions abstraites que lui ont prêté les Alexandrins, Plutarque, et, d'après eux, les modernes; mais si l'on s'en tient aux monumens égyptiens, seule source qui ne soit point suspecte, on aura quelque peine à y rien trouver qui ressemble à la doctrine de l'émanation et à toutes les subtilités métaphysiques du gnosticisme. Quelques idées réellement égyptiennes offrent bien une véritable analogie avec des conceptions gnostiques; mais la plupart, comme la purification des ames après la mort ou leur chute dans un ordre d'existence inférieure, se trouvant ailleurs qu'en Égypte, ont pu être empruntées par les gnostiques aux spéculations de la philosophie grecque ou aux dogmes des religions orientales (1) : la provenance égyptienne est donc loin d'être assurée, là même où elle est possible. Elle n'acquiert un grand degré de probabilité que quand, au lieu d'une ressemblance générale qui ne prouve aucun rapport certain, on rencontre une identité de détails ou de noms que le hasard ne peut produire.

Mais ces identités sont en bien petit nombre (2), et l'on peut avancer hardiment que ce qui a dominé dans le gnosticisme et en particulier dans le gnosticisme alexandrin, c'est la spéculation platonicienne mêlée à quelques rêveries de la cabale juive et peut-être à quelques dogmes persans. L'unité inconnue d'où tout émane et qui tantôt s'appelle *Abîme*, tantôt s'appelle *Silence* chez les gnostiques; les manifestations de cette unité dans une série descendante de puissances, et le retour de ces manifestations à leur ineffable principe; la matière conçue comme ce qui

(1) Ainsi l'adoration du serpent par les Ophites peut certainement avoir un rapport réel avec le choix du symbole égyptien par lequel on désigne la divinité dans les peintures et les hiéroglyphes, et qui est le serpent Uréus, ou avec le serpent à ailes et à pieds que l'on voit représenté dans les rituels funèbres; mais le serpent est partout, dans les mythologies et les cosmogonies de l'Orient, et on ne peut être assuré que le serpent des Ophites soit égyptien plutôt que juif, persan, indien, etc.

(2) Je citerai les génies qui président aux diverses parties du corps, selon certains gnostiques, ce qui est tout-à-fait dans les idées égyptiennes, comme le prouve l'inscription hiéroglyphique qui accompagne la momie de Petemenoph (Champollion, *Voyage de Caillaud*, t. IV, p. 37). Les génies des sphères (Matter, II, 237), qui ont des têtes de lion, de serpent, etc., et ressemblent singulièrement à des personnages qu'on voit figurer dans les représentations astronomico-funèbres des tombeaux de Thèbes, enfin quelques noms des êtres dont se compose le pléroma, sont bien égyptiens, comme Athumes, Emphe. Ce dernier nom est celui d'une divinité égyptienne. L'Horos des Valentiniens paraît bien rappeler Horus.

limite et dégrade; la notion du démiurge, dieu formateur du monde et inférieur au dieu suprême, au dieu sans nom, tout cela est beaucoup plus semblable aux théories abstraites et compliquées du néo-platonisme qu'aux dogmes simples et positifs de la religion égyptienne, tels que les présentent les monumens; tout cela montre que la gnose d'Alexandrie appartenait plus à la Grèce qu'à l'Orient, et plus à l'Asie qu'à l'Égypte.

Ceci est vrai surtout de ce qu'on peut appeler le gnosticisme scientifique, celui des livres, des docteurs. A mesure que l'on descendra dans le gnosticisme populaire, on verra l'élément égyptien intervenir de plus en plus. Les sectes les plus grossières sont celles où il s'est conservé le plus de l'ancien sensualisme égyptien. C'était pour les adeptes les moins éclairés, pour ceux dont on cherchait plus à frapper les yeux par des figures bizarres qu'à exalter l'intelligence par des abstractions; c'était pour cette classe d'adeptes qu'étaient tracés les dessins étranges qu'on voit sur les amulettes appelées *abraxas* et sur le *diagramme* que nous a conservé Origène (1). Ces amulettes portent des traces nombreuses et non équivoques des croyances mythologiques de l'Égypte, et ce diagramme, qui offrait et un plan des régions par lesquelles l'ame devait passer pour s'élever de sphère en sphère jusqu'à la sagesse incréée, et des formules de prières mystiques; ce diagramme, bien que rempli de noms hébreux, offre dans sa disposition générale une singulière analogie avec les rituels funèbres qu'on trouve dans les caisses des momies, et qui de même présentent à la fois des peintures de l'autre vie et des prières écrites au-dessous de ces peintures.

Si le gnosticisme et surtout le gnosticisme populaire a pu devoir quelque chose aux anciennes croyances de l'Égypte, il n'en a pas été de même des autres hérésies dont Alexandrie a été le foyer. Je l'ai déjà dit de l'arianisme. Le nestorianisme et l'euthychéysme étaient aussi des hérésies procédant du besoin, beaucoup plus grec qu'égyptien, de raisonner et de comprendre, et parfaitement pures de toute influence égyptienne (2). A ces hérésies se rattache le jacobitisme qui a séparé Alexandrie de l'église orthodoxe; mais le jacobitisme est encore plus un schisme qu'une hérésie. Le principe qui a fait sa force est le même que celui auquel l'orthodoxie dut la sienne au temps de saint Athanase : c'est la répugnance d'Alexandrie à subir l'ascendant de Constantinople. Avec la même passion, les Alexandrins résistèrent tour à tour aux empereurs ariens et aux empereurs orthodoxes. Le parti de ceux-ci s'appelait le parti royaliste (*melchite*), comme par opposition au parti

(1) Voyez M. Matter, t. II, 475, et les planches.

(2) Cependant il faut remarquer que les eutychéens croyaient à l'incorruptibilité du corps du Christ, opinion qui se rattachait peut-être à l'ancienne opinion égyptienne, d'après laquelle l'immortalité de l'esprit était liée à celle du corps.

national : c'était donc une querelle de nationalité égyptienne et surtout alexandrine.

Du reste, la même cause produisit les mêmes effets. Les scènes violentes se renouvelèrent; on égorgea Protérius, comme on avait égorgé l'évêque George, et Apollinaire fit massacrer par des soldats son propre troupeau. Si les sectes qui divisent Alexandrie n'ont rien d'égyptien dans leurs doctrines, le vieux fanatisme égyptien s'y montre toujours, on le reconnaît à ses fureurs.

Alexandrie, devenue arabe, ne cessa pas tout d'abord d'être grecque, car la science grecque subsista en partie au sein des populations musulmanes et fit presque toute leur civilisation. Après la conquête, dit M. Libri, la science arabe, héritière de la science grecque, en continua quelque temps la tradition dans Alexandrie. Au IXe siècle, un calife y créa une bibliothèque dont la fondation est plus certaine que la destruction de celle des Ptolémées par Omar. Du reste, on doit reconnaître qu'Alexandrie ne fut pas un foyer scientifique comme Bagdad ou Damas. Négligée pour le Caire, Alexandrie se releva par le commerce; elle avait toujours sa position admirable, elle en profita de nouveau, de nouveau l'Europe reçut par elle les marchandises de l'Égypte, de l'Arabie et de l'Inde. Marseille, Barcelone, Bruges, Florence, Gênes, Venise, eurent des établissemens à Alexandrie et firent des traités de commerce avec les sultans d'Égypte.

Par cette force des choses qui naît d'une situation essentiellement favorable, Alexandrie redevint ce qu'elle avait été, le lien de l'Orient et de l'Occident, de l'Europe et de l'Asie. C'est à ses rapports avec Alexandrie que Venise doit en grande partie sa physionomie presque orientale. Si Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Vital de Ravenne ont fourni les modèles de Saint-Marc, ces élégans palais qui bordent le Grand-Canal, et dont l'architecture n'est point byzantine, mais arabe, d'où peuvent-ils venir, si ce n'est d'Alexandrie?

Ce commerce entre les puissances chrétiennes et le sultan d'Égypte est un grand fait dans l'histoire du moyen-âge. Les croisades avaient rapproché l'Orient et l'Occident par la guerre, le commerce les rapprocha par la paix. Ce fut un second pas vers le même but par une voie contraire. Il y eut bientôt conflit entre ces deux tendances. L'esprit ancien de guerre et d'enthousiasme se trouva en lutte avec les nouveaux besoins d'échange et de bien-être. Peuples et gouvernemens étaient souvent tentés par des profits qu'ils obtenaient au préjudice de la chrétienté. Tantôt des négocians de Gênes se faisaient les pourvoyeurs d'esclaves du sultan d'Égypte, tantôt les rois promettaient de ne pas aider les entreprises des papes, des princes francs et des templiers contre les états musulmans. L'on portait au sultan des armes et des munitions qui pouvaient servir contre les fidèles. Les papes,

défenseurs vigilans de l'esprit chrétien, que l'esprit commercial envahissait, interdirent ce trafic coupable. Le sultan répondait à ces anathèmes en accordant des primes à l'exportation des objets prohibés. La république de Venise aimait mieux toucher ces primes qu'obéir à ces prohibitions, et la république trouvait des casuistes pour la justifier. Parfois les princes chrétiens défendaient à leurs sujets de commercer avec Alexandrie, mais bientôt ce commerce était repris par les princes même sous couleur de racheter des esclaves ou sous prétexte d'*affaires touchant l'exaltation de la foi;* les papes eux-mêmes accordaient des permissions de commercer avec les infidèles; Jacques Cœur, accusé de s'être enrichi par ce négoce, allégua l'autorisation d'Eugène IV et de Martin V. Malgré de coupables abus, ce commerce était utile, il effaçait les haines de race et de religion. L'on comprenait en Europe que tout n'était pas mauvais chez les musulmans, les musulmans s'accoutumaient à traiter les chrétiens avec de certains égards. Dans un traité, les Catalans sont appelés *les fermes colonnes des baptisés.* Ainsi on s'acheminait vers l'abaissement des barrières qui parquaient les hommes en fractions ennemies, et dont chaque jour voit tomber quelqu'une. Tout le monde sait que la découverte de la route des Indes par l'Océan fit abandonner au commerce la voie de la Méditerranée et de la mer Rouge : ce fut le coup de mort pour Alexandrie. Comme le reste de l'Égypte, conquise par les Turcs, opprimée par les mamelouks, sa population était tombée de six cent mille ames à six mille, quand les Français se présentèrent sous ses murs et la prirent après un siége de quelques heures. Déjà Leibnitz avait adressé à Louis XIV un mémoire sur l'occupation et la colonisation de l'Égypte; Leibnitz exhortait la France à cette conquête. Le conseil perdu pour Louis XIV ne devait pas l'être toujours : Bonaparte venait exécuter le plan de Leibnitz.

Il faut avouer que certains souvenirs *modernes* ne nuisent point aux souvenirs antiques, et je ne dissimulerai pas que, tout en étant fort occupé de la colonne d'Alexandrie, comme indiquant l'emplacement de l'ancienne acropole et du Sérapéum, comme prouvant la vérité de mon système sur son origine grecque, je n'étais pas indifférent à la pensée que, près de cette colonne, Kléber, blessé à la tête en montant à l'assaut, avait senti, pour la première fois, le fer musulman, sous lequel il devait succomber; qu'au pied de cette colonne avaient été enterrés les Français morts en escaladant les murailles d'Alexandrie; qu'un ordre du général Bonaparte avait prescrit que sur la base de cette colonne fussent gravés les noms de ces Français, noms que je n'y ai point trouvés, et que j'aurais préférés à ceux des *gentlemen* anglais dont l'obscure vanité est rendue plus risible encore par ce contraste.

J'aime mieux cette pensée de Bonaparte que celle qu'il eut également ici de persuader aux musulmans que nous étions de grands amis d'Allah,

et qu'ayant fait la guerre au pape nous devions être embrassés par le muphti. Cette comédie, à laquelle l'indifférence philosophique du temps donnait une certaine sincérité, ne pouvait réussir auprès des musulmans. Jamais, de long-temps au moins, un musulman ne croira qu'un Franc puisse être son libérateur et son allié. Nous nous en apercevons en Algérie, quand nos fidèles décampent, la Légion-d'Honneur sur la poitrine, pour aller rejoindre Abd-el-Kader; il en fut de même en Égypte, nos protestations de bonne amitié pour le sultan et de dévotion à Mahomet obtinrent peu de créance. Un membre du divan du Caire, qui a écrit en arabe l'histoire de la campagne d'Égypte, y a mis cette phrase bonne à méditer : « Ce qui m'a le plus amusé, c'est quand Bonaparte a dit : — Je suis l'ami des musulmans, et je veux le bien de l'Égypte (1). »

Et cependant il était vrai que nous venions pour le bien de l'Égypte! Nous lui apportions la civilisation nouvelle dans les voies de laquelle elle était appelée à marcher avant les autres nations de l'Orient, comme elle avait marché autrefois une des premières dans les voies de la civilisation antique. Alexandrie, en particulier, doit aux Français le commencement de sa régénération. Les Français ont réparé ses fortifications, déblayé ses ports, introduit dans son régime quelques mesures de salubrité, conçu l'idée de rouvrir le canal qui rattache Alexandrie au Nil, et qui est pour elle une condition d'existence; en général, ce sont les Français qui ont préparé l'œuvre de Méhémet-Ali. Il n'est peut-être aucune de ses idées de réforme qui ne lui ait été suggérée par l'initiative française. C'est par nous que la civilisation occidentale a mis le pied sur cette vieille terre d'Égypte, d'où elle ne sortira plus.

Méhémet-Ali, il faut le reconnaître, a été le second fondateur d'Alexandrie, en exécutant le canal que nous avions conçu. Les ports se sont remplis de navires comme autrefois; on a pu y compter jusqu'à mille mâts et dire : « Livourne, Marseille, Plymouth, n'en offrent pas un plus grand nombre (2). » La flotte de Méhémet-Ali était composée, en 1838, de neuf vaisseaux et de neuf frégates; elle occupe le septième rang parmi les puissances maritimes; la Turquie, l'Autriche, l'Espagne, ne viennent qu'après. Pour réaliser cette création, qui a donné rang à un simple pacha parmi les puissances, Méhémet-Ali a été secondé par des Français, dont les noms sont trop honorables pour ne pas trouver place ici. Deux Français, MM. de Cerizy et Besson, ont créé cette flotte et cet arsenal, création, dit le maréchal Marmont, étonnante et presque incompréhensible. Les difficultés de tout genre étaient immenses; il a

(1) *Journal d'Abdharamah Gabarti.* — *Nouv. Journ. asiat.*, XV, 185.
(2) Parthey, *Reisen*, I, 20.

fallu une persévérance et une habileté rares pour les surmonter. Un autre Français, M. Mougel, vient d'achever un bassin dont l'exécution présentait aussi les plus grands obstacles. Toutes les fois qu'il est question en ce pays de travaux difficiles, d'utiles perfectionnemens, on entend résonner le nom de la France.

Je n'ai pas voulu quitter Alexandrie sans faire le tour de son enceinte. Laissant à gauche la grande colonne, je suis sorti par une porte à l'ouest de la ville; mon chemin m'a conduit sur le bord du canal qui doit me porter au Nil. J'ai trouvé d'abord une cohue empressée, des barques rangées côte à côte, et tout le mouvement d'un port plein d'animation et de bruit; puis, marchant toujours, j'ai dépassé la région du tumulte. Un grand silence a remplacé ces rumeurs. Je ne voyais que l'eau du canal, quelques berges solitaires et des terrains plats et nus. Des chameaux marchant sur une jetée étroite se profilaient sur le ciel. Cet aspect était singulièrement triste. Je me représentais les environs d'Alexandrie tels que nous les dépeignent les anciens, semés de jardins et de villas, embaumés par les rosiers dont les fleurs composaient les parfums d'Alexandrie, plantés de vignes qui produisaient le vin de Maréotis, chanté par Horace. Le mahométisme a déraciné les vignes, les roses ne se cultivent plus que dans la province de Fayoum. Souvent je n'avais sous les yeux qu'une nappe de sable blanc ou les ondulations d'un terrain jaunâtre. Par momens je saisissais une échappée de la ville; j'apercevais, comme une vignette dans un *voyage en Orient,* une coupole colorée ou un toit en terrasse dans un groupe de palmiers diversement inclinés. Le soleil me rendait précieux le maigre feuillage des acacias, et délectable l'ombrage épais des sycomores. Enfin, après plusieurs heures d'une agréable chevauchée sur ces petits ânes vifs qui sont la monture du pays, je suis rentré dans Alexandrie par la porte de Rosette, à l'opposite de la porte par laquelle j'étais sorti. Si Alexandrie a gagné un arsenal et une flotte, elle a beaucoup perdu en ruines. Le voyageur ne peut plus dire, comme Volney, en traversant l'enceinte arabe : « On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits,... semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers et de nopals. » Dans toute ma course, je ne rencontrai d'autres antiquités que quelques colonnes de granit, les unes debout, les autres gisant sur le sol; mais il n'y avait là point d'hiéroglyphes à lire. Enfin le ciel m'envoya, pour consoler ma détresse, un beau sarcophage égyptien, placé à l'entrée du jardin d'un riche négociant nommé Gibarra. Je me jetai sur cette proie, unique aliment offert à ma faim archéologique, et me voilà grimpé sur le couvercle ou agenouillé à côté du sarcophage, m'évertuant à déchiffrer les noms et la condition du mort. Il s'appelait Petpapi, nom que je n'ai encore trouvé sur aucun monument funèbre, et j'ai déjà recueilli une collection bien considérable de noms propres

égyptiens. Son titre est écrit de diverses manières. Il est dit *préposé ou attaché aux deux siéges ou aux deux trônes :* c'est la désignation d'une charge que je n'ai non plus rencontrée nulle part. La nuit est venue m'interrompre dans ma transcription, que je compte bien reprendre à mon retour. Ce matin, le bateau à vapeur part pour le Caire. Je quitte sans regret Alexandrie, par où je dois nécessairement repasser. Le lecteur trouvera peut-être que je l'y ai un peu long-temps arrêté, et que je lui ai fait faire, sans changer de place, beaucoup de chemin : c'est que dans cette ville, dont l'histoire est si vaste et l'enceinte si pauvre, il y avait plus à méditer qu'à voir, plus de questions à examiner que d'objets à décrire, plus de souvenirs que de débris; mais Alexandrie était un trop grand nom et une trop grande chose pour ne pas lui consacrer une *étude* un peu approfondie. De plus, j'ai profité de l'occasion qui se présentait naturellement pour éliminer de l'Égypte, avant d'y entrer, beaucoup de choses qu'il ne faut pas s'attendre à y trouver. Il en reste assez pour satisfaire la plus exigeante curiosité. Cette exécution faite, continuons notre route; des *recherches* revenons au *voyage*, ou plutôt commençons réellement le voyage. Ici j'étais encore en Grèce; je vais entrer en Égypte, demain je verrai les pyramides.

J.-J. Ampère.

Alexandrie, 14 décembre.

BRIOLAN.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a cent années et plus, un homme qui n'avait lu ni *René* ni *Werther* se promenait, par une journée de printemps, sous les ombrages du Palais-Royal, aussi souffrant, quoiqu'il fût parfaitement poudré et vêtu d'un habit vert tendre, que le héros le plus sombre, le plus fatal et le plus négligé de l'école moderne. Il est vrai, par exemple, que ses souffrances n'étaient point très vagues. « Oh! pensait-il, si j'avais pu tirer de ma poche un rang de perles pour ce cou charmant, une bague d'émeraude ou de rubis pour ces doigts gracieux et superbes! si je possédais ce qui appartient aujourd'hui à tant de butors et de manans, la fortune!.... » En un mot, l'homme à l'habit vert tendre regrettait avec une rage profonde, une amère mélancolie, de ne pas avoir cinquante ou cent mille écus de rente. Je suis sûr qu'on s'intéresse à lui dès à présent, car il ne souffre pas d'un mal inconnu. Il n'a ni regrets ni désirs étranges. Ses peines sont bien de ce monde. On les comprend sans fatigue aucune pour l'esprit.

Maintenant on l'aimera bien davantage, quand on saura qu'il était beau, noble, courageux, ayant de la bonté et de la loyauté certainement, peut-être même de l'esprit, de l'esprit par exemple qui n'était point du jour, mais bien des temps antiques, comme sa maison. Le

comte Guy-Tancrède-Saladin de Briolan était d'une des plus vieilles familles du Périgord. Ce nom de Saladin, qu'il portait à son tour après une suite illustre de preux, s'était conservé dans sa maison, comme dans celle des Anglure, par un pieux respect pour une tradition des croisades. Je ne sais quel sultan avait demandé à un Briolan, en lui rendant une épée dont il l'avait vu se servir en héros, de porter ce nom et de le faire porter à ses premiers nés. Les Briolan n'avaient de turc que leur prénom de Saladin. Il n'était pas race de chevaliers où se transmît avec plus de soin et d'amour, dans toute sa noble et charmante délicatesse, le respect pour les femmes. Aussi un proverbe périgourdin disait-il : « Il n'est point si pauvre croix ni si pauvre femme que ne salue un Briolan. » Quand il y avait dans le village de ces nobles seigneurs un fils qui parlait rudement à sa mère, un frère qui maltraitait sa sœur, quelque voisin ou quelque voisine se trouvait toujours pour dire au mauvais garnement : « N'as-tu pas honte, Pierrot ou Jacquot, d'agir ainsi? Est-ce que tu n'as jamais vu monseigneur Saladin sortir de l'église avec madame la comtesse ou mademoiselle? Comme il les couve des yeux! on dirait qu'il va mettre sous leurs petits pieds ses belles mains blanches, pour les empêcher de marcher à terre. »

Voilà quel cœur les Saladin de Briolan avaient pour les femmes. Quant au danger, il fallait voir comme ils le traitaient. Ce que les épieux et les mousquets de dix manans n'auraient point pu faire contre un loup, le couteau de chasse d'un Briolan le faisait. Tant qu'il restait une goutte de sang dans les veines d'un Briolan, cette goutte de sang renfermait une bravoure à défrayer toute une armée.

Le comte Tancrède-Saladin, celui dont la promenade agitée nous occupe maintenant, était, par la courtoisie et la valeur, complétement digne de sa maison. Il en était fort digne aussi par l'élégance de sa tournure et le grand air de ses traits. Il était mince et élancé; comme l'aimable et cher chevalier Jehan de Saintré, peut-être aurait-il pu être vaincu dans une lutte à coup de poings; mais on sentait qu'il ne trouverait jamais de maître dans les combats de l'épée. Il avait une bouche fine et fière, les yeux ardens et mobiles, animés d'un regard d'amoureux et de vaillant. Enfin il entrait à peine dans sa vingt-cinquième année, c'est-à-dire qu'au fond de son cœur bouillonnait encore une sève aussi printanière que celle des arbres sous l'ombrage desquels il marchait.

On sent bien qu'un homme ainsi fait et de cet âge ne désirait point des pièces d'or pour entretenir avec elles le damnable commerce des avares. Ce que nous avons dit déjà de ses pensées nous montre pour quelles fins il souhaitait la fortune si ardemment. « Un collier pour ce cou charmant, des bagues pour ces jolis doigts, » voilà à peu près, je crois, ce qu'il pensait.

Les jolis doigts et le cou charmant pour lesquels il demandait au ciel des pierreries, c'étaient les doigts et le cou de Mme Brigitte de Briolan, sa cousine, duchesse de Lorédan.

La duchesse de Lorédan, qui avait près d'un million de revenus et les plus beaux diamans de l'Europe, n'avait pas besoin des présens et ne se doutait guère des souffrances de son cousin. Du reste, pour bien faire comprendre le désir qu'on pouvait avoir de la parer, il faut dire que jamais madone ne fut plus belle. Quand je dis madone, était-ce bien à une madone qu'elle ressemblait? C'était plutôt à une déesse antique, toutefois avec quelque chose de romanesque, de capricieux, et pourtant de divinement austère que l'antiquité ne connaissait pas. Brigitte appartenait au monde des fées et des chevaliers. C'était une Briolan; partant, l'on sait de quelle façon elle avait été élevée. Le sentiment de la dignité féminine, si profondément gravé dans le cœur de tous ceux de sa race, avait passé de son ame à son regard rayonnant d'un royal éclat. Ce que ses yeux avaient toujours d'imposant ne les empêchait point de laisser voir parfois une expression de douceur qui alors était un véritable enchantement. Celui qu'elle avait regardé un seul instant avec bonté était charmé pour sa vie entière.

Du moins, c'est ce que n'aurait pas craint d'avancer et de soutenir, l'épée à la main, son cousin Tancrède-Saladin, qui en était, nous essaierions vainement de le cacher, passionnément amoureux.

Amoureux depuis assez peu de temps toutefois, quoiqu'il la connût d'enfance, il n'avait songé à regarder sa cousine Brigitte, élevée dans un château voisin du sien, que le jour où elle avait épousé le duc de Lorédan, un ancien compagnon du régent, vieux seigneur philosophe et libertin, qui était parvenu à enlever sur la fin de ses jours, aux filles d'opéra, une santé fort chancelante, mais une fortune en très bon état. A l'église, où elle mit sa main fraîche et rosée entre les doigts d'ivoire jauni de l'ancien roué, Brigitte occupa assez vivement Saladin. Puis la jeune femme partit pour Paris, et son image s'affaiblit, s'effaça même, je crois bien, entièrement dans l'esprit du comte, occupé à guerroyer au fond de ses bois contre les renards et les loups. Par malheur ou par bonheur pour lui, la suite de ce récit l'apprendra, notre gentilhomme ne resta point dans son château. Il voulut venir à Paris : c'était le voyage qui avait remplacé, pour la noblesse, les héroïques et lointaines expéditions. Il n'eut point vu deux fois sa cousine qu'il l'aima, et l'aima comme peut aimer un homme de vingt-cinq ans, qui sort d'un vieux château avec un cœur de paladin.

Un dragon, un lion, un géant, un enchanteur, qui auraient été les ennemis de Brigitte, auraient passé de rudes momens avec Tancrède-Saladin; mais notre pauvre preux ne connaissait guère pour séduire le cœur d'une femme la méthode du jour. Du reste, hâtons-nous de le

dire, s'il l'eût connue et pratiquée, il n'en aurait eu que des chances moindres de succès auprès de sa belle cousine. La duchesse était aussi étrangère aux mœurs de son siècle que l'eût été une belle au bois dormant sortant d'un sommeil séculaire. Sur le sofa, au fond de la bergère, dans le monde des mouches, de la poudre et des paniers, elle avait les pensées et les regards que pouvaient avoir ses aïeules sur le grand fauteuil de bois sculpté, au milieu des longs voiles, des cuirasses, des flottantes chevelures et des robes à queue. Si elle conservait, dans toute sa grace touchante et fière, la simplicité antique, ce n'était point la faute de son mari ni de sa tante, la maréchale de Lorédan.

La maréchale de Lorédan avait toujours eu les maximes commodes, la vie riante et facile de la maréchale de Mirepoix, l'amie des favorites, de cette Mme de Grancei, vantée d'une façon si moqueuse par Voltaire, enfin de la maréchale de Luxembourg, si célèbre par la chanson :

Quand Boufflers parut à la cour, etc.

C'était une douairière dont la frivolité s'était accrue au lieu de diminuer avec les ans. Quelques madrigaux comme en écrivait l'amant de la princesse de Babylone, des souvenirs d'amours sans larmes, un goût toujours insouciant et vif de l'amusement, voilà ce que renfermait une tête dont la chevelure l'aurait certes emporté sur la poudre en blancheur. La maréchale de Lorédan accablait Brigitte de caresses, pour faire pièce à la jeune marquise de Lorédan, sa belle-fille, qu'elle détestait souverainement, parce qu'elle lui trouvait, disait-elle, un dérèglement de mauvais goût. Le fait est que la marquise était une sorte de soldat aux gardes, aimant le plaisir à l'instant où il appelle la hardiesse et congédie la grace. C'est la passion de la maréchale pour Brigitte qui est la cause du désespoir où se trouve maintenant plongé le comte Saladin de Briolan.

La douairière, en regardant, pendant une matinée qui lui paraissait fort longue, un petit calendrier tout entouré de fleurs et d'amours, découvrit la Sainte-Brigitte, tombant précisément un jour de la semaine dans laquelle on venait d'entrer. Aussitôt sa cervelle se mit en travail; elle fit venir le duc, son neveu, et lui persuada, sans beaucoup de peine, car le duc était très facile à gagner au plaisir, de donner une fête pour la Sainte-Brigitte dans son château de Viroflay; puis elle-même se mit à la recherche d'un présent propre à rehausser la beauté de sa nièce. Le jour de la Sainte-Brigitte arriva. Saladin était au nombre des invités de Viroflay.

Notre gentilhomme, qui n'était point riche, comme nous l'avons bien suffisamment indiqué, arriva dans un carrosse de louage, de fort mauvaise humeur, devant le château de Viroflay, dont la cour, entourée d'orangers et tapissée d'un sable fin, s'ouvrait aux plus élégans équi-

pages de Paris. Il eut bien vite oublié son dépit quand il fut auprès de sa cousine Brigitte. Quels chagrins n'auraient fait fondre dans son cœur les charmans rayons que dardaient les yeux de la belle! Mais il était réservé à une souffrance inattendue et inouie. Avec cette façon simple qu'elle devait à son humeur, et qu'autorisait d'ailleurs la familiarité du cousinage, Brigitte dit à Briolan, en lui montrant son cou que parait un rang de perles fines, et une de ses mains à laquelle brillait une bague formée d'une merveilleuse pierrerie :

— Voyez, mon cousin, ce que m'ont donné pour ma fête M. le duc de Lorédan et Mme la maréchale.

Ce fut alors qu'une pensée aux serres brûlantes s'abattit sur l'ame de Saladin. « Quoi! se disait-il, moi je ne pourrais point donner à cette chère beauté une fleur de rubis ou de diamant? Mon vieil édenté de cousin et cette folle de maréchale, pour qui les beaux yeux noirs de Brigitte sont lettre close, qui ne sentent point ce qu'il y a de divin dans chaque trait de son visage et dans chaque doigt de sa main, peuvent lui donner ce que bon leur semble. Moi, pour lui faire présent d'un joyau qu'on refuserait en sachant ce qu'il me coûte, je serais obligé de vendre les meilleurs bois et les meilleurs prés de ma terre de Briolan. » Et le digne preux sentit que de grosses larmes allaient remplir ses yeux.

Saladin avait eu mainte cause bien autrement sérieuse et raisonnable, suivant le monde, que ce qui l'occupait en ce moment, de maudire sa pauvreté. La veille même, il n'avait point pu obtenir un magnifique régiment de dragons qui avait appartenu à un de ses oncles, parce qu'on en demandait un prix trop élevé. Dans la vie mondaine que sa naissance l'avait obligé de mener depuis qu'il avait quitté son château, combien de fois l'absence de fortune s'était fait sentir pour lui d'une façon irritante et douloureuse! Eh bien! jamais il n'avait souffert comme il souffrit alors. Il éprouvait un de ces chagrins de jeunesse fous, extravagans, dont les orageux transports ne seront dépassés par aucun autre chagrin de la vie. Il erra quelque temps à travers la fête, en proie à une de ces fièvres qui se plaisent dans les lieux de plaisir, au milieu des clartés de bougies, des odeurs de bouquets et des sons d'orchestre, comme les fièvres d'Italie dans les perfides magnificences de certaines contrées, puis il remonta dans le vieux carrosse qui l'avait amené, et retourna chez lui.

Qu'il ne dormît point, cela va sans dire. Cependant les rêves ne lui manquèrent pas, seulement il les faisait tout éveillé. Nourri qu'il était des contes de fées, car, dans son château de Briolan, les contes de fées avec les romans de chevalerie avaient composé presque toutes ses lectures, il songeait qu'il descendait dans des grottes défendues par des dragons, pour chercher des diamans, des émeraudes, des saphirs, des escarboucles dont il formait des diadèmes, des couronnes, des bagues

et des bracelets pour Brigitte. Le matin il se leva aussi brisé que s'il eût vraiment accompli une de ces expéditions merveilleuses, mais n'ayant point entre ses mains la moindre pierrerie. Alors il mit cet habit vert tendre dont nous avons parlé, et, comme le ciel était attrayant, il se dirigea vers le jardin du Palais-Royal pour y faire une promenade mélancolique.

Il se promenait donc, livré aux pensées que maintenant on connaît parfaitement, quand il aperçut devant lui, à l'extrémité d'une allée, le duc de Lorédan. Il ne trouva aucun moyen d'éviter son cousin, qui marchait de son côté, et l'aborda au bout d'un instant.

— Mon cher comte, dit le duc, vous êtes, j'en suis sûr, étonné de me voir courant de si grand matin dans le Palais-Royal, moi qui d'ordinaire ne me lève pas avant deux heures, et que vous avez laissé hier au soir à Viroflay. Voici d'où vient cette étrangeté. Cette nuit on jouait un jeu si bourgeois, et il régnait en tout un ton si maussade chez Mme la duchesse, que l'ennui m'a saisi tout à coup, et, une heure après votre départ, sans prendre congé de mes hôtes, je suis parti avec quelques garnemens pour Paris. Nous avons été chez la baronne de Verviers : vous savez, la mère de Mlles Glycère et Aglaé, cette honnête baronne qui protége le jeu et les amours. Là, nous avons joué un pharaon et un lansquenet à remuer le cœur du vieux Lucifer. On pouvait monter, descendre et remonter, et redescendre encore en quelques minutes toute l'échelle des conditions humaines. Tantôt riche comme un souverain, tantôt aussi pauvre qu'un berger, chacun jouissait du plaisir de voir la fortune lui prodiguer tour à tour ses plus provoquans dédains et ses plus enivrantes faveurs. Je me suis amusé, cher comte, ce qui m'est, hélas! si difficile, d'autant plus qu'en vérité j'ai eu du bonheur. Là, dans les poches de cette veste à fleurs et de cet habit brodé, j'ai en or et en billets près d'un million. Heureusement que je ne suis pas au milieu de la nuit dans la Forêt-Noire, mais bien au Palais-Royal, en plein jour. Je vais me coucher, car j'ai joué jusqu'à présent, et mes paupières, qui doivent être écarlates, commencent à me paraître bien lourdes. Ce soir, je veux voir si les chances heureuses seront encore pour moi, et je retourne chez la Verviers. Vous devriez m'accompagner, mon cher comte; être à Paris et s'écarter du jeu, c'est vivre à la cour sans connaître le roi.

— Vous savez bien, mon cousin, répondit Briolan d'un air sérieux, que je ne puis pas et ne dois pas jouer.

— Eh! mon cher Saladin, reprit le duc, vous pouvez, vous devez jouer, au contraire. Vous avez l'inappréciable bonheur d'avoir vingt-cinq ans, une ame que n'a remuée encore aucune des émotions du jeu. La fortune, c'est bien connu des joueurs, aime, comme les vieilles coquettes, les amoureux novices. Elle aura bientôt fait de quitter un ado-

rateur suranné tel que moi, qu'elle ne doit plus pouvoir regarder sans bâiller, pour venir, avec ses plus doux sourires, au-devant d'un jeune galant comme vous. Ah! si je n'avais jamais touché un dé ni une carte, je voudrais gagner ce soir de quoi acheter les diamans du Grand-Mogol, s'il m'en prenait fantaisie.

Ces derniers mots, qui ramenèrent Briolan au milieu des pensées dont il avait essayé un instant de se tirer, furent d'un effet magique. Saladin, aussi probe, aussi délicat qu'il était vaillant, s'était bien promis de ne jamais céder aux séductions du jeu, et jusqu'alors, dans les réunions d'hommes auxquelles il avait forcément assisté, il s'était tenu héroïquement écarté des tapis verts; mais, en cet instant, il ne se sentait plus aucune force pour tenir l'engagement qu'il avait pris avec lui-même. Il désirait savoir, en effet, si sa jeunesse, sa chevalerie, et ce je ne sais quoi de prédestiné qu'on croit toujours porter en soi à ses premiers pas dans la vie, seraient des titres pour la fortune.

— Eh bien! soit, dit-il tout à coup d'une voix énergique au duc de Lorédan; j'irai ce soir avec vous chez la baronne de Verviers.

Le soir de ce jour, en effet, le duc de Lorédan présentait son jeune parent à la baronne de Verviers et à ses deux filles, Mlles Glycère et Aglaé.

On a deviné déjà, sans aucun doute, quelle femme était la baronne. C'était un de ces personnages dont la vie est un roman si compliqué, qu'eux-mêmes n'en connaissent plus bien les chapitres. Après toute sorte d'enlèvemens très publics et de mariages très secrets dans sa jeunesse, elle était arrivée à un âge mûr avec un titre de baronne, fort respectable assurément, car l'origine en était aussi perdue que celle des plus vieux titres, et deux filles intelligentes, très capables de la seconder. Si sa maison n'était pas un des lieux les plus sûrs de Paris, c'était certes un des plus fréquentés. On y voyait des gens de différentes sortes, dont quelques-uns étaient trop simples, d'autres trop adroits, ceux-ci d'une fort vieille et très véritable noblesse, ceux-là d'une noblesse très récente et tirée du pays des fables; mais tous les gens qui allaient chez la baronne, les naïfs et les habiles, les vrais et les faux gentilshommes, les amoureux même de Mlles Aglaé et Glycère, y allaient dans la même intention : emplir leurs poches et vider celles de leurs voisins.

J'aimerais mieux voir notre héros en ces grottes peuplées de monstres où il s'était rêvé toute la nuit qu'en un pareil lieu, et lui-même l'aimerait mieux aussi, s'il faut en juger par son visage qui a pris une expression de mécontente tristesse. Les regrets et le dégoût s'étaient emparés de Saladin à ses premiers pas dans le tripot. L'exaltation qui l'avait poussé là s'était abattue, et même abattue si bien, qu'il lui vint dans l'idée de rester à causer avec Mlles Aglaé et Glycère, au lieu de suivre son cousin dans le salon des joueurs.

Mais le comte de Briolan avait un défaut pour les joyeux compagnons, une qualité pour les gens austères et rêveurs : c'était de sentir un ennui aussi pesant, aussi cruel qu'ennui puisse l'être, avec une certaine classe de femmes. Les regards où la fierté ne se mêle point à la tendresse ne disaient rien à son ame. En chassant dans les bois, ou bien en allant s'enfermer dans la grande bibliothèque du château de Briolan, il avait rencontré apparemment des beautés dont le souvenir le rendait sévère, des fées aux yeux de diamant noir comme Brigitte, se plaisant aux pensées délicates et hardies qui croissaient dans les fraîches solitudes de ce jeune cœur. Mlles Glycère et Aglaé ne ressemblaient guère à ces fées mystérieuses. Leur voix bruyante, leurs yeux sans secret, leur sourire infatigable, mais fatigant, faisaient souffrir le pauvre Saladin. La courtoisie de Briolan pour les femmes ne lui permettait point, il est vrai, de témoigner la moindre humeur; son supplice n'en était que plus intolérable. Au moment où, gauche et malheureux, il cherchait un mot à répondre aux agaceries dont il était très littéralement accablé, M. de Lorédan vint lui frapper sur l'épaule.

— Eh bien! mon cher comte, criait le duc, à quoi songez-vous? Certes, vous avez choisi un fort aimable passe-temps; mais l'épreuve que vous êtes venu tenter, la vie nouvelle que vous voulez connaître, ne vous permettent pas ces loisirs. Vous reviendrez auprès de ces beaux yeux, qui vous paraîtront plus séduisans encore, quand vous serez sorti triomphant des hasards du jeu. En ce moment, mon beau cousin, suivez-moi.

Briolan, n'obéissant guère qu'au plaisir d'abandonner Mlles Aglaé et Glycère, suivit en effet le duc de Lorédan, et, traversant sur ses pas plusieurs salons, arriva jusqu'à celui qui était le véritable sanctuaire du jeu. Les visages enflammés des joueurs, cette atmosphère des tripots, brûlante comme l'or mal acquis, où les joies, les désespoirs, toutes les passions que déchaîne le jeu confondent leurs ardeurs infernales, remuèrent profondément l'ame de Saladin. Au moment où il entra, il se faisait un silence solennel. Un homme au visage brun, à l'œil hardi et à la longue moustache, tenant du gentilhomme et du soldat, s'écria :

— Je fais un pari de cent mille livres; qui veut le tenir contre moi?

Une de ces inspirations, sœurs du vertige, d'où naissent les injures irréparables, les coups qui donnent la mort, une de ces inspirations qui font passer sur le visage couvert de sueur comme un souffle d'ailes embrasées, s'empara de Briolan. Toutefois, même en ce moment de délire, le sévère gardien de son cœur, l'honneur, ne l'abandonna pas. « Cent mille livres! se dit-il en raisonnant avec cette rapidité que prennent les mouvemens de la pensée dans les instans de péril. En vendant les prairies, les bois et le vieux château de Briolan, tout ce que je possède,

c'est la somme à peu près que je pourrai me procurer. Si je perds, je me tuerai ou me ferai soldat. » Et d'une voix énergique il cria :

— Je tiens!

Puis un intervalle de temps s'écoula, comme celui qui s'écoule pour les témoins, sinon pour les acteurs d'un duel, entre le moment où s'abaisse et celui où part un pistolet. Tout à coup une voix ou vingt voix, c'est ce que ne distingua point Briolan, firent retentir ces mots :

— Le nouveau venu a gagné.

Saladin comprit en un instant que le vieux château où avaient vécu et étaient morts ses pères, avec les prairies dont l'éclat lui plaisait tant, les bois où il allait poursuivre les daims et croyait rencontrer des fées, tout cela lui restait, et que de plus il avait gagné cent mille livres.

Cent mille livres! de quoi acheter ce beau régiment de dragons qu'on lui avait refusé la veille, s'en aller gaiement parmi les riches, jouer encore, gagner encore, acquérir tant de trésors enfin, qu'il pourrait offrir un bracelet de diamans à Brigitte, comme il lui offrirait aujourd'hui un bouquet de jasmin!

Le cœur plein de toutes ces émotions, la tête livrée à tous ces rêves, il aperçut, par une fenêtre ouverte, un balcon suspendu au-dessus d'un jardin. Il s'y précipita, pour donner à sa poitrine oppressée la joie de s'ouvrir à l'air de la nuit. Un homme l'avait suivi, et une voix, qu'il reconnut pour celle du duc de Lorédan, prononça ces mots à son oreille :

— Hélas! mon cher comte, la fortune n'a pas été pour vous ce que je croyais. Ce n'est pas cent mille livres, c'est tout simplement un coup d'épée que vous avez gagné, car c'était Mafré qui pariait.

II.

Le vicomte Ascagne de Mafré, s'il fallait en croire ses amis, car il en avait quelques-uns, était d'une vieille famille provençale, de ces Mafré qui portent de sable à une rencontre de taureau d'argent. A vingt ans, il avait été chez les Hongrois combattre les Turcs, puis, de la Hongrie, il avait passé en Morée, de la Morée en Espagne, d'Espagne dans les Indes, des Indes au Canada. C'était de ce dernier pays qu'un vaisseau l'avait ramené en France, avec d'assez fortes sommes, englouties maintenant à Paris. Ses ennemis ne niaient aucune de ses pérégrinations, mais ils contestaient très vivement sa noblesse. Suivant eux, les Mafré de Provence étaient éteints depuis long-temps. Le prétendu rejeton de cette noble race n'était qu'un hardi aventurier, né on ne savait sous quel ciel, ne tenant à rien et prêt à tout.

Ce qu'on pouvait dire de certain sur Mafré, le voici : c'est qu'en effet

il avait traversé beaucoup de mers, vu nombre de pays chauds et de pays froids, d'hommes pâles et d'hommes bruns; qu'il ne tenait ni à son or, ni à celui des autres, ni à sa vie, ni à celle des autres; que c'était un très dangereux, mais très séduisant compagnon. Son danger, toutefois, était plus généralement senti que sa séduction. Rien d'étonnant à cela; ses attraits ne pouvaient agir que sur des gens spirituels et braves; tout le monde pouvait comprendre ce qu'il y avait en lui de périlleux. Aussi, on l'appelait Mafré-le-Redouté, et il n'était guère invité que là où il s'invitait. Du reste, deux mots donneront l'idée de ce bizarre caractère. Un officier espagnol, qui avait fait la guerre chez les sauvages du Nouveau-Monde, dit, au sortir d'un duel où il avait eu Mafré pour adversaire : « C'est la bravoure d'un Algonquin! » Un vieux seigneur, qui avait connu les beautés du dernier siècle, dit, après une conversation avec Mafré : « C'est l'esprit de Ninon! »

Ce n'est pas toutefois un assemblage sans exemple, quoique extrêmement rare, que cette réunion d'un esprit doué de toutes les coquetteries, de toutes les graces, de toutes les délicatesses, avec un cœur altier et solide comme un rocher. C'est toujours quelque chose de très noble et de très piquant. Aussi, je l'avoue, pour ma part, je me serais senti tout-à-fait porté vers le vicomte Ascagne de Mafré, s'il n'avait pas eu le défaut affreux, révélant toute une morale des plus relâchées, d'aimer mieux payer ses dettes de jeu avec son épée qu'avec sa bourse.

Il va sans dire que de cette épée, si renommée fût-elle, Briolan se souciait fort peu. Un combat avec le roi Arthur armé de son Escalibor, Roland de sa Durandale, Renaud de sa Balisarde, n'aurait pas préoccupé un seul instant notre digne Saladin; mais ce qui semblait dur au pauvre gentilhomme, c'était de voir son rêve s'envoler si tôt. Briolan rentra chez lui en se répétant les paroles de Lorédan. — Si ce Mafré, se dit-il, était un homme pacifique, je regarderais comme indigne de moi de lui réclamer la somme que je lui ai gagnée, je l'abandonnerais à la honte de sa dette; mais, puisqu'on l'appelle Mafré-le-Redouté, je ne dois point en agir ainsi. Je lui reprocherai devant tout le monde ses mœurs déloyales de joueur, et je trouverai ainsi au moins sur qui me venger du coup dont me frappe le sort. — C'est ainsi que notre héros faisait tourner à sa consolation le duel avec Mafré-le-Redouté.

Le lendemain, en effet, il était, à la même heure que la veille, chez la baronne de Verviers. Mafré n'était pas arrivé encore; Briolan se posta au bout du premier salon, les yeux fixés sur la porte d'entrée. Après une attente de quelques instans, il vit cette porte s'ouvrir, et deux hommes entrer en se donnant le bras : l'un, vêtu d'une façon simple et militaire, au visage bruni et déjà sans jeunesse, mais ne manquant pas d'une grace hardie, à la taille élevée et droite; l'autre, habillé avec une ridicule recherche, au visage jeune, mais vulgaire, d'une expres-

sion à la fois prétentieuse et hébétée, enfin à la taille courte et épaisse. Le premier était Mafré-le-Redouté; le second, un personnage qu'on va bientôt connaître, Narille-le-Magnifique.

Saladin s'avança droit vers Mafré, et, d'une voix haute, distincte, que tout le monde entendit :

— Monsieur, dit-il, je n'ai point reçu ce matin la somme qu'hier je vous ai gagnée. Je me suis décidé à vous la réclamer publiquement, parce que vous avez, m'a-t-on assuré, une manière très bizarre de prendre certaine sorte de réclamations.

— J'ai, monsieur, répondit Mafré avec le plus grand sang-froid, une manière non point très bizarre, mais très simple, très connue au contraire, de prendre toutes les impertinences.

— Je vous entends, monsieur, fit Saladin; dispensons-nous, si vous le voulez bien, de tout l'esprit qu'on dépense d'habitude pour se faire comprendre qu'on est prêt à échanger des coups d'épée.

— De très grand cœur, monsieur! C'est vous qui aviez le premier pris des détours que j'abandonne très volontiers. Demain, à l'heure et au lieu que vous choisirez, nous nous battrons, monsieur, nous nous battrons! Dites-moi si c'est bien parler?

Le lendemain, dans une allée du bois de Vincennes, à l'heure où le soleil fait courir ses premiers rayons sur l'herbe, fait sortir les premiers chants de la feuillée, Saladin, accompagné de M. de Lorédan et d'un vieux maréchal de camp, joueur et vert-galant de la connaissance intime du duc, Saladin attendait son adversaire. Un carrosse amarante, et *où beaucoup d'or se relevait en bosse*, s'avança vers le comte et ses compagnons. Mafré en descendit très lestement, Narille le suivit, et fut suivi à son tour d'un troisième personnage, que Briolan et ses témoins ne purent s'empêcher de regarder quelques instans avec surprise. C'était un homme de vingt ans, d'un port fier et digne, dont le visage, régulier comme celui d'une statue antique, était éclairé par un regard étrange et profond sortant de deux grands yeux d'un bleu pâle.

— Messieurs, dit Mafré en saluant son adversaire, le duc et le maréchal de camp, avec une grace courtoise qui aurait fait honneur au plus authentique des Mafré de Provence, vous voyez deux de mes amis : le marquis de Narille (ici sa voix prit un léger accent d'ironie), dont la noblesse est si connue, et un mien compagnon d'aventures, qui a fait déjà assez de brillantes actions pour illustrer dix nobles races, M. Dranmor, un marin breton devant lequel se fût incliné Jean Bart.

Après cette sorte de présentation, on se salua de part et d'autre; puis les deux champions ôtèrent leurs habits et tirèrent leurs épées.

Comme un poète aime les arbres, comme un peintre aime les tableaux, comme une jeune fille aime les fleurs, Saladin aimait les épées. Quoiqu'il n'eût reçu des leçons que d'un vieux soudard qui savait à

peine se mettre en garde, il connaissait toutes les ressources de l'escrime. Comme Pascal découvrit les douze propositions d'Euclide, il avait découvert toutes les parades, depuis prime, seconde, tierce ou quarte jusqu'au demi-cercle et aux contres.

Mafré était un adversaire digne de lui. D'une main qui savait, dit-on, manier le crypte des Malais, le tomahawk des Hurons, Mafré faisait voltiger à sa fantaisie l'épée des Saint-George et des chevalière d'Éon.

Saladin, qui pressait en quarte l'épée de son adversaire, venait de faire un coupé sur pointe si preste, si fin, si léger, que nulle parade n'aurait dû l'arrêter; Mafré l'arrêta cependant par la plus prompte et la plus sèche des parades de tierce, mais sa main s'était portée un peu trop haut, de sorte que, par une riposte heureusement à demi évitée, le visage de Briolan fut atteint.

— Ce n'est point là que je voulais frapper, dit Mafré en retirant précipitamment son arme, je vous demande mille pardons. Et le combat reprit.

Le bon Saladin commença, dès ce moment, tout en préparant une botte inattendue, à se sentir une secrète inclination pour Mafré.

La botte qu'il méditait lui réussit : sur une imprudente tension, une flanconnade prompte comme la foudre fit entrer entre les côtes de Mafré deux pouces de l'épée de Briolan.

Les témoins intervinrent pour exiger que le combat fût suspendu.

— Ma foi, monsieur, fit Mafré en se tournant vers son adversaire, je n'ai jamais rencontré tête plus calme que votre tête, et poignet plus prompt que votre poignet. Je vous admire de tout mon cœur, que quelques lignes plus haut, ajouta-t-il en souriant, vous auriez traversé. Puis, avant de remonter en voiture, il emmena un peu à l'écart Narille, sur lequel il s'appuyait.

— Mon très cher, lui dit-il tout bas, ce comte Saladin de Briolan m'intéresse, je veux lui payer ses cent mille livres...

— C'est-à-dire, reprit Narille d'une voix assez lamentable, tu veux que je les lui paie, mais...

— Tu m'as compris, mon cher marquis, interrompit Mafré en lui serrant la main, et, retournant vers Saladin, qui rajustait le ceinturon de son épée :

— Monsieur, dit-il, je n'ai maintenant qu'à vous demander pardon du retard fort coupable, j'en conviens, que j'ai mis dans ma dette envers vous. Ce soir, je ferai porter les cent mille livres que vous m'avez gagnées à votre logis. Je crois, monsieur, ajouta-t-il en regardant fixement le duc de Lorédan, qu'on vous a induit en de nombreuses erreurs sur mon caractère et ma façon d'agir.

— Ma foi, monsieur, repartit impétueusement Saladin, qui ne pou-

vait plus résister à tant de marques de générosité, j'en suis maintenant convaincu, et je vous demande votre main.

— Mon cher cousin, dit le duc de Lorédan au comte, quand Mafré et ses deux témoins furent remontés dans leur carrosse, vous ne tenez pas encore vos cent mille livres, et, si vous les possédez jamais, ce ne sera point à ce beau parleur que vous les devrez, mais à ce gros rustre en habit brodé qu'il traîne toujours avec lui, à sa stupide victime, le fils du bonhomme Narille le drapier, qui s'est fait marquis de Narille.

— Peut-être, repartit Briolan, M. de Mafré sera-t-il en effet obligé d'emprunter la somme qu'il me doit à un de ses amis; mais il la rendra, j'en suis sûr. Un homme aussi brave, aussi courtois, ne saurait rien faire contre la délicatesse. Ah! mon cousin, quoi que vous m'en ayez dit, M. de Mafré appartient bien aux vrais Mafré qui portent en champ de sable une rencontre de taureau d'argent. C'est un gentilhomme et un excellent gentilhomme. Pour faire l'épreuve des hommes, morbleu! vivent les épées!

Les cent mille livres arrivèrent en effet le soir même chez le comte de Briolan. Dès-lors Saladin devint l'ami de Mafré. Notre preux trouvait bien de temps en temps qu'il sortait d'assez étranges maximes de la bouche du seigneur provençal; mais Mafré, dans toutes ses paroles comme dans toutes ses actions, traitait la vie avec tant de grace, et la mort avec tant de hauteur, il avait toujours dans l'esprit quelque chose de si agréablement imprévu, de si franchement aventureux, que Saladin l'aimait de tout son cœur. Les effets de cette affection ne se firent pas attendre long-temps pour notre héros.

Saladin se prit de passion pour le jeu, et, en quelques jours, avec les cent mille livres de Narille, il perdit près de cent autres mille livres sur sa terre de Briolan. Le matin qui suivit la nuit où il fit la dernière et la plus énorme de ses pertes, le comte de Briolan se rendit chez Mafré. L'aventurier, qui, contre son habitude, n'avait pas été la veille chez la baronne de Verviers, était couché au fond d'une alcôve toute garnie d'armes bizarres. Il s'était fait apporter sur son lit tout ce qui est nécessaire pour écrire, et semblait occupé d'une très sérieuse correspondance.

— Ah! vous voilà, mon cher comte, dit-il en mettant plume et papier de côté quand il aperçut Briolan; qui vous amène si matin ici? Est-ce d'une bourse, est-ce d'une épée que vous avez besoin? J'aimerais mieux, ajouta-t-il en souriant, après un moment de silence, j'aimerais mieux aujourd'hui, je l'avoue, que ce fût d'une épée.

— Hélas! repartit Briolan, c'est une bourse qui me serait nécessaire, mais une bourse si bien garnie, que je ne voudrais la recevoir de personne, même de mon plus intime ami, car peut-être ne pourrais-je

jamais la rendre, et vous connaissez ma façon de voir, Mafré. J'ai perdu cette nuit tout ce que je possède ou à peu près. Quand j'aurai vendu mon château et les terres qui en dépendent, à peine s'il me restera deux ou trois mille livres...

— Alors, interrompit brusquement Mafré, il vous restera deux ou trois mille livres de plus qu'à moi. Tenez, cher comte, reprit-il ensuite d'une voix en même temps enjouée et sérieuse, je sais maintenant tout ce que vous venez me dire, c'est à peu près ceci : Mon cher Mafré, j'ai quelque envie de me passer mon épée à travers le corps ou de me brûler la cervelle; je ne crains point la mort assurément, mais j'aurais voulu savoir ce qu'il y a dans la vie, surtout ce qui se cache au fond de certains yeux noirs...

— Comment! de certains yeux noirs? fit vivement Saladin, qui crut découvert son amour pour sa cousine Brigitte...

— Ou bleus, interrompit Mafré avec indifférence; rassurez-vous; je ne connais point et ne veux point connaître la dame de vos pensées : je sais seulement que cette dame existe. J'ai vu assez de fièvres jaunes pour dire : Voilà un homme qui a la fièvre jaune, assez d'amoureux pour dire : Voilà un homme atteint de l'amour. Donc, pour en revenir à ce qui nous occupait, comme vous aimez, ainsi que vos distractions, vos soupirs, votre façon de parler, ou plutôt de ne pas parler des femmes, me l'ont depuis long-temps appris, comme vous aimez, vous n'avez pas envie de descendre dans les lieux où l'on n'aime plus. Et pourtant, comment rester dans la vie avec votre nom, plus pauvre que n'était le père de Narille quand il ouvrit sa boutique de drapier? Vous ferez-vous marchand pour gagner une nouvelle fortune? Ce n'est point possible. Vous engagerez-vous comme soldat dans un régiment? Obéir où vous devriez commander, cela n'est point possible non plus.

— Eh oui! s'écria Saladin, c'est justement ce que je me répète. Aussi, du diable si je vois comment sortir de la fosse où je suis tombé!

— Écoutez-moi, reprit alors Mafré, vous ne connaissez que Paris et votre château de Briolan; mais le monde est vaste, quoiqu'il pût être encore plus grand (fit-il avec le soupir d'un homme qui, à force d'aller et venir sous tous les cieux, commence à se sentir un peu blasé sur les charmes de notre planète). Le monde est vaste. Il renferme des océans et des forêts aussi bien que des canaux et des villes. L'existence qu'on ne peut point mener ici, on peut la mener là-bas. Quand on a perdu sa place dans la vie civilisée, on n'a tout simplement qu'à aller en chercher une autre dans la vie sauvage. C'est faute de ne point savoir faire quelques pas que nombre d'hommes souffrent et s'éteignent dans la misère et l'abaissement.

— En un mot, dit Briolan, vous me proposez de quitter ma patrie et

de m'en aller, en coureur d'aventures, chercher fortune au-delà des mers.

— Mon cher comte, il y a, je crois, des merlettes dans votre écusson. Savez-vous pourquoi, suivant Vulson de la Colombière, les merlettes jouent un si grand rôle dans les armoiries? C'est parce qu'elles traversent les mers et font leurs nids dans les crevasses des tours. Leurs goûts sont donc, dit Vulson, ceux qui font l'ame du gentilhomme, l'amour des vieux châteaux et des voyages à travers les mers. Puisque votre château vous est enlevé, mon paladin, donnez votre tendresse aux océans.

On le voit, Mafré trouvait les paroles qui pouvaient toucher le cœur de Briolan. L'aventurier lut sur le visage de son chevaleresque ami l'effet qu'avaient produit ses discours.

— Eh bien! se hâta-t-il d'ajouter en prenant la lettre qu'il écrivait au moment où Briolan était entré, si vous le voulez, je joindrai votre nom à ceux des trois passagers que je propose au commandant du vaisseau *l'Indompté*?

— Ces trois passagers? dit Briolan.

— Sont Narille, Dranmor et moi-même, mon cher comte.

— Comment! Narille veut se livrer aussi à la vie d'aventures?

— Tenez, cher comte, deux mots sur Dranmor et Narille, puisqu'ils doivent être nos compagnons. Vous savez ce que veut dire en breton *dre an mor*, car ces mots sont la devise de plusieurs nobles familles de marins : *Droit à la mer*. De *dre an mor* on a fait Dranmor, et l'on a donné ce nom à cette sorte de dieu marin que vous avez vu avec moi le jour de notre duel. De qui Dranmor est-il né? on n'en sait rien. Le patron d'un bateau-pêcheur l'a trouvé sur un rocher de la Bretagne; il l'a élevé dans sa pauvre maison. Dès que l'enfant a pu marcher, il a été droit à la mer, qu'il n'a presque plus quittée. J'ai rencontré Dranmor sur une côte de l'Amérique, où un navire baleinier qu'il montait avait fait naufrage. Il s'est attaché à ma fortune, et je suis, après la mer, ce qu'il aime le mieux au monde, mais bien après la mer, dont il est épris, comme un amant passionné l'est de sa maîtresse, comme vous l'êtes, mon cher comte, de la dame aux yeux noirs ou bleus qui vous sauve du suicide. J'ai nommé Dranmor l'amoureux de la mer. C'est un nom qu'il a justifié déjà et que nous le verrons justifier encore. Dranmor se meurt de chagrin à Paris, et, malgré le dévouement qu'il a pour moi, je suis persuadé qu'il me quitterait, si je voulais y rester un mois de plus. La mer n'attire point Narille comme Dranmor. De Narille-le-Magnifique j'ai peu de chose à vous dire. Il a des ridicules dont depuis quelques années la cour et la ville vont toujours s'égayant de plus en plus. En l'enlevant, je vais frapper beaucoup de gens dans leur plaisir. C'est

Narille qui a changé en écusson l'enseigne de son père : *A la bonne foi.* Il porte d'hermine à une bonne foi d'or. Narille, avec sa tournure épaisse et sa face immobile, est animé, mon cher comte, de la plus impérieuse, de la plus terrible des passions, celle du bourgeois qui veut donner à sa vie la noble et capricieuse allure d'une vie de grand seigneur. Comme il était fort bon pour... (ici Mafré, qui sans doute allait dire tout simplement : pour me prêter de l'argent, changea le ton de son discours qui était des plus lestes, et se reprenant avec un accent onctueux :) Comme il est fort bon, qu'il a vraiment des qualités généreuses, enfin (ajouta-t-il avec sa voix ordinaire) qu'il m'amuse, j'ai fort bien accueilli jusqu'à présent l'amitié pleine d'admiration dont il a daigné m'honorer. Ce pauvre Narille, et ma fatuité me fait trouver qu'en cela il n'est vraiment pas si sot, a compris que, s'il était une société dans laquelle il eût quelque chance de perdre l'air bourgeois, c'était la mienne. Je crains bien qu'il ne le perde jamais, ou, pour mieux parler, j'espère qu'il le gardera, car, en vérité, ce serait dommage de voir s'altérer un pareil type. Pourtant Narille va goûter de ce qui débourgeoise par excellence, de la vie d'aventures. Le pauvre diable s'est maintenant débarrassé de tout ce qui lui venait de son drapier de père. Il a bien, à ce que j'ai découvert, une vieille usurière de tante, Mlle Narille, qui prête à la petite semaine; mais Mlle Narille ne prête ni ne donne rien à son neveu. Elle ne laissera notre ami le magnifique toucher ses écus que lorsqu'elle sera partie dans une bière pour aller voir s'il y a sous terre des trésors. Narille veut, en attendant, courir les aventures pour acquérir une de ces fantasques renommées qui siéent si bien à un jeune seigneur. Que son désir s'accomplisse! Il jettera un amusement certain dans nos voyages. L'amusement est fort nécessaire dans la vie un peu monotone qu'on mène parfois sur la mer.

Au moment où Mafré prononçait ce dernier mot, un homme vêtu d'une chemise de toile, d'un pantalon de matelot, et tenant à la main une longue pipe, sortit d'une chambre voisine.

— La mer, dit-il, quand la verrons-nous?

— Avant la fin de cette semaine, mon cher Dranmor, répondit Mafré.

Briolan, saisi d'admiration en regardant la belle tête de Dranmor, croyait voir le génie même des aventures.

III.

On n'était pas en paisible compagnie sur le vaisseau *l'Indompté*. *L'Indompté* avait reçu l'ordre de transporter en Amérique toute une population d'aventuriers aux projets, surtout aux principes fort vagues et très périlleux. Les uns songeaient à la vie du boucanier, cette vie de

chasses formidables et de hasardeux trafics, où l'on est obligé de réunir souvent le métier de tueur d'hommes à celui de tueur de bêtes. Les autres pensaient tout simplement à l'existence du flibustier, cette existence dont la durée moyenne était d'un an, où l'on vous payait tant pour un œil crevé, tant pour une oreille emportée, tant pour un nez coupé.

On s'imagine sans peine ce que devait être une bande de pareils hommes. Les cartes, les dés, les bouteilles et les pipes jouaient un grand rôle dans cette société; les querelles y avaient aussi leur place. On fumait, on jouait, on buvait, on se battait, et cela si invariablement du soir au matin, du matin au soir, que la monotonie trouvait moyen de s'établir dans la plus agitée en apparence de toutes les vies.

Quatre personnages de notre connaissance, Briolan, Mafré, Narille et Dranmor, se conduisaient fort diversement au milieu de tout ce fracas.

Dranmor passait ses journées entières à fumer en regardant les vagues; il paraissait dans un état de complète béatitude.

Narille jouait vis-à-vis de lui-même au grand seigneur ruiné, au fils de famille qui a vendu le château et jusqu'aux portraits de ses ancêtres pour payer de folles dettes.

Mafré promenait à travers un monde qui lui était depuis long-temps familier son humeur moqueuse et philosophique.

Briolan était profondément triste. Tout en contemplant l'immensité de la mer et en l'admirant, car son cœur, quoiqu'il ne fût pas celui d'un poète, n'était pas entièrement muet devant les spectacles de la nature, il se pénétrait de cette vérité : à vingt ans, pour éclairer les mers, les montagnes, les forêts, les plus libres et les plus majestueux espaces, ce n'est point le soleil qu'on invoque, c'est le regard de deux yeux aimés. Il n'y a que désolation et ténèbres où le cher regard ne brille pas.

Briolan n'oubliait les yeux noirs de sa cousine Brigitte que pour songer à son vieux château, réuni maintenant aux domaines d'un Turcaret du voisinage. Cette seconde pensée n'était point propre à dissiper la mélancolie de la première. Notre pauvre paladin avait donc vraiment un chagrin dont toute ame un peu sensible aurait été attendrie; mais les ames sensibles, comme on le pense bien, étaient fort rares sur *l'Indompté*. Pourtant le capitaine même du vaisseau, à en juger du moins par sa physionomie, n'était pas un homme complétement brouillé avec toute idée sentimentale : c'était un Anglais de tempérament et d'origine, quoique ce fût un sujet du roi de France. Le vicomte Jacques de Caringham était d'une famille qui avait quitté l'Angleterre avec les Stuarts, et s'était fait inscrire, comme les Fitz-James, dans la noblesse de notre pays. Ainsi qu'on le verra tout à l'heure, les Caringham, en se faisant Français, n'avaient point renoncé à l'excentricité britannique.

Le capitaine Jacques avait tout au plus trente ans, et semblait souffrir d'un chagrin d'amour ou d'une maladie de poitrine. Il mangeait peu et

ne buvait que de l'eau, quand il ne se grisait pas, ce qui, par exemple, lui arrivait de temps en temps. Il ne souriait jamais, il avait la parole triste et rare; c'était, du reste, un fort galant homme, aimant la politesse et la pratiquant.

Au milieu des gens que portait son vaisseau, il avait distingué Briolan, Mafré et même Narille; mais Narille l'avait tout de suite ennuyé, Mafré lui avait rapidement déplu; Briolan, au contraire, lui avait inspiré une confiance et une amitié qui allaient toujours en croissant. Il le faisait demander le soir, après son dîner, et allait se promener avec lui sur le pont. Dans les premiers temps, il ne lui disait rien. Beaucoup de gens ont cette manie de se mettre en quête d'un compagnon pour ne lui rien dire; mais peu à peu il prononça quelques mots, et une fois, je ne sais trop comment, peut-être le capitaine Jacques, après avoir bu de l'eau pendant tout le cours de son dîner, avait-il tout à coup vidé au dessert une bouteille de vin de Porto, ou bien peut-être Vénus, qui se levait alors à l'horizon, avait-elle, dans son regard d'étoile, un attrait plus puissant, plus tendre, plus provoquant aux confidences et aux rêveries que d'habitude; une fois, dis-je, un des mots prononcés par la plus discrète des bouches fut un nom de femme, le nom de lady Émilia.

Briolan sut bientôt ce qu'était lady Émilia. C'était une de ces belles qui, depuis que le monde existe, ont fait verser assez de larmes pour mettre des navires à flot, ont fait pousser assez de soupirs pour remplacer le souffle des autans. Elle, la beauté qui causait de si grands chagrins, était la personne la plus rieuse, la plus gaie, la plus libre de soucis qu'il fût possible de rencontrer sous le ciel. Elle avait reçu les déclarations passionnées du pauvre Jacques de Caringham avec cette *tigrerie* enjouée dont parle et que pratiquait trop bien la marquise de Sévigné. Transports de colère, mornes tristesses, désespoirs, reproches, pâleurs, rien n'avait pu la fléchir. Elle avait de ces yeux qui semblent ignorer pourquoi sont faits le gazon, le feuillage et la lune. Amour et rêverie étaient des mots qu'elle ne comprenait pas. On juge donc de ce que devait souffrir près d'elle un homme qui aurait fait paraître Hamlet badin. Jacques l'avait quittée pour courir les mers, mais sur les mers il la retrouvait, car l'amour est maître sorcier dans la conjuration des fantômes. Notre homme s'attristait, maigrissait et se plaignait à Briolan.

Entre amoureux, on est d'une grande indulgence. Saladin, qui, depuis quelques jours, s'était hasardé à prononcer à son tour un nom chéri, écoutait, sans un bâillement, ni un sourire, ni une parole grondeuse, ni une parole de raison, les doléances du capitaine sur l'inhumaine gaieté de lady Émilia. Un soir où, contre son habitude, le vicomte de Caringham ne l'avait pas fait avertir après son dîner, Saladin se sentait profondément triste et abominablement ennuyé.

Le ciel pourtant était magnifique; il y avait à l'horizon un coucher de soleil à rendre fou d'enthousiasme et de jalousie un peintre comme Claude Lorrain. Dranmor, tout baigné d'une lumière rouge et couché sur le rebord du navire, regardait la mer de l'œil dont un amant regarde sa maîtresse qui s'endort. Mafré semblait prendre plaisir à un jeu assez bizarre que venaient d'inventer à l'instant les passagers turbulens de *l'Indompté :* c'était un combat ou du moins le simulacre d'un combat de taureaux. Des Espagnols, quelle nation n'était point représentée sur *l'Indompté !* avaient parlé des courses de taureaux, puis proposé d'en donner le spectacle; mais une course de taureaux à bord d'un bâtiment, c'est chose difficile à organiser. La première difficulté que l'on rencontre, c'est l'absence de taureaux; cette difficulté n'avait pas arrêté un instant nos aventuriers. Il avait été convenu que le rôle des bêtes serait rempli par des hommes de bonne volonté; puis on avait équipé des picadors, des matadors, et le jeu avait commencé.

Mafré, qui possédait une de ces étranges natures mélangées de capricieuse barbarie et d'excessive civilisation, qu'une épigramme murmurée derrière un éventail ou la morsure d'une bête dans une chair vivante peuvent distraire également, Mafré était très occupé de ce combat. Un nègre, armé d'un épieu, venait de sauter par-dessus le taureau, c'est-à-dire par-dessus un gros Normand à l'œil fauve, au poil roux, dont le front était orné de deux grandes cornes empruntées à une de ces coiffures bizarres qui servent aux mascarades marines du passage sous la ligne. Mafré applaudissait à outrance. Briolan, tout-à-fait las et dégoûté de cette scène, prit soudain une résolution.

La résolution de Saladin était d'aller voir ce que devenait le vicomte Jacques de Caringham.

Notre gentilhomme arriva jusqu'à la chambre du capitaine. Le valet de chambre du vicomte, un de ces vieux domestiques tenant du bouledogue et de la nourrice, qu'il faut souhaiter à tout fils de famille d'un caractère aventureux, voulait empêcher qu'on ne troublât son maître dans sa solitude, car le vicomte, disait-il, était enfermé seul dans sa cabine. Saladin, dont tout l'équipage connaissait l'intimité avec le capitaine, finit par triompher des scrupules du serviteur. Il trouva le capitaine dans l'attitude d'une profonde méditation; mais il était facile de voir à quoi cette méditation était due. Jacques était assis en face d'une table, et, sur cette table, étaient plusieurs rangées de bouteilles, dont quelques-unes, débouchées et couchées sur le flanc, ne laissaient plus couler une seule goutte de vin.

Les buveurs d'eau, quand ils se mettent à boire, sont comme les avares quand ils se mettent en frais. C'est là un fait certain que tous les philosophes ont constaté. Jacques, de temps en temps, lorsque la voix de lady Émilia vibrait d'une façon trop douloureuse dans son cœur,

lorsque l'image qui le poursuivait lui apparaissait sous des couleurs trop vives, tandis qu'au contraire les choses réelles dont il était environné lui semblaient trop pâles, Jacques enfin, lorsqu'il souffrait trop, appelait pour le distraire les diables à quatre cachés dans les bouteilles. Hélas! c'était encore un mécompte qui l'attendait. Des démons lugubres, et non de joyeux démons, sortaient pour lui des flots blonds ou vermeils de l'aï et du porto.

Le pauvre Jacques avait le vin triste : au milieu des bouteilles, il demeurait aussi mélancolique qu'il l'eût été au milieu des pâles soucis et des noirs cyprès d'un cimetière. Seulement il se mettait alors à parler beaucoup. S'il eût été poète, un essaim de vers élégiaques se fût envolé de ses lèvres; comme il n'avait jamais rien eu à démêler avec les muses, il s'exprimait en prose, et dans une prose que, faute de confidens, il adressait quelquefois aux tentures de sa cabine, ou, ce qui revenait à peu près au même, aux oreilles de son valet de chambre.

Il montra un vif plaisir en apercevant Briolan, ce qui indiquait d'une façon certaine que sa raison était déjà partie pour la planète où voyage le bon sens des buveurs; car, avant de se mettre à boire, il recommandait qu'on ne laissât pénétrer auprès de lui personne, se défiant à juste titre des confidences auxquelles pourrait l'entraîner le vin.

Au bout de quelques instans, voici, entre autres choses, ce qu'il disait à Saladin :

— Mon cher comte, dans très peu de jours je ferai tout simplement ce que j'aurais dû faire depuis long-temps. J'irai voir quels yeux on rencontre dans l'autre monde...

— On n'y rencontre pas les yeux que l'on aime, dit Briolan, et voilà pourquoi vous ne vous tuerez pas...

— Et voilà pourquoi, au contraire, je me tuerai, reprit le vicomte. Si charmant que soit le visage de lady Émilia, il me fait plus souffrir que ne pourront me faire souffrir jamais têtes de larves ou de fantômes attachant leurs regards sur moi. C'est le grand mystère de ce monde : les poignards dentelés, les fers rouges, les balles mâchées, les flèches à cran trempées dans du venin, font moins de mal aux chairs qu'elles percent, brûlent et déchirent, que n'en font au cœur, sur des bouches plus douces que des fleurs, certains sourires plus gais que l'aube. Je me tuerai, Briolan...

Puis, après un moment de silence, il ajouta :

— Mais voyez un peu quelle singulière bonté, quelle étrange, quelle folle faiblesse se mêle chez moi pour la cruelle à la rage de ma douleur. Je ne veux point faire de ma mort une vengeance contre celle qui me tue. Cette gaieté sans tendresse, sans pitié, qui m'a désespéré tant de fois, je ne veux point la combattre, la détruire peut-être par un fantôme. Écoutez bien; un soir je sortais avec lady Émilia d'une maison

où venaient de s'écouler, à travers les passe-temps tantôt insipides, tantôt irritans du monde, des heures indifférentes, peut-être même amusantes pour elle, atroces, intolérables pour moi. Je descendais avec elle un escalier, lui donnant un bras qu'elle avait accepté jusqu'à son carrosse, quand tout à coup je lui dis d'un accent dont sans doute la sincérité la frappa : « Madame, il faudra bien que demain vous prononciez mon nom d'une bouche sérieuse, car cette nuit je logerai deux balles dans mon cerveau. D'un vivant qui vous aimait du plus ardent, du plus dévoué des amours, vous aurez fait un mort qui peut-être vous maudira et vous enverra de glaciales pensées au cœur. » Lady Émilia me répondit d'une voix brève, et cette fois sans légèreté : « Vous ne mourrez pas cette nuit, car demain, à midi, chez moi, je veux vous parler. » Cette nuit-là, en effet, les balles restèrent au fond de mes pistolets. J'attendis dans la fièvre de l'impatience, et pour la première fois de l'espoir, l'heure où je devais me rendre vers lady Émilia. Je vois encore son visage quand je l'abordai; il n'exprimait point, comme à l'ordinaire, un cruel enjouement, mais on n'y lisait pas la moindre tendresse. Lady Émilia me fit signe de m'asseoir près d'elle, et, d'une voix résolue : « Monsieur de Caringham, fit-elle, je ne vous aime pas et ne puis pas faire que je vous aime; mais, si vous ressentez pour moi cette passion désintéressée dont vous m'avez parlé si souvent, vous ne voudrez point me punir par le plus cruel des châtimens du mal involontaire que je vous cause. Un heureux destin a voulu que jusqu'à présent il n'y eût rien de lugubre en ma vie, j'ai le lugubre en horreur. Une mort à laquelle je pourrais m'attribuer quelque part détruirait chez moi cette parfaite gaieté qui est mon véritable bien dans ce monde. Si l'amour est vraiment cette passion de dévouement héroïque dont je vous ai entendu parler, prouvez-le-moi en me promettant de ne m'infliger jamais la peine d'un remords. »

Et je lui ai promis, reprit le vicomte après un intervalle de quelques secondes rempli par des soupirs, et, par respect pour cette gaieté qui a été le plus implacable instrument de mes tortures, j'ai choisi un genre de trépas qui doit éviter à lady Émilia tout remords.

— Et ce genre de trépas? dit Briolan qui commençait à prendre intérêt aux confidences de Caringham dont il admirait la chevalerie.

— Me jurez-vous, s'écria le vicomte, qu'une pensée de précaution prudente vint tout à coup arrêter dans l'entraînement de son ivresse, me jurez-vous par votre honneur de gentilhomme de cacher à tous ce que je vais vous apprendre?

— Je le jure, fit impétueusement Saladin avec la précipitation traditionnelle qui produit tous les sermens absurdes dont l'histoire des preux est remplie.

— Eh bien donc! reprit le vicomte, après demain, mon cher Briolan,

peut-être même demain, quelques étincelles qu'on croira tombées par hasard et que j'aurai laissé tomber exprès dans la soute aux poudres feront sauter en l'air *l'Indompté* avec tout son équipage.

Briolan, comme on le sait, était de ceux qui, pour son compte et le compte des autres, sont toujours prêts à traiter fort cavalièrement la mort. Toutefois, à cette déclaration inattendue, il ne put s'empêcher de trouver que le capitaine sacrifiait bien lestement cinq cents existences, outre la sienne, au repos de lady Émilia.

— Mais, capitaine, se hasarda-t-il à lui dire, permettez-moi de vous ouvrir un avis. Si vous n'avez envie que de donner à votre mort un air d'accident, ne pourriez-vous pas atteindre votre but en vous laissant tomber à la mer par un gros temps, tout aussi bien qu'en faisant sauter avec vous des gens qui n'ont jamais connu lady Émilia?

— Mon cher comte, répondit Caringham, celui qui tombe à la mer peut toujours être repêché. Et puis, j'y ai bien réfléchi, rien ne saurait avoir aux yeux de lady Émilia cet air de catastrophe fortuite, étrangère à toute idée de suicide qu'auront le saut dans les airs et le plongeon dans l'océan du vaisseau *l'Indompté*. Enfin, mon cher comte, entre nous, sauf un bien petit nombre d'exceptions, une seule même peut-être, celle que vous formez, l'équipage de *l'Indompté* ne vaut guère la peine qu'on ait des ménagemens pour lui. Mon cher Briolan, n'essayez point de combattre ma résolution, elle est inébranlable, et votre parole me rend certain que vous ne chercherez point à en empêcher l'effet. Buvons à l'heureux succès du grand voyage que nous allons entreprendre. A nos ames! mon cher Briolan, car de nos corps il ne faut déjà plus avoir souci.

Et le capitaine se mit à boire si copieusement, que Saladin renonça, pour cette soirée du moins, à toute discussion. Le lendemain matin, Briolan se promenait sur le pont, après avoir fort peu dormi, en songeant aux confidences de la veille. Bien d'autres à sa place peut-être auraient envisagé sans scrupule l'idée de sauver leur vie et celle de leurs compagnons en jetant leur serment à l'oubli; une pareille idée ne traversa même pas un instant l'esprit de Saladin. Je ne sais point s'il n'eût pas, comme les rois des contes de fées, livré consciencieusement sa fille à un dragon, dans le cas où il aurait eu une fille et l'eût promise à un dragon, sauf à se prendre ensuite corps à corps avec le monstre. Il était, en un mot, impossible d'aller plus loin que lui dans les exagérations de la délicatesse à l'endroit du serment. Saladin envisageait donc, sans trouver aucun moyen de l'empêcher, la brusque fin qui allait terminer ses aventures et les aventures de beaucoup d'autres, quand il aperçut le capitaine Jacques qui se dirigeait vers lui.

Les traits du vicomte, sauf une expression de fatigue plus marquée que d'ordinaire, avaient repris leur aspect accoutumé. Ils étaient tristes, mais d'une tristesse sombre et contenue, non point expansive et exaltée.

— Écoutez, monsieur, dit d'une voix solennelle le mélancolique Jacques quand il eut rejoint Saladin, aujourd'hui, contre mon habitude, je me suis rappelé le matin à jeun les propos tenus la veille dans l'ivresse. Mes confidences se sont représentées à mon esprit ainsi que votre serment. Je compte sur ce serment et ne change rien au fond même de mes projets; mais voici ce qui se passera : nous entrons aujourd'hui, vers le milieu de la journée, dans des mers où l'on rencontre toujours des baleines. Je ferai équiper un bateau baleinier. Ce bateau prolongera sa chasse jusqu'au soir, et, quand la nuit tombera, s'éloignera du vaisseau au lieu de s'en rapprocher. Vous, mon cher comte, vos trois compagnons et quelques hommes de l'équipage, vous serez parmi les chasseurs de baleines; vous devinez pourquoi, n'est-ce pas? vous vous écarterez de *l'Indompté*.

IV.

Le soleil en avait fini avec son royal coucher. Débarrassé de sa couronne d'or et de son manteau de pourpre, il dormait depuis long-temps au fond de la mer. Le règne des étoiles commençait. Comme des beautés entrent dans une salle de fête, elles faisaient leur entrée l'une après l'autre dans les bleus espaces du ciel. Une petite barque dans un coin de l'océan voguait entre la nuit et les flots. Cette barque portait les destinées auxquelles nous nous intéressons.

— Je crois, par Satan! pilote de malheur, criait une voix sur la frêle embarcation, je crois que tu veux nous perdre. Nous nous sommes éloignés de *l'Indompté* au lieu de nous en rapprocher. Tout à l'heure j'apercevais encore une cime de mât que je ne vois plus à présent. Où diable nous mènes-tu? En plein jour nous n'avons pas découvert une seule baleine. S'il en rôdait maintenant quelqu'une autour de nous, il faudrait, pour qu'on la vît, qu'elle jetât des flammes par les naseaux. Allons, pilote d'enfer, tâche de retrouver ta route, ou, Dieu me damne! je t'enverrai aux poissons et prendrai ta place. Ce n'est pas la première fois que j'aurai tenu un gouvernail.

Celui à qui ces paroles s'adressaient, au lieu de répondre, échangea un signe d'intelligence avec un grand et mince jeune homme qui se tenait auprès de lui, et que nous reconnaissons, malgré l'obscurité, pour notre ami Saladin de Briolan.

Comme la voix grondeuse devenait de plus en plus véhémente, Saladin s'écria tout à coup :

— Voyons, Mafré, laissez manœuvrer en paix ce brave homme. Écoutez-moi. Ce qui peut arriver de pis, n'est-ce pas? à des gens qui sont sur la mer, c'est d'aller où sont entrés tout à l'heure les rayons du soleil. Or, votre cœur n'a pas plus peur que le mien de ce qui se cache sous les flots. Quand nous devrions aller, cette nuit, visiter les dieux

marins, ce ne serait point la peine de crier si fort. Eh bien! c'est pour éviter une visite à laquelle vous seriez prêt, comme moi, qu'on fait la manœuvre dont vous vous plaignez. Notre pilote n'agit point au hasard. Vous, le roi des aventuriers, abandonnez-vous avec confiance à la fortune. Sachez, pendant quelques instans, supporter un bandeau sur vos yeux; tout à l'heure ce bandeau tombera.

Mafré était précisément de ces gens qui, par caractère, aiment infiniment mieux, dans les momens de danger, se confier à leur destinée que d'entrer en dispute avec elle. Le fait est que le laisser-aller dans le péril est une façon d'agir à la fois brave et de bon goût. Dans un langage qui, par malheur, sent un peu celui de Jodelet, Narille confirma tout-à-fait notre avis.

— Le cher comte a raison, fit l'enragé marquis (c'est ainsi que Mafré l'appelait souvent), le cher comte a raison, livrons-nous à la fortune. C'est une drôlesse qu'il faut traiter comme nous traitons nos maîtresses et nos intendans, c'est-à-dire ne pas honorer de la plus légère surveillance. Si elle nous sert bien, tant mieux; tant pis si elle nous sert mal. Elle ne dérangera pas un instant l'équilibre de notre humeur.

Mais Mafré, Narille, Briolan et l'impassible Dranmor ne composaient point tout l'équipage du bateau baleinier. Quelques aventuriers de mœurs vulgaires étaient embarqués avec nos quatre intrépides et dédaigneux compagnons. Cette plèbe, qui avait fort approuvé Mafré dans ses apostrophes au pilote, ne l'approuva plus dans sa philosophique et chevaleresque résignation. Dix voix rauques sortant de gosiers minés par l'humidité des mers et brûlés par les ardeurs de l'eau-de-vie reprirent en termes plus énergiques les reproches qui venaient d'être adressés à l'homme du gouvernail.

Cependant, au plus fort d'un combat d'injures et de blasphèmes entre l'équipage et son pilote, on aperçut tout à coup à l'horizon, dans la direction de *l'Indompté*, une lueur écarlate qui, spectre terrible, grandit et s'éleva dans le ciel, puis fut suivie d'un nuage immense aux teintes à la fois ardentes et blafardes dans lequel son sanglant éclat s'éteignit.

— Ah! s'écria un aventurier, j'ai déjà vu sauter des vaisseaux; c'est *l'Indompté* qui saute!

Un bruit dont semblèrent s'ébranler toutes les cavernes de l'océan accompagna et couvrit ces paroles.

Le fait est qu'en ce moment l'ame du capitaine Jacques de Caringham, escortée d'une légion d'autres ames, franchissait les distances qui séparent le monde des morts du monde des vivans.

— Eh bien! dit le pilote au milieu du silence de stupeur qui régna dans la barque après le tonnerre de l'explosion, si nous avions rejoint *l'Indompté*, maintenant nous passerions du feu à l'eau.

— Tu savais donc, crièrent en même temps dix voix, que *l'Indompté* devait sauter ce soir?

Le pilote était un Breton appelé Pierre Kormeuc. En sa qualité de Breton, il pouvait professer des croyances qui auraient fait rougir un Provençal.

— La nuit dernière, répondit-il, j'ai vu feu mon grand-père, Jean Kormeuc, qu'on appelait l'homme aux harengs. Il m'a dit : « Pierre, mon petit-fils, *l'Indompté* doit sauter au commencement de la nuit prochaine, entre huit et neuf heures. Tiens-toi la chose pour dite, adieu. » Mon grand-père parlait peu pendant sa vie, la mort ne l'a point rendu bavard, c'est tout simple. Il a disparu là-dessus. Moi, j'ai raconté l'apparition du bonhomme au comte Saladin. Le comte Saladin n'est pas de ces seigneurs, comme il y en a tant aujourd'hui, qui croient que les pauvres gens ont pendant la nuit des yeux et des oreilles d'idiots. Les vrais nobles, pas ceux des villes, mais ceux des vieux châteaux, savent à quoi s'en tenir sur les morts. M. Saladin m'a dit : « Il ne faut pas négliger l'avis de Jean Kormeuc. » Ainsi ai-je fait; au lieu de retourner vers *l'Indompté*, j'ai pris le large, et bien nous en a pris, comme vous voyez. Les corps de nos camarades sont dans la mer, leurs ames je ne sais où. Nous voici, nous, encore vivans, sentant la brise et voyant le ciel. Remercions le Tout-Puissant et Jean Kormeuc.

Il y en avait plus d'un sur le bateau baleinier à qui l'apparition de Jean Kormeuc semblait chose difficile à croire, mais le pilote Pierre avait un tel air de bonne foi, que les plus incrédules se sentaient tout ébranlés. Nous voyons, nous autres, que Pierre était un Breton moins naïf qu'il ne voulait le sembler. Vieux marin, dévoué à toutes les volontés de ses chefs, il avait été mis par Saladin, avec la permission du capitaine, dans la confidence du sort réservé à *l'Indompté*, et voilà comme il s'y prenait, d'après des instructions, bien entendu, mais des instructions comprises à merveille, pour empêcher que la vérité ne fût jamais connue sur la fin de Caringham et de son vaisseau, partant pour assurer le repos de la trop joyeuse lady Émilia.

Mafré comprit à un regard de Saladin, dont il s'était approché pendant le discours de Kormeuc, qu'il était au milieu d'un mystère; mais il prit le parti, avec sa philosophie accoutumée, d'attendre un moment favorable pour obtenir l'explication de ce qu'il voyait et entendait.

Quant à Narille, une seule chose l'occupa vivement, ce fut cette maxime de Kormeuc : « Les vrais nobles savent à quoi s'en tenir sur les morts. » Avec cet étrange instinct de la véritable nature du gentilhomme, qu'il avait souvent au milieu de ses plus grotesques folies, il se dit : « Le maraud a raison; quoique l'incrédulité soit dans ce moment-ci à la mode, croire sent plus le descendant des preux que se moquer de tout, » et l'honnête Narille se promit d'être superstitieux.

Cependant ce n'était point tout pour l'équipage du baleinier que de n'avoir pas fait dans les airs l'évolution des fusées et des bombes, comme les gens de *l'Indompté*. On était au milieu de la nuit, sur l'océan, dans un esquif que la première tempête ne manquerait certes pas d'engloutir. Cette situation était assez triste, et déjà plus d'un aventurier commençait à faire de mélancoliques réflexions, quand Pierre Kormeuc, en regardant les étoiles, s'écria :

— J'en suis sûr ! là, du côté de Vénus, nous devons rencontrer une île où je n'ai jamais abordé, mais que j'ai rasée plus d'une fois; tâchons de la gagner.

— Et si elle est habitée par des sauvages? dirent quelques voix.

— Avec des fusils, fit Mafré, et nous avons des fusils, avec des couteaux, et nous avons des couteaux, on fait entendre raison aux sauvages. Allons, pilote, conduis-nous vers ton île; j'en ai bonne idée, puisqu'elle est sous l'étoile de Vénus.

Une heure après cet échange de paroles, la barque qui portait nos aventuriers entrait, par la plus limpide des nuits, dans une baie ombragée de grands arbres, mystérieux et poétique asile digne d'être habité par des Océanides, coin charmant comme en cachent les mers.

L'équipage descendit sur une rive tapissée d'un gazon vert sombre tout parsemé d'insectes luisans. On fut d'avis d'attendre le jour pour pénétrer dans le pays, et l'on demanda au sommeil d'abréger la nuit. Enveloppés dans des manteaux et des couvertures, nos aventuriers s'endormirent avec cette voluptueuse insouciance propice aux sommes profonds que donne la vie des hasards. Un homme, pourtant ne prit point sa part du repos qui semblait accordé à tous : ce fut le comte de Briolan. Saladin, quand il se fut étendu dans l'herbe, au lieu de sentir dans son cerveau cet accablement souvent plein de charme qui fait éprouver à l'esprit comme un désir de néant, sentit au contraire s'éveiller en lui mille pensées héroïques et aventureuses. L'envie lui prit, pendant que ses compagnons dormaient, de s'avancer seul dans l'île. Périon, Amadis, Galaor, Lancelot, Tristan et tant d'autres l'auraient bien fait. Ce n'était point pour marcher toujours entouré de sabres et de mousquetons qu'il s'était mis en tête de courir le monde. Il s'arma tout simplement de son épée, et, se levant doucement, entra dans une sombre allée resserrée par des arbres gigantesques, d'où l'on apercevait, comme d'un abîme, les étoiles briller à travers un espace étroit du ciel.

Il marcha pendant long-temps; l'allée formait des sinuosités, il les suivait. Du reste, il ne rencontrait pas de sérieux obstacles et n'entendait aucun bruit, si ce n'est parfois celui d'une source dont l'eau, éclairée par des rayons de lune, rampait devant lui sur le sol couvert d'ombres, comme un filet de lumineux argent. Mais il lui sembla tout

à coup que l'air venait de retentir d'une explosion de mousqueterie, et, en levant la tête, il aperçut dans la direction de ses pas, au-dessus des cimes les plus hautes des arbres, des globes qui montaient dans le ciel, puis éclataient en répandant à travers l'espace une pluie d'étoiles colorées comme des fleurs, ardentes comme des étincelles. Évidemment, assez près de lui on tirait un feu d'artifice.

On comprend combien fut excitée la curiosité de Briolan. Il n'était donc point chez des sauvages, puisque là, devant ses yeux, il voyait monter dans l'air des fusées et des bombes qui auraient fait honneur à une fête royale de Versailles ou de Paris. Dans quel monde était-il alors? Enivrante question que peu de gens ont le bonheur de s'adresser pendant l'union de leur ame avec cette vieille machine sans perfectionnement ni aucun avenir de perfectionnement qu'on appelle le corps. Dans quel monde était-il? Le bon Saladin se sentait déjà quelque penchant à croire que c'était dans celui des fées. Son cœur lui avait bien dit qu'Urgande et Morgane devaient exister quelque part. Au lieu de Topinambous ou d'Algonquins, il allait voir apparaître les bonnes amies de son enfance. Il faut convenir que sa situation avait du charme. Se sentir éveillé, bien éveillé, au milieu d'une aventure plus étrange que celles dont nous amuse le sommeil, c'est ce qui est arrivé à un bien petit nombre d'élus depuis le commencement du monde. Combien ont vieilli, combien doivent vieillir, combien ont bâillé, bâillent, bâilleront, puis mourront sans avoir eu l'émotion de Saladin!

Après quelques instans d'une marche précipitée, notre paladin, parvenu au bout de l'allée où il avait marché jusqu'alors, put tout à coup contempler un spectacle qui n'était pas de nature à le tirer de ses heureuses illusions. Une ouverture, semblable à ce qu'on appelle dans les campagnes un saut de loup, pratiquée entre deux murs couronnés d'énormes vases remplis de fleurs, laissait voir, au bout d'un parc d'une élégance rêveuse, d'une majesté romanesque, un château à faire pleurer de joie et de tendresse un amant des fées, un de ces châteaux dont toutes les pierres vous attirent par un regard enchanté. Devant la façade du magique édifice que baignait une éclatante lumière, sur un riant et gracieux perron aux marches de marbre, on apercevait quatre femmes, ou, pour mieux dire, quatre êtres, vêtues de robes à faire pâlir les robes de Peau-d'Ane. Briolan porta la main à ses yeux, puis à son cœur; il éprouvait de tels transports d'ivresse, de tels éblouissemens d'esprit, qu'il ne voyait plus, je crois, en ce moment, le soleil ordinaire de ses pensées, la belle Brigitte de Lorédan.

Cependant Saladin n'était pas homme à perdre son temps en ébahissemens dans aucune circonstance de sa vie. En vrai chevalier, il voulut pousser l'aventure qui se présentait à lui d'une si magnifique et si galante façon. Leste et souple, il franchit d'un bond le fossé qui s'étendait

devant l'ouverture pratiquée aux murailles du parc, et se trouva ainsi tout à coup dans le merveilleux séjour. Tandis que le château rayonnait de clarté, les jardins étaient plongés dans l'ombre. Saladin put donc s'avancer, sans être aperçu, jusqu'à un massif de feuillage placé à quelque distance du perron. Il résolut de se cacher là un instant pour bien voir, avant de poursuivre son entreprise, à quels êtres il avait affaire. Les quatre beautés aux robes éblouissantes qu'il avait contemplées de loin ne perdaient rien à être examinées de près. Deux avaient les cheveux d'un blond pâle, les joues d'un rose tendre et les yeux couleur des plumes de l'oiseau bleu. Une, évidemment, était poudrée. (Saladin souleva, à propos de celle-là, cette grave question qu'il n'osa pas résoudre : Une fée s'est-elle poudrée jamais?) La dame poudrée avait une petite mouche noire au coin d'une bouche vermeille, et de jolis yeux d'un brun luisant. Enfin la quatrième beauté avait les cheveux d'un noir éclatant, le teint d'une blancheur de lune et les yeux comme une nuit d'orage, c'est-à-dire pleins d'abîmes sombres et ardens.

Se sert-on de flammes de Bengale dans le royaume des fées? Voilà une nouvelle question que Saladin eut à se poser pendant sa contemplation. Si vous avez jamais célébré dans un parc l'anniversaire d'un mariage, d'un jour de naissance, ou bien encore de quelque glorieux combat gagné par quelqu'un des vôtres, sur terre ou sur mer, contre les Allemands ou contre les Anglais, vous savez qu'en allant cacher derrière les arbres quelques feux de Bengale, on produit des effets charmans; on se trouve entouré de bosquets d'un rose vif ou d'un bleu tendre, on peut croire un instant les lois de la nature changées, ce qui est tout-à-fait réjouissant. Sans doute, les quatre belles dames que regardait Saladin voulaient se donner ce plaisir obligé de toutes les fêtes de châteaux, car, prenant entre leurs mains des vases où brûlaient des flammes de toutes les couleurs, elles se mirent à courir dans le parc, plaçant ces flammes derrière les arbres. Or, il arriva que la dame poudrée se dirigea vers l'asile que s'était choisi Saladin.

En apercevant un homme derrière le feuillage qu'elle voulait illuminer, la belle poussa un grand cri et laissa tomber sa flamme. Saladin, toujours fidèle aux traditions, se jeta sur-le-champ à ses genoux, et lui dit de sa voix la plus respectueuse comme la plus douce :

— Je suis le comte Saladin de Briolan, des Briolan du Périgord. Que vous soyez une fée ou une noble dame, vous devez me voir avec bonté. Loin d'être un méchant ou un félon, je suis de ceux qui tuent les méchans et les félons. Mon cœur et mon épée sont honnêtes. Enfin, si vous daigniez jeter les yeux sur moi, vous verriez que je n'ai point l'air d'un brigand. On m'a toujours dit que j'avais le regard très doux; je ne puis pas avoir vieilli dans le crime, car je n'ai pas encore vingt-cinq ans.

On voit que, dans la dernière partie de son discours, le bon Saladin,

sans le savoir, bien certainement, usait du moyen qu'aurait dû employer Apollon, suivant Fontenelle, pour forcer Daphné à tourner la tête. Au lieu de dire : Je suis le dieu de la médecine, du chant, etc., que si le blond Phœbus eût dit :

> Je suis un jeune dieu toujours beau, toujours frais,
> Daphné, sur ma parole, aurait tourné la tête.

Quand l'heureuse pensée vint à Briolan de laisser de côté ses ancêtres et son épée, dont il parlait volontiers en toute occurrence, pour dire qu'il était jeune et qu'il avait les yeux fort doux, la dame à laquelle il s'adressait tourna la tête de son côté. On sait déjà que le regard d'une jolie femme pouvait s'arrêter avec plaisir sur Saladin. La dame poudrée se rassura promptement, et, d'une voix qui répondait au charme enjoué de sa personne :

— Relevez-vous, monsieur, lui dit-elle, je ne suis pas une fée, comme ne vous l'a que trop montré ma frayeur. Je ne sais point d'où vous venez, ni comment vous vous êtes introduit ici; mais votre mine encore mieux que vos paroles m'apprend que vous n'avez point de coupables desseins. Suivez-moi, je vais vous conduire à mes compagnes. Ce sont des femmes de qualité, près desquelles un homme de votre sorte, dans quelque situation qu'il se trouve, est toujours sûr de trouver un bon accueil.

Ce langage, qui reproduisait les formes habituelles du langage mondain, dissipait un peu le merveilleux dont Saladin s'était plu à se croire entouré; mais l'aventure restait des plus agréables encore. Comme l'indique fort bien notre langue par son mot admirable de *charme*, qui sert à désigner l'agrément des jolis visages et des corps bien formés, toutes les belles sont un peu magiciennes ou fées. Saladin n'avait donc pas un trop cruel mécompte à subir. Les caractères, surtout la situation étrange des femmes au milieu desquelles il se trouvait transporté, nous montreront quelles faveurs avait le destin pour le rejeton des Briolan.

La dame poudrée avait dit vrai en assurant notre gentilhomme qu'il trouverait un bon accueil auprès de ses compagnes. Elles furent toutes, même la belle au teint pâle et aux yeux menaçans, de la plus exquise aménité. Quand Saladin eut en termes choisis, avec toute la grace dont il disposait, dépeint sa situation et celle de ses compagnons, la beauté pâle murmura quelques mots à l'oreille d'une femme qui était près d'elle; cette femme disparut, puis revint au bout de quelques instans, suivie de valets en livrées éclatantes, qui tenaient d'une main un chapeau galonné, de l'autre une torche.

— Monsieur le comte, dit la dame pâle en s'adressant à Saladin, voici des gens qui vont vous conduire jusqu'à la baie où vous avez laissé vos compagnons. Suivez-les; vous verrez que notre île n'est pas sauvage,

qu'on y trouve des carrosses qui valent les carrosses de France, et des chevaux qui valent les chevaux d'Espagne.

Saladin, se laissant guider par la livrée, trouva en effet, au milieu d'une grande cour, quatre équipages complets qui eussent fait honneur à l'ambassadeur d'un grand prince le jour de son entrée dans une capitale. Deux heiduques lui ouvrirent la portière d'un véritable chariot de fée tout brillant de peintures et de dorures. Il s'installa sur de moelleux coussins, et, suivi de voitures destinées à recevoir ses compagnons, partit à travers la nuit, au grand galop de quatre chevaux vites comme le vent, blancs comme la lune.

Mafré, Narille et tous les hommes du bateau baleinier dormaient d'un profond sommeil, quand ils furent réveillés par une clarté de torches et un bruit de chevaux. Leur premier mouvement fut de se jeter sur leurs armes. On comprend leur surprise quand ils aperçurent tout le magnifique et galant attirail que traînait avec lui Saladin, et surtout quand Saladin lui-même, descendant l'épée au côté de son éblouissant carrosse, s'avança en souriant vers eux. Des mains dont ils apprêtaient leurs armes, tous se frottèrent les yeux en même temps. Évidemment ils n'étaient pas les jouets d'un songe, comme Mafré put le reconnaître en touchant la main de Briolan. Après quelques instans donnés à l'étonnement, à la joie et à un étourdissant pêle-mêle de questions, on s'établit dans les voitures dorées, et on gagna, de toute la vitesse des fringans attelages, le merveilleux château des quatre beautés.

Si l'on désire savoir maintenant quelles étaient ces quatre beautés, il faut se transporter, quelques jours après cette singulière nuit, dans une chambre où sont réunis Mafré, Narille, Briolan et Dranmor, vêtus de robes comme celles des convives des noces de Cana dans le tableau de Véronèse, étendus sur les plus sultanesques des divans, puisant enfin la volupté songeuse des fumeurs dans les flancs de cristal du narguilé.

Mafré, dont on voit briller les yeux et remuer les lèvres derrière un blanc nuage de fumée, parle ainsi à ses compagnons :

V.

— A la distance où nous sommes de Paris, au milieu des étrangetés de la vie que nous menons, je ne me crois pas obligé à une discrétion qui, d'ailleurs, n'a jamais été beaucoup dans mon caractère, quoique j'estime infiniment les héros discrets, comme le sait mon chevaleresque ami le comte Saladin. Je ne vous cacherai donc point que lady Mac-Morth, la pâle lady Mac-Morth, malgré son regard effrayant de magicienne, me traite avec la plus grande bonté. Moi qui ai épousé quatre sauvages les plus accomplies de leurs tribus, qui ai enlevé deux sultanes, séduit

la fille du roi de Guinée, connu les yeux les plus noirs de Madrid, les teints les plus transparens de Londres, les nez les plus retroussés de Paris, j'apporte maintenant un esprit très observateur et très calme dans les choses amoureuses, cela est tout simple. Et vous-même, mon cher Briolan, vous sur qui un regard de femme peut faire encore l'effet de dix mille cymbales sur les oreilles d'un coursier, vous auriez ma tranquillité de cœur, si vous aviez vécu comme moi. Je fais de cette tranquillité l'usage qu'il faut faire de la tranquillité suivant la sagesse et la science, je m'en sers pour interroger et apprendre. Voici ce que j'ai appris avec lady Mac-Morth.

Il existait un Espagnol appelé don José de Temera qui vint en Angleterre à vingt ans avec un précepteur chargé de lui apprendre à voyager. Cet Espagnol avait une immense fortune; il était d'une parfaite beauté, et il désirait le bonheur, comme on l'entend dans la jeunesse, le bonheur qui étourdit l'ame et brûle le corps, avec une passion si puissante, si expansive, qu'elle se communiquait à tous ceux, surtout à toutes celles dont il s'approchait. Au moment où don José arrivait à Londres, lady Mac-Morth venait d'y arriver de son côté, conduite par le vieil amiral Mac-Morth, son époux, qui l'avait tirée, pour la mener à l'autel, d'un château écossais, peuplé de morts, de lutins et de sorcières, où s'était passée son enfance. La première femme de l'amiral Mac-Morth, qui avait fait la guerre en Espagne, était une tante de don José. La maison de lady Mac-Morth s'ouvrit donc à Temera aussitôt qu'il eut mis les pieds dans Londres. Un jeune homme avec un précepteur, une jeune femme avec un vieux mari, ce sont oiseaux qui ne demandent qu'à prendre même volée et soupirer même chanson.

Messieurs, je n'ai point le bonheur d'être les premières amours de lady Mac-Morth. Elle aima don José, et l'aima même, dit-elle, fort passionnément. Le vieil amiral Mac-Morth, qui cependant avait gagné dans son métier de marin la goutte, les rhumatismes, toutes les infirmités qui peuvent tourmenter une créature de chair et d'os, eut l'idée d'exposer encore son pavillon au vent des mers. Au moment où les yeux de Temera et ceux de sa femme se disaient les plus tendres choses, le vieux marin s'en allait passer les nuits sur l'océan. On devine la vie que menèrent nos amans. L'amiral Mac-Morth était parti au commencement d'un hiver. Quand le soleil de Naples, la verdure du Rhin, les fleurs parfumées du Gange, auraient tout à coup brillé, se seraient soudain épanouis dans l'atmosphère brumeuse de Londres, la saison où entrèrent ces amoureux ne leur aurait point paru plus gaie, plus heureuse, plus parée d'un éclat d'été.

L'amiral revint au printemps; alors tout sembla sombre, désolé, en deuil, au couple tout à l'heure si joyeux. Ce n'est point que lord Mac-Morth fût un mari très incommode; mais les époux les moins gênans,

comme les rois les plus débonnaires, sont ceux qu'on supporte avec le plus d'impatience. On se trouvait si bien de son absence! Qu'avait-il besoin de quitter la mer, la vraie, la seule amante des marins à barbe blanche? Les soirées étaient si courtes pendant qu'il courait sur l'océan, et si longues maintenant qu'il était là, au coin du feu, tisonnant avec ses béquilles! José et Argine, c'est ainsi que s'appelle lady Mac-Morth, en vinrent à s'estimer les amans les plus malheureux de ce monde. Un soir que l'amiral était sorti pour aller faire sa cour à un ministre, et qu'ils avaient passé à gémir un temps qu'ils auraient pu mieux employer, Temera fit à sa maîtresse une singulière confidence. Un de ses grands-oncles, il y avait près d'un siècle, fuyant devant le courroux de l'inquisition, qu'il s'était attiré en sauvant d'un auto-da-fé une sorcière juive, s'était enfui dans le Pérou avec celle qu'il avait délivrée. Du Pérou il avait passé dans le Brésil, et du Brésil s'était embarqué sur l'Océan atlantique. Là il avait découvert, à quelque distance du cap Saint-Augustin, une île dont les sites et le climat l'avaient tellement charmé, qu'il avait résolu de s'y établir en compagnie de sa magicienne. Il s'y était établi en effet, et, s'il fallait en croire les récits que don José avait entendus dans son enfance, il y avait construit un palais qu'une fée ou un génie n'aurait pas dédaigné d'habiter. Don José avait toujours été possédé du désir d'aller visiter ce palais, domaine mystérieux et lointain de sa famille: il avait rêvé une vie étrange et splendide dans le château d'outre-mer de Temera, l'amant de la juive, comme on désignait son grand-oncle. Maintenant, disait-il, une existence pourrait surpasser en incroyable bonheur l'existence même de ses rêves : ce serait celle qu'il mènerait dans ce lieu féerique avec une femme aimée par lui de tout l'amour de sa jeunesse.

La pensée d'un musulman qui fume le soir en regardant le ciel sur la terrasse embaumée de sa maison ne part pas plus vite pour les étoiles ou la lune, aux premières bouffées de la pipe, que l'ame de lady Mac-Morth, à ces paroles, ne partit pour le château de l'Océan. Elle fit jurer à son amant qu'il l'enlèverait et la conduirait à travers les mers jusqu'à l'île où s'étaient cachés jadis la juive et son chevalier. Quelques jours après ce serment, un autre soir, où elle se trouvait seule encore avec l'Espagnol, elle dit qu'elle ne pouvait plus résister au désir d'aller embrasser la vie entrevue par sa pensée, qu'elle voulait partir sur-le-champ. Alors elle remarqua sur la figure de don José une expression mystérieuse. Le beau jeune homme lui déclara qu'il lui donnerait, si elle le voulait, les moyens de se rendre à l'île désirée, et qu'il irait l'y rejoindre au bout d'un mois, mais qu'il ne pouvait point être son compagnon de voyage. Son père l'appelait en Hollande dans une lettre qu'il lui avait cachée, et les nécessités les plus inflexibles le forçaient de se rendre à cet appel; mais il saurait rapidement se soustraire à la société

paternelle, et de La Haye, où il se rendrait, il s'embarquerait pour aller retrouver la vie de ses songes et l'épouse de son cœur.

Lady Mac-Morth est de ces êtres que leurs désirs pourraient entraîner à travers toutes les routes les plus remplies de ténèbres et d'épouvante, les plus horriblement solitaires, les plus hantées de voyageurs sinistres. Une nuit, elle quitta le logis conjugal et gagna un port de mer, d'où elle s'embarqua sur l'Océan. Elle avait été confiée, par don José, à un ami du précepteur qu'on avait mis auprès de lui pour lui apprendre à voyager.

Lady Mac-Morth parvint, sans aucun événement, jusqu'à l'île où elle nous reçoit aujourd'hui. Son étonnement fut vif, lorsqu'elle entra dans le château du grand-oncle de don José, de trouver ce château rempli de livrée, resplendissant des peintures les plus fraîches et des dorures les plus neuves, semblable enfin à une demeure qui n'a jamais cessé d'être habitée. Elle pensa que son amant avait voulu lui ménager une surprise, que depuis long-temps il connaissait ces lieux, où peut-être il était déjà venu, et depuis long-temps méditait d'y passer avec elle des années de délices, au milieu de toutes les magies du luxe; mais ce qui fit succéder chez elle à un étonnement plein de joie un étonnement pénible, ce fut l'ordre donné, lui assura-t-on, par don José, et exécuté avec un air d'autorité par l'ami du précepteur, son compagnon de voyage, de lui assigner pour demeure, d'où, sous nul prétexte, elle ne devait sortir, une partie du château. Quoique son domaine fût magnifique, il avait des limites qui l'attristaient et même l'irritaient. Le jour où on lui dit qu'avant l'arrivée de don José ses promenades seraient enfermées dans le jardin suspendu qui s'étendait sous ses fenêtres, elle versa des larmes à la fois de colère et de tristesse. D'abord elle prit le parti de ne plus sortir; mais ce jardin qu'elle dédaignait, parce qu'elle y voyait une prison, avec ses orangers, ses fleurs gigantesques, ses bassins de porphyre et ses statues de toutes sortes, les unes aux formes de péris et de chevaliers rappelant l'Arabie et l'Espagne, les autres par des formes de déesses et de héros antiques rappelant l'Italie et la Grèce; ce jardin, certes, était plus beau qu'aucun de ceux dont furent jamais couronnés les palais de Sémiramis. Il l'invitait, elle qui était songeuse, puis la curiosité aussi venait jouer son rôle auprès d'elle. Rien n'appelle la curiosité comme la prison, surtout une prison semblable à celle de lady Mac-Morth. Un jour donc, à son réveil, malgré ce qu'elle s'était juré, elle descendit sur la terrasse. Une balustrade de marbre blanc régnait tout autour du jardin aérien. Elle s'accouda sur cette balustrade, et se mit à promener la vue dans les profondeurs du grand parc, aux allées pleines de lumière verte et peuplées de blanches statues, qui s'étendaient à ses pieds.

Il lui sembla tout à coup qu'à l'extrémité d'une de ces allées elle

voyait marcher une femme. Alors elle redoubla d'attention, et, l'être qu'elle avait aperçu s'étant rapproché, elle put se convaincre qu'en effet elle avait bien une femme sous les yeux, et une femme que son port, son air, ses vêtemens, ne lui permettaient point de confondre avec celles qui avaient été placées dans le château pour la servir. Tandis qu'elle examinait cette habitante inattendue de l'île avec la plus ardente curiosité, elle était, elle aussi, l'objet du plus attentif examen, car la dame errante, de son côté, la regardait avec une expression de surprise et d'anxiété. Pendant que ces deux femmes s'abandonnaient à cette mutuelle contemplation, le personnage qui exerçait l'autorité dans le palais de don José, l'homme qui avait accompagné lady Mac-Morth, parut dans le jardin. Il avait les traits bouleversés d'un gardien de ménagerie, qui a laissé s'échapper la sultane des panthères, la reine des gazelles ou l'empereur des cataquouas. Le trouble qui était sur ses traits devint bien plus frappant encore, lorsqu'il aperçut la dame du balcon échangeant des regards avec la dame du parc. Il courut à cette dernière, et, après avoir eu avec elle un entretien de quelques instans, qui parut fort animé à lady Mac-Morth, il parvint à l'emmener vers un des pavillons du château.

Argine était fort occupée de cette aventure, et les conjectures les plus bizarres se succédaient dans son esprit, quand, un matin, une des femmes qui l'habillaient lui remit un petit billet ainsi conçu : « La présidente de Gazay serait fort heureuse de voir lady Mac-Morth et de s'entretenir avec elle sur don José. » Lady Mac-Morth ne demandait pas mieux que d'avoir avec la présidente de Gazay, dans laquelle bien certainement elle retrouverait la dame du parc, toutes les conversations imaginables; mais comment pouvait s'accomplir son désir et celui de la présidente? Et celle qui sollicitait le rendez-vous, et celle qui voulait l'accepter, n'étaient-elles point captives toutes deux?

La femme qui avait remis le billet se chargea de procurer aux prisonnières l'entretien qu'elles désiraient. C'était une ennemie du major-dome-geôlier, puis elle s'intéressait aux deux dames; enfin elle avait sans doute, comme la plupart des femmes de son rang, et de tous les rangs pour bien dire, le goût des intrigues, des menées, des choses difficiles, périlleuses et secrètes.

Le fait est que, grace à cette officieuse personne, lady Mac-Morth et Mme de Gazay eurent, une nuit, dans un coin du parc, un entretien mystérieux. Elles découvrirent une terrible chose. Ce don José, qui était si peu avancé dans la vie et dont le visage se recommandait par une expression d'ingénuité, ce don José avait une ame aussi effroyablement trompeuse que l'amant d'Elvire, le fils de don Louis, le convive du commandeur. Il avait fait à la présidente et à l'amirale les mêmes promesses. Bien plus, s'il fallait en croire les rapports de la femme qui se

chargeait des entrevues et des billets, une troisième beauté était débarquée récemment dans l'île, et avait été aussi emprisonnée dans un bâtiment du château.

Quels pouvaient être les projets de Temera? On se perdait en conjectures. Reviendrait-il trouver ses victimes? comptait-il les abandonner? Ce qui était certain, quelque parti qu'il dût prendre, c'est qu'il était coupable de la plus noire perfidie. Ainsi du moins raisonnaient les deux captives, qui, dans leur indignation, ne tenaient aucun compte à leur amant de toutes les magnificences rassemblées autour d'elles pour leur faire prendre en patience leur captivité.

A cette première entrevue en succéda une seconde, et dans celle-là ce furent de bien autres transports de courroux. La nouvelle annoncée la dernière fois était certaine. Une troisième beauté habitait le château. La dangereuse suivante qui avait déjà fait un si irréparable tort aux desseins de don José promit à Mme de Gazay et à lady Mac-Morth de les faire trouver avec leur rivale. Cette rivale était Mlle Ottilia de Ferbruken, la fille d'un baron allemand, au cœur doux, limpide et tendre comme son regard à la fois virginal et amoureux.

Ottilia s'indigna moins que ses compagnes, mais elle eut un chagrin qui couvrit ses joues de perles. Elle pleura beaucoup. Il fut convenu entre les trois femmes que, si don José osait se présenter à elles, on le recevrait d'un air qui le pénétrerait de confusion et de douleur, s'il avait encore quelque sentiment d'honnêteté. On ne s'en tint pas à cette résolution. Lady Mac-Morth et la présidente (Ottilia ne voulut pas être du complot) jurèrent qu'elles se vengeraient de celui dont les lèvres et les yeux avaient été si perfidement menteurs.

Tandis que ces réunions secrètes avaient lieu, que ces projets de vengeance se formaient, le moment arrivait où devait s'exécuter une volonté bizarre de don José.

Un matin, lady Mac-Morth vit entrer chez elle le personnage qui gardait les beautés prisonnières de l'île. Cet homme lui dit, après l'avoir profondément saluée, qu'il la priait de le suivre dans un salon où on lui remettrait une lettre de don José. Lady Mac-Morth obéit en silence à cette invitation. Elle parvint, sur les pas de son guide, à un salon qu'elle ne connaissait pas, décoré avec la magnificence fabuleuse qui régnait dans tout le château.

Dans ce salon se trouvaient déjà la présidente, Ottilia, et, faut-il le dire? une autre belle encore, qu'on n'avait point découverte ou qui venait d'arriver. Cette belle avait les cheveux blonds comme l'Allemande, quelque chose de moins rêveur et de plus calme dans le regard. C'était aussi, comme vous allez voir, une fille du Nord; elle était née dans la ville des tulipes, à Harlem. On se l'imagine, la vue de cette nouvelle figure ne disposa point lady Mac-Morth à calmer sa

colère contre don José. Elle prit, d'un air irrité, une lettre qu'on lui offrit dans un vase de vermeil rempli de fleurs; sur cette lettre, la main de Temera avait écrit ces mots : « Je prie ma chère lady Mac-Morth de lire à haute voix, devant Mme la présidente de Gazay, Mlle de Ferbruken et Mme Van Hendam, l'épître qui est entre ses mains. »

Lady Mac-Morth regarda un instant ses quatre compagnes, auxquelles il n'était point difficile d'appliquer les noms écrits sur le billet; avec un nouvel élan d'indignation, elle songea aux motifs qui avaient sans doute entraîné don José en Hollande, puis elle lut l'incroyable lettre que voici à peu près :

« J'ai quatre amours dans le cœur; il peut bien naître quatre fleurs et même plus sur une même tige. Je ne suis point un libertin, et j'ai la tromperie en horreur; j'aime quatre femmes avec toute la délicatesse, l'ingénuité, l'ardeur d'une première passion. Je ne comprends point pourquoi l'amour par excellence, celui qui est la source de la vie, la gloire de la jeunesse, le bonheur et le charme du monde, je ne comprends point pourquoi le véritable amour serait plus maltraité que l'amour paternel, l'amour fraternel et tant d'autres sortes d'amours. Un père peut aimer dix enfans, un frère peut partager sa tendresse entre dix frères, et on veut une seule maîtresse pour un amant: cela est absurde. Moi, don José de Temera, j'ai quatre amours passionnés dans le cœur.

« La société, je le sais, veut qu'on se partage en couples, c'est dans ce caprice qu'elle a placé ce qu'elle nomme l'ordre et la morale. Aussi j'ai fui la société, et j'ai transporté ce que j'aime dans un coin enchanté du monde où ne sourit, ne soupire, n'existe enfin que la nature. J'espère faire comprendre à celles dont dépend ma joie qu'un même amour peut réunir des êtres humains en un groupe harmonieux comme les fruits d'une même grappe, les pousses d'une même branche, les étoiles d'une même pléiade.

« Maintenant, mes chères divinités, mes belles et précieuses houris, il me reste à obtenir mon pardon pour l'isolement et la captivité où je vous ai tenues. J'ai cru les moyens que j'ai employés nécessaires pour assurer notre bonheur à tous. Il faut ma présence, et tous les trésors d'affection, je l'espère aussi, de vraie sagesse, avec lesquels je viens pour calmer les révoltes naturelles à mille préjugés qu'une situation sans exemple ne manquera point d'irriter en vous. Quand vous lirez cette lettre, je serai déjà débarqué dans l'île, et bien près du château. Ah! si vous pouviez venir à moi, unies dans une seule pensée de clément et puissant amour, quelle délicieuse surprise vous me causeriez! quel bonheur triomphant et durable vous me feriez connaître! Si cette félicité idéale ne m'est point destinée aux premières heures, peut-être même aux premiers jours de mon arrivée; si je trouve mes jolis fronts

voilés de tristesse, mes chères bouches veuves de sourires, mes regards adorés tout grondeurs, certes je souffrirai, mais ce ne sera point d'une souffrance sans espoir. Quand vous verrez comme je vous aime, et combien je vous aime, mes quatre fleurs chéries, vous reprendrez votre doux éclat; mes quatre maîtresses, votre esclave sera pardonné. »

Voici une lettre fort onctueuse, comme vous voyez, mais qui n'eut pas un grand succès. L'Allemande Ottilia elle-même parut goûter fort peu les théories sentimentales de don José. La présidente Sylvanire les déclara tout-à-fait impertinentes; Lucie, la Hollandaise, ne les avait point comprises; quant à l'Écossaise Argine, on va voir quels sentimens elle nourrissait.

Tandis que ses quatre divinités, ses quatre houris, comme il disait, se livraient contre lui à tout le dépit que puissent ressentir des créatures humaines, don José arriva dans la plus élégante des tenues. A la boutonnière d'un habit amarante, il avait attaché un bouquet composé de quatre fleurs : une tulipe, un verghiss-mein-nicht, une rose rose et une fleur de genêt. En son amoureuse et pimpante toilette, il était vraiment fort beau, et d'une beauté que comprenaient bien certainement celles qu'il abordait; mais il n'en reçut pas moins des quatre dames l'accueil le plus glacé. La bienvenue qu'il était accoutumé à trouver dans ces yeux noirs, ces yeux bruns et ces yeux bleus, lui faisait défaut. Le pauvre Temera fut un instant tout décontenancé. Cependant, quoique placés dans des circonstances très bizarres, entièrement hors de la société, les gens qui se trouvaient réunis dans cette île perdue étaient des gens du monde, après tout. Dans ce château féerique, au milieu des mers, sous ce ciel lointain, dans les conditions les plus étranges où des créatures humaines puissent se trouver, les convenances furent appelées et jouèrent leur rôle. Les quatre dames furent fort dignes envers Temera. L'Espagnol, de son côté, déploya toute la grace courtoise de ses manières. On se promena et l'on dîna, puis on se promena encore, puis on atteignit l'heure du souper, et enfin l'heure du coucher, au milieu d'un entretien qu'auraient pu entendre les murs de l'Escurial. L'étiquette la plus rigoureuse régna entre ces êtres qui devaient s'abandonner aux lois de la nature.

Temera, resté seul sur un divan, après avoir vu chacune des quatre femmes prendre congé de lui cérémonieusement, put comprendre la chimère de ses pensées. D'une Hollandaise et d'une Allemande, d'une Anglaise et d'une Française, toutes quatre femmes de qualité, on ne fait point des esclaves soumises, comme celles qui ornent les harems du Caire et de Constantinople, encore moins des femmes aux mœurs primitives, comme les beautés de ces âges bibliques où les anges se mêlaient aux filles de la terre. La soumission que donne l'esclavage, ou l'intrépide ingénuité que donnent les mœurs primitives, voilà ce dont

auraient eu besoin les quatre fleurs de don José, pour accepter l'idylle trop hardie qu'avait conçue leur amant.

Cependant la plus irritée des amantes de don José, c'était Argine, et Argine, je vous l'ai dit, est née dans la patrie des lutins et des sorciers, dans l'Écosse, au fond d'un vieux château diabolique, qui s'anime toutes les nuits d'une abominable existence sous le regard de la lune. Elle résolut de se défaire de Temera par des moyens connus à celles qui vont se promener sur les bruyères, quand le soleil ne se montre plus que par une tache de sang dans le ciel. Versée dans l'art d'évoquer les ombres, elle s'imagina de lui envoyer *l'ombre qui tue.*

Il faut vous dire, messieurs, fit Mafré, interrompant ici son histoire d'une voix où il était impossible de démêler la crédulité de l'ironie, il faut vous dire, messieurs, qu'on reconnaît en sorcellerie, dans la grande variété des ombres, deux espèces bien distinctes : l'ombre qui effraie, appelée dans le manuel du sorcier *umbra horrifica,* et l'ombre qui tue, dont le nom scientifique est *umbra lethifera.*

On ne peut pas envoyer à tout le monde l'ombre qui tue, car cette apparition est à craindre pour ceux-là uniquement qui ont quelque terrible mystère dans leur vie. Quand on n'a causé aucun trépas, l'ombre qui effraie peut seule être mise à vos trousses; mais lady Mac-Morth pensa qu'un homme tel que don José, au cœur capable de si audacieuses et si déréglées amours, devait être exposé à l'ombre qui tue.

Un soir qu'à une heure assez avancée, aux confins de ce qu'on peut vraiment appeler la nuit, elle était avec Temera et ses trois rivales dans un salon aux fenêtres ouvertes, où les clartés de la lune entraient et venaient se mêler aux lueurs tremblantes de candélabres cachés derrière des fleurs, un soir, lady Mac-Morth s'écria en s'adressant à la présidente de Gazay :

— Vous me disiez l'autre jour, madame, qu'à Paris la sorcellerie était fort à la mode, et s'employait, souvent avec succès, à faire passer le temps des soirées; nul n'a plus de familiarité que moi avec toutes les choses de magie. Si vous voulez, nous ferons passer quelques instans, ce qui vous rendra grand service, ajouta-t-elle en regardant Temera avec un regard plein d'une dure ironie; nous ferons passer quelques instans à l'aide du merveilleux. La lune est dans son plein et montre distinctement la tache ronde qu'on appelle le puits des esprits; nous n'avons qu'à éteindre les deux candélabres qui brillent derrière ces grands vases de roses, car toute lumière, hors celle des astres nocturnes, est hostile aux fantômes, et nous verrons, je vous le promets, un spectacle dont il n'est pas de cœur qui ne soit ému.

La Hollandaise Lucie et surtout l'Allemande Ottilia goûtèrent assez peu la proposition de lady Mac-Morth, et celle même à qui s'adressait Argine, la Française Sylvanire, semblait trouver la lune trop pâle, la

nuit trop noire, les yeux de son amie la sorcière trop brillans pour se livrer à des opérations magiques; mais la haine l'emporta chez la présidente sur l'effroi, et lui inspira une résolution énergique, quand l'Écossaise, s'approchant d'elle, murmura ces mots à son oreille : « Secondez-moi, il s'agit de nous venger. » Sans savoir de quelle mystérieuse vengeance lady Mac-Morth disposait, elle résolut de la seconder en effet, et dit aussitôt tout haut de sa voix la plus caressante :

— Oui, chère lady, je vous en prie, faites vos conjurations; pour ma part, je brûle du désir d'avoir peur.

Don José, cela va sans dire, pressait de son côté lady Mac-Morth de commencer ses évocations au plus vite. Argine se décida donc, et alla éteindre les candélabres; puis, s'avançant vers la fenêtre par laquelle arrivaient avec le plus de force les rayons de la lune, baignée dans la clarté mortuaire, les regards fixés sur l'astre livide, elle prononça quelques paroles d'une voix recueillie comme celle qui prie dans une église, basse comme celle qui parle dans la chambre d'un malade endormi. Quand ces paroles furent dites, elle alla au fond du salon et prit, dans une corbeille de fleurs, une grosse rose rouge particulièrement éclairée par la lune; elle donna cette rose à Temera en lui disant :

— Cette rose rouge, la fleur des brûlantes et fatales amours, est le rameau magique; secouez-la trois fois en répétant après moi ces paroles : « Devant moi ce qui est mort par moi. » L'espace qu'encadre cette fenêtre est le temple, c'est-à-dire l'endroit de l'apparition. Dites et regardez.

Temera obéit à la sorcière, et prononça en secouant la rose, d'une voix où l'on sentait une émotion croissante, les paroles demandées. Cette évocation terminée (lady Mac-Morth l'affirme du moins), dans l'espace désigné sous le nom de temple, on vit quelque chose de terrible : une femme morte avec un regard de morte qui tenait dans ses bras un enfant mort.

— Ah! la Madillez! cria Temera; la Madillez et son enfant!

La Madillez était une pauvre fille de Madrid, une fille du peuple, qui avait fait connaître à don José les premières joies amoureuses. Elle avait eu avec Temera une triste et ordinaire aventure; elle l'avait aimé de tout son cœur, et s'était vue abandonnée par lui avec un enfant. Les amours populaires, ce sont les violettes du printemps : on les découvre avec bonheur, on les respire avec ivresse, quand il n'y a pas sur la terre d'autres fleurs; mais on les jette dès que viennent les roses. La Madillez alla se noyer avec son enfant. Dans les bals très éclatans et dans les soupers très gais, tenant un verre, ou donnant le bras à une belle dame, don José se souvenait souvent avec effroi et douleur de ces deux êtres dont l'un était sa chair et dont l'autre avait eu son cœur.

Une expression triomphante parut sur le visage de lady Mac-Morth.

— J'en étais sûre, dit-elle, on pouvait conjurer contre lui l'ombre qui tue.

Alors elle appela des domestiques, qui arrivèrent avec des flambeaux pour rallumer les candélabres.

Pour Ottilia, Sylvanire, Lucie et lady Mac-Morth elle-même, les premières, les plus faibles clartés dont s'était éclairé le salon avaient fait évanouir le fantôme. Les valets n'étaient pas encore entrés que l'éclat précurseur de leurs flambeaux avait déjà rendu invisibles la morte et son enfant; mais, au milieu du monde et des lumières, don José de Temera semblait voir encore l'effrayant fantôme de la Madillez.

— Don José, lui dit lady Mac-Morth, pour nous l'apparition est évanouie; mais, pour vous, elle existe et existera toujours. Ouverts ou fermés, dans le jour ou dans les ténèbres, dans la solitude ou parmi les hommes, vos yeux verront éternellement cette femme morte et l'enfant mort. C'est un mal, et un terrible mal, que vous envoie le ciel, mais un mal qui a torturé déjà bien des créatures humaines. Combien en ont souffert et en sont morts, traités de fous par leur famille, leurs amis et leurs médecins, qui disaient : — Il est là, je le vois, il me regarde, le fantôme! le fantôme! — Ce n'étaient point des fous, don José.

Un mois s'était à peine écoulé depuis cette soirée, et, au milieu de l'île, sous un grand arbre qui semble tout pénétré d'une romanesque douleur, on ensevelissait le pauvre Temera. Il avait pâli, maigri, et enfin il était mort. L'ombre qui tue l'avait tué.

Ce récit achevé, Mafré garda un moment le silence pour laisser sans doute à ses auditeurs le temps de faire leurs observations.

— J'ai toujours eu du penchant, dit Saladin, à croire, comme lady Mac-Morth, que les gens qui se plaignent de voir des fantômes en voient bien réellement; mais, de par Dieu! si on lâchait contre moi un spectre, je voudrais en avoir raison. S'il me regardait, je le regarderais. Je trouve qu'il y a de la faiblesse à se laisser tuer par l'ombre qui tue.

Puis l'honnête gentilhomme ajouta, par une réflexion que venait de lui suggérer son esprit inébranlable de courtoisie :

— Par malheur, c'était une ombre de femme. Oh! le pauvre don José!

— Eh bien! je crois, moi, fit Mafré en partant d'un éclat de rire, et même je suis sûr, mon cher Saladin, qu'il n'y avait point d'ombre dans tout cela. Il y avait une vengeance de femme, ce qui est suffisamment terrible. Lady Mac-Morth a empoisonné le pauvre Temera, et elle est bien aise de me faire croire qu'elle a des moyens surnaturels pour expédier dans l'autre monde ses amans.

— Moi, dit alors Narille, je crois très fermement à l'ombre de la Madillez; nous en voyons, par Dieu! bien d'autres dans nos vieux châteaux!

VI.

Don José de Temera, comme nous l'a appris Mafré, était enterré, en effet, au milieu de son île, sous un saule à la chevelure lamentable et désordonnée. Cet arbre pleureur représentait tout ce qu'on accordait de regrets et de tristesse à la mémoire du trop amoureux hidalgo. Si dans sa funèbre couche le pauvre don José pouvait voir ce que devenaient ses quatre fleurs, comme il disait quand il portait à sa boutonnière la tulipe de Harlem, le myosotis, la rose rose et la fleur de genêt, il devait sentir au cœur une morsure plus cruelle que celle des vers; car elles étaient bien prodigues de leurs parfums, ses quatre fleurs!

Nous savons, par l'indiscrétion de Mafré, comment agissait lady Mac-Morth; la présidente Sylvanire jugeait avec beaucoup de faveur Briolan. La Hollandaise Lucie ne détestait point Narille. Elle trouvait en lui un fonds de douceur et de gaieté qui charmait son humeur tranquille; aussi Narille, depuis quelque temps, avait toujours une tulipe entre les plis de son jabot. Enfin la mélancolique Ottilia s'était prise d'une sérieuse passion pour le mystérieux Dranmor. C'était des quatre beautés celle qui s'adressait au cœur le plus difficile à conquérir.

Quoi! pensera-t-on, l'image de Brigitte ne défendait-elle point Briolan? Saladin, dans son enfance, s'était nourri d'Amadis et avait sincèrement admiré l'amant d'Oriane; mais il avait un penchant pour Galaor, et, tout en ayant en son ame une seule religion, il se souciait peu de pratiquer les sentimentales austérités du beau ténébreux. Il aimait mieux égayer son culte, en y introduisant de temps en temps quelques habitudes tant soit peu profanes et étrangères. La présidente Sylvanire lui sembla ce que le ciel avait fait réellement, une femme charmante, dont l'amour rencontré à travers route était ce qu'on a si bien appelé une bonne fortune.

Lady Mac-Morth appuyé sur Mafré, Briolan conduisant la présidente, Narille et Mme Van Hendam, marchant côte à côte, faisaient dans l'île les plus riantes promenades. De temps en temps, ils s'arrêtaient dans des salles de verdure, entre des pins en parasol, sur le velours des gazons, et là ils vivaient de la belle vie que mena l'enfant prodigue avant de retourner chez son père manger du veau gras. Mais Ottilia était triste, car elle avait affaire à ce qu'on nomme un cœur de rocher. Dranmor ne semblait point voir ses avances les plus marquées. L'Hippolyte d'Euripide, ce farouche ingénu qui priait les dieux d'inventer un nouveau moyen de donner aux hommes des enfans, n'était point plus ennemi que Dranmor des douces œillades et des tendres propos; il ne menait point vie plus solitaire. Mlle de Ferbruken voyait les heureux couples quitter le château pour aller faire leurs joyeuses excursions

dans l'île, et seule elle restait au logis faute d'un bras pour appuyer son joli bras. Elle se demandait parfois avec inquiétude ce que pouvait devenir le bel aventurier, s'il n'aurait point par hasard quelques indignes amours parmi ses suivantes ou celles de ses compagnes, comme les grossiers marins échappés ainsi que nos héros à l'incendie de *l'Indompté*. Tous les jours, à midi, Dranmor disparaissait; il n'allait point à la chasse, car il n'emportait point d'autre arme que le poignard oriental à poignée festonnée d'argent et à la lame recourbée qui ne le quittait jamais. Il s'enfonçait dans les grands bois qui bordaient la rivière, et il n'en sortait que le soir, quand le soleil était couché.

Un jour, Mlle de Ferbruken résolut de connaître le mystère de ces disparitions. Elle se mit tout simplement à suivre l'objet de son tendre et curieux intérêt. Dranmor n'avait point l'habitude en route de tourner la tête; il marcha, comme d'ordinaire, sans se douter qu'il y avait sur ses pas une des plus jolies et des plus nobles filles de l'Allemagne. Il se jeta dans les sombres allées qu'avait suivies Saladin la nuit où il s'était mis à la recherche des curiosités de l'île; aucune source, aucun arbre, aucun banc de verdure, ne l'arrêtèrent; il arriva d'un pas rapide jusqu'au bord même de la mer. Alors il gravit un petit rocher, tout couvert de mousse et de gazon, qui s'avançait dans l'eau. La cime de ce rocher était creusée en sorte de nid; ce fut dans cet asile frais et verdoyant, où l'herbe tremblait d'un frisson amoureux, que s'établit Dranmor. Là il se mit à regarder la mer.

Il faisait un temps magnifique d'été. Il y avait sur les flots la douceur du sommeil et la splendeur des songes. L'onde, riante, voluptueuse, attendrie, dépouillée de sa terreur et de ses tristesses, laissait s'exhaler de son sein cette magnétique émanation qui lui donne sur l'ame humaine une puissance mystérieuse et enchantée comme celle de la beauté, du rêve, de la musique et des fleurs. Les yeux de Dranmor, qui tantôt se fermaient mollement, tantôt s'ouvraient grands et fixes, étaient inondés des joies de l'extase. Ottilia se souvint d'un propos de Mafré : — Ah! se dit-elle, ce n'était donc pas une façon de dire; c'était bien la vérité! celui que j'aime est amoureux de la mer. — Mlle de Ferbruken, tout Allemande qu'elle était, comprenait avec assez de peine cette passion pour quelque chose qui ne vous parle pas avec une bouche et ne vous regarde pas avec des yeux. Elle se réjouit de n'avoir que la mer pour rivale, ne se doutant point que cette rivale était la plus terrible qu'elle pût rencontrer. Elle eut cette pensée toute vulgaire : l'amour de la nature seconde, bien loin de combattre les autres amours. Il est doux d'admirer à deux de beaux paysages, et, gravissant, pleine d'espoir, d'un pas aérien, le rocher qu'avait gravi Dranmor, elle parvint jusqu'au nid de l'aventurier, dont elle toucha l'épaule de sa petite main blanche et légère.

Si attrayante que soit la mer, je sais plus d'un galant homme qui aurait cessé avec plaisir de la contempler pour se livrer à l'aimable apparition qui était en ce moment devant Dranmor. Le regard enjoué et timide, la bouche éclairée d'un jeune sourire, la taille attrayante et hardie, Ottilia était ravissante. Que diable peut-on rêver sous la mer, si ce n'est des naïades faites comme cette aimable personne? Eh bien! Dranmor parut aussi mécontent, quand il se fut tourné vers cette belle fille, que si un lourdaud l'eût tiré d'un rêve où le berçaient des sylphides.

— Monsieur Dranmor, lui dit Mlle de Ferbruken, vous admirez la mer aujourd'hui, vous avez raison, elle est bien belle! Moi aussi, j'étais venue l'admirer; mais je suis fort heureuse de vous avoir trouvé sur le rivage, car il n'est rien de triste, suivant moi, quand on éprouve une admiration, comme de n'avoir personne à qui l'on puisse la faire partager.

— Mademoiselle, répondit très froidement Dranmor, je n'admire pas la mer, je l'aime tout simplement, et, au lieu d'être fâché de rester seul avec ce qu'on aime, on est au contraire fort content.

— Il paraît, reprit Ottilia d'une voix qu'elle s'efforça de rendre gaie, il paraît, monsieur Dranmor, que la mer n'est pas comme les belles dames, qu'elle ne forme pas ses adorateurs à la galanterie. Mais tenez, ajouta-t-elle d'un ton où l'émotion était volontairement mêlée à une folâtre franchise, vous avez un caractère d'une si amusante, d'une si intéressante bizarrerie, que je veux à toute force le connaître. C'est un caprice que je m'accorde. Aujourd'hui, monsieur Dranmor, il faut que vous preniez votre parti de m'avoir en tiers dans vos amours avec les flots.

Tout ce que Dranmor laissa voir sur son visage, ce fut l'expression d'une vertu, la résignation. Mlle Ottilia ne se tint pas pour battue. Cessant l'attaque à la française, c'est-à-dire l'enjouement, pour en revenir à l'attaque à l'allemande, c'est-à-dire à la mélancolie, elle promena sur la mer et dans le ciel un regard enthousiaste, puis partit sur la nature et le sentiment qu'elle inspirait sans doute à Dranmor en phrases d'une rêverie passionnée comme la poésie des *Niebelungen*.

Cette nouvelle tactique fut encore sans succès; Dranmor n'aimait aucune phrase; les propos enthousiastes et sérieux étaient vis-à-vis de lui chose perdue, comme les propos badins et moqueurs. La seule poésie qu'il comprenait sans savoir si c'était de la poésie, et surtout sans s'en inquiéter, c'était le sourire, la colère, toute l'existence mystérieuse des vagues. Le spectacle de cette vie, qui lui semblait liée à la sienne, lui faisait éprouver des joies comme un enfant en ressent le matin sur le sein qui l'a nourri, comme un amant en ressent le soir sous le regard de sa maîtresse. A voir prendre un sujet de discours, et de discours pré-

tentieux, dans ces joies simples et secrètes, il y avait pour lui quelque chose de monstrueusement pénible et ennuyeux.

La séance au bord de la mer lui sembla ce jour-là fort maussade. Quel fut son dépit quand le lendemain, sur le point de partir, par une matinée éclatante, par un soleil triomphal, pour aller se dédommager sur son cher rocher du contre-temps de la veille, il trouva sur son passage Mlle Ottilia de Ferbruken, décidée à lui tenir compagnie de nouveau! Dranmor eut encore recours à la résignation; mais il se promit d'échapper à la poursuite de Mlle de Ferbruken.

Les jours suivans, il sortit à des heures irrégulières, de façon à ne point pouvoir être suivi, et, avec une industrie de sauvage, il forma d'un arbre qu'il abattit à coups de hache un de ces minces et étroits canots qui peuvent recevoir un seul nautonnier. Dans cette embarcation dangereuse, où l'on sent chaque étreinte des ondes, notre amoureux de la mer put aller mettre ses plaisirs à l'abri de Mlle Ottilia.

La belle Allemande pâlissait et languissait; eh bien! elle n'était pas la seule qui dût souffrir par Dranmor. Un matin que Mafré, Narille et Briolan, réunis, causant et fumant, voyaient s'envoler les heures douces, parfumées, légères comme les nuages de leurs pipes, Dranmor parut devant eux en costume de matelot, et portant sur sa chevelure la trace des baisers de la mer.

— Si vous voulez partir, dit-il, à une lieue d'ici, en pleine mer, arrêté par le calme plat qui dure depuis trois jours, il y a un vaisseau français *le Régent*, où l'on ne demande pas mieux que de vous recevoir. Je ne pense pas que vous croyez être au terme de vos aventures, ce n'aurait pas été la peine de se mettre en route pour aller croupir dans ce méchant petit coin du monde. Vous devez être las, ce me semble, de tenir compagnie aux veuves de don José de Temera. Quant à moi, la mer des côtes ne m'a jamais fait oublier la pleine mer : dans une promenade en canot, j'ai rencontré *le Régent*, qui doit parcourir l'Océan atlantique jusqu'au Canada. Son capitaine, qui me semble un fort digne homme, a dit qu'il recevrait avec joie des passagers de *l'Indompté*. Le Canada est un pays de boucaniers. Ainsi, Mafré, c'est une terre qui vous convient. Si vous m'en croyez, messieurs, appelons les hommes qui ont quitté *l'Indompté* avec nous, embarquons-nous sur notre baleinier et rejoignons *le Régent*.

— Palsambleu! s'écria Narille, quelle rage de mouvement a ce Dranmor? Moi, je m'arrêterais encore volontiers ici quelque temps. Ce méchant petit coin du monde est un vrai paradis terrestre. On y fait bonne chère, on y est avec de jolies femmes; quand on n'est pas amoureux de la mer, que diable désirer de plus! Les hommes qui se sont sauvés avec nous de *l'Indompté* penseront comme moi. Jamais on ne

les arrachera de ce pays de Cocagne pour aller chasser les bêtes dans le Canada.

Briolan, qui semblait livré à de profondes réflexions, dit tout à coup d'une voix grave et ferme :

— Il faut qu'on les en arrache cependant. Dranmor a raison, nous devons partir. Nous ne sommes point ici où nous devons être, où nous nous sommes proposé d'aller. Il ne convient pas à des gentilshommes de mener la vie que nous menons, aux dépens, messieurs, de quatre femmes. Nous sommes partis pour vivre de notre courage. Ce séjour aura été un heureux et merveilleux incident de nos voyages; mais il ne doit être qu'un incident.

— Eh bien donc! remettons-nous en mer, dit à son tour Mafré. Je respecte les scrupules de Briolan, et la passion de Dranmor m'intéresse. L'île et les quatre beautés qui l'habitent m'ont beaucoup plu; mais île et beautés me sont suffisamment connues maintenant. Narille se trompe en croyant que les marins de *l'Indompté* feront des difficultés pour nous suivre. Notre digne marquis ne connaît que les mœurs des vieux châteaux et de la cour; il ignore celles des mers. Les vagues appellent le matelot, comme les coups de fusil appellent le soldat, d'une façon irrésistible. Nous sommes bien ici; mais peut-être serons-nous encore mieux là-bas. Nous sommes ici dans un palais tout doré, peut-être là-bas serons-nous dans un palais de diamant. Les marins ne voient rien d'impossible; moi-même, malgré des déceptions cruelles, je suis un peu comme ces braves gens. J'espère toujours que le sort se mettra en frais d'invention, et nous offrira quelque nouveauté. Allons, messieurs, partons.

Il fut convenu, en effet, que l'on quitterait l'île, mais qu'on la quitterait la nuit, pour éviter de pénibles adieux. Mafré écrivit, au nom de ses compagnons, une lettre ainsi conçue :

« Le comte de Briolan, le vicomte de Mafré, le marquis de Narille et M. Dranmor sont pénétrés de reconnaissance pour la gracieuse et magnifique hospitalité qu'on a exercée envers eux pendant plus d'un mois. Ils emportent au fond de leur cœur quatre images que le respect et la tendresse y entoureront toujours; mais, gentilshommes et marins, ils sont obligés de reconnaître les droits que le danger et la mer ont sur eux. Il faut qu'ils s'arrachent au repos et au bonheur. Leurs destinées seront-elles ramenées un jour aux lieux où ils ont connu tant de délices? Ils l'ignorent, et c'est leur tristesse; mais leur cœur y viendra sans cesse, ils en sont sûrs, et c'est leur consolation. »

On s'arrangea pour que cette lettre fût remise à lady Mac-Morth le lendemain matin, et l'on fit pour la nuit même les préparatifs du départ. A minuit, par une lune limpide et pleine qui enveloppait toute la

surface des mers dans une lumière d'argent, on s'embarqua dans cette même baie où l'on pénétrait avec tant d'inquiétude après l'incendie de *l'Indompté*. Vingt bras robustes faisaient force de rames, de sorte qu'on eut bientôt rejoint *le Régent*.

Le Régent était un vaisseau à trois ponts, ayant la prestance superbe, le royal aspect, l'élégante et formidable attitude d'un bâtiment de guerre. Des dorures comme celles de Trianon et de Versailles étincelaient entre les sombres bouches de ses canons; de gracieux balcons serpentaient au gaillard d'arrière, devant les appartemens du capitaine. Le pavillon de France, qui surmontait son grand mât, brillait d'un héroïque éclat à travers cette vaste mer dans cette nuit pleine d'étoiles.

Ce ne fut point sans quelque émotion au cœur que nos aventuriers gravirent l'escalier qui conduisait à bord de ce noble vaisseau. Un homme aux cheveux blancs et aux traits sévères les reçut sur le pont. C'était le capitaine du *Régent*, le marquis de Kermandin. Près de lui était un jeune officier, au visage riant et à la tournure élégante : c'était son neveu, le vicomte d'Esprénil. L'oncle et le neveu accueillirent, l'un avec une politesse austère, l'autre avec une courtoisie enjouée, nos quatre héros. MM. de Kermandin et d'Esprénil, en vrais gentilshommes bretons, connaissaient trop bien leurs armoriaux pour ignorer les noms de Briolan et de Mafré. Un grand nombre d'hommes du *Régent*, qui se tenaient sur le pont à quelque distance du capitaine, reçurent les marins de *l'Indompté* avec le respect et l'intérêt qu'on a pour les débris des grandes infortunes.

Mafré dit à l'oreille de Briolan, en pénétrant dans le vaisseau avec lui sur les pas du capitaine :

— Eh bien ! mon cher comte, nous voici de nouveau livrés à l'océan. Croyez-vous que sans Dranmor nous nous serions embarqués si vite? C'est sa passion qui nous a mis tous en mouvement. Je crois bien que l'amour de la mer est le plus puissant des amours.

Saladin ne répondit pas; mais, par un de ces doubles mouvemens du cœur dignes de don José de Temera, il pensa avec une tendre tristesse à la présidente Sylvanire, avec une passion emportée à la belle duchesse Brigitte.

G. DE MOLÈNES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

ET LES

SYSTÈMES DE DOUANES.

II.

LES DOUANES ET LA POLITIQUE COMMERCIALE DES PRINCIPAUX ÉTATS.

I.

Dans la première partie de cette étude (1), nous nous sommes attaché, avant tout, à résoudre la grande objection que les protectionistes français opposent sans cesse à l'établissement du régime du libre échange, celle qui naît de la cherté générale de nos produits. C'était, nous le savions, considérer la question qui nous occupe d'un point de vue assez étroit, peut-être même exclusif. La France est le seul pays au monde où une telle objection se présente, au moins dans toute sa force, parce que c'est le seul pays où les tarifs de la douane frappent sans distinction tous les produits. Il convient maintenant d'élargir notre cadre et de considérer le système restrictif dans ses applications diverses; mais, avant de jeter un coup d'œil sur le régime économique

(1) Voyez la livraison du 15 août.

des principaux états commerçans, il est nécessaire de pénétrer dans la constitution intime du système protecteur. Pour comprendre ce système dans sa portée véritable, et surtout pour se rendre compte des diverses transformations dont il est susceptible, il faut le soumettre à l'analyse, il faut en décomposer les élémens. C'est ce que nous allons d'abord essayer.

Toutes les lois de douanes n'ont pas le même caractère et ne produisent pas, à beaucoup près, les mêmes effets. Elles diffèrent par les motifs qui les ont dictées, par les principes qui en dirigent l'application, et surtout par la nature des marchandises qu'elles frappent. De là presque autant de systèmes qu'il y a de peuples commerçans. Sans entrer dans le détail de toutes ces dispositions diverses, il nous suffira de marquer nettement les caractères principaux qui les distinguent.

Certaines lois de douanes n'ont été établies que dans un intérêt fiscal, c'est-à-dire en vue d'un revenu. Tel est, par exemple, le caractère général de la législation douanière des États-Unis, au moins si on ne considère que le motif originaire de son institution. La cause du libre échange est en général désintéressée dans l'établissement de ces sortes de lois; c'est une question d'impôt. En ce sens, le principe en serait irréprochable, s'il ne se démentait jamais dans l'application. Malheureusement il arrive presque toujours, si on n'y prend garde, que les droits établis dans l'unique intérêt du trésor public changent de caractère, en devenant presque immédiatement protecteurs ou restrictifs. L'exhaussement de prix qu'ils déterminent sur les marchandises étrangères excite à produire ces mêmes marchandises, avec des conditions moins favorables, dans le pays. Ainsi se forment à l'intérieur des industries parasites, qui se créent une vie artificielle, une prospérité factice, en détournant vers elles une partie des taxes qui devaient rentrer dans le trésor public. Ce système d'impôt, malgré sa douceur apparente, devient alors le plus onéreux de tous, lors même que les frais de la perception n'en sont pas très élevés, parce que le produit en échappe en grande partie aux mains du gouvernement auquel il est dû, pour aller se perdre à l'intérieur sur les établissemens particuliers que l'existence des droits a fait naître. Ajoutons que la source de ce genre de revenu peut même tarir quelquefois, lorsqu'il arrive que l'industrie nationale parvient, à la faveur des tarifs, à exclure entièrement de la consommation les marchandises étrangères.

Les recettes de la douane sont toutefois pour les gouvernemens une ressource précieuse et quelquefois nécessaire. Il ne s'agirait, pour en faire un impôt vraiment rationnel et en même temps fructueux, que d'éviter les écueils que nous venons de signaler. Il faudrait n'atteindre que des matières exotiques, qui n'auraient pas de similaires dans le pays, et se montrer d'ailleurs décidé, dans le cas où des équivalens

viendraient à s'y produire, à les frapper d'un impôt semblable. Il faudrait, en outre, ne pas élever trop haut l'échelle des droits, de manière à ménager une importation abondante de ces marchandises et à éviter la contrebande, dont l'action dissolvante n'est pas moins fatale aux intérêts du trésor qu'à la morale publique.

Quand les droits originairement fiscaux deviennent par occasion protecteurs, faute d'avoir été ordonnés selon les vrais principes, ils ne se distinguent plus guère en cela de ceux qui ont été réellement établis en vue d'une protection, d'autant mieux que ces derniers ne laissent pas d'être souvent productifs de revenu. Il est très vrai d'ailleurs que dans la plupart des lois de douanes les deux principes se combinent; on y poursuit à la fois un double but : protéger l'industrie nationale et pourvoir aux besoins de l'état; et, bien qu'à certains égards ces deux principes soient exclusifs l'un de l'autre, on tâche de les concilier en faisant à chacun d'eux sa part. Selon que l'intérêt fiscal ou l'intérêt de la protection domine dans ces lois mixtes, les résultats en sont plus ou moins onéreux ou favorables. Et qu'on ne pense pas, d'ailleurs, que ce soit ici un médiocre objet. C'est pour avoir accordé depuis long-temps à l'intérêt fiscal une plus large place dans son système, que l'Angleterre a pu, dès l'année 1839, élever les recettes de sa douane à la somme énorme de 486,673,000 fr., sans compter le produit du droit sur le tabac (1). En donnant, dans les années suivantes, une nouvelle extension à ce principe, elle est même parvenue à douer cette branche de revenu d'une fécondité encore plus grande, tout en dégrevant un nombre considérable de produits, tandis qu'en France, où l'on a suivi des tendances contraires, bien qu'il n'y ait presque aucune marchandise étrangère que la douane n'atteigne, les recettes ne s'élèvent encore qu'à la somme relativement si faible de 150 à 152 millions par an. Qu'on juge par là de tout ce qu'il serait possible d'obtenir en France en y développant ce principe fécond. Quelle ressource méconnue! quel puissant levier pour l'homme d'état qui voudra s'occuper sérieusement d'alléger le poids des charges publiques!

A ne considérer les droits de douane qu'au point de vue de la protection, ils se divisent en deux classes profondément distinctes, selon qu'ils s'appliquent aux articles manufacturés, en d'autres termes, aux produits du travail humain, ou aux produits naturels, fruits de l'exploitation du sol ou des mines.

(1) Les recettes de la douane anglaise, pour l'année finissant au 5 janvier 1840, s'élevaient en tout à la somme de 22,962,610 liv. st., soit 574,000,000 fr. Afin de comparer plus exactement les recettes effectuées en Angleterre et en France, nous retranchons de cette somme le produit du droit perçu sur le tabac, produit qui ne figure pas en France dans les tableaux de la douane. Il s'est élevé en Angleterre, pour l'année dont nous parlons, à la somme de 87,392,000 francs.

Cette distinction est importante; elle est, à bien des égards, le nœud du système restrictif. Nous savons qu'elle a été repoussée par plusieurs économistes, qui déclarent également pernicieux, également funestes, tous les droits protecteurs, à quelque nature de marchandises qu'ils s'appliquent. C'est une erreur dont on reviendra sans aucun doute après un examen plus attentif. Que les droits protecteurs soient toujours onéreux au pays qui les adopte, en ce sens qu'ils imposent aux habitans des sacrifices en pure perte, c'est ce que nous admettrons sans peine : il y a toutefois cette différence bien grave, que les restrictions mises à l'importation des articles manufacturés laissent subsister à l'intérieur une concurrence libre, illimitée, en sorte que les charges qui en résultent tendent, par la force des choses, à s'atténuer avec le temps, tandis que les droits qui atteignent les denrées du sol ou les produits des mines constituent, au profit des producteurs nationaux, des monopoles qui ne laissent aux consommateurs aucun espoir d'allègement.

On a beaucoup abusé de ce mot de *monopole*, et le reproche qu'il implique a été souvent dirigé contre des industries qui ne le méritaient pas. Appliqué aux manufactures, et en général à toutes les industries dans lesquelles la concurrence est illimitée à l'intérieur, ce reproche est injuste et faux. Il n'y a point de monopole pour les producteurs dès l'instant que chacun peut à volonté élever à côté de leurs établissemens des établissemens rivaux. La concurrence, bannie du dehors, s'établit au dedans et y produit à peu près les mêmes effets, en ce sens du moins qu'elle restreint les bénéfices jusqu'aux limites du possible. Que si, à la faveur des tarifs, les produits nationaux se vendent alors plus cher que les produits étrangers, comme nous le voyons en France, cette aggravation de prix, dont il n'est pas juste de dire que les manufacturiers profitent, représente seulement l'exact équivalent des charges que le régime restrictif leur impose et des faux frais auxquels il les condamne; mais ce qui n'est pas vrai par rapport aux industries susceptibles de s'étendre indéfiniment à l'intérieur est rigoureusement vrai par rapport à celles dont la croissance est limitée, soit par la nature des choses, soit par quelque erreur des lois. Or, telle est en général, bien qu'à des degrés différens, la situation de toutes les industries qui s'appliquent à l'exploitation de la terre, soit qu'elles se bornent, comme l'agriculture proprement dite, à en exploiter la surface, soit qu'elles pénètrent dans ses entrailles pour en arracher les produits minéraux qu'elle renferme.

Comme il y a des hommes qui voient partout le monopole, il y en a d'autres qui le nient dans tous les cas. « La protection, un privilége, un monopole ! s'écriait M. de Saint-Cricq; mais je ne reconnais de privilége que dans le droit individuel de faire ce qui est défendu à autrui, de monopole que dans la faculté individuelle d'exploiter un profit auquel il est défendu à autrui de prétendre. Si vous dites qu'un tel monopole

existe dans nos lois pour quelques-uns, vous vous trompez; si vous dites qu'il existe pour quiconque aura la volonté d'y prendre part, je ne vous comprends plus. » Appliquées à l'industrie manufacturière, ces réflexions sont justes, parce qu'ici le privilége, si privilége il y a, existe véritablement *pour quiconque a la volonté d'y prendre part*. En est-il de même pour l'exploitation des mines? Évidemment non. Cela n'est guère plus vrai quant à l'exploitation du sol, et voilà pourquoi, dans ces deux cas particuliers, l'influence du monopole se fait toujours sentir.

Il est impossible qu'en y réfléchissant un peu, on ne remarque pas à quel point la condition de ces dernières industries diffère de la condition de toutes les autres. Et nous insistons sur cette vérité parce qu'elle est capitale, à tel point qu'elle doit être le principe ou le fondement de toutes les réformes à venir. L'étendue du territoire d'un pays étant bornée par la nature, le nombre des exploitations rurales ne peut pas s'y multiplier au gré des besoins, ni même en raison des bénéfices qu'elles rapportent. Dès-lors plus de concurrence indéfinie au dedans. Dès-lors aussi, nulle garantie que les prix des denrées baisseront jusqu'aux limites du possible : c'est par d'autres lois que ces prix sont gouvernés. Ce qui est vrai de l'agriculture l'est encore plus peut-être de l'exploitation des mines, surtout quand il arrive, comme c'est le cas particulier de la France, que les produits de ces mines ne suffisent même pas à la consommation locale. Ici le privilége que les tarifs confèrent aux producteurs nationaux est absolu. C'est un monopole véritable, plus ou moins étroit, plus ou moins abusif, selon les cas. Aux frais ordinaires de la production, aux charges qui résultent des restrictions douanières, viennent donc s'ajouter les profits du monopole, profits qui se convertissent en rente foncière, prélevée, à l'avantage de l'heureux possesseur du fonds, sur la foule des consommateurs, bien qu'à vrai dire la plus grande partie de ces prélèvemens s'anéantisse, sans aucun avantage pour personne, dans l'exploitation mal entendue qu'un tel système engendre.

Rendons ces différences sensibles par un exemple, en comparant les résultats des restrictions douanières par rapport à deux produits, l'un naturel, l'autre ouvré. Supposons que, le commerce étranger les livrant l'un et l'autre à 100 francs, l'établissement d'un droit de 20 pour 100 en élève tout à coup le prix à 120 francs dans le pays. Certes, il pourra bien arriver que, dans le moment présent, l'effet soit le même pour les deux cas, en ce sens que les producteurs nationaux profiteront également de toute l'augmentation du prix, et que les consommateurs supporteront en conséquence des deux côtés une perte égale de 20 francs; mais cette similitude ne se soutiendra pas long-temps. L'établissement des manufactures étant libre et illimité dans le pays, si un accroissement de 20 francs sur les prix assure aux manufactures exis-

tantes de plus amples bénéfices, elles ne tarderont pas à voir surgir des concurrens. Dès-lors, et par l'effet seul de cette rivalité croissante, les prix tendront naturellement à baisser. Pour peu que la population du pays soit apte au travail manufacturier, que les institutions civiles ou politiques y soient d'ailleurs favorables, et pourvu que d'un autre côté les matières premières et les agens du travail s'obtiennent à bon marché, ces prix ne tarderont pas à tomber, même sans l'intervention de la concurrence étrangère, de 120 francs à 115, 110, 105 et au-dessous, en sorte que la différence du prix artificiel au prix du commerce libre s'atténuera de jour en jour. Et rien n'empêchera même qu'après un certain temps d'épreuve, les manufacturiers du pays venant à égaler ceux du dehors, cette différence ne s'efface entièrement. Alors la protection cessera d'agir, et la taxe imposée au pays dans l'intérêt de ses manufactures disparaîtra. C'est ce qui est arrivé depuis assez long-temps en Angleterre, par rapport à la plupart des articles manufacturés. C'est ce qui serait arrivé tout aussi infailliblement en France, si le législateur n'y avait éloigné ce résultat comme à plaisir, en maintenant contre toute raison les hauts prix des matières brutes. Il n'en est pas de même pour les produits naturels. Ici plus de concurrence indéfinie qui limite les prix dans le présent, ou qui les fasse baisser dans l'avenir. Les producteurs actuels, maîtres du marché, en jouissent sans trouble et l'exploitent sans rémission. Aussi, dans l'hypothèse que nous venons d'admettre, le prix de 120 francs, une fois établi par le tarif, se maintiendra toujours. Il y a plus. Les prix de ces sortes de marchandises eussent-ils été précédemment aussi bas dans le pays qu'ils le sont au dehors, le seul établissement des droits restrictifs suffit pour les faire hausser d'un chiffre égal à tout le montant de ces droits, sans que dans la suite aucune circonstance puisse altérer, sinon accidentellement, ces proportions. Le progrès même de l'industrie, en supposant que le progrès soit possible dans ce cas, n'y fait rien. S'il amène une simplification dans le travail et une économie dans les frais de la production, il ne détermine pas pour cela la baisse des prix; c'est le propriétaire du fonds qui en profite. La rente s'élève, et voilà tout. Ajoutons, toutefois, que cette élévation de la rente ne correspond jamais à la perte subie par le consommateur, parce qu'une exploitation mauvaise, inféconde, est la conséquence inévitable d'un tel régime.

En ce qui regarde les produits des mines, la vérité de cette observation est tellement frappante, elle ressort si clairement des circonstances mêmes du fait, qu'on est vraiment étonné que les esprits les moins clairvoyans ne l'aient pas dès long-temps comprise. Aussi, pour notre part, sommes-nous toujours profondément surpris quand nous voyons des hommes éclairés, des hommes de sens, supposer qu'un temps viendra où, par le seul effet du progrès de notre industrie métallurgi-

que, les fers français tomberont au même prix que les fers étrangers, et prétendre qu'il faut attendre cet heureux moment pour supprimer les droits. Disons hautement que ce jour attendu n'arrivera pas. Jamais, tant que les droits actuels subsisteront, les fers français, avec quelque économie qu'on les produise d'ailleurs, ne descendront aux prix des fers étrangers, car le monopole est là qui s'y oppose. Toujours la différence actuelle se maintiendra, et de plus, sauf quelques variations accidentelles, cette différence sera, dans la suite des temps, comme elle l'est aujourd'hui, sensiblement égale à tout le montant des droits. Et ne suffit-il pas de considérer le passé pour s'en convaincre? Certes, l'industrie métallurgique française a fait de grands progrès depuis trente ans, moins rapides, à coup sûr, que ceux qu'elle aurait pu faire sous l'empire du commerce libre, mais réels et sensibles. Chaque année, toutes les voix de la renommée les proclament. De 1831 à 1843, la production s'est élevée, pour la fonte, de 2,248,054 quintaux métriques à 4,226,219, et pour le fer, de 1,410,571 à 3,084,450, c'est-à-dire que cette production a doublé en douze ans. Ses procédés se sont aussi notablement perfectionnés. Un grand nombre de nos maîtres de forges ont appris à remplacer avec avantage le charbon de bois par la houille. Dans le groupe si important de la Champagne, où la houille ne peut arriver qu'à très grands frais, ils ont appris à économiser considérablement le bois. Qu'en est-il résulté cependant pour le consommateur? Aucune amélioration sensible, en ce sens, du moins, que le rapport des prix français aux prix étrangers s'est maintenu sans altération sur le marché. Les prix ont baissé sans aucun doute : selon toute apparence, ils baisseront encore, pourvu que la concurrence étrangère, qui n'est pas entièrement bannie, les sollicite et les presse. Avec tout cela, cependant, une différence égale au chiffre des droits s'est constamment maintenue dans le passé, et on peut dire à coup sûr qu'elle se maintiendra par la même raison dans l'avenir.

Tout ce passé de notre industrie métallurgique est plein d'enseignemens, dont malheureusement on ne profite guère. Avant 1814, sous l'empire, le droit sur les fers étrangers n'était que de 4 francs les 100 kilogrammes. En outre, la Belgique étant alors province française, nos forges de l'intérieur avaient à lutter contre celles de la Belgique à égalité parfaite de conditions. Si l'on en juge par ce qui se passe aujourd'hui, on croira peut-être que ces établissemens succombaient tous sous ce régime. Qu'on se détrompe. Protégées, d'une part, par un droit si faible; exposées, de l'autre, sans protection aucune, à une concurrence que nous jugeons aujourd'hui si redoutable, les forges françaises, c'est M. de Saint-Cricq lui-même qui l'atteste, prospéraient; *elles avaient pris un immense développement.* Il est vrai que M. de Saint-Cricq attribue cette prospérité à des causes particulières; mais, sans nous arrêter à cette

interprétation, laissons les faits s'expliquer d'eux-mêmes. Les fers français se présentaient donc alors sur le marché à des prix fort peu supérieurs à ceux des fers étrangers, et parfaitement égaux aux prix des fers belges. En 1814, sous prétexte que l'ouverture des ports *mettait* la métallurgie française *en péril*, on se hâta d'élever le droit d'importation sur les fers étrangers à 15 francs les 100 kilogrammes. Qu'arriva-t-il? En peu de temps, les prix s'élevèrent de toute l'importance du droit, et cela pendant que la Belgique, partie du même point que nous, mais qui avait eu la sagesse, après sa séparation d'avec la France, de suivre d'autres erremens, continuait, sans trop d'efforts, disons mieux, avec des avantages croissans, à braver la concurrence étrangère. Ce n'est pas tout. Quelque élevé que fût le droit de 15 francs par 100 kilogrammes établi en 1814, nos maîtres de forges ne s'en contentèrent pas longtemps. L'Angleterre ayant, vers cette époque, donné une grande extension au traitement du fer par la houille, on s'avisa que cette fabrication, alors nouvelle, *menaçait d'une ruine imminente nos établissemens métallurgiques*. On crut donc devoir, en 1822, tout en maintenant l'ancien droit par rapport aux fers fabriqués au bois, établir sur les fers traités à la houille un droit spécial de 25 francs. Il en résulta une nouvelle augmentation dans les prix, ou du moins dans la différence des prix français aux prix étrangers. Cette différence se maintint, du reste, sans altération sensible jusqu'en 1836, époque où le droit sur les fers traités à la houille fut ramené au chiffre actuel de 18 francs 75 centimes les 100 kilogrammes. Avons-nous besoin d'ajouter que, si le prix du fer a baissé sous l'empire de ce nouveau tarif, il s'éloigne toujours des prix anglais de toute l'importance du droit (1)? C'est, en effet, ce qui résulte de la seule comparaison des cours.

Ces vérités, qu'on s'explique facilement quand il s'agit des fers, dont la production est réellement insuffisante pour le pays, paraîtront, au premier abord, moins évidentes en ce qui concerne les produits du sol, parce qu'après tout, si le nombre des exploitations rurales est borné par la nature, il est pourtant considérable et semble ouvrir un champ assez large à la concurrence des producteurs. Il est certain pourtant que cette concurrence intérieure, si étendue qu'elle paraisse, ne suffit pas, et l'expérience le prouve. Voyez, par exemple, ce qui s'est passé en Angleterre depuis tantôt un demi-siècle. Le parlement s'y est avisé autrefois, — par quels motifs? c'est ce qu'il est inutile d'examiner ici, — de frapper de droits à peu près pareils à l'im-

(1) Dans les renseignemens extraits de la correspondance des villes de commerce et délivrés par M. le ministre du commerce aux conseils-généraux dans leur dernière session, le prix du fer anglais en barres est porté à 20 fr. 10 cent., et celui du fer français à 39 francs. Les frais de transport jusqu'à nos villes maritimes sont compris dans ces chiffres : ils sont à peu près les mêmes des deux côtés.

portation les articles manufacturés et les produits du sol. Qu'en est-il résulté? L'établissement de ces droits n'a pas empêché les manufactures anglaises d'arriver par degrés, quand elles ont obtenu la libre importation des matières premières, à niveler les prix de leurs articles avec ceux des articles étrangers, et même à les porter souvent plus bas. Pour les produits du sol, rien de semblable. De 1815 à 1846, le prix des blés, malgré des variations accidentelles, d'ailleurs très violentes et très brusques, s'est maintenu dans les mêmes limites, ou, s'il a baissé dans une certaine mesure, c'est uniquement parce que le droit a baissé (1). On vante pourtant les progrès de l'agriculture anglaise, on en raconte des merveilles. On va jusqu'à dire que les champs cultivés en blé y rendent, grace à l'abondance des engrais dont on les charge, 35 pour 1, tandis qu'ils ne rendraient que 6 pour 1 en France (2). Eh bien! en quoi les consommateurs ont-ils profité de ce progrès? Ils n'y ont gagné ni l'abondance des blés, ni le bas prix. Même observation pour la viande de boucherie. Qui n'a entendu parler des belles races de bêtes à cornes, des innombrables troupeaux de moutons que l'Angleterre nourrit? qui ne connaît, au moins par ouï-dire, ses magnifiques pâturages, si étendus, si gras, si verts? On est émerveillé de ce qu'on raconte sur l'habileté acquise par les cultivateurs anglais dans l'élève et l'engrais des bestiaux. Avec tout cela, la viande est restée chère en Angleterre : nous n'avons pas appris que, jusqu'à la dernière réforme, le prix en ait baissé depuis trente ans, tant il est vrai que, pour ces sortes de produits, le progrès même n'a pas d'action sur les prix. Faut-il citer des exemples pris en France? ils ne manqueront pas. Autrefois toutes les denrées du sol étaient, en France, à fort peu de chose près, au même prix que dans les états voisins. Depuis qu'on s'est avisé, en 1814, et dans les années suivantes, de les charger de droits à l'importation, elles y sont devenues plus chères, et cela d'un chiffre sensiblement égal au montant des droits. C'est ce qu'on peut remarquer pour les blés, les bestiaux, les lins, les chanvres, les laines, et généralement tous les produits agricoles. Pareille observation pour la Belgique et pour les états du *Zollverein*, pays renommés, il y a quinze ans à peine, pour le bas prix des objets de consommation naturels, et où des droits mis à l'importation de ces denrées ont produit des effets exactement semblables. Aussi un de nos agronomes les plus distingués, M. Moll, signalait-il, en 1843, à la suite d'un voyage fait en Allemagne, par ordre de M. le ministre du commerce, l'augmentation rapide que le prix du bétail et de la viande

(1) Le prix soi-disant rémunérateur avait été fixé en 1815 à 80 shillings le quarter. Plus tard, après plusieurs remaniemens de la loi, on le fixa à 70 shillings. Il était à ce dernier taux, lorsque sir Robert Peel commença ses réformes.

(2) *De l'Agriculture en France d'après les documens officiels*, par M. L. Mounier, avec des remarques par M. Rubichon. Paris, 1846.

y avait éprouvée depuis dix ans (1). Et à quelle cause attribuer cette augmentation, si ce n'est aux droits établis précisément en 1833 sur les bestiaux étrangers (2)? Ainsi, non-seulement les prix de ces denrées se maintiennent, quoi qu'il arrive, sous l'empire des tarifs protecteurs, mais encore ils s'élèvent rapidement de toute l'augmentation des droits.

Voilà donc déjà, dans les lois restrictives de l'importation étrangère, trois données parfaitement distinctes, qui engendrent autant de systèmes différens : 1° droits d'importation simplement productifs de revenu, système le meilleur sans aucun doute, et qui serait même irréprochable si on savait en éviter les écueils; 2° droits protecteurs sur les articles manufacturés, système vicieux, en ce qu'il impose au consommateur des taxes que le trésor public ne perçoit pas, tolérable pourtant en ce que ces taxes s'atténuent et doivent même disparaître entièrement dans l'avenir; 3° droits protecteurs sur les produits naturels, système le plus vicieux, le plus abusif de tous, système vraiment intolérable, car, outre qu'il atteint les objets les plus nécessaires à l'homme, comme il constitue au profit des producteurs des monopoles réels, les charges qu'il impose au consommateur se perpétuent sans aucun espoir d'atténuation dans l'avenir.

Cette énumération serait toutefois incomplète si nous ne distinguions encore, dans l'ordre des produits naturels, ceux qui sont destinés, comme matières premières ou comme agens du travail, à alimenter les ateliers industriels, de ceux qui servent directement à la nourriture de l'homme. Qu'on ne se récrie pas contre cette nouvelle distinction, elle est aussi importante que juste. A vrai dire, jamais ni législateur, ni économiste n'aurait conçu de prime-abord la pensée de séparer, pour les soumettre à des régimes différens, ces deux genres de produits, qui sont, après tout, de même nature. Ce n'est guère qu'en Angleterre que cette anomalie se présente, et elle s'explique par la situation particulière et par l'histoire de ce pays. Là, depuis long-temps, deux puissances ennemies sont en présence : d'une part, l'aristocratie terrienne qui travaille à conserver les monopoles dont elle jouit; de l'autre, la classe manufacturière, qui lutte avec une ardeur égale pour obtenir l'affranchissement des produits naturels que ses besoins réclament. Or, si jusqu'à ces derniers temps l'aristocratie a été généralement victorieuse dans ces luttes, il est pourtant vrai qu'elle avait déjà fait à sa rivale

(1) *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur l'état de la production des bestiaux en Allemagne, etc.*, par M. Moll, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. — Voyez aussi l'*Association douanière allemande*, par M. Henri Richelot.

(2) Dans le tarif du *Zollverein*, le droit sur les bestiaux étrangers était, en 1843, de 5 thalers par tête pour les bœufs et taureaux, 3 thalers pour les vaches, et 2 pour les veaux. — Le thaler vaut 3 fr. 90 cent.

d'importantes concessions, et c'est aux matières premières que s'appliquaient toutes les réductions de droits antérieures aux dernières réformes. Voilà comment s'est établie, par le concours de certaines circonstances exceptionnelles, cette distinction à laquelle nul ne se serait arrêté d'abord.

Si nous cherchons maintenant à suivre dans leurs conséquences les divers systèmes que nous venons d'énumérer, en laissant à part, toutefois, les dispositions fiscales dont nous n'avons point à nous occuper en ce moment, voici ce que nous trouverons

Les lois qui restreignent l'importation des articles manufacturés tendent évidemment à développer le travail manufacturier dans un pays. S'il n'y existe pas de manufactures, ces lois ont pour résultat naturel de les faire naître, en offrant, aux dépens des consommateurs, une prime aux capitaux qui voudront s'y engager. Quand il en existe, elles tendent encore à en augmenter le nombre par l'appât des gros profits. Pour que ce résultat soit obtenu, il faut, il est vrai, que les primes offertes soient plus ou moins considérables, selon que les circonstances intérieures se prêtent plus ou moins au succès de ce genre d'industrie. A cela près, on peut dire que, pour un peuple placé dans des conditions ordinaires de travail, et suffisamment avancé d'ailleurs dans la civilisation, des droits même modérés établis sur les articles étrangers suffiront pour le porter activement vers les manufactures.

Sera-ce un bien ou un mal? A nos yeux, cette question n'est pas douteuse. S'il est bon qu'un peuple se livre au travail manufacturier, ce n'est qu'autant que ses tendances naturelles l'y portent. Produites par l'excitation artificielle des droits restrictifs, les manufactures coûtent trop cher au pays qui les possède. Ajoutons qu'elles s'y ordonnent toujours mal, surtout dans le principe, lorsque, trop faibles encore pour soutenir la concurrence étrangère, elles voient leur sphère d'action bornée de toutes parts par les limites de leur pays. Ce n'est que plus tard, lorsqu'elles commencent à se produire au dehors, qu'elles s'organisent sur un meilleur plan; mais, pour arriver à ce nouvel état, que de transformations à subir! De là des crises douloureuses, des perturbations funestes, châtimens ordinaires de ces erreurs. Ce qu'il est important de remarquer, c'est que des manufactures créées prématurément sous l'influence des tarifs protecteurs détournent les capitaux de l'agriculture, avant que ces capitaux se soient suffisamment accumulés pour être conduits à chercher par eux-mêmes des directions nouvelles. L'industrie agricole en souffre doublement, et parce que les capitaux s'éloignent d'elle avant le temps, et parce qu'elle perd, sous un tel régime, ses principaux moyens d'échange avec l'étranger.

Si les droits protecteurs qui s'appliquent aux produits ouvrés ont pour résultat de développer le travail manufacturier dans un pays, il semble

naturel de croire que des droits pareils établis sur les denrées du sol développent à leur tour l'agriculture. On a dû comprendre cependant, par tout ce qui précède, que l'analogie n'existe pas. D'abord il est impossible que des lois restrictives provoquent, en agriculture, l'érection d'exploitations nouvelles, puisque le nombre de ces exploitations est fatalement borné par l'étendue du territoire. L'effet de ces lois sera-t-il au moins d'imprimer une activité nouvelle aux exploitations existantes? Loin de là. Ici tout l'effet de cette excitation artificielle est annulé par le monopole dont les producteurs jouissent. Puisque les droits qui s'appliquent aux denrées du sol tendent invariablement, comme on l'a vu, à exhausser la valeur vénale de ces denrées, ils ont pour conséquence première de fermer à l'agriculture les débouchés extérieurs, en rendant la vente de ses produits très difficile, sinon impossible, à l'étranger. En outre, le débouché intérieur se restreint sous l'influence de la même cause. Malgré les droits protecteurs, les denrées étrangères ne laissent pas d'arriver sur le marché, parce qu'à mesure que ces droits s'élèvent, comme la valeur vénale des produits nationaux s'élève dans la même proportion, elle offre aux produits étrangers une prime toujours croissante. Pour arrêter entièrement l'importation, il faudrait une prohibition absolue; mais cette prohibition est impossible, au moins pour le plus important des produits du sol, le blé, car, si elle existait jamais, le prix de cette denrée nécessaire s'élèverait si haut, il produirait en peu de temps un tel excès de misère dans le pays, que les barrières des douanes tomberaient bientôt devant le cri général d'un peuple affamé. L'importation est donc inévitable dans tous les cas. D'où il suit que les droits protecteurs établis sur les denrées du sol, loin d'encourager, d'étendre l'industrie agricole, l'amoindrissent et la restreignent de toutes parts.

Tout ce que nous disons ici paraîtra sans doute étrange au premier abord, car rien n'est plus contraire, nous le savons, aux idées généralement reçues. Qu'on veuille pourtant jeter les yeux autour de soi, et on verra que nous n'avançons rien qui ne soit confirmé d'une manière éclatante par une masse imposante de faits. Nous pourrions invoquer tour à tour à l'appui de ces déductions l'exemple de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, du Zollverein allemand et de tous les autres pays où l'importation des denrées du sol a été, à un degré quelconque, restreinte par les lois. On y toucherait en quelque sorte du doigt l'infaillible résultat de ces mesures. On verrait l'exportation des produits du sol diminuer à mesure que les droits protecteurs s'établissent, diminuer encore lorsque ces droits s'élèvent, et enfin cesser entièrement lorsque ces mêmes droits arrivent, comme en Angleterre, à un certain degré d'élévation, et tout cela sans que l'importation de ces produits, plus irrégulière il est vrai, en soit pour cela moins forte.

Si l'on rassemble les données qui précèdent, on sera frappé de ce fait remarquable, que les lois restrictives, à quelque objet qu'elles s'appliquent, et quelle que soit à d'autres égards la variété de leurs effets, qu'elles surexcitent les manufactures comme en Angleterre, ou qu'elles les dépriment comme nous le voyons en France, ont toutes pour conséquence finale d'amoindrir, ou directement ou indirectement, l'agriculture : triste vérité, bien digne des méditations du publiciste et des préoccupations de l'homme d'état.

II.

Appuyé sur les vérités générales qui précèdent, il ne nous sera pas difficile de juger dans son principe et dans ses conséquences la politique commerciale adoptée dans les états les mieux connus. Nous pouvons dire que nous tenons entre nos mains la clé de tous les phénomènes si divers dont l'existence des peuples commerçans nous offre le spectacle. Pas un de ces phénomènes dont nous ne soyons en mesure de rendre compte, pas un pays dont nous ne soyons presque en état de dérouler le tableau intérieur, rien qu'à analyser les dispositions de ses tarifs.

S'il y a des pays dans le monde qui n'aient point de tarifs de douanes, ceux-là sont à coup sûr, en tout ce qui touche à la vie matérielle, les plus heureux, pourvu que les vices d'une administration négligente ou tracassière n'y détruisent pas d'ailleurs les salutaires effets de ce régime bienfaisant. Un juste équilibre s'y maintient entre les productions diverses; l'agriculture et l'industrie manufacturière y sont également en progrès, bien que celle-là doive naturellement occuper la première place, surtout dans les pays nouveaux. Point de perturbations fâcheuses, point de crises funestes; jamais de famines ni de disettes; ce sont là les fruits amers des systèmes restrictifs. Quant à la classe ouvrière, elle y trouve un travail régulier et constant, bien que le salaire puisse être plus ou moins élevé, selon l'état du crédit.

La Suisse est à peu près dans ces heureuses conditions, et elle en recueille les fruits, quoique la bienfaisante influence de ce régime y soit à bien des égards neutralisée, soit par la division politique du pays, soit encore par ses conditions topographiques, et surtout par les entraves d'un autre genre qu'on y a multipliées comme à plaisir. Tous les cantons s'y efforcent, à l'envi l'un de l'autre, de saisir et de grever les produits sous toutes les formes, par des droits généralement faibles, mais répétés à l'infini : droits de licence, d'octroi, de pontonnage, de route, de pavé, de balance, de vente, d'entrepôt, etc. Ces entraves intérieures, qui n'altèrent pas du reste l'application du principe du libre échange, puisqu'elles n'établissent aucune différence de prix entre les denrées étrangères et les denrées nationales, atténuent bien malheureusement

en Suisse les avantages que la liberté du commerce extérieur procure; il en reste assez néanmoins pour attester la fécondité de ce principe. « J'ai pénétré, disait M. Cobden dans une des mémorables séances de la ligue, j'ai pénétré dans ce pays par tous les côtés : par la France, par l'Autriche et par l'Italie, et il faut vouloir tenir ses yeux fermés pour ne pas apercevoir les remarquables améliorations que la liberté du commerce a répandues sur la république; le voyageur n'a pas plutôt traversé la frontière, qu'elles se manifestent à lui par la supériorité des routes, par l'activité et la prospérité croissante des habitans (1). » On a déjà vu, par quelques-uns des faits que nous avons cités, et auxquels nous pourrions en ajouter bien d'autres, que le progrès de l'industrie manufacturière n'y est pas en reste avec le progrès de la culture du sol.

Pareille, ou peu s'en faut, était la situation de la Saxe avant qu'elle se fût absorbée dans l'association douanière allemande (2). Avec un sol pauvre, avec une administration douce, mais peu active, n'ayant d'ailleurs ni capital ni crédit, ce petit pays avait réussi à se créer, grace à la liberté des échanges au dehors, une industrie manufacturière puissante, capable de se mesurer avec l'industrie anglaise sur les marchés lointains. Et pourtant, sans parler de la faiblesse des ressources de ce pays, tout faisait obstacle à sa prospérité : sa situation géographique, sa petitesse, sa dépendance, et surtout la politique suivie par les états voisins. Sans contact avec la mer, entouré d'une multitude de petits états dont les douanes s'élevaient à chaque pas comme des barrières, privé de la faculté d'entrepôt, et, à certains égards même, des facilités du transit, il avait triomphé de tant d'obstacles par la seule vertu du principe qu'il avait adopté. Si les salaires y étaient faibles, ils étaient sûrs, et le bas prix des subsistances en compensait l'exiguïté. Ils se fussent élevés sans peine, si, à la salutaire action du régime du libre échange, la Saxe avait ajouté celle des institutions de crédit.

Ils sont malheureusement en petit nombre, les pays qui ont adopté cette sage conduite : partout ailleurs une politique plus ou moins restrictive a prévalu. Disons pourtant que la plupart des gouvernemens se sont abstenus de frapper de droits les produits naturels. Sans comprendre toute la gravité des restrictions qui atteignent les produits de ce genre, sans être retenus par la crainte des monopoles que ces res-

(1) Londres, 3 mai 1843. — Voyez *Cobden et la Ligue*, par M. Frédéric Bastiat.

(2) Voici quel était le tarif saxon pour les principaux articles manufacturés :

	LE QUINTAL.		LE QUINTAL.
Tissus de coton.....	1 thaler.	Tissus de soie.....	4 thalers.
Tissus de laine autres que draps.	1	Parfumerie, modes, orfévrerie et bijouterie....	2
Draps.....	2		

trictions engendreraient, ils se sont arrêtés, par une sorte de pudeur instinctive, quand il s'est agi de toucher à ces denrées précieuses qui sont l'aliment nécessaire de tous les travaux utiles, ou qui servent directement à la nourriture des hommes. Ce n'est guère que dans les états constitutionnels, où l'influence des propriétaires fonciers domine, qu'on s'est écarté de cette sage réserve. Nous avons déjà signalé ailleurs cette triste vérité (1), et nous sommes obligé de la répéter ici, non pas assurément par aucun sentiment d'hostilité contre une classe respectable dont nous serions, au contraire, disposé à servir les intérêts légitimes, mais parce qu'il faut bien défendre la société entière contre les envahissemens d'un intérêt trop exclusif. Ailleurs que dans les états constitutionnels, c'est en général aux seuls produits manufacturés que les restrictions s'appliquent.

L'ambition de la plupart des peuples, surtout de ceux qui naissent à la civilisation, est de posséder des manufactures. Il semble qu'il y ait dans les établissemens de ce genre un éclat décevant, qui flatte et qui séduit. Tous veulent être manufacturiers, et tous aussi veulent l'être avant le terme, comme s'il y avait quelques priviléges particuliers attachés à ce travail. Il semble qu'un peuple ne soit pas content de lui-même, qu'il se juge incomplet, s'il ne possède pas, lui aussi, ces brillans joyaux qui forment l'apanage naturel de certaines nations plus avancées dans la carrière : on paraît croire que les manufactures, au lieu d'être le fruit d'un certain ordre social, en sont au contraire les instrumens et les mobiles. Les yeux fixés sur les pays qui les possèdent, pays dont on envie l'éclat sans en sonder les misères, on s'enfle, on se travaille, dans l'espoir trompeur de s'égaler à eux. De là tant de mesures restrictives dirigées de toutes parts contre les produits ouvrés, mesures fâcheuses par rapport au mouvement général du commerce du monde, nuisibles à toutes les nations qui prennent part à ce commerce, funestes surtout aux pays qui les adoptent. La Russie a voulu et veut avoir des manufactures, quoiqu'il lui manque et des chefs pour les conduire et des ouvriers pour y exécuter les travaux, car ce n'est pas dans la classe des serfs que de semblables ouvriers se recrutent. L'Égypte aussi veut être manufacturière, avec des conditions à peu près pareilles, mais plus défavorables encore. N'avons-nous pas entendu naguère le Brésil, après l'expiration de son traité avec l'Angleterre, déclarer à la face du monde qu'il allait entrer dans la même voie par des dispositions hautement restrictives, le Brésil, qui n'a pour ouvriers que des esclaves, dont l'unique capital est dans la fertilité de ses terres et dans les ardeurs de son climat, et devant lequel s'ouvre d'ailleurs une immense étendue de terrains vierges à exploiter? Tous les pays de

(1) Voyez *la Question des Céréales* dans la *Revue* du 1er décembre 1845.

l'Italie, sans en excepter les états du pape, aspirent également à devenir manufacturiers, et par des moyens semblables, quoiqu'il soit juste de dire que plusieurs gouvernemens y manifestent depuis peu des tendances plus libérales. Quant à l'Espagne, elle est entrée depuis longtemps, on le sait, dans la voie des mesures prohibitives, et elle y a persisté au milieu de toutes les vicissitudes politiques qu'elle a subies. Les provinces basques sont les seules qui aient pratiqué jusqu'à ces derniers temps le principe du libre échange; aussi sont-elles de beaucoup les plus florissantes, les plus heureuses, quoique le fléau de la guerre civile se soit plus particulièrement appesanti sur elles. L'aspect de ces provinces tranche vivement sur le sombre tableau qu'offre dans toute son étendue la péninsule ibérique : c'est une oasis dans le désert. Ainsi, grace à l'excitation violente des tarifs protecteurs, à laquelle on ajoute quelquefois des encouragemens d'une autre sorte, les manufactures se propagent de toutes parts, même dans les pays les moins préparés à les recevoir, et chez les peuples les moins aptes à les faire prospérer.

Quant aux peuples plus avancés et auxquels une part du travail manufacturier revient de droit, comme l'Allemagne, par exemple, ils ne se contentent pas de cette juste part que la nature des choses leur donne; ils veulent à tout prix, par une excitation artificielle, l'étendre au-delà de ses limites. C'est l'œuvre que poursuit, depuis son organisation, le Zollverein allemand, sans considérer que par là il fausse le mouvement industriel du pays encore plus qu'il ne l'étend. Ainsi fait le peuple américain, bien qu'aux États-Unis la direction change parfois selon que l'un ou l'autre des partis opposés domine.

Long-temps la république des États-Unis a pratiqué, comme la Suisse et la Saxe, la doctrine du libre échange, et nul autre pays n'en a tiré des avantages plus éclatans. Là toutes les circonstances étaient d'ailleurs favorables : une belle ligne de côtes maritimes; une navigation intérieure sans égale; un territoire fertile et sans bornes; un crédit étendu, puissant, bien que mal assis et peu solide; un ordre intérieur admirable, malgré les imperfections et les irrégularités qu'on y rencontre et dont les regards des Européens sont offusqués; enfin des institutions simples, larges, fécondes, qui laissent au dedans comme au dehors une liberté industrielle sans limites. Aussi quel admirable développement de puissance commerciale, agricole et maritime! quelle rapide accumulation de la richesse! quel bien-être pour les masses, et pour l'état quel éclat et quelle grandeur! On s'en souvient encore, car ces merveilles de croissance ne sont pas encore loin de nous, et ce n'est guère qu'en 1842 que le tarif de l'Union américaine est devenu sérieusement restrictif. Mais déjà ce bel astre pâlit, et le déclin commence. Sans parler des luttes sourdes que l'adoption du système soi-disant protecteur fait naître là comme partout, et qui pourraient un jour com-

promettre l'unité de l'état, quelques symptômes de décadence se révèlent. L'agriculture s'arrête dans ses progrès. On ne voit plus, par exemple, la production du coton, qui en est une des branches principales, suivre comme autrefois d'un vol rapide la marche ascendante de l'industrie européenne et satisfaire sans peine ses besoins croissans. Les sources du bien-être tarissent peu à peu, et bientôt le paupérisme naîtra. Si ces symptômes funestes ne sont pas encore très visibles de loin, ils ne tarderont pas à frapper tous les regards.

C'est dans un intérêt purement fiscal que les douanes des États-Unis ont été d'abord instituées. En ce sens, le système américain n'était à l'origine qu'une application de ce principe que nous avons regardé comme inoffensif et même fécond, celui des droits non protecteurs, mais seulement productifs de revenus. Malheureusement on n'a pas su éviter les écueils dont ce système est semé. Établis sur une assez grande variété d'articles, la plupart manufacturés, les tarifs ont bientôt changé de caractère et sont devenus protecteurs, quoi qu'on en eût. Derrière la ligne des douanes se sont élevées ces industries parasites dont nous parlions plus haut, qui, profitant de l'augmentation survenue dans la valeur vénale des articles frappés de droits, ont fait tourner cette augmentation à leur profit; pompant le revenu public, vivant d'une vie artificielle, se créant une prospérité factice dont le trésor fait tous les frais : industries d'ailleurs brillantes dans leurs développemens, que les nationaux admirent, dont ils sont fiers peut-être, et qu'ils regardent comme une richesse nouvelle ajoutée à toutes les autres, parce qu'ils ne voient pas la source impure qui les nourrit. Cette tendance, il faut le dire, n'est pas nouvelle aux États-Unis, car les tarifs n'y datent pas d'hier; mais les droits y ont été long-temps modérés, et telle était la prospérité des branches réellement fécondes de l'industrie nationale, qu'il a fallu des droits très élevés pour en détourner les capitaux et les hommes, et les engager à se porter avec quelque ardeur et quelque suite dans ces directions nouvelles où ils avaient à soutenir une lutte inégale contre les manufactures européennes.

Ce qui a fait long-temps la véritable grandeur ou la prospérité de l'Union américaine, c'est le prodigieux développement de son agriculture, suivi d'un progrès correspondant de sa marine marchande. Tous les capitaux engagés dans ces directions y rapportaient, grace aux circonstances favorables dont nous avons parlé, des bénéfices considérables, qui se répartissaient avec une largesse égale entre le capital et le travail. Voilà précisément ce que l'application des tarifs vient changer. Aux sources si fécondes où les Américains puisaient une somme de richesse et de bien-être incomparable, ils tendent à substituer ces industries européennes déjà appauvries par une concurrence trop générale et trop ardente, et où les populations de l'Europe même ne trou-

vent qu'une existence assez chétive : faute énorme, erreur funeste qui déjà commence à porter ses fruits. La condition du peuple des États-Unis est encore à tout prendre fort supérieure à celle des peuples de l'Europe, car son état social résiste aux malheureuses tendances qu'on lui imprime. Osons le dire cependant, les beaux jours de l'Union américaine, les jours vraiment heureux, vraiment prospères, sont passés, nous ne disons pas sans retour, mais peut-être pour long-temps. Ce pays est sur une pente fatale. A l'exemple des pays de l'Europe, dont il a pendant long-temps nargué les misères, il s'enfonce dans une ornière profonde d'où il ne sortira peut-être qu'après de longs malheurs.

Une fois entrés dans cette voie, il est malheureusement difficile que les Américains s'arrêtent. Outre que le préjugé national s'en mêle, et que ces mots creux, ces mots barbares, *système américain, industrie nationale, industrie indépendante*, étourdissent et aveuglent les esprits, il y a là une logique entraînante qui mène les gouvernemens et les peuples presque malgré eux. On commence par des droits modérés qui ne portent d'ailleurs que sur un petit nombre d'articles, et semblent néanmoins promettre un ample revenu; mais ce revenu, l'industrie qui se forme à l'intérieur, derrière la ligne des douanes et sous l'égide des tarifs, l'industrie parasite le ronge et le dévore; il s'affaisse, il décline peu à peu; pour le retrouver dans sa première ampleur, il faut arriver bientôt à atteindre un plus grand nombre d'articles et à augmenter les droits. Ainsi, par une pente naturelle, le régime restrictif s'étend et se renforce, et comme, à mesure qu'il gagne, le ver rongeur qu'il engendre ne fait que croître et grandir, on trouve sans cesse de nouvelles raisons pour le fortifier encore. Ajoutons que bientôt toutes les industries parasites qu'il a créées se coalisent pour soutenir et défendre l'échafaudage qu'on a dressé (1).

A quelques égards, le système du Zollverein allemand ressemble à celui des États-Unis. Des deux côtés, c'est principalement aux articles manufacturés que le tarif s'adresse, bien qu'il y ait des deux parts aussi

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, le nouveau tarif américain a été apporté en Europe. La cause libérale a triomphé cette fois dans le congrès, malgré l'opposition de M. Webster et de son parti. On a écarté le principe de la protection pour s'occuper spécialement du revenu. Cela changera-t-il sensiblement le cours des événemens? nous ne le croyons pas. D'abord la cause du libre échange n'a triomphé qu'à une faible majorité, et il suffit du moindre changement dans l'état numérique des partis pour que le principe contraire l'emporte à son tour. Ensuite, ce n'est guère que théoriquement que le nouveau tarif est plus libéral que l'ancien. Au point de vue pratique, les choses restent à peu près dans le même état, parce qu'on a persisté à percevoir le revenu sur un grand nombre d'articles dont le peuple américain possède ou peut produire les similaires. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, un tarif devient nécessairement protecteur ou restrictif, quand il frappe autre chose que des produits vraiment exotiques.

d'assez notables exceptions. Et, quoique le congrès du Zollverein semble avoir, plus que celui des États-Unis, visé à la protection de l'industrie nationale, il est certain pourtant qu'il s'est préoccupé fortement de la question du revenu. L'union douanière allemande est donc en cela dans une situation analogue à celle de la république américaine; aussi est-elle placée sur la même pente fatale. Les droits y sont actuellement modérés, et néanmoins le revenu qu'ils produisent n'est pas sans importance (1); mais, par les raisons que nous avons dites, ce revenu doit diminuer peu à peu, la source doit tarir. Pour le raviver, il faudra sans cesse exhausser les droits, et déjà de fortes tendances vers cet exhaussement se manifestent. Vainement la Prusse, mieux avisée ou plus prudente que la plupart des états associés, ou plus particulièrement touchée de la situation des provinces du nord dont l'agriculture souffre de ce régime, résiste-t-elle à ces tendances; elle sera tôt ou tard entraînée par le torrent. Les droits s'élèveront donc, et comme il arrivera bientôt un moment où cet exhaussement même ne fera qu'amoindrir plus vite le revenu, en rendant l'importation des produits manufacturés plus difficile, si on veut continuer à percevoir ce revenu, on se verra de toute nécessité conduit plus loin.

Toutefois les pays compris dans l'association douanière allemande n'ont pas encore ressenti en général les mauvais effets de cette politique, parce qu'ils sont partis d'une situation pire que leur situation présente. Un certain nombre d'états, auparavant séparés par autant de lignes de douanes, s'étant associés pour ne former plus qu'une seule ligne commune à tous, ont en cela supprimé bien des entraves et agrandi le cercle de leur activité; et, quoique le tarif général qu'ils ont adopté soit peut-être en somme plus rigoureux que le tarif antérieur de la plupart des états associés, le seul fait de leur fusion, qui est un grand pas vers la liberté relative, a plus que compensé, pour la plupart d'entre eux, le funeste effet de l'exhaussement de leur tarif. L'industrie y a fait des progrès, cela devait être. Ces progrès eussent été plus sensibles encore, si on n'avait pas commis l'énorme faute de frapper les fers de droits assez élevés (2). Enfin la condition même du peuple s'y serait à coup sûr améliorée, si on n'y avait pas commis cette autre faute, encore plus grave, de taxer les denrées alimentaires telles que la viande et le blé. C'est à ces dernières mesures qu'il faut particulièrement attribuer les souffrances trop réelles de certaines classes, et les désordres qui, en 1844, ont affligé plusieurs provinces.

Toute cette politique, qui consiste à favoriser exclusivement, par des lois restrictives, le travail manufacturier, a trouvé de brillans inter-

(1) 95 millions en 1843.
(2) 11 francs les 100 kilogr.

prêtes. Aux États-Unis, MM. Clay et Webster, en Allemagne M. Frédéric List, l'ont prise sous leur égide. A défaut de raisons solides pour l'étayer, ces éloquens orateurs et cet habile écrivain l'ont du moins ornée de toutes les séductions de leur esprit, en intéressant d'ailleurs les préjugés nationaux à son succès.

M. Frédéric List (1) exalte beaucoup la grandeur et l'importance de l'industrie manufacturière, et cela aux dépens de l'industrie agricole, à laquelle il refuse le rôle bien autrement important qui lui revient. L'industrie manufacturière a seule, selon cet auteur, le don d'étendre l'empire de l'homme sur les forces productives de la nature, d'animer le commerce intérieur et extérieur, qui, sous le régime agricole, manque à la fois d'objets et de moyens de transport, de créer les canaux, la navigation à vapeur, les chemins de fer et la navigation maritime, d'animer enfin l'agriculture elle-même en lui donnant des consommateurs pour ses produits : tableau singulièrement forcé, ou qu'un malentendu seul explique! Un peuple purement agricole, dit M. List, est un peuple incomplet; c'est comme un homme qui n'aurait qu'un bras. Soit: mais le peuple purement agricole est un mythe qui ne se rencontre pas sur la terre, et la preuve de cela, c'est qu'il n'y a pas de pays agricole au monde où il n'existe des villes; or, les villes ne sont pas, que nous sachions, habitées uniquement par des cultivateurs. Il y a, en effet, un grand nombre d'arts utiles ou d'industries diverses, comme aussi plusieurs genres de commerce qui relèvent directement de l'agriculture, qui en sont les annexes obligées, le cortége nécessaire, et qui s'établissent partout où cette industrie mère prend son assiette. Quand on parle de l'agriculture, il faut donc la prendre avec ses dépendances naturelles. Ainsi comprise, elle possède à un très haut degré tous les dons que M. List lui refuse, et l'exemple des États-Unis le prouve surabondamment. C'est à l'agriculture seule que le peuple des États-Unis doit ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, et même sa navigation maritime, et l'on sait tout ce qu'il a fait en ce genre depuis un demi-siècle. Ce n'est rien moins que ce qui a été exécuté pour l'Europe entière dans le même espace de temps. Il existe bien quelques manufactures aux États-Unis, mais ce n'est pas à leur intention qu'ont été créées les voies intérieures dont ce pays est sillonné, et ce n'est pas d'elles non plus que la navigation maritime reçoit son aliment. Sans rien ôter aux manufactures, qui sont d'admirables et fort utiles créations, quand elles viennent en leur temps et à leur place, sachons donc rendre à l'agriculture, cette mère commune de toutes les industries, le juste hommage qui lui est dû.

(1) *Système national d'économie politique*, 1841. M. List continue à propager ses doctrines avec ardeur dans le *Zollvereinsblatt* (*Journal du Zollverein*), qui se publie à Augsbourg.

Nous savons gré toutefois à M. List de nous avoir fourni l'occasion de placer ici une observation importante que nous tenions à faire. C'est qu'il n'y a pas un peuple en Europe qui sache tout ce que son agriculture peut rendre, parce qu'il n'y en a pas un seul qui ne se soit plu à l'étouffer, ceux-ci en la détournant de ses voies naturelles, ceux-là en la dépouillant, au profit des manufactures à naître, de son droit de vente au dehors; plusieurs en lui attribuant au contraire des monopoles qui ne lui sont pas moins funestes que la privation de ses droits; quelques autres en l'écrasant d'impôts mal assis; tous, enfin, en l'appauvrissant, en la desséchant, pour faire affluer artificiellement vers les manufactures les forces disponibles du pays, sans parler des états où l'on retient encore en servitude les hommes utiles qui l'exercent. Du système général qui prévaut depuis long-temps en Europe, il résulte que les manufactures y ont reçu presque partout un développement exagéré; qu'une concurrence active, ardente, acharnée, s'est portée de toutes parts dans cette voie unique dont elle a épuisé les canaux en y amoindrissant tous les profits, tandis que l'agriculture, cette source féconde de biens, est comparativement délaissée. Et ce n'est pas, selon nous, une des moindres causes de cette souffrance générale, de ce paupérisme croissant, qui, après trente années d'une paix profonde, au sein d'un état social d'ailleurs prospère, travaille sourdement l'Europe et l'envahit. Il ne s'agit pas ici de renouveler contre les manufactures ces accusations banales et ridicules dont elles ont été si souvent l'objet. En lui-même le développement des manufactures est salutaire et bon; ce qui est un mal, c'est cette excitation factice au moyen de laquelle on pousse, s'il est permis de le dire, les populations haletantes dans cette voie unique, trop étroite pour leur donner à toutes un suffisant abri.

III.

L'histoire comparée de la France et de l'Angleterre jetterait un grand jour sur la question qui nous occupe, si on pouvait la suivre dans ses diverses phases. On y remarquerait tour à tour toutes les conséquences des régimes les plus divers. Ces deux pays n'ont pas toujours eu, en matière de douanes, la même politique qu'aujourd'hui, et, selon les différentes combinaisons qu'ils ont adoptées dans leurs tarifs, leur position relative a changé. Sans entrer dans le détail de ces variations, rappelons du moins les plus graves.

Sous l'ancien régime, et pendant tout le cours du XVIIIe siècle, la politique de la France consista à frapper de droits protecteurs les seuls produits manufacturés, en laissant au contraire toute liberté d'importation pour les denrées alimentaires et les matières brutes. Tel était le

véritable esprit du système qu'on a attribué, à tort ou à raison, à Colbert. On protégeait les manufactures; mais, loin d'étendre cette protection sur les produits naturels, on allait même quelquefois jusqu'à en interdire l'exportation : système vicieux sans aucun doute, mais fort supérieur à notre système présent. Si l'agriculture devait en souffrir, on a vu que l'industrie manufacturière devait en recevoir, au contraire, une vigoureuse impulsion. En effet, jusqu'à l'époque de la révolution, malgré les vices de notre régime intérieur, la France tint en Europe le sceptre des manufactures; l'Angleterre ne marchait que loin derrière elle, et tous les écrivains du temps, comme tous les documens officiels, l'attestent.

En 1814, la France adopte une politique nouvelle, qui consiste à frapper de droits à l'importation les produits naturels aussi bien que les produits ouvrés. « C'est surtout, disait M. de Saint-Cricq, l'un des principaux promoteurs de ces innovations; c'est surtout par rapport à l'agriculture qu'ils (les législateurs de 1814) ont innové, à l'agriculture jusque-là délaissée par les tarifs, sous l'impression de cette vieille maxime que la surabondance des produits naturels ne saurait jamais nuire. Les droits qui protégent les céréales, les laines, les bestiaux, les huiles (ajoutons-y les fers), sont leur ouvrage, et ils se félicitent, comme d'un service rendu, d'avoir mis en honneur un principe trop long-temps méconnu. » Quoi qu'il en soit de ce service, il est certain que c'était là renverser de fond en comble le système de Colbert, dont ces législateurs invoquaient sans cesse le nom, et non pas, comme le suppose M. de Saint-Cricq, le continuer en le complétant. Aussi la supériorité que l'industrie française avait conquise sous l'empire de cet ancien système ne devait-elle pas lui revenir?

Sous ce nouveau régime, la France, qui avait perdu au milieu du tumulte des armes le sceptre des manufactures, ne peut plus le reprendre. Tous ses produits ouvrés, plus chers que ceux des autres pays, ne trouvent un faible débouché au dehors que grace à la supériorité de son goût, et, malgré l'accroissement prodigieux survenu dans le mouvement général du commerce des peuples, ce n'est qu'en 1830, après quinze ans de paix, que ses exportations arrivent à égaler le chiffre de 1787. Qu'on ne pense pas, d'ailleurs, que ce nouveau régime fût plus favorable que l'ancien à son agriculture; nous croyons avoir montré le contraire. On s'abuserait gravement si on en jugeait par l'état réel de la culture aux deux époques, car il faut se souvenir que, sous l'ancien régime, les gens des campagnes étaient écrasés par des impôts vexatoires et désastreux, et qu'en outre la circulation des produits du sol était gênée à l'intérieur par des entraves qui, sous le nom de douanes intérieures ou de péages, se multipliaient de toutes parts. Ce qui tranche la question en faveur de l'ancien système, même au

point de vue de l'agriculture, c'est que toutes les denrées du sol étaient alors en France à bon marché, sans en excepter les produits minéraux, et que l'exportation en était considérable, tandis que, sous le nouveau système, tous ces produits sont chers, et que l'exportation, même en ce qui regarde les vins, a presque entièrement cessé.

En Angleterre, les événemens se présentent dans un ordre différent, sinon entièrement opposé. Dès le dernier siècle, l'influence de l'aristocratie terrienne y avait fait interdire ou frapper de droits l'importation d'un grand nombre de produits naturels. De là une infériorité sensible en industrie, infériorité que ni les prohibitions à la frontière, ni les encouragemens prodigués par le gouvernement et la législature, ne parvenaient à pallier. C'est vers la fin du dernier siècle que l'Angleterre commence à modifier son système. En 1784, elle affranchit les laines brutes, et commence alors seulement à entrer en rivalité avec la France pour la fabrication des lainages; elle affranchit ensuite successivement les fers, les lins et les chanvres; elle n'impose que de faibles taxes sur les cotons, matière exotique; enfin, dans les années 1820 à 1824, elle dégrève encore les soies brutes, qu'elle avait jusque-là, dans un intérêt probablement fiscal, frappées de droits assez élevés (1). Elle maintient, il est vrai, elle aggrave même, en 1815, les restrictions relatives aux denrées alimentaires; mais, pour les matières brutes que le travail manufacturier réclame, elle les dégrève les unes après les autres, quand elle ne les affranchit pas entièrement. C'est grace à cette politique nouvelle qu'après avoir saisi, durant nos longues guerres, le sceptre des manufactures, que la France avait laissé tomber de ses mains, l'Angleterre a pu de jour en jour étendre et fortifier son empire.

A ne considérer la situation économique de ces deux pays que depuis vingt-cinq ou trente ans, l'action si différente de leurs tarifs s'y fait partout sentir. Favorisée par le bas prix des matières premières et des agens du travail, on comprend que l'industrie manufacturière anglaise a pu se développer, s'étendre avec avantage au dehors comme au dedans, en remplissant toutes les conditions d'une production à bon marché. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle se croie aujourd'hui assez forte pour braver à tous égards la concurrence étrangère. A vrai dire, l'étendue du crédit commercial a beaucoup ajouté à sa puissance, en lui permettant d'agir dans le commerce extérieur avec cette grandeur de moyens qui est souvent une condition du succès; mais le premier fondement de cette puissance n'en est pas moins dans les facilités

(1) Nous ne précisons pas les dates de ces affranchissemens successifs, parce que les choses n'ont pas toujours été faites en une seule fois, et aussi parce qu'il y a eu, s'il est permis de le dire, des va-et-vient. L'aristocratie faisait des concessions quand elle était trop faible pour les refuser, puis les reprenait quand elle se sentait plus forte, pour les rendre encore lorsque la roue politique avait tourné.

que le tarif lui laisse par rapport aux agens du travail. Sa supériorité une fois assurée par là, elle l'a fortifiée, tant par l'usage des grands capitaux dont elle dispose que par l'étendue des débouchés acquis, et par une plus grande division du travail, qui en est la conséquence. Quant à la cherté de la main-d'œuvre, il nous serait facile de montrer que ce n'était point un obstacle, ou du moins que cette cherté est compensée par le bas prix des capitaux. Il est clair cependant qu'avec des capitaux à bon marché et une main-d'œuvre chère, l'industrie anglaise devait se porter de préférence vers les emplois qui demandent plus de capital et moins de main-d'œuvre, ou du moins qu'elle devait y réussir beaucoup mieux. C'est ainsi que, par rapport à la grande industrie des tissus, elle a plus de chances de succès dans la filature, où le capital domine, que dans le tissage, où c'est la main-d'œuvre qui l'emporte. Aussi la filature est-elle aussi prospère en Angleterre que le tissage y est souffrant. C'est le contraire en Allemagne, où les capitaux sont rares et la main-d'œuvre à bon marché. De toutes les classes de travailleurs anglais, celle des tisserands, et surtout des tisserands à la main, est la plus misérable, et M. Édouard Baines atteste (1) qu'il en est ainsi depuis plus de cinquante ans.

Moins heureuse en cela, sous le nouveau régime qu'on lui a imposé en 1814, l'industrie manufacturière française s'est débattue contre un problème insoluble : produire à bon marché avec des matières premières et des agens de travail à très haut prix. Dieu sait pourtant quels efforts elle a faits pour y parvenir, mais en vain. Aussi pas un progrès sérieux n'a été fait vers son émancipation depuis trente ans, et voilà comment, après de si longues épreuves, elle réclame encore avec tant d'ardeur la protection : non pas qu'elle soit demeurée stationnaire, loin de là; mais comme les industries étrangères ont marché aussi bien qu'elle, en conservant toujours l'avantage du bas prix des matières premières, sa situation relative n'a pas changé. Que si cette situation s'est un peu modifiée, en ce que certains droits restrictifs ont été légèrement adoucis (2), la différence n'est guère sensible.

A d'autres égards pourtant, notre situation économique a été jusqu'à présent meilleure ou moins tourmentée que celle de nos voisins. Si les ménagemens du tarif anglais pour les matières premières ont assuré à l'industrie manufacturière de ce pays un développement puissant auquel la nôtre ne peut actuellement prétendre, on a déjà compris aussi que les rigueurs de ce même tarif, en ce qui touche les denrées alimentaires, ont engendré des maux dont la France est moins forte-

(1) *History of the Cotton Manufacture*, by Edward Baines.

(2) Par exemple, sur les charbons en 1835 et 1837. — On a vu aussi qu'il y a eu une légère réduction sur les fers en 1836.

ment atteinte. Dans la situation qu'elle s'est faite, malgré les prodiges de son industrie et même malgré l'extension si favorable de son crédit commercial, l'Angleterre ne nourrit, après tout, qu'une population misérable, incessamment travaillée par le besoin. Le développement de l'industrie offre à cette population un actif aliment de travail; l'extension du crédit lui assure en outre, pour ce travail, une rémunération assez large; mais la cherté des subsistances annule ce double bienfait, en absorbant dans les seules nécessités journalières tout ce que le travail produit. Les salaires sont élevés, mais le haut prix des subsistances les dévore. De là la gêne, la misère, la souffrance, au sein du mouvement industriel le plus puissant qui fut jamais.

Témoins des souffrances trop réelles de la population anglaise, beaucoup d'écrivains en ont fait un crime à l'industrie même, supposant que ces souffrances étaient son œuvre, qu'elles formaient comme le cortége nécessaire, inévitable, d'un développement industriel puissant. Et Dieu sait combien de réflexions niaisement philosophiques ces rapprochemens ont inspirées. Qu'on ouvre les yeux maintenant, et l'on verra que ces souffrances trop réelles, et qu'avec raison on déplore, sont les ruits malheureux de lois spoliatrices, pervertissant, anéantissant comme à plaisir les bienfaits que l'industrie répand.

Les effets que ce régime a produits relativement à l'agriculture ne sont pas moins curieux à observer. En autorisant, dans l'intérêt des manufactures, l'importation de tels et tels produits en toute franchise, tandis qu'elle prohibait les autres ou les grevait de très forts droits, la douane anglaise a forcé l'agriculture à abandonner les premiers pour concentrer toute son activité sur les autres, qui ne sont pas en très grand nombre. On comprend en effet que, les restrictions mises à l'importation de certaines denrées du sol venant à élever la valeur vénale de ces denrées au-dessus des prix du commerce libre, les autres, qui n'acquéraient pas ce surcroît de valeur, ne pouvaient plus être produites qu'avec un désavantage relatif, d'autant mieux que les baux de fermage se réglaient naturellement d'après les prix des articles protégés. Par là, le système restrictif a réduit l'agriculture anglaise à une simplicité étonnante, dont on n'avait pas encore vu d'exemple ailleurs. Tous les produits agricoles qui ne sont pas protégés en Angleterre contre l'importation du dehors y sont abandonnés, et cela doit être. Ainsi, outre que ce pays ne cultive pas, ce qui se comprend d'ailleurs, les plantes qui appartiennent aux climats méridionaux, telles que la vigne, le mûrier, l'olivier, il a même abandonné plusieurs de celles qui semblent convenir plus particulièrement à son climat, comme le lin, le chanvre, ces plantes précieuses auxquelles la France consacre cent quatre-vingt mille hectares de ses meilleures terres. L'Angleterre ne cultive guère non plus le colza ni les autres plantes grasses. Plusieurs

graines d'espèces secondaires lui manquent, aussi bien qu'un grand nombre de fruits : elle ne nourrit que peu de volailles, et elle est obligée de tirer de France les œufs dont sa population est si friande. Enfin les plantations de bois y ont depuis long-temps presque entièrement disparu. Son territoire est consacré tout entier à la culture des céréales, à celle des plantes fourragères, des herbages surtout, et à l'élève des bestiaux. C'est que ce sont là les produits que la loi des subsistances, *corn and provisions law*, a pris sous sa protection spéciale. L'Angleterre est littéralement couverte de pâturages et de bestiaux, ce qui donne à ses campagnes un aspect particulier, assez riant, mais uniforme, où la monotonie d'un immense tapis vert n'est coupée que par des éclaircies de champs cultivés en grains.

C'est un aspect tout différent qu'offrent les campagnes de France, où la variété des cultures est peut-être poussée trop loin. Par les restrictions qu'il met à l'importation des produits étrangers, le système français étouffe aussi le commerce des denrées du sol, et il frappe ainsi la culture d'un allanguissement général; mais, comme il en protége à peu près également toutes les branches, il n'en décourage aucune d'une manière particulière, et les maintient toutes à peu près au même niveau. Il y entretient donc cette variété qui est dans la nature des choses, et que l'Angleterre n'a pas bannie impunément. Disons même qu'il engendre dans nos campagnes une variété de productions trop grande et qui excède les justes bornes, puisqu'à côté des productions naturelles à notre sol, et qui sont déjà en si grand nombre, il en fait naître, par une excitation factice, plusieurs autres, telles que le tabac, la betterave à sucre, qui conviennent mieux à d'autres climats.

Plusieurs agronomes admirent l'agriculture anglaise, les uns à cause de sa simplicité même, les autres parce que, les innombrables troupeaux qu'elle nourrit produisant une immense quantité d'engrais, les terres cultivées en céréales y sont effectivement d'un plus grand rapport. Nous conviendrons, pour notre part, que si le problème à résoudre en agriculture consiste à produire sur un plus petit espace une quantité plus grande de grains, l'Angleterre l'a merveilleusement résolu; mais si l'on pense, au contraire, que la fin principale de l'agriculture est de nourrir dans l'aisance une population nombreuse, aucune culture au monde ne s'éloigne plus du droit chemin. On assure que la production brute annuelle de l'agriculture anglaise dépasse celle de tout autre pays sur une étendue égale, et particulièrement de la France : nous nous permettrons de douter de la vérité de cette assertion; nous oserions même affirmer le contraire, et, s'il était possible de soumettre de telles données à un calcul exact, nous essaierions de le prouver. Il ne faut pas oublier, en effet, que, si les champs cultivés en blé produisent en Angleterre plus qu'ail-

leurs, les autres terres ont aussi un produit brut bien moindre. Ainsi, en admettant que le capital agricole de l'Angleterre, long-temps accumulé, excède le capital agricole de la France, qui ne s'est guère grossi que depuis cinquante ans, nous croyons fermement que le produit annuel, le produit brut du moins, est de beaucoup inférieur au nôtre. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette agriculture si simple, et, si l'on veut, si belle, loin d'enrichir les populations qu'elle occupe, les plonge dans la misère et l'abjection. Si les districts manufacturiers de l'Angleterre offrent des exemples malheureusement trop nombreux de dégradation humaine, c'est dans les districts agricoles qu'il faut chercher le tableau d'une misère à peu près générale. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que l'agriculture anglaise, au lieu d'attirer à elle les populations, en leur fournissant un aliment de travail actif, ne peut pas même entretenir celles qui la servent, et les rejette en masse vers les manufactures. Les campagnes se dépeuplent en Angleterre, et les hommes qu'elle rejette sur les villes y vont encombrer les ateliers. Le mouvement des capitaux n'y est pas plus actif que celui des hommes, et le crédit y est mort. Capital et travail, tout cela se porte vers les manufactures, et ne contribue pas peu à produire, avec l'encombrement, cette surexcitation maladive qui les agite; à forcer l'industrie à se précipiter avec une ardeur fiévreuse vers les débouchés extérieurs, et à enfanter ces crises funestes qui l'ébranlent de temps en temps. Aussi, cette tendance trop exclusive vers l'industrie manufacturière, que nous avons signalée dans la plupart des états commerçans, est-elle encore plus prononcée en Angleterre qu'ailleurs. Si l'on ajoute à tout cela les variations convulsives dans les prix des grains, et les disettes qui viennent de temps à autre s'appesantir comme un fléau sur le pays, on aura une idée assez juste de ce que l'Angleterre doit à l'admirable organisation de sa culture. Sans être riche et féconde, comme elle pourrait l'être sous l'empire du commerce libre, l'agriculture française est du moins exempte des violentes convulsions de ce régime. Si elle ne procure aux populations qu'elle nourrit qu'une existence chétive, elle les conserve du moins, et ne les chasse pas dans les villes : elle leur laisse des alimens de travail, appauvris sans doute, mais nombreux. Elle est affranchie enfin, grace à la douceur relative de la loi des céréales, de ces violens soubresauts dans les prix, qu'on peut considérer comme des calamités publiques.

Mais tout ce que nous venons de dire de l'Angleterre est déjà, fort heureusement pour elle, dans le passé. Un nouvel ordre de choses commence pour ce pays. Si l'on nous demande quelles seront les conséquences des dernières réformes, nous dirons que tout ce qui précède les fait déjà pressentir. Osons annoncer hautement, sans craindre que

l'événement nous démente, qu'amis et ennemis de la liberté du commerce y seront également trompés. L'avenir confondra les sinistres prédictions des uns et surpassera les espérances des autres. Pour l'agriculture, on est à peu près généralement convenu des deux côtés qu'elle restreindra sa production sous l'influence de la concurrence étrangère, résultat dont les uns s'épouvantent, que les autres acceptent, parce qu'après tout, comme ils le disent avec raison, le premier besoin, la première loi, c'est que le peuple soit nourri et qu'il le soit à bon marché. Nous disons, nous, que la production agricole s'étendra, sinon dans les années de transition, au moins plus tard, quand elle aura repris son assiette. L'agriculture anglaise pourvoira sans peine à tous les besoins du peuple anglais, et elle le fera d'ailleurs au même prix que l'étranger. Des importations auront lieu sans doute, sinon plus abondantes, au moins plus régulières qu'autrefois; mais l'exportation aura son tour, et l'on verra cette Angleterre, toujours si besoigneuse depuis trente ans, étonner de nouveau le monde par l'abondance de ses récoltes.

Pour l'industrie manufacturière, on croit qu'elle recevra de cette réforme une impulsion nouvelle au dehors, et qu'elle achèvera d'*écraser*, comme on dit, les industries du continent. Certes, elle y gagnera en prospérité et surtout en sécurité, en bien-être; mais nous croyons que cette surexcitation fiévreuse, qui l'anime depuis un demi-siècle, se calmera. Elle se débarrassera d'abord d'un certain nombre de branches parasites qui la surchargent, et qui émigreront, selon toute apparence, à l'étranger. Pour les autres branches, elles acquerront, sans nul doute, une vigueur nouvelle; cependant c'est surtout à l'intérieur du pays qu'elles verront leurs débouchés grandir, et nous ne serions pas étonné si, durant quelques années, l'exportation anglaise en produits manufacturés diminuait. L'industrie manufacturière anglaise pourra bien être encore l'admiration de l'Europe, elle n'en sera plus l'effroi.

C'est, du reste, la classe ouvrière, celle des campagnes autant que celle des villes, qui ressentira le plus la bienfaisante influence du nouveau régime. A moins qu'il ne survienne des crises ou des perturbations fâcheuses dues à d'autres causes, les salaires ne baisseront pas; loin de là, ils tendront plutôt à s'élever. Et comme, d'un autre côté, les denrées alimentaires seront à plus bas prix et le travail plus abondant, l'existence de cette classe y sera désormais aussi facile et aussi douce qu'elle a été précédemment douloureuse et pénible. Il ne faut pas demander cependant qu'un tel changement s'opère en un jour. C'est bien le moins qu'on laisse au nouvel ordre de choses le temps de porter ses fruits.

Rappelons maintenant, pour conclure, les vérités générales qui ressortent de tout ce qui précède. Toutes les lois restrictives ont des con-

ROYAL

séquences pernicieuses, mais celles qui atteignent les produits naturels sont de beaucoup les plus funestes. Elles pèsent durement sur la condition du peuple, et, quand elles s'appliquent aux matières premières, elles tiennent l'industrie même captive. Pour opérer une réforme sans trouble, pour la tenter avec fruit, c'est donc à ces dernières lois qu'il faut d'abord s'adresser. Ainsi a procédé l'Angleterre en obéissant à la seule force des choses : c'est vers le même résultat que la France doit tendre si elle veut obtenir des succès pareils. Quant aux droits sur les articles manufacturés, ils n'ont plus en France les inconvéniens qu'ils peuvent encore avoir en Allemagne ou aux États-Unis. Ce mouvement vers l'industrie manufacturière, qu'on cherche à produire artificiellement dans le Zollverein et dans l'Union américaine, est aujourd'hui pour la France un fait consommé. Notre industrie, quoi qu'on en dise, est tout aussi perfectionnée que l'industrie anglaise, à cela près de l'organisation, qui est une conséquence naturelle de l'étendue du débouché. Qu'on vienne à supprimer les droits sur les matières premières et sur les agens du travail, et elle sera tout étonnée de se trouver l'égale de cette industrie anglaise qu'elle redoute si fort aujourd'hui. Alors elle provoquera elle-même la suppression des droits protecteurs qui la concernent. Jusque-là il n'y a aucun danger à les lui conserver; à d'autres égards, la prudence même en fait une loi.

CH. COQUELIN.

LES EXCENTRIQUES

DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SCIENCE.

I.

M. GLEÏZÈS. — LE RÉGIME DES HERBES.

C'est un caractère des révolutions que d'amener à leur suite des rêveurs et des utopistes. Les esprits sont alors dans un état particulier : la soif d'un bien-être chimérique se fait sentir à toutes les existences souffrantes, à toutes les imaginations entraînées. Nous ne finirions pas si nous disions les faux prophètes et les faux dieux que l'ébranlement de 1830 fit éclore à la surface des événemens, et que le lendemain vit mourir. Cette tendance au chimérique se prononça surtout après notre grande révolution. Les hommes d'action étaient tombés à la tribune ou sur les champs de bataille, et leur absence avait laissé le champ libre aux faiseurs de théories. L'esprit, fatigué d'événemens, cherchait à se reposer dans un milieu plus calme. C'est alors que parurent les théophilanthropes, les mystiques et les illuminés, qu'un besoin indéterminé de croyances nouvelles ramenait forcément aux anciennes. Il en est de l'effet des commotions politiques sur le monde moral comme de ces mouvemens du ciel qui peuvent, dit-on, faire sortir un astre de son orbite et le lancer dans l'espace.

Parmi les natures excentriques qui, emportées dans leur course dé-

réglée par le choc des événemens, promenaient au hasard leur raison flottante et aventureuse, il en est une qui se distingue par son innocence. M. Jean-Antoine Gleïzès était un des utopistes de l'espèce la moins dangereuse. Non content d'épargner le sang des hommes, il voulait qu'on respectât celui des animaux. On raconte que le fameux Chalier, chef du tribunal révolutionnaire à Lyon, avait sans cesse sur son épaule une tourterelle familière; il caressait d'une main l'oiseau charmant, tandis qu'il écrivait de l'autre ses listes de suspects. Le doux et chimérique Gleïzès ne faisait contraste qu'avec les temps sévères au milieu desquels il vécut, car, s'il aimait les tourterelles, il ne guillotinait personne. Républicain des derniers temps de la république, il n'avait dans le cœur que deux haines vigoureuses : celle de Napoléon et celle des Anglais. Il vit, avec une indignation qui ne s'effaça jamais, un *soldat audacieux jeter son épée dans la balance des lois*. Le rocher de Sainte-Hélène était pour lui l'autel des expiations; seulement, à ses yeux l'ouvrage de la justice divine était incomplet; pour marquer tout-à-fait la main de la Providence sur ce même rocher, il eût voulu y attacher l'Angleterre. Le grand crime de Napoléon, aux yeux du vertueux Gleïzès, ce n'étaient pas seulement la journée du 18 brumaire, ni l'usurpation de la royauté, c'étaient ses victoires qui avaient coûté tant de sang. S'il détestait le caractère britannique, c'est que les Anglais sont des mangeurs de chair.

A part cette double antipathie, M. Gleïzès se souciait assez peu de ses droits de citoyen. Il évita constamment les honneurs et les charges publiques. Cet homme vivait moins dans la société que dans la nature. Possesseur d'un petit domaine dans le midi de la France, dont le revenu suffisait à son existence frugale, il se livra tout entier à ses rêveries. Presque tous les hommes célèbres ont eu de l'attachement pour un animal : M. de Lamartine affectionne les chiens, M. de Châteaubriand les chats et les poules d'eau; le tendre Gleïzès portait toute la création dans son cœur. Les chevaux qu'il montait ne pouvaient plus être montés par d'autres; il les respectait trop, comme on pense bien, pour faire usage vis-à-vis d'eux de l'éperon et de la houssine. « Où irons-nous aujourd'hui? » semblait-il leur dire d'un regard caressant, et ils le menaient où ils voulaient. Cet esprit de confraternité pour tous les êtres de la nature fit bientôt de l'inoffensif rêveur un homme à part.

> Paissez, s'écriait-il, mon frère le mouton;
> Mon frère, dans ce bois paissez en assurance,
> Celui qui me forma vous donna la naissance;
> Bénissons-le tous deux. Vous, cigale ma sœur,
> Par vos sons éclatans chantez le Créateur.

Ces vers ironiques, dans lesquels Racine plaisante la bonhomie de

saint François d'Assise, furent pris par M. Gleïzès au sérieux. Ce n'est pas tout, se dit-il un jour, que de ne pas mettre à mort les animaux de mes propres mains. Celui qui mange de la viande ne prête-t-il pas en quelque sorte ses dents au boucher pour déchirer la victime? Devant un doute si grave, la conscience du nouveau pythagoricien s'arrêta intimidée. Bientôt cet homme, qui avait vécu depuis son enfance avec les carnivores, eut le courage de s'éloigner de leurs repas. L'art de la cuisine n'était plus à ses yeux que l'art infame de déguiser des cadavres. Les amateurs de bonne chère étaient des réprouvés qui mangeaient leur propre mort. La moindre odeur de chair cuite produisait sur ses nerfs délicats une impression pénible, dont le siége était surtout dans l'imagination. Le jour même qu'il choisit pour faire la première application de son système, M. Gleïzès se trouva devant une table d'hôte fort délicatement servie. On devine que sa résolution fut mise à une rude épreuve. Une poularde rôtie lui envoyait ses parfums gastronomiques. La tentation était forte, on le pressait d'y céder, l'embarras du convive était grand. Il fallut avouer le motif de son abstinence. Martyr volontaire d'une doctrine nouvelle, M. Gleïzès n'avait d'autres flèches à redouter que celles du ridicule et de la moquerie : ce sont quelquefois les plus blessantes; il se résigna bravement. Sa manière de vivre l'isolait même de sa femme, Mlle Aglaé de la Baumelle, qui ne voulut pas se condamner sans motif à un carême éternel. Il n'en persévéra pas moins dans la voie qu'il s'était tracée, et cela durant quarante années de sa vie. Sa constance était inébranlable; sa conviction était parfaite. M. Gleïzès poussait le scrupule jusqu'à préparer lui-même ses alimens, dans la crainte qu'une main étrangère n'altérât la pureté de son régime. Les précautions dont il s'entourait étaient infinies; il avait une batterie de cuisine qui le suivait dans tous ses voyages. Les herbes accommodées par ses soins exhalaient, disait-il, un *parfum si exquis d'innocence*, qu'il éprouvait, à les manger, une jouissance fine et délicate inconnue aux *gourmands de chair*. De martyr, il devint bientôt agresseur. L'ambitieux chef d'école accusa tous ceux qui ne suivaient pas ses traces d'être les malfaiteurs de la nature. L'indignation n'était d'ailleurs chez lui que le cri de la douceur révoltée. Un homme si maladivement sensible se trouvait fort à plaindre dans notre société brutale, surtout dans nos grandes villes; son cœur saignait à chaque instant devant quelque trace douloureuse. Le pauvre Gleïzès ne pouvait passer sans frémir devant l'étal des bouchers : ces cadavres pendus au crochet étaient ceux de ses propres frères qui demandaient justice. Aussi vivait-il, loin du théâtre de ces destructions, dans le monde des livres et de ses pensées.

M. Antoine Gleïzès avait débuté en littérature par des essais où l'on retrouve parfois comme un avant-goût du style et de la manière de M. de

Châteaubriand. Quelques-uns de ces premiers ouvrages sont antérieurs de plusieurs années au *Génie du christianisme*. Les *Mélancolies d'un solitaire*, dont le titre seul indique une pente à la rêverie sentimentale, furent imprimés en 1794. *Les Nuits élyséennes* sortirent des presses de Didot en 1800, et *les Agrestes* en 1805. Ce sont des méditations détachées sur des clairs de lune, sur des cimetières, sur des ruines. Montée sur le coursier de l'Arabe, l'imagination de l'auteur parcourt les plaines sablonneuses du désert. Les populations qu'il rencontre sur la lisière de la solitude existent sans qu'il en coûte la vie aux animaux. Leur nourriture consiste en dattes savoureuses, en miel plus doux que celui du mont Hymette, en un lait qui coule à flots blancs sous le doigt bronzé des Mauresques. Cette ressemblance entre la couleur des premiers ouvrages du jeune solitaire et la touche des premiers écrits de M. de Châteaubriand méritait d'être notée. C'est ce même demi-jour sentimental des ames troublées, cette même exagération dans l'image biblique, cette poésie en prose qui fait le charme d'*Atala* et surtout de *René*. Une telle coïncidence ne saurait être fortuite : elle s'explique par l'état de la société. On était à la fin du XVIIIe siècle; le volcan se calmait; le sol de la révolution commençait à se raffermir : c'est le moment où quelques esprits, poussés par la tempête hors de la route commune, flottaient à l'écart dans les régions de la fantaisie. A la fin des guerres civiles, on rêvait avec Horace les îles Fortunées. La littérature, ce miroir des mœurs, tout éprise de mirages et d'oasis, promenait sa tente dans les solitudes de l'Orient ou du Nouveau-Monde. L'homme, fatigué de l'homme, cherchait à se reposer dans la nature. Ajoutez à cela une influence étrangère. Ossian venait d'être exhumé : le vent du nord nous soufflait des nuages et des fantômes. On sait que Napoléon, à son retour d'Égypte, plaçait le fils de Fingal au-dessus d'Homère, et préférait les débris des tours de Morven, frappées des rayons de la lune, aux ruines de la Grèce. Les ombres se répandirent ainsi dans notre ciel et sur le cœur humain, qui fit entendre des accens mélancoliques et vagues, comme la lyre du barde calédonien. Le jeune Gleïzès fut l'un des précurseurs obscurs de cette muse nouvelle qui trouva en France son interprète illustre dans M. de Châteaubriand. On voit que l'auteur des *Martyrs* n'inventa pas une littérature qui était alors dans l'état brumeux des esprits et dans les influences historiques : il ne fit que lui imprimer le caractère de son génie.

Cette tendance rêveuse introduite dans les lettres devait aller grandissant jusqu'au milieu de la restauration. Pendant la durée de l'ère impériale, M. Gleïzès, tout entier à son antipathie contre Napoléon, vécut à l'écart, et ne sortit de son sommeil qu'en 1821. Il fit alors paraître une brochure destinée à servir de prospectus au grand ouvrage qu'il méditait sous le même titre. *Thalysie ou le Système physique et in-*

tellectuel de la Nature (1) n'était qu'une esquisse dans laquelle l'auteur avait jeté les principaux traits de son système. De 1821 jusqu'à la révolution de juillet, il y a une nouvelle lacune dans la vie littéraire de M. Gleïzès. Ces années ne furent néanmoins pas inoccupées. Retiré au château de la Nogarède, près de Mazères (Ariège), il vivait entre l'amour de la nature et un amour plus tendre encore. Les heures qu'il dérobait aux doux entretiens de sa femme étaient consacrées à l'étude. Un des ancêtres de M. Gleïzès, qui présente avec lui une remarquable conformité de caractère et de mœurs, avait habité les mêmes lieux. Officier sarde, il se trouva engagé à l'âge de vingt-deux ans dans une affaire d'honneur, où son adversaire, fils unique de la comtesse de Saint-Sébastien, qui fut la seconde femme de Victor-Amédée II, perdit la vie. L'aïeul maternel de M. Gleïzès se vit contraint, pour sauver ses jours, de chercher un refuge en France. Malgré la coutume immémoriale de notre pays, qui accorde protection aux étrangers, il fut vivement poursuivi par les ordres de la cour de Versailles, alliée à celle de Savoie. Le malheureux ne parvint à éviter ces poursuites qu'en se jetant dans les montagnes de la Provence. Il vécut ainsi dans de continuelles terreurs jusqu'à l'avénement au trône de Charles-Emmanuel; même alors des ressentimens personnels lui interdirent l'entrée de sa patrie. Cependant sa famille avait été moissonnée, dans un court espace de temps, par les persécutions ou les chagrins. Frappé d'une incurable mélancolie, il s'abstint, avec un cousin-germain, le seul ami qui lui fût resté, de toute nourriture animale. Ce cousin, plein d'aversion pour un monde où chaque pas réveillait en lui l'idée du meurtre, se retira dans un séjour inhabité au milieu des Alpes, et ne tarda pas à se faire chartreux. L'exilé continua, de son côté, à verser sur les blessures de son ame ce baume d'un régime innocent et pur qui finit par adoucir sa tristesse. On voit par là que le goût de la nourriture végétale était en quelque sorte chez M. Gleïzès une tradition de famille.

En 1830, au milieu de l'effervescence des idées nouvelles, M. Gleïzès publia (2) une brochure intitulée : *Le Christianisme expliqué, ou l'Unité de croyance pour tous les chrétiens*. En sa qualité de philosophe, l'auteur n'était d'aucune religion; mais il professait pour celle de son pays un respect motivé. Il croyait, avec les saintes Écritures, que le genre humain avait commencé dans un jardin, *in horto paradisi*, au milieu des fruits et des légumes, dont il faisait sa nourriture. Ce n'était pas,

(1) Paris, librairie nationale et étrangère, 1821, in-8°. C'est à partir de cette époque que M. Gleïzès, autrefois nommé Gleizes, adopta pour son nom l'orthographe que nous avons conservée. Le motif de cette transformation puérile en apparence prenait sa source dans des idées mystiques. *Gleïze*, dans un des patois du midi de la France, signifie *église*. Le sens de ce mot était pour M. Gleïzès le signe de sa prédestination.

(2) Chez Firmin Didot.

selon lui, pour avoir cueilli la pomme d'un arbre que le premier homme et la première femme étaient déchus de leur état d'innocence. Le Créateur se réjouissait, au contraire, de leur voir manger tous ces fruits. Si Adam et Ève avaient été exclus de ce jardin, c'est que, par les conseils perfides du serpent, ils avaient tordu le cou à l'un des beaux oiseaux qui venaient se reposer sur les branches de l'arbre du bien et du mal. Voilà le fruit vivant, le fruit défendu qui avait entraîné sur toute la terre des désordres infinis. Malgré son respect pour la tradition, M. Gleïzès en voulait à Moïse d'avoir détruit le veau d'or; cela témoignait d'un respect médiocre envers les animaux. Le législateur des Hébreux lui semble mieux inspiré, quand, voulant mettre des bornes à la voracité et adoucir le caractère féroce du peuple juif, il défend de manger le jeune chevreau cuit dans le lait de sa mère. L'établissement du christianisme amena sur toute la terre un mouvement marqué vers le régime végétal. Selon l'auteur, Jésus-Christ ne mangea jamais de viande, pas même aux noces de Cana. M. Gleïzès regarde la substitution du pain et du vin aux sacrifices sanglans comme le dernier mot de la doctrine évangélique. Par la raison que les chrétiens n'immolent point de bêtes dans leurs temples, ils ne doivent pas les mettre à mort dans leurs maisons : la table des hommes doit être la même que celle de Dieu. Une des autorités qui s'élèvent contre cette interprétation, dans les premiers temps de l'église, est celle de saint Pierre, qui vit en rêve une grande variété d'oiseaux sur un filet, et à qui une voix ordonna de manger toute cette viande. « Vision infernale, rêve d'estomac creux! s'écriait M. Gleïzès dans sa naïve indignation. Parce qu'un homme a eu faim, le christianisme sera-t-il bouleversé et le monde perdu? » Croyant avoir établi que le régime des herbes était non-seulement le régime primitif de l'église, mais encore l'objet de la mission du fils de Dieu sur la terre, il s'efforçait de ramener les chrétiens à l'esprit de leurs institutions. Voilà, pour son compte, la grande nouvelle qu'il venait annoncer à ses frères; il s'imaginait avoir découvert le secret de réunir toutes les sectes dissidentes en les asseyant toutes à la même table frugale.

Le nouveau chef de secte ne négligeait aucun des moyens de propagande. Après avoir présenté son système sous le manteau austère de la religion, il jugea à propos de le revêtir des ornemens plus capricieux de la nouvelle et du roman. *Séléna ou la Famille samanéenne* parut en 1838 (1). M. Gleïzès, romancier, avait bien moins en vue les caractères et l'action du poème que son idée fixe. L'héroïne est cette Séléna, fille de la Lune, blanche et pure comme elle. Élevée dans la solitude, elle s'élève au-dessus de toutes les autres femmes comme un jeune palmier

(1) Un vol. in-8°, chez Desforges.

parmi les herbes traînantes. Soutenue par la puissance de son père et par la sienne propre, elle devait changer la face de l'Orient, qui devait changer plus tard celle du monde. L'ange de la beauté et l'ange de la mélancolie la couvraient d'un voile de graces. On devine le secret de cette supériorité : le sang qui abreuve aujourd'hui presque toute la terre, le sang ne s'était jamais approché des lèvres de la jeune vierge. Son père, sage vieillard, avait nourri ses filles du lait de la nature, et il les vit grandir parmi les fleurs. La volupté de la Perse, la fierté de l'Arabie, la richesse de l'Égypte, la grace de la Syrie, entraient dans leur ame avec les fruits et les parfums de ces contrées. Ce vieillard plaçait dans les solitudes du Liban le berceau d'une société nouvelle, fille de ses rêves; il avait une doctrine particulière, fondée sur les rapports visibles de l'homme avec la nature, et comparait cette nature, dans laquelle le mal s'était introduit, à une colombe qui aurait couvé avec ses propres œufs ceux qu'un serpent aurait glissés dans son nid. Il était sûr de revivre, parce que le bien est immortel, et il espérait se mêler, en l'augmentant, à la source pure qui devait un jour remplir l'univers. Ce roman a le défaut de tous les ouvrages de fantaisie où l'auteur se met sans cesse à la place de son personnage.

Les divers écrits que nous avons nommés n'étaient que le prélude du grand ouvrage auquel l'excentrique penseur travaillait depuis seize années : *Thalysie ou la Nouvelle Existence* (1). Les anciens nommaient *thalysies* les offrandes de fruits et de blé qu'on faisait aux dieux pendant les fêtes *aïréennes* célébrées par les laboureurs en l'honneur de Bacchus et de Cérès. L'auteur prétendait en effet ramener sur la terre le culte de la bonne déesse qui tient des épis dans sa main. Ses pleines mamelles étaient un signe de l'abondance et de la fécondité que le régime végétal devait établir parmi les hommes. M. Gleïzès comptait sur le retour de l'âge d'or; *redeunt Saturnia regna*. Pour détourner ses semblables de la nourriture funeste à laquelle ils se sont livrés par un écart du goût et de la conscience, il leur montre le meurtre des animaux comme la cause unique de cette sombre cohorte de maux qui assiégent la race humaine. Si l'homme vit peu, s'il souffre beaucoup, s'il meurt sans espérance, c'est la faute de ce couteau tiède qu'il plonge sans cesse dans le sein des autres créatures. Tandis que les philosophes et les socialistes modernes s'ingéniaient à bâtir sur le sable l'édifice du perfectionnement de l'espèce humaine, l'auteur de *Thalysie ou la Nouvelle Existence* ramenait le problème à des termes beaucoup plus simples : — Ne mangez pas de viande, venait-il dire, et tous les maux dont vous vous plaignez, auxquels vous cherchez depuis si long-temps un remède, tous ces maux,

(1) Cet ouvrage parut en 3 volumes chez le libraire E. Desessart, 1840, 1841, 1842.

aussi anciens que le monde, disparaîtront devant un régime nouveau, le régime des herbes, comme les brouillards du matin fuient devant la face du soleil.

L'idée de M. Gleïzès compte quelques ancêtres dans les temps anciens; il serait peut-être curieux de suivre la généalogie de ce système, qui nous vient en droite ligne de l'Inde. Dans tous les siècles et chez tous les peuples, il y a eu des sectes et des hommes qui se sont interdit la nourriture animale. La plupart des ordres religieux en France ne mangeaient pas de viande. Les nouveaux dominicains, à la tête desquels figure le père Lacordaire, ne vivent que de fruits et de légumes dans l'intérieur de leur couvent. L'église défend à ses ecclésiastiques, même séculiers, la chasse et le meurtre des animaux, en vertu de ce principe qui s'étend à toute la nature : *Ecclesia abhorret a sanguine.* Quelques philosophes ont suivi le régime végétal par goût et par humeur. Abélard, retiré dans un désert, y vivait *avec Dieu et les herbes.* Le cardinal de Bernis, homme de cour et de plaisirs, avait horreur des viandes; Milton dînait avec des légumes et soupait avec quelques olives; quoique Jean-Jacques Rousseau n'ait pas mis ses idées en pratique, on connaît son aversion pour la chair, si admirablement exprimée dans l'*Émile.* « Plus tard, raconte M. Gleïzès, Dussault le surprit mangeant avec plaisir une côtelette de mouton. Rousseau s'en aperçut, il eut honte et rougit jusqu'au blanc des yeux. » Bernardin de Saint-Pierre usa rigoureusement, assure-t-on, du régime des végétaux pendant dix années de sa vie, et c'est dans cette période d'*innocence* qu'il fit *Paul et Virginie.* Voici ce que Byron écrivait à sa mère : « Je dois vous apprendre que depuis long-temps je me suis mis à un régime entièrement végétal, ne mangeant ni viande, ni poisson; ainsi je compte sur une grande provision de pommes de terre, d'herbes potagères et de biscuit. Je ne bois pas de vin. » Dix ans après, l'auteur du *Corsaire* ajouta du vin à ses repas. Lady Stanhope ne vivait que de racines. Volney rapporta de son voyage aux États-Unis l'aversion des viandes et la pratique du régime des fruits. M. Gleïzès n'avait guère rencontré parmi les vivans que Charles Nodier qui *rêvât le monde où l'on ne verserait point le sang.* MM. de Châteaubriand, de Lamartine, de Lamennais, refusèrent de s'associer à son système. Le charitable sectaire en souffrait pour eux, car il prétendait que sa manière de vivre aurait communiqué à ces nobles intelligences un degré d'élévation de plus. Aussi ne pouvait-il se défendre à leur égard d'une certaine amertume. « Les coursiers du génie, disait M. Gleïzès à cette occasion, n'ont point d'ardeur, s'il ne les nourrit avec l'herbe qu'il a fauchée lui-même. »

Le goût naturel que nous croyons avoir pour la viande était, aux yeux de M. Gleïzès, un goût perverti. Les anthropophages ne trouvent-

ils pas aussi à la chair humaine une saveur très agréable? A l'appui de cette assertion, l'auteur invoque l'exemple de cette jeune fille de Pondichéry, condamnée à être enterrée vive pour avoir mangé de petits enfans, et qui disait aux spectateurs effrayés, en marchant au supplice : « Oh! si vous saviez combien la chair humaine est délicieuse, vous n'en voudriez plus jamais manger d'autre! » Ce qu'il y a de plus alarmant, c'est que les hommes forcés par la nécessité à se nourrir de leurs semblables finissent par perdre toute rougeur au souvenir de cette horrible action. Quelqu'un ayant demandé à l'un des passagers de *la Méduse* des nouvelles de son frère, qui était sur le fatal radeau, celui-ci, après s'être informé de son nom, répondit : « Je l'ai mangé. — Quoi! vous avez mangé mon frère! s'écrie le malheureux. — Non, reprit froidement le premier avec une étrange naïveté, j'étais trop faible; je n'ai fait que sucer sa chair. »

Nous pourrions définir l'étrange auteur de *Thalysie* — l'ame d'un brahme dans le corps d'un Français. Si l'idée du régime végétal ne lui appartenait pas, si cette idée nous vient des profondeurs de l'Orient, l'honnête écrivain l'avait transformée en un système social et religieux. S'il s'abstenait de viande, ce n'était pas par pénitence, comme les moines chrétiens; ce n'était pas non plus qu'il crût, comme les Hindous, à la migration des ames dans le corps des bêtes, et qu'il craignît de commettre un homicide en tuant un animal : non, c'était surtout parce que le vrai et le juste s'insinuent dans notre organisation intime avec le suc des végétaux. Voilà dans quel sens M. Gleïzès se croyait inventeur. C'était effectivement la première fois qu'on voyait l'hygiène transformée en révélation. M. Gleïzès avait, en un mot, la prétention d'élever l'alimentation à l'état d'influence morale. Selon lui, *la viande est athée;* les fruits contiennent seuls *la vraie religion;* les fruits sont l'enveloppe sous laquelle les bons génies de la terre se rendent visibles. Sans reculer devant l'hyperbole, M. Gleïzès supposait aux végétaux eux-mêmes des passions et des sentimens : il engageait, par exemple, ses disciples à se tenir en garde contre la *colère* du persil, de l'ail et de l'oignon. C'est aux plantes *vertueuses* et aux fruits qu'il faisait honneur de l'amour du pays. Notre vie est enveloppée comme notre intelligence dans celle du globe; il existe en nous des liens avec la terre et avec ses productions; de là cette langueur qui suit l'éloignement des climats où nous avons ouvert les yeux et la privation de ces dons premiers de la nature. Quand un nègre se jeta sur le palmier du Jardin des Plantes pour le serrer contre son cœur, c'était sa patrie qu'il embrassait. L'Hindou de la caste des *Banians* pare l'arbre le plus précieux de son verger des ornemens de sa femme. N'est-ce pas aussi un arbre à fruit que la jeune mère avec sa fraîcheur, ses graces et sa fécondité? L'ordre de nos pensées, selon M. Gleïzès, est en rapport avec les fleurs que nous

respirons, les arbres sous lesquels nous aimons à nous abriter, les herbes de la terre que nous avons l'habitude de préparer pour notre table. La châtaigne, ce pain des forêts, l'angélique, cette nourriture des anges et des femmes, les petits pois, au retour desquels se lie volontiers l'accomplissement d'un vœu ou d'un projet, tout cela exerce sur le cœur des influences délicates. Quel charme de manger en tête-à-tête avec sa maîtresse de la salade et des fraises au bord d'un ruisseau! Les fruits ne sont-ils pas la nourriture qui se rapproche le plus du ciel? A en croire M. Gleïzès, ce sont les fruits qui ont policé l'homme et qui lui ont tout appris. Il attribuait également aux parfums répandus à la surface de la terre les facultés de l'esprit, surtout les facultés délicates et poétiques. Sans la violette, cette fleur toute gauloise, nous n'eussions jamais eu La Fontaine. Ce sont les fleurs des champs qui font épanouir chez l'homme le sentiment et la vertu. Les crimes qui se commettent à Paris ne se montrent si nombreux et si atroces qu'à cause des exhalaisons infectes qu'on respire dans cette grande ville. Nous devons uniquement les traits d'humanité qui figurent encore çà et là aux fruits, aux fleurs et aux légumes qui s'étalent dans nos marchés. Si l'on ne vendait plus de bouquets au coin des rues, Paris ferait horreur à Sodome, et serait bientôt brûlé comme la cité maudite. On voit que le remède se lie aisément à la cause du mal : multipliez les marchés aux fleurs, et vous augmenterez le nombre des concurrens au prix Montyon.

M. Gleïzès avait étudié en médecine : à une ame tournée vers les brouillards du sentiment il unissait un fonds de connaissances très solides. Le tort du philosophe était de voir les faits avec les yeux de son système. On peut dégager de ses livres trois ou quatre questions sérieuses sur lesquelles l'écrivain a jeté les lumières d'un esprit fin et original, lumières fausses, il est vrai, mais attrayantes. La mort violente est-elle d'institution divine? On pressent la réponse de M. Gleïzès : non, les habitans du globe n'étaient pas faits à l'origine pour s'entre-tuer; c'est l'homme qui est l'ouvrier de la mort. Les carnassiers actuels vivaient de fruits et de racines avant le grand cataclysme qui a bouleversé la terre; Dieu ne les avait pas créés destructeurs; s'ils le sont devenus, le mal a sa source dans les principes d'irritation laissés à la surface du globe par cette dernière crise. M. Gleïzès inclinait sans le vouloir au manichéisme, car il admettait deux principes, l'un bon, l'autre mauvais : le mauvais génie de la terre se serait introduit après coup dans l'œuvre des six jours et en aurait altéré la primitive ordonnance. Ce sommeil de Dieu, durant lequel son ennemi s'est glissé dans le champ de la création pour y semer de l'ivraie, est la vraie cause du meurtre, qui s'est étendu sur toute la terre comme un voile funèbre. Les instincts sanguinaires n'étant pas dans le plan primitif de la création, les tigres et les lions ne sont devenus féroces que par l'effet des

circonstances. Si l'aigle est aujourd'hui carnivore, s'il poursuit et déchire sa proie, c'est la faute des rochers, des torrens, des précipices au milieu desquels il vit; les bruits terribles qui frappent continuellement ses oreilles, les objets sauvages dont ses yeux sont blessés ont perverti son cœur : il n'était pas méchant en sortant des mains de la nature. Le mauvais exemple de l'homme a bien été aussi pour quelque chose dans cette démoralisation des animaux. Si l'ours se permet maintenant de dérober çà et là de timides brebis, c'est qu'il a respiré la fumée de nos repas. Le caractère des animaux de proie étant un écart de leur nature, M. Gleïzès comptait bien les ramener à des mœurs plus douces et plus honnêtes. Si ancien que fût pour eux l'usage de la chair, il ne désespérait pas de leur faire perdre cette mauvaise habitude. Prétendant en outre que la corruption des eaux, l'humidité des marais, la sauvagerie des lieux, entretiennent à la surface du globe des germes nuisibles, il croyait qu'en ornant et en désinfectant la terre, on y détruirait la férocité. Le candide solitaire faisait ainsi pour l'avenir un monde à son image où l'aigle prendrait les traits de la colombe, où le serpent à sonnettes vivrait de fruits et de lait, où l'abeille n'aurait plus de dard, et où les épines même rentreraient dans l'écorce des arbres. Il allait dans ses projets de réforme jusqu'à redonner une conscience au loup.

Si les animaux se privaient à l'origine de toute chair ayant eu vie, on pense bien que l'homme s'abstenait aussi de cette nourriture criminelle. Au commencement, l'homme se nourrissait du lait de la terre, c'est-à-dire du suc des fruits et des herbes. Il transgressa cette loi, et ce fut la cause de sa chute. Le meurtre envahit la terre. L'habitude d'un aliment, même contraire aux lois de la nature, devient bientôt une fatalité qui enchaîne notre appétit. Dans les naufrages où les passagers ont été réduits à manger de la chair humaine, on voit qu'après avoir surmonté l'horreur d'une telle nourriture, ils ont souvent continué d'en vivre, quoique le hasard leur eût présenté dans la suite du poisson en abondance. Aussi M. Gleïzès n'hésitait-il pas à placer l'origine de l'homicide et de l'anthropophagie dans le meurtre des animaux.

Tel est en quelques mots le système de M. Gleïzès. Est-il besoin de réfuter ces paradoxes? La destruction est si bien dans le plan du Créateur, que les plus anciens animaux sont ceux qui nous présentent une armure plus redoutable et des moyens d'attaque plus violens. L'éternel auteur des êtres lâcha sur les mers ces grands dépopulateurs, dès que leur présence fut nécessaire, pour contenir chaque espèce dans les limites d'une production convenable. A quoi bon ces triples rangées de dents crochues et menaçantes qu'on remarque à la mâchoire du crocodile antédiluvien, si c'est pour brouter l'herbe comme un mouton? La nature nous montre un Dieu bon et non un Dieu bénin. Il fait et il défait, mais cette destruction partielle n'intéresse jamais l'ensemble de son œuvre,

qui se conserve et s'accroît au contraire de la vie des créatures supprimées. La grande loi du monde est le sacrifice. Que les cœurs sensibles en gémissent, à la bonne heure; mais cette loi, nous ne croyons pas qu'il soit au pouvoir d'aucun homme de la changer. Si la raison ne me disait que le sentiment de la douleur, c'est-à-dire de la privation, ne peut exister dans l'être infini, il y a des jours où je serais au contraire tenté de croire à un Dieu souffrant. Tout dans la création ne respire-t-il pas l'inquiétude immense et la mélancolie sans fin? Le triste *spiritus Dei ferebatur super aquas* n'est encore qu'une faible image de cet esprit qui flotte à la surface de notre globe, recueillant le dernier souffle de tous les êtres nés pour mourir. Ce mystère de deuil cache sans doute un autre mystère d'espérance et de transformation; mais, si l'horizon s'étend, le voile qui le couvre est bien sombre. Acceptons la Providence sous la figure où elle se présente à nous. Tous les systèmes inventés pour rapporter à un mauvais génie l'origine du mal et pour absoudre Dieu du sang versé sur la terre ne sont que d'ingénieux rêves qui se dissipent à la lumière de la science. Si, comme le veut M. Gleïzès, un état d'innocence a précédé le meurtre des animaux, si la chasse n'a pas été le premier état de l'homme sur le globe, ce n'était ni scrupule, ni vertu, ni respect de la vie de la part de nos ancêtres, c'était impuissance. Ce que M. Gleïzès appelle l'état d'innocence ne s'est conservé dans quelques peuplades sauvages que parce qu'elles manquent des armes et des moyens nécessaires pour attirer les animaux en leur possession. Une peuplade de l'extrémité de l'Afrique, les Boschismans, vit de racines; quelques tribus des Andamènes, sauvages de la Nouvelle-Hollande, se nourrissent des fruits tombés des arbres et des coquillages ramassés sur le bord de la mer : la pêche et la chasse proprement dite leur sont inconnues. A l'avénement de l'homme sur la terre, il s'est passé quelque chose de semblable. Sa première nourriture a dû être végétale comme celle des singes : plus tard, par le penchant que nous avons tous à entourer notre berceau d'illusions flatteuses, l'homme a voulu voir un caractère d'innocence dans cette privation forcée de la chair des animaux qui a marqué les premiers temps de notre enfance sur le globe. Nous retrouvons les traces de cette abstinence involontaire dans les sociétés les plus anciennes; il y a même aujourd'hui des provinces de France où le paysan est réduit toute l'année au régime des herbes.

La base sur laquelle l'auteur de *Thalysie* appuie la philosophie de son système est une base ruineuse : passons maintenant au point de vue physiologique. L'alimentation exerce-t-elle une influence sur le caractère? Assurément oui. Un acte qu'on renouvelle au moins deux fois le jour ne saurait être sans importance morale. M. Gleïzès ne manque pas de signaler l'état de colère comme l'état permanent des animaux destructeurs. Ces derniers souffrent eux-mêmes les maux qu'ils font souf-

frir aux autres. Le repos de la conscience n'existe que pour les herbivores : les carnassiers, le lion, le tigre, la panthère, le jaguar, sont sans cesse inquiets, fiévreux; la peau de leur face se plisse douloureusement; leur sommeil même est agité; on croirait qu'ils éprouvent le tourment du remords. La voix de quelques animaux féroces imite les cris de leurs victimes. Quelle différence entre cet état d'irritation et la paix de l'agneau! Son ame, s'il en a une, est pure et tranquille, comme le courant d'eau claire auquel il va se désaltérant. Les mœurs des carnassiers sont dures, leur amour même s'empreint d'un caractère sauvage; le lion amoureux enfonce sa griffe au front de la lionne : cette prise de possession contraste avec les alliances si douces et souvent si fidèles des herbivores. Nous croyons qu'il existe ici une raison indépendante de la nourriture et déterminée par les fins dernières : la nature n'a pas seulement donné aux animaux carnassiers les armes matérielles pour attaquer et détruire leur proie; elle leur a donné, en outre, ces instincts furieux, ces passions terribles, ces traits crispés, qui frappent leur victime de terreur et lui font sentir d'avance le froid de la mort. M. Gleïzès ne tient aucun compte de cette cause préexistante; continuant son parallèle, il trouve que les bouchers, les charcutiers, ont absolument tous les caractères qui distinguent les animaux de proie. Leur teint, selon lui, *a la couleur du sang répandu;* leur voix reproduit les sons rauques et gutturaux des bêtes féroces. Leurs femmes, leurs filles même, ont une fraîcheur saignante qui éloigne les cœurs délicats. On pense bien que les chasseurs ne trouvent pas non plus grace à ses yeux : ils ramènent l'ancienne barbarie. La chasse réclame en outre l'usage de la ruse et de la fourberie; or, selon M. Gleïzès, l'homme qui trompe l'alouette des champs pour l'attirer dans ses lacs trahira, au premier jour, son ami et sa maîtresse. Si l'auteur exagère la méchanceté de ceux qui mettent à mort les animaux, il voit également les mangeurs de chair à travers les verres grossissans de son indignation. Le régime sanglant hébète les organes, émousse la pointe délicate de nos sentimens, enlève à l'esprit cette seconde vue qui est chez l'homme comme un sixième sens. Celui qui se nourrit de chair ressemble aux animaux, et plus particulièrement à l'animal dont il fait sa nourriture habituelle. Les peuples ichthyophages ont la peau truitée, ou quelquefois d'un blanc mat, comme celle du ventre des poissons : on les prendrait volontiers pour des chiens de mer. Vous qui mangez de la viande, vous portez en vous un Néron, un Tibère, pis que cela, un tigre dissimulé par les circonstances; sans le respect humain qui vous tient la bouche muselée, vous dévoreriez un beau jour votre mère ou votre enfant! Arrêtons-nous, le sourire dispense ici de la discussion.

Si, comme nous venons de le voir, le régime sanglant pervertit tous nos instincts, le régime contraire exerce, selon M. Gleïzès, outre cette

influence morale, une influence physique. Quels biens promet l'auteur de *Thalysie* à ceux qui voudront renoncer aux viandes pour suivre son exemple? Le régime des herbes est l'antidote de tous les maux. Avec lui, l'homme vivrait longuement : peu s'en faudrait qu'il n'atteignît la vieillesse fabuleuse des patriarches; il vivrait du moins plus que le chameau et l'éléphant. Le chameau vit un siècle; l'éléphant, ce monument que la nature prit plaisir à élever dans le temps de sa force et de sa jeunesse, voit passer deux cents ans au-dessus de sa tête; l'homme reculerait son existence à trois cents ans. Un autre motif très puissant, surtout auprès des femmes, c'est que le régime des herbes entretient et renouvelle la beauté. Aussi est-ce au sexe sensible que le tendre solitaire adresse ses argumens les plus insidieux. L'usage de la chair efface, chez les femmes surtout, le caractère primitivement céleste de la figure. Parmi les hommes, les uns ressemblent à des loups, les autres à des vautours : quelques-unes de ces configurations sont déterminées par le régime alimentaire. La nourriture de la chair imprime sur la face de l'homme le sceau de l'animalité. Les sucs de la viande carbonisent le sang et flétrissent les fleurs naturelles du visage. Avec le régime contraire, tout change, tout s'embellit : un sang plus rose circule sous la peau; les joues, fermes et arrondies, présentent la blancheur du riz avec le coloris de la pêche; la bouche prend des formes pareilles aux coupes les plus élégantes des fruits; toute la figure s'épanouit comme la plante dans ses jours d'allégresse. Le régime *innocent* donne aux femmes, outre la beauté, la douceur et les graces; en pétrissant leur chair avec la chair pulpeuse des végétaux et des fruits, il la pénètre d'une odeur suave. Si la chair nous abêtit, la nourriture végétale donne des sens plus parfaits, une finesse extraordinaire de perceptions; elle adoucit la voix et dégage les idées. Enfin (où ne va pas cet esprit lancé sur la pente de l'hypothèse?) M. Gleïzès soutient que les plantes seules communiquent l'immortalité. Celui qui mange les animaux enferme la mort dans son sein, la mort éternelle. Il n'y a pour lui ni avenir ni renaissance dans un monde meilleur. L'homme qui tue ne remplit point sa destination; il enfreint les lois de la nature : la terre, pour l'en punir, doit le retenir à jamais dans son étroite enceinte. Les végétaux, au contraire, remplissent l'être intelligent du pur esprit qui les anime, et qu'ils semblent avoir puisé dans les cieux; ils réunissent ce qu'il y a de divin en nous à ce qu'il y a de divin dans l'univers. M. Gleïzès avait sur l'immortalité de l'ame des idées à lui : en croyant que cette immortalité se rattache aux fruits des arbres et qu'elle s'efface dans celui qui vit de proie, il voulait dire qu'après la mort les ames restent quelque temps dans notre planète pour s'y purifier. Celles qui ont fait un pacte avec le sang retournent dans les lieux bas de la terre; celles qui ont, au contraire, développé le germe de vie qui est dans chacun de nous

flottent quelque temps encore sur les fleurs, les arbres, les hautes montagnes, en attendant qu'elles s'élèvent vers une autre sphère.

Après s'être efforcé de nous convaincre des avantages du système thalysien, l'auteur examine la valeur des obstacles qui s'opposent à la pratique de ses idées. Peut-on changer l'alimentation d'un être, et ces changemens amènent-ils des modifications équivalentes dans ses facultés morales? Cette question ne sera complétement résolue que par les faits. Spallanzani supprime un jour la viande à un aigle qu'il nourrissait avec des animaux vivans, et ne lui donne que du pain; l'oiseau de proie refuse cet aliment, et passe quatre jours sans manger. Cependant Spallanzani force son aigle à avaler ce pain, l'animal le rejette. Le célèbre naturaliste prend alors le parti de mêler de la viande avec le pain; l'aigle accepte et digère le nouvel aliment; la quantité en est augmentée graduellement; on le lui donne enfin sans addition de chair, et l'aigle s'en contente. Le même observateur vint à bout, par le jeûne, de vaincre la répugnance d'un pigeon pour la viande: l'oiseau s'accoutuma si bien à cette nourriture, qu'il refusait les végétaux et même les graines. On voit donc que les animaux peuvent passer d'un régime à un autre, sans que ce changement entraîne la mort. Là s'arrêtent malheureusement ces détails instructifs; Spallanzani ne nous dit pas si les mœurs de l'aigle devenu frugivore s'étaient adoucies, et si celles du pigeon carnassier avaient perdu leur innocence. De semblables expériences ont été faites sur divers animaux : des chevaux, des bœufs, des moutons, oubliant leur aliment naturel, en étaient venus à se nourrir exclusivement de chair; il paraît que cette nourriture avait communiqué aux chevaux surtout une excitation qui n'est pas dans leur nature. Daubenton croyait qu'en changeant le régime alimentaire des animaux de proie les plus redoutés, on les rendrait, après quelques générations, aussi traitables que nos animaux domestiques. Un lion vivait dans la cour d'un pensionnat; réduit à l'état de frugivore, il avait perdu son caractère féroce; les enfans jouaient et partageaient avec lui leur déjeuner frugal: il les prenait dans ses bras, non pour les étouffer, mais pour leur prodiguer ses caresses. On devine le parti que M. Gleïzès tirait de ces expériences : en dépouillant les animaux féroces de leur caractère par le moyen d'une nourriture végétale, il espérait les faire entrer un jour dans l'institut *thalysien* avec les moutons et les biches rassurés. Outre que ces observations n'ont pas été suivies, il est évident que si le régime végétal a la vertu d'adoucir les animaux de proie, c'est en les amoindrissant, c'est-à-dire en leur enlevant cette rude et fauve crinière, ces yeux ardens, ces traits animés, qui sont chez eux des ornemens de la nature; un tel système en ferait, si l'on ose hasarder cette expression, des *monstres de douceur*.

Les meilleures raisons que l'auteur de *Thalysie* apporte en faveur de

son idée sont des raisons de sentiment. Les animaux, dans l'état de nature, ne craignent pas l'homme, il faut qu'il leur donne lui-même le signal de la guerre pour leur faire prendre la fuite. Comme plus tard la confiance de ces mêmes animaux à l'état de domesticité est horriblement trahie! Il faut avoir habité une des barrières de Paris, il faut avoir vu ces immenses troupeaux qui vont, un jour par semaine, des pâturages à la mort. Les pauvres bêtes, exténuées, ont perdu le goût de l'herbe verte, comme le condamné à la peine capitale, qui refuse le plus souvent toute nourriture. La longue trace de leur mort est empreinte sur une route qui ne finit pas. Les voilà, ces nobles animaux qui nous ont aidés à porter le fardeau du jour, les voilà destinés à la boucherie! Leur voix plaintive, voix particulière à ces tristes et derniers momens, semble demander grace. On les pousse, effarés et glacés d'effroi, dans ces affreux repaires d'où sort une odeur de sang. Bientôt le couteau brille, et la victime tombe dans l'éternelle nuit. Du moins l'homme qu'on livre aux mains de l'exécuteur doit revivre après son supplice; innocent ou coupable, il passe de la justice des hommes à la miséricorde de Dieu, tandis que l'animal frappé ne revit pas.

On voudrait corriger ce que de tels tableaux, tracés complaisamment par M. Gleïzès, ont de trop sombre et de trop affreux. Ce correctif, si nécessaire en face de pareilles scènes, c'est à la science qu'il faut le demander. Or, voici ce que la science nous enseigne. L'homme a été créé omnivore : sa vie est une absorption continuelle, il prend et il rend; il prend à l'air ses gaz, à la terre ses fruits, aux animaux leur lait, il prend à tout, mais sur tous ces élémens dont il s'empare il réfléchit sa pensée. M. Gleïzès ne s'est pas dit que, pour ne point dévorer à chaque instant les animaux microscopiques dont l'air est chargé, il eût dû s'interdire la respiration. Vivre, c'est détruire : ainsi l'a voulu l'éternel auteur des êtres. La nourriture absorbée prend en nous une vie nouvelle. Tous les végétaux tendent à s'animaliser : cette tendance est une suite de la marche de la nature vers le perfectionnement. Les herbes viennent, pour ainsi dire, au-devant de la langue des animaux, les fruits tombent en quelque sorte dans les mains de l'homme; on dirait que toute cette nature végétale sent le besoin de s'élever à un état de vie plus avancée. Tant que les plantes restent effectivement dans le milieu que leur a préparé la nature, elles ne possèdent la vie qu'en germe; c'est en passant de ce milieu dans un autre que les végétaux arrivent à une existence zoologique. Elles achètent, si l'on ose ainsi dire, la vie par le sacrifice. Il en est de même des animaux inférieurs, lesquels s'élèvent en passant dans le corps des animaux supérieurs. L'acte de la nourriture est, sous ce nouveau point de vue, une vaste et perpétuelle métempsycose. Les êtres revivent les uns dans les autres par la destruction, en s'élevant toujours vers le sommet de la série ani-

male. Bien loin de se convertir en bête, l'homme change au contraire la chair des animaux en sa propre substance, il les fait ce qu'il est lui-même. Si l'homme porte toute la nature dans son sein, ce n'est donc pas qu'il en soit le tombeau, comme le croyait M. Gleïzès; il en est au contraire le moule vivant; la matière végétale et animale ne vient s'engloutir dans ce moule que pour en renaître intelligente. Si l'homme s'empare, en un mot, de la création tout entière, c'est afin de se communiquer à elle et de lui donner une ame.

La seule conclusion pratique qui sorte de l'ouvrage de M. Gleïzès, c'est qu'il faut adoucir pour les animaux alimentaires la nature du supplice et réduire le nombre des victimes. Ce couteau qui parcourt incessamment la terre ne doit-il pas rencontrer de limites? Nous devons suivre, dans le choix des animaux qu'il est nécessaire de mettre à mort, les indications de notre conscience. Il a existé autrefois plusieurs peuples qui se nourrissaient de la chair des lions, des panthères et des ours; les sauvages du Nouveau-Monde mangent des singes. Chez les nations civilisées, la répugnance de l'homme pour la chair des animaux augmente à mesure qu'ils se rapprochent de son espèce. Quelques chasseurs, ayant tué un orang-outang, furent si touchés des derniers instans de cet homme des bois, qu'ils se reprochèrent sa mort comme un véritable assassinat. On éprouve même quelque remords à tuer les animaux domestiques, avec lesquels on a long-temps vécu, qui sont devenus nos familiers, nos amis : il semble que nous ayons mis quelque chose de nous-mêmes dans ces créatures capables de sentiment. Souvent on s'intéresse aux animaux sauvages victimes de la chasse, et, si la pêche n'excite pas chez nous la même compassion, c'est que les poissons, vivant dans une atmosphère différente de la nôtre, sont pour nous comme des étrangers, des êtres d'un autre monde. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte les influences des climats. Le goût de la viande diminue chez l'homme à mesure qu'on avance vers les contrées plus chaudes et plus fertiles, où la vieille Cybèle a pourvu de ses mains libérales à la nourriture de ses enfans. Si le soleil verse, même sous notre ciel, pendant l'été, la soif des fruits et des légumes, c'est que la chaleur, combinée avec un sang trop animalisé par le suc des viandes, peut engendrer des maladies pernicieuses. Cette répugnance des méridionaux pour la viande, répugnance qui s'étend dans nos contrées pendant les grandes chaleurs, est, sans aucun doute, un avertissement de la nature. L'homme n'échappe pas aux lois de son climat.

La race celtique doit une partie de sa supériorité à l'excellence de son alimentation; la science constate en effet que la base de la nourriture de l'homme, c'est le pain et le vin. Ces deux substances eucharistiques ont entretenu la force et la vigueur des enfans de la Gaule, comme elles ont établi dans l'antiquité la puissance des Romains sur toute la terre.

Nos voisins les Anglais sont sous ce rapport dans des conditions d'infériorité. L'usage immodéré de la viande, la pomme de terre et le thé sont pour eux, avec les boissons alcooliques, des causes d'affaiblissement. Un fait dont s'alarment en ce moment les physiologistes et les médecins, c'est le développement que prend chez nous, par suite de la division des propriétés, la culture de la pomme de terre, ce tubercule malade qui menace de diminuer dans notre pays la culture du grain. Il y a lieu de s'effrayer aussi du zèle imitateur de certains économistes qui veulent couvrir la France de prairies pour lui donner la figure, et, selon eux, l'abondance de l'Angleterre. Ils entendent effectivement convertir plus tard ces prés en bestiaux, c'est-à-dire transformer en une chair sanglante nos herbes et nos fleurs. Nous croyons qu'on ne change pas impunément le régime d'une race : la nation française a besoin de viande sans doute, mais la nature lui a surtout donné les épis et les grappes, comme les produits caractéristiques de son territoire. Elle doit conserver ces traits primitifs dans sa culture et dans son alimentation. Elle ne gagnerait rien à délaisser ses mœurs sobres et sa nourriture fortifiante pour l'humeur apathique et le régime sanglant des Anglais. Des expériences nouvelles démontrent, il est vrai, que la même substance prise constamment finit par perdre ses qualités nutritives : l'estomac aime la variété; mais, bien qu'il soit omnivore, l'homme, ayant l'univers entier pour magasin d'approvisionnement, peut faire pencher la balance de son alimentation plutôt d'un côté que de l'autre, et la médecine, d'accord en cela avec l'humanité, l'engage à incliner vers le régime végétal. Selon Broussonet de Montpellier, l'homme serait carnivore comme douze et frugivore comme vingt. Il est à désirer que la science établisse nettement cette proportion.

La doctrine de M. Gleïzès a besoin, pour être goûtée, de circonstances exceptionnelles. Les grands dangers développent une sensibilité qui leur est propre. Colomb, près de périr de faim au milieu de l'océan, donne la vie à un oiseau qui est venu s'abattre sur son navire. Les grandes douleurs ramènent aussi au régime végétal : la maréchale de Rochefort ne mangea plus de viande après la mort de son mari, qui la laissa inconsolable. Une jeune mère, atteinte d'une légère aliénation mentale et reçue à la Salpétrière, croit voir les débris du cadavre de son enfant dans les membres des animaux que l'on sert sur la table. Il existe un peuple tout entier qui a en horreur l'effusion du sang; c'est le peuple hindou. Durant la famine que les Anglais excitèrent dans l'Inde, vers le milieu du dernier siècle, il périt deux millions de Banians; tous ces malheureux tombèrent aux pieds de leurs animaux domestiques, et sous leurs doux regards, sans avoir même la pensée de racheter leur vie par un meurtre. Chez tous les peuples de l'Europe où de semblables extrémités se sont reproduites, les hommes ont

non-seulement mis à mort tous les animaux familiers, mais ils se sont encore mangés entre eux. On aime à retrouver la sensibilité du Banian dans ce sexe délicat que la nature semble n'avoir fait si tendre et si débile que pour compatir à toutes les faiblesses et à toutes les victimes. Il fut un moment, dans le dernier siècle, où l'on imagina d'élever les filles de château dans les soins du ménage. L'une d'elles reçut de sa mère, pour première tâche, un pigeon à étouffer : elle obéit, mais à peine eut-elle mis ses doigts sur l'oiseau palpitant, à peine eut-elle senti les battemens du cœur, qu'elle tomba évanouie; le pigeon s'envola. Le blanc messager alla sans doute porter au ciel le sentiment de sa reconnaissance. M. Gleïzès appelait sur toute la terre une semblable révolution du cœur humain par l'amour. Inflexible sur les principes, il était tolérant envers les personnes, car il vécut en adoration perpétuelle devant sa femme, quoiqu'il se fût banni de la table où elle s'asseyait. Au reste, à quoi bon la contrainte? Le système thalysien doit s'établir nécessairement, et voici par quelle circonstance. Le choléra-morbus, au dire de M. Gleïzès, reviendra; il promènera de nouveau sur le monde son poison voyageur; tout ce qui sera plus animalisé que ne le comporte l'organisation, c'est-à-dire tout ce qui mange de la chair, périra inévitablement. Quand le fléau aura traîné le pan de son linceul à la surface du monde consterné, il s'arrêtera et finira par mourir lui-même aux extrémités de l'Asie; les Hindous resteront seuls alors pour repeupler la terre.

La doctrine de M. Gleïzès ne laissa pas, malgré son excentricité, de faire des prosélytes. Une secte protestante, qui s'est formée en 1824 à Manchester, dans le comté de Lancastre, proscrit le meurtre des animaux. La lecture des premiers écrits de M. Gleïzès n'avait pas été étrangère à cette résolution. Un doyen de la faculté des lettres, dans une ville du midi, a aussi embrassé la nouvelle doctrine. M. Gleïzès, dans son dernier ouvrage, exprime le vœu que le nom de ce digne homme soit le premier inscrit sur les registres de l'institut thalysien. L'auteur de *Thalysie* comptait, pour grossir son école dans l'avenir, sur les petits, les simples, les délaissés, les femmes et les enfans à la mamelle. En attendant ces modestes conquêtes, le système thalysien a fait des recrues inespérées. Pourquoi M. Gleïzès n'est-il plus de ce monde? C'est de l'Angleterre, de cette Angleterre par lui si maltraitée, que lui arrive un secours inattendu : on n'est jamais si bien servi que par ses ennemis. M. John Smith, qui dit aussi ne se nourrir que de fruits et de céréales, prêche dans un ouvrage récent (1) les mêmes doctrines que l'auteur de *Thalysie*.

(1) *Fruits and Farinacea the proper food of man*, 1 vol. in-8°. — Londres, 1846.

M. Gleïzès ne tint pas envers lui-même les promesses de longévité qu'il avait faites aux apôtres du régime végétal : il mourut à soixante-dix ans. C'était trop tôt pour l'honneur de sa doctrine, c'était surtout trop tôt pour ceux qui l'avaient connu. On aimait à respirer en lui ce parfum de tendresse et de mansuétude, ce sentiment profond d'humanité, qui était comme la fleur de cette heureuse nature. Son esprit de charité s'étendait à tous les êtres de la création. Ami des animaux, cela voulait dire, dans sa pensée, ami de Dieu et des hommes, car il regardait toutes les créatures comme unies entre elles et à leur auteur par des liens de parenté. Ces mêmes animaux semblèrent lui prouver un jour leur reconnaissance pour le bien qu'il leur voulait : une page de son manuscrit avait été arrachée par un vent impétueux; M. Gleïzès regrettait cette lacune que sa mémoire ne sut remplir, quand, repassant, six mois plus tard, par le même vallon, il retrouva cette page si chère dans un nid de loriots que des enfans lui apportèrent. Toute sa vie fut une idylle. Le voilà rentré au sein de cette même nature dont il était l'ami; son ame se repose maintenant sur la corolle des plantes, sur ces fleurs qu'il chérissait. Ne craignez pas, pourrait-on écrire sur la tombe de M. Gleïzès en s'inspirant un peu de son naïf langage, ne craignez pas, innocens agneaux, chèvres timides, bœufs laborieux, de troubler son dernier sommeil. Paissez mélancoliquement l'herbe qui croît autour de cette tombe rustique : ici repose celui qui fut votre avocat et votre bienfaiteur. Jamais sa main n'a dérobé la vie à aucune créature. Conservateur du monde, il tenait par les fibres sensibles du cœur à l'universalité des êtres. Si maintenant son principe immortel travaille (comme il le croyait) à se dégager des liens de notre planète, que la terre et les élémens soient légers à celui qui ne leur a jamais fait de mal durant sa vie!

N'y a-t-il pas une vérité utile enveloppée dans l'étrange système que nous venons d'examiner? Les utopistes et les rêveurs préparent souvent à la science le germe de découvertes fécondes. Les alchimistes n'ont pas été inutiles à la chimie; en passant à côté de la pierre philosophale qu'ils cherchaient, ils ont plus d'une fois trouvé des gaz et des corps simples qu'ils ne cherchaient pas. La question de l'influence morale de la nourriture, dégagée des préjugés personnels et des brouillards dans lesquels l'isolait l'auteur de *Thalysie,* est encore à résoudre. Dans les prisons de Philadelphie, on considère le régime comme un moyen de renouveler le caractère des criminels. L'idée de donner l'hygiène pour auxiliaire à la morale est une idée qui n'a rien d'absurde; il faut seulement se tenir ici dans la voie sévère de l'observation et de l'expérience, si l'on ne veut pas être entraîné au chimérique. C'est à la physiologie qu'il est réservé sans doute d'apprécier plus tard la valeur des

agens de l'alimentation sur les idées et les sentimens de l'homme. M. Gleïzès n'a fait que le roman de cette fonction importante de la vie; il reste à en écrire l'histoire. Si l'auteur de *Thalysie* doit trouver grace devant la critique, c'est par l'honnêteté de ses intentions. Il faut pardonner beaucoup à celui qui a tant aimé. Son ouvrage révèle d'ailleurs un sentiment délicat de la nature que nous avons respecté. Il s'asseyait, calme et joyeux, sur la terre inondée de soleil, parsemée d'herbes odorantes, celui qui n'avait jamais souillé le sein de cette mère par le meurtre de ses enfans. Tout en jetant sur une tombe récente des fleurs auxquelles se mêlent, comme malgré nous, les épines de l'ironie, on se demande pourtant si l'homme n'a rien de mieux à faire que de suivre les écarts d'un esprit fantasque. Il y a, nous le croyons, une leçon sérieuse à recueillir dans cette absence de discipline, qui a laissé perdre des facultés heureuses. Si, renonçant à faire l'école buissonnière dans les champs de la rêverie, M. Gleïzès se fût soumis à une règle, si son imagination, surveillée par le jugement et appuyée sur une science sévère, eût évité les voies tortueuses et solitaires, la famille encore peu nombreuse des philosophes naturalistes compterait peut-être aujourd'hui un membre de plus. Au lieu de cela, que reste-t-il? Il est curieux, sans doute, de suivre un instant les systèmes, les chimères, les utopies creuses, qui passent comme des nuages capricieux devant le soleil de la vérité; mais il faut en revenir toujours à ce qui ne passe pas, le culte de la raison et du sens commun.

ALPHONSE ESQUIROS.

UN NAUFRAGE

AUX

ILES MALDIVES.

Le navire français *l'Aigle*, en destination pour le golfe du Bengale, était venu relâcher au Port-Louis de l'île Maurice. Je connaissais le capitaine, qui était un marin fort expérimenté, et je pris passage à son bord. Bientôt tout fut prêt pour l'appareillage, et nous levâmes l'ancre le 1er octobre 1839, au commencement de la nuit. Poussé par une bonne brise du sud-ouest, le bâtiment prit le large, courant sous toutes ses voiles, et, quand vint le jour, la terre n'était déjà plus pour nous que comme un nuage à l'horizon. Le temps était beau, la mousson favorable; *l'Aigle* sillonnait rapidement la mer; tout semblait nous promettre une heureuse navigation. Une brise fraîche et régulière nous poussa ainsi jusque vers le 10e degré de latitude; mais alors tout changea : le temps se montra menaçant, la mer grossit; des vents variables, accompagnés de pluie, fatiguaient le bâtiment et l'équipage. Le ciel était si sombre, si couvert, qu'il fut impossible de faire aucune observation astronomique. Nous passâmes de la sorte plusieurs longues journées, et des nuits rendues plus longues encore par l'incertitude. Enfin, le 24 octobre, à six heures du soir, un matelot, placé en vigie au sommet du mât de misaine, laissa tomber ces mots, qu'on n'entend jamais sans émotion : Terre! terre! C'était l'archipel des Maldives. Notre position se trouvait donc bien déterminée; nous étions dans la route des bâtimens qui se rendent au golfe du Bengale.

Le capitaine, après avoir fait le relèvement des côtes, commanda lui-même la manœuvre, fit orienter le navire, et donna tous les ordres nécessaires. Le vent soufflait par rafales, l'atmosphère était brumeuse, et la nuit qui descendait rendit bientôt l'obscurité si grande, que les lueurs phosphoriques de la mer marquaient seules notre sillage, et qu'on distinguait à peine la proue du vaisseau se détachant en noir sur la blancheur des lames. Ces îles signalées au déclin du jour, cette mer houleuse, ce ciel bas et sombre, cette longue nuit à passer dans des parages réputés dangereux, tout cela jetait un peu de tristesse dans nos esprits, bien que nous fussions rassurés par les mesures de prudence qui avaient été prises, et par la direction du compas, qui tendait à nous éloigner de la côte. Les matelots qui n'étaient point de service descendirent dans leur cabine; le capitaine, le lieutenant et les passagers rentrèrent dans la dunette; il ne resta sur le pont que le second capitaine et les hommes de quart. En apparence, tout allait bien : la brise avait molli, nous nous en félicitions, et c'était un fâcheux événement, car le navire, tombant en dérive, luttait avec peine contre des courans d'une extrême violence qui le portaient à la côte. Sans nous en douter, déjà nous courions à notre perte. Les nombreux canaux qui séparent les Maldives sont comme autant d'écluses par lesquelles s'engouffrent les flots. Dans la saison surtout où règnent les vents d'ouest, l'eau, se précipitant par grandes masses à travers le labyrinthe de toutes ces petites îles, produit un déplacement dont l'influence agit au loin. Malheur au bâtiment tombé pendant la nuit dans le lit de ces courans funestes! Comment alors reconnaître et calculer cette force invisible qui attire sans agitation, qui entraîne sans relâche? Comment signaler cette terre basse qui se cache sous les flots et disparaît complétement dans les ténèbres?

Sur les neuf heures, une grande secousse se fit sentir; un grand cri s'éleva de l'avant du bâtiment, où se tenaient les hommes de quart. Nous nous précipitâmes sur le pont. Dans cet instant, une seconde secousse, plus terrible que la première, ébranla le navire; la crête d'un rocher de corail s'était écrasée sous sa quille. Pendant quelques minutes, il avança encore, montant, descendant, broyant les pointes des rochers, faisant entendre d'horribles craquemens; sa mâture menaçait ruine, ses flancs se déchiraient. Enfin un reste d'élan le poussa sur un récif à fleur d'eau, où il demeura comme enseveli.

Il serait difficile de rendre l'impression qu'on éprouve dans un pareil moment : toutes les pensées se perdent dans un profond sentiment d'horreur; on entend tout, on voit tout confusément, comme dans un rêve. Le calme ne revint à nos esprits que pour nous laisser voir toute l'étendue de notre malheur. Plus d'espoir de sauver le navire, le gouvernail était brisé, toute manœuvre était devenue inutile; plus de mou-

vement, excepté, par intervalles, un ébranlement affreux, produit par la violence des lames qui venaient déferler sur la dunette, frappaient les flancs du navire, le soulevaient un instant, puis le laissaient retomber avec fracas. Au milieu des ténèbres, on n'apercevait que la lueur des récifs, où les flots étincelaient en se brisant, et cette grande nappe blanche de la vague qui accourait de la haute mer comme pour nous envelopper.

Après les premiers momens de terreur et d'abattement causés par cet horrible spectacle, chacun s'empressa de travailler au salut commun. Monter des vivres sur le pont, préparer les palans pour la chaloupe, y embarquer les provisions nécessaires pour une traversée de plusieurs jours, fut l'affaire de quelques minutes. A minuit, l'eau remplissait déjà le navire. Fatigué par sa haute mâture, il était menacé d'une ruine complète; il fallut se décider à couper une partie des mâts, afin de prolonger son existence au moins jusqu'au jour. Cette opération lui donna un peu de calme, et rendit aux matelots cet esprit d'insouciance qui les caractérise, car bientôt ils s'endormirent profondément sur le gaillard d'avant, où ils avaient trouvé un abri contre les coups de mer. Le capitaine, les officiers et les passagers étaient loin de goûter le même repos. L'avenir se présentait à nous avec son incertitude et ses craintes. Nous ne connaissions la terre sur laquelle nous avions été jetés que comme un point géographique; nous en avions vu la configuration sur les cartes, mais nous ignorions entièrement la nature, les productions du sol, les mœurs des habitans. Nous nous interrogions sur toutes ces choses, qui étaient devenues pour nous du plus grand intérêt : personne ne pouvait répondre. Ces petites îles sont si rarement visitées par les navires européens, qu'il n'existe sur elles que des relations vagues et incomplètes. Nous avions entendu dire qu'elles étaient peuplées d'hommes farouches, qui appelaient les tempêtes et se disputaient les épaves. A la cruelle incertitude de notre sort au milieu de ces rochers venait se joindre l'incertitude plus cruelle encore du sort qui nous était réservé, si Dieu nous sauvait du naufrage. Avec quelle anxiété nous attendions le jour! Enfin il parut et vint éclairer notre désastre. Sous nos pieds, un monceau de débris, misérables restes de notre beau navire; devant nous, à cinq ou six milles de distance, une petite île, puis des récifs qui s'étendaient à perte de vue et embrassaient dans leurs contours d'autres petites îles couvertes de cocotiers.

Avant de procéder au sauvetage, on prit la résolution de défoncer les futailles qui contenaient le vin et les liqueurs fortes, source de presque tous les malheurs qui accompagnent un naufrage. Ensuite, avec les débris de la mâture amoncelés sur le pont, on construisit un large radeau. C'était une sage précaution, car nos embarcations pouvaient sombrer dans les lames, et d'ailleurs il fallait les réserver pour le transport

des provisions. Le radeau terminé, on le conduisit à l'avant du navire, où il trouva un abri contre les coups de mer. Alors la chaloupe fut mise à l'eau sous le commandement du lieutenant; on y avait réuni les vivres et les outils nécessaires pour former un établissement dans une île déserte. Elle s'éloigna du bord dans un moment de calme; mais elle fut bientôt prise par les lames, qui la poussèrent avec fureur jusque sur les récifs, où elle alla échouer; ce ne fut pas sans peine et sans danger qu'elle parvint à les franchir, et toutes les provisions qu'elle contenait furent perdues ou avariées. Le canot fut plus heureux, à notre grande joie; il portait nos armes, les munitions de guerre et les instrumens de marine.

Une partie de l'équipage était donc sauvée, l'autre restait à bord avec le capitaine. Le temps devenait plus mauvais, des grains frappaient avec violence, les vagues s'amoncelaient; il fallut abandonner le sauvetage et se jeter à la mer pour gagner le radeau, qu'on ne pouvait atteindre qu'à la nage ou au moyen des cordes qui le tenaient attaché au navire. Le capitaine descendit le dernier après s'être assuré qu'il n'y avait plus personne à bord. Les amarrages furent aussitôt coupés, et le radeau se trouva abandonné aux courans. Battu à chaque minute par les coups de mer, plongeant d'un côté, montant de l'autre, il avançait en tournoyant, et il fallait se tenir avec force pour ne point être enlevé par les lames qui nous enveloppaient de toutes parts et roulaient sur nos têtes. Enfin le radeau arriva sur les récifs sans qu'aucun de nous eût lâché prise dans cette courte, mais périlleuse traversée. Ces récifs que nous venions d'atteindre s'étendaient en ligne circulaire, enfermant dans leur enceinte un vaste bassin où la mer semblait dormir, tant elle était calme, et de ce bassin sortaient de nombreux îlots. Ces écueils si redoutables au navigateur font la sûreté de l'habitant des Maldives, et sont comme un rempart élevé par la nature autour de sa demeure. La réunion de toutes ces petites îles dans un même bassin compose ce qu'on appelle un *atollon* ou groupe particulier, et celui dans lequel nous venions de pénétrer est l'*atollon Souadive*, que les insulaires appellent aussi quelquefois *atollon Houadou*.

Le radeau ne pouvait franchir les récifs sans les plus grandes difficultés, et d'ailleurs il devenait désormais inutile; il fut abandonné, et nos deux embarcations, conduites lentement à l'aviron, emportèrent tout ce qu'on avait tiré du navire. Nous nous dirigions vers l'île la plus voisine, et déjà nous en approchions quand nous vîmes apparaître un bateau qui marchait à notre rencontre. Il nous atteignit bientôt, et notre capitaine n'hésita point à y monter. Ignorant les intentions des insulaires, ne connaissant point encore leur caractère, n'entendant pas un mot de leur langue, il voulait gagner leur sympathie par cette marque de confiance, et aussi s'assurer de leurs dispositions. Vers le

milieu du jour, les trois embarcations vinrent successivement échouer sur un sol aride et brûlant. L'île où nous abordions était déserte; entourée d'une ceinture de sable, elle montrait à l'intérieur quelques cocotiers élevant leurs têtes au-dessus d'un massif d'arbustes variés.

A peine avions-nous touché ce rivage, que nous y vîmes arriver plusieurs de ces longues embarcations connues sous le nom de *pros*, et qui doivent à leur marche rapide une renommée qui inspire un certain effroi dans les parages de l'Inde et de la Malaisie. Plus de soixante hommes en descendirent et nous entourèrent; presque tous portaient de petits poignards à leur ceinture. A cette vue, nos matelots se livrèrent à toutes les terreurs d'une imagination troublée, et ces hommes qui venaient de lutter avec tant de courage contre une mort presque certaine, au milieu des horreurs d'un naufrage, tremblaient à la vue d'une faible lame de couteau. Le matelot est en quelque sorte un être exceptionnel : tant qu'il est à bord, il se rit du danger, s'expose sans réflexion, et semble avoir laissé à son capitaine la responsabilité de sa vie; à terre, il devient ombrageux et presque timide. Le capitaine, voulant relever le courage de ses hommes, posa ses armes sur le sable, marcha droit à celui qui paraissait être le chef des insulaires, et lui tendit la main. Il fut accueilli avec bienveillance et salué par un discours fort long, mais entièrement perdu pour nous. A peine si nous pouvions, à force de signes, de gestes, de dessins sur le sable, nous communiquer les plus simples pensées. Enfin nos hôtes nous firent entendre qu'ils ne voulaient pas nous laisser sur cette petite île déserte. Ce pauvre coin de terre n'était pas très séduisant, il offrait peu de ressources, on ne pouvait même s'y procurer de l'eau qu'en creusant profondément dans le sable, et cependant nous ne le quittâmes point sans regret; c'était la première terre qui nous avait reçus dans notre naufrage.

On eut bien vite transporté nos vivres et nos bagages sur les *pros*. Celui que nous montions donna le signal du départ, et les autres le suivirent, traînant nos embarcations à la remorque. C'était un spectacle curieux de voir toutes ces voiles légères joutant de vitesse et se jouant, pour ainsi dire, sur les belles eaux de ce bassin. J'admirais la précision de leurs manœuvres, l'adresse avec laquelle elles évitaient les pointes de rocher dont les *atollons* sont intérieurement parsemés. Le vent faiblissait, et il nous fallut renoncer à l'espoir d'atteindre ce jour-là l'île désignée pour notre résidence. Une île voisine, nommée *Nunda-Ally*, fut choisie pour lieu de relâche, et toutes les barques y allèrent mouiller. A l'arrivée de chaque embarcation, un homme s'élançait dans la mer, et plongeait tenant à la main un cordage qu'il allait attacher sous l'eau, à quelque pointe de corail. Nous trouvâmes un calme parfait dans ce lieu : c'était une petite baie, abritée par un rideau de magnifiques coco-

tiers qui étendaient leurs palmes jusqu'au bord de l'eau, enveloppant dans leur massif quelques petites cases gracieusement groupées sur le rivage. La mer avait une transparence admirable; le fond était de sable, d'une blancheur éblouissante, émaillé de madrépores aux mille couleurs.

En descendant sur la plage, nous vîmes quelques bancs grossièrement travaillés, mais couverts d'un bel ombrage. C'est le rendez-vous ordinaire des habitans de cette petite communauté; c'est là qu'ils passent leurs longues journées, au milieu de leurs barques traînées sur le rivage, en vue de la mer, dont ils aiment à contempler les flots. Nous y vîmes bientôt accourir toute la peuplade, excepté les femmes, condamnées par la jalousie à une réserve qui n'était pas de leur goût, car elles cherchaient à satisfaire leur curiosité en glissant la tête par leurs portes entr'ouvertes, ou en se pressant contre les claies qui environnent leurs maisonnettes. On nous conduisit au logement qui nous était destiné, longue case soutenue par des troncs de cocotiers, et fermée seulement sur deux faces. Des nattes avaient été étendues sur le sable; je m'y couchai accablé de fatigue, et cependant je ne pus trouver ni repos ni sommeil, tant les événemens qui s'étaient succédé depuis deux jours avaient jeté de trouble dans mon esprit.

Le lendemain, de bonne heure, on donna le signal du départ, et toute la journée se passa sous voile. Enfin, vers le soir, nous abordâmes à l'île Tinandou, qui devait être notre résidence. Tout notre bagage fut aussitôt débarqué, et nous vînmes prendre possession de la *maison commune*. Ce pieux établissement existe dans toutes les parties de l'archipel, et le plus petit îlot perdu au milieu de ce labyrinthe de sable et de rochers montre sur sa grève solitaire la case du voyageur. Ce temple de l'antique hospitalité n'est le plus souvent qu'une chaumière composée de feuilles et de roseaux. Telle était notre habitation à l'île Tinandou. Jetez quelques nattes sur le sol, suspendez au toit une lampe de cuivre jaune, et vous aurez une idée complète de tout le mobilier. Une toile, sauvée du naufrage, divisa notre logement en deux pièces, l'une pour les hommes de l'équipage, l'autre pour les officiers : séparation nécessaire à la discipline, et remplaçant en quelque sorte les gaillards de notre vaisseau. On nous apporta du riz; chacun s'empressa de ramasser des branches mortes, les feuilles sèches tombées des cocotiers, et un repas à l'indienne fut bientôt préparé.

Tinandou peut avoir trois milles de circonférence; sa plus grande largeur est de l'est à l'ouest. Les récifs l'environnent de toutes parts, et sa plage est d'un sable si blanc, que les yeux peuvent à peine en supporter l'éclat lorsque le soleil y darde ses rayons. Le village est placé au nord, et de cet endroit part un chemin qui traverse l'île dans toute son étendue. Cette route, très pittoresque, s'avance en serpentant avec

les sinuosités capricieuses d'un jardin anglais, beauté due au hasard et à l'indolence des insulaires, car ils ont obéi à tous les accidens du terrain, évitant les difficultés et contournant les fourrés épais. C'était notre promenade favorite : on y trouvait de l'ombre un peu plus tard que dans les autres parties de l'île; les arbres y étaient plus touffus, plus variés que sur le rivage, où le cocotier seul étend son mobile parasol. On y voyait de beaux arbres à pain et des *vacoas* chargés de leurs fruits anguleux; on y était assez éloigné pour rêver tout à son aise, et puis il fallait bien aimer quelque chose d'un pays que la Providence nous avait donné pour asile.

Avant d'arriver à l'endroit le plus ombragé, on avait à traverser le cimetière : c'est une petite plage entièrement nue, où les pierres tumulaires sont rangées avec une symétrie qui témoigne de la considération pieuse, mais calme, avec laquelle ces enfans du prophète envisagent la mort. Sur les fosses, on voit flotter de petits pavillons blancs, seul mouvement, seul luxe de ces tombeaux, où tout d'ailleurs est repos et simplicité. Ce sable sans nom couvrait des ossemens sans nom. Notre part de terre n'était point là, et cependant nous ne pouvions, sans être émus, regarder ce tertre dépouillé où dormaient tant de générations. Une mosquée s'élève à l'extrémité septentrionale du cimetière : c'est un monument d'une grande simplicité; elle est tapissée de nattes à l'intérieur, et revêtue extérieurement d'une couche de terre jaune; on y arrive par un escalier de quelques marches. Tout près se trouve une fontaine au-dessus de laquelle est suspendu un vase formé d'une noix de coco et destiné aux ablutions, que ce peuple dévot ne manque jamais de faire avant d'entrer dans le temple. Il y a aussi, non loin de la mosquée, un petit bassin où les insulaires vont régulièrement se plonger chaque jour. La décence et le zèle pieux avec lequel ils accomplissent ces différentes cérémonies prouvent leur foi naïve et superstitieuse; ils sont en effet d'une ignorance extrême sur le dogme, et ne connaissent guère de leur religion que le culte extérieur.

Le village de Tinandou compte une cinquantaine de maisons, séparées les unes des autres par de petits sentiers entretenus avec la plus grande propreté. Chaque logement se compose de deux cases adjacentes, qui communiquent au moyen d'une petite porte fermée par un rideau. En entrant, on aperçoit plusieurs lits de repos : celui qui est à droite est le siége du maître de la maison, qui y fait asseoir l'étranger qu'il veut honorer. Les autres sont destinés aux parens et amis, et tous sont couverts de belles nattes variées dans leurs couleurs et leurs dessins. En face du lit du maître, on en voit toujours un d'une forme invariable et digne de remarque. Ce lit est suspendu par quatre chaînes qui, partant des angles, vont se réunir dans un même anneau. La plus légère secousse lui imprime le mouvement d'un balancier; il est garni

d'un matelas, de plusieurs petits coussins, et enveloppé d'une tenture flottante, seul luxe de soierie qu'il y ait dans toute la maison. L'approche de ce lit est partout interdite aux étrangers, je ne sais pas précisément pour quel motif, mais je suppose que c'est la couche nuptiale. Aux solives sont attachés des instrumens de pêche, des nattes et divers objets en bois sculptés avec un soin minutieux. Dans un coin se trouvent quelques bassins de cuivre et les vases qui contiennent la provision d'eau de l'habitation.

Derrière le rideau s'ouvre l'appartement des femmes. On y voit plusieurs lits suspendus, et leur nombre, en général, révèle celui des épouses du propriétaire. Les femmes sont presque toutes grandes et bien faites, leurs traits ne manquent pas de régularité, et dans leurs grands yeux noirs un peu voilés règne cette douce langueur qui caractérise les Indiennes. Elles rejettent sur le derrière de la tête leur longue chevelure, qui y demeure attachée par un gros nœud. Leur vêtement n'est pas gracieux : c'est une espèce de chemise qui descend jusqu'à mi-jambe, laissant à découvert le cou et une partie des bras, et si serrée qu'elle prend toutes les formes du corps. Ce costume, d'une étrange pudeur, est très incommode, et permet à peine aux femmes de marcher; leurs bras et leurs jambes sont ornés d'anneaux de cuivre, et souvent elles portent un collier de petites monnaies d'or ou d'argent.

Quant aux hommes, ils sont beaux et bien faits dans leur jeunesse; mais ils ne gardent pas long-temps leur vigueur et leur beauté. Ils déclinent vite, et avant trente ans ils sont déjà flétris. Ce n'est pas le travail qui les a usés, car, lorsqu'ils ne sont pas en voyage, ils passent tout leur temps dans une complète oisiveté, le plus souvent bercés sur un siége mobile qui ressemble au plateau d'une balance : là, ils aspirent voluptueusement la vapeur parfumée du gourgouli, ou bien ils savourent en silence le bétel, promenant leurs regards rêveurs sur leurs femmes et leurs filles, occupées à tresser des nattes, à faire quelque tissu de soie ou de coton. La vie s'écoule heureuse et tranquille pour ces insulaires; mais, pour goûter leur bonheur, il faut leur ignorance, et des hommes jetés par un naufrage sur cette terre sauvage, avec les goûts et les habitudes de l'Europe, trouveront peu de charme à cette existence paresseuse. L'île est si petite, qu'il suffit de quelques heures pour la parcourir; la curiosité est bientôt satisfaite, et alors naissent le dégoût et l'ennui. L'étranger y sent à toute heure le plus cruel isolement : il a droit à l'hospitalité religieuse, mais il n'y trouve point la douce hospitalité de la famille. Pendant notre long séjour à Tinandou, deux habitans seuls osèrent lever pour nous le mystérieux rideau, nous introduire dans leur ménage, et ces pauvres sauvages furent peut-être considérés comme des esprits forts, des infidèles qui foulaient aux pieds la religion et les mœurs.

Nous passions nos journées assez tristement, assis ou couchés sur les bancs publics pendant la chaleur, errant autour du village le soir et le matin. Ainsi se traînaient depuis plus d'un mois nos heures de captivité. Aucun événement n'était venu en rompre la monotonie, quand un soir deux Maldivois, accourant par le chemin de la mosquée, prononcèrent quelques mots qui mirent aussitôt tous les insulaires en mouvement. Nous voulûmes les suivre, mais ils nous le défendirent. Fidèles à notre habitude de respecter leurs usages et même leurs superstitions, nous nous éloignâmes, et, prenant une direction opposée, nous allâmes nous placer sur une pointe de sable qui s'avance au loin dans la mer, et semble vouloir joindre la grande île à un petit îlot inhabité. Nous avions pour ce lieu une prédilection toute particulière, qui tenait moins aux agrémens du site qu'à la situation de nos ames. De cette pointe, la vue s'étendait sans obstacle jusqu'à l'horizon, où se montraient les débris de notre malheureux vaisseau. Souvent nos yeux étaient demeurés des heures entières fixés sur ce triste spectacle; nous calculions douloureusement les progrès de sa destruction. En voyant ses vergues brisées, les lambeaux de ses voiles que se disputaient les vents, nous étions émus comme si nous avions été témoins de l'agonie d'un vieil ami. Jugez de notre surprise, quand tout à coup apparut un beau navire étincelant de loin comme une tour blanche. Nous allions croire à une résurrection, lorsque nous reconnûmes un vaisseau étranger qui longeait la côte. Voilà donc cette grande nouvelle apportée avec tant de mystère, parce qu'il entrait sans doute dans les projets des Maldivois de nous cacher le passage de ce navire! Aussitôt notre capitaine court au village; il en revient avec un pavillon que nous plaçons à la cime d'un arbre et que nous agitons dans tous les sens. Peine inutile! le vaisseau passe sans apercevoir nos signaux. Nous le suivions tristement de nos regards; soudain il masque ses voiles et demeure en panne. Il avait aperçu les débris de *l'Aigle*, et notre délivrance nous parut certaine, quand nous vîmes une barque se détacher de son bord et se diriger vers le lieu du naufrage. Sans perdre un moment, nous traînons à la mer nos embarcations, nous y plaçons quelques vivres et tous nos bagages. Il était six heures; le jour commençait à baisser, et nous avions au moins trois lieues à faire avant de franchir la passe qui conduit hors des récifs et sert pour ainsi dire de porte à la pleine mer. Nous marchions en silence, le petit canot commandé par le second capitaine en avant pour éclairer la route, puis la chaloupe, où se trouvaient le capitaine et le reste de l'équipage.

Bientôt la nuit vint, une nuit très obscure; on n'apercevait plus de récifs, plus d'île, plus de navire. La brise tomba aussi, et on n'entendit plus que les coups de la rame et le léger bruissement des flots qui venaient se briser sur des madrépores à fleur d'eau où nous courions risque

d'échouer à chaque instant. Si l'espoir de la délivrance soutenait encore notre courage dans cette pénible nuit, il nous fallait au moins un point de relâche pour attendre le sauveur que la Providence semblait nous envoyer. Nous nous mîmes à la recherche de l'île déserte où nous avions abordé lors de notre naufrage. Nous l'aperçûmes enfin, et, après l'avoir contournée avec précaution, nous allâmes débarquer à la partie du rivage qui nous était connue. Sans perdre de temps, on rassembla les branches tombées des arbres, on en forma une pyramide, on y mit le feu, et la flamme s'élança avec tant d'impétuosité, que nous eûmes bientôt à craindre un incendie de toute l'île. On s'empressa de modérer la flamme, en lui laissant encore assez d'éclat pour signaler la présence des naufragés, et tous les yeux interrogèrent la pleine mer qui recélait le vaisseau libérateur. Enfin une voix s'écria : Voilà son feu! Ce fut un transport général, on se montrait avec enthousiasme le point lumineux qui s'élevait ou s'abaissait, déjà on se croyait à bord. Il y eut quelques instans d'une joie délirante, puis tout devint morne; on avait cessé d'apercevoir le feu. Comme cela arrive toujours en pareil cas, on s'efforça pourtant de trouver des consolations à la détresse commune. — Il a viré de bord, disait l'un. — Il aura pris le large pendant la nuit, disait l'autre, et demain au jour nous le verrons reparaître. — Nous étions fatigués d'aller et de venir sur la plage; il fallut s'arranger pour la nuit : je fis choix de deux belles palmes de cocotier, qui, posées d'une certaine façon, formèrent encore un assez bon lit pour un pauvre aventurier depuis long-temps habitué à ne compter que sur son manteau.

Le jour parut sans le navire; jusqu'à midi, nos yeux demeurèrent attachés à l'horizon : rien ne se montrait! Alors vint le découragement, puis la colère; toutes les bouches s'ouvrirent pour appeler la malédiction sur le vaisseau inhospitalier. Il fallut enfin se résigner, et chacun descendit en silence vers les bateaux. Plus d'illusion, car nous retournions à Tinandou, où nous attendaient les mêmes ennuis, la même vie si triste, si languissante. Nous avions en vue quelques bateaux pêcheurs que la nuit ramenait au mouillage. De leur groupe se détacha une petite voile, mais si légère, si rapide, qu'on eût dit un oiseau de mer qui rasait la surface des eaux en y laissant tremper l'extrémité de ses ailes. Elle mit le cap sur nous avec tant de précision, qu'elle vint pour ainsi dire s'abattre sur notre chaloupe. A cette vue, notre capitaine, croyant prudent de se tenir sur ses gardes, nous commanda de visiter nos armes et de les tenir prêtes; mais soudain la voile devint immobile, puis elle tomba, nous laissant voir une embarcation d'une forme gracieuse, d'une propreté admirable, et entretenue avec un luxe asiatique. Des pagnes fines flottaient sur ses mâts; ses cordages étaient d'un filin brillant qui imitait la soie; les hommes qui la montaient étaient vêtus avec une certaine élégance. Ils nous saluèrent et nous offrirent des rafraîchis-

semens : des cocos, de petits biscuits sucrés et une espèce de gâteau de riz d'une saveur acidulée. Ils prirent tout le temps de nous observer, et disparurent comme ils étaient venus, laissant à notre curiosité ces seuls mots : « Nous sommes les serviteurs du sultan des îles. » Quel but avait cette visite? Le bateau était si petit, qu'il ne pouvait être employé à aucune opération commerciale. Il est probable que, le bruit de notre naufrage étant arrivé jusqu'aux oreilles du sultan, ce prince avait envoyé prendre des informations sur les naufragés.

Nous n'arrivâmes à Tinandou qu'au milieu de la nuit. Notre capitaine venait d'être pris d'un violent accès de fièvre, et nous ne pouvions nous défendre des plus sinistres pressentimens. Que serions-nous devenus, abandonnés à nous-mêmes? Il était l'ame de toutes nos résolutions, et c'était son zèle pour notre délivrance qui l'avait précipité avec trop d'ardeur sous les coups d'un soleil meurtrier. A la première nouvelle de sa maladie, le chef de Tinandou, le vieil Ossen, vint le visiter avec le plus tendre intérêt, apportant une potion composée de piment, de girofle et de citron. Plusieurs fois il engagea le malade à prendre cette potion; à chaque refus, il répétait ces mots d'un accent pénétré : *Amara toumara dosti* (moi ton ami). Enfin, voyant que ses instances étaient inutiles, il versa la liqueur dans ses mains et en frotta les tempes et le front du patient, accompagnant ces frictions d'une prière composée d'un grand nombre de versets; il commençait chaque verset à voix basse, puis il montait progressivement jusqu'au ton le plus élevé, et terminait par un profond soupir. Malgré toutes ces conjurations, la fièvre fut opiniâtre et ne céda qu'après vingt-quatre heures de délire, laissant notre malade dans une extrême faiblesse.

Notre situation devenait de jour en jour plus pénible. Cependant nous vîmes faire tous les préparatifs d'une grande expédition, et l'on vint nous annoncer une résolution à laquelle les messagers mystérieux du sultan n'étaient peut-être pas étrangers : nous allions dire adieu aux tristes rivages de Tinandou. On nous fit embarquer sur trois *pros :* l'un, commandé par le chef de l'île, portait le capitaine et les officiers; les deux autres avaient pris chacun moitié de notre équipage. Cette petite flotte ne quitta le port qu'à midi, et la nuit vint la surprendre non loin de l'île où nous avions fait naufrage. Les insulaires, fidèles à leur habitude de ne jamais demeurer sous voile pendant la nuit, vinrent y chercher asile. Les jours suivans, il ne fut plus question de voyage, et, lorsque nous demandions la cause de ce retard, on nous répondait que les vents étaient mauvais, ou qu'il faisait calme. Il fallait bien supporter cette nouvelle contrariété, et nous attendions patiemment qu'il plût à nos maîtres de faire souffler le vent, quand nous vîmes paraître six Européens. Ils avaient traversé l'île pour accourir à nous, abandonnant leur canot sur la côte opposée. C'était ce même canot qui nous avait

causé une si vive émotion lorsque nous l'avions vu se diriger vers les débris de *l'Aigle;* nous avions devant nous un lieutenant et cinq matelots du navire anglais *Louisa Munro*. L'officier nous raconta toutes les circonstances de son expédition. Son capitaine n'avait point vu nos signaux; mais, apercevant le navire naufragé, il avait fait mettre le canot à la mer et lui en avait donné le commandement avec ordre de le visiter. Le lieutenant s'était acquitté de cette mission, puis aussitôt remis en route pour rejoindre ses compagnons; surpris par la nuit, il avait fait des efforts inutiles, et ses matelots s'étaient vainement courbés sur leurs avirons. Un grain qui s'éleva avec violence avait sans doute forcé la *Louisa Munro* à s'éloigner de ces parages dangereux, car le lendemain, au jour, il s'était trouvé en pleine mer, n'apercevant plus son navire, et voyant seulement à l'horizon quelques petites îles. A force de rames, il avait atteint les débris de *l'Aigle*, sur lesquels il passa la nuit. Le jour suivant, il s'était dirigé vers la terre, emportant quelques provisions échappées au naufrage : une barrique de vin et plusieurs bouteilles d'eau-de-vie; il avait relâché sur un îlot à fleur d'eau où il avait passé la seconde nuit, et de là, faisant voile vers les grandes îles, il avait touché à Tinandou; il y avait trouvé les traces de notre passage et des indications qui avaient dirigé ses recherches. L'arrivée de ces étrangers pouvait compromettre notre tranquillité; il était à craindre qu'ils ne missent le désordre dans notre équipage. La découverte qu'ils avaient faite à bord de *l'Aigle* prouvait l'infidélité d'un de nos officiers, et l'usage qu'ils en faisaient justifiait déjà les prévisions de notre capitaine. Heureusement nos matelots n'entendaient pas un mot d'anglais, et notre capitaine, prenant aussitôt sur les nouveaux venus l'autorité qu'il avait conservée sur son équipage, leur ordonna de lui remettre les liqueurs qu'ils avaient apportées. Cette mesure nous sauva d'un danger et nous assura une ressource, car le vin, distribué avec réserve, devint un grand soulagement dans notre détresse.

Cependant les journées s'écoulaient, une brise favorable venait battre nos voiles, et je ne voyais faire aucun préparatif de départ. Je remarquais chez les insulaires une agitation singulière; de nombreux bateaux arrivaient avec de nombreux équipages; nous n'étions pas sans inquiétude; chacun de nous chargea ses armes et se tint sur la défensive. Notre capitaine demanda une explication, on lui répondit comme à l'ordinaire : « Le vent n'est pas bon (*ouaillé accia né*). » Il eut un moment l'idée de recourir à la force; puis, réfléchissant aux funestes conséquences d'une première démonstration hostile, se rappelant d'ailleurs l'hospitalité qui nous avait été si généreusement accordée, les mœurs douces et l'esprit timide de ce peuple, il résolut d'attendre et d'épuiser les voies pacifiques avant d'employer la violence.

Le lendemain, il y eut une grande réunion à laquelle furent convo-

qués tous les chefs de *pros* et les autres Maldivois qui jouissaient de quelque crédit. Notre capitaine y fut aussi appelé. Là, le chef de Tinandou, le vieil Ossen, après avoir protesté de son dévouement pour nous, le supplia de dire aux naufragés de décharger leurs armes, jurant qu'après cette preuve de confiance et d'amitié il commanderait lui-même le départ. Pensant qu'il n'y avait rien à craindre de ces pauvres gens, qui tremblaient si fort à la vue de nos mousquets, le capitaine tira en l'air les pistolets qu'il portait à sa ceinture; puis, s'éloignant avec nous de quelques pas, il commanda le feu. Deux heures après, nous étions sous voile. Toute la flottille avait appareillé en même temps, nos barques pour l'île Malé, résidence du sultan et capitale de tout l'archipel, les autres pour les différentes îles auxquelles elles appartenaient. Une brise légère soufflait du sud et nous poussait lentement vers un groupe d'îles que nous apercevions à l'horizon. La nuit vint nous surprendre assez loin de toute terre habitée; alors un homme de l'équipage s'élança à la mer tenant en main un cordage qu'il attacha sous l'eau à la pointe d'un rocher. La nuit fut tranquille; aux premières lueurs du jour, le capitaine et son équipage mirent le canot à la mer, et se rendirent à une petite île déserte pour y faire cuire du riz, dans lequel ils râpèrent, selon la coutume du pays, de la noix de coco, ce qui lui donne un goût fort agréable.

Le temps était magnifique, et la vue s'étendait au loin. Derrière nous, Tinandou et les îles qui l'environnent apparaissaient comme une immense corbeille de verdure enveloppée d'une vapeur bleuâtre et transparente; devant nous se montrait l'île Souadive au milieu des nombreux îlots semés en cercle autour d'elle, et, quand la voile vint animer la barque, ces deux tableaux semblèrent s'animer eux-mêmes : l'un fuyait, l'autre s'avançait de toute la rapidité de notre marche. Bientôt nous eûmes atteint les premières terres; elles glissaient pour ainsi dire le long de notre bord, et quelquefois nous les rasions de si près, que nos voiles caressaient les arbres du rivage. Le plus souvent elles ne présentaient qu'un massif impénétrable; mais quelquefois cette muraille de végétation s'ouvrait comme une fenêtre, et le regard se perdait alors dans mille détours, se reposait dans les plus mystérieuses retraites. Il n'était pas rare de retrouver la mer à l'extrémité de quelque longue clairière qui traversait l'île dans toute sa largeur. Sur le soir, la brise devint plus fraîche, et, comme le jour tombait, notre barque s'arrêta dans le port de l'île Souadive.

Le lendemain, j'étais de bonne heure sur le rivage, je parcourus l'île, qui ressemblait à toutes celles du groupe que j'avais déjà visitées : même aspect, même physionomie, même silence; comme toutes les autres, elle montrait sur sa plage solitaire sa mosquée couverte de roseaux et son cimetière sablonneux. On peut compter dans le village

une trentaine de maisons, et l'île entière n'a pas plus de deux milles de circonférence. Ma curiosité fut bien vite satisfaite, et j'attendais avec impatience le moment du départ; mais il fallut passer plusieurs longues journées dans cette triste résidence. Nous avions sous les yeux la pleine mer qui nous séparaît de l'île du sultan. Combien il nous tardait d'aborder à ses rivages! Là nous devions trouver tous les secours, toutes les consolations dont nous avions besoin dans notre malheur. Les insulaires, dans leurs récits, n'en parlaient jamais qu'avec enthousiasme : c'était un sol sacré, une terre privilégiée où abondaient toutes les richesses de l'Inde, tout le luxe de l'Orient.

Le 25 décembre, à six heures du soir, nous quittions le petit port de Souadive, et bientôt une lame profonde, venue de la haute mer, nous fit sentir que nous n'étions plus sur les eaux tranquilles d'un bassin. Notre flottille traversa rapidement le canal du nord, et, le lendemain, nous nous trouvions au milieu des récifs qui environnent l'*atollon Adoumatis*. Les îles qui en dépendent me parurent plus riches que toutes celles que j'avais jusqu'alors visitées; il y avait plus de mouvement, plus de bateaux, et à chaque instant une voile, en se détachant du rivage, venait révéler quelque petite baie masquée par de grands arbres. Le soir, nous fîmes escale à l'île la plus méridionale de l'*atollon Nilandou*. Je fus surpris d'y trouver deux villages : l'un, placé à quelque distance de la mer, me parut être la résidence des principaux habitans du pays, car les maisons y sont grandes et environnées de vastes cours ombragées; l'autre, composé de modestes cases qui se pressent en demi-cercle autour d'un petit hâvre, ne peut servir d'abri qu'à de pauvres pêcheurs. Il y avait dans le port quelques bateaux, qui y prenaient leur chargement de noix de coco et de balles de *caire;* c'est le nom que les Maldivois donnent à une espèce de bourre très épaisse, formée des filamens qui enveloppent la noix de coco, et dont ils font leurs cordages.

J'ai passé quelques heures à peine sur ce petit coin de terre, et cependant je ne l'oublierai jamais. Je vois encore d'ici ses chemins qui serpentent, les beaux arbres à pain qui les bordent, leur feuillage un peu sombre, mais formant dans le lointain ces lignes bleues que l'œil suit avec tant de plaisir. J'aperçois, au fond d'un petit bois de cocotiers, une maisonnette bien simple, et qui pourtant me fait rêver encore. Quand j'y entrai, une jeune fille, à demi couchée sur une natte, fixa sur moi ses grands yeux pleins de langueur. Jusque-là, les femmes avaient pris la fuite à mon approche; elle, au contraire, me regardait avec intérêt. Lorsqu'elle se leva, je trouvai ravissant ce costume, qui jusqu'alors m'avait paru ridicule. L'espèce de sac dans lequel les autres femmes me semblaient renfermées avait pris sur son corps les formes les plus moelleuses, et la gêne qu'il occasionne me paraissait une voluptueuse timidité. Près d'elle était un homme déjà âgé, à la physionomie simple et bienveillante; il me salua, m'offrit la moitié de sa natte, puis

il courut détacher de la muraille un long bambou : c'était le réservoir d'un excellent vin de palme, qui coula bientôt dans une noix de coco que me présenta la jeune fille. Cette hospitalité sans prétention, le calme qui régnait dans cette cabane, cette femme si belle perdue dans une île sans nom, son innocence, sa bonté native, qui l'avaient élevée au-dessus des préjugés pour la rendre compatissante à la vue de l'étranger : toute cette scène d'un monde qui n'est point le nôtre me remplit d'une émotion que je n'avais jamais éprouvée. En sortant, j'avais le cœur attendri; je m'arrêtais à chaque instant pour admirer : c'était le ciel si bleu, si transparent, la mer qui se montrait à travers le feuillage, une fleur que je n'avais point encore remarquée, un insecte qui passait en bourdonnant. Tout semblait me sourire, les arbres avaient pris une teinte veloutée et caressante. Si quelque voyageur vient après moi sur ce rivage, il accusera peut-être mes souvenirs de l'avoir embelli. Si son cœur est triste, ses yeux ne verront qu'une terre basse et sans couleur. C'est que la situation de l'ame modifie singulièrement l'aspect des lieux.

Les habitans du petit archipel Nilandou passent pour les plus industrieux de tous les Maldivois, et ils méritent leur réputation. Ils excellent surtout dans l'art de fabriquer les nattes; celles qui sortent de leurs mains sont très recherchées sur toute la côte Malabare. Je les ai souvent contemplés à l'œuvre. Accroupis sur le sol, ils font rouler avec insouciance sous leurs doigts des pailles de toutes les couleurs : pour l'œil qui les suit, ce n'est que désordre et confusion; mais que leurs mains s'arrêtent, que la natte se retourne, et vous serez tenté de proclamer que la patience est le génie. Figurez-vous les palmes les plus fraîches se développant, se recourbant sur elles-mêmes; les dessins les plus gracieux, les plus réguliers, et dans l'ensemble le contraste le plus intelligent des couleurs et l'harmonie la plus parfaite des teintes : on dirait un de ces précieux tissus qui font la gloire de la vallée de Cachemire. Je n'avais à emporter de cette petite île que des images douces et des souvenirs touchans; tout y semblait repos et bonheur, même le travail.

Au lever du soleil, je trouvai le capitaine de notre bateau et son équipage rassemblés au bord de la mer. Ils étaient en prière; les uns avaient les mains croisées sur la poitrine, les autres avaient les bras étendus et tournés vers l'orient. Jamais ils ne manquent à cette pratique religieuse, et souvent je les ai vus abaisser leurs voiles, tourner la proue vers le levant, et demeurer immobiles jusqu'au moment où le soleil les inondait de sa lumière. La brise nous fut favorable; nous longeâmes plusieurs terres, et, dans l'après-midi, je descendis sur une petite île inhabitée, où j'avais aperçu quelques oiseaux, qui vinrent presque se percher sur mon fusil; leur retraite n'avait sans doute jamais été visitée que par les paisibles Indiens, qui venaient de temps en temps y faire la récolte des noix de coco. Il y avait dans ce lieu une cabane et des cendres. J'y trouvai aussi un instrument qui toujours marque le

passage de l'homme dans ces solitudes, où il n'existe pas une seule pierre à feu, et qui se compose de deux morceaux de bois : l'un, d'une substance molle et spongieuse, présente une cavité dans laquelle s'introduit l'autre morceau, qui est d'un bois dur et serré; on fait tourner le dernier avec une grande vitesse, et bientôt jaillissent des étincelles que l'on reçoit sur des feuilles sèches. Les pieux voyageurs, en s'éloignant, pensent à l'étranger qui viendra frapper à la cabane déserte, et, sans le connaître, ils exercent à son égard la plus touchante hospitalité : ils lui laissent l'instrument qui réchauffera son foyer, ils alimentent la fontaine qui lui donnera de l'eau, et abandonnent au cocotier du rivage le soin de le nourrir. Le cocotier est en quelque sorte la providence de ces insulaires : ses feuilles mortes couvrent leurs maisonnettes, ses feuilles vivantes leur donnent un doux ombrage; sa tige élevée devient une colonne qui soutient leurs toits, ou s'élance en forme de mât sur leurs barques; ses fruits sont enveloppés d'une écorce qui se façonne en cordages et fournit à leurs couches un épais duvet; à la naissance des palmes se forme une toile serrée, un tissu léger qui suffit à la pudeur et convient au climat. Sa noix est un vase naturel qui devient sans peine une coupe gracieuse; l'eau qu'elle contient passe successivement, selon l'âge du fruit, de la fraîche insipidité de l'eau de fontaine à la saveur la plus sucrée; son amande est un aliment agréable et nourrissant; elle fournit aussi une huile qui adoucit les alimens des Maldivois et éclaire leurs cases. Cependant la production la plus merveilleuse de cet arbre sacré, c'est une liqueur que l'on tire par incision des rameaux qui doivent porter le fruit. Je ne connais point de breuvage plus parfumé, plus rafraîchissant; les Indiens lui donnent le nom de *calou*. Depuis, j'ai goûté de cette liqueur à l'île Maurice; mais quelle différence! on dirait que le cocotier a perdu avec son climat natal ses plus précieuses qualités.

Je revins à bord avec ma chasse, un peu honteux de ma trop facile cruauté. Toute la nuit se passa au large, et le lendemain on signala les terres qui précèdent l'île du sultan, capitale de tout l'archipel. La mer était belle, la brise légère, le soleil éclatant; nous étions tous dans une vive attente; enfin nous allions voir sortir des eaux cette reine d'Orient. Elle parut... Comment la reconnaître dans sa simplicité? Qu'étaient devenus ses palais, cette pompe dont l'avaient revêtue le récit mensonger des insulaires et notre crédule imagination? Une vieille muraille noircie par le temps formait sa ceinture, elle était couronnée d'une espèce de citadelle que vous eussiez prise de loin pour un de ces rochers assis au bord de la mer, et qui sont là pour servir de nid aux oiseaux du rivage. Rien d'ailleurs ne la distinguait des autres îles qui lui servent de cortége, et, pendant que nos bons Maldivois nous la désignaient avec orgueil, nous la regardions d'un air surpris et abattu.

A six heures du soir, nous étions devant le port. Nous y cherchâmes

en vain quelque vaisseau étranger, nous n'aperçûmes que des mâts de cocotier et des voiles de pagne; c'est en vain aussi que nous cherchions la place où nous pensions descendre : notre barque passa sans s'arrêter pour aller mouiller à une des petites îles qui forment comme une garde avancée autour de la capitale. Il était défendu d'entrer dans le port sans une permission spéciale du sultan : première manifestation de la royauté. La crainte et la défiance, ces tristes compagnes de l'autorité souveraine, environnent donc tous les trônes, même la natte d'un petit prince sauvage qui doit son misérable empire aux insectes de l'océan! L'impatience me tint éveillé une partie de la nuit, et le matin 30 décembre nous entrions dans le port de l'île Malé ou Maldive. Au milieu de l'île s'avance la citadelle, qui domine toute la plage et divise la mer en deux bassins. Celui qui est à l'occident, plus large et plus profond, reçoit les grandes barques et les bateaux du sultan; l'autre, plus étroit, s'étend vers l'orient et sert de rendez-vous à une multitude de pirogues qui, chaque matin, prennent pour ainsi dire leur volée et reviennent le soir, chargées de poisson, échouer sur une lisière de sable qui environne ce bassin. A peine étions-nous mouillés, qu'un bateau se détacha du pied de la citadelle et vint le long de notre bord. Un homme enveloppé d'une espèce de cafetan rouge en sortit, prononça quelques mots, et nos guides lui désignèrent notre capitaine. Aussitôt il lui tendit la main, le salua du nom de *capitan saheb*, et lui fit signe de descendre dans son embarcation. Je les suivis, et quelques minutes après nous posions le pied sur un petit pont qui touche aux remparts. Nous y étions attendus par un grand nombre de curieux; presque tous portaient des tuniques blanches et des turbans de diverses couleurs, ce qui de loin formait un spectacle assez plaisant, car les Maldivois parlent rarement sans agiter la tête, et il fallait voir ces boules bleues, rouges, vertes, se mouvoir dans tous les sens.

Nous attendîmes quelque temps notre second capitaine et l'officier anglais, qui venaient dans un autre bateau, puis nous nous mîmes en marche sous la conduite de notre guide. Nous suivions de longues rues tortueuses, nous traversions des places, quelquefois même de petits bois de cocotiers; enfin on s'arrêta devant une maison d'assez belle apparence. L'intérieur ne ressemblait point aux habitations que nous avions jusqu'alors occupées : point de lits suspendus, mais dans toute la longueur une espèce de pupitre où plusieurs hommes étaient à écrire. Au lieu de plumes, ils se servaient de longs roseaux peints des plus vives couleurs et ornés de dessins dans le goût chinois. Nous nous trouvions, selon toutes les apparences, dans un des bureaux du gouvernement; c'était là notre domicile provisoire. Un des principaux personnages de cet établissement vint nous recevoir et nous adressa un long discours composé en grande partie de phrases interrogatives, à en

juger par l'inflexion de sa voix. Nous lui répondîmes en français, en anglais, en nous servant aussi de tous les mots du pays que nous avions pu apprendre à Tinandou ou à Souadive, mais qui ne furent pas mieux compris que le reste. Enfin il se retira, nous laissant étourdis de son éloquence et livrés à nos tristes réflexions.

Le jour suivant, on nous conduisit à la *maison commune*, logement destiné aux voyageurs, espèce de caravansérail appuyé contre les remparts, non loin de la porte par laquelle nous étions entrés. Cette demeure, environnée d'une vaste cour sans ombre, sans culture, révélait par sa triste nudité le domaine de l'hospitalité publique. J'en vins à regretter les cases de bambous de nos bons insulaires de Tinandou et de Souadive. Mes dernières illusions s'étaient évanouies à la vue de l'hospice où l'on nous avait confinés. Arrivé au terme du voyage, je n'avais même plus pour consolation l'incertitude et le vague de l'avenir; tout ce que je pouvais espérer après avoir langui quelque temps sur ce misérable coin de terre, c'était d'être jeté dans les forêts de Ceylan ou sur quelque plage de la côte Malabare. J'essayai de combattre, par l'influence des objets extérieurs, les sombres pensées qui m'assiégeaient. Dès-lors, pour me fuir moi-même, j'étais sans cesse en mouvement. Je visitai l'île dans toutes ses parties, le matin et le soir sur le rivage, au milieu du jour dans les chemins ombragés, parcourant tous les lieux, me mêlant à tous les groupes, et bien souvent surpris par la nuit assez loin de notre triste demeure.

L'île Malé, quoique d'une très médiocre étendue, n'est pas indigne de l'attention du voyageur. Elle est couverte d'habitations qui, réunies quelquefois en bourgades, souvent isolées au milieu de petits bois de cocotiers ou de jardins, lui donnent l'aspect d'une grande ville bocagère. Chaque propriété est environnée d'une haie de bambous; les chemins sont bordés d'arbres à pain aux larges feuilles luisantes et profondément découpées. Dans l'intérieur de l'île, les arbres et les plantes se pressent selon leur caprice, et font une harmonieuse confusion de formes et de couleurs : ici, le badamier avec ses nombreux étages de verdure; plus loin, le dattier qui agite ses panaches argentés, le multipliant aux mystérieuses arcades, le bananier avec ses longs régimes de fruits. On y rencontre aussi très fréquemment un grand arbre dont j'ignore le nom, et qui de loin surprend l'œil par sa physionomie étrange. Figurez-vous une haute colonne sur laquelle tremblent, comme autant d'étoiles, des milliers de petites feuilles légères qui courent et se confondent depuis la base jusqu'au sommet, où s'étend comme un chapiteau de feuilles larges et épaisses. Les Indiens mutilent les rameaux de cet arbre, le dépouillent de toute végétation, ne lui laissant que les branches qui couronnent sa cime élevée, puis ils déposent à la racine quelques grains de bétel. Cette plante grimpante et vigoureuse s'attache

à son écorce, l'enveloppe de toutes parts, et pousse sa tête jusque sous le toit vivant ménagé pour lui servir d'abri. Je me demandais comment on n'avait pas abandonné de préférence à cette liane avide le tronc grisâtre du cocotier, qui est naturellement nu, lorsque j'aperçus un jeune Indien suspendu à la cime d'un palmier, d'où il faisait pleuvoir une abondante moisson de cocos; je le vis ensuite descendre tranquillement le long de la tige, où des degrés avaient été pratiqués en forme d'escalier.

Ces îles de formation récente, ces terres qu'on pourrait en quelque sorte appeler factices, ne possèdent sans doute en propre aucune plante. Quand elles sortirent des flots, elles étaient toutes nues; les régions voisines leur donnèrent pour ceinture la flore de leurs rivages, la mer et les vents leur apportèrent les fruits et les graines des terres primitives. Il en vint de bien loin, et c'est ici l'occasion de mentionner cette noix monstrueuse nommée autrefois *coco des Maldives*. On ne la trouvait, disait-on, qu'aux abords de ces îles; mais quand l'archipel fut mieux connu, quand on y eut cherché vainement l'arbre qui produisait le fruit en question, il fallut hasarder une autre hypothèse, on crut reconnaître dans le *coco des Maldives* le fruit de quelque plante marine, et on l'appela dès-lors *coco de mer*. Buffon lui-même adopta cette erreur. Le merveilleux s'attacha à cette production, comme il s'attache à toute chose rare, et dont l'origine est inconnue. On attribua au coco de mer des vertus extraordinaires; la pulpe que renfermait la noix devint une panacée universelle, un aphrodisiaque plus puissant que tous les philtres. Elle se vendit au poids de l'or, et la noix fut considérée comme un vase précieux. Long-temps après, en 1743, un capitaine qui faisait l'exploration de l'archipel des Seychelles découvrit une petite île montueuse où poussaient certains grands arbres dont les palmes longues, dures et presque métalliques faisaient entendre comme un bruit de cymbales. Des fruits d'une grosseur prodigieuse pendaient à ces arbres; d'autres, tombés depuis long-temps, couvraient le sol. C'était le prétendu coco de mer, qu'on appela désormais *coco des Seychelles* (*lodoicea Sechellorum*). On en fit des cargaisons; en cessant d'être rare, ce fruit perdit toutes ses vertus, sa pulpe ne fut plus bonne qu'à désaltérer des nègres, et sa noix, coupée par morceaux, sert aujourd'hui de vaisselle aux esclaves. Toutefois cette petite île des Seychelles, qui prit le nom de Praslin, est demeurée jusqu'à ce moment la seule patrie de ces arbres singuliers. Leurs fruits sont encore poussés par les courans jusqu'aux Maldives, mais ils n'y germent point; de jeunes pieds ont été transplantés sur d'autres terres, et ont refusé d'y vivre.

Quant aux animaux, les espèces introduites aux Maldives sont peu nombreuses. Il est vrai que ces pauvres îlots ne sont guère propres au bétail, et nos gros ruminans trouveraient difficilement de quoi s'y

nourrir. Le seul animal domestique qui y soit commun est le cabri de l'Inde, charmante petite gazelle qui s'en va bondir sur les grèves où croissent quelques plantes grasses et des arbustes aromatiques. Le lait qu'elle donne est très savoureux, et sa chair est assez délicate. Mais la manne de ce pays lui vient de la mer. Le poisson y est d'une abondance miraculeuse. Il se promène par troupes le long des rivages, il y forme des bancs mobiles, pénètre dans les canaux et frétille dans les bassins. C'est aussi de la mer que viennent à ces îles tous les oiseaux qui peuplent leurs bois et nichent dans leurs rochers. Bien loin, sur les grèves, la mer jette sa vie et ses trésors; on y voit une foule de coquillages qui s'enfoncent dans le sable, et des crabes de toutes les formes, de toutes les couleurs, qui grouillent, montent, descendent et tracent leurs sillons sur la plage. Parmi ces différentes espèces de crustacés, il en est de vraiment curieuses. J'en ai remarqué une qui porte sur des pattes longues et menues une carapace arrondie de couleur terreuse et luisante, ayant la forme et presque la dimension d'un crâne humain. Je ne saurais dire quel fut mon saisissement lorsqu'apercevant pour la première fois cette bête hideuse qui était accroupie sous des feuilles, je la vis se soulever à mon approche et courir devant moi; il me sembla voir une tête de mort qui marchait.

L'île Malé, dont je fis plusieurs fois le tour, est environnée d'une vieille muraille noircie par le temps, verdie par les flots, et qui suit fidèlement toutes les sinuosités du rivage, excepté dans l'enfoncement d'une petite baie fermée par des récifs qui forment là une défense naturelle. Cette muraille, composée de débris de madrépores, est garnie de plates-formes où l'on trouve de vieux canons rouillés. Tout cet appareil de guerre n'était pas très redoutable : les murs lézardés laissaient passer les plantes, des rideaux de lianes fermaient les embrasures, la végétation assiégeait les remparts et en hâtait la destruction. Des canons et des remparts sur ces pauvres îlots perdus au milieu de l'Océan indien! Et d'où leur est venue la guerre? Peut-on livrer bataille pour un peu de sable, quelques noix de coco et des coquillages? — Après tout, ce sont là leurs provinces, leurs moissons et leurs tributs. L'histoire de ces pauvres insulaires est celle de tous les hommes; les annales de leur petite communauté sont celles de nos grands royaumes, seulement elles n'ont point été écrites. Que vaut leur gloire dont personne ne se soucie? L'étranger l'estime moins que le fruit de leurs cocotiers; le voyageur lui préfère l'ombre de leurs arbres et l'eau de leurs fontaines. Il serait curieux cependant de mettre en parallèle avec nos prétentions vaniteuses les annales dédaignées de cette petite fourmilière.

Les Maldivois sont évidemment d'origine arabe, et ils ont gardé les principaux caractères de cette grande nation nomade. Ils ont à la fois de la sauvagerie et certaines formes de politesse, de la cupidité, l'amour

de la rapine et pourtant une sorte de générosité, la haine de l'étranger et en même temps le culte de l'hospitalité. Je ne pense pas toutefois qu'ils proviennent d'une migration directe; je crois plutôt qu'ils sortent de quelque tribu qui avait déjà mêlé son sang à celui de la race éthiopienne. Placée en regard de l'Afrique, l'Arabie commença par jeter ses deux bras sur le continent africain; l'un s'étendit au nord, l'autre à l'est, et c'est sans doute de cette dernière branche que se détacha la petite colonie qui vint peupler les Maldives. Le type arabe s'est conservé parmi ces insulaires, mais il a perdu sa régularité originelle; le teint s'est modifié aussi, il est beaucoup plus basané. Les Maldivois ont de la ressemblance avec les habitans de Zanzibar et des autres îles africaines où les Arabes se sont anciennement établis. Le voisinage de la côte Malabare a aussi produit son effet, et l'on retrouve chez eux quelque chose de la physionomie hindoue : une sorte de langueur dans l'expression du visage, principalement dans les yeux, et cette mollesse du corps qui touche à l'abattement. Outre l'influence d'un même climat et d'une même nourriture qui doit à la longue effacer bien des différences, on peut supposer à cette ressemblance des Maldivois et des Hindous une cause plus active. Lorsque les Arabes abordèrent aux Maldives, ils durent y trouver quelques familles hindoues qui s'y étaient déjà fixées, ou bien, postérieurement à leur occupation, des hommes et des femmes de la côte seront venus faire alliance avec les enfans du prophète.

La situation de l'archipel, son origine et sa forme présenteraient aussi d'intéressans sujets d'étude au naturaliste et au géographe. Toutes ces îles sont entièrement madréporiques; elles doivent leur existence à certains petits insectes qui vivent en république au fond de la mer, où ils construisent leurs innombrables cellules. Ces cellules, composées d'une substance calcaire, se groupent et s'élèvent en se ramifiant comme des plantes marines; puis les différentes tiges se multiplient, se joignent, se pressent, et finissent par former une vaste ruche, un bloc poreux, mais solide. Quand l'édifice a atteint le niveau de la mer, il cesse de s'élever, et alors la couche supérieure, soumise à l'influence de l'air, de la pluie et du soleil, se décompose et fournit les premiers principes, la première nourriture d'une végétation naissante. Pendant que ce travail s'accomplit, quel est le sort des zoophytes, de ces vers imperceptibles, de ces architectes mystérieux? S'élèvent-ils à mesure que leur construction grandit, abandonnant les ruches inférieures pour en construire de nouvelles, ou bien chaque étage est-il le logement d'un nouvel essaim de travailleurs? forment-ils des générations superposées l'une à l'autre? L'imagination recule ici devant les conjectures. Quand donc ont-ils jeté les fondemens de ces grands édifices? où ont-ils puisé cet amas de substances calcaires? combien a-t-il fallu de siècles à leur travail si lent pour élever au-

dessus des eaux ces immenses coupoles de corail, aujourd'hui revêtues d'une luxuriante végétation, où se balancent des cocotiers gigantesques, où des arbres séculaires enfoncent leurs racines? Ces îles madréporiques, y compris les Laquedives et le petit archipel de Chagos, composent une chaîne d'environ quatre cents lieues, du 13e degré de latitude nord au 7e de latitude sud, et ce qu'il y a de plus remarquable, cette chaîne dans toute son étendue est régulièrement perpendiculaire à l'équateur. Pourquoi ces pierres vivantes se sont-elles ainsi alignées? quelle loi leur a prescrit cette direction? Ce sont autant de questions qui attendent encore les solutions de la science.

La première relation d'un voyage aux îles Maldives remonte à l'an 1508. Almeyda les trouva ce qu'elles sont aujourd'hui; leur importance, loin d'avoir grandi, semblerait plutôt avoir décliné. Les Portugais, ces anciens maîtres de la côte Malabare, tentèrent vainement de s'en emparer. Du consentement des insulaires, ils avaient formé un établissement et construit un fort; mais, aussitôt qu'ils eurent laissé percer leurs desseins ambitieux, ils furent chassés, et leur forteresse fut démolie. Depuis lors, ces petites îles ont conservé leur indépendance au milieu des envahissemens successifs d'un autre peuple qui a fouillé toutes les mers. Peut-être ne doivent-elles qu'à l'oubli cette indépendance dont leur chef se montre pourtant si fier. A mon arrivée, j'avais prié un de ses officiers de lui demander une audience; il me fit répondre qu'il ne me connaissait aucun titre à une pareille faveur, que lui, sultan des îles, ne pouvait, sans compromettre sa dignité, recevoir un simple voyageur comme moi, ajoutant, par courtoisie sans doute, que si jamais le roi de mon pays venait le visiter, il lui ouvrirait les portes de son palais. Le grand-seigneur, dans son château des Sept-Tours, au milieu de la plus belle ville du monde, n'a pas plus d'orgueil que ce petit prince sauvage étendu sur sa natte, environné de cabanes et de rochers. Le gouvernement des Maldives n'est pas seulement un despotisme absolu, c'est une théocratie complète. Ce roi est tout à la fois le chef suprême du peuple, le grand-prêtre et le représentant de Dieu; la religion est comme incarnée dans sa personne; il n'y a point d'autre loi que sa volonté. Le sultan sort rarement de son prétendu palais, où il demeure enfermé avec ses femmes, passant son temps à fumer, à chanter des prières, à recevoir le tribut qu'on va lui porter en nature, s'occupant quelquefois de ses bateaux et de son commerce, et, quant au reste, laissant ses sujets obéir aux usages. Son indolence lui plaît, il se contente de l'espèce de culte qu'on lui rend, et il croit se renfermer dans l'esprit de sa mission souveraine et sacerdotale en se montrant inaccessible et fier surtout à l'égard de l'étranger. Il a près de lui quelques gardiens, et ne communique guère avec ses sujets que par l'intermédiaire de ses ministres, qui se réunissent dans un établissement voisin du palais,

Pour fonder et maintenir une telle organisation, il faut un peuple ignorant, crédule, subjugué par le fatalisme et façonné à la servitude. Grace à cette ignorance même de la population, l'absolutisme, qui, en présence d'une race d'hommes plus éclairés, plus turbulens, dégénérerait vite en tyrannie, n'est encore aux Maldives qu'une sorte de gouvernement patriarcal.

Les premiers temps de notre séjour à Malé se passèrent dans un isolement complet. Nous n'avions guère de rapports qu'avec un seul des employés du sultan, l'officier, je crois, chargé de la police; du moins il avait mission de nous surveiller. Il se nommait Ossacar; c'était un petit homme sombre et luisant comme l'ébène, et, par une bizarre coquetterie, toujours enveloppé d'une longue tunique blanche, et coiffé d'un large turban de même couleur. Son noir visage, enchâssé dans la mousseline, ressortait avec un morne et curieux éclat. Trois petites boîtes d'argent étaient suspendues à sa poitrine; une de ces boîtes contenait de la chaux réduite en poudre, une autre de la noix d'arec coupée par petits morceaux, et la troisième des feuilles de bétel. Il fallait le voir s'accroupir, croiser les jambes, puis ouvrir successivement ses trois boîtes. D'abord il étendait avec le plus grand soin sur une de ses cuisses la feuille de bétel, il y répandait une certaine dose de chaux, il y mêlait une certaine quantité d'arec, et, quand il avait fait son opération avec toute la gravité d'un alchimiste, il savourait son précieux mélange avec une singulière expression de sensualité. Pauvre homme! il était heureux à peu de frais. Dans mon découragement, j'en venais quelquefois à envier à Ossacar son assoupissement moral et les puissans effets de son narcotique; puis, comme effrayé à cette pensée, je prenais la fuite, marchant au hasard. La fatigue du corps amenait bientôt le repos de l'esprit, et je me trouvais assez calme pour oublier un instant ma captivité. Le plus souvent, je me rendais sur les bords d'un fossé large et profond qui sert de défense à la citadelle du côté de la terre. Le père du sultan régnant l'avait fait creuser. C'était un prince prudent; par ce travail, il avait renfermé sa demeure dans une île, assurant sa retraite à la fois contre les ennemis extérieurs et contre ses propres sujets. Je rencontrais toujours un peu d'ombre et de fraîcheur dans ce lieu. Diverses espèces d'arbrisseaux croissent dans les escarpemens du fossé, et de grands arbres s'élancent du bord intérieur. A travers les branches, j'apercevais la forteresse avec ses nombreuses petites fenêtres; vue ainsi, elle avait toute la physionomie de nos habitations du moyen-âge. De l'autre côté, elle regarde la mer, dont elle est séparée par une place solitaire. C'est là qu'est l'entrée de l'habitation royale, et deux ponts lui servent de communication avec la terre ferme, l'un à l'orient, l'autre à l'occident. Un jour, je m'aventurai jusqu'à la porte de ce palais, et plongeai mes regards dans la cour intérieure; elle était silencieuse et

déserte. Un gardien seulement, accroupi dans l'angle d'une masure, se leva en murmurant et me fit signe de m'éloigner. Je m'éloignai en effet, p'ein de pitié pour cette misérable grandeur surprise sans déguisement, pour la chétive majesté de ce prince qui passe ses jours à regarder la mer à travers la fumée de son gourgouli. Je descendis vers le rivage, jusqu'à l'entrée d'un vaste bâtiment qui s'étend le long de la mer, et qui fut construit, selon toute apparence, pour recevoir les barques du sultan, quand la tempête les met en danger. Des feuilles de cocotier rangées avec soin et pressées l'une contre l'autre lui font un toit impénétrable et presque incorruptible; les troncs du palmier-arec le soutiennent dans toute sa longueur, et forment un péristyle qui n'est pas sans élégance dans sa rusticité. Quelques vieux bateaux et des bois amoncelés obstruaient l'intérieur, il y avait des mâts et des vergues apportés par la mer à la suite des naufrages; mais ce que j'y vis de plus remarquable, ce fut le couronnement d'un gros vaisseau européen. Il avait conservé quelques restes de dorure et une partie de ses ornemens; on distinguait encore le bras d'une Renommée tenant une couronne; au-dessous, quelques lettres effacées révélaient la place où on lisait autrefois le nom du navire. J'interrogeai longtemps ce grand débris, ce vaste tombeau d'une caravane qui m'avait précédé au désert. Cette vue réveilla tous mes regrets, et je fis un pénible retour sur moi-même. Tout à coup j'entendis une voix de femme entrecoupée de plaintes et de gémissemens. Je me levai, je cherchai de l'œil, je ne vis rien; j'avançai les mains dans l'obscurité, je ne trouvai rien. J'allais sortir, quand j'aperçus une natte suspendue à une des colonnes et se déroulant jusqu'à terre. Je la soulevai. Quel spectacle! deux femmes étaient assises derrière ce rideau : l'une, dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse; l'autre, plus horrible que la mort. La lèpre avait rongé tous ses membres, et son affreuse nudité ne pouvait plus se couvrir que du linceul. A mon aspect, elle étendit vers moi ses mains à moitié dévorées, tandis que sa compagne, se glissant au-devant d'elle, la serrait avec tendresse dans ses bras, la couvrait de son corps. Je laissai bien vite tomber le rideau; ce spectacle m'avait trop profondément ému. Je recueillis plus tard quelques renseignemens sur ces pauvres jeunes filles; elles étaient sœurs, et presque de même âge. Quand la maladie eut frappé l'une d'elles, toutes deux parurent également frappées; quand la religion et le préjugé eurent dit anathème à la souffrance, il fut impossible de les séparer. Celle qui était saine et belle, qui pouvait trouver un époux, brava les lois d'une religion cruelle, le mépris d'une société injuste, et vint s'ensevelir avec sa sœur pour la nourrir et la consoler. Ces peuples considèrent la lèpre comme un châtiment du ciel, comme une maladie infamante. Le malheureux qui en est atteint voit aussitôt rompre tous les liens qui l'attachent au monde,

Il ne trouve d'abri que dans les lieux solitaires, sous un rocher au bord de la mer, dans quelque cabane perdue sous les arbres, où la compassion va lui jeter de loin quelques misérables alimens. — L'ophthalmie est aussi très commune sur ces rivages sablonneux, et l'on a imaginé comme préservatif l'emploi d'une certaine poudre jaune appliquée autour des yeux; puis le remède est devenu un agrément, une beauté, et jamais les indigènes ne sortent sans avoir tracé avec une attention minutieuse cette singulière auréole autour de leurs paupières.

En général, les Maldivois sont légers, crédules, superstitieux, comme tous les peuples ignorans. Et d'où leur viendrait la lumière? Leurs cabanes ne sont visitées que par de pauvres matelots naufragés, qui n'ont plus dans le cœur que la souffrance, la misère et le désespoir. Et quand même ces matelots pourraient leur apporter de sages conseils, des vérités utiles, les insulaires les repousseraient. Le monde est ainsi fait partout : s'il a pitié du malheur, il n'a foi qu'aux enseignemens de ceux qui ont le pouvoir et la force. Joignez à cette disposition de notre misérable nature les exigences et l'empire d'une religion qui prêche un fatalisme grossier, qui condamne la réflexion comme un attentat, le changement comme une impiété: alors vous comprendrez la nuit épaisse et lourde qui pèse sur toutes ces îles. L'habitant des Maldives quitte rarement ses rochers de corail. Pour lui, l'univers est dans son petit archipel; quand il a visité dans sa pirogue les îlots les plus voisins, quand il a pêché sur son rivage, fumé son gourgouli, rêvé pendant quelques années, son existence est pleine, sa destinée s'est accomplie. Il en est cependant qui, poussés par une ambition peu commune, se sont aventurés jusqu'à la côte Malabare, qui même y ont séjourné. Ce sont là de grands voyageurs; quand ils reviennent dans leur île, on fait cercle autour d'eux. Ils parlent beaucoup; malheureusement ils n'ont rien appris. S'ils ont vu d'autres sables, ils n'ont pas vu d'autres hommes; ils apportent quelques petits meubles en bois de sandal, des étoffes de soie ou de coton, mais pas une idée nouvelle. Seulement, par habitude, ils sont devenus plus tolérans, plus communicatifs avec les étrangers.

Un soir, je rencontrai sur le rivage un de ces rares voyageurs. Il vint à moi, me tendit la main, et m'adressa la parole en anglais. C'est chose merveilleuse comme le plus petit rapprochement devient intimité, qnand tout d'ailleurs est séparation. Je n'avais jamais vu cet homme, et il me sembla retrouver une vieille connaissance. Il se nommait Daïdi; il avait, pendant quelque temps, fait un petit trafic à la côte Malabare, il avait visité les résidences anglaises et s'était trouvé en rapport avec des Européens. Ayant acquis une petite fortune, il était revenu à Malé, où ses voyages et son argent l'avaient mis en grand crédit. Il avait gardé sa bonne nature, et malheureusement aussi son ignorance native. S'il ne fut pas très utile à ma curiosité, il fut du moins secour able à mes

misères et à mon ennui. Sa maison devint presque la mienne, et il me reçut toujours en ami. Quelques jours après notre première entrevue, Daïdi me donna un grand dîner, auquel il convia plusieurs de mes compagnons d'infortune. La table fut dressée sous une tente; elle était couverte de vases de porcelaine de Chine; on y voyait aussi quelques couverts d'argenterie anglaise, luxe qu'on avait considéré sans doute comme inutile jusqu'à ce grand jour. Deux plats de riz sec s'élevaient aux extrémités comme deux pyramides de neige, et dominaient tout le service. La viande de cabri faisait presque seule tous les frais du dîner : ici, desséchée sur la braise et arrosée de jus de citron pimenté; là, nageant dans des flots de *mantègue*, espèce de beurre préparé qu'on tire de l'Inde, et que fournit le lait des chameaux. Des sucreries et des fruits complétaient le repas : il y avait des melons, des pastèques, des dattes et différentes espèces de bananes. Pour boisson, on nous versait de l'eau rafraîchie dans des gargoulettes arabes, du vin de palme renfermé dans des vases de bambou, et une infusion de feuilles de giroflier, dont la saveur brûlante était plus propre à flatter l'odorat que le goût. Daïdi ne pouvait prendre part au festin, sa religion lui défendait de manger avec des étrangers; mais, assis dans un grand fauteuil, à quelque distance de la table, il donnait ses ordres, et faisait dignement les honneurs de sa maison.

Cette fête avait attiré quelques curieux, elle fit du bruit, on parla de nos usages singuliers, et, quelques jours après, un des principaux personnages de l'île vint nous prier de lui donner le spectacle de notre gracieux appétit. Une pareille invitation n'était pas très séduisante; mais le solliciteur était puissant et passait pour être très bien placé dans les bonnes graces du sultan. La prudence fit taire la susceptibilité, et malgré notre répugnance il fallut accepter. Le lieu du rendez-vous était un pavillon décoré avec prétention, mais sans goût : des nattes de toutes couleurs tapissaient les cloisons, et plusieurs lampes de cuivre pendaient aux solives. La chère fut médiocre, il y avait beaucoup d'apparat et point de cordialité. C'était une véritable représentation, nous étions comme sur la scène. En face de nous s'ouvrait une tente non éclairée, où apparaissaient dans l'ombre des turbans et des manteaux. La crainte que ce lieu inspirait à quelques-uns, l'attitude servile avec laquelle d'autres en approchaient, quelques mots échappés aux insulaires, nous firent bientôt comprendre que le sultan était au nombre des spectateurs. Nous étions au dernier acte de cette comédie d'un nouveau genre, et nous avions assez bien rempli nos rôles, car les plats étaient vides; nous allions nous lever quand parut un homme apportant deux épées, un énorme poignard et un grand sabre. Le maître du logis prit ces armes, les déposa sur la table et nous invita fort civilement à choisir. Nous nous regardâmes tout interdits; mais il insista, il ne demandait

qu'un petit combat, quelques gouttes de sang pour payer sans doute notre dîner et amuser son noble souverain. D'où pouvait venir cette barbare fantaisie? Un matelot de notre équipage, ancien maître d'armes, donnait quelquefois, pour se distraire, des leçons d'escrime à ses compagnons de captivité; sans doute les Indiens avaient entendu le cliquetis du fer, ils avaient vu de loin le combat, et, prenant la chose au sérieux, ils en avaient conçu l'idée d'un spectacle vraiment digne d'un peuple sauvage. Pour nous, peu disposés à tenter le métier de gladiateur, nous répondîmes que notre religion nous défendait de faire un pareil usage de ces armes; puis, saluant très profondément, nous laissâmes tous les spectateurs fort déconcertés. Toutefois nous n'osions pas trop rire de leur mystification; un tel caprice pouvait avoir de funestes conséquences, et les premières paroles de notre capitaine à son équipage furent pour défendre sévèrement tout exercice qui pourrait faire naître l'idée d'une lutte ou d'un combat.

Je voyais très fréquemment Daïdi : il était toujours complaisant et bon; mais les espérances que j'avais fondées sur lui s'en allaient à mesure que je le connaissais mieux. Vrai croyant, aveuglé par la superstition, imbu de préjugés, il se faisait mystérieux quand je lui parlais de sa religion, et répondait par des contes ridicules à mes questions sur les mœurs et l'histoire de son pays. Sa protection seule servit ma curiosité; il consentait quelquefois à m'accompagner dans mes promenades, et alors j'avais plus d'assurance. La crainte des prêtres et du peuple m'avait éloigné jusque-là des mosquées et des cimetières; avec lui, j'osai m'en approcher.

On ne peut faire un pas dans cette petite île sans penser au ciel et à la mort; sur ce misérable coin de terre s'élèvent douze mosquées, et chacune est environnée de son cimetière. Aussi ces hommes, d'ailleurs timides, ont-ils un grand courage à l'heure suprême; ils sont à peine émus, leur résignation est préparée par l'habitude : ils vivent au milieu des tombeaux, et, quand vient le moment du départ, ils ne vont pas bien loin. Les morts ne sont point entièrement retranchés de la société, car on les consulte, on s'entretient avec eux, et, à certains jours, on leur porte des gâteaux et des fruits.

Trois mosquées se distinguent par leur architecture; la plus remarquable est celle qui domine les tombeaux des sultans. Les murs sont formés de larges pierres de corail polies, sculptées avec un soin minutieux, et rapprochées avec une adresse si merveilleuse, qu'on croirait voir un seul bloc. Le madrépore, ainsi préparé, prend cette belle couleur jaune doré des marbres antiques. L'édifice est vaste, et cependant il n'a que trois ouvertures, toutes placées à la façade, une porte cintrée et deux petites fenêtres de même forme. Les battans de la porte et des fenêtres sont d'un bois brillant, sculpté avec plus d'art

encore que la pierre; on y voit plusieurs petites figures et des emblèmes religieux dont je n'ai pu trouver l'explication. Les murailles offrent dans toute leur étendue un dessin uniforme : ce sont des lignes qui se croisent et font des losanges découpés en rosace. Tous ces travaux sont en relief, et s'étendent comme une belle tapisserie ou une indienne imprimée. Le haut se termine par une corniche un peu lourde pour la délicatesse et l'élégance de ces gracieuses arabesques. Au fond du temple s'ouvre un étroit corridor, conduisant à une tour sans fenêtres et terminée par une plate-forme. Matin et soir, souvent même dans le cours de la journée, un homme monte au sommet de cette tour, et là, se bouchant les oreilles, il crie : Allah! à plusieurs reprises, pour appeler les fidèles à la prière.

Les tombeaux sont des édifices carrés, construits en madrépore comme les mosquées, et, comme elles, revêtus extérieurement de sculptures et d'images symboliques. Ils sont couverts de lames de cuivre, ou d'un toit plat composé de bois et de chaux, qu'on appelle *argamasse* dans la langue du pays. Chaque tombeau est environné d'une cour fermée par un mur d'enceinte. La porte du monument est abritée par une petite tente en toile de coton, entretenue avec soin et renouvelée à certaines époques. D'où peut venir cet usage? Est-ce un signe religieux? ou bien veulent-ils traiter les morts à la façon des vivans, comme s'ils étaient encore sensibles à la fraîcheur de l'ombre, la plus douce chose dans ce climat brûlant? Si ce n'est pas une idée d'une bien haute philosophie, c'est au moins une pensée pleine d'une pieuse et tendre mélancolie. Les petits pavillons blancs que l'on voit flotter sur toutes les tombes sont destinés à les protéger contre les esprits malins qui rôdent particulièrement autour des cimetières, cherchant à s'introduire auprès des morts pour les tourmenter dans leurs étroites demeures. Ce saint palladium, sur lequel toute la famille réunie a fait des prières, et qu'elle apporte en grande cérémonie, me rappelait les exorcismes de notre ancienne église. Les Maldivois attribuent à ce signe une influence directe et toute matérielle; ils croient par là mettre en fuite la légion des vampires, absolument comme nos paysans suspendent des haillons, attachent des crecelles à leurs arbres chargés de fruits pour en éloigner les oiseaux. Plus d'une fois, quand la brise du soir agitait les drapeaux des cimetières, j'ai entendu les insulaires dire : — Les morts dormiront bien cette nuit.

Le vendredi est leur jour de fête; le sultan sort de sa citadelle, et va visiter toutes les mosquées, y faire des prières. Il s'avance, précédé d'une garde assez nombreuse, armée de lances ou plutôt de *sagayes*, parmi lesquelles on voit aussi quelques vieux fusils rouillés. Si le temps est beau, des hommes marchent à ses côtés, en agitant de larges éven-

tails de plumes de paon. S'il vient à pleuvoir, on déroule une natte immense, soutenue de distance en distance par de longs bâtons, et le cortége se range, se presse sous cette espèce de dais.

Dans l'année, il y a une nuit spécialement consacrée à la mémoire des morts, et cette funèbre solennité eut lieu pendant notre séjour aux Maldives. Hommes, femmes, enfans, se répandent alors dans les cimetières; chacun porte son offrande : des fruits, du lait, des viandes préparées selon le goût de celui qui repose sous la terre où ils vont s'asseoir et prier. Quelques-uns même y déposent leurs gourgoulis tout enflammés, d'où s'échappe la fumée pénétrante de ce tabac sucré qu'ils aiment tant dans ce monde, et qui doit encore les réjouir dans l'autre. Après l'accomplissement de cette cérémonie, il est d'usage que les inférieurs aillent visiter ceux de leurs compatriotes qui ont sur eux autorité ou influence. Je me trouvais alors chez Daïdi : c'était un *patricien*, et je vis accourir dans sa demeure de nombreux cliens. En entrant, ils se courbaient jusqu'à terre, et demeuraient dans cette position jusqu'à ce que le maître du logis les fît asseoir; puis il leur présentait le bétel et les congédiait. Vainement je voulus connaître la cause de cette espèce d'hommage qui rappelait la féodalité; mon hôte se perdit dans de longues explications auxquelles je ne pus rien comprendre. Cependant, comme il était plus expansif, plus causeur que de coutume, je le pressai de questions, et je vis clairement qu'au fond de toutes leurs cérémonies et de toutes leurs pensées religieuses il y avait une grande frayeur du diable. Il me révéla que les Maldivois n'entreprenaient jamais rien sans avoir préalablement consulté l'oracle. Je ne sais comment ils accomplissent cette pratique; mais j'y trouvai l'explication de ces lenteurs, de ces obstacles mystérieux qui, plus d'une fois, m'avaient désespéré dans mes rapports avec les insulaires. En pensant aux conséquences d'un pareil culte, d'une superstition si sauvage, je tremblai. Ces mêmes hommes qui nous avaient accueillis avec une touchante hospitalité, parce que les nombres ou tout autre symbole nous étaient favorables, nous auraient sans doute égorgés dans le cas contraire. Bien des naufrages en effet ont eu lieu sur ces mêmes rochers, et jamais on n'a entendu parler des équipages.

Parmi les croyances des Maldivois, il en est qui rappellent la plus ancienne idolâtrie. Ainsi ils sacrifient au dieu du vent, ou au vent lui-même, qu'ils considèrent peut-être comme un esprit indépendant. A cet effet, ils construisent un petit navire qu'ils couronnent de fleurs, et qu'ils portent au rivage en grande cérémonie. Ils attachent au fond une poule blanche, y mettent une petite provision de riz, un vase contenant un peu d'eau douce, puis ils l'abandonnent à la brise en poussant de grands cris. Quelquefois ils le lancent sur les flots après l'avoir

rempli d'ambre et de bois odorant auquel ils ont mis le feu, l'accompagnant de leurs prières ou le poursuivant de leurs imprécations jusqu'à ce qu'il ait entièrement disparu.

Cependant le jour de notre délivrance approchait : l'ordre avait été donné par le sultan de tenir prêt à prendre la mer le plus grand de ses *pros*, de tout disposer pour une expédition à la côte Malabare, et nous devions trouver passage à bord de cette embarcation; telle était aussi sa volonté. Chaque année, il fait armer pour la même destination un de ses plus grands bateaux, et il le charge des productions de son misérable empire : des nattes, des noix de coco, du poisson boucané, et des sacs contenant de petites coquilles univalves, qu'on nomme *coris*, très recherchées sur le continent, où on les accepte comme monnaie de bas aloi, ayant un cours légal et régulier. En échange, le bâtiment rapporte des tissus de soie et de coton, du sucre, et principalement du riz. On choisit pour le départ le temps où règne la mousson du sud-ouest, vers le mois d'avril, et le retour n'a lieu qu'après le renversement de la mousson, alors que les vents passent au nord-est, vers le mois d'octobre.

L'oracle vint sans doute une dernière fois nous contrarier, car, au moment où nous allions monter à bord, nous reçûmes contre-ordre, et il nous fallut encore compter quelques longues journées d'attente; puis, un soir, on nous fit embarquer précipitamment, et aussitôt le bateau gagna le large. Nous étions à peine à deux lieues de terre comme le soleil se couchait. Le capitaine prit la barre du gouvernail, fit carguer la voile, tourna la proue vers l'occident, et tout son équipage, composé d'une vingtaine d'hommes, récita à haute voix et très dévotement une prière qui dura un quart d'heure. Le soleil disparut, la voile remonta, et l'on fit route. Pour moi, au moment de dire un éternel adieu à ces peuplades presque inconnues, je ne me rappelais pas sans charme leurs mœurs singulières, leur existence pauvre et isolée, qui les force à tourner invariablement dans un petit cercle d'habitudes matérielles. Tous les jours, de grands navires d'Europe cinglent sous ces rochers; debout sur sa grève, l'habitant des Maldives les considère avec indifférence, comme s'ils étaient en quelque sorte un produit de la mer, et il ne s'inquiète ni d'où ils viennent ni où ils vont. De son côté, l'Européen regarde à peine ces petites îles, et quand on lui a dit qu'elles ne donnent que des cocos, qu'elles sont peuplées d'hommes ignorans et à moitié sauvages, il passe sans plus s'en occuper. Pourtant il nous semble qu'il n'y a point de coin de terre si perdu, si misérable, qui ne puisse être rattaché par quelque lien d'intérêt commun à la grande famille humaine. Si des bâtimens d'un fort tonnage ne peuvent s'approcher sans danger de ces plages basses et pénétrer dans ces bassins hérissés de hauts-fonds, de petites barques, des péniches légères, pourraient facilement entrer dans les passes et porter

au cœur de l'archipel la vie et le mouvement. Les îles de France et de Bourbon, malgré leur éloignement, nous paraîtraient appelées à trafiquer avec les Maldives de préférence à Ceylan et à la côte Malabare, qui les touchent pour ainsi dire, mais où se trouvent les mêmes productions. Le commerce d'échange serait le meilleur, car toute importation deviendrait précieuse pour des hommes qui n'ont rien que ce qu'ils récoltent eux-mêmes. On aurait en retour des cargaisons de cocos et de balles de *caire*, des nattes d'une grande beauté, de l'écaille, quelques morceaux d'ambre, du corail noir qu'il serait facile de polir et de travailler. Bientôt le commerce ferait naître l'industrie : de vastes pêcheries pourraient s'établir sur tous ces bancs de sable, et, pour créer des manufactures d'huile de palme, il suffirait d'introduire sous leurs bois de cocotiers ces petits moulins à bras que nous employons dans nos colonies. Ces résultats, il est vrai, ne pourraient s'obtenir qu'avec l'assentiment et les bonnes dispositions du sultan; mais nous sommes persuadé qu'il serait accessible à d'adroites prévenances, à de petits présens, et surtout à l'espoir bien fondé de voir augmenter sa fortune.

Les vents nous furent peu favorables; huit jours se passèrent à courir bord sur bord. D'après notre estime, nous devions nous trouver dans le voisinage du cap Comorin. Un homme monta à la tête du mât pour chercher cette terre à l'horizon; mais, au lieu d'annoncer le continent, il signala derrière nous, un peu à l'ouest, une île dont nous n'étions éloignés que de sept ou huit milles. Elle fut reconnue pour être l'île Minicoï, la plus méridionale de l'archipel des Laquedives. Nos vivres étaient presque épuisés, l'eau manquait, et, malgré sa répugnance, notre capitaine se vit dans la nécessité d'y faire une relâche. Pour moi, je fus dans l'enchantement, car j'étais accablé de fatigue et d'ennui. Quelle pénible traversée! Sur le pont, un soleil ardent nous dévorait; notre seul abri était une petite case pratiquée dans le corps du bateau, et l'on y suffoquait, car elle était toujours pleine de fumée. Déjà la vue des cocotiers semblait me rafraîchir, et leurs masses jetaient sur le sable du rivage des ombres où ma pensée courait se réfugier. Aussi je ne fus pas le dernier à toucher la terre.

Cette île a la forme d'un fer à cheval; sa cavité est tournée vers le nord-ouest, où elle offre une baie vaste et tranquille. Des récifs l'environnent et lui font une digue naturelle, contre laquelle viennent se briser les flots de la haute mer. Il y a passage aux deux extrémités de cette muraille de rochers, et dans le centre se trouvent quelques petites issues accessibles seulement à des pirogues de pêche. Au bord de la baie s'élèvent deux villes ou plutôt deux villages. Je ne vis que l'extérieur des maisons. La population me parut nombreuse, active et entreprenante; mais ces insulaires ne nous montrèrent que haine et dédain : ils ont l'air plus fier, plus décidé que les Maldivois, et sont

d'une cupidité excessive. Heureusement, nous étions sous la protection du sultan des Maldives. Ils entouraient, ils flattaient notre capitaine, qui avait mis son plus beau turban, et représentait ainsi son noble souverain avec une dignité vraiment diplomatique. Peu satisfait de leur accueil, je m'éloignai au plus vite, cherchant l'ombre et les arbres. Je m'arrêtai sur une petite éminence : j'avais autour de moi des tombeaux, sous mes pieds une verdure épaisse; çà et là paraissaient quelques petites cases et des plantations de cocotiers. Je voyais des hommes monter et descendre le long de ces hautes colonnes avec l'agilité de l'écureuil, tenant suspendus à leurs mains les tuyaux de bambou dans lesquels ils recueillent le vin de palme. Par-delà ces cabanes et ces arbres, j'apercevais la mer couverte de pirogues courbées sous la voile et louvoyant vers la passe comme un troupeau qui regagne le bercail.

Ce fut pour moi le dernier tableau de cette nature calme et monotone des îles indiennes, de ce mouvement uniforme et invariable qui berce la vie de ces insulaires et la rend semblable à un long sommeil. Nous appareillâmes le lendemain au lever du soleil; le cinquième jour, on signala les montagnes de Travancore, et bientôt nous étions en rade d'Aleppee sur la côte Malabare. Une rivière, ou plutôt un bras de mer s'étend de ce comptoir jusqu'à la vieille cité portugaise de Cochin, où nous espérions trouver secours et passage à bord de quelque navire européen. Une pirogue indienne nous y conduisit en quelques heures. La ville de Cochin a perdu son ancienne splendeur; elle contient encore un peuple nombreux, mais on reconnaîtrait difficilement dans cette race abâtardie les descendans des compagnons de Gama et de tous ces hardis Portugais qui vinrent à leur suite. Cependant nous ne fûmes point trompés dans notre attente. Si les habitans de Cochin ne possèdent plus de vaisseaux, ils en construisent pour d'autres peuples. Le bois de teck qu'ils emploient est presque incorruptible, il fait le principal mérite de leurs constructions et soutient encore chez eux cette seule et dernière industrie. A l'époque de notre arrivée, il y avait plusieurs grands navires sur les chantiers, et l'on venait de lancer à la mer le brick *Gregorio* en destination pour l'île Maurice. Ce brick fut mon libérateur; deux mois plus tard, il laissait tomber l'ancre devant la ville du Port-Louis et me rendait à ma patrie adoptive.

R. Drouin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1846.

Il était convenu que la petite session n'aurait pas, à proprement parler, un caractère politique. Dans le discours de la couronne il n'a pas été question d'affaires. Le roi a adressé quelques paroles gracieuses aux deux chambres, et tout a été renvoyé au mois de janvier. On a voulu obtempérer sur-le-champ à la prescription de la charte, qui veut qu'après une dissolution une chambre nouvelle soit convoquée dans les trois mois; mais du reste il n'y avait rien d'urgent à expédier, et dans quelques jours la petite session sera close. D'ailleurs, dans quelques jours aussi les conseils-généraux vont s'ouvrir, et ils réclament la présence de la plupart des pairs et des députés. Cependant les premières délibérations de la chambre de 1846 avaient un véritable intérêt de curiosité. La vérification des pouvoirs touche à tous les intérêts, à toutes les passions de parti, et les débats qu'elle soulève offrent toujours de piquans indices des tendances, des dispositions de l'assemblée. Nous avions aussi à faire connaissance avec les députés nouveaux, à voir leur attitude. Les députés nouveaux convergent, pour la plupart, vers le parti du gouvernement; ils apportent dans la chambre un dédain assez marqué pour certaines questions politiques, ils se disent avant tout hommes positifs, hommes d'affaires. Quelques-uns d'entre eux arrivent avec l'intention sincère de poursuivre avec ardeur des réformes économiques et financières, des améliorations administratives. Puisse ce beau zèle persévérer! Quand on professe l'indifférence en matière de questions politiques, il faut au moins se montrer fécond et puissant pour le bien-être matériel.

La majorité, forte tant de ces nombreuses recrues que de son ancienne phalange, a été compacte et résolue dès les premiers jours. Elle a porté dans la vérification des pouvoirs des intentions systématiques. Toutes les violations des formalités extérieures de la loi l'ont trouvée sévère. Dans tel collége, le scrutin avait été fermé une heure avant le terme prescrit; la chambre a annulé l'élection, bien qu'elle eût été faite à une majorité considérable. Les faits moraux ont été appréciés dans un autre esprit. La majorité n'a pas voulu entrer dans l'analyse de tous les élémens qui constituent ce qu'on appelle corruption dans la langue po-

litique; elle a aussi manifesté la volonté expresse d'éviter une enquête. La majorité a pensé que dans l'appréciation de la corruption tout était arbitraire et périlleux. Où s'arrêter dans une appréciation pareille? Quelle est la limite qui sépare les sollicitations permises d'une brigue coupable? Aussi, entre les protestations des électeurs et les dénégations des candidats élus, le choix de la majorité n'a pas été douteux; la majorité a cru sur parole les députés nommés, et elle a validé les élections. La chambre n'avait-elle pas cependant un moyen de contrôler, de vérifier les allégations portées devant elle? N'avait-elle pas la voie de l'enquête? C'est précisément ce moyen, cette voie, dont la majorité avait bien résolu de ne plus user. En 1842, la chambre avait ordonné une enquête parlementaire. Une commission, représentant le pouvoir de la chambre, avait entendu plus de soixante témoins; elle avait cité devant elle des fonctionnaires, des magistrats, des agens du ministère des finances et du ministère de l'intérieur. Tout cela était nouveau, délicat, fécond en collisions qui pouvaient être fâcheuses entre le pouvoir exécutif et la souveraineté parlementaire. Dans plusieurs parties, le rapport de la commission était une sorte de tableau de mœurs où l'on voyait l'électeur cherchant à exploiter son vote, et se tournant vers le candidat dont le crédit et la fortune enflammaient le plus ses espérances. « Il sortira de l'enquête, disait le rapport en terminant, de graves et sévères leçons... Il importe sans doute de surveiller et de contenir l'autorité quand elle s'écarte de ses devoirs, mais il n'est pas moins salutaire et urgent de réformer les mauvaises passions qui voudraient s'introduire dans la société. » En 1846, sommes-nous meilleurs ou pires qu'en 1842? Les mauvaises passions ont-elles gagné ou perdu du terrain? Sur ces questions, une nouvelle commission d'enquête nous eût donné des éclaircissemens auxquels il faut renoncer. La majorite n'a pas voulu d'une investigation qui, dans la dernière législature, lui avait créé des embarras.

Au reste, en validant les élections attaquées, la majorité a été impartiale; elle n'a pas moins accordé ses suffrages à MM. Benoist et de Renneville qu'a M. le président Mater. Ce dernier a défendu son élection avec une singulière vigueur. On se rappelait, en écoutant sa parole nerveuse, incisive, spirituelle, qu'avant de présider la cour royale de Bourges, il était à la tête de son barreau. M. de Renneville n'a pas porté à la tribune l'élan oratoire de M. Mater; il a exposé les circonstances de son élection avec une sobriété de développemens que soutenait une énergie quelque peu hautaine; on sent dans l'ancien secrétaire de M. de Villèle la conviction d'un homme de parti. M. de Renneville a dénié à la chambre le droit de s'immiscer dans ce qui avait pu se traiter de confidentiel et d'intime entre lui et ses électeurs : selon lui, la chambre n'est juge que de la régularité des opérations légales. Peut-être ne se fût-il pas exprimé avec tant de fermeté, s'il n'eût été certain, comme il l'a affirmé, que la pièce décisive où étaient consignés certains engagemens envers les électeurs n'existait pas, ou plutôt, comme on le disait sur quelques bancs de la chambre, n'existait *plus*. Quoi qu'il en soit, dans cette circonstance, aucun principe n'avait été compromis. M. le président Mater a terminé son remarquable discours en déclarant qu'il resterait député pendant toute la durée de la législature. M. de Renneville a surtout argumenté de l'impossibilité où l'on se trouvait de lui rapporter la preuve de l'engagement qu'il aurait pris envers ses électeurs de donner sa démission après deux années d'existence parlementaire. Ces deux députés ne pouvaient reconnaître

d'une manière plus explicite qu'il est des conditions que le pouvoir électoral, si entier qu'on le suppose, ne saurait imposer aux candidats.

Quels sont les vrais rapports entre l'élu et l'électeur? Que reste-t-il de liberté au premier, et jusqu'où s'étend le droit du second de lier son représentant? Ces questions sont fort délicates, et vouloir les trancher par une règle absolue conduit, nous le croyons, à l'erreur. Il existe assurément un lien moral entre l'élu et ceux qui l'ont nommé : M. le ministre des affaires étrangères n'a-t-il pas été trop loin quand, pour mieux combattre la doctrine du mandat impératif, il a soutenu, surtout dans le débat sur l'élection de M. Drault, que le député, en entrant dans la chambre, était libre de la manière la plus absolue? Mais alors il n'y a donc aucune obligation, aucun lien entre les électeurs et l'élu? Ce dernier peut donc à son gré professer des opinions tout-à-fait contraires à celles qui l'ont envoyé au parlement? Conséquence absurde, car elle frappe au cœur le système de la représentation. Le député n'est ni dans un état d'indépendance complète, ni dans les entraves d'une servitude sans réserve : dans les circonstances importantes, sa loyauté et son bon sens lui marqueront son devoir. Quant à l'électeur, sa souveraineté ne saurait aller jusqu'à mutiler, jusqu'à dénaturer le mandat de l'élu. La charte dit expressément que les députés sont nommés pour cinq ans; des électeurs ne peuvent violer cette disposition en limitant à une ou deux années la vie parlementaire de leur représentant. Si on leur accordait cette faculté, on arriverait à cet étrange résultat, que le même collége pourrait s'assurer d'avance les moyens d'envoyer à la chambre trois ou quatre députés pendant la durée d'une seule législature. Maintenant que faut-il penser quand l'électeur se borne à imposer au candidat l'obligation de voter dans tel sens sur une question spéciale? Une majorité de 151 voix contre 134 vient de décider que, dans ce cas, l'élection est nulle. Cette décision est-elle irréprochable? N'immole-t-elle pas les droits de l'électeur à la souveraineté parlementaire? Dans le scrutin dont l'élection de M. Drault a été l'objet, on a vu, du reste, plusieurs membres de la politique conservatrice voter contre la solution à laquelle le cabinet paraissait attacher la plus grande importance.

Le scrutin sur la présidence a montré la force de la majorité. Cette force, au surplus, n'avait été contestée par personne; elle avait été hautement reconnue à la tribune par les orateurs de l'opposition, par MM. Duvergier de Hauranne et Billault. Pendant que M. Sauzet réunissait 223 voix, M. Odilon Barrot n'en obtenait que 98. Les scrutins pour les vice-présidens et les secrétaires n'ont pas été moins significatifs.

Nous parlions tout à l'heure de ce qu'avait fait et pensé la chambre, en 1842, sur la question d'une enquête parlementaire; si, sur d'autres points, nous comparons encore 1842 et 1846, nous trouvons de singuliers contrastes. Les élections de 1842 eurent lieu quelques jours avant la déplorable catastrophe du 13 juillet : elles donnèrent à l'opposition, sinon le triomphe décisif d'une majorité numérique, du moins une égalité de forces qui était une vraie victoire morale. Il y eut cette impression générale, qu'en face d'un pareil résultat le maintien du cabinet était presque impossible; mais, par le coup cruel de la mort du prince royal, tout changea. Les chambres convoquées n'eurent plus à délibérer sur la politique du ministère, mais sur les destinées futures de la monarchie. On fit trève aux luttes de parti, aux guerres de portefeuille, pour travailler d'un com-

mun accord à raffermir l'état ébranlé. C'est alors que la loi de régence, loi de prévoyance et d'organisation, prit place dans notre droit public à côté de la Charte; moment d'union trop court entre les partis et les hommes politiques, mais qui, du moins, porta ses fruits, époque mémorable où le centre gauche et son chef apportèrent au gouvernement un si puissant concours, et rendirent à la monarchie des services trop oubliés. Pourquoi la gauche ne suivit-elle pas alors l'exemple qui lui était donné? Si elle eût marché dans cette voie, elle aurait aujourd'hui plus de force et de crédit. Cependant, quelques mois après, les chambres revenaient avec les préoccupations les plus sérieuses, notamment sur les questions étrangères. Si le ministère trouva une majorité dans le parlement, il dut la conquérir par les plus énergiques efforts, par des engagemens solennels pris à la face des chambres de suivre la politique qu'elles lui indiquaient. Nous ne songeons point à refaire ici l'histoire de la législature de 1842; mais qui ne se rappelle les débats ardens et profonds, les amendemens équivalant à une véritable censure, enfin les majorités équivoques qui mirent si souvent le cabinet en péril? Aujourd'hui le ministère songe avec une satisfaction intime qu'il n'a plus à craindre de pareilles épreuves, et il trouve dans le présent les plus grands motifs de sécurité. Ces motifs, il en faut convenir, sont réels. L'animation politique que nous avons constatée dans les élections et dans la législature de 1842 est presque éteinte.

Bien des causes ont contribué à amortir les sentimens et les tendances qui dominaient il y a quatre ans : la principale est la surexcitation de l'industrie, dont le triomphe a été d'autant plus complet qu'il avait été longuement préparé. Ce n'est pas hier, c'est il y a dix ans qu'on appréciait déjà toute l'importance des grands travaux publics, des vastes spéculations, enfin des chemins de fer. Des différens cabinets qui tour à tour ont pris les affaires, les uns ont duré trop peu, les autres ont rencontré trop d'obstacles pour pouvoir mener à bien ces grandes et nouvelles questions de l'industrie. Sur ce point, comme sur d'autres, la fortune a favorisé le ministère du 29 octobre. Il a profité des tâtonnemens de ses prédécesseurs, de leurs échecs, de la maturité de la question. Ces chemins de fer si débattus, si attendus, si désirés, il les a eus entre ses mains; ç'a été un instrument, une diversion. Capitalistes, spéculateurs, agioteurs, grands propriétaires, petits rentiers, toutes les classes enfin, depuis le banquier jusqu'à l'homme de lettres, se sont jetées sur cette proie, qui du reste a trompé bien des convoitises, et l'on voudrait qu'une préoccupation si générale, si unanime, n'eût pas pesé de tout son poids sur l'esprit public pour en changer, pour en altérer les dispositions! A-t-on le temps, a-t-on l'humeur de s'occuper des affaires du pays, quand on attend avec une impatience fiévreuse la cote de la Bourse, pour savoir si l'on a triplé ou perdu ses capitaux?

C'est ainsi que l'industrie a tué, pour un temps, la politique en appelant à elle toutes les pensées, toutes les passions. Nous n'avons ni enthousiasme ni anathèmes pour un fait incontestable; il faut l'accepter comme tout ce qui est nécessaire. Il est dans le génie et la destinée de notre pays de passer par les situations les plus diverses et de les épuiser. Il y a quinze ans, nous vivions dans l'effervescence qui accompagne toujours une révolution; la France était possédée de l'exaltation démocratique, et l'opposition était à la mode. Il était même de bon ton de railler les hommes prudens et positifs qui demandaient à la société de se cal-

mer, de se raffermir sur sa base, et de travailler à son bien-être. Aujourd'hui la mode est ailleurs, elle a passé avec la victoire du côté de l'industrie, et la réaction, comme il arrive toujours, est extrême. C'est la politique qui est devenue l'objet d'un dédain parfois cynique. Les générations nouvelles débutent dans le monde avec le mépris des sentimens qui faisaient battre le cœur de leurs pères; on ne saurait plus les accuser d'être révolutionnaires, elles naissent gouvernementales. Ainsi va le monde, ainsi la vie d'une société se compose de passions et de phases contradictoires; heureusement cette vie est longue, elle a la puissance d'user bien des erreurs, et d'épurer au creuset du temps tout ce qui est excessif, exagéré

Notre époque a ses avantages comme ses inconvéniens, et il ne faut pas plus l'envisager avec désespoir qu'avec un optimisme sans restrictions. Il y a plus : elle impose aux hommes politiques, qu'ils soient aux affaires ou dans l'opposition, des devoirs dont la négligence serait funeste. Si nous considérons d'abord la majorité, nous la voyons, dès le début de cette législature, dans une situation plus forte qu'au commencement de la chambre de 1842. Il y a quatre ans, la majorité se cherchait; elle se forma laborieusement, et, pour ainsi parler, sous le feu de l'ennemi. Aujourd'hui, dès le début, elle se trouve constituée; elle triomphe avant d'avoir combattu. Une si éclatante prospérité impose des devoirs sérieux. A l'intérieur, rien ne saurait empêcher la majorité de prendre l'initiative d'utiles combinaisons; elle sait bien que, dans la voie des réformes, elle ne peut être entraînée plus loin qu'elle ne voudra, puisqu'elle est maîtresse du terrain, et n'a pas besoin d'auxiliaires. Dans les questions politiques, dans tout ce qui touche à nos relations extérieures, nous espérons que la majorité ne partagera pas l'indifférence que voudraient lui inoculer certains esprits. Si cette indifférence venait à prévaloir, elle serait dans nos mœurs publiques un symptôme bien plus triste que tous les faits de corruption électorale. En Angleterre, la corruption électorale a de bien autres proportions que parmi nous. Il y a quatre ans, un rapport du comité d'enquête de la chambre des communes a constaté que la victoire restait presque toujours aux candidats qui dépensaient les sommes les plus fortes. Contre de pareilles habitudes, il y a chez nos voisins un puissant antidote, l'esprit politique. On a remarqué, il y a long-temps, que les bourgs-pourris avaient envoyé à la chambre des communes les plus grands hommes parlementaires de la Grande-Bretagne. De l'autre côté du détroit, cette corruption n'exerce pas d'influence au-delà des *hustings*, elle s'arrête au seuil de la chambre des communes; elle n'atteint pas la vie parlementaire. La chambre de 1846 vient de se montrer indifférente aux faits de corruption qui ont été dénoncés devant elle; elle a imité en cela le parlement anglais, qui a rejeté, il y a quelques années, les mesures qu'on lui proposait dans l'espérance de changer sur ce point les mœurs britanniques. On se rappelle en effet que whigs et tories furent unanimes pour repousser les innovations pénales réclamées par M. Rœbuck, qui se trouva en Angleterre le seul ennemi sérieux de la corruption. Puisque la chambre de 1846 n'a pas voulu plus que le parlement anglais sévir contre certains scandales, qu'au moins, à son exemple, elle garde cet esprit politique qui fait la force, la dignité des grandes assemblées, et sans lequel la représentation nationale ne serait plus qu'une vaste agence d'affaires locales et particulières. Il y a, dans le sein de la majorité, des hommes sérieux, désireux du

bien, jaloux de l'honneur du pays : il leur appartient de lutter contre les mauvaises pentes qu'ils pourraient remarquer dans leur propre parti, de ne pas s'abandonner à cette pensée d'égoïsme et d'inertie qui professe que, pour tout conserver, il suffit de ne rien entreprendre.

Le ministère est heureux, et vraiment le moment est assez mal choisi pour lui offrir des conseils. Il voit dans l'atmosphère politique une sérénité si calme et si profonde, qu'il ne saurait imaginer à quel endroit de l'horizon pourrait paraître quelque sombre nuage. S'il éprouve aujourd'hui quelque embarras, c'est de ne plus avoir d'obstacles devant lui. Il a une liberté entière d'action et de mouvement dont il lui sera demandé compte, et voilà l'inconvénient d'un triomphe si complet. Même avant que l'urne électorale eût parlé, M. le ministre des affaires étrangères a reconnu au banquet de Lisieux que le temps avait marché et imposait au cabinet des obligations nouvelles. La victoire, loin d'obscurcir cette vérité, l'a rendue plus impérieuse. Nous nous rappelons que, dans les derniers temps du ministère du 11 octobre, plusieurs membres de ce cabinet, où siégeait M. Guizot, trouvaient qu'après être sortis vainqueurs des longues luttes qu'ils avaient soutenues, leur présence aux affaires n'avait plus d'objet, et ils quittèrent le pouvoir non-seulement sans chagrin, mais avec une sorte d'empressement. Aujourd'hui, dans le cabinet du 29 octobre, on n'éprouve pas la même satiété; on a la ferme volonté de suffire à une nouvelle carrière. Cette ambition n'est pas blâmable en soi, et elle ne peut être jugée que sur des résultats. Désormais ce n'est plus la durée du ministère qui est en question, mais sa valeur politique. Quels seront ses rapports avec la majorité? Lui donnera-t-il l'impulsion ou la recevra-t-il? Quel sera son choix entre les deux tendances qu'il doit remarquer autour de lui, la passion du *statu quo*, le goût des améliorations? Il y a dans le cabinet des hommes assez éclairés pour apprécier tout ce que réclament les progrès du temps, les besoins du pays; mais auront-ils la résolution nécessaire pour mener à bien des mesures qu'ils tiendront pour opportunes, pour utiles? Cette question n'est pas hors de propos quand on se rappelle ce qui se passa il y a quatre ans au sujet de l'union franco-belge. Plusieurs ministres paraissaient frappés des avantages et de la nécessité de cette grande mesure, notamment M. Lacave-Laplagne et M. Guizot. M. le ministre des finances s'était livré à un examen qui l'avait convaincu que l'industrie française n'avait vraiment rien à craindre d'une association commerciale avec nos voisins. Il y a eu un moment où M. Guizot attachait la plus haute importance au triomphe de l'union; il y voyait un résultat dont sa politique aurait pu être fière. Cependant on se décida à ajourner indéfiniment ce grand projet. Pourquoi? parce que plusieurs députés avaient pris l'alarme, parce que, sans attendre l'ouverture du parlement, ils s'étaient rassemblés et avaient protesté contre l'alliance commerciale de la Belgique et de la France. C'est devant une pareille réunion sans qualité et sans caractère que nous avons vu le cabinet reculer et abandonner un dessein publiquement avoué. Il est vrai qu'aujourd'hui le redoutable M. Fulchiron ne siége plus à la chambre des députés. Toutefois il est permis de souhaiter que le cabinet ait à l'avenir plus de fermeté contre ceux de ses amis qui voudraient s'opposer aux améliorations, aux mesures qu'il pourrait concevoir. Peut-être l'impôt sur le sel fera-t-il à lui seul les frais de toutes les réformes.

L'opposition a devant elle un avenir laborieux et sévère. Elle n'a pas cherché

à atténuer les échecs qu'elle avait éprouvés; elle a mis plutôt une sorte de fierté à proclamer que le résultat des élections la plaçait pour long-temps en dehors de toutes prétentions au pouvoir. C'est dire en même temps qu'elle ne permet pas à la fortune d'ébranler ses opinions, et qu'elle est plus que jamais résolue à les défendre, à les soutenir. Cette attitude l'honore et doit lui mériter l'estime de ses adversaires. L'opposition reproduira sa motion sur les incompatibilités; elle tirera même du plus grand nombre de fonctionnaires qui occupent aujourd'hui les bancs de la chambre un argument nouveau pour prouver qu'il faut faire par la loi ce qu'on ne peut obtenir des mœurs. Un projet de réforme électorale servira de complément à la doctrine des incompatibilités. On voit que l'opposition est déterminée à une lutte de principes par laquelle elle espère éclairer et convaincre le pays. Pour soutenir cette lutte, les talens ne lui manquent pas. Elle sera sinon triomphante, du moins respectée et utile, si à la fermeté elle joint la modération et un sentiment vrai de l'état moral de la France. Qu'elle se garde surtout de toute assimilation fausse avec ce qui s'est passé sous la restauration. Jamais époques ne furent plus différentes que les dernières années du règne de Charles X et le temps présent. Il y a vingt ans, on était plein d'ardeur et d'illusions; on prêtait au gouvernement représentatif librement pratiqué une puissance morale que peut-être il n'a pas, on s'imaginait qu'après avoir brisé l'obstacle qui gênait l'élan du pays, tout serait pur, grand et beau. Nous devions entrer dans la république de Platon ou dans le royaume de Salente. L'obstacle fut renversé, une dynastie malhabile disparut dans la tempête, et la libre exécution de la charte fut conquise d'un seul coup. Nous savons maintenant par les faits ce que produit la pratique du régime représentatif, un mélange de bien et de mal. La carrière est ouverte pour les mauvaises passions comme pour les bonnes. Croire qu'après une telle expérience on pourrait faire appel à l'effervescence, à l'enthousiasme d'il y a vingt ans, ce serait s'abuser et s'exposer à de graves mécomptes. Que l'opposition soit de son temps, et ne cherche pas ses inspirations dans des souvenirs historiques; elle est nécessaire au pays, elle est un élément indispensable de notre civilisation politique, et pour notre compte nous regretterions vivement les erreurs qui compromettraient d'une manière sensible son autorité morale.

La cour des pairs a jugé le triste insensé qui avait voulu contrefaire le régicide. On a été généralement choqué de voir ce prétentieux idiot occuper pendant trois jours l'attention d'une grave assemblée.

Le parlement anglais a été prorogé au 4 novembre prochain, après une session de deux cent dix-neuf jours. Cette longue session, si solennellement ouverte par sir Robert Peel, a été close par un ministère whig, successeur encore mal affermi d'un homme d'état dont la chute volontaire a été une sorte de triomphe. Le discours que lord John Russell a mis dans la bouche de la reine exprime l'espérance que l'admission plus libre des produits des pays étrangers sur le marché anglais augmentera le comfort et améliorera la condition de la grande masse du pays; il se termine par cette pensée, qu'il faut combiner l'obéissance à la loi avec le désir du progrès social. Ainsi, en Angleterre comme en France, on proclame que c'est un devoir de s'occuper du bien-être des peuples et d'imprimer à la société un progrès régulier. Aujourd'hui l'aristocratie britannique met son honneur et sa politique à professer ces principes; elle comprend qu'elle

ne peut elle-même se maintenir qu'en acceptant le mouvement, à la condition de le régler. Les affaires extérieures de l'Angleterre sont très brièvement mentionnées dans le discours prononcé au nom de la reine; nous y avons seulement lu que les prétentions rivales de l'Angleterre et des États-Unis au sujet de l'Orégon ont été réglées d'une manière compatible avec l'honneur national. Sur ce point, lord Palmerston s'est hâté de ratifier le traité qui était l'ouvrage de lord Aberdeen. Il déclare que l'Angleterre doit être on ne peut plus contente de ses relations actuelles avec les États-Unis. Quand on songe aux éventualités que pourrait offrir la question du Mexique, il est permis de croire, à ce langage, que c'est un parti pris de la part de la politique anglaise, de se tenir pour satisfaite, quelque chose qui arrive du côté de l'Amérique. C'est bien. Nous ne blâmons pas cette modération; seulement nous espérons que lord Palmerston n'aura pas à l'égard de la France un esprit moins conciliant. Cependant, s'il fallait en croire certains bruits, lord Palmerston aurait repris, à l'occasion des affaires d'Espagne, ses procédés hautains envers le cabinet français. Est-il vrai qu'il aurait déclaré à M. de Jarnac que non-seulement il maintenait le *veto* de l'Angleterre prononcé par son prédécesseur à l'égard de M. le duc de Montpensier pour la main de la reine d'Espagne, mais qu'il l'étendait à tout projet d'union du prince français avec l'infante, sœur de la reine? Cette déclaration aurait vivement blessé le chef de la dynastie de 1830, qui n'en aurait pas caché son mécontentement profond. Si lord Palmerston revenait envers la France aux dispositions qui l'ont animé en 1840, il prendrait sur lui une grave responsabilité. Il ferait aussi penser qu'il ne se rend pas bien compte de la force actuelle de la France, et il se donnerait l'inexcusable tort d'apporter de nouveaux obstacles à l'affermissement d'une alliance à laquelle est attachée la paix du monde.

REVUE LITTÉRAIRE.

POÉSIES NOUVELLES.

Dans le monde intellectuel où nous vivons, s'il est une chose qui, malgré tout, appelle naturellement les plus sérieux et les plus purs hommages, c'est la poésie, — la poésie dans sa haute et grande expression; et ces hommages ne consistent pas dans un chétif éloge, dans une froide et vulgaire estime : l'admiration est le sentiment qui doit répondre et qui répond en effet à toute œuvre de génie poétique. L'admiration est pour la poésie une justice et en même temps un besoin. Elle est comme le souffle qui active et agrandit cette flamme sacrée, et, pour celui-là même qui l'éprouve, n'est-ce pas la plus noble passion? n'est-ce point un entraînement qui porte avec lui son prix par les joies qu'il éveille, par la satisfaction qu'il laisse dans l'ame? L'esprit est heureux d'admirer comme le cœur

est heureux d'aimer. Cette faculté d'enthousiasme si digne d'envie est, en outre, la force intime de la critique. Nul ne désavoue ce qu'il y a de doux et de fécond tout à la fois dans l'admiration; mais la question est de savoir dans quelles limites se doit produire ce sentiment généreux, quelle loi doit le diriger. L'admiration est-elle une sorte de fétichisme, d'idolâtrie à l'égard de certains hommes? Toute discussion qui les touche devra-t-elle passer pour une hérésie, toute restriction pour une injure? Si la nature, par un jeu bizarre, a mis des difformités sur la face de Mirabeau, faudra-t-il voir aussitôt dans ces difformités les signes de la beauté souveraine? Devra-t-on s'agenouiller devant les faiblesses elles-mêmes des plus grands poètes et inventer des théories qui les justifient? S'il en était ainsi, à quoi se réduirait le jugement des œuvres de l'esprit? A une louange systématique qui donnerait naissance à une censure non moins aveugle; ce serait d'un côté le dithyrambe, de l'autre la diatribe, et nulle part la vérité. Non, une saine critique ne se laisse point aller à ces aveugles passions. Elle sait garder sa liberté même en face d'un homme de génie, marquant ses imperfections auprès de ses grandeurs, ses défaites passagères auprès de ses succès; elle ose croire que *la Chute d'un Ange* ne vaut pas les *Méditations*, que *les Voix intérieures* n'égalent pas *les Feuilles d'automne*, qu'*Angelo* et *les Burgraves* ne sont pas le dernier mot de la réforme dramatique moderne, et cette liberté donne plus de poids encore à son admiration lorsqu'elle l'exprime. La critique, elle aussi, a la notion du beau; elle entrevoit l'idéal que poursuit la poésie, et pourquoi ne lui serait-il pas permis de confronter à cet idéal les hommes et les œuvres, de discuter, au point de vue de cette règle suprême, avec le poète le mérite de sa pensée et de l'expression qu'il lui donne? C'est ainsi que s'accomplit le progrès littéraire sans qu'aucune des facultés de l'intelligence humaine ait à souffrir.

Ce qui est vrai dans ces régions élevées, où la poésie et la critique se rencontrent dans leur plus solennel effort, l'est aussi, en changeant les termes, dans une sphère plus humble. C'est au génie seulement qu'est due une admiration éclairée et libre. Il est un autre sentiment que doivent éveiller les essais, les tentatives d'un rang plus modeste, les premiers chants de celui qui met le pied sur le seuil littéraire : c'est une sympathie sincère et attentive, sympathie d'autant plus naturelle aujourd'hui que la fidélité à la poésie est un dévouement méritoire, tant le cours des choses détourne des rêves désintéressés, des délicatesses de l'art, tant les sollicitations de la cupidité sont puissantes! Et puis là, parmi cette foule obscure et sans gloire, se trouve aussi peut-être le jeune poète qui sera demain un homme de génie. Il faut donc accueillir ceux qui entrent dans l'arène de la poésie; mais ici se pose encore la question de savoir quelle inspiration doit guider cette sympathie pour qu'elle soit efficace. Est-ce à dire que, par une complaisance plus cruelle cent fois que la sévérité la plus dure, il faille venir au secours de toutes les petites vanités en travail, de toutes les puérilités maladives, même des médiocrités honnêtes, qui usurpent le nom de la poésie, et répéter l'antique *macte animo* à chaque rimeur qui aura mis en vers ses quinze ans ou aura exactement cousu ensemble les souvenirs d'une lecture de la veille? Ce serait une sympathie trop commode et trop large, funeste pour ceux qui en seraient l'objet, injuste à l'égard de ceux qui se séparent déjà de la foule et se révèlent par quelque trait inattendu, puisqu'elle tendrait à les con-

fondre dans l'insignifiante mêlée des poètes de hasard. Certes, ce n'est point là le sentiment que peut éprouver la critique. A ceux qui laissent voir une réelle aptitude au milieu des hésitations du début, elle doit mieux qu'un éloge banal; elle doit des avertissemens, ce qui est une manière de se montrer sympathique. Et la rigueur pour les faiblesses qui s'exaltent, pour les impuissances orgueilleuses, pour les imitations parasites, n'est-ce point aussi de la sympathie pour la poésie? n'est-ce point un devoir de replacer sans cesse la muse au-dessus des atteintes vulgaires comme une beauté invisible à laquelle seules peuvent aspirer les bonnes et généreuses natures? La critique qui n'abdique point sa liberte devant les génies reconnus se ferait-elle la complice des illusions d'un jeune amour-propre qui fatigue la renommée de ses desirs? Assurement, son premier but n'est pas de monnayer la gloire afin d'en avoir pour toutes les vanites enfantines.

Ces pensées reviennent inévitablement à l'esprit lorsqu'on s'arrête à cette multitude de livres de poésies qui viennent au jour et tentent la périlleuse epreuve d'un jugement public. Tandis que les grandes œuvres qui pourraient exciter une admiration salutaire et relever le niveau de l'art diminuent, ceux-là se multiplient; ce sont comme des étoiles du ciel poétique, plus nombreuses que les soleils. Les uns paraissent et s'effacent à la même heure, et on n'a pas même le temps de leur adresser ce mélancolique adieu qu'on dit aux enfans qui ne sont pas nés viables; les autres retiennent un instant de plus, soit qu'ils résument plus particulierement les défauts de ce tiers-état de la poésie, soit, par une rare fortune, qu'on y decouvre quelques germes heureux qui pourraient s'agrandir. De toute façon, c'est là que se peut exercer cette sympathie dont je parlais, — sympathie sévere, sans complaisance, et au besoin rigoureuse, mais rachetant sa rigueur par une inépuisable attention. Au nombre des merites de la critique qui lui seront comptés sans doute, et que la poésie ne soupçonne guere, on ne met pas le dévouement qu'il faut pour passer à se former des esperances toujours trompées, à poursuivre une inspiration introuvable, le temps qui suffirait à lire une page d'Homère ou de Dante. Il est plus d'un jeune poete qui a tort certainement de médire du critique; il a en lui un lecteur, — ce qui est souvent une perspective à laquelle il ne pouvait s'attendre. Et par quoi est paye le critique? Par quelque sincère promesse qu'il surprendra et dont il se tiendra garant, par quelque lueur véritable qui finira par briller à ses yeux après de trop infructueuses recherches.

Il se mêle ainsi toujours un peu d'espoir à la défiance de celui qui juge. C'est ce qui le soutient et le pousse sans cesse à des expériences nouvelles au risque de déceptions chaque fois plus cuisantes, à recommencer son voyage à travers ce monde inexploré, jusqu'à ce qu'il en puisse rapporter un rameau vigoureux et odorant.— M. Foussier peut être compté aujourd'hui au nombre des plus récens débutans poétiques. Il a publié un livre,— *Italiam*,— tout imprégné des chaudes senteurs de l'Italie. Le jeune auteur n'a pas touché vainement cette terre féconde, fière encore aujourd'hui d'avoir deux fois illustré le monde, de posséder deux antiquités, l'antiquité de Virgile et d'Horace et l'antiquité de Dante et de Pétrarque. C'est au soleil de Naples que se sont échauffés ses vers. Hélas! il est difficile de mettre son inspiration à la hauteur de la gloire de l'Italie aussi bien qu'au niveau de ses malheurs; ce n'est pas une petite entreprise que de

chercher à dérober à son ciel ses reflets merveilleux. M. Foussier le tente quelquefois, mais sans suite. Ce titre d'*Italiam*, en effet, donne l'idée d'un livre bien différent, d'une sorte d'épopée italienne qui serait possible encore, même après le *Pianto*. C'est une tâche élevée, que l'auteur ne paraît pas avoir entrevue. Ce titre trompe, et ne cache qu'un recueil de quelques poèmes, tels que *Diva Stella*, *Lycoris*, *le Géant*, *la Pologne*, et de quelques poésies fugitives inscrites sous le nom de *Fantaisies*. *Diva Stella* est la tragique histoire, mêlée de digressions infinies sur toutes choses, racontée en rhythmes de tout genre, des tristes amours d'une jeune Napolitaine et d'un jeune pâtre, — amours condamnées qui vont un soir s'ensevelir dans la mer soulevée par la tempête, aux feux d'une éruption volcanique. *Lycoris* est un fragment *antique* plus peut-être d'intention que par le fait même. L'inspiration est plus intime ou plus moderne dans les autres sujets choisis par l'auteur. En réalité, *Italiam* brille plus par quelques détails que par l'ensemble. Il est des parties où éclate un vrai sentiment poétique, où le style est plein d'animation et de couleur. Les meilleurs vers de M. Foussier sont peut-être ceux-ci sur le souvenir :

Et l'homme, pour un jour dépouillant les années,
Croit voir des premiers ans les fleurs si tôt fanées
Renaître autour de lui, fraîches comme au matin
Où le vent de l'espoir caressait leur essaim.
Ce n'est point une erreur... il les voit! « Ce sont elles!
Des vieux champs du passé, roses toujours nouvelles! »
Il s'approche; sa main veut les cueillir encor....
Mais la vie est souvent le masque de la mort.
Sa main ne trouve, hélas! que roses et poussière,
Dont le prisme des ans colorait la chimère.
Elles tombent, car nul ne peut cueillir deux fois
Les fleurs que sa jeunesse arrachait à ses bois....

Elles tombent, et de ces fleurs flétries se dégage un parfum qui a nom le *Souvenir*. Mais à côté de ces vers, qui ne sont pas sans valeur, quelle multitude d'incorrections, sans compter même les infidélités de la rime! Combien la pensée est obscure, creuse, impuissante à se produire, décousue! M. Foussier maltraite fort, dans sa préface, l'esprit de l'ordre; c'est, à son avis, *l'esprit de ceux qui n'en ont pas d'autre*. Je crois bien plutôt que ce doit être l'esprit de ceux qui en ont un autre. C'est le complément indispensable du talent national. L'ordre dans l'invention poétique, c'est la logique; dans le langage, c'est la clarté. Il ne paraît pas que cela porte bonheur d'en médire. Voltaire prétendait que cela portait malheur de mal parler de Boileau; mais Voltaire avait cet *esprit de ceux qui n'en ont pas d'autre*.

Une chose doit surtout frapper dans *Italiam* comme indice de l'état de certains esprits inexpérimentés aujourd'hui, c'est le penchant à confondre et à réunir dans un tableau discordant tous les genres d'inspiration. Ils reproduisent sans maturité et sans réflexion, dans leurs essais, les tendances les plus diverses. C'est ainsi que M. Foussier, dans une *Étude* qui vise à la couleur antique, mêle des digressions sur la mission sacerdotale du poète dans ce siècle et sur les tortures qu'il supporte dans la poursuite de l'idéal, ce qui est, je pense,

aussi peu antique que possible. De là une incohérence choquante, un tumulte d'idées contradictoires, une confusion qui est la véritable image du chaos. Que l'auteur se prémunisse contre cet écueil, qu'il se garde surtout de cette pensée, funeste au point de vue moral aussi bien qu'au point de vue littéraire, que le poète peut aller indifféremment frapper à toutes les portes, demander des inspirations au mysticisme et à l'athéisme. Le poète ne fait qu'exprimer l'homme; or, est-il indifférent pour l'homme d'introduire dans son ame toutes les croyances, de faire fumer son encens au pied de tous les autels, ou même de croire et de ne pas croire tout à la fois? C'est bien là le chaos, je le disais; n'est-ce point ressembler à ces singuliers logiciens que M. Cousin prétendait avoir vus « *lui* contester le matin les preuves les plus solides et les plus autorisées de l'existence de l'ame et de Dieu, et *lui* proposer le soir de le faire voir autrement que par ses yeux, de le faire ouïr autrement que par ses oreilles... » L'auteur d'*Italiam*, par le talent qu'il montre dans certaines pages de son livre, est digne d'imprimer un autre essor à son imagination, de purger son esprit de ces incertitudes et de ces rêves stériles, pour arriver à de meilleures fins.

Si M. Foussier est nouveau venu pour nous, s'il date ses essais d'hier, M. Reboul est, peut-on dire, un vieil athlete de la poésie. Il faut s'entendre sur ce mot : le poète de Nîmes n'a terrassé aucune école ni fait triompher aucun système littéraire; mais il y a vingt ans déjà qu'il fit cette touchante élégie de *l'Ange et l'Enfant*, d'où lui vint sa renommée. C'est alors que M. de Lamartine lui dédiait *le Génie dans l'obscurité*, l'associant ainsi au prestige de sa gloire. Flatteuse promesse! M. Reboul a-t-il justifié les fiers augures qu'on tirait de lui? Il a publié, il est vrai, plusieurs volumes; à ses vers lyriques il a ajouté un poème, — *le Dernier Jour*, — visant à une plus grande élévation. Le succès est allé au-devant de lui; mais sa position n'a-t-elle pas provoqué ce succès autant que l'éclat de son talent? Il est certain que beaucoup de vers ont paru qui valaient les siens et qui n'ont pas eu la même fortune. Aujourd'hui ce sont les *Poésies nouvelles*, qui seront jugées vieilles, je le crains. L'auteur ne s'y expose-t-il pas lui-même en avouant que c'est une addition, un inventaire de sa vie poétique qu'il fait? Or, ces inventaires peuvent avoir un charme puissant lorsqu'ils viennent d'un homme de génie; mais qui n'est pas maintenant un homme de génie? Toujours est-il que les *Poésies nouvelles* portent la marque de leur origine, et qu'elles ne sont pas à la hauteur des autres ouvrages de M. Reboul. Pour tout dire, c'est fort médiocre. Il y a des vers qui ne diffèrent pas sensiblement de la prose, et M. Reboul n'a dû céder qu'à des sollicitations bien impérieuses pour publier des vers comme ceux-ci qu'une bergère adresse à un papillon :

C'est bien de ne pas t'effrayer
D'une jeune fille novice;
C'est elle qui va supplier
Et te demander un service.

Les *poésies religieuses* sur *la Passion* et *la Madeleine aux pieds du Christ* sont également au-dessous du sujet, et, avec la meilleure volonté, on ne peut dire qu'il fût d'un vif et pressant intérêt de chanter *la Défaite de Sennacherib*. M. Reboul a mis plus de poésie dans quelques autres morceaux, dans *la Parole humaine*, qui certes ne pouvait être mieux dédiée qu'à M. Berryer, dans les

vers sur Sigalon, ami du poète et peintre regretté, mort dans sa lutte avec Michel-Ange, en copiant *le Jugement dernier*. Une des pièces où il a mis le plus d'animation et de verve, c'est une chanson à un poète parisien qui l'appelait dans les rangs démocratiques; M. Reboul refusait vivement cet honneur. C'est qu'en effet l'auteur de *l'Ange et l'Enfant* n'est point du tout un poète populaire; rien dans ses vers ne décèle que la main d'un ouvrier les a tracés. Peut-être s'est-il ravi des ressources naturelles en dépouillant, pour ainsi dire, le vieil homme, en paraissant oublier des habitudes qui auraient pu féconder son inspiration et lui donner une originalité plus saisissante; mais, en compensation, il a eu du moins un mérite : il a su éviter la faiblesse de se faire l'écho de haines désormais injustes contre les inégalités sociales. C'est là ce qu'il faut reconnaître, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs des productions nouvelles de M. Reboul.

Dans cette route heureuse de la poésie, on est toujours sûr de rencontrer des femmes que tente l'appât brillant de la gloire littéraire, et qui s'élancent à l'appel de la muse. Natures plus faciles à s'émouvoir, plus promptes à laisser éclater leurs chants, comme les harpes qui vibrent au premier souffle, à qui siérait-il mieux de reproduire ce qu'il y a de délicatesse, de sensibilité dans l'ame et ces mille secrets de la passion qui donnent la vie à la poésie? Elles aspirent aussi à prendre rang parmi les représentans de l'inspiration moderne. A part ce grand poète de la prose qui laisse s'égarer son inspiration sans la perdre, et qui pourrait encore, s'il le voulait, être tout-puissant par la force d'un génie naturel, à part ces talens distingués, — Mme Tastu et Mme Desbordes-Valmore, — combien de jeunes femmes ont tenté les mêmes voies, et combien aussi parmi elles ont pu voir bientôt qu'elles avaient trop compté sur la vertu de leurs espérances, qu'elles n'avaient point assez mesuré leurs forces, et qu'elles étaient allées au-devant de mortelles déceptions! Mme Rostand vient ajouter son nom sur cette liste, qui ne menace pas de se clore. Elle appelle modestement son livre *les Violettes*, et elle raconte, elle aussi, ses jeunes rêves, ses impressions, ses souvenirs, qui n'ont pas eu le temps de se fixer encore, et ses désirs, qui ont tout l'horizon de la vie devant eux. Certes, c'est une inspiration honnête et douce; mais *les Violettes* frappent-elles par quelque trait saillant? y a-t-il même l'originalité d'une grace modeste, comme le titre le laisse penser? Mme Rostand admire sincèrement M. de Lamartine, et sa poésie est le fruit de son admiration. Chaque pièce est un reflet vague, affaibli, des *Méditations* ou des *Harmonies;* c'est comme une pure lumière qui nous arrive à travers une double gaze tendue devant nos yeux : le rayon intercepté s'efface et pâlit, mais derrière on voit briller dans sa splendeur le soleil d'où il vient. C'est donc avec raison que, dans une chaleureuse préface, M. Janin envoie à M. de Lamartine ce livre comme son bien; mais c'est trop dire vraiment de le signaler à son admiration et de lui promettre un rang entre les poètes toujours relus par l'auteur de *Jocelyn*. Il est toujours une chose qu'il est permis de ne point abaisser, même devant une femme jeune et belle, c'est la poésie. M. Janin pouvait, il me semble, faire un éloge plus juste de Mme Rostand : n'était-ce point assez de distinguer une certaine grace très douce et une élégance naturelle qui percent sous l'imitation dévouée et fidèle du maître illustre auquel la jeune poète doit sa première inspiration?

C'est surtout pour avoir voulu rompre avec les puérilités monotones d'un

genre trop exclusivement personnel, que l'auteur de la *Chronique rimée de Jean Chouan* mériterait des éloges. M. de Gobineau a fui avec raison le danger de ces confidences intimes dont le moindre défaut est aujourd'hui une nauséabonde vulgarité; il ne se met pas lui-même en scène complaisamment, et il y a en cela du tact moral autant que du tact littéraire. La donnée qu'il choisit n'est pas même tout-à-fait imaginaire : ses héros n'ont point cette idéale figure des héros d'invention. Les élémens de son récit, il les a puisés à une source abondante, dans l'histoire révolutionnaire; la *Chronique de Jean Chouan* est un épisode des luttes sanglantes de la Vendée. Certes, dans cette époque de conflagration générale, dans cette mêlée énergique et puissante, où tous les sentimens, toutes les croyances et tous les caractères s'exaltent, il y a des ressources pour une grande et glorieuse poésie; ce sera la poésie de la foi militante, du dévouement, du sacrifice, qui se rencontrent dans tous les camps et se produisent au nom des principes les plus contraires. C'est ce qui a dû attirer l'auteur. La bonne intention reconnue, le mérite de la pensée en elle-même accepté, je ferai un reproche principal à M. de Gobineau, c'est de ne s'être point formé une idée exacte d'un tel sujet. Il n'a point fait une *chronique*, et c'eût été même un pur jeu d'esprit de l'essayer, de vouloir rimer les détails de l'histoire; il n'a pas fait un poème dans le sens élevé de ce mot, sans doute pour rester fidèle à son titre. *Jean Chouan* est devenu un récit vulgaire, une peinture sans force et sans largeur de quelques courses de *chouans* contre les *bleus* dans les campagnes du Maine et de l'Anjou, du pillage de quelques villes envahies tour à tour par les deux partis. Le côté idéal de cette lutte grandiose a disparu ici. Cette guerre de géans dont parlait Napoléon n'est plus qu'une guerre de buissons de quelques paysans grossiers. Par un bien singulier oubli, l'auteur s'interdit dans son ouvrage tout ce qui pourrait lui donner de l'intérêt, de la variété, de l'éclat; il néglige la poésie des lieux où se livrent ces combats acharnés, la poésie des coutumes anciennes qui vont s'effacer, de tout ce passé qui résiste aux idées nouvelles grandissantes. En lisant ces pages, souvent sèches et ternes, je me souvenais involontairement de quelques pièces sur les guerres bretonnes recueillies par M. de La Villemarqué dans ses *Chants populaires*. Là on sent battre vraiment le cœur de la Bretagne; là revit cet austère pays dans sa rustique simplicité, dans son naïf amour pour *Dieu*, pour *le roi*, pour *son indépendance*, et dans sa résistance contre *les bleus*. M. de Gobineau aurait pu s'inspirer avec fruit de ces chants avant de *rimer* la *chronique* sur *Jean Chouan;* elle eût été tout autre, je pense.

La poésie apparaît sous une multitude d'aspects. Ici, l'un veut lui donner un tour épique, chanter des faits mémorables, fixer le souvenir des luttes publiques; là, un autre, comme M. Ortolan dans *les Enfantines*, semble borner son horizon; il le restreint au foyer domestique. M. Ortolan a fait l'épopée de l'enfance en la prenant à sa première heure, à ce berceau dont il dit :

> Le berceau! c'est le point de départ du voyage,
> Le nid du rossignol, la source du ruisseau,
> L'esquif que le zéphyr détache du rivage :
> Où mènera l'esquif? où volera l'oiseau?

Et où ira aussi l'enfant? Ce qui arrivera, c'est le secret du destin. L'avenir

viendra trop tôt avec son cortége d'épreuves, d'inquiétudes, de sérieuses pensées. Ce sera l'homme alors luttant avec lui-même, avec tout ce qui l'entoure, et ayant perdu sa grace première; mais, en attendant, l'enfant joue et anime la maison. Pour décrire les jeux, les mœurs de ce monde innocent et naïf, M. Ortolan a pris pour muse une bienveillance souriante et triste parfois. Sa poésie s'est modelée sur cet âge où la gaieté est si près des larmes; chaque pièce laisse percer la crainte du lendemain qui doit suivre de si purs abandons. A l'aide d'un goût délicat et sûr, M. Ortolan a su se préserver du ridicule de mettre dans de telles peintures des couleurs prétentieuses et choquantes; il a su trouver la simplicité. A l'aide d'un cœur droit, il a fait un livre d'une morale affectueuse et attrayante. Ce sont des leçons mises en action avec esprit. Maintenant faut-il croire avec l'auteur qu'il a créé un genre nouveau, et qu'on dira quelque jour *les Enfantines* comme on dit les *fables?* Je crains fort que cela ne soit qu'une illusion de père. Lorsqu'on se renferme dans un cercle naturellement peu étendu, il y a surtout un danger à éviter : c'est celui de trop accoutumer son inspiration à se borner, de finir par tomber dans des détails puérils. Une fable de La Fontaine est une lecture amusante pour l'enfant et une lecture profonde pour le penseur. Celui qui rencontre cette large mesure de l'art est un poète qui écrit pour le monde; celui qui n'a pas en vue ce double but est un père qui se délasse heureusement, mais qui risque de ne point voir sa muse franchir le seuil de ce foyer familier où il l'a placée.

Ainsi se succèdent et passent devant nos yeux tant d'essais divers, depuis *Italiam* jusqu'aux *Enfantines*. Voila donc encore une saison poétique qui a eu sa part de ces beaux livres pleins d'illusions et d'espérances! Voilà une moisson nouvelle qui tombe sur l'aire! Hélas! la poésie aujourd'hui n'est-elle pas souvent semblable à ces épis trompeurs qui ne recèlent qu'un grain rare sous leur enveloppe superbe? Le vanneur vient jeter leur dépouille au vent, et ce qui tombe de froment pur tiendrait dans la main. La part de l'ivraie dans la poésie nouvelle est abondante; elle se compose de tout ce qui est pensées frivoles ou informes, caprices futiles, sentimens équivoques, aspirations creuses, paroles sonores et vides; voilà ce que le vent emporte! Chose bien remarquable aussi dans les jeunes esprits surtout qui se vouent à cette partie délicate de l'art, — c'est l'absence de maturité, de direction, de travail, de netteté, et plus ces qualités diminuent, plus les prétentions s'accroissent. Cependant quel temps fut plus facile à accueillir une inspiration sérieuse et digne! Je ne sais comment il me revient à la mémoire, en finissant, des paroles prononcées il y a plus de vingt ans par le frère d'un poète illustre, — paroles austères de jeune homme qui ont gardé toute leur vérité : « En général, une chose me frappe dans les compositions de cette jeunesse qui se presse, disait Eugène Hugo; ils en sont encore à se contenter facilement d'eux-mêmes; ils perdent à ramasser des couronnes un temps qu'ils devraient consacrer à de courageuses méditations... Veillez, veillez, jeunes gens; recueillez vos forces, vous en aurez besoin le jour de la bataille : les faibles oiseaux prennent leur vol tout d'un trait, les aigles rampent avant de s'élever sur leurs ailes. »

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LES

FEMMES DU CAIRE.

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE.

LE HAREM.[1]

I. — LE PASSÉ ET L'AVENIR.

Je ne regrettais pas de m'être fixé pour quelque temps au Caire et de m'être fait sous tous les rapports un citoyen de cette ville, ce qui est le seul moyen sans nul doute de la comprendre et de l'aimer; — les voyageurs ne se donnent pas le temps, d'ordinaire, d'en saisir la vie intime et d'en pénétrer les beautés pittoresques, les contrastes, les souvenirs. C'est pourtant la seule ville orientale où l'on puisse retrouver les couches bien distinctes de plusieurs âges historiques. Ni Bagdad, ni Damas, ni Constantinople, n'ont gardé de tels sujets d'études et de réflexions. Dans les deux premières, l'étranger ne rencontre que des constructions fragiles de briques et de terre sèche; les intérieurs offrent seuls une décoration splendide, mais qui ne fut jamais établie dans des conditions d'art sérieux et de durée; Constantinople, avec ses maisons

(1) Voyez la première partie, *les Femmes Coptes*, dans la livraison du 1er mai, et la deuxième partie, *les Esclaves*, dans la livraison du 1er juillet.

de bois peintes, se renouvelle tous les vingt ans et ne conserve que la physionomie assez uniforme de ses dômes bleuâtres et de ses minarets blancs. Le Caire doit à ses inépuisables carrières du Mokattam, ainsi qu'à la sérénité constante de son climat, l'existence de monumens innombrables; l'époque des califes, celle des soudans et celle des sultans mamelouks, se rapportent naturellement à des systèmes variés d'architecture dont l'Espagne et la Sicile ne possèdent qu'en partie les contre-épreuves ou les modèles. Les merveilles moresques de Grenade et de Cordoue se retracent à chaque pas au souvenir, dans les rues du Caire, par une porte de mosquée, une fenêtre, un minaret, une arabesque, dont la coupe ou le style précisent la date éloignée. Les mosquées, à elles seules, raconteraient l'histoire entière de l'Égypte musulmane, — car chaque prince en a fait bâtir au moins une, voulant transmettre à jamais le souvenir de son époque et de sa gloire; c'est Amrou, c'est Hakem, c'est Touloun, Saladin, Bibars ou Barkouk, dont les noms se conservent ainsi dans la mémoire de ce peuple; — cependant les plus anciens de ces monumens n'offrent plus que des murs croulans et des enceintes dévastées.

La mosquée d'Amrou, construite la première après la conquête de l'Égypte, occupe un emplacement aujourd'hui désert entre la ville nouvelle et la ville vieille. Rien ne défend plus contre la profanation ce lieu si révéré jadis; j'ai parcouru la forêt de colonnes qui soutient encore la voûte antique, j'ai pu monter dans la chaire sculptée de l'iman, élevée l'an 94 de l'hégire, et dont on disait qu'il n'y en avait pas une plus belle ni plus noble après celle du prophète; — j'ai parcouru les galeries et reconnu, au centre de la cour, la place où se trouvait dressée la tente du lieutenant d'Omar, alors qu'il eut l'idée de fonder le vieux Caire.

Une colombe avait fait son nid au-dessus du pavillon; Amrou, vainqueur de l'Égypte grecque, et qui venait de saccager Alexandrie, ne voulut pas qu'on dérangeât le pauvre oiseau; — cette place lui parut consacrée par la volonté du ciel, et il fit construire d'abord une mosquée autour de sa tente, puis autour de la mosquée une ville qui prit le nom de *Fostat*, c'est-à-dire la *tente*. Aujourd'hui cet emplacement n'est plus même contenu dans la ville, et se trouve de nouveau, comme les chroniques le peignaient autrefois, au milieu des vignes, des jardinages et des *palmeraies*.

J'ai retrouvé, non moins abandonnée, mais à une autre extrémité du Caire et dans l'enceinte des murs, près de Bab-el-Nasr, la mosquée du calife Hakem, fondée trois siècles plus tard, mais qui se rattache au souvenir de l'un des héros les plus étranges du moyen-âge musulman. Hakem, que nos vieux orientalistes français appellent *le Chacamberille*, ne se contenta pas d'être le troisième des califes africains, l'héritier par

la conquête des trésors d'Haroun-al-Reschid, le maître absolu de l'Égypte et de la Syrie, — le vertige des grandeurs et des richesses en fit une sorte de Néron ou plutôt d'Héliogabale. Comme le premier, il mit le feu à sa capitale dans un jour de caprice: comme le second, il se proclama dieu et traça les règles d'une religion qui fut adoptée par une partie de son peuple et qui est devenue celle des Druses. Hakem est le dernier révélateur, ou, si l'on veut, le dernier dieu qui se soit produit au monde et qui conserve encore des fidèles plus ou moins nombreux. Les chanteurs et les narrateurs des cafés du Caire racontent sur lui mille aventures, et l'on m'a montré sur une des cimes du Mokattam l'observatoire où il allait consulter les astres, — car ceux qui ne croient pas à sa divinité le peignent du moins comme un puissant magicien.

Sa mosquée est plus ruinée encore que celle d'Amrou. Les murs extérieurs et deux des tours ou minarets situés aux angles offrent seuls des formes d'architecture qu'on peut reconnaître; c'est de l'époque qui correspond aux plus anciens monumens d'Espagne. Aujourd'hui l'enceinte de la mosquée, toute poudreuse et semée de débris, est occupée par des cordiers qui tordent leur chanvre dans ce vaste espace, et dont le rouet monotone a succédé au bourdonnement des prières. Mais l'édifice du fidèle Amrou est-il moins abandonné que celui de Hakem l'hérétique, abhorré des vrais musulmans? La vieille Égypte, oublieuse autant que crédule, a enseveli sous sa poussière bien d'autres prophètes et bien d'autres dieux.

Aussi l'étranger n'a-t-il à redouter dans ce pays ni le fanatisme de religion ni l'intolérance de race des autres parties de l'Orient; la conquête arabe n'a jamais pu transformer à ce point le caractère des habitans; — n'est-ce pas toujours d'ailleurs la terre antique et maternelle où notre Europe, à travers le monde grec et romain, sent remonter ses origines? Religion, morale, industrie, tout partait de ce centre à la fois mystérieux et accessible, où les génies des premiers temps ont puisé pour nous la sagesse. Ils pénétraient avec terreur dans ces sanctuaires étranges où s'élaborait l'avenir des hommes, et ressortaient plus tard, le front ceint de lueurs divines, pour révéler à leurs peuples des traditions antérieures au déluge et remontant aux premiers jours du monde. Ainsi Orphée, ainsi Moïse, ainsi ce législateur moins connu de nous, que les Indiens appellent Rama, emportaient un même fonds d'enseignement et de croyances, qui devait se modifier selon les lieux et les races, mais qui partout constituait des civilisations durables. Ce qui fait le caractère de l'antiquité égyptienne, c'est justement cette pensée d'universalité et même de prosélytisme que Rome n'a imitée depuis que dans l'intérêt de sa puissance et de sa gloire. Un peuple qui fondait des monumens indestructibles pour y graver tous les procédés des arts et de l'industrie, et qui parlait à la postérité dans une langue — qu'elle

comprendra peut-être un jour, — mérite certainement la reconnaissance de tous les hommes.

Quand cette grande Alexandrie fut tombée, et sous les Sarrasins eux-mêmes c'était encore l'Égypte principalement qui conservait et perfectionnait les sciences où puisa le monde chrétien, — la domination des mameloucks a éteint ces dernières clartés, et il faut remarquer que cette sorte d'obscurantisme où l'Orient est tombé depuis trois siècles n'est pas le résultat du principe mahométan, mais spécialement de l'influence turque. Le génie arabe, qui avait couvert le monde de merveilles, a été étouffé sous ces dominateurs stupides; les anges de l'islam ont perdu leurs ailes, les génies des *Mille et Une Nuits* ont vu briser leurs talismans; une sorte de protestantisme aride et sombre s'est étendu sur tous les peuples du Levant. Le Coran est devenu, par l'interprétation turque, ce qu'était la Bible pour les puritains d'Angleterre, un moyen de tout niveler. Les arts, les lettres et les sciences ont disparu depuis ce temps; la poésie des mœurs et des croyances primitives n'a laissé çà et là que de légères traces, et c'est l'Égypte encore qui a conservé les plus profondes.

Aujourd'hui ce peuple opprimé si long-temps ne vit que d'idées étrangères; il a besoin qu'on lui rapporte les lumières éparses dont il fut long-temps le foyer; — mais avec quelle reconnaissance, avec quelle application studieuse il s'empreint déjà et se fortifie de tout ce qui vient de l'Europe! Les chefs-d'œuvre de nos sciences et de nos littératures sont traduits en arabe et multipliés aussitôt par l'impression; des milliers de jeunes gens élevés pour la guerre emploient à cette œuvre les loisirs de la paix. Faut-il désespérer de cette race forte avec laquelle Méhémet-Ali avait dans ces derniers temps reconquis et renouvelé l'ancien empire des califes, et qui, sans l'intervention européenne, aurait en quelques jours renversé le trône d'Othman? On peut prévoir déjà qu'à défaut de cette gloire militaire, qui n'a laissé à l'Égypte que l'épuisement d'un grand effort trahi, la civilisation et l'industrie occuperont les forces et les intelligences sollicitées à l'action dans un but différent. A Constantinople, les institutions récentes sont stériles; au Caire, elles donneront de grands résultats lorsque plusieurs années de paix auront développé la prospérité matérielle.

II. — LA VIE INTIME A L'ÉPOQUE DU KHAMSIN.

J'ai mis à profit, en étudiant et en lisant le plus possible, les longues journées d'inaction que m'imposait l'époque du *khamsin*. Depuis le matin, l'air était brûlant et chargé de poussière. Pendant cinquante jours, chaque fois que le vent du midi souffle, il est impossible de sortir avant trois heures du soir, moment où se lève la brise qui vient de la mer.

On se tient dans les chambres inférieures, revêtues de faïence ou de marbre et rafraîchies par des jets d'eau; on peut encore passer sa journée dans les bains, au milieu de ce brouillard tiède qui remplit de vastes enceintes dont la coupole percée de trous ressemble à un ciel étoilé. Ces bains sont la plupart de véritables monumens qui serviraient très bien de mosquées ou d'églises; l'architecture en est byzantine, et les bains grecs en ont probablement fourni les premiers modèles; il y a entre les colonnes sur lesquelles s'appuie la voûte circulaire de petits cabinets de marbre, où une fontaine élégante est consacrée aux ablutions froides. Vous pouvez tour à tour vous isoler ou vous mêler à la foule qui n'a rien de l'aspect maladif de nos réunions de baigneurs, et se compose généralement d'hommes sains et de belle race, drapés, à la manière antique, d'une longue étoffe de lin. Les formes se dessinent vaguement à travers la brume laiteuse que traversent les blancs rayons de la voûte, et l'on peut se croire dans un paradis peuplé d'ombres heureuses. Seulement le purgatoire vous attend dans les salles voisines. Là sont les bassins d'eau bouillante où bien des voyageurs se sont exagéré le supplice de la cuisson; là se précipitent sur vous ces terribles estafiers aux mains armées de gants de crin, qui détachent de votre peau de longs rouleaux moléculaires dont l'épaisseur vous effraie et vous fait craindre d'être usé graduellement comme une vaisselle trop écurée. On peut d'ailleurs se soustraire à ces cérémonies et se contenter du bien-être que procure l'atmosphère humide de la grande salle du bain. Par un effet singulier, cette chaleur artificielle délasse de l'autre; le feu terrestre de Phtà combat les ardeurs trop vives du céleste Horus. Faut-il parler encore des délices du massage et du repos charmant que l'on goûte sur ces lits disposés autour d'une haute galerie à balustres qui domine la salle d'entrée des bains? Le café, les sorbets, le narguilé, interrompent là ou préparent ce léger sommeil de la méridienne si cher aux peuples du Levant.

Du reste, le vent du midi ne souffle pas continuellement pendant l'époque du *khamsin*, il s'interrompt souvent des semaines entières, et nous laisse littéralement respirer. Alors la ville reprend son aspect animé, la foule se répand sur les places et dans les jardins; l'allée de Choubra se remplit de promeneurs; les musulmanes voilées vont s'asseoir dans les kiosques, au bord des fontaines ou sur les tombes entremêlées d'ombrages, où elles rêvent tout le jour entourées d'enfans joyeux, et se font même apporter leurs repas. — Les femmes d'Orient ont deux grands moyens d'échapper à la solitude des harems, c'est le cimetière, où elles ont toujours quelque être chéri à pleurer, et le bain public, — où la coutume oblige leur mari de les laisser aller une fois par semaine au moins.

Ce détail, que j'ignorais, a été pour moi la source de quelques cha-

grins domestiques contre lesquels il faut bien que je prévienne l'Européen qui serait tenté de suivre mon exemple. Je n'eus pas plutôt ramené du bazar l'esclave javanaise que je me vis assailli d'une foule de réflexions qui ne s'étaient pas encore présentées à mon esprit. La crainte de la laisser un jour de plus parmi les femmes d'Abd-el-Kérim avait précipité ma résolution, et le dirais-je? le premier coup d'œil échangé avec elle avait été tout-puissant.

Il y a quelque chose de très séduisant dans une femme d'un pays lointain et singulier, qui parle une langue inconnue, dont le costume et les habitudes frappent déjà par l'étrangeté seule, et qui enfin n'a rien de ces vulgarités de détail que l'habitude nous révèle chez les femmes de notre patrie. Je subis quelque temps cette fascination de couleur locale, je l'écoutais babiller, je la voyais étaler la bigarrure de ses vêtemens : c'était comme un oiseau splendide que je possédais en cage; mais cette impression pouvait-elle toujours durer?

On m'avait prévenu que si le marchand m'avait trompé sur les mérites de l'esclave, s'il existait un vice rédhibitoire quelconque, j'avais trois jours pour résilier le marché. Je ne songeais guère qu'il fût possible à un Européen d'avoir recours à cette indigne clause, eût-il même été trompé. Seulement je vis avec peine que cette pauvre fille avait sous le bandeau rouge qui ceignait son front une place brûlée grande comme un écu de six livres à partir des premiers cheveux. On voyait sur sa poitrine une autre brûlure de même forme, et sur ces deux marques un tatouage qui représentait une sorte de soleil. Le menton était aussi tatoué en fer de lance, et la narine gauche percée de manière à recevoir un anneau. Quant aux cheveux, ils étaient rognés par-devant à partir des tempes et autour du front, et, sauf la partie brûlée, ils tombaient ainsi jusqu'aux sourcils qu'une ligne noire prolongeait et réunissait selon la coutume. Quant aux bras et aux pieds teints de couleur orange, je savais que c'était l'effet d'une préparation de henné qui ne laissait aucune marque au bout de quelques jours.

Que faire maintenant? Habiller une femme jaune à l'européenne, c'eût été la chose la plus ridicule du monde. Je me bornai à lui faire signe qu'il fallait laisser repousser les cheveux coupés en rond sur le devant, ce qui parut l'étonner beaucoup; quant à la brûlure du front et à celle de la poitrine, qui résultait probablement d'un usage de son pays, car on ne voit rien de pareil en Égypte, cela pouvait se cacher au moyen d'un bijou ou d'un ornement quelconque; il n'y avait donc pas trop de quoi se plaindre, tout examen fait.

III. — SOINS DU MÉNAGE.

La pauvre enfant s'était endormie, pendant que j'examinais sa chevelure avec cette sollicitude de propriétaire qui se plaint qu'on ait fait des

coupes dans le bien qu'il vient d'acheter. J'entendis Ibrahim crier du dehors : *Ya sidy!* (eh! monsieur!), puis d'autres mots où je compris que quelqu'un me rendait visite. Je sortis de la chambre, et je trouvai dans la galerie le Juif Yousef qui voulait me parler. Il s'aperçut que je ne tenais pas à ce qu'il entrât dans la chambre, et nous nous promenâmes en fumant. — J'ai appris, me dit-il, qu'on vous avait fait acheter une esclave; j'en suis bien contrarié. — Et pourquoi? — Parce qu'on vous aura trompé ou volé de beaucoup; les drogmans s'entendent toujours avec le marchand d'esclaves. — Cela me paraît probable. — Abdallah aura reçu au moins une bourse pour lui. — Qu'y faire? — Vous n'êtes pas au bout. Vous serez très embarrassé de cette femme quand vous voudrez partir, et il vous offrira de la racheter pour peu de chose. Voilà ce qu'il est habitué à faire, et c'est pour cela qu'il vous a détourné de conclure un mariage à la copite, ce qui était beaucoup plus simple et moins coûteux. — Mais vous savez bien qu'après tout j'avais quelque scrupule à faire un de ces mariages qui veulent toujours une sorte de consécration religieuse. — Eh bien! que ne m'avez-vous dit cela? je vous aurais trouvé un domestique turc qui se serait marié pour vous autant de fois que vous auriez voulu!

La singularité de cette proposition me fit partir d'un éclat de rire; mais, quand on est au Caire, on apprend vite à ne s'étonner de rien. Les détails que me donna Yousef m'apprirent qu'il se rencontrait des gens assez misérables pour faire ce marché. La facilité qu'ont les Turcs de prendre femme et de divorcer à leur gré rend cet arrangement possible, et la plainte de la femme pourrait seule le révéler: mais évidemment ce n'est qu'un moyen d'éluder la sévérité du pacha à l'égard des mœurs publiques. Toute femme qui ne vit pas seule ou dans sa famille doit avoir un mari légalement reconnu, dût-elle divorcer au bout de huit jours, — à moins que, comme esclave, elle n'ait un maître.

Je témoignai au Juif Yousef combien une telle convention m'aurait révolté. — Bon! me dit-il, qu'importe avec des Turcs? — Vous pourriez dire aussi avec des chrétiens. — C'est un usage, ajouta-t-il, qu'ont introduit les Anglais; ils ont tant d'argent! — Alors cela coûte cher? — C'était cher autrefois; mais maintenant la concurrence s'y est mise, et c'est à la portée de tous.

Voilà pourtant où aboutissent les réformes morales des Turcs. On déprave toute une population — pour éviter un mal certainement beaucoup moindre. Il y a dix ans, le Caire avait des bayadères publiques comme l'Inde, et des courtisanes comme l'antiquité. Les ulémas se plaignirent, et ce fut long-temps sans succès, parce que le gouvernement tirait un impôt assez considérable de ces femmes, organisées en corporation, et dont le plus grand nombre résidait hors de la ville, à Matarée. Enfin les dévots turcs offrirent de payer l'impôt en question; ce fut

alors que l'on exila toutes ces femmes à Esné, dans la Haute-Égypte. Aujourd'hui cette ville de l'ancienne Thébaïde est pour les étrangers qui remontent le Nil une sorte de Capoue. Il y a là des Laïs et des Aspasies qui mènent une grande existence, et qui se sont enrichies particulièrement aux dépens de l'Angleterre. Elles ont des palais, des esclaves, et pourraient se faire construire des pyramides comme la fameuse Rhodope, si c'était encore la mode aujourd'hui d'entasser des pierres sur son corps pour prouver sa gloire; — elles aiment mieux les diamans.

Je comprenais bien que le Juif Yousef ne cultivait pas ma connaissance sans quelque motif; l'incertitude que j'avais là-dessus m'avait empêché déjà de l'avertir de mes visites aux bazars d'esclaves. L'étranger se trouve toujours en Orient dans la position de l'amoureux naïf ou du fils de famille des comédies de Molière. Il faut louvoyer entre le Mascarille et le Sbrigani. Pour mettre fin à tout calcul possible, je me plaignis de ce que le prix de l'esclave avait presque épuisé ma bourse. — Quel malheur! s'écria le Juif; je voulais vous mettre de moitié dans une affaire magnifique qui en quelques jours vous aurait rendu dix fois votre argent. Nous sommes plusieurs amis qui achetons toute la récolte des feuilles de mûrier aux environs du Caire, et nous la revendrons en détail aux prix que nous voudrons aux éleveurs de vers à soie; mais il faut un peu d'argent comptant: c'est ce qu'il y a de plus rare dans ce pays, le taux légal est de 24 pour 100. Pourtant, avec des spéculations raisonnables, l'argent se multiplie... Enfin n'en parlons plus. Je vous donnerai seulement un conseil : vous ne savez pas l'arabe; n'employez pas le drogman pour parler avec votre esclave; il lui communiquerait de mauvaises idées sans que vous vous en doutiez, et elle s'enfuirait quelque jour; cela s'est vu.

Ces paroles me donnèrent à réfléchir.

Si la garde d'une femme est difficile pour un mari, que ne sera-ce pas pour un maître! C'est la position d'Arnolphe ou de George Dandin. Que faire? l'eunuque ou la duègne n'ont rien de sûr pour un étranger; accorder tout de suite à une esclave l'indépendance des femmes françaises, ce serait absurde dans un pays où les femmes, comme on sait, n'ont aucun principe contre la plus vulgaire séduction. Comment sortir de chez moi seul? et comment sortir avec elle dans un pays où jamais femme ne s'est montrée au bras d'un homme? Comprend-on que je n'eusse pas prévu tout cela?

Je fis dire par le Juif à Mustafa de me préparer à dîner; je ne pouvais pas évidemment mener l'esclave à la table d'hôte de l'hôtel Domergue. Quant au drogman, il était allé attendre l'arrivée de la voiture de Suez, car je ne l'occupais pas assez pour qu'il ne cherchât point à promener de temps en temps quelque Anglais dans la ville. Je lui

dis à son retour que je ne voulais plus l'employer que pour certains jours, que je ne garderais pas tout ce monde qui m'entourait, et qu'ayant une esclave, j'apprendrais très vite à échanger quelques mots avec elle, ce qui me suffisait. Comme il s'était cru plus indispensable que jamais, cette déclaration l'étonna un peu. Cependant il finit par prendre fort bien la chose, et me dit que je le trouverais à l'hôtel Waghorn chaque fois que j'en aurais besoin.

Il s'attendait sans doute à me servir de truchement pour faire du moins connaissance avec l'esclave; mais la jalousie est une chose si bien comprise en Orient, la réserve est si naturelle dans tout ce qui a rapport aux femmes, qu'il ne m'en parla même pas.

J'étais rentré dans la chambre où j'avais laissé l'esclave endormie. Elle était réveillée et assise sur l'appui de la fenêtre, regardant à droite et à gauche dans la rue par les grilles latérales du *moucharaby*. Il y avait, deux maisons plus loin, des jeunes gens en costume turc de la réforme, officiers sans doute de quelque personnage, et qui fumaient nonchalamment devant la porte. Je compris qu'il y avait un danger de ce côté. Je cherchais en vain dans ma tête un mot qui pût lui faire comprendre qu'il n'était pas bien de regarder les militaires dans la rue, mais je ne trouvais que cet universel *tayeb* (très bien), interjection optimiste bien digne de caractériser l'esprit du peuple le plus doux de la terre, mais tout-à-fait insuffisante dans la situation.

O femmes! — avec vous tout change; — j'étais heureux, content de tout. Je disais *tayeb* à tout propos, et l'Égypte me souriait. — Aujourd'hui il me faut chercher des mots qui ne sont peut-être pas dans la langue de ces nations bienveillantes. Il y avait bien un mot et un geste négatifs que j'avais surpris chez quelques naturels. Si une chose ne leur plaît pas, ce qui est rare, ils vous disent : *Lah!* en levant la main négligemment à la hauteur du front. Mais comment dire d'un ton rude et toutefois avec un mouvement de main languissant : — *Lah!* Ce fut cependant à quoi je m'arrêtai faute de mieux; après cela je ramenai l'esclave vers le divan, et je fis un geste qui indiquait qu'il était plus convenable de se tenir là qu'à la fenêtre. Du reste, je lui fis comprendre que nous ne tarderions pas à dîner.

La question maintenant était de savoir si je lui laisserais découvrir sa figure devant le cuisinier; cela me parut contraire aux usages. Personne, jusque-là, n'avait cherché à la voir. Le drogman lui-même n'était pas monté avec moi lorsque Abd-el-Kérim m'avait fait voir ses femmes; il était donc clair que je me ferais mépriser en agissant autrement que les gens du pays.

Quand le dîner fut prêt, Mustapha cria du dehors : *Sidi!* — Je sortis de la chambre, et il me montra la casserole de terre contenant une poule découpée dans du riz.

— *Bono! bono!* lui dis-je, et je rentrai pour engager l'esclave à remettre son masque, ce qu'elle fit.

Mustapha plaça la table, posa dessus une nappe de drap vert, puis, ayant arrangé sur un plat sa pyramide de pilau, il apporta encore plusieurs verdures sur de petites assiettes, et notamment des koulkas découpés dans du vinaigre, ainsi que des tranches de gros oignons nageant dans une sauce à la moutarde; cet ambigu n'avait pas mauvaise mine. Ensuite il se retira discrètement.

IV. — PREMIÈRES LEÇONS D'ARABE.

Je fis signe à l'esclave de prendre une chaise, — j'avais eu la faiblesse d'acheter des chaises; — elle secoua la tête, et je compris que mon idée était ridicule à cause du peu de hauteur de la table. Je mis donc des coussins à terre, et je pris place en l'invitant à s'asseoir de l'autre côté; mais rien ne put la décider. Elle détournait la tête et mettait la main sur sa bouche : « Mon enfant, lui dis-je, est-ce que vous voulez vous laisser mourir de faim? »

Je sentais qu'il valait mieux parler, même avec la certitude de n'être pas compris, que de se livrer à une pantomime ridicule. Elle répondit quelques mots qui signifiaient probablement qu'elle ne comprenait pas, et auxquels je répliquai : « Tayeb. » — C'était toujours un commencement de dialogue.

Lord Byron disait par expérience que le meilleur moyen d'apprendre une langue était de vivre seul pendant quelque temps avec une femme; mais encore faudrait-il y joindre quelques livres élémentaires, autrement on n'apprend que des substantifs; le verbe manque; ensuite il est bien difficile de retenir des mots sans les écrire, et l'arabe ne s'écrit pas avec nos lettres, — ou du moins ces dernières ne donnent qu'une idée imparfaite de la prononciation. Quant à apprendre l'écriture arabe, c'est une affaire si compliquée, à cause des élisions, que le savant Volney avait trouvé plus simple d'inventer un alphabet mixte, dont malheureusement les autres savans n'encouragèrent pas l'emploi. La science aime les difficultés, et ne tient jamais à vulgariser beaucoup l'étude; si l'on apprenait de soi-même, que deviendraient les professeurs?

Après tout, me dis-je, cette jeune fille née à Java suit peut-être la religion hindoue; elle ne se nourrit sans doute que de fruits et d'herbages. Je fis un signe d'adoration, en prononçant d'un air interrogatif le nom de Brahma; — elle ne parut pas comprendre. Dans tous les cas, ma prononciation eût été mauvaise sans doute. J'énumérai encore tout ce que je savais de noms se rattachant à cette même cosmogonie; c'était comme si j'eusse parlé français. Je commençais à regretter d'a-

voir remercié le drogman; — j'en voulais surtout au marchand d'esclaves de m'avoir vendu ce bel oiseau doré sans me dire ce qu'il fallait lui donner pour nourriture.

Je lui présentai simplement du pain, et du meilleur qu'on fît au quartier franc; elle dit d'un ton mélancolique : *Mafisch!* mot inconnu dont l'expression m'attrista beaucoup. Je songeai alors à de pauvres bayadères amenées à Paris il y a quelques années, et qu'on m'avait fait voir dans une maison des Champs-Élysées. Ces Indiennnes ne prenaient que des alimens qu'elles avaient préparés elles-mêmes dans des vases neufs. Ce souvenir me rassura un peu, et je pris la résolution de sortir, après mon repas, avec l'esclave pour éclaircir ce point.

La défiance que m'avait inspirée le Juif pour mon drogman avait eu pour second effet de me mettre en garde contre lui-même; — voilà ce qui m'avait conduit à cette position fâcheuse. Il s'agissait donc de prendre pour interprète quelqu'un de sûr, afin du moins de faire connaissance avec mon acquisition. Je songeai un instant à M. Jean le mamelouck, homme d'un âge respectable; mais le moyen de conduire cette femme dans un cabaret? D'un autre côté, je ne pouvais pas la faire rester dans la maison avec le cuisinier et le Barbarin pour aller chercher M. Jean. Et eussé-je envoyé dehors ces deux serviteurs hasardeux, était-il prudent de laisser une esclave seule dans un logis fermé d'une serrure de bois?

Un son de petites clochettes retentit dans la rue; je vis à travers le treillis un chevrier en sarreau bleu qui menait quelques chèvres du côté du quartier franc. Je le montrai à l'esclave, qui me dit en souriant : *Aioua!* ce que je traduisis par oui.

J'appelai le chevrier, garçon de quinze ans, au teint hâlé, aux yeux énormes, ayant du reste le gros nez et la lèvre épaisse des têtes de sphinx, un type égyptien des plus purs. Il entra dans la cour avec ses bêtes, et se mit à en traire une dans un vase de faïence neuve que je fis voir à l'esclave avant qu'il s'en servît. Celle-ci répéta *aioua*, et du haut de la galerie elle regarda, bien que voilée, le manége du chevrier.

Tout cela était simple comme l'idylle, et je trouvai très naturel qu'elle lui adressât ces deux mots : *Talé bouckra;* je compris qu'elle l'engageait sans doute à revenir le lendemain. Quand la tasse fut pleine, le chevrier me regarda d'un air sauvage en criant : *At foulouz!* J'avais assez cultivé les âniers pour savoir que cela voulait dire : Donne de l'argent. Quand je l'eus payé, il cria encore *bakchiz!* autre expression favorite de l'Égyptien, qui réclame à tout propos le pour-boire. Je lui répondis : *Talé bouckra!* comme avait dit l'esclave. Il s'éloigna satisfait. Voilà comme on apprend les langues peu à peu.

Elle se contenta de boire son lait sans y vouloir mettre du pain; toutefois ce léger repas me rassura un peu; je craignais qu'elle ne fût de

cette race javanaise qui se nourrit d'une sorte de terre grasse, qu'on n'aurait peut-être pas pu se procurer au Caire. Ensuite j'envoyai chercher des ânes et je fis signe à l'esclave de prendre son vêtement de dessus (*melayeh*). Elle regarda avec un certain dédain ce tissu de coton quadrillé, qui est pourtant fort bien porté au Caire, et me dit : *Ana.... habbarah!*

Comme on s'instruit! Je compris qu'elle espérait porter de la soie au lieu de coton, le vêtement des grandes dames au lieu de celui des simples bourgeoises, et je lui dis : *Lah! lah!* en secouant la main et hochant la tête à la manière des Égyptiens.

V. — L'AIMABLE INTERPRÈTE.

Je n'avais envie ni d'aller acheter un habbarah ni de faire une simple promenade; il m'était venu à l'idée qu'en prenant un abonnement au cabinet de lecture français, la gracieuse Mme Bonhomme voudrait bien me servir de truchement pour une première explication avec ma jeune captive. Je n'avais vu encore Mme Bonhomme que dans la fameuse représentation d'amateurs qui avait inauguré la saison au *Teatro di Cairo*, mais le vaudeville qu'elle avait joué lui prêtait à mes yeux les qualités d'une excellente et obligeante personne. Le théâtre a cela de particulier, qu'il vous donne l'illusion de connaître parfaitement une inconnue. De là les grandes passions qu'inspirent les actrices, tandis qu'on ne s'éprend guère, en général, des femmes qu'on n'a fait que voir de loin.

Si l'actrice a ce privilége d'exposer à tous un idéal que l'imagination de chacun interprète et réalise à son gré, pourquoi ne pas reconnaître chez une jolie, — et, si vous voulez, même une vertueuse marchande, — cette fonction généralement bienveillante, et pour ainsi dire initiatrice, qui ouvre à l'étranger des relations utiles et charmantes?

On sait à quel point le bon Yorik, inconnu, inquiet, perdu dans le grand tumulte de la vie parisienne, fut ravi de trouver accueil chez une aimable et complaisante gantière; — mais combien une telle rencontre n'est-elle pas plus utile encore dans une ville d'Orient!

Mme Bonhomme accepta avec toute la grace et toute la patience possibles le rôle d'interprète entre l'esclave et moi. Il y avait du monde dans la salle de lecture, de sorte qu'elle nous fit entrer dans un magasin d'articles de toilette et d'assortiment, qui était joint à la librairie. Au quartier franc, tout commerçant vend de tout. Pendant que l'esclave étonnée examinait avec ravissement les merveilles du luxe européen, j'expliquais ma position à Mme Bonhomme, qui, du reste, avait elle-même une esclave noire à laquelle de temps en temps je l'entendais donner des ordres en arabe.

Mon récit l'intéressa; je la priai de demander à l'esclave si elle était

contente de m'appartenir. — *Aioua!* répondit celle-ci. A cette réponse affirmative, elle ajouta qu'elle serait bien contente d'être vêtue comme une Européenne. Cette prétention fit sourire Mme Bonhomme, qui alla chercher un bonnet de tulle à rubans et l'ajusta sur sa tête. Je dois avouer que cela ne lui allait pas très bien; la blancheur du bonnet lui donnait l'air malade. « Mon enfant, lui dit Mme Bonhomme, il faut rester comme tu es; le tarbouch te sied beaucoup mieux. » Et, comme l'esclave renonçait au bonnet avec peine, elle lui alla chercher un *tatikos* de femme grecque festonné d'or, qui, cette fois, était du meilleur effet. Je vis bien qu'il y avait là une légère intention de pousser à la vente, — mais le prix était modéré, malgré l'exquise délicatesse du travail.

Certain désormais d'une double bienveillance, je me fis raconter en détail les aventures de cette pauvre fille. Cela ressemblait à toutes les histoires d'esclaves possibles, à l'Andrienne de Térence, à Mlle Aïssé; — il est bien entendu que je ne me flattais pas d'obtenir la vérité complète. — Issue de nobles parens, enlevée toute petite au bord de la mer, chose qui serait invraisemblable aujourd'hui dans la Méditerranée, mais qui reste probable au point de vue des mers du sud.... Et d'ailleurs, d'où serait-elle venue? Il n'y avait pas à douter de son origine malaise. Les sujets de l'empire ottoman ne peuvent être vendus sous aucun prétexte. Tout ce qui n'est pas blanc ou noir, en fait d'esclaves, ne peut donc appartenir qu'à l'Abyssinie ou à l'archipel indien.

Elle avait été vendue à un cheik très vieux du territoire de la Mecque. Ce cheik étant mort, des marchands de la caravane l'avaient amenée et exposée en vente au Caire.

Tout cela était fort naturel, et je fus heureux de croire en effet qu'elle n'avait pas eu d'autre possesseur avant moi que ce vénérable cheik glacé par l'âge. « Elle a bien dix-huit ans, me dit Mme Bonhomme, mais elle est très forte, et vous l'auriez payée plus cher, si elle n'était pas d'une race qu'on voit rarement ici. Les Turcs sont gens d'habitude, il leur faut des Abyssiniennes ou des noires; soyez sûr qu'on l'a promenée de ville en ville sans pouvoir s'en défaire. — Eh bien! dis-je, c'est donc que le sort voulait que je passasse là. Il m'était réservé d'influer sur sa bonne ou sa mauvaise fortune. » Cette manière de voir, en rapport avec la fatalité orientale, fut transmise à l'esclave, et me valut son assentiment.

Je lui fis demander pourquoi elle n'avait pas voulu manger le matin et si elle était de la religion hindoue. « Non, elle est musulmane, me dit Mme Bonhomme après lui avoir parlé; elle n'a pas mangé aujourd'hui, parce que c'est jour de jeûne jusqu'au coucher du soleil. »

Je regrettai qu'elle n'appartînt pas au culte brahmanique pour lequel j'ai toujours eu un faible; quant au langage, elle s'exprimait dans

l'arabe le plus pur, et n'avait conservé de sa langue primitive que le souvenir de quelques chansons ou *pantouns*, que je me promis de lui faire répéter.

— Maintenant, me dit Mme Bonhomme, comment ferez-vous pour vous entretenir avec elle? — Madame, lui dis-je, je sais déjà un mot avec lequel on se montre content de tout, indiquez-m'en seulement un autre qui exprime le contraire. Mon intelligence suppléera au reste, en attendant que je m'instruise mieux. — Est-ce que vous en êtes déjà au chapitre des refus? me dit-elle. — J'ai de l'expérience, répondis-je, il faut tout prévoir.

— Hélas! me dit tout bas Mme Bonhomme, ce terrible mot, le voilà : « *Mafisch!* » cela comprend toutes les négations possibles.

Alors je me souvins que l'esclave l'avait déjà prononcé avec moi.

VI. — L'ILE DE RODDAH.

Le consul-général m'avait invité à faire une excursion dans les environs du Caire. — Ce n'était pas une offre à négliger, les consuls jouissant de priviléges et de facilités sans nombre pour tout visiter commodément. J'avais en outre l'avantage, dans cette promenade, de pouvoir disposer d'une voiture européenne, chose rare dans le Levant. Une voiture au Caire est un luxe d'autant plus beau, qu'il est impossible de s'en servir pour circuler dans la ville; — les souverains et leurs représentans auraient seuls le droit d'écraser les hommes et les chiens dans les rues, si l'étroitesse et la forme tortueuse de ces dernières leur permettaient d'en profiter. Mais le pacha lui-même est obligé de tenir ses remises près des portes, et ne peut se faire voiturer qu'à ses diverses maisons de campagne; — alors rien n'est plus curieux que de voir un coupé ou une calèche du dernier goût de Paris ou de Londres portant sur le siége un cocher à turban, qui tient d'une main son fouet et de l'autre sa longue pipe de cerisier.

Je reçus donc un jour la visite d'un janissaire du consulat, — qui frappa de grands coups à la porte avec sa grosse canne à pomme d'argent, pour me faire honneur dans le quartier. Il me dit que j'étais attendu au consulat pour l'excursion convenue. Nous devions partir le lendemain au point du jour; mais le consul ne savait pas que, depuis sa première invitation, mon logis de garçon était devenu un ménage, et je me demandai ce que je ferais de mon aimable compagne pendant une absence d'un jour entier. La mener avec moi eût été indiscret, la laisser seule avec le cuisinier et le portier était manquer à la prudence la plus vulgaire. Cela m'embarrassa beaucoup. Enfin je songeai qu'il fallait ou se résoudre à acheter des eunuques, — ou se confier à quelqu'un. Je la fis monter sur un âne, et nous nous arrêtâmes bientôt de-

vant la boutique de M. Jean. Je demandai à l'ancien mamelouck s'il ne connaissait pas quelque famille honnête à laquelle je pusse confier l'esclave pour un jour. M. Jean, homme de ressources, m'indiqua un vieux Cophte, nommé Mansour, qui, ayant servi plusieurs années dans l'armée française, était digne de confiance sous tous les rapports.

Mansour avait été mamelouk comme M. Jean, mais mamelouk dans l'armée française. Ces derniers, comme il me l'apprit, se composaient principalement de Cophtes qui, lors de la retraite de l'expédition d'Égypte, avaient suivi nos soldats. — Le pauvre Mansour, avec plusieurs de ses camarades, fut jeté à l'eau à Marseille par la populace pour avoir soutenu le parti de l'empereur au retour des Bourbons; mais, en véritable enfant du Nil, il parvint à se sauver à la nage et à gagner un autre point de la côte.

Nous nous rendîmes chez ce brave homme, qui vivait avec sa femme dans une vaste maison à moitié écroulée : les plafonds faisaient ventre et menaçaient la tête des habitans; la menuiserie découpée des fenêtres s'ouvrait par places comme une guipure déchirée. Des restes de meubles et des haillons paraient seuls l'antique demeure, où la poussière et le soleil causaient une impression aussi morne que peut faire la pluie et la boue pénétrant dans les plus pauvres réduits de nos villes. J'eus le cœur serré en songeant que la plus grande partie de la population du Caire habitait ainsi des maisons que les rats avaient abandonnées déjà comme peu sûres. Je n'eus pas un instant l'idée d'y laisser l'esclave, mais je priai le vieux Cophte et sa femme de venir chez moi. Je leur promettais de les prendre à mon service, quitte à renvoyer l'un ou l'autre de mes serviteurs actuels. Du reste, à une piastre et demie, ou 40 centimes par tête et par jour, il n'y avait pas encore de prodigalité.

Ayant ainsi assuré la tranquillité de mon intérieur et opposé, comme les tyrans habiles, une nation fidèle à deux peuples douteux qui auraient pu s'entendre contre moi, je ne vis aucune difficulté à me rendre chez le consul. Sa voiture attendait à la porte, bourrée de comestibles, avec deux janissaires à cheval pour nous accompagner. Il y avait avec nous, outre le secrétaire de légation, un grave personnage en costume oriental, nommé le cheik Abou-Khaled, que le consul avait invité pour nous donner des explications; — il parlait facilement l'italien, et passait pour un poète des plus élégans et des plus instruits dans la littérature arabe.

— C'est tout-à-fait, me dit le consul, un homme du temps passé. La *réforme* lui est odieuse, et pourtant il est difficile de voir un esprit plus tolérant. Il appartient à cette génération d'Arabes philosophes, *voltairiens* même pour ainsi dire, toute particulière à l'Égypte, et qui ne fut pas hostile à la domination française.

Je demandai au cheik s'il y avait, outre lui, beaucoup de poètes au Caire. — Hélas! dit-il, nous ne vivons plus au temps où, pour une belle

pièce de vers, le souverain ordonnait qu'on remplît de sequins la bouche du poète, tant qu'elle en pouvait tenir! Aujourd'hui nous sommes seulement des bouches inutiles. A quoi servirait la poésie, sinon pour amuser le bas peuple dans les carrefours? — Et pourquoi, dis-je, le peuple ne serait-il pas lui-même un souverain généreux? — Il est trop pauvre, répondit le cheik, et d'ailleurs son ignorance est devenue telle, qu'il n'apprécie plus que les romans délayés sans art et sans souci de la pureté du style. Il suffit d'amuser les habitués d'un café par des aventures sanglantes ou graveleuses. Puis, à l'endroit le plus intéressant, le narrateur s'arrête, et dit qu'il ne continuera pas l'histoire qu'on ne lui ait donné telle somme; mais il rejette toujours le dénouement au lendemain, et cela dure des semaines entières.

— Eh! mais, lui dis-je, tout cela est comme chez nous!

Quant aux illustres poèmes d'Antar ou d'Abou-Zeyd, continua le cheik, on ne veut plus les écouter que dans les fêtes religieuses et par habitude. Est-il même sûr que beaucoup en comprennent les beautés? Les gens de notre temps savent à peine lire. Qui croirait que les plus savans, entre ceux qui connaissent l'arabe littéraire, sont aujourd'hui deux Français?

— Il veut parler, me dit le consul, du docteur Perron et de M. Fresnel, consul de Djedda. Vous avez pourtant, ajouta-t-il en se tournant vers le cheik, beaucoup de saints ulémas à barbe blanche qui passent tout leur temps dans les bibliothèques des mosquées?

— Est-ce apprendre, dit le cheik, que de rester toute sa vie, en fumant son narghilé, à relire un petit nombre des mêmes livres, sous prétexte que rien n'est plus beau et que la doctrine en est supérieure à toutes choses? Autant vaut renoncer à notre passé glorieux et ouvrir nos esprits à la science des Francs.... qui cependant ont tout appris de nous!

Nous avions quitté l'enceinte de la ville, laissé à droite Boulak et les riantes villas qui l'entourent, et nous roulions dans une avenue large et ombragée, tracée au milieu des cultures, qui traverse un vaste terrain cultivé appartenant à Ibrahim. C'est lui qui a fait planter de dattiers, de mûriers et de *figuiers de pharaon* toute cette plaine autrefois stérile, qui aujourd'hui semble un jardin. De grands bâtimens servant de fabrique occupent le centre de ces cultures à peu de distance du Nil. En les dépassant et tournant à droite, nous nous trouvâmes devant une arcade par où l'on descend au fleuve pour se rendre à l'île de Roddah.

Le bras du Nil semble en cet endroit une petite rivière qui coule parmi les kiosques et les jardins. Des roseaux touffus bordent la rive, et la tradition indique ce point comme étant celui où la fille de Pharaon trouva le berceau de Moïse. En se tournant vers le sud, on aper-

çoit à droite le port du vieux Caire, à gauche les bâtimens du *Mekkias* ou *Nilomètre*, entremêlés de minarets et de coupoles, qui forment la pointe de l'île.

Cette dernière n'est pas seulement une délicieuse résidence princière, elle est devenue aussi, grace aux soins d'Ibrahim, le *jardin des plantes* du Caire. On peut penser que c'est justement l'inverse du nôtre; au lieu de concentrer la chaleur par des serres, il faudrait créer là des pluies, des froids et des brouillards artificiels pour conserver les plantes de notre Europe. Le fait est que, de tous nos arbres, on n'a pu élever encore qu'un pauvre petit chêne qui ne donne pas même du gland. Ibrahim a été plus heureux dans la culture des plantes de l'Inde. C'est une tout autre végétation que celle de l'Égypte, et qui se montre frileuse déjà dans cette latitude. Nous nous promenâmes avec ravissement sous l'ombrage des tamarins et des baobabs; des cocotiers à la tige élancée secouaient çà et là leur feuillage découpé comme la fougère; mais à travers mille végétations étranges j'ai distingué comme infiniment gracieuses des allées de bambous formant rideaux comme nos peupliers; — une petite rivière serpentait parmi les gazons, où des paons et des flamans roses brillaient au milieu d'une foule d'oiseaux privés. De temps en temps nous nous reposions à l'ombre d'une espèce de saule pleureur, dont le tronc élevé, droit comme un mât, répand tout à l'entour ses nappes de feuillage; on croit être ainsi dans une tente de soie verte inondée d'une douce lumière.

Nous nous arrachâmes avec peine à cet horizon magique, à cette fraîcheur, à ces senteurs pénétrantes d'une autre partie du monde, où il semblait que nous fussions transportés par miracle; — mais, en marchant au nord de l'île, nous ne tardâmes pas à rencontrer toute une nature différente, destinée sans doute à compléter la gamme des végétations tropicales. Au milieu d'un bois composé de ces arbres à fleurs qui semblent des bouquets gigantesques, par des chemins étroits cachés sous des voûtes de lianes, on arrive à une sorte de labyrinthe qui gravit des rochers factices surmontés d'un belvédère. — Entre les pierres, au bord des sentiers, sur votre tête, à vos pieds, se tordent, s'enlacent, se hérissent et grimacent les plus étranges reptiles du monde végétal. On n'est pas sans inquiétude en mettant le pied dans ces repaires de serpens et d'hydres endormis, parmi ces végétations presque vivantes dont quelques-unes parodient les membres humains et rappellent la monstrueuse conformation des dieux-polypes de l'Inde.

Arrivé au sommet, je fus frappé d'admiration en apercevant dans tout leur développement, au-dessus de Giseh qui borde l'autre côté du fleuve, les trois pyramides nettement découpées dans l'azur du ciel. Je ne les avais jamais si bien vues, et la transparence de l'air permettait, bien qu'à une distance de trois lieues, d'en distinguer tous les détails.

Je ne suis pas de l'avis de Voltaire, qui prétend que les pyramides de l'Égypte sont loin de valoir ses fours à poulets; il ne m'était pas indifférent non plus d'être contemplé par quarante siècles; — mais c'est au point de vue des souvenirs du Caire et des idées arabes qu'un tel spectacle m'intéressait dans ce moment-là, et je me hâtai de demander au cheik, notre compagnon, ce qu'il pensait des quatre mille ans attribués à ces monumens par la science européenne.

Le vieillard prit place sur le divan de bois du kiosque, et nous dit :

« Quelques auteurs pensent que les pyramides ont été bâties par le roi *préadamite* Gian-ben-Gian; mais, à en croire une tradition plus répandue chez nous, il existait, trois cents ans avant le déluge, un roi nommé Saurid, fils de Salahoc, qui songea une nuit que tout se renversait sur la terre, les hommes tombant sur leur visage et les maisons sur les hommes; les astres s'entre-choquaient dans le ciel, et leurs débris couvraient le sol à une grande hauteur. Le roi s'éveilla tout épouvanté, entra dans le temple du Soleil, et resta long-temps à baigner ses joues et à pleurer; ensuite il convoqua les prêtres et devins. Le prêtre Acliman, le plus savant d'entre eux, lui déclara qu'il avait fait lui-même un rêve semblable. — J'ai songé, dit-il, que j'étais avec vous sur une montagne, et que je voyais le ciel abaissé au point qu'il approchait du sommet de nos têtes, et que le peuple courait à vous en foule comme à son refuge; qu'alors vous élevâtes les mains au-dessus de vous et tâchiez de repousser le ciel pour l'empêcher de s'abaisser davantage, et que moi, vous voyant agir, je faisais aussi de même. En ce moment une voix sortit du soleil qui nous dit : « Le ciel retournera en sa place ordinaire « lorsque j'aurai fait trois cents tours. » Le prêtre ayant parlé ainsi, le roi Saurid fit *prendre les hauteurs* des astres et rechercher quel accident ils promettaient. On calcula qu'il devait y avoir d'abord un déluge d'eau et plus tard un déluge de feu. Ce fut alors que le roi fit construire les pyramides dans cette forme angulaire propre à soutenir même le choc des astres, et poser ces pierres énormes reliées par des pivots de fer et taillées avec une précision telle que ni feu du ciel, ni déluge, ne pouvait certes les pénétrer. Là devaient se réfugier au besoin le roi et les grands du royaume, avec les livres et images des sciences, les talismans et tout ce qu'il importait de conserver pour l'avenir de la race humaine. »

J'écoutais cette légende avec grande attention, et je dis au consul qu'elle me semblait beaucoup plus satisfaisante que la supposition acceptée en Europe, que ces monstrueuses constructions auraient été seulement des tombeaux. — Mais, dit-il, comment les gens réfugiés dans les salles des pyramides auraient-ils pu respirer? — On y voit encore, reprit le cheik, des puits et des canaux qui se perdent sous la terre. Certains d'entre eux communiquaient avec les eaux du Nil, d'autres

correspondaient à de vastes grottes souterraines; les eaux entraient par des conduits étroits, puis ressortaient plus loin, formant d'immenses cataractes et remuant l'air continuellement avec un bruit effroyable.

Le consul, homme positif, n'accueillait ces traditions qu'avec un sourire; il avait profité de notre halte dans le kiosque pour faire disposer sur une table les provisions apportées dans sa voiture, et les *bostangis* d'Ibrahim-Pacha venaient nous offrir en outre des fleurs et des fruits rares, propres à compléter nos sensations asiatiques. — En Afrique, on rêve l'Inde comme en Europe on rêve l'Afrique; l'idéal rayonne toujours au-delà de notre horizon actuel. Pour moi, je questionnais encore avec avidité notre bon cheik, et je lui faisais raconter tous les récits fabuleux de ses pères. Je croyais avec lui au roi Saurid plus fermement qu'au Chéops des Grecs, à leur Chéphen et à leur Mycérinus. — Et qu'a-t-on trouvé, lui disais-je, dans les pyramides lorsqu'on les ouvrit la première fois sous les sultans arabes? — On trouva, dit-il, les statues et les talismans que le roi Saurid avait établis pour la garde de chacune. Le garde de la pyramide orientale était une idole d'écaille noire et blanche, assise sur un trône d'or, et tenant une lance qu'on ne pouvait regarder sans mourir. L'esprit attaché à cette idole était une femme belle et rieuse, qui apparaît encore de notre temps et fait perdre l'esprit à ceux qui la rencontrent. Le garde de la pyramide occidentale était une idole de pierre rouge, armée aussi d'une lance, ayant sur la tête un serpent entortillé; l'esprit qui le servait avait la forme d'un vieillard nubien, portant un panier sur la tête et dans ses mains un encensoir. Quant à la troisième pyramide, elle avait pour garde une petite idole de basalte, avec le socle de même, qui attirait à elle tous ceux qui la regardaient sans qu'ils pussent s'en détacher; l'esprit apparaît encore sous la forme d'un jeune homme sans barbe et nu. — Quant aux autres pyramides de Saccarah, chacune aussi a son spectre : l'un est un vieillard basané et noirâtre, avec la barbe courte; l'autre est une jeune femme noire, avec un enfant noir, qui, lorsqu'on la regarde, montre de longues dents blanches et des yeux blancs. Un autre a la tête d'un lion avec des cornes; un autre a l'air d'un berger vêtu de noir tenant un bâton; un autre enfin apparaît sous la forme d'un religieux qui sort de la mer et qui se mire dans ses eaux. Il est dangereux de rencontrer ces fantômes à l'heure de midi.

Ainsi, dis-je, l'Orient a les spectres du jour comme nous avons ceux de la nuit. — C'est qu'en effet, observa le consul, tout le monde doit dormir à midi dans ces contrées, et ce bon cheik nous fait des contes propres à appeler le sommeil. — Mais, m'écriai-je, tout cela est-il plus extraordinaire que tant de choses naturelles qu'il nous est impossible d'expliquer? Puisque nous croyons bien à la création, aux anges, au déluge, et que nous ne pouvons douter de la marche des astres, pourquoi

n'admettrions-nous pas qu'à ces astres sont attachés des esprits, et que les premiers hommes ont pu se mettre en rapport avec eux par le culte et par les monumens? — Tel était en effet le but de la magie primitive, dit le cheik : ces talismans et ces figures ne prenaient force que de leur consécration à chacune des planètes et des signes combinés avec leur lever et leur déclin. Le prince des prêtres s'appelait Cater, c'est-à-dire maître des influences. Au-dessous de lui, chaque prêtre avait un astre à servir seul, comme *Pharouïs* (Saturne), *Rhaouïs* (Jupiter) et les autres. Aussi chaque matin le Cater disait-il à un prêtre : « Où est à présent l'astre que tu sers? » Celui-ci répondait : « Il est en tel signe, tel degré, telle minute; » et, d'après un calcul préparé, l'on écrivait ce qu'il était à propos de faire ce jour-là. — La première pyramide avait donc été réservée aux princes et à leur famille; la seconde dut renfermer les idoles des astres et les tabernacles des corps célestes, ainsi que les livres d'astrologie, d'histoire et de science : là aussi les prêtres devaient trouver refuge. Quant à la troisième, elle n'était destinée qu'à la conservation des cercueils de rois et de prêtres, et, comme elle se trouva bientôt insuffisante, on fit construire plus tard les pyramides de Saccarah et de Daschour. Le but de la solidité employée dans ces constructions était d'empêcher la destruction des corps embaumés qui, selon les idées du temps, devaient renaître au bout d'une certaine révolution des astres dont on ne précise pas au juste l'époque.

— En admettant cette donnée, dit le consul, il y aura des momies qui seront bien étonnées un jour de se réveiller sous un vitrage de musée ou dans le cabinet de curiosités d'un Anglais.

— Au fond, observai-je, ce sont de vraies chrysalides humaines dont le papillon n'est pas encore sorti. Qui nous dit qu'il n'éclora pas quelque jour? J'ai toujours regardé comme impie la mise à nu et la dissection des momies de ces pauvres Égyptiens. Comment cette foi consolante et invincible de tant de générations accumulées n'a-t-elle pas désarmé la sotte curiosité européenne? Nous respectons les morts d'hier; mais les morts ont-ils un âge?

— C'étaient des infidèles, dit le cheik.

— Hélas! dis-je, à cette époque ni Mahomet ni Jésus n'étaient nés.

Nous discutâmes quelque temps sur ce point, où je m'étonnais de voir un musulman imiter l'intolérance catholique. Pourquoi les enfans d'Ismaël maudiraient-ils l'antique Égypte, qui n'a réduit en esclavage que la race d'Isaac? A vrai dire, pourtant, les musulmans respectent en général les tombeaux et les monumens sacrés des divers peuples, et l'espoir seul de trouver d'immenses trésors engagea un calife à faire ouvrir les pyramides. Leurs chroniques rapportent qu'on trouva dans la salle dite du roi une statue d'homme de pierre noire et une statue de femme de pierre blanche debout sur une table, l'un tenant une lance et l'autre un arc.

Au milieu de la table était un vase hermétiquement fermé, qui, lorsqu'on l'ouvrit, se trouva plein de sang encore frais. Il y avait aussi un coq d'or rouge émaillé de jacinthes qui fit un cri et battit des ailes lorsqu'on entra. Tout cela rentre un peu dans les *Mille et Une Nuits;* — mais qui empêche de croire que ces chambres aient contenu des talismans et des figures cabalistiques? Ce qui est certain, c'est que les modernes n'y ont pas trouvé d'autres ossemens que ceux d'un bœuf. Le prétendu sarcophage de la chambre du roi était sans doute une cuve pour l'eau lustrale. D'ailleurs, n'est-il pas plus absurde, comme l'a remarqué Volney, de supposer qu'on ait entassé tant de pierres pour y loger un cadavre de cinq pieds?

VI. — LE HAREM D'IBRAHIM-PACHA.

Nous reprîmes bientôt notre promenade, et nous allâmes visiter un charmant palais orné de rocailles où les femmes d'Ibrahim viennent habiter quelquefois l'été. Des parterres à la turque, représentant les dessins d'un tapis, entourent cette résidence, où l'on nous laissa pénétrer sans difficulté. Les oiseaux manquaient à la cage, et il n'y avait de vivant dans les salles que des pendules à musique qui annonçaient chaque quart d'heure par un petit air de serinette tiré des opéras français. — La distribution d'un harem est la même dans tous les palais turcs, et j'en avais déjà vu plusieurs. Ce sont toujours de petits cabinets entourant de grandes salles de réunion, avec des divans partout, et pour tous meubles de petites tables incrustées d'écaille; des enfoncemens découpés en ogives çà et là dans la boiserie servent à serrer les narghilés, vases de fleurs et tasses à café. Trois ou quatre chambres seulement, décorées à l'européenne, contiennent quelques meubles de pacotille qui feraient l'orgueil d'une loge de portier; mais ce sont des sacrifices au progrès, des caprices de favorites peut-être, et aucune de ces choses n'est pour elles d'un usage sérieux.

Mais ce qui surtout manque en général aux harems les plus princiers, ce sont des lits. — Où couchent donc, disais-je au cheik, ces femmes et leurs esclaves? — Sur les divans. — Et n'ont-elles pas de couvertures? — Elles dorment tout habillées. Cependant il y a des couvertures de laine ou de soie pour l'hiver. — Je ne vois pas dans tout cela quelle est la place du mari? — Eh bien! mais le mari couche dans sa chambre, les femmes dans les leurs, et les esclaves (*odaleuk*) sur les divans des grandes salles. Si les divans et les coussins ne semblent pas commodes pour dormir, on fait disposer des matelas dans le milieu de la chambre, et l'on dort ainsi. — Tout habillé? — Toujours, mais en ne conservant que les vêtemens les plus simples, le pantalon, une veste, une robe. La loi défend à tout homme comme à toute femme de se découvrir les uns devant les autres à partir de la gorge. Le privilége du

mari est de voir librement la figure de ses femmes; si la curiosité l'entraîne plus loin, ses yeux sont maudits; c'est un texte formel.

— Je comprends alors, dis-je, que le mari ne tienne pas absolument à passer la nuit dans une chambre remplie de femmes habillées, et qu'il aime autant dormir dans la sienne; mais s'il emmène avec lui deux ou trois de ces dames... — Deux ou trois! s'écria le cheik avec indignation; quels chiens croyez-vous que seraient ceux qui agiraient ainsi? Dieu vivant! est-il une seule femme, même infidèle, qui consentirait à partager avec une autre l'honneur de dormir près de son mari? Est-ce ainsi que l'on fait en Europe? — En Europe, répondis-je, non certainement; mais les chrétiens n'ont qu'une femme, et ils supposent que les Turcs, en ayant plusieurs, vivent avec elles comme avec une seule. — S'il y avait, me dit le cheik, des musulmans assez dépravés pour agir comme le supposent les chrétiens, leurs épouses légitimes demanderaient aussitôt le divorce, et les esclaves elles-mêmes auraient le droit de les quitter.

— Voyez, dis-je au consul, quelle est encore l'erreur de l'Europe touchant les coutumes de ces peuples. La vie des Turcs est pour nous l'idéal de la puissance et du plaisir, et je vois qu'ils ne sont pas seulement maîtres chez eux. — Presque tous, me répondit le consul, ne vivent en réalité qu'avec une seule femme. Les filles de bonne maison en font presque toujours une condition de leur alliance. L'homme assez riche pour nourrir et entretenir convenablement plusieurs femmes, c'est-à-dire donner à chacune un logement à part, une servante et deux vêtemens complets par année, ainsi que tous les mois une somme fixée pour son entretien, peut, il est vrai, prendre à la fois jusqu'à quatre épouses; mais la loi l'oblige à consacrer à chacune un jour de la semaine, ce qui n'est pas toujours fort agréable. Songez aussi que les intrigues de quatre femmes, à peu près égales en droits, lui feraient l'existence la plus malheureuse, si ce n'était un homme très riche et très haut placé. Chez ces derniers, le nombre des femmes est un luxe comme celui des chevaux; mais ils aiment mieux, en général, se borner à une épouse légitime et avoir de belles esclaves, — avec lesquelles encore ils n'ont pas toujours les relations les plus faciles, surtout si leurs femmes sont d'une grande famille.

— Pauvres Turcs! m'écriai-je, comme on les calomnie! Mais, s'il s'agit simplement d'avoir çà et là des maîtresses, tout homme riche en Europe a les mêmes facilités. — Il en a de plus grandes, me dit le consul. En Europe, les institutions sont farouches sur ces points-là, mais les mœurs prennent bien leur revanche. Ici la religion, qui règle tout, domine à la fois l'ordre social et l'ordre moral, et, comme elle ne commande rien d'impossible, on se fait un point d'honneur de l'observer. Ce n'est pas qu'il n'y ait des exceptions, cependant elles sont fort

rares et n'ont guère pu se produire que depuis la réforme. Les dévots de Constantinople furent indignés contre Mahmoud, parce qu'on apprit qu'il avait fait construire une salle de bain magnifique où il pouvait assister à la toilette de ses femmes; mais la chose est très peu probable, et ce n'est sans doute qu'une invention des Européens.

Nous parcourions, causant ainsi, les sentiers pavés de cailloux ovales formant des dessins blancs et noirs et ceints d'une haute bordure de buis taillé; je voyais en idée les blanches cadines se disperser dans les allées, traîner leurs babouches sur le pavé de mosaïque, et s'assembler dans les cabinets de verdure où de grands ifs se découpaient en balustres et en arcades; des colombes s'y posaient parfois comme les ames plaintives de cette solitude, et je songeais qu'un Turc au milieu de tout cela ne pouvait poursuivre que le fantôme du plaisir. L'Orient n'a plus ni de grands amoureux ni de grands voluptueux même; l'amour idéal de Medjnoun ou d'Antar est oublié des musulmans modernes, et l'inconstante ardeur de don Juan leur est inconnue. Ils ont de beaux palais sans aimer l'art, de beaux jardins sans aimer la nature, de belles femmes sans comprendre l'amour. — Je ne dis pas cela pour Méhémet-Ali, Macédonien d'origine, et qui en mainte occasion a montré l'ame d'Alexandre; mais je regrette que son fils et lui n'aient pu rétablir en Orient la prééminence de la race arabe, si intelligente, si chevaleresque autrefois. L'esprit turc les gagne d'un côté, l'esprit européen de l'autre; c'est un médiocre résultat de tant d'efforts!

Nous retournions au Caire après avoir visité le bâtiment du Nilomètre, où un pilier gradué, anciennement consacré à Sérapis, plonge dans un bassin profond et sert à constater la hauteur des inondations de chaque année. Le consul voulut nous mener encore au cimetière de la famille du pacha. Voir le cimetière après le harem, c'était une triste comparaison à faire; mais, en effet, la critique de la polygamie est là. Ce cimetière, consacré aux seuls enfans de cette famille, a l'air d'être celui d'une ville. — Il y a là plus de soixante tombes, grandes et petites, neuves pour la plupart, et composées de cippes de marbre blanc. Chacun porte, soit un turban, soit une coiffure de femme, peints et dorés, ce qui donne à toutes les tombes turques un caractère de réalité funèbre; il semble que l'on marche à travers une foule pétrifiée. Les plus importans de ces tombeaux sont drapés de riches étoffes et portent des turbans de soie et de cachemire : là l'illusion est plus poignante encore.

Il est consolant de penser que, malgré toutes ces pertes, la famille du pacha est encore assez nombreuse. Du reste, la mortalité des enfans turcs en Égypte paraît un fait aussi ancien qu'incontestable. Ces fameux mamelouks, qui dominèrent ce pays si long-temps, et qui y faisaient venir les plus belles femmes du monde, n'ont pas laissé un seul rejeton.

VII. — LES MYSTÈRES DU HAREM.

Voilà donc une illusion qu'il faut perdre encore, — les délices du harem, la toute-puissance du mari ou du maître, des femmes charmantes s'unissant pour faire le bonheur d'un seul; — la religion ou les coutumes tempèrent singulièrement cet idéal, qui a séduit tant d'Européens. Tous ceux qui, sur la foi de nos préjugés, avaient compris ainsi la vie orientale se sont vus découragés en bien peu de temps. La plupart des Francs entrés jadis au service du pacha, qui, par une raison d'intérêt ou de plaisir, ont embrassé l'islamisme, sont rentrés aujourd'hui, sinon dans le giron de l'église, au moins dans les douceurs de la monogamie chrétienne.

Pénétrons-nous bien de cette idée, que la femme mariée, dans tout l'empire turc, a les mêmes priviléges que chez nous, et qu'elle peut même empêcher son mari de prendre une seconde femme, en faisant de ce point une clause de son contrat de mariage. Et, si elle consent à habiter la même maison qu'une autre femme, elle a le droit de vivre à part, et ne concourt nullement, comme on le croit, à former des tableaux gracieux avec les esclaves sous l'œil d'un maître et d'un époux. Gardons-nous de penser que ces belles dames consentent même à chanter ou à danser pour divertir leur seigneur. Ce sont des talens qui leur paraissent indignes d'une femme honnête; — mais chacun a le droit de faire venir dans son harem des almées et des ghawasies, et d'en donner le divertissement à ses femmes. — Il faut aussi que le maître d'un sérail se garde bien de se préoccuper des esclaves qu'il a données à ses épouses, car elles sont devenues leur propriété personnelle; et s'il, lui plaît d'en acquérir pour son usage, il ferait sagement de les établir dans une autre maison, — bien que rien ne l'empêche d'user de ce moyen d'augmenter sa postérité.

Maintenant il faut qu'on sache aussi que, chaque maison étant divisée en deux parties tout-à-fait séparées, l'une consacrée aux hommes et l'autre aux femmes, il y a bien un maître d'un côté, mais de l'autre une maîtresse. Cette dernière est la mère ou la belle-mère, ou l'épouse la plus ancienne ou celle qui a donné le jour à l'aîné des enfans. — La première femme s'appelle *la grande dame,* et la seconde *le perroquet* (*durrah*). Dans le cas où les femmes sont nombreuses, ce qui n'existe que pour les grands, le harem est une sorte de couvent où domine une règle austère. On s'y occupe principalement d'élever les enfans, de faire quelques broderies et de diriger les esclaves dans les travaux du ménage. La visite du mari se fait en cérémonie, ainsi que celle des proches parens, et, comme il ne ma ge pas avec ses femmes, tout ce qu'il peut faire pour passer le temps est de fumer gravement son narghilé et de prendre du café ou des sorbets. Il est d'usage qu'il se fasse annoncer quelque

temps à l'avance. De plus, s'il trouve des pantoufles à la porte du harem, il se garde bien d'entrer, car c'est signe que sa femme ou ses femmes reçoivent la visite de leurs amies, et les amies restent souvent un ou deux jours...

Pour ce qui est de la liberté de sortir et de faire des visites, on ne peut guère la contester à une femme de naissance libre. Le droit du mari se borne à la faire accompagner par des esclaves; mais cela est insignifiant comme précaution, à cause de la facilité qu'elles auraient de les gagner ou de sortir sous un déguisement, soit du bain, soit de la maison d'une de leurs amies, tandis que les surveillans attendraient à la porte. — Le masque et l'uniformité des vêtemens leur donneraient en réalité plus de liberté qu'aux Européennes, si elles étaient disposées aux intrigues. Les contes joyeux narrés le soir dans les cafés roulent souvent sur des aventures d'amans qui se déguisent en femmes pour pénétrer dans un harem. Rien n'est plus aisé, en effet; seulement il faut dire que ceci appartient plus à l'imagination arabe qu'aux mœurs turques, qui dominent dans tout l'Orient depuis deux siècles. Ajoutons encore que le musulman n'est point porté à l'adultère, et trouverait révoltant de posséder une femme qui ne serait pas entièrement à lui.

Quant aux bonnes fortunes des chrétiens, elles sont rares. Autrefois il y avait un double danger de mort; aujourd'hui la femme seule peut risquer sa vie, mais seulement au cas de flagrant délit dans la maison conjugale. Autrement, le cas d'adultère n'est qu'une cause de divorce et de punition quelconque.

La loi musulmane n'a donc rien qui réduise, comme on l'a cru, les femmes à un état d'esclavage et d'abjection. Elles héritent, elles possèdent personnellement, comme partout, et en dehors même de l'autorité du mari. Elles ont le droit de provoquer le divorce pour des motifs réglés par la loi. Le privilége du mari est sur ce point de pouvoir divorcer sans donner de raisons. Il lui suffit de dire à sa femme devant trois témoins : « Tu es divorcée, » et elle ne peut dès-lors réclamer que le douaire stipulé dans son contrat de mariage. — Tout le monde sait que, s'il voulait la reprendre ensuite, il ne le pourrait que si elle s'était remariée dans l'intervalle et fût devenue libre depuis. L'histoire du *hulla*, qu'on appelle en Égypte *musthilla*, et qui joue le rôle d'épouseur intermédiaire, se renouvelle quelquefois pour les gens riches seulement. Les pauvres, se mariant sans contrat écrit, se quittent et se reprennent sans difficulté. Enfin, quoique ce soient surtout les grands personnages qui, par ostentation ou par goût, usent de la polygamie, il y a au Caire de pauvres diables qui épousent plusieurs femmes afin de vivre du produit de leur travail. Ils ont ainsi trois ou quatre ménages dans la ville, qui s'ignorent parfaitement l'un l'autre. La découverte de ces mystères amène ordinairement des disputes comiques et l'expulsion du paresseux

fellah des divers foyers de ses épouses, — car, si la loi lui permet plusieurs femmes, elle lui impose, d'un autre côté, l'obligation de les nourrir.

VIII. — LA LEÇON DE FRANÇAIS.

J'ai retrouvé mon logis dans l'état où je l'avais laissé : le vieux Cophte et sa femme s'occupant à tout mettre en ordre, l'esclave dormant sur un divan, les coqs et les poules, dans la cour, becquetant du maïs, et le Barbarin, qui fumait au café d'en face, m'attendant fort exactement. Par exemple, il fut impossible de retrouver le cuisinier; l'arrivée du Cophte lui avait fait croire sans doute qu'il allait être remplacé, et il était parti tout d'un coup sans rien dire; — c'est un procédé très fréquent des gens de service ou des ouvriers du Caire. Aussi ont-ils soin de se faire payer tous les soirs pour pouvoir agir à leur fantaisie.

Je ne vis pas d'inconvénient à remplacer Mustapha par Mansour, et sa femme, qui venait l'aider dans la journée, me paraissait une excellente gardienne pour la moralité de mon intérieur. Seulement ce couple respectable ignorait parfaitement les élémens de la cuisine, — même égyptienne. Leur nourriture à eux se composait de maïs bouilli et de légumes découpés dans du vinaigre, et cela ne les avait conduits ni à l'art du saucier ni à celui du rôtisseur. Ce qu'ils essayèrent dans ce sens fit jeter les hauts cris à l'esclave, qui se mit à les accabler d'injures. Ce trait de caractère me déplut fort.

Je chargeai Mansour de lui dire que c'était maintenant à son tour de faire la cuisine, et que, voulant l'emmener dans mes voyages, il était bon qu'elle s'y préparât. Je ne puis rendre toute l'expression d'orgueil blessé, ou plutôt de dignité offensée, dont elle nous foudroya tous.

— Dites au *sidi*, répondit-elle à Mansour, que je suis une *cadine* (dame) et non une *odaleuk* (servante), et que j'écrirai au pacha, s'il ne me donne pas la position qui convient.

— Au pacha! m'écriai-je; mais que fera le pacha dans cette affaire? Je prends une esclave, moi, pour me faire servir, et, si je n'ai pas les moyens de payer des domestiques, ce qui peut très bien m'arriver, je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas le ménage, comme font les femmes dans tous les pays.

— Elle répond, dit Mansour, qu'en s'adressant au pacha, toute esclave a le droit de se faire revendre et de changer ainsi de maître; qu'elle est de religion musulmane, et ne se résignera jamais à faire des fonctions viles.

J'estime la fierté dans les caractères, — et puisqu'elle avait ce droit, chose dont Mansour me confirma la vérité, je me bornai à dire que j'avais plaisanté, que seulement il fallait qu'elle s'excusât envers ce vieillard de l'emportement qu'elle avait montré; mais Mansour lui traduisit cela de telle manière que l'excuse, je crois bien, vint de son côté.

Il était clair désormais que j'avais fait une folie en achetant cette femme. Si elle persistait dans son idée, ne pouvant m'être pour le reste de ma route qu'un sujet de dépense, au moins fallait-il qu'elle pût me servir d'interprète. Je lui déclarai que, puisqu'elle était une personne si distinguée, il fallait qu'elle apprît le français pendant que j'apprendrais l'arabe. Elle ne repoussa pas cette idée.

Je lui donnai donc une leçon de langage et d'écriture; je lui fis faire des bâtons sur le papier comme à un enfant, et je lui appris quelques mots. Cela l'amusait assez, et la prononciation du français lui faisait perdre l'intonation gutturale, si peu gracieuse dans la bouche des femmes arabes. Je m'amusais beaucoup à lui faire prononcer des phrases tout entières qu'elle ne comprenait pas, par exemple celle-ci : « Je suis une petite sauvage, » qu'elle prononçait : *Ze souis one bétit sovaze*. Me voyant rire, elle crut que je lui faisais dire quelque chose d'inconvenant, et appela Mansour pour lui traduire la phrase. N'y trouvant pas grand mal, elle répéta avec beaucoup de grace : « *Ana* (moi)? *bétit sovaze?... mafisch* (pas du tout)! » Son sourire était charmant.

Ennuyée de tracer des bâtons, des pleins et des déliés, l'esclave me fit comprendre qu'elle voulait écrire (*ktab*) selon son idée. Je pensai qu'elle savait écrire en arabe et je lui donnai une page blanche. Bientôt je vis naître sous ses doigts une série bizarre d'hiéroglyphes, qui n'appartenaient évidemment à la calligraphie d'aucun peuple. Quand la page fut pleine, je lui fis demander par Mansour ce qu'elle avait voulu faire. — Je vous ai écrit; lisez! dit-elle. — Mais, ma chère enfant, cela ne représente rien. C'est seulement ce que pourrait tracer la griffe d'un chat trempée dans l'encre.

Cela l'étonna beaucoup. Elle avait cru que, toutes les fois qu'on pensait à une chose en promenant au hasard la plume sur le papier, l'idée devait ainsi se traduire clairement pour l'œil du lecteur. — Je la détrompai, et je lui fis dire d'énoncer ce qu'elle avait voulu écrire, attendu qu'il fallait pour s'instruire beaucoup plus de temps qu'elle ne supposait.

Sa supplique naïve se composait de plusieurs articles. Le premier renouvelait la prétention déjà indiquée de porter un habbarah de taffetas noir, comme les dames du Caire, afin de n'être plus confondue avec les simples femmes fellahs; le second indiquait le désir d'une robe (*yalek*) en soie verte, et le troisième concluait à l'achat de bottines jaunes, qu'on ne pouvait, en qualité de musulmane, lui refuser le droit de porter.

Il faut dire ici que ces bottines sont affreuses et donnent aux femmes un certain air de palmipèdes fort peu séduisant, et le reste les fait ressembler à d'énormes ballots; — mais, dans les bottines jaunes particulièrement, il y a une grave question de prééminence sociale. Je promis de réfléchir sur tout cela.

IX. — CHOUBRAH.

Ma réponse lui paraissant favorable, l'esclave se leva en frappant les mains et répétait à plusieurs reprises : *El fil! el fil!* — Qu'est-ce que cela? dis-je à Mansour. — La *sitti* (dame), me dit-il après l'avoir interrogée, voudrait aller voir un éléphant dont elle a entendu parler, et qui se trouve au palais de Méhémet-Ali, à Choubrah.

Il était juste de récompenser son application à l'étude, et je fis appeler les âniers. — La porte de la ville, du côté de Choubrah, n'était qu'à cent pas de notre maison. C'est encore une porte armée de grosses tours qui datent du temps des croisades. On passe ensuite sur le pont d'un canal qui se répand à gauche, en formant un petit lac entouré d'une fraîche végétation. Des casins, cafés et jardins publics profitent de cette fraîcheur et de cette ombre. Le dimanche, on y rencontre beaucoup de Grecques, d'Arméniennes et de dames du quartier franc. Elles ne quittent leurs voiles qu'à l'intérieur des jardins, et là encore on peut étudier les races si curieusement contrastées du Levant. — Plus loin, les cavalcades se perdent sous l'ombrage de l'allée de Choubrah, la plus belle qu'il y ait au monde assurément. Les sycomores et les ébéniers, qui l'ombragent sur une étendue d'une lieue, sont tous d'une grosseur énorme, et la voûte que forment leurs branches est tellement touffue, qu'il règne sur tout le chemin une sorte d'obscurité, relevée au loin par la lisière ardente du désert, qui brille à droite, au-delà des terres cultivées. A gauche, c'est le Nil, qui côtoie de vastes jardins pendant une demi-lieue, jusqu'à ce qu'il vienne border l'allée elle-même et l'éclaircir du reflet pourpré de ses eaux. Il y a un café orné de fontaines et de treillages, situé à moitié chemin de Choubrah, et très fréquenté des promeneurs. Des champs de maïs et de cannes à sucre, et çà et là quelques maisons de plaisance, continuent à droite, jusqu'à ce qu'on arrive à de grands bâtimens qui appartiennent au pacha.

C'était là qu'on faisait voir un éléphant blanc donné à son altesse par le gouvernement anglais. Ma compagne, transportée de joie, ne pouvait se lasser d'admirer cet animal, qui lui rappelait son pays, et qui, même en Égypte, est une curiosité. Ses défenses étaient ornées d'anneaux d'argent, et le cornac lui fit faire plusieurs exercices devant nous. Il arriva même à lui donner des attitudes qui me parurent d'une décence contestable, et comme je faisais signe à l'esclave, voilée, mais non pas aveugle, que nous en avions assez vu, un officier du pacha me dit avec gravité : *Aspettate, è per ricréare le donne* (Attendez, c'est pour divertir les femmes). — Il y en avait là plusieurs qui n'étaient, en effet, nullement scandalisées, et qui riaient aux éclats.

C'est une délicieuse résidence que Choubrah. Le palais de Méhémet-Ali, assez simple et de construction ancienne, donne sur le Nil, en face

de la plaine d'Embabeh, si fameuse par la déroute des mamelouks. Du côté des jardins, on a construit un kiosque dont les galeries, peintes et dorées, sont de l'aspect le plus brillant. Là, véritablement, est le triomphe du goût oriental.

On peut visiter l'intérieur, où se trouvent des volières d'oiseaux rares, des salles de réception, des bains, des billards, et en pénétrant plus loin, dans le palais même, on retrouve ces salles uniformes décorées à la turque, meublées à l'européenne, qui constituent partout le luxe des demeures princières. Des paysages sans perspective peints à l'œuf, sur les panneaux et au-dessus des portes, tableaux orthodoxes, où ne paraît aucune créature animée, — donnent une triste idée de l'art musulman. Toutefois les artistes se permettent quelques animaux fabuleux, comme dauphins, hippogriffes et sphinx. En fait de batailles, ils ne peuvent représenter que les sièges et combats maritimes; des vaisseaux dont on ne voit pas les marins luttent contre des forteresses où la garnison se défend sans se montrer; les feux croisés et les bombes semblent partir d'eux-mêmes, le bois veut conquérir les pierres, l'homme est absent. — C'est pourtant le seul moyen qu'on ait eu de représenter les principales scènes de la campagne de Grèce d'Ibrahim.

Au-dessus de la salle où le pacha rend la justice, on lit cette belle maxime : « Un quart d'heure de clémence vaut mieux que soixante-dix heures de prière. »

Nous sommes redescendus dans les jardins. Que de roses, grand Dieu ! Les roses de Choubrah, c'est tout dire en Égypte; celles du Fayoum ne servent que pour l'huile et les confitures. Les bostangis venaient nous en offrir de tous côtés. Il y a encore un autre luxe chez le pacha, c'est qu'on ne cueille ni les citrons ni les oranges, pour que ces pommes d'or réjouissent le plus long-temps possible les yeux du promeneur. Chacun peut, du reste, les ramasser après leur chute. — Mais je n'ai rien dit encore du jardin. On peut critiquer le goût des Turcs dans les intérieurs, leurs jardins sont inattaquables. Partout des vergers, des berceaux et des cabinets d'ifs taillés qui rappellent le style de la renaissance; c'est le paysage du Décameron. Il est probable que les premiers modèles ont été créés par des jardiniers italiens. On n'y voit point de statues, mais les fontaines sont d'un goût ravissant.

Un pavillon vitré, qui couronne une suite de terrasses étagées en pyramide, se découpe sur l'horizon avec un aspect tout féerique. Le calife Haroun n'en eut jamais sans doute de plus beau; mais ce n'est rien encore. On redescend après avoir admiré le luxe de la salle intérieure et les draperies de soie qui voltigent en plein air parmi les guirlandes et les festons de verdure; on suit de longues allées bordées de citroniers taillés en quenouille, on traverse des bois de bananiers dont la feuille transparente rayonne comme l'émeraude, et l'on arrive à l'autre bout du jardin à une salle de bains trop merveilleuse et trop

connue pour être ici longuement décrite. C'est un immense bassin de marbre blanc, entouré de galeries soutenues par des colonnes d'un goût bizantin, avec une haute fontaine dans le milieu, d'où l'eau s'échappe par des gueules de crocodiles. Toute l'enceinte est éclairée au gaz, et dans les nuits d'été le pacha se fait promener sur le bassin dans une cange dorée dont les femmes de son harem agitent les rames. Ces belles dames s'y baignent aussi sous les yeux de leur maître, mais avec des peignoirs en crêpe de soie, — le Coran, comme nous savons, ne permettant pas les nudités.

X. — LES AFRITES.

Il ne m'a pas semblé indifférent d'étudier dans une seule femme d'Orient le caractère probable de beaucoup d'autres, mais je craindrais d'attacher trop d'importance à des minuties. Cependant qu'on imagine ma surprise lorsqu'en entrant un matin dans la chambre de l'esclave, je trouvai une guirlande d'oignons suspendue en travers de la porte, et d'autres oignons disposés avec symétrie au-dessus de la place où elle dormait. Croyant que c'était un simple enfantillage, je détachai ces ornemens peu propres à parer la chambre, et je les envoyai négligemment dans la cour; — mais voilà l'esclave qui se lève furieuse et désolée, s'en va ramasser les oignons en pleurant et les remet à leur place avec de grands signes d'adoration. Il fallut, pour s'expliquer, attendre l'arrivée de Mansour. Provisoirement je recevais un déluge d'imprécations dont la plus claire était le mot *pharaôn!* je ne savais trop si je devais me fâcher ou la plaindre. Enfin Mansour arriva, et j'appris que j'avais renversé *un sort,* que j'étais cause des malheurs les plus terribles qui fondraient sur elle et sur moi. — Après tout, dis-je à Mansour, nous sommes dans un pays où les oignons ont été des dieux; si je les ai offensés, je ne demande pas mieux que de le reconnaître. Il doit y avoir quelque moyen d'apaiser le ressentiment d'un oignon d'Égypte! Mais l'esclave ne voulait rien entendre et répétait en se tournant vers moi : *Pharaôn!* Mansour m'apprit que cela voulait dire «un être impie et tyrannique»; je fus affecté de ce reproche, mais bien aise d'apprendre que le nom des anciens rois de ce pays était devenu une injure. Il n'y avait pas de quoi s'en fâcher pourtant; — on m'apprit que cette cérémonie des oignons était générale dans les maisons du Caire à un certain jour de l'année; cela sert à conjurer les maladies épidémiques.

Les craintes de la pauvre fille se vérifièrent, en raison probablement de son imagination frappée. Elle tomba malade assez gravement, et, quoi que je pusse faire, elle ne voulut suivre aucune prescription de médecin. Pendant mon absence, elle avait appelé deux femmes de la maison voisine en leur parlant d'une terrasse à l'autre, et je les trouvai installées près d'elle qui récitaient des prières, et faisaient, comme me

l'apprit Mansour, des conjurations contre les *afrites* ou mauvais esprits. Il paraît que la profanation des oignons avait révolté ces derniers, et qu'il y en avait deux spécialement hostiles à chacun de nous, dont l'un s'appelait le Vert, et l'autre le Doré.

Voyant que le mal était surtout dans l'imagination, je laissai faire les deux femmes, qui en amenèrent enfin une autre très vieille. C'était une *santone* renommée. Elle apportait un réchaud qu'elle posa au milieu de la chambre, et où elle fit brûler une pierre qui me sembla être de l'alun. Cette cuisine avait pour objet de contrarier beaucoup les afrites, — que les femmes voyaient clairement dans la fumée, et qui demandaient grace. Mais il fallait extirper tout-à-fait le mal; on fit lever l'esclave, et elle se pencha sur la fumée, ce qui provoqua une toux très forte; pendant ce temps, la vieille lui frappait le dos, et toutes chantaient d'une voix traînante des prières et des imprécations arabes.

Mansour, en qualité de chrétien cophte, était choqué de toutes ces pratiques; mais, si la maladie provenait d'une cause morale, quel mal y avait-il à laisser agir un traitement analogue? Le fait est que, dès le lendemain, il y eut un mieux évident, et la guérison s'ensuivit.

L'esclave ne voulut plus se séparer des deux voisines qu'elle avait appelées, et continuait à se faire servir par elles. L'une s'appelait Cartoum, et l'autre Zabetta. Je ne voyais pas la nécessité d'avoir tant de monde dans la maison, et je me gardais bien de leur offrir des gages; mais elle leur faisait des présens de ses propres effets, et, comme c'étaient ceux qu'Abd-el-Kerim lui avait laissés, il n'y avait rien à dire; toutefois il fallut bien les remplacer par d'autres, — et en venir à l'acquisition tant souhaitée du habbarah et du yalek.

La vie orientale nous joue de ces tours; tout semble d'abord simple, peu coûteux, facile. Bientôt cela se complique de nécessités, d'usages, de fantaisies, et l'on se voit entraîné à une existence *pachalesque*, qui, jointe au désordre et à l'infidélité des comptes, épuise les bourses les mieux garnies. J'avais voulu m'initier quelque temps à la vie intime de l'Égypte; mais peu à peu je voyais tarir les ressources futures de mon voyage. « Ma pauvre enfant, dis-je à l'esclave en lui faisant expliquer la situation, si tu veux rester au Caire, tu es *libre*. »

Je m'attendais à une explosion de reconnaissance.

— Libre! dit-elle, et que voulez-vous que je fasse? Libre! mais où irais-je? Revendez-moi plutôt à Abd-el-Kerim!

— Mais, ma chère, un Européen ne vend pas une femme; recevoir un tel argent, ce serait honteux.

— Eh bien! dit-elle en pleurant, est-ce que je puis gagner ma vie, moi? est-ce que je sais faire quelque chose?

— Ne peux-tu pas te mettre au service d'une dame de ta religion?

— Moi, servante? Jamais. Revendez-moi : je serai achetée par un

muslim, par un cheik, par un pacha peut-être! Je puis devenir une grande dame... Vous voulez me quitter... menez-moi au bazar!

Voilà un singulier pays où les esclaves ne veulent pas de la liberté!

Je sentais bien, du reste, qu'elle avait raison, et j'en savais assez déjà sur le véritable état de la société musulmane, pour ne pas douter que sa condition d'esclave ne fût très supérieure à celle des pauvres Égyptiennes employées aux travaux les plus rudes, et malheureuses avec des maris misérables. Lui donner la liberté, c'était la vouer à la condition la plus triste, peut-être à l'opprobre, et je me reconnaissais moralement responsable de sa destinée. « Puisque tu ne veux pas rester au Caire, lui dis-je enfin, il faut me suivre dans d'autres pays.

— *Ana enté sava-sava* (partons tous les deux)! me dit-elle, — et nous ne tardâmes pas à nous embarquer sur la branche du Nil qui conduit à Damiette.

Je quitte avec regret cette vieille cité du Caire, où j'ai retrouvé les dernières traces du génie arabe, et qui n'a pas menti aux idées que je m'en étais formées d'après les récits et les traditions de l'Orient. Je l'avais vue tant de fois dans les rêves de la jeunesse, qu'il me semblait y avoir séjourné dans je ne sais quel temps, — je reconstruisais mon Caire d'autrefois au milieu des quartiers déserts ou des mosquées croulantes! Il me semblait que j'imprimais les pieds dans la trace de mes pas anciens; j'allais, je me disais : — En détournant ce mur, en passant cette porte, je verrai telle chose, et la chose était là, ruinée, mais réelle.

N'y pensons plus. Ce Caire-là gît sous la cendre et la poussière; l'esprit et les progrès modernes en ont triomphé comme la mort. Encore quelques mois, et des rues européennes auront coupé à angles droits la vieille ville poudreuse et muette qui croule en paix sur les pauvres fellahs. Ce qui reluit, ce qui brille, ce qui s'accroît, c'est le quartier des Francs, la ville des Italiens, des Provençaux et des Maltais, l'entrepôt futur de l'Inde anglaise. L'Orient achève d'user ses vieux costumes, ses vieux palais, ses vieilles mœurs, mais il est à son dernier jour; il peut dire, comme un de ses sultans : « Le sort a décoché sa flèche, c'est fait de moi, je suis passé! » Ce que le désert protége encore en l'enfouissant peu à peu dans ses sables, c'est, hors des murs du Caire, la ville des morts, la vallée des califes, qui semble, comme Herculanum, avoir abrité des générations disparues, et dont les palais, les arcades et les colonnes, les marbres précieux, les intérieurs peints et dorés, les enceintes, les dômes et les minarets, multipliés avec folie, n'ont jamais servi qu'à recouvrir des cercueils. Ce culte de la mort est un trait éternel du caractère de l'Égypte; il sert du moins à protéger et à transmettre au monde l'éblouissante histoire de son passé.

GÉRARD DE NERVAL.

LES

TOURISTES ANGLAIS.

L'ANGLETERRE DANS LE NOUVEAU-MONDE.

HOCHELAGA, OR ENGLAND IN THE NEW WORLD,
Edited by Eliot Warburton. — 2 vol. — London, Henry Colburn, 1846.

Nous adopterions volontiers, comme principe, que les récits de voyages doivent être anonymes. L'écrivain dont nous allons nous occuper a compris cette vérité : profitant d'une circonstance heureuse, il a mis sa responsabilité à l'abri derrière un nom récemment honoré des suffrages publics. M. Eliot Warburton, dont les voyages en Égypte, en Syrie, en Turquie, en Grèce, nonobstant la banalité du sujet, avaient été favorablement accueillis, s'est chargé de présenter aux lecteurs anglais les récits d'un autre touriste, arrivant, celui-là, du Nouveau-Monde; car *Hochelaga*, c'est le Canada sous son nom sauvage, tout comme le Mexique pourrait s'appeler l'Anahuac, s'il fallait le rebaptiser pour rendre plus attrayante la relation d'un voyage sur les bords du Rapide ou du Rio del Norte; c'est donc une terre à demi française, qui fut nôtre jadis, où notre langue se parle, où la coutume de Paris est encore en vigueur, que nous allons parcourir sous la conduite de ce nouveau guide.

Le présenter à nos lecteurs est un devoir, une formalité indispensable; à défaut de son nom, faut-il au moins connaître son rang dans le monde, ses préjugés, ses opinions, quelque peu ses habitudes, et peut-être aussi sa tournure. Avec quelques soins, tout cela est possible. Ainsi, à plusieurs reprises, ce personnage inconnu fait allusion à la majesté de son embonpoint développé par les années. La plaintive éloquence avec laquelle il signale les inconvéniens matériels inséparables d'une longue traversée ou d'une course rapide nous fait reconnaître un *gentleman* habitué aux comfortables recherches de la vie opulente. Partout il se trouve en rapport avec la meilleure compagnie, et notamment à Québec avec l'état-major de la garnison anglaise. Ceci, et quelques mots de son début où il se représente comme « obligé de s'embarquer, passager très contrarié, sur un incommode navire, » indiqueraient un employé du gouvernement. Quant à ses opinions, elles sont très franchement *tories*, anti-démocratiques, et l'égalité humaine, principe des constitutions modernes, lui paraît tout bonnement « un monstrueux sophisme, » — *a monstrous fallacy*, — rien que cela. Maintenant vous pourriez croire que nous allons avoir affaire à quelque Trollope mâle, détracteur haineux et aveugle de tout ce qui contrarie ses préventions politiques ou sociales. Détrompez-vous : le nouveau voyageur est homme de sens trois fois sur quatre; il ne ferme point les yeux à l'évidence; il ne conteste que ce qui est douteux pour lui. Si quelque fait éclatant vient à l'encontre de ses théories, il ne le reconnaît pas de bon cœur; mais, en murmurant, il le reconnaît, et c'est quelque chose. Ensuite, — et c'est quelque chose encore, — notre homme n'est pas exclusivement Anglo-Saxon. Il a parcouru l'Europe, vu Paris et Vienne, dormi à la belle étoile avec les *chapelgorris* du prétendant espagnol. A ce métier, si l'on ne perd pas absolument l'empreinte du caractère national et les idées plus ou moins étroites qui constituent l'esprit de race, on gagne une certaine tolérance nécessaire à quiconque veut profiter de tous les enseignemens d'un voyage bien fait.

En somme, et par avance, voulez-vous connaître les conclusions de cet observateur malgré lui, qui débarque indifférent et revient presque enthousiaste? C'est que l'Amérique, telle qu'il l'a vue, est déjà pour l'Angleterre une redoutable rivale, et que, d'ici à cinquante ans, si nulle dissension politique n'a brisé ce puissant faisceau des états confédérés, la jeune république sera de force à lutter victorieusement, soit par le commerce, soit par les armes, contre la vieille monarchie. Il compte, il est vrai, sur l'influence destructive de l'esprit démocratique pour arrêter cet essor prodigieux, et séparer à temps, en trois états diversement gouvernés, la grande et riche république; mais il n'a pas tellement foi dans ses prévisions et ses prophéties, qu'il ne conseille à l'Angleterre de limiter dès à présent, autant qu'elle le pourra, les accroissemens de

l'Union américaine. Et d'abord, se laissera-t-elle enlever les vastes colonies qui lui restent encore sur les frontières de la république émancipée? Non, sans doute, aussi long-temps qu'elle pourra les défendre; mais enfin, si elle doit les perdre, si la même fatalité qui lui a déjà ravi les riches contrées qu'arrosent l'Arkansas, l'Ohio, le Mississipi, doit amener un jour la séparation des deux Canadas, de l'Acadie, du Nouveau-Brunswick et de toutes les régions polaires qui bordent la baie d'Hudson, il faudrait au moins que cette séparation, accomplie sans violence, préparée de longue main, ne servît pas les projets ambitieux des états confédérés; il faudrait que toutes ces provinces anglaises, réunies par leurs maîtres actuels en un seul état,—et sans doute en un état monarchique,—leur donnassent sur le nouveau continent un allié fidèle, entraîné à jamais dans leur sphère d'activité, soustrait pour jamais à ces tendances envahissantes que les écrivains anglais signalent avec tant de soin dans la politique américaine. Le voyageur cherche les meilleurs moyens d'arriver à fondre dans un tout homogène, à soumettre aux mêmes lois, à pénétrer du même esprit ce peuple nouveau dont il rêve pour ainsi dire la création, cette autre Bretagne formée à l'image de la première, et posée au nord du nouveau continent pour tenir en bride la grande rivale de sa sœur aînée. Ainsi se trouve expliqué le second titre de son livre : *L'Angleterre dans le Nouveau-Monde.*

Ces vues exposées, il nous serait loisible de les débattre. Nous pourrions facilement démontrer cette vérité, pressentie par vingt historiens, — et cela dès le commencement du siècle, — que les possessions anglaises ne peuvent manquer, à un moment donné, de s'absorber, par une annexion pacifique ou violente, dans cet empire naissant dont l'avenir effraie déjà ses plus fiers ennemis. La civilisation existe au même degré sur les deux rives du Saint-Laurent; la différence des croyances religieuses, atténuée par la multiplicité des sectes, n'empêche pas les colons anglais et les citoyens américains de préluder, par des rapports de plus en plus intimes, à une alliance définitive. On ne croira pas sans doute que les premiers, saisis d'un zèle chevaleresque, en viennent à défendre pour l'honneur des principes la royauté métropolitaine contre les apôtres armés de l'indépendance: enfin, cette loyauté merveilleuse existât-elle, à l'heure présente, chez les colons du Canada supérieur, pour la plus grande partie Anglais d'origine, les *habitans* français du Bas-Canada, si profondément séparés de la race anglo-saxonne par de véritables griefs et par la différence des mœurs, ne resteront pas toujours, on peut le penser, les alliés fidèles, les champions dévoués d'une constitution qui ne leur assure, en échange d'une protection douteuse et méprisante, que l'ombre de quelques droits politiques.

C'est cependant à ces seules conditions que l'Angleterre pourrait conserver le Canada. Elle l'aurait perdu depuis long-temps si l'organi-

sation démocratique des États-Unis, les craintes jalouses du peuple américain, sa résistance à l'accroissement de l'impôt, n'avaient jusqu'ici empêché le développement de ses institutions militaires. Comme on le sait, la république fédérale n'a pas d'armée régulière, à moins que l'on ne veuille baptiser de ce nom un corps de douze mille soldats dispersés parmi dix-sept millions d'habitans sur un pays ou plutôt sur une frontière de deux mille milles. A peine suffisent-ils à occuper tous les postes fortifiés qui garantissent plus ou moins l'intégrité du territoire; comme force agressive, ils ne comptent pas. Quant à la milice, tout au plus apte à la défense des villes ou bien encore à inquiéter une armée d'invasion, il est parfaitement reconnu qu'elle ne s'aventurerait pas impunément au dehors contre des forces disciplinées, celles-ci fussent-elles très inférieures en nombre. Bref, comme M. de Tocqueville l'a fort bien laissé pressentir, la fédération américaine, transportée au milieu des états européens, serait à la merci des monarchies qui, sous le rapport des ressources matérielles, peuvent le moins lui être comparées.

Mais cet état de choses si singulièrement anormal, jusques à quand durera-t-il? Jusqu'à ce que ses inconvéniens se soient fait sentir aux Américains. Supposez par exemple que la lutte avec le Mexique, objet d'enthousiasme national, amène de honteux revers; supposez la Grande-Bretagne intervenant et les milices américaines reculant devant ces troupes mercenaires que le fouet discipline et que leurs chefs insultent publiquement, croyez-vous qu'une pareille humiliation fût perdue? et doutez-vous qu'en moins de dix ans, si les États-Unis modifiaient à cet égard leurs idées de gouvernement, ils ne pussent porter à cent ou deux cent mille hommes leur armée permanente? Or, cela revient à dire qu'en moins de dix ans ils peuvent se mettre en état d'envahir les possessions anglaises sans qu'il soit possible ni à l'Angleterre de les défendre, ni à ses colons, y fussent-ils intéressés et résolus, de se protéger eux-mêmes.

Au surplus, et par la seule force des choses, sans qu'il soit besoin pour y arriver de conquête armée, ni d'employer les baïonnettes, ce résultat nous paraît tout-à-fait inévitable. Cette invasion contre laquelle l'Angleterre prend aujourd'hui tant de précautions, ces attaques en vue desquelles on augmente à grands frais les fortifications de Québec et les garnisons du Canada, ont lieu chaque jour, à chaque minute, sous les yeux des gouverneurs anglais, sans qu'ils y puissent apporter le moindre obstacle. La force d'expansion qui pousse de tous côtés les entreprises individuelles des Américains, les fréquentes communications qui en résultent entre les cultivateurs du Canada et ces hardis négocians, les transactions de jour en jour plus nombreuses, les intérêts de jour en jour plus unis et plus étroitement solidaires, feront en quelques années ce qu'une armée ferait en quelques mois. Jusqu'à présent, le fer-

mier du Canada trouvait un avantage inappréciable à jeter ses blés sur le marché anglais, où ils arrivaient protégés, comme ceux de l'Angleterre elle-même, contre les céréales du continent; la concurrence libre de l'importation va briser ce premier lien. Les progrès de la doctrine du libre échange ont amené quelques modifications dans le tarif des douanes anglaises, et permettent aux états du nord de l'Europe d'acheminer leur bois de charpente vers les *docks* de la Grande-Bretagne. Par là s'embarrasse et s'engorge déjà, par là se doit clore tôt ou tard un des principaux débouchés du commerce anglo-canadien, et cette hypothèse est si loin d'être improbable, qu'elle a semé l'effroi parmi les *timber-merchants* de la colonie anglaise. Ils annoncent à grands cris leur banqueroute inévitable, et les agriculteurs désolés répondent à cette clameur par des plaintes amères contre Cobden et ses adhérens (1).

Ces craintes, ces douleurs, ces lamentations de l'intérêt lésé ou qui croit l'être, sont naturellement exagérées. De manière ou d'autre, les blés et les bois du Canada trouveront des consommateurs, voilà qui ne peut être mis en doute; mais les rapports de l'Angleterre et de ses colonies nord-américaines doivent se trouver considérablement modifiés par la rupture successive de leurs rapports commerciaux. L'Amérique, tout au contraire, est appelée à multiplier les siens avec le Canada. Vainement les tarifs actuels de la confédération interdisent-ils l'entrée des produits canadiens, soumis aux mêmes droits que ceux de l'Angleterre elle-même. L'étendue des frontières ne permet pas aux douaniers de faire respecter ces lois rigoureuses, et la contrebande, organisée en grand, se joue des obstacles qu'on voudrait lui opposer sur une ligne de douze cents milles, presque toute en forêts ou en courans navigables. Ainsi le mouvement du commerce, favorisé par la similitude des langues, l'identité des races, l'analogie des croyances, tend à l'accession finale des deux Canadas dans la grande ligue américaine. Ce fait est de ceux que l'on n'a aucun mérite à prévoir, et auxquels tous les esprits sagaces sont préparés depuis long-temps, lorsque l'heure sonne où ils s'accomplissent.

Remarquez d'ailleurs que l'Angleterre aura tous les jours un intérêt moindre à la conservation de ces colonies lointaines, auxquelles, on s'en doute du reste, elle ne porte d'autre affection que celle d'un marchand bien avisé pour d'excellentes pratiques. Les statisticiens ont établi ce fait important : chaque habitant du Canada consomme quatre fois plus de marchandises anglaises qu'un citoyen des États-Unis; mais, naturellement, la cause de cette différence est dans le commerce d'exportation, très considérable et très favorisé, que les colonies nord-américaines faisaient jusqu'ici avec la métropole. Leurs exportations et leurs

(1) *England in the New World*, t. I, p. 257.

importations doivent inévitablement progresser ou décroître ensemble, et l'accroissement du commerce avec les États-Unis doit restreindre d'autant le commerce avec l'Angleterre. Il arrivera donc un moment où celle-ci ne trouvera plus dans le mouvement des échanges avec le Canada l'équivalent des dépenses qu'entraîne l'occupation d'un pays si éloigné, la compensation des embarras que lui donne le gouvernement plus ou moins représentatif de cette colonie turbulente. Ce jour-là, sans qu'un seul milicien passe la frontière, sans qu'un seul navire de guerre paraisse sur les grands lacs, sans qu'un seul canon soit braqué sur les formidables remparts de Québec, le Canada, livré à lui-même, n'aura plus à choisir qu'entre une existence indépendante et sa participation aux bénéfices assurément assez manifestes qu'il peut retirer de son admission dans la ligue américaine.

Or, voici dans quelles conditions cette alternative peut se présenter. Le Bas-Canada compte environ 750,000 habitans, dont près de 500,000 Français; le Haut-Canada, 650,000, en tout 1,400,000 sujets britanniques, auxquels il faudrait ajouter, pour apprécier l'augmentation dont ce nombre est susceptible, un arrivage annuel de 25,000 émigrans, s'il n'était démontré qu'une bonne partie de ces nouveaux débarqués, chassés du Canada par les rigueurs du climat, passent bientôt après aux États-Unis, où les attendent d'ailleurs un système de taxes beaucoup moins onéreux, et des terres plus fertiles, dont la mise en valeur est plus promptement productive. Dans l'impossibilité où nous sommes d'apprécier cet élément douteux, bornons-nous à la population fixe. Elle a doublé jusqu'ici, sous l'influence des lois actuelles, par chaque période de vingt-cinq ans. Prenons un demi-siècle pour terme de nos prévisions : le Canada aurait, à l'époque où il devrait aspirer à une existence indépendante, 5 millions et demi d'habitans. Or, dans le même laps de temps, que sera devenue la fédération américaine? Les tories anglais vont répondre pour nous à cette question.

« En cinquante ans, dit l'historien Alison, la population de New-York, de 33,131 habitans, est arrivée à 312,710; celle de Baltimore, de 13,503, à 102,313; celle d'Albany, de 3,498, à 33,721. L'Ohio tout entier comptait, en 1790, 3,000 habitans; le dernier recensement (1840) donne pour chiffre de sa population 151,467 individus; enfin les neuf états compris dans le bassin du Mississipi, et qui avaient à la même époque 112,368 habitans, en comptent aujourd'hui plus de 6,000,000. Il serait peu raisonnable de prendre pour base de nos calculs ces résultats véritablement prodigieux et tout-à-fait inouis dans les annales du monde; mais une appréciation plus générale a constaté que la population des États-Unis, depuis deux cents ans, a doublé par chaque période de vingt-trois ans et demi, sans que cette loi ait subi la plus légère variation. Il n'est pas probable que ce mouvement s'arrête de long-temps, puisque

l'Amérique ne compte encore que 11 habitans par mille carré, tandis que les Iles Britanniques en ont 300. Ainsi l'on peut prévoir qu'en 1940 les États-Unis auront *deux cent soixante-dix millions* d'habitans, c'est-à-dire trente millions de plus que l'Europe actuelle, en lui donnant pour limite la chaîne des monts Ourals... »

Le même calcul, restreint à un demi-siècle, nous assure qu'en 1893 la fédération américaine aura 177,000,000 de citoyens, et alors est-il à supposer qu'un état, — royaume ou république, — comptant à peine autant de sujets que l'Afghanistan ou le royaume des Deux-Siciles, puisse subsister dans le voisinage d'un empire plus puissant que ne le seraient aujourd'hui les Iles Britanniques (sans leurs colonies), la Confédération Germanique, la Pologne, le Danemark, la Suisse, la Hollande, la Belgique et la Grèce, si quelque bouleversement politique les amalgamait dans la même unité, les rangeait sous le même sceptre? Restent donc, pour assurer l'indépendance du Canada, les chances de cette dissolution que les tories en général, — et, en particulier, l'auteur d'*Hochelaga*, — se complaisent à prédire, quand ils ont constaté le menaçant avenir de la confédération américaine: dissolution inévitable, selon eux; « dissolution nécessaire pour la paix *et la liberté* du monde, » assure pieusement notre voyageur.

Il en esquisse ainsi le programme.

Les germes de trois nations distinctes se reconnaissent dans la population hétérogène des États-Unis. Vous avez en première ligne l'habitant du nord, éclairé, moral, prudent, industrieux, amoureux de la paix qui favorise ses aptitudes commerciales : aux enfans de cette région sévère, l'Amérique doit une grande partie de sa richesse et de sa pacifique grandeur. — Vient ensuite l'ouest lointain, l'ouest turbulent, avec son climat qui stimule et abrége la vie, ses terres fertiles où toute semence prospère, mûrit et se dessèche en un clin d'œil, ses plaines ouvertes à l'aventurier d'Europe, ses déserts que dix années métamorphosent en riches provinces. Ici l'homme arrive de tous les points de l'horizon : laboureur nomade, cultivateur errant, qui n'aspire à aucun établissement durable, et ne tolère volontiers aucun joug. Nulle part l'indépendance n'est aussi complète, nulle part la démocratie ne restera aussi long-temps florissante, car nulle part l'homme n'aura devant lui, pour autant d'années, des terres nouvelles à exploiter, des villes à fonder, des solitudes à remplir. Le rôle de l'ouest, dans la balance des pouvoirs politiques, a été jusqu'ici d'arbitrer, de résoudre les différends du nord et du sud; mais sa population s'accroît avec une telle rapidité, que, d'ici à quelques années, le sud et le nord réunis ne pourront plus lutter contre ses intérêts, représentés au congrès par une imposante majorité. Soit dit en passant, c'est dans l'ouest que l'esprit de conquête est le plus décidé. Ce sont ses colons voyageurs qui portent leurs re-

gards avides sur les forêts du Canada, les bords tempérés de l'Orégon, les riches terres de la Californie. C'est de là que partiront les premiers vœux de guerre et d'envahissement. — Le sud renferme une population mixte : les blancs qui commandent, les nègres en esclavage. Ces deux races coexistent en nombre à peu près égal, et, si jusqu'à présent les Anglo-Saxons sont restés les plus forts, le mouvement des dernières années semble indiquer que la population africaine prendra tôt ou tard le dessus. Quoi qu'en aient pu dire les rhéteurs qui défendent en Europe la cause de l'esclavage, les êtres dégradés, avilis, vicieux, dont il flétrit l'existence, ne sont pas tellement déchus, qu'ils n'aspirent à la liberté. De nombreuses révoltes attestent leurs souffrances, et la crainte seule les plie au joug qu'on fait peser sur eux. Quant au citoyen libre des états du sud, il est orgueilleux et susceptible; il dédaigne le travail, comme souillé par des mains serviles; il aime le faste et la dépense; il s'indigne contre toute atteinte portée à ses droits d'homme libre. Nulle part on ne rencontre le républicanisme avec des formes aussi despotiques. Qu'un abolitioniste, ennemi public, ose se montrer dans une bourgade de la Virginie ou de l'Alabama, et c'est beaucoup si l'on se contente de le chasser honteusement, c'est beaucoup s'il échappe au fouet, aux traitemens les plus indignes, car sa vie est en péril, et les autorités elles-mêmes le livreraient aux mains d'une populace irritée, si celle-ci voulait se donner le plaisir de quelque *auto-da-fé* au bois vert. La violence de ces habitans du sud va jusqu'à menacer l'existence fédérale de la république, pour peu que leurs intérêts soient en péril. Plutôt que d'accepter des tarifs nuisibles à leur commerce, on a vu les citoyens de la Caroline prêts à déclarer la guerre au congrès, et, si on essayait de fermer cette plaie de l'esclavage qui dénature encore la politique américaine, il est facile de prévoir que l'ouest et le nord devraient avoir recours à la force pour contraindre les états du sud à subir la loi d'émancipation.

Cependant les doctrines abolitionistes font chaque jour des progrès, le nombre de représentans hostiles à l'esclavage augmente sans cesse; l'opinion se lasse des justes reproches par lesquels l'Europe monarchique se dédommage de l'admiration que lui inspire la jeune république rivale; et la susceptibilité nationale, l'esprit de charité religieuse, les conseils d'une sage politique, concourent aussi à l'affranchissement des noirs. Il faut donc prévoir une guerre intestine où les planteurs du sud apporteront une indomptable énergie, inspirée par le sentiment de la plus impérieuse nécessité; et comme, dès le début d'un pareil conflit, ils sentiront le besoin de concentrer tous leurs moyens de défense, de se donner une organisation plus militaire et plus compacte, cette situation nouvelle doit les livrer, — toujours selon l'écrivain anglais, — à quelque heureux soldat que la victoire leur donnera pour maître.

Dans un avenir non moins prochain, les états du nord, arrivés au même degré de civilisation que la plupart des grandes communautés européennes, doivent aspirer à un régime politique analogue. Les classes s'y séparent, de plus en plus elles seront animées d'un esprit différent, à mesure que les lumières deviendront le monopole des riches, et que les pauvres sentiront davantage l'influence énervante de la misère. La turbulence des masses amènera pour la bourgeoisie la nécessité de se constituer et de faire prévaloir ses droits exclusifs au gouvernement de l'état. Les riches et ceux qui ont besoin d'eux se rangeront sous le même drapeau contre l'indigence révoltée. Bref, une aristocratie commerciale et militaire doit se former, et, sous ses auspices, une dynastie constitutionnelle occuper le nouveau trône que rêve notre voyageur. Il est loin de penser, nous l'avons déjà vu, que l'ouest participe à cette organisation monarchique, et c'est là qu'il relègue les derniers débris du républicanisme américain.

Ainsi une monarchie absolue, une monarchie tempérée, un état démocratique, voilà ce qui resterait de cette Union colossale, brisée par sa prospérité même, et par la substitution de nouveaux intérêts à ceux qui l'ont jusqu'à présent maintenue. Les changemens introduits dans la balance du pouvoir, la suprématie future de telle ou telle portion des états, et, par conséquent, la victoire de tels ou tels principes, de tels ou tels intérêts, aujourd'hui combattus, équilibrés par des principes et des intérêts contraires, doivent amener la division de cette grande unité démocratique en autant de fractions qu'il existera d'états assez puissans pour n'avoir pas besoin de la protection fédérale.

Alors même que toutes ces hypothèses plus ou moins gratuites, et appuyées de déductions plus ou moins rigoureuses, viendraient à se réaliser de point en point, nous ne voyons pas que les possessions anglaises dans le nord de l'Amérique dussent nécessairement échapper au sort que nous leur prédisions plus haut. Ainsi, cette impuissance militaire des États-Unis actuels, que notre auteur lui-même attribue à l'influence des principes démocratiques, — jalousie du pouvoir exécutif, aversion des taxes directes, — cette impuissance cesserait pour les états du nord aussitôt qu'ils seraient constitués en monarchie constitutionnelle. Comme tous les autres états soumis à ce régime, celui-ci aurait besoin de forces régulières, d'armée permanente, soit pour se défendre contre les états voisins, soit pour comprimer, au profit des castes privilégiées, l'hostilité des prolétaires et de la démocratie. Or, aussitôt qu'une armée régulière existera sur le continent américain, surtout dans les régions voisines du Canada, l'Angleterre ne doit plus songer à défendre une province lointaine, sur l'affection de laquelle il serait insensé de compter, et qui trouvera toujours son avantage à se

donner des maîtres plus rapprochés d'elle, s'il ne lui est pas permis d'aspirer à une existence indépendante.

En 1812, et dans le cours des deux années suivantes, on a pu reconnaître combien la défense de ces colonies était difficile et coûteuse. Les Américains, battus sans peine dans les deux premières campagnes, mais formés par leurs défaites même, et qui revenaient toujours plus nombreux contre des troupes sans cesse diminuées, auraient certainement fini par envahir les deux Canadas, sans le *loyalisme* malavisé des *habitans* français, si mal payés aujourd'hui du sang qu'ils versèrent alors pour rester sujets de la Grande-Bretagne. Un calcul a été fait, d'où il résulte que chaque bouche à feu, transportée de Plymouth et de Portsmouth sur les lacs canadiens, revenait à plus de 1,000 liv. st. (25,000 fr.). La même difficulté se présentait pour chaque bâtiment de guerre, pour chaque matelot, pour chaque soldat de ligne, et, si la paix rétablie sur le continent européen n'avait rendu tout à coup à l'Angleterre un grand nombre de vieilles troupes, si elle n'avait pu transporter, de Bordeaux en Amérique, une partie des bandes victorieuses que Wellington allait cesser de commander, on ne doit guère douter qu'elle n'eût dès-lors perdu, en grande partie, ses possessions nord-américaines. Or, les États-Unis ne comptaient dans ce temps-là que huit millions d'habitans; ils n'étaient parvenus à mettre sous les armes, avec des efforts extraordinaires, qu'une petite armée de vingt-cinq mille hommes, dont à peine la moitié put être dirigée vers le Canada. Leurs généraux inexpérimentés eurent pour adversaires des capitaines formés dans les grandes guerres qui pendant vingt-cinq ans avaient fait de l'Europe un immense champ de bataille. Une nouvelle lutte s'engagerait certainement sous des auspices plus favorables à la cause américaine. Or, cette lutte est prévue, désirée, populaire en Amérique. Les voyageurs des États-Unis qui visitent Québec et qui voient s'élever autour de cette ville une masse de fortifications tous les ans accumulées, sourient à ces inutiles défenses, et remercient ironiquement les Anglais des soins qu'ils se donnent pour rendre imprenable la principale ville du Canada. Certains de la posséder tôt ou tard, ils envisagent ces énormes dépenses du même œil qu'un héritier présomptif regarde ces améliorations faites, par un vieillard étourdi, sur des biens qui doivent immanquablement passer de celui-ci à celui-là dans un délai assez bref.

Pour le moment, c'est assez nous occuper de l'avenir et anticiper sur les décrets de la Providence. N'oublions pas que nous avons surtout pour but de parcourir les deux Canadas, tels que les a vus un ingénieux touriste.

Nous ne ferons halte à Saint-Jean, la capitale de Terre-Neuve, que pour lui reconnaître une supériorité bizarre sur toutes les villes de

l'ancien et du nouveau continent. Londres est la plus riche, Paris la plus gaie, Saint-Pétersbourg la plus froide cité du monde. Saint-Jean est la plus *poissonneuse*. La morue l'envahit de toutes parts; les faubourgs, le port, la plaine voisine, en sont infestés. C'est le commerce, la monnaie, le fumier du pays. Les eaux, la terre, l'air, s'en imprègnent; on la trouve enfin partout, si ce n'est à la table des habitans, qui pour rien au monde n'offriraient à leurs hôtes un aliment si vulgaire. Le voyageur se permit à cet égard une observation qui parut on ne peut plus étrange : « — On s'en étonna, dit-il, comme se serait étonné un *squire* du Northumberland, si je lui avais demandé pourquoi il ne donne pas, en relevé de potage, un plat de charbons de Newcastle. »

Comme la plupart des colonies anglaises, Terre-Neuve a un gouverneur assisté d'un conseil de neuf membres qui cumulent les fonctions exécutives et législatives. A côté de cette autorité, et pour simuler autant que possible les pratiques constitutionnelles, on laisse subsister une chambre des représentans composée de quinze membres élus par la très grande majorité des habitans; mais, déconsidérée d'avance par la stricte limitation de ses droits et le mépris qu'on fait de ses vœux, elle n'exerce en réalité aucune influence. Le discrédit où elle est tombée réagit naturellement sur la valeur morale des individus qui aspirent à y entrer, et le sans-gêne ironique avec lequel la traite notre voyageur est l'expression mitigée de la malveillance très explicite que rencontrent chez les autorités anglaises ces fantômes de corps délibérans, quelque dociles, quelque inoffensifs qu'ils soient d'ailleurs.

Les indigènes qui appartenaient à la race des Esquimaux, long-temps décimés par leurs guerres avec les Mic-Macs de la Nouvelle-Écosse, ont complétement disparu de l'île après avoir disputé pied à pied le terrain aux premiers *visages pâles*. Depuis des années, les débris de leurs tribus s'étaient réfugiés dans les forêts encore inexplorées où les colons les traquaient comme des loups, et d'où ils sortaient quelquefois, pendant les longues nuits d'hiver, pour incendier et piller quelque village avancé, quelques chaumières isolées. Ces sanglantes excursions, chaque année plus rares, attestaient le dépérissement graduel de la race indigène, lorsqu'un jour, après le terrible hiver de 1830, un colon, qui abattait des arbres sur la lisière du territoire défriché, vit tout à coup deux êtres de taille gigantesque sortir des fourrés en criant et accourir de son côté. Ils ne menaçaient pas, ils se plaignaient, et leurs gestes étaient supplians; mais l'homme blanc, effrayé de cette brusque apparition, de ces formes hideuses, de ces regards égarés qu'ils lui jetaient, saisit sa longue carabine, et abattit celui des deux sauvages qui avait pris les devans; l'autre leva vers le ciel ses bras amaigris, poussa un long cri de désespoir et rentra dans les taillis où ses gémissemens, de plus en plus faibles, se firent entendre, tandis qu'il s'éloignait, quelques mi-

nutes encore : après quoi tout fut dit. Depuis lors on n'a plus aperçu un seul vestige de la race déchue. Le dépérissement du cadavre qui fut relevé ce jour-là prouvait assez par quelles dures extrémités ces deux misérables êtres avaient passé avant de recourir à la pitié de leurs ennemis. Il est hors de doute maintenant que le dernier homme rouge de l'île est mort de froid et de faim à la suite de ce désastreux hiver.

Le Saint-Laurent est un fleuve gigantesque; son embouchure, de la pointe de Gaspé aux côtes du Labrador, a cent vingt milles de large. Ses sources sont à deux mille milles de là, et l'imagination se fatigue à suivre ses flots bleuâtres dans leur course à travers les montagnes, les vallées désertes, les grands lacs qu'ils visitent tour à tour. Près de l'Océan, ses rives désertes sont chargées d'immenses forêts où sont dispersés, dans de vastes cantons, quelques milliers d'Européens avec leurs haches et leurs scieries. A peine cependant, de dix lieues en dix lieues, voit-on, au sein des feuillages, étinceler les murs blanchis de quelque maison, et la grandeur monotone du tableau qu'on a sous les yeux fatiguerait le navigateur, sans les singuliers effets de mirage qui viennent parfois le distraire. Le grand fleuve a ses prestiges, en effet, comparables à ceux du désert. Tantôt c'est une petite île, aux rochers mêlés de forêts, qui apparaît tout à coup en l'air, et sur laquelle des navires, vus à l'envers, semblent glisser, appuyés sur la pointe de leurs trois mâts, tantôt des collines dont les sommités coniques descendent au bord des eaux, et des rangées de maisons qui paraissent avoir leurs fondations dans l'azur transparent du ciel : ces illusions bizarres abrégent la traversée qui vous mène à Québec, bâtie sur un promontoire formé par la rivière Saint-Charles et le Saint-Laurent, dont elle est tributaire. A l'extrême pointe du promontoire se dresse le cap Diamant, la plus forte position militaire du Nouveau-Monde. Elle oppose aux assiégeans, du côté de la rivière, cent mètres de rocher à pic, du côté de la vallée un large glacis et des fortifications massives, et vers les plaines d'Abraham, — la troisième face du redoutable triangle, — des remparts hérissés de canons.

La civilisation britannique est déjà là tout entière, avec ses bateaux à vapeur, ses fiacres, ses *emigrant-offices*, ses raides officiers dans leurs éclatans uniformes, et c'est pour y frayer le chemin au pavillon de la vieille Angleterre qu'il y a trois cent dix ans (mai 1535) un aventurier de Saint-Malo vint pour la première fois apprendre aux Indiens d'Hochelaga le nom de la France, la bravoure de ses enfans. Le roi du pays donna sa couronne à Jacques Cartier; singulier présent, qui ressemblait à une abdication et renfermait une espèce de prophétie justifiée depuis par les événemens. Jusqu'en 1759, le Canada porta glorieusement son nom de Nouvelle-France. On sait de reste quels furent, à cette époque, les désastreux résultats des guerres continentales où nous nous lais-

sâmes engager par l'Angleterre : Pitt, qui entrait au ministère, nous accusait de vouloir conquérir l'Amérique en Allemagne. En réalité, c'était notre astucieuse rivale qui, profitant de nos folles guerres sur l'ancien continent, envahissait peu à peu nos possessions du Nouveau-Monde. Ni Louis XV, ni Mme de Pompadour, ni M. de Choiseul, alors apprenti ministre, n'étaient en état de les lui disputer. Tandis que Contades et Broglie, battus à Minden, se consolaient en s'accusant l'un l'autre, tandis que les officiers de cour perdaient notre marine à force de mollesse et d'insubordination, tandis que, rêvant une descente en Angleterre, on faisait anéantir sur les côtes du Portugal et de la Bretagne les dernier débris de nos forces navales, Montcalm, un héros, abandonné par la métropole, tenait en échec, avec une poignée de braves secondés par les indigènes, les armées que l'Angleterre envoyait coup sur coup au Canada. La lutte dura quatre ans et se termina par la mort de Montcalm au pied des murailles de Québec. Wolfe, le général victorieux, succomba le même jour, et les deux guerriers dorment côte à côte sous le même marbre. Québec une fois soumise, les forts secondaires durent se rendre; la navigation des lacs appartint aux vaisseaux anglais; les communications de la Louisiane et du Canada furent interrompues, et les troupes qui nous restaient, après avoir tenu bon, quelques mois encore, derrière les murs de Montréal, capitulèrent à leur tour. Ainsi s'amoindrissait notre puissance coloniale pendant cette tempête sanglante qui agita sept ans la vieille Europe, coûta la vie à huit cent mille hommes, et dont l'Angleterre profita seule. Le traité de Paris lui assura toutes ses conquêtes, au nombre desquelles étaient l'Acadie, le Canada, le cap Breton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent.

Un an après (1764), une proclamation royale substituait les lois anglaises à la coutume de Paris dans les régions récemment conquises. Toutefois l'immense majorité des *habitans* ne pouvait se plier au nouveau code, qui fut révoqué au bout de dix ans, à quelques réserves près, dont les colons anglais, encore en minorité, ne surent point s'accommoder. Les droits seigneuriaux rétablis dans les districts de l'est pesaient à leur austère indépendance. Ils se séparèrent des *habitans* français, et allèrent à l'ouest fonder ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada supérieur. Encore aujourd'hui, après quatre-vingt-trois ans de commune existence, les deux races sont désunies comme au lendemain de l'invasion, et le despotisme britannique, reculant devant la crainte de voir la province française se donner aux États-Unis, a dû tolérer toutes les anomalies de mœurs, de religion, de langage, qui se perpétuent dans ce pays étrange, mi-parti catholique et protestant, mi-parti gaulois et anglo-saxon.

En 1791, chaque province obtint sa législature, composée de deux chambres : l'une élective, où les colons ont leurs organes; l'autre à la

nomination du souverain, et qui long-temps fut exclusivement anglaise. En outre, un conseil exécutif, nommé pour chaque province, supplée les gouverneurs absens, et transmet de l'un à l'autre les traditions de l'autorité locale. Quels sont les abus, quels sont les avantages de cet état de choses, c'est ce qu'il est bon d'examiner sommairement.

Les avantages sont bornés aux priviléges commerciaux que l'Angleterre peut accorder, et à la protection militaire dont elle entoure sa colonie. Nous avons vu que les doctrines du libre échange, de plus en plus répandues, ne permettront pas au Canada, d'ici à quelques années, de compter sur les faveurs particulières du tarif anglais; nous avons vu que l'Amérique, à partir de ce moment, devait lui offrir un marché plus avantageux, plus voisin, et vers lequel un simple abaissement des droits de douane attirerait dès aujourd'hui la plus grande partie du commerce canadien. Le légitime échange ferait alors sur une vaste échelle ce que la contrebande accomplit maintenant dans des proportions nécessairement plus restreintes. Quant à la protection militaire, on est bien forcé de convenir qu'elle profite surtout à l'Angleterre, et que les Canadas, incorporés avec les États-Unis, s'en passeraient aisément. Ceci est une vérité qu'il suffit d'énoncer, tant elle est évidente.

Maintenant serait-il également vrai de prétendre que l'intervention des administrateurs britanniques améliore le régime intérieur du Canada, plus avantageusement gouverné par des étrangers qu'il ne le serait par ses habitans eux-mêmes? Cette thèse ne manque pas de défenseurs en Angleterre et même aux Canadas. Elle en compte un de plus dans l'écrivain dont nous nous occupons aujourd'hui; mais ce qui atténue quelque peu la valeur de ces bons témoignages rendus à l'administration métropolitaine, c'est qu'ils lui viennent, pour la plupart, des hommes employés ou patronés par elle. L'auteur d'*Hochelaga*, par exemple, nous l'avons déjà dit, tient par quelques liens, — sur la nature desquels il n'a point jugé convenable de s'expliquer, — à cette vaste armée de fonctionnaires que la Grande-Bretagne disperse aujourd'hui sur tous les points du globe. Nous ne pouvons, par conséquent, accepter sans contrôle ses opinions très peu favorables aux chambres d'assemblée, et décidément hostiles aux rebelles de 1837, aux *démagogues* (comme il les appelle) qui agitèrent alors le Canada inférieur. Que si, au contraire, nous interrogeons les écrivains indépendans de la presse anglaise, ils s'expliquent tout différemment sur les mêmes questions. Selon eux, les présomptions de probité, une plus grande connaissance des intérêts locaux, une responsabilité plus certaine et plus vraie de tous leurs actes, sont des circonstances qui militent puissamment en faveur des fonctionnaires indigènes. Selon eux encore, les ministres investis du droit de nommer les membres du gouvernement colonial sont à la merci d'une aristocratie avide, à la discrétion de leurs appuis parlementaires, et ne choisis-

sent pas en toute liberté parmi les candidats qui se présentent. Or, il n'existe pas, assurent-ils, de connexion nécessaire entre l'influence de tel ou tel protecteur et la capacité de tel ou tel protégé. D'où il suit que le hasard seul décide les nominations du ministre, et l'expérience a prouvé que la chance n'était pas fréquemment en faveur du mérite. Les mêmes critiques s'élèvent contre l'énormité des traitemens prélevés par les hauts employés sur un pays encore pauvre; ils affirment que les gouverneurs, attirés sous un climat assez rude par l'espérance d'y grossir leur fortune, y passent trop peu de temps pour le bien connaître, et ne s'y intéressent que par rapport à l'exploitation pécuniaire dont il est susceptible. Ils s'élèvent aussi contre les abus du patronage exercé de compte à demi par le gouverneur et le conseil exécutif, en vertu d'une transaction qui ne profite précisément pas à la bonne administration du pays. Ils parlent de l'isolement où on a placé la chambre d'assemblée, des soupçons qu'on fait planer sur elle, d'un complot tacite par lequel on transforme ses plus légitimes remontrances en attentats à la majesté du souverain, en indirectes excitations à la révolte (1).

Ces griefs sont-ils fondés ou chimériques? Pour le savoir, il faut d'abord prêter l'oreille aux adversaires des réformes proposées; il faut voir ensuite ce que pensent les Canadiens eux-mêmes de ces plaintes qu'on émet en leur nom.

Or, les tories les plus exaltés sont très loin de nier tous les abus qui sont imputés au gouvernement de la métropole. Après avoir exalté le *loyalisme* canadien qu'il compare à celui des montagnards du Tyrol, après avoir raconté comment, en 1812, la Grande-Bretagne vit à l'épreuve la fidélité de ses colons, l'historien Alison, que nous citions naguère, examine les probabilités de la défection coloniale dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Amérique. Il envisage la rébellion de 1837 comme un accident malheureux en lui-même, mais dont le gouvernement anglais doit tirer d'utiles enseignemens. « Cet événement met en relief et fait ressortir au grand jour bien des abus qui, sans cela, seraient encore ignorés, et montre à quel point il est indispensable d'y porter remède... On ne doit compter sur l'attachement et la fidélité de ces loyaux sujets qu'à la condition *d'adopter* et de maintenir un bon système de gouvernement colonial (2) ... » Et l'auteur d'*Hochelaga*, tout dévoué qu'il est aux intérêts de sa patrie, s'exprime très nettement, lui aussi, sur ce sujet délicat. « La dernière rébellion a eu pour résultat définitif un progrès notable dans la situation du Canada..... L'attention

(1) *Westminster Review*, 1827.

(2) *Alison's History of Europe during the French Revolution*, vol. X, pag. 376, édition Baudry.

du gouvernement métropolitain a été beaucoup plus activement dirigée vers ce pays, depuis les troubles dont il a été le théâtre. On a donné satisfaction à beaucoup de griefs sérieux : de fortes sommes ont été consacrées aux travaux publics, l'union des deux provinces a été accomplie, et tout le monde convient, — malgré quelques plaintes individuelles, — qu'il y a une grande amélioration dans la manière dont se répartit le patronage provincial. Cette dernière question a toujours été et sera toujours une des plus importantes pour le Canada. Et certainement il est juste que tous les emplois de la colonie, — sauf celui du gouverneur et ceux de son état-major, — soient exclusivement réservés aux habitans de la province; le partage doit en être fait parmi eux, entre les deux races, dans la plus loyale et la plus exacte proportion que les circonstances autorisent (1). »

Ainsi donc, de l'aveu même des Anglais les moins suspects, le gouvernement colonial engendrait de grands abus. Il eût été bon d'y remédier spontanément, et on ne l'a fait qu'après avoir appris, par expérience, à quels dangers on s'exposait en continuant à mépriser les réclamations de la province conquise. Nous n'inventons pas, nous résumons, et l'on peut aisément s'en assurer.

Autre question. Depuis la révolte de 1837, qu'a-t-il été changé d'essentiel dans la constitution canadienne? Nous voyons bien les échafauds se dresser; nous assistons au supplice du Polonais Von Schoultz, dont le courage militaire fut admiré de ses ennemis eux-mêmes; nous apprenons que, par groupes de six et de trois, ceux qu'on appelle les *brigands* de Prescott et les *assassins* du docteur Hume montent ensemble à la potence. On nous raconte la mort de l'Américain Lount, forgeron de son métier, mais devenu membre de l'assemblée provinciale, où il exerçait, par sa fortune et ses opinions, une véritable autorité. Tout son crime était d'avoir pris les armes et participé à l'attaque de Toronto. Sa fille, remarquablement belle, trouva moyen de s'introduire, avec la foule, dans l'enceinte où il allait être jugé. « Elle écouta, l'œil fixe et le front pâle, les terribles paroles qui lui enlevaient tout espoir de conserver son père. Pendant quelques minutes, la voix qui les prononçait demeura pour elle un vain son, et frappait ses oreilles sans rien transmettre à son intelligence; mais enfin la réalité terrible se fit graduellement jour et s'imprima violemment au fond de ce cœur brisé. On la transporta chez elle à demi morte, et le lendemain au cimetière. Sur l'échafaud, son père se plaignit de ne pas la voir; il aurait voulu lui dire un dernier adieu. Personne n'osa lui apprendre combien ils étaient près de se retrouver. »

Voilà les représailles et la vengeance. Où donc est la clémence, où

(1) *Hochelaga*, tome I, page 303.

sont les justes et légitimes concessions? Feu lord Sydenham (M. Poulett Thompson), alors gouverneur du Canada, aussitôt après la pacification du pays, proposa, au nom de l'Angleterre, la réunion des deux provinces, appelées à une part égale dans la représentation locale; il demanda une liste civile, votée pour tout le règne, afin de parer aux conséquences du refus de l'impôt, tenté en 1833 par les chambres d'assemblée, et d'assurer les dépenses du gouvernement exécutif; enfin il proposa de décréter que la plus grande partie de la dette contractée par le Canada supérieur, le Canada de l'Angleterre, pèserait sur la nouvelle province résultant de l'union, c'est-à-dire, pour plus de moitié, sur le Canada français.

Le lendemain d'une sédition réprimée, aucune résistance n'est possible : les chambres d'assemblée votèrent ce qu'il plut au proconsul anglais de leur proposer; mais, à côté de ces difficultés, toutes résolues au profit de la Grande-Bretagne, il était des questions sérieuses qui avaient agité le pays : celle, par exemple, de la responsabilité du *ministère*, c'est-à-dire du conseil exécutif. Les chambres d'assemblée, à l'instar du parlement anglais, voulaient avoir le droit de l'invoquer contre une administration tyrannique et illégale. On en parla beaucoup, et sur tous les tons; mais cette réforme, positivement refusée par lord John Russell avant les hostilités, n'a pas été accordée depuis. Sir Charles Bagot, qui remplaça M. P. Thompson, essaya seulement la fusion des partis, en admettant au sein de ce conseil quelques représentans de chaque opinion. Sir Charles Metcalfe, successeur de sir Charles Bagot, dans son discours d'ouverture à la troisième session de la législature unie, se contentait de témoigner un zèle ardent pour l'amélioration de la colonie, et prônait surtout un meilleur système d'immigration. Il annonça l'acte du parlement qui admettait, avec des droits purement nominaux, les blés du Canada sur le marché de la Grande-Bretagne. Enfin, après de longs débats, il fut décidé que le siége du gouvernement serait transféré de Québec à Montréal.

Peu après, de nouvelles difficultés s'élevèrent entre le conseil exécutif, maintenant composé de Canadiens, et le gouverneur que nous venons de nommer. Le conseil voulait être consulté sur toutes les nominations aux emplois publics, ce qui lui fut refusé comme une mesure impliquant un défaut de confiance, et tendant à limiter la prérogative royale. Sur ce refus, et à l'exception d'un seul membre, le conseil résigna ses pouvoirs, appuyé en ceci par la majorité de la chambre d'assemblée, qui vota au gouverneur une adresse de regrets, tout en abjurant la pensée d'exercer par là une contrainte quelconque sur le représentant de l'autorité métropolitaine. Cette démarche amena le renvoi immédiat des représentans, petit coup d'état que le gouvernement anglais ratifia dans les termes les plus flatteurs pour son délégué. Au printemps de 1845, les mêmes difficultés subsistant encore, la chambre d'assemblée

fut dissoute; une élection générale s'ensuivit, et cette élection, pour laquelle le gouverneur déploya toutes ses ressources, lui donna ce que notre voyageur appelle « une bonne et active majorité. » C'est dans ces circonstances que le comte Cathcart, commandant des forces anglaises dans l'Amérique du Nord, a remplacé sir C. Metcalfe, rappelé en Angleterre par le déclin de sa santé.

Comme on le voit, il n'a été donné satisfaction à aucun des intérêts qui étaient en souffrance lors de la dernière rébellion. Le conseil exécutif n'est point responsable; le conseil législatif n'est pas le produit de l'élection. D'autres plaintes secondaires, ayant pour but le rappel de quelques mesures odieuses aux Canadiens (1), ont également été négligées, et cela nonobstant l'opinion des commissaires anglais, envoyés en 1835 par le ministère Melbourne pour examiner la légitimité de ces griefs. Ce n'est pas probablement une rigueur si inflexible, une résistance si obstinée, que conseillent les écrivains tories quand ils s'écrient : « Il y a dix-huit cents ans que la base d'un bon gouvernement colonial a été trouvée; c'est la même qui doit régler tous les rapports humains; c'est la loi suprême de charité réciproque : Traite autrui comme tu voudrais être traité. Considérez donc les colonies comme des provinces éloignées; regardez leurs intérêts du même œil que ceux du Yorkshire ou du Middlesex; adoptez pour le Canada et les Indes les mêmes mesures que vous voudriez voir adopter pour vous, si Québec ou Calcutta était la capitale de l'empire britannique, etc. (2). »

Faute d'écouter de si sages conseils et de céder à des inspirations si chrétiennes, le gouvernement anglais a contre lui, dans la législature coloniale, des adversaires qui, domptés pour le moment, doivent un jour relever la tête. Quatre factions distinctes, suivant l'auteur d'*Hochelaga*, sont en présence dans la chambre d'assemblée : les conservateurs du Canada supérieur, qui prédominaient depuis long-temps dans cette province, et représentent l'intérêt anglais, protestant, aristocratique; on connaît depuis long-temps ce parti sous le nom de *pacte de famille* (*family compact*), qui dit assez l'union, l'unanimité obstinée de ses adhérens. Viennent ensuite, en minorité quant au nombre, mais résolus et persévérans, les réformateurs de la même province, Anglais comme les premiers, mais inclinant à des principes d'affranchissement, et disposés à diminuer progressivement la prépondérance administrative. Ils ont naturellement pour alliés ces nombreux colons d'origine américaine, qui devaient s'associer au mouvement de 1837, et que leurs instincts républicains rendent particulièrement odieux aux agens de la

(1) Acte du parlement pour la réforme des *tenures féodales*, acte du parlement qui constitue une compagnie d'émigration (*British American land Company.*)

(2) Alison, tome X, page 376.

Grande-Bretagne. Entre autres griefs avoués ou secrets, ce parti se voit, non sans dépit, exclu de tous les emplois de la colonie. Au troisième rang figurent les Canadiens français, dont les dispositions hostiles ont sans doute survécu à la dernière révolte; ils ont vu leur pouvoir local affaibli par l'union des deux législatures, et doivent lutter jusqu'au bout pour obtenir l'annulation de cette mesure. Viennent enfin les Anglais du Canada inférieur, qui ont acquis au contraire, depuis les derniers événemens, une véritable importance parlementaire, et qui, s'ils étaient plus nombreux, contre-balanceraient l'influence du parti français. Ces quatre factions se rencontrent sur un terrain commun, l'ambition des emplois publics, même des moins rétribués, ambition à laquelle sont fréquemment sacrifiés les opinions les plus véhémentes, les préjugés les plus intraitables. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans cette disposition, partout fatale aux principes politiques, le secret de la domination parlementaire que l'Angleterre, à cette heure, exerce dans ses colonies nord-américaines, et qu'elle ne peut espérer de conserver longtemps après que le progrès de la richesse et l'accroissement des populations auront affaibli ce triste moyen d'influence.

Québec, où il faut bien revenir après cette longue et sérieuse digression, doit à l'extrême variabilité du climat une double physionomie, très originale et très marquée. En été, c'est Venise; en hiver, Saint-Pétersbourg. La ville haute est le séjour des riches et des oisifs. A leurs pieds se pressent les quartiers marchands, les banques, les entrepôts, les auberges, les tavernes. Dans les faubourgs, bâtis en bois, on trouve la plus grande partie des habitans *français*. Tout cela forme un ensemble de quarante mille ames, augmenté de quinze mille ames depuis quinze ans. Le culte catholique a sa cathédrale et quatre églises; la religion anglicane est tout aussi bien partagée. Les presbytériens et les wesleyens ont quatre temples, deux pour chaque secte. De tous côtés, la place forte, la cité militaire se révèle. Outre la citadelle, on ne compte pas moins de trois casernes, et, dès la tombée du jour, les *qui vive!* poussés par de nombreux factionnaires font tressaillir, à chaque coin de rue, le passant distrait. Véritablement, personne ne se croit obligé d'y répondre, et la consigne indulgente tolère ce manque de respect aux représentans de la force publique. On ne rencontre guère de mendians dans ce pays, où les bras manquent à la terre; l'homme est cher, le pain bon marché. Les couvens, d'ailleurs, et les institutions de charité, multiplient à l'envi les secours dont les vieillards, les malades, les enfans orphelins, peuvent avoir besoin.

Entre la race française et les Anglo-Saxons, on ne remarque pas de rapprochement significatif : à peine quelques mariages entre jeunes gens de la classe aisée; chez les pauvres gens, le préjugé national subsiste dans toute sa force. « Les deux races ne se mêlent point, dit notre

écrivain. L'huile et l'eau contenues dans le même vase ne restent pas plus strictement séparées. Les Anglais, plus riches, jouent le rôle de l'huile, et surnagent toujours. Leur énergie plus grande explique ce résultat. Ils envahissent peu à peu les plus riches magasins de la ville, et, dans les campagnes, les fermages les plus productifs. Presque tout le commerce est entre leurs mains. L'immigration aidant, ils augmentent de nombre dans une proportion beaucoup plus rapide. Le trait caractéristique, la grande distinction entre ces deux espèces d'hommes, c'est que l'Anglais est toujours mécontent, le Français toujours satisfait; le premier toujours en marche vers les régions supérieures qu'il atteint en murmurant, le second s'abaissant de plusieurs degrés sans que son déclin lui coûte un soupir. Sous l'action continue de ces deux principes, le temps doit venir où les individus de la race la plus faible seront réduits à fendre du bois et à tirer de l'eau pour leurs énergiques antagonistes. »

La même opinion est exprimée en termes tout aussi nets en plusieurs endroits du livre, et notamment lorsque notre voyageur visite les districts agricoles du Canada inférieur. A chaque pas, il s'indigne contre l'indolence heureuse des Canadiens français. Il leur reproche de s'entasser, paresseux et satisfaits à bon marché, sur les terres cultivées par leurs ancêtres : il les considère comme un *poids mort* qui paralyse l'essor de la colonie tout entière; il les montre opposant une résistance inerte à toutes les améliorations réclamées par leurs concitoyens plus aventureux et plus actifs. En même temps, néanmoins, il reconnaît qu'ils sont honnêtes, sobres, courageux, religieux, et d'une politesse chevaleresque. Il rappelle aussi les services qu'ils rendirent en 1812 et 1814, dans la guerre contre l'Amérique, alors que le vaillant Salaberry, à la tête de trois cents miliciens français, repoussa plusieurs fois le général Hampton, dont les troupes étaient vingt fois supérieures en nombre. Ce zèle pour les intérêts anglais ne pouvait se rencontrer que chez des gens simples, crédules et reconnaissans de quelques récentes concessions. Aussi les habitans canadiens sont-ils renommés pour leur prodigieuse naïveté. On raconte, entre autres exemples du même genre, que, pour obtenir les fonds nécessaires à l'érection d'une église catholique dans une ville nouvellement sortie de terre, on montrait, il y a peu d'années, le serpent des Écritures, — *le même qui tenta notre mère Ève;* — cette bizarre exhibition, pour laquelle on trouva par milliers des spectateurs payans, tint lieu des dons volontaires, qui jusque-là faisaient défaut.

S'il en faut juger par les récits de notre voyageur, les familles riches mènent à Québec une existence assez animée. La garnison, toujours nombreuse, fournit aux soirées et aux fêtes publiques un contingent sans cesse renouvelé de brillans cavaliers, dans les rangs desquels les yeux noirs des jeunes filles de la colonie peuvent chercher d'enviables

conquêtes. L'éducation de celles-ci, très superficielle, et leur entrée dans le monde, ordinairement très précoce, les disposent merveilleusement à la coquetterie. Aussi, lorsque l'hiver finit, ou bien lorsqu'un régiment est rappelé en Angleterre, les assiduités de bal, les valses entraînantes, les parties de campagne aux lacs voisins, les courses en traîneaux, se traduisent en mariages plus ou moins bien assortis, mais qui attestent l'irrésistible pouvoir de la grace, de l'esprit naturel, de l'amabilité sans prétentions. L'usage n'impose point aux belles Canadiennes la même réserve qu'aux Anglaises du même âge. On n'est point étonné qu'une danseuse accapare un *partner* qui lui a plu non-seulement pour une soirée, mais pour toute une saison. L'extrême pureté des mœurs empêche que ces intimités passagères soient mal interprétées. Personne ne trouve mauvais que, le lendemain d'un bal, la jeune *miss* et son assidu courtisan montent ensemble à cheval ou en calèche pour aller visiter quelque site des environs.

L'hiver à Quebec est d'une rigueur extrême, mais c'est aussi la saison des plaisirs les plus fous. A peine les premières neiges sont-elles tombées, — elles ne fondront plus avant le retour du printemps, — que des traîneaux de toute forme, richement ornés, garnis de fourrures, attelés d'excellens chevaux, font tinter leurs clochettes d'argent par toutes les rues. Les costumes subissent à l'instant même la plus complète métamorphose; les robes de mousseline, les uniformes brodés, disparaissent sous d'immenses pelisses à la russe. Les dames ont en outre des boas, des manchons; les hommes, des bottes fourrées, des gants velus, des mocassins en peau d'élan, voire des surtouts de peau de buffle et des bonnets de renard qui leur descendent sur les oreilles. Ces précautions sont purement comfortables, car le froid, à coup sûr très pénétrant, est en même temps fort sec et fort peu malsain. Un rasoir exposé à l'air pendant toute la nuit se retrouve le lendemain sans la plus petite tache de rouille. Du reste, tout est gelé. Les alimens de toute espèce, conservés par le froid, se vendent au marché dans cet état : les porcs debout sur leurs jambes raides, le lait à la livre et par blocs de glace blanche. A partir de ce moment, presque tous les campagnards, mais surtout les *habitans* français, renoncent à voyager sur les grands chemins, pour la plupart en assez mauvais état. On les voit, même avant que ces voies nouvelles soient tout-à-fait sans danger, lancer leurs traîneaux sur les rivières à moitié prises. Parfois la glace rompt, voyageurs et chevaux sont prêts à disparaître. En pareil cas, le conducteur n'a qu'une ressource, qui est d'étrangler son cheval, afin qu'en se débattant il n'enfonce pas plus vite; l'animal, que sa bride fortement serrée prive de respiration, flotte comme un cadavre à la surface de l'eau; alors seulement on peut le draguer sur quelque glaçon, ou le pousser, masse inerte, jusqu'au rivage, où on le ressuscite si faire se peut.

Les *Chutes de Montmorency*, situées à une heure de Québec, sont, en hiver comme en été, le but de plus d'une promenade, de plus d'un joyeux *pique-nique*. On y va voir, au centre d'une grande baie, bordée de rochers élevés, les eaux du Saint-Laurent franchir tout à coup un de ces énormes degrés qui les conduisent à l'Océan. Celui-ci, parodie du Niagara, n'a pas en hauteur plus de deux cent cinquante pieds. Un petit rocher, placé près de l'endroit où les eaux se précipitent, est constamment arrosé de leur écume jaillissante, qui, durant l'hiver, y gèle à mesure qu'elle y arrive. Peu à peu ce cône de granit reçoit ainsi des couches de glace qui vont épaississant chaque jour, et finissent par former une véritable montagne russe, de quatre-vingts à cent pieds d'élévation, qu'il est assez hardi de descendre dans un petit siége à fond plat (*tarboggin*), au risque de buter contre quelque obstacle imprévu, et de rouler avec la rapidité de la flèche jusque sur les glaces du fleuve. C'est là le principal plaisir de cette promenade, et les dames, à qui sont interdits, par les convenances, les dangers d'une pareille expédition, s'en consolent en se faisant pousser sur une autre pente beaucoup moins élevée et beaucoup moins raide. On goûte ensuite sur la neige, tant bien que mal recouverte de peaux de buffle en guise de tapis; les sandwiches passent à la ronde; le vin de Champagne, naturellement frappé, répond par ses joyeuses détonations à l'imposante voix de la cascade, et, dans de pareilles circonstances, un *gentleman*, — fût-il d'ailleurs aussi épris de ses aises que ses plus difficiles compatriotes, — se déclare parfaitement « comfortable. » Le témoignage de l'auteur d'*Hochelaga* ne laisse aucun doute sur ce point.

Il est vrai que cet intrépide voyageur, si contrarié au début par les moindres inconvéniens de la navigation, s'habituait peu à peu à de bien autres malaises. Lui deuxième, vers la fin de son premier hiver à Québec, il entreprit une chasse à l'orignal (*moss-deer*, c'est une variété du *cervus alces* ou élan). Ces superbes animaux reculent devant l'homme civilisé qui les refoule chaque année dans des régions plus lointaines. Il faut les aller chercher, en compagnie de guides indiens, à plus de soixante milles au nord-ouest de Québec, par-delà les districts les plus déserts. Les routes, d'abord larges et commodes, deviennent, à mesure qu'on s'éloigne des villes, autant de chemins rompus, hérissés de troncs d'arbres, à peine ouverts dans la profondeur des forêts. Quand ils sont, de plus, recouverts par cinq pieds de neige, on peut se faire une idée des difficultés qu'ils présentent au voyageur. Il n'est pas rare que, deux traîneaux venant à se rencontrer dans une de ces étroites avenues, l'impossibilité de se faire place ou de tourner bride les oblige à passer de force l'un contre l'autre, chacun essayant de culbuter son vis-à-vis. En pareil cas, les voyageurs renversés roulent en jurant sur la neige; puis, prenant leur parti, s'entr'aident à se contre-passer.

Les incidens du voyage d'hiver, et le récit des journées de chasse que l'intrépide gentleman se procura au prix de tant de souffrances, forment au milieu de son livre une petite épopée à part, qui enrichirait le *Journal des Chasseurs*. Son guide sauvage, qui porte le nom français de Jacques, est ivrogne et turbulent. C'est à grand' peine qu'on peut dérober à ses indiscrètes recherches la provision d'eau-de-vie et de rhum que les voyageurs ont emportée pour combattre l'influence du froid. Malgré tout, il parvient à se griser, et la caravane s'égare au hasard, non sans accidens à moitié tragiques, sur des routes parfaitement invisibles. Les auberges deviennent de plus en plus sauvages. La dernière, sur les confins du pays cultivé, n'est qu'une misérable hutte, où, dans une seule pièce de trente pieds carrés, l'hôte et l'hôtesse, et leurs trois filles, et leurs quatre domestiques, avec cinq ou six Indiens, étaient installés quand nos voyageurs y demandèrent asile. M. Boivin, l'aubergiste, les reçut avec un empressement tout français; mais, à part le droit de s'étendre à l'abri du toit commun, que pouvait-il leur offrir? Encore est-il à remarquer que les Indiens et les domestiques mâles, fumant à qui mieux mieux, avaient rendu le parquet inhabitable pour un Anglais bien élevé. « Sur cette abominable mer, nous parvînmes à découvrir deux îles, et nous y étendîmes nos robes de peau de bufle, » dit le voyageur avec un ressentiment que le temps n'a pu affaiblir. Au reste, dans cet étrange pêle-mêle, la décence était aussi bien observée que possible. Les *dames* ne se couchèrent que lorsque, rassurées par le ronflement des voyageurs endormis, elles purent éteindre les flambeaux et se déshabiller dans une complète obscurité.

On repartit à la pointe du jour, en compagnie cette fois de quelques nouveaux guides, Hurons à moitié, Français pour le reste, qui habitent Sorette, et font métier de se mettre, eux et leurs chiens, à la disposition des *sportsmen* anglais. C'est une race dégénérée, avide, adonnée au vin, immonde en tout point, qui s'abâtardit de jour en jour, et perd peu à peu jusqu'à son talent pour la chasse, ce dernier gagne-pain, cette suprême faculté qui lui restait. Deux ou trois heures après, les voyageurs arrivèrent « dans la forêt, » c'est-à-dire dans le désert: entre eux et le pôle, il n'y avait plus trace de civilisation. Les routes frayées s'arrêtaient à cet endroit, et la plaine immense s'ouvrait devant cette poignée de chasseurs aventureux; mais le gibier ne se montrait pas encore : il fallut marcher toute la journée à travers les épicéas et les pins, sur la neige, où, sans leurs *raquettes* canadiennes (1), nos *sportsmen* seraient infailliblement restés; encore trébuchaient-ils à chaque pas contre les branches serrées des taillis qui pointent de toutes parts sous ce tapis épais et durci.

Le soir venu, les Indiens creusèrent dans la neige la hutte où il fal-

(1) *Snow-shoe*, mot à mot *souliers à neige*.

lait passer la nuit. Ce trou avait vingt pieds de long sur douze de large; quelques jeunes sapins arc-boutés les uns contre les autres et fichés dans l'espèce de levée que formait la neige rejetée sur les bords de cette espèce de puits, soutenaient le toit, où l'écorce du bouleau, pareille à du cuir et découpée en longues bandes, remplaçait la tuile et l'ardoise. Deux lacunes, ménagées dans ce treillis végétal, servaient de porte et de cheminée. Le foyer, en guise de dalles, avait deux énormes troncs de bois vert sur lequel on empila plusieurs fagots secs. La neige entassée contre les parois, aux deux extrémités de ce dortoir improvisé, fournissait des oreillers d'une blancheur séduisante, et les pieds des voyageurs convergeant vers le foyer central, ils se trouvaient en passe d'obéir strictement aux sages prescriptions de l'école de Salerne, trop connues pour les rappeler ici. Les matelas étaient des troncs de sapin, les couvertures et les draps des robes en peau de buffle; tout le mobilier à l'avenant. Ainsi le chaudron en cuivre où cuisait le souper des chasseurs, — du porc, des pois et du biscuit pêle-mêle dans la neige fondue, — pendait aux poutres du toit, à l'aide d'une longue tresse de branches vertes. Des rouleaux d'écorce, pris entre les deux branches d'un bâton fendu, fiché dans la neige, figuraient des bougies dans leurs candélabres. Mais au milieu de ce dénûment général, — admirez la ténacité des habitudes anglaises, — le thé ne manquait pas, et mêlait ses aromatiques émanations à celles de la gamelle indienne. Les chiens, systématiquement exclus du souper et même de l'habitation, hurlaient aux alentours et cherchaient de temps en temps à se glisser inaperçus jusqu'auprès du foyer; alors les Indiens, occupés à marmotter leur rosaire, s'interrompaient tout à coup pour les chasser à grands renforts d'affreux blasphèmes.

« Vers minuit, raconte le voyageur, je m'éveillai sous l'étreinte d'une main vigoureuse qui, me semblait-il, serrait mes épaules comme dans un étau : — c'était le froid. Le feu cependant jetait de vives lueurs, et nos pieds en étaient si voisins, que nos robes fourrées commençaient à roussir; mais, nonobstant toutes nos précautions, toutes les couvertures dont nous étions surchargés, nous courions grand risque d'avoir la tête gelée : jusqu'à ce moment je n'avais pas eu l'idée complète de ce qu'est le sentiment du froid.... Ma main, que j'exposai une seconde à l'air en essayant de ramener autour de moi mon manteau de buffle, fut tout aussitôt saisie et amortie par cette gelée intense. Mon haleine, arrêtée au passage par le mouchoir de laine qui entourait mon visage, s'y cristallisait aussitôt, et me fit en peu de temps un masque de glace. La flamme du foyer brûlait bleue dans l'air raréfié; à deux pieds de l'âtre embrasé, la neige restait dure et craquait sous les doigts... »

Le jour suivant fut encore consacré au voyage. On n'arriva que le soir, après dix-huit milles de route, au *ravagé*, c'est-à-dire au district

où les élans se réfugient. Le gîte fut, de tout point, pareil à celui de la veille; mais l'habitude en avait émoussé les rigueurs, et, le froid n'étant pas tout-à-fait aussi vif, les deux *gentlemen*, avant de s'endormir, firent tranquillement leur lecture du soir. Le gibier leur était promis pour la matinée suivante.

En effet, sur la neige à demi fondue, — car la température s'était tout à coup élevée, — on discernait les traces des élans, et, sur l'écorce des arbres, les vestiges de leurs morsures. On fut bientôt à leur piste, et les chiens donnèrent alors avec d'autant plus de fureur, qu'on avait pris soin, ne l'avons-nous pas dit? de les affamer depuis quarante-huit heures. Notre chasseur, s'échauffant, de hâter le pas; mais à chaque instant, embarrassé de ses chaussures inusitées, il allait donner du nez contre terre, sans que les guides indiens, maintenant préoccupés de leur chasse, prissent le moindre souci de ces chutes réitérées. Lui-même n'y songeait guère, et ne craignit pas de s'élancer après un énorme *moss-deer* qui avait d'abord tenu tête aux chiens, mais que la vue des chasseurs ne tarda pas à mettre en fuite. A chaque bond, le pauvre animal enfonçait dans la neige; ses pieds brisaient la glace qu'elle recouvrait, et, dans ses efforts pour se dégager, les angles tranchans de cet épais cristal pénétraient dans ses chairs dénudées. Aussi ses traces sanglantes devenaient de plus en plus irrégulières et dénonçaient son épuisement. L'épaisseur du bois le dérobait au chasseur, mais celui-ci distinguait sa respiration oppressée et pantelante parmi les éclats de la basse futaie dans laquelle l'orignal se frayait péniblement passage. De temps en temps il tombait et laissait un large sillon sur la neige profondément labourée; puis, reprenant haleine, il tentait encore un effort pour sauver sa vie. Enfin, au milieu d'une vallée profonde, sous des arbres séculaires et dépouillés, à cent pieds du sol, de toute ramure, la victime s'était arrêtée. Elle faisait face au chasseur quand il put la contempler, immobile, entourée des limiers ardens, qu'un seul mouvement de sa tête puissante écartait à vingt pas, mais qui revenaient aussitôt, les yeux enflammés et grinçant des dents, tourner autour de ce dédaigneux ennemi. A bout de forces, il n'essayait plus ni de résister ni de fuir : seulement on eût pu lire dans ses grands yeux noirs une sorte de prière muette qui semblait adressée à son bourreau. Elle ne l'arrêta point, et, visant à loisir, il l'atteignit en pleine poitrine. Enragé de douleur, l'animal bondit hors de la neige et s'élança vers son ennemi, qui, de nécessité, ne pouvant fuir, attendit ce dernier choc, dont il n'avait d'ailleurs rien à craindre. Frappé d'une seconde balle, l'orignal s'arrêta, chancela sur ses jarrets affaiblis, et tendit le cou. Un filet de sang coulait de sa bouche, sa langue pendait, et lentement, comme s'il se couchait pour dormir, il se laissa tomber sur la neige. Ni les chiens ni les ndiens n'osaient encore se hasarder près de lui, craignant ses dernières

atteintes, les plus dangereuses comme les plus imprévues; mais, quand son regard s'éteignit, quand le trépas eut raidi ses membres agiles et nerveux, ils vinrent tous contempler l'ennemi tombé.

Quant à notre *gentleman*, il éprouvait un singulier mélange de désappointement, de confusion et même de remords. Cette boucherie dont il était le principal agent, il ne pouvait de sang-froid la contempler sans dégoût; et tandis qu'il suivait de l'œil, assis sur des sapins qu'on venait d'abattre, l'odieux travail de dépécement qui précède la curée, il commençait à se repentir d'être venu chercher si loin et à si grands frais un plaisir de cannibale. Il s'égaya cependant vers le soir, et, pour célébrer son triomphe, il inventa une illumination d'un nouveau genre. L'écorce des bouleaux, en cette saison de l'année, détachée du tronc et des branches, est un combustible très actif; elle donne une flamme rouge et brûle assez long-temps avec une odeur qui ressemble à celle du camphre. Nos voyageurs saisirent chacun une torche et, dispersant de tous côtés leurs Indiens armés de même, ils s'amusèrent à mettre le feu au pied des pins et des bouleaux qui environnaient leur gîte nocturne. Une cinquantaine de ces arbres furent bientôt en flammes. Dans un parc anglais, dont ils eussent fait la gloire, cet incendie eût coûté deux ou trois mille liv. sterl.; dans un *ravagé* du Canada, il ne coûta pas même un remords à nos hasardeux touristes. « Nous étions, dit le narrateur, à deux journées de l'habitation la plus voisine. Il s'écoulera peut-être des années avant qu'un être humain revienne dans ces déserts glacés; il s'écoulera des siècles avant que personne songe à y fonder un établissement régulier. Comment aurions-nous regretté notre somptueuse illumination? »

De retour à Québec, après six jours de fatigue, — six journées cruelles durant lesquelles nos *gentlemen* n'avaient fait usage ni du savon de Windsor ni des rasoirs Mac-Daniell, — notre voyageur nous conduit à la prise de voile de deux jeunes filles catholiques. Plus tard, il nous raconte l'incendie qui par deux fois, l'année dernière, ravagea l'ex-capitale du Canada. Un singulier concours de circonstances donna au second de ces désastres l'apparence d'une prophétie réalisée. Après le premier incendie, qui eut lieu le 28 mai 1845, une terreur superstitieuse, dont l'origine n'a pu être constatée, s'empara de la population, et le bruit se répandit que les quartiers épargnés cette fois devaient être bientôt détruits. On fixa même le jour où il fallait s'attendre à subir cette nouvelle calamité. Ce devait être un mois, jour pour jour, après le terrible événement du 28 mai. Le 28 juin, rien n'annonçait que ces craintes absurdes dussent être justifiées. Il faisait très chaud; la journée se passa sans accident. Le soir, une assez forte brise s'élève tout à coup, balayant la poussière des rues désertes et silencieuses. A onze heures, à onze heures et demie, rien n'avait encore bougé. Les plus timides se

rassuraient et allaient se livrer au sommeil, lorsque, *cinq minutes avant minuit,* le globe de métal qui termine la flèche du clocher de Saint-Patrick, jusque-là invisible dans l'obscurité, refléta tout à coup quelques lueurs indécises. Une petite maison de bois avait pris feu, à l'extérieur des murs, dans le faubourg Saint-Jean, sur la limite des quartiers incendiés le mois précédent. A minuit, tous les beffrois, toutes les églises de Québec, sonnaient déjà le tocsin; mais le vent soufflait avec une telle force, que les progrès du feu ne purent être domptés avant huit heures du matin, et dans cet intervalle de temps, malgré les efforts de toute la ville, et bien qu'on eût fait sauter des rues entières pour interrompre toute communication entre un faubourg et l'autre, les ravages furent immenses. La population consternée croyait à un crime. Il fallut remonter, par voie d'enquête, à l'origine de ce désastre annoncé d'avance, et l'on constata qu'il était dû à l'imprudence d'une misérable domestique, à des cendres mal éteintes et jetées sur un tas de fumier, bref aux causes les plus triviales et les plus fortuites.

En allant de Québec à Montréal dans un comfortable bateau à vapeur, on longe les districts français; on passe devant Saint-Trois, Sainte-Anne, les Trois-Rivières, le port Saint-François, autant de villes ou bourgs catholiques dont les habitans parlent le même langage que les héros de Dancourt et de Lesage, avec l'accent de nos provinces normandes. Les maisons sont pauvres, les fermes assez grossièrement cultivées. Le Canadien français ne demande au travail que le pain de chaque jour, aimant à vivre où il est né, à mourir où il a vécu. Ses enfans se partagent le domaine paternel, et, comme l'égalité veut qu'ils aient tous leur quote-part de la rive fluviale, les héritages ont quelquefois un demi-mille de profondeur sur quelques pieds de large. La saison d'hiver se passe en réunions joyeuses; on chante, on danse auprès de l'étuve allumée. Le costume n'a pas changé depuis l'arrivée des premiers colons; c'est la même veste de drap gris à larges basques, le bonnet de tricot rouge ou bleu, la ceinture de couleur tranchante serrée autour de la taille, les culottes arrêtées au genou. Chaque dimanche, ils assistent pieusement aux offices. Bien peu savent lire ou écrire, bien peu se rendent compte de leur condition nationale; mais avec leur politesse native, leurs besoins bornés, leur foi simple et solide, leurs vieilles chansons qu'ils se transmettent encore telles qu'on les entendait il y a deux cents ans au bord de la Loire, on trouverait difficilement des gens plus heureux.

Au-dessus de Montréal, la navigation fait halte; les rapides de Lachine ne permettent pas de remonter plus avant le grand fleuve. Située sur une île qui a trente milles de long sur dix milles de large, et dont le Mont-Royal, qui lui donne son nom, est la seule éminence, cette ville est devenue le siége du gouvernement colonial. L'état-major militaire, les fonctionnaires supérieurs, y résident maintenant, et le com-

merce extérieur du Canada semble devoir s'y centraliser peu à peu. Par suite des animosités électorales, les dissentimens politiques y éclatent aussi avec plus d'amertume que parmi les habitans de Québec ou de Kingston; la société s'y partage en coteries plus nombreuses et plus exclusives; bref, notre touriste, qui rend complétement justice à la beauté des édifices, aux instincts entreprenans de la population, aux rapides progrès de l'industrie qui se manifestent à Montréal, ne paraît pas avoir éprouvé de vifs regrets en quittant cette ville.

Le voyage de Montréal à Kingston se fait partie en diligence, partie en bateau à vapeur; on relaie naturellement à chaque chute, et on franchit en voiture la distance que les *steamers* ne parcourent pas encore. Dans très peu de temps, à l'aide d'une canalisation latérale, la navigation du Saint-Laurent ne sera plus interrompue par les rapides, et, du golfe où se jette le grand fleuve, on arrivera jusqu'au dernier des lacs canadiens sans mettre pied à terre. Kingston est une ville assez triste, d'aspect misérable, et qui a perdu la plus grande partie de son importance le jour où elle a cessé d'être le chef-lieu de la colonie. Le voisinage de l'Amérique y est beaucoup plus sensible que partout ailleurs : les eaux minérales, le bon marché des subsistances, les ressources que ses environs offrent aux chasseurs et aux pêcheurs, y attirent un grand nombre d'officiers en retraite, d'employés réformés, etc. Les anciens marins surtout, dont le plus grand plaisir est de naviguer encore, trouvent à satisfaire, sur le lac Ontario, cette innocente manie.

En 1813, ce lac fut le théâtre de plus d'un combat où la fortune favorisa les Américains. La flottille anglaise y fut entièrement prise ou détruite par le commodore Chauncey. En général, pendant ces guerres dont les grandes catastrophes européennes annulèrent l'importance, et dont elles ont effacé le souvenir, la marine américaine fit des prodiges, et presque toujours, dans les rares occasions où il lui fut donné de combattre à forces égales les vaisseaux anglais, ceux-ci durent baisser pavillon. Qui sait si, dans le développement des destinées nationales, l'Amérique ne sera pas la rivale maritime de la Grande-Bretagne, et si ce n'est pas à elle qu'est réservé l'honneur de briser cette suprématie contre laquelle aujourd'hui l'Europe entière ne saurait prévaloir?

C'est au bord des lacs que viennent en général s'établir les émigrés anglais ou irlandais que la métropole envoie au Canada; mais ces arrivages annuels de vingt-cinq à trente mille habitans se font à peine sentir dans ces immenses districts. « Le désert insatiable les absorbe, dit énergiquement l'auteur d'*Hochelaga*, et crie aussitôt pour en avoir d'autres. » Les salaires sont très élevés; un fermier habile réalise des profits considérables. Malheureusement la nature a mis une barrière infranchissable entre l'Angleterre et le Canada pendant cinq mois de l'année, et, l'an dernier encore, de nombreux naufrages ont prouvé

qu'on ne devait pas se fier aux perfides promesses des plus doux automnes. Tous les vaisseaux qui s'attardèrent jusqu'au 28 novembre sur les eaux du Saint-Laurent furent à moitié détruits par les glaces, tout à coup survenues, et perdirent la plus grande partie de leurs équipages.

Toronto,—qui naguère s'appelait *Little-York*,—est le centre de l'influence anglaise dans les Canadas. Aucune cité du continent américain n'a fait d'aussi rapides progrès, ni qui promettent un avenir plus brillant. Elle n'existait pas, comme cité municipale, avant 1834; à l'heure présente, elle a vingt mille habitans. L'industrie seule, et non pas la rage des spéculations, a produit ce merveilleux résultat. Les campagnes environnantes sont d'une rare fertilité; des chemins de fer déjà étudiés les traverseront sous peu d'années; le gaz étincelle dans les rues de Toronto; d'énormes aqueducs alimentent tous les quartiers. C'est là qu'est l'université anglicane, riche et puissant établissement doté de terres considérables, et dont la réputation s'étend au loin. Les règles intérieures et les allocations considérables que les gouverneurs réclament de la législature canadienne, pour maintenir ce foyer de doctrines essentiellement favorables à la domination britannique, sont fréquemment le texte de virulentes discussions au sein de la chambre d'assemblée (1). Toronto est aussi le siége d'un évêché qui comprend tout le Canada supérieur, c'est-à-dire la portion du pays où la religion réformée a une prédominance marquée sur tous les autres cultes.

Anglais de race pure, protestant sincère, notre touriste a porté une critique sérieuse sur l'établissement officiel de la secte anglicane dans cette colonie éloignée. Il le trouve insuffisant et mesquin. Deux évêques dont les revenus sont modiques, surtout par rapport à l'étendue énorme de leurs diocèses, soixante-cinq desservans dans le Canada oriental (Québec), quatre-vingt-onze dans le Canada occidental (Toronto), la plupart sans maison curiale (*glebe-house*), et avec des appointemens annuels de 60 liv. sterl. (1,500 fr.), alors que les visites paroissiales leur imposent des déplacemens fort coûteux, lui paraissent ne pas répondre aux nécessités chaque jour croissantes d'un pays où il serait si essentiel pour la métropole d'établir son ascendant moral, le seul en définitive qui puisse lui conserver quelque temps encore cette colonie lointaine. La part du clergé protestant avait été réservée par la prévoyance minis-

(1) On peut consulter, sur les tendances irréligieuses du parlement canadien, un petit volume qui vient de paraître dans la *Bibliothèque coloniale*, publiée par le libraire Murray. L'auteur, ministre du culte anglican, se plaint que les ennemis de l'église l'emportent ordinairement dans toutes les discussions de la chambre d'assemblée, et il ajoute : Ainsi vont les choses, bien que la majorité y soit composée de membres de notre église. Quelques-uns sont malheureusement ce qu'on appelle des *low-churchmen*; d'autres sont négligens et tièdes dans leur attachement à notre culte, et un petit nombre peut-être n'ont d'anglican, voire de chrétien, que le nom sans les croyances. *Philip Musgrave, or Memoirs of a Missionary in Canada*, chap. XXI.

térielle, et cette part, comprenant le septième des terres sans maître à l'époque du statut royal (1), était certes assez considérable; mais toutes les sectes comprises sous cette vague dénomination de « protestans » sont venues tour à tour demander leur part des *clergy reserves*, et toutes l'ont reçue ou la reçoivent. Par un acte tout récent de la législature britannique, il est décidé que l'on vendra ces domaines religieux pour répartir immédiatement les fonds qui en proviendraient. L'église d'Angleterre demande en nature ce qui lui revient, calculant que la vente de ces terres, différée de quelques années, se ferait dans des conditions tout autrement avantageuses.

Elle ne compte pas plus de deux cent vingt mille sectateurs épars dans les deux Canadas. Le catholicisme, bien autrement répandu, — car beaucoup d'émigrans irlandais appartenant à la religion romaine viennent grossir le nombre des catholiques français, — est aussi beaucoup plus richement doté. Le Canada inférieur est sous la tutelle religieuse d'un archevêque assisté de deux évêques dont chacun a son coadjuteur. On n'y compte pas moins de soixante-quinze églises, vingt couvens et dix colléges ou séminaires. Le Canada supérieur a soixante-dix églises, un évêque et un coadjuteur. Des terres immenses dépendent de ces établissemens. L'île tout entière où Montréal est bâtie appartient, par exemple, au séminaire des Sulpiciens. D'autres seigneuries, dont quelques-unes renferment d'incalculables ressources minéralogiques, sont également inféodées au clergé romain; les couvens, où l'on apporte souvent de très riches dots, accumulent ainsi des richesses considérables, et enfin la dîme du vingt-sixième que les cultivateurs prélèvent sur les récoltes en grains, — dîme qu'on a étendue récemment à tous les autres produits de la terre, — vient compléter ce système de dotations religieuses qui assure une existence florissante à l'église canadienne. Aussi le clergé catholique s'est-il toujours montré favorable à l'influence du gouvernement anglais. La confiscation des domaines immenses que la compagnie de Jésus possédait aux environs de Québec est maintenant oubliée, et les agens de l'Angleterre peuvent compter qu'en échange de la protection accordée par eux à la foi catholique, les prêtres *papistes* repousseront de leur mieux l'invasion des idées américaines, beaucoup moins favorables, comme chacun sait, au maintien des corporations religieuses, à l'enrichissement des ministres du culte. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les progrès du protestantisme doivent, à la longue, anéantir ces bonnes dispositions, cette mutualité de bons offices, fondée sur des intérêts purement mondains. Chaque jour les meilleurs fermages passent des mains d'un indolent catholique dans celles d'un protestant industrieux, et la dîme payée aux curés diminue, dans certains districts,

(1) George III, *Anno regni* 31.

avec une effrayante rapidité. Aussi l'émigration, que le gouvernement métropolitain encourage et développe autant qu'il le peut, est-elle fort mal vue du clergé romain. Il y a là un germe d'antagonisme qui ne saurait manquer, un jour ou l'autre, d'éclore et de fructifier (1).

Après l'expulsion des jésuites et la confiscation de leurs propriétés, — mesures violentes adoptées à la fin du dernier siècle, — l'éducation publique fut à peu près anéantie dans le Canada. Rarement trouvait-on, dans chaque paroisse, deux ou trois cultivateurs en état de lire et d'écrire. La littérature et les sciences n'étaient guère enseignées qu'à Montréal et à Québec, où bien peu de jeunes gens profitaient des facilités qui leur étaient données pour acquérir, à très peu de frais, une instruction dont l'utilité ne leur était pas démontrée. Long-temps après, en 1818, la législature du Bas-Canada vota des fonds pour établir et maintenir un certain nombre d'écoles. Ces allocations continuèrent jusqu'en 1832, et eurent d'excellens résultats, si l'on en juge par le nombre des écoles primaires qui existaient à cette époque dans presque toutes les paroisses, sous la surveillance de quelques notables habitans. On en comptait 1344, non comprises les écoles de filles, ces dernières annexées à chaque fabrique, et en nombre égal à celui des églises. Deux écoles normales furent établies en 1836, et à cette époque les diverses institutions ayant pour objet l'enseignement public grevaient de 24,000 liv. sterl. par an le budget de la province, où il y a maintenant vingt colléges ou séminaires catholiques, et seulement deux colléges protestans. Le Canada supérieur a doté le collége de Toronto (l'Oxford canadien) de 226,000 ares de terre, et de 66,000 une autre institution qui porte le nom de la province (*Upper Canada College*). La législature alloue en outre 2,400 liv. par an pour les écoles de district et les écoles communales, et de plus, 230,000 acres de terre sont loués ou mis en réserve pour subvenir aux besoins futurs de l'instruction publique. En somme, si l'on excepte les districts les plus excentriques et les moins peuplés, l'enseignement élémentaire est à la portée de tout le monde, et les colons du Canada supérieur profitent amplement de ce nouvel état de choses. Quant aux *habitans*, ils sont plus indifférens aux progrès des lumières, et l'auteur d'*Hochelaga* laisse entendre que les prêtres catholiques, s'ils n'apportent aucun obstacle direct à la propagation des connaissances humaines, sont au moins très peu disposés à la favoriser de leur influence. N'oublions pas que ce témoignage, émané d'une plume protestante, ne doit être accepté qu'avec réserve.

Il faut en dire autant des jugemens que porte le même écrivain sur

(1) Pour connaître les fatigues, les inimitiés, les privations que bravent les missionnaires protestans, il faut recourir à l'ouvrage que nous venons de citer en note. C'est un tableau peu littéraire, mais assez naïf, de la vie d'un apôtre dans ces régions à demi sauvages.

la presse canadienne. Elle est plus respectable, nous dit-il, sinon plus éclairée que celle des États-Unis. Québec et Montréal ont chacune huit ou dix journaux dont la moitié, — non pas la meilleure, — sont écrits en français. Kingston en a cinq, Toronto sept, et presque toutes les villes un peu importantes possèdent au moins un organe de leurs griefs ou de leurs vœux. Avant la dernière rébellion, quelques-unes de ces feuilles professaient des opinions républicaines et faisaient constamment ressortir les avantages que le Canada retirerait d'une plus étroite alliance avec les États-Unis. La suppression de ces journaux, volontaire ou forcée, — notre écrivain ne s'explique pas là-dessus, — fut le premier résultat des hostilités armées. D'ailleurs, plus d'un journaliste, comme Lyon William Mackenzie et Wolfred Nelson, déposa la plume pour saisir l'épée. Le dernier siége maintenant à la chambre d'assemblée, ce qui indique une certaine atténuation dans la violence de ses opinions. Quant à Mackenzie, il a publié une histoire de la rébellion et des événemens qui l'ont suivie, où il laisse entrevoir que ses sympathies pour l'Amérique ne sont plus à beaucoup près aussi ardentes. Les feuilles les plus radicales n'osent plus en appeler à l'intervention étrangère, et les publicistes canadiens semblent disposés à restreindre le débat dans les limites de la colonie, assez puissante aujourd'hui pour obtenir toutes les concessions dont elle a besoin. L'auteur d'*Hochelaga* aime à trouver la confirmation de ces favorables augures dans le langage tenu à la tribune par le chef des réformistes du Haut-Canada. « Les Américains se tromperaient, disait-il, en supposant que nos discussions politiques viennent d'une sympathie quelconque pour eux ou pour les institutions qu'ils se sont données. Nous avons, il est vrai, nos querelles; mais nous sommes parfaitement en mesure de les régler entre nous et sans avoir recours à personne... » Dans une autre séance, à propos d'un bill proposé pour la réorganisation des milices : « Mes compatriotes, s'écriait un orateur français, seraient les premiers à courir aux frontières dans le cas d'une invasion, et le dernier coup de fusil tiré sur ce continent pour la défense de la couronne britannique partirait d'une main française. Par habitude, par religion, par sentiment, nous sommes conservateurs et monarchiques. » Voilà, certes, de belles protestations; mais que garantissent-elles, si ce n'est le concours actuel d'une partie des sujets de l'Angleterre? Au lendemain d'une révolution avortée, entendit-on jamais un autre langage? Et celui-ci fût-il sincère, on verra plus loin s'il engage, je ne dirai pas la génération future, mais ceux-là même qui l'ont tenu, au-delà d'un bien petit nombre d'années.

Nous avons énuméré toutes les raisons qui doivent nous faire douter de ces éphémères assurances, et nous ne reviendrons pas sur les hypothèses menaçantes pour l'Angleterre, que nous avons tour à tour examinées. Ce qui est certain, c'est que personne ne doute, en Amérique,

de l'annexion future du Canada. Plus on voit l'Angleterre augmenter ses troupes dans cette colonie, plus elle cherche à fortifier ses positions militaires et son ascendant moral, ici par des bastions, là par des concessions et des ménagemens, plus loin par des menaces et des supplices, mieux on se rend compte de ses craintes, de ses prévisions sinistres. Remarquez, par exemple, l'ostentation avec laquelle notre Anglais énumère les forces de son pays : — sept compagnies d'artillerie, onze régimens d'infanterie, trois escadrons d'excellente cavalerie provinciale, et jusqu'à une compagnie nègre de cent hommes, qui battent l'estrade sur les frontières. — Ce n'est pourtant pas avec sept ou huit mille soldats réguliers qu'on pourrait défendre cette vaste contrée. On évalue bien les milices à cent quarante mille hommes, mais tout le monde sait à quoi s'en tenir sur la réalité de ces ressources; et d'ailleurs qui oserait affirmer que les milices canadiennes seront toujours disposées à verser leur sang pour la vieille Angleterre, si la jeune Amérique se présentait aux frontières, et réclamait, au nom de la fraternité des peuples, l'union de deux pays que la Providence a placés sous le même ciel, auxquels la civilisation donne les mêmes instincts, et que mille intérêts communs appelleraient à se ranger sous le même drapeau, si une lutte de principes éclatait jamais entre les républiques et les monarchies?

Pour conjurer ces désastres prévus, le charme proposé par l'auteur d'*Hochelaga* est le même dont sir Robert Peel entretenait naguère le parlement anglais. Il voudrait, nous l'avons dit, que l'Angleterre réunît en corps de nation n'ayant qu'un gouvernement, une capitale, un budget, un parlement, toutes ses colonies nord-américaines; et pour amener ce grand résultat, prenant une carte de ces colonies, il trace un gigantesque chemin de fer, qui, parti d'Halifax, sur les côtes d'Acadie, va d'abord aboutir en face de Québec, sur la rive de Saint-Laurent. De Québec, il se prolonge sur Montréal, Kingston, Toronto, et même Sandwich. Une autre ligne, également partie d'Halifax, aboutirait sur la côte, vis-à-vis l'extrémité méridionale de Cap-Breton, et presque vis-à-vis le Bras-d'Or et Sydney, la principale cité de l'île. Par là ces colonies s'élèveraient du rang de provinces secondaires à celui d'un état puissant, ayant d'ores et déjà plus de deux millions d'habitans, un territoire immense, d'excellentes voies de communication intérieure, des ressources inépuisables, et sur lequel la métropole étendrait son égide aussi longtemps qu'il aurait besoin d'une protection militaire. Dans cette utopie, vous devinez que la centralisation s'obtient sans secousses, sans mesures tyranniques : l'assemblée législative fonctionne en toute liberté; le pouvoir exécutif est dans des mains constamment pures et fortes; le patronage administratif s'exerce sans abus, indistinctement au profit de tous les indigènes, et à l'exclusion des étrangers, c'est-à-dire des Anglais. La justice est parfaitement indépendante; on distribue avec discerne-

ment des récompenses honorifiques, des titres, des pairies, aux citoyens les plus éminens. Enfin le conseil législatif (la chambre aristocratique) est placé en dehors du contrôle populaire, mais il est en même temps aussi peu soumis que possible à l'influence de la prérogative royale.

Opposera-t-on à ce beau plan l'exemple des colonies américaines? L'écrivain anglais repousse de son mieux cette assimilation inévitable. D'où vient cependant qu'à l'exception des taxes directes, les griefs du Canada, en 1837, étaient les mêmes que ceux de l'Amérique en 1776? Et d'où vient encore qu'en décrivant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Cap-Breton, voire l'île du Prince-Edouard, notre touriste est obligé de signaler partout des agitations politiques, — mouvemens dont il se moque, et qu'il appelle des tempêtes dans un moutardier (*mustard pot storms*), — mais qui n'en trahissent pas moins la disposition de ces peuples naissans à s'affranchir d'une protection que sans doute ils s'imaginent acquérir à trop haut prix?

Au contraire, tout prévenu qu'il était, au début de son livre, contre les Américains et leurs dispositions envahissantes, l'auteur d'*Hochelaga* est contraint, à mesure qu'il les voit de près, de rendre justice à ces énergiques civilisateurs du Nouveau-Monde. Qu'ils mâchent du tabac, qu'ils mangent sans élégance, qu'ils se tiennent mal dans le monde, et que leur curiosité naïve empiète souvent sur la réserve polie du voyageur, voilà ce qu'il constate avec soin; mais ces grands crimes ne peuvent cependant l'aveugler sur le bon sens, la vigueur morale, l'esprit de suite, le courage entreprenant, la cordialité hospitalière de ces braves gens si mal élevés. Ces grossiers républicains ont un sentiment si exquis de certains devoirs essentiels, qu'une jeune femme voyagerait seule d'un bout de l'Union à l'autre, sans avoir à craindre, non pas une insulte, mais une parole inconvenante. Le voyageur est partout accueilli avec bienveillance; l'esprit national, poussé fort loin, n'exclut pas une attention tolérante à ses remarques, fussent-elles défavorables; et si sérieux, si exclusivement occupés d'affaires qu'on se les représente, les Américains savent à merveille le prix d'une bonne plaisanterie, d'une vive réplique, même lorsqu'elle est dirigée contre eux. En revanche, ils mettent le plus grand soin à ne jamais choquer les préventions, l'amour-propre, les antipathies nationales de l'étranger qui vient s'asseoir à leur foyer, et, dans tout le cours de sa tournée en Amérique, l'écrivain anglais n'a pu citer qu'un seul échantillon de cette humeur bourrue, de cette malveillance jalouse que les touristes de la Grande-Bretagne ne manquent guère d'attribuer à frère Jonathan par rapport à John Bull. Encore s'agit-il d'un cordonnier qui retarda méchamment je ne sais quelle réparation urgente aux souliers du voyageur, pour lui faire manquer le convoi du chemin de fer. On conviendra que l'exemple n'est pas des plus concluans. Nous préférons, comme plus significative, une autre

anecdote du même livre, celle de cet Anglais au cou raide, installé, lorgnette en main, sur le devant d'une loge, au théâtre de New-York, et qui, voyant arriver une dame, ne songea point à lui offrir sa place. Quelques observations furent échangées à ce propos entre lui et le cavalier de cette dame; elles attirèrent l'attention du public, et, lorsqu'on sut de quoi il s'agissait, douze à quinze citoyens accoururent, enlevèrent, sans lui faire aucun mal, l'Anglais qui se débattait entre leurs mains, et le conduisirent à la porte du spectacle; là, son chapeau, ses gants, sa lorgnette, lui furent ponctuellement restitués; on glissa même dans sa main le prix de sa place, et, sans autre injure, on ferma sur lui les portes du théâtre. Cette application de la loi de Lynch est hautement approuvée, il faut le dire, par notre impartial voyageur. Que dirait-il s'il la voyait pratiquer en grand contre l'établissement des Anglais dans le nord de l'Amérique?

Malgré lui, cette pensée le préoccupe. On voit qu'il a débattu, soit avec ses compatriotes, soit avec les Américains, et surtout avec lui-même, les chances d'une lutte, et qu'il les redoute pour son pays. « De la possession de Québec et du Canada, dit-il dans sa conclusion, dépend la conservation du territoire immense qui entoure la baie d'Hudson : les provinces maritimes, le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et les îles, seront probablement les *dernières citadelles* du pouvoir anglais dans ces colonies occidentales. Elles ne courent aucun danger tant que nous conserverons notre suprématie navale. » Et même en ceci nous croyons qu'il se trompe. Les chances guerrières ne sont pas les seules dont il faille tenir compte. La paix a ses dangers, son influence décentralisatrice. Pour n'en citer qu'un exemple, plus frappant à nos yeux parce qu'il vient de se produire, voyez ce qui se passe depuis que l'Angleterre, enfin édifiée sur les avantages du libre échange, a cru devoir restreindre la *protection* que ses tarifs accordaient aux produits coloniaux. L'assemblée législative du Canada s'est émue : elle a réclamé, supplié, menacé même, insinuant que, si la protection douanière était retirée aux colons, « ils seraient naturellement amenés à douter qu'il y eût pour eux un grand avantage à demeurer partie intégrante de l'empire britannique. » Les journaux canadiens, brodant sur ce texte, y ont ajouté des commentaires encore plus audacieux. « Le temps n'est plus, disent-ils, où une nation peut tenir dans l'esclavage des possessions lointaines par le simple charme du mot *fidélité* (*loyalty*)... Or, la Grande-Bretagne nous traite en esclaves; elle nous retire les avantages que nous lui devions, et ne nous laisse que les charges dont ils étaient la compensation naturelle. Elle prescrit à notre marine des lois qui ont une influence fatale sur notre commerce intérieur : elle a refusé de sanctionner, dans l'acte de navigation, un changement réclamé à l'unanimité par les deux branches de notre législature... En même temps elle

nous déclare qu'à l'avenir nous ne devons rien attendre d'elle.... Nous serons traités comme des étrangers, et l'Angleterre fera tant que nous lui deviendrons étrangers par le cœur comme par les tarifs.... Il est vrai que nous jouissons de sa protection; *mais c'est une protection contre ses ennemis, et non pas contre les nôtres* (1). »

Maintenant admettez que ces prédictions menaçantes se réalisent un jour, et que les Canadas, attirés dans la sphère commerciale des États-Unis, se séparent de la métropole, imagine-t-on que l'Angleterre soit assez mal inspirée pour employer sa « suprématie navale » à conserver des provinces comme le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Cap-Breton et l'île du Prince-Édouard? Nos voisins calculent trop bien pour agir ainsi. Déjà leurs économistes les mieux avisés critiquent, au point de vue positif de la recette et de la dépense, le soin que met la Grande-Bretagne à maintenir et à développer sa puissance coloniale; ils lui reprochent de faire venir du Canada des bois sujets à la pourriture sèche et bien inférieurs à ceux de la Baltique; ils lui reprochent encore de demander au cap de Bonne-Espérance, et d'attirer par l'appât du droit différentiel sur le marché britannique, des vins exécrables qu'il faut falsifier pour les vendre; ils travaillent à lui démontrer que l'idée de former un vaste *Zollverein*, où elle s'enfermerait avec ses colonies, est une chimère sans portée pratique; ils insistent en toute occasion sur les énormes charges que le pays s'impose, et dont l'unique résultat réel est de ménager quelques facilités au commerce extérieur. Et ces raisonnemens, appliqués aux possessions nord-américaines telles qu'on les connaît aujourd'hui, ne manquent ni de valeur ni de vertu persuasive. Que serait-ce donc si, les deux Canadas devenus américains, ainsi que le territoire immense qui entoure la baie d'Hudson, on traitait la même question limitée au reste des colonies actuelles!

L'Acadie ou Nouvelle-Écosse (*Nova-Scotia*) ne compte que 180,000 habitans épars sur une surface de 15,000 milles carrés. Toute la partie méridionale est rocailleuse et stérile; le nord seul se prête à la culture et paie les travaux qui le fertilisent. Le Nouveau-Brunswick, deux fois plus étendu que l'Acadie, n'a pas été complétement exploré : on ne connaît guère que les districts voisins de la principale rivière, le Miramichi. C'est un pays de forêts et de lacs, où deux cent cinquante navires viennent chaque année prendre leur cargaison de bois de charpente; mais la capitale (Fredericktown), bâtie en bois, ne compte pas plus de 7,000 habitans, et le pays entier n'en a pas plus de 160,000. Ajoutez à ceci qu'il confine à l'état du Maine, et que la délimitation des frontières a suscité déjà de nombreux conflits, apaisés en 1842 par l'habileté diplomatique de lord Ashburton, que l'Angleterre envoya fort à

(1) Extrait du *Morning Courier*, journal tory de Montréal.

propos pour flatter et désarmer l'excitation des états du nord. Le haut rang de cet ambassadeur et ses relations avec les hommes influens du congrès prévinrent une rupture qu'on pouvait croire imminente. Si elle eût éclaté, l'invasion du New-Brunswick par les Américains devait-elle rencontrer un obstacle sérieux? L'île de Cap-Breton, dont on ne tenait aucun compte avant que les *loyalistes* américains, chassés des états, y eussent cherché refuge, ne sera jamais qu'une très médiocre et très dangereuse station. Les flots de l'Atlantique ont brisé des vaisseaux sans nombre contre les récifs dont elle est entourée; on évalue à cent mille tonnes de marchandises et à deux mille matelots les pertes que, depuis trente ans, elle a fait subir au commerce de la métropole. En échange, elle ne saurait offrir, en supposant une exploitation complète dont les difficultés sont innombrables, que du charbon de terre, du gypse, du sel pour l'usage des pêcheries voisines, et quelques métaux recelés sous les rochers dont elle est hérissée. Trente-six mille habitans y occupent un territoire de deux millions d'acres, généralement infertile, si ce n'est au bord des lacs et des rivières. L'île étroite et longue qu'on appelait jadis l'île Saint-Jean, et qu'on a débaptisée pour flatter la vanité de feu le duc de Kent, alors qu'il était gouverneur de la Nouvelle-Écosse, est de toutes ces possessions celle qui sourit le plus au voyageur. Son rivage, profondément dentelé, offre aux vaisseaux des havres sûrs et nombreux. Celui de Charlottetown (capitale de l'île) est excellent et bien défendu. Le climat est doux; on n'y subit ni les alternatives extrêmes de l'hiver et de l'été canadiens, ni l'influence malsaine des brumes qui couvrent fréquemment la Nouvelle-Écosse et Cap-Breton. Le sol, partout facile à cultiver, offre d'abondantes ressources aux soixante mille bergers et laboureurs, — pour la plupart d'origine écossaise, — qui sont venus y chercher, non la richesse du spéculateur, mais l'abondance de la vie pastorale. Leur nombre actuel peut décupler avant que la terre (une surface de deux mille milles) fasse défaut à leurs efforts bénis du ciel.

Ainsi se présentent, dans un résumé rapide, les colonies secondaires dont il nous restait à parler. Encore une fois, guidée avant tout par son intérêt, et chaque jour moins disposée à des sacrifices inutiles, l'Angleterre ne les disputerait pas à l'Amérique le jour où celle-ci l'aurait chassée du Canada. Il y aurait aberration évidente à prendre les armes pour des intérêts si minimes et si précaires. Quand la Providence a parlé, quand elle a aussi nettement décrété l'affranchissement, ou, si l'on veut, la conquête d'un pays, il faudrait être insensé pour en appeler de ses arrêts souverains au dieu des batailles. Le bon sens politique de nos voisins nous garantit qu'ils ne se rendront jamais coupables d'une pareille folie.

E.-D. Forgues.

BRIOLAN.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

VII.

Le vicomte d'Esprénil, qui servait à bord du *Régent*, n'avait pas encore vingt-cinq ans. C'était bien ce qu'on appelle un gentilhomme accompli. Il appartenait à cette race de *jolis seigneurs*, comme dit le prince de Ligne, qui portaient leurs uniformes si élégamment et si bravement, qui prodiguaient avec tant d'entrain leur noble et charmante vie. Il était digne et il était gai; par-dessus tout il était franc. Sans franchise point de vraie chevalerie. Le cœur de d'Esprénil était pur, brillant et solide comme son épée.

Briolan lui plut et il plut à Briolan. La bravoure et la jeunesse font marcher vite l'amitié. Ils devinrent inséparables. Pourtant ils en arrivaient lentement aux confidences. Saladin avait une humeur très discrète; d'Esprénil semblait d'un caractère plus léger, mais évidemment un secret d'une grande importance était lié à ses amours. Saladin s'était aperçu que plusieurs fois son ami paraissait tout près de laisser échapper des aveux qu'il refoulait sur-le-champ. Notre héros, avec son habituelle délicatesse, bien loin alors de l'interroger, respectait au contraire et feignait même de ne point remarquer ses hésitations.

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

Une après-dînée cependant, où les deux jeunes gentilshommes se promenaient tous deux sur le pont, sous le ciel plein d'une lumière empourprée, regardant les vagues qui brillaient au soleil comme des cuirasses, d'Esprénil dit à Briolan :

— Nous avons sous les yeux un fort beau spectacle; à vos côtés, j'en jouis beaucoup, mais en jouirais-je autant si j'étais seul? Non certes. Tenez, franchement, à moins d'être comme votre ami Dranmor, le marin s'ennuie dans son errante solitude. Il est rare de trouver un esprit et un cœur qui vous conviennent précisément dans le vaisseau auquel votre sort est attaché. Moi je suis né avec le goût, le besoin de dire, s'il se peut, de faire partager ce que je sens, d'avoir toujours près de moi au moins l'amitié. L'amitié, à ce que je pensais, devait me manquer sur *le Régent*, dont je connaissais tout l'équipage avant de m'embarquer, de sorte que je me suis arrangé, ma foi, pour y placer l'amour.

— Comment! dit Saladin, qui ne put à cette phrase inattendue retenir une expression de surprise, vous avez donc caché quelque femme ici?

— Oui, mon cher comte, voilà le secret que je voulais vous apprendre, car il me coûte d'avoir un secret pour vous; et d'ailleurs j'ai depuis quelques jours un charmant projet, que je ne pouvais exécuter sans vous mettre dans ma confidence. Vous savez que mon oncle, quoiqu'il soit peu plaisant de sa nature, m'a cependant plaisanté quelquefois sur le mystere de mon appartement, entre autres choses, sur ce rideau rose toujours fermé qui garnit la tenêtre de ma chambre. J'exagère à dessein la recherche de ma toilette, le soin de ma coiffure, pour que le brave homme puisse me croire des manies de petit-maître. « D'Esprénil (disait l'autre jour le marquis à table, vous en souvenez-vous?) ne veut point qu'on pénètre dans son boudoir; je crois, sur ma parole, qu'il met du rouge. » Je ne veux point qu'on entre chez moi, mon cher Saladin, parce qu'il y a d'ordinaire derrière ce mystérieux rideau rose, dont est occupé tout l'équipage, un regard qui se promène sur la mer avec une douce rêverie, le regard de ma maîtresse. Oui, j'ai ma maîtresse avec moi. Le sort m'a fait rencontrer une femme qui unissait les qualités les plus diverses : assez de songerie pour supporter la solitude, assez d'enjouement pour être adorée dans le monde; une femme, mon cher comte, qui est à la fois douce et piquante, gaie et rêveuse, enfin...

— Enfin, qui vous est chère, vicomte, interrompit Saladin; partant pour laquelle je me sens déjà le respect le plus tendre et le plus profond.

— Mon cher comte, reprit avec impétuosité d'Esprénil, je veux que vous la connaissiez. Tenez, voici le charmant projet dont je vous par-

lais. Cette nuit, quand le capitaine sera couché et presque tout l'équipage endormi, je vous recevrai dans ma chambre, et vous ferai souper avec ma maîtresse. Nous retrouverons ainsi sur la mer, à bord du *Régent*, des momens qui vaudront ceux qu'on peut passer à Paris dans les nuits les plus heureuses. Ainsi, voilà qui est convenu; entre minuit et une heure, venez sur le pont près du gaillard d'arrière, vous me verrez arriver à vous, et au bout d'un instant vous serez à table entre ma maîtresse et moi. Nous boirons, cher comte, à ce qu'il y a dans ce monde de joyeux et de sacré, à l'amitié, à l'amour, au courage, à l'aventure et à la gaieté.

Briolan fut exact au rendez-vous. Après quelques minutes d'attente, il voyait commencer un des plus aimables épisodes de sa vie aventureuse.

Dans une cabine étroite, mais qui eût fait honte au boudoir de la Gaussin, tant elle était décorée avec une étincelante élégance, une table, éclairée par un candélabre à fleurs et chargée de flacons, réunissait trois personnes : les deux jeunes gens que nous connaissons, et une femme qu'on était fort heureux de connaître, aux cheveux blonds, aux yeux noirs, d'une beauté qui convenait bien à la scène où elle figurait, c'est-à-dire originale et gracieuse.

Églé, nous appellerons ainsi la dame, c'est le nom qu'elle était convenue avec d'Esprénil de porter cette nuit, Églé trempait à peine dans la mousse du vin de Champagne la pourpre charmante de ses lèvres; ses deux compagnons buvaient franchement. Saladin avait un culte pour l'eau, mais il en était de ce culte comme de son amour d'Amadis pour sa belle cousine; de temps en temps, il oubliait la boisson sacrée, la boisson des colombes et des lions, des vrais amoureux et des vrais braves, pour les profanes attraits du vin; en ce moment, il tenait tête à d'Esprénil : aussi le cœur des deux amis était sur leur bouche, plus pur que le cristal, plus chaud que la liqueur des flacons.

— Saladin, dit d'Esprénil, morbleu, cette nuit je suis joyeux, la vie me plaît. Je ne désire rien. Viendrait un coup d'épée ou une balle, je m'en moquerais, parce que je suis gentilhomme; mais certes je ne pourrais pas aller dans une planète où je serais plus heureux qu'ici.

— Moi, repartit Briolan, je suis sans doute bien loin de me plaindre en ce moment, mais je ne puis pas être aussi heureux que toi, d'Esprénil; car le vrai soleil de gaieté, la vraie source de bonheur, la fraîcheur et la lumière de l'ame, la femme qu'on aime, cher vicomte, manque à cette fête pour moi.

— Ah! monsieur de Briolan, interrompit Églé, je vois avec plaisir que vous tenez un langage d'amoureux.

— C'est que je suis amoureux, madame, reprit Saladin, que le vin décidément entraînait à l'expansion la plus fougueuse; c'est que je suis

amoureux avec toute l'ardeur, la sincérité, l'énergie de mon cœur. Je suis amoureux à soupirer, à pleurer, à me battre et à me tuer. Il y a de par le monde, madame, deux yeux mystérieux comme la nuit et éclatants comme le soleil, qui sont les astres dont je dépends. D'Esprênil, buvons à ces deux yeux.

D'Esprénil ne demandait pas mieux. On but aux yeux de Brigitte, et une fusée de plus éclata dans la cervelle de Saladin.

Alors Églé prit plaisir à faire parler Briolan. Quand notre héros aurait vidé toutes les bouteilles que contenaient les caves du *Régent*, il est certains secrets qu'il n'aurait jamais laissé envoler de son sein : sur son amour, sa religion de paladin, il aurait toujours laissé ces nuages que doit assembler un galant homme devant la chère et sainte pensée; mais, sur certaines aventures légères, Briolan n'eut point la retenue qui était dans sa nature, et qu'il regardait d'habitude comme un devoir de garder. Ainsi, par exemple, il raconta dans tous ses détails à Églé, malgré les promesses qu'il s'était faites, et que jusqu'alors il avait tenues, son séjour dans l'île de Temera. S'il passa très rapidement sur les graces et les agaceries de la présidente, il s'étendit beaucoup sur les diableries de lady Mac-Morth. Églé s'intéressa vivement à la scène où don José voit le spectre de la Madillez. Comme c'était une femme d'esprit, dans le récit très complet que lui faisait Briolan, et de ses aventures et de la manière dont elles avaient été prises tant par lui que par ses compagnons, une chose la frappa et la divertit d'une façon toute particulière, ce fut la prétention de Narille aux croyances superstitieuses. Sans idée moqueuse, en suivant tout simplement la vérité, Briolan lui avait fait comprendre le caractère de l'enragé marquis.

C'était, disait Églé, un caractère dont elle raffolait; elle trouvait ce M. Narille le plus amusant des personnages, dans son rôle de gentilhomme qu'il remplissait avec une admirable conscience. Elle aurait voulu le connaître. Saladin ne se doutait guère de ce qu'il y aurait un jour, et un jour bien proche, d'étrangement fatal dans ce caprice. Il en riait avec d'Esprénil. Ce n'étaient, dans ce charmant souper, que transports de gaieté et élans de tendresse.

La nuit n'avait pas encore disparu; mais on sentait déjà sous les voiles noirs du ciel, comme les amours et la gaieté sous le deuil expirant d'une veuve, les roses atours du matin. D'Esprénil, en reconduisant Briolan jusqu'à la partie du vaisseau où nos aventuriers logeaient, s'abandonnait encore à l'ivresse des heures à peine envolées.

— Eh bien! mon cher Saladin, n'ai-je pas raison d'adorer ma maîtresse? Vous l'avez vue. Tout ce qui fait aimer est sur son visage, dans son cœur et dans son esprit; mon cher vicomte, je suis, comme vous, amoureux, et fier d'être amoureux! On en reviendra toujours là, voyez-vous! Rien de beau et de touchant comme l'ancien et le véritable

amour, l'amour des preux! J'ai appris avec plaisir, cette nuit, que vous aviez une dame, Saladin; c'est une raison de plus, vrai Dieu! pour que vous soyez mon ami. Qu'on me traite de don Quichotte, si l'on veut, ce tendre et héroïque mot de *ma dame* me met le feu au cœur et les larmes aux yeux! Plus heureux que vous, je l'ai avec moi, ma dame! Nous n'avons pas pu nous séparer; car, voyez-vous, Saladin, ce n'est point une manière de dire, c'est la vérité: ma maîtresse et moi, nous avons une seule vie! Et même, ajouta-t-il au bout d'un instant, après s'être arrêté tout à coup sur ces derniers mots, et même il y a des momens où j'ai peur que ce ne soit mauvais pour un homme d'aventure, portant une épée et foulant ce sol de bois que voici, sous lequel est toujours la mort, d'avoir ainsi confondu son existence avec une existence qui lui est si chère. Mais bah! ce qui est noble et beau justement dans la jeunesse d'un gentilhomme, c'est que, des biens les plus précieux, on est toujours disposé à se dépouiller dès que l'honneur vous chante au cœur ses fanfares. Ma maîtresse le comprend comme moi, l'honneur. S'il le fallait... Et pourtant, reprit-il après un nouveau silence, quelle douleur pour moi de précipiter dans ma mort toute cette grace et cette beauté! Peut-être aurais-je bien fait de la laisser en France.

En ce moment, les pensées de d'Esprénil (c'est une marche que les pensées suivent souvent après boire) passèrent de la gaieté à la mélancolie. Levant les yeux vers les étoiles, qui jetaient un dernier regard sur la mer avant d'aller se perdre dans les splendeurs du jour, Briolan dit à son ami dans un noble transport :

— Qu'importe, après tout, le trépas à nous et à celles qui sont dignes de nous! Je conçois que les ames bourgeoises aient de la peine à s'envoler dans la mort; mais nous, qui habitons sur les grandes cimes, nous sommes, comme les oiseaux des montagnes, toujours prêts à disparaître dans le ciel.

VIII.

Quelques jours après ce souper, d'Esprénil aborda en riant Saladin :

— Églé, dit-il, a un caprice auquel il faut absolument, mon cher comte, que vous et moi nous nous soumettions. Elle veut à toute force voir M. de Narille figurer dans une scène de diablerie, comme celles qu'entend si bien lady Mac-Morth. Voici quel est son plan : je dirai devant votre précieux marquis que j'ai passé l'hiver dernier à Paris dans les conjurations magiques, et je lui proposerai, ainsi qu'à vous, d'évoquer des morts. Nous conviendrons aussitôt pour la nuit prochaine d'une réunion composée de nous trois seulement bien entendu; je ne voudrais pas soumettre ma magie à l'œil perçant de M. de Mafré. Cette

réunion aura lieu dans ma cabine. C'est sur vous que je proposerai d'abord d'essayer mes sortilèges. Je vous demanderai quelle ombre vous voulez voir; vous souhaiterez l'ombre d'une sœur, d'une maîtresse, de qui vous voudrez en un mot, pourvu que ce soit d'une femme. Aussitôt que j'aurai accompli certaines formules, Églé paraîtra dans le costume convenable à l'apparition évoquée. Comment se douter qu'une femme est à bord d'un vaisseau de la marine royale? De sa superstition affectée, M. de Narille sera tenté de passer à une vraie superstition. C'est là ce qui fera le bonheur d'Églé. Quant à ce qui le regardera personnellement, s'il a le courage après votre fantôme d'évoquer un fantôme pour son compte, voici ce que nous avons arrêté : on ne verra qu'une forme indécise accompagnée d'un murmure confus; je dirai que j'ai négligé une formule, que l'opération est manquée et ne peut plus être recommencée sans de grands inconvéniens, et on laissera là cette seconde épreuve, qui aura perdu toute importance après la triomphante issue de la première.

A la volonté la plus fantasque d'une femme, Saladin n'aurait jamais imaginé d'opposer une résistance. Il accueillit donc avec respect le caprice d'Églé. Au moment même où il assurait d'Esprénil de sa soumission à cette belle, le hasard poussa Narille vers les deux gentilshommes. On exécuta sur-le-champ une des scènes méditées. Le vicomte parla de son expérience et de son habileté dans la magie, Briolan lui demanda des preuves de son art; Narille appuya la demande de Briolan : les trois jeunes gens prirent rendez-vous pour la nuit suivante.

Dès que l'heure de la terreur et du crime, minuit, se fut mise en route dans son manteau sanglant, d'Esprénil alla trouver sur le pont Briolan et Narille, qui l'attendaient, et les introduisit dans sa chambre.

La chambre du vicomte présentait un aspect bien différent de celui qu'elle offrait dans la nuit du souper. Le boudoir de petite-maîtresse était changé en gîte de sorciers. Un personnage de Callot ou de Rembrandt, au regard de chat, au front sinistre et au bonnet fourré, y aurait été parfaitement à sa place. Une seule clarté s'y disputait avec les ténèbres, celle d'une chandelle désolée, sentant la veillée mortuaire, qui sortait d'une bouteille cassée. Sur les murs, couverts de draps flottans et livides qui ressemblaient à des linceuls rangés dans un vestiaire de fantômes, se détachaient maints objets hideux, un squelette d'autruche, une momie indienne, une sorte de singe empaillé ou de nègre embaumé d'une physionomie particulièrement grotesque, piteuse et maligne.

D'Esprénil dit d'une voix solennelle à Briolan, quand il eut laissé à ce spectacle le temps d'agir sur l'imagination de Narille :

— Saladin, c'est à vous d'abord que je m'adresserai. Est-il parmi les morts quelqu'un que vous désiriez rappeler? Du monde où nous

entrerons un jour tout entiers, et où maintenant notre pensée ose à peine faire quelques pas en tremblant, voulez-vous qu'une ombre revienne?

— Oui, répondit Briolan.

— Et qui voulez-vous revoir? Par quels yeux fermés au jour des vivans voulez-vous être regardé?

— Je voudrais, reprit Briolan après s'être recueilli quelques instans, je voudrais être regardé par des yeux que je n'ai jamais vus, mais qui étaient, m'a-t-on dit, les plus beaux du monde. Mon grand-père avait une sœur, Mlle Judith de Briolan, qui mourut dans la fleur de ses ans, après une partie de chasse. Elle était grande chasseresse, et l'on prétend qu'elle avait eu un démêlé avec un cerf qui était sorcier. Le fait est que sa mort fut subite. Ma grand' tante Judith avait les cheveux blonds et des yeux noirs. On me parlait souvent d'elle dans mon enfance, et, toutes les fois que j'allais dans les bois, j'espérais la rencontrer sous un chêne. Qu'elle se montre à moi cette nuit, telle qu'elle était aux jours de sa jeunesse et de sa beauté.

— Votre désir va être exaucé, dit d'Esprénil.

Et allant chercher dans un coin de la chambre un gros livre d'un aspect cabalistique qu'il approcha de la chandelle : — Répétez après moi, Saladin, poursuivit-il, la formule que je vais lire. Et il récita, dans une langue complétement étrangère à Narille, je le crois bien aussi à tous les habitans de toutes les parties du globe, une formule que répéta après lui Briolan. Puis il souffla la chandelle en disant comme lady Mac-Morth : — Toute lumière, hors celle des astres, est hostile aux fantômes. — Alors, devant un des rideaux qui garnissaient la chambre, on vit dans une mystérieuse clarté le plus gracieux des fantômes. Un épieu à la main, une trompe à la ceinture, des cheveux blonds dégageant un front hardi et tombant en boucles lumineuses sur une épaule aux teintes rosées, un charmant regard bien vague, bien mystérieux, bien profond, dans les plus noirs des yeux, Églé apparut avec toute son intelligence et sa grace à Briolan et d'Esprénil charmés, à Narille charmé et confondu.

Les apparitions doivent être courtes. Quand on eut contemplé quelques instans l'aimable fantôme, le vicomte ralluma la chandelle en passant rapidement devant sa maîtresse. Par ce mouvement habilement exécuté, il donna le moyen à la jolie ombre de disparaître, sans être vue, derrière le rideau.

Que pensait et que disait Narille? Il était aussi ébahi qu'on pouvait le désirer. Il s'imaginait que le destin, prenant comme lui sa gentilhommerie au sérieux, le plaçait au milieu d'un monde digne des Renaud et des Tancrède. Il se mettait à croire aux revenans de bonne foi et sans arrière-pensée; mais comme il était, après tout, fort brave (sa

bravoure était, avec sa candeur, un des traits qui donnaient le plus d'originalité à son caractère), comme il était donc fort brave, il était beaucoup plus surpris qu'effrayé. D'ailleurs, ainsi qu'il le fit fort bien remarquer lui-même, l'apparition qu'on venait de voir était plus propre à échauffer les cœurs qu'à les glacer. Après avoir payé un juste tribut d'éloges à la belle du pays des morts :

— Maintenant, dit-il, palsambleu! il faut, mon cher vicomte, que je fasse venir à mon tour un fantôme. Voyons, qui vais-je vous prier d'appeler? Si je me connaissais quelque grand' tante aussi piquante que celle de ce fripon de Briolan, je n'hésiterais pas à l'évoquer; mais, quoique les grand' tantes ne me manquent pas plus que les grands-oncles, les grands-pères, les grand' mères, tous les grands parens, je n'ai pas, je le crains bien, dans toute l'espèce féminine de ma maison, une beauté digne de se montrer après Mlle Judith. Tenez, mon cher vicomte, appelez tout simplement un de mes ancêtres, n'importe lequel, mon bisaïeul, par exemple... ou bien plutôt mon trisaïeul.

A cette demande, faite du ton de la plus incroyable assurance et avec une bien grande étourderie pour un homme qui croyait sérieusement à l'art d'évoquer les fantômes, une idée fatalement espiègle traversa l'esprit du vicomte d'Esprénil.

— Vous allez voir votre trisaïeul, mon cher marquis. Je vous demande seulement quelques instans pour aller échanger sur le pont un regard avec la lune, puis revenir méditer ici. Ma méditation ne sera point longue, mais il faut qu'elle soit solitaire. Ayez la bonté, je vous prie, de vous retirer un moment avec Briolan dans un coin du gaillard d'arrière; aussitôt mes préparatifs achevés, j'irai vous avertir, et nous verrons le Narille que vous demandez dans toute la splendeur de la charge dont sans doute il était revêtu.

Saladin, sans comprendre ce que son ami préparait, se retira en effet avec Narille à une extrémité du *Régent*. Il était en cet endroit depuis quelque temps, trouvant le temps long, la nuit froide et la société de Narille assez peu récréative, quand il vit reparaître d'Esprénil.

— Suivez-moi, messieurs, fit le vicomte; tout est prêt pour notre seconde opération. Votre trisaïeul, mon cher marquis, sent déjà votre pensée agir sur lui dans l'autre monde.

Et l'on rentra dans la chambre des conjurations. Après une cérémonie toute semblable à celle qui avait eu lieu pour l'évocation de Mlle Judith, où seulement Narille remplaçait Briolan, d'Esprénil éteignit de nouveau la chandelle, et devant ce même rideau, sur lequel s'était dessinée tout à l'heure l'ombre charmante de la tante chasseresse, apparut le plus inconvenant fantôme..... un fantôme en bonnet de coton, en veste blanche et en tablier de cuisine, le fantôme de Laridon.

Un instant, Narille fut plongé dans la stupeur et pensa que vraiment

son trisaïeul, sur lequel, on se l'imagine, il avait les plus incertaines données, avait été dans ce monde un occiseur de dindons, un rôtisseur de poulets, un écorcheur de poissons, en un mot un cuisinier, et qu'il revenait, dans le costume de cette humble et utile profession, confondre la vanité de son petit-fils; mais il arriva, par malheur, qu'il reconnut tout à coup, malgré l'épaisse couche de farine sous laquelle on l'avait déguisé, le visage de maître Mathieu, le cuisinier du *Régent*. Peindre la colère qui saisit alors le marquis serait chose difficile. Il se jeta sur le fantôme, lui appliqua une paire de soufflets, dont le bruit éclatant attesta qu'ils n'étaient pas tombés sur une ombre; puis, s'adressant au vicomte d'une voix que faisait trembler l'indignation :

— Par la mordieu! dit-il, vous me rendrez raison de cette mystification impertinente! Je vous prouverai, monsieur, l'épée à la main, que je n'ai pas dans les veines du sang de marmiton! Ah! vous voulez, monsieur, mettre des gâte-sauces dans ma famille! Palsambleu! je vous éventrerai comme le drôle que je viens de souffleter éventre un poulet!

— Vous voyez bien, monsieur Narille, repartit le vicomte d'Esprénil avec le plus grand sang-froid, que votre provocation, où vous mêlez les hôtes de la basse-cour, sent beaucoup plus le gâte-sauces, comme vous dites, que le gentilhomme. Du reste, ajouta-t-il d'une voix brève et digne qui arrêta une réplique furieuse de Narille, tâchez d'agir en gentilhomme, monsieur, puisque c'est en gentilhomme que je vous traiterai. Faisons trève, s'il vous plaît, aux injures, qui sont de fort mauvais goût, et que les épées ont pour emploi précisément d'éviter aux gens de cœur. Je m'arrangerai demain, monsieur, pour vous donner une satisfaction; en ce moment, je vous souhaite une bonne nuit qui ne soit point tourmentée par des fantômes.

Le lendemain de cette ridicule et funeste scène, Briolan, de grand matin, allait trouver d'Esprénil.

— La peste soit de votre plaisanterie d'hier, cher vicomte! disait-il; maintenant il faut que vous rendiez raison à Narille. Jamais l'enragé marquis n'a été plus digne de son nom. Il a l'enfer dans le cœur et dans les yeux. Il me soupçonne un peu de l'avoir trahi et de m'être égayé avec vous sur son compte, car il comprend avec peine comment sa gentilhommerie vous a toujours été si suspecte. Il ne sait pas qu'eussé-je eu sur lui la bouche close comme une porte de prison, ce n'est point vous, cher vicomte, qui auriez méconnu son origine; mais, enfin, j'ai regret de la part que j'ai eue à tout cela, et ce duel m'ennuie. Narille, malgré ses ridicules et ses défauts, a une bonne qualité, sa bravoure; puis il a été et est encore mon compagnon d'aventures. Que vous dirai-je? je trouve ce combat fâcheux; je l'envisage avec un sentiment de répugnance impatient et triste dont je suis moi-même tout étonné. Je voudrais à toute force qu'il pût être évité.

On devine ce que d'Esprénil répondait à son ami. Briolan le savait comme lui, il n'y avait aucun moyen d'éviter une semblable affaire; mais elle avait, en effet, quelque chose de fâcheux, tenant à une circonstance que Briolan ne connaissait pas, et que voici. Le capitaine du *Régent*, le marquis de Kermandin, avait eu une vie bien fatalement attristée par le duel. A vingt-cinq, ans il avait tué un enfant de quinze ans, un jeune cadet de marine dont il avait insulté la mère dans un moment d'ivresse. A quarante ans, dans une affaire à peu près semblable à celle où il avait joué un si terrible rôle, c'était son fils à lui, un jeune homme déjà par le courage, un enfant encore par la grace et la faiblesse, qu'il avait vu tomber sous une épée de spadassin. Le marquis avait donc pris le duel dans une aversion mêlée d'épouvante, il le détestait d'une sombre et religieuse haine; aussi avait-il déclaré que, si un combat singulier avait jamais lieu à son bord, il le punirait, au nom de l'autorité royale et de sa propre autorité, avec une sévérité effroyable.

— Malgré les liens de parenté qui m'attachent à M. de Kermandin, il ne s'agit de rien moins pour moi, dit le vicomte, en me battant avec M. de Narille, que de la perte de ma carrière d'officier. Quant à mon adversaire, je ne sais point jusqu'à quel excès de châtiment se portera envers lui, dans sa puissance arbitraire, le capitaine de vaisseau. Ceux mêmes, enfin, qui nous auront servi de témoins, courront aussi le plus sérieux danger. Voilà qui m'afflige, mon cher comte, ajouta d'Esprénil; mais toute cette complication de périls n'en rend que plus impérieuse la satisfaction demandée par votre compagnon.

Il fut convenu que l'affaire se viderait la nuit, au clair de la lune, dans une partie isolée du vaisseau; que, pour ne point mettre d'officiers dans la confidence, chaque combattant n'aurait qu'un témoin pris parmi les aventuriers, Mafré pour Narille, et pour d'Esprénil Briolan.

A l'heure et au lieu fixés pour cette rencontre, les deux adversaires et leurs seconds se trouvèrent réunis. La lune, sur laquelle on avait compté pour éclairer le combat, était entourée de gros nuages humides qui ôtaient à sa lumière toute sa force. Les deux adversaires pouvaient à peine distinguer la pointe de leurs épées. Le plus habile en escrime perdait donc en grande partie le fruit de sa supériorité. On en vint presque immédiatement au corps à corps. Briolan, après quelques secondes remplies de l'ardente anxiété qu'éveille cette terrible phase du duel, crut apercevoir, malgré la nuit, une large tache de sang sur la poitrine de d'Esprénil. Il écarta sur-le-champ avec son épée les deux épées rivales, qui se choquaient encore.

— Vous êtes touché, vicomte, s'écria-t-il.

— Ce n'est rien, dit d'Esprénil, je puis continuer.

— Non, de par Dieu! reprit Briolan; ce maudit duel n'a déjà que trop duré. Je ne laisserai jamais recommencer cette odieuse lutte de ténè-

bres. Mafré, emmenez Narille, qui a vengé bien suffisamment sa cause et celle de ses aïeux; moi, je reconduis le vicomte dans sa cabine.

Et Saladin, prenant sous le bras d'Esprénil, se dirigea vers le logis de l'officier. Quelqu'un veillait dans ce logis : c'était Églé. Il faut avoir un peu vécu de cette jeune et audacieuse vie où le cœur plein de chaleur amoureuse, la cervelle pleine de visions enchantées, ne savent jamais si une balle ou une épée n'éteindra pas leur flamme, ne dissipera point leur magie; il faut avoir connu les deux ardeurs passionnées éveillées par ces deux mots tout-puissans d'honneur et de maîtresse pour bien comprendre ce qui se passait dans la cabine de d'Esprénil. S'il n'y a point quelque petite main bien chère dont vous ayez senti le goût à vos lèvres, quelques grands yeux bien adorés que vous ayez vus s'ouvrir devant vos yeux, tout en maniant une crosse de pistolet ou une poignée d'épée, je ne sais pas si Églé et d'Esprénil vous toucheront. Ils remuaient profondément le cœur de l'honnête Saladin. Le vicomte pressait sur sa bouche la main de sa maîtresse; Églé arrêtait un regard sublime, où se lisait tout ce qu'ont d'émouvant l'héroïsme et la tendresse, sur les traits pâles de son amant.

— Mais, s'écria-t-elle tout à coup en s'adressant à Saladin avec un de ces accens de femme déchirans et passionnés qui causent d'incroyables vibrations dans le cœur, mais si sa blessure était grave, monsieur de Briolan? Comme il vient de pâlir! Ah! mon Dieu, voilà que j'ai peur!

Le grand danger des blessures de l'épée, c'est, comme on le sait, l'étouffement. Saladin appuya ses lèvres sur la plaie de son ami, et, en faisant jaillir le sang avec abondance, il mit un terme à l'accident qui avait causé l'effroi d'Églé.

— J'ai déjà vu, dit-il ensuite, beaucoup de blessures, et celle-là, j'en suis persuadé, n'est pas dangereuse. Il n'est pas venu de sang sur la bouche de d'Esprénil; c'est un signe excellent. Toutefois je désirerais beaucoup que l'on pût appeler le docteur du vaisseau.

D'Esprénil ne voulut pas y consentir. Le docteur était un homme âgé, dévoué à M. de Kermandin, ennemi du duel comme lui, et qui, dans une circonstance semblable, avait trahi la confiance d'un blessé. Saladin obéit aux volontés du malade, et il se retira en le confiant à la tendresse d'Églé.

Mais, le lendemain, quels furent le mécontentement et la surprise du comte, quand, se dirigeant de bonne heure vers la cabine de son ami, il aperçut d'Esprénil qui se promenait, une effrayante pâleur sur le visage, dans son uniforme d'officier!

— Vous avez donc pris le parti de vous tuer? lui dit-il. Dans la situation où vous êtes, aimé d'une femme comme celle qui vous a reçu et soigné cette nuit, je vous le dis franchement, je vous trouve on ne peut plus coupable. Il est parfois presque aussi mal de trop abandonner sa vie que de la trop ménager.

— Hier, répondit le vicomte, il est une chose que je ne vous ai point dite : c'est que dans la journée le marquis avait rassemblé les officiers pour les prévenir que d'un moment à l'autre *le Régent* pouvait être attaqué. Nous venons d'atteindre les parages où ses instructions lui ordonnent de se tenir en garde contre des vaisseaux ennemis. En ce moment, mon cher comte, conviendrait-il à un officier de garder sa chambre en se disant malade? Il y aura un corps dans mon uniforme tant qu'il y aura une ame dans mon corps.

Saladin ne pouvait qu'approuver son ami; mais les sentimens tendres de son cœur devaient être mis à une terrible épreuve. A chaque instant, chez le pauvre vicomte, la nature physique résistait à la nature morale. Les plus graves accidens se produisaient; une blessure qui n'eût rien été si on l'eût soignée régulièrement devenait de plus en plus menaçante par la façon dont elle était traitée. Après la plus fatigante des journées commença pour le malade et ceux qui l'aimaient la plus mauvaise, la plus inquiétante des nuits.

Saladin avait obtenu de rester avec Églé au chevet de son ami. Presque toutes les heures, il secouait un assoupissement involontaire, pour dégager du sang qui l'encombrait une plaie de moment en moment plus irritée. Églé était effrayante. Dans ses yeux noirs tout grands ouverts, à la fois enflammés et humides, on voyait un désespoir qui faisait des progrès d'incendie. Aux premières clartés que le matin envoya dans la chambre où cette triste scène se passait, plusieurs symptômes qui se montrèrent à la fois sur le visage du blessé donnèrent à Briolan un mouvement d'effroi indicible. Le matin est un moment fatal pour les malades; c'est aux premières lueurs de l'aube que la mort frappe ses coups le plus volontiers. Saladin regarda la vie de son ami comme décidément en danger, et, dans le désespoir où le mettait l'absence des secours qui sont nécessaires aux blessures, près de ce cher et noble blessé, il s'écria :

— Mon Dieu! le laisserons-nous donc mourir faute d'un médecin?

Cet mots firent un effet magique sur Églé.

— Quoi! dit-elle, un médecin l'empêcherait peut-être de mourir, et il n'y a point de médecin auprès de lui!

Aussitôt, par un de ces transports plus irrésistibles, plus ardens, plus sacrés dans le cœur des femmes que dans les cœurs les plus purs et les plus intrépides de héros, bravant tout, stupeur, scandale, courroux, elle s'élança de la cabine, et, courant sur le vaisseau, se fit indiquer par un marin, qui la regardait comme un fantôme, la chambre du capitaine. Elle arriva jusqu'au lit où dormait M. de Kermandin.

— Un médecin sur-le-champ! dit-elle; un médecin pour votre neveu, qui a reçu un coup d'épée et qui se meurt.

Et au bout de quelques instans, elle rentrait dans la chambre de son

amant, traînant sur ses pas, pleins de surprise, presque d'épouvante, le capitaine et le docteur. Il était trop tard pour sauver d'Esprénil. Le premier regard du médecin, quand il eut interrogé la plaie, renfermait une sentence mortelle, qui fut comprise de tous, même d'Églé.

La pauvre femme s'était jetée au pied du lit de son amant, dont elle pressait avec désespoir une des mains contre ses lèvres. Comme la porte de la chambre était restée ouverte, beaucoup de gens étaient entrés. Le blessé aperçut Narille, qui se tenait sur le seuil de la cabine, n'osant point s'avancer, mais indiquant par la tristesse recueillie de ses traits combien il était ému du malheur dont il était la cause. Le vicomte tendit à son adversaire la main que sa maîtresse lui laissait libre avec cette grace de chevalier qu'il devait emporter dans le tombeau. Il pouvait à peine parler, mais il comprenait tout ce qui se passait autour de lui. Il avait sur le visage cette expression de douceur et de pureté que les approches de la mort donnent aux visages des braves. Puis ce fut la main de Briolan qu'il étreignit. Au moment de ce dernier hommage rendu à l'amitié, un sourire parut sur les traits du malade, si beau, si loyal, si noble et si résigné, que les larmes coulèrent avec abondance des yeux de Saladin; mais ce qui était fait vraiment pour attendrir, ce fut le mouvement passionné par lequel il retira la main que baisait sa maîtresse, et pressa sur sa bouche à son tour les doigts d'Églé. Le regard d'ardeur, de respect, de tendresse, par lequel il accompagna le premier baiser donné à ces chers doigts qui ne quittèrent plus ses lèvres renfermait tout le culte du preux pour sa maîtresse; il était plein de la passion qu'inspirent ces mains nobles, charmantes et sacrées, sur lesquelles l'ame se pose avec la bouche. Le marquis de Kermandin lui-même laissa voir des pleurs dans ses yeux.

Enfin le terrible moment arriva. Églé sentit la bouche de son amant qui ne pressait plus ses doigts; elle vit la suprême pâleur, celle qu'aucune ardeur du sang ni de la pensée ne dissipera plus, s'étendre sur le visage bien-aimé : elle comprit que d'Esprénil était mort. Alors elle se jeta une dernière fois sur son corps dans l'ivresse de la douleur; puis, se redressant avec rapidité, et courant par un élan brusque, imprévu, irrésistible, jusqu'à la fenêtre de la cabine, la fenêtre aux rideaux roses, elle l'ouvrit sans que nul eût le temps d'arrêter son bras et se précipita dans la mer. Quelques hommes coururent sur le pont, mais revinrent au bout d'un instant dire qu'il était impossible de la sauver.

Il y eut dans la cabine, autour du lit où le mort était étendu, un moment de stupeur. Le marquis de Kermandin fut le premier qui sortit du silence et de l'effroi où toutes les ames semblaient plongées. Tirant, avec un geste d'autorité, sur le visage de son neveu la couverture du lit où il venait d'expirer, et cachant ainsi à tous ces nobles traits qu'on ne pouvait regarder sans être ému au fond du cœur :

— Maintenant, messieurs, dit-il, je veux oublier les émotions auxquelles tout le monde ici s'est livré pour remplir avec calme et sang-froid mes devoirs de commandant et de juge. M. le vicomte d'Esprénil, mon neveu, est mort à la suite d'un duel; sa mort lui a évité un châtiment qu'aucune considération de ma part ne lui aurait épargné. Que ceux qui ont été ses complices se nomment, s'il y a en eux quelque véritable sentiment d'honneur.

Saladin, faisant trève à sa douleur, prit la parole, et raconta devant tous ceux qui étaient là, avec une scrupuleuse exactitude, la façon dont le duel s'était passé.

— Messieurs, dit le marquis, quand le récit du comte de Briolan fut terminé, j'apprends avec plaisir qu'aucun officier de mon bord ne se trouve mêlé à cette affaire; ceux qui l'ont conduite sont tous étrangers au corps où nous avons l'honneur de servir. Ils ont abusé d'une façon bien coupable de l'hospitalité que nous leur donnions au nom du roi et de la France : dès ce soir, cette hospitalité cessera pour eux.

IX.

Le marquis de Kermandin ne faisait jamais de vaines menaces. Au moment où le soleil se couchait, après avoir consulté sa boussole, il ordonna qu'on tînt un canot prêt à être lancé sur la mer. Cet ordre exécuté, il fit venir Briolan, Mafré et Narille.

— Messieurs, leur dit-il, nous allons être tout à l'heure en vue de l'île Dominique. C'est là que je vous déposerai avec vos couteaux, vos fusils et de la poudre. Vous pourrez chasser et combattre, manger et vous défendre; vous serez hors de la société, dont vous avez violé les lois, mais votre existence et votre liberté resteront sous la garde de votre industrie et de votre courage. Votre sort, messieurs, est encore digne d'envie, en comparaison de celui que vous avez mérité.

Les trois aventuriers ne répondirent rien à cette concise et sévère allocution; mais Dranmor, qui les avait suivis et se tenait derrière eux, s'écria tout à coup en s'avançant vers le capitaine :

— Je trouve, en effet, monsieur, très digne d'envie, en le comparant à toutes les destinées possibles, le sort que vous réservez à mes amis, et je vous demande à le partager.

— Votre désir sera exaucé, monsieur, lui dit le marquis. Et, saluant de la main les quatre compagnons, il se retira dans sa cabine.

Un instant après ce court échange de paroles, on découvrait la Dominique, et un des canots du *Régent*, conduit par six rameurs, recevait les aventuriers. Le canot aborda, au tomber de la nuit, dans une anse revêtue d'une pâle verdure, derrière laquelle s'étendaient, sous le ciel

mélancolique du soir, des hordes noires de grands arbres, c'est-à-dire toute une sombre et menaçante forêt.

Employez deux bourreaux à pendre un homme, certainement il y en aura un qui aura envie de faire boire un coup au patient. La bonté trouve toujours moyen de se loger quelque part. Un des matelots qui exécutaient les ordres cruels du marquis se détacha de ses compagnons, s'approcha de Mafré, et, tirant d'un sac de toile une tortue :

— Tenez, fit-il, si vous savez vous y prendre, voilà de quoi faire un bon repas. Le capitaine ne s'est point occupé de votre souper; moi j'ai été peiné de voir de pauvres gens qu'on envoyait le ventre vide, à une heure où l'on ne voit plus clair à tirer un coup de fusil, dans une île de sauvages. Même en plein jour, vous avez plus de chances ici pour être mangés que pour manger. Qu'est-ce donc la nuit? Tâchez de bien accommoder cette bête-là; mais, quand vous aurez soupé, ne dormez pas. Le capitaine sait bien ce qu'il fait en vous jetant dans l'île que voici. Sans parler des flibustiers, qui, à chaque instant, viennent s'y promener, la Dominique renferme une terrible peste, une tribu de sauvages, conduite par un chef qui aurait de quoi se faire une fameuse perruque avec toutes les chevelures qu'il a scalpées.

Et l'honnête matelot, après avoir achevé ces paroles, prenant congé de nos aventuriers, très reconnaissans de ses conseils et de son présent, alla rejoindre ses compagnons dans le canot du *Régent,* que bientôt on n'aperçut plus des rivages de la Dominique.

Mafré, qui s'était presque toujours montré à Briolan livré à une élégante paresse, le regard insouciant, le sourire moqueur, semblable à un de ces patriciens aux mille esclaves de la Rome impériale, Mafré prit tout à coup une peau nouvelle. Ce n'était plus le gentilhomme oisif et blasé que Saladin avait connu, c'était un chef de sauvages industrieux, actif, l'œil ardent, l'oreille au guet, tous les traits éclairés d'une intelligence hardie et farouche.

— Çà, dit-il en s'adressant à Dranmor, souvenons-nous que nous avons été boucaniers. Quoique le poivre, le piment, le girofle, tous les assaisonnemens nous manquent, je me fais fort d'accommoder, mieux qu'aucun cuisinier de l'Europe, la tortue qu'on nous a donnée. Holà! Narille, votre trisaïeul n'a pas fait la cuisine, mais vous allez la faire aujourd'hui. Cassez et ramassez des branches, battez le briquet, allumez du feu et aidez-nous dans notre métier de rôtisseur. Vous, Briolan, prenez votre fusil et faites sentinelle. L'île où nous sommes est très mal hantée, je le sais fort bien. Je ne serais pas étonné quand, aux premières clartés que jettera notre feu, quelque Caraïbe viendrait, sur le ventre, regarder s'il pourrait manger et notre souper et nous-mêmes.

Il semblait que Mafré eût le droit de commander. Narille exécuta sur-le-champ ses ordres, et Briolan lui-même se mit en devoir de lui

obéir. Les apprêts du repas furent assez longs. L'art d'accommoder les tortues est un grand art. Enfin le moment arriva pourtant où les cuisiniers déclarèrent que leur besogne était finie, et où Saladin fut appelé pour prendre sa part du festin.

Assis sur le gazon, auprès du feu, et, on peut le dire, à la belle étoile, car ils avaient au-dessus de leurs têtes la plus claire, la plus transparente lumière d'astres qui ait jamais éclairé le ciel, nos aventuriers mangeaient, et d'assez grand appétit. Rien de bon comme le danger pour faire manger et dormir les gens de cœur. Ils mangeaient, dis-je, quand un sifflement se fit tout à coup entendre à leurs oreilles, accompagnant une flèche qui vint tomber au milieu d'eux et se planter sur leur table, c'est-à-dire dans le gazon. Ils n'avaient pas encore eu le temps de se lever, qu'une grêle d'autres traits suivait celui-là, et ils s'étaient à peine mis en garde, que quatre ou cinq gaillards, équipés comme peuvent l'être les soldats de Satan, se jetaient sur eux en poussant des cris à faire avorter la chatte d'une sorcière. C'étaient des Caraïbes qui les attaquaient.

Heureusement nos gens n'étaient pas faciles à étonner long-temps. Mafré, le premier, se déroba aux enlacemens d'un Caraïbe, qui lui appuyait un couteau sur la gorge, tira rapidement un poignard, et, d'un seul coup bien appliqué, envoya au grand Esprit l'ame de son adversaire. Saladin était parvenu à se servir de son épée. Dranmor luttait, comme un gladiateur antique, contre un sauvage qu'il étouffait. Narille seul n'avait point la fortune pour lui. Pressé par deux ennemis, blessé d'une flèche et d'un coup de massue, il semblait fort près d'aller rejoindre ses aïeux dans l'autre monde, quand Saladin, qui venait d'enfoncer son épée jusqu'à la garde dans une poitrine tatouée, aperçut le cas désespéré du marquis; il courut aussitôt à son secours, atteignit un des sauvages dans les épaules d'un coup qui rompit des vertèbres et alla déchirer le cœur, puis se mit en devoir d'attaquer l'autre. Le Caraïbe vers lequel il se tournait, et qui venait de quitter Narille pour lui faire face, paraissait un combattant digne de lui. C'était un homme de haute taille, hardiment découplé, et, autant que permettaient d'en juger, d'une part la nuit, de l'autre son diabolique tatouage, ayant dans les yeux la sécurité et l'entrain d'un vaillant.

Tandis que Briolan s'affermissait sur ses jarrets pour engager un rude combat avec ce compagnon, Dranmor, qui venait de briser entre ses poignets de fer la mâchoire d'un Caraïbe comme un chasseur des Pyrénées brise les dents d'un ourson, Dranmor vint prendre en arrière l'adversaire de Saladin, et, d'une main dont il lui tordait l'épaule, l'étendant sur le sol, se disposa de l'autre à lui couper la gorge. Briolan, à aucun moment de sa vie, ne cessait d'être paladin. Un ennemi couché par terre, près de recevoir le coup mortel, lui rappela les us de la chevalerie

— Holà! Dranmor, dit-il, ne frappez point un homme renversé. Et toi, continua-t-il en s'adressant au sauvage, sans penser qu'un Caraïbe ne devait pas être très familier avec le français, et toi, mon brave, rends-toi. Il n'y a point de honte à se rendre quand on est par terre et entre deux ennemis.

Comme, en prononçant ces paroles, il tendait au sauvage une main désarmée et ouverte, le Caraïbe, comprenant mieux sans doute le geste que le discours de son adversaire, laissa glisser à côté de lui sa massue, et, lâché par Dranmor que la chevalerie de Saladin semblait rendre assez mécontent, se remit sur ses pieds.

Au moment où le comte de Briolan usait envers le guerrier sauvage de cette générosité, Mafré arriva, traînant par sa mèche unique de cheveux un Caraïbe sans armes et blessé. Ce n'était point probablement dans une pensée semblable à celle de Saladin que Mafré avait fait un prisonnier, on se l'est sans doute dit déjà; les paroles de l'aventurier vont confirmer ce dont on était sûr d'avance.

— Messieurs, fit-il en s'adressant à ses compagnons, voici un drôle arrivé le dernier contre nous, dont je suis parvenu à m'emparer vivant; il pourra nous être utile. Nous avons défait six Caraïbes; mais d'un moment à l'autre il peut en apparaître autour de nous toute une légion. Il arrive toujours un nombre qui oppresse la vaillance la plus démesurée. Après le combat les traités. Tâchons de négocier maintenant; pour cela, il est un moyen que j'ai employé déjà dans ma vie d'aventurier. Mon prisonnier, je le vois avec plaisir, a un compagnon. Nous avons deux prisonniers en notre puissance; il faut dresser deux bûchers bien complets : je m'entends à cela on ne peut mieux. Sur ces bûchers, nous ferons monter les deux Caraïbes; au moment où le premier nuage de fumée s'élèvera vers eux, ils entonneront leur chant de mort. Alors leurs amis viendront, et, pour les sauver d'un feu que nous aurons eu soin de ne pas trop attiser, afin de ne point rendre nos négociations impossibles, ils demanderont à traiter avec nous. Les sauvages sont très fidèles à leur foi; s'ils nous promettent la liberté et la chasse dans l'île, nous sommes sauvés.

Saladin se sentait peu de goût pour des négociations dans lesquelles il fallait débuter par faire rôtir ses prisonniers; il céda pourtant à l'opinion générale. Mafré montra autant de talent à l'occasion des bûchers qu'il en avait montré à l'occasion de la tortue. Le métier de rôtisseur d'hommes lui semblait aussi familier que celui de rôtisseur de bêtes. Deux poteaux fortement fixés dans le sol et entourés de bois sec s'élevèrent comme par enchantement. Les deux Caraïbes furent attachés à ces poteaux; puis Dranmor se baissa, battit le briquet, alluma une branche d'arbre, et mit le feu à un bout du bûcher. Saladin regardait à l'écart, avec un sentiment de tristesse, même d'horreur, et cependant un certain plaisir d'imagination satisfaite, la scène terrible et bizarre qui était

sous ses yeux : le monstrueux aspect des piloris auxquels, sous ce grand ciel, entre la mer et les arbres, deux fils des forêts étaient attachés, la physionomie dure et railleuse de Mafré, l'air grotesquement farouche de Narille, et enfin le beau visage de Dranmor qui, éclairé par les premières lueurs de la flamme homicide, offrait le calme rayonnant, mais dur, ingrat, égoïste d'un dieu païen.

Ainsi que l'avait dit Mafré, le sauvage dont on alluma d'abord le bûcher fit entendre, dès qu'il sentit l'odeur de la fumée, les premières paroles ou, pour mieux dire, les premiers sons d'un chant triste, mais énergique, digne de sortir, pour aller retentir dans les bois, d'une poitrine de guerrier. Le second sauvage (c'était celui auquel Briolan avait tendu la main), quand il vit venir la flamme à son tour, se disposa aussi à chanter. Il ouvrit sa bouche, surmontée d'une moustache rouge comme celle d'un dragon chinois, et, d'une voix qui ne ressemblait guère à celle de son compagnon, aussi joyeuse que virile, il entonna un chant non de Huron, d'Algonquin, de Topinambou, mais de grenadier, et de grenadier français. Il jeta aux vents les premiers vers d'une de ces bonnes chansons sentant le vin et la poudre qui couraient dans les régimens d'alors :

> En avant, Champagne et Navarre;
> Champagne et Navarre, en avant!

Ce fut un prompt et puissant effet que celui de ces paroles françaises sur nos aventuriers. Saladin s'élança avec un emportement d'enthousiasme vers le prisonnier, brisa ses liens, dispersa à grands coups de pied le bois du bûcher, et, le serrant dans ses bras :

— Quoi! s'écria-t-il, vous êtes Français, sans doute soldat, et nous allions devenir vos bourreaux! Pourquoi diable ne parliez-vous pas? Quel plaisir trouviez-vous à vous faire rôtir dans une peau de Caraïbe? Enfin, maintenant, dites-nous qui vous êtes, comment vous êtes là, et ce que nous pouvons faire pour vous.

Avec un bon accent français joyeux et martial, l'accent de La Tulipe causant devant sa tente, sur un tambour, le Caraïbe répondit :

— Je suis un ancien capitaine de grenadiers au régiment de Navarre; je suis ici par une suite d'aventures qu'il serait peu opportun maintenant de vous conter. Ce que vous pouvez faire pour moi en ce moment, c'est de ne pas me brûler, vous le faites. Moi, je pourrai peut-être vous empêcher d'être mangés; je tâcherai de le faire. A présent, ce n'est pas de s'étonner ni de causer qu'il s'agit : nous devons songer à bien d'autres choses. Pour commencer par un point important, voilà mon camarade qui continue à brûler là-bas, en chantant sa grande diablesse de chanson. Faites-moi le plaisir de le délivrer; ma tribu va venir, et je vous promets de m'arranger en sorte qu'on vous sache gré de vos bons procédés pour nous.

Tandis qu'en effet ce singulier sauvage, ou ce plus singulier Français, prononçait ces paroles, toute une bande de Caraïbes sortait du bois. Saladin aurait volontiers laissé le prisonnier courir rejoindre ses compagnons, s'en rapportant à sa bonne foi du soin de faire entendre raison aux sauvages; mais Mafré, moins chevaleresque et plus accoutumé aux bizarres espèces d'hommes que renferment les Amériques, se porta rapidement, le poignard au poing, près de l'ancien capitaine au régiment de Navarre, et lui dit d'une voix ferme :

— Si vous avez quelque autorité dans votre tribu, comme je le crois d'après les chevelures qui pendent sur vos épaules, montrez-le. Criez à deux guerriers principaux de venir vous parler; nous traiterons avec eux de votre liberté et de notre salut.

Le prisonnier obéit à Mafré. Sur quelques mots, ou pour mieux dire sur quelques cris sortis de sa bouche, deux personnages qui ne ressemblaient ni à l'ambassadeur d'Autriche ni au nonce du pape, et qui avaient évidemment cependant des intentions diplomatiques, se détachèrent de leur troupe et se dirigèrent vers les aventuriers. Les quatre compagnons étaient rangés militairement, le fusil d'une main, le poignard ou l'épée de l'autre; au milieu d'eux étaient le faux Caraïbe et son ami le peau rouge, qu'on avait détaché du bûcher.

Mafré, qui connaissait les mœurs des sauvages comme le marquis de Dangeau ou le duc d'Antin connaissaient l'étiquette des cours, vit, à la façon dont les deux guerriers américains abordèrent l'ancien capitaine de grenadiers, qu'ils avaient pris dans cet étrange personnage plus qu'un Caraïbe distingué, le roi même des Caraïbes. Aussi on ne fut pas long-temps à parlementer. Il fut convenu entre les deux ambassadeurs sauvages et Mafré, qui s'exprima dans le caraïbe le plus pur, que nos aventuriers, en échange de la liberté rendue par eux à un souverain et à un illustre guerrier de la Dominique, auraient le droit de chasse dans l'île et recevraient toujours dans les carbets, c'est-à-dire sous les toits sauvages, un accueil hospitalier. Ce traité conclu, approuvé par la tribu entière, et ratifié par tous les gestes et les cris qui rendent, entre Caraïbes, une convention sacrée, nos aventuriers se mirent sur-le-champ en route pour aller le soir même jouir de l'hospitalité promise.

Narille avait reçu d'assez graves blessures; au bout de quelques pas, le sang qu'il perdait le força de s'arrêter. Alors les sauvages saisirent l'occasion qui s'offrait de montrer la sincérité de leur bon vouloir envers leurs nouveaux alliés. Ils formèrent à la hâte, avec des branches d'arbres, une litière où ils placèrent le blessé. Le marquis éprouvait une joie secrète, malgré les souffrances de son corps, à penser qu'il n'y avait rien de moins bourgeois que l'équipage dans lequel il s'avançait. On s'enfonça dans la forêt, et, après avoir suivi pendant une heure, sous de grands arbres ténébreux et farouches, des sentiers aux innombrables détours, on arriva devant un carbet caraïbe.

Le carbet est une grande maison verdoyante, aux murs tressés avec des roseaux et au toit couvert de feuilles de palmiste. Celui qu'on avait alors sous les yeux était assez vaste pour contenir toutes les familles d'une tribu. Disposé en fer à cheval, il occupait au milieu de la forêt une immense clairière, alors toute resplendissante d'une lumière azurée de lune. On pénétra par une ouverture (car de portes ce rustique palais n'en avait pas plus qu'une caverne de dieu marin) dans une vaste pièce qu'entouraient des piliers chargés d'armes et de peaux de bêtes. Cette pièce était la salle à manger, la salle de réception, et même assez souvent la cuisine de sa majesté le roi des Caraïbes.

Tandis que Narille était respectueusement déposé dans un coin du royal appartement, et que les trois autres aventuriers s'entretenaient avec leur ami le grenadier, on n'oubliait pas dans la tribu un soin essentiel de toutes les existences civilisées et sauvages, bourgeoises et héroïques, on s'occupait du dîner. Une table qui ressemblait à un monticule, formée avec des peaux de bêtes, s'éleva au milieu de la pièce. On servit sur cette table des plats d'un aspect étrange et réclamant de formidables appétits, des animaux tout entiers qui avaient gardé leurs formes, et quelles formes! celles des monstres de l'Apocalypse. Quelque chose toutefois était plus effrayant encore que ces mets; c'étaient d'autres mets d'une apparence plus mystérieuse et plus confuse, faisant songer à d'autres cadavres que des cadavres de bêtes.

Nos aventuriers avaient des dents et des estomacs aussi solides que leurs cœurs. Ils prirent courageusement ce repas, et Dieu sait ce qu'ils mangèrent! Quoique présidé par un officier français, le festin des Caraïbes avait un aspect plus farouche que joyeux. Les propos de table sont inconnus chez les sauvages. Toutefois, quand arriva l'instant occupé chez les Européens par le dessert, on apporta des pipes, on fit circuler des outres remplies d'une eau-de-vie énergiquement savoureuse, et quelques cris retentirent qui évidemment étaient un appel à la gaieté hurlante. Enfin il vint un moment où l'on ne se contenta point des cris; on se leva et on dansa. C'était le capitaine au régiment de Navarre qui conduisait la danse, une danse à faire pleurer les Vénus et les Cupidons, comme disent les anciens, mais à enchanter tous les diables, les fantômes et les sorcières, qui aient jamais figuré dans les rondes de sabbat.

La danse finie, on se sépara; chacun se dirigea, par diverses ouvertures, vers le logis qu'il occupait dans la demeure commune. Le roi ordonna qu'on conduisît Narille, dont un docteur caraïbe avait très industrieusement pansé les plaies, dans un appartement garni, dit-il, d'une bonne natte, et fit signe aux trois autres aventuriers de le suivre. Briolan, Mafré et Dranmor arrivèrent sur les pas de leur ami à une petite chambre écartée et discrète, qui, dans un carbet, pouvait cer-

tainement passer pour un boudoir, mais qui pourtant n'avait rien d'efféminé dans son aspect. Entre quatre murs couverts de fusils, de gargousses, de sabres, de massues et de haches, était une sorte de sofa qui ne ressemblait en rien au meuble voluptueux où fut cachée l'ame du héros de Crébillon. Ce sofa sauvage et guerrier était formé avec des peaux peintes de couleurs sanglantes, les coussins étaient faits avec des dépouilles de loups et de renards, dont on voyait encore briller les dents. Ce fut sur ce siége, terrible comme la table qu'il venait de présider, que le capitaine s'assit et pria les aventuriers de s'asseoir. Puis il se baissa et se releva, tenant à la main une outre qu'à sa peau fine et couverte de dessins on reconnaissait pour la demeure d'un hôte précieux. Dans cette outre en effet était renfermée une eau-de-vie qui aurait pu faire son entrée, après les vins de Bordeaux, de Champagne et de Johannisberg, sur les meilleures tables européennes.

Le capitaine fit boire ses hôtes à ce vase sacré, y but lui-même; puis, se sentant alors sans doute l'esprit joyeux, la parole libre et entreprenante :

— Vrai Dieu! fit-il, je vais maintenant répondre aux questions qu'un de vous, messieurs, m'a faites en me délivrant du bûcher, quand j'eus chanté mon heureuse chanson :

En avant, Champagne et Navarre!

Vous vouliez savoir qui je suis, d'où je viens, comment, de grenadier français, je suis devenu roi sauvage. Maintenant que nous voilà bien établis, gais, à notre aise, je vais vous l'apprendre de grand cœur.

X.

Je suis un gentilhomme gascon. Mon père, le baron de Favonette, est fort considéré dans sa province; mais c'est un terrible homme dans sa famille. Mes deux sœurs et moi, nous avions plus peur de lui, quand nous étions enfans, que des jeunes chats n'ont peur d'un gros dogue. Les deux pauvres filles, qui doivent être aussi maigres maintenant, mais beaucoup plus mûres qu'au temps où elles cachaient des pommes vertes dans leur tablier, le craignent toujours sans doute, car toute leur vie elles dépendront de lui, vu qu'il ne leur donnerait point en dot une couple de lapins et un boisseau de nèfles. Quant à moi, la crainte m'est peu familière, et j'étais encore sous son toit, gouverné par sa gaule, que depuis long-temps il ne m'effrayait plus.

Aucune figure ne m'a jamais beaucoup imposé; j'ai ri la première fois que j'ai vu un Caraïbe, avec un nez vert et des moustaches rouges, enfin accommodé comme me voilà. Quoique le baron, qui portait une sorte de bonnet turc en toile blanche et une robe de chambre sang de

bœuf, eût une physionomie assez redoutable, à quinze ans je défiais sa tyrannie. On avait commis une grande imprudence, on m'avait envoyé passer un mois à la ville voisine, chez mon parrain, un bon vivant, qui buvait plus de vin à un seul de ses repas qu'il ne s'en buvait toute l'année au château de Favonette, et, de plus, tournait des couplets où *drilles* rimait avec *filles*, *tendrons* avec *lurons*. A quinze ans, j'étais déjà fort comme un bœuf et éveillé comme un pierrot. Quand j'eus connu Mlle Jeanneton et Mlle Margot, quand je sus qu'il y avait des façons infiniment plus gaillardes, pour un garçon de mon âge, d'employer les heures de sa soirée que de rester entre ses deux sœurs, sous l'œil de son père, dans la lumière d'une chandelle, je voulus m'amuser, vive Dieu! et je m'amusai. Mais violons, bouteilles et cotillons veulent des bourses rebondies aussi bien que des santés solides : la bourse était mon côté faible. Les écus du baron étaient plus impalpables et plus invisibles que des farfadets. La bonne volonté de voler ne me manquait pas; mais que voler dans la maison paternelle? C'était la question. Une pie n'aurait su qu'y prendre.

Cependant, si mon père était avare, cela ne l'empêchait pas d'être orgueilleux. La vanité et l'avarice sont deux vilaines bêtes qui se donnent continuellement des ruades, et n'en sont pas moins presque toujours attelées ensemble. Un frère du baron, partant un de mes oncles, avait été autrefois chercher fortune à Rome, et, je ne sais comment, y était arrivé à de grandes dignités. Il était un des prélats favoris du saint-père. Le cardinal Favonette voulut faire un voyage dans son pays; mon père décida qu'il se mettrait en frais pour fêter dignement le chapeau rouge de son frère. Il faut vous dire qu'au château de Favonette est attaché un souvenir dont ma famille est très fière. Un pape y logea, dit-on, et, pour reconnaître l'hospitalité qu'il avait reçue, y laissa une mule enrichie de pierres précieuses. On ne m'avait jamais montré la mule du pape, c'est à peine si j'y croyais, quand, la veille du jour où le cardinal Favonette devait arriver, mon père porta lui-même dans la chambre destinée à son hôte et déposa précieusement sur une grande cheminée que n'avaient jamais souillée ni cendres ni bûches la chaussure du saint-père. C'était une pantoufle rouge, d'un velours un peu râpé, il est vrai, mais où brillaient des pierres grenat et gros bleu, qui me parurent les plus éblouissantes merveilles du monde. Une pensée entra dans ma cervelle, qu'il ne me fut plus possible de déloger. Si je vendais la pantoufle du pape, me disais-je, quelle joyeuse vie je mènerais! Convertie en bons écus bien sonnans et bien roulans, elle me donnerait certes plus de plaisirs qu'elle ne pourrait en donner à mon oncle le cardinal, quand il passerait un jour et une nuit à la contempler. Je m'en dis tant que, ma foi, je me décidai à me rendre le plus tôt possible maître de la mule. Mon

père avait fermé à clé la chambre où ce trésor était déposé; mais, en ce temps-là, les fenêtres me semblaient des entrées fort naturelles; quand je me servais des portes, c'était par pure déférence pour les habitudes communes.

Au milieu de la nuit, je pénétrai par la fenêtre dans la chambre où mon oncle devait coucher, et la mule du pape fut au pouvoir du plus indigne des chrétiens. Courir à la ville ne fut pas long. Le lendemain, de bonne heure, j'entrai chez un usurier, et lui demandai de me prêter tout l'argent de ses coffres-forts sur ma pantoufle. J'appris alors que la chaussure du saint-père était une chaussure assez mesquine. Le pape, ô pudeur! portait des pierres fausses sur sa mule! J'avais commis un sacrilége presque inutile. Cependant je me fis donner encore quelques pistoles, et, au lieu de retourner à Favonette, je m'établis à la ville, chez des personnes d'humeur joyeuse, où les heures du jour et de la nuit coulaient comme l'argent de la poche d'un joueur, le vin d'un tonneau percé.

Mais, pendant que je me réjouissais, il se passait de terribles scènes au château paternel. La face du baron était devenue tour à tour plus rouge que sa robe de chambre, plus pâle que son bonnet turc, quand il avait vu son fils disparu avec la précieuse pantoufle. Son frère le cardinal arrivait le jour même où il constatait mon larcin. Au risque cent fois de suffoquer, le pauvre homme fut obligé, pendant vingt-quatre heures, d'étouffer sa colère; mais, une fois le prélat parti, il demanda ses bottes de voyage, fit seller le meilleur de ses bidets, et galopa vers la ville. J'étais chez ces joyeuses personnes dont je vous parlais, dans une salle basse, où l'on buvait, jouait aux dés et dansait, quand l'auteur de mes jours m'apparut, aussi menaçant, plus menaçant même qu'un fantôme; car c'était bien un fouet et non pas l'ombre d'un fouet, comme ces spectres dont parle Scarron, qu'il tenait à la main. On se jeta entre moi et le chef de ma famille; j'évitai les coups de fouet, mais je reçus une malédiction à faire entr'ouvrir la terre sous mes pas et tomber le ciel sur ma tête, si le ciel et la terre prêtaient quelque appui à l'autorité paternelle. Cette malédiction achevée, puis suivie d'un arrêt par lequel j'étais condamné à ne plus revoir jamais les tourelles de Favonette, mon père disparut, remporté par le bidet qui l'avait apporté.

On n'est jamais tout-à-fait fâché, dans la jeunesse, quand on vous laisse même sur le pavé, même sans le sou, en compagnie de la liberté. Toutefois l'instant arriva bien vite où mon cas me parut assez triste. J'avais beaucoup bu, mais il s'agissait de manger. Il y avait une odeur qui m'avait toujours autant flatté que celle du vin, c'était l'odeur de la poudre. Un régiment passait qui allait livrer son drapeau aux balles, je me fis soldat; ce régiment était le régiment de Navarre.

Au bout de dix ans, quoique l'on m'eût pris souvent à ne pas être

aussi ferme des jambes que du cœur, j'avais l'honneur de commander une compagnie de grenadiers. On était alors en paix, et on m'avait envoyé en garnison dans un port de mer. Un matin que je me promenais sur la jetée, je rencontrai le baron de Favonette, oui, le baron lui-même; il avait devant lui mes deux sœurs, qui marchaient d'un air lamentable, et accrochées l'une à l'autre comme aux jours de leur petite jeunesse; à son bras était une grosse femme aux yeux brillans et aux joues vermeilles, dans laquelle je devais saluer, indignation et misère! la baronne de Favonette. Mon père me reconnut. Flatté par mes épaulettes de capitaine, il oublia son ressentiment, me pressa sur sa poitrine, et me permit de l'engager à dîner avec mes sœurs et ma belle-mère. J'appris à table toutes ses affaires : il s'était remarié en grande partie pour me jouer un tour, il en convenait; toutefois, mêlant à sa colère contre moi une passion qu'il n'oubliait jamais, il avait tâché de faire le plus riche mariage possible. Il avait sacrifié les parchemins aux écus, la vanité à l'avarice; sa femme était la fille d'un riche marchand, qui avait désiré devenir beau-père d'un baron de Favonette. C'était pour les affaires de sa femme qu'il avait été obligé de se rendre au port de mer où nous venions de renouer paternellement et filialement notre très ancienne connaissance.

Par le plus fatal caprice du sort, mon père s'offrait à moi dans un moment où j'étais plus tourmenté que je ne l'avais jamais été de l'infernal besoin d'argent. On menait dans le régiment de Navarre une vie à faire en quelques heures un logis pour le diable des plus respectables bourses. Toutes les nuits se passaient entre les dés, les verres et les ribaudes. Dans une de ces nuits-là, je perdis pour plus de dix années de ma solde. Je savais que mon père avait en portefeuille de quoi me tirer d'embarras. Je pris le parti de tenter un effort sur son cœur, tout fermé que je le savais à triples verrous. Le baron me fit voir qu'il n'avait point changé; à mes premières paroles, il me montra un visage connu, un front de taureau prêt à vous encorner. Ma foi! l'indignation alors me saisit, je ne songeai plus qu'à jouer au vieil Harpagon quelque tour à laisser pour toujours en lui des traces sanglantes.

Je voulais lui faire un vol comme celui de la pantoufle; mais que lui prendre? Au logis qu'il habitait, dans une des plus mauvaises hôtelleries de la ville, on était bien sûr qu'il ne laisserait jamais traîner seulement une boucle de soulier ou de culotte. Un matin que je méditais sur les obstacles offerts à mon dessein, je vis passer sur le port un Turc qui lorgnait une grosse Maritorne : c'était le capitaine d'un navire barbaresque, accusé de faire un commerce peu chrétien pour peupler le harem du grand seigneur. Une diabolique inspiration fondit tout à coup sur moi; je m'approchai du musulman, et je lui dis :

— Si vous le voulez, seigneur turc, je vous vendrai, pour un prix

fort raisonnable, une femme beaucoup plus grasse et beaucoup plus appétissante que celle qui attire votre attention en ce moment.

Je conclus avec l'infidèle le marché, et l'heure est fixée où je dois livrer la marchandise. Je cours alors chez mon père; je le trouve avec la baronne.

— Ma belle-mère, dis-je, me promet depuis très long-temps de venir visiter les navires qui sont dans le port; il fait aujourd'hui un gai soleil, qu'elle prenne mon bras, et je lui ferai voir toutes sortes de curiosités marines.

Mme de Favonette met sa mante, son époux me la confie, nous partons; je rejoins le Turc, qui m'attendait à l'entrée de sa galère; nous entrons dans la barbaresque, j'y laisse la baronne, et je rapporte des sequins infidèles, mais très bien vus dans la chrétienté. Ainsi j'avais vendu ma belle-mère; ne pouvant pas voler autre chose à mon père, je lui avais volé sa femme. C'était un délit fort sérieux. Le baron, à qui j'avais fait des contes bleus, passa toute une nuit sans savoir ce qu'était devenue sa moitié; mais le lendemain la vérité fut connue, et de lui et de toute la ville. Je n'eus alors que le temps de me sauver, et au plus vite. Ce n'était plus cette fois une malédiction qui me menaçait, mais la prison, peut-être la corde. Je m'enfuis tout le long des côtes; je rencontrai un pirate qui me prit à son bord, et maintenant vous voilà sur la trace de mes aventures.

Un jour, mon pirate débarqua dans la Dominique; il fut attaqué par les sauvages, pris et mangé avec tous ses compagnons, excepté un seul, l'homme qui vous parle. On m'avait pris aussi, mais on ne me mangea point; les Caraïbes me trouvèrent une figure qui leur revint, ils me traitèrent bientôt comme un des leurs, et comme je me montrai dans leurs chasses, ainsi que dans leurs guerres, plus brave, plus adroit, beaucoup plus avisé qu'eux, ils me choisirent pour leur chef. Moi, chevalier de Favonette, ancien capitaine au régiment de Navarre, je suis maintenant roi des Caraïbes.

J'avais eu toujours des idées très philosophiques; nul n'est philosophe comme un vrai soldat. Ma nouvelle condition a développé infiniment ces idées. J'ai vu tant casser de têtes, arracher de chevelures et rôtir de chair humaine, que j'ai sur la vie et la mort de mes semblables, aussi bien que sur ma mort et ma vie, une doctrine pleine de résignation. Je ne sais pas où diable on va quand on a reçu un coup de couteau dans la poitrine ou un coup de massue sur le crâne; mais si dans cet endroit-là, quel qu'il soit, je suis toujours prêt à envoyer les autres, je suis toujours prêt à y aller moi-même. C'est là toute mon humanité. De là vient, messieurs, que j'ai failli vous tuer, puis me laisser griller. Je n'attache aucune importance à toutes ces choses. Cependant, c'est par là encore que je suis soldat; j'aime l'eau-de-vie et

comprends l'amitié. J'étais et je suis resté ce qu'on nomme un franc luron, un bon diable. Vous êtes mes hôtes, touchez là, je suis content d'être avec vous. Vous riez, j'aime le rire; j'ai plaisir à voir autour de moi mener la vie gaiement et bravement.

Et le chevalier de Favonette cessa de parler pour boire un nouveau coup à l'outre où il avait puisé déjà une partie de sa gaieté. Saladin se sentit quelque inclination pour l'ancien capitaine. Si ce n'était pas un preux, c'était un soldat; s'il n'avait point l'élégance de d'Esprénil, il avait sa bravoure. Mafré s'amusait de cette philosophie, fort distincte de celle qu'on enseignait à M. Jourdain, mais, par plus d'un point, très rapprochée de la sienne. C'était grand dommage que Narille ne fût point là. Quel homme moins bourgeois que M. de Favonette? Dranmor souriait de son calme et mystérieux sourire.

Le lendemain, le roi Favonette mena ses hôtes, devenus tout-à-fait ses amis, chasser le bison avec sa tribu. Après avoir couru sous le ciel toute la journée, on rentra le soir avec un grand appétit. On se mit autour d'une table présentant l'aspect dont nous avons déjà parlé. Quelques mets étaient d'effrayantes bêtes, quelques autres avaient un mystère devant lequel plus d'un appétit eût reculé. Mafré, plus lié ce jour-là qu'il ne l'était la veille avec le souverain caraïbe, lui dit tout à coup, en lui désignant un plat que Briolan venait instinctivement de repousser :

— Voilà un ragoût qui ne me revient pas. De quoi diable est-il formé? Il me semble, ma foi, que cette chair a des formes qui ne sont ni d'un oiseau, ni d'un poisson, ni d'aucune bête, mais plutôt....

— Ah! mon Dieu! dit Favonette, achevez votre pensée, d'un homme. Je ne vous le cacherai point, ce plat est fait avec l'épaule d'un Caraïbe ennemi, tombé en notre pouvoir il y a deux jours.

Puis, prenant une physionomie qui voulait exprimer la plus haute convenance :

— Je n'aime point beaucoup ces sortes de plats, je vous l'avouerai; mais vous savez ce qu'on fait en Europe dans certaines maisons où l'on reçoit des gens d'opinions diverses en matière religieuse. On a, les vendredis et les samedis, des plats gras et des plats maigres. Moi, je tâche aussi d'avoir deux ordinaires. Ma tolérance ne me permet pas de proscrire la chair humaine, mais je n'en mange point.

XI.

Favonette, malgré l'indifférence philosophique qu'il aimait à professer pour l'espèce humaine, avait pris en grande passion nos amis. Sans trop s'inquiéter si leur séjour était agréable ou non à ses sujets, il les retenait dans son carbet avec de nouvelles instances, toutes les fois

qu'ils venaient lui annoncer l'intention de se séparer de lui pour aller fonder un boucan. Cependant la vie sauvage n'avait point changé les mœurs et l'humeur de Saladin. C'était un de ces caractères toujours touchans, quelquefois irritans, comme on va le voir, qui resteront les mêmes jusqu'au tombeau, sinon au-delà, ainsi dont il faut qu'on prenne son parti. Tatoué de la tête au pieds et coiffé avec des plumes d'aigle, notre héros aurait marché dans la vie comme s'il eût été revêtu de l'armure de Bayard ou de François Ier. Il n'avait abandonné aucun de ses sentimens, même son tendre respect pour les femmes. Ce qui l'étonnait et l'indignait chez les Caraïbes infiniment plus que le goût de la chair humaine, c'est la manière dont les femmes étaient traitées, la solitude où on les retenait, les ouvrages grossiers auxquels on condamnait ces mains, qui auraient dû être chez des guerriers des objets chers pour les lèvres et sacrés pour le cœur.

Un matin, ces pensées avaient été remuées chez Saladin avec plus de force que d'habitude par la manière dont le chef des Caraïbes, Favonette, avait ordonné à une de ses compagnes d'allumer son calumet; notre gentilhomme prit son fusil et s'en alla dans les bois. Quoique les forêts de l'Amérique, tout en surpassant de beaucoup en majesté les forêts du Périgord, n'eussent point pour Briolan le même charme que ces premiers asiles de ses rêves, elles le touchaient encore avec une force extrême. Après les vieux châteaux, rien de plus ami des chevaliers que les forêts. Saladin s'avançait donc livrant son ame à l'amour des arbres; il éprouva bientôt une de ces ivresses qui sont renfermées dans les souffles et la lumière du ciel. Il se sentait bon et fier, généreux et hardi, disposé à combattre des lions et à franchir des barrières de flammes pour épargner une larme à de beaux yeux.

Saladin, en parcourant les bois avec cet éclatant cortége de pensées, aperçut tout à coup, au bout d'un sentier, un cheval et deux créatures humaines. Une de ces créatures était sur le cheval et c'était un homme, l'autre à pied et c'était une femme. L'homme avait l'air solennel et l'accoutrement compliqué d'un sauvage de distinction. Son visage était encadré dans une sorte de bonnet à cornes et tout barbouillé de vermillon. Il avait une expression de vanité à la fois recueillie et triomphante. Un père de famille romain, un quirite ayant le droit de faire travailler sa femme et de mettre à mort ses enfans, ne devait point porter la toge avec plus de gravité que n'en mettait ce personnage à porter son manteau de peau de bison. Sur ses traits et dans toute sa personne éclatait le sentiment qui cause la plus vive irritation aux ames chevaleresques, l'orgueil du tyran domestique.

La femme, suivant la coutume des femmes sauvages qui, tout comme les nôtres, ont de la grace et de bien d'autres choses un instinct que nous ne soupçonnons pas, n'avait point le visage tatoué. Elle était

plus belle que ne le sont d'habitude les compagnes des Caraïbes. Son teint était coloré d'une façon un peu trop uniforme. Elle n'avait point, comme les Philis de nos madrigaux, là des lis et là des roses; elle avait des roses partout. C'était une teinte rosée au lieu d'une teinte cuivrée qui était répandue sur ses traits, et une teinte rosée sans fadeur. Tout son visage était de la même couleur que les doigts de l'Aurore, ses yeux étaient grands, bien fendus, d'un beau noir, et possédant tout le mystère qu'on est en droit d'exiger d'un regard féminin; mais la pauvre femme avait un air très conforme à sa façon de voyager. Briséis, conduite entre deux soldats à la tente d'Agamemnon, ne devait pas marcher d'un pas plus humilié que le sien.

Un homme qui se prélassait sur un cheval, tandis qu'une femme à ses côtés marchait à pied! On conçoit quelle indignation un pareil spectacle devait exciter chez Saladin. Tout autre eût passé son chemin, excepté peut-être ce glorieux fou dont le vétéran de Lépante fut le pieux et moqueur historien. Le seigneur de Briolan sentit son visage se couvrir de l'honnête rougeur que faisaient monter les spectacles forcés et fréquens en ce monde des choses félonnes ou discourtoises sur le pauvre front noble et malade du héros de la Manche. Il s'arrêta, et l'envie lui prit d'appliquer la crosse de son fusil au milieu de la poitrine du sauvage; mais, pendant qu'il méditait cet acte d'agression, l'homme à cheval lui adressa la parole, en langue caraïbe bien entendu, de sorte que Saladin eut assez de peine à comprendre. Comme le caraïbe, toutefois, n'est pas fort compliqué, et que depuis très long-temps Briolan, dans la prévision d'une vie de boucanier, avait prié Mafré, passé maître en ce langage, de le lui apprendre, il parvint à se rendre compte de ce que le barbare voulait lui dire. Le Caraïbe voyageur demandait à Briolan, qu'il prenait pour un de ces boucaniers habitués aux mœurs et aux idiomes des forêts, s'il était loin du carbet des *Longues Oreilles* (les Longues Oreilles étaient les sujets de Favonette), où il allait, comme chef et ambassadeur des *Grandes Bouches*, traiter une question de grand intérêt. Saladin lui répondit dans un caraïbe assez pénible, mais cependant distinct, que le carbet des Longues Oreilles, où il demeurait, n'était pas fort éloigné, toutefois qu'il lui semblait à une trop grande distance pour les pieds d'une femme, d'une femme surtout qui marchait à côté d'un cheval. Et il complétait sa pensée en indiquant par gestes au sauvage qu'il ferait fort bien de céder sa monture à sa compagne.

Peindre l'étonnement qu'exprimèrent les traits du Caraïbe aux discours et aux signes de Saladin ne serait point chose facile. Sa physionomie fut d'abord celle d'un homme qui cherche à se persuader que ses oreilles et son regard lui font d'infidèles rapports; mais il n'y avait point moyen de se méprendre sur la pensée de Briolan. Le gentilhomme,

voyant que le sauvage hésitait à le comprendre, recommença gestes et propos d'une façon plus énergique. Alors le chef des Grandes Bouches, laissant s'échapper en paroles sa surprise et sa colère, s'écria d'une voix retentissante :

— Pour que ta langue parle ainsi, étranger, il faut qu'elle se remue au hasard. L'Esprit, sans doute, s'est éloigné de toi. Tu veux qu'un guerrier s'humilie devant une femme. Que diraient les *Grandes Bouches*, et même les *Longues Oreilles*, s'ils voyaient l'*Éclair qui tue* à pied, et le *Nuage rose* à cheval? Étranger, continue ta chasse et tâche de retrouver ta sagesse. Pour des mots moins insensés que les tiens, l'*Éclair qui tue* a quelquefois arraché des chevelures sur des têtes plus effrayantes que la tienne.

— L'*Éclair qui tue*, repartit avec impétuosité Saladin, n'arrachera point un cheveu de ma tête, et tout à l'heure il touchera la terre, non pas de ses pieds, mais de tout son corps que je vais y faire rouler.

Puis, s'adressant à la compagne du discourtois Caraïbe :

— Beau *Nuage rose*, ajouta-t-il de l'accent le plus tendre et le plus galant, je vais te donner le cheval qui devrait déjà te porter.

Saladin, en achevant ces mots, jeta son fusil, arme pour laquelle il professait le dédain le plus profond, et tira son épée. L'*Éclair qui tue* fit reculer son cheval en arrière pour prendre champ, ainsi qu'un chevalier du temps jadis, puis il se précipita au galop contre Saladin, la bride abandonnée sur le cou de son cheval qu'il conduisait uniquement des jambes, d'une main agitant sa lance, de l'autre sa massue. Briolan était en garde. Non-seulement les Navarrais, les Maures et les Castillans, mais tous les démons, tous les dragons, tous les monstres possibles et impossibles auraient pu fondre sur lui, sans déranger ni son regard ni son poignet. La force dans le jarret et dans le bras, la valeur dans la poitrine et dans les yeux, il attendit le sauvage. Au moment où le Caraïbe, par un mouvement naturel, mais maladroit, leva sa main en arrière, afin d'assener à son ennemi un coup plus fort de massue, Saladin, étendant le poignet, l'atteignit en pleine poitrine d'un coup d'épée. Les deux bras du Caraïbe se détendirent, sa tête tomba sur son sein, pesante et inerte comme une tête dont vient de s'emparer un sommeil maudit. Son cheval se cabra avec l'épouvante et la révolte du coursier qui, au lieu d'un corps vivant, ne sent plus sur lui qu'un cadavre.

Briolan était vainqueur. Après un premier et rapide moment donné aux fanfares triomphales qui éclataient dans son ame, il songea à celle pour qui il venait de combattre. Le *Nuage rose*, muet témoin de toute cette scène, qu'elle avait à peine comprise, était appuyée contre un arbre, ne s'évanouissant pas, parce que l'évanouissement est inconnu aux femmes sauvages comme les flacons et les pastilles d'éther, mais à peu près aussi étrangère à ce qui se passait sous ses yeux que si elle

avait été évanouie. Saladin s'inclina respectueusement devant elle, prit sa main, qu'elle lui abandonna sans aucune résistance, et la plaça sur son cœur, puis essaya de lui faire nettement comprendre, avec son caraïbe le plus pur, sa voix la plus douce, ses gestes et ses regards les plus expressifs, tout ce que nous venons de raconter.

Le grand danger de notre preux était de s'adresser à une de ces femmes au caractère dépravé, tristes exceptions dans leur sexe, qui aiment, il faut bien le dire, à être battues. Le *Nuage rose*, fort heureusement, n'était pas de ces perverses natures. Les manières respectueuses du gentilhomme l'attendrirent tout d'abord; rapidement remise de son effroi, elle fit des efforts pour comprendre les douces paroles que murmurait cette bouche courtoise, et ces efforts eurent un plein succès. La femme sauvage devina en quelques instans ces lois de la chevalerie que tant de siècles ont encore si mal gravées dans bien des intelligences. Briolan lui faisait signe de s'asseoir sur le cheval dont il venait de renverser le chef caraïbe; c'est ce qu'elle fit, et d'un air fort noble, ma foi.

Saladin prit alors la bride du coursier, et, le conduisant avec la gravité qu'aurait mise un page à conduire le palefroi d'une reine, il se dirigea vers le carbet de Favonette en compagnie de la dame caraïbe. Favonette était assis à la porte de son carbet, entre Mafré et Dranmor, fumant avec eux le calumet, quand il aperçut, au bout d'une des vertes routes où plongeait sa vue, Saladin et sa conquête.

— Que diable est-ce là! s'écria-t-il; quel gibier le comte de Briolan rapporte-t-il de sa chasse? Il est avec une femme, et une femme caraïbe, par la mordieu! une femme de la tribu des *Grandes Bouches*. Par l'enfer! pourvu qu'il n'ait pas enlevé la belle! Si cela était, je ne sais point comment je pourrais le sauver, non-seulement de nos ennemis, mais de mes sujets.

Et l'ancien capitaine, évidemment inquiet, se précipita, suivi de Dranmor et de Mafré, au-devant de Saladin. Briolan raconta, de l'air du monde le plus fier et le plus satisfait, toute sa conduite envers l'*Éclair qui tue* et le *Nuage rose*. L'humeur la plus sombre, le plus chagrin dépit, se peignaient sur les traits de Favonette, au fur et à mesure que le comte poursuivait complaisamment son récit. Tous les sentimens, du reste, qu'exprimait le visage du souverain des *Longues Oreilles* semblaient partagés par Dranmor, et surtout par Mafré.

— La peste soit de votre chevalerie, Briolan! s'écria ce dernier; la voilà qui devient presque aussi insupportable que la gentilhommerie de Narille. Vous avez fait une vraie folie en traitant cette sauvage comme une marquise ou une duchesse. Il faut que vous vous débarrassiez au plus vite du *Nuage rose* en la rendant aux Grandes Bouches, avec force peaux de renards, de bisons, de castors, et nombre d'outres

pleines d'eau-de-vie. C'est le seul moyen de prévenir le mal que peut causer votre bel exploit.

— M. de Mafré a raison, se hâta de dire alors Favonette. Il faut apaiser sur-le-champ les Grandes Bouches, et pour cela ne point garder un instant ce *Nuage rose* de tous les diables. Je vais appeler quatre de mes guerriers, qui se muniront de présens et ramèneront la dame à son carbet lestement, en la faisant marcher à pied, comme il convient à une créature de son espèce, n'en déplaise à votre chevalerie, monsieur le comte.

— Vrai Dieu! dit alors Saladin, la flamme aux joues, l'éclair aux yeux, Mafré et vous, monsieur de Favonette, je vous croyais d'autres compagnons! Vous voici prêts à me maudire, parce que j'ai attiré un péril sur vous. C'est moi, ou du moins c'est mon corps, que vous serez obligé de livrer aux Grandes Bouches, si les Grandes Bouches vous font tant de peur; car, tant que je serai vivant, tant que j'aurai ce cœur et cette épée qui se répondent, je ferai respecter le *Nuage rose*, comme si c'était, non pas une duchesse ou une marquise, Mafré, mais une reine! Toutes les femmes sont reines pour les Briolan.

Autant qu'il pouvait aimer quelqu'un, Favonette aimait Briolan, qui, le premier, s'était jeté dans ses bras, quand il avait chanté la chanson française, et dont l'humeur si franchement audacieuse le charmait.

— Allons, fit-il, puisque vous le prenez ainsi, notre cher comte, nous supporterons tous les suites de votre chevalerie. On se battra pour le *Nuage rose;* seulement, comme je ne répondrais pas de mes sujets, s'ils apprenaient pour quelle cause ils vont s'exposer aux flèches empoisonnées, aux balles et aux casse-têtes, je vous prierai de ne point leur raconter votre exploit. Je leur trouverai un autre grief contre les Grandes Bouches que la façon dont l'*Éclair qui tue* faisait voyager sa femme, car cette façon, ils l'approuveraient fort. Vous n'êtes point ici parmi des chevaliers, monsieur de Briolan, mais vous êtes parmi des hommes qui savent fort bien se battre, et qui vous le prouveront; vous êtes aussi parmi des hommes qui vous aiment, et qui, je le crois, vous le prouvent.

En achevant ces derniers mots, le prince des Longues Oreilles tendit à Saladin, d'un air vraiment royal, une main que notre gentilhomme serra avec un sincère attendrissement. Le sacrifice de Favonette, que lui reprochaient les regards sévères, quoique sans courroux, de Dranmor et de Mafré, lui causait un chagrin réel; un coup d'œil jeté sur le *Nuage rose* l'empêcha de le repousser. Et il dit à Favonette, d'une voix où l'on sentait la sainte trinité de vertus qui règne aux cœurs héroïques, la franchise, le courage et la bonté :

— Je vous remercie, mon ami, et je suis sûr, après tout, que je vous fais combattre pour une bonne cause. Ce qui est bien dans un bois du

Périgord doit être bien dans une forêt de l'Amérique. Ce ne sont point, en tout cas, des passions coupables qui me mettent au cœur ce que j'y sens en ce moment.

— Mon cher Briolan, fit Mafré, vous êtes jeune, vous êtes brave, voilà ce qui met dans votre cœur des mouvemens qui ont pour vous un immense charme! Si vous étiez au milieu d'autres compagnons que nous, ce charme-là, vous courriez grand risque de ne point le faire comprendre; mais, nous autres gens de périls et de hasards, nous avons tous une paladinerie qui est indulgente pour la vôtre. Le fait est, ajouta-t-il avec un sourire mélancolique et comme répondant à une pensée qu'avaient éveillée en lui ces derniers propos, le fait est que l'élégance et le plaisir sont ce qu'il y a de mieux en ce monde, et que la bravoure est, après tout, ce qu'il y a de plus élégant, le danger ce qu'il y a de moins ennuyeux.

On entra, sur ces mots, au carbet. Tandis que Favonette réunissait les chefs des Longues Oreilles pour les préparer, par des récits de sa façon, à la guerre contre les Grandes Bouches, Saladin conduisait le *Nuage rose* à la chambre qu'il habitait. Par un retour aux mœurs sauvages, la belle, quand elle fut seule avec son chevalier, voulut le traiter en maître, et se précipita à ses genoux. Le bon Saladin la releva, la fit asseoir sur le sofa caraïbe, c'est-à-dire sur l'amas de peaux de bisons et de castors qui garnissait un des coins de sa chambre, et prit place à ses pieds. Alors, lui saisissant la main, il lui dit de sa voix la plus tendre :

— Chez les guerriers rouges, on vous faisait obéir; avec moi, vous commanderez. Aimer et respecter les femmes, c'est là une religion chez ceux qui sont les plus braves et les plus vaillans parmi les guerriers pâles.

Le *Nuage rose* trouvait cette religion sublime et son apôtre charmant.

XII.

La diplomatie ne joue pas un très grand rôle dans les guerres entre Caraïbes. Depuis long-temps les Grandes Bouches et les Longues Oreilles étaient prêts à se dévorer littéralement pour la cause qui amène d'ordinaire tous les combats des sauvages, pour la possession d'un terrain de chasse. Les Grandes Bouches prétendaient chasser seuls dans une partie de la forêt où sifflaient matin et soir les flèches des Longues Oreilles. En envoyant l'*Éclair qui tue* ouvrir une négociation au carbet Favonette, au lieu de se jeter tout simplement sur leurs rivaux de chasse, les Grandes Bouches avaient montré une modération qui n'était pas dans leurs mœurs. Quand ils retrouvèrent le corps de leur ambassadeur étendu sanglant et inanimé près du quartier de leurs voisins, ils ne pensèrent pas à engager une enquête pour savoir comment s'était

fait le meurtre, mais tout simplement à venger une mort par d'autres morts. Ils emportèrent le corps de l'*Éclair qui tue*, qu'ils ensevelirent avec toutes les cérémonies propres à réjouir une ombre de Caraïbe, hurlemens, danses funèbres, sacrifices humains; puis ils se mirent en route armés, et avec maint moyen de combat que nous allons connaître tout à l'heure, pour exterminer ceux auxquels il leur était le plus agréable d'attribuer le trépas de leur chef.

Favonette, qui connaissait à fond les mœurs sauvages, avait prévu d'avance tout ce que feraient les ennemis. Il savait et le temps qu'ils consacreraient à leurs pratiques funèbres, et le moment où ils commenceraient leur attaque. A l'instant donc où la tribu des Grandes Bouches se mettait en route pour aller chercher sa vengeance, on donnait le signal du départ dans la tribu des Longues Oreilles. Favonette ne voulut pas laisser à ses adversaires l'avantage d'être les agresseurs. Il prit la résolution de les rencontrer et de leur livrer bataille au milieu de la forêt.

Quand les Longues Oreilles sortirent de leur carbet, il se levait dans le ciel un beau soleil d'automne qui n'empêchait point de souffler à travers les airs un vent âpre et bruyant, aux inspirations martiales. Favonette était aussi fier qu'Alexandre, et avait lieu de croire que le soleil s'intéressait tout autant à la journée qu'allaient éclairer ses rayons, qu'il avait pu s'intéresser jadis aux journées du Granique et d'Arbelle. Ce grand capitaine était monté, sans étriers et sans selle, sur un petit cheval de race sauvage aux membres grêles, mais prompts et robustes, à la tête grosse et expressive, à la queue imposante et à la crinière colérique. Près de lui s'avançaient, sur des chevaux semblables au sien et qu'ils montaient aussi à la caraïbe, Dranmor dans sa calme beauté, Mafré le visage empreint de son habituelle insouciance. Saladin était à pied. Il n'avait point pu se résoudre à monter à cheval en sauvage; il trouvait dans l'équitation caraïbe quelque chose qui répugnait à son élégance guerrière. Il s'en allait donc comme un paladin dont un enchanteur a volé le coursier favori. Il était fort gai du reste, quoique à pied. Le courage faisait circuler dans tout son corps ses agréables chaleurs. Les rêves à l'éclat d'armure, aux voix de cymbales et de trompettes qui remplissent le matin des belliqueuses journées, tourbillonnaient autour de lui. Il se sentait agile et dispos, pur de cœur, ardent d'esprit, propre à savourer les farouches délices des combats.

On s'avançait depuis deux heures dans la forêt, sous des voûtes qui résonnaient de chants d'oiseaux et que paraient toutes les teintes d'une verdure d'automne, quand, au détour d'une allée, un des hommes qui marchaient à l'avant-garde roula tout à coup sur le gazon. Une flèche venait de l'atteindre au milieu du corps, une des flèches les plus infernales qu'ait inventées le génie caraïbe : ce trait mortel était coupé à

l'endroit où se joignent le bois et le fer, non pas coupé tout-à-fait, mais de manière à se rompre une fois entré dans la chair. Le bois avait glissé à terre, et le fer s'était enfoncé dans la blessure, ne pouvant plus, comme une balle, être arraché que par des tenailles. Deux guerriers des Longues Oreilles se précipitèrent près de leur compagnon blessé, et tombèrent frappés comme lui par des mains invisibles.

Favonette fit arrêter sa troupe. D'un œil accoutumé à sonder les secrets du feuillage, il eut bientôt aperçu, à travers les arbres, une embuscade de Grandes Bouches. Il montra aux siens les archers ennemis, dont quelques-uns s'étaient établis au milieu des branches comme des chats-tigres, et une pluie de traits mêlée de quelques balles commença à tomber dans la forêt. Ni Mafré ni Dranmor ne semblaient novices dans ce genre de combat. Tous les deux s'étaient jetés à bas de leur cheval et s'étaient logés derrière des arbres, d'où ils envoyaient à leurs ennemis des balles portant toutes la mort avec elles. Les chênes qui servaient d'abri à ces deux terribles tirailleurs, avaient leur écorce toute déchirée de flèches. Saladin regardait toute arme qui se lance comme arme de poltron ou de valet. Il attendait avec une brûlante impatience l'instant où l'on renoncerait aux projectiles pour engager le corps à corps, cette forme du combat si chère à l'héroïsme, où les cœurs, en battant les uns contre les autres, sentent ce qu'ils valent. En attendant cet heureux moment, il négligeait avec trop de dédain de se garantir des traits dont l'air était traversé. Une des redoutables flèches dont nous avons parlé l'atteignit à la cuisse; elle avait été décochée sans doute par une main vigoureuse, car son fer disparut entièrement dans la chair de notre héros, qui devint sanglante et gonflée.

Mafré, qui vit la blessure de son compagnon, s'élança à travers les traits, saisit le gentilhomme au milieu du corps, et l'entraîna malgré lui derrière son rempart. Cependant le sort ne semblait pas se déclarer pour les Longues Oreilles. Ils avaient été surpris, ce qui est un malheur presque irréparable dans une guerre de sauvages. Leurs ennemis, mieux garantis qu'eux, souffraient moins et faisaient plus de mal; tous les guerriers longues oreilles attendaient avec la même impatience que Saladin la fin d'un combat où évidemment ils avaient le dessous; mais, au moment où les traits de leurs adversaires s'épuisaient et où ils espéraient dans leur valeur pour changer la face de la bataille, une attaque vint fondre sur eux, terrible, imprévue et d'une nature à faire bien autrement frémir Briolan d'indignation que toutes les balles et toutes les flèches du monde.

Les Grandes Bouches lançaient contre leurs ennemis ce qu'on appelle en Amérique *les casques*, c'est-à-dire les chiens sauvages. Ce sont des chiens abandonnés par les boucaniers, qui, dans la liberté et le péril des bois, ont pris la nature des bêtes féroces. Ils sont d'une maigreur

effrayante, qui, toutefois, ne nuit point à leur force. Les lévriers qui composent dans les forêts allemandes la meute du chasseur infernal doivent avoir ces corps efflanqués où se cache le démon de la vitesse, ces yeux creux et éclatans qu'anime le démon du carnage. Ce sont des spectres hideux de lévriers, mais des spectres qui mordent et qui dévorent, dont on sent l'haleine et la dent. Une affreuse lutte s'engagea entre les Longues Oreilles et ces formidables alliés des Grandes Bouches. Le combat de l'homme contre la bête a quelque chose de monstrueux, d'infernal, d'impie, qui doit faire pleurer les dieux. Entre ces mâchoires vivantes qui versent leur bave dans les blessures, la chair humaine éprouve des frissons d'horreur que ne feront jamais pénétrer en elle ni le fer, ni l'acier, ni le plomb. Sous la morsure de ces atroces et indignes adversaires, les êtres de notre espèce sentent le dégoût mêler ses tortures à celles de la douleur; puis, à tout ce qui nous frappe et nous terrasse déjà dans une pareille lutte, se joint encore une terreur de mystère : ce courage qui nous étonne, cette furie qui nous déchire, ne sont ni notre courage ni notre furie. Nous ne savons point de quels souffles ces passions sont nées; les éclairs de ces yeux sanglans partent d'un foyer inconnu. C'étaient de terribles objets que les cadavres dont ce combat couvrait le gazon de la forêt. Quelques lambeaux de chair informes, quelques ossemens fumans et empourprés, indiquaient seuls la place où un guerrier était tombé. Les Grandes Bouches avaient lancé sous les arbres un immense troupeau de *casques* ressemblant aux vagues d'une marée, horribles vagues qui déchiraient tout ce qu'elles avaient renversé.

La déroute fut bientôt générale parmi les Longues Oreilles; devant cet effroyable amas de gueules sanglantes, on fuyait comme devant des flammes et des flots. Dranmor et Mafré placèrent entre eux deux Saladin, à qui sa blessure rendait douloureux chaque pas. Ils rejoignirent Favonette, qui, dans sa retraite, avait long-temps montré la poitrine. Ils arrivèrent sur ses traces, après avoir dépisté l'affreuse horde de bêtes et d'hommes qui les poursuivaient, au carbet d'où ils étaient partis le matin avec de si joyeux espoirs.

Une grande confusion régnait au quartier des Longues Oreilles. A tout instant arrivaient des guerriers épouvantés et blessés qui se laissaient tomber le regard consterné, la bouche muette, tous les membres appesantis dans chaque coin du carbet; les femmes et les enfans, cherchant des époux et des pères qui ne reparaissaient pas ou qu'ils voyaient revenir sanglans et frappés de terreur, poussaient des cris à déchirer sous la terre les oreilles des morts. Favonette, au milieu de tout ce tumulte, conservait sa tranquillité et son énergie. Il marchait d'un pas calme à travers cette foule effarée; lorsqu'il rencontrait devant lui un corps étendu sur le sol, il se baissait pour voir si c'était la mort

ou la peur qu'il avait devant les yeux, et, quand c'était la peur, il avait des imprécations guerrières qui souvent mettaient sur leurs pieds, en armes, des gens qu'on n'aurait cru bons qu'à dormir sous terre.

Favonette n'osa point toutefois, malgré le courage qu'il était parvenu à faire rentrer dans nombre de cœurs, attendre les Grandes Bouches au sein de ses foyers. Ses gens n'étaient point encore en état de recommencer avec quelque chance de succès une bataille. Il résolut de quitter son carbet avec toute sa tribu, les femmes, les enfans, les blessés qui pourraient marcher ou qu'il serait possible de transporter, et d'aller camper au bord de la mer sur une baie voisine. Cette baie offrait, entre les flots et des rochers, un espace presque inaccessible, et, cet espace envahi, les Longues Oreilles avaient en rade une petite flottille de canots sur lesquels ils pouvaient fuir leurs ennemis et gagner une île prochaine.

Mais la retraite ordonnée par Favonette devait être chose difficile et cruelle. Il ne s'agissait point seulement d'abandonner des lieux connus, ce qui est une terrible douleur chez toutes les nations, et surtout parmi les sauvages, car les sauvages ont pour les lieux l'amour des enfans. Ils ont, là où ils habitent, mille secrètes intelligences avec toute sorte d'êtres invisibles qui enchantent leurs heures silencieuses. Il s'agissait d'une chose plus déchirante encore pour ces malheureux que d'une séparation avec un toit, des foyers et des arbres; leurs ennemis allaient paraître, leur fuite devait avoir lieu sur-le-champ, il y avait là nombre de blessés qu'ils ne trouvaient aucun moyen d'emporter avec eux.

Il y a deux blessés qui nous intéressent, nous : l'un c'est notre ami Saladin; l'autre, c'est ce pauvre Narille, auquel peut-être on ne pense plus guère. Narille avait été blessé, s'en souvient-on? dans le combat qui avait failli finir pour Favonette par un autodafé, et sa blessure, encore fort mal guérie, ne lui avait point permis le matin de prendre part à l'expédition générale; toutefois il pouvait marcher. Mafré et Dranmor, qui avaient un instant abandonné Saladin pour courir à la case de Narille, trouvèrent le marquis debout, habillé et examinant ses armes; ils lui apprirent en quelques mots les événemens de la journée, et lui enjoignirent de les suivre. Le sang-froid ne manquait pas à Narille, puisqu'il était brave comme on l'a vu déjà; mais ce qui faisait défaut à notre bourgeois-gentilhomme, c'était la façon simple et silencieuse de prendre les choses qu'acquiert difficilement l'espèce essentiellement bavarde et affairée à laquelle il appartenait. — Comment diable les Grandes Bouches s'y étaient-ils pris pour battre les Longues Oreilles? — Ils s'étaient servis de chiens. — Bon; c'étaient donc de bien terribles bêtes que ces chiens? Comment étaient-ils faits? Que ne les avait-on assommés? — Tandis que Narille faisait toutes ces questions, auxquelles ses compagnons ne répondaient qu'avec impatience et en le pressant

d'achever ses préparatifs de départ, il se passait du temps. Les événemens marchent vite dans des instans comme ceux qui s'écoulaient alors pour la tribu Favonette. Quand, Narille enfin équipé et lassé de faire des questions mal accueillies, les trois aventuriers arrivèrent dans la grande salle du carbet, une portion de la tribu était déjà partie.

Quelles furent la surprise et l'inquiétude de Mafré et de Dranmor lorsqu'ils ne retrouvèrent plus Saladin à l'endroit où ils l'avaient laissé? Le pauvre Briolan souffrait tellement de sa blessure où le fer était encore plongé, qu'évidemment il n'avait point pu marcher. Ses amis comptaient le prendre sur leurs bras. Quelque sauvage, dans une barbare pitié, aurait-il imaginé de le tuer et d'aller jeter son corps à la rivière voisine? Mafré se souvenait qu'autour de lui on projetait d'en agir ainsi envers des blessés qu'on voulait à toute force soustraire aux Grandes Bouches et à leurs chiens. Rempli d'anxiété, il court vers Favonette et l'interroge. Favonette, tout entier occupé à surveiller la retraite de ses guerriers, n'avait rien vu. On était au milieu d'une foule, d'un mouvement, d'un bruit à désespérer toute recherche. Mafré, cependant, ne perdit point courage et se mit à traverser dans tous les sens cette cohue pour retrouver son compagnon. Ses efforts furent inutiles, il ne pouvait point pourtant se résoudre à quitter le carbet sans connaître le sort de Briolan.

Déjà il restait presque seul sur les lieux où tout à l'heure tant d'êtres se pressaient. La colonne de guerriers dont Favonette fermait la marche, et à laquelle il avait forcé Dranmor et Narille de s'adjoindre, s'éloignait. Mafré ne voyait autour de lui que quelques enfans et quelques femmes à qui la retraite avait plus coûté qu'aux autres membres de la tribu. Avec un chagrin que tempérait seule cette confiance dans le hasard qui n'abandonne jamais entièrement un aventurier, il prit enfin le parti d'aller rejoindre le gros de la troupe fugitive.

La marche, jusqu'au campement nouveau qu'on allait chercher, eut toute la tristesse qu'il est facile d'imaginer. La perte de Saladin, pour qui l'on avait entrepris une guerre si désastreuse, augmentait les soucis que laissait voir sous ses tatouages le front de Favonette. Il y avait quelque chose de si franc, de si expansif, d'un charme si viril, mais si puissant dans la personne de Briolan, que les plus rudes et les plus insensibles natures s'attachaient à lui. Dranmor même semblait ému; sur ses beaux traits, aussi étrangers à la pitié que les traits d'Apollon ou de Mercure, on lisait la même expression de regret que sur la face de dragon chinois du capitaine Favonette.

Cependant on touchait à l'inexpugnable asile où les Longues Oreilles devaient enfin braver les Grandes Bouches. Déjà quelques femmes, quelques enfans, quelques guerriers sans armes, qui marchaient à l'avant-garde, avaient franchi la ceinture de rochers dont était entouré

ce lieu. Ainsi qu'il arrive presque toujours dans la marche des grandes foules, dans les émigrations que causent les pestes ou les guerres, quand on arrive au but désiré, au sol promis, il y a un moment de confusion incroyable. Chacun veut toucher le premier la terre qui ne brûle plus des pas de l'ennemi, d'où ne s'exhale plus une haleine malade, et l'on se pousse, l'on se heurte, souvent même on se bat. La folie s'empare de ceux qui jusqu'alors avaient soutenu les autres de leur calme. Ces scènes de tumulte se passèrent dans la tribu des Longues Oreilles, quand tous les yeux virent la retraite souhaitée. Les guerriers que Favonette était parvenu à réunir en troupe régulière rompirent leurs rangs. Le désordre se mit dans toutes les bandes qui composaient l'émigration. On voyait des créatures humaines se précipiter les unes sur les autres, comme des moutons que poussent des chiens à l'entrée trop étroite d'une étable. Mafré, Dranmor et Narille se tenaient à l'écart pendant que s'écoulaient les flots orageux de cette cohue. Tout à coup ils voient passer devant eux, à l'endroit où la foule est le plus tumultueuse et le plus pressée, quelque chose qui attire leurs regards, une femme portant un homme sur ses épaules. Cet homme, ils le reconnaissent; c'est Saladin, Saladin évanoui, car le gentilhomme aurait plutôt souffert mille morts que de se laisser porter par une femme. Quant à la robuste héroïne qui sauve ainsi Briolan, on l'a deviné, c'est le *Nuage rose.*

Le *Nuage rose* prouvait son dévouement pour Saladin à son énergique et sauvage manière. Ne songeant plus à ce qu'elle avait appris sur sa dignité de femme, occupée d'une seule chose, de sauver l'homme pour qui elle s'était prise de passion, elle portait son précieux fardeau hardiment et lestement, comme le palefroi favori d'une châtelaine porte sa maîtresse. Les trois compagnons de Briolan la virent disparaître derrière un rocher, dans la route où elle s'était engagée résolument, avant d'avoir pu lui faire comprendre leurs signes.

Quand la confusion eut enfin cessé et que la tribu tout entière eut pris possession de son campement, ils se mirent à la recherche de leur ami et de celle qui l'avait sauvé. Près d'une source comme on en rencontre souvent en Amérique sur les rivages de la mer, ils découvrirent ceux qu'ils cherchaient. Le *Nuage rose* agenouillée sur la terre, avait appuyé contre son sein la tête du jeune comte, qu'elle baignait d'eau fraîche. Saladin ouvrait les yeux, et les tournait, pleins de la tendresse instinctive d'un regard d'enfant pour le visage maternel, vers la figure penchée sur la sienne. A peine revenu à la vie, il sentait le bien-être d'une atmosphère féminine. Mafré appela Favonette, qu'il aperçut en ce moment à quelques pas de lui. Le capitaine s'entendait assez bien à l'art de panser les blessures, surtout les blessures faites par les flèches des Caraïbes; il ne perdit point de temps à témoigner sa joie

RE ROYAL

de ce qu'il retrouvait un compagnon aimé, il se mit sur-le-champ à une opération qui fut douloureuse, mais efficace. En fouillant avec un instrument de fer dans la blessure comprimée par des bandages, il parvint à arracher la pointe de la flèche. Quand Favonette eut mené à bonne fin son entreprise chirurgicale, Mafré, Dranmor et Narille s'entretinrent avec leur compagnon, lui racontèrent leurs inquiétudes et le dévouement du *Nuage rose*.

Une vive émotion couvrit de rougeur les traits de Saladin, lorsqu'il apprit de quelle manière il avait franchi la distance qui séparait le carbet où il s'était évanoui des lieux où il revoyait la lumière. Il saisit la main du *Nuage rose*, qui ne s'était pas éloignée pendant que Favonette faisait son office de chirurgien, mais avait servi constamment d'oreiller au blessé, attachant sur lui, avec une intrépide tendresse, un regard qu'enflammaient également le courage et la douleur. Il saisit cette main et y appuya quelque temps sa bouche. A cette caresse d'un caractère si touchant, si nouveau, si étrange pour elle, que Saladin lui avait faite déjà, mais jamais d'une façon aussi ardente et aussi respectueuse à la fois, la pauvre créature sentit tout le sang de ses fortes veines gonfler son cœur à le faire éclater.

XIII.

Le camp des Longues Oreilles occupait un vaste espace d'une part bordé par la mer qui l'échancrait, de l'autre entouré de rochers. Cet espace semblait avoir été destiné à l'usage auquel il servait. Une nation entière pouvait y trouver un asile pendant des mois. L'eau, ce besoin du corps, et je croirais presque de l'ame, l'eau n'y manquait point. On y voyait une source profonde et limpide entourée de gazon et d'où s'échappait un ruisseau qui allait à travers les sables du rivage se perdre dans la mer. C'était un de ces lieux comme il s'en trouve sur les côtes de notre patrie où les Gaulois se réfugièrent pour lutter contre les légions romaines, lieux de grand air, lieux de plein ciel, où le cœur se sent toute sorte d'énergies.

Les Longues Oreilles avaient construit à la hâte des huttes où s'était établie chaque famille. Dans une de ces cabanes, une des plus verdoyantes et des mieux tournées, Saladin s'abritait avec le *Nuage rose*. Le cousin de la belle Brigitte était plongé dans la vie sauvage. Tout en restant chevalier, et chevalier bien épris de sa dame, par ces secrets qu'il possédait de concilier les choses diverses, l'humeur d'Amadis et le tempérament de Galaor, il était tout rempli de douceur pour la charmante fille des Grandes Bouches. Comme on s'impatiente contre Esplandian quand on le voit tenir obstinément rigueur à cette demoiselle qui le suivait en habit de page! Saladin, tout en entendant aussi bien le grand amour que s'il fût né du beau Ténébreux, savait s'y prendre

avec les autres amours. Il n'écrasait point ces chères violettes, quelquefois d'une odeur si douce et si enivrante, sous leur jolie cape verte, qu'on rencontre dans tous les chemins tant qu'on voyage avec la jeunesse. Ne faisait-il pas bien? Du reste, qu'il fît bien ou non, voilà ce qu'il faisait.

Le *Nuage rose* eut donc avec notre chevalier de belles et heureuses journées, de ces journées qui deviennent de désespérans et de charmans fantômes, quand elles ne sont plus et qu'on leur survit; mais le *Nuage rose* devait-elle survivre à son bonheur? Un soir, la fille des bois était couchée aux pieds de Saladin, sur le seuil de la hutte qui avait été pour elle un palais, un temple, un paradis. Les guerriers longues oreilles, après leur repas, se livraient à des danses que conduisait gravement Favonette, et que regardaient avec intérêt Narille, Dranmor et Mafré. Le *Nuage rose* et Saladin se tenaient à l'écart dans l'isolement cher aux couples amoureux. Le *Nuage rose* avait appris quelques mots de français, et Saladin, comme nous l'avons vu, parlait assez couramment le caraïbe. Puis d'ailleurs les jeunes hommes et les jeunes femmes de tous les pays parlent à peu près la même langue, ce que chacun sait fort bien. Saladin et sa compagne s'entendaient donc à merveille. Livrés aux enchantemens de leur jeunesse, du ciel, du soir et de l'amour, ils voyaient s'écouler des heures au vol et au gazouillement d'oiseau.

Le matin même, on s'était battu; les Grandes Bouches avaient donné un assaut au camp des Longues Oreilles. Saladin s'était, comme toujours, signalé parmi les hardis. Plus d'un guerrier sauvage, escaladant les rochers avec un cœur de titan, avait, grace à l'épée de Briolan, suspendu à l'herbe des montagnes, perles rouges d'une effrayante rosée, les gouttes du sang qu'il perdait. Le *Nuage rose* parlait au gentilhomme de ses combats; elle lui demandait si, parmi ceux contre lesquels il avait lutté de l'œil et du bras, il n'avait pas remarqué un guerrier à la taille gigantesque, d'un aspect sombre et menaçant, comme un chêne qui se dresse dans un ciel nocturne : ce guerrier portait une coiffure faite avec deux cornes de buffle, des plumes d'aigle et une peau de renard blanc qui descendait jusque sur son dos; il avait le visage rayé de blanc et de noir, une bouche qui n'avait rien d'humain, des yeux qui jetaient à tous ceux qu'il rencontrait le frisson et la pâleur.

— Il me semble, dit en souriant Saladin quand le *Nuage rose* lui eut tracé ce portrait, il me semble, ma belle, avoir vu le personnage dont vous me parlez, qui est en effet accoutré comme une figure de cauchemar, et a la prétention évidente d'être fort effrayant. J'aurais aimé le saisir par une de ses cornes, et lui faire avec mon épée une raie rouge sur son visage bariolé de noir et de blanc; mais cela n'a pas été possible : le drôle ne se démenait pas de mon côté. Comment appelez-vous ce fils d'enfer?

— On l'appelle le *Vent d'Hiver*, répondit le *Nuage rose*, et on l'a toujours appelé ainsi, même quand sa mère était encore jeune et s'inquiétait pour lui du sort des premiers combats. Comme le vent d'hiver, il a toujours été impétueux et malfaisant. C'était le frère de l'*Éclair qui tue*, le maître dont vous m'avez délivrée. L'*Éclair qui tue*, auprès de lui, était bon comme une ondée de printemps. Le *Vent d'Hiver* ne s'est jamais plu qu'à faire souffrir et à tuer; et quoiqu'il ne craigne pas la mort, quoiqu'on ne voie rien sur son visage quand il pénètre dans sa chair du fer ou du feu, ce sont les êtres sans défense, les enfans et les femmes, dont il aime par-dessus tout les tourmens. De toutes ces belles choses qui font qu'au lieu de me glacer d'effroi, votre courage me fait pleurer de tendresse, lui n'a jamais rien su. Il trouvait toujours que l'*Éclair qui tue* n'était pas assez cruel pour moi. Une fois, il me frappa au visage et voulut me crever un œil, parce que j'avais refusé de laver le poitrail de son cheval. Quelle haine il aurait contre moi, quels coups il chercherait à nous porter, s'il savait que la mort de son frère et tous les combats qui l'ont suivie viennent de nous!

— Mon cher *Nuage rose*, fit Saladin, je me moque de votre *Vent d'Hiver*, de ses haines et de ses vengeances. Vous savez comment je le recevrais s'il venait nous poursuivre ici. Ne pensez plus, ma belle, à cet homme stupide et lâche; car ce sont des lâches, malgré la bonne contenance qu'ils trouvent moyen de faire pendant qu'on les rôtit, tous vos infâmes sauvages! ce sont des lâches, puisqu'ils ne craignent pas de frapper qui ne peut répondre à leurs coups! Oubliez, pauvre reine méconnue et outragée, tous les butors dont vous avez été forcée de subir les sots et farouches caprices pendant si long-temps. Vous avez trouvé enfin ce qu'on nomme un chevalier dans la langue des vrais braves, c'est-à-dire un homme qui, au lieu de crever les yeux des belles, les adore, en fait ses étoiles, ses soleils, ses dieux; un homme qui, au lieu d'être le tyran et le bourreau des faibles, est leur serviteur et leur soldat; enfin vous avez trouvé un homme qui vous aime et vous le dit de la façon qui vous plaît.

Le *Nuage rose* étendit ses deux bras vers le cou de Saladin, attira vers sa bouche le noble visage de son amant, et, sur ce front qu'enflammaient les pensées héroïques, déposa un baiser où frémissait toute son ame, cette ame jeune et sauvage inondée alors d'un amour profond comme les gouffres de la mer, pur comme l'air des forêts. Cependant la nuit arrivait. Les danses des sauvages touchaient à leur fin; les amans rentrèrent dans leur cabane. Bientôt on n'entendit plus dans le camp des Longues Oreilles que le frémissement de la mer, les murmures du vent, et ce bruissement mystérieux que font partout les ténèbres.

Pourtant tout le monde n'était pas endormi dans cette cité guerrière.

Sans parler des amoureux qui ne sont pas fort dormeurs de leur nature, bien des gens chez les Longues Oreilles étaient éveillés. Si l'on était entré dans la hutte qu'habitait Favonette, on eût, je crois, trouvé le digne souverain fêtant, en compagnie de Mafré, de Narille et de Dranmor, l'outre où il puisait d'aussi philosophiques inspirations que celles qu'offrait à Caton d'Utique le divin Platon. Mais un homme dormait qui n'aurait point dû dormir, ou qui du moins, s'il ne dormait pas entièrement, soutenait une lutte assez malheureuse contre le sommeil: c'était la sentinelle qu'on avait placée à la porte du défilé par lequel il était le plus facile de pénétrer dans le camp. Si cette sentinelle coupable avait eu le cerveau plus libre, l'œil plus ouvert, elle aurait remarqué la tournure suspecte d'un renard blanc qui, venu du côté des montagnes, se dirigeait vers les huttes qu'elle était chargée de garder. Ce n'est pas chose étonnante qu'un renard blanc dans une île américaine, mais ce serait chose étonnante partout qu'un renard blanc marchât comme celui-là. Les sauvages mettent des peaux de renard blanc pour s'approcher des bisons; un œil de bison seul aurait dû prendre pour un vrai renard l'être qui venait de s'introduire chez les Longues Oreilles. Il y avait trois jours, un guerrier longue oreille, mécontent de son roi ou de ses concitoyens, avait passé chez les Grandes Bouches. Le *Vent d'Hiver* avait donc appris les amours de Saladin et du *Nuage rose*, l'existence qu'ils menaient, et jusqu'à l'endroit qu'ils habitaient dans le camp. Maintenant, en voyant le renard blanc se traîner vers la hutte occupée par Briolan et sa beauté caraïbe, on peut, je crois, deviner quel ennemi et quel danger menaçaient les deux amans.

C'était un tableau inoui que celui qu'éclairait alors la lune de son regard malade. Un renard à la fourrure blanche glissait sur le gazon; mais, en avant et en arrière de ce renard se dessinaient, comme les membres monstrueux de quelque fabuleux animal, des jambes et des bras humains. Il y a un diable caché, dit-on, dans le cerf que la meute du chasseur noir poursuit dans la nuit, à travers les clairières brumeuses des forêts d'outre-Rhin; il y avait un être qui ne valait certes pas mieux qu'un diable caché, mais, par exemple, caché assez mal dans le renard, qui se traînait en ce moment sur les rivages de la Dominique.

La hutte de Saladin et du *Nuage rose* renfermait une couche fort étroite, faite, comme toutes les couches de sauvage, avec un peu de feuillage et quelques peaux de bêtes. Un époux caraïbe pressé du désir de dormir n'aurait point manqué de s'installer sur l'unique lit de sa cabane et de faire coucher sa femme par terre. Saladin connaissait parfois le besoin du sommeil (c'est un besoin auquel Amazan se livrait près d'attraits qui valaient ceux du *Nuage rose*, quand il fut surpris par

la princesse de Babylone); mais Saladin, comme on le sait de reste, pour goûter le plus nécessaire des repos, n'était pas homme à rien faire contre sa chevalerie. C'était le *Nuage rose* qui occupait la couche du logis. Briolan était étendu sur le sol en travers de la porte, et protégeait ainsi de son corps, tout en dormant, le sommeil de sa compagne, comme un serviteur dévoué protége le sommeil de son roi.

Le *Nuage rose*, ainsi que tout enfant de race sauvage, avait les sens plus fins, plus sûrs et plus prompts que ne le sont des sens d'Européens. Accoutumée à dormir au milieu des périls, des surprises, dans de frêles abris assiégés de maints effrois, le moindre bruit chassait de ses paupières le poids léger que le sommeil y déposait. Un bruit presque imperceptible que fit en s'entr'ouvrant, poussée par une main de la plus merveilleuse dextérité, la porte en joncs de la cabane, éveilla le *Nuage rose;* la fille caraïbe se mit sur son séant, et, à la clarté d'une lampe sauvage faite avec une huile particulière qui jette en brûlant des lueurs argentées, elle aperçut au seuil de la hutte le renard blanc. Ce n'est pas un œil comme celui du *Nuage rose* qu'un déguisement aurait pu tromper. D'ailleurs, tout déguisement disparut bientôt. Arrivé au but qu'il voulait atteindre, l'être humain qui se cachait dans une fourrure de renard rejeta en arrière la peau velue sous laquelle étaient masqués ses traits; le *Nuage rose* vit alors un personnage comme nos jeunes filles n'en verront jamais dans leurs plus cruels et leurs plus désordonnés cauchemars : le *Vent d'Hiver* était devant elle; le regard féroce et mystérieux de la bête fauve éclairait son visage rayé de blanc et de noir, entre ses dents luisantes et aiguës brillait un couteau à scalper. Le *Nuage rose* sentait l'horreur courir dans tous ses membres, le feu dévorer son cerveau, le froid mordre son cœur; cependant, en fille intrépide des forêts, elle cherchait à soutenir cette vision terrible. Par un effort surhumain, elle était parvenue à rassembler ses esprits prêts à la quitter, et la voix, que les affres avaient arrêtée d'abord dans son gosier, arrivait enfin dans sa bouche quand elle aperçut le *Vent d'Hiver* se pencher sur Saladin endormi, et, saisissant le couteau qu'il tenait entre ses dents, en menacer la gorge de notre héros. Alors, par un mouvement énergique et rapide, par un bond prompt et sûr comme celui d'un chat-tigre, la Caraïbe s'élança sur celui qui voulait tuer son amant. La terreur, elle ne la sentait plus, elle s'était délivrée de ses étreintes glacées; le sublime vainqueur des épouvantes, le dévouement, embrasait de ses ardeurs ce cœur passionné de femme; elle saisit d'une main, dont un instant les nerfs furent de feu, les muscles d'acier, le bras que le *Vent d'Hiver* levait contre Saladin.

Notre gentilhomme fut réveillé par un bruit de lutte et par le choc d'un corps qui tombait sur lui. Ce corps, c'était celui du *Nuage rose,*

frappée dans la poitrine par son ennemi. L'héroïque fille, en tombant, trouva moyen d'occuper encore celui qui l'avait frappée, et de crier à Saladin :

— Défends-toi, ami, je meurs pour toi.

Elle n'avait pas achevé ces mots, que Briolan était debout, l'épée à la main, ardent et terrible comme la vengeance et la colère. Entre le gentilhomme français et le Caraïbe, le combat ne fut pas long. L'épée de Saladin entra, sortit et rentra dans le corps du *Vent d'Hiver* en épée qui veut se désaltérer et qui n'y parvient pas.

Oh! la puissance de la mort, elle ne nous a pas été refusée, elle nous a été accordée à pleines mains; il n'en a pas été de même de la puissance de la vie. Saladin avait tué le *Vent d'Hiver;* le corps de cette bête humaine était là inanimé et sanglant devant lui, devenu cette chose qu'on nomme cadavre; mais le *Nuage rose* aussi gisait sur le sol. Dans ce gracieux corps, qu'animait il y avait quelques instans une ame généreuse, rien ne vivait plus. Sur ce sein chaud encore, mais d'une chaleur décroissante et dont la source était désormais tarie, sur ce sein tout à l'heure frémissant des élans héroïques et amoureux, la mort avait posé son implacable et inerte main. Une morne blessure d'où suintaient quelques gouttes de sang, voilà ce qu'offrait cette poitrine faite pour les bouquets de fleurs et pour les baisers.

Saladin ne pouvait pas se décider à croire que toute espérance était perdue; il alla chercher Favonette, si expert en blessures. Le chef des Longues Oreilles arriva, suivi de Narille, de Dranmor et de Mafré. Il avait bu quelques coups de trop à la source de sa philosophie, à son outre sacrée. Il était en ce moment de sa plus insouciante humeur. C'est une chose chère aux hasards cruels, aux dieux mauvais, que de faire venir la légèreté et l'indifférence là où il faudrait la charité et la tendresse. Sur la route où les larrons ont laissé un homme à demi tué, il est bien rare que ce soit le bon Samaritain qui passe. Du reste, Favonette n'aurait rien pu pour sauver le *Nuage Rose,* quand il aurait eu le cœur de saint Vincent de Paule et la main d'Ambroise Paré. Il n'avait que trop raison lorsqu'il dit, en promenant son regard de Caraïbe et de grenadier du *Nuage rose* au *Vent d'Hiver :*

— Voilà des gens qui sont morts autant qu'on puisse l'être. La femme a une blessure étroite, mais profonde; la mort lui a été injectée au cœur. Quant à l'homme, il est troué, ce qui s'appelle troué. Quelles furieuses bottes vous lui avez portées, Saladin! Je voudrais que toutes les Grandes Bouches en eussent autant que lui à travers le corps. Toutefois, s'ils étaient tués de cette façon, il serait impossible à ceux de mes gaillards qui ont conservé un goût endiablé pour les rôtis humains de contenter leur gourmandise. Au point de vue chevaleresque, cet homme est très bien tué, mais il l'est mal au point de vue culinaire.

L'air et les propos de Favonette en cette occurrence irritaient Saladin. Il lui répondit d'une manière très succincte au sujet du *Vent d'Hiver*, sur lequel le chef des Longues Oreilles l'accablait de questions, et il finit même par le congédier, ainsi que Mafré et Narille. Il ne voulut garder auprès de lui, pour rendre les derniers devoirs au *Nuage rose*, que Dranmor, dont la figure était dure et impassible, mais révélait cette vertu qu'a la beauté, de n'être jamais pour l'esprit, dans quelque situation qu'il se trouve, un objet d'irritation.

Avec Dranmor, il veilla près du *Nuage rose* toute la nuit, et le lendemain l'enveloppa dans un linceul fait avec les peaux les plus douces qu'il put trouver. Il ne voulut point, dans les funérailles qu'il fit à cette fille des forêts, suivre les us des sauvages. Le pauvre *Nuage rose* avait trop souffert des mœurs au milieu desquelles sa vie s'était passée. Il l'ensevelit aussi simplement qu'une créature trépassée puisse être ensevelie. Sur le rivage de la mer, à l'endroit où le sable finit et où le gazon commence, il creusa une tombe. Cette tombe était voisine de la source où il s'était réveillé de l'évanouissement causé par ses blessures sur le cœur qui maintenant ne battait plus. Il déposa précieusement ce trésor sacré d'un corps que l'on a aimé dans la fosse qu'avaient creusée ses mains. Il combla cette fosse avec de la terre, et, aidé de Dranmor, scella dans cette terre un morceau de rocher sur lequel il écrivit :

Ci-gît le Nuage rose.

Le tombeau du *Nuage rose* regarde la mer du côté du levant. Les premiers rayons de l'aube y glissent; dans le flux, il sert de limite aux vagues. Je ne sais point quelle sépulture plus digne, je dirais presque plus charmante, pourrait être désirée par ceux qui attachent quelque prix à la façon dont doivent reposer leurs restes.

G. DE MOLÈNES.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

TURGOT.[1]

Aux époques de décadence, quand ceux qui conduisent les peuples paraissent s'assurer dans le mal et marcher aux abîmes avec une insouciante sécurité, souvent une voix retentit qui leur apporte la parole d'avertissement. Les sages conseillers manquent rarement à la veille des grandes catastrophes. Véritables messagers de miséricorde, on dirait que la Providence, suspendant un moment l'ordre inévitable qui tire les effets des causes et fait sortir les révolutions des abus, a voulu les montrer au monde pour prévenir ces nécessités sanglantes qui régénèrent par le châtiment; mais, en ces instans décisifs, les passions et les intérêts laissent-ils place à la prévoyance? Sont-ils souvent écoutés, les importuns apôtres qui parlent de liberté sous l'empire du despotisme, de réforme dans le triomphe de la licence et de l'iniquité? En vain la voix de Gerson avertira l'église chrétienne: confiante et aveuglée, l'église ira jusqu'au bord de l'abîme, et elle ne se réveillera qu'à la voix de Luther. Tout chancelle dans l'état; royauté, noblesse, clergé, parlement, tout est en proie à la confusion; l'ivresse du pouvoir a saisi les maîtres de la nation, tandis que celle de l'indépendance commence à gagner les peuples : Turgot paraît alors, il paraît poussé par la noble ambition de rendre la lutte impossible en lui enlevant tout prétexte; il paraît au nom de la raison et des légitimes besoins du siècle, demandant aux priviléges d'indispensables sacrifices. Inutiles efforts! il faudra que les choses aient leur cours. Ce que le droit n'a point obtenu, il faudra que la force l'arrache. Turgot se retire, Mirabeau doit paraître. La réforme échoue, la révolution éclate.

(1) *L'Éloge de Turgot*, qui a été couronné par l'Académie française, n'a pu être lu que par fragmens dans la séance solennelle du 10 septembre; l'importance de ce travail nous engage à le donner dans son ensemble au public, dont le jugement confirmera sans doute celui de l'Académie.

On sait avec quelle audace, excité par des victoires déjà nombreuses et des résistances encore opiniâtres, l'esprit humain au XVIIIe siècle tenta la conquête du monde. Superbe, et ne reconnaissant d'autre autorité que lui-même, il se mit à tout critiquer pour tout abattre, il dogmatisa sur tout pour tout réformer. Ambition légitime, car il était temps de relever de tutelle le droit de penser librement; généreuse, car elle n'était jalouse que du bien de l'humanité; irréprochable, pour tout dire, si elle eût porté plus de scrupule dans le choix de ses moyens! Mais l'équité est-elle gardée dans ces soudaines représailles? Libre, l'esprit humain paya par ses excès la rançon de son indépendance; souverain, il commit la faute de tous les pouvoirs absolus, il abusa. Il le peut avouer sans honte, maintenant que ses excès lui ont appris à mieux régler son ardeur : les armes alors furent souvent moins pures que la cause. Relâchement des mœurs et sentiment de la dignité humaine, scepticisme et inébranlable confiance dans la sainteté du droit, tout servit à la lutte, lutte inouie dans les fastes du monde. Deux pouvoirs aux prises, pouvoirs vieux l'un et l'autre comme la société humaine, mais dont jamais l'inimitié n'avait plus visiblement paru ni plus violemment éclaté : l'un qui dispose des bûchers contre les écrits, des prisons contre les personnes; l'autre qui, pour se défendre comme pour attaquer, n'a qu'une arme, mais puissante, mais irrésistible, la parole; — ici la faiblesse violente d'un gouvernement qui plie sous les siècles, ses abus, ses adversaires et ses propres efforts; en face, les emportemens de l'opinion intolérante, insatiable, aspirant à régner, à régner sur le monde, comme elle règne sur les esprits, sans contrôle et sans partage. Violence où se mêle la plus étrange des inconséquences! La philosophie enseigne à la fois le matérialisme et la justice absolue. On la voit rabaisser l'homme jusqu'à le désespérer ou à l'abrutir, on la voit le relever jusqu'à l'enivrer de lui-même. Des athées proclament avec une ardeur inouie de foi et de prosélytisme le progrès de l'humanité, qui suppose une providence régulatrice. Des partisans de l'égoïsme érigé en système embrassent dans leurs vœux toutes les classes, tous les peuples, et les temps mêmes qui ne sont pas encore. Des incrédules, injustes jusqu'à l'outrage à l'égard de l'Évangile, se déclarent les apôtres de ces principes de charité, de fraternité, d'égalité, qui avaient fait le principe et la force du christianisme naissant.

Dans ce siècle de grandeur et de faiblesse, d'analyse et de rêves, un homme parut, non pas le plus illustre de ses contemporains, mais le seul peut-être qui, constamment libre sans témérité, modéré sans complaisance, ne se servant de la logique que pour donner plus de force au sens commun, sut parfaitement comprendre et son siècle et l'avenir. Ayant assez examiné pour n'être ni crédule ni sceptique, assez libre d'engagemens pour n'appartenir à aucune secte, avec une incompa-

rable sûreté, il fit le discernement du vrai et du faux dans les doctrines régnantes. Ennemi des abus sans déclamation, ami de la philosophie, mais ami sévère et parfois même incommode, il appartint au XVIIIe siècle sans s'y confondre, il s'en sépara sans hostilité. Son siècle se laissait emporter à l'attrait menteur du paradoxe, il fut le héros du bon sens. Son siècle, impatient de s'élancer dans les voies de l'avenir, calomniait le christianisme et le passé; il rendit justice au passé, il expliqua la merveilleuse alliance du christianisme avec la liberté de penser et l'égalité civile. Son siècle glissait mollement sur la pente d'une vie épicurienne; il opposa la dignité mâle de son caractère à cette sagesse facile qui se pique de suppléer aux vertus par l'esprit, et au dévouement par la politesse. Enfin son siècle, enfant émancipé des vieilles disciplines, pour premier essai de son indépendance, passant tout entier sous le joug du plus spirituel des maîtres, saluait dans Voltaire le prophète des temps nouveaux; lui, disciple ferme et calme de la vérité seule, échappa même à Voltaire, dogmatisa sérieusement où ce brillant génie raillait avec éloquence, chercha le vrai où il excellait à découvrir le faux, plaida pour les franchises intellectuelles en stipulant dans la pratique pour les droits de la religion, changea enfin des vues confuses en une science exacte, et réduisit de vagues désirs en un corps de réformes, image purifiée, image irréprochable d'un temps qui mêla jusqu'à les confondre le mal au bien et l'erreur à la vérité!

Tel dans le mouvement du siècle et dans le groupe des contemporains nous apparaît Turgot. Il n'est point marqué des signes extérieurs qui annoncent le génie aux regards des hommes. Il n'a reçu du ciel ni cette fantaisie étincelante qui prodigue le ridicule et la grace, ni cette parole acérée qui brille et perce comme un glaive, ni cette éloquence séduisante qui va chercher les passions au fond des cœurs, tout en leur parlant de vertu. Vous diriez la vérité dans sa nudité sévère, au milieu de l'élégante frivolité des lettres et de l'éloquence parée des sophismes. Que ce soit là, si l'on veut, le défaut de cette gloire modeste; dépourvue de tout ornement étranger, elle n'est faite que de vérité; son éclat, c'est sa pureté. C'est par là même qu'elle fut unique! Admirables esprits qu'adora le XVIIIe siècle, combien votre domination est liée à vos erreurs, et que votre éloquence tient de près à vos passions! Qu'on vous ôte vos haines, vos colères, vos fautes, combien votre renommée n'en est-elle pas atteinte, combien votre génie ne perd-il pas en s'épurant! Les écrits de Turgot, ses actions, ses projets, sa pensée et sa vie dérivent d'une seule source, l'ordre, s'expriment d'un seul mot, la raison. Qu'on ôte à ce sage l'ordre et la raison, plus rien ne subsiste de lui; qu'on les lui rende, il reparaît tout entier. Turgot, génie vaste et conciliateur, esprit que nul ne surpasse pour le calme comme pour l'étendue de la pensée, et de qui aussi on peut dire « qu'il trouve sa sérénité dans

sa hauteur! » Voici enfin un homme supérieur qu'on peut aimer sans scrupule, qu'on peut louer sans réserve. Voici une gloire qui console de l'admiration mêlée d'effroi que nous arrachent des génies orgueilleux et incomplets tout ensemble. Point de balance à établir entre le bien et le mal. Rien à voiler, à atténuer, même à défendre. Pas un principe qui n'ait le genre humain pour objet; la lumière philosophique avec la charité sociale, les vertus privées avec le dévouement du citoyen. Aussi, à contempler cette figure placée au-dessus de la sphère des passions, et doucement éclairée du jour de la science et de la vertu, je ne sais quelle satisfaction intime et pleine se répand dans l'ame, comme devant une de ces images d'un art accompli où se révèlent toujours plus, à mesure qu'on s'en approche, la pureté du détail et l'harmonie de l'ensemble.

C'est dans un séminaire que se forma cet esprit si original, cette ame si indépendante; c'est dans ce tranquille séjour, où pénétraient en lui un tendre respect de la religion et le goût viril de la règle, que vint le chercher l'esprit du temps, qui alors soufflait partout. Le jeune théologien lisait assidument les écrits des économistes, les œuvres de Buffon sur l'histoire naturelle et sur la philosophie de l'homme, et les ouvrages les plus répandus de métaphysique. Ainsi, par un privilége heureux qui, pour un esprit moins ferme et moins sûr, eût pu devenir un péril, Turgot reçut à la fois les enseignemens du séminaire et ceux du XVIIIe siècle. Ainsi s'établirent pour toujours en sa jeune ame, se mêlant en ce qu'elles ont de meilleur, se tempérant au lieu de se combattre, les leçons du christianisme et celles de l'esprit nouveau.

Turgot n'avait pas encore vingt-trois ans, et, déjà formé par d'austères méditations, il était mûr pour la science. Enfant, la bienfaisance et le travail avaient été ses premiers plaisirs; la recherche universelle du vrai, un amour de l'humanité puisé à la source de l'Évangile et de la philosophie, de la réflexion et du cœur, voilà quelles furent les passions du jeune homme. Le temps ne le changera pas. C'est à peine même si, en lui apportant de nouveaux progrès, il le modifiera. Déjà Turgot a donné des gages qu'il ne doit pas démentir. Un économiste habile, un métaphysicien original, un historien philosophe, est assis sur les bancs de Sorbonne.

Au temps où Condillac faisait accepter son système presque sans discussion, du seul droit d'une intelligence qui ne se laissait pas facilement subjuguer, le jeune philosophe osa n'être pas de l'avis de Condillac. Attaquant les idées de Maupertuis sur le langage, il s'éleva contre cette philosophie qui, réduisant l'ame humaine à une sorte de mécanisme artificiel, prétend créer la pensée par les mots et fait l'homme esclave de ses signes. Il distingua avec une netteté sévère la substance qui demeure des accidens qui changent, et de l'étendue qui n'en est que l'ap-

parence; il signala à son adversaire cette pente du scepticisme au sujet du monde extérieur, conséquence étrange, extravagante, pourtant nécessaire, du sensualisme comme du spiritualisme exclusif. Ce système, il le combat dans la personne de Berkeley, qui pousse à l'absurde les principes de son maître Locke à force de se montrer logique et pénétrant.

Mais il est un titre plus imposant de Turgot comme métaphysicien : c'est ce vigoureux article sur l'*Existence*, composé un peu plus tard pour l'Encyclopédie, tout plein de pressentimens spiritualistes, de hardis tâtonnemens et de germes féconds; c'est là surtout que, développant et fortifiant les idées jetées dans les deux écrits de sa première jeunesse, sa libre méditation dépasse les horizons de la philosophie dominante. Disciple encore de Locke, mais disciple secouant à demi le joug sous lequel tout un siècle se courbe, croyant que la sensation est la source unique de nos idées, mais faisant intervenir un principe actif dans les opérations de notre esprit, Turgot proclame dans le *moi* « *le premier type de l'idée d'existence.* » Ainsi, préludant un demi-siècle à l'avance à la réforme philosophique, cet esprit énergique annonçait la théorie profonde de Maine de Biran et de Royer-Collard sur la perception du monde extérieur; ainsi Turgot réhabilitait la supériorité de l'esprit dans une philosophie qui n'y vit qu'une essence passive, jusqu'à ce qu'elle le supprimât tout-à-fait comme une superfluité embarrassante.

C'est la destinée de toute grande doctrine d'aller jusqu'au bout de ses principes. Il était nécessaire qu'une mauvaise métaphysique fût couronnée par une morale digne d'elle. Cependant tous les esprits ne devaient pas consentir à passer sous les fourches caudines des systèmes matérialistes. Quand un fermier-général publiait sous ce titre : *l'Esprit*, le code philosophique des mœurs du siècle de Louis XV, deux hommes, dont apparemment Helvétius n'avait pas *dit le secret*, protestaient avec force contre cette frivole et calomnieuse accusation intentée à la nature humaine : l'un, c'était l'auteur de la profession de foi du *Vicaire savoyard*, écrivait une réfutation qu'il supprimait généreusement en apprenant la condamnation du livre de son adversaire par arrêt du parlement; l'autre, c'était Turgot, épanchait librement son indignation et son mépris dans une lettre à Condorcet, où il flétrissait *cette philosophie sans logique, cette littérature sans goût, cette morale sans honnêteté*. Il y proclamait que *nos idées et nos sentimens sont non pas innés, mais naturels, c'est-à-dire fondés sur la constitution de notre esprit et de notre ame*, principe qui contredit l'axiome fondamental de la philosophie sensualiste. Sans doute il ne fallait pas que la France descendît le dernier degré de l'immoralité systématique, sans que la voix d'un philosophe honnête homme s'élevât en l'honneur des principes éternels de la justice et de la vertu.

Mais revenons au début d'une jeunesse déjà si féconde. C'était en 1750.

Turgot venait d'être nommé prieur de Sorbonne, et il était chargé de prononcer les discours qui terminaient et inauguraient chaque année le cours des études. Laissant les banalités ordinaires en de telles circonstances, il attaque de prime abord les questions les plus hautes et les plus inexplorées. Il prend pour sujets les progrès successifs du genre humain et les services que le christianisme a rendus à la société civile.

Tout est entièrement moderne, tout semble appartenir au XIXe siècle, pensées, langage, formules même, dans ces ouvrages de Turgot et dans les discours sur l'histoire universelle, qui n'en sont que le développement. Il n'est pas jusqu'aux problèmes qu'il soulève qui ne soient, pour son temps comme pour ses auditeurs, presque aussi nouveaux que les solutions qu'il apporte.

Contemplez cet univers : au sein d'une mobilité sans mesure, quelle imposante immobilité! quelle unité dans les lois qui le gouvernent! Mais quelle est cette créature qui s'agite comme incapable de trouver sa vraie place? Poussée par je ne sais quel instinct, elle promène en tous lieux sa vague inquiétude et ses errantes aventures. Ignorant le but du voyage, elle va où ses désirs l'emportent, elle va où l'entraînent ses idées changeantes. Pourtant il semblerait qu'elle veut goûter le repos; elle le demande à ses lois, à ses religions, à ses constitutions politiques : impuissans projets! Voici qu'elle-même se hâte de briser, voici qu'un coup du sort emporte ces institutions dont elle avait rêvé l'éternité, tentes légères qui l'abritèrent un jour à peine. Où va donc ce voyageur? Seul être intelligent, serait-il le seul qui ne fût soumis à aucune règle? Seul être libre, aurait-il été jeté comme un jouet entre les mains du hasard? Ces vicissitudes de sa course, ces révolutions que la destinée semble jeter sous ses pas pour confondre sa prévoyance, ces empires qui tour à tour, à leur heure, sans plus de raison, s'élèvent, puis déclinent, puis tombent, homme, est-ce donc là ton histoire?

Écoutez comment cet esprit de vingt-trois ans qui, le premier en France, pose de telles questions, les discute et les résout.

La main de Dieu jette l'humanité sur la terre; la voici nue et désarmée : qui la sauvera des étreintes d'une nature ennemie? Quelle est la force de cette créature fragile? La pensée. C'est par là que triomphera l'être disgracié qui doit s'appeler un jour le roi de la création.

Cette pensée n'a pas été abandonnée aux chances du hasard. Mue par des passions toujours les mêmes, gouvernée par les mêmes principes essentiels, soumise au spectacle du même univers, c'est elle qui constitue l'unité de l'histoire, sa vivante image : « causes générales, influences particulières, actions libres, » tels sont les principes qui, rapportés à l'esprit humain comme à leur source, composent, en se combinant, la vie de l'humanité. Mais le but aussi a son unité. Caprices désastreux des princes et des peuples, jeux sanglans de l'avarice et de l'ambition,

ces détails honteux ou horribles se mêlent à l'histoire, mais ne sont pas l'histoire même pour qui sait regarder de haut. « Au milieu des ravages de la guerre, » ne voyez-vous pas « les mœurs qui s'adoucissent, les esprits qui s'éclairent, les peuples qui se rapprochent, et la masse du genre humain s'avançant toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande? » Ainsi l'humanité est soustraite au règne du hasard, arrachée à l'empire du mal; ainsi tombe le nuage qui voilait un Dieu. L'ame respire à l'aise; la terrible énigme a fait place à ce mot si clair et si consolant : le progrès.

Le progrès! croyance des temps nouveaux, doctrine vivifiante que la pensée du XVIIIe siècle a léguée, pour ne plus périr, à la race humaine! c'est à Turgot qu'appartint l'honneur de l'apporter à la France, c'est la France qui eut la gloire de la donner au monde.

Le créateur de la philosophie de l'histoire, alors inconnu parmi nous, Vico, n'avait pas soupçonné le but de ces mouvemens qu'il ramène sans cesse dans le cercle inexorable de ses *Ricorsi*. Pascal avait comparé le genre humain à un seul homme qui apprend continuellement; mais, dominé par l'ordre habituel de ses travaux, détourné d'une telle pensée par la sombre tristesse de son génie et de sa foi, Pascal n'était pas allé au-delà du développement des sciences mathématiques et physiques. Un autre philosophe, qui semble égaler le génie à l'étendue de la création, Leibnitz, placé à l'origine de presque toutes les grandes idées modernes, comme Homère à la source de toute l'antique poésie, avait jeté sur la marche du genre humain une de ces paroles comme il lui en échappe, si fortement colorées dans leur raison sublime; mais ce n'était qu'un fugitif éclair et comme un prophétique aperçu. Dans cette grande et imposante récapitulation qu'il fait des peuples de la terre, Montesquieu avait borné sa vue aux seules institutions, et là même, il avait paru plus préoccupé de marquer les circonstances qui les modifient que de chercher un ordre général suivant lequel elles se développent. Faut-il enfin citer Voltaire? Pour cette pensée généreuse, mais flottante, le progrès fut-il autre chose qu'une espérance, bien obscurcie d'ailleurs dans l'esprit d'où sortit *Candide*? C'est Turgot qui convertit en certitude les pressentimens de ses devanciers, qui tira la doctrine nouvelle des entrailles de son temps, pour la façonner à l'image régulière de sa pensée, pour la rendre au monde tout éblouissante des lumières de la démonstration.

Il fut plus que le pénétrant interprète d'une idée mal éclaircie. Le premier, il lui donna toute sa grandeur, toute sa portée. Avec lui, le progrès embrasse et le temps et l'espace; il est continu et universel. Avec lui, il cesse de se borner à quelques nations privilégiées, à une espèce d'aristocratie dans chaque nation; il comprend le peuple aussi bien que les peuples. Avec lui, ce n'est plus telle ou telle partie de la nature hu-

maine, c'est la nature humaine tout entière qui en subit la loi. Le progrès de l'humanité, c'est l'ame qui s'élève, c'est l'esprit qui s'instruit, c'est la condition matérielle qui s'améliore, c'est la masse des hommes peu à peu admise à la participation des grandes pensées qui éclairent et qui honorent l'homme, des sentimens qui ennoblissent et qui étendent sa nature, des biens nécessaires au développement de la vie morale comme de l'existence physique; c'est, sous l'empire de la charité religieuse, de la justice sociale et d'un intérêt mieux entendu, la concorde succédant à la haine entre les individus, la paix à la guerre entre les nations. Turgot aperçoit et marque le lien jusqu'à lui à peine entrevu de toutes ces choses. Religion, philosophie, morale, industrie, commerce, droit des gens, politique, économie sociale, ces sciences étudiées à part comme étrangères les unes aux autres, comme ne présentant aucun intérêt, si ce n'est immédiat, accidentel et borné, Turgot les embrasse d'une seule vue, signale leurs rapports, montre leur influence sur l'avenir de l'humanité, les tire de leur source unique, à savoir l'esprit de l'homme, et dévoile leur but commun, le progrès de la société. De ce progrès général, à chaque peuple, à chaque siècle, il appartient de représenter et de développer telle ou telle partie; mais quand ce siècle s'est évanoui, quand ce peuple a disparu de la scène du monde, l'humanité éternellement jeune, l'humanité qui ne meurt pas, est là qui recueille et qui mêle ensemble toutes ces parties du patrimoine universel, le prêtant, ainsi accru, à un nouveau peuple, à un nouveau siècle, le lui arrachant dès qu'il a cessé de fructifier entre ses mains, formant de toutes les dépouilles le trésor commun, élevant avec toutes les ruines l'édifice qui grandit toujours. Ainsi la pensée de Pascal, tombant aux mains d'une époque hardie et d'un génie généralisateur, s'applique à l'homme tout entier, entraîne gouvernemens et nations, institutions et mœurs. Ainsi l'histoire s'élève au rang de science, participe à la durée, à la généralité, à la régularité des lois de la nature humaine, et adopte pour devise cette parole échappée à l'ame d'un poète païen : « Rien d'humain ne m'est étranger. »

C'est du haut de ce principe que Turgot parcourt les destinées historiques de l'humanité, suit tous les pas de la civilisation, juge les faits, les lieux, les temps, les hommes, les religions, rejetant tout ce qui ne fut que passager dans le mal comme dans le bien, s'attachant tout entier aux lois permanentes, aux causes générales et aux influences durables, montrant dans l'histoire un drame saisissant et majestueux, non moins varié pour avoir plus de suite, non moins intéressant pour être plus solennel.

Comme une armée qui ignore ses marches, mais que guide le génie d'un chef, ainsi le genre humain s'avance avec ordre vers des destinées qu'il ne connaît pas. Les champs de l'Asie ne lui peuvent suffire. L'Asie,

avec ses races barbares, ses révolutions perpétuelles, ses mœurs amollies et ses croyances immuables, l'Asie, pour le contenir, est à la fois trop remuante et trop immobile. Voici Tyr aux vaisseaux rapides qui *dévoile les nations aux nations*. Voici l'énigmatique Égypte avec sa théocratie silencieuse qui semble garder le secret de la civilisation : la Grèce le lui arrachera et le divulguera au monde. Elle la développe, elle la commet à la garde de ses défilés, elle lui gagne ses premières, ses immortelles victoires de Marathon et de Salamine. Déjà la civilisation ne se défend plus, elle attaque. Quel est ce jeune homme si passionné, si réfléchi, qui en est le chef et l'apôtre? Il la promène triomphante par toute l'Asie, lui élève Alexandrie, puis va mourir à Babylone. Le tour de Rome est venu. La Grèce en expirant lui a légué « ses lettres, ses sciences, sa philosophie; » Rome y ajoute sa législation, sa langue, ses armes. C'est par elles qu'elle attire ou pousse dans le cercle inévitable l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique. Arrivée au faîte, enserrant une partie du monde dans son unité puissante, elle subit la loi commune. Des plaies affreuses, l'esclavage, la corruption, le despotisme, une inégalité sans frein, s'unissent pour la dévorer. La barbarie, refoulée jusque-là, accourt à la première espérance; elle ramasse ses forces, se jette sur l'empire : c'en est fait de Rome, c'en est fait du monde.

Mais dans un coin isolé de la terre un enfant était né; il était né chez un peuple expressément chargé de garder le dogme perdu de l'unité divine. Plongé dans les idées charnelles, le peuple juif n'avait pas su reconnaître le messie qu'il attendait; il avait mis à mort le divin messager. Mais la doctrine qu'apportait celui-ci ne pouvait pas périr; elle était vraie, elle était nécessaire au monde. Elle ne parut pas seulement à l'humanité déchue pour la relever vers le ciel; elle parut pour établir de plus en plus le règne de Dieu sur la terre. Attirés par sa force toute-puissante, les barbares comme les vaincus arrivent à elle tour à tour; avec les richesses, avec le territoire, ils trouveront la civilisation à laquelle seule ils ne songeaient pas. Que de temps pour qu'une telle révolution s'accomplisse! L'ombre et la lumière luttent pendant des siècles; les germes mystérieux de l'avenir fermentent au sein de la corruption; « l'esprit de la Grèce, la législation de Rome, la religion de la Palestine, » le préparent en silence. De ce commun travail, à la religion revient la plus grande part. Quel est celui de ses bienfaits que Turgot n'a pas signalé? Le sentiment de la dignité humaine rendu à la nation dégénérée, donné aux nouveaux venus; l'égalité factice, exclusive, des anciennes républiques faisant place à une égalité libre dont la source est dans l'ame; les vertus qui elles-mêmes s'étaient égarées reprenant leur place véritable; la femme remontant à son rang naturel, à côté de l'homme; la vie de l'enfant redevenue sacrée; l'esclavage s'effaçant en partie; le droit des gens adouci, et, par un miracle nouveau,

le citoyen « conciliant avec un amour de préférence pour la patrie l'amour général de l'humanité; » cette révolution en un mot, qui, des profondeurs de l'ame humaine, passa dans la société et dans l'état, Turgot la comprend dans tous ses effets, la rattache à ses origines religieuses. Qui s'efforça dans les temps barbares de mettre à la place d'une pénalité féroce une législation préventive ou pénitentiaire? Qui rapprocha la distance entre les rois et les sujets, « dans l'éloignement infini qui sépare les uns et les autres de Dieu? » Qui enfin, durant ce moyen-âge dont le XVIIIe siècle ne voit que les malheurs, l'ignorance et les crimes, conserva le dépôt des sciences et des lettres, présidant à l'éducation du peuple et modérant l'oppression par la crainte des maux éternels? A ces questions Turgot ne cesse de répondre que le christianisme est l'auteur, l'unique auteur de tant de bienfaits.

L'esprit moderne que forme l'église, et qui plus tard luttera contre elle, Turgot le montre grandissant peu à peu à l'ombre du sanctuaire. Assez fort pour marcher seul et sans guide, il s'avance avec liberté dans les voies de la méditation et de l'expérience. Toutes les sciences se lèvent l'une après l'autre; tous les progrès s'appellent, se répondent. Le monde des cieux dévoile à l'homme des merveilles que l'œil n'avait pas entrevues, que l'imagination des poètes n'avait pas osé soupçonner; le monde terrestre est doublé, et l'homme prend enfin possession de toute sa demeure. Tandis que la navigation met en présence les peuples étrangers ou ennemis, voici qu'un obscur artisan ajoute des ailes à la pensée; au sein de la diversité des pays, de la différence des langues et de l'inimitié des races, comme pour en préparer l'union, la pensée forme un immense et unique royaume dont toutes les parties correspondent entre elles, dont les lois sont les lois mêmes de l'esprit humain, dont les hommes de génie sont les chefs, dont tous les citoyens, suivant la parole chrétienne, se reconnaissent pour frères en esprit et en vérité.

C'est ainsi que dans un séminaire Turgot, ouvrant une ère nouvelle, se séparait de Bossuet et de l'histoire ecclésiastique; c'est ainsi qu'en face du XVIIIe siècle il osait rompre avec Voltaire. Avec lui, l'histoire tout entière sort des principes de la nature humaine et s'explique par les lois nécessaires qui président à son développement. Avec lui, elle cesse d'évoquer une cause toute-puissante dont l'historien dispose à son gré. Combien laisse-t-il loin l'étroit et stérile système de l'*Essai sur les Mœurs!* Poussé par le génie de l'analyse et de l'école sensualiste, Voltaire, frappé surtout des détails, n'aperçoit dans le monde que mobilité et caprices. Sous l'influence de l'esprit de système, et guidé par la prédilection secrète de son esprit, il prend plaisir à tout mettre sous la servitude des petites causes. Entre les deux extrémités opposées de deux génies si divers, Turgot choisit sa route. Ce n'est pas la cause unique, encore moins est-ce le hasard qui est le principal ressort de l'histoire :

l'homme seul en est le héros. Non que la puissance divine en soit bannie, mais elle y est comme dans le monde, en se cachant. L'histoire se développe avec ordre, parce que Dieu, qui est l'ordre même, en a déposé des traits ineffaçables dans la créature faite à son image, avec variété, parce que l'homme est libre. Ainsi tout est ressort dans ce grand mouvement qui entraîne les choses humaines vers un état toujours meilleur. La douleur, la guerre, fléaux sans explication, sans compensation aux yeux de l'auteur de *Candide*, instrumens du progrès selon Turgot! Dire que Voltaire calomnie le christianisme et que Turgot en fait, pour ainsi parler, l'apothéose sociale et historique, ce serait trop peu. L'histoire, chez Voltaire, est la satire de la Providence; elle en est avec Turgot la plus éclatante apologie.

Le jour où, devant une assemblée de quelques prêtres, exprimant ces hautes pensées dans un langage aussi simple que son ame, il proclamait l'idée du progrès universel, ce jour-là Turgot prenait sa place parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il faisait faire un pas de plus à la pensée, à la science, à la société. Le genre humain avait suivi sa loi en aveugle, justifiant à la lettre cette parole d'un grand évêque : « L'homme s'agite, mais Dieu le mène. » Au XVIIIe siècle, il commença à se mettre lui-même à la tête de ses destinées. La France, qui avait annoncé la première le dogme nouveau, la première en poursuivit le triomphe dans son propre sein et chez les autres peuples. Il y a plus de cinquante ans qu'elle ne cesse de le poursuivre, dans la science et dans la pratique, par tous les moyens dont dispose son souple et fécond génie, par les voies de la guerre et de la paix, par l'épée et par la plume, par les conquêtes de l'industrie; mais elle avait trop oublié celui qui en fit une certitude et une science, sans doute par cela même qu'elle y reconnaissait comme l'instinct de son propre génie. Il était digne du XIXe siècle, digne du corps illustre qui en représente la gloire philosophique et littéraire, de rendre à ce grand devancier des idées contemporaines la partie la plus haute, la plus originale, la moins étudiée de sa gloire.

En face des excès qui, sous le nom de la perfectibilité indéfinie, tourmentent et fatiguent ce siècle, il est une dernière pensée que je ne puis passer sous silence. Mélange admirable de hardiesse et de retenue, du même effort qu'il créait un si noble système, Turgot en prévoyait les abus et en posait les infranchissables limites. Le progrès indéfini n'est pas pour lui ce progrès impossible qui anéantit les bornes dans lesquelles l'éternelle volonté, disons mieux, l'éternelle sagesse, a renfermé notre nature. Turgot n'imaginait pas pour l'avenir des facultés nouvelles et mystérieuses, il ne rêvait pas pour le genre humain le chimérique privilége de l'immortalité sur la terre. S'avançant jusqu'aux confins de la vérité et du bon sens, il allait jusqu'où la philosophie peut aller, mais il s'arrêtait où l'illuminisme commence. Sa raison seule

était prophétique. Il ne séparait pas du progrès lui-même les misères inséparables de la condition humaine. Non, tant qu'il y aura des mortels sur cette terre, il y aura des larmes. Quoi que prétende une philosophie téméraire, la lutte, et en une certaine mesure la douleur même, ne cessera pas d'être la condition du développement d'un être borné, et je dis qu'il faut nous en réjouir. L'homme ne se verra pas abaissé à l'immobile béatitude des satisfactions matérielles; il ne se verra pas détrôné par elles de ce privilége qui le distingue entre tous les êtres, se créer soi-même, se développer par le sacrifice, et trouver au sein de douleurs volontaires d'ineffables joies et d'incomparables récompenses. Quant aux abus, quant aux injustices du meilleur état social, l'avenir qu'invoquait Turgot n'était pas de ce monde. Est-il besoin d'avertir qu'il ne croyait pas que tout fût borné à ce cercle laborieux de la vie humaine? Je veux le dire pourtant, puisque des théoriciens de néant, couvrant les pires doctrines de la philosophie du dernier siècle de je ne sais quelle vague et menteuse apparence de religion, vont répandant partout comme la bonne nouvelle du XIXe siècle que le ciel est sur la terre, que le bonheur des générations futures est une compensation, une consolation suffisante pour ceux qui ont lutté, pour ceux qui ont mérité, pour ceux qui ont souffert. Qu'ils anéantissent l'individu dans la vide abstraction de l'espèce, Turgot les condamnait à l'avance. Il ne pensait pas qu'il fût ni sensé ni honnête de retrancher, au nom du progrès, les plus grandes perfections qui soient ici-bas, la vertu et le dévouement. Il ne croyait pas qu'en étendant l'empire des espérances terrestres, on eût le droit d'attenter à la plus belle de toutes les espérances, à la seule qui survive aux autres, à l'immortalité de notre ame.

Quand il eut achevé le cours de ses études théologiques, appelé à prendre parti sur la carrière qui devait décider de l'emploi de sa vie, il annonça à son père que ses principes ne lui permettaient pas d'entrer dans les ordres. Il estimait à trop haut prix la religion pour penser qu'on pût en embrasser le ministère sans une bien sûre vocation. Vainement ses amis lui montrèrent dans les charges de l'église le marche-pied des dignités de l'état. Turgot cessa de porter l'habit ecclésiastique, et, comme à la théologie il avait joint l'étude du droit aussi bien que celle de la métaphysique et de l'économie politique, il ne tarda pas à être reçu conseiller au parlement, peu de temps après maître des requêtes.

Ainsi entra dans le monde, pour lequel on ne l'avait pas destiné, ce jeune homme qui cachait sous des dehors très simples, et même un peu embarrassés, un esprit d'élite et une ame résolue, sous le calme de sa physionomie un cœur animé des plus généreuses passions, sous la parfaite modestie de ses manières une noble fierté de sentimens. Sa timidité et son humeur silencieuse, qu'on avait prises d'abord pour une marque d'infériorité, devaient passer plus tard pour dédain de philo-

sophe ou de grand seigneur. Pourtant ce qui faisait le fonds de cette ame, c'était un grand besoin de se répandre et de rencontrer dans les autres la sympathie qu'elle éprouvait. Turgot ressentit et inspira les affections les plus fortes et les plus durables. Son esprit n'éprouvait pas à un moins haut degré le besoin d'être compris. La contradiction le trouvait peut-être sensible à l'excès; il ne s'en irritait pas, mais il paraissait en souffrir. La vérité était pour lui une véritable passion; c'est dire qu'avec de vifs plaisirs elle lui causa de vives peines. L'amour qu'elle lui inspirait avait peut-être le tort de se montrer trop ombrageux. Ce ne fut que par la grande habitude que Turgot put prendre sur lui d'entendre en silence une certaine suite de faux raisonnemens. Encore, si l'on en doit croire son ami et son biographe Dupont de Nemours, sa physionomie ne cessa jamais de parler pour lui. Ainsi ses défauts même, si l'on doit appeler de ce nom les imperfections qui ne font souffrir que nous-mêmes, tenaient encore aux plus nobles qualités de son ame.

Historien, Turgot avait montré l'accord de la puissance active de l'homme et de la nécessité des lois générales. C'est au nom des mêmes principes qu'il résoudra les grands problèmes d'organisation sociale. Publiciste, il enseignera le libre développement des facultés humaines et ces immuables principes qui leur servent de lumière et de règle, il soutiendra en politique l'alliance de l'autorité et de la liberté.

Quand il se fait l'apôtre du principe de liberté, Turgot suit le mouvement du XVIIIe siècle; quand il prend la cause de ces règles absolues, qui seules conservent la société et qui seules l'expliquent, il en devient l'adversaire. Jamais il ne sépare le devoir du droit. Jamais, en plaidant pour l'affranchissement des ames, il n'oublie ces lois de la raison et de la morale, les plus puissantes de toutes, puisqu'elles fondent les autres ou qu'elles les condamnent à mourir lorsqu'elles ne les ont pas fondées. Il sait que des forces qui dirigent le genre humain, les unes le poussent en avant, les autres le retiennent au contraire, et que celles-ci ne sont pas moins nécessaires à la véritable indépendance et au véritable progrès. C'est ainsi qu'en réclamant en faveur de la philosophie et de l'esprit d'examen une liberté illimitée, il défend la religion qui seule peut assurer, régler le mouvement des sociétés, à la fois contenir et développer la nature humaine. Ce mot de *droit* que le XVIIIe siècle fait si haut retentir, il est vrai de dire que le XVIIIe siècle ne le comprend qu'à demi ou même s'en forme une idée fausse. Philosophiquement il le tire de l'utilité, sur laquelle il fonde l'origine de la société, c'est-à-dire qu'il l'ébranle en même temps qu'il l'établit. Quel rapport y a-t-il entre le devoir et l'utilité essentiellement variable, et, si l'intérêt est la seule règle, qu'est-ce donc que l'obligation? Mais le XVIIIe siècle va plus loin. Ce droit, il veut que chacun le respecte et le défende en soi non

moins que dans les autres; il fait un crime de la servitude à l'esclave aussi bien qu'à l'oppresseur, il lui impose l'insurrection comme le plus saint des devoirs. Or, si le droit n'est qu'un autre mot pour désigner l'intérêt, au nom de quel principe imposer à une nation plus qu'à un homme sa propre satisfaction? Cette idée, en général si peu comprise, c'est la gloire de Turgot de l'avoir placée sur ses véritables fondemens. Il l'assigne pour origine à la société. Il la conçoit comme invariable, comme absolue. Il la place au-dessus de la tyrannie populaire comme du despotisme des rois. Quel est ce disciple de Locke qui prend corps à corps le système de Hobbes et de ses sectateurs? Quel est cet enfant d'un siècle sceptique qui s'écrie : « La force est le seul principe que les athées admettent; mais la vraie morale suit d'autres maximes. Elle reconnaît dans tous les hommes un droit égal, et cette égalité, elle la fonde non pas sur le combat des forces des différens individus, mais sur la destination de leur nature, mais sur la bonté de celui qui les a formés... Celui qui opprime s'oppose à l'ordre de Dieu... La ligue du faible avec le droit, c'est la ligue du faible avec Dieu même. » Où trouver enfin une conviction plus résolue contre la souveraineté du nombre, cette doctrine matérialiste qui substitue, sous une noble apparence, la puissance matérielle aux lumières et à la justice? Qui jamais exprima mieux l'immense distance qui sépare les lois convenues des principes de justice naturelle, lorsque, rencontrant cet idéal des publicistes contemporains, la république de Lacédémone, il la marque en passant d'une réprobation énergique? Par son esprit général, par ses vues sur la destinée de l'homme, par ses idées politiques et sociales, mieux encore que par sa métaphysique, Turgot appartient à cette grande école du spiritualisme que l'on retrouve partout où il s'agit de revendiquer les vrais principes de la science et de la société.

La question des rapports de l'église et de l'état devait attirer cet esprit élevé et pratique, ce fils du christianisme et de l'esprit moderne qu'il ne séparait pas dans sa pensée. C'est la première que Turgot traita après son admission dans les charges publiques.

Chaque siècle a ses thèses préférées, ses lieux communs de polémique. Au XVIIIe siècle, la philosophie semblait avoir adopté pour texte la tolérance; mais la tolérance dont tout le monde parlait était alors fort diversement entendue. Les philosophes l'eussent volontiers définie la liberté de discuter ou de nier le christianisme. Leurs adversaires, en la proscrivant pour les opinions, l'eussent aisément concédée aux mœurs licencieuses dont ils ne voulaient pas abdiquer le bénéfice. C'est ainsi que les apôtres de la liberté d'écrire ne pouvaient souffrir les plaisanteries de si bonne guerre de l'abbé Guenée, et qu'on voyait des prélats, fort accommodans d'ailleurs, persécuter les jansénistes. A cette époque, en 1754, ce qu'ils sollicitaient du roi avec vives instances, ce n'était pas

moins qu'une persécution en masse contre les protestans. C'est ce qui détermina l'intervention de Turgot dans la polémique et donna lieu aux lettres sur la *Tolérance* et au *Conciliateur*.

Quels admirables plaidoyers en faveur de la liberté des cultes! quelle vérité dans les principes! quelle réserve prudente dans l'application! Combien nous voilà loin de la violence et de la déclamation des contemporains! C'est un philosophe qui établit la liberté religieuse comme un principe imprescriptible, c'est un chrétien qui la présente comme un devoir de justice et de charité, c'est un homme d'état qui en fait la condition du repos public, c'est un citoyen qui la réclame comme un gage de dignité et de progrès. La persécution, l'intolérance, politique insensée, politique contraire à l'esprit du christianisme qui se fonde sur le consentement des ames, et aux yeux duquel la contrainte ôte le mérite; funeste à la religion qui l'invoque, puisqu'elle n'est propre qu'à donner des martyrs à l'erreur, des hypocrites à la vérité. Quant à l'état lui-même, en vertu de quel principe se ferait-il le juge de convictions individuelles? Ayant toute sa tâche ici-bas, comment serait-il l'arbitre de l'avenir surnaturel de l'homme? A l'état il appartient de considérer la religion non comme vraie, mais comme utile. Son devoir comme son droit a pour mesure l'intérêt social.

Mais avec quelle force en plaidant avec tout son siècle pour la liberté de conscience, Turgot ne s'en sépare-t-il pas quand il songe aux moyens d'assurer aux peuples le pain de la vie spirituelle! Aux yeux des encyclopédistes, les religions positives sont des *hérésies de la religion naturelle* (1); Turgot y reconnaît les développemens de cette religion, supérieurs à une foi vague et mal définie, autant que la clarté, l'ordre, la fixité, le sont à l'obscurité d'un dogme dont le monde nous distrait peut-être autant qu'il nous y rappelle. Ces religions, il les trouve elles-mêmes plus ou moins dignes de Dieu, plus ou moins conformes à la nature humaine. Si nulle d'entre elles n'a le droit de réclamer la protection de l'état, ce sera pourtant le devoir de l'état d'en présenter une à l'incertitude des hommes. Ce choix ne saurait être douteux. Est-il une religion qui soit plus sociale que le christianisme? Au reste, nulle objection que Turgot n'ait prévue et réfutée. Il accorde qu'il serait peut-être plus rigoureux en droit, et même en apparence plus libéral, de laisser aux seuls fidèles, sans aucune intervention de l'état, le soin d'entretenir le culte; mais que de dangers dans la pratique! Quelle route ouverte ici à l'indifférence, à l'athéisme, là aux superstitions, au fanatisme! Quelle cause nouvelle et terrible de séparation entre les hommes! Maintenir avec fermeté la distinction en constituant fortement l'alliance, telle est la seule politique qui puisse satisfaire la liberté, conserver l'ordre, as-

(1) Le mot est de Diderot.

surer la sécurité de la religion, scinder enfin le progrès de la société, qui a besoin du concours harmonieux de toutes ses forces.

Quand on lit les écrits de Turgot, ce qui frappe avant tout, c'est que cet esprit est né libre; on voit qu'il suit sa pente encore plus que celle du temps. Cet homme dit avec simplicité tout ce qu'il pense, tant il est dans son naturel, tant il regarde en face la liberté sans ivresse comme sans terreur. A peine échappé de ses fers, le XVIIIe siècle a le ton emporté d'une liberté récemment conquise, ou les craintives réticences d'une indépendance mal sûre d'elle-même. Turgot risque de passer aux yeux de l'église pour un penseur dangereux, aux yeux des philosophes pour un chrétien timoré, et il n'a pas même l'air de s'apercevoir de sa hardiesse. Beaucoup moins occupé de gagner des admirateurs à sa personne que des disciples à sa cause, il brave les périls du franc parler sans songer à en revendiquer les honneurs, tant il semble, lorsqu'il exprime le vrai, que ce soit son ame qui s'échappe! De là cette facile et abondante effusion de son style, ce ton ferme et convaincu, ces traits frappans et énergiques; de là cette sérénité majestueuse empreinte dans ses discours sur l'histoire. Il faut regretter d'ailleurs ce qu'il a laissé de trop imparfait dans la forme de ces écrits. Le style n'est pas un ornement indifférent à la vérité, il sert à son triomphe. Que de ces esquisses, dont la pensée seule est achevée, Turgot eût fait un grand et régulier monument, son influence sur l'esprit humain eût été plus profonde, et il aurait sa place dans l'admiration des hommes auprès de Montesquieu.

En 1761, Turgot fut appelé à l'intendance de Limoges.

Dois-je l'avouer? en voyant Turgot quitter les régions sereines de la science pour entrer dans la vie pratique, je ne puis me défendre d'un sentiment de regret. Turgot, dont les qualités éminentes sont l'étendue et la pénétration, était né philosophe. Innover dans la sphère des idées, telle était sa vocation. Ce n'est pas qu'il doive se montrer inférieur dans l'administration des affaires; mais une pensée triste se mêle ici à l'admiration. Ce que Turgot doit entreprendre, et même ce qu'il doit exécuter, par la faute des temps sera stérile. Il accomplira dans une province de grandes réformes, mais il n'aura fait que devancer de quelques années les changemens bien plus profonds opérés par l'assemblée constituante. Il portera au pouvoir de nobles vues, mais ce grand dessein de prévenir une révolution par une réforme échouera. Par une double fatalité, sa pensée ne laissera guère que des ébauches admirables, sa vie ne rappellera que d'admirables projets.

Cependant la vocation du philosophe le poursuivra jusqu'au sein des études les plus positives. Turgot rapprochera la science de la pratique, mais alors encore il ne cessera pas de la rattacher aux principes les plus élevés.

A une époque où l'économie politique, aspirant à tout dominer, péchait, comme toute science nouvelle, par l'excès de son ambition autant que par l'imperfection de ses théories, c'est l'honneur de Turgot d'avoir su lui marquer sa vraie place dans l'ordre des sciences. Il ne la confond pas avec la morale, avec l'administration, avec le droit; il ne songe pas à y trouver un remède à toutes les plaies de la société. Montrant l'influence de la fortune publique sur l'élévation intellectuelle et morale des individus et sur la liberté générale, découvrant l'action réciproque des causes morales et politiques sur l'état du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, il sait tout distinguer en sachant tout unir, il tient compte de toutes les différences, en n'oubliant aucun rapport essentiel.

Disciple de Quesnay, ami de Gournay, avec lequel il avait parcouru les provinces pour en étudier la situation économique, Turgot unit au système agricole du premier les idées industrielles de l'intendant du commerce. Il fut le plus grand représentant de cette école physiocratique, école purement française par ses origines, sortie des entrailles du XVIIIe siècle, pressentie par Sully, Bois-Guillebert et Vauban, et créée par le docteur Quesnay. Voltaire l'avait raillée d'abord, mais il la salua avec enthousiasme quand il la vit avec Turgot claire et toujours sensée, en restant plus que jamais généreuse et réformatrice.

Quel est le grand principe économique que Turgot vint soutenir devant la France de 1770? C'est la liberté du commerce. Le principe de liberté, il est partout alors : avec Rousseau dans *le Contrat social* pour la politique, avec Voltaire, pour la pensée, dans tous ses écrits. En s'en déclarant le défenseur dans ses *Lettres à l'abbé Terray*, pour le commerce des grains en particulier, d'une manière plus générale pour le commerce et l'industrie, Turgot seconde l'œuvre commune, il est à sa manière l'auxiliaire des grands hommes contemporains.

Ce principe, ce n'est pas seulement comme économiste que Turgot en poursuit le triomphe, il le rattache à l'ensemble de ses vues sur l'homme et sur la société. Il l'établit comme la conséquence nécessaire, comme le corollaire le plus simple du droit de propriété. Il en présente l'application comme le moyen le plus efficace d'assurer et d'augmenter le bien-être, de l'étendre au plus grand nombre. Le bien-être du plus grand nombre! voilà le but que Turgot ne perd jamais de vue. Et ce but si élevé, il l'élève encore. Le bien-être, à ses yeux, intéresse la civilisation tout entière. Par les tentations qu'il écarte et les goûts plus délicats qu'il développe, par l'aisance et le loisir qu'il produit, il contribue à l'avancement intellectuel, au perfectionnement moral de l'homme, autant qu'à sa satisfaction matérielle. Il n'est pas seulement utile, il est sacré. Ainsi, tout, dans la pensée de Turgot, sort d'une commune source. L'économiste qui, de la liberté du commerce, fait une question de justice et de charité sociale, est encore le défenseur du progrès et du

christianisme. Dans Turgot, tout s'accorde, l'homme pratique et le penseur, l'esprit et le caractère. Son esprit est un mélange admirable de hardiesse et de retenue, son caractère un modèle de force et de modération.

Les treize années de l'administration de Turgot dans la généralité de Limoges sont une grande lutte. Simple délégué, il lui faut combattre les dispositions peu favorables du gouvernement; intendant, les préventions des administrés et la mauvaise volonté des magistrats municipaux.

Quand il eut annoncé sa résolution de délivrer les habitans des campagnes de la longue et accablante servitude des corvées, le premier mouvement des populations fut de soupçonner quelque piége. Il ne leur semblait pas naturel qu'un intendant montrât tant de zèle pour sa province. On disait que les sommes demandées aux communes pour les travaux, une fois remises entre les mains de l'intendant, seraient détournées à un autre usage. On répétait que ces apparences d'humanité cachaient quelque intention de tyrannie. A qui s'adresser pour opérer le changement des esprits? Il eut recours à ceux qui avaient alors l'influence la plus directe, la plus continue, aux curés de campagne. Dans sa longue administration, quand des préjugés absurdes vinrent se joindre aux difficultés du dehors, c'est aux curés de campagne qu'il fit constamment appel. C'est eux qu'il choisit toujours pour ses associés dans l'œuvre du bien public. « Vous seuls, leur écrivait-il en 1762, vous seuls en possession de la confiance des peuples, pouvez bien connaître leur situation et les moyens de les rendre meilleurs. Votre zèle embrasse tout ce qui peut tendre au bien public, et tous les services rendus aux hommes sont du ressort de votre charité. » Et il les priait de lui transmettre leurs observations sur l'agriculture, sur l'hygiène, aussi bien que sur l'état moral des habitans. Et lui-même entrait sur tous ces points dans les détails les plus pressans, les plus minutieux, ne négligeant rien, leur recommandant de ne rien négliger, leur parlant toujours au nom de la religion, pour qui rien n'est petit ni méprisable de ce qui intéresse le pauvre, au nom de la loi évangélique, qui voit des frères dans tous les hommes.

En 1770, une disette terrible vint sévir contre la province. La liberté du commerce des grains servit de prétexte aux plaintes du peuple, toujours prompt à accuser le gouvernement du défaut de la récolte. Une ordonnance dissipa les attroupemens; mais c'étaient les esprits que Turgot était jaloux de convaincre. Il savait que rien ne se fait bien qu'avec leur consentement. Il eut le bonheur de l'obtenir cette fois encore à l'aide de ces intermédiaires vénérés, la plus humble des puissances, mais la seule honorable et bienfaisante alors. et ce fut dans cette intendance un touchant spectacle que de voir la religion et la philosophie, la charité et la science, qui partout ailleurs semblaient en

désaccord, travaillant de concert à dissiper les préjugés populaires, à accomplir le bien de tous.

Quant aux difficultés que lui opposait l'autorité, il cherchait à les détourner en montrant l'intérêt général lié aux réformes qu'il méditait pour son intendance. Dans des mémoires qui sont des monumens et que l'abbé Terray, partisan intéressé du régime des prohibitions, citait aux intendans comme des modèles, il établissait que ses projets n'étaient pas de nature à causer préjudice à l'état, que les avantages qu'en retireraient ses administrés profiteraient même au trésor public, et quelquefois le gouvernement toléra qu'il fît le bien dans cette province isolée.

On ne peut voir sans admiration le nombre et l'étendue des réformes que Turgot opéra dans le Limousin, au milieu des soupçons, des attaques, des difficultés de tous genres. Répartir plus également la taille entre les habitans, abolir les corvées, réparer toutes les anciennes routes et créer cent soixante lieues de routes nouvelles, créer les premiers modèles de ces ateliers de charité destinés à concilier le travail et l'aumône, supprimer l'odieux système des réquisitions pour le transport des équipages militaires, permettre dans la milice les engagemens libres et les remplacemens que l'administration avait interdits aux habitans des campagnes, établir entre les communes par le moyen des chemins, par la libre circulation des grains, et, autant qu'il le pouvait, par des mesures prises et des charges supportées en commun, une sorte d'unité, faire en un mot de la province comme un petit royaume, tel est le chef-d'œuvre administratif accompli par Turgot dans l'espace de treize années.

Cependant un règne de soixante ans finissait. Les orgies de la régence et les folies du système de Law l'avaient inauguré; il s'achevait par les scandales de Mme Du Barry et de l'abbé Terray. Louis XV avait paru ramasser en sa personne tout ce qu'il y avait dans son siècle de corruption ignoble et de profond égoïsme. Siècle et roi s'étaient corrompus davantage en vieillissant; siècle et roi s'étaient consolés en pensant qu'ils ne laisseraient pas au châtiment le temps de les atteindre.

Au moment où Louis XVI succédait à son aïeul, la division était partout : dans le gouvernement qui n'était qu'une anarchie de pouvoirs, dans le royaume que les barrières des provinces partageaient en autant d'états opposés d'intérêts, dans la société que séparaient les classes, dans l'esprit humain qui se répandait en mille sectes; mais, en pénétrant un peu plus avant, il est clair que cette division, que ces rivalités si agitées, si bruyantes, viennent se confondre en deux grands partis, l'un voulant maintenir l'état actuel, l'autre voulant le détruire, les classes privilégiées d'un côté, et de l'autre la nation.

Cette lutte touchait à son dénouement. Les abus signalés et flétris par les grands écrivains du siècle semblaient s'être usés par leurs pro-

pres excès. Ils ne s'étaient pas seulement décriés eux-mêmes, ils s'étaient mutuellement déshonorés. Dans une lutte ardente de prérogatives, chaque classe avait prouvé que la constitution des classes rivales était vicieuse, et ce point où chacune s'exceptait seule, l'opinion publique l'avait aisément étendu à toutes. Nulle société n'est possible sans la justice, au moins à quelque degré, et la justice était partout violée. Nul gouvernement n'est durable s'il ne donne en une certaine mesure satisfaction aux idées et aux besoins du temps, surtout s'il n'est supérieur à ceux qu'il gouverne. Au XVIIIe siècle, la nation était supérieure à ses chefs pour les mœurs et pour les lumières. Elle était appelée par le droit du plus digne à gouverner à son tour.

Ce changement s'opérera-t-il par la conciliation ou par la violence? Y aura-t-il une réforme? y aura-t-il une révolution? Telle est la question que le nouveau règne était tenu de résoudre, car il fallait choisir. Il était naturel, dût-on s'arrêter dans cette route, qu'on essayât d'abord des concessions. Telle fut ou telle parut être l'intention de la nouvelle cour.

C'est M. de Maurepas qui appela Turgot au ministère. Deux cents ans auparavant, à la veille aussi d'une grande catastrophe, le cardinal de Lorraine avait fait admettre L'Hôpital dans les conseils de la royauté. Aux deux époques, on vit en présence la vérité et l'erreur, l'esprit d'opposition violente et rétrograde et l'esprit de conciliation; on les vit représentés au pouvoir par deux hommes, sans doute afin que les chefs de la nation fussent clairement instruits des griefs et qu'ils n'eussent pas à rejeter la faute sur la fatalité.

Je ne crains pas de dire que M. de Maurepas fut le mauvais génie du nouveau règne. C'était un de ces hommes comme il s'en trouve toujours au déclin des monarchies, pour les pousser à leur ruine, d'autant plus dangereux que leur opposition aux besoins publics n'est pas toujours une flatterie, et qu'en trompant ils sont de bonne foi. Ces hommes, il ne faut pas trop les maudire. Quelquefois ils servent à leur manière les desseins de la Providence, car ils achèvent de perdre des situations désespérées. Souvent, il est vrai, ils contrarient ces desseins, en empêchant un rapprochement possible entre les partis; mais, dans ce cas même, ils désarment la colère, et, par l'excès de leur folie, le philosophe qui les juge s'attendrit presque sur eux-mêmes.

M. de Maurepas n'était pas un homme profondément corrompu. Il avait même eu l'honneur d'être disgracié pour son opposition aux maîtresses. Ce n'était pas un ennemi du progrès et du peuple; il n'y avait jamais songé. Rien ne prouve même qu'il ne fût de bonne foi quand il appelait Turgot aux affaires sur la désignation de l'opinion publique et de Mme la duchesse de Maurepas; mais son esprit était frivole, ses idées mobiles. C'est ce qui commença de tout perdre. Quand Louis,

épouvanté de sa jeunesse, de son inexpérience, des maux du présent, des menaces de l'avenir, venait témoigner ses craintes au vieux confident, celui-ci souriait; il rassurait le prince, lui disait que ces embarras n'étaient que difficultés communes aux règnes qui commencent, soucis ordinaires de la politique. Quand le roi venait s'en remettre à lui sur un projet, sur une réforme, sur un homme public dont l'état pourrait tirer quelque service, M. de Maurepas se contentait de répondre : « On peut en essayer. » Turgot fut le premier essai du nouveau règne.

Jamais réformateur n'avait montré moins d'empressement à rechercher le pouvoir; jamais réformateur ne se fit moins illusion sur les difficultés qui l'attendaient. Appelé au contrôle-général après un court passage au ministère de la marine, sa première démarche fut de marquer au roi, dans une lettre, la conduite qu'il se proposait de tenir. Il sait qu'en imposant l'économie aux différens services, chacun d'eux ne manquera pas d'invoquer la faveur de l'exception. Il sait « qu'il sera craint, haï même de la plus grande partie de la cour, qu'on lui imputera tous les refus, qu'on le peindra comme un homme dur, que le peuple, aisé à tromper, l'attaquera pour les mesures mêmes qu'il aura prises en sa faveur. »

C'est le devoir qui détermina Turgot à accepter dans un moment si critique la responsabilité du pouvoir; mais il faut que le dévouement soit avoué par la prudence, il faut qu'une entreprise présente des chances de succès. Cette condition ne manquait pas à Turgot. Si le dernier roi avait pu paraître l'image de la royauté décrépite et corrompue, qui n'aurait cru voir dans ce prince jeune, pur, animé des intentions les plus libérales, l'image de la monarchie renaissante, l'espérance de la régénération du royaume? Renouer cette antique alliance du roi et du peuple contre les corps privilégiés, accomplir la réforme sociale par le moyen d'une royauté respectée et puissante, tel est le plan qu'avait conçu Turgot.

L'occasion de mettre ce plan à exécution ne tarda pas à s'offrir. Bientôt les courtisans présentèrent au roi, comme un moyen de popularité, le rappel de l'ancien parlement qu'avait exilé Maupeou. Turgot combattit la proposition avec force; il montra que c'était relever une barrière et non créer un appui. Ce fut en vain. Maurepas, qui insistait pour le rappel, l'emporta, et, après la séance du conseil, le roi, qui venait de céder à son favori, se hâta de dire à Turgot : « Ne craignez rien, je vous soutiendrai toujours. » Ce fut la première faiblesse du prince et la première faute du règne.

La tâche de Turgot était double : il avait à subvenir aux embarras financiers du royaume, à réaliser les réformes nécessaires. Ces deux parties de son œuvre, à beaucoup d'égards, étaient liées entre elles; car, s'il est vrai qu'aux questions les plus élevées, les plus générales,

les plus purement politiques, se trouve mêlée une question de finances, les questions de finances dépendent aussi de l'ensemble de l'administration et tiennent à tout le mécanisme social. Cela parut surtout alors. La crise financière ne s'explique pas seulement par les prodigalités des derniers règnes; celles-ci ne firent que la hâter. La taille, la capitation, les vingtièmes, la dîme, une répartition inégale, inique, les aides, la corvée, les règlemens manufacturiers qui entravaient les progrès de la production, les douanes intérieures qui arrêtaient la circulation des produits, les jurandes et les maîtrises qui opprimaient l'ouvrier, qui nuisaient au travail par des formalités et des lenteurs inutiles, qui constituaient les industries diverses en état d'isolement, d'immobilité, de concurrence permanente, qui enfin rendaient impossible l'abaissement des prix, tous ces abus, tous ces fléaux, pesaient à la fois sur l'état, sur la finance et sur le peuple. La vraie cause du mal était dans l'organisation du royaume. Il fallait que le remède, pour être efficace, fût étendu comme le mal même.

On n'exagère pas en disant que la France manquait en même temps et au même degré de liberté et d'ordre, que le pouvoir était à la fois partout et nulle part. Nulle autorité dont l'action ne fût annulée par une autorité rivale : partout la gêne de l'administration, la prohibition en matière de presse, de religion, non moins qu'en matière de commerce et d'industrie. La Sorbonne, les parlemens, les corporations, se partageaient la tyrannie et quelquefois l'exerçaient en commun. Souvent, dans d'autres temps, la liberté et le pouvoir s'opprimèrent l'un l'autre; mais alors la France avait atteint une sorte d'idéal dans le désordre : elle avait tout le mal que peut faire le pouvoir et pas de pouvoir fort, tout le mal que peut faire la liberté et pas de liberté. C'est une telle situation que Turgot avait résolu de changer en portant le remède avec prudence, avec ménagement, mais avec ensemble et décision, sur toutes les parties malades du corps social. Il fallait les guérir toutes, ou s'attendre à l'une de ces crises violentes qui, en un instant, tuent ou sauvent les peuples.

Ramener dans les différentes parties de l'état et de la société la règle et le mouvement, donner au pouvoir l'unité, non l'unité factice et peu durable du despotisme, mais l'unité fondée sur les lois; établir le plus possible l'égalité civile; enfin combiner de telle sorte la liberté et l'autorité qu'au lieu de s'entraver elles se soutinssent mutuellement, voilà le but commun auquel se rapportent toutes les réformes sociales, politiques, économiques, que le ministre se proposait d'établir.

C'est en vue de l'ordre et de la liberté qu'il méditait de reconstituer l'organisation administrative de la France. Il voulait, disait-il, que les administrés cessassent de considérer le gouvernement comme leur partie adverse, et que le gouvernement n'intervînt que comme juge et

haut protecteur des intérêts de chacun. Pour y parvenir, il fallait que les citoyens fussent appelés eux-mêmes à répartir l'impôt. Des assemblées de communes, des assemblées d'arrondissemens composées des délégués de celles-ci, des assemblées de provinces composées des délégués des arrondissemens, enfin la grande municipalité du royaume, formée de la délégation des provinces, tels étaient, dans ce plan, les différens degrés de la hiérarchie administrative. En fondant sur l'élection le système administratif, il y jetait le mouvement et la vie, et se montrait fidèle à son grand principe, que nul mieux que l'individu lui-même n'est capable de bien juger de son intérêt; en établissant cette élection sur une base large et forte, il donnait à l'administration plus de stabilité; en la concentrant, pour ainsi dire, au sommet, il faisait véritablement de la grande municipalité la tête de la nation : car c'est là que siégeaient principalement l'intelligence et les lumières.

Tout ce système reposait sur la propriété. Les propriétaires de terres étaient seuls éligibles et seuls électeurs. Le succès d'un tel plan eût créé un état sans nulle comparaison supérieur à la mauvaise constitution qui régissait la France, car les petits possesseurs se trouvaient acquérir des droits, tandis que jusqu'alors ils n'avaient eu que des vexations. Mais la réalité sur ce point a assez surpassé ce qu'on appelait alors une rêverie d'utopiste, pour qu'il nous soit permis de trouver un tel système encore trop peu libéral. Au reste, le ministre n'oubliait pas les droits et le bien-être du plus grand nombre. C'était surtout en vue de ce grand nombre qu'il demandait une constitution protectrice au lieu d'une organisation oppressive. Non-seulement il le délivrait de charges accablantes, mais il se confiait dans cet espoir que peu à peu il s'élèverait à la propriété par le travail, dont ses plans économiques avaient pour but de lui assurer les instrumens et le salaire. Ainsi il ruinerait la féodalité sans ruiner l'aristocratie, où il croyait voir les plus hautes garanties de sagesse et d'indépendance,

Il y a cela d'admirable et d'unique en France, que tout ce qui servit à l'affranchissement des peuples ne contribua guère moins au triomphe de l'ordre. Il est peu d'efforts en faveur de la liberté dont la centralisation n'ait profité. Ainsi, en proclamant la liberté du commerce des grains, l'abolition des maîtrises et des jurandes, Turgot ne travaillait pas seulement pour la liberté, il travaillait aussi pour la centralisation, car ces mesures contribuaient à renverser les barrières des provinces, à faire de la France un vaste et unique marché, de ses habitans un grand et unique peuple; elles forçaient les hommes à se voir, à s'entendre, à se concerter, à se servir réciproquement par de libres échanges. Ainsi Turgot se montrait conforme à la grande tradition nationale, à la politique des hommes d'état les plus glorieux qui, presque tous, avaient été

les ouvriers de cette grande tâche; mais ce qu'ils avaient fait surtout en vue du pouvoir royal, Turgot voulait le faire au profit de la nation.

Une pensée d'humanité, de justice, d'ordre public, préside à toutes les réformes que Turgot réalisa. Soit qu'il abolisse la contrainte solidaire, soit qu'il étende à toute la France la suppression des réquisitions pour les convois militaires, soit qu'il supprime à Lyon et à Rouen les monopoles de vente, d'achat et de mouture de grains, soit qu'il accorde à plusieurs ports le privilége de commercer avec les colonies françaises d'Amérique, soit qu'il améliore la navigation intérieure et substitue à des voitures lourdes et dispendieuses ces voitures commodes et d'un prix moins élevé désignées sous le nom épigrammatique de *turgotines*, soit qu'il organise la régie des hypothèques et diminue les frais de banque dans les transactions de l'état, soit qu'il refuse pour son compte le présent de 300,000 livres que les fermiers-généraux avaient coutume de faire au contrôleur-général à chaque renouvellement de bail, et interdise ces pensions honteuses qu'ils payaient à des personnages influens, il sert à la fois la finance dont il diminue les charges et développe les ressources, et le peuple dont il soulage les misères. C'est en vue du peuple qu'il établit la caisse d'escompte, dont l'effet devait être d'abaisser l'intérêt, convaincu que « la baisse de l'intérêt de l'argent, c'est la mer qui se retire laissant à sec des plages que le travail de l'homme peut féconder. »

Mais il fallait aller plus loin. Il fallait frapper le mal à sa racine; il fallait relever d'une longue oppression ce peuple courbé sur le sillon féodal et soumis à la tyrannie des corporations. Proclamer la liberté du travail, c'était proclamer la liberté du peuple. C'est ce que fit Turgot dans ces édits de 1775, par lesquels il le délivrait de la servitude des corvées et l'arrachait à la gêne des jurandes et des maîtrises. C'est une chose admirable de le voir expliquer, dans un langage plein de clarté et de grandeur, la raison sociale ou économique des réformes qu'il accomplit. Il semble que le législateur écrive sur l'image de la loi divine et éternelle. On sent que l'humanité est à l'une de ses grandes époques, que quelque chose de nouveau se prépare dans le monde, que le règne du droit approche. Écoutons les premières paroles de l'édit par lequel il abolit les corporations et proclame l'émancipation des classes ouvrières : « Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes ! » — Toute une révolution est dans ces paroles de Turgot. C'est la noblesse qui passe en des mains nouvelles, c'est comme le symbole nouveau de la civilisation.

Quand Turgot s'était borné à détruire des abus partiels, des mono-

poles locaux, on l'avait supporté; mais, quand il porta la main sur des priviléges qui intéressaient des classes entières, le déchaînement fut universel.

Il eut contre lui le clergé. Une circonstance particulière l'avait déjà indisposé. Au moment de la cérémonie du sacre, d'accord avec Malesherbes, Turgot avait demandé au roi de ne pas prononcer l'abominable formule « d'exterminer les hérétiques. » Les évêques s'y opposèrent; ils répondirent par une remontrance, et répandirent que Turgot avait résolu de tyranniser la religion catholique. Des intérêts moins sacrés éveillaient aussi les alarmes du clergé de France. Ses mesures contre la féodalité atteignaient l'église. Enfin, dans ses mémoires, s'il parlait quelquefois d'augmenter l'influence et les ressources du clergé, il ne désignait par ce mot que les simples curés, et surtout les curés de campagne.

Il eut contre lui le parlement, ainsi qu'il l'avait prévu. M. Hue de Miromesnil prit en main la cause des hautes classes, et, au sujet des corvées, s'attendrit beaucoup sur le sort des riches. M. l'avocat-général Séguier s'étendit sur les mérites du régime prohibitif auquel la France, dit-il, devait la grandeur et l'étendue de son commerce, et il montra la ruine publique sortant de la liberté de l'industrie. Pour que le parlement insérât les édits, il fallut que le roi tînt un lit de justice. C'est ce lit de justice que les philosophes, qui aimaient à jouer sur les mots, même en exprimant des idées sérieuses, appelèrent lit de bienfaisance. Quant à Turgot, sans doute parce que les abus spoliaient le pauvre avec une espèce de régularité, il fut accusé d'attenter à la propriété.

Il eut enfin contre lui, et j'ai honte de le dire, il eut contre lui le peuple. Ce peuple qui était l'objet de toutes ses pensées, ce peuple, comme il l'avait prédit dans sa lettre à Louis XVI, « l'attaqua, pour les mesures mêmes qu'il avait prises en sa faveur. » La nation éclairée le soutint constamment, parce qu'elle savait le comprendre; mais le bas peuple, plus disposé à croire ses flatteurs que ses amis, surtout quand ses amis sont ministres, s'ameuta, persuadé qu'il dépendait du gouvernement de faire cesser la cherté des grains. Les ennemis de Turgot allèrent même jusqu'à répandre que le contrôleur-général avait produit la famine en permettant l'exportation du blé, dont il avait seulement autorisé la libre circulation à l'intérieur. On vit alors des bandes de brigands exciter les paysans à la révolte, incendier les granges, couler à fond les bateaux chargés de blé, arriver jusqu'à Versailles, où le roi eut la déplorable faiblesse d'accorder à leurs cris une diminution dans le prix du pain, pendant qu'à Paris le lieutenant de police, dévoué au parlement, faisait pacte avec l'émeute. Il fallut que Turgot sévît. Le lieutenant de police fut destitué. La justice prévôtale, sans prendre les ordres du ministère, fit pendre deux des principaux instigateurs des

troubles. On répéta que c'était Turgot qui excitait les désordres par l'application imprudente de ses théories, et qu'il versait le sang humain pour assurer leur triomphe.

Est-il besoin de dire qu'il eut contre lui les gens de cour? C'était en un tel lieu une grande nouveauté, un grand scandale que ce langage toujours grave et sincère, que ce souci dominant des besoins du peuple. Turgot dénonçait l'imminence de la crise, la nécessité de la prévenir, il passa pour un esprit remuant, pour un prophète de malheur. Il avait des vues d'ensemble, on l'accusa d'être un homme à système; il osait retrancher à l'oppression quelques-uns de ses priviléges, on l'appela tyran et ennemi des lois. Sa timidité même dans ses relations avec les hommes était tournée contre lui. Au lieu de croire qu'il paraissait fier parce qu'il était timide, on aima mieux dire qu'il était timide par orgueil. La haine se répandit en flots d'injures, s'exprima par des caricatures, des chansons et des épigrammes. Un frère du roi, qui niait alors, mais qui plus tard dut comprendre la nécessité des réformes, Monsieur, depuis Louis XVIII, daigna se faire auteur pour écrire contre Turgot un pamphlet violent, mais beaucoup plus spirituel, il faut le reconnaître, que les injures de d'Éprémesnil, et plus habile que les remontrances du parlement.

C'est le propre de la médiocrité frivole et vaniteuse de s'irriter contre la supériorité du mérite, surtout quand ce mérite est honnête. M. de Maurepas n'était pas seulement hostile aux réformes, il haïssait le réformateur. Il était dur, pour tous ces hommes à qui une certaine intrépidité d'ignorance avait tenu lieu de génie, de se trouver, dans le conseil du roi, en présence de cet esprit ferme et sévère, qui les accablait par la hauteur et l'abondance de ses vues, en présence de cet homme dont le calme inaltérable devait être facilement pris pour dédain par des gens qui, après tout, avaient assez d'esprit pour soupçonner un peu leur manque d'idées. Causes petites et misérables, mais proportionnées par là même à ceux dont nous parlons. Et ne sait-on pas que la vanité blessée est souvent plus terrible que l'intérêt compromis?

On rougit de rappeler les moyens qu'employèrent les courtisans, conseillés ou soutenus par M. de Maurepas, pour perdre Turgot dans l'esprit du roi. Une correspondance blessante pour le roi, injurieuse pour la reine, fut supposée entre le ministre et un de ses amis, et remise sous les yeux de Louis XVI. M. de Maurepas, à qui le prince venait en faire confidence, défendait son collègue avec assez d'habileté pour achever de le rendre suspect.

Pour soutenir Turgot contre les attaques du clergé qui l'accusait d'être un impie, de la noblesse qui l'accusait d'être un spoliateur, du parlement qui l'accusait d'être un despote, des fermiers-généraux qui le jugeaient leur ennemi parce qu'il voulait mettre de l'ordre dans les

finances, des petits marchands qui ne pouvaient souffrir que leurs ouvriers pussent, grace au travail, devenir un jour leurs égaux, contre tous ces corps enfin qui se haïssaient mutuellement, mais haïssaient en commun le réformateur, il eût fallu l'appui constant, énergique de la royauté, et Turgot eut affaire à Louis XVI.

Turgot a écrit quelque part : « Il faut beaucoup de sagacité et même de génie pour savoir toujours connaître son véritable intérêt. » Le génie et la sagacité manquèrent au roi Louis XVI. Sa volonté fut indécise parce que ses idées étaient incertaines. Placé entre un temps qui finissait et une ère nouvelle, il ne fut ni avec le passé ni avec son siècle. Son esprit flotta toujours entre le droit divin et le droit du peuple. Il ne sut où était le vrai, où était le bien, et, en se décidant toujours pour le parti où il croyait les voir, l'irrésolution de sa pensée l'entraîna souvent vers leur trompeuse image. Ces ames faibles, il leur faut pour les éclairer, pour les soutenir, comme une conscience extérieure et visible. Turgot, pendant quelque temps, fut la conscience de Louis XVI; mais, à défaut de principes, des préjugés, des habitudes, vivaient au fond du cœur du jeune roi. Ce fut l'habileté des courtisans de savoir les réveiller. Louis avait dit dans un moment d'effusion : « Il n'y a que Turgot et moi qui aimions le peuple. » On l'amena par scrupule à se défier du ministre réformateur. Son honnêteté, aidée de Turgot, avait jugé que la liberté, l'égalité, ne sont pas des chimères impies, que le devoir du chrétien ne s'opposait pas à ce qu'il leur donnât satisfaction; son esprit, naturellement droit, avait compris que la nécessité politique lui commandait des sacrifices : on lui persuada que céder aux besoins du temps, c'était céder aux philosophes, attenter à la religion, dégrader la couronne et perdre l'état. On le domina par la plus grande crainte qui tourmente les faibles, la crainte de l'inconnu; on le retint par la plus grande prise que présente leur ame, la force de l'habitude. La force de l'habitude et la crainte de l'inconnu rejetèrent Louis XVI dans le passé.

Assiégé, ébranlé par Maurepas, la reine, le comte d'Artois, les évêques, les parlementaires, Louis XVI avait déjà donné plusieurs marques de mécontentement au ministre philosophe. Déjà Maurepas, par des scènes habilement ménagées, avait su amener Malesherbes à donner sa démission. Turgot ne voulut pas encourir le reproche d'avoir désespéré trop tôt du bon sens des hommes et du succès de la bonne cause. Il ne voulut pas quitter la place qu'on ne l'en eût chassé. Ce jour ne tarda pas à arriver. Turgot venait de lire à Louis un mémoire que le prince avait reçu avec impatience et écouté avec ennui. « Est-ce bientôt fini? avait dit le roi. — Oui, sire. — Tant mieux, repartit Louis XVI. » Deux heures après, le ministre recevait sa lettre de renvoi.

Turgot reçut la nouvelle de sa chute avec calme, comme il avait appris celle de son élévation; mais, insensible au coup qui frappait sa per-

sonne, il ne put dérober son ame à de douloureux pressentimens. Il sentit que sa chute entraînait celle de la monarchie. Dans une lettre au roi, dernière justification de ses vues, dernière prophétie de ce qui devait arriver, il laisse échapper ces paroles pleines de tristesse : « Tout mon désir est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille et pour vous et pour vos peuples qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. » Et, s'épanchant devant quelques amis, il ajouta : « La destinée des princes conduits par les courtisans est celle de Charles Ier. »

Voltaire ne manqua pas à la défense de celui qu'il n'avait jamais cessé de soutenir. A tous les momens importans de la vie de Turgot, on entend cette grande voix du siècle encourager le réformateur. Quand Turgot est nommé intendant de la province de Limoges : « On prétend, lui écrit le philosophe, qu'un intendant ne peut faire que du mal; vous prouverez, j'en suis sûr, qu'il peut faire beaucoup de bien. » Quand Turgot est attaqué par le parlement, Voltaire écrit des brochures pleines de verve pour flétrir les corvées et défendre la liberté du commerce. Plus tard il baise en pleurant « la main qui a signé le salut du peuple. » Turgot tombe du pouvoir, Voltaire s'écrie : « Ah ! quelle nouvelle j'apprends! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? Je suis atterré. Je ne vois plus que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et le cœur. » Et il le venge de toutes les attaques en lui adressant l'*Épître à un Homme*.

Tandis que le philosophe se lamentait, les privilégiés se livraient aux transports d'une joie bruyante. La cour présentait l'aspect d'une fête. Sa satisfaction devait bientôt être complète. Les priviléges furent rétablis. Le roi céda devant le parlement. Les édits qu'il avait fait enregistrer furent annulés; les jurandes, les maîtrises, les corvées remises en vigueur. Et, comme s'il n'y avait pas assez d'abus, le contrôleur-général qui succédait au fondateur de la caisse d'escompte créa la loterie de France.

Ainsi les voies de conciliation ont été tentées par Turgot, et elles l'ont été vainement. Cour, parlement, clergé, sont restés sourds aux besoins de tout un siècle, de tout un peuple réclamant par la voix d'un ministre. Le second moyen d'accomplir un changement inévitable reste donc seul : la force est l'unique recours du bon droit. Elle éclatera, cette révolution que Turgot essaya de prévenir. L'avertissement a été clair et solennel, le châtiment sera terrible. Ils ont refusé d'abandonner leurs priviléges, et leurs biens seront confisqués; ils n'ont pas voulu sacrifier la plus faible partie des jouissances de la vie, et leur vie sera prise sur

les échafauds, leur vie et celle des innocens qu'ils entraînent à leur suite. On verra la justice établie par les moyens de l'iniquité et la plus sainte des causes souillée à l'égal de la plus impure. Le mot du frivole Maurepas, « on peut en essayer, » déjà commence à s'attacher au roi comme une destinée. Son règne ne sera qu'un long essai. Il essaiera des ministres réformateurs et des ministres courtisans, il essaiera des faiblesses et des coups d'état, de tout, excepté d'un plan suivi et d'une volonté résolue, jusqu'au jour où la sentence d'une assemblée lui apprendra que le temps des essais est fini, et que, devant les partis soulevés, la faiblesse est traitée comme la trahison, et l'honnêteté qui hésite comme le crime déterminé.

En face de ces grandes crises, l'esprit se replie sur lui-même et s'interroge avec effroi sur les chances qui furent offertes aux hommes de les prévenir; mais, aux prises avec l'inconnu, il est réduit à des suppositions, tout au plus à des vraisemblances. Était-il possible que Turgot prévînt la révolution? Les sentimens et les idées des différentes classes étaient-ils à la hauteur des institutions qu'il méditait de donner à la France? Ne fallait-il pas que les esprits fussent jetés, pour ainsi dire, et mêlés dans le moule ardent des révolutions? Ne fallait-il pas que l'ancienne France fût d'un seul coup renversée et brisée par le peuple, puis refondue d'un seul jet par la main puissante d'un despote? Enfin, si, s'élevant au-dessus des circonstances passagères, on rattache cette question à des considérations plus hautes et aux lois immuables de l'ordre éternel, n'est-ce pas la destinée même de l'homme de tendre au bien par la lutte et par la douleur? Le Dieu bon n'est-il pas aussi le Dieu sévère, et, en préparant la terre comme un séjour de bonheur et de gloire pour l'humanité, n'en a-t-il pas fait aussi un lieu d'exercice où il faut que tout mal ait son châtiment, et tout bien son épreuve? Combien ne l'a-t-on pas dit! toutes les grandes choses ont été mises au prix des grands sacrifices, la science au prix des labeurs de l'esprit et de l'amertume du doute, la vertu au prix des peines qui déchirent le cœur. La vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité physique, se sont établies par les prisons, par les supplices. N'était-ce pas une nécessité douloureuse, mais inévitable, que la liberté, qui n'est ni moins grande ni moins précieuse, eût aussi son baptême de sang?

Questions solennelles et terribles qu'on n'ose pas trancher, qu'on hésite à poser même! questions difficiles à résoudre, comme toutes celles où se trouvent engagées la liberté de l'homme et l'action de Dieu sur le monde! Mais, quelque parti qu'on choisisse, il est impossible de ne pas reconnaître qu'essayer de prévenir la révolution française fut une entreprise aussi raisonnable qu'elle était glorieuse. Si cette entreprise présenta jamais quelque chance de succès, c'est certainement à ce moment de l'histoire, au début d'un règne nouveau, quand la nation,

qui n'était rien dans le gouvernement, se fut trouvée heureuse d'y être admise enfin pour une part, quand elle n'avait pas appris qu'elle pouvait élever son ambition plus haut encore. Turgot ne se dissimula pas les difficultés de la tâche, mais ce fut son honneur de les voir et de les affronter. Nul autre n'était plus capable de mener à bien une telle entreprise. Plein de dévouement au vrai christianisme et à la philosophie, à l'ordre et au progrès, à la monarchie et à la liberté, il tenait au passé par ses mœurs, au siècle par ses idées. Si la gloire de sceller l'alliance des temps anciens et des temps nouveaux eût été donnée à un homme, elle eût appartenu à l'esprit modéré et hardi, au ministre prudent et ferme, qui les réconciliait dans ses théories et les associait dans sa personne.

Turgot porta dans la retraite les goûts élevés et purs, l'activité intellectuelle de sa jeunesse; occupé tout entier de philosophie et d'expériences scientifiques, réduit par la haine des privilégiés à ne servir plus les hommes que par sa plume, il soutint une correspondance active sur la politique et l'économie sociale avec les plus grands esprits du temps en Angleterre et en Amérique. C'est un beau moment dans l'histoire de l'esprit humain que celui où s'entretiennent à travers les mers, sur ce qui est utile à tous les hommes, sans acception de classes ni de peuples, Adam Smith, Franklin et Turgot.

Le 20 mars 1781, la mort enleva Turgot âgé de cinquante-quatre ans. Bien que cette fin semble prématurée, nous pensons que Turgot mourut à propos : son rôle était fini. Les hommes qui devaient accomplir l'œuvre de la régénération étaient ses disciples, mais des disciples qui, pour la plupart, dépassaient de bien loin la hardiesse du maître. Il vit approcher l'heure où ses théories allaient obtenir une victoire éclatante, il ne vit pas celle où elles devaient être défigurées et souillées. Il put lire le *Compte-rendu* de Necker, où l'adversaire de Turgot était contraint d'avouer la nécessité de revenir aux mesures économiques du ministre déchu. Il put mourir dans la foi de son triomphe. S'il ne lui fut pas donné d'entrer dans cette terre promise qu'il avait dès long-temps annoncée, et où il voulait conduire la nation, du moins il eut la joie de l'entrevoir et de la saluer. Peut-être sa mort épargna-t-elle un crime à la France. A quelques années de là, on vit Bailly porter sur l'échafaud sa modération et ses vertus; on vit Malesherbes, après avoir protégé d'une dernière et inutile défense cette royauté que les deux ministres n'avaient pas séparée de leur amour pour le peuple, aller à la mort dans le même tombereau que d'Éprémesnil, le défenseur du parlement, l'accusateur de Turgot; on vit Condorcet, son ami, son disciple, écrivant en face de l'échafaud ses *Esquisses sur les Progrès de l'esprit humain*, mourir, comme Turgot serait mort, avec une confiance sereine dans l'avenir de l'humanité sur la foi de six mille ans d'histoire et de l'éternelle raison.

Il est temps de faire un dernier retour sur cet homme qui fut l'un des plus éminens penseurs du XVIIIe siècle, dont il porta les idées au pouvoir. Turgot, avant tout, est un grand esprit; cet esprit est plein d'élévation et de fécondité, de pénétration et de droiture. Sa curiosité, comme celle du siècle, est universelle; mais il porte dans ses vues une impartialité que le siècle ne connaît pas. Cette grande qualité de l'esprit, il la tint de lui-même, non des événemens. Sa pensée, qui avait prévenu la maturité de l'âge, ne devança pas moins l'expérience des temps. Il unit à un rare degré la force et la mesure; on serait même tenté de croire que cet irréprochable équilibre des facultés de son esprit atténue un peu la puissance de l'effet, et que cette perfection même voile en partie sa grandeur. Comme ministre, Turgot a encouru un double reproche : on a prétendu qu'il avait mal compris la situation et peu connu les hommes. La première de ces imputations ne supporte pas l'épreuve des faits : ses mesures furent aussi modérées qu'elles étaient justes. Quant au reproche d'avoir peu connu les hommes, on a vu que Turgot ne se trompa point sur leur compte en arrivant au pouvoir, mais peut-être se montra-t-il moins habile à traiter avec eux; peut-être n'eût-il pas assez de cette souplesse qui est un des moyens de la force. Il ignora l'art de faire servir au bien de l'humanité même les faiblesses humaines; il voulut que les moyens fussent en tout aussi irréprochables que le but. Quand on a résolu de dire la vérité aux passions, il y faut mettre des ménagemens infinis. Turgot eut, je crois, le tort de ne pas assez leur en demander pardon.

En somme, peu d'hommes furent plus complets, peu de destinées mieux remplies, et cette destinée, à tout prendre, fut heureuse. Elle alla complétement au but de la vie humaine, qui est de connaître, d'aimer et d'agir. Ses souffrances mêmes peuvent être enviées, car elles eurent leur source dans ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé, l'amour de la vérité et des hommes, et elles tinrent moins aux événemens, qui le traitèrent avec faveur, qu'aux échecs de ses idées, qu'il savait devoir être passagers. Turgot est un homme de foi dans un siècle de scepticisme. Il a écrit de Christophe Colomb : « Je n'admire pas Colomb pour avoir découvert l'Amérique, mais pour s'être engagé à sa découverte sur la foi d'une idée. » Nous aussi, nous admirons Turgot, non pour avoir touché ces plages où des contemporains égoïstes ne lui permirent pas d'aborder, mais pour les avoir cherchées avec une généreuse confiance. Nous l'admirons pour avoir cru au bien avec fermeté, pour l'avoir poursuivi sans défaillance, pour n'avoir pas un instant cessé de faire du progrès la foi de sa pensée et le but de sa vie.

HENRI BAUDRILLART.

QUESTION DANOISE.

L'Allemagne recommence depuis quelque temps, avec plus de vivacité que jamais, sa controverse nationale sur l'avenir de la monarchie danoise. Une déclaration significative émanée de la cour de Copenhague, à la date du 8 juillet, a renouvelé tout le débat. La question ne doit peut-être pas recevoir de décision très immédiate, et la France, au premier abord, ne semble pas très directement intéressée; mais il ne faut cependant pas resserrer si fort nos horizons pour vivre de mieux en mieux au jour le jour, et, d'autre part, la question en elle-même se trouve naturellement si confuse, elle se complique de tant d'incidens, qu'il est bon de l'éclaircir à l'avance. De toutes les affaires du Nord, il n'y en a pas une qui ait été chez nous moins étudiée ou plus mal entendue; il est par exemple de certains libéraux français auxquels les politiques d'outre-Rhin ont dû savoir bien bon gré de la chaleur avec laquelle ils soutenaient les prétentions germaniques contre les prétentions du Danemark. Nous ne serions même pas étonné que nos voisins, suivant l'habitude, ne se fussent un peu moqués de la simplicité de ces généreux avocats qui croyaient voir des progressistes en armes pour l'émancipation là où n'apparaissent que des plaideurs aux prises sur un point de droit féodal : nous ne voudrions pas mériter la même ironie. Cherchant d'un côté comme de l'autre les témoignages sincères, nous tâcherons d'exposer avec pleine équité la nature et l'origine du litige, les intérêts en jeu, les torts réciproques des deux peuples, les dangers d'une solution extrême, les nécessités générales qui demandent un accommodement. La question est épineuse et longue; notre constant effort sera d'être bref et net.

La monarchie danoise se compose de deux parties très distinctes : le royaume de Danemark, formé par le Jutland et les îles; les duchés allemands de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg, ces deux derniers membres du corps germanique, le premier mélangé de sang danois dans une proportion assez considérable. Le Danemark proprement dit compte environ 1,400,000 ames; il y en a 455,093 en Holstein, et 348,526 en Schleswig : ensemble, pour les deux, 793,619. Un gouvernement respectable, avec 2 millions de sujets, tombera-t-il à l'état de puissance inférieure en en perdant d'un coup 800,000, auxquels il commandait depuis quatre cents ans? Tout le procès est là. Expliquons comment il s'est engagé.

Il faut d'abord reconnaître qu'il n'y a point entre la population danoise et la population germanique de ces insurmontables différences qui créent des antipathies nationales. Leurs langues, pour être distinctes, ne sont cependant pas très éloignées l'une de l'autre; leurs territoires se touchent sans grandes barrières qui les séparent. Les mœurs, le génie, le caractère, se ressemblent en plus d'un point; la race serait au fond la même, si l'on s'en rapportait aux théories conquérantes de l'histoire allemande. Les Jutes et les Angles, qui descendirent en Bretagne avec les Saxons, étaient, dit-on, des Germains, et les Normands, qui les dépouillèrent et les domptèrent tous, étaient encore Germains comme eux; c'est du moins la science germanique qui les a naturalisés : nous pensons nous rappeler que le roi de Bavière a mis le sage Alfred dans sa Walhalla, et, si le duc Rollon n'y a point de place, c'est probablement pour s'être mésallié en épousant une femme française. Des relations plus positives unissent d'ailleurs de toute antiquité les duchés de Schleswig et de Holstein au royaume de Danemark. Quels que soient les termes mêmes et les conditions de l'alliance, on ne saurait nier qu'elle n'ait en fait presque toujours subsisté; la rompre maintenant d'une manière absolue, c'est renverser à tout hasard un équilibre accepté pendant des siècles. La situation de l'Europe n'est-elle pas déjà chargée de difficultés assez nombreuses, sans qu'il faille tant se hâter d'en provoquer de nouvelles en dissolvant une association qui avait été jusqu'ici l'un des pivots de la politique générale du Nord?

Le plus succinct résumé suffit à prouver la permanence de ce pacte international, pacte tantôt forcé, tantôt volontaire, moins étroit pour le Holstein, plus primitif pour le Schleswig, tout-à-fait récent pour le Lauenbourg, mais au demeurant, et malgré ces diversités, consacré néanmoins par les claires convenances de l'Allemagne et de l'Europe.

Terre danoise d'origine, devenue plus tard *marche* allemande, le Schleswig fut bientôt repris par les rois de Danemarck; donné comme fief héréditaire à la maison de Holstein, il a fait retour à la couronne lorsque les ducs d'Oldenbourg, heritiers des comtes de Holstein, ont

été appelés à la porter. Aliéné depuis lors pendant trois siècles, à titre d'apanage, au profit des branches cadettes de la famille royale, le Schleswig a été définitivement réintégré par les armes en 1713, légitime avantage conquis sur des vassaux révoltés et sanctionné d'ailleurs soit dans la paix générale de 1720, soit dans le traité russe de 1773.

Terre tout allemande, le Holstein a toujours été pour ainsi dire juxtaposé au Danemarck, mais, à la différence du Schleswig, il ne lui a point été incorporé; il lui a fourni ses rois, mais les rois de la maison d'Oldenbourg ont gouverné le Holstein parallèlement avec le Danemark, comme les princes de Brunswik ont gouverné le Hanovre parallèlement avec l'Angleterre. Aliéné en partie comme le Schleswig, il n'a peut-être pas été si péremptoirement réintégré. Un instant, il est vrai, fondu dans le royaume, en 1806, après la chute du saint-empire, le Holstein a ressaisi et devait ressaisir cette sorte d'indépendance en 1815 après la chute de l'empire français : de nouveau distingué du royaume, il n'a pas cessé de lui être agrégé.

Quant au Lauenbourg, on sait comment le congrès de Vienne, dépouillant Frédéric VI de la Norwége, finit par lui accorder ces deux petits bailliages en guise d'indemnité. Le congrès aurait encore fait beaucoup moins pour le Danemark et beaucoup plus pour la Suède, s'il se fût prêté aux intentions d'Alexandre et aux convoitises de Charles-Jean. La diplomatie européenne prévit par bonheur les fâcheux résultats d'une spoliation trop radicale. Solennellement installée dans la possession exclusive des pays allemands qu'elle s'était à si grand'peine ou associés ou soumis, la monarchie danoise se consola de ses revers en pensant qu'ils pouvaient encore lui coûter davantage. Elle ne s'attendait pas alors aux complications qui menacent maintenant de lui ôter une moitié de cette moitié qu'on lui laissait en 1815.

Voici en effet se qui se passe et comment, après cette longue communauté d'existence, les duchés de Schleswig et de Holstein, le Lauenbourg lui-même, leur récente annexe, semblent à la veille de se séparer du Danemark. La branche régnante d'Oldenbourg touche à sa fin; l'extinction de la dynastie paraît sinon très prochaine, du moins très assurée; la descendance lui manque. Le fils unique de Christian VIII, Frédéric-Charles, prince royal, n'ayant point eu d nfant de sa première femme, Wilhelmine de Danemark, s'est remarié en 1841 avec la princesse Caroline de Mecklembourg-Strelitz, sans avoir été jusqu'ici plus heureux; la princesse est même retournée dans son pays, et elle a signifié l'intention d'y rester. Des intrigues et des raisons de toute sorte ont empêché jusqu'ici un nouveau divorce et une troisième alliance. A défaut d'héritiers dans la ligne directe, s collatéraux arriveraient ainsi à la succession : c'est là que naissent les difficultés. Lorsque la révolution de 1660 eut fondé le gouvernement absolu en Danemark,

une loi constitutionnelle, promulguée en 1665 sous le titre de *Loi royale* (*Kongelovew*), déclara la couronne héréditaire pour toute la descendance de Frédéric III, soit masculine, soit féminine, conformément à la rigueur du droit de primogéniture et de représentation. Selon cet ordre inscrit réellement, quoi qu'on en dise, dans le droit public du royaume, la ligne féminine se trouverait aujourd'hui la plus proche du dernier prince régnant de la dynastie qui s'éteint. La ligne masculine représentée en premier lieu par le duc d'Augustenbourg ne viendrait donc point à la succession royale; l'héritier présomptif serait le prince Frédéric de Hesse, cousin germain par les femmes du prince royal Frédéric-Charles; encore faudrait-il compter avant lui sa propre mère, sœur du roi Christian VIII; mais le Holstein, fief allemand de la maison d'Oldenbourg, n'a pu tomber sous le coup de la loi danoise de 1665, il est resté régi par son droit propre qui n'admet point les femmes à succéder : en tant que fief masculin, il appartiendrait nécessairement au duc d'Augustenbourg, le même que la parenté plus rapprochée de la ligne féminine écarterait cependant du trône de Copenhague. Ce n'est pas tout. Des ambitions plus exaltées et moins justes voudraient imposer au Schleswig une semblable destinée, sous prétexte qu'il est domaine des princes d'Oldenbourg et non point partie intégrante du Danemark; enfin il n'est pas jusqu'au Lauenbourg qui ne dût, dans ce système, retourner à l'Allemagne. De la sorte, les pays allemands échapperaient pour toujours à la monarchie danoise, et la nouvelle dynastie, couronnée en vertu du droit de primogéniture de la ligne féminine, n'aurait pas même la chance de recouvrer jamais les duchés inféodés à la ligne masculine. Tristement renfermés dans l'extrémité septentrionale de la péninsule cimbrique, rejetés presque au voisinage du Lim-Fiord, plus au nord que le petit Belt, les souverains hessois devraient voir sans y rien gagner bien des maîtres se remplacer dans les anciennes possessions du Danemark, puisque celles-ci pourraient être successivement occupées par les ducs d'Augustenbourg et de Glücksbourg, par l'empereur de Russie, par les membres de la famille de Wasa, par les ducs actuels d'Oldenbourg, tous descendans plus ou moins indirects de cette ligne masculine à jamais investie de la terre germanique.

Telle est la perspective, telles sont les éventualités qui réjouissent aujourd'hui les cœurs allemands. On ne saurait exprimer avec quelle vivacité cet espoir s'est comme emparé de l'opinion publique; on dirait moins encore avec quelle ardeur on proteste contre les mesures qui sembleraient le déranger. Les mouvemens du gouvernement danois, déjà surveillés de près depuis deux ans, sont épiés depuis deux mois par les passions les plus ombrageuses. La guerre s'est engagée dans la presse et dans la science; les érudits et les publicistes ont pris parti dans chacun des camps. En face de toute l'Allemagne savante qui l'attaquait,

le Danemark a défendu comme il a pu l'intégrité de la monarchie danoise : on a fait une question de texte d'une question de bon sens pratique. Les écrits se sont multipliés à l'infini dans un sens ou dans l'autre, et, comme il convenait naturellement en pareil cas et avec de pareils jouteurs, les considérations politiques ont tenu bien moins de place que les dissertations sur le droit féodal (1). Quoi qu'il en soit, le peuple allemand, ses universités, ses journaux, ses représentans, tous délaissent en ce moment les intérêts plus positifs dont ils étaient hier préoccupés et se jettent sur ce nouveau débat avec cet entrain singulier, avec cette véhémence inquiète, qui depuis quelque temps sont au fond des esprits. Ce bruit unique domine les mille bruits qui couraient dans la foule : princes et sujets s'entendent; il faut arracher à la domination danoise les frères qu'on a dans les duchés. D'autre part, les Allemands des duchés répondent de leur mieux à ces démonstrations enthousiastes; l'université de Kiel affecte, vis-à-vis de la cour de Copenhague, une ferme attitude de résistance; les états provinciaux donnent le branle aux résolutions énergiques, et, si quelque décision effective du cabinet danois heurtait plus rudement qu'on ne l'a fait encore cette universelle pensée d'émancipation, l'on ne peut savoir aujourd'hui ce qui s'ensuivrait. Au seul aspect des duchés, on se croirait à la veille d'un jour de violence. D'où vient donc cette soudaine excitation de l'Allemagne, qui la distrait si prodigieusement de tant d'autres? D'où vient aussi, chez les habitans du Schleswig et du Holstein, cette antipathie si profonde pour un état de choses dont ils s'accommodaient encore il y a douze ou quinze ans, et qu'au dire des Allemands eux-mêmes ils avaient pris alors en grande affection? Il faut éclaircir ces deux points; c'est en les saisissant bien qu'on tient le nœud de toute l'affaire.

I.

L'empressement de l'Allemagne au sujet de la succession danoise s'explique par les différentes causes que voici : une raison de droit féodal, qui n'est qu'un prétexte érudit; une raison de nationalité, prétexte sentimental; une raison ici mal entendue d'intérêt européen, la crainte

(1) Nous citons ici les ouvrages à consulter : d'abord le texte des débats parlementaires de 1844, où le droit de succession dans les duchés fut pour la première fois officiellement mis en cause; — puis les écrits d'hommes distingués comme Dahlmann l'historien, le juriste Michelsen, Falk, Samwer, tous dévoués à la cause germanique; — enfin, dans le sens danois, une brochure déjà plus ancienne et publiée en français : *Essai historique sur la question de succession du royaume de Danemark, et analyse de droit quant aux duchés de Schleswig et de Holstein*, par le baron de Dirkink-Holmfeld.

des Russes; une raison très positive d'intérêt exclusif, l'intérêt suprême du Zollverein.

Au-delà du Rhin, l'érudition prend toujours beaucoup de place dans la politique, surtout dans la politique conquérante. On remonte volontiers le cours des âges jusqu'à ce que l'on y trouve le texte ou l'événement favorable aux ambitions germaniques; on sait par exemple négliger tout ce qui les contrarie. Nous ne suivrons point la polémique allemande sur ce terrain où les Danois ont trop vite accepté la lutte. Quel que soit le sérieux avec lequel les deux partis se passionnent pour cette controverse de feudistes, nous ne faisons pas grand cas des argumens qu'ils vont chercher si loin. Le Danemark a découvert dans ses archives que, le Holstein étant pays de droit lombard et non pas de droit saxon, les femmes y pouvaient régner : belle invention aussitôt bafouée par l'Allemagne! L'Allemagne, de son côté, pour s'autoriser à mettre la main sur le Schleswig, s'empare d'une pragmatique de 1460 qui déclare le Schleswig inséparable du Holstein; elle n'oublie qu'une chose, c'est d'ajouter que dans cette pièce même le Schleswig est qualifié de fief danois. L'Allemagne a contre elle un acte de 1721, qui prouve l'incorporation formelle des parties apanagères du Schleswig à la couronne; qu'importe? Cette couronne qui se complète, ce n'est point, vous dit-on, la couronne de Danemark; c'est la couronne indépendante des ducs de Schleswig, rois par hasard à Copenhague, mais au fond bons princes allemands plus appliqués à leur patrimoine qu'à leur état.

Nous avons peu de goût pour ces discussions trop rarement sincères; il n'y a jamais eu de plaideur qui manquât de pièces. Nous doutons que la science gagne beaucoup à s'aventurer au milieu de ces défilés de la diplomatie; elle y prend trop souvent deux poids et deux mesures. Le mieux qu'elle fasse en pareil cas, c'est de justifier au nom du passé les vraies convenances du présent. Il serait plus droit et plus sage de les accepter tout de suite pour elles-mêmes; on ne risquerait pas du moins de les combattre. L'Allemagne, qui lutte aujourd'hui si honorablement pour s'instruire dans la pratique des institutions modernes, n'apprendra-t-elle donc jamais à laisser du passé ce qu'il en faut laisser? Ou bien, en la voyant tellement acharnée depuis deux ans à équivoquer sur une déclaration de 1460 et sur une charte de 1721, faudrait-il peut-être se demander si elle obéit là au pur amour de la vérité historique, s'il n'y a pas quelque mobile moins désintéressé dans cette patience d'antiquaire avec laquelle ses doctes maîtres fouillent la poussière des titres?

Ce qu'il y a d'abord sous toute cette érudition, plus laborieuse qu'exacte, c'est l'égoïsme de la nationalité, l'exaltation germanique par excellence. Là où l'Allemand pose une fois le pied durant la suite des siècles, la terre

est à lui; lisez plutôt les pamphlets de M. Arndt (1). Nous acceptons la grandeur future de l'Allemagne, nous comptons sur son avenir, et nous nous en réjouissons; mais, nous osons pourtant le dire, le commencement de la sagesse, ce sera chez elle d'abdiquer tout-à-fait cette nationalité accaparante et jalouse qui met les autres peuples au ban de son orgueil, et trouve partout son bien à reprendre. Nous espérons que la vie politique, dont les Allemands pénètrent chaque jour davantage les réalités, leur ôtera insensiblement cette opiniâtreté étroite et querelleuse; nous regrettons ces visées rétrospectives qui leur viennent encore parfois dans de soudains accès d'humeur triomphante. La question danoise a malheureusement eu le privilége de réveiller ce mauvais esprit. Rien ne saurait mieux le faire connaître que quelques feuilles livrées à la presse par M. Arndt au commencement de 1845. Un Holsteinois lui avait écrit pour l'engager à « dire une bonne parole dans une bonne cause. » Le vieux poète de 1813 n'a pas besoin qu'on le prie bien fort. « Dieu merci, répond-il, voici le temps allemand qui recommence un peu; je devrais cacher ma tête blanche devant mon noble et grand peuple, si j'avais peur de cette libre parole qu'on me demande, si je ne croyais pas qu'avec mes braves Holsteinois, une bonne parole, selon le proverbe, trouve toujours une bonne place. » M. Arndt établit donc à sa façon la gravité du litige. « Où furent jadis nos frontières? où sont-elles maintenant? Il y a trois cents ans toute la mer du Nord était à nous, et on l'appelait la *mer allemande*. Alors aussi nous avions tout le sud de la Baltique depuis Kiel jusqu'à Narva. Devenus maintenant des étrangers, les Belges, les Hollandais et les Anglais règnent sur notre mer du Nord; si l'on nous enlève aujourd'hui le Holstein et qu'on resserre nos côtes entre l'Oder et la Vistule, nous perdons de ce coup-là tout espoir de recouvrer jamais la Baltique, notre propriété. » Aussi faut-il voir comment on traite les Danois, auteurs de tout ce péril. Les Danois sont « un pauvre petit peuple d'une vanité vraiment grotesque; » Ils se permettent de dire : La grande nation danoise! Ils s'imaginent qu'ils prendront de force les Allemands des duchés, et il n'est pas de ridicules bravades que « cette petite grande nation ne jette à la face du puissant peuple allemand. » Que les Danois n'appellent point la Russie à leur aide, et « les gens des duchés les auront bientôt précipités à la mer et poursuivis dans leurs îles. » — Voilà de la vraie politique teutonne.

Au fond pourtant, s'il y a jamais eu nationalité compromise, ç'a été celle du Danemark sous la longue pression des influences germaniques.

(1) Celui-ci notamment, qui, daté de février 1831, se retrouva de mode en 1840 : — *Die Fragen uber die Niederlande und die Rheinlande.*

Le Danemark a successivement tout reçu de l'Allemagne : le catholicisme et la réforme, le système féodal et le servage rustique, l'organisation militaire et la culture des lettres. Il est même allé prendre la lignée de ses rois sur le sol d'où lui était arrivée la civilisation. Ceux-ci ont le plus souvent épousé des princesses allemandes, et leur cour a toujours été remplie d'Allemands. C'est seulement en 1784, lorsque Frédéric VI, encore prince royal, gouverna comme régent à côté de son père Christian VII, que la langue danoise fut employée pour les affaires d'état; jusqu'alors elle était reléguée parmi les basses classes, et l'on vit siéger dans le conseil plus d'un ministre qui ne la parlait pas. La prépondérance allemande eut son moment glorieux avec le comte de Bernstorff, l'hôte et l'ami de Klopstock, le ministre du sage Frédéric V, qui, de concert avec ce grand roi, fonda la prospérité du Danemark; mais elle eut ensuite son moment critique et son terme avec Struensée, qui périt victime de ses dédains pour le sentiment danois.

Comme le médecin Struensée, moins brillans et moins malheureux que lui, beaucoup d'aventuriers allemands venaient alors chercher fortune à Copenhague; l'armée, mise sur le pied de permanence depuis le XVIIe siècle, était leur refuge naturel; ils y introduisirent bientôt le système prussien; le soldat danois, commandé en allemand par des officiers allemands, plia sous la discipline et sous la canne allemandes. L'esprit national, blessé par la brutalité fanfaronne de ces maîtres étrangers, se vengeait à moitié dans les farces populaires de Holberg; jusqu'au jour de la réaction, il ne se garda pur et sans mélange que sur la flotte, chez les matelots, ces rudes représentans de la vieille fortune du Danemark. La réaction se produisit enfin; que l'on dise maintenant si elle n'était pas juste! Elle s'est peu à peu développée sous le règne de Frédéric VI, et le roi Christian VIII, aujourd'hui régnant, a proclamé solennellement, en montant sur le trône, « qu'il était Danois de toute sa personne et de toute son ame. » Que ce mouvement ait peut-être été trop loin dans ces derniers temps, en présence d'éventualités chagrinantes; que l'esprit danois se soit fait à son tour agressif au moment où la monarchie danoise est menacée d'un démembrement, on doit peut-être l'avouer, et la prudence comme l'équité veulent assurément qu'on se méfie de pareilles exagérations; mais la nationalité allemande des duchés est-elle vraiment assez compromise pour motiver cette croisade improvisée tout à la fois sur les bords du Neckar et de l'Oder, pour que les Allemands de l'Allemagne crient si haut à la délivrance de leurs frères persécutés du Schleswig et du Holstein? Nous ne le croyons pas. Nous croyons, au contraire (et nous imaginons bien que, dans cette veine d'enthousiasme, on ne nous pardonnera guère notre hérésie), nous croyons que cet enthousiasme lui-même, ce *teutonicus furor* est la plus dangereuse passion qui puisse détourner

la pensée publique des voies salutaires où elle était engagée; nous craignons que certains gouvernemens n'exploitent à propos une diversion si favorable au maintien de leurs idées les plus chères. Ces beaux jours d'exaltation triomphante en l'honneur de l'unité allemande n'ont-ils pas été jusqu'ici les sûrs avant-coureurs des plus mauvais jours par où les libertés aient passé? Qu'est-il arrivé au lendemain de 1815? Où sont les *gallophobes* de 1840, qui n'aient pas confessé leur duperie? Sur cette affaire des duchés, nous dit-on, expirent toutes les différences de partis; tout le monde est libéral, et les cabinets ne se fâchent pas qu'on le soit; il n'y a plus là ni gens de la droite, ni gens de la gauche, ni radicaux, ni absolutistes : l'accord est précieux. Nous savons surtout un endroit où l'on doit le trouver bien touchant, c'est à Francfort, au sein de la diète.

Étrange aveuglement! cette même Allemagne libérale qui réclame avec tant de violence l'intervention de la diète germanique dans le débat de la succession danoise, c'est elle cependant qui proteste à toute occasion contre les empiétemens de l'autorité fédérale, et pose en principe absolu l'indépendance intérieure des états particuliers. La confédération instituée en 1815 sur les débris de l'ordre de choses établi en 1806 n'est pas et ne continue pas le saint-empire; elle n'a point à s'appuyer sur les antécédens de l'histoire impériale; les seuls droits qu'elle doive légalement exercer sont inscrits dans les actes de Vienne; et restaurer l'intégrité primitive de ces actes fondamentaux, ce serait déjà beaucoup gagner pour la cause constitutionnelle. Est-ce donc le moyen d'y parvenir, que d'ajouter un nouveau privilége à tous ces droits subreptices que la diète s'est arrogée aux dépens des puissances secondaires? Où donc est-il dit, dans le pacte de Vienne, que les questions d'hérédité seront soumises au tribunal fédéral? A quel titre les suprêmes arbitres de Francfort jugeraient-ils d'une succession en litige dans un des pays fédérés, pure question de souveraineté nationale parfaitement étrangère à leur compétence? Mais, s'ils n'ont pas droit d'intervention directe dans ce démêlé qui s'agite entre la couronne de Danemark et ses sujets, ils peuvent toujours s'immiscer indirectement dans l'affaire : ils sont armés de l'article 26 de l'acte final de 1820. Si cette effervescence que l'Allemagne provoque amène des troubles sérieux, si la paix publique est compromise sur l'étendue des possessions danoises incluses dans la confédération, l'article 26 autorise la diète à faire occuper provisoirement le territoire, non pas en tant qu'héritage contesté, mais en tant que pays insurgé. Or, qu'est-ce que cet article 26, sinon l'objet des justes craintes, de l'indignation plus juste encore des patriotes allemands, sinon le frein avec lequel les cabinets absolus arrêtent le développement des libertés publiques en Allemagne? Grace à cet article, il n'y a plus de frontière assez sûre pour protéger les petits états contre

les grands, il n'y a plus d'indépendance véritable ni pour les souverains ni pour les sujets; tous les démêlés intérieurs des peuples peuvent être tranchés par les troupes fédérales, et les princes eux-mêmes sont dans le cas de recevoir ces dangereux secours sans les avoir demandés. Voilà pourtant sur quel pied l'Allemagne veut aujourd'hui traiter avec le Danemark, et elle ne pense pas qu'elle perd ainsi tout droit de se plaindre, si demain l'on agit de même avec elle. Voilà jusqu'où la poussent ces funestes emportemens de l'orgueil et du préjugé : elle ramasse et met aux mains de ses maîtres la verge qui la frappe.

Parlons maintenant d'un sentiment meilleur que soulève aussi cette grave question, et qui contribue pourtant à la faire mal entendre : l'Allemagne voit un progrès russe derrière les prétentions de la couronne danoise. Il faut sans doute se féliciter, dans l'intérêt de la sûreté européenne, de cette aversion que rencontrent partout, au-delà du Rhin, les approches moscovites; qu'on prenne garde seulement de se tromper, ce serait le moyen de les servir. Les desseins de la Russie au sujet du Danemark, son envie très arrêtée d'avoir un pied sur le sol allemand par Kiel, et une voix dans la confédération par le Holstein, tout cela est vrai et ne date pas d'hier. « J'ai trouvé la Russie rivière, je la laisse fleuve, a dit Pierre-le-Grand; mes successeurs en feront une grande mer destinée à fertiliser l'Europe. » Si cette mer doit jamais couvrir l'Allemagne, il est très certain qu'elle y entrera par les duchés danois. Mais qu'on se rappelle seulement les leçons que Pierre laissait à ses descendans pour guider ces flots envahisseurs; celle-ci en était une : « Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer; pour cela, l'isoler du Danemark, et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités. » C'est en divisant ainsi les deux royaumes scandinaves qu'on a enlevé la Finlande; c'est en reproduisant ces divisions dans l'intérieur même de la monarchie danoise qu'on pourrait trouver l'occasion de quelque nouvelle conquête. M. Arndt lui-même ne se trompe pas à ce jeu perfide, et dénonce l'ennemi qu'il aide en pensant le combattre. Le témoignage est d'autant moins suspect, qu'il est peu gracieux pour la France. « Le Russe est toujours à filer, ourdir et tisser quelque trame; c'est dans sa nature, bien plus encore que dans la nature inquiète, insinuante et parjure du Français. Partout où perce une maladie politique, une crise politique, le Russe est déjà là, se donnant comme médecin, et apportant cent mille remèdes; on dit même le médecin très habile dans l'art de procréer les maladies. »

Nous le demandons à M. Arndt, lequel est donc le plus sûr pour se défendre contre ces artisans d'embûches : de conserver au Danemark l'unité de ses forces, ou de les armer les unes contre les autres; de maintenir, en respectant l'honneur et les droits de tous, cette unité qui a

duré des siècles, ou de la briser en morceaux pour livrer carrière à toutes les intrigues comme à toutes les rancunes qui naissent d'une succession contestée? La Russie a toujours affecté de regarder le traité signé par le grand-duc Paul en 1773 comme une convention particulière; le tzar s'attribue même, suivant les Allemands, le nom de duc de Schleswig-Holstein. Il a tout au moins refusé plusieurs fois de céder les droits éventuels qu'il suppose tenir encore de son degré dans la descendance masculine d'Oldenbourg; il n'a jamais oublié qu'il était le chef de la maison de Gottorp. Si la mort n'eût pas enlevé la grande-duchesse Alexandra, femme du prince de Hesse, héritier présomptif du Danemark, suivant la proximité du sang et d'après le *Kongelovew*, le tzar eût été assuré, par cette alliance, d'une influence très directe à Copenhague; aujourd'hui qu'il a perdu cette ressource si habilement ménagée, ira-t-on lui fournir l'occasion d'une intervention encore plus personnelle à force de remettre en jeu la propriété des duchés? Nous savons qu'on accuse le gouvernement actuel du Danemark de grandes complaisances envers la Russie; il lui promettrait, assure-t-on, des indemnités bien onéreuses afin d'obtenir qu'elle garantît au prince de Hesse un héritage qui pourrait cependant tomber en des mains plus hostiles. On va même jusqu'à interpréter dans ce sens tout un passage du manifeste royal publié le 8 juillet. Nous voulons croire l'interprétation trop malintentionnée pour qu'elle soit juste et sincère; le roi Christian évitera sans doute autant que possible de transformer la question danoise en question européenne : introduire les Russes à Kiel, c'est peut-être là ce que le tzar appellerait conclure l'affaire en famille; ce serait singulièrement émouvoir toutes les diplomaties.

Aussi regrettons-nous que la déclaration du 8 juillet puisse sembler un encouragement pour les prétentions moscovites, grace à cette réserve équivoque insérée au sujet du Holstein. Nous sommes sûr que le roi Christian, ami scrupuleux de l'équité, ne continuera pas encore bien long-temps ce strict examen de tous les droits en conflit sans avoir reconnu le néant des titres invoqués par la maison de Gottorp du haut de son trône impérial. On dit que ces titres ont déjà été avoués par le Danemark en 1806 : peu importe, si originairement ils n'étaient pas fondés. On dit que les traités de 1767 et de 1773 n'ont cédé l'apanage de Gottorp qu'aux *hoirs mâles* de la branche aînée d'Oldenbourg; c'était la seule forme en laquelle on pût céder un fief masculin, et l'on ne saurait contester la réalité du droit de succession masculine en Holstein : ce qu'il faut contester, c'est que ce droit entraîne reversion au profit de la Russie. Plus on étudie les traités de 1767 et de 1773, les circonstances qui les ont amenés, le but qu'on s'y proposait, les résultats qu'on a obtenus, plus il est clair que la cession souscrite par le grand-duc Paul a été complète et définitive. Conclus par la Russie au moment où elle

avait besoin de la neutralité du Danemark, ces traités ont eu pour premier effet l'irrévocable échange de la partie grand-ducale du Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, aujourd'hui domaines inviolables des grands-ducs d'Oldenbourg. Le tzar pourrait-il, en droit, mettre la main sur le Holstein sans qu'on rendît au Danemark les territoires dont celui-ci a payé son acquisition? Le tzar pourrait-il se prévaloir du droit de masculinité, quand l'ordre de succession réglé pour la maison impériale en 1788 est absolument incompatible avec l'ordre de succession dont il voudrait bénéficier en Holstein? Ces prétentions tomberaient évidemment du premier coup devant la résistance de tous les cabinets, et néanmoins il est certain qu'élevées par un état aussi puissant vis-à-vis d'un état aussi faible, elles ont une influence très grave sur la situation. C'est là comme une inquiétude continuelle pour le Danemark, et la Russie voudrait, bien entendu, la prolonger, ou vendre au prix qu'il lui plairait l'espoir d'un désistement. N'est-ce donc pas alors la vraie politique du Danemark et de l'Allemagne elle-même de mettre un terme à cette fausse position? N'est-ce pas le bien commun que l'intégrité de la monarchie danoise soit enfin proclamée pour tous et par tous? Les Teutons, si mal à propos ressuscités, s'obstineront-ils à fermer les yeux?

Il est enfin un dernier motif qui pousse l'Allemagne dans cette discussion, et celui-là certes est le bon; mais, à vrai dire, il ne regarde qu'elle. Ce n'est plus ici question de droit, question de sentiment, question de politique générale; c'est purement et simplement une question de politique allemande, de commerce allemand. De ce point de vue-là, l'Allemagne a raison de se mettre en colère contre le Danemark; elle ne peut que gagner à lui faire peur ou à le faire céder. L'avenir du Zollverein est réduit à néant, s'il ne parvient à s'assurer des débouchés maritimes plus larges que ceux qu'il possède aujourd'hui : l'ouverture de la succession danoise a semblé l'occasion providentielle de cet agrandissement. On serait sans doute bien triste de voir à Kiel les vaisseaux de guerre de la Russie, aussi triste, écrit le correspondant de M. Arndt, qu'on peut l'être de voir les canons français sur les murs de Strasbourg; mais il y aurait pourtant un désespoir plus vif, ce serait de lâcher, au moment où l'on croit les saisir, ces ports du Schleswig et du Holstein si magnifiquement placés pour servir les destinées de l'union douanière, pour permettre aux Allemands d'avoir une force navale et de toucher enfin la mer, le seul endroit où se batte encore le monde. Les ports prussiens de l'est sont une maigre fortune; les *séparatistes* de l'ouest ne veulent point venir à résipiscence; au centre de ce vaste littoral, objet d'une si ardente convoitise, Hambourg et Lubeck maintiennent leur indépendance malgré la petite guerre qu'on leur fait et

les grosses injures qu'on leur jette. Cette lutte des deux cités marchandes contre toute l'ambition nationale de l'Allemagne est l'un des épisodes les plus curieux de l'histoire du Zollverein; aujourd'hui même elle se continue à propos de la crise danoise, et il faut voir avec quelle amertume on reproche à ces traficans sans cœur de garder la neutralité : ce sont des gens qui ne prennent d'intérêt à rien dans le monde, si ce n'est au taux de leurs écus et à la liberté de leur commerce; ils n'ont point de patrie : Hambourg est anglais, et Lubeck est russe.

En attendant, il sera toujours peu probable que Lubeck et Hambourg sacrifient les bénéfices de leurs libres échanges aux sévères nécessités du régime protecteur de l'industrie allemande, et la meilleure menace qu'on pût leur adresser, ce serait bien d'élever dans les mêmes régions la concurrence redoutable des ports du Holstein et du Schleswig, devenus les ports du Zollverein. Aussi l'Allemagne est-elle appliquée maintenant à compter, à décrire les places où elle voudrait aller s'asseoir; il n'y a jamais eu de géographie passionnée comme le dénombrement de ces conquêtes si essentielles qu'on les croit justes, si désirées qu'on les croit faites. On aurait sur la Baltique Flensbourg et Kiel, deux ports militaires et commerciaux de premier rang, Kiel! le plus beau de toute la côte allemande; sur la mer du nord, Glückstadt, « où la nature semble avoir créé un autre Rastatt en face du Strasbourg anglais qu'on appelle Heligoland; » entre Gluckstadt et Kiel, la forteresse de Rendsbourg pour assurer les communications de terre ferme et relier ces débouchés nouveaux; enfin on pourrait tout espérer contre Hambourg du voisinage d'Altona. A cheval sur les deux mers, le Zollverein narguerait ainsi tous les tarifs du Sund; il défierait la Russie, qui aspire toujours à les tenir dans sa main, et il se passerait du roi de Hanovre, auxiliaire désormais impuissant des jalousies anglaises. L'avenir est magnifique : nous ajouterons qu'il n'est point invraisemblable; mais, si grandiose soit-il, on ne peut en conscience accuser très durement le roi de Danemark de ne point se dévouer au plus vite pour le hâter encore. Les sympathies de la France à l'égard de ses voisins d'outre-Rhin ne sauraient aller non plus jusqu'à former les vœux les plus pressans pour ce succès qu'ils rêvent si proche, et qui nous coûterait probablement si cher. Devons-nous d'ailleurs oublier que, lorsqu'on démembra la monarchie danoise en 1815, ce fut pour la punir de la fidélité qu'elle nous avait gardée dans nos malheurs. Serait-ce donc la dédommager des siens que de lui en souhaiter encore d'autres? Nous avons assez expié cette indifférence avec laquelle nous avons vu partager la Pologne : qui sait si nous ne paierions pas à plus haut prix l'ingratitude avec laquelle nous laisserions mutiler le Danemark?

II.

Nous avons donné les raisons purement allemandes de cette grande contestation; les populations des duchés ne l'ont point provoquée, ne s'y sont point associées avec tant d'énergie sans avoir des motifs qui les touchassent plus directement. Les partisans de la monarchie danoise ont très souvent répété que c'était là seulement un tumulte d'avocats; ceux-ci, réunis en corporation, beaux parleurs de langue allemande et grands experts en droit allemand, possèdent sans doute une autorité réelle dans le pays, et très probablement ils ont mis la querelle en train; mais il fallait autre chose qu'une agitation factice pour ramasser les vingt mille signatures des soixante-quinze adresses présentées en 1844 aux états de Holstein par les défenseurs de l'indépendance du duché. Nous savons bien aussi que l'université de Kiel est un foyer très ardent de propagande germanique : étudians et professeurs se soutiennent là comme devant l'ennemi; mais ces doctes influences, descendues dans la vie publique, ne lui auraient pas imprimé tout de suite un mouvement si actif, sans quelques circonstances décisives. Les circonstances existent; elles sont à la charge du Danemark, du gouvernement danois, de l'opposition danoise. Les deux partis, ou, pour employer la langue politique du pays, le parti *dynastique* et le parti *scandinave*, se sont donné des torts dont ils portent la peine; ils doivent chercher maintenant à les réparer, s'ils mettent l'intérêt général de la monarchie au-dessus des opinions particulières qu'ils affectionnent.

A dater de la réunion du Holstein en 1806, les deux duchés reçurent une administration pareille, et cette administration fut en principe tout-à-fait distincte de celle du Danemark. Ils eurent chacun leur gouverneur (*statthalter*), et une chancellerie spéciale, dite *chancellerie allemande*, représenta leurs intérêts à Copenhague. Dès-lors cependant ils se trouvèrent sur plus d'un point confondus avec le royaume; les dures nécessités de ces temps-là les obligèrent à porter une lourde part des charges financières et militaires du Danemark. On tenta même, avec assez de succès et dans une mesure assez pacifique, des essais d'assimilation; on demanda que tout employé allemand dans les duchés sût la langue danoise; on fonda pour cette langue une chaire à l'université de Kiel; on multiplia les fonctionnaires danois en Holstein; la flotte et l'armée furent commandées en danois sans aucune exception pour les Allemands qui y servaient; dans le Holstein même, les ordonnances et arrêtés parurent à la fois en allemand et en danois. Comme rien de tout cela ne se faisait par système ou par violence, comme les sujets du roi n'y voyaient pas d'arrière-pensée menaçante, puisque

personne n'imaginait un terme à l'union, il n'y eut jamais de résistance, et le sentiment germanique, plus ou moins engourdi, s'effaçait beaucoup.

Peu à peu cependant les tendances philosophiques et littéraires du siècle avaient pénétré jusqu'en Danemark même. Le goût des origines et le culte des races primitives s'étaient transmis là comme partout; l'amour de la nationalité s'y développa bientôt à la façon allemande. Ce furent d'abord ses meilleurs fruits qu'il donna. Quelques personnes isolées et studieuses se dévouèrent à la recherche des antiquités scandinaves; elles célébrèrent les vieilles œuvres poétiques nées sur le sol danois, et s'affligèrent que le public danois les oubliât pour des œuvres étrangères; il n'était point encore question de politique. Le bruit de 1830 tira seul le Danemark de l'indécision stérile où il s'endormait malgré lui sous l'immuable régime de 1660. Il fallut alors octroyer des états provinciaux dans chacune des grandes divisions de la monarchie, à Schleswig et à Itzehoe, à Viborg et à Roeskild; mais ces états n'avaient en somme qu'une voix consultative, et naturellement il se forma tout aussitôt une opposition dans le sens des idées françaises. Celle-ci fut d'abord combattue par les amateurs du passé scandinave, qui professaient le respect de la *loi royale* à titre d'obligation patriotique, comme si le despotisme eût été d'invention danoise. Les libéraux finirent pourtant par se concilier et par dominer leurs adversaires, par en tirer de puissantes ressources. Ennemis acharnés de la bureaucratie officielle, qui reconnaissait toujours la suprématie nécessaire de la langue allemande dans les duchés, ils s'étaient avisés de réclamer en faveur de la langue danoise; c'était de leur point de vue propre une garantie démocratique pour les pauvres gens qui la parlaient; ce fut, aux yeux des *vieux Danois*, un trait qui méritait toute gratitude, et les deux camps n'en firent plus qu'un. Voilà ce que c'est que le parti scandinave tel qu'il est aujourd'hui composé, voilà comment il prêche à la fois les idées constitutionnelles et les souvenirs prétendus nationaux de l'union de Calmar : assemblage forcé de doctrines incohérentes où se révèle toute l'inexpérience d'un début politique; il suffit, pour en juger, de lire les discours de M. Orla Lehmann, le publiciste et l'orateur du scandinavisme.

L'action de ce parti sur les duchés a néanmoins été considérable; il s'en faut qu'elle ait été très heureuse. Les *scandinaves* ont imaginé qu'il n'y avait d'institutions représentatives possibles qu'à la condition d'une inflexible unité nationale, et, pour premier tort, ils ont commencé par retrancher le Holstein de la sphère politique du Danemark. Que leur importait, d'ailleurs, puisqu'ils espéraient déjà réunir par adoption les familles royales de Danemark et de Suède, traverser le Sund, s'attacher, malgré toutes les répugnances et tous les souvenirs, la Suède et la

Norwége, enlever même à la Russie sa vieille conquête de Finlande? Qu'était-ce que la possession du Holstein à côté de cette glorieuse restauration? Une gêne dont ils se débarrassaient. Les Allemands les ont pris au mot. Quant au Schleswig, ce fut bien autre chose : le parti avait commencé sa fortune en embrassant la cause des paysans danois de ce duché qui ne pouvaient point parler allemand; il en vint à vouloir que les propriétaires allemands parlassent uniquement danois. Ces grands libéraux ne reculèrent devant aucun moyen pour bannir le germanisme d'une terre scandinave, et harcelèrent sans cesse le gouvernement pour le pousser aux mesures les plus rigoureuses. En même temps, afin de séparer les deux races avec encore plus d'énergie, ils en appelaient aux préjugés vulgaires, aux antipathies les moins raisonnées de la multitude; ils conviaient le Danois à la haine de l'Allemand. Ainsi sont arrivées des scènes déplorables qui ont produit le plus violent effet dans les duchés, des rixes populaires comme celles de Hadersleben, des discours injurieux comme celui du pasteur Grundtwig, disant dans un banquet national qu'il ne fallait pas craindre les Allemands, que la force des Allemands est celle des bêtes de somme, qu'ils ne sont bons qu'à porter et traîner tous les fardeaux. N'était-il pas cruel pour la civilisation allemande de se savoir si outrageusement reniée là où elle commandait jadis?

Qu'a fait de son côté le parti du gouvernement, le parti *dynastique?* Il a presque aussi bien réussi à s'aliéner des provinces dont il désirait tant la conservation. Garder le Schleswig et le Holstein, les garder sans condition et surtout sans changement dans le système monarchique de 1660, rester chez soi et maître absolu chez soi, c'est là son ambition, tout le contraire des ambitions scandinaves. Les *dynastiques* ont indisposé le Holstein par leurs empiétemens tracassiers comme les *scandinaves* par leurs dédains; ils ont voulu ou même pratiqué dans le Schleswig cette propagande aveugle qui croit supprimer les mœurs et la langue d'un pays en un trait de plume; ils ont essayé de conduire les provinces allemandes à peu près comme le roi Guillaume conduisait la Belgique. Ils n'ont d'ailleurs entendu à aucun arrangement; ils ont demandé hardiment l'abolition de ces différences administratives qui semblaient toujours une garantie pour les duchés; ils ont énoncé très rudement leur foi systématique dans l'indivisibilité perpétuelle des pays danois; les adresses de M. Ussing à ce sujet sont de véritables remontrances. Enfin ils ont repoussé jusqu'ici de toutes leurs forces l'établissement des institutions libres, seul moyen pacifique d'assurer au Danemark une sage unité.

Nous ne cachons rien, nous exposons avec sincérité la situation pénible des partis et des nationalités aux prises; on doit voir comment la

question a grossi tout de suite en Danemark aussi bien qu'en Allemagne. Les griefs des duchés contre le royaume sont certainement fondés en raison, mais ces griefs sont-ils irrémédiables, sont-ils suffisans pour écarter à jamais les sujets allemands du gouvernement dont ils relèvent depuis quatre siècles? En vérité, non. Serait-ce donc une si belle fortune aux yeux des Holsteinois d'aller faire au sein de la confédération un nouvel état de quatrième ou cinquième ordre? Pensent-ils y gagner beaucoup d'indépendance? pensent-ils ne se repentir jamais? ou bien s'estimeraient-ils si heureux des chances presque immédiates qui pourraient les soumettre à la Russie?

Tels sont les motifs, telle est la substance du débat engagé maintenant entre le Danemark et l'Allemagne. Nous n'insisterons pas sur les faits par lesquels il s'est produit depuis deux ans; nous avons essayé d'expliquer le sens et la portée des choses; les choses elles-mêmes n'ont eu ni plus d'éclat ni plus de grandeur que ne le permettaient les dimensions du théâtre où elles s'accomplissaient. L'agitation a commencé vers 1842, lorsque l'on a douté du succès de la seconde alliance contractée par le prince royal; cependant il est bon de rappeler que dès 1839, quand on cherchait des dédommagemens qui compensassent pour la diète la perte accomplie des cantons wallons du Luxembourg, la diplomatie eut un moment l'idée de réunir le Schleswig à la confédération au même titre que le Holstein. Les tentatives criées aujourd'hui sur les toits ont-elles donc été préméditées dans l'ombre des cabinets? En 1844, le mouvement allemand était devenu assez pressant pour motiver la proposition faite par M. Ussing aux états de Roeskild, et acceptée par cinquante-neuf voix contre deux; on demandait instamment au roi qu'il déclarât sous forme péremptoire l'unité, l'indivisibilité de la monarchie danoise. En 1845, M. Ussing a renouvelé la même adresse au nom et comme bourgmestre de la ville de Copenhague. D'autre part, les états et les populations du Schleswig et du Holstein n'ont cessé de présenter des pétitions et des contre-adresses toujours résumées sous trois chefs principaux : les duchés sont pays indépendans; la descendance masculine règne seule sur les duchés; les duchés sont inséparables l'un de l'autre. La lettre royale du 8 juillet dernier est la réponse décisive du gouvernement mis en demeure des deux côtés à la fois. Le roi se prononce affirmativement pour l'intégrité de sa monarchie, et, sauf ses réserves fâcheuses à l'endroit du Holstein, il parle à peu près comme avait parlé M. Ussing. L'agitation surexcitée par ce manifeste s'accroît tous les jours : démonstrations populaires, dissolution spontanée des états, appel public à la diète germanique, rien ne manque pour échauffer les esprits. Qu'arrivera-t-il, et le prince de Hesse doit-il ceindre paisiblement toutes les couronnes danoises qu'on

lui rassemble à si grand' peine? C'est évidemment le but particulier de cette sorte de coup d'état frappé dans un état absolu. La disgrace affichée du duc d'Augustenbourg montre assez qu'on a voulu ruiner toutes les prétentions de la descendance masculine, non-seulement sur le Schleswig, où elles ne sont pas fondées, mais sur le Holstein, où elles le sont (1).

S'il fallait, en cette rencontre, qu'il y eût des titres écartés et des intérêts sacrifiés, nous ne pensons pas cependant que le sacrifice eût dû tomber de ce côté-là. Nous tenons le manifeste royal pour juste et décisif, tout en attendant des explications plus positives au sujet du Holstein; nous croyons néanmoins qu'un compromis pourrait seul terminer le différend avec toute sûreté comme avec tout avantage, et le compromis semblait plus facile dans la personne du duc d'Augustenbourg que dans celle du prince de Hesse.

L'intérêt particulier du Danemark est d'accord ici avec celui de l'Europe; la question est une et simple; le seul but à poursuivre, c'est le maintien du royaume tel qu'il a été constitué par les traités qui ont fondé l'ordre européen. Il ne s'agit point de rien changer aux rapports du Holstein avec l'Allemagne, de toucher aux priviléges spéciaux du Schleswig; le roi proteste officiellement contre de pareils desseins; il s'agit de conserver l'intégrité nécessaire de la monarchie danoise sous ces formes fédératives avec lesquelles elle s'est constituée. Nous ne savons pas s'il serait encore temps pour les grandes puissances de délibérer en congrès sur une solution qui les intéresse toutes; nous ne savons pas jusqu'à quel point il leur serait possible d'exercer par leur concert une médiation assez efficace pour rattacher solidement les duchés au Danemark, comme elles ont jadis consacré la séparation de la Hollande et de la Belgique; nous redoutons toujours l'intervention des protocoles étrangers dans les destinées intérieures des peuples; mais du moins faut-il que les peuples arrangent eux-mêmes leurs affai-

(1) On ne peut trop le répéter, soit à l'Allemagne, soit au Danemark : autant il est nécessaire en politique de sauver l'intégrité de la monarchie danoise, autant il est équitable de préserver les droits anciens et légitimes du Holstein. Si la dissolution du corps germanique, en 1806, ne permet pas d'invoquer le vieux droit public de l'empire pour régler de semblables questions, qui ressortissent exclusivement aujourd'hui du droit de souveraineté inhérent à chaque état, il n'en est pas moins vrai qu'il faudrait les considérations les plus graves pour faire fléchir le droit public intérieur dont le Holstein est en possession. « La déclaration du 9 septembre 1806 porte, il est vrai, que le Holstein doit dorénavant faire partie indissoluble de la monarchie, mais il paraît toujours douteux qu'on ait pu par là, ou même voulu changer l'ordre de succession sans le consentement des agnats et des états de la province. »

(Schlegel. — *Aperçu sur la liaison politique entre les duchés de Schleswig et de Holstein*, 1816.)

res, s'ils ne veulent pas que cette intervention extérieure devienne une nécessité d'ordre général. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en l'état où sont les choses, les Danois et les gens des duchés ont encore toute liberté pour s'entendre, et rien n'empêche qu'ils y réussissent : les désirs opposés des puissances se neutraliseront les uns par les autres; l'Allemagne contiendra la Russie, la diète même ne sera certainement pas très unanime pour protéger les visibles ambitions du Zollverein. On comprend que la Prusse s'associe au mouvement de l'opinion publique; elle a le goût de ces aventures, elle soupçonne qu'il y a toujours là du profit pour elle. L'Autriche, qui ne trouve pas dans l'agitation les mêmes bénéfices, aurait bien peut-être quelques velléités de suprématie impériale, quelque envie d'évoquer au nom de sa prérogative antique ce grand débat de succession; mais elle souhaite avant tout le maintien du *statu quo*, et telle est son aversion pour tout changement dans l'état actuel de l'édifice européen, qu'elle ne serait pas éloignée, dit-on, de prendre l'acte de 1806 pour base constitutive de la monarchie danoise dans ses rapports avec les duchés. Si même la question devait se résoudre dans une conférence, si, comme il est sûr, la France et l'Angleterre y marchaient d'ensemble, il est très probable que pour beaucoup de raisons l'Autriche se joindrait à elles. L'Autriche ne voudrait pas les laisser agir toutes seules dans une affaire allemande; elle ne serait pas fâchée non plus de couvrir l'intérêt particulier qu'elle a là contre la Prusse de cet intérêt général évidemment servi par l'alliance anglo-française. La Prusse et l'Autriche, ne s'accordant pas dans une conférence européenne, s'accorderont-elles davantage au sein de la diète, et la diète ainsi divisée pourra-t-elle agir?

Les parties en cause n'auraient donc point à craindre de tiers survenant; leur indépendance est complète; pourquoi n'en useraient-elles pas? pourquoi quelque arrangement solennel ne viendrait-il pas réconcilier au Danemark et le Schleswig, qui proteste à tort contre un droit acquis, et le Holstein, qui défend justement le sien? Le Danemark serait-il trop épuisé par cette caducité naturelle aux vieilles monarchies absolues pour trouver en lui la force et l'élan nécessaires à cette régénération politique? Les mouvemens qui se prononcent aujourd'hui dans tous les sens démontrent assez le contraire, et par quelle preuve plus certaine gouvernans et gouvernés pourraient-ils révéler les ressources vitales de leur pays, lorsque le pays lui-même aurait été appelé à organiser volontairement une existence nouvelle? Le meilleur moyen d'en finir avec cet antagonisme factice des deux nations, ce n'est pas de les éloigner l'une de l'autre dans des assemblées à part, où tous les griefs s'enveniment; il faut bien plutôt les rapprocher dans l'usage des mêmes libertés publiques, dans l'enceinte d'un même parlement; il faut leur

donner ce qu'elles désirent toutes deux avec une même passion, des libertés et non des priviléges, une constitution politique et non des droits provinciaux. Pense-t-on que les députés allemands et danois rassemblés exprès par la confiance royale ne cédassent point réciproquement beaucoup pour demeurer tous ensemble un état respectable parmi les états européens? Les Holsteinois ne sont pas sans comprendre les motifs plus ou moins cachés de ce grand amour que l'Allemagne leur a voué; les Danois n'ont pas précisément de passion pour la descendance féminine et pour la *loi royale*, l'œuvre capitale de cet absolutisme si vivement combattu par le parti scandinave; enfin le parti dynastique ne réclame guère la monarchie pure qu'en vue de l'union. La monarchie pure a fait son temps, comme l'aristocratie féodale avait fait le sien en 1660; la *loi royale* sera toujours de plus en plus impossible, et, si on l'exécutait rigoureusement, le prince de Hesse lui-même ne pourrait arriver au trône, puisqu'elle en exclut les calvinistes.

Supposez maintenant les représentans des deux pays entrés avec franchise dans la voie des transactions, est-ce que le duc d'Augustenbourg, plus réellement danois, moins probablement russe que le jeune prince de Hesse, ne serait pas, sur le trône de Copenhague, un meilleur garant des engagemens nouveaux du Holstein envers le Danemark? Le pacte ne serait-il pas à tout jamais confirmé par cette justice faite aux Allemands sans qu'il en coûtât ni à l'amour-propre ni aux inclinations des Danois, affranchis en retour du régime despotique? La volonté nationale a fondé, en 1660, la succession féminine dans la famille royale de Danemark pour le plus long avenir de la monarchie absolue : la volonté nationale ne pourrait-elle, au XIXe siècle, fonder la succession masculine pour le plus certain établissement d'un gouvernement libre? Si opiniâtres que fussent les prétentions du prince de Hesse, il faudrait bien qu'elles cédassent devant les manifestations persévérantes d'un pouvoir constitutionnel. Si onéreuse que fût l'indemnité qu'il exigeât, le Danemark pourrait-il acheter à trop haut prix la jouissance de ces droits qui font les sociétés vivantes, de cette harmonie intérieure qui unirait ses populations sous un même sceptre?

L'adhésion définitive du Holstein, grace à l'accession de son héritier légitime au trône de Danemark, cet avénement lui-même, consenti par le Danemark, eu égard à l'adhésion du Holstein, tel est le moyen terme auquel se sont déjà fixés beaucoup de bons esprits. Ce ne sont assurément ni les Teutons du Zollverein, ni les Scandinaves de l'union de Calmar, ce sont de vrais citoyens qui ne demandent qu'une chose : qu'on leur rende les états-généraux de 1660, avec le même patriotisme et la même sagesse, pour employer l'une et l'autre dans l'esprit de ce temps-ci, comme ces courageux devanciers firent jadis dans l'esprit du leur.

Il serait fort à regretter que le prince éclairé qui règne en Danemark s'effrayât hors de propos d'exigences si naturelles, et crût sa dignité compromise par des innovations. Il y a plus d'embarras et de péril dans le maintien obstiné d'institutions incomplètes que dans le progrès légitime de la vie publique. Ces é ats provinciaux au moyen desquels on essaie en Danemark, aussi bien qu'en Prusse, de retarder l'avénement du gouvernement représentatif, sont tout autrement dangereux pour la royauté que de grandes assemblées délibérantes. La tête du monarque est sans cesse à découvert; les députés ne sont point suffisamment autorisés pour parler au nom du pays; les ministres, dépourvus de toute responsabilité, n'ont ni l'honneur ni le droit de faire face aux attaques dirigées contre le pouvoir; il ne reste plus que des individus aux prises et non point des institutions en jeu. Le roi converse avec ses sujets, comme Frédéric-Guillaume, par exemple, avec les municipalités prussiennes : il est très grave pour la royauté d'avoir tort en personne. Telle est au contraire la beauté d'une constitution tout-à-fait sincère, qu'il y a bénéfice pour tout le monde à la pratiquer loyalement; loin de s'affaiblir en passant par le mécanisme représentatif, l'autorité monarchique y revêt un prestige nouveau quand elle en a compris et observé les lois. C'est là ce que la France devrait toujours prêcher en Danemark comme en Prusse; c'est par là vraiment que la question danoise nous touche. On dit sans doute à Copenhague que Paris est bien loin et Pétersbourg bien près; mais rapprocher les politiques, c'est rapprocher les distances, et le jour où la France aura convaincu les gouvernemens absolus du Nord de tous les mérites de la sage liberté, la France aura fait ce jour-là plus qu'avec vingt armées contre cette formidable puissance qui menace l'équilibre européen sur la Baltique en même temps qu'au Bosphore.

ALEXANDRE THOMAS.

MORT DU KHAN DE KHYRPOUR.

LES ANGLAIS DANS LE SIND. — LE COMITÉ DES PRISES.

Une discussion intéressante pour quiconque a suivi avec attention les derniers événemens de l'Inde a été récemment soulevée par les journaux de Bombay. Cette discussion (nous pourrions dire ces réflexions, car les avis au fond étaient unanimes) a porté sur deux graves incidens que la Providence semble avoir voulu rapprocher comme pour éclairer d'une triste lumière la politique de l'Angleterre dans l'Inde et la conduite de ses agens. L'un de ces incidens est la mort de Mir-Roustam, khan de Khyrpour, le premier par l'âge et le rang des amirs du Sind dépossédés par la compagnie et déportés par elle dans la présidence de Bombay; ce personnage a succombé à une attaque de choléra à Pouna, le 27 mai 1846. L'autre fait est la mise à l'enchère des objets dont le prix doit être distribué, comme butin, à l'armée qui a conquis le Sind.

En annonçant la mort de l'amir de Khyrpour, la presse locale de l'Inde anglaise a cédé pour la première fois à un mouvement de généreuse indignation contre la direction générale du gouvernement de l'Inde et contre quelques-uns de ses hauts fonctionnaires. Les articles qu'elle a publiés à ce sujet sont autant de documens précieux qui méritent d'être signalés à l'attention de la France. Toutefois, en recueillant ces tristes aveux, nous n'oublierons pas que nous nous exposons à bien des récriminations, car, si les Anglais consentent quelquefois à reconnaître leurs erreurs, c'est à la condition de n'être entendus de personne, et ils ne souffrent point dans la bouche ou sous la plume des étrangers le blâme qu'ils s'infligent à eux-mêmes. Pour éviter donc le plus possible les démentis de la presse britannique, peu scrupuleuse quand il s'agit d'intercepter la vérité sur les affaires de l'Inde et de contredire au besoin les documens les plus authentiques, nous n'invoquerons contre l'Angleterre d'autre témoignage que celui des

Anglais eux-mêmes. Le *Bombay-Times*, le *Bombay-Courier*, la *Gentleman's Gazette*, nous ont précédé dans cette enquête, et nous ne suivrons pas d'autres guides. On nous pardonnera de citer beaucoup; les citations ont ici leur éloquence.

Voici d'abord en quels termes le *Bombay-Times* du 3 juin annonce la mort de l'amir de Khyrpour : « Le plus ancien et le plus constant ami de l'Angleterre, le plus sage et le meilleur des princes Talpour, la *victime de ses vertus et de sa fidélité à notre égard*, Mir-Roustam, khan de Khyrpour, vient d'être enlevé de ce monde. » Le *Bombay-Courier* du 5 juin rapporte ainsi le même fait : « *La mort a enfin mis un terme aux douleurs et à la captivité du vénérable Roustam. Cette victime de notre ingratitude a rendu le dernier soupir à Pouna*, le 27 du mois dernier. Nous eussions sans doute préféré qu'il lui eût été accordé de vivre, si sa carrière, en se prolongeant, avait dû se terminer aux lieux où il avait reçu le jour, et *si nous avions pu croire à la restitution de cette couronne* dont nous l'avions si déloyalement dépouillé; mais notre espoir d'une tardive justice s'affaiblissait de jour en jour... » Voilà des aveux explicites, et nous sommes en présence d'un repentir qui ne se déguise pas. Il nous reste à chercher les causes de ce repentir dans le résumé que tracent les journaux anglais de la vie de Roustam.

Lors de leurs premiers rapports avec le Sind, les Anglais y trouvèrent Mir-Roustam-Khan établi comme *raïs* ou chef suprême des provinces situées sur le Haut-Indus. Les gouverneurs de l'Inde anglaise comprirent combien il importait de s'assurer son bon vouloir, et ils recommandèrent instamment à leurs ambassadeurs de ne rien négliger pour l'obtenir. La négociation réussit; Mir-Roustam accepta l'alliance anglaise avec la cordialité la plus sincère; de leur côté, les envoyés de la Grande-Bretagne, sir Henry Pottinger et sir Alexandre Burns, s'éprirent pour lui des plus vifs sentimens d'estime et d'amitié. Après que Burns l'eut quitté, l'amir persista dans ces dispositions; il envoya son propre *wisir* (ministre) pour proposer un traité perpétuel d'amitié entre les amirs de Khyrpour et la compagnie à telles conditions qu'il plairait à celle-ci de leur imposer. A partir de ce moment, l'Angleterre obtint de Roustam tout ce qu'elle voulut : l'amir lui fit concession sur concession; il lui abandonna ses droits les plus chers, non-seulement sans un murmure, mais comme s'il mettait son orgueil à rendre les liens qui l'unissaient à elle aussi multiples qu'indestructibles.

« *Il est rare*, dit à ce propos le *Bombay-Courier* (1), *que l'Angleterre offre ou accorde son amitié sans un motif intéressé.* Nous lui fîmes bientôt des demandes auxquelles il était à peine supposable qu'il pût se prêter et qu'il eût fait bien plus sagement de refuser. Pourtant, malgré ses propres craintes trop bien fondées, malgré les soupçons et la jalousie de sa famille, le vénérable amir céda à tous nos désirs. Contrairement au premier traité que nous avions conclu avec lui, nous insistâmes pour conduire à travers le Sind l'armée qui marchait à la conquête de l'Afghanistan. On se rappelle que les amirs du Bas-Indus étaient alors tous prêts à prendre les armes pour s'opposer à une invasion de leur territoire que rien ne pouvait justifier, et que ce fut encore lui, le bon et pacifique Roustam,

(1) *England seldom volunteers her friendship without a selfish motive.* — Voyez le *Bombay-Courier*, numéro du 5 juin.

qui les en empêcha, et qui parvint à nous les concilier. Il n'y eut pas un sacrifice que nous lui demandâmes qu'il ne se montrât toujours prêt à nous faire. Nous le sollicitâmes encore de nous *prêter, pendant la durée de nos opérations en Afghanistan,* sa forteresse de Bakkar. L'orgueil de l'amir se révoltait à la pensée d'une pareille humiliation de ses sujets. *C'est le cœur de mon pays*, s'écriait-il, *il y va de mon honneur d'en remettre la garde en des mains étrangères*. Toute sa famille le supplia avec prières et avec larmes de résister à cette demande, tous l'accablèrent de reproches quand ils le virent prêt à céder à nos instances; mais son amitié pour les Anglais l'emporta sur toute autre considération. *Il nous prêta sa forteresse...* Hélas! nous ne comptions jamais la lui rendre. »

Ce sont de telles concessions qui faisaient dire à Burns, parlant de l'amir Roustam : « Je n'ai jamais douté de la sincérité de son dévouement à notre égard, mais je ne m'attendais pas à l'obstination avec laquelle il en a donné la preuve. » Comment l'Angleterre reconnut-elle ce dévouement? La réponse est tout entière dans une phrase significative du *Bombay Courier :* « Nous étions une grande nation, et une alliance avec nous lui paraissait un honneur. *Il nous croyait une nation généreuse*, et il vécut assez long-temps pour découvrir son erreur. » Les déceptions, en effet, ne se firent pas attendre.

Un nouvel envoyé de l'Angleterre avait remplacé Burns et Pottinger auprès de l'amir. M. Ross Bell avait été nommé chargé d'affaires dans le Sind. Pendant quelque temps, il continua à traiter Roustam comme Burns et Pottinger l'avaient fait avant lui, c'est-à-dire avec les égards qu'il méritait. Malheureusement M. Ross Bell appartenait à cette école politique qui n'est jamais heureuse qu'au milieu de l'agitation, et qui sacrifierait tous les principes de la morale à un succès diplomatique. Sa vanité fut d'abord blessée de ne pas trouver chez Mir Roustam la capacité suffisante pour apprécier les mille projets ambitieux qui naissaient dans son cerveau; il se montra bientôt froid et réservé. De là à l'injustice et à la haine il n'y avait qu'un pas. Un tentateur se trouva près de M. Ross Bell. Ce tentateur, adroit, perfide, ambitieux, qui, aspirant à succéder à l'amir, l'entourait d'un réseau de calomnies et d'intrigues, ce fut Ali-Mourad, le plus jeune frère de Roustam. M. Ross Bell prêta l'oreille à ses conseils. Les actes et les intentions de l'amir de Khyrpour furent dès lors présentés sous un faux jour dans les rapports du chargé d'affaires anglais, empreints d'un vif esprit de dénigrement. Ali-Mourad n'épargna pas l'argent pour répandre des calomnies et pour acheter de faux témoignages. Bref, la malveillance intéressée d'un chef de l'armée anglaise conspirant avec l'ambition de M. Ross Bell, la ruine de Mir-Roustam fut bientôt décidée; il ne manquait plus pour la consommer qu'un prétexte. Le contre coup des désastres de l'Afghanistan vint le fournir.

« Dès qu'on apprit dans le Sind la nouvelle de la catastrophe de Caboul (nous citons encore ici le *Bombay-Courier*), des émissaire afghans se répandirent dans tout le pays, prêchant la révolte et appelant les populations à tirer l'épée pour la défense de l'islam et l'extermination des infideles. On intercepta des lettres qui excitaient le peuple du Sind à la trahison. Ces lettres paraissaient dictées par les amirs et étaient revêtues de leurs sceaux d'office. Enfin l'une de ces missives, adressée à Shere-Sing (un chef insurgé), portait le cachet de Mir-

Roustam. L'artifice était grossier. Tant qu'il y avait eu du danger, tant que les armées anglaises prolongeaient au-delà des monts une lutte inégale et essuyaient revers sur revers, le pays n'avait point bougé. Et cependant il n'y avait eu pour le contenir qu'un tiers des forces jugées aujourd'hui indispensables, après la conquête, pour y conserver la paix. C'était à l'influence à la loyauté de Mir-Roustam que nous avions dû cette tranquillité, et il nous avait d'ailleurs aidés d'hommes et d'argent selon l'étendue de ses moyens. Ces lettres ne pouvaient donc être de lui : elles avaient été écrites ou tout au moins dictées par Ali-Mourad, qui les avait lui-même interceptées ou tout au moins remises au colonel Outram, lequel venait de succéder à M. Ross Bell en qualité de chargé d'affaires. »

Le colonel Outram, diplomate aussi consommé que militaire distingué, n'avait malheureusement pas encore eu le temps de pénétrer tout le dédale d'intrigues qui entourait la cour de Khyrpour, ni de sonder l'atroce perfidie d'Ali Mourad. Il eut bien dès le premier moment quelques doutes sur l'authenticité des papiers et des signatures; mais il ne les éclaircit que plus tard, et crut devoir déférer provisoirement à l'avis de ses collègues, auxquels il se réunit, non pour attribuer la faute à Mir-Roustam, mais pour en rejeter la responsabilité sur le ministre de ce prince et sur son entourage. Il proposa donc au gouverneur-général de châtier le *wisir* en l'expulsant du pays; quant aux trois amirs compromis dans la correspondance, il conseilla de ne sévir contre eux que par une amende, en confisquant une partie de leur territoire d'un revenu annuel de 13,000 liv. sterl.

Or, précisément à cette époque, lord Ellenborough méditait de nouvelles conquêtes et de nouvelles alliances. Ayant un ami à se faire du khan de Bahahoualpour, il avait bonne envie de lui offrir un cadeau aux dépens des amirs du Sind. Poussé d'ailleurs par sir Charles Napier, qui désirait avoir une province à gouverner, il saisit avidement l'occasion de dépouiller Mir-Roustam, et, au lieu de lui confisquer un dixième, il lui enleva les trois quarts de son territoire, en en réservant, il est vrai, une partie à titre d'apanage pour Ali-Mourad. Comme si ce n'était point assez de ces terribles amendes, on fit vis-à-vis du vieillard octogénaire un menaçant étalage de violence et de sévérité. Ali-Mourad, merveilleusement secondé par la brutalité de sir Charles Napier, ne négligea rien pour redoubler les terreurs de son frère et pour le pousser à la révolte, tandis qu'en même temps il instruisait le général anglais des préparatifs qu'il lui faisait faire et qu'il représentait comme hostiles. D'une part il persuadait à Roustam que le général voulait le priver de sa liberté après avoir achevé de le dépouiller de ses états, et de l'autre il disait à sir Charles que Roustam levait des troupes de tous les côtés pour attaquer les Anglais. Sir Charles ne fut pas long-temps dupe de ces intrigues, mais il avait intérêt à être trompé et feignit de l'être. Quant au pauvre vieillard, les choses en vinrent pour lui au point qu'après avoir abdiqué en faveur de son frère, et avoir cédé à celui-ci tous ses droits, il se vit ou il se crut dans la nécessité de s'enfuir au désert, où on le poursuivit comme une bête fauve. Après y avoir erré pendant près de six semaines avec quelques membres de sa famille et quelques centaines de serviteurs, sans autre abri qu'une petite tente pour le garantir des rigueurs de la saison et du climat, il dut enfin se livrer à la discrétion de ses ennemis. Ce pauvre prince qui, sans avoir commis le

moindre crime, ignorant même pourquoi on le persécutait, se voyait proscrit dans le pays qu'il avait paternellement gouverné, détrôné et insulté par une nation qu'il avait comblée de faveurs, prit alors le parti d'en appeler à la justice humaine, et jamais sans doute appels plus touchans ne lui furent adressés; mais cette voix s'éleva en vain : Ali Mourad avait si bien su s'insinuer dans l'esprit de sir Charles Napier, que ce général ne voulut pas même entendre les plaintes de la victime, et refusa d'entrer dans aucune espèce d'éclaircissement sur ses affaires.

Le vieil amir, écrasé sous le poids de tant de chagrins et d'humiliations et le cœur déchiré d'une si noire ingratitude, chancela alors sur le bord de la tombe. Une maladie grave faillit le sauver des désastres qui attendaient la fin de sa carrière, « et pourtant (c'est le *Bombay Courier* qui en fait la remarque), même dans cette extrémité il ne laissa échapper ni un reproche ni une menace de vengeance; mais les guerriers de son pays étaient des hommes d'une autre trempe. Ils voulurent savoir ce qu'avait fait leur vieux chef. Ils demandèrent qu'il y eût au moins une enquête sur sa conduite, et, dans le cas où la perfidie d'Ali-Mourad serait prouvée, que l'on châtiât le calomniateur et qu'on rendît justice à la victime. »

Si cette demande, aussi simple que légitime, avait été accueillie, il n'y aurait eu ni guerre ni conquête du Sind, les Belouchis auraient déposé les armes; un tel dénouement allait droit contre les vues du général Napier; il lui fallait des victoires et du butin, partant une révolution à dompter, un peuple à combattre. Malgré l'avis, et en dépit même des protestations énergiques du colonel Outram, qui avait fini par démêler la vérité au milieu de tous ces complots, le général Napier enjoignit à ce fonctionnaire de passer outre à la condamnation de Roustam, et répondit aux loyales remontrances des Belouchis par de nouvelles confiscations. Dix-huit chefs des plus considérés furent dépouillés tant au profit d'Ali-Mourad qu'au profit des Anglais et du khan de Bahahoualpour. Sur un revenu total de 174,400 livres sterling, appartenant à divers amirs, parens ou alliés de Roustam, des propriétés rendant annuellement 111,725 livres furent séquestrées. Le colonel Outram, obligé par ordre supérieur d'apposer sa signature à ces ordonnances, les caractérisait ainsi dans une lettre officielle qu'il écrivait à sir Charles Napier le 26 janvier 1843, c'est-à-dire vingt-deux jours avant la bataille de Miani : « Je le dis avec un profond regret, *mon cœur et le jugement que Dieu m'a donné s'accordent à condamner les mesures que nous venons de décréter au nom du gouvernement de l'Inde comme étant l'expression de la plus odieuse tyrannie, l'accomplissement d'une félonie, d'un vol positif et manifeste, et je considère que chaque goutte de sang qui sera versée en conséquence devra retomber sur nos têtes, comme étant le sang du meurtre;* car c'est mon avis que la révolution soudaine que nous cherchons à produire dans le gouvernement de ce pays est aussi peu demandée par les nécessités de la politique qu'elle est absolument sans excuse au point de vue de la morale, et qu'elle doit certainement entraîner les plus grands malheurs. »

La loyauté du colonel Outram devait se briser contre l'orgueil et la rapacité du futur gouverneur du Sind. Non-seulement ses protestations restèrent sans écho, et il perdit sa place (comme du reste il s'y attendait), mais il eut encore l'honneur de partager la persécution des innocens qu'il avait voulu sauver. Il

n'y a pas de calomnies qu'on n'ait fait courir sur son compte, et aujourd'hui sa carrière diplomatique est terminée. Quant aux amirs du Sind et à leurs clans à demi sauvages, les batailles de Miani et de Dobba mirent fin à leur douloureuse histoire. Un peuple brave et généreux se leva pour la défense de ses maîtres; mais que pouvait son courage aveugle contre la discipline européenne? Il succomba, noyé dans le plus pur de son sang, et le vainqueur profita de l'enivrement du triomphe pour consommer inaperçu son œuvre d'injustice. « Ceux des amirs, dit le *Bombay-Times* du 3 juin, qui n'étaient que légèrement coupables, et celui qui était complétement innocent, furent enveloppés dans la même condamnation. Le souverain de Khyrpour, dont tous les actes à notre égard n'avaient été que des services, fut déporté dans l'Inde pour y partager la prison des amirs d'Hyderabad, dont l'un était accusé d'avoir écrit une lettre et l'autre d'y avoir apposé son cachet. Jusqu'alors la rapacité avait semblé le seul mobile des persécuteurs; depuis ce temps, les plus lâches passions se sont donné carrière. Au milieu d'infortunes qui auraient attendri le cœur le plus dur, captifs sur la terre étrangère, séparés de leurs familles et de leurs amis, ces princes se sont vus en butte aux plus atroces et aux plus ridicules calomnies, répandues par les créatures et les flatteurs de celui qui les avait dépouillés. »

Le *Bombay-Courier* a manifesté plus énergiquement encore son indignation. « La tombe s'est refermée sur l'amir de Khyrpour, dit-il (1); *arrosons-la des larmes du repentir*. Le digne vieillard, comme l'appelait Burns, est parti pour cet autre monde où la réparation comme l'injure ne peuvent plus l'atteindre; mais nous pouvons au moins rendre justice à sa mémoire, *en reconnaissant notre ingratitude et en la réparant autant que possible vis-à-vis de sa famille et de ses compagnons d'infortune*. »

Qui ne croirait, d'après cette unanimité de la presse locale, que tous ces torts doivent être redressés, que ces princes, reconnus innocens, vont être remis en possession des patrimoines dont on les a si injustement dépouillés; que ce brutal et avide gouverneur ne peut manquer d'être arraché de son siége, flétri et dégradé de fait comme il l'est déjà dans l'estime de ses contemporains; enfin, que ces Anglais, si compatissans pour les infortunes de Pomaré, dérangée dans ses orgies quotidiennes et ses couches annuelles par le bruit des canons français, trouveront sinon des égards et du respect, au moins de la pitié et de la sympathie pour les veuves et les orphelins des victimes de leur ambition? Mais nos voisins ont un code politique exclusivement à leur usage, et qui les protége merveilleusement contre les entraînemens de la sensibilité, surtout quand il s'agit de restituer le bien mal acquis. Pour ce qui est de la conquête du Sind et des excès qui l'ont suivie, sir William Napier, frère du vainqueur de Miani, n'est nullement à court d'argumens. Selon lui, l'injustice commise envers les amirs remonte au temps de lord Auckland; donc c'est un fait accompli, on ne doit plus y revenir, et, si injustice il y a, le gouvernement de l'Inde n'a plus d'autre devoir que de maintenir et de continuer cette injustice. C'est un raisonnement remarquable, et qui mérite d'être cité. On croirait lire une page inédite de Machiavel.

« Le traité d'avril 1838, dit sir W. Napier (2), obtenu des amirs sous le prétexte

(1) Numéro du 5 juin.

(2) Voyez l'*Histoire de la Conquête du Sind*, par sir W. Napier.

d'une intervention amicale dans leurs affaires, fut la première usurpation directe sur l'indépendance du Sind. Il est impossible d'en méconnaître ou d'en nier l'injustice. Ce traité par lequel lord Auckland plaçait, en quelque sorte, une bombe toute chargée dans le palais des amirs pour la faire éclater et pour détruire ces princes quand bon lui semblerait, était en lui-même une action mauvaise, injuste, tyrannique. Toutefois, parmi les nombreux inconvéniens qui sont la suite d'une grande injustice nationale, il faut compter (et ce n'est pas le moindre) la nécessité de continuer ce qui a été déloyalement commencé. De fort honnêtes gens se trouvent ainsi mêlés à des transactions dont ils ne sauraient approuver l'origine. Quelques moralistes prétendent, il est vrai, que les gouvernemens se trouvent, à l'égard l'un de l'autre, dans les mêmes relations où sont placés les individus dans une communauté; que, comme chefs et guides des nations, ils devraient être gouvernés par les règles qui s'appliquent aux chefs et aux guides des familles. Il serait heureux pour le monde que ce système fût praticable; mais, quand un individu a fait tort à un autre, s'il ne consent point à une réparation, il y a un tribunal au-dessus de tous deux auquel l'offensé peut en appeler. Appliquez cela aux nations : leur tribunal, c'est la guerre. Chaque conquête, chaque traité, les placent sur une nouvelle base, dans de nouvelles relations vis-à-vis l'une de l'autre. L'injustice première reste comme une tache sur le gouvernement qui s'en est rendu coupable; mais, ce gouvernement une fois passé, les gouvernemens qui succèdent se trouvent engagés dans de nouvelles combinaisons qui les mettent, pour leurs intérêts ou pour leur sûreté, dans la nécessité absolue (et cette nécessité leur sert aussi d'excuse), non-seulement de maintenir, mais de continuer et de développer ce qui était d'abord très blâmable. »

Au moment même cependant où la vérité se faisait jour sur les intrigues qui avaient précipité du trône le vénérable amir de Khyrpour, une coïncidence assez singulière venait offrir à l'indignation publique un nouvel aliment. C'était à la fin de mai que Mir-Roustam était mort, et c'était pour les premiers jours de juin qu'on annonçait la vente du butin enlevé à Hyderabad et à Khyrpour. Il est bon de dire ici quelques mots des singuliers usages qui lient réciproquement le gouvernement anglais et son armée en temps de guerre.

C'est une convention établie de temps immémorial, un engagement tacite, mais irrévocablement contracté entre le gouvernement anglais et son armée, que, pendant la durée de toute guerre, lors de toute expédition, les propriétés particulières, c'est-à-dire individuelles, de l'ennemi seront respectées; en revanche, les propriétés collectives et nationales, le trésor public, les caisses civiles et militaires, *les bijoux et effets précieux* de l'état vaincu, sont considérés comme butin, c'est-à-dire comme un fonds à partager entre les soldats vainqueurs. Toutefois, au lieu de faire cette répartition à l'instant même, au milieu de l'enivrement de la capture, ce qui ne manquerait pas de produire des désordres, des scènes de violence et d'insubordination, il est convenu que le gouvernement se fera le caissier-général de toutes les prises, et qu'il en effectuera la distribution par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'un *comité des prises* choisi par l'armée, comité dans lequel chaque corps a son représentant. Ce sont ces représentans qui décident en dernier ressort ce qui est ou ce qui n'est pas *de bonne prise,* c'est à-dire quelles valeurs mobilières doivent être considérées comme propriétés particulières et quelles autres comme propriétés nationales de l'en-

nemi vaincu. Tous les membres de ce comité étant intéressés à augmenter le butin dont ils doivent recevoir leur part proportionnelle, il va sans dire que leurs décisions sont souvent fort arbitraires et quelquefois d'une injustice criante; mais il est rare que la presse anglaise s'émeuve des abus qui profitent à l'armée, dont les officiers composent, dans beaucoup de localités, presque sa seule clientelle, et il est plus rare encore (c'est un fait qui ne s'était point encore présenté) que l'armée elle-même en appelle des décisions qui lui sont favorables. C'est là ce qu'il importait de savoir pour apprécier à sa juste valeur l'incident qui vient de se produire à Bombay.

Le hasard voulut que la liste des principaux objets qui devaient être mis à l'enchère, comme faisant partie du butin de l'armée du Sind, passât de main en main le jour même où paraissait dans les journaux de Bombay la biographie de l'amir de Khyrpour. On découvrit seulement alors que les deux tiers des objets formant la valeur totale du butin de l'armée du Sind se composaient de bijoux et d'ornemens de femmes, dont quelques-uns n'avaient pu appartenir qu'à la veuve et aux filles de Mir-Roustam. Que fallait-il penser des assurances si souvent répétées de sir Charles Napier, que toute espèce de propriété particulière avait été respectée, et que les princesses notamment avaient eu la permission d'emporter avec elles tout ce qu'elles désiraient se réserver? N'étaient-ce pas leurs bagues, leurs colliers et leurs bracelets, dont le produit était sur le point d'être partagé, et dont sir Charles s'apprêtait à toucher pour sa part la somme énorme de 70,000 livres sterling (un million 750,000 francs) (1)? Qu'on juge de la surprise générale quand on vit circuler un catalogue officiel commençant ainsi : *A vendre, dans le courant de juin, pour le compte de l'armée du Sind :* 1° *une paire d'anneaux de jambes*, en or, avec 23 nœuds, composés de 3 rubis, une émeraude et une perle à chaque nœud; 2° *une paire de bracelets en or* avec 25 émaux blancs et rouges; 3° *une seconde paire d'anneaux de jambes*, en or, avec 7 nœuds en turquoises; 4° *un collier d'or enrichi de pierres précieuses*, dont 13 gros diamans, 30 rubis, 18 perles et 12 émeraudes; 5° *trois paires de boucles d'oreil es et d'anneaux de nez* avec 2 grosses perles et 1 rubis à chaque pièce; 6° *un ornement que les femmes portent sur la poitrine*, composé de 360 diamans, 58 perles et 32 rubis montés en or, etc.! Et ainsi de suite, depuis le n° 1 jusqu'au n° 100, pour une valeur totale de 10 millions de francs! Chacun d'abord ne put en croire ses yeux. Puis bientôt la surprise fit place à l'indignation, et l'on se demanda comment un butin de cette nature était tombé aux mains des vainqueurs?

Cette première question conduisit naturellement à des recherches sur tout ce qui s'était passé depuis les batailles de Miani et de Dobba, et l'on sut alors qu'immédiatement après cette dernière affaire sir Charles Napier s'était porté avec son armée sous les murs de la forteresse d'Hyderabad, capitale des amirs, où ceux-ci s'étaient réfugiés dans leurs harems, auprès de leurs femmes et de

(1) Le butin d'une campagne se partage entre les divers grades d'une armée expéditionnaire anglaise d'après l'échelle suivante : la part du soldat est considérée comme l'unité, celle du caporal vaut deux fois cette unité, celle du sergent est représentée par quatre, du sergent-major par huit, du sous-lieutenant par seize, c'est-à-dire qu'elle est seize fois celle du soldat, et ainsi de suite.

leurs enfans. Sir Charles espérait trouver quelque résistance qui l'autorisât à mettre la ville au pillage; mais, à son grand regret, pas une amorce ne fut brûlée, et la forteresse se rendit dès la première sommation. Le plus grand nombre des amirs n'avaient pris aucune part aux combats qui venaient de se livrer; quelques-uns, et notamment Roustam, avaient fait ce qu'ils avaient pu pour les prévenir, si bien qu'il fallut rendre leurs épées à la plupart d'entre eux Il ne restait donc pas une ombre d'excuse pour rançonner la ville et ses palais; mais, d'un autre côté, si l'on s'en abstenait, il n'y aurait plus de butin. Dans cet embarras, sir Charles et les commissaires des prises imaginèrent un moyen *nouveau*, mais *peu honnête*, d'en arriver à leurs fins. Un des officiers anglais avait une concubine qui suivait l'armée. Lorsque les malheureuses princesses durent quitter leurs résidences qu'on allait convertir en casernes, on aposta cette femme pour les visiter et les fouiller une à une, ainsi que leurs suivantes, sous prétexte de s'assurer qu'elles n'emportaient aucune partie du trésor public. Cette misérable ne s'acquitta que trop bien de sa mission. Les dames musulmanes, effrayées et choquées d'un pareil contact, s'élancèrent, pieds nus, hors de leurs litieres qu'elles abandonnèrent derrière elles, et, pour simplifier les recherches auxquelles on voulait les soumettre, elles arrachèrent elles-mêmes leurs bijoux qu'elles jetèrent à leurs avides spoliateurs. Elles perdirent ainsi à peu près tout ce qu'elles possédaient.

Au mois de mars 1843, lors des premières ventes du butin d'Hyderabad, on avait déjà vu des litières, des couchages et jusqu'à des vêtemens de femmes mis à l'enchère; mais les honnêtes gens avaient crié au scandale, et on avait suspendu cette opération. La circulation de la liste en question a remis ce fait en mémoire, et a été l'occasion d'une enquête qui a tiré de l'oubli beaucoup d'autres scènes pareilles. Cette fois, l'opinion publique s'est irritée tout de bon. La presse entière s'est soulevée contre de pareils actes; mais c'est surtout au *Bombay-Times*, le journal le plus grave et le plus considéré de la colonie, que doit revenir l'honneur d'avoir donné le premier exemple d'une vertueuse indignation. Nous trouvons dans son *leading article*, du 30 mai 1846, ces expressions remarquables : « Nous pensons qu'en voilà bientôt assez pour faire monter la honte avec le sang sur la joue de tout honnête Anglais. Jusqu'ici nous n'avions pas encore pillé les appartemens des princesses ni stimulé le courage de nos soldats en leur partageant des vêtemens et des bijoux de femmes. Ceci est le comble de l'infamie..... *Hélas! cette conquête du Sind, quelle sale et triste page elle présente dans l'histoire!* Mais nous aurons notre récompense. Des actes tels que ceux-ci ne vont pas sans leur punition même dans ce monde. *Fasse le ciel que nous n'ayons pas quelque jour, dans l'Inde comme à Caboul, à boire la coupe d'expiation jusqu'à la lie!* »

Rendons toutefois cette justice à l'armée anglaise de l'Inde : le cri d'indignation poussé par la presse a trouvé dans ses rangs un écho presque universel. Un grand nombre d'officiers ont refusé d'avance de recevoir leur part du butin, et, dans plusieurs corps, on a même commencé une souscription pour racheter certains ornemens qu'il était facile de reconnaître comme ayant appartenu aux princesses. Le fait est cependant que la vente n'en aura pas moins lieu, malgré les infames moyens qui ont fait tomber ces trésors aux mains des capteurs. Ainsi le veulent les règlemens du service (*that by the regulations of the ser-*

vice they must be sold (1). C'est là une de ces singularités de l'administration militaire anglaise qui choque toutes les idées généralement reçues en France. Pour la bien comprendre, on est obligé de remonter à l'organisation même de l'armée britannique, et de se rappeler les élémens dont celle-ci se compose. On conçoit alors qu'avec le mode de recrutement en usage chez nos voisins, qui consiste à embaucher tous les mauvais sujets du pays, le système du partage des prises soit indispensable pour stimuler l'ardeur du soldat et surtout pour maintenir le respect de la discipline au moment de la victoire. Quand le soldat est tiré des classes les plus corrompues de la population, quand il n'y a pour lui ni gloire ni avancement à espérer, il faut bien lui trouver quelque mobile qui supplée au sentiment de l'honneur et aux élans de l'ambition. Toutefois, si cette rapacité nous étonne peu quand nous la trouvons dans les rangs infimes de l'armée, nous avouerons qu'elle nous surprend beaucoup quand elle se montre dans les grades supérieurs, parmi des officiers d'élite, mandataires *choisis* de leurs camarades, c'est-à-dire exclusivement parmi des *gentilshommes*. C'est à ne plus y croire, et, comme le dit fort bien le *Bombay-Courier, cela ne fait pas honneur à la chevalerie du dix-neuvième siècle.*

Nous demanderons maintenant aux écrivains timorés du *Morning-Chronicle*, du *Times* et de tant d'autres journaux qui prennent un si vif plaisir à jeter de la boue sur l'écusson de la France, comment ils osent encore parler de nos *razzias* en Afrique après avoir lu les tristes révélations des journaux anglais de l'Inde? En Afrique, du moins, ce ne sont que des troupeaux et des armes que l'on enlève sur le champ de bataille, à la pointe du sabre et dans la chaleur du combat, tardives représailles exercées contre un ennemi auquel nous avons pardonné cent fois; mais l'on ne nous a point vus dépouiller nos alliés, ni, lors de la prise d'Alger ou de Constantine, tracer un cordon autour de chaque maison pour en faire sortir les femmes une à une et leur arracher jusqu'à leurs bijoux et leurs vêtemens. Nos plus durs vétérans, comme nos conscrits d'hier, eussent été les premiers à les défendre. Nous laissons de pareils traits à la philanthropique Angleterre.

LE COMTE DE ***.

(1) *Bombay-Courier*, 2 juin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1846.

Au moment même où les chambres étaient prorogées, une question importante est venue s'emparer de l'attention publique. Le gouvernement espagnol a pris et fait connaître sa résolution relativement au mariage de la reine. Le choix d'Isabelle II est tombé sur l'un de ses cousins germains, sur l'infant don François d'Assise, duc de Cadix. Nous avons appris en même temps qu'un autre mariage était décidé, celui de M. le duc de Montpensier avec la sœur de la reine, l'infante doña Luisa. La diplomatie a eu ses bulletins.

Ces résolutions ont une portée qu'on ne saurait méconnaître, et, pour peu qu'on ait en mémoire et à cœur les traditions de la politique française, on doit y applaudir. Quand, par un décret daté du 29 mars 1830, Ferdinand VII, défaisant l'œuvre de Philippe V qui avait promulgué la loi salique, remit en vigueur l'ancien droit de la monarchie qui autorisait l'accession des femmes au trône, à défaut d'enfans mâles, les cours de l'Europe, notamment celles de France et de Naples, s'émurent d'un pareil changement. Charles X et les siens, le roi de Naples, qui vers cette époque vint à Paris, enfin le chef de la branche cadette, M. le duc d'Orléans, protestèrent contre l'acte de Ferdinand VII, qui leur paraissait compromettre les avantages que la maison de Bourbon devait recueillir de la politique de Louis XIV. Cette question tenait en éveil la diplomatie européenne, quand la révolution de juillet éclata, qui pendant plusieurs années força les cabinets à ne s'occuper que d'elle, et qui d'ailleurs donna une nouvelle face à l'affaire de la succession espagnole. En effet, pendant les trois années que vécut encore Ferdinand depuis juillet 1830, il s'était établi une étroite solidarité entre les légitimistes de France et le parti apostolique espagnol, qui soutenait les prétentions de don Carlos. Si le frère de Ferdinand fût monté sur le trône, il eût été nécessairement considéré comme l'instrument et le précurseur d'une troisième restauration en France. Le chef de la branche cadette, devenu roi, ne pouvait donc hésiter; il reconnut les droits et le gouvernement de la reine Isa-

belle. D'ailleurs, la postérité nombreuse qui fait son orgueil lui permettait de suffire aux éventualités nouvelles. N'avait-il pas pour une alliance de famille des fils à offrir à l'Espagne? Cependant l'Angleterre, qui avait avec nous reconnu le gouvernement d'Isabelle, se sépara de notre politique sur un point essentiel; elle ne voulait consentir, en aucun cas, au mariage de la jeune reine avec un prince français. La restriction était considérable; néanmoins elle fut acceptée. Notre gouvernement déclara que, s'il n'insistait pas pour unir Isabelle à un fils du roi des Français, il ne permettrait pas, du moins, que l'époux de la reine d'Espagne fût choisi ailleurs que dans la maison de Bourbon. Le mariage d'Isabelle avec le duc de Cadix témoigne que cette déclaration n'a pas éte vaine, et il emprunte d'ailleurs de l'union de M. le duc de Montpensier avec la sœur de la reine une grande valeur politique.

Sur de pareilles questions qui touchent si puissamment à l'influence, à la grandeur de la France au dehors, nous voudrions voir les partis et leurs organes porter toujours un jugement impartial, équitable. L'opposition ne s'affaiblit pas en montrant un esprit de justice; elle s'honore et grandit en autorité. Quand lord John Russell, il y a quelques mois, applaudissait à la fermeté avec laquelle sir Robert Peel accomplissait à travers tous les obstacles la réforme des lois sur les céréales, se désarmait il, amoindrissait il son propre parti? Loin de là, il s'attirait l'estime de tous, et forçait son adversaire à le remercier de son équité généreuse. Dans les questions étrangères, les hommes d'état de la Grande-Bretagne nous donnent aussi l'exemple d'un patriotisme éclairé qui s'élève au-dessus de toute rivalité, de toute rancune. Si le parti qui est aux affaires se montre heureux et habile au profit de l'orgueil et de l'intérêt britanniques, il n'a pas à craindre de l'autre parti, de ses compétiteurs, une opposition injuste ou inopportune : il aura ses éloges, ou du moins son silence. D'ailleurs, les tacticiens politiques de l'autre côté du détroit ont trop d'expérience pour ignorer qu'un blâme sans réserve, sans restriction, étendu avec la même exagération à tous les actes d'un gouvernement, blase l'opinion au lieu de l'émouvoir. Cette intelligence, cette équité, nous voudrions la retrouver davantage parmi nous. Ce n'est pas un des moindres progrès à introduire dans nos mœurs politiques. Quant à nous, nous avons assez souvent demandé au cabinet d'imprimer à sa politique extérieure une allure plus ferme, plus indépendante, pour ne pas craindre d'approuver les résultats qu'il promet dans la question espagnole. L'affaire a été bien conduite, il faut le reconnaître; il s'agit maintenant de la mener avec la même adresse au dénouement final.

Avant d'aller plus loin, avant d'examiner les dernières difficultés dont il reste à triompher, nous remarquerons que l'opposition peut d'autant mieux, dans cette circonstance, juger le cabinet avec impartialité, qu'elle a quelque droit de considérer la conduite suivie par le ministère comme un retour aux conseils qu'elle lui a souvent donnés. En effet, si l'opposition n'a jamais combattu le principe même de l'alliance anglaise, si elle l'a toujours proclamée nécessaire et désirable, en même temps elle a demandé au cabinet de ne pas faire de cette alliance une cause de sujétion dangereuse, et de maintenir sauve et entière l'indépendance de la France. Que de discours, que de commentaires remarquables depuis 1841 jusqu'à 1844 sur les caractères, sur les nuances, sur les effets de l'alliance anglaise! N'est-il pas sensible que dans la question d'Espagne le cabinet s'en est

rappelé quelque chose? L'opposition n'a donc pas perdu toute sa peine. Avec le temps, le ministère semble s'être enhardi. La substitution des whigs aux tories devait aussi augmenter sa confiance; en voyant de l'autre côté du détroit les affaires aux mains d'une administration nouvelle, mal affermie, environnée d'écueils, M. le ministre des affaires étrangères, surtout après sa victoire électorale, a pu se juger en position et en mesure de maintenir et d'exécuter des résolutions qui, sans avoir rien de blessant pour nos voisins, sont de nature cependant à éveiller chez lord Palmerston un vif mécontentement.

De quoi peut se plaindre raisonnablement l'Angleterre? La reine d'Espagne épouse un Bourbon, un de ses cousins, et sa sœur s'unit à un autre Bourbon, à un prince français. Y a-t-il rien là d'excessif, d'alarmant pour l'équilibre européen? N'est-ce pas au contraire rentrer dans les voies et les erremens de la politique qui depuis le commencement du dernier siècle était un gage de sécurité générale? On a parlé des stipulations du traité d'Utrecht. L'argument n'est pas sérieux. Est-ce que par hasard M. le duc de Montpensier, qui vient le dernier dans la nombreuse famille du chef de la dynastie de 1830, est à la veille d'opter entre le trône de France et celui d'Espagne? Sans doute son mariage avec la sœur de la reine est un événement heureux pour la politique française; mais apparemment personne n'a pensé en Europe que la maison d'Orléans, en arrivant au trône, n'hériterait pas de la situation et des avantages qui faisaient la force de la branche aînée. Il n'y a donc aucun motif réel de crainte ni d'irritation : toutefois il ne faudra pas s'étonner si le cabinet whig conçoit de tout cela un certain déplaisir. Il ne s'attendait pas à un dénouement si prochain. Le secret et la promptitude des négociations qui ont eu lieu dans ces derniers temps l'ont surpris désagréablement. M. Bulwer, dans sa note à M. Isturitz, n'a pas caché cette impression. On voit, au surplus, par le vague des considérations présentées dans ce document diplomatique, l'embarras du ministère whig à articuler des griefs positifs.

C'est ce qui nous conduit à penser que lord Palmerston, si mécontent qu'il puisse être, ne se hâtera pas de poser par des notes la question entre les deux cabinets de France et d'Angleterre; il attendra plutôt les démonstrations de l'Espagne. Il est naturel qu'il mette son espérance dans les passions des partis. Se refusera-t-il le plaisir et la ressource de les exciter? Lord Palmerston se trouve dans une conjoncture très grave pour lui : nous n'irons pas jusqu'à dire que la politique française qu'il a bravée en 1840 prend sur lui en ce moment une revanche éclatante : nous dirons seulement qu'il se voit atteint par des événemens qui n'eussent pas au même degré froissé son prédécesseur. Pourquoi? Parce que lord Palmerston a eu l'imprudence de manifester un blâme anticipé sur l'éventualité du mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Il est encore temps pour lui de s'arrêter. Les paroles ne sont pas des actes. Que lord Palmerston, dont personne ne conteste la capacité brillante, ne mette pas encore une fois son orgueil à troubler les bonnes relations de la France et de l'Angleterre. Il doit songer aussi qu'il est loin d'être aujourd'hui dans une situation politique aussi forte qu'en 1840. Nous croyons que plusieurs de ses collègues reconnaissent combien cette différence leur impose de circonspection.

Assurément l'Espagne sera long-temps encore le pays des mouvemens passionnés et imprévus; toutefois elle éprouve aujourd'hui un besoin sincère d'ordre

et de repos. Pendant que les filles de Ferdinand VII grandissaient, l'Espagne a été en proie à bien des agitations stériles, elle a vu bien des partis lui promettre la liberté, le bonheur, et n'aboutir qu'à une anarchique impuissance. Elle a eu aussi ses désenchantemens; elle a fait ses expériences. Il s'organise lentement dans son sein une majorité qui veut la paix et une sage pratique du gouvernement constitutionnel. Des partis qui existent encore dans la Péninsule, celui que blessent le plus les deux mariages de la reine et de sa sœur, c'est le parti carliste : par là il voit ses dernières espérances entièrement ruinées. On ne conçoit pas que ce parti n'ait pas fait les avances, les concessions, les sacrifices qui pouvaient le conduire à une transaction, sa dernière chance de salut. Sans doute des difficultés peut-être invincibles s'opposaient à l'union de la reine Isabelle avec le fils aîné de don Carlos; mais au moins, si le frère de Ferdinand VII et son parti eussent paru reconnaître que c'était pour eux le seul moyen de ne pas tout perdre, si l'on eût pu croire qu'ils comprenaient enfin les nécessités de leur situation et celles de l'époque, ils eussent un peu relevé leur cause et leur caractère aux yeux de l'Europe, et l'estime qu'ils eussent méritée eût pu les sauver. Mais non : le parti carliste espagnol s'est montré, dans toutes les circonstances, stationnaire, égoïste, stérile. A l'heure qu'il est, l'avenir lui échappe irrévocablement, et il est obligé de s'avouer son impuissance à tenter quelque chose de sérieux. En Navarre, en Biscaye, on n'enrôlerait pas un homme pour la cause du comte de Montemolin. Ce qui reste du parti carliste n'a plus d'autre ressource que de marcher à la suite du parti progressiste, et de se confondre avec lui dans les démonstrations qui pourraient être hasardées.

Le parti progressiste a une autre importance : il représente des sentimens qui peuvent être excessifs, mais qui du moins sont sincères; il représente des passions qui ne sont jamais plus vives que chez un peuple nouveau dans la vie politique, le désir d'aller vite et loin dans la carrière de la liberté, et de toucher le but du premier coup. Le parti progressiste a fait des fautes, et il a eu ses revers. Néanmoins, quoiqu'il soit en minorité dans les cortès qui s'assemblent en ce moment, il sera intéressant de voir l'attitude qu'il prendra dans les débats sur les deux mariages. Il nous semble que si ses chefs, ses orateurs, sont habiles, ils ne se compromettront pas par une opposition sans motif au mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Quelle répugnance légitime le parti progressiste peut il avoir contre une alliance qui resserre les liens et cimente la paix entre la France et l'Espagne? Quand M. Olozaga, chef des progressistes, avait le pouvoir, il ne mit pas sa politique à s'éloigner de la France. Nous l'avons vu, au moment de sa plus grande autorité, chercher dans l'amitié du gouvernement français de nouvelles forces. Le parti progressiste ne s'est-il pas souvent inspiré des idées françaises? Les progressistes intelligens n'ont pas de haine pour la forme et les institutions monarchiques : ils ne rêvent pas une république qui serait en Espagne plus chimérique encore que partout ailleurs. Une étroite alliance avec la première monarchie constitutionnelle du continent n'a donc rien qui puisse les inquiéter et les froisser. Quant au parti modéré, ses représentans sont au pouvoir; les deux mariages sont en partie leur œuvre, parce qu'ils sont bien convaincus qu'en y donnant la main, ils n'ont porté aucune atteinte à l'indépendance de l'Espagne. C'est ce qu'il ne sera pas difficile de prouver au sein des cortès, et nous ne doutons pas qu'une ma-

jorité imposante donne son assentiment à la double union de la reine et de sa sœur.

Dans la sphère légale des pouvoirs constitutionnels, nous ne voyons donc pas d'obstacles qui puissent empêcher de s'accomplir les résolutions des deux gouvernemens de France et d'Espagne. Les passions populaires entreront-elles en lice? Il n'y a rien là qui puisse sérieusement les enflammer, et, si on les voyait éclater sur quelques points, ce ne serait pas de leur propre mouvement, mais sous l'instigation d'une intrigue intérieure ou étrangère. Quoi qu'il en soit, puisque le gouvernement français s'est décidé à des actes de cette importance, il doit être en humeur et en mesure de ne se laisser ni surprendre, ni décourager par aucun incident. Nous espérons le trouver, jusqu'au bout de cette affaire, calme, résolu, avec la ferme volonté d'accomplir sans crainte tout ce qu'on a le droit d'attendre de lui. Désormais la question espagnole prend une gravité nouvelle pour la France.

Il est un autre point de l'Europe méridionale qui, en ce moment, n'est pas moins digne d'attention que la Péninsule espagnole : c'est l'Italie, c'est Rome. Là il s'opère un peu de bien, d'une manière lente, mais sensible; là un esprit timide encore, mais sincère, d'amélioration se fait remarquer. Le peuple, excellent juge en cette matière, a reconnu dans le nouveau pape un amour vrai de ce qui est bon, humain et utile à tous. Aussi Pie IX est devenu populaire, même auprès d'anciens adversaires qu'il a su ramener à lui par une mansuétude toute paternelle. Il y a quelque temps, pendant les troubles qui marquèrent les derniers jours de la vie de Grégoire XVI, nous émettions l'espérance que la papauté avait en elle-même un principe de force et d'avenir qui lui permettrait de régénérer tout ce qui appelait de sages réformes. Cet espoir est en partie justifié. Pie IX a montré dès le début, sinon le prestige et l'autorité du génie, du moins la puissance d'une bonté intelligente. Dès les premiers momens, il a su convaincre le peuple de la loyauté de ses intentions. C'est beaucoup, car ainsi est tombée cette prévention funeste, qu'il n'y avait dans les états romains rien à attendre de l'autorité souveraine : opinion fatale qu'il était temps de déraciner, car elle ne laissait dans l'esprit des populations d'autre alternative que des révoltes incessantes ou la permanence du mal.

Il est aussi un résultat précieux qu'on doit à la juste popularité de Pie IX, c'est la formation d'un parti d'hommes modérés et sages qui puisse avec le temps conquérir une autorité non moins utile au gouvernement qu'aux populations. Jusque dans ces derniers temps, il n'y avait guère dans les états romains que deux classes d'hommes, les révolutionnaires et les partisans absolus du *statu quo*. Aujourd'hui commence à se faire jour une opinion éclairée, qui, loin de tous les extrêmes, demande qu'on améliore la chose publique sans la bouleverser. Cette opinion ne saurait être suspecte au gouvernement pontifical, car c'est par lui et avec lui qu'elle entend que le bien se fasse, et d'un autre côté elle peut servir de frein et de guide à des hommes honnêtes, mais exaltés, qui ont plus d'ardeur que d'expérience. N'y a-t-il pas dans les états romains à porter avec habileté la réforme sur beaucoup de points essentiels? On peut accepter les termes de l'instruction adressée par le cardinal Gizzi à tous les gouverneurs des provinces. Le cardinal dit dans cette circulaire « que sa sainteté s'attache à procurer le bien réel, positif et pratique de ses sujets. » Il ajoute

que « ce n'est pas en adoptant certaines théories qui par leur nature sont inapplicables à la situation et aux mœurs des états de l'église, ni en s'associant à certaines tendances dont il est tout-à fait éloigné, que le saint-siége croit pouvoir faire le bonheur de ses peuples. » Ce langage n'a rien qui puisse alarmer ni mécontenter les vrais amis de l'Italie. Personne ne songe sans doute à demander qu'à Rome on établisse les deux chambres. Il y a des choses plus nécessaires et plus faciles. Une bonne administration de la justice, une meilleure éducation publique, la législation civile mise en harmonie avec les progrès accomplis chez presque tous les peuples de l'Europe, l'accession des laïques aux emplois temporels, voilà ce qui, pour les états romains, est le plus urgent et le plus désirable. Ce bien réel, positif et pratique, pour parler comme le cardinal Gizzi, Pie IX a la volonté de l'accomplir, et il sera soutenu dans cette œuvre par l'opinion et les vœux des représentans les plus éclairés de la société romaine. Quand on compare cette situation avec ce qui s'est passé dans ces dernières années, il faut reconnaître un heureux contraste.

C'est une bonne fortune pour notre ambassadeur que d'assister à cet acheminement vers d'utiles réformes. Sous ce rapport, les circonstances ont favorisé, elles ont pour ainsi dire récompensé l'habileté de M. Rossi. Quand, par sa rare sagacité, par une attitude pleine de calme, M. Rossi eut su s'environner à Rome de la considération la plus méritée, il a vu s'ouvrir un conclave. C'était une grande affaire. Le conclave pouvait être long, offrir une lutte animée entre les diverses influences des partis italiens et des gouvernemens étrangers. Contre l'attente générale, tout s'est accompli avec une heureuse rapidité. Le nouveau pape a pour la France une bienveillance qu'expliquent son caractère et ses intentions. Pie IX sait bien que ses projets d'améliorations ne peuvent que rencontrer dans le gouvernement français une sympathie sincère. Il appartient à la France, à son ambassadeur, de soutenir, d'encourager par son influence tout ce que le saint-siége, bien inspiré, entreprendra de salutaire pour les états romains et pour l'Italie.

Le gouvernement de 1830, son esprit, sa politique, comptent aujourd'hui dans la diplomatie quelques représentans éminens qui savent le servir avec une distinction que couronne le succès. A côté de M. Rossi, il est juste de nommer M. Bresson, qui, à Madrid non moins qu'à Berlin, a obtenu de notables résultats A la cour de Prusse, le comte Bresson avait été le négociateur habile et heureux du mariage de l'héritier du trône avec une princesse que l'Allemagne nous envie après nous l'avoir donnée. Il se trouve aujourd'hui le médiateur du mariage de M. le duc de Montpensier, mariage dont la nouvelle a causé une si grande surprise à Madrid, à Paris et à Londres. A Madrid, M. Bulwer était dans une sécurité profonde, et rien ne lui avait fait pressentir une conclusion si prompte; à Paris, on assure que c'est le roi lui-même qui aurait appris la nouvelle à lord Normanby, et ce serait l'estafette du *Times* qui, à défaut d'un courrier, se serait chargé de la dépêche de l'ambassadeur pour le cabinet anglais. A Londres, les ministres étaient dispersés quand la nouvelle est parvenue, et lord Palmerston notamment accompagnait la reine dans une de ses promenades sur mer. Toutes ces petites circonstances ont pu augmenter encore le dépit du ministère whig. Est-ce pour cela que la polémique du *Times*, loin de s'adoucir, devient plus vive et plus aigre? Puisque l'Angleterre, suivant le *Times*, professe une si grande

indifférence pour les mariages des princes et des princesses, pourquoi s'exprimer avec autant d'amertume sur un fait aussi simple que l'union d'une infante d'Espagne avec un prince français? Le *Times* reconnaît que la cour de Saint-James ne saurait poser en principe que les Bourbons de France et d'Espagne ne devront jamais contracter d'alliances matrimoniales. Qu'il ne s'irrite donc plus si fort de voir la France suivre une politique qui, chez elle, est historique, et n'a rien d'offensant pour la dignité et les intérêts légitimes d'aucun peuple.

La force des choses ramènera toujours les relations de la France et de l'Angleterre au point d'une indépendance réciproque sur des questions importantes, et cette indépendance est très compatible avec une alliance sincère et solide. L'Espagne est-elle le seul théâtre où les deux cabinets de Saint-James et des Tuileries aient une politique différente? En Orient, en Grèce notamment, les deux gouvernemens ne montrent-ils pas des tendances distinctes? A Athènes, M. Piscatory, qui mérite d'être cité parmi les diplomates distingués qui datent de 1830, soutient avec fermeté les traditions et l'indépendance de la politique française. Cependant il n'a à coup sûr ni la pensée, ni la mission d'amener une rupture avec l'Angleterre; mais il a su distinguer avec tact et maintenir avec une judicieuse énergie la limite où doivent s'arrêter les complaisances envers un allié. Les encouragemens de tous les hommes impartiaux et ceux même des membres les plus éclairés de l'opposition ne manqueront pas à M. le ministre des affaires étrangères, s'il entre, s'il persévère dans la voie d'une politique plus décidée en ses allures, et partant plus féconde en résultats.

C'est surtout dans un temps comme le nôtre qu'il importe à la France d'être représentée par une diplomatie habile et forte. Plus la France a convaincu l'Europe qu'elle voulait le maintien de la paix générale, plus elle peut et doit défendre partout sa juste influence. Le cabinet du 29 octobre a eu l'avantage, dans de graves circonstances, d'utiliser des talens remarquables, et il a pu éprouver de quelle ressource est dans les affaires la distinction personnelle de tel ou tel agent. Il nous semble que pour M. le ministre des affaires étrangères le moment serait venu d'accomplir des réformes désirables dans le personnel de notre diplomatie, et de la fortifier par des choix judicieux? L'instant serait favorable pour un pareil travail, long-temps ajourné, long-temps attendu. L'absence des chambres permet à M. Guizot de porter son activité sur les détails de son département. Elle l'affranchit aussi, jusqu'à un certain point, des embarras qu'entraînent avec elles les influences, les exigences parlementaires.

Quelques correspondances d'Afrique ont répandu des alarmes qui nous paraissent prématurées. Il est vrai qu'Abd-el-Kader s'agite dans le Maroc; mais il n'est pas probable qu'il veuille et puisse entreprendre quelque chose de sérieux avant l'hiver. La crainte d'être surpris, comme il y a un an, par une sorte d'insurrection générale, éveille et surexcite aujourd'hui des inquiétudes qui, au surplus, sont préférables à une trop grande sécurité. En ce moment, c'est l'empereur de Maroc que menace Abd-el-Kader, et Abderrhaman a ordonné à son fils Muley-Mohammed, ainsi qu'au gouverneur du Rif, Ben-Abou, de se porter au-devant du marabout usurpateur. Les événemens, quels qu'ils soient, ne nous prendront pas au dépourvu, et notre frontière, du côté du Maroc, est à l'abri d'une surprise. D'autres faits qui se passent en Algérie attirent aujourd'hui l'attention du gouvernement. On peut se rappeler qu'en 1844 il fut rendu une or-

donnance pour régler le droit de propriété dans la régence, et pour mettre un terme à l'anarchie qui régnait sous ce rapport. En effet, de nombreuses acquisitions avaient été faites vers les premiers temps de la conquête. Elles avaient eu lieu généralement au hasard, sur la foi suspecte des Arabes vendeurs, en vertu de titres insuffisans ou d'actes de notoriété dressés sans que les acquéreurs pussent même voir les lieux. De là des abus sans nombre. Quelquefois les terres vendues n'existaient même pas, presque toujours les contenances avaient été singulièrement exagérées, souvent les mêmes immeubles avaient été vendus plusieurs fois à divers acquéreurs. Cette confusion a eu des conséquences déplorables. Les colons sérieux ont craint d'entreprendre des travaux coûteux sur des propriétés contestables, et l'administration ne sait plus où trouver des terres pour les capitalistes et les travailleurs qui se présentent. Qui profite de ce chaos? L'agiotage, qui achète à vil prix des terres demeurées incultes, et qui trafique de titres sans valeur. C'est à tous ces abus qu'on s'est proposé de remédier par l'ordonnance de 1844. On peut juger si l'exécution de l'ordonnance a rencontré des difficultés et soulevé des clameurs. Cependant le gouvernement ne pouvait reculer, et une nouvelle ordonnance du 21 juillet dernier a posé des règles précises, tout en faisant quelques concessions aux détenteurs de terres incultes. Ainsi le droit de propriété du colon sérieux qui a cultivé, même sans titre régulier, se trouve reconnu. N'importe; tous les intérêts qui se croient blessés ont multiplié leurs réclamations, et cette importante affaire doit occuper d'une manière sérieuse le gouvernement. L'administration centrale des affaires de l'Algérie, qui a été récemment réorganisée en vertu d'un vote des chambres, ne demeure pas non plus oisive. Plusieurs projets en matière d'organisation civile sont à l'étude. On songerait notamment à rendre plus facile pour les étrangers la naturalisation; on ne serait même pas éloigné d'essayer un système de franchises municipales. Si nous sommes bien informés, on s'occuperait également de réglementer par ordonnance la police de la presse. Entre la censure et la liberté de la presse, telle qu'elle existe en France, il y a à trouver un système mixte qui en permette l'usage, sans les abus qui dans l'Algérie pourraient compromettre les plus graves intérêts et le salut même de l'état.

A l'intérieur, la prorogation des chambres a momentanément apaisé toutes les questions. Entre l'opposition et le ministère, tous les grands débats ont été ajournés. Dans la petite session, le ministère s'est donné le plaisir de constater sa majorité; mais, s'il veut la garder nombreuse et fidèle, il a beaucoup à faire. Nous croyons qu'au sein de cette majorité il rencontrera de louables exigences qui lui demanderont compte des promesses de réforme qu'il a si solennellement prodiguées au moment des élections par l'organe de M. Guizot. Il aura en face de lui des adversaires actifs, persévérans, et qui sont loin de se laisser atteindre par le découragement. Il y a quelques jours, l'opposition a voulu non-seulement résumer dans une sorte de manifeste ses griefs sur les élections accomplies, mais indiquer à ses amis tout ce qu'il y avait à faire pour améliorer l'avenir. Dans une circulaire adressée à leurs correspondans, les comités du centre gauche et de la gauche constitutionnelle développent les considérations qui les ont déterminés à se maintenir en permanence au lieu de se dissoudre, et à charger quelques-uns de leurs membres de correspondre avec les départemens. Ces considérations sont puisées dans les devoirs qu'impose la liberté aux peuples qui en

jouissent. Ces devoirs sont la persévérance, les efforts de chaque jour, la combinaison des forces individuelles. Pourquoi l'opposition constitutionnelle ne travaillerait-elle pas à suppléer par une organisation officieuse et volontaire aux forces que donnent au gouvernement la centralisation et toutes les ressources dont il dispose? En parlant ainsi, l'opposition est dans le vrai, et donne un utile exemple. C'est ce qu'ont eu le bon goût et la bonne foi de reconnaître les principaux organes du parti conservateur, et nous avons un vrai plaisir à les en louer. L'accord sur un pareil point est un pas de plus dans la pratique de la liberté. On reconnaît de part et d'autre que rien ne peut remplacer l'action libre des citoyens, et que les partis ont le droit de surveiller leurs affaires, en usant de tous les moyens constitutionnels. C'est ainsi qu'on évitera les crises révolutionnaires, pour marcher toujours dans les voies d'un progrès régulier.

Par une ordonnance royale du 11 septembre, M. le ministre de l'instruction publique vient de réaliser un projet auquel applaudiront tous les amis de l'antiquité. A la fin de l'an dernier, M. de Salvandy avait envoyé en Grèce un des membres les plus distingués de l'université, profondément versé dans la langue et la littérature grecque, M. Alexandre. Cet inspecteur-général a visité non-seulement la Grèce, mais tous les points de la Turquie et de l'Asie-Mineure où sont établis les colléges des lazaristes, si utiles au christianisme et à la France. Il a consigné dans un rapport plein d'intérêt les besoins, les vœux de ces établissemens; il a signalé les secours que pouvait leur accorder la munificence de la France. Ces secours, nous n'en doutons pas, ne seront pas refusés; mais M. de Salvandy a voulu faire plus : il a voulu fonder à Athènes même une école française, imitation heureuse de celle qui existe à Rome pour la peinture. Cette école sera soumise à la haute surveillance de notre ministre en Grèce Elle servira tout ensemble à étendre notre influence sur ce point extrême de l'Europe, et à fortifier chez nous les grandes études classiques. Quand deux générations de jeunes professeurs auront passé quelques années sur le sol hellénique, non seulement la philologie française n'aura plus à craindre aucune infériorité, soit vis à-vis de l'Allemagne, soit vis-à-vis de l'Angleterre, mais elle pourra retrouver la glorieuse prééminence qu'elle exerça au XVIe siècle.

Les grandes questions commerciales et politiques soulevées par la doctrine du libre échange seront bientôt chez nous à l'ordre du jour; le moment n'est peut-être pas loin où l'on devra les envisager du point de vue pratique. Il importe ici d'éviter les entraînemens; on doit regarder beaucoup autour de soi avant de rien risquer, et n'imiter rien qu'à bon escient; comme les exemples se multiplient, il faut les étudier tous à mesure qu'ils se présentent. On prend toujours l'Angleterre pour point de comparaison, et l'on se borne trop volontiers à discuter les derniers règlemens de sir Robert Peel pour y chercher des argumens dans un sens ou dans l'autre. Nous voudrions qu'on observât avec le même soin la marche récemment suivie par le gouvernement hollandais dans son traité de commerce avec la Belgique. On verrait encore là que ces graves difficultés d'intérêt matériel ne se tranchent point avec la rigueur impérieuse des principes abstraits, mais se résolvent au contraire d'une façon moins absolue par des considérations plus positives. Tout l'ensemble de ces rapports nouveaux définitivement introduits entre les deux peuples voisins est sans doute dominé par un principe de liberté; c'est une atteinte de plus à ce vieux système protec-

tioniste qui croule partout, mais dans quelles circonstances, devant quelles éventualités, avec quelles précautions et quels égards, voilà ce qu'il est bon de rappeler.

Le monopole auquel le gouvernement hollandais a soumis le commerce de ses colonies des Indes ne pouvait se prolonger long temps sans nuire à ceux mêmes qui croyaient en profiter. Dépouillée de la Belgique, la Hollande avait voulu s'enfermer en elle-même, et s'était presque retranchée du milieu de l'Europe, repoussant de ses marchés toute concurrence qui eût pu diminuer la valeur de ses produits coloniaux. Atteinte par les représailles du Zollverein, menacée par l'influence française, que le dernier traité belge et l'ouverture du chemin de fer du Nord ont rapprochée d'elle, voyant enfin les Anglais lui disputer chaque jour avec plus d'empressement la souveraineté commerciale de ses parages indiens, la Hollande a dû changer de conduite et demander du renfort; elle a rompu les barrières dont elle s'était entourée; elle a conclu avec la Belgique cet accord réfléchi dont toutes les dispositions sont assez bien calculées pour que les deux nations se fassent réciproquement les avantages qui leur conviennent le mieux, avantages commerciaux à la nation commerçante, avantages industriels au peuple de fabricans; elle a stipulé qu'une mutuelle faveur accueillerait à la fois les produits belges à Java, et les produits de Java en Belgique; elle s'est ainsi rattaché ses voisins, qui d'un moment à l'autre pouvaient passer à l'Allemagne ou à la France; elle a formé une sorte d'union douanière, qui, malgré toutes ses restrictions, forme un marché encore assez large pour qu'elle puisse s'y mouvoir. Enfin, toujours avec les mêmes principes, toujours sous les mêmes necessités, on a baissé certains droits d'exportation à Java, et l'on a déclaré libres plusieurs ports de l'archipel : on a compris que c'était le meilleur moyen de faire contrepoids aux influences anglaises, et en même temps d'ailleurs on avait besoin d'assurer au commerce colonial des ressources en espèces, qui jusque-là lui manquaient trop. C'est avec cette prudence et cette opportunité que les réformes deviennent fécondes.

Les circonstances ont été pour beaucoup aussi dans l'abaissement des tarifs américains, et les mesures administratives qui ont accompagné cette réforme prouvent de reste qu'on a surtout favorisé l'importation, afin d'en retirer des fonds immédiatement disponibles. Malgré l'évidente supériorité de leurs ressources, les États-Unis ont fort à faire pour soutenir contre le Mexique une guerre qui traîne maintenant malgré eux : la caisse fédérale n'est pas riche, et les douanes lui constituent son revenu le plus clair; il était donc naturel qu'on cherchât à l'augmenter. Voilà pourquoi l'on s'est en même temps prémuni contre un abus qui frappait de stérilité toute cette branche de produits. On a défendu de recevoir les billets des banques pour solde des droits qu'on maintenait encore à l'entrée des marchandises : on a décrété que ces droits seraient payés en espèces, que ces espèces ne seraient plus remises à la disposition des banquiers, mais confiées à des administrateurs spéciaux. Les objections ne devaient pas manquer en Amérique contre un système qui encaissait et amassait le numéraire; tel est cependant l'empire de la situation, qu'elles n'ont point prévalu; les banques particulières, qui s'étaient presque substituées à la grande banque des États-Unis renversée par Jakson, ont dû céder à leur tour devant les nécessités de gouvernement. Couvrant le pays de leur papier, étendant ou resserrant leur

circulation, elles tenaient tout l'argent entre leurs mains: aussitôt qu'il s'agissait d'affaires internationales, et qu'il fallait payer en écus, elles étaient maîtresses, et pouvaient dispenser de la guerre ou de la paix. On avait déjà senti ce danger lorsqu'on eut à craindre une rupture avec l'Angleterre; on a profité des hostilités avec le Mexique pour y porter remède et s'affranchir. Tel est le but en vue duquel on vient de créer la sous-trésorerie.

Les esprits sont d'ailleurs en ce moment très fort tournés à la paix : cette ardeur que les premières alternatives de la lutte avaient d'abord excitée semble rapidement s'affaisser. Le gouvernement offre une paix qu'il peut honorablement proposer après ses avantages militaires, et dont les termes paraissent habilement conçus : au lieu de demander au Mexique une indemnité pécuniaire, on lui donnerait de l'argent dont il manque comme tous les états américains du sud, et on lui achèterait une province déjà toute prête à le quitter. Il est bien probable que d'une manière ou de l'autre le Mexique en viendra là. Les rodomontades de Santa-Anna ne prouvent pas qu'il agirait autrement que Paredès, et Paredès, qui a renversé le président Herrera sous prétexte qu'il avait traité avec les ennemis de la patrie, n'est occupé qu'à chercher des biais qui lui permettent un accommodement où sa personne ne semblerait pas trop risiblement engagée : c'est dans cette intention qu'il s'est porté sur la frontière en déléguant la présidence au général Bravo. Il est permis de croire que ces dispositions, connues des parties, faciliteront la médiation britannique. Lord Palmerston ne doit pas être fâché maintenant d'avoir un embarras de moins.

— Le Glaive runique, drame tragique, par Charles-Auguste Nicander, traduit du suédois par Léouzon le Duc. — M. Léouzon le Duc poursuit le cours de ses publications hâtées : heureux de posséder des langues que bien peu de gens connaissent, et d'être chez nous un des premiers interprètes des littératures scandinaves, il se presse trop de faire part au public de ses découvertes, et compromet par là le succès des œuvres qu'il veut naturaliser en France. Il oublie que le rôle de traducteur et d'éditeur a aussi des conditions modestes, mais indispensables, et que la plus essentielle de toutes est la patience : on n'a pas composé un livre parce qu'on a fourni la matière d'un volume. Il est encore une autre qualité qui trouve partout son application, et dont M. Léouzon le Duc ne s'est pas assez soucié : c'est l'esprit de modération et de justice. Il place les intérêts de la religion fort au-dessus de ceux de la poésie : loin de nous l'idée de l'en blâmer; mais encore les prédications doivent-elles s'adresser à des esprits préparés, et celles de M. Le Duc ne se recommandent ni par l'à-propos ni par la mesure. Déjà, dans son ouvrage sur la Finlande, on avait pu reconnaître et signaler quelques traces de ce zèle indiscret, qui s'est donné plus librement carrière dans la traduction du *Glaive runique*. Le sujet de ce drame est la lutte du paganisme scandinave contre le christianisme; M. Le Duc a placé en tête de son livre l'histoire des guerres qui, à cette occasion, ont ensanglanté la Suède; il ne s'arrête pas au triomphe de la religion nouvelle : plus catholique encore

que chrétien, il pardonnerait plus volontiers à Odin qu'à Luther, et parle du réformateur en termes qu'il serait curieux de comparer au portrait qu'en a tracé Bossuet. Le nom jusqu'ici respecté de Gustave Wasa est livré au ridicule; enfin le tout se termine par une pompeuse apologie de l'ordre de Jésus. Cependant on se demande quel est ce poète Nicander, auteur du *Glaive runique*, quel est le vrai sens de son œuvre, quel a été son rôle dans le développement de la moderne poésie scandinave? A ces questions, M. Le Duc répond par quelques détails biographiques fort insuffisans. Les notes qu'il a rejetées à la fin du volume sont, par leur prolixité et le peu d'ordre qui y règne, une preuve nouvelle de la précipitation qu'il a apportée à son travail. Il est fâcheux d'avoir à relever l'inexpérience de l'éditeur, quand on voudrait applaudir à ces échanges littéraires entre les peuples. Telle œuvre qu'il faudrait se garder d'imiter mérite cependant d'être connue : si elle n'est pas belle absolument, elle est toujours vraie par quelque endroit; elle représente au moins le goût de la nation qui l'a adoptée. Ce n'est pas que *le Glaive runique* apporte un élément nouveau dans la théorie de l'art; l'action se développe à la façon des grands drames historiques de Shakespeare. Cette liberté tient à la nature même des littératures romantiques; mais, sous d'autres rapports, l'auteur ne s'est pas interdit toute imitation, quelquefois même il n'a pas craint de s'adresser à notre scène française. La partie la plus originale du drame est la peinture du fanatisme scandinave si peu semblable au paganisme élégant de la Grèce et de Rome; il a pour représentant un vieux guerrier du nom d'Oldur. Dans son horreur farouche pour les nouveautés, Oldur jure d'immoler le premier de sa race qui abjurera le culte des ancêtres. Cependant il se défie de ses forces, qui l'ont déjà trahi; il a, comme le Cid, une injure à venger, et, de plus, la foi à défendre. C'est son fils qui sera l'instrument de sa haine. Alrik répète le serment que lui dicte son père, et prend son glaive runique à témoin de l'exécution de ses promesses; mais la fiancée d'Alrik, Hulda, a déjà ouvert son cœur à la foi chrétienne, elle part et va en pèlerinage à Jérusalem. Les derniers adieux et peut-être aussi le souvenir du serment imprudemment fait à son père poursuivent Alrik et achèvent ce qu'avaient commencé les vagues inquiétudes de son esprit. Quand, à l'assemblée générale du peuple, la religion de la Suède est remise aux hasards d'un combat singulier, il entre en lice comme champion du Christ. Proclamé vainqueur, il tombe lui-même frappé mortellement par le glaive runique qu'il avait fait garant de son serment, et que lui avait dérobé son adversaire. Toutes ces scènes sont écrites avec un sentiment élevé; on sent que la religion de Nicander est supérieure à l'esprit de parti. Les fictions de la mythologie scandinave forment un heureux contraste avec les images plus douces de la religion chrétienne. L'absence de toute contrainte a permis au poète de reproduire quelque chose du grand mouvement qui dut accompagner une pareille révolution. En résumé, cette publication, même incomplète et défectueuse, fait désirer que l'attention d'une critique sérieuse et bien informée se porte sur la littérature scandinave.

— LETTRES DE JEAN HUS, ÉCRITES DURANT SON EXIL ET DANS SA PRISON, traduites du latin en français par M. Émile de Bonnechose (1).—Ce fut en 1537, à

(1) Un vol in-8°, chez Delay.

l'occasion d'un concile général convoqué d'abord à Mantoue, puis à Vienne, par le pape Paul III, que les lettres de Jean Hus, recueillies jadis par son ami, le notaire Pierre Maldonewitz, furent traduites du bohémien en latin, et publiées pour la première fois. L'illustre traducteur, Martin Luther, « avait pour but, disait-il, de rendre plus prudens et d'instruire, par les jugemens tyranniques du concile de Constance, tous les théologiens qui, à l'avenir, seraient appelés à siéger dans les conciles de l'église romaine. » Ces lettres, dont M. de Bonnechose vient de donner une traduction française, sont divisées en deux séries. L'une comprend les années pendant lesquelles Hus fut interdit et exilé de Prague; l'autre, beaucoup plus intéressante, s'étend depuis son départ pour le concile de Constance jusqu'à son supplice.

Jean Hus, né dans une ville de Bohême, en 1373, et devenu prêtre et prédicateur de l'église de Bethléem, à Prague, en 1400, commença, vers 1409, à s'élever avec force contre la vente des indulgences et à flétrir les vices du clergé et des moines, qui l'accusèrent alors de prêcher sur l'eucharistie des doctrines peu orthodoxes. Dénoncé au pape Alexandre V, devant lequel il refusa de comparaître, il fut interdit, mais n'en continua pas moins de prêcher et d'officier. Cité ensuite au concile général, qui devait se réunir à Constance à la fin de 1414, il partit de Prague au mois d'octobre, muni d'un sauf-conduit de Sigismond, et escorté par deux seigneurs de Bohême, Jean de Chlum et Henri de Latzenbock. Résigné d'avance au destin qui l'attendait, et sachant fort bien, comme il le dit lui-même, qu'il allait au-devant de nombreux et de mortels ennemis, il dédaigna les avertissemens de ses amis, qui lui prédisaient et la trahison de Sigismond et une condamnation inévitable. Pendant la route, il fut parfaitement accueilli par les populations des pays qu'il traversait. « Dans toutes les villes où nous avons passé, écrivait il à ses amis, nous avons été honorablement traités, et nous avons affiché des déclarations en latin et en allemand. L'évêque de Lubeck, qui nous précédait, et qui avait une nuit d'avance sur moi, publiait partout sur la route qu'on me conduisait enchaîné dans un chariot. Aussi, lorsque nous approchions de quelque ville, la foule accourait au-devant de nous comme à un spectacle, mais ce mensonge a tourné à la confusion de mes ennemis. » Hus arriva à Constance au commencement de novembre, et jouit d'abord de toute sa liberté; mais à la fin du même mois, après avoir assisté à une réunion de cardinaux rassemblés chez le pape, et malgré les énergiques protestations de Jean Chlum, qui invoqua en vain le sauf-conduit donné par Sigismond, il fut conduit chez le chantre de la cathédrale de Constance, gardé à vue, et, un mois plus tard, jeté dans une prison du monastère des dominicains, où il tomba dangereusement malade. L'empereur, averti de cette arrestation, se montra d'abord indigné, mais il se laissa bien vite persuader que le concile avait le droit de le dégager d'une promesse faite illégitimement à un hérétique, et abandonna complétement Jean Hus.

Au mois de mars suivant, le malheureux prisonnier fut transféré dans la forteresse de Gotleben, où ne tarda pas à être aussi renfermé l'un de ses plus ardens persécuteurs, le pape Jean XXIII, que venait de déposer le concile; rapprochement singulier qui donna lieu a une foule d'écrits satiriques. Toujours malade, manquant souvent du nécessaire, environné d'espions, Hus n'avait d'autre consolation que de composer des traités théologiques, des vers latins

ou bohémiens, et d'adresser à ses amis et aux fidèles de Prague des lettres tout empreintes d'une touchante résignation et d'une constance inébranlable. L'espoir qu'il avait nourri de confondre ses accusateurs dans une audience publique ne tarda pas à s'évanouir, quand il eut vu à quels adversaires il avait affaire. Il faut lire dans sa correspondance le récit des scènes violentes qui eurent lieu, lorsque, seul et sans appui, il parut devant le concile, où l'on discutait, sans vouloir l'entendre, sur des passages falsifiés de ses ouvrages, qui, écrits en bohémien, étaient inintelligibles pour ses juges; où ses adversaires ne trouvaient à lui répondre que ces paroles : « Cet homme est hérétique. » Dès-lors, comme il refusa opiniâtrément de rétracter les doctrines qu'il avait enseignées, il ne douta plus du sort qui lui était réservé. En effet, le 5 juillet 1415, les pères du concile rendirent deux sentences par lesquelles ils condamnaient les livres de Hus à être brûlés, et leur auteur à être dégradé de l'ordre de prêtrise et livré au bras séculier.

Sa fermeté ne l'abandonna pas un instant, malgré les nombreux outrages dont l'accablèrent ses ennemis, qui, suivant ses propres paroles, « ne pouvaient s'accorder entre eux sur la manière de l'insulter. » La cérémonie de sa dégradation accomplie, on lui mit sur la tête une mitre de papier haute d'une coudée, sur laquelle on avait peint trois démons hideux, avec cette inscription : *Hérésiarque*, puis on dévoua son ame à tous les diables. Le lendemain, 6 juillet, jour anniversaire de sa naissance, il fut, au nom de l'empereur, remis par l'électeur palatin au magistrat de Constance, qui l'abandonna immédiatement au bourreau, en ordonnant de le livrer au feu avec ses habits et tout ce qu'il portait sur lui. « Il marcha au supplice comme à un festin, » dit Æneas Sylvius.

La condamnation de Jean Hus, brûlé, mais non convaincu, disait Érasme, souleva en Allemagne et en Bohême une réprobation universelle contre l'église romaine, et alluma cette terrible guerre des hussites qui fit trembler Rome et l'empire. Pendant long-temps, les traditions populaires représentèrent comme poursuivies par la fatalité les familles des princes qui avaient pris part à cette iniquité. Cent quarante ans plus tard, l'électeur palatin Othon Henri-le-Magnanime, se voyant mourir sans postérité, disait que Dieu punissait sur lui le crime que son trisaïeul avait commis en livrant Jean Hus au supplice.

La traduction de M. de Bonnechose ne nous a pas toujours semblé assez fidèle. Il paraît avoir oublié qu'elle devait être d'autant plus littérale qu'elle était faite non sur le texte original, mais sur une version latine. Pour compléter le tableau historique de cette époque, il pouvait du moins faire suivre les lettres de Jean Hus d'un plus grand nombre de notes; ses précédens travaux lui en fournissaient le moyen. Nous regrettons de trouver cette lacune dans une publication intéressante.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUINZIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE. — Les Femmes du Caire. — II. — Les Esclaves, par M. GÉRARD DE NERVAL 5

L'ALLEMAGNE DU PRÉSENT. — Lettres au prince de Metternich. — Dresde et le Gouvernement constitutionnel. — Halle et les Amis protestans. 39

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — La Comédie à Athènes. — Aristophane et Socrate, par M. E. DU MÉRIL. 72

JEANNE D'ARC DANS L'HISTOIRE ET DANS LA POÉSIE. — I. — *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, publiés par M. Jules Quicherat. — II. — *Chronique de Perceval de Caigny*, publiée par le même. — III. — *Jeanne d'Arc*, trilogie nationale, de M. Alex. Soumet, par M. CHARLES LOUANDRE 103

MADELEINE. — Troisième partie, par M. JULES SANDEAU. 130

LA PEINTURE MONUMENTALE. — Peintures de MM. Eugène Delacroix et Flandrin, par M. GUSTAVE PLANCHE. 148

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 162

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. — Quelques pages à ajouter aux œuvres de Molière, par M. CHARLES MAGNIN. 172

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. 181

LA PHILOSOPHIE POSITIVE. — I. — *Cours de philosophie positive*, de M. Auguste Comte. — II. — *De la philosophie positive*, de M. Littre, par M. ÉMILE SAISSET. 185

DU ROMANTISME DANS LA MUSIQUE ET LA POÉSIE EN ALLEMAGNE. — Le chevalier Charles-Marie de Weber, par M. HENRI BLAZE. 221

PAPIERS D'ÉTAT PUBLIÉS RÉCEMMENT A MADRID. — La Justice politique en Espagne sous Philippe II. — Mort de Montigny, par M. L. DE VIEL-CASTEL. 256

L'ILE DU TIBURON. — Cayetano le Contrebandier, Souvenirs des côtes de l'Océan Pacifique, par M. GABRIEL FERRY. 294

MADELEINE. — Quatrième partie, par M. JULES SANDEAU. 322

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 338

UN NOUVEL ÉCRIT DE M. SCHELLING, par M. ALEXANDRE THOMAS. 351

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. 357

DE LA POÉSIE POLONAISE CONTEMPORAINE — Le Poète anonyme de la Pologne. — *Le Rêve de Césara*. — *La Nuit de Noël*. 361

VOYAGE ET RECHERCHES EN ÉGYPTE ET EN NUBIE. — Première partie, par M. J.-J. AMPÈRE. 390

HISTOIRE DES DÉMÊLÉS DIPLOMATIQUES DE L'ANGLETERRE ET DU BRÉSIL A PROPOS DU DROIT DE VISITE. — La Question des sucres en Angleterre et la Traite au Brésil. 424
LE MINISTÈRE DE COLBERT (*Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert*, de M. P. Clément), par M. A. COCHUT. 463
MADELEINE. — Dernière partie, par M. JULES SANDEAU. 493
PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES. — I. — M. Ingres, par M. F. DE LAGENEVAIS. 514
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 542

ÉTUDES SUR LE ROMAN ANGLAIS. — I. — *Mount-Sorel*, par M. E.-D. FORGUES. 553
L'ARISTOCRATIE ITALIENNE. — De l'Histoire et du Rôle des Familles nobles en Italie. 580
LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET LES SYSTÈMES DE DOUANES. — I. — Le Système restrictif et l'Industrie française, par M. CH. COQUELIN. 617
LES GAMBUSINOS, SCÈNES DE LA VIE DES BOIS DANS L'AMÉRIQUE DU SUD, par M. G. FERRY. 648
LA PROPAGANDE RUSSE EN POLOGNE, par M. ALEXANDRE THOMAS. 681
POÉSIES. — Le Lion de l'Atlas. — Le Bédouin et la Mer, par M. THÉOPHILE GAUTIER. 696
REVUE PHILOSOPHIQUE. — Travaux récens sur Aristote et Leibnitz, par M. ÉMILE SAISSET. 698
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 708
REVUE SCIENTIFIQUE. 719
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. 724

VOYAGE ET RECHERCHES EN ÉGYPTE ET EN NUBIE. — II. — Alexandrie, son histoire, caractère grec de la ville ancienne, la ville moderne, par M. J.-J. AMPÈRE. 729
BRIOLAN. — Première partie, par M. G. de MOLÈNES. 762
LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET LES SYSTÈMES DE DOUANES. — II. — Les Douanes et la Politique commerciale des principaux états, par M. CHARLES COQUELIN. 808
LES EXCENTRIQUES DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SCIENCE. — M. Gleïzès et le Régime des Herbes, par M. ALPHONSE ESQUIROS. 837
UN NAUFRAGE AUX ILES MALDIVES, par M. R. DROUIN. 858
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 890
REVUE LITTÉRAIRE. — Les Poésies nouvelles, par M. CHARLES DE MAZADE. . 897

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE. — Les Femmes du Caire. — III. — Le Harem, par M. GÉRARD DE NERVAL. 905
LES TOURISTES ANGLAIS. — L'Angleterre dans le Nouveau-Monde (*Hochelaga*), par M. E.-D. FORGUES. 937
BRIOLAN. — Deuxième partie, par M. G. DE MOLÈNES. 974
TURGOT, par M. HENRI BAUDRILLART. 1019
L'AGITATION ALLEMANDE ET LA QUESTION DANOISE, par M. ALEXANDRE THOMAS. 1050
MORT DU KHAN DE KHYRPOUR. — Les Anglais dans le Sind. — Le Comité des Prises, par M. LE COMTE DE... 1071
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1081
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. 1091

FIN DE LA TABLE.

AP
20
R5
n.sér.
t.15

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY